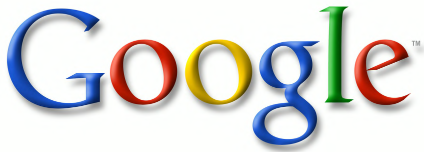


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

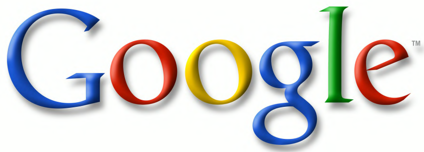
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

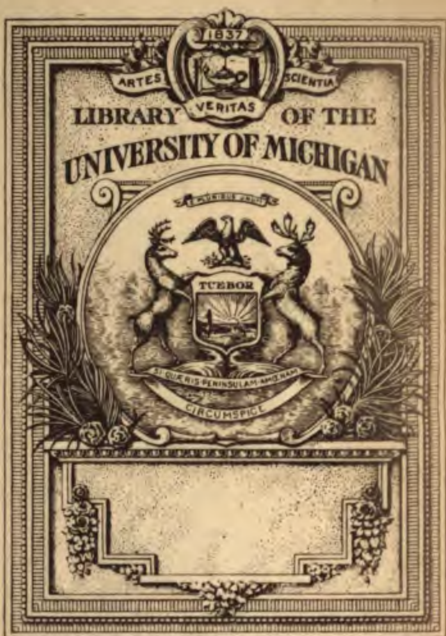
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

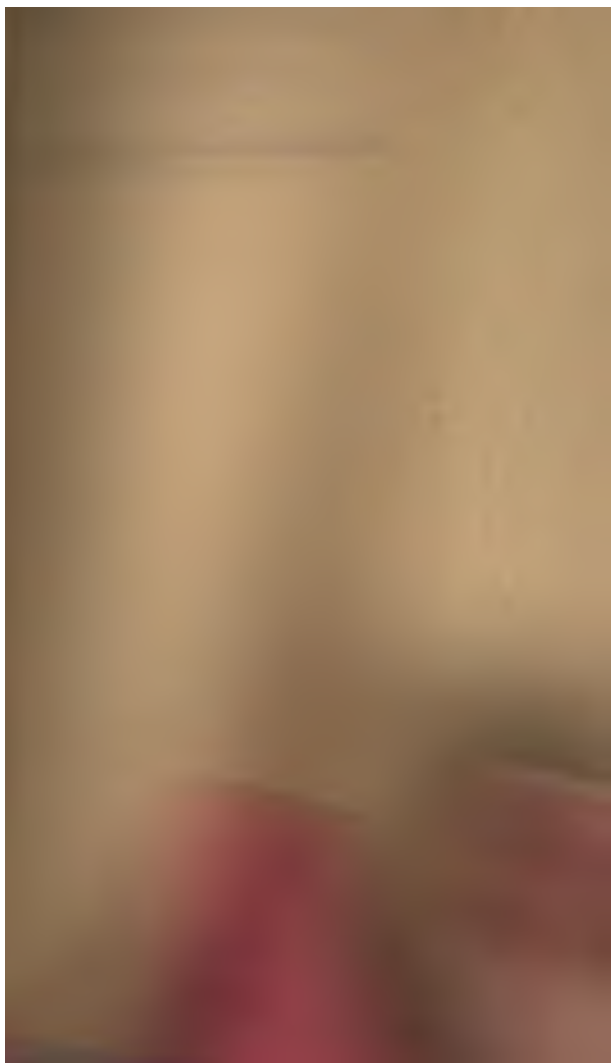
+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE



ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DE

LA STATISTIQUE

Avec l'année **1890**, l'**Annuaire de** **nomie politique et de la Statistique** sa **quarante-septième année**, le premi lume ayant paru en 1844.

Table des années 1841 à **1867**. 1 vol prix. . . . .

ANNUAIRE
DE
[...]NOMIE POLITIQUE
ET DE
LA STATISTIQUE

[...]ndé par MM. GUILLAUMIN et JOSEPH GARNIER

CONTINUÉ DEPUIS 1856

PAR M. MAURICE BLOCK

MEMBRE DE L'INSTITUT

et

[...]RNARD. — BERTILLON. — J. DE BOISJOSLIN. — JOSEPH LEFORT.
RENAUDIN. — TURQUAN. — VICTOR YOT.

1890

47e ANNÉE

PARIS
[...]UILLAUMIN ET Cie, ÉDITEURS
[...]al des Économistes, de la Collection des principaux Économistes
du Dictionnaire de l'Économie politique
Dictionnaire universel du Commerce et de la Navigation.
Rue Richelieu, 14

1890

IMPRIMERIE DE SAINT-DENIS —
20, rue de Paris.

ANNUAIRE

DE

[É]CONOMIE POLITIQUE

ET DE

LA STATISTIQUE

[Fond]é par MM. GUILLAUMIN et JOSEPH GARNIER

CONTINUÉ DEPUIS 1856

PAR M. MAURICE BLOCK

MEMBRE DE L'INSTITUT

ET

[illegible]ARD. — BERTILLON. — J. DE [illegible]. — JOSEPH LEFORT.

[illegible]. — [illegible]. — VICTOR [illegible].

1890

47ᵉ ANNÉE

PARIS

[GU]ILLAUMIN ET Cⁱᵉ, ÉDITEURS

[de la Collection] des Économistes, de la Collection des principaux Économistes

du Dictionnaire de l'Économie politique

[du D]ictionnaire universel du Commerce et de la Navigation,

Rue Richelieu, 14

—

1890

LIBRAIRIE GUILLAUMI

EXTRAIT DU CATALOGU

OUVRAGES DE M. M^ce

Membre de l'Institut

Statistique de la France comparée a
de l'Europe. 2 vol. in-8. Prix.. . . . .

Traité théorique et pratique c
2e édition. 1 vol. in-8. Prix. . . . . .

**Les progrès de la science écono
Adam Smith; Revision des do
miques,** 2 vol. in-8. Prix. . . . . .

**L'administration de la ville de Par
tement de la Seine,** par MM. Block
in-8. Prix. . . . .

ŒUVRES COMPLÈTES DE

Cours de Droit constitutionnel,
Prix. . . . .

Cours d'Économie politique, 4 vol. i

Traité de Droit pénal, 2 vol. in-8. Pr

ŒUVRES DE FRÉDÉRIC

Œuvres complètes. 7 vol. in-8. Prix.

— **complètes** 7 vol. in-18. Pr

— *choisies.* 3 vol. in-18. Pri

ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

POUR **1890**

PREMIÈRE PARTIE.

FRANCE.

Superficie : 52,887,612 hectares ou 528,876 kilomètres rrés (1). — Population d'après le dénombrement de 881 : 37,672,048 habit. — D'après le dénombrement de 886 : 38,218,903 habitants.

MOUVEMENT DE LA POPULATION

PENDANT L'ANNÉE 1888

D'après le dépouillement des actes de l'état civil, il a té enregistré pendant l'année 1888, comme on le voit r les tableaux qui suivent, 276,848 mariages, 4,708 divorces, 882,639 naissances et 837,867 décès. L'accroissement naturel de la population résultant de l'excédent des naissances sur les décès a été de 44,772 individus. Si on compare ces résultats à ceux des années précéentes, on constate une diminution générale très accenuée, portant à la fois sur les mariages, les naissances t les décès. Le chiffre des divorces, ainsi que celui des aissances illégitimes, présentent seuls une augmenation.

Mariages. — En 1888, il a été célébré en France 76,848 mariagas, soit 212 de moins que l'année précéente, mais 6,360 de moins qu'en 1886. Cette diminution

---

(1) *Résultats* rectifiés d'après le Cadastre (compte définitif s *contributions* directes, pour l'année 1887).

308006

du nombre des mariages est inquiétante par sa continuité, car à chaque diminution dans le chiffre des mariages, correspond une perte irrévocable trois fois plus grande dans le nombre des naissances ultérieures. Le taux des mariages est actuellement tombé à 7,2 p. 1,000 habitants, au lieu de 7,5 qui était le taux ordinaire des dernières années. On a compté un mariage sur 139 habitants et un sur 42 célibataires des deux sexes.

Divorces. — Il a été enregistré 4,708 divorces en 1888, soit 1,072 de plus qu'en 1887, et 1,758 de plus qu'en 1886. La loi de 1886 qui simplifie la procédure du divorce, n'est pas étrangère à cette augmentation. Depuis la mise en vigueur de la loi qui a rétabli le divorce en 1884, 17,228 divorces ont été relevés dans les registres de l'état civil. Si l'on compare le nombre des divorces à celui des ménages existants, on trouve que sur 1,000 ménages, 23 ont été dissous dans tout l'ensemble de la France depuis 1884 et 6 en 1888; dans le département de la Seine, 88 ont été dissous depuis 1884, et 24 en 1888. Après la Seine, les départements qui ont le plus usé du divorce sont : la Seine-et-Oise, les Bouches-du-Rhône, l'Aube. Ceux qui ont compté le moins de divorces sont la Savoie, la Creuse, la Lozère. Comme toujours, c'est dans les professions libérales que se produit le plus de divorces, et dans les professions agricoles qu'il s'en produit le moins.

Naissances. — Le nombre des naissances n'a été que de 882,639 en 1888; jamais, si ce n'est en 1871, leur nombre n'a été aussi faible, et cette diminution n'est pas près de s'arrêter, si l'on en juge par les chiffres suivants qui montrent le mouvement décroissant des naissances depuis cinq ans:

En 1884....	937,758	naissances.		
En 1885...	924,558	—	soit 13,200	en moins.
En 1886....	912,838	—	— 11,720	—
En 1887....	899,333	—	— 13,505	—
En 1888....	882,639	—	— 16,794	—

C'est donc un nombre de près de 50,000 naissances perdues en quatre années. Tous les départements, sauf huit,

ont plus ou moins contribué à cette diminution. C'est dans la région du sud-ouest, entre la Méditerranée et et l'Atlantique, que la décroissance de la natalité est la sensible. Dans certains départements de la Gascogne ou des Pyrénées le nombre des naissances est de 15 à 20 0/0 inférieur à ce qu'il était il y a dix ans.

La proportion des naissances pour 1,000 habitants étant de 23,1 pour toute la France, en 1888, a varié de 14 dans le Gers, à 33 dans le Finistère. Ces différences, qui se reproduisent avec peu de variations chaque année, ressortent encore plus, si, au lieu de comparer le nombre des naissances à la population totale qui comprend les vieillards et les enfants. on recherche l'expression de la fécondité moyenne des femmes mariées de moins de 45 ans. Il résulte de nos calculs, en ce qui concerne spécialement la natalité légitime, constituant les 92 centièmes de la natalité générale, que l'on compte en moyenne 19 naissances chaque année sur 100 femmes aptes par leur âge d'avoir des enfants. Cette moyenne varie du simple au triple suivant le département, 11 dans le Lot-et-Garonne, et 33 dans le Finistère.

Naissances naturelles. — Le nombre des naissances naturelles ne fait que s'accroître, la proportion de ces naissances qui était de 75 0/0 en 1881, et de 8 0/0 en 1885, atteint aujourd'hui 8,5 0/0. Toutefois elle est loin d'être la même dans les diverses parties de la France. Il a été compté 25 naissances illégitimes sur 100 naissances dans le département de la Seine, de 10 à 13 dans les régions du Nord (Somme, Seine-Inférieure, Pas-de-Calais) de 2 à 3 seulement en Bretagne.

Décès. — En 1888 le nombre des décès est tombé à 837,867, chiffre relativement satisfaisant, soit une moyenne de 21,9 décès par 1,000 habitants. En général, les départements qui sont doués d'une forte natalité sont également affectés d'une grande mortalité; les premiers âges de la vie, en effet, sont ceux qui payent le plus lourd tribut à la mort. C'est dans le bassin de la Seine, en Normandie, mais surtout dans les départements de l'Ardèche, de la Drôme, de Vaucluse et des Basses-Alpes, que la

mortalité des enfants du premier âge est la
(plus de 20 pour 100). Comme les années précé
décès du sexe masculin l'ont emporté de beaucc
décès du sexe féminin : 436,223 décès d'homn
401,644 décès de femmes.

Excédent réciproque des naissances et des Dans 44 départements, c'est-à-dire dans la m France, il y a eu accroissement par suite de des naissances sur les décès. Dans 43 autre ments, au contraire, les décès l'ont emporté si sances. L'accroissement réel a été de 44,772 les seuls départements du Nord et du Pas-de-C contribué pour la moitié et la Bretagne pour u est remarquable que le quart de l'accroissemen pulation de la France est dû à l'excédent des de la population étrangère qui y habite, ainsi ressort de la statistique toute nouvelle du mou cette population. Enfin, il faut constater que, point des naissances naturelles, la population diminuerait.

Mouvement de la population par nationali la première fois, la statistique a recueilli des r ments précis sur les mariages, les naissances et d'étrangers habitant la France.

On a relevé pendant l'année 1888, 3,065 mari étrangers de toute nationalité, 3,403 mariages en gères et Français, et 4,840 entre étrangers et F Aussi le nombre des personnes qui ont perdu la lité française est-il supérieur à celui des per sont devenues Françaises par le mariage. Ce son mands et les Suisses qui se marient le plus en ce sont les Anglais qui s'y marient le moins.

Les naissances d'étrangers se sont élevées soit 3,3 centièmes de l'ensemble des naissances. sances belges entrent pour 11,754 dans ce to naissances italiennes pour 9,757. Nombre de pour 1,000 habitants de chaque nationalité : 22,2 ; étrangers, 25,8 ; Anglais, 13,1 p. 1,000 21,6 p. 1,000; Allemands, 23,4 p. 1,000 ;

24,3 p. 1,000 ; Belges, 25,4 et Italiens, 36 p. 1,000 habitants de cette nationalité.

La proportion des naissances naturelles, parmi les naissances étrangères, est à peu près le double que celle que l'on observe chez les Français, 15,4 p. 1,000. C'est chez les Anglais, les Allemands et les Suisses que l'on en a compté le plus. C'est chez les Espagnols et chez les Italiens que l'on en a compté le moins.

Pendant la même année 1888, 17,791 étrangers sont morts en France. La proportion de ces décès à l'ensemble des décès ressort à 2,1 p. 100 seulement ; il convient, pour faciliter la comparaison, de rappeler que la proportion des étrangers habitant la France est actuellement de 3 pour 100. Dans aucune colonie étrangère, si ce n'est parmi les Allemands, la mortalité n'est aussi grande que dans l'ensemble de la France. Cela peut tenir à cette circonstance que les adultes sont en majorité dans une population immigrée. Sur les 17,971 décès étrangers, on a relevé 6,666 Belges, 4,955 Italiens et 2,288 Allemands. Les décès féminins dominent parmi les Italiens et les Espagnols, tandis que l'on a compté beaucoup plus d'hommes que de femmes parmi les morts, chez les Anglais, les Belges, les Suisses, mais surtout chez les Allemands.

L'excédent des naissances pour la population étrangère a été de 11,134 individus. Cet accroissement naturel, auquel vient s'ajouter l'immigration constante dont la France est l'objet, s'élève à 1 p. 100 de l'effectif des étrangers, et est dix fois plus rapide que celui de la population française elle-même.

V. TURQUAN.

Mouvementde la population pendant la période 1884-1888.

Années.	Mariages.	Divorces.
1884....................	289,555	(1) 1,657
1885....................	283,170	4,277
1886....................	283,208	2,950
1887....................	277,060	3,626
1888....................	276,848	4,708

(1) *Quatre derniers* mois de 1884, époque à laquelle la loi *de divorce a été* mise en vigueur.

NAISSANCES.

Années.	Enfants légitimes. Sexe masculin.	Enfants légitimes. Sexe féminin.	Enfants naturels. Sexe masculin.	Enfants naturels. Sexe féminin.	Total des naissances.
1884...........	440,456	422,548	38,883	36,871	937,758
1885...........	436,364	414,023	38,016	36,155	924,558
1886.	427,457	410,575	38,066	36,740	912,838
1887...........	421,666	403,813	37,518	36,336	899,333
1888...........	413,585	394,135	37,801	37,118	882,639

MORT-NÉS.

Années.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Total des morts-nés.
1884................	26,467	18,819	45,286
1885................	25,983	17,975	43,958
1886................	25,759	17,864	43,623
1887................	25,477	17,453	42,930
1888................	24,616	17,454	42,070

DÉCÈS.

Années.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Total des décès.	Accroissement de la population.
1884.............	446,555	412,229	858,784	78,974
1885.............	434,853	402,044	836,897	87,661
1886.............	446,375	413,847	860,222	52,616
1887........... ..	436,057	406,740	842,797	56,536
1888......... . .	436,223	401,644	837,867	44,772

Mouvement de la population par département en 1888.

Départements.	Mariages.	Divorces.	Naissances.	Mort-nés.	Décès.
Ain............	2,432	25	7,407	315	7,259
Aisne..........	3,964	111	12,208	651	12,055
Allier..........	3,361	8	8,923	305	7,265
Alpes (Basses-).	835	15	2,990	165	3,028
Alpes (Hautes-).	731	5	3,194	160	2,706
Alpes-Maritimes.	1,814	34	6,874	429	6,075
Ardèche........	2,810	12	10,758	425	8,867
Ardennes.......	2,240	50	6,723	289	7,034
Ariège........ ..	1,501	10	4,509	152	4,576
Aube...........	1,821	86	5,161	264	5,744
Aude...........	2,129	11	6,784	265	7,216
Aveyron........	2,660	3	10,312	459	8,354
Bouches-du-Rh.	4,620	143	16,456	1,190	16,472
Calvados.......	3,119	87	8,773	406	10,584

Cantal......	1,610	»	5,532	212	5,106
Charente.......	2,557	34	6,920	264	7,429
Charente-Infér..	3,103	50	8,514	285	8,835
Cher...........	2,732	11	7,986	233	6,509
Corrèze........	2,414	3	8,589	286	6,430
Corse..........	1,884	8	8,078	85	5,927
Côte-d'Or......	2,500	30	6,963	307	7,547
Côtes-du-Nord..	4,787	5	16,993	868	15,608
Creuse.........	2,112	1	5,980	171	4,918
Dordogne.......	3,520	11	10,730	470	10,248
Doubs..........	2,024	24	7,356	450	6,829
Drôme........ .	2,351	27	6,760	351	6,960
Eure...........	2,542	105	6,317	295	8.151
Eure-et-Loir. ..	2,023	33	6,282	292	6,573
Finistère.......	5,613	11	23,473	942	20,127
Gard...........	2,978	52	10,281	529	10,161
Garonne(Haute-)	3,218	53	8,081	400	10,503
Gers...........	1,688	16	3,850	170	5,937
Gironde........	5,821	145	14,960	750	15,812
Hérault........	3,258	44	9,321	466	11,047
Ille-et-Vilaine..	4,536	14	16,300	874	14,291
Indre..........	1,957	7	6,532	198	5,313
Indre-et-Loire..	2,472	47	6,413	208	6,506
Isère..........	4.084	60	11,912	671	12,395
Jura...........	1,963	22	6,010	326	6,177
Landes.........	2,017	6	6,301	227	5,651
Loir-et-Cher...	2,028	22	6,003	166	5,051
Loire....... ..	4,781	38	14,367	626	12,667
Loire (Haute-)..	2,135	12	8,408	363	6,844
Loire-Inférieure.	4,560	28	14,946	760	12,570
Loiret.........	2,714	35	8,668	316	7,178
Lot............	2,031	4	4,701	141	5,230
Lot-et-Garonne.	1,992	36	4,549	187	6,334
Lozère.........	811	2	4,202	212	2,803
Maine-et-Loire..	3,689	34	9,765	509	11.382
Manche........	3,537	24	11,549	491	12,713
Marne........ .	2,998	70	9,905	504	10,221
Marne (Haute-).	1,514	20	4,716	201	5,436
Mayenne.......	2,373	5	7,395	350	7,499
Meurthe-et-Mos.	3,062	43	9,944	519	9,539
Meuse.........	1,854	36	5,931	280	6,903
Morbihan.......	3,778	14	15,467	688	12,630
Nièvre.........	2,560	23	7,275	280	6,736
Nord......	12,866	162	49,541	2,577	36,692
Oise....	2,922	82	8,393	368	9,172
Orne....... ..	2,344	30	6,315	263	8,501

Pas-de-Calais...	6,224	84	25,497	1,066	18,112
Puy-de-Dôme...	3,895	35	10,917	552	11,773
Pyrén.(Basses-).	2,257	11	9,999	300	9,352
Pyrén.(Hautes-).	1,192	11	4,202	152	4,702
Pyrénées-Orient.	1,445	17	5,341	259	4,548
Rhin (Haut-)...	570	5	1,985	103	1,661
Rhône..........	5,610	166	15,694	972	16,636
Saône (Haute-)..	1,902	34	5,836	277	6,123
Saône-et-Loire..	4,850	41	14,221	596	11,883
Sarthe.........	3,163	51	8,247	403	9,700
Savoie.........	1,616	6	6,254	452	5,605
Savoie (Haute-).	1,581	5	6,347	459	5,718
Seine..........	26,354	1,408	77,449	5,104	69,748
Seine-Inférieure	6,336	129	24,214	1,257	23,107
Seine-et-Marne.	2,690	58	7,512	288	7,744
Seine-et-Oise...	4,499	182	13,479	633	14,719
Sèvres (Deux-)..	2,735	16	7,703	229	7,057
Somme.........	3,803	100	11,913	576	12,813
Tarn...........	2,366	19	6,892	317	7,415
Tarn-et-Garonne	1,356	12	3,393	134	4,866
Var............	2,083	44	6,046	292	6,660
Vaucluse.......	1,752	32	4,910	263	5,651
Vendée.........	3,347	7	11,271	366	8,353
Vienne.........	2,541	13	7,492	229	6,176
Vienne (Haute-).	2,914	17	10,003	370	6,963
Vosges.........	3,066	28	10,099	556	9,483
Yonne.........	2,351	38	6,177	259	6,970
Totaux (1888).	276,848	4,708	882,639	42,070	837,867

Résumé du mouvement de la population, par nationalité, en 1888.

Nationalités.	Nombre de personnes qui se sont mariées.	Naissances.	Décès.	Excédent des naissances.
Français......	539,323	853,534	819,896	33,638
Anglais........	256	475	499	*Exc. de décès.* 24
Allemands.....	2,150	2,346	2,288	58
Belges.........	5,756	11,754	6,666	5,088
Espagnols.....	862	1,936	1,424	512
Italiens.......	2,959	9,757	4,955	4,802
Suisses........	1,486	1,706	1,016	690
utres........	904	1,131	1,123	8
otal des étrangers.........	14,373	29,105	17,971	11,134

CLASSEMENT DES DÉPARTEMENTS DANS L'ORDRE DE PAUVRETÉ

Obtenu : 1° Par la comparaison du produit du centime additionnel à la contribution foncière avec la superficie ;
2° Par la comparaison du centime additionnel aux trois autres contributions directes avec la population.

Départements.	Produit du centime additionnel à la contribution foncière.	Superficie en hectares.	Rapport entre le produit de la contribution foncière et la superficie.	Produit du centime additionnel aux trois autres contributions directes.	Population.	Rapport entre le produit des trois dernières contributions et la population.	Total des deux rapports.	Rapports inverses.
Corse	2.015	849.897	0.002	3.880	278.501	0.013	0.015	66.66
Savoie (Haute-)	5.446	431.715	0.012	4.075	275.018	0.014	0.026	36.46
Lozère	6.055	516.772	0.011	2.448	141.264	0.017	0.028	35.71
Savoie	6.152	517.511	0.010	5.079	267.428	0.018	0.028	35.71
Creuse	7.485	557.121	0.013	4.705	284.942	0.016	0.029	34.48
Landes	7.992	931.625	0.008	6.642	302.266	0.021	0.029	34.48
Corrèze	8.858	586.568	0.015	5.220	326.494	0.015	0.030	33.33
Alpes (Hautes-)	5.190	553.705	0.009	2.708	122.924	0.022	0.031	32.25
Ariège	6.360	490.275	0.012	4.810	237.619	0.020	0.032	31.25
Alpes (Basses-)	5.263	695.384	0.009	3.268	129.494	0.025	0.034	29.41
Ardèche	9.679	552.713	0.017	7.791	375.472	0.020	0.037	27.02
…vron	15.212	874.760	0.017	8.367	415.826	0.020	0.037	27.02

Côtes-du-Nord	17.856	687.590	0.025	10.275	628.256	0.016	0.041	24.39
Loire (Haute-)	10.737	496.700	0.021	6.590	320.063	0.020	0.041	24.39
Indre	11.100	682.452	0.016	7.775	296.147	0.026	0.042	23.80
Morbihan	16.031	679.578	0.023	10.275	535.256	0.019	0.042	23.80
Cher	11.316	716.918	0.015	10.198	355.349	0.028	0.043	23.25
Pyrénées (Basses-)	9.680	766.720	0.012	13.903	432.999	0.032	0.044	22.72
Vienne (Haute-)	10.212	551.768	0.018	10.287	363.182	0.028	0.046	21.73
Lot	12.888	522.293	0.024	6.154	271.514	0.022	0.046	21.73
Vendée	17.001	671.210	0.025	9.613	434.808	0.022	0.047	21.27
Finistère	16.706	671.796	0.024	16.314	707.820	0.023	0.047	21.27
Ain	12.992	579.558	0.022	9.394	364.408	0.025	0.047	21.27
Dordogne	22.392	918.268	0.024	11.587	492.205	0.023	0.047	21.27
Pyrénées-Orientales	7.822	414.531	0.018	6.387	211.187	0.030	0.048	20.83
Nièvre	14.167	679.508	0.020	10.008	347.645	0.028	0.048	20.88
Deux-Sèvres	15.769	599.838	0.026	8.304	353.766	0.023	0.049	20.40
Drôme	13.058	661.528	0.019	9.989	314.615	0.031	0.050	20 »
(1)	13.363	697.320	0.019	11.119	342.785	0.032	0.051	19.60
(1)	15.097	731.893	0.020	13.531	424.582	0.031	0.051	19.60
Vienne	13.280	586.690	0.022	12.628	413.707	0.030	0.052	19.23
(1)	16.820	614.753	0.027	7.377	274.391	0.026	0.053	18.86
Loir-et-Cher	14.662	636.855	0.023	8.842	274.214	0.031	0.054	18.51
Tarn	17.506	574.025	0.030	9.511	358.757	0.026	0.056	17.96
Jura	14.420	505.356	0.028	8.330	281.292	0.029	0.057	17.54

Saône (Haute-)	15.355	514.928	0.029	8.292	290.954	0.028	0.057	17.54
Puy-de-Dôme	24.765	794.477	0.031	15.533	590.964	0.027	0.058	17.24
Marne (Haute-)	14.981	622.163	0.024	8.664	247.781	0.034	0.058	17.24
Meuse	16.395	623.261	0.026	9.823	291.971	0.033	0.059	16.91
Ille-et-Vilaine	21.430	650.627	0.032	17.019	621.384	0.029	0.059	16.91
Yonne	19.278	742.056	0.025	12.924	350.364	0.036	0.061	16.39
Mayenne	17.162	517.083	0.033	19.055	340.063	0.029	0.062	16.29
Doubs	13.467	522.776	0.025	12.280	310.963	0.039	0.064	15.62
Aude	19.289	628.922	0.030	11.595	332.080	0.034	0.064	15.62
Loire-Inférieure	19.343	693.957	0.027	24.954	643.884	0.038	0.065	15.38
Isère	26.073	824.818	0.031	19.858	581.680	0.834	0.065	15.38
Saône-et-Loire	31.265	856.543	0.036	18.679	625.885	0.029	0.065	15.38
Vaucluse	9.892	374.272	0.026	10.053	241.787	0.041	0.067	14.92
Charente	19.913	595.157	0.033	13.130	366.408	0.035	0.068	14.70
Var	13.408	599.344	0.022	13.473	283.689	0.047	0.069	14.49
Ardennes	14.763	524.861	0.028	14.072	332.759	0.042	0.070	14.29
Charente-Inférieure	25.823	683.295	0.037	16.414	462.803	0.035	0.072	13.88
Lot-et-Garonne	21.937	536.007	0.040	10.442	307.437	0.033	0.073	13.69
Indre-et-Loire	18.183	610.806	0.029	15.440	340.921	0.045	0.074	13.51
Aube	15.798	601.003	0.026	12.437	257.374	0.048	0.074	13.51
Tarn-et-Garonue	17.048	371.880	0.045	6.318	214.046	0.029	0.074	13.51
Loiret	21.649	672.276	0.032	16.463	374.875	0.043	0.075	13.33
Gard	20.132	587.510	0.034	17.178	417.099	0.041	0.075	13.33
Territoire de Belfort	2.221	62.464	0.035	3.319	79.758	0.041	0.076	13.16
Côte-d'Or	28.671	883.159	0.032	16.923	381.574	0.044	0.076	13.16

[illegible]	25.006	609.061	0.041	13.017	367.248	0.035	0.076	13.19
Maine-et-Loire	27.992	711.557	0.039	19.911	527.680	0.037	0.076	13.16
Sarthe	24.440	591.723	0.041	15.725	436.111	0.036	0.077	12.98
Meurthe-et-Moselle	18.296	523.298	0.034	19.601	431.693	0.045	0.079	12.65
Eure-et-Loir	23.041	587.521	0.039	11.547	283.719	0.040	0.079	12.65
Loire	19.321	478.327	0.040	27.585	603.384	0.045	0.085	11.66
Marne	21.652	816.173	0.026	26.244	429.494	0.061	0.087	11.49
Aisne	30.883	736.727	0.041	25.622	555.925	0.046	0.087	11.49
Alpes-Maritimes	8.421	376.157	0.022	15.850	238.057	0.066	0.088	11.36
Garonne (Haute-)	25.611	624.954	0.040	23.676	481.169	0.049	0.089	11.23
Manche	34.840	594.530	0.058	16.346	520.865	0.031	0.089	11.23
Pas-de-Calais	33.507	663.432	0.050	34.417	853.526	0.040	0.090	11.11
Oise	30.100	585.445	0.051	20.022	403.146	0.049	0.100	10 »
Hérault	26.800	622.363	0.043	25.689	439.044	0.058	0.101	9.90
Seine-et-Marne	31.515	573.899	0.054	18.837	355.136	0.050	0.104	9.61
Eure	33.977	601.294	0.056	17.451	358.829	0.048	0.104	9.61
Somme	34.744	616.329	0.056	26.931	548.982	0.049	0.105	9.52
Gironde	38.630	977.817	0.039	57.825	775.845	0.074	0.113	8.85
Calvados	39.918	551.749	0.072	22.955	437.267	0.052	0.124	8.06
Bouches-du-Rhône	26.456	506.921	0.052	52.948	604.857	0.087	0.139	7.19
Seine-et-Oise	42.502	560.386	0.075	42.592	618.089	0.068	0.143	6.99
Nord	55.646	570.042	0.097	95.494	1.670.184	0.057	0.154	6.49
Seine-Inférieure	60.994	614.969	0.099	62.543	833.386	0.075	0.174	5.75
Rhône	31.528	285.664	0.110	61.021	772.912	0.078	0.188	5.32
Seine	178.385	48.376	3.687	468.271	2 961.089	0.158	3.845	0.26

(*Journ. offi.* du 3 mai 1889.)

Tableau présentant par département le produit du centime départemental.

Départements.	Sommes.	Départements.	Sommes.
Ain................	22,219	Loiret.............	36,759
Aisne..............	56,155	Lot................	19,094
Allier........... ..	28,104	Lot-et-Garonne....	32,073
Alpes (Basses-).. .	9,510	Lozère............	8,512
Alpes (Hautes-)....	7,747	Maine-et-Loire.....	46,998
Alpes-Maritimes.. .	23,787	Manche............	50,956
Ardèche...........	17,385	Marne.............	47,202
Ardennes..........	28,[illegible]40	Marne (Haute-).....	23,512
Ariège.......... .	11,184	Mayenne	27,048
Aube.......... . .	27,800	Meurthe-et-Moselle.	37,079
Aude..............	30,292	Meuse.............	26,018
Aveyron...........	23,515	Morbihan..........	25,931
Bouches-du-Rhône..	77,917	Nièvre.............	24,027
Calvados..........	62,612	Nord..............	147,344
Cantal.............	16,122	Oise...............	49,653
Charente..........	32,760	Orne..............	37,694
Charente-Inférieure.	41,602	Pas-de-Calais......	66,834
Cher..............	21,051	Puy-de-Dôme......	39,803
Corrèze...........	13,947	Pyrénées (Basses-)..	23,267
Corse.............	5,819	Pyrénées (Hautes-).	11,998
Côte-d'Or......... ..	44,732	Pyrénées-Orientales.	14,023
Côtes-du-Nord.....	27,939	Rhin (Haut-) (partie	
Creuse............	12,034	française)........	5,424
Dordogne..........	33,677	Rhône.............	91,247
Doubs.............	25,348	Saône (Haute-).....	23,610
Drôme........... .	22,771	Saône-et-Loire.....	49,635
Eure..............	51,326	Sarthe............	39,432
Eure-et-Loir	34,367	Savoie............	11,159
Finistère..........	32,312	Savoie (Haute-). ..	9,368
Gard..............	36,933	Seine.............	629,895
Garonne (Haute-)...	48,734	Seine-Inférieure....	120,490
Gers..............	24,218	Seine-et-Marne....	48,815
Gironde...........	94,135	Seine-et-Oise.......	82,773
Herault.	51,801	Sèvres (Deux-).....	23,770
Ille-et-Vilaine......	37,937	Somme............	61,223
Indre.............	18,675	Tarn..............	26,980
Indre-et-Loire . ..	32,545	Tarn-et-Garonne...	23,247
Isère............ .	45,244	Var...............	26,447
Jura	22,635	Vaucluse..........	19,925
Landes............	14,435	Vendée....... ...	26,344
Loir-et-Cher.......	23,242	Vienne............	23,938
Loire............	46,076	Vienne (Haute-)....	20,220
Loire (Haute-)......	17,140	Vosges............	25,664
Loire-Inférieure....	43,390	Yonne.......	31,8

COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1888 (1).

Commerce général. — Le mouvement du commerce général de la France avec ses colonies et les puissances étrangères est évalué, pour 1888 (importations et exportations réunies des marchandises de toute sorte), à une somme totale de 7,485 millions; c'est une augmentation de 304 millions sur l'année précédente et de 18 millions sur la moyenne de la période quinquennale antérieure à 1888.

A l'importation, les valeurs ont atteint le chiffre de 5,187 millions. Elles ont été supérieures de 244 millions à celles de l'année précédente et inférieures de 36 millions à la moyenne quinquennale.

A l'exportation, le montant des valeurs a été de 4,298 millions; il est en excédent de 60 millions sur le chiffre de 1887 et de 54 millions sur la moyenne quinquennale.

Commerce spécial. — Pour le commerce spécial, les évaluations se résument de la manière suivante :

	Valeurs actuelles. millions.
Importations et exportations............	7,354
Les chiffres de 1887 étaient de..........	7,273
Différence en plus pour 1890...	81

Dans les chiffres du commerce spécial de 1888, les importations sont comprises pour 4,107 millions (2), les exportations pour 3,247 millions. L'augmentation qui existe sur l'année 1887 s'applique en entier aux marchandises importées. La valeur des marchandises exportées ne s'est accrue que de 200,000 francs.

---

(1) Extrait du Compte rendu officiel de l'Adm. des douanes.

(2) A l'exception des sucres, les marchandises étrangères admises temporairement pour recevoir une transformation ou un complément de main-d'œuvre en France ne figurent, ni à l'importation ni à l'exportation, dans les comptes du commerce

Le résumé ci-après présente, en millions et centaines de mille francs, le mouvement, pendant les trois dernières périodes quinquennales (1874 à 1878, 1879 à 1883 et 1884 à 1888), du commerce spécial de la France, ainsi que les importations et les exportations du numéraire :

Années	Marchandises Importations.	Marchandises Exportations.	Numéraire Importé.	Numéraire Exporté.
	(Millions et centaines de mille francs.)			
1874............	3,507.7	3,701.1	952	159
1875............	3,536.7	3,872.6	875	219
1876...	3,988.4	3,575.6	804	159
1877............	3,669.8	3,436.3	683	142
1878............	4,176 2	3,179.7	544	189
Totaux...	18,878.8	17,765.3	3,858	868
Moy. quinquenn..	3,775.8	3,553.1	772	174
1879............	4,595.2	3,231 3	332	424
1880.......... .	5,033.2	3,467.9	296	470
1881............	4,863.4	3,561.5	364	302
1882............	4,821.8	3,574.4	411	350
1883............	4,804.3	3,451.9	146	231
Totaux...	24,117.9	17,287.0	1,549	1,777
Moy. quinquenn..	4,823,6	3,457.4	310	355
1884............	4,343.5	3,232.5	229	128
1885............	4,088.4	3,088.1	479	339
1886............	4,208.1	3,248.8	445	333
1887............	4,026.0	3,346.5	271	397
1888............	4,107.0	3,246.7	266	301
Totaux...	20,773.0	16,062.6	1,690	1,498
Moy. quinquenn..	4,154.6	3,212.5	338	300

Jusqu'en 1860, le *commerce spécial* a été l'expression

---

spécial. Elles représentent, en 1888, 67 millions de francs à l'importation.

La valeur des produits réexportés après main-d'œuvre est de 114 millions.

En ajoutant ces chiffres à ceux du commerce spécial d'entrée et de sortie, on obtiendrait les résultats comparatifs ci-après pour 1888 :

	Millions.
Importations............................	4,174
Exportations............................	3,361

presque absolue de l'importation des produits étrangers nécessaires à la consommation française et de l'exportation des produits du sol et de l'industrie nationale. Mais, à partir de cette année, des marchandises qui ne figuraient précédemment qu'au commerce général, ont été, par suite des modifications de tarifs, portées à la fois au commerce général et au commerce spécial. Les traités ou les lois de douanes ayant supprimé les taxes d'entrée sur ces marchandises, les importateurs les ont déclarées en totalité pour la consommation, sans distinction entre celles qui devaient rester à l'intérieur et celles qui devaient revenir à l'étranger. Le commerce spécial d'importation, qui résume ces déclarations, s'est trouvé de la sorte grossi d'opérations qui, jusqu'à 1860, n'étaient relevées qu'au commerce d'entrepôt ou de transit, et il en a été de même pour le commerce spécial d'exportation.

Il y a lieu également de remarquer que beaucoup de fabrications, qui, jusqu'en 1860, étaient ou prohibées à titre absolu ou frappées de droits prohibitifs, ont pu, en vertu des traités, être importées pour notre consommation. Tandis que précédemment nos exportations d'objets fabriqués représentaient l'excédent de la production sur les besoins de la consommation intérieure, une partie de ces exportations n'a été, depuis 1860, que l'équivalent des marchandises étrangères qui remplaçaient nos produits sur notre marché.

Lorsqu'il s'agit de comparer les années antérieures et les années postérieures à 1860, non pas seulement quant aux faits déclarés, mais au point de vue soit des quantités de marchandises étrangères nécessaires à notre consommation, soit de l'excédent de notre production française sur les besoins de la consommation intérieure, il faut, dans le premier cas, déduire des exportations les importations correspondantes. L'Administration a établi, pour l'année 1888, un travail de cette nature, qui fait l'objet d'un tableau que nous donnons plus loin. En voici le résumé pour les marchandises de toute espèce, à l'exception des céréales et autres farineux alimentaires, dont il convient de faire compte à part en raison des brusques variations auxquelles l'état des récoltes donne lieu :

Marchandises étrangères nécessaires à la consommation française.......... 2.452.492.939

(Excédent des importations sur les exportations de marchandises similaires. — Commerce spécial d'importation.)

Excédent de la production française sur les besoins de la consommation intérieure.......................... 1.993.228.798

(Excédent des exportations sur les importations de marchandises similaires. — Commerce spécial d'exportation.)...

Résultats d'après le mode de transport — La valeurs totale des transports par mer a été de 6,584 million (importations et exportations réunies).

Le pavillon français est compris dans ce chiffre pour 3,032 millions, subdivisés comme suit :

Navigation avec les colonies et possessions françaises et Grande Pêche...........	534 millions.
Navigation avec l'étranger...............	2,498 —
Total.......	3,552 millions.

La part de la marine étrangère a été de 3,552 millions.

Nature des produits. — L'importation offre les résultats ci-après :

	Commerce général. millions.	Commerce spécial. millions.
Objets d'alimentation.................	1,833	1,507
Matières nécessaires à l'industrie......	2,280	2,021
Objets fabriqués..........................	1,074	579
Totaux.......	5,187	4,107

Comparativement à 1887, ces chiffres sont supérieurs : pour les objets d'alimentation, de 160 millions au commerce général et de 84 millions au commerce spécial; pour les matières nécessaires à l'industrie: de 95 millions au premier de ces commerces et de 7 millions au second. Ils présentent, pour les objets fabriqués, des diminutions *de 11 millions* au commerce général et de 10 millions au *commerce spécial*.

Les exportations se décomposent de la manière suivante :

	Commerce général. millions.	Commerce spécial. millions.
Objets d'alimentation..................	1,022	727
Matières nécessaires à l'industrie.....	1,024	813
Objets fabriqués....................	2,252	1,707
Totaux.......	4,298	3,247

Comparativement à l'année précédente, le commerce général est en excédent de 44 millions pour les objets d'alimentation, de 50 millions pour les objets fabriqués. Au commerce spécial, il s'est produit des augmentations de 24 millions sur la première catégorie et de 8 millions sur la seconde. On constate, au contraire, une diminution de 32 millions sur les objets fabriqués.

Commerce par pays de provenance et de destination.

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS RÉUNIES

Commerce spécial en 1888.

(Valeurs actuelles exprimées en millions).

Pays de provenance et de destination.	Millions.	Pays de provenance et de destination.	Millions.
Angleterre....... ..	1,392.4	Mexique...........	34.3
Belgique.......	891.5	Chili..............	32.0
Allemagne...	640.8	Grèce..............	31.0
Espagne.......... .	550.4	Ile de la Réunion...	22.6
États-Unis.	503.6	Colonies espagnoles en Amérique.....	22.0
Algérie............	331.7	Vénézuéla.........	21.4
République Argent..	323.7	Côte occid. d'Afriq..	21.4
Suisse.............	306.3	Possessions françaís. dans l'Inde.......	15.0
Italie..............	300.6	Indo-Chine française	14.6
Russie.............	258.3	Danemark..........	14.4
Indes anglaises.....	205.5	Possessions anglais. en Afrique.......	12.8
Turquie...........	141.0	Colonies anglaises en Amérique.....	11.5
Autriche..........	133.9	Autres pays d'Afriq.	9.2
Brésil.............	126.0	Saint-Thomas......	8.2
Chine..............	83.3		
Portugal...........	69.5		
Pays-Bas..........	66.7		
Suède.............	65.4		

Roumanie..........	57.6	Établiss. français en Océanie..........	6.1
Uruguay.....	54.7	Guyane française...	5.9
Haïti...............	53.3	Guatémala..........	5.4
Nouvelle-Grenade..	52.5	Possessions anglais. dans la Méditerr..	3.9
Japon.............	50.1	Équateur...........	2.6
Egypte............	49.2	Philippines.........	1.5
Indes Hollandaises.	48.9	Mayotte, Nossi-Bé, Ste-Marie-de-Mad.	1.4
Pérou.............	45.6	Autr. îles de l'Océan.	0.9
Tripoli, Tunisie et Maroc...........	41.5	Bolivie............	0.7
Norvège...........	37.1	Colonies hollandais. en Amérique.....	0.5
Australie..........	37.1	Épaves et sauvetages	0.1
St-Pierre-Miquelon et Grande-Pêche..	36.1	Royaume de Siam...	0.0
Guadeloupe........	35.6		
Sénégal et établ. fr. du golfe de Guinée	35.0		
Martinique........	34.4	Total.....	7,353.7

(Commerce spécial en 1888.)

IMPORTATIONS. Pays de provenance.	Millions.	EXPORTATIONS. Pays de destination.	Millions.
Angleterre.........	528.8	Angleterre.........	863.6
Belgique...........	419.0	Belgique..........	472.5
Espagne...........	378.3	Allemagne.........	308.2
Allemagne.........	332.6	États-Unis.........	255.7
Russie.............	248.3	Suisse.............	209.1
États-Unis.........	247.9	Algérie............	173.6
République Argent..	189.3	Espagne...........	172.1
Indes anglaises.....	188.3	République Argentine............	134.4
Italie..............	181.2	Italie.............	119.4
Algérie............	158.1	Brésil.............	64.7
Autriche...........	114.3	Turquie...........	47.6
Suisse.............	97.2	Nouvelle-Grenade...	40.8
Turquie...........	93.4	Pays-Bas..........	30.1
Chine.............	79.6	Mexique...........	27.5
Brésil.............	61.3	Uruguay...........	24.1
Suède.............	57.9	Portugal...........	23.8
Roumanie..........	50.0	Tripoli, Tunisie et Maroc...........	20.7
Indes hollandaises..	47.0	Autriche...........	19.[illegible]
Haïti..............	46.4	Egypte............	18.[illegible]
Portugal...........	45.7		
Japon.............	40.9		

Pérou	40.1
Pays-Bas	36.6
Norvège	32.4
St-Pierre-Miquelon et Grande-Pêche	32.0
Australie	31.0
Égypte	30.9
Uruguay	30.6
Sénégal et établ. fr. du golfe de Guinée	24.9
Guadeloupe	23.2
Martinique	23.0
Grèce	21.0
Tripoli, Tunisie et Maroc	20.8
Côte occid. d'Afriq.	20.4
Chili	17.8
Vénézuéla	17.7
Ile de la Réunion	15.9
Possessions français. dans l'Inde	14.7
Colonies espagnoles en Amérique	13.8
Nouvelle-Grenade	11.7
Mexique	6.8
Autres pays d'Afriq.	6.7
Possessions anglais. en Afrique	6.4
Colonies anglaises en Amérique	5.9
Guatémala	4.4
Danemark	3.7
Indo-Chine français.	2.9
Établiss. français en Océanie	2.1
Équateur	1.1
Mayotte, Nossi-Bé, Ste-Marie-de-Mad.	1.1
Possessions anglaises dans la Méditerr.	0.7
Bolivie	0.5
Colonies hollandaises en Amérique	0.3
Guyane française	0.2
Autr. îles de l'Océan	0.2

Chili
Guadeloupe
Indes anglaises
Indo-Chine français.
Martinique
Danemark
Sénégal et établ. fr. du golfe de Guinée
Russie
Grèce
Japon
Colonies espagnoles en Amérique
Saint-Thomas
Roumanie
Suède
Haïti
Ile de la Réunion
Possessions anglais. en Afrique
Colonies anglaises en Amérique
Australie
Guyane française
Pérou
Norvège
St-Pierre, Miquelon et Grande Pêche
Établissem. français en Océanie
Chine
Vénézuéla
Possessions anglaises dans la Méditerr.
Autr. pays d'Afrique.
Indes hollandaises
Équateur
Philippines
Côte occid. d'Afrique
Guatémala
Autr. îles de l'Océan.
Mayotte, Nossi-Bé et Ste-Marie de-Mad.
Possessions français. dans l'Inde

Philippines...	0.2	Bolivie...	0.2
Saint-Thomas...	0.2	Colonies hollandais. en Amérique...	0.2
Épaves et sauvetages	0.1	Royaume de Siam..	0.2
Royaume de Siam..	0.0		
Total...	4,107.0	Total...	3,246.7

Résumé des poids par principales Douanes.

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS RÉUNIES EN 1888.

(Quantités exprimées en tonnes de 1,000 kilogr.).

Noms des douanes.	Commerce général.	Commerce spécial.
Marseille...	3,800,989	2,559,872
Jeumont...	2,284,521	2,254,310
Le Havre...	2,022,808	1,300,376
Bordeaux...	2,009,935	1,740,490
Dunkerque...	1,660,093	1,546,092
Rouen...	1,428,758	1,290,758
Cette...	859,748	829,127
Saint-Nazaire...	825,219	672,683
Dieppe...	589,993	538,798
Paris...	443,383	427,250
Bayonne...	386,813	376,345
Valenciennes-Blancmisseron...	380,119	355,024
Boulogne...	362,557	331,427
Calais...	263,690	231,131
Pagny...	247,415	232,292
Tourcoing...	213,342	208,528
Avricourt...	213,300	212,948
Belfort-Petit-Croix...	202,857	190,829
Nantes...	195,980	170,366
Nice...	90,720	82,934
Roubaix...	78,057	77,489
Lille...	68,976	51,830
Ile de Corse...	23,293	25,669
Autres douanes...	12,173,924	11,218,320
Totaux...	30,796,400	26,924,935

En ce qui concerne le commerce général, ces chiffres se décomposent comme suit :

Par mer...	17,467,158
Par terre...	13,329,242

Résumé des poids par principales douanes.

Commerce spécial en 1888.

(Quantités exprimés en tonnes de 1,000 kilogr.).

IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
Noms des douanes.	Tonnes.	Noms des douanes.	Tonnes.
Marseille........	1,800,649	Marseille........	759,223
Jeumont.........	2,116,244	Bordeaux..	544,135
Le Havre.........	1,074,599	Le Havre...	225,778
Dunkerque.......	1,394,894	Dunkerque	151,198
Bordeaux........	1,196,361	Rouen......... ...	142,232
Rouen...........	1,148,526	Jeumont.........	138,066
Cette............	702,579	Cette...........	126,548
Saint-Nazaire.....	634,050	Boulogne........	99,417
Dieppe..........	472,174	Saint-Nazaire....	38,633
Paris............	331,942	Bayonne.........	101,396
Valenciennes-Blancmisseron..	280,338	Belfort-Petit-Croix	99,659
Bayonne.........	274,949	Paris............	95,348
Boulogne........	232,100	Dieppe...........	66,624
Calais...........	201,806	Valenciennes-Blancmisson....	74,686
Pagny...........	213,801	Tourcoing.......	57,909
Avricourt........	190,621	Nantes......... ..	26,629
Nantes..........	143,737	Calais...........	29,325
Tourcoing.......	150,619	Lille.............	18,766
Belfort-Petit-Croix	91,170	Pagny...........	18,491
Nice	73,066	Avricourt.... ...	22,327
Roubaix.........	67,081	Ile de Corse.	14,451
Lille.............	33,066	Nice	9,868
Ile de Corse.. ...	11,218	Roubaix.........	10,408
Autres douanes...	8,694,076	Autres douanes...	2,524,244
Total.....	21,529,576	Total....	5,395,359

Résumé des valeurs par principales douanes.

Commerce spécial en 1888.

(Valeurs actuelles exprimées en millions.)

IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
Noms des douanes.		Noms des douanes.	
Marseille..........	719.6	Le Havre...........	558.3
Le Havre...........	487.7	Marseille......	416.2
Dunkerque..	391.0	Bordeaux......... ...	325.9
Bordeaux....	306.1	Paris...............	338.9
Paris..............	332.1	Boulogne..........	182.0

Rouen.............	223.2	Dieppe...........
Cette..............	192.8	Calais.............
Boulogne..	117.7	Saint-Nazaire... ...
Tourcoing.........	87.4	Tourcoing.........
Calais...............	63.3	Belfort-Petit-Croix..
Jeumont............	74.9	Dunkerque.........
Belfort-Petit-Croix..	55.2	Roubaix............
Nantes.............	46.0	Rouen......... ...
Dieppe.............	32.8	Jeumont... ....
Saint-Nazaire.......	28.4	Cette....... ......
Avricourt....... ...	42.5	Valenciennes-Blanc-misseron ....
Valenciennes-Blanc-misseron.........	30.5	Avricourt..........
Lille...............	32.9	Lille..... ....
Pagny.............	23.1	Bayonne...........
Bayonne...........	15.7	Pagny.............
Nice............ ..	14.0	Nantes.............
Roubaix......... .	14.8	Ile de Corse........
Ile de Corse.......	4.2	Nice...............
Autres douanes.....	770.8	Autres douanes.....
Total.....	4,107.0	Total..... 3

Commerce par nature de marchandises en 188

IMPORTATIONS. — COMMERCE SPÉCIAL.

(Valeurs actuelles exprimées en millions.)

Désignation des marchandises.

Vins...
Céréales....................................
Laines en masse.............................
Soies et bourre de soie.. ....
Bois communs...............................
Coton en laine............. ....
Graines et fruits oléagineux....................
Houille crue et carbonisée......................
Peaux et pelleteries brutes.....................
Café...
Cuivre......................................
Bestiaux....................................
Lin...
Tissus de laine...............................
Fruits de *table*.................. ....
Tissus de soie et de bourre de soie................

Sucre des colonies françaises.................
Poissons de mer...........................
Tissus de coton...........................
Graisses de toute sorte...................
Nitrate de soude et nitrate de potasse............
Machines et mécaniques....................
Viandes fraîches et salées ou autrement conservées
Minerais de toute sorte.......................
Fromages et beurre........................
Papier, carton, livres et gravures...............
Sucre étranger............................
Peaux préparées...........................
Fils de coton (non compris les déchets de fils).......
Huiles de graines grasses et de fruits oléagineux (non compris l'hile d'olive)....................
Riz...................................
Légumes secs et leurs farines..................
Huiles et essences de pétrole et de schiste..........
Bois exotiques............................
Outils et ouvrages en métaux..................
Étain brut.............................
Cacao................................
Indigo................................
Plomb................................
Guano et autres engrais....................
Huile d'olive............................
Chevaux..............................
Tabac en feuilles.........................
Jute en brins ou teillé.....................
Chanvre..............................
Eaux-de-vie et esprits de toute sorte..............
Fils de laine............................
Zinc.................................
Orfèvrerie et bijouterie....................
Graines à ensemencer......................
Chapeaux de paille, d'écorce et de sparte, etc......
Ouvrages en peaux ou en cuir.................
Fils de lin ou de chanvre....................
Nattes ou tresses de paille, d'écorce ou de sparte.....
Fer et acier............................
Soufre...............................
Horlogerie.............................
Houblon..............................
Tissus de lin ou de chanvre..................
Safran...............................
Tabac fabriqué ou seulement préparé..............

Fonte brute	1.5
Autres marchandises	544.4
Total	4,107.0

EXPORTATIONS. — COMMERCE SPÉCIAL.

(Valeurs actuelles exprimées en millions.)

Désignation des marchandises.	Millions.
Tissus de laine	323.4
Vins	242.5
Tissus de soie et de bourre de soie	223.2
Ouvrages en peau ou en cuir	135.3
Laines en masse, peignées, teintes et déchets	131.4
Tabletterie, bimbeloterie, meubles, ouvrages en bois et articles de l'industrie parisienne, etc	128.8
Soies	116.9
Tissus de coton	106.2
Peaux préparées	92.4
Fromages et beurre	91.3
Confectioas, lingerie et autres	87.0
Outils et ouvrages en métaux	71.0
Eaux-de-vie, esprits et liqueurs	64.9
Peaux et pelleteries brutes	62.8
Orfèvrerie et bijouterie	53.5
Chevaux, mules et mulets	52.8
Sucre raffiné et vergeoises	48.5
Produits chimiques	45.6
Papier et ses applications	43.3
Poteries, verres et cristaux	39.2
Fruits de table	38.0
Poissons de mer et poissons marinés	37.7
Fils de laine	37.2
Bestiaux	35.4
Machines et mécaniques	35.3
Coton en laine	34.3
Drilles	32.8
Bois communs	32.1
Modes et fleurs artificielles	28.9
Huiles de graines grasses et de fruits oléagineux (non compris l'huile d'olive)	27.4
Cuivre	25.5
Matériaux	23.8
OEufs de volaille et de gibier	23.7
Horlogerie	20.9
Extraits de bois de teinture	20.0

Pommes de terre et légumes secs	18.2
Sucres bruts	17.0
Graisses de toute sorte	16.6
Graines à ensemencer	14.6
Médicaments composés	14.6
Lin et chanvre	14.5
Céréales	14.4
Tourteaux et pulpes de betteraves	14.2
Viandes fraîches, salées ou conservées	14.0
Fonte, fer et acier	13.0
Poils de toute sorte	10.4
Fils de lin ou de chanvre	9.8
Parfumeries	9.6
Houille crue et carbonisée	9.2
Objets de collection hors de commerce	9.1
Couleurs	8.5
Tissus de lin ou de chanvre	8.3
Huile d'olive	8.1
Instruments de musique	7.4
Safran	6.6
Savons autres que ceux de parfumerie	6.3
Chapeaux de feutre, de laine et de soie	6.1
Acide stéarique ouvré, cire ouvrée et bougies de toute sorte	4.2
Armes	4.1
Indigo	4.1
Graines et fruits oléagineux	3.4
Fils de coton (déchets de fils non compris)	2.7
Tabac fabriqué	1.0
Autres marchandises	363.6
Total	3,246.7

Importations temporaires en 1888.

(Résumé par matières premières mises en œuvre.)

Désignation des matières.	Millions.
Blé froment	33.3
Cuivre	7.1
Tissus de laine pure ou mélangée	3.6
— de soie (foulards et tissus mélangés)	3.4
Huile d'olive brute	2.9
Fonte brute d'affinage	2.7
— *de moulage*	2.5
Huile de palme	2.3
Acier	1.0

Graines et fruits oléagineux	0.9
Tôles de fer	0.8
Cacao	0.7
Fer étiré en barres au coke	0.6
— — au bois	0.3
Huiles brutes de graines grasses	0.3
Ferrailles	0.1
Autres matières premières	4.4
Total	66.9

Résumé par produits manufacturés réexportés.

Désignation des produits.	Millions.
Farines de froment, semoules, semoulettes, grossants, pâtes alimentaires, amidon et biscuits	35.6
Ouvrages en fonte moulée et autres produits provenant de fonte brute	17.8
Machines et mécaniq., bâtim. de mer et de wagons	16.9
Cuivre laminé et ouvrages en cuivre	10.6
Tissus de laine teints ou imprimés	4.4
— de soie (foulards imprimés et tissus mélangés apprêté)	3.9
Huile d'olive épurée	3.2
Ouvrages provenant de fer en barres au coke	2.9
Chocolat	2.0
Bougies	1.9
Ouvrages provenant d'acier	1.7
— — de tôle	1.7
Huiles brutes de graines grasses et de fruits oléagin.	1.2
Ouvrages provenant de ferrailles	0.8
Acide stéarique en masse et ouvré (bougies non comprises)	C.6
Ouvrages provenant de fer en barres au bois	0.3
Huile épurée de graines grasses	0.3
Autres produits	8.6
Total	114.4

PÊCHE DE LA MORUE EN 1888.

Retours.

(Quantités exprimées en quintaux métriques.)

Morues vertes	429,775
— *sèches*	14,285
— *Huile*	13,392

— Draches	80
— Rogues	3,325
— Issues	14,792
Total	475,649

Quantités de morues exportées de France sous bénéfice de prime.

(Quantités exprimées en quintaux métriques.)

Pays de destination.	
Colonies françaises :	
Nouvelle-Calédonie	»
Guadeloupe	3,144
Martinique	4,665
Réunion	3,377
Algérie	10,422
Espagne	75,351
Portugal	2,617
Italie	46,311
Grèce, Turquie, Levant et Barbarie	5,587
États étrangers d'Amérique	32
Total	151 506

Armements. — Les relevés ci-après, fournis par le Ministère du commerce, de l'industrie et des colonies, indiquent pour chacune des six dernières années : les armements pour la pêche à la morue; les importations de rogues; les sommes payées pour primes, soit d'armement, soit d'importation et d'exportation :

Années.	Armements. Nombre de navires.	d'hommes.	Montant des primes. francs.
1883	1,070	13,203	579,065
1884	1,066	14,274	602,015
1885	1,018	13,569	564,943
1886	1,039	13,729	581,649
1887	901	11,275	482,040
Totaux	5,094	66,050	2,810,742
Moy. de la période quinq.	1,019	13,210	562,148
1888	1,054	12,434	565,840

Années.	Importat. de rogues. Quantités.	Montant des primes.	Exportations de morues. Quantités.	Montant des primes.
	kilog.	francs.	kilog.	francs.
1883..........	250,330	50,066	11,653,332	1,899,315
1884..........	385,671	77,134	15,886,819	2,662,935
1885..........	290,020	58,004	19,604,563	3,226,274
1886..........	382,757	76,551	26,297,352	4,451,480
1887..........	393,063	78,612	24,578,894	4,111,558
Totaux...	1,701,481	340,367	98,020,960	16,351,562
Moyenne de la pér. quinq...	340,368	68,073	19,604,192	3,270,312
1888..........	322,209	64,442	19,083,740	3,231,494

PÊCHE DU HARENG.

Années.	Quantités de poissons pêchés et rapportés: salés.	frais.	Total.
	(Quintaux métriques.)		
1883....................	194,273	114,550	308,823
1884....................	230,625	207,148	437,773
1885....................	177,449	241,826	419,275
1886....................	183,579	204,605	388,184
1887....................	157,823	261,344	419,167
1888....................	192,266	272,380	464,646

617 navires, jaugeant ensemble 19,900 tonneaux, ont été armés en 1888 pour la pêche du hareng; ils étaient montés de 6,848 hommes d'équipage. En 1887, on comptait 598 navires, jaugeant 19,916 tonneaux.

Entrepôt en 1888.

(Valeurs actuelles exprimées en millions.)

Entrepôts.		Entrepôts (suite).	
Le Havre..........	231.9	Nice..............	2.4
Marseille..........	146.2	Dieppe..............	2.1
Bordeaux..........	53.9	Caen..............	2.0
Rouen..........	48.3	Lorient..............	0.9
Paris..........	26.1	Boulogne..............	0.9
Nantes..........	24.9	Granville..............	0.7
Dunkerque..........	21.7	La Rochelle..............	0.5

Saint-Nazaire........	6.4	Fécamp..............	0.5
Lyon................	5.8	Autres entrepôts.....	25.3
Cette................	4.9		
Saint-Ouen...........	4.6	Total.....	612.6
Bayonne..............	2.6		

(Quantités exprimées en quintaux métriques.)

Entrepôts.		Entrepôts (suite).	
Marseille.......	6,799,307	Bayonne........	116,617
Le Havre.......	5,018,964	Boulogne.......	114,904
Bordeaux.......	2,181,924	La Rochelle.....	92,531
Rouen..........	1,990,664	Saint-Ouen......	66,139
Saint-Nazaire....	1,461,663	Lorient.........	65,150
Dunkerque......	1,163,119	Granville.......	56,174
Nantes.........	488,213	Caen...........	26,666
Cette...........	240,656	Lyon...........	26,263
Dieppe.........	140,128	Autres entrepôts.	1,704,139
Nice............	130,111		
Paris...........	120,684	Total.....	22,122,685
Fécamp.........	118,689		

Marchandises.

(Valeurs actuelles exprimées en millions.)

Désignation des marchandises.	
Cacao, café et poivre..................................	217.4
Céréales..	151.6
Sucres coloniaux......................................	27.9
Huiles d'olive et de graines grasses.....................	23.8
Tabac en feuilles......................................	20.2
Fruits de table..	16.1
Huiles et essences de pétrole..........................	14.1
Houille crue...	13.7
Sucres étrangers.......................................	4.6
Sucre raffiné...	3.6
Fonte, fer et acier,....................................	2.6
Sel marin, sel de saline et sel gemme...................	0.2
Bois exotiques...	0.1
Riz...	0.1
Graines oléagineuses...................................	0.1
Coton en laine...	0.0
Autres marchandises....................................	(1) 116.5
Total...........	612.6

(1) L'élévation du chiffre des autres marchandises provient

(Quantités exprimées en quintaux métriques.)

Désignation des marchandises.	
Houille crue	8,828,035
Céréales	7,727,906
Cacao, café et poivre	1,169,916
Huiles et essences de pétrole	970,652
Sucres coloniaux	744,191
Fruits de table	301,321
Fonte, fer et acier	383,428
Huiles d'olive et de graines grasses	316,152
Tabacs en feuilles	152,998
Sucres étrangers	119,149
Sel marin, sel de saline et sel gemme	115,748
Sucre raffiné	74,383
Riz	2,988
Bois exotiques	2,449
Graines oléagineuses	173
Coton en laine	25
Autres marchandises	(1) 1,123,171
Total	22,122,685

TRANSIT EN 1888.

Marchandises.

(Quantités exprimées en quintaux métriques.)

Désignation des marchandises.	
Céréales	1,011,432
Houille	872,966
Fonte, fer et acier	118,057
Tissus de coton	91,820
Fromages	70,906
Café	53,724
Fils	51,170
Coton en laine	47,998
Machines et mécaniques	36,157
Tissus de laine	30,542
Ouvrages en métaux	29,995
Liège ouvré	25,591
Huiles fixes pures	23,296

en grande partie de fortes quantités de cuivre de 1re fusion qui *ont été mises* en entrepôt, exceptionnellement, pendant l'année *1888.*

Riz en grains..................................
Tissus de soie et de bourre de soie... ....
Soies..
Sucres bruts...................................
Autres marchandises.......................... . .

Total...........

Or et argent...................................

Total général........

Pays de provenance.

(Valeurs exprimées en millions.)

Suisse..............	225.2	Turquie.... ....
Allemagne......... .	93.0	États-Unis. .....
Belgique.......... .	64.5	Chine......... .
Italie.....	47.3	Pays-Bas........
Angleterre...	29.9	Égypte..........
Espagne............	23.9	Autres pays.......
Mexique..	13.3	
Brésil............. ..	5.5	Total.
Indes anglaises......	4.8	

Pays de destination.

(Valeurs exprimées en millions.)

États-Unis...........	111.5	Turquie.........
Angleterre..........	109.5	Mexique..........
Suisse..........	95.4	Nouvelle-Grenade..
Espagne........... .	59.4	Égypte. ....
République Argentine.	37.4	Chili... ....
Italie................	28.6	Pérou...........
Belgique	17.4	Autres pays.......
Allemagne......	11.9	
Brésil...............	9.7	Total..

Relevé des droits de toute nature perçus par l
tration des douanes.

	Droits perçus.	
	1886.	1887.
	francs.	francs.
Droits de douane proprement dits :		
Droits d'entrée.....	324,595,187	334,520,910
— de sortie.....	»	»

Droits de statistique.....	6,439,964	6,723,148	6,868,166
— de navigation....	7,683,700	8,177,242	8,442,650
— et prod. accessoir.	5,053,779	5,159,787	5,154,927
Totaux.....	343,772,630	354,581,147	401,722,890
Taxe de consommation sur les sels...........	23,006,738	21,985,851	21,592,997
Totaux généraux...	366,779,368	376,566,998	423,315,887

Droits d'entrée par groupe de marchandises.

(Valeurs exprimées en millions.)

Désignation des marchandises.	
Café..	106.0
Céréales......................................	68.4
Huiles et essences de pétrole et de schiste.... ..	32.3
Sucre des colonies françaises (1)...............	30.7
Vins..	22.6
Sucre étranger (1)............................	19.7
Cacao...	12.8
Houille crue et carbonisée.................... .	11.3
Tissus de laine........................	7.4
Fruits de table.................	6.9
Tissus de coton.........	6.1
Bestiaux.........	5.4
Poivre et piment..............................	4.9
Fils de coton.................................	2.7

(1) En outre, il a été perçu sur les sucres indigènes (y compris les glucoses).................. 108.4

Voici, au surplus, un aperçu de l'ensemble des opérations dont les sucres de toute origine ont été l'objet :

Sucres soumis aux droits remis en franchise ou soumissionnés (y compris les sucres raffinés ou assimilés aux raffinés), tonnes de 1,000 kilogr. :

Étrangers.............	83,665
Coloniaux..................	125,954
Indigènes................................	369,192
Total.........	578,811
Sucres raffinés et exportés et représentant en sucres bruts..................................	146,785
Sont restés à la consommation intérieure	432,026

Outils et autres ouvrages en métaux............	2.6
Fonte, fer et acier............................	2.3
Machines et mécaniques.........................	2.2
Poteries, verres et cristaux...................	1.8
Bière..	1.5
Eaux-de-vie et esprits de toute sorte..........	1.3
Thé..	1.2
Huile d'olive..................................	1.0
Fils de lin ou de chanvre......................	0.9
Tissus de lin ou de chanvre....................	0.6
Fromages.......................................	0.6
Tissus de soie et de bourre de soie............	0.6
Huiles de graines grasses......................	0.6
Tabac fabriqué et cigares......................	0.5
Laines en masse................................	0.3
Chevaux..	0.3
Tabac en feuilles ou en côte...................	0.2
Autres marchandises............................	25.6
Total..........	381.3

TABLEAU COMPARATIF DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS DES PRODUITS SIMILAIRES (1).

(Commerce spécial.)

1re partie. — *Principales marchandises exemptes de droits d'entrée.*

Désignation des marchandises.		Excédent d'importations. francs.	Excédent d'exportations. francs.
Soies écrues, grèges, moulinées et cocons...	Kilog.	67,800,743	»
Bourre de soie en masse.	Id.	25,403,523	»
Coton..................	Id.	123,308,001	»
Laines en masse........	Id.	285,517,435	»
Lin teillé, en étoupe et peigné...............	Id.	56,740,119	»
Chanvre teillé, en étoupe et peigné............	Id.	14,854,900	»
Jute et végétaux filamenteux non dénommés, bruts ou peignés......	Id.	24,080,291	»
Peaux brutes..........	Id.	67,371,050	»

(1) *Voy. plus haut* l'explication de ce tableau.

Graisses (suif bruts, saindoux et autres).......	Id.	23,059,875	»
Pelleteries brutes.......	Id.	4,909,238	»
Fruits oléagineux (arachides et noix de touloucouna)............	Id.	37,007,493	»
Graines oléagineuses d'œillette et de colza..	Id.	14,369,393	»
Autres graines et fruits oléagineux...........	Id.	91,695,732	»
Graines à ensemencer...	Id.	»	5,296,886
Gommes pures exotiques.	Id.	9,091,094	»
Bois à construire	1,000 k.	80,169,820	»
Merrains....	Pièce.	50,294,645	»
Bois exotiques...........	Kilog.	20,913,473	»
Safran.................	Id.	»	2,696,880
Indigo.....	Id.	14,543,112	»
Cuivre pur ou allié, brut.	Id.	78,674,921	»
Plomb (métal brut).. ..	Id.	15,423,055	»
Étain brut..............	Id.	20,077,002	»
Zinc de première fusion.	Id.	12,079,052	»
Marchandises divers, non dénommées ci-dessus........		128,831,906	110,887,001
Totaux.........		1,266,215,873	118,880,767

2e partie. — *Principales marchandises tarifées à l'entrée.*

Fils et tissus de laine, chanvre et jute et tissus de soie...............	Kilog.	»	505,351,751
Autres fils et tissus (poil, crin, etc.)............	Franc.	6,989,771	»
Bœufs.................	Tête.	1,787,900	»
Vaches, taureaux, bouvillons, génisses, veaux	Id.	»	6,704,500
Béliers, brebis, moutons et agneaux..........	Id.	54,512,903	»
Chevaux...............	Id.	»	19,097,250
Mulets et mules	Id.	»	15,317,400
Fromages..............	Kilog.	13,086,627	»
Bourre de soie filée (fleuret) écrue ou azurée.	Id.	547,914	»
Denrées colon. (sucres *bruts exotiques*, café, *cacao, thé, poivre*, etc.)	Id.	255,897,869	»

Sucre raffiné et sucre brut indigène........	Id.	»	63,796,867
Houille crue et carbonis.	Quint.	134,224,076	»
Parfumeries..........	Kilog.	»	8,849,219
Vins..................	Hectol.	195,418,954	»
Eaux-de-vie de toute sorte................	Id.	»	46,735,471
Miroirs. — Bouteilles pleines et vides......	Kilog.	»	11,924,341
Cartons et papiers.....	Id.	»	6,893,224
Peaux préparées.......	Id.	»	62,393,310
Ouvrages en peaux ou en cuirs..............	Id.	»	126,452,468
Orfèvrerie et bijouterie.	Id.	»	45,087,388
Ouvrages en métaux...	Id.	»	46,751,964
Tabletterie, bimbeloter. lorgnettes, brosserie, éventails et boutons..	Id.	»	88,844,385
Ouvrages en bois et meubles de toute sorte.	Id.	»	15,888,785
Habillements et pièces de lingerie cousues...	Id.	»	79,840,494
Marchandises non dénommées ci-dessus....	....	188,417,132	267,833,702
Totaux.........		850,883,146	1,417,762,519

3e partie. — *Marchandises maintenues pour leur chiffre brut à l'importation et à l'exportation.*

1re section. — *Marchandises exemptes de droits d'entrée.*

Désignation des marchandises.		Importations. Quantités.	Importations. Valeurs. francs.
Beurre frais ou fondu.......	Kilog.	5,420,523	12,467,203
OEufs de volaille et de gibier.	Id.	7,761,753	9,314,104
Engrais. Résidu de noir an..	Id.	1,434,533	157,798
— non dénommés....	Id.	118,903,925	17,835,589
Poissons d'eau douce.......	Id.	2,898,780	2,758,525
Fruits frais, autres........	Id.	29,641,173	8,892,351
Bois à br. et charb. de bois.	1,000 k.	98,417	3,837,893
Son......................	Kilog.	101,891,806	11,106,207
Tourteaux et pulpes.......	Id.	36,419,881	3,221,883
Drilles....................	Id.	106,856,592	22,536,290
Chaux et ciment..........	Quint. m.	2,157,501	6,592,212

Tuiles, briques, etc......	Pièce.	47,091,625	2,792,453
Pavés et matériaux........	Quint. m.	1,774,667	4,029,081
Bitum., goudron minér., etc.	Kilog.	173,370,851	7,066,395
Cendres et regrets d'orfèvre	Id.	546,812	1,093,624
Minerais de toute sorte....	Quin. m.	13,652,705	34,116,449
Livres, gravures, lithograp. et cartes géographiques.	Kilog.	1,539,034	22,403,348
Mode et fleurs artificielles.	Id.	6,052	125,544
Instruments d'optique, de chimie, etc., etc.........	Id.	69,880	878,608
Objets de collection........	Franc.	»	5,971,237
Marchandises diverses........................			33,231,294
	Total.............		210,428,088

Désignation des marchandises.		Exportations. Quantités.	Valeurs. francs.
Beurre.....................	Kilog.	5,015,465	14,294,075
OEufs de volaille et de gibier.	Id.	19,782,789	23,739,347
Engrais. Résidu de noir an.	Id.	630,665	69,373
— non dénommés...	Id.	56,633,404	8,495,011
Poissons d'eau douce......	Id.	84,532	76,693
Fruits frais, autres........	Id.	34,798,706	13,919,482
Bois à br. et charb. de bois.	1,000 k.	49,785	1,572,278
Son.......................	Kilog.	13,398,280	1,607,793
Tourteaux et pulpes.......	Id.	140,004,263	14,153,809
Drilles.....................	Id.	45,624,793	32,776,185
Chaux et ciment...........	Quint. m.	3,016,131	10,232,158
Tuiles, briques, etc........	Pièce.	130,769,312	7,062,234
Pavés et matériaux........	Quint. m.	670,286	643,212
Bitum., goudron minér., etc.	Kilog.	29,928,498	1,332,705
Cendres et regrets d'orfèvre	Id.	209,209	418,418
Minerais de toute sorte....	Quint. m.	3,283,480	12,953,842
Livres, gravures, lithograp. et cartes géographiques..	Id.	3,289,896	27,899,999
Modes et fleurs artificielles.	Id.	2,029,933	28,914,519
Instruments d'optique, de chimie, etc., etc.........	Id.	708,018	8,653,808
Objets de collection........	Franc.	»	9,125,469
Marchandises diverses........................			44,180,634
	Total..		262,121,044

2e section. — *Marchandises tarifées à l'entrée* (1)

Désignation des marchandises.		Importations. Quantités.	Valeurs. francs.
Gibier, volaille..........	Kilog.	2,115,512	4,231,024
Viandes fraîches..........	Id.	14,639,942	24,753,428
Beurre salé..............	Id.	374,525	749,050
Poissons de mer, etc......	Id.	59,016,240	39,991,566
— marinés, etc.....	Id.	2,712,765	4,892,184
Rogues. Graiss. de poisson.	Id.	9,678,832	5,228,877
Fruits secs et autres......	Id.	7,173,488	4,191,452
Huile d'olive.............	Id.	15,252,989	18,151,057
Légumes salés ou confits..	Id.	529,061	370,343
Marbres ouvrés...........	Id.	1,589,273	968,072
Liqueurs.................	Litre.	178,460	339,074
Porcelaine...............	Kilog.	903,212	3,870,066
Verrerie et cristaux......	Id.	4,588,655	4,711,229
Vitrifications............	Id.	1,897,805	4,584,663
Instruments de musique...	Franc.	»	496,303
Marchandises diverses.....			7,637,444
		Total....................	124,965,832
		Report de la 1re section....	210,428,088
		Total de la 3e partie........	335,393,920

Désignation des marchandises.		Exportations. Quantités.	Valeurs. francs.
Gibier, volaille...........	Kilog.	3,091,818	6,183,636
Viandes fraîches.........	Id.	4,878,461	9,777,947
Beurre salé..............	Id.	26,309,787	69,720,936
Poissons de mer, etc.....	Id.	21,761,700	13,634,605
— marinés, etc.....	Id.	9,442,640	16,684,664
Rogues. Graiss. de poisson.	Id.	280,489	222,475
Fruits secs et autres......	Id.	13,842,237	11,239,350
Huile d'olive............	Id.	5,989,807	8,086,239
Légumes salés ou confits..	Id.	9,542,463	9,542,463
Marbres ouvrés..........	Id.	1,729,512	1,879,528
Liqueurs............ ...	Litre.	1,916,668	2,875,002
Porcelaine.............	Kilog.	4,376,309	8,484,560

(1) La différence entre les quantités importées et les quantité *exportées est facile* à établir.

Verrerie et cristaux......	Id.	10,993,984	10,749,496
Vitrifications............	Id.	338,465	835,558
Instruments de musique..	Franc.	»	7,446,821
Marchandises diverses.........................			17,101,188
	Total........................		194,464,468
	Report de la 1re section....		262,121,044
	Total de la 3e partie.......		456,585,512

Récapitulation (1).

	Importations. francs.	Exportations. francs.
1re partie..........	1,683,655,349	536,320,243
2e —	1,647,104,548	2,213,983,921
3e —	335,393,920	456,585,512
Totaux.....	3,666,153,817	3,206,889,676
	Excédent d'importations. francs.	Excédent d'exportations. francs.
1re partie..........	1,266,215,873	118,880,767
2e —	850,883,146	1,417,762,519
3e —	335,393,920	456,585,512
Totaux.....	2,452,492,939	1,993,228,798

Développement des importations et exportations relatives aux industries textiles.

(Commerce spécial.)

Désignation des marchandises.	Importations. Quantités. kilog.	Importations. Valeurs en millions. francs.	Exportations. Quantités. kilog.	Exportations. Valeurs en millions. francs.
1° MATIÈRES TEXTILES.				
Laines en masses, laines peignées et déchets..........	175,518,977	341,2	47,079,364	131,2

(1) En raison des variations auxquelles l'état des récoltes donne lieu, les céréales et les autres farineux alimentaires n'ont pas été compris dans ces comparaisons. On aurait, en ce qui les concerne, les résultats ci-après :

Importations..................	440,853,998 fr.
Exportations..................	39,859,644
Différence en plus pour l'import.	400,994,354

Soies :				
En cocons	454,038	192,0	422,187	117,0
Écrues grèges	3,613,637		1,598,127	
— moulinées	345,760		308,001	
Teintes	13,683		189,042	
Bourre en masse, peignée, card. et filée.	5,623,014		2,370,679	
Coton en laine et déchets	121,970,490	153,7	27,538,920	35,9
Lin (1)	82.803,443	84,6	12,230,056	14,4
Chanvre	19,039,012		1,020,909	
Jute	42,421,524	19,6	2,180,753	1,0
2° FILS ET TISSUS.				
Laine :				
Fils	2,274,261	14,0	4,774,526	37,1
Tissus	7,382,444	65,2	24,119,732	323,3
Soieries	822,627	50,4	4,009,376	223,2
Coton :				
Fils	8,889,868	25,7	714,703	2,6
Tissus	6,894,681	41,0	17,492,603	106,2
Lin et chanvre :				
Fils	2,143,351	8,1	5,084,297	9,8
Tissus	1,166,360	5,2	2,013,404	8,3
Jute :				
Fils	89,999	0,6	2,811,768	2,5
Tissus	1,422,983	1,7	3,076,850	3,8

NAVIGATION MARITIME EN 1888

(Cabotage non compris.)

NAVIRES CHARGÉS, A VOILES ET A VAPEUR RÉUNIS.

Entrée et sortie réunies.

	Navires.	Tonnage. Milliers de tonneaux.
Navires français :		
Navigation avec l'Algérie	2,903	2,360

---

(1) La presque totalité du lin s'importe *teillée*. Quelques importations se font cependant en *tiges brutes*. On les a fait *rentrer dans le poids total en les comprenant pour un dixième de leur poids effectif.*

— avec les autres colonies et possessions françaises...........	584
— avec la Grande Pêche..........	950
Total.	4,437
Navigation avec l'étranger :	
Europe et bassin de la Méditerranée.....	10,397
Long cours...........................	1,046
Total.........	11,443
Ensemble.	15,880
Navires étrangers :	
Europe et bassin de la Méditerranée.. ..	30,875
Long cours............................	2,740
Total.........	33,615
Navires français et étrangers réunis.....	49,495

NAVIRES CHARGÉS, A VOILES.

Entrée et sortie réunies.

	Navires.
Navires français :	
Navigation avec l'Algérie...............	68
— avec les autres colonies et possessions françaises........	428
— avec la Grande Pêche........	948
Total.........	1,444
Navigation avec l'étranger :	
Europe et bassin de la Méditerranée.....	3,133
Long cours......................... .	188
Total.........	3,321
Ensemble..........	4,765
Navires étrangers :	
Europe et bassin de la Méditerranée.....	9,252
Long cours.............	1,510
Total.........	10,762
Navires français et étrangers réunis	15,527

NAVIRES CHARGÉS, A VAPEUR.

Entrée et sortie réunies.

	Navires.
Navires français :	
Navigation avec l'Algérie........... ..	2,835

— avec les autres colonies et possessions françaises.....	156	249
— avec la Grande Pêche.......	2	3
Total........	2,993	2,608
Navigation avec l'étranger :		
Europe et bassin de la Méditerranée....	7,264	4,054
Long cours........................	858	1,927
Total.........	8,122	5,981
Ensemble..........	11,115	8,589
Navires étrangers :		
Europe et bassin de la Méditerranée....	21,623	9,354
Long cours........................	1,230	1,831
Total.........	22,853	11,185
Navires français et étrangers réunis....	33,698	19,774

Voir dans les *Annuaires* précédents les détails sur la navigation avec les divers pays.

Effectif de la marine marchande au 31 décembre 1888.

Classement par catégories de tonnage.	Navires à voiles. Nombre de navires.	Navires à voiles. Tonnage.	Navires à vapeur. Nombre de navires.	Navires à vapeur. Tonnag.
Navires au-dessous de 30 tonneaux.....	11,477	87,465	345	4,863
— de 30 à 50........	885	32,988	96	3,708
— de 50 à 60........	231	12,730	31	1,657
— de 60 à 100.......	565	44,321	81	6,300
— de 100 à 200......	639	86,898	52	7,415
— de 200 à 300......	222	54,472	27	6,880
— de 300 à 400......	92	32,375	33	11,419
— de 400 à 500......	59	26,170	27	12,036
— de 500 à 600......	22	12,158	27	14,964
— de 600 à 700......	32	21,075	33	21,951
— de 700 à 800......	16	11,850	23	16,943
— de 800 à 1,000....	7	6,100	45	41,081
— de 1,000 à 1,200...	10	10,794	51	56,255
— de 1,200 à 1,500...	2	2,517	28	38,715
— de 1,500 à 2,000...	»	»	38	66,001
— de 2,000 et au-dess.	4	9,359	78	199,613
Totaux (1).....	14,263	451,272	1,015	509,801

(1) *Les chiffres ci-dessus* ne comprennent pas les bateaux de

deux tonneaux et au-dessous employés à la pêche en vue des côtes ou à la récolte du varech, qui ne sont pas astreints à la formalité de la francisation. Ces bateaux étaient, au 31 décembre 1888, au nombre de 12,456 ; ils jaugeaient 17,898 tonneaux et occupaient 24,050 marins.

Emploi que les navires ont reçu pendant l'année 1888.

Navigation à laquelle les navires ont été principalement affectés.	Navires à voiles. Nombre de navires.	Tonnage.	Équipage.	Nav. à vapeur. Nombre de navir.	Tonnage.
Petite pêche (1).......	10,143	87,995	46,337	21	465
Grande pêche.........	399	51,385	8,365	»	»
Cabotage............	1,850	92,028	6,352	142	12,462
Navigat. dans les mers d'Europe et dans la Méditerranée.......	328	39,891	2,174	232	166,699
Long cours...........	428	158,280	5,241	189	309,123
Pilotage, remorquage et service des ports.	399	4,805	1,474	357	12,201
Yachts de plaisance...	95	1,967	375	57	2,415
Navires restés sans emploi ou présumés perdus............	621	14,921	»	17	6,436
Totaux...	14,263	451,272	70,318	1,015	509,8

Équipages.................. 13,181 hommes.
En outre, mécaniciens, etc.... 6,829 —

CABOTAGE

ANNÉE 1888

Mouvement général des marchandises. — Le poids total des marchandises de toute nature expédiées par cabotage en 1888 a été de 2,359,475 tonnes de 1,000 kilogrammes. Ce chiffre comprend à la fois le grand cabotage, c'est-à-dire les expéditions de l'Océan à la Méditerranée et réciproquement, et le petit cabotage, c'est-à-dire les expéditions entre les ports de la même mer.

Le chiffre correspondant de 1887 était de 2,299,142 tonnes, et la moyenne des cinq années antérieures, de

2,173,009 tonnes Les résultats de 1888 son rieurs de 60,333 tonnes à ceux de 1887 et d nes à la moyenne quinquennale.

La part du grand cabotage dans les quant tées en 1888 a été de 130,929 tonnes ; celle tage, de 2,228,546 tonnes.

D'après les ports d'expédition, ces quai partissent comme suit entre l'Océan et ranée :

Désignation.	Ports d'expé	
	Ports de l'Océan.	Por de la Mé
	(tonnes de 1,(	
Grand cabotage..........	42,791	88,:
Petit cabotage...........	1,632,574	595,:
Totaux.....	1,675,365	684,1

On indique ci-après les principaux ports et de destination, d'abord pour le grand c: petit cabotage réunis, et ensuite séparément nature de transport :

Grand cabotage et petit cabotage r

PORTS D'EXPÉDITION.			PORTS DE D
Noms des ports.	Tonnes de 1,000 k.	Proportion p. 100.	Noms des ports.
Marseille......	346,235	14.7	Bordeaux......
Le Havre......	291,751	12.4	Marseille......
Dunkerque.....	244,318	10.3	Le Havre......
Bordeaux.....	189,353	8.0	Rouen.........
Boulogne......	81,687	3.5	Nantes.........
Rouen.........	72,841	3.1	Dunkerque.....
Nantes.........	61,095	2.6	La Rochelle....
Port-de-Bouc..	60,564	2.6	Brest.........
Cette..........	51,682	2.2	St-Louis-du-R..
Charente......	44,686	1.9	Bayonne.......
St-Louis-du-R.	44,672	1.9	Cherbourg.....
Rochefort	38,066	1.6	Rochefort.....
La Rochelle....	31,730	1.3	Cette.........
Bayonne.......	28,009	1.2	Nice ....
		67.3	
Autres ports....	772,786	32.7	Autres ports.

Grand cabotage.

PORTS DE L'OCÉAN.

Quantités expédiées de l'Océan à la Méditerranée.			Quantités arrivées de la Méditerranée à l'Océan.		
Noms des ports.	Tonnes de 1,000 k.	Proportion p. 100.	Noms des ports.	Tonnes de 1,000 k.	Proportion p. 100.
Dunkerque.....	26,516	62.0	Le Havre......	25,512	28.9
Le Havre......	6,406	15.0	Bordeaux......	21,053	23.9
Bordeaux......	5,003	11.7	Dunkerque....	11,603	13.2
Boulogne......	1,868	4.4	Nantes.........	10,231	11.6
Bayonne.......	877	2.0	Boulogne......	3,696	4.2
Nantes.........	160	0.4	Granville......	3,169	3.6
		95.5			85.4
Autres ports...	1,961	4.5	Autres ports...	12,874	14.6

PORTS DE LA MÉDITERRANÉE.

Quantités expédiées de la Méditerranée à l'Océan.			Quantités arrivées de l'Océan à la Méditerranée.		
Noms des ports.	Tonnes de 1,000 k.	Proportion p. 100.	Noms des ports.	Tonnes de 1,000 k.	Proportion p. 100.
Marseille......	60,587	68.7	Marseille......	31,155	72.9
Cette..........	18,092	20.5	Toulon.........	3,941	9.2
Port-de-Bouc...	3,657	4.2	Ajaccio........	3,314	7.7
St-Louis-du-Rh.	3,543	4.0	Cette..........	1,651	3.9
La Nouvelle....	1,048	1.2	Nice...........	1,351	3.1
Les Peschiers..	855	1.0	Port-de-Bouc...	320	0.7
		99.6			97.5
Autres ports...	356	0.4	Autres ports....	1,059	2.5

Petit cabotage.

PORTS DE L'OCÉAN.

Quantités expédiées.			Quantités arrivées.		
Noms des ports.	Tonnes de 1,000 k.	Proportion	Noms des ports.	Tonnes de 1,000 k.	Proportion
Le Havre......	285,345	17.5	Bordeaux.....	249,789	15.3
Dunkerque...	217,802	13.3	Le Havre.....	166,945	10.2
Bordeaux.....	184,350	11.3	Rouen.........	155,509	9.5
Boulogne.....	79,819	4.9	Nantes........	89,436	5.5
Rouen........	72,841	4.5	La Rochelle...	77,335	4.8
Nantes........	60,935	3.7	Brest.........	72,788	4.5

Charente......	44,686	2.7	Dunkerque....	68,737	4.2
Rochefort.....	37,658	2.3	Bayonne......	52,826	3.2
La Rochelle...	31,730	2.0	Cherbourg....	51,028	3.1
		62.2			60.3
Autres ports..	617,408	37.8	Autres ports..	648,181	39.7
Total.......		100	Total.......		100

PORTS DE LA MÉDITERRANÉE.

Quantités expédiées.			Quantités arrivées.		
Noms des ports.	Tonnes de 1,000 k.	Proportion p. 100.	Noms des ports.	Tonnes de 1,000 k.	Proportion p. 100.
Marseille....	285,649	47.9	Marseille.....	211,119	35.4
Port-de-Bouc.	56,907	9.6	St-Louis-du-R.	53,343	8.9
St-Louis-du-R..	41,129	6.9	Cette.........	46,032	7.7
Cette.........	33,590	5.6	Nice..........	43,938	7.4
Saint-Raphaël.	18,758	3.1	Port-Vendres.	30,197	5.1
Saint-Tropez..	17,089	2.9	Bastia........	26,012	4.4
Arles.........	15,813	2.7	Ajaccio.......	25,391	4.3
Giraud........	14,960	2.5	Cannes........	18,376	3.1
Propriano.....	11,318	1.9	La Ciotat.....	17,247	2.9
		83.1			79.2
Autres ports..	100,759	16.9	Autres ports...	124,317	20.8
Total.......		100	Total......		100

Mouvements de la navigation. — Il a été expédié en 1888, tant pour le grand que pour le petit cabotage, 55,683 navires, jaugeant 5,126,132 tonneaux (jauge officielle).

En 1887, le nombre des navires avait été de 52,714 et le tonnage de 4,856,585 tonneaux ; la moyenne des cinq années antérieures donne 54,589 navires et 4,239,038 tonneaux.

L'année 1888 présente ainsi, sur la période quinquennale, une augmentation de 1,094 navires et de 887,094 tonneaux ; elle se trouve, comparativement à 1887, en excédent de 2,969 navires et de 269,547 tonneaux.

Dans le mouvement général de la navigation, la part du grand cabotage a été de 369 navires et de 282,602 tonneaux ; celle du petit cabotage, de 55,314 navires et de 4,843, 530 tonneaux.

D'après les ports d'expédition, ces chiffres se répartissent comme suit entre l'Océan et la Méditerranée :

Désignation.	Ports d'expédition. Ports de l'Océan. Nombre.	Ports d'expédition. Ports de l'Océan. Tonnage officiel.	Ports de la Méditerr. Nombre.	Ports de la Méditerr. Tonnage officiel.
Grand cabotage...	144	134,049	225	148,553
Petit cabotage....	46,099	2,695,895	9,215	2,147,635
Totaux...	46,243	2,829,944	9,440	2,296,188

Marchandises transportées en 1888.

GRAND ET PETIT CABOTAGE RÉUNIS.

(Quantités exprimées en tonnes.)

Désignation des marchandises.	Quantités expédiées.
Matériaux	346,406
Grains et farines	334,097
Houille	207,269
Vins	174,246
Bois communs	149,070
Sel marin et sel gemme	121,818
Pierres et terres serv. aux arts et métiers.	110,555
Fers, fonte et aciers	92,686
Eaux-de-vie	46,642
Engrais (résidu de noir animal, etc.)	36,664
Huiles de graines grasses	33,439
Ouvrages en métaux	29,227
Savons	29,008
Futailles vides	28,865
Graines et fruits oléagineux	26,577
Bois exotiques	26,128
Pommes de terre et légumes secs	24,751
Poteries, verres et cristaux	24,658
Poissons	23,374
Fruits de table	20,539
Fourrages (paille, foin, herbe, son, etc.)	19,696
Résines de pin et de sapin	18,749
Coton	16,478
Drilles	15,755
Bitumes	15,716
Sucre brut	14,787
Riz	13,377
Tissus	12,918

Suif brut et saindoux	11,842
Tourteaux de graines oléagineuses	11,628
Minerais	10,927
Soufre	10,906
Cidre, poiré et verjus	10,376
Pierres ouvrées	9,165
Huile d'olive	9,104
Café	8,376
Sucre raffiné	8,166
Peaux et pelleteries brutes	7,617
Ouvrages en bois, y compris les meubles	6,958
Huîtres	6,928
Légumes verts	6,575
Fromages, beurre et œufs	6,443
Sulfates	6,097
Machines et mécaniques	5,729
Tabac en feuilles	5,273
Laines	5,256
Cuivre	4,895
Plomb	4,572
Alcalis	3,437
Viandes	2,463
Graines à ensemencer	2,265
Fils	1,972
Mélasse	1,952
Vinaigres	1,140
Chanvre	1,062
Autres marchandises	174,856
Total	2,359,475

Résumé par espèce de marchandises, avec distinction entre le grand et le petit cabotage.

(Quantités exprimées en tonnes.)

Océan.

GRAND CABOTAGE. (De l'Océan à la Méditerranée.)

Désignation des marchandises.	Quantités expédiées.
Fers, fonte et aciers	13,928
Houille	3,700
Tissus	2,503
Résines de pin ou de sapin	2,444
Ouvrages en métaux	2,235
Grains et farines	1,554
Huiles de graines grasses	1,049

Bois communs.	962
Futailles vides	410
Autres marchandises	14,006
Total	42,791

PETIT CABOTAGE. (De l'Océan à l'Océan.)

Matériaux	278,782
Grains et farines	228,664
Houille	128,876
Vins	105,703
Bois communs	96,873
Pierres et terres serv. aux arts et métiers.	79,722
Sel marin et sel gemme	76,471
Fers, fonte et aciers	65,238
Eaux-de-vie	41,241
Engrais (résidu de noir animal, etc.)	33,300
Huiles de graines grasses autr. que l'huile d'olive	24,892
Graines et fruits oléagineux	24,362
Bois exotiques	23,442
Poissons	20,625
Ouvrages en métaux	20,599
Futailles vides	20,468
Poteries, verres et cristaux	17,901
Pommes de terre et légumes secs	17,306
Résines de pin et de sapin	15,674
Drilles	15,324
Coton	14,417
Sucre brut	12,248
Cidre, poiré et verjus	10,375
Suif brut et saindoux	9,617
Fourrages (paille, foin, herbe, son, etc.)	9,510
Fruits de table	8,388
Bitumes	8,381
Tissus	8,035
Riz	7,484
Pierres ouvrées	7,377
Huîtres	6,886
Savons	6,591
Tourteaux de graines oléagineuses	6,586
Peaux et pelleteries brutes	6,192
Fromages, beurre et œufs	6,184
Légumes verts	5,912
Sucre raffiné	5,148
Ouvrages en bois, y compris les meubles	4,570

Minerais	4,181
Plomb	3,676
Tabac en feuilles	3,293
Huile d'olive	3,047
Machines et mécaniques	2,608
Cuivre	1,587
Autres marchandises	134,818
Total	1,632,574

Méditerranée.

GRAND CABOTAGE (De la Méditerranée à l'Océan)

Vins	20,677
Savons	15,578
Sel marin et sel gemme	10,767
Huiles de graines grasses autr. que l'huile d'olive	4,899
Tourteaux de graines oléagineuses	3,230
Engrais (résidu de noir animal, etc.)	2,717
Huile d'olive	1,167
Soufre	1,035
Mélasse	255
Autres marchandises	27,813
Total	88,138

PETIT CABOTAGE. (De la Méditerranée à la Méditerranée.)

Grains et farines	103,127
Houille	74,622
Matériaux à bâtir	65,091
Bois communs	50,273
Vins	47,406
Sel marin et sel gemme	34,575
Pierres et terres serv. aux arts et métiers	29,684
Fers, fonte et aciers	12,672
Fourrages (paille, foin, herbe, son, etc.)	10,123
Fruits de table	10,019
Futailles vides	7,903
Savons	6,793
Pommes de terre et légumes secs	6,783
Minerais	6,743
Poteries, verres et cristaux	6,443
Ouvrages en métaux	5,969
Riz	5,806
Huile d'olive	4,875
Eaux-de-vie	4,695

Bitumes................................	4,5
Soufre................................	4,5
Sucre raffiné........................	2,9
Machines et mécaniques................	2,8
Poissons................................	2,6
Huiles de graines grasses autr. que l'huile d'olive................................	2,5
Tissus................................	2,2
Ouvrages en bois, y compris les meubles.	1,9
Bois exotiqués........................	1,8
Pierres ouvrées........................	1,7
Suif brut et saindoux..................	1,7
Tourteaux de graines oléagineuses........	1,7
Sulfates................................	1,6
Coton................................	1,4
Graines et fruits oléagineux............	1,3
Sucre brut............................	1,1
Peaux et pelleteries brutes..............	9
Plomb................................	8
Laines................................	6
Engrais (résidu de noir animal, etc.).....	6
Résines de pin et de sapin..............	6
Autres marchandises....................	61,6
Total...........	595,9

CAISSES D'ASSURANCE DE L'ÉTAT

Résumé général des opérations de la Caisse d'ass en cas de décès au 31 décembre 1888.

Recettes.

Désignation.	Assurances individue	
	Nombres.	Somn
Paris........................	421	17,87
Départements.................	449	31.01
Total de l'année 1888.....	870	48,8
Antérieurement................	8,151	466,:
Totaux au 31 décembre 1888.	9,021	515

Désignation.	Primes collectives. (Sociétés de secours mutuels.)		
	Nombre de sociétés.	Nombre de primes.	Sommes.
Paris.........................	41	10,341	46,740.19
Départements	43	10,258	43,546.76
Total de l'année 1886...	84	20,599	90,286.95
Antérieurement.............	999	244,159	944,702.87
Totaux au 31 décemb. 1887.	1,083	264,758	1,034,989.82

Désignation.	Total des primes versées.	
	Nombres.	Sommes.
Paris.................................	10,762	64,619.82
Départements.......................	10.707	7..563.65
Total de l'année 1888.......	21,469	139,184.37
Antérieurement.....................	252,310	1,411,431.35
Totaux au 31 décembre 1888...	273,779	1,550,614.82

Dépenses.

Désignation.	Assurances individuelles.	
	Nombres.	Sommes.
Paris................................	6	7,455.04
Départements......................	13	25,011.22
Total de l'année 1888.....	19	32,466.26
Antérieurement..................	266	202,381.02
Total au 31 décembre 1888...	285	234,847.28

Désignation.	Assurances collectives.		Total général.	
	Nombres.	Sommes.	Nombres.	Nombres.
Paris................	269	59,033.68	275	66,488.72
Départements.......	255	58,811.14	268	83,822.36
Tot. de l'année 1888.	524	117,844.82	543	150,311.08
Antérieurement......	5,278	1,142,062.37	5,544	1,344,443.39
Total au 31 décembre 1888.............	5,802	1,529,907.19	6,087	1,494,754.47

RÉCAPITULATION.

Solde créditeur au 31 décembre 1887.	32,441.34	
Recettes en 1888.....................	142,786 61	
Total des recettes.....	175,227.95	175,227.95
vents et remboursements effec- *en 1888*......................	150,311.08	150,311.08
réditeur au 31 décembre 1888.	24,916.78	

Résumé général des opérations de la Caisse d'assurance en cas d'accidents au 31 décembre 1888.

Recettes.

Désignation.	Cotisations. de 8 francs. Nombres.	de 8 francs. Sommes.	de 5 francs. Nomb.	de 5 francs. Sommes.	de 3 francs. Nomb.	de 3 francs. Somm.
Paris.............	221	1,768	90	450	1	3
Départements....	469	3,752	216	1,080	199	597
Total de l'année 1888.........	690	5,520	306	1,530	200	600
Antérieurement...	11,074	88,596	8,924	44,620	5,281	15,843
Total au 31 déc. 1888.........	11,764	94,116	9,230	46,150	5,481	16,443

Dépenses.

Désignation.	Secours alloués en cas de mort loi du 11 juillet 1868). Nombres.	Sommes.
Paris..............................	»	»
Départements............................	2	421.08
Total de l'année 1888.......	2	421.08
Antérieurement.....................	16	7,480.70
Total au 31 décembre 1888.....	18	7,901.78

RÉSUMÉ.

Somme disponible au 31 déce. 1877.	4,834.65	
Recettes en 1888.............	109,585.05	
Ensemble.........	204,419.70	204,419.70
Dépenses effectuées en 1888.........	497 »	
Sommes payées pour achats de rent.	199,937.15	
Ensemble..........	200,434.15	200,434.15
Solde à employer au 31 décembre 1888..........		3,985.55

CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS

(Extrait du *rapport* officiel) (1).

D'après le bilan arrêté au 31 décembre 1888, le solde des opérations (conversion de valeurs, rentes, comptes d'ordre non compris) effectuées par la Caisse, tant pour son compte que pour les divers services dont elle a la gestion, s'élève à.... 3.856.609.777 12

Ce solde général était, au 31 décembre 1887, de.................. 3.737.257.480 39

L'accroissement a donc été, en 1888, de........................ 119.352.296 73

Cette plus-value porte, pour 30,404 fr. 16 seulement, sur les services propres à la Caisse des dépôts. L'augmentation la plus considérable est due aux fonds des caisses d'épargne et à ceux de la caisse nationale des retraites. Les ressources affectées à l'achèvement des chemins vicinaux et à la construction des lycées et écoles présentent, au contraire, une diminution de plus de 21 millions.

NUMÉRAIRE

Consignations judiciaires et administratives. — Nous avons à constater, comparativement à l'année précédente, une nouvelle diminution du solde des consignations en numéraire. Le montant des recettes réalisées à ce titre a été, en 1888, de.......... 175.293.912 22

Les dépenses comprenant les remboursements, intérêts et frais, se sont élevées à......................... 178.526.076 83

soit un excédent de dépenses de..... 3.232.164 61

Par suite, le solde général, qui, au 31 décembre 1887, était de.......... 385.783.354 51

n'est plus à l'époque correspondante de 1888, que de...................... 382.551.189 90

(1) *Journ. off.*, 4 janv. 1889.

La diminution de 3,232,164 fr. 61 précitée se répartit, dans une proportion relativement égale, entre Paris, les départements et les colonies, elle est d'ailleurs la résultante de diverses augmentations sur certains comptes, absorbée et au delà par des moins-values afférentes à d'autres articles de recettes.

Les comptes qui ont donné lieu à des diminutions concernent : les faillites (8,498,000 fr.), les cautionnements d'adjudicataires de travaux (4,384,000 fr.), les loyers et deniers saisis (5,525,000 fr.), les consignations administratives diverses (1,240,000 fr.). En sens inverse, les comptes qui ont présenté des augmentations sont relatifs aux consignations pour prix d'immeubles (8,977,000 fr.), aux successions vacantes ou bénéficiaires (4,894,000 fr.), aux ventes mobilières, cautionnements de comptables, retenues, etc. (2,545,000). Remarquons qu'en 1887 les mêmes faits s'étaient produits, les mêmes comptes avaient donné lieu à des mouvements analogues à ceux que nous venons de signaler.

TITRES ET VALEURS

Indépendamment de 1,667,293 francs de rentes, qui ne figurent dans les écritures que pour le montant de l'arrérage annuel, la Caisse avait en garde au 31 décembre 1888, 189,810 titres pour 81,411,693 fr. 81.

D'après un état semblable, annexé au précédent rapport, il existait au 31 décembre 1887, 206,256 titres pour 99,342,256 fr. 96.

Diminution, 16,446 titres pour 17,930,563 fr. 15.

Cette différence s'explique par le retrait des deux cautionnements qui, dans les années précédentes, avaient donné lieu à des augmentations que nous avons signalées (Emprunt du département de Loir-et-Cher. — Chemin de fer de l'Ouest algérien.)

Le droit de garde constaté chaque année ne peut être recouvré que lorsque la valeur en dépôt donne lieu à un retrait ou à la perception d'arrérages, d'intérêts, de dividendes. Malheureusement un grand nombre de titres *consignés sont* improductifs, de telle sorte que la Caisse *est restée* créancière au 31 décembre 1888, pour droit de

garde de valeurs improductives, d'une somme de 159,045 francs 88, dont 30 p. 100 sont considérés comme totalement irrécouvrables. Nous recherchons les moyens d'améliorer cette situation.

Dépôts et cautionnements provisoires. — Le rapport sur l'année 1887 constatait, comparativement à 1886, une diminution de plus de 12 millions dans le montant des cautionnements versés en numéraire par les adjudicataires de travaux ou de fournitures. En 1888, sous l'impulsion des préparatifs de l'Exposition universelle, les recettes constatées au compte ouvert à ces dépôts présentent au contraire une augmentation de 2,539,307 fr. 95.

Les dépôts constitués en rentes ont légèrement diminué.

Il restait à rembourser au 31 décembre 1888 une somme de 958,669 fr. 47 et 63 titres à restituer, dont 29 à Paris.

Dépôts volontaires. — Les dépôts volontaires, pendant l'année 1888, ont continué à être admis dans les conditions fixées par l'arrêté du 7 février 1884, qui, abaissant de 2 à 1 p. 100 le taux de l'intérêt alloué, a porté de cinq à dix jours le délai de préavis. Le solde de ce compte ne s'élevait plus, au 31 décembre de l'année dernière, qu'à 5,306,436 fr. 84, réparti entre 136 déposants, soit une diminution, sur 1887, de 864,423 fr. 15 et de 29 déposants.

Dépôts de divers établissements publics et autres. — Ce compte ne présente, comparativement à l'année précédente, qu'un léger accroissement de 224,359 fr. 66. Son solde est de 14,674,106 fr. 25. Quatre lycées de création récente et 75 sociétés nouvelles de tir ont contribué à la plus-value précitée.

Dépôts des anciennes caisses d'épargne des instituteurs communaux. — L'apurement de ce compte ne s'opère que lentement. On sait que ces dépôts, antérieurs à la loi du 9 juin 1853 et arrêtés au 30 juin 1855, sont *roductifs d'un intérêt* à 4 p. 100 capitalisé tous les six *ois, et qu'ils doivent* être remboursés sur une déclara-

tion des préfets attestant que le titulaire du dépôt n'exerce plus ses fonctions, par suite de décès, retraite, démission ou révocation. On peut donc s'étonner qu'il reste 4,261 instituteurs dont les dépôts remontent à plus de trente-cinq ans et encore en fonctions au 31 décembre 1888. Le nombre des dépôts remboursés pendant cette dernière année a été de 246, pour une somme de 86,586 fr. 35; le solde en fin d'année, intérêts capitalisés compris, est de 1,127,866 fr. 99.

Indemnité de Saint-Domingue. — Emprunt haïtien de 1825. — Le compte du premier cinquième de cette indemnité n'a pas varié depuis 1886 (solde 350,621 fr. 12). Quant aux quatre derniers cinquièmes, il restait, au 31 décembre 1888, un solde de 1,273,343 fr. 49, représentant le montant d'annuités dont les porteurs ne se sont pas encore présentés.

Sur l'emprunt de 1825, aucun versement n'a été opéré par le gouvernement haïtien pendant le cours de l'année 1888. Le solde existant au 31 décembre 1887, augmenté des intérêts, a permis d'effectuer une légère répartition aux 1,124 titres restant en circulation. Le solde au 31 décembre 1888 est de 25 fr. 87.

Caisses d'épargne et de prévoyance (privées). — Le solde des fonds déposés à la Caisse des dépôts et consignations par les diverses caisses d'épargne était, au décembre 1888, de............... 2.534.107.257 59

Il s'élevait au dernier jour de l'année 1887, à........................	2.399.432.749 86
soit, pour 1888, une augmentation de........................	134.674.507 73
dans laquelle figure le montant des intérêts à 4 p. 100 afférents à l'année 1888 pour......................	97.382.016 11
de sorte que l'excédent des fonds versés sur ceux retirés est représenté par...........................	37.292.495 62

Cette augmentation est de 5.61 p. 100 comparativement

à 1887; mais elle est sensiblement moins élevée cependant que celle que présente la caisse d'épargne postale, laquelle atteint 19.88 p. 100. Ce résultat tendrait à démontrer que les déposants recherchent moins l'intérêt élevé que les facilités de dépôt et de retrait. et qu'ils tiennent surtout à s'affranchir des formalités gênantes des transferts d'une caisse d'épargne à une autre.

Le solde dû par la Caisse des dépôts et consignations est représenté dans son portefeuille par les valeurs suivantes :

Rente 3 p. 100 perpétuel (30,912,636) ayant coûté	806.169.281 60
Rente 3 p. 100 amortissable (46,697.490), pour	1.247.085.880 75
Rente 4 1/2 p. 100 (745,997), pour	18.875.112 75
Obligations du Trésor (52 obligations converties de l'emprunt Morgan, pour	278.053.804 77
Obligations à long terme (184.700 obligations), pour	92.350.000 »
Obligations de chemins de fer (29,198 titres), pour	10.147.355 41
Fonds en compte courant au Trésor à 4 p. 100	81.425.822 31
Total égal au solde ci-dessus	2.534.107.257 59

Le solde du compte courant du Trésor s'est maintenu dans les limites fixées par la loi de finances du 27 février 1887. Le montant des rentes 3 p. 100 s'est accru de 7,808,671 fr. en rentes, pour 214 millions de capital.

Par une conséquence naturelle et en même temps q[illegible] le cours des rentes augmentait, les demandes d'achat [illegible] rentes pour le compte des déposants ont diminué. E[illegible] ne se sont élevées en 1888 qu'à 13,591 en nomb[illegible] 18,200,003 fr. 50 en somme, et 703,502 fr. en r[illegible] au lieu de 15,588 en nombre et 23,605,452 f[illegible] somme, représentant 924,964 fr. de rentes. [illegible] 36,265 fr. de rentes, ayant coûté 996,303 fr. [illegible] *achetés d'office en 1888* pour réduire 1,789 c[illegible]

dépassaient le maximum légal. Nous ajouterons que la caisse des dépôts ne possède aucun moyen d'assurer l'exécution de cette prescription de la loi.

Il a été recouvré en atténuation des avances faites aux caisses d'épargne, victimes des détournements de leurs caissiers, la somme de 3,322 fr. 50. Mais, par suite de la liquidation des intérêts exigibles, le montant du compte ouvert à ces avances s'est accru de 125,129 fr. 02; son solde débiteur était au 31 décembre dernier de 3,163,262 fr. 81.

Caisse nationale (postale) d'épargne. — Nous avons dit, au paragraphe précédent, que l'accroissement des fonds versés à la caisse nationale d'épargne avait été proportionnellement plus considérable que celui des dépôts aux caisses d'épargne privées. En effet, la caisse nationale possédait, au 31 décembre 1888, un avoir (267,802,499 francs 43), de 44 millions 416,537 fr. 86 plus considérable qu'à la fin de l'année précédente, soit 19.88 p. 100 du solde de 1887 (223,385,961 fr. 57). La caisse nationale possédait en outre une somme de 48 millions 186,903 fr. 43 dont 46 millions 661,171 fr. 69 étaient placés au Trésor en compte courant.

Les valeurs appartenant, au 31 décembre 1888, à la caisse nationale, valeurs achetées et conservées dans le portefeuille de la Caisse de dépôts, étaient les suivantes :

	Revenu.
Rentes 3 p. 100 perpétuel......	333,099 fr.
— 3 p. 100 amortissable..........	5,602,860
— 4 1/2 p. 100...............	192,250
Bons du Trésor. — Intérêts..	40,000
Obligations du Trésor : 95,900 à 500 fr........	1,918,000
— — 300 de 10,000 fr.......	120,000
Total.............	8,206,209 fr.

		Capital.
Rentes 3 p. 100 perpétuel.......	ayant coûté.	9,156,313.15
— 3 p. 100 amortissable....	—	153,257,537.35
— 4 1/2 p. 100............	—	4,522,486.45
Bons du Trésor. — *Intérêts*... .	—	1,010,313.75

Obligations du Trésor : 95,900 à 500 fr.........	—	48,590,920.73
— du Trésor : 300 de 10,000 fr........	—	3,078,024.57
Total.............		219,618,596 »

Soit un intérêt de 3.73 p. 100 du capital employé, non compris les primes de remboursement des rentes 3 p. 100 amortissables.

Les rentes acquises pour le compte des déposants ont subi une diminution sensible. Les achats ont fléchi de 603 en nombre et de 584,773 francs 35 en capital.

Société de Secours mutuels. Les mouvements des trois comptes qui servent à décrire les opérations concernant les Sociétés de secours mutuels peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

Compte de dotation. — Les recettes comprenant la rente dotale (510,000 fr.), la subvention budgétaire (400,000 fr.) et diverses restitutions (3,156 fr.), se sont élevées à.............................. 913.156 »

Les dépenses consistant en subventions proportionnelles à 1,461 sociétés (827,159 f.) et en traitement de deux employés du ministère de l'intérieur, impressions, médailles, etc. (21,116 fr. 66), ont atteint........... 849.275 66

Différence (excédent de recettes)....... 63.880 34

Le boni, au 31 décembre 1887, était de. 415.613 7[illegible]

Le solde, au 21 décembre 1888, est de. 179.494 [illegible]

Dépôt des fonds libres. — Ce compte présent[illegible] dernier jour de l'année, un solde de 20,884,327 [illegible] en augmentation de 1,190,098 fr. 10 sur l'époque [illegible] pondante de 1887. Nous avons déjà dit, dans no[illegible] dents rapports, que la Caisse des dépôts était [illegible] servir à ces dépôts un intérêt de 4 1/2 p. 100 [illegible] emploi de fonds ne peut réaliser aujourd'h[illegible] sorte que cette allocation d'intérêts consti[illegible] *sociétés une subvention* indirecte prélevé[illegible]

fices de la Caisse des dépôts et atténue d'autant les recettes des produits divers du budget.

Le solde créancier du compte fonds de retraite excède de 2,407,965 fr. 99 celui de 1887 ; il est, au 31 décembre 1888, de 34,760,471 fr. 73, appartenant à 3,500 sociétés, soit 82 de plus qu'en 1887.

Balance faite entre les liquidations et les extinctions de l'année 1888, il restait, au 31 décembre, 24,662 pensions constituées par les sociétés de secours mutuels, s'élevant à un million 806,119 fr. et ayant coûté 40,198,509 fr.

Fonds de retraites et pensions diverses. — L'importance de ce service, qui comprend les caisses de retraites des départements, villes, administrations, établissements, etc., s'accroît chaque année. En 1888,

les recettes réalisées se sont élevées à.	18.302.921 48
et les dépenses à....................	16.539.966 63
Excédent de recettes en 1888.....	1.762.954 85
qui, joint au solde de 1887..........	4.915.747 03
forme la somme de..................	6.678.701 88

montant de l'avoir disponible des diverses caisses, y compris un reste à payer de 798,968 fr. 08.

Les dépenses ont consisté en achats de rentes (1,937,279 fr. 09) et en payements de pensions à 16,034 titulaires pour la somme de 14,602,687 fr. 54.

Le nombre des pensionnaires a augmenté, comparativement à 1887, de 423; celui des administrations ayant un compte ouvert, de 11.

Le montant des rentes s'est accru de 71,561 fr.; il était au 31 décembre 1888 de 2,725,514 fr., plus 96 obligations des chemins de fer de l'Est.

Aucun compte n'est débiteur envers la Caisse des dépôts.

La liquidation de la caisse de l'Opéra se poursuit : 185 nouveaux tributaires ont opté pour le remboursement de leurs retenues, soit 84,674 fr. 16.

Dépôts convertis ou à convertir en rentes.—Les opérations relatives aux diverses fondations (autres que cel-

les concernant les militaires) provenant de legs, donations aux académies, facultés, ministères, etc., sont groupées sous cette rubrique dans les écritures de la Caisse des dépôts, qui d'ailleurs ne reçoit aucune rémunération pour la gestion de ce service, en progrès continu. Au 31 décembre 1888, on comptait 319 fondations, dont 16 nouvelles. Elles possédaient un solde en numéraire de 1,612,963 fr. 57 (état nº 2, ligne 32), plus 922,548 fr. de rentes françaises, 78 actions de la Banque de France, 1,500 fr. de rente italienne, 2,544 obligations de chemins de fer et 20 titres divers.

Successions militaires et fonds de masse.—1,190 successions militaires ont été reçues par la Caisse des dépôts; elle en a apuré 1,110.

Un décret du 7 mars 1885 a supprimé les fonds de masse dans l'armée de terre. Néanmoins, la Caisse des dépôts a reçu, en 1888, 7,807 versements de cette origine, dont la majeure partie (5,755 versements) concerne les troupes auxiliaires de l'Annam et du Tonkin. Le nombre des mandats de remboursement présentés au payement a été de 4,770.

En résumé, le solde du compte ouvert à ces opérations était, au 31 décembre dernier, de 3,660,438 fr. 18, en augmentation de 25,293 fr. 47 c. sur l'année précédente.

Divers comptes.—Canal du Midi.—Le solde a diminué de 18,067 fr. 45 c.; il est en fin d'année de 83,559 fr. 60 c.

Dépôts et fondations militaires. — Quatre fondations nouvelles ont été constituées. Le solde créditeur est de 277,241 fr. 37.

Domaine extraordinaire.—Le solde (81,967 fr. 97) n'a pas varié.

Engagements conditionnels d'un an. — Le produit s'est élevé à 4,692,375 fr., qui ont été versés au Trésor.

Masses de la deuxième portion du contingent.—Aucune *opération*.— Solde, 31,141 fr. 28.

Légion d'honneur. — Les vacances faites ont été ré-

duites de 2,045,918 fr. 04; le solde est de 15,391,292 fr. 02 c.

SERVICES SPÉCIAUX.

Caisse des retraites pour la vieillesse.—La caisse nationale des retraites pour la vieillesse a fonctionné en 1888 sous l'empire des dispositions de la loi du 20 juillet 1886. Le taux de capitalisation a été fixé à 4 p. 100, mais il a été fait application d'une nouvelle table de mortalité dressée d'après les résultats constatés parmi les déposants et les rentiers de la Caisse elle-même. Il en est résulté une diminution dans le chiffre des rentes attribuées aux versements effectués. Néanmoins, la Caisse a reçu pendant le cours de l'année 1888, 712,453 versements, s'élevant ensemble à 24,198,328 fr., soit une augmentation, sur 1887, de 35,825 versements (5.29 p. 100) et de 673,054 fr. 19 c. en capitaux (2.86 p. 100) (état nº 11).

Cette augmentation se répartit très inégalement entre les deux natures de versements : elle se compose de 3,474 versements directs pour 617,721 fr. 09 c. et de 32,351 versements d'intermédiaires pour 55,333 francs 10 cent.

L'accroissement des versements directs succède à une diminution considérable qui s'était manifestée en 1887; de plus, il a été favorisé pour la majeure partie (2,600 versements) par certaines dispositions prises par l'administration des tabacs en faveur de ses ouvriers.

L'augmentation des versements d'intermédiaires provient d'abord du grand développement qu'ont pris les versements effectués par une importante campagne minière, et ensuite de ce qu'un nombre considérable de sociétés, d'agents, et même de caisses d'écoles, ont fait, en 1888, leurs premiers versements.

En résumé, si, à raison de la modicité des versements, l'importance des capitaux s'est faiblement accrue, le nombre des participants a augmenté, et c'est le but principal que le législateur s'était proposé d'atteindre.

Opérations de l'année.—Indépendamment des versements des déposants mentionnés ci-dessus

pour	24.198.328 41
nous avons reçu pour le compte de la caisse nationale :	
Arrérages de rentes	26.194.711 75
Intérêts du compte courant avec le Trésor	1.865.856 19
Remboursements et amortissements.	3.263.000 »
Divers	51.818 38
Total	55.573.714 73
Les dépenses, consistant en remboursements de capitaux réservés et payements d'arrérages de rentes, se sont élevées à	40.641.487 45
L'excédent de recettes a donc été de.	14.732.227 28

Les payements d'arrérages de rentes viagères ont donné lieu, en 1388, à 491,109 quittances pour une somme de 29,207,748 fr. 38, soit une augmentation sur 1887 de 11,996 parties prenantes et de 550,671 francs 12 cent.

Il a été inscrit pendant l'exercice 1888, au nom de 29,606 parties, une somme de rentes de 4,441,034 fr. qui, déduction faite des annulations par suite de décès, de réunions ou de prescription triennale, fait ressortir sur le solde au 31 décembre 1887 une augmentation en rentes de 398,310 fr. et de 5,406 parties.

L'excédent de recettes ci-dessus (dont 63,893 fr. recouvrés aujourd'hui) a été employé, jusqu'à concurrence de 9,069,254 fr. 05, au payement des deux derniers termes dus sur 196,421 francs de rentes 3 p. 100 souscrites par droit de préférence, puis à l'achat de rente amortissable, d'obligations du Trésor à court terme et d'obligations de l'Est. Ces valeurs ressortent à un taux d'intérêt de 3 fr. 85 c. Le surplus du boni de l'année 1888 (5,799,080 fr. 23) a été placé au compte courant au Trésor à raison de 4 p. 100. Le solde de ce compte s'est ainsi élevé à 47,329,933 fr. 43, inférieur à la somme de 50 millions fixée comme maximum par la loi du 26 février 1887.

Il est résulté de ces divers achats et placements que le taux de capitalisation à 4 p. 100 a pu être maintenu pour 1889 (décret du 28 décembre 1888).

Opérations depuis l'origine. — Du 11 juillet 1852 au 31 décembre 1888, la caisse des retraites a reçu de 787,039 déposants, en 12,330,744 versements, la somme de.................................. 689.322.627 45

Elle a touché pour arrérages, intérêts, etc.................................. 263.083.918 32

Total des recettes....... 852.406.545 77

Elle a payé pour arrérages de rentes viagères, remboursements de capitaux réservés, etc.; les frais de gestion restant à la charge de la Caisse des dépôts et consignations..................... 233.119.817 52

Excédent des recettes.. 719.286.728 25

Cet excédent était représenté au 31 décembre 1888, suivant les détails consignés aux deuxième et troisième cadres de l'état n° 12, par des rentes ou valeurs ayant coûté.......................... 671.892.901 82
par le solde en compte courant au Trésor 47.329.933 43
par des versements à régulariser pour 63.893 »

Total égal.......... 719.286.728 25

Caisses d'assurances en cas de décès en cas d'accidents.— Depuis plusieurs années nous faisons remarquer que les assurances en cas de décès n'ont pas pris de développement, et nous avons ajouté que si les assurances individuelles donnent un bénéfice, le produit des cotisations des assurances collectives n'a jamais permis de faire face aux capitaux payés. L'expérience des vingt dernières années démontre, en effet, que les seules sociétés de secours mutuels qui contractent l'assurance (et cette assurance n'est que d'une année seulement) sont celles qui redoutent que, par suite de l'âge ou de la maladie, la mortalité de plusieurs de leurs membres n'excède la mortalité moyenne. Un inventaire général, établi à la date *du 31 décembre* 1887 en tenant compte des primes à *encaisser et de la valeur* actuelle des indemnités à payer,

démontre que cette caisse d'assurances est exposée à se trouver en déficit d'une somme d'environ 872,000 francs.

Il est de notre devoir de signaler ce danger, qui ne peut être conjuré que par la modification des dispositions du décret du 26 mars 1852 ou par l'établissement de tarifs spéciaux aux sociétés de secours mutuels. Les opérations de 1885, comme celles des années antérieures, confirment ces observations. En effet :

La caisse d'assurances a reçu, en 872 primes individuelles.....................	48.896 52
de 84 sociétés de secours mutuels	90.286 95
en intérêts de retard, etc................	3.603 14
Recettes.......	142.786 61
Elle a dû payer :	
Pour assurances individuelles..........	32.466 26
Pour assurances collectives aux sociétés de secours mutuels.....................	117.844 82
Dépenses.....	150.311 08
Excédent de dépenses...........	7.524 47

Le solde créditeur au 31 décembre 1888 était de 24,916 fr. 87. La caisse possédait en outre 3,426 francs sur l'État, ayant coûté 79,469 fr. 35.

La caisse d'assurances en cas d'accidents est dans une situation prospère, mais ses services ne paraissent pas appréciés du public. Elle a reçu, pendant l'année, 1,196 cotisations et touché, pour arrérages de rentes et divers, la somme de 199,585 fr. 05. Elle n'a eu à payer que 497 fr. pour deux accidents.

Le montant net du boni de 1888, joint au solde du 31 décembre 1888 (4,834 fr. 65), a été employé à l'achat de 7,181 fr. de rentes 3 p. 100 ayant coûté 199,937 fr. 15 et a laissé en outre un solde de 3,985 fr. 55 à reporter à 1889.

Les rentes possédées par la caisse des accidents s'élèvent à 198,671 francs, représentant (valeur d'achat) 4,746,146 fr. 15.

Caisse de la dotation de l'armée. — 134 comptes ont

été soldés en 1888 et ont donné lieu à une dépense de 139,944 f. 84. Le solde créditeur s'élevait à 1,856,666 f. 03 au 31 décembre dernier.

A la même époque, cette caisse possédait 68,004 francs de rentes 8 p. 100 et 215,325 fr. de rentes 3 p. 100 amortissables.

Caisse des offrandes nationales. — Les recettes de cette caisse comprennent les arrérages de la rente dotale (2,007,211 fr.) et les intérêts, bonifiés par la Caisse des dépôts, pour........................ 2.257.957 44

Les dépenses se sont élevées à........ 1.979.850 19

Le solde créditeur, au 31 décembre, était, en conséquence, de.............. 278.107 25

Les payements consistent en 2,725 rentes viagères pour 200,079 fr. 50 ; enfin, en frais d'administration s'élevant à 1,451,671 fr. 07; en 1,463 secours permanents pour 124,366 fr. 93 ; en 2,287 secours éventuels pour 173,405 fr. 50; enfin, en frais d'administration montant à 30,327 fr. 19.

Un don de 10,000 francs à la société de protection des Alsaciens-Lorrains est compris dans le chiffre des secours éventuels distribués.

Caisse des chemins vicinaux. — La gestion des ressources affectées à l'achèvement des chemins vicinaux étant, depuis la loi du 22 juillet 1885, confiée au Trésor, auquel la Caisse des dépôts sert d'intermédiaire, nous nous bornerons à relater ici les résultats acquis pendant l'année 1888.

Prêts. — Les prêts se sont élevés, en nombre, 2,413 et, en sommes, à........................ 14.847.600

les prêts antérieurs, au nombre de 59,613, montaient à,.......................... 443.394.500

Total. 458.142.100

Le crédit général affecté aux prêts étant de.................................. 520.000.000

le solde disponible au 31 décembre 1888 reste fixé à.......................... 61.757.900

Les avances consenties ont été exactement rembour-

sées par les départements et les communes. Les remboursements se sont élevés 17,958,418 fr. 85 et les intérêts moratoires n'ont pas dépassé 10,230 fr. 80.

La situation des avances était la suivante, au 31 décembre 1888.

1° *Avances consenties jusqu'au* 31 *décembre* 1884
(Compte de la caisse vicinale)

En capital :	
Annuités dues..................	355.611.400 »
Annuités remboursées............	99.115.579 97
Reste à rembourser..............	256.495.820 03
En intérêts :	
Annuités dues..................	70.133.811 68
Annuités remboursées............	33.457.533 70
Reste à rembourser..............	36.676.277 98

2° *Avances consenties à partir du* 1er *janvier* 1885
(Compte du Trésor)

En capital :	
Annuités dues..................	102.630.700 »
Annuités remboursées............	5.375.167 96
Reste à rembourser..............	97.255.532 04
En intérêts :	
Annuités dues..................	20.311.016 11
Annuités remboursées............	2.188.215 28
Reste à rembourser..............	18.122.800 83

Subventions. — Les subventions accordées ont été de..............................	2.052.722 37
Les allocations antérieures s'étaient élevées à..........................	136.514.157 55
Soit ensemble.............	138.566.879 92
La dotation étant de.............	143.000.000 »
Il reste à distribuer au 31 décembre	4.433.120 08

Caisse des lycées, collèges et écoles primaires. — I
Caisse des dépôts n'intervient plus aujourd'hui dans \

opérations relatives à la construction des établissements scolaires que comme une sorte de régisseur du Trésor.

Au 31 décembre 1887, il restait à payer pour le compte de la caisse scolaire ou du Trésor :

Sur le crédit de 231,400,000 francs affecté aux prêts.....................	18.533.800 »
Sur la dotation de 294,200,000 francs affectée aux subventions.............	57.874.721 04
Sur la subvention extraordinaire de 17 millions de francs................	4.346.286 42
Soit ensemble	80.754.807 46

Les payements effectués pendant l'année 1888 ont atteint le chiffre de 17,607,719 fr. 21 se répartissant ainsi :

Avances.	
Enseignement secondaire...........	358.500 »
Enseignement primaire	853.700 »
	1.212.200 »
Subventions.	
Enseignement supérieur......... ..	1.229.522 32
Enseignement secondaire..........	8.742.524 09
Enseignement primaire............	6.234.931 28
	16 236.877 69
Subvention extraordinaire.	
Enseignement secondaire	158.541 52
Somme égale	17.607.719 21

Le solde disponible au 31 décembre 1888 est donc :

Sur le crédit des prêts, de.........	17.321.600 »
Sur les subventions, de...........	41.637.743 35
Sur la subvention extraordinaire, de	4.187.744 90
Soit ensemble.........	63.147.088 25

y compris une somme de 58,038 fr. 99 ordonnancée, mais non encore payée au 31 décembre 1888.

Les remboursements d'avances se sont élevés, en 1888, à 9,118,501 fr. 97 et les intérêts moratoires sont de 12,561 fr. 94, dont 5,941 fr. 65 ont été payés par le seul département d'Oran.

Le nombre des prêts consentis jusqu'au 31 décembre 1888 est de 13,408 fr.

La situation des avances était la suivante au 31 décembre 1888 :

1° *Avances consenties jusqu'au* 31 *décembre* 1884
(Compte de la caisse scolaire)

Semestres dûs.....	164.712.700 »	31.626.838 68
Semestres remboursés............	34.259.321 84	11.274.247 35
Reste à rembourser.	130.453.378 16	30.352.591 33

2° *Avances consenties à partir du* 31 *décembre* 1885
(Compte du Trésor)

Semestres dus.....	49.365.700 »	9.740.852 63
Semestres remboursés............	4.173.175 55	1.665.462 56
Reste à rembourser,	45.192.524 45	8.075.360 08

SECTION III

EMPLOI DES FONDS

L'emploi des fonds libres consiste principalement en rentes et en valenrs d'État, subsidiairement en placements en compte courant au Trésor, en prêts aux départements, aux communes ou aux établissements publics, enfin, et accidentellement, en avances à l'État.

Les avances qui concernent les suppléments de pensions aux anciens militaires et marins ont continué en 1888. Une somme de 8,749,648 fr. 20 a été nécessaire pour faire face, avec l'annuité de l'État, au payement des suppléments. Une avance d'une autre nature, amortissable en dix annuités, a été consentie en exécution de la loi du 2 octobre 1888. Elle est relative aux dépenses du reboisement des montagnes ; elle pourra s'élever à 11,500,000 fr., acompte desquels un premier versement de 5,000,000 fr. a été effectué. Le remboursement de la *première annuité* a réduit le compte ouvert à cette *[illegible]ce, au 31* décembre 1888, à 3,549,143 fr. 57.

Le montant des remboursements des prêts consentis antérieurement à 1888 aux départements et communes, a été de 14,266,386 fr. 94; les prêts nouveaux autorisés pendant le cours de cette dernière année ne se sont élevés qu'à 8,283,746 fr. 82; de sorte que le solde des capitaux prêtés n'était plus que de 94,337,557 fr. 85. Ce solde dépassait 109 millions en 1886 et 100 millions en 1887. Nous nous sommes préoccupés des moyens d'améliorer cette situation en donnant de nouveaux avantages à nos emprunteurs.

Les annuités dues par les départements, communes et établissements, sont exactement payées à l'échéance ; les créances arriérées sur ces prêts ne s'élèvent qu'à 19,712 francs 16. Quant aux sommes dues par les syndicats, un recouvrement important (250,000 fr.) a été obtenu en 1888. Il reste cependant à recouvrer, par suite d'échéances nouvelles, la somme de 1,167,841 fr. 80 (intérêts compris, due par sept syndicats).

Les achats de rentes et les placements en compte courant ont été effectués conformément aux indications du tableau ci-après, qui résume l'emploi des fonds en 1888, savoir :

Rentes souscrites 3 p. 100 (2e et 3e versements) :	
Pour le compte de la Caisse des dépôts	1.106.934 35
Pour le compte du fonds de retraites des sociétés de secours mutuels........	757.269 65
	1.864.203 »
Rentes achetées 3 p. 100 :	
Pour emploi de fonds des caisses d'épargne............................	213.975.610 4
Pour le compte de la réserve des caisses d'épargne..................	6.011.610 6
Avances au Trésor :	
Suppléments de pensions militaires.	8.749.648 20
Reboisement des montagnes.......	3.549.143 57
Comptes courants au Trésor.......	12.782.844 71
Total de l'emploi des fonds en 1888	246.932.504 50

Par suite de ces opérations, jointes à celles des années

précédentes, l'emploi des fonds se résume, au 31 décembre 1888, ainsi qu'il suit :

Fonds propres à la Caisse des dépôts et consignations	510.528.213 83
Fonds de la réserve des caisses d'épargne	42.612.318 52
Fonds des caisses d'épargne	2.534.107.257 59
Fonds de la caisse nationale d'épargne	46.661.171 69
Fonds de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse	47.330.054 43
Total	3.181.239.016 06

Profits et pertes. — Les bénéfices résultant des diverses opérations effectuées par la Caisse des dépôts et consignations ont été, pour l'année 1888, de 2,227,635 francs 85. Ce chiffre est inférieur de 796,687 francs à celui constaté en 1887. Il ne faut pas oublier que, sauf le droit de garde, l'unique source de bénéfices de la Caisse provient de la différence entre l'intérêt qu'elle paye et l'intérêt qu'elle retire de l'emploi de ses fonds libres ; or, par suite de la hausse des cours à la Bourse, le placement en rente donne, chaque année, un intérêt de moins en moins rémunérateur.

De plus, la Caisse des dépôts est obligée de supporter, sans aucune compensation, les frais d'administration de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse et des sociétés de secours mutuels auxquelles elle sert un intérêt de 4 1/2 très onéreux pour elle. Ces charges peuvent être évaluées à 952,000 francs et elles s'accroîtront d'année en année avec le développement des opérations relatives aux retraites pour la vieillesse.

Bilan de la Caisse des dépôts et consignations présentant ses opérations de l'année 1888 et sa situation au 1er janvier 1889.

Désignation des comptes.	Opérations de l'année 1888.		Situation au 1er janvier 1889.	
	Recettes.	Dépenses.	Actif.	Passif.
	OPÉRATIONS EFFECTIVES.			
Trésor public, S/C/C à 3 p. 100 l'an.......	607,454,248.69	602,813,260.42	231,695,471.74	»
— S/C de placements de fonds non employés des caisses d'épargne, à 4 p. 100 l'an........................	187,349,234.83	124,858,009.20	81,425,822.31	»
Trésor public, S/C de fonds non employés de la caisse nationale de retraites pour la vieillesse à 4 p. 100 l'an.............	49,710,741.50	55,509,854.73	47,329,933,43	»
Trésor public, S/C de fonds de la caisse des lycées, collèges et écoles primaires (subventions extraordinaires)..........	158,541.52	»	4,187,744.90	»
Trésor public, S/C de fonds non employés de la caisse nationale d'épargne à 3 f. 25 p. 100 l'an..........................	1,946,299.10	8,930,030.58	46,661,171.69	»
Légion d'honneur, S/C d'avances (loi du 5 mai 1869)........................	2,751,000 »	705,081.96	15,391.292.02	»
Avances au Trésor public pour suppléments de pensions aux anciens militaires et marins et à leurs veuves............	6,993,750 »	15,743,398.20	57,536,607.78	»

Avances aux caisses d'épargne (loi du 6 juillet 1883)..	3,322.50	128,451.52	3,165,262.81	»
Avances à l'État pour les dépenses du reboisement des montagnes (loi du 2 octobre 888)..	1,453,356.43	5,002,500 »	3,549,143.57	»
Avances pour la confection des livrets de la caisse nationale de retraites pour la vieillesse...........................	3,780.94	2,845.95	»	»
Caisse nationale de retraites pour la vieillesse (timbres-poste affectés aux bulletins-retraites)..	497 »	585 »	121 »	»
Effets envoyés en recouvrement.........	»	»	»	»
Compte d'attente pour la liquidation de l'année 1870.	»	»	3,291,036.35	»
Compte d'attente pour la liquidation des trois premiers mois de l'année 1871.	»	»	3,750,672.78	»
Compte de la différence d'intérêt résultant de la consolidation des fonds des caisses d'épargne en rente 3 p. 100 ...issable (loi du 30 décembre 1882).	»	870,374.62	5,958,026.94	»
...ées, collèges et écoles pri... ...ces imputables sur	9,131,063.91	3,693,863.57	131,080,661.96	»

écoles pri-

maires, S/C de subventions imputables sur la dette flottante	6,531,000 »	2,084,541.72	69,740,813,92	»
Avances pour la construction des établissem. scolair. (loi du 22 juillet 1885). — compte capital	1,212,000 »	1,212,200 »	»	»
Subventions pour la construction des établissements scolaires (loi du 22 juillet 1885)	16,290,632.22	16,237,177.69	435.077.58	»
Subventions pour l'achèvement des chemins vicinaux (loi des 22 juillet et 8 août 1885)	2,119,477.82	2,105,926.81	800 »	»
Caisse des chemins vicin., S/C d'avances imputables sur la dette flottante	17,966,649.65	6,852,033.40	256,362,140.45	»
Avances pour l'achèvement des chemins vicinaux (loi du 22 juillet 1885). — Compte capital	14,847,600 »	14,847,600 »	»	»
Trésoriers-payeurs généraux, L/C/C	465,714,395.27	464,754,225.46	3,892,342.70	»
— — coloniaux, L/C/C	5,005,636.86	4,394,306.11	89,961,33	»
Caisse d'épargne et de prévoyance	296,706,399.38	162,031,894.65	»	2,534,107,257.59
— — (dépôts en numéraire en suspens)	1,786.56	»	»	122,024.49
Caisse nationale d'épargne, S/C courant.	61,341,952.71	54,016,995.54	»	(1) 48,186,903.33

(1) Dont 46,661,711 fr. 69 seulement sont placés au compte courant à 3 fr. 25 p. 100 avec le Trésor public.

Canal du Midi (Compagnie du)..........	51,932.55	70,000 »	»	83,559.60
Cautionnements provisoires de soumissionnaires de travaux, fournitures, marchés, etc........................	39,435,187.42	39,006,813.04	»	958,669.47
Consignations judiciaires ou administrat.	185,039,019.72	188,271,184.33	»	382,551,189.90
Dépôt des anciennes caisses d'épargne des instituteurs communaux..........	42,903.20	86,586.35	»	1,127,866.99
Dépôts convertis ou à convertir en rentes.	1,432,113.44	1,108,696.32	»	1,612,963.57
— de divers établissements publics ou autres......................	22,390,093.61	22,165,733.95	»	14,674,106.25
— et fondations militaires..........	231,108.72	192,410.33	»	267,241.37
— volontaires appartenant à des particuliers......................	8,050,8ç8.25	8,924,301.40	»	5,306,436.84
Domaine extraordinaire................	»	»	»	81,967.97
Engagements conditionnels d'un an.....	4,690,875 »	4,692,375 »	»	»
Gouvernement haïtien (S/C deversements pour l'emprunt contracté en 1825).....	2,425.51	33,849 »	»	25.87
Gouvernement haïtien (S/C de payements pour l'emprunt contracté en 1825).....	33,720 »	60,905 »	»	193.706.90
Indemnité de Saint-Domingue (premier cinquième).........................	»	»	»	350,621.12
[...]ité de Saint-Domingue (quatre [...]inquièmes)...............	»	11,191.64	»	1,273,343.49
[...]rtion du contingent....	»	»	»	31,141.28

Militaires décédés ou congédiés.........	647,888.32	622,594.85	»	3,660,438.48
Pensions de retraites sur fonds spéciaux.	18,302,921.48	16,539,966.63	»	6,678,701.88
Sociétés de sec. mutuels, L/C de dépôts.	4,317,638.67	3,127,540.57	»	20,884,327.99
— L/C de fonds de retraites.......................	8,710,142.86	6,302,176.87	»	34,760,471.73
Sociétés de secours mutuels, L/C de fonds de dotation........................	913,156 »	849,275.66	»	179,494.12
Caisse de la dotation de l'armée........	379,098.90	139,944.84	»	1,800,764.44
— (militaires savoisiens et niçois)..................	»	»	»	12,900 »
Caisse de la dotation de l'armée (versements volontaires)..................	»	»	»	43,001.59
Caisse des offrandes nationales........	2,020,492.24	1,979,850.19	»	278,107.25
— nationale de retraite pour la vieillesse..........................	55,509,942.73	49,710,741.50	»	47,330,054.43
Caisse nationale de retraites pour la vieillesse (transferts opérés d'office pour le compte des instituteurs communaux..........................	»	167.93	»	16,151.09
Caisses d'assurances en cas de décès...	142,786.61	150,311.08	»	24,916.87
— d'accidents.	199.585.05	200,434.15	»	3,085.55
Trésor public, S/C de fonds de la caisse des chemins vicinaux (avances imputables sur la dette flottante).........	3,264,875.65	11,379,491.90	»	256,362,140.45

Avances pour l'achèvement des chemins vicinaux (loi du 22 juillet 1885). — Compte de remboursements.........	3,635,711.81	3,666,898.05	»	475,428.73
Trésor public, S/C de fonds de la caisse des lycées, collèges et écoles primair. (avances imputables sur la dette flottante)........................	1,666,543.85	7,103,744.19	»	131,080,661.96
Trésor public, S/C de fonds de la caisse des lycées, collèges et écoles primaires (subventions imputables sur la dette flottante)..................	2,089,541.72	6,531,000 »	»	69,740,813.92
Caisses des lycées, collèges et écoles primaires, S/C de subventions ex-extraordinaires)....................	»	158,541.52	»	4,137,744.90
Avances pour la construction des établissements scolaires (loi du 22 juillet 1885). — Compte de remboursem.	2,089,933.69	2,136,729.03	»	302,530.23
Réserve proven. de l'emploi des fonds des caisses d'épargne..............	4,634.045.85	1,580,713.09	»	(1) 43,561,972.33

(1) Dont 42,612,318 fr. 52 seulement sont employés en rentes, la différence restant disponible au compte courant avec le Tèsror public.

Réserve pour créances litigieuses......	229,448.40	»	»	229,448.40
Recettes à classer ou à vérifier.......	2,718,229.78	2,676,426.68	»	62,402.31
Trésoriers-payeurs généraux, L/C de transferts de fonds des caisses d'épargne......................	8,154,926.42	8,092,036.90	»	216,536.04
Trésoriers-payeurs coloniaux, L/C de transferts de fonds des caisses d'épargne......................	88,854.97	93,890.49	8,834.88	»
Traites à payer (trésoriers-payeurs généraux)......................	79,518,079.44	77,570,055.28	»	6,705,401.64
Traites à payer (trésoriers-payeurs coloniaux)......................	1,073,959.95	1,073,959.95	»	»
Excédents de versements sur prêts à divers......................	13,324.92	14,255.37	»	386.43
Divers, L/C d'intér. échus et exigibles..	118,017,183.33	116,973,287.41	»	54,329,254.64
Bénéfices à réaliser en 1888 et années suivantes......................	19,571,810.06	33,793,682.67	»	180,515,078.34
Bénéfic. réalisés pendant l'année 1887..	»	3,159,243.36	»	»
Produits bruts des bénéfices de l'année 1888......................	120,171,654.43	117,944,018.28	»	2,227,635.85
…néfices appliqués aux dépenses de …	3,024,322.85	3,024,322.85	»	»

OPÉRATIONS D'ORDRE.

Trésoriers-payeurs généraux, L/C de rentes et valeurs mobilières.......	8,487,669,191	8,508,494,081	71,885.89	»
Consignations, L/C de rentes et valeurs mobilières................	12,068,583.72	29,999,146.87	»	81,411,693.81
Etablissements publics, L/C de rentes déposées chez les trésoriers-payeurs généraux....................	10,772.95	8,163.43	»	127,923.52
Divers, L/C de rentes et valeurs inactives....................	36,978,608,755	10,214,933,875	»	129,787,348.77
Comptes d'ordre (valeurs à classer, coupons visés et échus, coupons en souffrance)................	19,252,722,945	16,365,603,365	»	9,489,954.50
Divers, L/C de rentes et valeurs actives....................	22,832,952.48	43,828,970.22	»	773,837,060.35
Totaux.........	2,576,790,231,031	2,400,844,813,321	»	»
			(1)3,885,635,232.04	»
	175,945,417.71		4,851,263,758.07	4,851,263,758.07

Valeurs de caisse et de portefeuille :
Opérations effectiv. 2,705,816,717.47 | »
d'ordre. 1,003,876,096.86

...ions effectives, 2,891,056,136 fr. 98; opérations d'ordre, 994,582,095 fr. 06.

Développement des pensions de retraites sur fonds spéciaux.

Désignation des administrations et des établissements publics.	Recettes de l'année 1888.	Total des recettes.	Net des sommes ordonnancées.
ADMINISTRATIONS.			
Imprimerie nationale	292,090.76	322,961.29	215,262.44
Octroi de Paris	1,354,705.75	1,354,705.75	1,218,648.43
Préfecture de la Seine	1,633,647.34	2,111,053.94	1,438,363 64
— de police	5,506,474.81	6,187,071.24	4,384,950.40
Préfectures et sous-préfectures	3,454,270.68	4,226,755.14	3,098,071.15
Mairies, octrois, hospices, etc	3,821,176.03	4,917,983.06	2,776,616.67
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.			
Assistance publique	443,497.86	597,499.08	413,197.71
Mont-de-piété de Paris	213,055.29	255,906.59	228,526.67
Opéra (théâtre national de l')	226,582.27	335,563.54	250,516.28
Ecclésiastiques (Caisse générale des)	716,476 »	1,478,147.66	605,731.39
Compte d'attente (sans désignation)	2,840 »	51,611.95	»
École centrale des arts et manfactures	633,134.69	633,134.69	»
Restes à payer au 31 décembre 1887	»	»	
	»	771,771.14	14,629,884.48
			771,771.14
	»	»	15,401,655.62

5*

Restes à payer au 31 décembre 1888	»	»	798,968.08
Totaux	18,302,921.48	23,244,165.07	14,602,687.54
	»	25,496.56	»
Totaux	18,302,921.48	23,218,668.51	14,602,687.54

Montant des ordonnancements de pensions, pendant l'année 1888, a été de		15,051,157.47
déduire le montant des réintégrations opérées pendant l'année 1888	421,272.99	433,079.29
— pour transport à la caisse de retraites pour la vieillesse	16.55	
— — aux sociétés de secours mutuels fonds de retraites	11,789.75	
Montant net des ordonnances de l'année 1888		14,618,078.18
A ajouter les soldes restant à payer au 31 décembre 1887		771,771.14
Total		15,389,849.32
A déduire les payements faits par M. le caissier général et MM. les trésoriers-payeurs généraux et des colonies		14,590,881.24
Reste à payer au 31 décembre 1888		798,968.08

Résumé du journal.

Montant du crédit	23,218,668.51
— du débit	16,539,966.63
Solde au 31 décembre 1888	6,678,701.88

Résumé général des opérations depuis le 1er janvier 1854.

opérées de 1854 à 1888 inclusivement	311,045,385.14

Dépenses — — —	304,336,683.26
Solde des fonds de retraites et pensions diverses au 31 décembre 1888..........	6,678,701.88

Développement du compte, consignations pendant l'année 1888.

Catégories.	Recettes de l'année 1888.	Total (avec le solde (du 1887.	Dépenses de l'année 1888.	Soldes au 31 décembre 1888.
Prix d'immeubles........................	46,594,343.46	174,153,678.48	37,616,575.48	136,537,103 »
Prix de ventes mobilières..................	3,851,362.59	15,477,270.47	2,876,801.90	12,600,468.57
Produits de success. vacantes ou bénéficiaires.	12,875,144.77	51,764,892.80	7,932,949.25	43,831,943.55
Fonds de faillites et de concordats............	42,133,940.72	114,977,932.66	50,632,905.20	64,345,027.25
Cautionnements de comptables et autres......	724,167.70	11,774,392.57	491,483.97	11,282,908.60
— d'adjudicataires et d'entrepreneurs de travaux........................	19,317,328.93	51,800,951.87	23,701,723.88	28,099,227.99
Cautionnements judiciaires et de surenchères.	2,596,505.66	7,978,824.21	1,586,102.36	6,392,721.85
Loyers, fermages, deniers saisis, prod. divers.	39,671,684.76	91,962,915.54	45,197,274.20	46,765,641.34
Retenues sur traitements civils ou militaires..	2,713,926.23	7,598,115.19	2,485,904.62	5,212,210.50
Consignations administratives diverses.......	4,863,507.40	33,588,293.01	6,104,355.97	27,483,937.04
Totaux..........	175,293,912.22	561,077,266.73	178,526,076.83	382,551,489.90
Crédit donné pour faire face aux intérêts, frais de quittances et judiciaires payés en 1888...	9,745,107.50	»	9,745,107.50	»
Totaux.............	185,039,019.72	»	188,271,184.33	»

Résumé général des opérations depuis le 1er juin 1816.

Recettes du 1er juin 1816 au 31 décembre 1888	6,090,392,759.18	6,090,392,759.18
Dépenses — —	5,707,841,569.28	5,707,841,569.28
Excédent de recettes	382,551,189.90	
Solde au 31 décembre 1888		382,551,189.90

Développement du compte, consignations (valeurs mobilières) *pendant l'année* 1888.

Nature des valeurs.	Entrées de l'année 1888. Montant des rentes.	Nombre des titres.	Capital représentatif.	Solde au 31 décembre 1888. Montant des rentes.	Nombre des titres.	Capital représentatif.
Rentes françaises	482,496	»	482,496 »	1,167,293	»	1,667,293 »
Bons du Trésor, etc.	»	475	3,245,435 »	»	907	4,038,947 »
Actions. — Chemins de fer français et étrang.	»	771	373,524 »	»	3,350	1,636,078 »
— — Compagnies françaises et étrangèr.	»	2,767	1,119,503.50	»	59,140	14,478,882.55
Obligations. — Chemins de fer franç. et étrang.	»	5,671	3,061,050 »	»	24,366	12,237,800 »
— — Compagnies français. et étrang.	»	3,238	1,503,057.36	»	82,743	39,002,680.38
— départementales, municipalités, françaises et étrangères	»	933	417,555 »	»	4,210	1,590,810 »
Valeurs diverses françaises et étrangères	»	4,696	692,784,695	»	6,435	2,270,972.39
Rentes. — Fonds d'États étrangers	»	1,616	118,433.60	»	3,111	302,500.35
Obligations. — Fonds d'États étrangers	»	1,847	1,086,650.25	»	5,549	4,113,870.25
Totaux	482,496	22,014	12,100,489,405	1,667,293	189,810	81,339,773.92

Excéd. du solde de 1887, d'après les écritures.		»	»	»	»	»	50,992 »
Totaux........		»	»	»	»	»	81,390,975,920
Valeurs transmises en 1888 par les trésoriers-payeurs généraux à la caisse générale...	3,623,766,335						
Valeurs entrées en 1888 par les écritures.............	3,593,985,660						
	29,780,675	»	»	29,780,675	»	»	29,708,675
Totaux............		»	»	12,070,708,730	»	»	81,360,985,245
Valeurs sorties du portefeuille en 1888.................	4,892,913,035						
Valeurs sorties par écritures des trésoriers-payeurs généraux	4,842,204,470						
	50,708,565	»	»	»	»	»	50,708,565
Transports de catégories effectués par la caisse générale en dehors des écritures des trésoriers-payeurs généraux		»	»	2,125 »	»	»	»
Totaux........		»	»	12,068,585,730	»	»	81,411,693,810

Avances pour l'achèvement des chemins vicinaux (loi du 22 juillet 1885). — Compte de remboursements.........	3,635,741.81	3,666,898.05	»	475,428.73
Trésor public, S/C de fonds de la caisse des lycées, collèges et écoles primair. (avances imputables sur la dette flottante)........................	1,666,543.85	7,103,744.19	»	131,080,661.96
Trésor public, S/C de fonds de la caisse des lycées, collèges et écoles primaires (subventions imputables sur la dette flottante)..................	2,089,541.72	6,531,000 »	»	69,740,813.92
Caisses des lycées, collèges et écoles primaires, S/C de subventions ex-extraordinaires)....................	»	158,541.52	»	4,137,744.90
Avances pour la construction des établissements scolaires (loi du 22 juillet 1885). — Compte de remboursem.	2,089,933.69	2,136,729.03	»	302,530.23
Réserve proven. de l'emploi des fonds des caisses d'épargne..............	4,634.045.85	1,580,713.09	»	(1) 43,561,972.33

(1) Dont 42,612,318 fr. 52 seulement sont employés en rentes, la différence restant disponible au compte courant à 3 p. 100 avec le Tèsror public.

Réserve pour créances litigieuses......	229,448.40	»	»	229,448.40
Recettes à classer ou à vérifier........	2,718,229.78	2,676,426.68	»	62,402.31
Trésoriers-payeurs généraux, L/C de transferts de fonds des caisses d'épargne........................	8,154,926.42	8,092,036.90	»	216,536.04
Trésoriers-payeurs coloniaux, L/C de transferts de fonds des caisses d'épargne........................	88,854.97	93,890.49	8,834.88	»
Traites à payer (trésoriers-payeurs généraux)........................	79,518,079.44	77,570.055.28	»	6,705,401.64
Traites à payer (trésoriers-payeurs coloniaux)........................	1,073,959.95	1,073,959.95	»	»
Excédents de versements sur prêts à divers........................	13,324.92	14,255.37	»	386.13
Divers, L/C d'intér. échus et exigibles..	118,017,183.33	116,973,287.11	»	54,329,254.64
Bénéfices à réaliser en 1888 et années suivantes........................	19,571,810.06	33,793,682.67	»	180,515,078.34
Bénéfic. réalisés pendant l'année 1887..	»	3,159,243.36	»	»
Produits bruts des bénéfices de l'année 1888........................	120,171,654.13	117,944,018.28	»	2,227,635.85
Bénéfices appliqués aux dépenses de l'État........................	3,024,322.85	3,024,322.85	»	»

OPÉRATIONS D'ORDRE.

Trésoriers-payeurs généraux, L/C de rentes et valeurs mobilières.......	8,487,669,191	8,508,494,081	71,885.89	»
Consignations, L/C de rentes et valeurs mobilières..................	12,068,583.72	29,999,146.87	»	81,411,693.81
Etablissements publics, L/C de rentes déposées chez les trésoriers-payeurs généraux......................	10,772.95	8,163.43	»	127,923.52
Divers, L/C de rentes et valeurs inactives............................	36,978,608,755	10,214,933,875	»	129,787,348.77
Comptes d'ordre (valeurs à classer, coupons visés et échus, coupons en souffrance).....................	19,252,722,945	16,365,603,365	»	9,489,954.50
Divers, L/C de rentes et valeurs actives........................	22,832,952.48	43,828,970.22	»	773,837,060.35
Totaux.........	2,576,790,231,031	2,400,844,813,321	»	»
Valeurs de caisse et de portefeuille : Opérations effectiv. 2,705,816,717.47 — d'ordre. 1,003,876,096.86	175,945,417.71		(1)3,885,635,232.04	»
	»		4,851,263,758.07	4,851,263,758.07

ions effectives, 2,891,056,136 fr. 98; opérations d'ordre, 994,582,095 fr. 06.

Développement des pensions de retraites sur fonds spéciaux.

Désignation des administrations et des établissements publics.	Recettes de l'année 1888.	Total des recettes.	Net des sommes ordonnancées.
ADMINISTRATIONS.			
Imprimerie nationale	292,090.76	322,961.29	215,262.44
Octroi de Paris	1,354,705.75	1,354,705.75	1,218,648.43
Préfecture de la Seine	1,633,647.34	2,111,053.94	1,438,363 64
— de police	5,506,474.81	6,187,071.24	4,384,950.10
Préfectures et sous-préfectures	3,454,270.68	4,226,755.14	3,098,071.15
Mairies, octrois, hospices, etc	3,821,176.03	4,917,983.06	2,776,616.67
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.			
Assistance publique	443,497.86	597,499.08	413,497.71
Mont-de-piété de Paris	213,055.29	255,906.59	228,526.67
Opéra (théâtre national de l')	226,582.27	335,563.54	250,516.28
Ecclésiastiques (Caisse générale des)	716,476 »	1,478,147.66	605,731.39
Compte d'attente (sans désignation)	2,840 »	51,641.95	»
École centrale des arts et manfactures	633,134.69	633,134.69	»
	»	»	14,629,884.48
Restes à payer au 31 décembre 1887	»	771,771.14	771,771.14
	»	»	15,401,655.62

Restes à payer au 31 décembre 1888	»	»	798,968.08
Totaux	18,302,921.48	23,244,165.07	14,602,687.54
	»	25,496.56	»
Totaux	18,302,921.48	23,218,668.51	14,602,687.54

Montant des ordonnancements de pensions, pendant l'année 1888, a été de		15,051,157.47
déduire le montant des réintégrations opérées pendant l'année 1888	421,272.99	433,079.29
— pour transport à la caisse de retraites pour la vieillesse	16.55	
— — aux sociétés de secours mutuels fonds de retraites	11,789.75	
Montant net des ordonnances de l'année 1888		14,618,078.18
A ajouter les soldes restant à payer au 31 décembre 1887		771,771.14
Total		15,389,849.32
A déduire les payements faits par M. le caissier général et MM. les trésoriers-payeurs généraux et des colonies		14,590,881.24
Reste à payer au 31 décembre 1888		798,968.08

Résumé du journal.

Montant du crédit	23,218,668.51
— du débit	16,539,966.63
Solde au 31 décembre 1888	6,678,701.88

Résumé général des opérations depuis le 1er janvier 1854.

à 1888 inclusivement	311,045,385.14

Dépenses — — —	304,336,683.26
Solde des fonds de retraites et pensions diverses au 31 décembre 1888............	6,678,701.88

Développement du compte, consignations pendant l'année 1888.

Catégories.	Recettes de l'année 1888.	Total (avec le solde (de 1887.	Dépenses de l'année 1888.	Soldes au 31 décembre 1888.
Prix d'immeubles..........................	46,594,343.46	174,153,678.48	37,616,575.48	136,537,103 »
Prix de ventes mobilières..................	3,851,362.59	15,477,270.47	2,876,801.90	12,600,468.57
Produits de success. vacantes ou bénéficiaires.	12,875,144.77	51,764,892.80	7,932,949.25	43,831,943.55
Fonds de faillites et de concordats............	42,133,940.72	114,977,932.66	50,632,905.20	64,345,027.25
Cautionnements de comptables et autres......	724,167.70	11,774,392.57	491,483.97	11,282,908.60
— d'adjudicataires et d'entrepreneurs de travaux........................	19,317,328.93	51,800,951.87	23,701,723.88	28,099,227.99
Cautionnements judiciaires et de surenchères.	2,596,505.66	7,978,824.21	1,586,102.36	6,392,721.85
Loyers, fermages, deniers saisis, prod. divers.	39,671,684.76	91,962,915.54	45,197,274.20	46,765,641.34
Retenues sur traitements civils ou militaires..	2,713,926.23	7,598,115.19	2,485,904.62	5,212,210.50
Consignations administratives diverses.......	4,863,507.40	33,588,293.01	6,104,355.97	27,483,937.04
Totaux...........	175,293,912.22	561,077,266.73	178,526,076.83	382,551,189.90
Crédit donné pour faire face aux intérêts, frais de quittances et judiciaires payés en 1888...	9,745,107.50	»	9,745,107.50	»
Totaux.............	185,039,019.72	»	188,271,184.33	»

Résumé général des opérations depuis le 1er juin 1816.

Recettes du 1er juin 1816 au 31 décembre 1888	6,090,392,759.18	6,090,392,759.18
Dépenses — —	5,707,841,569.28	5,707,841,569.28
Excédent de recettes	382,551,189.90	
Solde au 31 décembre 1888		382,551,189.90

Développement du compte, consignations (valeurs mobilières) *pendant l'année* 1888.

Nature des valeurs.	Entrées de l'année 1888. Montant des rentes.	Nombre des titres.	Capital représentatif.	Solde au 31 décembre 1888. Montant des rentes.	Nombre des titres.	Capital représentatif.
Rentes françaises	482,496	»	482,496 »	1,167,293	»	1,667,293 »
Bons du Trèsor, etc.	»	475	3,245,435 »	»	907	4,038,947 »
Actions. — Chemins de fer français et étrang.	»	771	373,524 »	»	3,350	1,636,078 »
— — Compagnies françaises et étrangèr.	»	2,767	1,119,503.50	»	59,140	14,478,882.55
Obligations. — Chemins de fer franç. et étrang.	»	5,671	3,061,050 »	»	24,366	12,237,800 »
— — Compagnies françaises. et étrang.	»	3,238	1,503,057.36	»	82,743	39,002,680.38
— départementales, municipalités, françaises et étrangères	»	933	417,555 »	»	4,210	1,590,810 »
Valeurs diverses françaises et étrangères	»	4,696	692,784,695	»	6,435	2,270,972.39
Rentes. — Fonds d'États étrangers	»	1,616	118,433.60	»	3,111	302,500.35
[illegible]ons. — Fonds d'États étrangers	»	1,847	1,086,650.25	»	5,549	4,113,870.25
Totaux	482,496	22,014	12,100,489,405	1,667,293	189,810	81,339,773.92

Excéd. du solde de 1887, d'après les écritures.		»	»	»	»	»	50,992 »
Totaux........		»	»	»	»	»	81,390,975,920
Valeurs transmises en 1888 par les trésoriers-payeurs généraux à la caisse générale...	3,623,766,335						
Valeurs entrées en 1888 par les écritures............	3,593,985,660						
	29,780,675	»	»	29,780,675	»	»	29,708,675
Totaux...........		»	»	12,070,708,730	»	»	81,360,985,245
Valeurs sorties du portefeuille en 1888................	4,892,913,035						
Valeurs sorties par écritures des trésoriers-payeurs généraux................	4,842,204,470						
	50,708,565	»	»	»	»	»	50,708,565
Transports de catégories effectués par la caisse générale en dehors des écritures des trésoriers-payeurs généraux............		»	»	2,125 »	»	»	»
				12,068,585,730	»	»	81,411,693,810

NATURALISATIONS

(Extrait du *Rapport* du Président de la République.)

Une nouvelle et importante loi sur la nationalité est entrée en vigueur le 26 juin 1889. Il a paru intéressant d'examiner dès cette année les effets de cette loi et les résultats qui paraissent se dégager de ses premières applications. On précisera, par la même occasion, les conditions dans lesquelles fonctionne la naturalisation ; car le rôle et la portée de cette institution ont été tantôt exagérés, tantôt diminués, faute de renseignements statistiques suffisamment complets et détaillés.

En ce qui concerne la loi du 26 juin 1889, il faut distinguer deux ordres de dispositions. Les unes attribuent de plein droit la qualité de Français à des individus qui jusque-là vivaient sur notre territoire en dehors de notre nationalité, et qui, désormais, seront Français sans qu'aucune mesure ait besoin d'être prise à leur égard. Les autres visent l'acquisition de la nationalité française, soit par décret, soit par voie de déclaration des intéressés, c'est-à-dire par la naturalisation ordinaire ou par une sorte de naturalisation de faveur mise à la disposition des étrangers qui se trouvent dans certains cas déterminés.

Le nombre des individus devenus Français par l'effet pur et simple de la loi ne peut être évalué qu'approximativement. D'après la statistique de 1886 (ministère du commerce), sur 1,126,531 étrangers établis en France, 431,423 étaient nés sur notre territoire. La loi du 26 juin 1889 déclare Français sans faculté de répudiation ceux qui sont nés d'un étranger né lui-même en France. Le nombre des répudiations ordinairement effectuées pour échapper au service militaire était, d'ailleurs, extrêmement restreint.

Quant aux individus nés en France d'un étranger qu n'y est pas né, la nationalité française leur appartient d sormais de plein droit lorsque, si, à leur majorité, ils s *domiciliés en France*, sauf la faculté qui leur est rése *de décliner notre nationalité* en prouvant qu'ils ont

servé celle de leurs parents et qu'ils ont répondu à l'appel sous les drapeaux dans le pays qu'ils revendiquent pour leur patrie. La différence essentielle entre le régime nouveau et la législation antérieure, c'est qu'autrefois ces individus avaient besoin d'acquérir la nationalité française, soit en prenant l'initiative d'une déclaration qui ne pouvait être faite après vingt-deux ans, soit en se soumettant à la procédure de l'admission à domicile et de la naturalisation, tandis que depuis le 26 juin dernier tout individu né en France et qui s'y trouvera domicilié à sa majorité est Français sans avoir aucune formalité à accomplir. Il est présumé appartenir au pays où il est né et où il est établi ; c'est pour sortir de la nationalité française et non pour y entrer qu'il peut avoir à faire certaines démarches.

Le nombre des répudiations paraît devoir être assez faible. Autant, en effet, on acceptait volontiers le bénéfice des lois précédentes qui présumaient l'extranéité et par suite ne faisaient pas du service militaire une obligation formelle, autant, en présence des dispositions nouvelles sur le recrutement et la sur nationalité, les individus fixés en France hésiteront à décliner une nationalité dont ils recueillent en grande partie les avantages. Il convient d'ajouter que ces individus sont exclus par le législateur du droit de réclamer ultérieurement la qualité de Français par voie de déclaration, et que le Gouvernement s'inspirera évidemment de l'esprit de la loi en leur refusant la faveur de l'admission à domicile ainsi que celle de la naturalisation.

Les répudiations de ce genre, comme d'ailleurs toutes les déclarations relatives à la nationalité, sont actuellement vérifiées et, lorsqu'elles sont régulières, enregistrées à la chancellerie; le relevé qui en a été fait pour le second semestre de 1889 ne donne qu'un nombre de 49 répudiations. Mais l'application du régime nouveau peut, en cette matière, comporter pour les intéressés une période d'incertitude et de tâtonnements dont il y a lieu, *si courte qu'elle soit*, de tenir compte dans une mesure *notable*. La proportion indiquée ci-dessus ne doit donc

pas être considérée comme normale, et les résultats de l'année courante seront seuls décisifs.

Admission à domicile et naturalisation. — Indépendamment des dispositions qui ont pour effet d'incorporer *de plano* dans la nationalité française un grand nombre d'individus, Français de fait, mais dont la situation restait indécise, la loi du 26 juin 1889 a voulu rendre la qualité de Français plus accessible à ceux qui, en la sollicitant, offraient des garanties particulières d'assimilation avec nos nationaux.

Parmi les modifications apportées au régime antérieur, les plus sensibles dans la pratique sont les suivantes : 1° l'étranger peut être dispensé du préliminaire de l'admission à domicile s'il justifie d'une résidence non interrompue pendant dix années ; 2° le stage de l'admission à domicile est réduit à une année pour l'étranger qui a épousé une Française ; 3° les enfants des étrangers naturalisés ou réintégrés sont, durant la minorité, naturalisés avec leurs parents, et, après la majorité, dispensés du stage s'ils forment leur demande en même temps que leurs parents.

Sous l'empire de la loi de 1867, le nombre total des admissions a été de 29,679.

En 1868 et 1869, il était de 303 et de 234. En 1887 et 1888, il s'est élevé à 3,974 et à 5,082.

Du nombre des admissions à domicile il convient de rapprocher celui des naturalisations (l'Algérie non compris). Quoiqu'un intervalle d'au moins trois ans séparât les deux mesures de l'admission à domicile et de la naturalisation, et que par suite une correspondance exacte ne puisse être établie entre les chiffres qu'elles ont présentés pendant une même période, on peut évaluer approximativement aux deux tiers le nombre des admis à domicile qui sont restés étrangers.

Le total des naturalisations comprises entre la loi de 1867 et celle de 1889 ne s'est en effet élevé qu'à 10,123 contre 29,679 admis à domicile.

En 1868 et 1869, le nombre des individus naturalisés n'était que de 159 et 80. En 1872, il était de 169, en

1873 de 137. En 1887, il a été de 1,522, et en 1888, de 1,959.

Pour 1889, le total des naturalisations (abstraction toujours faite de l'Algérie et des pays régis par des dispositions spéciales, a été de 2,943 ; mais il y a lieu de distinguer la période antérieure à la loi du 26 juin et celle qui a suivi.

Le nombre des naturalisations avant le 26 juin a été de 783. Il eût été sensiblement plus élevé si l'éventualité prochaine du vote de la loi n'avait fait ajourner la solution d'un certain nombre d'affaires.

Du 26 juin au 31 décembre 1889, il y a eu 2,223 naturalisations, chiffre très notablement supérieur à ceux que donnait l'application de la loi de 1867. Pendant la même période, le nombre des admissions à domicile, qui avait été de 2,152 avant le 26 juin, est tombé à 471, un grand nombre de ceux qui auraient sollicité cette mesure se trouvant dans le cas d'être naturalisés immédiatement.

Sur les 2,943 individus naturalisés en 1889, il y a 2,524 hommes et 419 femmes.

Sur les 419 femmes, 50 veuves ou célibataires ont été naturalisées avec leur mari. Le nombre des ex-Françaises qui ont été réintégrées, alors que leur mari était naturalisé, sera indiqué plus loin.

Des 2,524 hommes, 2,160 résidaient en France depuis plus de dix années; 407 étaient nés en France. Le nombre de ces derniers eût été plus considérable si l'on ne se montrait sévère pour les postulants qui, étant nés sur notre territoire, ont excipé de leur extranéité lorsqu'on les appelait au service militaire.

Sur ces 2,524 hommes, 1,401 étaient mariés à des ex-Françaises, 379 à des étrangères; total, 1,780 mariés contre 744 célibataires.

Avaient moins de 25 ans....................	89
De 25 à 30 ans..............................	426
De 30 à 35 ans..............................	550
De 35 à 40 ans..............................	448
Avaient plus de 40 ans........................	1,011

Au point de vue de la condition sociale, on trouve 91 individus vivant exclusivement de leurs revenus, 142 exerçant des professions libérales, 389 industriels ou commerçants établis à leur compte, 324 employés de commerce ou d'administration, 884 ouvriers ayant un métier spécial, sur lesquels 713 sont occupés dans la petite industrie et 171 seulement dans de grandes usines, dans des chantiers ou des mines. Il y a 42 travailleurs agricoles et 61 marins pêcheurs, presque tous les bords de la Méditerranée. Le reste des individus naturalisés (591) n'a pu être classé avec certitude dans une des catégories qui précèdent.

Au point de vue d'origine, si l'on fait abstraction des Alsaciens et des Lorrains annexés qui forment le contingent le plus élevé des naturalisés, on trouve que c'est l'Italie qui donne le chiffre le plus important (563). Viennent ensuite 453 Belges ou Luxembourgeois, 91 Suisses, etc. Il convient d'ajouter immédiatement que la proportion des étrangers fixés en France et qui deviennent Français par voie de déclaration est, au contraire, en faveur des Belges, et cela depuis l'important arrêt rendu par la Cour de cassation le 7 décembre 1883.

Si l'on rapproche pour chaque nationalité le nombre des hommes naturalisés de celui des résidants du sexe masculin (statistique de 1886), ce sont les pays de race slave qui donnent la proportion la plus forte, puis successivement l'Autriche-Hongrie, la Grèce, les États scandinaves. Les pays voisins de la France donnent, au contraire, une proportion très faible : la Suisse, 2,024 pour 1,000 résidants; la Belgique, 1,692 p. 1,000; l'Espagne, 0.467 p. 1,000 (21 naturalisations seulement en 1889 sur 44,888 Espagnols résidant en France). Ces résultats, qui paraissent inattendus, s'expliquent d'ailleurset par plusieurs raisons.

Réintégrations. — La loi du 26 juin 1889 ne paraît pas devoir influer, même indirectement, sur les réintégrations. Cette influence ne s'est du moins pas encore manifestée d'une manière appréciable. Le nombre des individus réintégrés dans la qualité de Français en 1889 est

de 3,680. Il avait été de 4,111 en 1887 et de 3,838 en 1888.

Sur les 3,680 réintégrés de 1889, il y a 2,469 femmes. De ces 2,469 femmes, 1,401 ayant perdu la qualité de Française en épousant un étranger ont été réintégrées lors de la naturalisation de leur mari, 86 après la dissolution du mariage; 524 femmes ont été réintégrées avec leur mari.

Mineurs.— D'après la loi nouvelle, les enfants mineurs des individus naturalisés ou réintégrés deviennent Français. Pour que cette disposition produise son effet, il faut que les parents ou les enfants soient nés en pays étranger. Elle est superflue lorsque les uns et les autres sont nés en France. Aussi le nombre des mineurs devenus Français par la naturalisation ou la réintégration de leurs parents ne s'élève-t-il qu'à environ 2,000 pour le second semestre de 1889, qui compte 1,456 ménages naturalisés ou réintégrés.

Déclarations pour obtenir la qualité de Français. — Déjà sous la législation antérieure certaines catégories d'étrangers pouvaient obtenir la qualité de Français par une simple déclaration. Ces déclarations étaient faites alors devant l'autorité municipale de la résidence des intéressés. Mais jusqu'à 1888, aucune mesure générale n'avait été prise pour les porter à la connaissance du Gouvernement, ni pour en contrôler la régularité. Aussi étaient-elles très souvent faites en dehors des cas prévus par la loi, et les intéressés se croyaient Français alors que cette qualité ne leur eût pas été reconnue par les tribunaux. D'autre part, les individus qui avaient opté pour la nationalité française pouvaient invoquer cette option quand ils y avaient intérêt et la passer sous silence quand ils voulaient se soustraire aux charges qui en résultaient. Les autorités administratives ou judiciaires se trouvaient dans l'impossibilité de faire à l'égard de ces individus la preuve de leur nationalité, lorsque la commune où leur déclaration avait été reçue n'était pas connue.

Pour remédier *à ces inconvénients*, il fut décidé d'abord, *en 1888, qu'on centraliserait* au ministère de la justice,

où elles seraient classées par ordre alphabétique, toutes les déclarations de nationalité. La loi du 26 juin 1889, en les soumettant, conformément à la proposition du Gouvernement, à la formalité obligatoire de l'enregistrement à la chancellerie, vint donner une consécration légale et une sanction efficace aux mesures qui avaient été prises. Pour mieux en assurer l'application, le règlement d'administration publique du 13 août suivant confia le soin de recueillir ces déclarations au juges de paix, qui sont plus compétents que la majorité des maires en matière juridique, et sur lesquels le contrôle de la chancellerie peut s'exercer plus directement. Le nombre des déclarations acquisitives de la nationalité française devait d'ailleurs diminuer considérablement sous la législation nouvelle puisque, comme on l'a expliqué plus haut, la qualité de Français appartient aujourd'hui de plein droit au plus grand nombre de ceux qui autrefois devaient recourir à une déclaration pour se la procurer.

Le service du sceau a relevé les chiffres suivants :

Déclarations en vue d'obtenir la qualité de Français :

1° Faites devant les maires avant la loi du 26 juin 1889.	3,971
2° — depuis la loi, mais avant le décret du 13 août..................................	17
3° Faites devant les juges de paix depuis le décret du 13 août et enregistrées avant le 1er janvier de la présente année..................................	173
Total..........	4,161

Si l'on additionne les chiffres relevés ci-dessus (non compris celui des enfants mineurs d'individus naturalisés ou réintégrés), on trouve les totaux suivants :

Devenus Français par décret..........................	6,623
— — en vertu de déclarations vérifiées au ministère de la justice..........................	4,161
Total..........	10,784

Algérie. — La loi du 26 juin 1889 est applicable à l'Al*gérie.*

On évalue à environ 100,000 le nombre des étra

nés en Algérie et qui habitent actuellement l'une des trois provinces. En vertu de la loi de 1889, leurs enfants nés eux-mêmes en Algérie sont désormais irrévocablement Français. En outre, les enfants d'immigrés entreront de plein droit dans la nationalité française lorsque, nés en Algérie, ils résideront à leur majorité. Enfin la naturalisation des parents profite maintenant aux enfants mineurs.

Pour le surplus, le sénatus-consulte de 1865 continue de régir la naturalisation des étrangers comme l'admission des indigènes aux droits de citoyen.

En 1867-1868 et 1869 le nombre des naturalisations algériennes était de 466, de 432 et de 203. De 1867 à 1888, en vingt-deux années, leur nombre total a été de moins de 12,000 (11,750 environ) soit une moyenne de 524 par année.

En 1889 le nombre des naturalisés, en y comprenant 31 indigènes admis aux droits de citoyen, est de 1,546 individus sur lesquels 197 femmes. (Des 197 femmes naturalisées, 174 l'ont été avec leur mari, 23 isolément.)

Sur les 1,318 hommes naturalisés, défalcation faite des indigènes musulmans, 504 appartenaient à l'armée, 814 à la population civile.

Sur les 814 civils, 517 étaient célibataires, 184 étaient nés en Afrique, 630 hors d'Afrique. On comptait 438 Italiens, 104 Espagnols, 38 Maltais. La province de Constantine donne 334 naturalisations, Alger 281, Oran 199. La proportion est en sens inverse du nombre des étrangers résidant sur le territoire des trois départements.

Les professions exercées par les 814 naturalisés civils se répartissent ainsi :

Agriculture, commerce, industrie	257
Pêche maritime	406
Emplois divers	121
Professions libérales	12
Propriétaires et rentiers	18
Total	814

Le quart des indigènes admis aux droits de citoyen appartient aux professions libérales. Le surplus se répartit

d'une façon à peu près égale entre les emplois publics, l'armée et l'agriculture ou le commerce.

Tunisie, Indo-Chine et Colonies. — Le nombre des naturalisations tunisiennes, de 41 en 1888, a été de 47 en 1889.

L'Indo-Chine a donné :

10	naturalisations	en 1886,
10	—	en 1887,
33	—	en 1888,
43	—	en 1889.

Le nombre des naturalisations calédoniennes a été de six.

Dans les colonies où les dispositions des lois de 1867 et de 1889 ont été ou sont applicables, le nombre des affaires de ce genre est trop restreint pour qu'on puisse dresser utilement une statistique spéciale.

(*Journal officiel,* 16 février 1890.)

LA JUSTICE CIVILE ET COMMERCIALE

PENDANT L'ANNÉE 1887

Extrait du *Rapport* au Président de la République.

Cour de cassation. — Le nombre moyen annuel des pourvois en cassation dirigés contre des décisions rendues en matière civile et commerciale s'est élevé de 656 en 1871-1875 à 758 en 1876-1880 et à 892 en 1881-1885. Cet accroissement est dû exclusivement aux affaires électorales qui se multiplient de jour en jour ; de 1871 à 1885, leur chiffre a triplé : 252 au lieu de 89.

Il a été formé 857 pourvois en 1886 et 862 en 188 Parmi ces derniers, 845 attaquaient : 447 arrêts de c d'appel, 112 jugements de tribunaux civils, 33 jugen de tribunaux de commerce, 130 décisions de trib de paix, 118 décisions de jurys spéciaux d'expror forcée pour cause d'utilité publique, et 5 dé *chambres de notaires.* Les 17 autres cons

12 demandes en règlement de juges et 5 réquisitoires.

De ces 862 pourvois, 604 ont été renvoyés devant la Chambre des requêtes; 255 (dont 130 en matière d'élections politiques ou consulaires et 125 en matière d'expropriation forcée pour cause d'utilité publique) ont été portés directement devant la Chambre civile en vertu des lois du 30 novembre 1875, du 26 janvier 1877 et du 3 mai 1841. Les Chambres réunies ont été saisies de 3 réquisitoires.

Chambre des requêtes. — Au 1er janvier 1887, cette Chambre avait encore à examiner 679 pourvois reçus par elle antérieurement, ce qui porte à 1,283 le total des affaires dont elle a eu à s'occuper. Elle a admis 283 pourvois et en a rejeté 258; dans 7 affaires, elle a réglé de juges; 42 pourvois ont été suivis de désistement; c'est donc 590 affaires terminées en 1887 et 693 restant sur le rôle au 31 décembre.

Chambre civile. — La Chambre civile avait à statuer, en 1887, sur 633 affaires dont 163 anciennes et 470 nouvelles. Elle en a réglé 419, savoir : par des arrêts portant rejet, déchéance et non-recevabilité 154; cassation 242; jonction 22 et 1 prononçant sur réquisitoire. Le greffe a reçu 8 désistements. 427 affaires ayant été ainsi éteintes, il en restait à la fin de l'année 206 qui attendaient leur solution. En matière électorale, les arrêts d'annulation ne se chiffrent que par 27 p. 100; la proportion est des trois quarts pour les affaires civiles ordinaires.

Chambres réunies. — Les Chambres réunies ont prononcé, en 1887, des arrêts sur les 4 réquisitoires dont elles avaient été saisies, soit pendant l'année, soit antérieurement.

En résumé, si l'on fait abstraction des règlements de juges et des affaires terminées par désistement, jonction ou non-lieu à statuer, au nombre de 80, et des 5 réquisitoires, on constate que la Chambre des requêtes et la Chambre civile ont, ensemble, rendu 936 arrêts. D'autre part, les 283 pourvois admis par la Chambre des requêtes se retrouvant parmi ceux que la Chambre civile a réglés,

il reste, en réalité, 653 arrêts définitifs, dont 411 de rejet et 242 de cassation, de sorte que la moyenne des arrêts annulés atteint 37 p. 100 du nombre total des décisions : c'est dix centièmes de plus qu'en 1886. Les arrêts qui prononcent la cassation se classent ainsi eu égard aux matières dans lesquelles ils sont intervenus : Code civil, 24 p. 100 ; Code de procédure civile, 48 p. 100 ; Code de commerce, 29 p. 100, et matières diverses, 43 p. 100.

Cours d'appel. — De 1871 à 1885, le nombre moyen annuel des affaires inscrites pour la première fois aux rôles des cours d'appel s'est constamment accru. Après avoir été de 9,859 seulement en 1871-1875, il est monté à 10,157 en 1876-1880 et à 11,596 en 1881-1885. Il a nécessairement suivi le mouvement ascensionnel des jugements en premier ressort rendus par les tribunaux civils et consulaires; mais, eu égard au nombre de ces jugements, la proportion des appels reste la même : de 10 à 12 appels pour 100 jugements susceptibles d'être attaqués.

Les rôles ont reçu 11,819 causes nouvelles en 1886 et 11,710 en 1887. Si l'on ajoute à celles-ci 8,242 affaires qui restaient à juger de l'année précédente, 110 qui ont été réinscrites après avoir été considérées comme abandonnées et 85 qui sont revenues sur opposition à des arrêts par défaut rendus antérieurement, on obtient un total de 20,147 affaires à juger en 1887.

Il en a été terminé 12,089, les six dixièmes, savoir : 2,379 ou 20 p. 100, par radiation après transaction ou désistement; 763 ou 6 p. 100, par des arrêts de défaut, et 8,947 ou 74 p. 100, par des arrêts contradictoires. Ce dernier chiffre réel est inférieur de 275 à celui de 1886, mais il est supérieur de 385 au nombre moyen annuel de 1881 à 1885.

On ne compte que 567 arrêts d'avant-faire-droit pour les 12,089 affaires terminées : c'est 4 p. 100.

Les 8,058 affaires restées indécises à la fin de l'année figuraient aux rôles : 3,182 (40 p. 100) depuis moins de *trois mois*; 995 (12 p. 100) depuis six à douze mois, et *1,768 (22 p.* 100) depuis plus d'un an).

Au point de vue des juridictions qui avaient rendu les jugements attaqués par la voie de l'appel, les Cours ont confirmé 69 décisions sur 100 en matière civile et 72 sur 100 en matière commerciale. Cette proportion de 72 p. 100 est celle que l'on relève pour les confirmations relatives aux jugements des tribunaux spéciaux de commerce; mais elle est un peu plus faible (70 p. 100) à l'égard des confirmations concernant les décisions des tribunaux civils jugeant commercialement.

Pris dans leur ensemble, sur 100 arrêts, 70 confirmaient et 30 infirmaient. La proportion des infirmations est égale ou inférieure à la moyenne générale dans les dix ressorts suivants :

Paris.............	22 p. 100	Lyon.............	29 p. 100
Bordeaux.........	22 —	Poitiers...........	29 —
Amiens...........	26 —	Aix..............	30 —
Montpellier.......	26 —	Angers...........	30 —
Nancy............	27 —	Toulouse..........	30 —

Elle varie de 31 à 38 p. 100 dans douze ressorts ; enfin, elle atteint 44 p. 100 aux cours de Limoges et de Pau, et 50 p. 100 à celle d'Orléans.

Si l'on n'envisage que les affaires jugées contradictoirement par les cours d'appel, on remarque que les arrêts infirmatifs sont au nombre proportionnel de 37 p. 100 dans les matières régies par des lois spéciales ; mais qu'ils descendent à ceux de 34, 33 et 32 p. 100 dans les contestations soulevées par l'application des Codes de commerce, civil et de procédure civile.

Adoptions. — Les adoptions, sur lesquelles les cours prononcent définitivement, sont toujours fort peu nombreuses : 102, année moyenne, de 1871 à 1875 et de 1876 à 1880 ;— 116, en moyenne par an, de 1881 à 1885; 101 en 1886 et 98 en 1887.

En admettant ces 98 adoptions, les cours confirmaient 97 jugements de première instance et en infirmaient 1.

Ces adoptions concernaient 110 adoptés (58 hommes et 52 femmes) et s'appliquaient à 29 enfants naturels *reconnus par les adoptants*, à 4 enfants naturels non recon-

nus, à 13 neveux ou nièces, à 7 autres parents ou alliés et à 57 personnes non parentes des adoptants.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE. — Depuis 1871, le nombre des affaires civiles nouvelles portées devant les tribunaux de première instance, soit avec inscription au rôle, soit sur requête ou sur rapport, s'est accru de 25 p. 100, ainsi qu'il résulte des chiffres suivants :

Nombres moyens annuels.	De 1871 à 1875........	173,119
—	De 1876 à 1880........	178,221
—	De 1881 à 1885........	198,254
Nombres absolus........	En 1886...............	215,606
—	En 1887 (1)...........	217,163

L'augmentation est de 21 p. 100 pour les affaires inscrites au rôle : 147,383 en 1887, au lieu de 121,156, année moyenne, de 1871 à 1875; elle s'élève à 34 p. 100 pour les affaires jugées sans avoir été inscrites : 69,780, au lieu de 51,963.

Affaires du rôle. — Pour avoir le nombre total des procès du rôle que les tribunaux civils avaient à juger en 1887, il convient d'ajouter aux 147,383 affaires inscrites pour la première fois 45,522 qui avaient été léguées par l'année précédente, 10,809 qui ont reparu au rôle après en avoir été rayées antérieurement et 1,661 qui revenaient sur opposition à des jugements prononcés dans les derniers mois de 1886. Ces chiffres réunis donnent un total de 205,375 causes se divisant en : 112,157 affaires ordinaires (55 p. 100) et 73,218 affaires sommaires (45 p. 100).

Les tribunaux civils ont effacé du rôle 160,287 affaires, qui ont été terminées : 75,158 (47 p. 100) par des jugements contradictoires; 47,149 (29 p. 100) par des jugements par défaut et 37,980 (24 p. 100) par désistement ou transaction.

(1) La superficie territoriale de la France étant, d'après le dernier état du cadastre, de 52,887,612 hectares, et la population, de 38,213,903, on compte un procès civil pour 243 hectares et par 176 habitants.

Rapproché du chiffre de 1886, le nombre des procès accuse un accroissement de près de 2,000, qui provient uniquement de ce qu'en 1887 les tribunaux ont statué sur 5,952 demandes en divorce, tandis qu'en 1886 ils n'en avaient vu porter devant eux que 3,941.

Plus du tiers des affaires attendant jugement au 31 décembre, 16,396 sur 45,088 ou 36 p. 100, avaient déjà motivé des avant-faire-droit.

Ces 45,088 causes étaient inscrites: 18,875 (42 p. 100) depuis trois mois et moins; 10,445 (23 p. 100) depuis trois à six mois; 8,990 (20 p. 100) depuis six à douze mois et 6,778 (15 p. 100) depuis plus d'un an.

Affaires non inscrites au rôle. — En 1887, il a été porté sur requête ou sur rapport devant les tribunaux civils et terminé presque toujours à la même audience 69,780 affaires, dont 15,359 (22 p. 100) jugées en chambre du conseil. Dans les causes non inscrites, les demandes ne sont rejetées que deux fois sur cent, tandis qu'elles le sont quatorze fois sur cent dans les affaires du rôle.

Intervention du ministère public. — Les procureurs de la République ou leurs substituts ont donné des conclusions dans 85,342 affaires, la loi ne leur en avait pas fait une obligation dans 27,967, soit trente-trois fois sur 100. Devant les cours d'appel, le ministère public est entendu, sans y être contraint par la loi, cinquante-sept fois sur 100.

Avant-faire-droit. — Ces mesures d'instruction sont fréquemment nécessaires en première instance; cependant on n'en compte que 19 p. 100 affaires terminées : 30,583 en 1887 pour 160,287 causes rayées. Les jugements préparatoires ou interlocutoires étaient au nombre de 25,371 et ordonnaient principalement des enquêtes : 7,958 ou 31 p. 100, et des expertises : 7,620 ou 30 p. 100; les jonctions de défaut, obligatoires aux termes de l'article 153 du Code de procédure civile, représentent près du cinquième du total : 4,709 ou 19 p. 100. Quant aux *jugements sur demandes incidentes*, au nombre de 5,212, *ils ont été rendus* notamment en matière de partage :

1,419 (27 p. 100); les autres ordonnaient : 688 des provisions alimentaires, 538 des mises en cause de garants, 453 des mesures conservatoires, etc.

Ordonnances des Présidents. — On relève, à l'égard du nombre des ordonnances rendues par les présidents des tribunaux civils ou les juges délégués, un accroissement de près du tiers en dix-sept années. Le chiffre moyen annuel n'avait été que de 546,582 en 1871-1875; il est successivement monté 4,262,097 en 1876-1880 et à 292,943 en 1885. Le nombre réel de 1886 a été de 324,713 et celui de 1887, de 325,774. Seules, les ordonnances d'exequatur de sentences arbitrales sont restées en dehors de cette augmentation ; elles ont diminué de 28 p. 100 (505 en 1887, au lieu de 650 en moyenne de 1871 à 1872). Parmi les autres ordonnances, celles qui présentent la plus forte progression sont les ordonnances d'assignation à bref délai : 24,596 en moyenne annuelle de 1871 à 1875 et 38,733 en 1887, soit 58 p. 100 de plus. Le nombre des ordonnances de comparution et de non-conciliation en matière de divorce et de séparation de corps accuse une différence de plus du double : 18,672 au lieu de 7,683 ; mais elle a sa raison d'être dans la loi du 27 juillet 1884, qui a rétabli le divorce. Les ordonnances sur référé sont devenues de plus en plus fréquentes : 24,833 seulement en moyenne par an de 1871 à 1875 et 35,579 en 1887 ; c'est un accroissement de 43 p. 100.

DIVORCES ET SÉPARATIONS DE CORPS. — Par suite de la loi du 18 avril 1886, qui a simplifié la procédure du divorce, les tribunaux civils qui, en 1885 et en 1886 n'avaient statué que sur 2,330 et 3,190 demandes en divorce non précédé de séparation de corps, en ont vu porter devant eux 5,434 en 1887. Ils ont, en outre, connu pendant cette dernière année, de 1,171 demandes de conversion de séparations de corps en divorces. Presque toutes ces dernières, 1,112, ont été admises ; 47 seulement ont été repoussées et 12 ont été suivies de désistement ou de transaction. Quant aux demandes directes de divorce, les tribunaux en ont accueilli 4,685 et rejeté 346 ; les

403 autres demandes ont été retirées du rôle après désistement ou réconciliation.

Depuis l'application de la loi du 27 juillet 1884, jusqu'au 31 décembre 1887, c'est-à-dire en trois ans et demi, il a été prononcé 15,582 divorces, dont 9,458 demandés directement et 6,124 par conversion de précédentes séparations de corps. Ils se répartissent ainsi par année :

1884...	108	divorces non précédés de séparations de corps.
1885...	1,960	— —
1886...	2,705	— —
1887...	4,685	— —
1884...	1,549	divorces par conversion de séparations de corps.
1885...	2,163	— —
1886...	1,300	— —
1887...	1,112	— —

Il faudrait, pour déterminer la véritable signification de ces chiffres, pouvoir mettre en parallèle le nombre des ménages existants ; mais le dénombrement de la population ne permet pas une pareille comparaison ; on ne peut que les rapprocher du nombre des mariages célébrés.

Si on laisse de côté les chiffres de 1884, il résulte des documents publiés par le service de la statistique générale qu'il a été célébré 281,473 mariages en moyenne par an de 1885 à 1887 ; le nombre moyen des divorces prononcés pendant cette période triennale ayant été de 4,642, c'est une proportion de 16.5 divorces pour 1,000 mariages célébrés. Cette moyenne générale n'est dépassée que dans les vingt-deux départements suivants :

Ardennes	17.3	Calvados	21.4
Eure-et-Loir	17.8	Seine-Inférieure	22.4
Vaucluse	18.5	Rhône	22.8
Seine-et-Marne	18.7	Aisne	23.4
Meurthe-et-Moselle	19.0	Gironde	24.1
Alpes-Maritimes	19.1	Oise	26.1
Var	19.3	Eure	29.6
Côte-d'Or	19.5	Seine-et-Oise	30.3
Somme	20.3	Bouches-du-Rhône	33.4
Marne	20.5	Aube	42.4
Gard	21.3	Seine	62.8

Les départements dans lesquels il a été proportionnellement prononcé le moins de divorces sont :

Vienne................	2.9	Ille-et-Vilaine..... ...	1.9
Aveyron.............	2.8	Savoie................	1.8
Corrèze.............	2.5	Landes......... ...	1.8
Creuse.............	2.2	Cantal........... ..	1.7
Vendée.............	2.2	Côtes-du-Nord........	1.3
Lozère..........	2.1	Finistère............	1.3

Dans ces départements, le nombre des séparations de corps excède, et quelquefois de beaucoup, celui des divorces. Ainsi, dans le département du Finistère il y a eu, depuis la mise en vigueur de la loi, 31 divorces et 83 séparations de corps et pour celui des Côtes-du-Nord, 20 des premiers et 105 des secondes. Au contraire, dans les deux départements extrêmes, l'Aube et la Seine, on ne compte que 75 et 1,611 séparations de corps pour 261 et 5,357 divorces.

Le nombre des demandes en séparation de corps soumises aux tribunaux civils en 1887 a été de 2,549, inférieur de 468 à celui de l'année précédente. 1,896 (86 p. 100) ont été accueillies et 307 (14 p. 100) rejetées. Les 346 autres n'ont pas été jugées, les parties s'étant désistées ou réconciliées.

Il est intéressant de signaler les différences qui existent entre les divorces directs et les séparations à divers points de vue. Ainsi, le mari qui ne demande la séparation de corps que douze fois sur cent, sollicite le divorce quarante fois sur cent.

Les époux sans enfants semblent plus enclins au divorce (45 p. 100) qu'à la séparation de corps (36 p. 100).

Sous le double rapport de la profession des époux et de la durée du mariage au moment de la demande, les divergences sont peu sensibles, ainsi qu'on peut s'en convaincre :

Professions des époux.	Divorces.	Séparations de corps.
Propriétaires, rentiers et professions *libérales*..........................	10 p. 100	14 p. 100
Commerçants et marchands............	20 —	17 —

Cultivateurs	9 —	17 —
Ouvriers de tout genre	53 —	46 —
Domestiques	8 —	6 —

Durée du mariage.	Divorces.	Séparations de corps.
Moins d'un an	3 p. 100	3 p. 100
D'un an à cinq ans	20 —	22 —
De cinq à dix ans	36 —	35 —
De dix à vingt ans	28 —	28 —
Plus de vingt ans	13 —	12 —

Les neuf dixièmes des demandes en séparation de corps sont fondées sur des excès, sévices ou injures graves; pour les demandes en divorce la proportion n'est que des trois quarts (76 p. 100); l'adultère, qui n'est invoqué que dans les neuf centièmes des cas pour obtenir la séparation de corps, l'est, au contraire, dans le cinquième des affaires (21 p. 100) pour arriver au divorce; enfin, l'époux dont le conjoint a été condamné à une peine afflictive et infamante demande la séparation une fois sur cent, et le divorce, trois fois sur cent.

Les tribunaux accueillent un peu plus fréquemment les demandes en divorce (94 p. 100) que celles en séparation de corps (86 p. 100). (N'y aurait-il pas, dans ce dernier cas, un peu plus de réconciliation?)

Ventes judiciaires d'immeubles. — Les procédures relatives aux ventes judiciaires d'immeubles sont très importantes en ce qu'elles donnent satisfaction à de nombreux intérêts; elles assurent aux créanciers le recouvrement de leur capitaux, protègent le droit des mineurs et des interdits, facilitent la liquidation des successions et des communautés; aussi la statistique donne-t-elle, à leur égard, des renseignements détaillés.

De 1871 à 1887, le nombre des ventes d'immeubles ordonnées par justice s'est accru de 37 p. 100. Il a été, année moyenne, de 21,591 en 1871-1875; de 21,551 en 1876-1880 et de 23,927 en 1881-1885; il s'élève subitement à 28,069 en 1886 et atteint 30,229 en 1887. Les *ventes sur saisies* immobilières ont participé pour près des *trois trois quarts* (73 p. 100) à cet accroissement; il n'y

en avait eu, en moyenne par an, que 7,240 de 1871 à 1875; il en a été autorisé 13,220 en 1887, soit 84 p. 100 de plus. Si l'on compare le chiffre moyen des ventes de cette nature faites pendant les dix années 1878 à 1887 à celui des cotes foncières, on trouve 6 saisies pour 10,000 cotes.

Les 30,229 ventes judiciaires d'immeubles de 1887 se répartissent ainsi, d'après leur nature et suivant qu'elles ont été faites à la barre du tribunal ou devant notaire:

	A la barre.	Devant notaire.	Total.
Ventes sur saisies immobilières.....	11,524	1,796	13,320
— par suite de surenchère sur aliénation volontaire......	866	1	867
— de biens de mineurs ou d'interdits..................	288	1,228	1,516
— sur licitations entre majeurs ou entre majeurs et mineurs.	4,503	7,058	11,561
— de biens dépendant de successions bénéficiaires.........	320	952	1,272
— de biens dépendant de successions vacantes............	224	240	464
— d'immeubles dotaux.........	11	22	33
— de biens de faillis...........	615	430	1,045
Autres ventes judiciaires d'immeubl.	119	32	151
Totaux... ...	18,470	11,759	30,229

Le tableau suivant divise en six groupes, d'après leur importance, les 30,229 ventes et fait connaître par catégorie le montant total et moyen des prix d'adjudication et des frais :

Importance des ventes. Montant des prix d'adjudication.	Nombre des ventes.	Montant total des prix d'adjudication. francs.	Montant des frais (1) par 100 francs du prix. fr. c.
500 francs et moins.........	2,219	582,016	137 37
501 à 1,000 francs...........	2,418	1,822,423	50 33

(1) *Non compris* : 1° les frais faits pour parvenir à la vente ; 2° *la remise* proportionnelle allouée aux avoués par l'article 11 *du tarif* du 10 octobre 1841 dans les ventes dont le prix d'ad-

1,001 à 2,000 francs.........	4,188	6,096,208	31 »
2,001 à 5,000 francs.........	7,640	25,211,706	16 06
5,001 à 2,000 francs.........	5,771	40,602,529	9 47
Plus de 10,000 francs........	7,993	333,042,311	2 69
Totaux.......	30,229	407,357,193	5 03

Ainsi, pour les ventes dont le produit n'a pas excédé 500 francs, le montant moyen des frais par 100 francs du prix est encore de 137 fr. 37, soit 12 fr. 11 seulement de moins qu'en 1883. Le peu d'efficacité de la loi du 23 octobre 1884 ressort également de la comparaison des chiffres des deux années à l'égard des ventes dans lesquelles le prix d'adjudication a été de 501 à 1,000 francs; la moyenne par 100 francs du prix avait été, en 1883, de 55 fr. 67 de frais, il n'est descendu, en 1887, qu'à 20 fr. 33. La petite propriété foncière reste donc bien lourdement grevée.

Les deux tiers des adjudications définitives faites à la barre, 12,135 ou 66 p. 100, sont intervenues moins de trois mois après l'ouverture de la vente; la proportion est de 83 p. 100 (9,789) pour les ventes terminées devant notaire.

Ordres. — Les ordres ouverts ont nécessairement suivi la même marche que les saisies immobilières; leur nombre moyen annuel, qui avait été de 7,994 en 1871-1875, a légèrement fléchi en 1876-1880, période pour laquelle on relève une moyenne de 7,683; mais il est temonté à 8,645 pour 1881-1885; enfin il a été de 10,248 en 1886 et de 12.006 en 1887. Au 1er janvier de cette dernière année, les juges-commissaires étaient encore saisis de 6,177 ordres, qui, réunis aux 12,006 nouveaux, forment un ensemble de 18,183 procédures à régler. Ils en ont terminé 11,033, les six dixièmes, 61 p. 100, qui ont été : 3.303 réglées définitivement, 5.856 réglées à l'amiable par les soins de ces magistrats (art. 751 du Code de procédure

---

judication est supérieur à 2,000 francs, qui varie de 1 à 1/8e p. 100 selon l'importance des ventes et s'accroît quand l'*expertise n'a pas été* ordonnée dans les cas où elle pouvait *l'être.*

civile); 529 renvoyées à l'audience (art. 773 du Code de procédure civile; 198 réglées à l'amiable entre les parties sans l'intervention des juges-commissaires; 537 abandonnées et 616 jointes à d'autres. Un règlement provisoire était intervenu dans 2,530 de 7.150 ordres restant à terminer à la fin de l'année.

Le tableau ci-après met en relief l'importance des ordres judiciaires ou amiables clos en 1887 et la durée des procédures :

	Ordres judiciaires.	Ordres amiables.	Total.
Le montant des sommes à distribuer était de :			
1,000 f. et moins..	109 ou 3 0/0	559 ou 9 0/0	66 ou 7 0/0
1,001 à 5,000 f.	945 ou 29 0/0	2,227 ou 38 0/0	3,172 ou 35 0/0
5,001 à 10,000...	749 ou 23 0/0	1,278 ou 22 0/0	2,027 ou 22 0/0
10,001 à 50,000...	1,132 ou 34 0/0	1,497 ou 26 0/0	2,629 ou 29 0/0
50,001 à 100,000...	219 ou 7 0/0	197 ou 3 0/0	416 ou 4 0/0
Plus de 100,000...	149 ou 4 0/0	98 ou 2 0/0	247 ou 3 0/0
Nombre de créanciers produisants ou réclamants...	25,627	36,606	62,233
Sommes :			
A distribuer......	90,062,781 f.	82,417,047 f.	172,479,828 f.
Réclamées ou pour lesquelles il a été fait des product.	145,117,975	141,582,652	286,700,627
Montant des frais.	2,920,295 f.	1,986,361 f.	4,910,656 f.
Durée des procédures :			
Moins de 3 mois..	67 ou 2 0/0	3,967 ou 68 0/0	4,034 ou 44 0/0
3 à 6 mois........	353 ou 11 0/0	1,041 ou 18 0/0	1,394 ou 16 0/0
6 à 12 mois.....	1,328 ou 40 0/0	645 ou 11 0/0	1,973 ou 22 0/0
1 an à 2 ans....	1,034 ou 31 0/0	147 ou 2 0/0	1,181 ou 13 0/0
Plus de 2 ans.....	521 ou 16 0/0	56 ou 1 0/0	577 ou 6 0/0

Si l'on établit le rapport des sommes à distribuer à celles que les créanciers ont réclamées dans les ordres amiables ou pour lesquelles ils ont fait des productions *dans les ordres* judiciaires, on constate que les créanciers

qui ont consenti à l'ordre amiable ont perdu 41 fr. 79 par 100 francs de ce qui leur était dû, tandis que dans les ordres judiciaires, les créanciers colloqués n'ont éprouvé qu'une perte de 37 fr. 94 par 100 francs. Mais il ne faut pas perdre de vue que le montant moyen des frais par ordre amiable est de 342 francs, au lieu de 734 francs par ordre judiciaire, et que 13 seulement sur 100 de ces dernières procédures sont terminées dans les six mois de leur ouverture, tandis que, pour les premiers, la proportion atteint les dix-sept vingtièmes, 86 p. 100.

Contributions. — Le nombre des contributions ouvertes est faible et varie très peu d'une année à l'autre; cependant il a plutôt une tendance à s'accroître. De 1,261, année moyenne, de 1871–1875, il s'est élevé à 1,303 de 1876 à 1880 et à 1,414 de 1881 à 1885; le chiffre de 1886 a été de 1,655 et celui de 1887, de 1,793. A ce dernier il faut ajouter 1,677 contributions qui restaient à terminer au commencement de l'année, soit un total de 3,470 procédures dont les juges-commissaires avaient à s'occuper. Ces magistrats en ont clos 1,652, près de la moitié, 48 p. 100, parmi lesquelles 1,450 par règlement définitif. Les sommes à répartir dans ces 1,450 procédures étaient inférieures à 1,000 francs pour 368 (25 p. 100); elles variaient de 1,000 à 5,000 francs pour 698 (48 p. 100), de 5 à 10,000 francs pour 197 (14 p. 100), de 10,000 à 50,000 francs pour 155 (11 p. 100), de 50,000 à 100,000 pour 23 (1 p. 100), et elles excédaient 100,000 francs pour 9 (1 p. 100). Leur total ne montait qu'à 9,837,053 fr. et 16,855 créanciers avaient fait des productions pour 69,867,058 francs; il s'ensuit que, dans leur ensemble, ceux-ci n'ont recouvré que 14 fr. 08 par 100 francs de leurs créances. Les frais taxés par les juges-commissaires ayant été de 790,994 francs, c'est, en moyenne, 542 francs par contribution réglée définitivement. Un peu plus des trois dixièmes des procédures, 455 (31 p. 100) ont été terminées dans les six mois de leur ouverture; un tiers, 479 ou 33 p. 100, l'ont été dans le second semestre; les autres ont été closes : 325 ou 23 p. 100 dans la *deuxième année* et 191 (13 p. 100) dans la troisième. On

peut exprimer le regret que la loi ne permette pas, en matière de distribution par contribution, de faire bénéficier les créanciers des avantages réalisés par la loi du 21 mai 1858.

Juridiction commerciale. — *Affaires contentieuses.* — De 1861 à 1880, le nombre moyen annuel des affaires contentieuses commerciales avait été constamment en diminuant : 234,408 en 1861-1865 ; — 226,637 en 1866-1870 ; — 212,767 en 1871-1875 et 210,452 en 1876-1880. Il monte subitement à 237,382 en 1881-1885 sous l'influence de la crise financière et redescend à 227,930 en 1886 et à 211,645 en 1887. La réduction de 1886 à 1887 a été générale, mais elle a été surtout sensible à Paris : 60,437, au lieu de 65,273 et à Lyon : 14,705 au lieu de 16,272.

Comme il restait à statuer au 1er janvier 1887 sur 18,145 causes inscrites en 1886 aux rôles et que 5,712 y ont été reportées après radiation antérieure pour abandon présumé, c'est, avec les 211,615 affaires nouvelles, un total de 235,502 procès à juger : 207,691 (88 p. 100) par les tribunaux spéciaux de commerce et 27,811 (12 p. 100) par les tribunaux civils jugeant commercialement.

Plus des neuf dixièmes, 218,507 ou 93 p. 100, ont été terminées, savoir : 53,801 (25 p. 100) par des jugements contradictoires, 94,780 (43 p. 100) par des jugements par défaut et 69,926 (32 p. 100) par radiation à la suite de conciliation ou de désistement. Les rôles ne contenaient donc plus au 31 décembre 1887 que 16,995 affaires sans solution, c'est-à-dire 7 p. 100. Cette faible proportion de décisions renvoyées à l'année suivante témoigne de la célérité avec laquelle procède la justice consulaire ; mais elle est due, en outre, à l'extrême simplicité de la procédure et au peu d'importance des contestations dont cette juridiction est saisie, ainsi que l'atteste le chiffre élevé des jugements par défaut : 64 p. 100.

Indépendamment des 148,581 jugements qu'ils ont prononcés dans les affaires contentieuses, les tribunaux en ont rendu 34,732 sur requête ou sur rapport, do

26,329, plus des trois quarts, en matière de faillite.

Sociétés commerciales. — Depuis la loi du 24 juillet 1867, le nombre des constitutions de sociétés commerciales. est, pour ainsi dire, resté stationnaire :

4,185 en 1868.	4,216 en 1875.
4,144 en 1869.	4,392 en 1876-1880 (moyenne)
4,572 en 1872.	4,831 en 1881-1885 —
4,077 en 1873.	4,336 en 1886.
4,232 en 1874.	4,285 en 1887.

Par les actes déposés en 1887 aux greffes des tribunaux civils ou consulaires, il était constitué 3,114 sociétés en nom collectif; 735 sociétés en commandite (dont 94 par action); 295 sociétés anonymes et 141 sociétés à capital variable.

Les dissolutions de sociétés commerciales se sont également produites dans les mêmes conditions depuis 1861. Il en avait été constaté 2,403, année moyenne, de 1861 à 1865; le chiffre a été de 2,261 en 1866-1870, de 2,194 en 1871-1875, de 2,323 en 1876-1880; de 2,676 en 1881-1885; de 2,521 en 1886 et de 2,343 en 1887.

Faillites. — Si les affaires contentieuses sont revenues, en 1887, à un chiffre normal, il n'en est malheureusement pas de même des faillites ouvertes, dont le nombre moyen annuel s'est successivement élevé de 4,958 en 1871-1875, à 5,833 en 1876-1880 et à 7,313 en 1881-1885. Une nouvelle hausse s'est produite pendant l'année 1886, qui en a donné 8,759; mais il en a été déclaré 633 de moins en 1887, soit 8,126. Le tribunal de la Seine contribue à cette diminution pour 56 p. 100 (1,926, au lieu de 2,280).

Le nombre des faillites ne peut être comparé qu'à celui des patentes. De 1878 à 1887, la moyenne générale des faillites a été de 38 par 10,000 cotes de patentes; mais la proportion est supérieure dans douze départements : l'Aisne, 40; les Ardennes, 41; le Lot-et-Garonne, 42; l'Aude, 43; le Doubs, 44; la Marne, 45; le Rhône, 50; la Charente, 61, les Alpes-Maritimes, 63; la Gironde, 72; les Bouches-du-Rhône, 82, et la Seine, 91.

Les départements, au contraire, pour lesquels on relève la moyenne la plus faible sont ceux de la Mayenne et du Morbihan, 12; de la Meuse, de la Lozère et du Finistère, 11 ; de la Vendée, 9 et de la Corse, 2.

Les trois cinquièmes de 8,126 faillites ouvertes en 1887 frappaient les industries ou commerces indiqués ci-après: alimentation, 2,524 ou 31 p. 100; habillement et toilette, 1,294 ou 16 p. 100; hôteliers ou logeurs, 854 ou 10 p. 100, et bâtiment 399 ou 5 p. 100.

Les 8,126 faillites ont été déclarées : 3,355 (41 p. 100) sur dépôt de bilan; 4,368 (54 p. 100) sur les poursuites des créanciers, et 403 (5 p. 100) d'office, 9,231 faillites restaient à liquider des années antérieures, de sorte que les juges-commissaires avaient à diriger, en 1887, les opérations de 17,357 procédures.

Il en a été clôturé 8,504, près de la moitié, 49 p. 100, savoir :

Par concordat	907 ou 11 p. 100
Par liquidation de l'actif abandonné	330 ou 4 —
— de l'union	2,403 ou 28 —
Pour insuffisance d'actif	4,433 ou 52 —
Par rétractation du jugement déclaratif	353 ou 4 —
Par jonction à d'autres procédures	78 ou 1 —

Les 3,640 faillites terminées par les trois premiers des modes de solution ci-dessus présentaient ensemble un passif de 293,180,701 francs. Pour 372 d'entre elles (10 p. 100) le passif ne dépassait pas cinq mille francs; il était de cinq mille à dix mille francs pour 517 (14 p. 100), de dix mille à cinquante mille francs pour 1,753 (48 p. 100); de cinquante mille à cent mille francs pour 457 (13 p. 100), et il s'élevait au-dessus de cette dernière somme pour 541 (15 p. 100).

Le passif total se décomposait en privilégié: 8,738,865 fr.; hypothécaire, 37,532,406 francs ; et chirographaire 246,909,430 fr., et l'on ne se trouvait en présence que d 75,635,496 f. d'actif, dont : actif immobilier, 23,285,774 fr et actif mobilier, 52,349,722 francs. En prélevant, p conséquent, sur l'actif total la somme nécessaire *remboursement intégral* des créances privilégiées

pothécaires, il ne restait, pour être distribué aux créanciers chirographaires, que 29,364,225 francs, qui, répartis entre eux au marc le franc, ont produit un dividende moyen de 11 fr. 89 p. 100, ou 7 fr. 22 de moins qu'en 1886.

Quant au dividende réel, il a été complètement nul dans 320 faillites; il n'a pas atteint 10 p. 100 dans 1,224; il a varié de 10 à 25 p. 100 dans 1,320; de 26 à 50 p. 100 dans 587; de 51 à 75 p. 100 dans 79; de 76 à 99 p. 100 dans 24. Les créanciers de 86 faillites seulement ont été entièrement désintéressés.

Les 8,853 faillites restant à régler au 31 décembre 1887 avaient été ouvertes :

1,515	(17 p. 100)	depuis	trois mois au plus;
1,038	(12 —)	—	trois à six mois;
1,726	(19 —)	—	six à douze mois;
1,771	(20 —)	—	un à deux ans;
941	(10 —)	—	deux à trois ans;
590	(7 —)	—	trois à quatre ans;
441	(5 —)	—	quatre à cinq ans;
861	(10 —)	—	plus de cinq ans.

Le législateur du 4 mars 1889, en créant la liquidation judiciaire pour le débiteur malheureux et de bonne foi, a donné satisfaction aux légitimes réclamations de l'opinion publique et, en autorisant les créanciers à élire parmi eux des contrôleurs chargés de surveiller les opérations des liquidateurs, a manifesté son désir de voir activer le règlement des procédures. Le ministre a pris les mesures nécessaires pour que les indications de la statistique soient de nature à bien faire ressortir les effets de la nouvelle législation.

Tribunaux de paix. — Les attributions conciliatoires sont les plus importantes de celles que la loi a confiées aux juges de paix; elles sont de deux sortes : les unes s'exercent dans le cabinet du magistrat, conformément à la loi du 2 mai 1855 et les autres à l'audience, en vertu des articles 48 et suivants du Code de procédure civile. Nous allons examiner successivement leurs résultats.

Conciliation en dehors de l'audience.—Jusqu'en 1871,

les avertissements délivrés pour appeler les parties en conciliation en dehors de l'audience étaient rédigés sur papier non timbré et ne coûtaient que 25 centimes; de 1866 à 1870, le nombre moyen annuel de ces avertissements avait été de 3,650,106. Mais la loi du 23 août 1871, en exigeant leur rédaction sur papier au timbre de dimension de 60 centimes (décime compris), a provoqué immédiatement une réduction de 37 p. 100, et l'on ne relève plus, pour la période quinquennale 1871-1875, qu'une moyenne annuelle de 2,300,370 avertissements; depuis cette époque, le chiffre a encore diminué : 2,038,133, année moyenne de 1876 à 1880, et 1,875,027 de 1881 à 1885; il est descendu à 1,832,191 en 1886 et à 1,814,003 en 1887 ou 50 p. 100 de moins qu'en 1866-1870.

Ces derniers se référaient à 1,780,716 contestations. Dans 728,316 affaires (41 p. 400), les billets d'avertissement sont restés sans effet, de sorte que les juges de paix n'ont réellement tenté la conciliation entre les parties qu'à l'égard de 1,052,400 différends; ils l'ont obtenue dans 660, 583 cas ou 63 p. 100. Ils n'ont dressé procès-verbal des conditions de l'arrangement que 2,275 fois, c'est-à-dire 3 fois sur 1,000.

Conciliation à l'audience. — Il s'agit ici du préliminaire de conciliation, qui doit précéder toute demande introductive d'instance. La diminution est considérable et correspond à l'augmentation constante du nombre des ordonnances permettant d'assigner à bref délai. De 1871 à 1875, le nombre moyen annuel des affaires appelées en conciliation à l'audience par citation avait été de 57,341; il tombe à 49,790 en 1876-1880 et à 45,004 en 1881-1885; on n'en compte plus que 40,424 en 1886 et 38,645 en 1887. Les ordonnances d'assignation à bref délai, au contraire, qui ne se chiffraient en moyenne, de 1871 à 1875, que par 24,596, atteignent en 1887 le nombre de 38,933; leur proportion, eu égard au total des affaires, s'est donc élevée de 31 p. 100 en 1871-1875, à 50.2 p. 100 en 1887. Le préliminaire de conciliation est, par conséquent, devenu l'exception.

Les parties ayant comparu volontairement à l'audience de conciliation dans 1,504 affaires, celles-ci, réunies aux 38,645 introduites par citation, forment un ensemble de 40,149 contestations soumises au préliminaire de conciliation. Mais les parties ou l'une d'elles n'ayant pas répondu à la citation dans 10,560 affaires, plus du quart (26 p. 180), il n'est resté que 29,589 causes à concilier; les magistrats n'ont réussi que dans 9,075, soit 31 p. 100.

Attributions judiciaires.—Les juges de paix ont également vu décroître le nombre des affaires portées à l'audience pour y recevoir jugement :

392,253	en moyenne	annuelle	de 1871 à 1875.
342,960	—	—	de 1876 à 1880.
328,586	—	—	de 1881 à 1885.
323,796	en 1886.		
319,843	en 1887.		

Près des deux cinquièmes des jugements définitifs, 80,660 sur 207,354, soit 39 p. 100, étaient en premier ressort; 4,476, un peu plus du vingtième, 5.5 p. 100, ont été frappés d'appel. Les tribunaux civils d'arrondissement ont statué, en appel, sur 3,876 affaires par 2,412 confirmations (62 p. 100) et 1,464 infirmations (38 p. 100). Ces proportions ne varient d'une année à l'autre que d'un ou de deux centièmes.

Comme juges d'appel en matière électorale politique, les magistrats cantonaux ont confirmé 766 décisions des maires (5 p. 100) et en ont réformé 641 (45 p. 100). Ils n'ont été saisis que de 100 recours en matière électorale consulaire, qui ont été suivis, 37 de confirmation et 63 d'infirmation.

Dans leur mission extrajudiciaire, les juges de paix ont, en 1887, présidé 75,937 conseils de famille, délivré 9,737 actes de notoriété, reçu 4,344 actes d'émancipation, procédé à 18,221 appositions et à un nombre à peu près égal de levées de scellés.

Ventes mobilières. — En 1887, les greffiers, investis *par le décret du* 2 décembre 1876 du droit de procéder

aux ventes publiques d'objets mobiliers, ont fait 9,725 adjudications qui ont donné un prix total de 8,106,712 f. et coûté 878,126 fr., soit, en moyenne par vente, 834 fr. de produit et 90 fr. de frais.

Conseils de prud'hommes. — De 1871 à 1875, les conseils de prud'hommes avaient eu à connaître, *en bureau particulier*, de 29,698 différends (année moyenne); il leur en a été soumis 36,138 de 1876 à 1880 et 42,044 en 1881–1885. Les chiffres des années 1886 et 1887 diffèrent très peu de ce dernier : 42,016 et 41,917. Les sept dixièmes des contestations de 1887 avaient trait au salaire (29,269); venaient ensuite les questions de congé (3,895), de malfaçon (1,481), d'apprentissage (824), d'expertise d'ouvrage (622), d'exécution de conventions (543), d'application de tarifs (513), etc.

Un cinquième des affaires (8,516), ont été retirées par les parties avant que le bureau ait statué, et 86 avaient été introduites trop tardivement pour qu'une décision ait pu intervenir. Il reste donc 33,315 affaires qui ont été réellement portées devant les conseils, qui en ont concilié 17,659, plus de la moitié.

Le *bureau général* n'a été saisi que de 13,284 des 15,656 affaires dans lesquelles avaient échoué les efforts conciliateurs du bureau particulier. Il en a jugé 5,953, dont 981 seulement en premier résort; les 7,251 autres ont été retirées avant jugement (7,019) ou ajournées (232).

Des 981 jugements susceptibles d'appel, 281, ou 29 p. 100, ont été attaqués. Les parties ont transigé dans 83 affaires et les tribunaux de commerce ont rendu dans les 201 autres 115 jugements de confirmation (57 p. 100) et 86 d'infirmation (43 p. 100).

Aucune infraction à la police des ateliers (décret du 3 août 1810) n'a été signalée aux conseils de prud'hommes pendant l'année 1887.

Renseignements divers. — *Assistance judiciaire*. — 1° Les demandes d'assistance judiciaire sont de plus en *plus fréquentes*. Il n'en avait été adressé aux bureaux *d'arrondissement* que 22,361, année moyenne, de 187

1875; on en a compté 28,207 de 1876 à 1880 et 34,534 de 1881 à 1883. La loi du 27 juillet 1884 sur le divorce devait avoir pour résultat d'augmenter encore le nombre des recours à l'assistance judiciaire; en effet, leur chiffre monte de 35,651 en 1883 à 41,917 en 1884, à 48,713 en 1885, à 52,250 en 1886 et à 53,418 en 1887.

C'est en matière civile que sont le plus fréquemment formées les demandes : 47,707 en 1887, soit 89 p. 100 du total; il n'en a été introduit que 889, ou 2 p. 100, pour soutenir des procès de commerce; les 4,822 autres (9 p. 100) avaient pour objet des contestations de la compétence des juges de paix.

Les parties, en demandant l'assistance judiciaire, avaient en vue 11,916 procès en divorce; 5,761 en séparation de corps; 6,344 en pension alimentaire; 5,473 en dommages-intérêts; 5,216 en payement de sommes dues; 3,855 en séparation de biens; 1,880 en liquidation ou partage de successions, etc. Ces chiffres réunis représentent les trois quarts du total des demandes.

Les bureaux d'arrondissement n'ont pas été appelés à se prononcer sur 2,274 demandes qui ne leur sont parvenues que dans les derniers jours de l'année; ils en ont renvoyé 5,548 devant d'autres bureaux qui étaient seuls compétents et ils se sont dessaisis de 5,945 demandes qui ont été retirées par les parties après arrangement; ils n'ont donc pris de décision qu'à l'égard de 39,651 demandes qui ont été : 17,455 rejetées (44 p. 100) et 22,196 accueillies (56 p. 100).

En 1887, il a été jugé par les tribunaux civils 12,687 affaires admises à l'assistance judiciaire, soit 57 p. 100 eu égard au nombre des demandes accueillies. C'est un progrès, car la proportion correspondante n'avait été que de 47 p. 100 en 1886 et de 50 p. 100 en moyenne pendant la période quinquennale 1881-1885; mais il est vivement à désirer qu'il s'accentue encore davantage. Le procès a été gagné par 10,829 assistés et perdu par 1,858 (14 p. 100).

Dans ces 12,687 affaires jugées, l'assistance judiciaire avait été accordée dans les neuf dixièmes des cas au de-

mandeur (11,459), quatre fois sur 100 au défendeur (468) et six fois sur 100 aux deux parties (760).

2° La progression du nombre des demandes d'assistance judiciaire soumises aux bureaux établis près des cours d'appel n'est pas moins sensible que celle qui a été signalée pour les demandes formées devant les bureaux d'arrondissement. De 761, en 1871-1875, le chiffre moyen annuel s'est élevé à 996 pour 1876-1880 et à 1,408 pour 1881-1885. Il en a été introduit 1,848 en 1886 et 1,950 en 1887. Les bureaux ont statué sur 1,879 des 1,950 demandes de 1887 par 960 décisions de rejet (51 p. 100) et 919 d'admission (49 p. 100). Les cours d'appel ont jugé 584 affaires dans lesquelles l'assistance avait été accordée 372 fois à l'appelant, 194 fois à l'intimé et 18 fois à l'un et à l'autre. L'assisté a eu gain de cause dans plus de la moitié des cas : 308 ou 53 p. 100.

Les retraits d'assistance judiciaire sont rares : 37 ont été prononcés par les bureaux d'arrondissement et 2 par les bureaux d'appel; ils étaient fondés: 30 sur ce qu'il était advenu à l'assisté des ressources reconnues suffisantes et 9 sur ce que celui-ci avait surpris la décision du bureau par une déclaration frauduleuse.

3° Il a été porté devant le bureau de la Cour de cassation 189 demandes d'assistance judiciaire pendant l'année 1887, au lieu de 212 en 1886, de 147, année moyenne en 1881-1885, de 112 en 1876-1880 et de 79 en 1871-1875. Le bureau s'est prononcé en 1887 sur 177 demandes, dont 141 ont été rejetées et 36 accueillies.

L'assistance judiciaire avait été accordée à l'une des parties dans 33 affaires examinées par la chambre des requêtes, qui a admis 16 pourvois et en a rejeté 17.

Devant la chambre civile, 10 affaires seulement se trouvaient dans ces conditions; il a été rendu, à leur égard, 2 arrêts de rejet et 8 de cassation.

Sceau. — Les opérations du sceau sont nombreuses: le tableau suivant indique le mouvement des principales pendant les deux dernières années :

	1886.	1887.
Admissions à domicile.....................	2,203	3,97[illegible]

Naturalisations...........................	663	1,522
— algériennes.................	731	1,318
Changements de noms.....................	61	35
Dispenses pour mariage, d'alliance........	1,180	1,168
— de parenté......................	161	127
— d'âge..........................	17	9

En outre, pendant l'année 1887, il a été accordé 10 naturalisations cochinchinoises (décret du 25 mai 1881) et 2 naturalisations calédoniennes (décret du 10 novembre 1882).

Actes notariés. — Les 8,948 notaires en exercice ont reçu 3,136,132 actes en 1887, soit 350 par notaire et 82 par 1,000 habitants. Cette dernière proportion est la même que celle de 1886; mais elle avait été de 86 en moyenne pour la période quinquennale 1881-1885, de 90 pour 1876-1880 et de 92 pour 1871-1875.

JUSTICE CRIMINELLE EN FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1887

(Extrait du Rapport officiel au Président de la République.)

COURS D'ASSISES. — Depuis 1871, le nombre des accusations déférées au jury a constamment décru. Après avoir été, année moyenne, de 3,853 en 1871-1875; de 3,446 en 1876-1880 et de 3,342 en 1881-1885, il est descendu à 3,252 en 1886 et à 3,164 en 1887. La réduction est de 14 p. 100 pour les accusations de crimes contre les personnes (de 1,687 à 1,452) et de 21 p. 100 pour celles de crimes contre les propriétés (de 2,166 à 1,712); le tableau suivant précise la nature des crimes sur lesquels elle a particulièrement porté.

Nature des accusations.	Nombres moy. annuels. de 1871 à 1875.	de 1876 à 1880.	de 1881 à 1885.	Nombr absolus en 1886.	en 1887.
Parricides.............	10	10	14	13	23

Empoisonnements......	17	14	10	8	8
Assassinats...........	201	197	216	234	234
Infanticides..........	206	194	176	166	160
Meurtres..............	163	143	186	174	186
Coups ayant occasionné la mort sans intention de la donner.........	104	103	113	95	88
Coups à des ascendants.	37	24	16	14	12
— et blessures grav.	19	18	26	20	23
Violences graves à des fonctionnaires.......	7	7	6	5	6
Viols ou attentats à la pudeur sur des adultes..	125	108	88	78	74
Viols ou attentats à la pudeur sur des enfants..	726	791	695	634	580
Avortements..........	20	20	22	22	26
Faux témoignages.....	5	1	1	2	1
Autres crimes contre les personnes...........	47	31	31	42	31
Totaux.....	1,687	1,661	1,600	1,507	1,452
Fausse monnaie (fabrication et émission de)..	45	34	49	80	67
Faux divers...........	290	292	296	269	278
Vols domestiques et abus de confiance.........	497	364	270	241	234
Autres vols qualifiés...	1,051	820	835	890	848
Incendies volontaires..	180	180	196	182	199
Banqueroutes frauduleuses..............	70	66	60	47	47
Autres crimes contre les propriétés.......	33	29	36	36	39
Totaux.....	2,166	1,785	1,742	1,745	1,712
Totaux généraux.	3,853	3,446	3,342	3,252	3,164

Parmi les crimes contre les personnes, les attentats à la vie (cinq premières lignes) ne présentent, de la première à la dernière période, qu'une augmentation de 14; on relève, au contraire, une diminution presque ininterrompue du nombre des coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner et des coups envers des ascendants. Il en est de même des viols et attentats à la pudeur, à l'égard desquels la réduction est de 23 p. 100.

Les crimes de fabrication de fausse monnaie deviennent plus nombreux ; ceux d'incendie volontaire restent, pour ainsi dire, stationnaires; quant aux vols domestiques, abus de confiance et autres vols qualifiés, la diminution est des trois dixièmes. Il est vrai que c'est surtout à l'égard de ces crimes que se pratique depuis longtemps l'usage d'écarter, dans l'instruction, les circonstances aggravantes, afin d'assurer devant la juridiction correctionnelle une répression plus prompte et de ne pas surcharger les cours d'assises d'affaires qui ne présentent pas un réel caractère de gravité.

Quoi qu'il en soit, si, en raison de cette correctionnalisation, le chiffre des accusations portées devant le jury, tel qu'il résulte de la statistique, ne répond pas complètement à la réalité, il n'en reste pas moins acquis que les crimes vraiment graves, conservés à l'appréciation du jury, suivent, depuis quinze ans, un mouvement incessant de diminution.

Accusés. — Le nombre moyen annuel des accusés jugés contradictoirement par les cours d'assises avait été de 5,072 pendant la période quinquennale 1871-1875; il est tombé à 4,374 en 1876-1880, pour remonter à 4,381 en 1881-1885. Le chiffre réel de 1886 a été de 4,397 et celui de 1887, de 4,298. Ce dernier, rapproché du total de la population recensée en mai 1886, donne 11 accusés pour 100,000 habitants, proportion absolument semblable à celle des quatre années antérieures, ce qui démontre bien que la criminalité ne s'est pas accentuée.

Les départements où le nombre des accusés, par rapport à la population, est le plus élevé sont les suivants : le Var et le Gers; 16 accusés pour 100,000 habitants, le Rhône et le Calvados, 18 ; la Marne, 19; Lot-et-Garonne, 23; les Alpes-Maritimes, 25; l'Hérault, 27; la Corse, 29 et les Bouches-du-Rhône, 34. Ceux, au contraire, qui donnent le moins d'accusés eu égard à la population sont : les Deux-Sèvres, les Ardennes, les Vosges, la Corrèze, l'Ain, la Loire, la Manche, la Savoie, le Cher, l'Indre et la Sarthe : 6 accusés par 100,000 habitants; le Lot et la Haute-Savoie, 5; la Vienne, 4; la Meuse et la Vendée, 3.

Il n'est pas sans intérêt de rechercher dans quelle mesure les conditions individuelles des accusés peuvent exercer une action sur la criminalité. Le tableau qui suit, permet d'observer, à cet égard, l'influence du sexe, de l'âge, de l'état civil, du degré d'instruction, de l'origine, de la profession et du domicile.

Conditions individuelle en 1887.	Nombre des accusés jugés.	Sexe.		Nombre proportionn. sur 100 accusés.		Sur 100,000 h. de la popul. correspondante.	
		Hom.	Fem.	des hom.	des fem.	H.	Fem.
Sexe des accusés :							
Hommes..............	4,298	3,673	»	85	»	20	»
Femmes..............		»	625	»	15	»	3
Age. Accusés âgés de :							
Moins de seize ans....	40	32	8	16	17	»	»
Seize à vingt et un ans.	649	552	97			34	6
Vingt et un à vingt-cinq ans............	671	539	132	15	21	38	9
Vingt-six à trente ans.	740	635	105	17	17	46	8
Trente à quarante ans.	1,021	897	124	24	20	35	5
Quarante à cinquante a.	709	609	100	17	16	26	4
Cinquante à soixante a.	309	268	41	7	6	14	2
Soixante ans et plus...	159	141	18	4	3	6	0.7
État civil. Accusés :							
Célibataires..........	2,547	2,209	338	60	54	42	7
Mariés ayant des enf..	1,125	965	160	26	26	18	3
— sans enfants...	383	335	48	9	8		
Veufs ayant des enf...	188	124	64	4	10	16	4
— sans enfants....	55	40	15	1	2		
Degré d'instruction. Accusés:							
Complètement illettrés.	1,036	840	226	22	36	»	»
Sachant lire et écrire..	3,065	2,671	394	73	63	»	»
Ayant reçu une instruction supérieure.....	197	192	5	5	1	»	»
Origine. Accusés :							
D'origine française....	3,918	3,321	597	90	96	10	
— étrangère ...	380	352	28	10	4	40	
Profess. des accusés :							
Agriculture...........	1,463	1,209	254	33	40	14	3
Industrie..............	1,323	1,217	106	33	17	26	2
Transports...........	197	191	6	5	1	33	1

Commerce............	463	420	43	11	7	21	2
Domestiques attachés à la personne.......	246	135	111	4	18	20	9
Propriétaires, rentiers et profess. libérales.	278	259	19	7	3	12	1
Gens sans aveu ou profession inconnue....	328	242	86	7	14	139	30
Domicile des accusés:							
Rural.................	1,776	1,362	414	37	66	7	
Urbain................	1,999	1,804	195	49	31	14	
Inconnus ou accus. sans domicile...........	523	507	16	14	3	»	

La répartition proportionnelle des accusés, aux divers points de vue envisagés dans ce tableau, se fait tous les ans de la même manière, et quand les chiffres des quatrième et cinquième colonnes ne sont pas absolument semblables à ceux des années précédentes, ils n'en diffèrent que d'un ou de deux centièmes. Les colonnes 6 et 7 où se trouve indiquée la proportion des accusés sur 100,000 habitants de condition identique donnent le véritable contingent apporté par chaque classe de la population à la grande criminalité.

Origine. — La part contributive des individus d'origine étrangère dans la grande criminalité est du dixième; elle n'était que du vingtième, année moyenne, de 1866 à 1870; il est vrai que la proportion des étrangers en France n'était que de 1,67 sur 100 habitants, tandis qu'elle est aujourd'hui de 2.97. Si l'on met en parallèle le nombre des accusés nés à l'étranger et celui des habitants de même origine, on voit que, sur 100,000 de ceux-ci, 40 comparaissent devant les assises, le même calcul fait pour les habitants d'origine française ne donne que 10 accusés pour 100,000 habitants, c'est-à-dire quatre fois moins. Les 380 accusés nés à l'étranger jugés contradictoirement en 1887 par les cours d'assises l'ont été : 152 pour vol, 55 pour viol ou attentat à la pudeur, 40 pour assassinat, 40 pour fabrication de fausse monnaie, 35 pour meurtre, 16 pour faux, 14 pour coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner, 17 pour d'autres crimes contre les personnes et 11 pour d'autres crimes contre les propriétés.

Mais, pour apprécier exactement l'influence de l'immigration étrangère sur la criminalité générale, il convient surtout de consulter le casier judiciaire central, qui reçoit tous les bulletins des condamnations prononcées contre les accusés ou prévenus d'origine étrangère. En 1873, il ne lui en avait été adressé que 13,350; il lui en est parvenu 21,291 en 1887; c'est pour les quinze années un accroissement de 59 p. 100. Les six dixièmes de ces bulletins, 13,173 ou 61 p. 100, concernaient : 5,150 des Belges, 4,689 des Italiens, 1,814 des Espagnols et 1,520 des Suisses. Si l'on rapproche ces chiffres de ceux des habitants de chacune de ces nationalités recensées en 1886, on obtient une proportion de 11 condamnations pour 1,000 Belges, de 18 pour 1,000 Italiens, de 23 pour 1,000 Espagnols et de 19 pour 1,000 Suisses. On ne peut faire une opération analogue pour les Allemands, dont le nombre en France est fixé par le dernier recensement à 100,114, parce que les bulletins de condamnation s'appliquant à des Alsaciens-Lorrains ne font pas connaître si ces individus ont opté ou non. Quant aux autres nationalités, elles sont représentées dans le recensement par des chiffres trop faibles pour qu'il soit utile d'en parler.

Professions. — Une classification des professions, qui soit à l'abri de toute critique, est difficile à réaliser; néanmoins, comme dans la statistique criminelle on s'est toujours attaché à adopter les divisions établies par la statistique du recensement, il est possible, en s'en tenant aux grands groupes, d'obtenir des résults d'un certain intérêt.

La profession et le milieu dans lequel on l'exerce se font sentir dans les chiffres de la statistique criminelle; ainsi, les deux tiers (66 p. 100) des accusés employés dans l'industrie ou dans le commerce se rendent coupables de crimes contre les propriétés, tandis que pour ceux qui sont occupés aux travaux des champs, la proportion dépasse à peine la moitié, 53 p. 100. Mais c'est surtout par les deux dernières colonnes du tableau précité que l'on peut voir exactement dans quelle mesure ch

classe de la population contribue à la criminalité. Parmi les hommes, après les vagabonds ou gens sans aveu, au nombre desquels figurent naturellement beaucoup de malfaiteurs (139 sur 100,000) viennent les ouvriers d'industrie (29), les employés de commerce (21), les domestiques (20), les cultivateurs (14), enfin ceux qui exercent des professions libérales (12). Parmi les femmes, c'est la classe des domestiques qui fournit proportionnellement le plus d'accusés (9 sur 100,000), après celle des femmes sans profession ni domicile.

Domicile. — Au point de vue du domicile, la statistique de la justice, comme celle du dénombrement, considère comme rurale la commune dont la population agglomérée est inférieure à 2,000 habitants et comme urbaine celle qui comprend une population supérieure; les résultats provenant du rapprochement de ces deux documents sont donc d'une exactitude absolue; le tableau ci-après les met en relief :

	Nomb. proportionn. sur 100.			
	1872.	1876.	1881.	1887.
Population urbaine..................	31	32	35	36
— rurale..................	69	68	65	64
Accusés urbains..................	48	49	52	53
— ruraux..................	52	51	48	47

On remarquera que l'accroissement proportionnel de la population urbaine et celui du nombre des accusés faisant partie de cette population sont absolument identiques; mais si l'on prend pour bases des calculs le chiffre réel des accusés urbains et celui de la population correspondante, on relève, au contraire, une diminution de 22 accusés sur 100,000 habitants des villes en 1872, à 18 en 1876, à 16 en 1881 et à 14 en 1887. Cette proportion a toujours été double de celle que donnent les accusés ruraux et qui a été de 11 accusés sur 100,000 habitants des communes rurales en 1872, de 9 en 1876, de 8 en 1881 et de 7 en 1887. On peut déduire de ce qui précède cette loi immuable que sur trois crimes jugés par les cours d'assises, deux ont été commis dans des villes.

Résultats des accusations. — Des 3,164 accusations

soumises au jury, 1,896, les six dixièmes, ont été accueillies entièrement; 533, ou 17 p. 100, ne l'ont été qu'avec des modifications, qui laissaient aux faits, dans la moitié d'entre elles (265), le caractère de crime et leur donnaient, dans les autres (268), le caractère de délit; enfin 735, ou 23 p. 100, ont été complètement rejetées. Cette dernière proportion, qui n'est que de 19 p. 100 à l'égard des accusations relevant des crimes contre les propriétés, s'élève à 28 p. 100 à l'égard des accusations concernant des crimes contre des personnes. La raison en est facile à comprendre: les uns sont des méfaits inspirés le plus souvent par la cupidité et commis, dans les deux tiers des cas, par des repris de justice, tandis que les autres sont des crimes passionnels dont les causes et les circonstances rendent plus facilement le jury indulgent. Les verdicts négatifs sont surtout fréquents en matière d'avortement, 61 p. 100; de banqueroute frauduleuse, 61 p. 100; de faux, 43 p. 100; d'incendie, 41 p. 100; d'infanticide, 36 p. 100; de meurtre, 33 p. 100 et de coups et blessures graves, 33 p. 100. Ils excèdent le tiers des décisions dans les ressorts suivants : Pau, 34 p. 100; Grenoble, 37 p. 100; Montpellier, 38 p. 100; Agen et Toulouse, 39 p. 100.

Les acquittements ont été en 1887, comme précédemment, plus nombreux pour les femmes : 45 p. 100, que pour les hommes : 25 p. 100. Ils se sont accrus en raison directe de l'âge et du degré d'instruction des accusés : accusés âgés de seize à vingt et un ans, 26 p. 100; de vingt et un à quarante ans, 27 p. 100; de quarante à soixante ans, 29 p. 100; de soixante ans et plus, 41 p. 100. Accusés complètement illettrés, 25 p. 100; sachant lire et écrire, 28 p. 100; ayant reçu une instruction supérieure, 34 p. 100. Il est inutile de revenir sur les causes pouvant expliquer ces différences et qui ont été exposées dans les précédents rapports.

En vertu des verdicts négatifs, des ordonnances d'acquittement ont été rendues en faveur de 1,199 accusé[illegible] (28 p. 100); 14 mineurs de seize ans, à l'égard desque[illegible] le jury a déclaré qu'ils avaient agi sans discernement, [illegible] *été également acquittés*, mais en même temps env[illegible]

dans une maison de correction (art. 66 du Code pénal). Les réponses affirmatives du jury s'appliquaient à 3,085 accusés qui ont été condamnés :

28 à la peine capitale;
115 aux travaux forcés à perpétuité;
79 à vingt ans de travaux forcés;
352 à huit ans et moins de vingt ans de travaux forcés;
351 à moins de huit ans de travaux forcés;
3 (sexagénaires) à la reclusion perpétuelle;
2 (—) à vingt ans de reclusion;
1 (sexagénaire) à quinze ans de reclusion;
574 à la reclusion de cinq à dix ans;
1,274 à plus d'un an d'emprisonnement;
303 à un an ou moins d'emprisonnement;
3 à l'amende.

Le nombre des condamnations à des peines correctionnelles, 1,580, forme plus de la moitié du total : 51 p. 100.

Circonstances atténuantes. — Si l'on retranche des 3,085 accusés condamnés ceux qui l'ont été pour des faits réduits en délits par les verdicts du jury, au nombre de 329, il en reste 2.756 qui, ayant été reconnus coupables de crimes, pouvaient obtenir les circonstances atténuantes, 2,014 d'entre eux, ou 73 p. 100, ont bénéficié de déclarations de cette nature; c'est la proportion presque invariablement relevée par la statistique criminelle pour les accusés pris dans leur ensemble.

A l'égard de 573 des 2,014 accusés reconnus coupables avec circonstances atténuantes, les cours d'assises ne pouvaient diminuer la peine que d'un degré, parce que la loi n'édictait que la reclusion; mais pour les 1,441 autres, elles avaient la faculté de l'abaisser d'un ou de deux degrés; elles ont épuisé leur pouvoir d'atténuation pour 1,012, s'associant ainsi, sept fois sur dix, dans la plus large mesure, à l'indulgence du jury.

Condamnations à mort. — Le nombre des accusés traduits devant le jury, en 1887, pour crimes punis de mort a été de 683; plus des six dixièmes d'entre eux, 413 *ou 61 p. 100, ont* été l'objet de verdicts négatifs, soit sur *toutes les questions*, soit sur celles dont l'accueil pouvait

entraîner la peine capitale. Les faits relevés dans l'acte d'accusation ont été déclarés constants pour 270 accusés, parmi lesquels 242 ont obtenu le bénéfice des circonstances atténuantes; il y a donc eu 28 accusés contre lesquels la peine de mort a été prononcée. Ces 28 condamnés avaient été convaincus : 21 d'assassinat, 2 de parricide, 2 de meurtre accompagné d'un autre crime ou d'un délit, 1 de meurtre d'un fonctionnaire, 1 d'infanticide et 1 d'incendie d'édifice habité. La justice a suivi son cours à l'égard de 6 et les autres ont vu commuer leur peine en celle des travaux forcés à perpétuité.

Interdiction de résidence. — La peine accessoire de l'interdiction de résidence, substituée par l'art. 19 de la loi du 27 mai 1885 à celle de la surveillance de la haute police, a été prononcée en 1887, contre 406 seulement, les trois dixièmes, des 1,359 accusés condamnés à des peines afflictives et infamantes temporaires, avec maintien du maximum de sa durée (20 ans) pour 98 et réduction de cette durée à moins de vingt ans mais à plus de dix pour 220 et à dix ans ou moins pour 88. Les 953 condamnés dispensés de l'interdiction de résidence avaient été déclarés coupables : 365 de crimes contre les personnes et 588 de crimes contre les propriétés; mais si l'on rapproche ces chiffres des totaux des condamnés de chaque classe, on trouve les proportions de 79 p. 100 à l'égard des premiers et 66 p. 100 à l'égard des seconds.

Contumax jugés. — Le nombre des accusés jugés par contumace va toujours en décroissant; il est tombé de 422, année moyenne, en 1871-1875, à 317, en 1876-1880, à 297 en 1881-1885; enfin à 250 en 1886 et à 238 en 1887. Ces derniers étaient poursuivis : 71 pour faux, 64 pour vols ou abus de confiance, 42 pour banqueroute frauduleuse, 19 pour viol ou attentat à la pudeur, 16 pour meurtre, 12 pour assassinat et 14 pour divers autres crimes. Les cours d'assises, statuant sans l'assistance du jury, les ont condamnés : 19 à la peine de mort, 26 aux travaux forcés à perpétuité, 142 aux travaux forcés à temps et 51 à la reclusion.

Contumax repris. — Au nombre des 4,298 accusé

jugés contradictoirement en 1887 par les cours d'assises, figurent 81 individus qui avaient été précédemment condamnés par contumace pour les mêmes faits, consistant en vols ou abus de confiance pour 43, en faux pour 24, en banqueroutes frauduleuses pour 8, en viols ou attentats à la pudeur pour 4, en fabrication de fausse monnaie pour 1 et en coups et blessures graves pour 1. Des verdicts négatifs sont intervenus en faveur de 21 de ces accusés; les 60 autres ont été condamnés : 1 aux travaux forcés à perpétuité, 9 aux travaux forcés à temps, 8 à la reclusion et 42 à des peines correctionnelles.

Délits politiques et de presse. — Indépendamment des 3,164 accusations criminelles qui lui ont été soumises, le jury a eu à connaître, en 1887, de 29 délits politiques ou de presse imputés à 62 prévenus.

Depuis la loi du 29 juillet 1881, les cours d'assises ont été saisies de 238 affaires intéressant 399 individus. En voici la répartition par année :

Années.	Presse Périodique.		Presse non périodique.		Délits de la parole.	
	Affaires.	Prévenus.	Affaires.	Prévenus.	Affair.	Préven.
1881.......	7	19	»	»	3	5
1882.......	29	50	»	»	5	5
1883.......	26	37	1	1	12	14
1884.......	26	40	8	12	23	36
1885.......	15	27	6	7	17	31
1886.......	17	27	3	5	11	21
1887.......	14	31	1	2	14	29
Totaux..	134	231	19	27	85	141

Total : 238 affaires et 399 prévenus.

Le tableau suivant précise la nature des délits et indique le résultat des préventions :

	Affaires.	Prévenus.	Préven. acquit.
Distribut. de brochur. séditieuses (art. 22).	1	1	1
Provoc. à meurtre, pillage, etc. (art. 24, § 1).	41	58	14
Cris séditieux (art. 24, § 2)...............	12	24	15
Provocation à (*sic*) militaires (art. 25). ..	5	10	2
Offenses envers le Président de la République (art. 26)...............	1	1	»

Outrages aux bonnes mœurs (art. 28).....	24	39	17
Diffamat. envers un corps constitué (art. 30).	2	3	2
Diffamation envers des fonctionn. (art. 31).	112	196	124
Injures publiques à un corps constitué ou à un fonctionnaire (art. 33)..............	40	67	58
Totaux........	238	399	233
Nombres proportionnels sur 100....	»	»	58

Les autres ont été condamnés : 56 à l'amende, 110 à la prison.

Tribunaux correctionnels. — *Affaires.* — La tâche dévolue aux tribunaux correctionnels devient de plus en plus lourde ; de 1871 à 1875, il n'y avait eu à juger, en moyenne annuelle, que 155,545 affaires; ce chiffre s'est successivement élevé à 167,229 en 1876-1880 ; à 180,806 en 1881-1885 ; à 187,720 en 1886 et à 191,108 en 1887. Cet accroissement est dû à des causes nombreuses ; mais pour en bien déterminer le véritable caractère, il importe de rechercher, à l'aide du tableau ci-après, s'il s'est manifesté en toute matière ou si, au contraire, il n'a affecté que quelques infractions. Ce tableau complète, avec le précédent, l'ensemble du mouvement de la criminalité jugée pendant les années 1871 à 1887.

Nature des infractions.	Affaires jugées par les tribunaux correctionnels.		
	Nombres moyens annuels.	Nombres réels.	
	1881-1885.	1886.	1887.
Infraction au ban de surveillance ou à l'interdiction de résidence........	4,532	1,288	1,100
Vagabondage.......................	15,131	18,357	17,626
Mendicité..........................	8,522	12,495	12,462
Rébellion..........................	3,153	3,228	2,920
Outrages envers des fonctionnaires ou agents de la force publique.....	12,281	12,112	11,697
Coups et blessures volontaires......	20,851	22,069	21,065
Délits contre les mœurs (1).........	3,307	3,851	3,783

(1) Outrage public à la pudeur ; — adultère ; — attentat aux *mœurs en favorisant* la débauche ; — outrages aux bonnes *mœurs* ; — *attentat* à la pudeur par des mineurs de seize ans.

Suppression et exposition d'enfants..	176	167	199
Diffamation, injures publiques et dénonciation calomnieuse...........	2,867	2,623	2,286
Vols simples........................	35,466	34,457	35,349
Fraude au préjud. des restaurateurs.	3,451	3,023	3,007
Banqueroute simple................	879	917	994
Escroquerie........................	3,502	3,595	3,581
Abus de confiance..................	3,696	3,824	3,919
Fraudes commerciales	3,024	3,238	3,228
Destruction d'arbres, de récoltes de clôtures........................	2,707	3,465	3,368
Délits électoraux..................	215	207	53
Armes prohibées et armes de guerre (port et détention)...............	696	634	688
Chasse (délits de)...	20,227	20,856	21,798
Chemins de fer (infract. aux lois s. les).	1,940	2,064	1,882
Cafés, cabarets (lois du 29 déc. 1851 et du 17 juillet 1880).............	513	569	546
Ivresse (2e récidive)...............	3,318	3,236	2,922
Conscription des chevaux (Infractions à la loi sur la)....................	1,143	212	1,485
Douanes, contrib. indirectes, octrois..	6,561	8,724	11,560
Pêche (délits de)..................	6,391	6,737	7,177
Forêts (contrav. aux lois sur les) (1).	6,004	6,342	6,359
Autres délits et contraventions......	10,233	9,430	10,054
Totaux.........	180,806	187,720	191,108

Délits politiques et de presse.— Un tableau précédent indique le nombre et la nature des délits politiques et de presse déférés au jury de 1881 à 1887, ainsi que le résultat des poursuites ; le tableau ci-dessous va fournir les mêmes renseignements pour les infractions renvoyées, en vertu de la loi du 29 juillet 1881, devant la juridiction correctionnelle pendant les années 1882 à 1887. Les affaires de même nature jugées dans le cours des cinq derniers mois de 1881 n'ont pu y être comprises, parce qu'elles avaient été confondues, dans les comptes, avec celles qui étaient réprimées par des lois antérieures.

(1) Transactions consenties avant jugement : nombres moyens annuels : 25,052 en 1871-1875 ; — 21,546 en 1876-1880 ; — 19,437 en 1881-1885 ; — nombres réels : 18,730 en 1886 et *18,492 en 1887.*

Nature des infractions.	Affaires.	Prévenus.	Acquittés.
Omission de dépôt (art 3, 4 et 9).......	109	116	5
Incapacité du gérant (art. 6 7 et 9)....	62	63	»
Omission de déclaration de mutation (art. 7 et 9).......................	45	48	4
Refus d'insert. de réponses(art. 12 et 13).	84	97	49
Distribution d'un journal étranger interdit (art. 14)...................	3	3	1
Lacération d'affiches (art. 17).........	34	38	18
Colportage de gibier sans autorisation préalable (art. 21) (1)................	2	3	»
Cris séditieux (art. 24, § 2) (2)........	10	12	2
Fausses nouv. (public. de) (art. 27) (2).	1	1	»
Dessins obscènes (mise en vente de) (art. 28, § 2)......................	33	48	7
Diffamation et injures envers les particuliers (art. 32 et 33, § 2)...........	15,342	19,559	6,490
Publication d'actes de procédure avant les débats (art. 38)................	20	41	17
Compte rendu de procès de diffamation (art. 39).........................	30	31	»
Souscription pour payer une amende (art. 40).........................	2	2	1
Totaux.......	15,777	20,062	6,594
Nombres proportionnels sur 100...	»	»	33

Les autres ont été condamnés : 12,461 à l'amende et 1,007 à la prison.

Ces 15,777 affaires et ses 20,062 prévenus se distribuent, par année, de la manière suivante :

Années.	Affaires.	Prévenus.	Années.	Prévenus.	Affaires.
1882.....	2,732	3,455	1885......	2,694	3,404
1883.....	2,672	3,384	1886......	2,543	3,261
1884.....	2,917	3,698	1887......	2,219	2,860

Mode d'introduction des affaires. — Les 191,108 affaires correctionnelles jugées en 1887 se divisaient en 164,887 délits communs et 26,221 contraventions fiscales

(1) Ces deux affaires étaient de la compétence des tribunaux de simple police.

(2) Ces onze affaires auraient dû être portées devant le jury.

ou forestières. Elles avaient été introduites : 4,986 par la partie civile ; 15,585 par des administrations publiques et 170,537 par le ministère public. Dans plus de la moitié de celles-ci, 87,221 ou 51 p. 100, les prévenus ont été cités directement (art. 182 du Code d'instruction criminelle) ; dans près du tiers, 55,261 ou 32 p. 100, ils ont été conduits immédiatement à la barre ou cités d'urgence après avoir été placés sous mandat de dépôt (articles 1 et 2 de la loi du 20 mai 1863); enfin, dans 28,055 ou 17 p. 100, il y avait eu instruction préalable. On aurait pu supposer que la loi du 27 mai 1885, en interdisant l'usage de la procédure des flagrants délits à l'égard des récidivistes susceptibles d'être condamnés à la relégation, aurait pour effet d'amener une augmentation du nombre des informations judiciaires ; il n'en est pas ainsi ; le nombre réel des affaires soumises à l'instruction avant d'être portées à l'audience en 1887 est inférieur de 2,654 à celui de 1886 ; on peut donc en induire que le chiffre des affaires graves a été moins considérable en 1887 que pendant l'année précédente.

Loi du 20 *mai* 1863. — Cette loi, qui a pour effet d'abréger considérablement la durée de la détention préventive, sans que les intérêts de la défense du prévenu soient en rien sacrifiés, n'est d'un usage fréquent que dans les grandes villes. C'est ainsi que, dans les affaires qu'ils poursuivent correctionnellement, les procureurs de la République y recourent 63 fois sur 100 à Lyon, à Lille et au Havre, 59 fois sur 100 à Rouen, 58 fois sur 100 à Marseille et 55 fois sur 100 à Bordeaux. La proportion n'est que de 43 p. 100 à Paris, mais cela tient évidemment à ce que le nombre des récidivistes y est plus élevé que partout ailleurs (55 sur 100 prévenus condamnés à la requête du ministère public) et que, parmi eux, beaucoup sont susceptibles d'être relégués.

Les délits qui permettent une large application de cette législation sont ceux d'infraction à un arrêté d'expulsion, 89 p. 100 ; de mendicité, 87 p. 100 ; de vagabondage, 85 p. 100 ; de fraude au préjudice des restaurateurs, 84 p. 100 ; d'infraction à un arrêté d'interdiction de ré-

sidence, 78 p. 100 ; de rébellion, 67 p. 100, et de contrebande, 62 p. 100.

Prévenus. — Le nombre moyen annuel des prévenus jugés a été de 188,855 en 1871-1875 ; de 196,483 en 1876-1880 ; et de 212,839 en 1881-1885. Le chiffre réel de 1886 a été de 223,129 et celui de 1887, de 228,773, dont 6,580 prévenus poursuivis par la partie civile et 17,165 par les administrations publiques. Il reste donc 205,028 prévenus, à l'égard desquels le ministère public a pris, en 1887, l'initiative de la poursuite. Pour toute la France, c'est 536 pour 100,000 habitants.

Sexe et âge des prévenus. — Les 228,773 prévenus traduits, en 1887, devant les tribunaux correctionnels se décomposaient en 197,987 hommes (87 p. 100) et 30,786 femmes (13 p. 100), ce qui donne pour 100,000 habitants de même sexe : 1,048 hommes et 162 femmes. Au point de vue de l'âge, les prévenus sont divisés, dans la statistique, en trois catégories :

HOMMES.

Prévenus âgés de :			
Moins de seize ans	6,830	(3 p. 100)	»
Seize à vingt et un ans	25,391	(13 —)	ou 1,574
Plus de vingt et un ans	165,766	(84 —)	ou 1,402

(Sur 100,000 habitants de même sexe et de même âge).

FEMMES.

Prévenues âgées de :			
Moins de seize ans	1,159	(4 p. 100)	»
Seize à vingt et un ans	2,915	(9 —)	ou 175
Plus de vingt et un ans	26,712	(87 —)	ou 223

(Sur 100,000 femmes de même âge).

Pour les femmes, que les prévenues soient comparées entre elles ou qu'elles soient rapprochées de la population correspondante, les proportions marchent parallèlement ; mais, à l'égard des hommes, le rapport à la population donne une proportion de criminalité plus forte pour ceux qui sont âgés de seize à vingt et un ans que pour ceux qui ont dépassé vingt et un ans. Quant aux prévenus qui n'ont pas atteint la majorité pénale, il est difficile d'indiquer, d'une manière précise, dans quel rapport ils sont à la population âgée de moins de seize

ans, parce que la loi ne fixe pas d'âge minimum pour être poursuivi en justice; cependant si l'on admet que l'action publique ne s'exerce généralement que contre des individus âgés au moins de onze ans, on relève, sur 100,000 enfants du sexe masculin âgés de onze à quinze ans, 413 délinquants; à l'égard des filles du même âge, la proportion n'est que de 71. Parmi les 7,989 mineurs de seize ans, 198 ou 2,5 pour 100 étaient poursuivis correctionnellement en vertu de l'article 68 du Code pénal; les crimes qui leur étaient reprochés étaient pour 90 des vols, pour 60 des attentats à la pudeur, pour 29 des incendies volontaires de récoltes en tas, pour 12 des coups et blessures graves, pour 4 des infractions aux lois sur les chemins de fer (obstacles à la circulation), pour 2 des abus de confiance qualifiés et pour 1 un faux témoignage en matière criminelle.

Résultats des préventions. — Le sort des préventions est intimement lié à la qualité de la partie poursuivante. En effet, les procès-verbaux des agents des administrations publiques faisant presque toujours foi jusqu'à inscription de faux, celles-ci n'échouent complètement que 21 fois sur mille, tandis que les parties civiles, qui intentent souvent des actions téméraires, sont déboutées de leur demande 306 fois sur mille. Quant aux affaires jugées à la requête du ministère public, le petit nombre de celles dans lesquelles le seul prévenu ou tous les prévenus sont acquittés (33 sur 1,000) atteste la circonspection qu'il apporte à l'exercice de l'action que la loi lui confie.

Les 228,773 prévenus ont été :

12,312 (5 p. 100) acquittés purement et simplement;
4,894 (2 —) mineurs de seize ans, acquittés comme ayant agi sans discernement, parmi lesquels 2,691 remis à leurs parents; 1 jeune vagabond, à qui certains lieux ont été interdits et 2,202 envoyés dans une maison de correction (article 66 du Code pénal), savoir : 1,357 pour plus d'un an et 845 pour un an au moins;
84,439 (37 —) condamnés à l'amende seulement;

122,840 (54 —) — à un an au moins d'emprisonnement ;
4,288 (2 —) — à plus d'un an d'emprisonnement.

Ces deux derniers chiffres ont été inférieurs de 1,441 à ceux de 1886; mais le nombre des prévenus frappés seulement de peines pécuniaires est supérieur de 6,074, par suite de l'accroissement du nombre des poursuites en matière de douanes, de contributions indirectes et de pêche.

Aux condamnations à l'emprisonnement, les tribunaux correctionnels ont ajouté, pour 1,066 prévenus, l'interdiction de résidence et pour 1,156 l'interdiction des droits mentionnés en l'article 42 du Code pénal. La première de ces peines accessoires est principalement appliquée aux voleurs (446), aux vagabonds (275), et aux mendiants (140) ; la seconde a été prononcée huit fois sur dix contre des prévenus reconnus coupables des délits prévus par les articles 2, 5 et 7 de la loi du 23 janvier 1873 sur l'ivresse publique.

Circonstances atténuantes. — Les circonstances atténuantes ont été admises en faveur de 102,389 prévenus condamnés pour des délits communs; c'est, par rapport au total de ceux auxquels l'article 463 du Code pénal était applicable, une proportion des deux tiers, 65 p. 100, qui est sensiblement dépassée en matière de vol, 89 p. 100, de mendicité, 89 p. 100 et de vagabondage, 98 p. 100. Cette constatation donne lieu de craindre que la répression n'ait été un peu faible à l'égard de ces trois catégories de délinquants parmi lesquels on compte 51.75 et 78 récidivistes sur 100.

Jugements par défaut. — Des 191,108 jugements rendus, en 1887, par les tribunaux correctionnels, 22,006 l'ont été par défaut ; c'est un peu plus du dixième, 11 p. 100 ; mais la proportion est trois fois plus forte pour les décisions relatives à des contraventions fiscales ou forestières, 27 p. 100, que pour celles qui concernent *des délits communs,* 9 p. 100. Les condamnés ont ac-

quiescé à 3,306 jugements par défaut, ils ont formé opposition à 2,851 qui ont été : 1,376 maintenus et 1,475 rapportés ou modifiés ; enfin 15,849 jugements (plus des sept dixièmes, 72 p. 100) n'ont pas été suivis d'opposition ; néanmoins 10,136 d'entre eux, près des deux tiers, ont été exécutés.

Appels de police correctionnelle. — Malgré l'augmentation de 3,388 relevée dans le nombre des jugements correctionnels de 1886 à 1887, il n'a été interjeté que 5 appels de plus pendant la dernière année : 10,980 au lieu de 10,975 ; le chiffre des prévenus intéressés dans les appels est descendu de 13,256 à 13,005. Pour les affaires comme pour les prévenus, la proportion des appels, eu égard aux décisions des premiers juges et aux prévenus traduits devant les tribunaux correctionnels, est de 57 sur 1,000.

Les 13,005 prévenus de 1887 étaient : 11,333 (87 p. 100) appelants ; 1,125 (9 p. 100) intimés et 547 (4 p. 100) l'un et l'autre à la fois.

Il y a eu confirmation dans 8,190 affaires (75 p. 100) et infirmation dans 2,790 (25 p. 100).

Par leurs arrêts infirmatifs, les cours aggravaient la situation des prévenus 27 fois sur 100 et l'atténuaient 73 fois sur 100.

Des récidives. — Accusés récidivistes. — De 1871 à 1875, le nombre des accusés en récidive condamnés avait été de 1,858, il est descendu à 1,656 de 1876 à 1880, pour remonter à 1,668 de 1881 à 1885 ; le nombre réel de 1886 s'est élevé à 1,770 ; mais celui de 1887 est tombé à 1,683. Pris isolément, ces chiffres n'ont pas la même valeur que si on les compare aux totaux des accusés déclarés coupables ; on constate alors que la proportion, qui n'était que de 47 et de 48 récidivistes sur 100 accusés condamnés pour les deux premières périodes, a été de 52 p. 100 pour la troisième et de 56 p. 100 en 1886 ; une réduction s'est manifestée en 1887, année qui ne donne que 54 p. 100. Quoi qu'il en soit, il n'en reste pas moins acquis que *plus de la moitié* des accusés à l'égard desquels *le jury résout* affirmativement les questions posées

avaient déjà eu à répondre de précédents crimes ou délits.

Les femmes sont au nombre de 77 seulement parmi les accusés récidivistes de 1887; c'est, eu égard au total des accusées condamnées, une proportion de 22 p. 100, au lieu de celle de 58 p. 100 que l'on relève pour les hommes.

Les 1,683 accusés récidivistes de 1887 étaient libérés: 11 des travaux forcés, 71 de la reclusion; 601 de l'emprisonnement de plus d'un an, 888 de l'emprisonnement d'un an et moins; les 112 autres n'avaient été précédemment condamnés qu'à l'amende. Ainsi, 82 seulement étaient en récidive légale de peine criminelle à peine criminelle. Le nombre des reclusionnaires diffère peu d'une année à l'autre; mais celui des forçats libérés, qui était de 143, année moyenne, avant la loi du 30 mai 1854 sur la transportation, n'est plus aujourd'hui que de 11.

Plus des trois quarts des accusés condamnés pour vol (77 p. 100) étaient des repris de justice, la proportion est de 53 p. 100 pour les incendiaires; de 48 p. 100 pour les faux monnayeurs; de 47 p. 100 pour les faussaires; de 44 p. 100 pour les meurtriers et de 36 p. 100 pour les assassins.

Les cours d'assises ont condamné les accusés récidivistes: 14 à la peine de mort; 61 aux travaux forcés à perpétuité; 544 aux travaux forcés à temps; 351 à la reclusion et 713 à l'emprisonnement (dont 88 pour un an au moins). Des peines correctionnelles ont donc été prononcées 42 fois sur 100.

Prévenus récidivistes. — Le nombre des prévenus en récidive condamnés par les tribunaux correctionnels ne cesse de s'accroître. Après s'être élevé de 60,184, année moyenne, en 1871-1875, à 70,731 en 1876-1880 et à 83,729 en 1881-1885, il a atteint 91,055 en 1886 et 92,204 en 1887; le chiffre proportionnel, eu égard au total des prévenus condamnés (sauf en matière forestière) est monté de 37 p. 100 en 1871-1875 jusqu'à 45 p. 100 en 1887; dans le département de la Seine il est de 55 p. 100.

Sur 100 hommes condamnés pour des délits communs, on compte 54 repris de justice; la proportion n'est que de 35 p. 100 pour les femmes.

Les 92,204 récidivistes ont été condamnés : 15,681 (17 p. 100 à l'amende; 73,798 (80 p. 100) à un an au moins d'emprisonnement et 2,725 (3 p. 100) à plus d'un an de cette peine.

Mais, parmi ces repris de justice, ceux qui étaient en état de récidive légale sont les seuls qui, par la gravité de leur situation, méritent de faire l'objet d'un examen spécial. Les quatre cinquièmes d'entre eux sont reconnus coupables des délits suivants : vol, 28 p. 100; vagabondage, 18 p. 100; mendicité, 12 p. 100; coups et blessures volontaires, 6 p. 100; outrages à des agents, 6 p. 100; filouterie d'aliments, 5 p. 100, et escroquerie, 4 p. 100. Les voleurs et les escrocs étaient, ensemble, au nombre de 4,896; ils étaient susceptibles d'être condamnés à cinq ans et même à dix années d'emprisonnement; mais les circonstances atténuantes ayant été admises en faveur de 4,798 d'entre eux, ces peines n'ont été prononcées que contre 98; les autres ont été condamnés : 1,023 à un emprisonnement d'un an et un jour à cinq ans et 3,775 ou 77 p. 100 à un an et moins d'emprisonnement ou à l'amende.

On serait tenté d'admettre que les méfaits reprochés aux récidivistes, à en juger par la répression, offrent de moins en moins de gravité, puisque de 40 p. 100 en 1871-1875 le rapport du nombre des condamnations de plus d'un an d'emprisonnement aux cas de récidive légale est successivement descendu à 31 p. 100 en 1876-1880, à 24 p. 100 en 1881-1885, à 20 p. 100 en 1886 et à 10 p. 100 en 1887. Mais ce qui donne lieu de craindre que les peines prononcées par la juridiction correctionnelle contre des repris de justice ne soient pas toujours proportionnées au degré de perversité des agents, c'est que, chaque année, on compte plus de 8,000 récidivistes condamnés plusieurs fois par le même tribunal (8,242, en moyenne, de 1884 à 1887).

Il est certain que la récidive ne doit pas être attribuée,

d'une manière absolue, à l'insuffisance de la peine au point de vue de la moralisation, surtout en ce qui concerne les individus qui n'ont subi que quelques jours et même quelques mois d'emprisonnement; ce n'est pas dans un si court espace de temps que l'on peut espérer obtenir la régénération morale d'un coupable; mais l'inefficacité de la répression au point de vue de l'amendement est manifeste lorsqu'on constate la récidive après la libération pour les individus qui ont subi la reclusion ou une peine d'emprisonnement supérieure à une année. Le rapprochement des états des récidives et des listes des condamnés sortis en 1885, 1886 et 1887 des diverses maisons centrales donne les résultats suivants :

Hommes.—Il est sorti, en 1885, par l'expiration légale de la peine ou après décision gracieuse, des dix-huit maisons centrales affectées aux hommes, à cette époque, 5,337 condamnés, dont 2,079 ont été repris, savoir : 965 (46 p. 100) dans l'année même de leur libération; 799 (39 p. 100) en 1886 et 315 (15 p. 100) en 1887. Ainsi, près de la moitié des libérés sont de nouveau condamnés très peu de temps après leur sortie. Comme on l'a vu plus haut, les tribunaux prononcent rarement (18 fois sur 100) plus d'un an d'emprisonnement contre les individus en état de récidive légale, de sorte que pendant la moyenne de deux ans et demi, sur laquelle portent les investigations, ces 2,079 libérés ont pu encourir, ensemble, 4,040 condamnations; 1,089 en ont encouru une, 518 deux, 227 trois, 114 quatre, 63 cinq, 33 six, 21 sept, 9 huit, 4 neuf et 1 dix.

Sur 5,149 condamnés libérés en 1886, il en a été repris 1,660, le tiers, dont 841 (51 p. 100) pendant cette même année et 819 en 1887.

Enfin, parmi les 4,905 libérés de 1887, plus d'un sixième, 790, ont été condamnés de nouveau par les cours d'assises ou les tribunaux correctionnels.

Femmes. — Il a déjà été dit que la récidive est bien moins fréquente chez la femme que chez l'homme; aussi *sur* 714 *femmes libérées* en 1885 n'en compte-t-on que *192 (un peu plus du* quart) qui aient été reprises et con-

damnées de nouveau : 81 (42 p. 100) dans l'année de la sortie; 84 en 1886 et 27 en 1887.

Jeunes détenus. — Les jeunes détenus mis en liberté après avoir entièrement subi la détention fixée par les arrêts ou jugements ne retombent en récidive : les garçons, que 15 fois sur 100, et les filles que 5 fois sur 100.

Relégation. — Depuis le règlement du 26 novembre 1885, point de départ de la mise en vigueur de la loi du 27 mai précédent, jusqu'au 31 décembre 1887, les cours d'assises ont prononcé la relégation contre 511 accusés et les tribunaux correctionnels contre 3,137 prévenus. Parmi eux, 270 des premiers et 1,467 des seconds appartiennent à l'année 1887; ce sont les seuls dont il y ait lieu de s'occuper ici.

Accusés. — Aux termes de la loi du 27 mai 1885, la relégation doit être ajoutée à la peine principale contre tout accusé déclaré coupable de crime, qui se trouve dans les conditions prévues par l'article 4 de ladite loi. Elle frappe surtout les voleurs, dont le nombre, 218, constitue plus des quatre cinquièmes, 81 p. 100, du total : 270. Viennent ensuite, les accusés convaincus de faux, 15; de viol ou d'attentat à la pudeur, 13; d'incendie, 12; de fabrication de fausse monnaie, 5; d'abus de confiance, 4, et d'assassinat, 3. Ces 270 accusés ont été, en même temps, condamnés : 162 aux travaux forcés à temps, 76 à la reclusion et 32 à l'emprisonnement. La relégation a été attachée à la condamnation parce qu'ils avaient encouru, dans une période décennale, non compris la durée de toute peine subie : 46, deux condamnations à des peines afflictives et infamantes (§ 1° de l'art. 4); 194, une condamnation à une peine de cette nature avec deux condamnations pour faits prévus au paragraphe 2, et 30, quatre condamnations pour des délits compris dans l'énumération du paragraphe 3.

Prévenus.—Les délits entraînant la relégation sont, au contraire, limités à ceux qu'indiquent les paragraphes 2, 3 et 4 de la loi du 27 mai 1885. Le nombre des prévenus tombant sous le coup de ces dispositions et reconnus cou-

pables des faits qu'elles énoncent a été en 1887 de 1,467, savoir : 1,313 hommes et 154 femmes. Ils sont distribués ci-après, eu égard à la nature des infractions ayant motivé l'application de la relégation.

1887. — Tribunaux correctionnels. Faits qui ont motivé la condamnation à la relégation des récidivistes.	Total.
Vol..	942
Escroquerie..	169
Abus de confiance	68
Outrage public à la pudeur..........................	20
Excitation habituelle de mineurs à la débauche.......	3
Vagabondage ou mendic. (art. 277 et 279 du C. pénal).	31
— simple (art. 270 et 271 du Code pénal)..	161
Infraction à un arrêté d'interdiction de résidence.....	73
Totaux...........	1,467
Dont : femmes............(1)	154

Tribunaux de simple police. — Les contraventions de simple police ne peuvent entrer dans le calcul de la criminalité, parce que ce sont, pour la plupart, des infractions purement matérielles, dont le mouvement progressif ou rétrograde dépend, non pas de l'état moral des populations, mais bien du degré d'efficacité de la surveillance exercée par la police municipale. Il n'y a donc lieu de s'y arrêter que pour constater la répression dont elles doivent être suivies.

De 1871 à 1875, les juges de paix avaient connu, année moyenne, de 363,925 contraventions ; le chiffre s'é-

(1) Pour la suite donnée aux décisions prononçant la relégation, il convient de se reporter au rapport rédigé, chaque année, par M. le Conseiller d'État, Président de la Commission de classement des récidivistes. Le dernier, se référant à l'année 1888, a paru au *Journal officiel* du 27 mars 1889. D'après ce document, la Commission avait, du 26 mars 1886 au 1er janvier 1889, émis 3,981 avis préparatoires ou définitifs. Il résulte, d'autre part, de renseignements fournis par l'Administration des colonies qu'à cette même date 2,289 relégués avaient été dirigés : 1,152 sur la Guyane et 1,137 sur l'île des Pins, dépendance de la Nouvelle-Calédonie.

lève, pour la période quinquennale suivante, à 382,754; mais cet accroissement s'explique par cette raison que les infractions à la loi de 1873 sur l'ivresse publique ne figurent dans la première que pour trois années; aucune loi nouvelle importante n'étant survenue de 1881 à 1885, le chiffre moyen annuel de cette période, 383,949, diffère peu du précédent; en 1886, il se produit une certaine augmentation (387,917) à laquelle les contraventions aux lois sur la police des routes participent pour plus des six dixièmes (63 p. 100); enfin le nombre total de 1887 retombe au niveau normal : 383,362. Celles-ci peuvent se distribuer en quatre grands groupes :

1° Les contraventions qui portent atteinte à la sûreté et à la tranquillité publiques, au nombre de 168,238, ou 44 p. 100, et comprenant notamment les faits d'ivresse publique, 47,476; les voies de fait et violences légères, 26,582; les bruits ou tapages injurieux et nocturnes, 23,639; l'ouverture ou la fermeture des cabarets à des heures indues, 18,886; les injures non publiques, 4,154, et la tenue sur la voie publique de jeux de hasard ou de loterie. Ce dernier chiffre se trouve en augmentation de 43 p. 100 sur celui de 1886, qui n'avait été que de 1,087; mais cela tient à ce que, en présence de l'extension qu'avaient prise les paris relatifs aux courses de chevaux, les ministres de l'intérieur et de la justice ont cru devoir, en mars 1887, inviter leurs agents respectifs à exercer la surveillance la plus active sur les individus pratiquant ces jeux de hasard; de même les délits analogues ont subi, en 1887, un accroissement de 23 p. 100;

2° Les contraventions qui nuisent à la propreté et à la salubrité publiques, 55,990 ou 15 p. 100;

3° Les contraventions rurales, 39,967 ou 10 p. 100;

4° Diverses contraventions spéciales ne rentrant pas dans les catégories ci-dessus, 119,167 ou 31 p. 100. Les deux tiers d'entre elles, 79,337, consistent en infractions aux lois et arrêtés sur le roulage. La loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire, qui avait motivé 1,134 *poursuites en 1885*, n'en a provoqué que 998 en *1886 et 857 en 1887.*

Le nombre des contraventions jugées dépasse 10,000 dans huit départements :

Seine	49,784,	soit	1,715	contraventions pour 100,000 habit.
Corse	20,735	—	8,360	
Gironde	17,072	—	2,253	
Nord	16,266	—	1,490	
Seine-Inférieure	15,530	—	2,481	
Rhône	13,537	—	1,854	
Bouches-du-Rhône	13,084	—	2,499	
Finistère	11,067	—	1,723	

Il n'est pas surprenant que les contraventions soient surtout fréquentes dans les grandes villes, où la surveillance est plus nécessaire et, partant, mieux organisée. Cependant cette règle n'est pas absolue et c'est dans la fréquence d'infractions d'une certaine nature qu'il faut chercher, pour plusieurs départements, la cause de l'élévation des chiffres qui leur sont afférents. Ainsi, la Corse ne contient pas de grands centres de population et les contraventions constatées y sont extrêmement nombreuses ; les infractions aux lois sur la police rurale y entrent pour plus de la moitié, 57 p. 100 ; dans le Finistère, la ville de Brest donne, à elle seule, près des six dixièmes des contraventions d'ivresse relevées pour ce département ; de même, dans la Seine-Inférieure, les trois quarts des infractions à la loi du 23 janvier 1873 se produisent au Havre et à Rouen.

La partie lésée par une contravention prend rarement la responsabilité de la poursuite, le dommage causé étant, le plus souvent, insignifiant. En 1887 il n'a été jugé, à la requête de la partie civile, que 5,049 affaires ou 1.3 p. 100.

Plus des sept dixièmes des jugements rendus par les tribunaux de simple police, 275,272 ou 72 p. 100, l'ont été contradictoirement. Les inculpés n'ont pas répondu à la citation dans 108,090 affaires, 28 p. 100. A Paris, la proportion de décisions par défaut atteint 68 p. 100.

Les 383,362 contraventions jugées étaient reprochées à 460,237 inculpés, soit 1,204 sur 100,000 habitants. A l'égard de 559 inculpés, les juges de paix se sont déclarés

incompétents. Ils en ont acquitté 16,474 (3 p. 100) et condamné 443,204, savoir : 389,591 à une amende d'un à quinze francs et 53,613 à un emprisonnement d'un à cinq jours.

Sur les 383,362 jugements prononcés en 1887 par les magistrats cantonaux, 83,255 ou 22 p. 100, plus du cinquième l'ont été dans les termes de l'article 172 du Code d'instruction criminelle et étaient susceptibles d'être frappés d'appel. Les parties n'en ont attaqué que 565 (7 sur 1,000) dont 425, les trois quarts, ont été confirmés par les juges du second degré.

Comme officiers de police judiciaire, les juges de paix ont procédé, en 1887, à 31,430 informations au criminel soit au cas de flagrant délit, soit en vertu de commissions rogatoires délivrées par des juges d'instruction, soit, enfin, à la demande du Ministère public. Ces enquêtes ont motivé l'audition de 109,784 témoins.

Ivresse publique. — L'alcoolisme préoccupe, à juste titre, les aliénistes qui attribuent, en grande partie, à sa progression, celle de la folie. En effet, depuis cinquante ans, la consommation de l'alcool a triplé et le nombre des aliénés a quadruplé (1). Il serait donc vivement à désirer que la statistique criminelle pût fournir, au moins en ce qui concerne l'alcoolisme dans ses rapports avec la criminalité, des données complètes et précises; mais il est malheureusement impossible de déterminer son véritable rôle dans l'accomplissement des crimes et des délits. La loi ne classe pas l'ivresse au nombre des excuses et l'on ne peut connaître le nombre des affaires dans lesquelles le jury ou les tribunaux la retiennent comme élément d'appréciation. Cependant il n'est pas sans intérêt de résumer ici les enseignements qui ressortent de notre document.

En quinze années, la loi du 23 janvier 1873 a reçu 1,075,591 applications, et voici les chiffres moyens annuels :

---

(1) L'accroissement de la consommation vient aussi en partie de l'usage devenu universel de prendre un petit verre après le repas... et non moins de la fréquence des « apéritifs ». Peut-on *compter le petit verre parmi les bonnes* habitudes? M. B.

Années.	Contraventions.	Contraventions connexes à des délits.	Délits.	Total.
1873 à 1875...........	69,293	8,611	3,512	81,416
1876 à 1880...........	61,718	9,513	3,795	75,026
1881 à 1885...........	54,286	9,551	3,318	67,155
1886..................	49,735	8,375	3,236	61,346
1887..................	47,476	8.700	2,922	59,098

Les chiffres extrêmes de la dernière colonne attestent, pour la période qu'embrasse le tableau, une réduction de 27 p. 100 dans le nombre des poursuites.

On ne pourrait que s'en réjouir s'il était avéré qu'elle correspond à une diminution du nombre des contraventions dues à la sévérité apportée, au début, dans l'exécution de la loi ; mais il est à craindre que cette diminution ne soit qu'apparente et qu'il ne faille plutôt l'attribuer à la réduction du nombre des poursuites.

De 1878 à 1887, la moyenne générale des inculpés par 100,000 habitants a été de 150. Les départements qui s'en sont le plus écartés sont les suivants :

	En plus.		En moins.
Seine-Inférieure......	659	Vaucluse..	38
Finistère.............	616	Tarn-et-Garonne......	37
Rhône.................	376	Ariège...............	32
Morbihan..............	266	Tarn.................	31
Seine.................	258	Lot..................	30
Seine-et-Oise.........	257	Haute-Garonne	28
Loire-Inférieure......	241	Landes...............	28
Eure..................	240	Aude.................	26
Somme.................	233	Pyrénées-Orientales..	24
Calvados..............	218	Gers.................	19

Ces chiffres confirment ce fait que c'est dans les régions viticoles que l'ivresse est le moins répandue et que c'est, au contraire, dans les autres que la consommation de l'alcool est relativement considérable.

Pour compléter ces renseignements sur l'alcoolisme, il convient d'ajouter que le vingtième des morts accidentelles est causé par l'abus des liqueurs spiritueuses et que plus du dixième des suicides sont dus à des accès d'ivresse ou à des habitudes d'ivrognerie.

INSTRUCTION CRIMINELLE. — *Parquets.* — Pendant l'année 1887, il est parvenu au Ministère public 454,947 plaintes, dénonciations ou procès-verbaux, savoir :

36,052	(8 p. 100)	reçus directement par les procureurs de la République ou les juges d'instruction ;
4,268	(1 —)	transmis par les juges de paix ;
240,283	(52 —)	— par la gendarmerie, soit 12 par gendarme ;
146,492	(32 —)	— par les commissaires de police, soit 11 par agent de police ;
7,783	(2 —)	— par les gardes champêtres, soit 1 pour 4 gardes ;
4,986	(1 —)	— par les maires, soit 1 pour 7 officiers municipaux ;
4,236	(1 —)	— par les gardes particuliers assermentés, soit 1 pour 9 gardes ;
3,777	(1 —)	— par les agents des ponts et chaussées, soit 1 par agent.
7,070	(2 —)	— de toute autre manière.

Comme, au 1er janvier 1887, il y avait encore à prendre une détermination sur 4,372 affaires inscrites en 1886, c'est un total de 459,319 procédures auxquelles les magistrats des parquets avaient à donner une première direction. Plus de la moitié, 239,061 ou 53 p. 100, ont été classées comme ne pouvant donner lieu à aucune poursuite ; il en a été communiqué 42,998 ou 9 p. 100 aux juges d'instruction (au lieu de 47,529 en 1886) et porté directement à l'audience correctionnelle 142,788 ou 31 p. 100; enfin, 30,245 ou 7 p. 100 ont été renvoyées devant une autre juridiction; quant aux 4,227 autres, les procureurs de la République en avaient été saisis trop tardivement pour qu'il leur fût possible de prendre une décision avant la fin de l'année.

Juges d'instruction. — Ces magistrats avaient à procéder en 1887 à 47,970 informations, parce que, indépendamment des 42,998 affaires qu'ils avaient reçues du Ministère public, il s'en trouvait, au commencement de l'année, 4,972 dont l'instruction n'était pas terminée. Il en a été réglé 43,449 par 11,491 ordonnances de non-lieu, *dont 26 frappées d'opposition* et 31,958 ordonnances ren-

voyant les inculpés devant les juridictions compétentes.

Les juges d'instruction ont adressé 18,428 commissions rogatoires à leurs collègues, 15,643 à des juges de paix et 461 à des magistrats étrangers ; ils ont, en outre, dans 8,440 affaires, demandé des renseignements à des commissaires de police. Les trois quarts des commissions rogatoires reçues par les juges d'instruction ont été exécutées par eux dans les dix jours.

Chambres d'accusation. — Les chambres d'accusation ont rendu 3,485 arrêts portant renvoi : soit aux assises (3,333), soit devant les tribunaux correctionnels (45). Par 107 arrêts, elles déchargeaient des poursuites des inculpés à l'égard desquels les juges d'instruction avaient déclaré qu'il y avait lieu à suivre.

Dans leurs rapports avec les ordonnances des juges d'instruction, les arrêts des chambres d'accusation confirmaient ou maintenaient les décisions des magistrats instructeurs dans 9,283 affaires, soit 86 p. 100.

Affaires abandonnées après examen.—Si on laisse de côté les affaires renvoyées devant les juridictions compétentes qui se trouvent comprises dans les quatre premières parties du compte il en reste 250,633 qui ont été abandonnées par décision des parquets (239,061), des juges d'instruction (11,465) et des chambres d'accusation (107). Dans 14,640 (6 p. 100) les faits présentaient, au début des poursuites, le caractère de crime et dans 235,993 (94 p. 100), celui de délit. Mais un examen approfondi a démontré, pour 117,468 ou 47 p. 100, qu'ils ne constituaient pas d'infraction punissable; *pour* 74,098 *ou* 29 *p.* 100, *que leurs véritables auteurs demeuraient inconnus ;* pour 29,297 ou 12 p. 100, qu'ils étaient sans gravité et n'intéressaient pas essentiellement l'ordre public; *pour* 7,750 *ou* 3 *p*. 100, *que les charges relevées contre les inculpés désignés étaient insuffisantes* et pour 22,020 ou 9 p. 100, que divers motifs s'opposaient aux poursuites (l'âge ou l'état mental de l'inculpé, l'absence de preuve de l'existence même du crime ou du délit, une transaction survenue *avec l'administration* poursuivante, etc.).

Durée des procédures criminelles. — La durée des procédures criminelles varie nécessairement beaucoup suivant la juridiction d'instruction ou de jugement saisie.

Plus des deux cinquièmes, 42 p. 100, des ordonnances des juges d'instruction interviennent dans la première quinzaine du réquisitoire introductif d'instance; 27 p. 100 dans la seconde, 18 p. 100 dans le deuxième mois, 6 p. 100 dans le troisième mois et 7 p. 100 plus tard.

Les chambres d'accusation rendent leurs arrêts 92 fois sur 100 dans le premier mois de l'ordonnance de renvoi; 5 fois sur 100 dans le deuxième mois, 1 fois sur 100 dans le troisième et 2 fois sur 100 dans le quatrième.

En matière criminelle, l'intervalle qui, dans les départements autres que celui de la Seine, sépare chaque session d'assises ne permet pas toujours de juger les affaires dès qu'elles sont en état; en effet, 47 p. 100 seulement sont déférées au jury dans les trois mois du réquisitoire introductif d'instance; 39 p. 100 le sont dans le deuxième trimestre et 14 p. 100 après ce délai.

Les chambres des appels de police correctionnelle statuent, dans le premier mois de l'appel sur 61 p. 100 des affaires, dans le deuxième mois sur 23 p. 100, dans le troisième sur 10 p. 100 et dans le quatrième sur 6 p. 100.

Les tribunaux correctionnels ont prononcé 127,128 condamnations à l'emprisonnement et 2,202 envois en correction (art, 66 du Code pénal) Mais 7,241 de ces décisions n'ont pu être exécutées : 5,537 à cause de la fuite des condamnés; 529 par suite de grâce, de transaction ou de décès et 1,175 pour divers motifs. Les deux tiers des autres prévenus condamnés, 81,491 ou 67 p. 100, ayant été arrêtés préventivement et détenus jusqu'au jugement ont subi immédiatement leur peine; 28,909 ou 23 p. 100 ont été écroués dans le premier mois du jugement; 9,430 on 8 p. 100 dans le deuxième et le troisième mois et 2,259 ou 2 p. 100 après ce délai.

Détention préventive. — Au 31 décembre 1886, il y avait dans les prisons de France 2,808 individus détenus *préventivement* qui attendaient une décision des juridic-

tions d'instruction. Pendant l'année 1887, il en a été arrêté 124,043 (au lieu de 126,674 en 1886); c'est donc un total de 126,851 inculpés soumis à cette mesure rigoureuse, mais souvent nécessaire, de la détention préventive. Cette mesure a pris fin, à l'égard de 123,900 d'entre eux, de la manière suivante :

Mise en liberté ordonnée par le ministère public	24,656	ou 20 p. 100
Mise en liberté provisoire	3,583	ou 3 —
Ordonnance de non-lieu	4,797	ou 4 —
Comparution devant les tribunaux correctionnels	86,634	ou 70 —
Renvoi devant la chambre d'accusation	3,714	ou 3 —
— devant l'autorité administrative, militaire, etc	516	

Mise en liberté provisoire. — Les 3,583 individus mis en liberté provisoire ont bénéficié de cette faveur : 3,015 (84 p. 100) par suite de la mainlevée du mandat d'arrêt ou de dépôt, 110 par application des articles 113, § 2, et 131 du Code d'instruction criminelle, 89 en vertu de l'article 5 de la loi du 20 mai 1863 et 369, un dixième, sur leur compte.

Des crimes étaient imputés à 507 inculpés et des délits à 3,036.

Il n'a été exigé de caution que de 329 individus qui ont été mis en liberté provisoire : 227 avec cautionnement fourni en espèces et 102 après soumission d'un tiers.

De nouveaux mandats ont été décernés contre 18 individus.

35 inculpés ne sont pas représentés à la première réquisition.

Petits parquets. — La moyenne annuelle des affaires portées devant le petit parquet du tribunal de la Seine avait été de 33,176 pendant la période 1881-1885; ce chiffre n'a plus été que de 31,705 en 1886 et de 30,176 en 1887. Le ministère public a classé sans suite 14,121 de ces dernières affaires, 47 p. 100; il en a renvoyé 10,190 devant le tribunal correctionnel et 077 devant le

tribunal de simple police; enfin, 2,068 affaires ont été communiquées par lui à la grande instruction. Les juges instructeurs attachés au petit parquet, saisis par les substituts de 2,811 affaires, ont rendu 582 ordonnances de non-lieu et 2,229 de renvoi, dont 2,210 en police correctionnelle et 19 en simple police. Dans les 30,176 affaires étaient impliqués 33,467 individus qui ont été : 17,207 (51 p. 100) placés sous mandat de dépôt et 16,260 (49 p. 100) mis en liberté.

Devant les autres petits parquets, il a été conduit en 1887 et interrogé dans les vingt-quatre heures 19,429 individus arrêtés : 7,757 à Lyon; 6,245 à Bordeaux; 3,650 à Marseille; 1,024 à Toulouse et 754 à Nantes. Près du cinquième de ces inculpés, 3,627 ou 19 p. 100, ont été mis immédiatement en liberté; 10,178 ont été traduits devant la justice répressive; 5,500 mis à la disposition de l'autorité administrative et 124 renvoyés devant les juridictions militaire ou maritime.

Cour de cassation. — Pendant l'année 1087, la la chambre criminelle de la cour de cassation a reçu 1,888 pourvois (741 en matière criminelle, 1,016 en matière correctionnelle et 131 en matière de simple police), 141 demandes en règlement de juges et 3 demandes en renvoi pour cause de suspicion légitime.

Elle a rendu 1,721 arrêts, dont 1,528 de rejet ou de non-lieu à statuer et 193 (11 p. 100) de cassation; elle a réglé de juges dans 139 affaires et statué sur 2 demandes en renvoi pour cause de suspicion légitime par 1 arrêt d'accueil et 1 de rejet.

Indépendamment des arrêts ci-dessus, la même chambre a rendu 7 arrêts sur réquisitoires, dont 4 dans l'intérêt de la loi; 21 arrêts de non-recevabilité, dont 2 en matière de conseil de guerre, 2 en matière de rectification d'arrêt et 1 sur demande en revision; 1 arrêt d'avant faire droit; 1 arrêt de renvoi devant les chambres réunies et 1 arrêt de cassation rendu par lesdites chambres. Il y a eu désistement de 171 pourvois.

Extraditions. — L'administration est appelée à s'occuper d'un grand nombre d'extraditions; mais comme

l'instruction de ces affaires est d'une assez longue durée et que, malgré les efforts des deux gouvernements intéressés, les recherches des malfaiteurs demeurent souvent infructueuses, il est maintenant d'usage de ne relever dans la statistique que les extraditions réalisées.

En 1887, il en a été effectué 331, dont 126 sur la demande de la France et 205 sur la demande de gouvernements étrangers. Les 126 malfaiteurs dont la France a réclamé l'extradition s'étaient réfugiés : 65 en Belgique ; 31 en Suisse; 10 en Italie; 5 dans les Pays-Bas ou le grand-duché de Luxembourg; 4 en Angleterre; 4 en Espagne ; 2 en Allemagne; 1 au Brésil ; 1 dans la principauté de Monaco; 1 aux États-Unis d'Amérique; 1 en Portugal et 1 en Roumanie.

Les 205 individus que la France a livrés aux autres Gouvernements appartenaient aux nationalités suivantes : belge, 123 ; italienne, 39 ; suisse, 28 ; allemands, 9 ; espagnole, 2 ; anglaise, 1; autrichienne, 1; hollandaise, 1 et russe 1.

Ces 331 malfaiteurs extradés étaient poursuivis soit en France, soit à l'étranger : 181 pour vol ou abus de confiance (crime ou délit); 33 pour faux ; 27 pour escroquerie ; 24 pour assassinat ou meurtre; 21 pour viol ou attentat à la pudeur ; 21 pour banqueroute frauduleuse; 7 pour excitation de mineurs à la débauche; 6 ponr faux témoignage; 4 pour fabrication de fausse monnaie; 4 pour coups et blessures; 1 pour suppression d'enfant; 1 pour détournement de deniers publics et 1 pour menaces.

Arrestations dans le département de la Seine. — Le département de la Seine entre pour un sixième dans la criminalité générale de la France; il est donc du plus haut intérêt de constater, à l'aide des renseignements fournis par la Préfecture de police, le sexe, l'âge, la nationalité et la moralité des individus qui sont arrêtés dans ce département, ainsi que la nature des infractions qui leur sont imputées.

De 1876 à 1880, le nombre moyen annuel des arrestations opérées dans le département de la Seine n'avait été que de 35,319; il s'est élevé, pendant la période quin-

quennale suivante, à 43,709; mais heureusement, il est descendu à 42,167 en 1886 et à 40,235 on 1887.

Près des neuf dixièmes des arrestations de 1887 (35,799 ou 89 p. 100) ont eu lieu dans l'enceinte fortifiée ; il n'en a été fait que 4,436, ou 11 p. 100 en dehors. Ces chiffres, comparés à ceux du dénombrement, donnent, pour 100,000 habitants, 1,583 arrestations à Paris et 730 dans la banlieue.

Les 40,235 individus arrêtés en 1887 se divisaient ainsi au point de vue du sexe et de l'âge :

HOMMES (86 0/0).

Majeurs...	25,208 (73 0/0),	soit	2,580	sur 100.000 majeurs.
Mineurs...	9,206 (27 0/0),	—	3,950	sur 100,000 mineurs.

FEMMES (14 0/0).

Majeures...	4,925 (85 0/0),	soit	482	sur 100,000 majeures.
Mineures..	896 (15 0/0),	soit	372	sur 100,000 mineures.

Si les proportions relatives aux femmes restent dans le même ordre, c'est-à-dire plus fortes pour les majeures que pour les mineures, celles qui concernent les hommes sont, au contraire, en sens inverse et démontrent qu'en réalité les arrestations des hommes âgés de dix à vingt ans sont relativement plus nombreuses que celles des hommes majeurs (1).

D'après leur nationalité, ces 40,235 individus étaient : 37,602 (93.5 p. 100) Français, soit 1,417 sur 100,000 habitants de même nationalité et 2,633 (6.5 p. 100) étrangers, soit 1,228 sur 100,000.

Plus de la moitié de ces mêmes individus, 20,840 ou 52 p. 100, avaient déjà été arrêtés, soit dans l'année, soit antérieurement.

Il était reproché à 24,210, les six dixièmes, des crimes ou délits contre l'ordre public ; à 10,261 (26 p. 100) des atteintes à la propriété d'autrui ; à 1,637 (4 p. 100) des attentats contre les personnes; à 977 (2 p. 100) des crimes ou délits contre les mœurs ; 1,071 ont été contraints par corps pour non-payement de frais de justice

(1) *Il importe d'insister* sur ce point. — M. B.

et 2,079 étaient sans asile ou avaient commis des infractions qui n'ont pas été spécifiées.

Au nombre de 24,210 individus arrêtés pour des crimes ou délits contre l'ordre public, on compte : 754 repris de justice, ayant enfreint un arrêté d'interdiction de résidence, 6,090 mendiants et 13,006 vagabonds parmi lesquels 344 se trouvaient dans le cas prévu par le deuxième alinéa du paragraphe 4 de l'article 4 de la loi du 27 mai 1885, c'est-à-dire tiraient habituellement leur subsistance du fait de pratiquer ou de faciliter, sur la voie publique, l'exercice de jeux illicites ou la prostitution d'autrui.

Les 40,235 individus arrêtés ont été : 2,186, un 20e, immédiatement relaxés; 1,354 placés dans des hôpitaux ou des établissements spéciaux; 46 expulsés après condamnation ou rapatriement; 22 remis à l'autorité militaire; et 30,627, les neuf dixièmes (91 p. 100), traduits devant l'autorité judiciaire.

Morts accidentelles. — Le nombre des morts classées, dans la statistique, comme accidentelles varie peu d'une année à l'autre : 12,145, année moyenne, en 1871-1875; — 13,201 en 1876-1880; — 13,309 en 1881-1885 et 12,495 en 1886. La différence entre le premier et le dernier chiffre, relevés à quinze ans de distance, n'est que de 350.

En 1887, le ministère public a enregistré 12,657 procès-verbaux constatant : 2,020 décès survenus subitement sur la voie publique et 10,637 morts réellement accidentelles. De ces dernières ont été victimes : 8,745 hommes (82 p. 100), soit 46 pour 100,000 habitants du sexe masculin, et 1,892 femmes (18 p. 100), soit 10 pour 100,000. Plus d'un tiers de ces morts, 3,750 ou 35 p. 100, ont eu lieu par immersion ; 1,422 individus se sont tués en tombant d'un lieu élevé; 1,099 ont été écrasés par des voitures; 1,006 ont été asphyxiés par le feu ou brûlés; 643 sont restés ensevelis sous des éboulements de terrains, 425 ont été victimes de l'abus des liqueurs alcooliques; 404 ont trouvé la mort dans des accidents de chemins de fer, etc.

Suicides. — Les morts volontaires, comme les morts accidentelles, ne se rattachent qu'indirectement à l'administration de la justice; mais leur constatation donne toujours lieu soit à une instruction judiciaire, soit à une enquête officieuse, dont les résultats sont consignés avec soin dans la statistique criminelle.

En seize années, de 1871 à 1887, le nombre des suicides s'est accru de 55 p. 100; leur proportion, eu égard à la population, s'est élevée de 15 à 21 sur 100,000 habitants. Les 106,267 suicides constatés pendant cette période se répartissent ainsi par année sur 100,000 habitants :

1872.........	5,275 ou 15	1880.........	6,638 ou 18
1873.........	5,525 — 15	1881.........	6,741 — 18
1874.........	5,617 — 16	1882.........	7,213 — 19
1875.........	5,472 — 15	1883.........	7,297 — 19
1876.........	5,804 — 16	1884.........	7,572 — 20
1877.........	5,922 — 16	1885.........	7,902 — 21
1878.........	6,434 — 17	1886.........	8,187 — 21
1879.........	6,496 — 18	1887.........	8,202 — 21

Ainsi, sauf en 1875, où une légère réduction s'est produite, la progression d'année en année est plus ou moins sensible, mais elle est constante.

Sexe. — Les 8,202 suicides de 1887 ont été commis : 6,434 (78 p. 100) par des hommes ; c'est 34 pour 100,000 habitants du sexe masculin et 1,768 (22 p. 100) par des femmes; c'est 9 pour 100,000.

Age. — Il a été impossible de déterminer l'âge de 82 hommes et de 13 femmes; celui des autres suicidés est indiqué ci-après (sur 100,000 habitants du même sexe et du même âge) :

HOMMES.

Moins de seize ans..............	48	ou 4 p. 100, soit		»
Seize ans à vingt et un ans.....	225			14
Vingt et un à vingt-cinq ans.....	324	— 5	— —	23
Vingt-cinq à trente ans.........	419	— 7	— —	30
Trente à quarante ans...........	848	— 13	— —	33
Quarante à cinquante ans.......	1,147	— 18	— —	50

Cinquante à soixante ans.......	1,303 —	21	—	—	69
Soixante ans et plus............	2,038 —	32	—	—	91

(Sur 100,000 habitants du sexe masculin et de même âge.)

FEMMES.

Moins de seize ans..............	20	ou 10 p. 100, soit			»
Seize ans à vingt et un an.......	150				9
Vingt et un à vingt-cinq ans....	140 —	8	—	—	9
Vingt-cinq à trente ans.........	114 —	6	—	—	9
Trente à quarante ans..........	243 —	14	—	—	9
Quarante à cinquante ans.......	284 —	16	—	—	12
Cinquante à soixante ans........	330 —	19	—	—	17
Soixante ans et plus............	475 —	27	—	—	20

(Sur 100,000 femmes de même âge.)

Jusqu'à la quarantième année, la propension au suicide reste la même chez la femme, mais à partir de cette phase de la vie, elle s'accroît régulièrement avec l'âge, comme chez l'homme.

État civil. — Les 7,955 suicidés dont l'état civil a pu être établi se décomposent ainsi :

Hommes célibataires....................	2,381	(38 p. 100)
— mariés.....................	2,910	(47 —)
— veufs......................	928	(15 —)
Femmes célibataires...................	513	(30 —)
— mariées.....................	796	(45 —)
— veuves......................	427	(25 —)

Mais les proportions se modifient sensiblement lorsqu'on place les chiffres réels à côté de ceux du dénombrement. Les veufs et les veuves qui, eu égard au total des suicidés, sont en grande minorité, prennent alors le premier rang avec les proportions de 92 et de 22 sur 100,000 habitants de même condition, doubles de celles que l'on relève pour les célibataires et les gens mariés ; on a vu d'ailleurs plus haut que les suicides sont très fréquents dans les âges avancés de la vie. Les proportions sont de 45 sur 100,000 célibataires hommes et de 39 sur 100,000 hommes mariés ; quant aux femmes célibataires ou mariées, on en compte, de part et d'autre, 11 qui se suicident sur 100,000.

Professions. — La statistique divise en huit classes 7,418 suicidés dont la condition sociale a pu être mentionnée sur les procès-verbaux :

HOMMES.

Agriculture	2,020	(34 p. 100)	ou 24
Industrie	1,772	(30 —)	— 34
Commerce	881	(15 —)	— 44
Domestiques	279	(5 —)	— 41
Propriétaires, rentiers	591	(10 —)	— 72
Administrations publiques	61	(1 —)	— 9
Agents de la force publique	197	(3 —)	— 33
Professions libérales	143	(2 —)	— 30

(Sur 100,000 habitants de même profession.)

FEMMES.

Agriculture	594	(40 p. 100)	ou 7
Industrie	504	(34 —)	— 10
Commerce	86	(6 —)	— 4
Domestiques	134	(9 —)	— 11
Propriétaires, rentières	140	(10 —)	— 13
Professions libérales	16	(1 —)	— 3

(Sur 100,000 femmes de même profession.)

Domicile. — Les 8,086 suicidés dont on a pu connaître le domicile habitaient : 4,279 (52 p. 100) des communes rurales et 3,807 (48 p. 100) des communes urbaines. Les suicides des hommes ont eu lieu par moitié dans les unes et dans les autres (3,148 et 3,182); mais ceux des femmes sont bien moins nombreux dans les villes : 625 ou 36 p. 100, que dans les campagnes : 1,131 ou 64 p. 100. Par rapport à la population, on compte 17 suicides pour 100,000 habitants des communes rurales et 28 sur 100,000 des communes urbaines.

Saisons. — L'influence de la température sur le suicide est incontestable et elle se manifeste d'une façon identique pour les deux sexes; c'est d'avril à juillet que se place toujours le maximum :

Hiver	Hommes...	19	Hiver	Femmes...	20
Printemps	— ...	28	Printemps	— ...	28
Été	— ...	31	Été	— ...	30
Automne	— ...	22	Automne	— ...	22
	Total	*100*		Total	100

Modes de perpétration.— Au point de vue des moyens employés, les suicides se divisent comme suit :

	Hommes.	Femmes.
Immersion	1,471 (23 p. 100)	742 (42 p. 100)
Pendaison	2,983 (46 —)	478 (27 —)
Arme à feu	1,033 (16 —)	29 (12 —)
Asphyxie par le charbon	432 (7 —)	261 (15 —)
Instruments aigus ou tranchants	176 (3 —)	38 (2 —
Poison	96 (2 —)	95 (5 —)
Chute volontaire :		
Sous une voiture	134 (2 —)	97 (6 —)
Sous un train en marche	89 (1 —)	22 (1 —)
Autres moyens	20 »	6 »

Motifs présumés. — A l'égard de 709 suicides (577 d'hommes et 132 de femmes) il a été complètement impossible de connaître les causes qui les avaient provoqués, c'est près du dixième. Les 7,493 dont les enquêtes ont révélé les motifs présumés se classent ainsi :

	Hommes.	Femmes.
Misère et revers de fortune	933 ou 16 p. 100	126 ou 8 p. 100
Chagrins de famille	813 — 14 —	303 — 19 —
Amour, jalousie, débauche	173 — 3 —	132 — 8 —
Accès d'ivresse et ivrognerie habituelle	836 — 14 —	98 — 6 —
Désir de se soustraire à des poursuites judiciair.	234 — 4 —	30 — 2 —
Souffrances physiques	1,138 — 19 —	269 — 16 —
Peines diverses	329 — 6 —	56 — 3 —
Aliénation mentale	1,401 — 24 —	622 — 38 —

Deux faits saillants ressortent de ce tableau: le premier c'est que l'aliénation mentale conduit au suicide plus fréquemment la femme que l'homme, phénomène qui est, du reste, commun à tous les pays; le second, c'est que le nombre des suicides dus aux maladies cérébrales et à l'alcoolisme forme les deux cinquièmes du total.

Grâces collectives. — Comme tous les ans, à l'occasion de la Fête nationale, il a été accordé, en 1887, par un *décret du 5 juillet*, des grâces, commutations ou réduc-

tions de peine à 967 détenus (844 hommes et 123 femmes), qui subissaient 47 les travaux forcés à perpétuité, 293 les travaux forcés à temps, 186 la reclusion et 441 l'emprisonnement. Ces individus avaient été signalés par l'administration pénitentiaire comme s'étant fait remarquer par un repentir sincère et une bonne conduite soutenue.

Réhabilitations. — Pendant la période quinquennale de 1881 à 1885, les chambres d'accusation, saisies de 5,141 demandes en réhabilitation, avaient donné 3,610 avis favorables (70 p. 100) et 1,531 défavorables (30 p. 100). Depuis la loi du 14 août 1885, elles ont statué définitivement sur 4,274 demandes de cette nature par 3,455 arrêts d'accueil (81 p. 100) et 819 de rejet (19 p. 100). Elles se sont donc associées, dans une certaine mesure, aux intentions généreuses du législateur de 1885, et on ne peut que désirer de voir les condamnés libérés invoquer plus fréquemment cette nouvelle loi, qui a rendu la réhabilitation bien plus facile qu'auparavant et lui a attribué des effets sensiblement plus favorables.

Les 1,518 individus réhabilités en 1887 avaient été condamnés : 8 aux travaux forcés, 19 à la reclusion ou à la détention (militaires); 96 à plus d'un an d'emprisonnement, 1,182 à un an ou moins de cette peine et 210 à l'amende; les 3 autres, officiers ministériels destitués, ont été réhabilités par application de la loi du 19 mars 1864.

Ils ont obtenu leur réhabilitation : 281 (19 p. 100) moins de cinq ans après la libération, le payement de l'amende ou la destitution; 478 (31 p. 100) dans le délai de cinq à dix ans; 514 (34 p. 100) dans celui de dix à vingt ans et 245 (16 p. 100) plus de vingt ans après.

Frais de justice criminelle. — Le montant des frais de justice criminelle à percevoir pendant l'exercice 1887, c'est-à-dire du 1er janvier 1887 au 30 juin 1888, s'est élevé à 10,343,831 francs et celui de la somme recouvrée à ce titre n'a été que de 4,211,125 francs, à peine les deux cinquièmes, 41 p. 100.

Ce document décompose ainsi ces frais :

	A percevoir.	Recouvrés.	
Frais payés par les re-receveurs de l'enregistrement.........	8,560,937 f.	3,811,662 f.	soit 45 p. 100
Frais de poursuites, extraits, etc........	119,592	64,601	— 54 —
Frais de poste........	566,927	189,420	— 33 —
Dommages-intérêts au profit de l'État.....	312,593	51,908	— 17 —
Valeur des armes confisquées............	570,364	37,639	— 7 —
Frais dé réparation attribués aux départements et aux communes.............	213,418	55,895	— 26 —

Sur 6,969,230 francs d'amendes (décimes compris) qu'ils avaient à percevoir, les agents du Trésor n'en ont recouvré que 3,037,736 ou 44 p. 100.

Assises. — Pour les 3,164 affaires criminelles jugées contradictoirement, en 1887, par les cours d'assises, le montant total des frais taxés a été de 1,037,884 francs et le montant moyen par affaire, de 328 francs, au lieu de 1,158,262 francs et de 356 francs en 1886. La moyenne atteint forcément un chiffre très élevé dans les affaires qui nécessitent des expertises médico-légales, comme celles d'empoisonnement, 892 francs; d'assassinat, 617 francs; de parricides, 491 francs; d'avortement, 417 francs et de meurtre, 384 francs, ainsi que dans celles qui exigent le concours de spécialistes, telles que les affaires de faux, 517 francs; d'abus de confiance, surtout lorsqu'elles concernent des officiers publics ou ministériels, 549 francs, et de banqueroute frauduleuse, 494 francs. Le nombre moyen des témoins entendus par affaire reste toujours le même : 17 dans le cours de l'instruction et 10 devant la cour d'assises.

Tribunaux correctionnels. — Mais c'est surtout en matière correctionnelle que l'on constate une sérieuse diminution. En 1886, les tribunaux correctionnels avaient *jugé, pour* des délits communs, 195,919 prévenus, et le *montant des frais* avait été de 3,760,388 francs. En 1887,

avec 1,635 prévenus de plus (197,554) il y a eu 411,450 francs de frais de moins (3,348,938 francs); la moyenne par prévenu est tombée de 19 fr. 19 à 16 fr. 90 ; elle est cependant encore de 18 à 19 francs dans les ressorts de Besançon, de Dijon, de Nîmes et de Pau; de 19 à 20 fr. dans ceux de Chambéry et de Toulouse; de 20 à 21 francs dans ceux d'Agen, de Caen et de Grenoble; enfin de 22 à 23 francs dans le ressort de Lyon et de 23 fr. 25 dans celui de Bastia. L'élévation du chiffre de Lyon s'explique par de nombreuses poursuites intentées pour falsification de vins, qui ont motivé des expertises longues et difficiles. Mais, en Corse, il est d'autant plus regrettable de voir les frais dépasser 23 francs par prévenu qu'ils sont très difficilement recouvrés; plutôt que de les acquitter, les prévenus préfèrent subir la contrainte par corps. Pendant l'exercice 1887, les percepteurs de la Corse n'ont pu faire rentrer dans les caisses du Trésor que 28,439 francs sur 506,172 qu'ils avaient à toucher; c'est à peine le vingtième.

Quoi qu'il en soit, une grande amélioration a été obtenue, grâce à la diminution du nombre des affaires communiquées à l'instruction et à l'exécution des prescriptions de la circulaire en date du 23 février 1887. En généralisant, plus encore qu'il n'a été fait jusqu'à ce jour, l'usage de limiter au strict nécessaire le nombre des témoins et de les appeler par un simple avertissement, les magistrats instructeurs pourront, sans nuire à la bonne administration de la justice, réaliser toutes les économies désirables.

Une réduction proportionnelle, mais moins importante a été également effectuée en matière de contraventions fiscales et forestières; le montant moyen des frais par prévenu est descendu de 13 fr. 85 en 1886 à 13 fr. 07 en 1887.

Contrainte par corps. — La contrainte par corps a été exercée, en 1887, contre 19,224 condamnés criminels, correctionnels ou de simple police, dont 16,193 (84 p. 100) étaient insolvables et 3,031 (16 p. 100) solvables. La détention a cessé dans les quinze jours pour 64 p. 100 des premiers et pour 69 p. 100 des seconds.

Cette mesure coërcitive n'avait été appliquée qu'à 17,636 condamnés en 1886 et à 12,581 en 1881-1885, année moyenne.

En matière forestière, 743 délinquants ont été contraints par corps, parmi lesquels 417 (56 p. 100) ont été élargis moins de quinze jours après l'écrou.

CAISSE DE RETRAITE.

(Extrait du *Rapport* au Président de la République.)

1° *Opérations de la caisse pendant l'année* 1887. — La caisse nationale des retraites a reçu, en 1887, 676,628 versements s'élevant ensemble à 23.525.274 22

La caisse a perçu pour arrérages de rentes, etc 31.534.253 04

Le total des recettes s'est élevé ainsi à 55.059.527 26

auquel il faut ajouter le reliquat non employé en 1886 .... 62.026.898 03

Soit 117.086.425 29

sur lesquels il a été payé :

1° Pour remboursement, après décès, de capitaux réservés et de versements irréguliers.... 10.719.968 83

2° Pour payements sur rentes viagères par application de l'article 9 de la loi du 30 janvier 1884..... 28.657.077 26

Ensemble... 39.377.046 09 — 39.377.046 09

La différence............ 77.709.379 20

a été employée à l'achat de 196,421 fr. de rente 3 p. 100 et de 70,000 obligations 4 p. 100 du Trésor public, pour	36.178.526 »
Le solde non employé au 31 décembre 1887 était ainsi de.....	41.530.853 20

Cette somme représente le solde créditeur du compte courant avec le Trésor public.

Il a été inscrit pendant l'année 1887 au grand-livre de la dette viagère de la caisse des retraites une somme de 2,831,458 francs de rentes au nom de 24,604 parties.

Une diminution énorme d'environ 52 p. 100 s'est manifestée sur les sommes versées; elle provient presque exclusivement de la mise en vigueur de la loi du 20 juillet 1886 dont les dispositions sont devenues exécutoires à partir du 1er janvier 1887. Aux termes de l'article 7 de cette loi, le maximum des versements a été réduit de 4,000 fr. à 1,000 fr., et le maximum de la rente qui peut être inscrite sur la même tête, de 1,500 à 1,200 fr.; en outre, le taux de l'intérêt servant de base au tarif a été abaissé de 4 1/2 p. 100 à 4 p. 100 par le décret du 20 décembre 1886.

Ces restrictions ont eu surtout pour effet de diminuer considérablement le nombre et le montant des versements opérés directement par les personnes âgées, désirant se constituer une rente viagère immédiate.

Ainsi qu'on l'a déjà fait remarquer dans de précédents rapports, ces versements, que sollicitaient l'élévation du taux de l'intérêt et la faculté de verser en une seule fois la somme de 4,000 fr., ne répondaient pas au but de l'institution; ce sont eux, du reste, qui ont été spécialement atteints par les mesures nouvelles, car ils accusent à eux seuls en 1887 une diminution de 25 p. 100 sur le nombre des dépôts et de 76 p. 100 sur les sommes.

Quant aux versements par intermédiaires, s'ils ont diminué en somme de 623,441 francs, ils se sont, par contre, accrus en nombre dans une proportion inconnue jusqu'ici. Cet accroissement est dû en partie à l'abaissement à 1 fr. du minimum des dépôts, ce qui a permis *ux grandes compagnies* de faire des versements plus

fréquents au profit de leur personnel. Il est dû aussi aux nouvelles facilités offertes au public par l'ouverture des bureaux des percepteurs et des receveurs des postes aux opérations de la Caisse. Ces comptables ont reçu 13,126 dépôts du 1er avril au 31 décembre 1887.

Il y a lieu de signaler également une augmentation sensible dans les versements opérés par les sociétés de secours mutuels, au moyen d'un prélèvement sur leurs fonds de retraites, à l'effet de constituer des pensions en faveur de leurs membres. Ces versements n'ont pas encore subi un ralentissement par suite de l'abaissement du taux de l'intérêt en 1887; ils se sont élevés à 6,611,169 fr. et 179 pensions de plus qu'en 1886 sous l'empire du tarif 4,72 p. 100.

2° *Opérations de la caisse pendant l'année* 1888. — Cette année, la commission supérieure s'est trouvée en mesure, pour la première fois depuis 1870, de comprendre dans son rapport annuel, prévu par l'article 3 de la loi du 20 juillet 1886, l'exposé de la situation morale et matérielle de la caisse des retraites au 31 décembre de l'unnée précédente, en ne réservant plus pour l'année suivante que l'exposé de la situation financière, dont l'établissement exige des dépouillements et des calculs très complexes.

La caisse nationale des retraites a reçu, en 1888, 712,453 versements, s'élevant ensemble à 24.198.328 41

La Caisse a perçu pour arrérages de rentes, intérêts bonifiés sur le compte courant avec le Trésor public, etc.... 31.375.386 32

Le total des recettes s'est élevé ainsi à 55.573.714 73

auquel il faut ajouter le reliquat non employé en 1886.................. 41.530.853 20

Soit...................... 97.104.567 93

sur lesquels il a été payé :

1° Pour remboursements de capitaux réservés et de versements irréguliers,

ci..................	11.433.739 07	
2° Pour payements sur rentes viagères..	29.207.748 38	
3° Pour 2e et 3e versements sur la rente 3 p. 100 achetée en 1887 (art. 2 de la loi du 7 nov. 1887).....	4.065.914 70	
	44.707.402 15	44.707.402 15
La différence....................		52.397.165 78
a été employée à l'achat de rentes 3 p. 100, d'obligations du Trésor public, etc., pour......................		5.003.339 35
Le solde non employé au 31 décembre 1888 était ainsi de......		47.393.826 43

Cette somme représente le solde créditeur du compte courant avec le Trésor public.

En comparant les opérations de cette année à celles de l'année 1887, on constate une augmentation de plus de 5 p. 100 dans le nombre des versements et de près de 3 p. 100 dans le chiffre des sommes versées. Cette dernière augmentation provient presque exclusivement des versements directs.

L'augmentation du nombre des versements porte principalement sur les versements effectués par intermé diaire; elle est due en grande partie aux dépôts opérés par la Compagnie des mines d'Anzin au profit de ses ouvriers. Quant aux versements effectués par les sociétés de secours mutuels, ils sont inférieurs de 318,445 fr. à ceux de 1887, et le chiffre des nouveaux pensionnaires a baissé de 62. Ce résultat provient sans doute, en partie, de l'application du tarif calculé d'après le taux de 4 p. 100, qui oblige ces sociétés à verser un capital plus élevé pour obtenir un même chiffre de rentes viagère alloué à chaque nouveau pensionnaire.

Cette année, en exécution de l'article 19 de la loi du *20 juillet 1886 et du décret* du 21 décembre 1887, l'ad-

ministration a dû appliquer aux versements effectués à partir du 1er janvier 1888 le nouveau tarif établi à l'aide de la table de mortalité rectifiée d'après les résultats dûment constatés des opérations de la caisse.

Cette table a été déduite de nombreuses observations recueillies avec tout le soin possible sur le personnel même des déposants, qui se compose, pour la plus grande partie, d'ouvriers.

Elle accuse une mortalité plus lente que la mortalité observée par Deparcieux, vers 1746, sur un groupe de tontiniers, bourgeois aisés ou petits rentiers pour la plupart, placés dans une situation moyenne, la plus favorable à la prolongation de l'existence.

Ce ralentissement de la mortalité, en produisant une augmentation dans le prix des rentes viagères, a fait de l'emploi de la nouvelle table de mortalité une condition essentielle de l'équilibre financier de l'institution.

Toutefois, bien qu'elle soit moins avantageuse aux déposants que la table de Deparcieux, on voit par le compte rendu qui précède que son application à partir du 1er janvier 1888 n'a pas exercé une influence appréciable sur le mouvement des versements.

Du 1er janvier au 31 décembre 1888, il a été inscrit au grand-livre des rentes viagères de la caisse nationale une somme de 1,909,391 fr., répartis sur 21,923 inscriptions, alors que les rentes délivrées en 1887 avaient atteint une somme de 2,831,458 fr. pour 24,604 inscriptions, soit, pour 1888, une diminution de 922,067 fr. et de 2,681 titres.

Non seulement le nombre des inscriptions délivrées a diminué, mais encore la moyenne de la rente afférente à chaque titre s'est abaissée de 115 fr. à 87 fr. La diminution du chiffre des rentes émises s'était déjà fait sentir en 1887, mais en 1888 la réduction a également porté sur le nombre des inscriptions. C'est là une nouvelle preuve que le but poursuivi par le législateur de 1886 a été atteint. Les déposants âgés de plus de cinquante ans, qui jusqu'au 1er janvier 1887 ont trouvé un placement avantageux dans les versements à jouissance très rappro-

chée, s'écartent aujourd'hui de la caisse nationale des retraites, surtout en raison de l'abaissement du maximum du versement annuel et de la rente inscriptible; on peut donc affirmer qu'aujourd'hui les versements directs ne proviennent plus, à de rares exceptions près, que de la petite épargne.

Il faut reconnaître cependant que jusqu'ici les manifestations de l'épargne, réalisée en vue de la retraite, sont dues encore presque exclusivement, à l'initiative du chef d'industrie, et que bien peu de jeunes travailleurs, agissant isolément et d'eux-mêmes, viennent apporter à la caisse l'économie journalière ou mensuelle qui seule pourrait leur assurer le pain pour leurs derniers jours. Il reste donc, à ce point de vue, beaucoup à faire; aussi la commission supérieure s'occupe-t-elle des moyens de propagande à employer pour faire mieux connaître et apprécier au public le fonctionnement et les avantages de l'institution.

3° *Ensemble de la situation financière au* 31 *décembre* 1887. — Dans l'établissement de la situation financière de la caisse nationale des retraites, on s'est préoccupé, comme par le passé, de se mettre autant que possible, en ce qui touche l'évaluation de l'actif, à l'abri des mécomptes pouvant provenir des variations du marché. Ainsi qu'on l'a déjà indiqué dans les rapports antérieurs, la caisse nationale des retraites, dont les contrats sont souvent à très longue échéance, est exposée à voir sa situation se modifier dans un sens défavorable, aussi bien par la hausse des fonds publics, qui conduit à une capitalisation onéreuse des arrérages trimestriels, que par la baisse de ces mêmes fonds, qui diminue la valeur du portefeuille. Elle demeure, d'autre part, sous le coup d'une conversion plus ou moins prochaine des 9 millions et demi de rentes 4 1/2 p. 100 (1883) qu'elle possède. On s'est donc demandé si la capitalisation à 4 1/4 p. 100 adoptée jusqu'ici la met suffisamment en garde contre ces éventualités et s'il ne serait pas prudent, afin d'éviter tout mécompte, de réduire dans une certaine mesure l'estimation de l'actif.

C'est dans cet ordre d'idées, et sur une demande formulée par la commission supérieure, qu'il a paru opportun de calculer au taux de 4 1/2 p. 100 la valeur des titres en portefeuille.

Dans ces conditions, et sous le bénéfice des observations qui précèdent, la situation financière de la caisse des retraites peut se résumer ainsi qu'il suit :

Si l'on ajoute aux................		29.584.805 »
de rentes achetées depuis l'origine, les..		11.032.125 »
de rentes attribués à la caisse nationale des retraites, en exécution de l'article 10 de la loi du 30 janvier 1884, on		
obtient le chiffre de................		40.616.930 »
de rentes qui, diminué, d'autre part, des rentes précédemment annulées.......	12.577.793 »	
de la réduction opérée en vertu des lois du 27 avril 1883.......	1.051.819 »	
et 7 novembre 1887..	196.422 66	
et enfin des rentes remboursées	303.575 »	
	14.129.609 66	14.129.609 66
fait ressortir à....................		26.487.320 34

le montant total des rentes 4 1/2 p. 100 (1883), 3 p. 100, 3 p. 100 amortissable, certificats provisoires de rentes 3 p. 100, obligations 4 p. 100 du Trésor public, promesses de rentes, existant dans le portefeuille de la caisse des retraites au 31 décembre 1887.

Capitalisées, comme il a été dit ci-dessus, au taux de 4 1/2 p. 100, ces rentes, en y comprenant la portion du coupon acquise depuis la dernière jouissance et la prime à réaliser sur le 3 p. 100 amortissable, représentent une somme de........................ 616.257.124 88

En y ajoutant le solde du compte courant au Trésor public au 31 décembre 1887........................ 41.530.853 20

et le montant des versements reçus par les percepteurs et les receveurs des postes à encaisser en 1888 seulement.. 51.539 »

on obtient une somme de........... 657.839.517 08
qui formait au 31 décembre 1887 l'actif de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

Le passif se compose de trois éléments qui sont :

1° Les payements restant à faire sur le passif échu antérieurement au 31 décembre 1887, somme qui est égale à la différence entre le montant du passif échu, 514,446,509 fr. 63 c. et 489,445,821 fr. 73 c., valeur des rentes inscrites et des capitaux remboursés au 31 décembre 1887, soit.................. 25.000.687 90

2° Le passif à échoir, ramené à sa valeur actuelle par l'escompte à l'aide du tarif 4 p. 100 établi d'après la table de mortalité de la caisse nationale des retraites.......................... 366.985.243 21

3° La valeur, au 31 décembre 1887, des rentes actives en cours, calculée au moyen du tarif 4 p. 100............. 245.105.457 65

On obtient ainsi le montant du passif à acquitter....... .... 637.091.388 76
Report de l'actif ci-dessus........ 657.839.517 08

Excédent définitif de l'actif sur le passif au 31 décembre 1887......... 20.748.128 32

Cet excédent présente, par comparaison avec celui constaté à la fin de l'année précédente, une diminution considérable. Cette diminution provient, pour la plus grande partie, de la substitution faite, pour les motifs indiqués ci-dessus, du taux de 4 1/2 p. 100 au taux de 4 1/4, dans l'évaluation des titres en portefeuille, et, pour le reste, de la conversion en rentes 3 p. 100 de 1,236,658 fr. de rentes 4 et 4 1/2 (ancien) opérée en exécution des loi et décret du 7 novembre 1887.

Toutefois, si l'on tient compte de la façon, de plus en

plus prudente dont on a procédé à l'évaluation de l'actif, on est fondé à affirmer une fois de plus que la caisse demeure assurée de se suffire à elle-même.

LES CAISSES D'ÉPARGNE PRIVÉES EN 1887

(Extrait du *Rapport officiel*).

I. — PARTIE FINANCIÈRE.

I. — Nombre des caisses d'épargne. — Le nombre des caisses d'épargne autorisées était, au 31 décembre 1886, de 547.

Aucune caisse nouvelle n'a été autorisée en 1881.

Le nombre des caisses d'épargne se trouve, dès lors, le même qu'au 31 décembre 1886.

Ces 547 caisses se répartissent ainsi, dans toute l'étendue du territoire :

85 dans les chefs-lieux de département ;
256 dans les chefs-lieux d'arrondissement :
190 dans les chefs-lieux de canton ;
16 dans les communes.

Total... 547 caisses.

Sur les 547 caisses autorisées, trois n'ont pas fonctionné en 1887; celle de Seyssel (Ain), créée depuis longtemps, et celle de Saint-Pierreville (Ardèche) et du Blanc (Indre) qui ont définitivement cessé leurs opérations.

Le nombre des caisses en exercice a donc été de 544; il avait été de 546 en 1886, de 544 en 1885 et de 543 en 1884, 1883 et 1882.

Ces 987 annexes étaient réparties dans 58 départements; elles ont été créées par 168 caisses, ce qui, en moyenne, représenterait, à peu près, 6 succursales par *caisse.*

Voici, au point de vue du nombre des succursales, comment se divisent ces 168 caisses :

	22	caisses, soit	13.10	p. 100	ont plus de 10 succursales;
	7	— —	4.17	—	ont 10 succursales;
	12	— —	7.14	—	ont 9 —
	28	— —	16.66	—	ont de 6 à 8 succursales;
	64	— —	38.10	—	ont de 2 à 5 —
et	35	— —	20.83		seulement 1 succursale.
	168		100.00		

Nombre des succursales. — Le nombre des succursales en activité a été de 957. En outre, 30 bureaux auxiliaires, ou succursales fonctionnant dans l'intérieur de la ville, existaient au 31 décembre 1887.

Le nombre total de ces annexes a été de 987.

Nombre des percepteurs. — Le nombre des percepteurs commissionnés par les caisses d'épargne a été de 522 ; deux caisses ont utilisé le concours de quatre nouveaux percepteurs.

Dans le nombre ci-dessus, 103 percepteurs, auxiliaires de 35 caisses, n'ont effectué aucune opération : la résidence du comptable se trouvait, notamment, soit dans une localité siège ou voisine d'une autre perception, soit à proximité ou dans la même ville que la caisse d'épargne.

Ces percepteurs sont, généralement, les mêmes chaque année; cependant il est à remarquer que 14 de ces agents, qui avaient fait des opérations, en 1886, pour le compte de 10 caissiers, n'en ont effectué aucune en 1887 ; un résultat inverse s'est produit pour 10 de ces comptables, autorisés à servir d'auxiliaires à 9 caisses d'épargne.

En éliminant ces 103 percepteurs, le nombre de ceux dont le concours a été effectif, à été réduit à 418, desservant 2,752 communes, et participant aux opérations de 69 caisses, réparties dans 42 départements.

Les caisses d'épargne se répartissent de la manière suivante, au point de vue du service auxilliaire des percepteurs.

10 caisses, soit	14.29 p. 100	comptent plus de 10 percepteurs.	
2 —	2.90	—	comptent 10 percepteurs.
5 —	7.25	—	comptent 9 percepcepteurs.
9 —	13.04	—	comptent de 6 à 8 percepteurs.
35 —	50.72	—	comptent de 2 à 5 percepteurs.
8 —	11.60	—	comptent 1 percepcepteur.
69	20.000		

Plusieurs caisses ont, comme auxiliaires, tous les percepteurs de leur arrondissement; quelques-unes, notamment celles de Limoges et de Nantes, utilisent le concours des percepteurs des arrondissements voisins et même ceux de tout le département.

Le nombre total des établissements et bureaux d'épargne (caisses, succursales et perceptions) a été de 1,949 au lieu de 1,946 en 1886, et de 1,935, en 1885.

Il s'est donc produit une augmentation de trois établissements ou bureaux d'épargne. C'est le chiffre le moins élevé qui ait été atteint depuis 1882. Le nombre des caisses en activité, comme celui des percepteurs dont le concours est effectif, reste stationnaire et tend même légèrement à décroître; la faible augmentation constatée en 1887 provient exclusivement des succursales nouvellement établies. (L'arrêt dans l'augmentation du nombre des caisses privées s'explique aisément par la création de la caisse d'épargne postale (M. B.).

II. — Opérations des caisses d'épargne avec leurs déposants.

Tableau présentant, par département, le nombre des caisses d'épargne, des succursales et des perceptions en activité au 31 décembre 1887.

Départements.	Nombre de caisses.	Nomb. de succursales.	Nombre de perceptions.	Nombre total des établissem. et bureaux de recette
Sarthe	7	62	»	69
Nord	27	39	»	66
Aisne	8	53	3	64
Marne	6	35	19	60
Loiret	5	53	1	59
Seine-et-Oise	13	35	7	55
Seine-et-Marne	6	49	»	55
Somme	6	27	20	53
Yonne	6	42	4	52
Charente-Inférieure	6	2	44	52
Seine-Inférieure	12	37	1	50
Gard	4	40	3	47
Rhône	6	39	»	45
Haute-Marne	5	7	31	43
Oise	13	19	10	42
Meuse	5	30	6	41
Gironde	8	31	»	39
Seine	1	38	»	39
Ardennes	7	30	2	39
Côte-d'Or	4	29	»	33
Meurthe-et-Moselle	7	18	6	31
Saône-et-Loire	6	8	17	31
Aube	5	26	»	31
Indre-et-Loire	5	»	25	30
Eure-et-Loir	4	26	»	30
Loire-Inférieure	7	»	22	29
Haute-Vienne	2	»	27	29
Vosges	5	23	»	28
Pas-de-Calais	17	7	1	25
Hérault	12	13	»	25
Loire	6	10	9	25
Vaucluse	6	»	19	25
Isère	14	10	»	24
Ain	10	1	12	

Drôme	8	»	15	23
Maine-et-Loire	9	»	12	21
Eure	6	13	2	21
Bouches-du-Rhône	1	20	»	21
Finistère	8	7	5	20
Vendée	7	»	13	20
Doubs	2	18	»	20
Loir-et-Cher	3	16	»	19
Basses-Pyrénées	14	5	»	19
Orne	9	2	7	18
Vienne	6	2	10	18
Nièvre	9	4	5	18
Cher	4	»	14	18
Morbihan	6	3	8	17
Mayenne	5	2	9	16
Indre	3	12	»	15
Calvados	11	1	2	14
Allier	7	»	7	14
Deux-Sèvres	5	7	»	12
Lot-et-Garonne	8	»	3	11
Var	4	7	»	11
Tarn	9	1	»	10
Ille-et-Vilaine	6	4	»	10
Charente	2	8	»	10
Jura	9	»	»	9
Manche	8	1	»	6
Haute-Saône	7	2	»	9
Aveyron	6	»	3	9
Basses-Alpes	8	»	»	8
Puy-de-Dôme	5	3	»	8
Dordogne	5	1	2	8
Corrèze	3	»	5	8
Côtes-du-Nord	7	»	»	7
Creuse	6	1	»	7
Ariège	4	3	»	7
Gers	4	1	2	7
Hautes-Alpes	3	»	4	7
Ardèche	6	»	»	6
Alpes-Maritimes	6	»	»	6
Cantal	4	»	1	5
Haute-Loire	3	2	»	5
Lot	4	»	»	4
Savoie	4	»	»	4
Aude	4	»	»	4
Pyrénées-Orientales	4	»	»	4

Landes	3	1	»	4
Haute-Garonne	3	»	»	3
Lozère	3	»	»	3
Tarn-et-Garonne	3	»	»	3
Haute-Savoie	3	»	»	3
Haut-Rhin (Belfort)	2	1	»	3
Hautes-Pyrénées	2	»	»	2
Corse	2	»	»	2
Totaux	544	987	418	1,949

Livrets en 1887. — Il existait, au 1er janvier 1887, dans les 544 caisses d'épargne en activité 5.094.819 livrets.

Il a été ouvert dans le courant de l'année :	
1° Pour l'établissement de comptes nouveaux	431.310 —
2° A la suite de transferts de caisse à caisse	18.336
Ensemble	5.544.465
A déduire : livrets soldés (y compris les livrets transférés)	337.111
Le nombre des livrets en circulation était, dès lors, au 31 décembre, de	5.207.354

Comparaison des résultats de 1887 *avec ceux de* 1886 *et des années précédentes.* — La part de chaque département dans le nombre des livrets existaient au 31 décembre est indiqué dans le tableau ci-contre :

Tableau présentant les départements suivant l'importance du nombre des livrets en circulation au 31 *décembre* 1887.

Départements.	Nombre de livrets. (Milliers)	Départements.	Nombre de livrets. (Milliers)
26 *départements au-dessus de la moyenne de* 59,855 *livrets par département.*			
Seine	547.9	Aisne	99.8
Rhône	249.0	Meurthe-et-Moselle	98.9
Nord	205.9	Bouches-du-Rhône	97.0

10.

Seine-Inférieure.....	185.5
Sarthe..............	147.8
Seine-et-Oise........	129.0
Oise................	123.7
Loiret..............	122.6
Gironde............	122.0
Somme.............	118.9
Seine-et-Marne......	116.6
Marne..............	115.8
Yonne..............	113.5
13 départements comptant plus de 100,000 livrets....	2,298.2

Loire............ ...	94.7
Côte-d'Or...........	86.8
Isère...............	85.9
Maine-et-Loire......	78.7
Hérault.............	78.6
Pas-de-Calais..	77.0
Eure-et-Loir........	76.2
10 départements comptant de 100,000 à 70,000 livrets..	873.3
Aube........... ...	69.3
Gard...............	67.8
Meuse..............	65.7

61 *départements au-dessous de la moyenne de* 59,855 *livrets par département.*

Eure...............	58.6
Loire-Inférieure.....	58.4
Finistère...........	58.4
Ardennes...........	57.2
Puy-de-Dôme..... ..	57.2
Manche............	56.5
Saône-et-Loire......	56.2
Basses-Pyrénées.....	52.0
Orne...............	51.2
Doubs.............	49.9
Charente-Inférieure.	47.5
Calvados...........	47.2
Haute-Marne........	47.0
Indre-et-Loire.......	45.9
Tarn...............	45.3
Loir-et-Cher........	44.8
Var................	43.5
Jura...............	42.4
Vosges.............	41.4
Drôme............ .	39.8
Ille-et-Vilaine.......	39.5
Charente...........	39.0
Deux-Sèvres.........	38.6
Nièvre.............	37.8
Ain................	35.4
Mayenne............	34.3
Alpes-Maritimes.....	34.1
30 départements	

Côtes-du-Nord.......	25.1
Lot-et-Garonne.....	25.0
Haute-Garonne......	23.8
Vienne.............	23.8
Creuse.............	23.5
Indre..............	21.9
Cantal.............	20.1
14 départements comptant de 34,000 à 20,000 livrets...	351.1
Dordogne...........	18.1
Haute-Vienne........	16.6
Haute-Loire.........	15.4
Aveyron............	15.3
Haut-Rhin (Belfort)..	13.6
Vendée............	13.1
Landes.........	12.5
Lot	12.5
Tarn-et-Garonne.....	11.8
Pyrénées-Orientales.	11.6
Hautes-Pyrénées....	11.5
Corrèze............	10.9
Savoie.............	10.8
Hautes-Alpes.......	9.9
Gers.........	8.4
Basses-Alpes........	8.0
Haute-Savoie.......	6.9

comptant de 70,000 à 34,000 livrets....	1,461.9
Ardèche............	29.3
Morbihan...........	28.2
Vaucluse......... ..	26.9
Cher................	26.8
Haute-Saône.........	26.0
Aude................	25.6
Allier..............	25.1
Lozère..............	5.7
Ariège..............	5.7
Corse...............	4.6
20 départements comptant moins de 20,000 livrets......	222.9
Totaux : 87 départements............	5,207.4

Classement des caisses d'épargne d'après le nombre des livrets ouverts et des livrets existant au 31 décembre. — La moyenne des livrets ouverts par chaque caisse à de nouveaux déposants a été de 793, et celle des livrets existant au 31 décembre, de 9,572.

Comparées à celles de l'année précédente, ces moyennes présentent une diminution de 72 livrets nouveaux, soit 8.32 p. 100, et une augmentation de 237 livrets en circulation, soit 2.54 p. 100.

Ces moyennes sont dépassées dans 144 caisses d'épargne, pour les livrets nouveaux, et dans 149 pour les livrets existant au 31 décembre.

Caisses.	Livrets ouverts pour comptes nouveaux	
	1887.	1886.
Paris............................	41,453	45,745
Lyon.............................	15,285	16,205
Marseille........................	9,482	9,922
Bordeaux.........................	8,414	9,308
Le Mans..........................	4,844	5,787
Saint-Étienne....................	4,500	4,169
Rouen............................	4,445	4,909
Nantes...........................	4,352	4,798
Le Havre.........................	4,295	4,659
Reims............................	4,156	4,083
Nancy............................	4,086	4,559
Besançon	3,900	4,273
Amiens...........................	3,172	4,178
Orléans..........................	3,745	4,162
Brest..........................	3,465	4,189

Lille	3,042	2,970
Dijon	3,026	2,958

Caisses.	Nombre de livrets existant au 31 décembre	
	1887.	1886.
Paris	547,898	532,270
Lyon	175,066	167,892
Marseille	96,973	93,202
Bordeaux	85,697	83,405
Le Mans	62,491	60,386
Amiens	57,483	56,584
Saint-Étienne	56,414	54,075
Orléans	51,118	50,048
Rouen	49,195	47,470
Nantes	48,208	46,312
Nancy	47,697	47,359
Mamers	46,932	46,653
Dijon	43,335	42,023
Angers	42,857	42,067
Reims	42,548	41,394
Villefranche-sur-Saône	40,795	40,643
Le Havre	39,939	38,495
Besançon	35,002	34,762
Brest	34,073	33,076
Lille	32,835	32,581
Châlons-sur-Marne	31,216	31,107

D'après ce tableau, le nombre des caisses d'épargne qui ont délivré, en 1887, plus de 3,000 livrets nouveaux, n'est pas égal à celui des caisses qui en possédaient plus de 30,000 en circulation; il est de 17 dans le premier cas, et de 21 dans le second.

Les 17 caisses qui ont ouvert plus de 3,000 livrets nouveaux possédaient également plus de 30,000 livrets au 31 décembre. Mais, à l'inverse, les quatre caisses de Mamers, Angers, Villefranche-sur-Saône et Châlons-sur-Marne, dans lesquelles les livrets en circulation ont dépassé 30,000 n'ont pas rempli la première condition; le nombre des livrets nouveaux qu'elles ont délivrés et qui déjà, en 1886, avait été notablement inférieur à 3,000, a éprouvé, en 1887, une importante diminution.

Résultats de 1887. — *Crédits.* — Au 1er janvier, le solde dû aux déposants, par les 544 caisses en activité, était de........................ 2.315.066.982 62

Les versements reçus, pendant l'année, au nombre de 2,980,461, se sont élevés à.................... 644.904.519 49

Les crédits des livrets transférés, à.............................. 11.310.798 17

Les intérêts alloués aux déposants, à.............................. 33.154.340 76

Les arrérages de rentes perçus pour leur compte, à.................... 1.052.779 91

Ensemble............ 3.055.489.420 95

De ce total il convient de déduire les remboursements de toute nature, savoir :

1° Remboursements en achats de rentes :

a) 2,262 opérés d'office par les caisses, pour réduction des comptes, en exécution de la loi du 9 avril 1881, et pour consolidation des comptes abandonnés...... 1.081.499.75

b) 14,976 opérés à la demande des déposants....... 21.739.071 72

2° Tous autres remboursements, versements à la caisse des retraites, transferts-payements, comptes soldés par application de la déchéance trentenaire........... 668.214.755 35

Total.... 691.035.326 82 — 691.035.326 82

De sorte que, au 31 décembre, le *solde dû aux déposants* était de..... 2.364.454.094 13

Les remboursements, en achats de rentes effectués d'office, et les remboursements autres qu'en rentes, se décomposent de la manière suivante :

1° Remboursements, en rentes achetées d'office, pour le compte des déposants :

Désignation.	Nombre.	Sommes.
a) Pour réduction des comptes dépassant 2,000 fr., en exécution de la loi du 9 avril 1881........	1,892	982,951.75
b) Pour consolidation des comptes abandonnés, en exécution de la loi du 7 mai 1853	370	98,548 »
Totaux.......	2,262	1,081,499.75
2° Autres remboursements :		
a) Espèces........................	2,041,970	656,797,556.13
b) Versements à la caisse des retraites pour la vieillesse.......	200	106,620 »
c) Transferts-payements..........	18,642	11,206,377.86
d) Comptes soldés par suite de la déchéance trentenaire.........	4,693	104,201.36
Totaux.......	2,065,505	668,314,755.35

Le montant des divers remboursements autres qu'en achats de rentes a dépassé de 23,310,235 fr. 86 c., soit 3.61 p. 100, le montant des versements, qui en forme à peu près exactement les vingt-quatre vingt-cinquièmes. Si, à ces remboursements, on ajoute ceux qui ont été effectués en rentes, et si l'on compare le total (691,035,326 fr. 82 c.) aux versements, la supériorité des remboursements apparaît encore plus sensible. La différence en moins des versements s'élève à 46,130,807 fr. 33 c., soit 7.15 p. 100.

Le nombre des versements est toutefois plus considérable que celui des remboursements autres qu'en rentes et même des remboursements de tout genre; l'excédent est respectivement de 921,956 opérations ou 30.83 p. 100 et de 904,718 opérations ou 30.21 p. 100. Il y a eu, par *suite, un remboursement* pour moins de deux versements *1.44).*

Le rapprochement entre le nombre des opérations et celui des livrets en circulation permet de constater que, en moyenne, un versement a été fait sur près de deux livrets (1.74), et un remboursement sur moins de trois livrets (2.52), de telle sorte que, sur 10 livrets, il a été effectué près de six versements (5.74) et quatre remboursements (3.97).

En ce qui concerne la répartition du solde dû aux déposants au 31 décembre entre les départements, elle est indiquée dans le tableau ci-dessous :

Tableau présentant les départements suivant l'importance du solde dû aux déposants au 31 décembre 1887.

Départements.	Montant du solde en millions de francs.	Départements.	Montant du solde en millions de francs.
32 *départements au-dessus de la moyenne de* 29,177,318 *fr.* 32 *par département.*			
Seine	118.6	Bouches-du-Rhône	45.9
Nord	92.5	Loire	44.8
Rhône	86.6	Aube	42.4
Seine-Inférieure	79.8	Meuse	40.2
Loiret	71.2	Isère	39.9
Gironde	62.2	Hérault	37.9
Yonne	62.0	Eure-et-Loir	36.1
Oise	58.7	Ardennes	35.6
Seine-et-Marne	57.9	Finistère	35.2
Sarthe	57.7	Maine-et-Loire	34.8
Marne	56.0	Gard	33.7
Meurthe-et-Moselle	53.8	Charente-Inférieure	31.0
Somme	51.9	14 départements comptant de 50 à 30 millions	552.7
Aisne	51.2		
14 départements comptant plus de 50 millions	960.1	Manche	28.6
		Puy-de-Dôme	28.6
Seine-et-Oise	48.8	Eure	27.4
Côte-d'Or	46.4	Loire-Inférieure	27.2

55 départements au-dessous de la moyenne de 27,177,518 fr. 32 par département.

Haute-Marne........	27.0	Allier...............	11.6
Pas-de-Calais......	27.0	19 départements comptant de 21 à 12 millions........	305.4
Tarn...............	25.8	Côtes-du-Nord.......	10.9
Loir-et-Cher........	24.1	Indre..............	10.7
Saône-et-Loire......	23.6	Cher...............	10.2
Charente...........	22.9	Lot-et-Garonne......	9.8
Doubs..............	22.9	Haute-Loire.........	8.6
Var................	22.8	Aveyron............	8.5
Indre-et-Loire.......	22.5	Haute-Vienne.......	7.6
Orne...............	22.0	Haut-Rhin (Belfort)..	7.6
Basses-Pyrénées....	22.0	Dordogne...........	7.3
Ille-et-Vilaine.......	21.7	Vendée.............	6.6
16 départements comptant de 30 à 21 millions........	396.1	Pyrénées-Orientales.	6.2
Vosges.............	20.4	Landes.............	5.6
Jura...............	20.2	Savoie.............	5.5
Morbihan...........	19.6	Tarn-et-Garonne.....	5.4
Alpes-Maritimes.....	19.2	Basses-Alpes........	5.2
Calvados...........	19.0	Lot................	4.9
Deux-Sèvres.........	18.6	Hautes-Alpes........	4.6
Drôme..............	17.6	Gers...............	4.6
Nièvre..............	17.3	Corrèze............	4.4
Mayenne...........	16.1	Lozère.............	3.6
Aude...............	15.9	Hautes-Pyrénées....	3.6
Vaucluse...........	15.6	Corse..............	3.1
Cantal.............	14.7	Ariège.............	3.0
Haute-Garonne......	14.6	Haute-Savoie........	2.7
Ain................	14.5	24 départements comptant moins de 11 millions.......	150.2
Haute-Saône........	13.5	Total : 87 départements............	2,364.5
Ardèche............	13.1		
Vienne.............	12,3		
Creuse.............	12.0		

Les faits qui avaient marqué l'année 1886 se sont reproduits en 1887, mais avec plus d'intensité. En 1886, les remboursements s'étaient considérablement accrus, *comme nombre* et comme montant : 205,411 opérations

et 88,459,573 fr. 23 (11.53 et 15.56 p. 100); mais les versements n'avaient éprouvé qu'une diminution sans importance de 53,657 opérations et de 4,093,018 fr. 39 (0.60 et 1.69 p. 100); comme montant, ils n'en étaient pas moins restés supérieurs aux remboursements, bien que d'une somme assez faible, 27,214,580 fr. 71 (3 97 p. 100), ou 8,804,008 fr. 61 (1.28 p. 100), en y ajoutant les remboursements en achats de rentes. Aussi la progression du solde dû aux déposants, tout en étant descendue au chiffre de 102,581,913 fr. 27, l'un des plus faibles qui aient été relevés depuis 1873, n'était-elle pas due exclusivement à la capitalisation des intérêts qui n'en formait que les quatre cinquièmes. Elle comprenait encore un léger excédent des recettes de toute nature sur les remboursements.

En 1887, les remboursements ont éprouvé une nouvelle augmentation, à la vérité relativement peu importante : 78,935 opérations et 11,094,620 fr. 10 (3.97 et 1.69 p. 100); mais le chiffre total a atteint, comme montant : 668,214,755 fr. 35; il a dépassé ainsi tous les résultats antérieurement constatés, même ceux de 1883, signalés à cette époque comme très élevés et qui avaient été de 625,232,334 fr. 38, soit une différence en plus de 42,982,420 fr. 90 (6.91 p. 100). De même qu'en 1886, les remboursements, en 1887, ont un caractère exceptionnel; ils représentent plus de 28 p. 100 du solde dû aux déposants, proportion qui, dans les années normales, varie entre 25 et 26 p. 100.

D'un autre côté, cette augmentation des remboursements a coïncidé avec une diminution des versements qui n'a pas été moindre de 130,548 opérations et de 39,430,196 fr. 47 (3.86 et 5.76 p. 100).

Ces deux faits, se produisant simultanément et agissant dans le même sens, ont eu une double conséquence.

Les versements sont restés au-dessous des remboursements de 23,310,235 fr. 86 (3.61 p. 100) et même de 46,130,807 fr. 33 (7.15 p. 100), en y ajoutant les remboursements en rentes. Il faut remonter à l'année 1872 pour trouver une situation analogue.

La progression du solde dû aux déposants a seulement

été de 50,521,808 fr. 64; elle ne représente que les trois cinquièmes (60.76 p. 100) des intérêts capitalisés au profit de ces mêmes déposants; les remboursements ont ainsi absorbé non seulement les versements et autres recettes, transferts et arrérages de rentes perçus par les caisses, mais encore les deux cinquièmes des intérêts. Depuis 1873, le chiffre représentant la progression du solde dû aux déposants n'avait été inférieur à celui de 1887 que dans les deux seules années 1873 et 1874; une seule fois, en 1883, cette progression n'avait pas compris l'intégralité des intérêts capitalisés; mais les remboursements n'en avaient pris qu'une très faible partie, 2,443,488 fr. 87 ou 3.97 p. 100, au lieu de 32,632,532 fr. 12 ou 39.24 p. 100, en 1887.

L'arrêt des versements et l'accroissement des remboursements n'ont généralement pas persisté au delà des quatre premiers mois de l'année, période pendant laquelle d'ordinaire les dépôts affluent. Les caisses d'épargne sont unanimes à attribuer cette crise principalement à l'émoi causé chez les déposants par la menace d'une réduction considérable du taux de l'intérêt et aussi à des craintes de guerre. Cette crise ne s'est pas étendue à tout le territoire et n'a pas sévi sur tous les points avec la même intensité.

Si, de même qu'en 1886, on recherche quels ont été les résultats généraux de l'application de la loi du 9 avril 1881, au point de vue du montant des opérations des caisses d'épargne prises dans leur ensemble, on arrive aux constatations suivantes :

Pendant les six années 1882 à 1887, qui ont suivi la mise à exécution de la loi précitée, les versements reçus par les caisses d'épargne se sont élevés au total de 4,067,157,927 fr. 04, soit une moyenne annuelle de 677,859,654 fr. 51; mais les sommes remboursées n'ont pas été moindres de 3,511,367,433 fr. 07 et 3,609,983,629 fr. 02, en y ajoutant les achats de rentes, soit une moyenne annuelle de 601,663,938 fr. 67. L'excédent des versements sur les remboursements n'est donc que de 457,174,298 fr. 02. Or, pendant les six années ont précédé 1882, et sous l'empire des lois restric-

tives des 22 juin 1845 et 30 juin 1851, les versements faits aux caisses d'épargne ont atteint 2,247,920,727 fr. 76, en moyenne 374,653,471 fr. 26 par année, et les remboursements de toute nature 1,753,436,736 fr. 27, en moyenne 292,239,456 fr. 05 par année. L'excédent des versements sur les remboursements a, dès lors, été de 494,483,991 fr. 49. Ainsi, tandis que les versements de la seconde période présentent, comparativement à ceux de la première, un accroissement de plus de 80 p. 100 (1,819,237,199 fr. 28), l'excédent de ces mêmes versements sur les remboursements, élément le plus important de la progression du solde dû aux déposants, a diminué de plus de 7 p. 100 (37,309,693 fr. 47). Ce résultat est dû à ce que, sous l'influence de causes multiples, les remboursements ont suivi une marche encore plus rapide que les versements et ont augmenté de 106 p. 100 (1,856,546,892 fr. 75). Par conséquent, depuis la mise en application de la loi du 9 avril 1881, des sommes beaucoup plus considérables ont été versées aux caisses d'épargne, mais elles n'ont fait qu'y passer et n'y sont restées que dans la proportion de 11 p. 100 seulement. Pour la période antérieure correspondante, au contraire, les sommes reçues par les caisses d'épargne ont été moins fortes, mais ces caisses en ont gardé le double, 22 p. 100.

Toutefois, la progression du solde qui, pendant la première période (1876-1881), avait été de 748,489,662 fr. 82, en moyenne 124,748,277 fr. 14 par année, s'est élevée pendant la seconde période (1882-1887), à 955,550,463 fr. 20, soit une moyenne annuelle de 159,258,410 fr. 53. Il s'est donc produit une différence en plus de 207,060,800 fr. 38 ou 28 p. 100. Il est impossible, ainsi qu'on vient de le voir, de l'attribuer à l'accroissement des versements résultant de la loi du 9 avril 1881. Mais il existe une autre cause, qui tend à agir avec une énergie de plus en plus grande et qu'il est impossible de supprimer, c'est la capitalisation des intérêts. Les intérêts *capitalisés*, chaque année, au profit des *déposants, par les caisses* d'épargne et au profit des *caisses d'épargne* par la Caisse des dépôts et consigna-

tions qui les retire du placement des fonds dont elle a l'administration, ont atteint 218,315,738 fr. 54 pendant la première période et 431,792,131 fr. 42 pendant la seconde; l'accroissement pour cette dernière période est de 213,476,392 fr. 88 ou 97 p. 100; il est donc encore supérieur à la différence en plus de 207,060,800 fr. 38, constatée plus haut dans l'accroissement du solde dû aux déposants pendant cette même période.

Dans le chiffre représentant cette progression, l'excédent des versements sur les remboursements entre pour 66.06 p. 100 pendant la première période et seulement pour 47.84 p. 100 pendant la seconde ; la capitalisation des intérêts, pour 29.17 et 45.19 p. 100; les autres recettes, telles que transferts et arrérages de rentes, pour 4.77 et 6.97 p. 100. Ainsi, la part que l'excédent des versements sur les remboursements a prise à la progression du solde, après avoir été des deux tiers pour les six années antérieures à la loi du 9 avril 1881, s'est abaissée à moins de moitié pour les six années postérieures; la part des intérêts capitalisés, au contraire, qui était d'un peu plus d'un quart, s'est élevée presque à moitié et elle est a peu près égale à celle qui revient à l'excédent des versements sur les remboursements. Des deux principaux éléments formant la progression du solde, les intérêts, pendant la seconde période (1882-1887), ont gagné ce que l'excédent des versements a perdu par rapport à la première (1876-1881).

L'année 1887 offre encore une particularité qu'il convient de noter. Les versements à la caisse des retraites pour la vieillesse par l'entremise des caisses d'épargne, qui n'ont jamais eu un aussi grand développement qu'il eût été désirable, n'avaient pas cependant cessé de s'accroître pendant chacune des années précédentes et avaient atteint, en 1886, 295 versements et 378,406 fr. 75. Par un brusque revirement, ce genre d'opérations a été réduit, en 1887, à 200 versements et à 106,620 fr. Le nombre des caisses qui y ont pris part n'a pourtant pas diminué sensiblement ; il est de seize, au lieu de vingt, et sur ces seize caisses douze avaient déjà été en relation avec cette institution. Huit caisses d'epargne qui, en

1886, avaient effectué des versements à la caisse des retraites n'en ont fait aucun en 1887 ; elles attribuent cette absence d'opérations principalement à la préférence que les déposants donnent aux placements en rentes et autres valeurs. En outre, pour obtenir des retraites, certains déposants ont recours aux sociétés de secours mutuels.

Il convient, maintenant, de rechercher, comme on l'a fait pour les livrets, les caisses qui sont les plus importantes, au point de vue du montant des versements, celles, par exemple, qui ont reçu plus de 4 millions de francs ; elles sont au nombre de 23, et sont indiquées dans le tableau ci-dessous, qui reproduit les chiffres correspondants de l'année précédente.

Caisses.	Versements reçus pendant les années	
	1887.	1886.
	fr.	fr.
Paris	47,376,173	48,664,010
Lyon	22,572,646	23,069,340
Marseille	15,348,296	15,625,227
Bordeaux	13,622,224	14,567,951
Nancy	7,847,220	8,621,081
Saint-Étienne	7,259,694	6,383,690
Le Mans	7,076,193	8,054,586
Nantes	6,647,224	7,078,999
Orléans	6,382,005	7,381,966
Besançon	5,800,118	6,071,153
Brest	5,645,832	6,347,109
Dijon	5,616,516	5,973,634
Rouen	5,131,100	5,518,884
Amiens	5,035,197	5,166,581
Villefranche-sur-Saône	4,886,950	5,843,177
Mamers	4,799,543	5,719,497
Toulon	4,522,570	4,830,491
Le Havre	4,478,644	4,977,690
Auxerre	4,339,254	4,645,962
Châlons-sur-Marne	4,175,140	4,054,876
Clermont-Ferrand	4,162,112	3,981,514
Angers	4,051,619	4,474,522
Montpellier	4,044,395	4,152,952

Caisses.	Solde dû aux déposants au 31 décembre	
	1887.	1886.
	fr.	fr.
Paris	118,568,976	117,216,511
Lyon	51,805,757	49,098,908
Marseille	45,905,139	43,957,698
Bordeaux	45,028,453	44,513,598
Orléans	30,202,079	30,038,893
Saint-Étienne	25,995,622	24,120,849
Nancy	25,067,778	25,161,935
Amiens	24,585,697	23,972,713
Brest	22,525,282	21,760,744
Nantes	22,102,053	21,635,363
Le Mans	21,501,588	22,261,737
Rouen	20,725,894	19,986,592
Villefranche-sur-Saône	20,600,367	21,150,781
Dijon	19,977,599	19,382,394
Reims	18,258,797	18,208,185
Mamers	17,787,642	18,512,883
Troyes	17,687,956	17,197,775
Pithiviers	16,741,515	16,171,213
Angers	16,564,550	16,438,665
Châlons-sur-Marne	16,152,189	16,076,366
Auxerre	15,829,140	15,375,477
Besançon	15,692,442	15,254,311
Lille	15,128,905	14,168,142
Joigny	14,668,134	14,897,990
Montargis	14,552,890	14,315,147
Sens	14,503,185	14,741,417
Bar-le-Duc	14,391,399	14,374,822
Toulon	14,283,915	14,066,609
Compiègne	14,103,681	13,832,605
Meaux	13,501,650	13,197,124
Abbeville	13,170,130	13,361,000
Commercy	13,137,425	13,559,058
Montpellier	12,883,515	12,683,423
Laon	12,750,279	12,459,919
Tours	12,693,948	12,409,158
Clermont-Ferrand	12,561,720	11,578,929
Lorient	12,546,402	12,212,061
Nîmes	12,535,878	12,334,617
Le Havre	12,489,954	12,530,494
Yvetot	12,242,134	11,900,655

Clermont (Oise)	12,184,737	11,936,312
Chartres	12,018,911	11,760,606
Douai	12,014,916	11,381,526

Mouvement des inscriptions de rentes. — Les 544 caisses en activité avaient en dépôt, au 1er janvier 1887, 31,411 inscriptions, représentant 988,154 fr. de rente, appartenant à 30,984 déposants.

Dans le cours de cette année elles ont acheté :

1° D'office, en exécution des lois des 9 avril 1881 (réduction des comptes) et 7 mai 1853 (consolidation des comptes abandonnés), au profit de 2,173 déposants, 2,174 inscriptions, représentant 39,960 fr. de rente ;

2° A la demande de 14,316 déposants, 14,793 inscriptions, représentant 854,757 fr. de rente.

Le capital employé à ces acquisitions, et qui figure ci-dessus au nombre des remboursements, a été, pour les achats d'office, de 1,081,499 fr. 75, et, pour les achats effectués à la demande des déposants, de 21,739,071 fr. 72.

Ces placements ont été faits à un taux moyen de 3.69 p. 100, pour les achats d'office, et de 3.93 p. 100 pour les achats volontaires. Ces deux taux ont respectivement éprouvé depuis 1882 les variations suivantes :

	Achats d'office.	Achats volontaires.
1887	3.69	3.93
1886	3.66	3.90
1885	3.76	3.95
1884	3.90	4.07
1883	3.78	4.06
1882	3.56	4.04

Le revenu moyen des rentes achetées par l'intermédiaire des caisses d'épargne s'est très légèrement relevé, en 1887, comparativement aux deux années précédentes ; il reste toujours plus faible pour les achats d'office que pour les achats volontaires ; les premiers doivent être actuellement effectués uniquement en rente 3 p. 100 ; les autres, au contraire, peuvent être faits en rentes de différents types, *au choix* des déposants qui prennent du

4 1/2 p. 100 1883, presque en aussi grande quantité que du 3 p. 100, mais très peu de 3 p. 100 amortissable.

La moyenne des inscriptions de rentes achetées par les caisses d'épargne est de 57 fr. 78, pour un capital moyen de 1,469 fr. 48. En 1886, ces deux moyennes avaient été de 56 fr. 27 et de 1,443 fr. 48. De semblables différences sont peu importantes. Du reste, depuis quatre ans, la moyenne des rentes achetées n'a éprouvé que des variations en quelque sorte inappréciables, en plus ou en moins; la moyenne du capital employé seule s'est graduellement élevée et a atteint près de 90 fr. de plus qu'en 1883. Il paraît donc établi que, désormais, ces moyennes ne subiront pas de modifications plus sensibles qu'il ne s'en est produit avant 1882. L'effet de la loi de 1881 aura été d'accroître de 12 à 13 francs environ la moyenne de la rente achetée à la demande des déposants, et de près de 600 francs celle du capital employé. Cette dernière moyenne ne forme même pas les trois quarts du maximum de 2,000 fr., tandis que, précédemment, elle représentait au moins les quatre cinquièmes et jusqu'à près des neuf dixièmes du maximum de 1,000 francs.

Il a été transféré de caisse à caisse 324 inscriptions, représentant 11,208 fr. de rente et appartenant à 224 déposants.

D'autre part, il a été remis à 15,538 titulaires, 16,122 inscriptions, représentant 831,784 fr. de rente.

Enfin, il a été déposé à la Caisse des dépôts et consignations, en exécution de l'article 4 de la loi du 7 mai 1853, 416 inscriptions, représentant 4,010 fr. de rente, au nom de 413 déposants pour lesquelles aucune opération n'avait été effectuée depuis trente ans, et dont les comptes ont été consolidés en rentes sur l'État.

Ainsi, au 31 décembre 1887, il restait en dépôt aux caisses d'épargne 32,164 inscriptions, représentant 1,062,295 fr. de rente et appartenant à 31,746 déposants. La caisse d'épargne de Paris avait en garde plus des quatre cinquièmes de ces inscriptions comme nombre *(26,390, soit* 82 fr. 5 p. 100) et comme montant *(872,664 fr., soit* 82 fr. 15 p. 100). C'est toujours dans les

départements de la Gironde, du Rhône, de la Loire, du Pas-de-Calais, de Seine-et-Oise, de la Seine-Inférieure, de la Loire-Inférieure, de la Côte-d'Or, du Puy-de-Dôme, d'Eure-et-Loir, de l'Oise, du Nord, de l'Ain et des Bouches-du-Rhône que ces dépôts atteignent le chiffre le plus élevé : 4,215 inscriptions, d'une valeur de 147,589 fr. de rente; soit respectivement 13.10 et 13.39 p. 100. Sur les 133 caisses d'épargne que possèdent ces départements, 61 seulement avaient en garde, au 31 décembre, des inscriptions de rentes appartenant à leurs déposants; mais la part des seize caisses de Bordeaux, Lyon, Arras, Saint-Étienne, Nantes, Dijon, Marseille, Clermont-Ferrand, Saint-Germain-en-Laye, Bourg, Chartres, Versailles, Yvetot, Lille, Rouen et Le Havre, ne s'élevait pas à moins de 3,831 inscriptions et 135,254 fr. de rente, soit les neuf dixièmes du total; beaucoup de ces inscriptions provenaient d'achats antérieurs.

En général, le nombre des inscriptions de rentes est supérieur à celui des déposants qui les ont fait acheter ou qui les ont retirées des caisses d'épargne. Ce fait tient à ce que les déposants ont acheté plusieurs inscriptions de rente. Dans quelques départements, au contraire, le nombre des inscriptions est moindre que le nombre des déposants, parce que ceux-ci, usant du droit que leur donne le paragraphe 48 de l'instruction du 4 juin 1857, ont fait convertir en une seule inscription de rente le montant de plusieurs livrets appartenant aux membres d'une même famille.

Part des succursales et des percepteurs dans les opérations des caisses d'épargne.

Les résultats obtenus par les succursales représentent 25.49 p. 100 du nombre des livrets ouverts par l'ensemble des caisses d'épargne, 27.05 p. 100 du nombre des versements et 24.69 p. 100 du montant des versements, soit environ le quart. Quant aux remboursements, la part des succursales, dans le total de ces opérations, a *été de 19.63 p. 100* pour le nombre et de 21.42 p. 100 *pour le montant*, soit à peu près le cinquième.

Ces proportions éprouvent, d'une année à l'autre, certaines variations que le relevé suivant a pour objet de mettre en lumière.

Années.	Livrets ouverts. p. 100.	Nombre des versements. p. 100.	Montant des versements. p. 100.	Nombre des remboursements. p. 100.	Nombre des remboursements. p. 100
1882.......	1.95	1.36	1.35	0.91	0.96
1883........	0.61	1.32	1.37	0.95	1.03
1884........	1.77	1.26	1.34	0.97	1.07
1885........	1.79	1.36	1.46	1.09	1.12
1886........	1.91	1.36	1.54	1.01	1.18
1887........	1.81	1.36	1.43	1.06	1.19

Fortune personnelle des caisses d'épargne. — Résultats de 1887. — L'état de la fortune personnelle des caisses d'épargne, de leurs ressources et de leurs dépenses, est présenté dans le relevé suivant :

Capital du fonds de dotation au 1er janvier 1887.	39,784,187.81
— de réserve — —.	12,181,301.13
Intérêts des fonds de dotation et de réserve...	1,736,476.46
Souscriptions, dons et legs..................	50,833.78
Subventions des conseils généraux...........	»
— — municipaux.........	13,696.14
Bonifications résultant de la retenue opérée sur l'intérêt alloué par la Caisse des dépôts et consignations.........................	8,056,313.59
Bonifications résultant de la déchéance trentenaire................................	103,384.62
Ensemble........	61,926,198.53
A déduire :	
Dépenses d'administration.................	5,157,141.06
Capital de la fortune des caisses au 31 décembre 1887..........................	56,769,052.47

D'après les chiffres qui précèdent, les bonifications provenant de la retenue sur les intérêts alloués par la Caisse des dépôts et consignations constituent la principale recette annuelle des caisses d'épargne.

Pour l'ensemble des caisses, ces bonifications ont suffi *et au delà à acquitter* les dépenses qui en forment un

peu moins des deux tiers (64 p. 100) ; il y a, dès lors, un excédent de 2,899,172 fr. 53, soit 36 p. 100.

Les dépenses, qui se sont élevées à la somme totale de 5,157,141 fr. 06, représentent une moyenne de 9,480 fr. 04 par caisse, ou un chiffre de 99 centimes par livret en circulation, et de 1 fr. 02 par chaque opération de versement, de remboursement et d'achats de rentes; elles sont dans un rapport de 0,360 p. 100 avec le montant cumulé des recettes et des remboursements, de 0,219 p. 100 avec le solde dû aux déposants, et de 9.08 p. 100 avec le chiffre de la fortune des caisses.

La majeure partie des dépenses provient des traitements payés aux caissiers et autres employés des caisses d'épargne. Ces traitements sont, le plus souvent, fixes ; 442 caisses ont adopté ce mode de rémunération ; 104 caisses, au contraire, ont préféré accorder à leurs caissiers des remises proportionnelles, dont la base diffère suivant les établissements; tantôt c'est une quote-part des bonifications, variant des deux tiers aux neuf dixièmes, et qui, le plus fréquemment, est des quatre cinquièmes ; tantôt, c'est une somme fixe, 10, 15, 20 et même 50 centimes par livret ouvert, ou par livret existant, ou par opération ; tantôt, c'est un tant pour cent sur les recettes et les remboursements, ou sur les intérêts reçus de la Caisse des dépôts et consignations, ou sur le solde au 31 décembre ; 38 caisses ont employé un système mixte : à des remises proportionnelles, elles joignent un traitement fixe. Il arrive souvent que le caissier, qui jouit d'un traitement proportionnel, reçoit, à forfait, la gestion de l'établissement, et doit faire face à tous les frais de personnel, d'imprimés et de matériel. Certaines caisses, enfin, répartissent entre leurs agents, à titre de gratifications ou de supplément de traitement, 10, 15, 20 et 25 p. 100 de leurs bénéfices nets.

Les 56,769,052 fr. 47, formant, d'après le relevé ci-dessus, l'avoir des caisses d'épargne, au 31 décembre 1887, se décomposent ainsi :

Fonds de dotation..................	43,431,697.15
— *réserve*..........................	13,337,355.32
Total..........	56,769,052.47

Par rapport aux sommes dues aux déposants, la fortune des caisses représente un fonds de garantie de 2 fr. 40 p. 100.

Placement de la fortune des caisses d'épargne.

Le capital des fonds de dotation et de réserve est, généralement, placé en rentes sur l'État ou en compte courant à la caisse des dépôts et consignations. Quelques caisses possèdent des obligations du Crédit foncier. Les statuts permettent, en outre, à un grand nombre d'entre elles d'être propriétaires d'immeubles. Enfin, plusieurs ont été, exceptionnellement, autorisées à faire des prêts aux monts-de-piété, aux hospices, aux villes et aux départements, à une époque où ce mode de placement n'avait pas été jugé antistatutaire.

Voici la part afférente à chacun de ces modes de placement, dans le total de la fortune des caisses, au 31 décembre 1887 :

Versements à la Caisse des dépôts et consignations et encaisse....................	31,831,913.07	soit	56.07 p. 100
Placement en rentes (prix d'achat)..................	12,942,194.27	—	22.80 —
Placement en immeubles (prix d'achat)..................	11,206,439.28	—	19.74 —
Prêts aux villes, aux monts-de-piété, aux hospices et aux départements.............	662,822.87	—	1.17 —
Obligations du Crédit foncier (prix d'achat).............	125,682.98	—	0.22 —
Total égal.......	56,769,052.47	—	100.00 —

Le revenu produit par les divers placements ci-dessus a été, savoir :

De	1,103,386.81	pour les sommes placées en compte courant à la Caisse des dépôts et consignations, soit...............	63.54
—	565,123.11	pour les rentes, soit..............	32.54
—	*40,802.71*	pour les immeubles, soit...........	2.35
—	*22,916.03*	pour les prêts aux monts-de-piété, aux hospices, aux villes et aux dé-	

	partements, soit..................	1.32
De 4,247.80	pour les obligations du Crédit foncier, soit..............................	0.25
1.736,476.45	Total	100.00

(P. 100 du chiffre des intérêts des fonds de dotation et de réserve).

Ces chiffres représentent un taux d'intérêt de 4.37 p. 100 pour les rentes, de 0.36 p. 100 pour les immeubles, de 3.46 p. 100 pour les prêts aux villes et aux départements, de 3.38 p. 100 pour les obligations du Crédit foncier et de 3.47 p. 100 pour les sommes placées à la Caisse des dépôts et consignations, en y comprenant l'encaisse. Le taux général d'intérêt, sur l'ensemble de ces divers placements, ressort à 3.06 p. 100 ; il était, en 1886, de 3 p. 100. Mais, pour connaître le revenu réel de la fortune particulière des caisses d'épargne, il faudrait pouvoir y comprendre les avantages qu'elles retirent de leurs immeubles, en les évaluant au point de vue locatif. En effet, les immeubles affectés à l'installation de ces établissements ne peuvent pas être considérés comme constituant un placement productif de revenus. Les difficultés d'une semblable évaluation la rendent impraticable. Il est donc nécessaire de ne pas tenir compte des immeubles, si l'on veut avoir le taux exact des placements faits par les caisses sur leur fortune personnelle. En procédant ainsi, on trouve que ce taux est de 3.72 p. 100, au lieu de 3.06 p. 100.

Sur les 544 caisses en activité, 193 ont une partie plus ou moins considérable de leur fortune placée en rentes sur l'État. Le montant total des inscriptions possédées par ces caisses est de 570,430 fr. de rente.

23 caisses ont consacré 846,255 fr. 06 à l'achat de 32,166 fr. de rente; une caisse qui n'en possédait pas antérieurement a acheté 100 fr. de rente au prix de 2,732 fr. 50. Le total des augmentations est, dès lors, de 848,987 fr. 56 en capital et de 32,266 fr. en rente. D'un autre côté, 2 caisses ont vendu 1,426 fr. de rente, *représentant 30,285 fr.* 95. Ce capital a été accru de *1,324 fr. 50, bénéfice* réalisé sur le prix d'achat. Le

chiffre des augmentations présente, par conséquent, sur celui des diminutions, un excédent de 30,840 fr. de rente et de 818,701 fr. 61 de capital.

146 caisses étaient propriétaires d'immeubles; 38 de ces caisses, au lieu de 32 en 1886, ont retiré d'une partie de leurs immeubles un revenu accessoire. Ce revenu, qui a été de 40,802 fr. 71 pour un prix de revient de 3,828,173 fr. 88, présente, de même qu'en 1886, un taux de 1.07 p. 100, 37 caisses ont dépensé, sur des immeubles leur appartenant, en appropriations, réparations ou constructions, une somme de 343,549 fr. 80 qu'elles ont cru devoir porter en accroissement de la valeur de ces immeubles; 7 autres ont consacré une somme de 242,432 fr. 50 à des achats d'immeubles.

Taux de la retenue exercée par les caisses. — Le taux de la retenue que les caisses d'épargne ont effectuée, pour leurs frais d'administration, sur les intérêts servis par la caisse des dépôts et consignations, a été, en moyenne, de 0.324 p. 100, au lieu de 0.326 p. 100 en 1886. 381 caisses ont perçu le minimum de la retenue, soit 0.25 p. 100; 158 caisses, y compris celle de Paris, qui, en 1883, a renoncé à la retenue exceptionnelle de 0 fr. 75 p. 100 qu'elle était autorisée à effectuer, ont perçu le maximum de 0,50 p. 100; enfin, cinq caisses ont exercé une retenue variant de 0.25 à 0.50 p. 100; deux l'ont fixée à 0.35 p. 100, et trois à 0.40 p. 100.

En 1887, une caisse a changé le taux de sa retenue en le portant de 0.25 p. 100 à 0.50 p. 100.

L'intérêt alloué aux caisses d'épargne par la Caisse des dépôts et consignations étant fixé à 4 p. 100 (loi du 7 mai 1853, art. 1), 381 caisses ont servi à leurs déposants le maximum, soit 3.75 p. 100 d'intérêt; 158 caisses, le minimum ou 3.50 p. 100; 2 caisses, 3.65, et 3 caisses, 3.60 p. 100.

II. — Partie statistique

Livrets nouveaux.—Sexe et profession des nouveaux déposants.—Voici comment se répartissent les 431,310 livrets nouveaux mentionnés ci-dessus :

Professions.	Déposants du sexe masculin. Nombre.	Déposants du sexe féminin. Nombre.	Total par profession. Nombre.	Total par profession. Proportion p. 100 du nombre des livrets nouveaux.
Chefs d'établissements agricoles, industriels et commerciaux....	26,127	15,114	41,241	9.56
Journaliers et ouvriers agricoles............	26,613	14,642	41,255	9.56
Ouvriers d'industrie...	40,137	31,437	71,574	16.59
Domestiques.........	15,866	35,365	51,231	11 88
Militaires et marins...	5,548	1,207	6,755	1.57
Employés............	15,943	4,237	20,180	4.68
Professions libérales...	4,871	2,314	7,185	1.67
Propriétaires, rentiers et personnes sans profession..........	20,973	42,168	63,141	14.64
Mineurs sans profession	67,551	60,355	127,906	29.65
Total par sexe...	223,629	206,839	430,468	99.80
Sociétés et associations..................			842	0.20
Total.........			431,310	100.00

D'un autre côté, la catégorie des mineurs sans profession comprend 40,665 déposants scolaires, savoir :

Du sexe masculin...........	23,706 soit	58.30 p. 100
— féminin............	16,059 —	41.70 —
Ensemble.....	40,665 —	100.00 —

Des 87,241 autres mineurs, 43,845, soit 50 fr. 26 p. 100 appartiennent au sexe masculin et 43,396, soit 49 fr. 74 p. 100, au sexe féminin.

Les livrets nouveaux se répartissent maintenant à peu près également par moitié entre les deux sexes : 51 fr. 95 p. 100 du côté des hommes ; 48 fr. 05 p. 100 du côté des femmes. Bien que ces proportions ne varient d'une année à l'autre que d'une quantité relativement insignifiante, la part du sexe masculin n'en a pas moins éprouvé, *depuis 1883, une diminution* progressive qui a atteint

4 p. 100 en 1887 et dont a bénéficié la part du sexe féminin. Ce résultat est exclusivement dû, d'après les caisses d'épargne, à l'action de la loi du 9 avril 1881.

Les déposants du sexe masculin dominent, dans toutes les catégories de professions indiquées ci-dessus, à l'exception de celles des domestiques et des propriétaires, rentiers et personnes sans profession, où les femmes sont en majorité, et forment, dans le premier cas, environ les sept dixièmes (69 p. 100), et dans le second cas, les deux tiers (66 p. 100) du total.

La part des hommes représente, au contraire, plus des huit dixièmes (82 p. 100) pour les militaires et marins, les huit dixièmes (79 p. 100) pour les employés, et les deux tiers environ pour les professions libérales (68 p. 100), pour les journaliers et ouvriers agricoles (65 p. 100), et pour les chefs d'établissements agricoles, industriels et commerciaux (63 p. 100); elle s'abaisse à un peu moins des trois cinquièmes (56 p. 100) pour les ouvriers d'industrie. Ces proportions sont plus faibles que l'année précédente pour les chefs d'établissements agricoles, industriels et commerciaux, pour les militaires et marins et surtout pour les ouvriers d'industrie.

Dans toutes les catégories, la part des hommes n'a pas varié ou s'est plus ou moins sensiblement abaissée au profit de celle des femmes. Pour les ouvriers d'industrie notamment, la part des hommes a perdu 2 p. 100 ; par suite, celle des femmes s'est élevée de 42 à 44 p. 100, en 1887, et elle vient après les deux catégories où les femmes sont en majorité, c'est-à-dire les domestiques et les rentiers, propriétaires et personnes sans profession.

A un point de vue plus général, la diminution considérable qui s'est produite, en 1887, dans le nombre des livrets nouveaux et qui a porté, sans exception, sur les livrets des deux sexes et de toutes les catégories de professions a, le plus souvent, beaucoup moins affecté la part du sexe féminin que celle du sexe masculin, et cela non pas seulement numériquement, mais proportionnellement, comme l'établit le relevé suivant :

Désignation.	Diminution. Total.	Hommes.	Femmes.
Ouvriers d'industrie............	6,576	4,776	1,800
Propriétaires, rentiers et personnes sans profession.......	6,555	3,205	3,350
Chefs d'établissements agricoles, industriels et commerciaux...	5,082	3,422	1,660
Journaliers et ouvriers agricoles.	4,789	3,460	1,329
Domestiques..................	3,166	1,115	2,051
Employés......................	1,661	1,247	414
Professions libérales............	987	666	323
Militaires et marins............	784	782	2
Total.......	29,602	18,673	10,929

Quant aux mineurs, pour lesquels les livrets nouveaux se partagent à peu près par moitié entre les deux sexes, comme les années précédentes, la diminution de 11,144 livrets nouveaux, soit 8 p. 100, a de même été légèrement moins forte du côté du sexe féminin (5,086 livrets ou 7.82 p. 100) que du côté du sexe masculin (6,068 livrets ou 8.22 p. 100). Mais une différence très marquée doit être constatée entre chacune des subdivisions dont se compose cette catégorie de déposants. Les livrets scolaires ont diminué, au total, de 4,518, soit, 10 p. 100, sur lesquels il revient 3,099 livrets ou 11.60 p. 100 aux enfants du sexe masculin et 1,419 ou 7.17 p. 100 à ceux du sexe féminin ; à ce point de vue, les livrets scolaires se sont comportés à peu près comme ceux de plusieurs des catégories ci-dessus. Au contraire, pour les autres livrets concernant des mineurs, la plus forte dimunition a porté sur les livrets ouverts aux enfants du sexe féminin, 3,657 livrets en moins, ou 7.77 p. 100, contre 2,969, ou 6.34 p. 100, pour les enfants du sexe masculin.

En ce qui touche les professions, défalcation faite des mineurs, les catégories qui viennent au premier rang sont celles des ouvriers d'industrie, des propriétaires, rentiers et personnes sans profession, et enfin celle des domestiques, catégories dans lesquelles les femmes sont très nombreuses lorsqu'elles ne sont pas en très grande majorité; les professions libérales, les militaires et ma-

rins, parmi lesquels prédomine, au contraire, l'élément masculin, viennent en dernier.

Qualités civiles des nouveaux déposants. — Les 430,468 livrets nouveaux, déduction faite des 842 livrets appartenant à des sociétés et associations, se divisent de la manière suivante, d'après le sexe des déposants : hommes, 223,629, soit 51.95 p. 100 ; femmes, 206,839, soit 48.05 p. 100. Voici, maintenant, de quelle manière ces 430,468 livrets nouveaux se répartissent, d'après les qualités civiles des titulaires, dans chacun des deux sexes :

Désignation.	Nombre.	Nombre.
1° HOMMES.		
Majeurs	»	146,691
Mineurs placés dans les conditions ordinaires et soumis à l'intervention de leur représentant légal	64,089	»
Mineurs agissant directement dans les termes de la loi du 9 avril 1881	12,849	»
Ensemble	76,938 ci..	76,938
Total pour les hommes	»	223,629
2° FEMMES.		
Mariées placées dans les conditions ordinaires et soumises à l'autorisation maritale	28,685	»
Mariées agissant directement dans les termes de la loi du 9 avril 1881	33,514	»
Ensemble	62,199 ci..	62,199
CÉLIBATAIRES OU VEUVES.		
Majeures	»	70,791
Mineures placées dans les conditions ordinaires	56,434	»
Mineures agissant directement dans les termes de la loi du 9 avril 1881	17,415	»
Ensemble	73,849 ci..	73,849
Total pour les femmes	»	206,839
— (ci-dessus) pour les hommes	»	223,092
Total général	»	430,468

Le nombre de déposants nouveaux, majeurs et maîtres de leurs droits, a, dès lors, été de...............	217,482	soit	48.54	p. 100
Celui des femmes mariées de toutes conditions, de...................	62,199	—	16.44	—
Et celui des mineurs également de toutes conditions de.............	150,787	—	35.02	—
Total égal........	430,468	—	100.00	—

En ajoutant aux 247,482 livrets nouveaux, délivrés à des déposants majeurs des deux sexes, les 33,514 livrets délivrés à des femmes mariées, placées sous le régime spécial créé par la loi du 9 avril 1881, et les 30,264 livrets ouverts, dans les mêmes conditions, à des mineurs des deux sexes, le nombre total des déposants nouveaux, maîtres de leurs droits ou assimilés, s'élève à 281,260, soit 65.34 p. 100 du total; le nombre des déposants soumis à l'autorisation maritale ou à l'intervention de leur représentant légal, est, dès lors, de 149,208, soit 34.66 p. 100, dont 85,119, c'est-à-dire presque les trois cinquièmes (57 p. 100), reviennent au sexe féminin, dans les proportions d'environ un tiers pour les femmes mariées et de deux tiers pour les mineurs.

63,778 livrets nouveaux ont été, comme on le voit, ouverts sous l'empire de la loi du 9 avril 1881; ce chiffre représente seulement 14.81 p. 100 du total. Mais ce rapport ne donne pas une appréciation exacte des effets de la loi. Ce n'est pas du total général qu'il faut rapprocher les 63,778 livrets dont il vient d'être parlé, mais du nombre des livrets ouverts aux déposants, femmes mariées ou mineurs, qui auraient été fondés à réclamer l'application du régime spécial inauguré en 1882. Ce nombre étant de 212,986, les 63,778 livrets ci-dessus en représentent les trois dixièmes (29.99 p. 100). Les différences constatées d'une année à l'autre, dans les proportions qui précèdent, tout en étant peu sensibles, tendent à s'élever progressivement. Mais, sous le rapport numérique, ces livrets n'ont pas échappé à la diminution qui, en 1887 s'est produite d'une manière générale sur cette partie des opérations des caisses d'épargne. Le nombre

des livrets nouveaux ouverts conformément à la loi du 9 avril 1881, est au-dessous de celui de l'année précédente de 2,288, dont 1,276 pour les femmes mariées et 1,612 pour les mineurs, savoir : sexe masculin, 793; sexe féminin, 819. Il est à remarquer, toutefois, que ces diminutions sont bien inférieures à celles qui sont constatées sur les livrets des catégories correspondantes et qui ont été de 4,196, relativement aux femmes mariées assistées de leur mari, et de 12,259 quant aux mineurs soumis à l'intervention de leur représentant légal, savoir : sexe masculin, 7,157 livrets; sexe féminin, 5,102. Les différences ne sont pas moins sensibles, si l'on compare les diminutions dont il s'agit à celles qui ont eu lieu en ce qui touche les hommes majeurs et les femmes majeures célibataires ou veuves, soit en moins 16,791 et 4,612 livrets. Par conséquent, en 1887, les femmes, d'une manière générale, ont moins hésité que les hommes à verser pour la première fois des fonds aux caisses d'épargne; ce fait est surtout appréciable de la part de celles qui ont tenu à se placer sous le régime spécial de la loi du 9 avril 1881.

Depuis la mise à exécution de cette loi, 368,545 livrets ont été délivrés à des femmes mariées et à des mineurs des deux sexes, agissant sans l'assistance de leur mari ou l'intervention de leur représentant légal; soit, par an, en moyenne, 61,426. La part des femmes mariées est de 190,534 livrets (51.17 p. 100 du total). Le nombre des femmes mariées assistées de leur mari dépassait de 12,261, en 1882, celui des femmes mariées agissant directement; mais, depuis, la proportion a été renversée : c'est le nombre de ces dernières qui, depuis quatre années, est supérieur à celui des femmes assistées de leur mari; la différence en plus devient chaque année plus considérable : 1,349, en 1884; 1,703, en 1885; 1,909, en 1886; 4,829, en 1887. Ces résultats sont attribués, en grande partie, à une entente entre les époux; la femme se place sous le régime de la loi du 9 avril 1881, afin d'éviter des déplacements au mari.

Les livrets ouverts, de 1882 à 1887, *à des mineurs agissant sans l'intervention* de leur représentant légal,

ont été au nombre de 178,011, savoir : 79,711 pour le sexe masculin, et 98,300 pour le sexe féminin. La part des filles mineures dépasse donc celle des mineurs de 18,589 livrets (l'écart pour 1887 seulement a été de 4,566 livrets). Bien que les différences en plus ou en moins soient généralement peu sensibles d'une année à l'autre, le nombre des livrets nouveaux ouverts à des mineurs agissant directement tend plutôt à diminuer ; dans tous les cas, il se maintient beaucoup au-dessous du nombre des livrets nouveaux délivrés à des filles mineures. Cet état de choses est dû à des causes précédemment signalées et qu'il est utile de rappeler pour expliquer une aussi grande différence entre les habitudes des deux sexes. Les mineurs qui profitent du bénéfice de la loi du 9 avril 1881 sont principalement des domestiques éloignés de leurs parents. La prédominance du sexe féminin dans cette catégorie de professions amène naturellement la délivrance d'un plus grand nombre de livrets à des filles mineures agissant directement, en vertu de la loi du 9 avril 1881. C'est ainsi que, en 1887, sur 22,881 livrets délivrés à des mineurs des deux sexes qui exerçaient une profession, 13,494, soit les trois cinquièmes, ont été délivrés à des filles mineures.

Versements et remboursements. — Moyenne des versements et des remboursements. — La comparaison des moyennes de versement et de remboursement afférentes à chaque catégorie fait ressortir les différences suivantes :

Catégories des versements.	Nombre des versements.	Montant des versements.	Moyenne des versements.
Versements :			
De 20 fr. et au-dessous.	797,158	7,372,483.13	9.25
De 21 à 100 fr.......	978,384	65,239,757.58	66.68
De 101 à 200 fr.......	433,612	71,271,840.52	164.37
De 201 à 500 fr.......	453,362	161,622,216.27	356.50
De 501 à 1,000 fr......	216,150	167,372,161.81	774.33
De 1,001 à 2,000 fr. et au-dessus...............	108,795	172,026,090.18	1,581.20
Totaux et moyenne générale........	2,987,461	644,904,519.49	21

Dans le relevé ci-dessous, les remboursements en espèces sont divisés, au point de vue du nombre et du montant, en six catégories, établies sur les mêmes bases que les versements :

Catégories des remboursements en espèces.	Nombre des remboursements en espèces.	Montant des remboursements. en espèces.	Moyenne des remboursements.
Remboursements :			
De 20 fr. et au-dessous.	220,316	2,753,026.05	12.50
De 21 à 100 fr.......	816,730	52,346,252.49	64.69
De 101 à 200 fr.......	278,706	44,393,518.33	159.28
De 201 à 500 fr.......	325,938	114,437,126.94	351.10
De 501 à 1,000 fr.......	217,953	163,277,750.67	749.14
De 1,001 à 2,000 fr. et au-dessus...............	182,327	279,589,881.65	1,533.46
Totaux et moyenne des remboursements en espèces.................	2,041,970	656,797,556.13	321.65
Remboursements divers..	23,535	11,417,199.22	485.12
Totaux et moyenne générale des remboursements de toute nature effectués autrement qu'en rentes.	2,065,505	668,214,755.35	323.51

En plus, du côté de la moyenne par versement sur la moyenne par remboursement correspondante: deuxième catégorie (21 à 100 fr.), 1 fr. 99, soit 2.98 p. 100; troisième catégorie (101 à 200 fr.), 5 fr. 09, soit 3.09 p. 100; quatrième catégorie (201 à 500 fr.), 5 fr. 40), soit 1.52 p. 100; cinquième catégorie (501 à 1,000 fr.), 25 fr. 19, soit 3.25 p. 100, et sixième catégorie (1,001 à 2,000 fr.), 47 fr. 74, soit 3.02 p. 100.

En plus, du côté de la moyenne par remboursement sur la moyenne par versement : première catégorie seulement (20 fr. et au-dessous), 3 fr. 25, soit 26 p. 100.

Il y a lieu maintenant de passer à l'examen des moyennes générales portant sur l'ensemble des opérations.

En 1887, la moyenne générale par versement a été de 215 fr. 87, et celle des remboursements effectués autrement qu'en achats de rentes, de 323 fr. 51. L'écart entre *ces deux moyennes* est donc de 107 fr. 64, soit 33.27 *p. 100, en plus* du côté des remboursements.

Division des versements et des remboursements d'après le sexe des déposants. — Le tableau suivant donne la division du nombre et du montant des versements et des remboursements en espèces, d'après le sexe des déposants.

Sexe des déposants.	Nombre des opérations.	Montant des opérations.	Moyenne.
1° VERSEMENTS.			
Déposants du sexe masculin.	1,596,500	355,143,775.03	222.45
— féminin..	1,381,902	285,558,674.20	206.64
Ensemble.......	2,978,402	640,702,449.23	215.12
Déposants des deux sexes...	2,978,402	640,702,449.23	215.12
Sociétés et associations.....	9,059	4,202,070.26	463.86
Totaux généraux...	2,987,461	644,904,519.49	215.87
2° REMBOURSEMENTS.			
Déposants du sexe masculin.	1,143,605	367,019,169.28	320.93
— féminin..	892,861	286,770,333.45	320.06
Ensemble.......	2,036,466	653,789,502.73	321.04
Déposants des deux sexes...	2,036,466	653,789,502.73	321.04
Sociétés et associations.....	5,504	3,008,053.40	546.52
Totaux généraux...	2,041,970	656,797,556.13	328.51

Division des remboursements d'après les qualités civiles des déposants. — Les remboursements en espèces ont été l'objet d'une répartition fondée sur les qualités civiles des déposants.

Voici comment s'établit la division de ces remboursements, suivant qu'ils ont eu lieu entre les mains de majeurs, de femmes mariées ou de mineurs.

Désignation.	Nombre.	Montant.	Moyenne.
Majeurs.................	1,370,927	445,013,433.75	324.61
Femmes mariées.........	389,544	138,596,309.25	355.79
Mineurs.................	275,995	70,179,759.73	254.28
Total.....	2,036,466	653,789,502.73	321.04

Enfin, les remboursements concernant les mineurs se *décomposent ainsi :*

1° Mineurs soumis à l'intervention de leur représentant légal, auxquels reviennent, à peu près, les neuf dixièmes des remboursements opérés pour le compte des déposants de cette catégorie.

Désignation.	Nombre.	Montant.	Moyenne.
Du sexe masculin.......	128,796	35,478,438.77	275.46
— féminin.........	100,059	26,954,687.22	269.39
Total.....	228,856	62,433,125.99	272.81

2° Mineurs agissant sans l'intervention de leur représentant légal, conformément à la loi du 9 avril 1881.

Désignation.	Nombre.	Montant.	Moyenne.
Du sexe masculin.......	24,755	4,106,647.01	165.89
— féminin.........	22,385	3,639,986.73	162.61
Total.....	47,140	7,746,633.74	164.33

Oppositions. — 35 oppositions ont été signifiées à 18 caisses d'épargne par ministère d'huissier, à la requête de 32 maris et de 3 représentants légaux de mineurs, agissant en vertu de l'article 6 de la loi du 9 avril 1881. Quelques caisses ont, en outre, reçu des oppositions verbales, qui ne sauraient être admises, tant à cause de la gravité des conséquences judiciaires qu'entraînent parfois les actes de cette nature, que pour éviter toute contestation sur leur existence même et pour assurer le respect des droits des intéressés.

Comptes existant au 31 *décembre. — Division des comptes d'après l'importance du crédit des déposants.* — Le tableau ci-dessous donne la division du nombre des livrets en circulation et du solde dû, au 31 décembre 1887, en huit catégories, établies d'après l'importance du crédit des déposants. Il indique, en même temps, la part proportionnelle afférente aux diverses catégories, dans le total des livrets et des crédits, et la moyenne des crédits par livret dans chaque catégorie.

Catégories d'importance des livrets.	Nombre des livrets.	Crédits afférents. à ces livrets.	Moyenne des crédits par livret.
Livrets de 20 fr. et au-*dessous*............	1,554,182	14,145,320.30	9.10

Liv. de 21 à 100 f.	916,163	47,273,763.97	51.60
— de 101 à 200 f.	461,876	66,867,665.29	144.77
— de 201 à 500 f.	686,851	228,577,498.75	333.79
— de 501 à 1,000 f.	610,250	437,431,041.42	716.81
— de 1,001 à 2,000 f.	663,824	919,462,391.09	1,385.10
— de 2,000 et au-dessus passibles de réduction dans le délai de trois mois....	311,133	638,906,796.42	2,053.48
Livrets de 2,000 fr. et au-dessus exemptés de réduction par la loi................	3,075	11,789,616.89	3,834.02
Totaux et moyenne générale........	5,207,354	2,364,454,094.13	454.06

Les livrets de 20 francs et au-dessous se décomposent de la manière suivante :

Désignation.	Nombre.	Crédits.	Moyenne.
Livrets scolaires........	268,807	2,580,040.62	9.60
— dormants (1).....	560,768	4,350,702.99	7.76
Autres livrets...........	724,607	7,214,576.69	9.93
Totaux et moyenne...	1,554,182	14,145,320.30	9.10

Les livrets qui n'ont pas dépassé l'ancien maximum de 1,000 fr. ont été au nombre de 4,229,322, représentant, comme crédits, 794,695,289 fr. 73. Ainsi, d'une part, plus des quatre cinquièmes des livrets, inférieurs à 1,000 fr., correspondent à un tiers du solde dû aux déposants, et, d'autre part, les livrets supérieurs à 1,000 fr., au nombre de 978,032, formant à peine un cinquième du total, constituent les deux tiers du solde, soi 1,570,158,804 fr. 40.

Parmi les livrets inférieurs à 1,000 fr., ceux de 200 fr. et au-dessous sont de beaucoup les plus nombreux, 2,932,221, soit plus des onze vingtièmes du total général, pour environ un vingtième du montant des crédits. Cette

(1) La qualification de livrets « dormants » est donnée aux livrets qui n'ont pas été soldés, afin d'éviter ultérieurement l'ouverture d'un nouveau compte, et sur lesquels aucune opération n'a *été faite depuis* au moins un an.

opposition entre le nombre et le montant des comptes, déjà constatée relativement au nombre et au montant des versements et des remboursements, et qui est très sensible pour les livrets de faible importance (200 fr. et au-dessous), et pour ceux de quotité élevée dépassant 1,000 fr., disparait pour les deux catégories intermédiaires (201 à 500 fr. et 501 à 1,000 fr.); le quart du nombre des livrets correspond presque exactement au quart des crédits. Dans ces deux catégories et dans la suivante (1,001 à 2,000 fr.), le nombre des livrets ne présente que des écarts très faibles entre chacune d'elles, puisque leur part proportionnelle dans le total est, respectivement, de 13.19, de 11,83 et de 12.75 p. 100; les crédits qui y sont afférents suivent, au contraire, une progression en vertu de laquelle ils sont approximativement doublés d'une classe à l'autre, ce que fait, du reste, ressortir leur part proportionnelle dans le total, qui s'élève successivement à 9.69, 18.50 et 38.88 p. 100.

La somme de 919,462,391 fr. 09 qu'atteignent les crédits des livrets de 1,001 à 2,000 fr., dépasse seulement de 124,767,101 fr. 36, ou 15 p. 100, le montant des crédits de tous les livrets au-dessous de 1,000 fr. dont le nombre est près de sept fois plus considérable. Les 1,714,157,680 fr. 82 représentant les crédits des 4,893,146 livrets de 1 à 2,000 francs, se partagent dans les proportions de 46 et de 54 p. 100, suivant que ces comptes sont inférieurs ou supérieurs à 1,000 fr., tandis que, pour le nombre des livrets, cette répartition se fait dans les proportions de 86 et de 14 p. 100.

A côté des livrets de 1,001 à 2,000 fr., se trouvent ceux qui dépassent 2,000 fr.; leur nombre, 311,133, forme à peine le dix-septième du total; mais les crédits dépassent le quart du solde dû aux déposants. La somme de 638,906,796 fr., qui y est afférente, représente la situation de ces livrets au 31 décembre, c'est-à-dire d'après la capitalisation annuelle des intérêts et avant que ces comptes aient été réduits, soit par un retrait volontaire, soit par un achat de rente d'office. *Avant 1882*, les livrets dépassant le maximum légal de *1,000 fr.* et passibles de réduction, représentaient le

dixième et non, comme en 1887, le dix-septième des livrets en circulation et leur montant, au lieu du quart, se maintenait presque constamment au tiers du solde dû aux déposants.

Les livrets au-dessus de 2,000 fr., exemptés de réduction par la loi, n'entre dans les totaux que pour une part insignifiante.

Il peut y avoir intérêt à connaître comment se subdivisent, au point de vue de leur montant respectif, les comptes compris dans la catégorie de 1,001 à 2,000 fr., de manière à autoriser, sur la situation de ces déposants, des appréciations plus exactes que celles qui pourraient être déduites de l'élévation du chiffre formant la limite supérieure de cette catégorie.

A défaut de données statistiques, que ne comportent pas les renseignements fournis par les caisses d'épargne, certains calculs fondés, notamment sur la moyenne du crédit par livret (1,385 fr. 10), ont permis d'établir des évaluations d'où il résulte que les livrets de 1,001 à 1,200 fr. représentent environ le tiers du nombre et le quart des crédits afférents à la catégorie des comptes de 1,001 à 2,000 fr. D'après les mêmes approximations, ces proportions seraient ensuite respectivement du quart et du cinquième du total pour les livrets de 1,201 à 1,400 fr.; du sixième et du cinquième pour ceux de 1,401 à 1,600 fr.; du septième et du sixième pour ceux de 1,601 à 1,800 fr.; du dixième et du septième pour ceux de 1,801 à 2,000 fr. Il serait donc possible de diviser de la manière suivante les 663,824 livrets et les 919,462,391 fr. 09 appartenant à la catégorie dont il s'agit : de 1,001 à 1,200 fr., 210,000 livrets et 229 millions ; de 1,201 à 1,400, 161,000 livrets et 208 millions; de 1,401 à 1,600 fr., 122,000 livrets et 181 millions ; de 1,601 à 1,800 fr., 95,000 livrets et 160 millions; de 1,801 à 2,000 fr., 75,000 livrets et 141 millions. Sans accorder aux évaluations qui précèdent un caractère d'absolue certitude, il est toutefois incontestable que le nombre des livrets dont le crédit se rapproche du maximum ne constitue qu'une très faible minorité; seulement, à raison

même du chiffre élevé du crédit, leur montant total atteint un chiffre important.

En 1887, les plus fortes augmentations ont porté, en ce qui touche le nombre des livrets existants au 31 décembre, sur les catégories suivantes : comptes de 20 fr. et au-dessous, 63,751 livrets ou 4.28 p. 100 ; — comptes au-dessus de 2,000 fr. et passibles de réduction, 23,613, ou 8,21 p. 100 ; — comptes de 21 à 100 fr., 22,570, ou 2.53 p. 100; — comptes de 1,001 à 2,000 fr., 6,619, ou 1.24 p. 100. Au point de vue des sommes, les augmentations ont été de 46,382,302 fr. 26, ou 7.83 pour les comptes au-dessus de 2,000 fr. et passibles de réduction ; — de 11,301,410 fr., 50 ou 1.24 p. 100 pour ceux de 1,001 à 2,000 fr.; — de 890,459 fr. 56, ou 1.35 p. 100 pour ceux de 101 à 200 fr. ; — et de 427,024 fr. 67, ou 2.38 p. 100 pour ceux au-dessous de 20 fr. Les livrets de 21 à 100 fr. se sont seulement accrus de 439,142 fr. 88, ou 0.94 p. 100, comme montant et ceux de 101 à 200 fr., et de 201 à 500 fr., de 3,051 et de 1,400, ou 0,66 et 0.43 p. 100, comme nombre : tandis que les crédits afférents à cette dernière catégorie ont diminué de 980,272 fr. 62, ou 0.43 p. 100. Enfin, les comptes de 501 à 1,000 fr. ont éprouvé une réduction de 10,405 livrets et de 8,246,571 fr. 61, soit, respectivement, 1.67 et 1.85 p. 100.

La crise de 1887 a donc épargné complètement les forts livrets supérieurs à 1,000 fr., et les petits livrets inférieurs à 20 fr. ; mais elle a atteint ceux appartenant aux catégories intermédiaires avec d'autant plus d'intensité que ces catégories s'élevaient et se rapprochaient de 1,000 fr.

Les livrets scolaires ont progressé, mais faiblement : en plus, 1,619 livrets, ou 0.60 p. 100, et 21,105 fr. 04, ou 0.82 p. 100. De même que les années précédentes, ces livrets représentent, environ, le cinquième des comptes au-dessous de 20 fr., et le vingtième des livrets existant au 31 décembre.

Moyenne du crédit par livret. — La division du solde *dû aux déposants* par le nombre des livrets en circulation

donne une moyenne générale, par livret, de 454 fr. 06. Cette moyenne était, en 1886, de 454 fr. ; en 1885, de 447 fr. 86; en 1884, de 425 fr. 51. Celle de 1887 est donc en quelque sorte égale à celle de 1886, et elle est supérieure aux deux autres, respectivement, de 6 fr. 20, soit 1.39 p. 100, et de 28 fr. 55, soit 6.71 p. 100.

La moyenne se rapproche de plus en plus de celle de 1847 (486 fr. 26), époque à laquelle le maximum était, comme aujourd'hui, fixé à 2,000 fr. (loi du 22 juin 1845); mais elle en est encore séparée par une différence en moins de 32 fr. 20, soit 6.62 p. 100. Sous l'empire de la loi du 30 juin 1851, qui avait réduit le maximum à 1,000 fr., la plus faible moyenne, par crédit, qui ait été obtenue est celle de l'année 1871, où elle a été de 255 fr. 49. Pour se trouver dans le même rapport avec le maximum de 2,000 fr., rétabli par la loi de 1881, il faudrait que la moyenne fût de 511 fr., c'est-à-dire de 57 fr., ou 11.16 p. 100 plus élevée que celle de 1887.

Au point de vue de cette moyenne, qui représente le crédit moyen de chaque déposant, les départements peuvent être ainsi classés : au-dessus de la moyenne générale, 62 départements; au-dessous de cette moyenne, 25 départements.

Tableau présentant, par chaque département, la moyenne du crédit par livret en 1887.

Départements.	Moyenne par livret.	Départements.	Moyenne par livret.
62 départements au-dessus de la moyenne générale (454 fr. 06).			
Cantal	731.09	Haute-Saône	517.81
Morbihan	694.68	Ariège	514.93
Corse	682.56	Aisne	512.62
Basses-Alpes	658.02	Creuse	510.78
Charente-Inférieure	652.33	Gironde	509.63
Lozère	631.89	Savoie	508.28
Ardennes	622.05	Manche	04.86
Aude	619.48	Vendée	504.64
Aube	612.24	Puy-de-Dôme	499.67
Haute-Garonne	611.92	Gard	495.98
Meuse	611.30	Seine-et-Marne	493.30

Finistère	602.22	Vosges	492.38
Charente	586.27	Indre	491.74
Loiret	580.44	Indre-et-Loire	491.23
Vaucluse	578.29	Marne	483.34
Haute-Marne	573.94	Hérault	482.65
Tarn	569.34	Jura	476.28
Alpes-Maritimes	563.23	Oise	474.35
Haut-Rhin (Belfort)	561.40	Loire	473.63
Hautes-Alpes	560.26	Bouches-du-Rhône	473.38
Haute-Loire	556.29	Eure-et-Loir	473.25
Aveyron	556.20	Deux-Sèvres	470.69
Ille-et-Vilaine	549.02	Mayenne	469.72
Yonne	545.81	Eure	467.68
Meurthe-et-Moselle	545 73	Loire-Inférieure	465.46
Gers	541.08	Isère	464.97
Loir-et-Cher	538.29	Allier	461.50
Pyrénées-Orientales	537.25	Tarn-et-Garonne	460.57
Côte-d'Or	534.59	Doubs	459.34
Var	524.77	Haute-Vienne	458.74
Vienne	518.28	Nièvre	457.46

25 *départements au-dessous de la moyenne générale.*

Nord	449.33	Dordogne	404.62
Ardèche	448.11	Calvados	402.07
Landes	446.50	Lot	393.43
Drôme	443.14	Lot-et-Garonne	391.83
Maine-et-Loire	442.42	Haute-Savoie	391.29
Somme	436.97	Sarthe	390.58
Côtes-du-Nord	435.09	Cher	381.45
Seine-Inférieure	430.58	Seine-et-Oise	378.38
Orne	430.21	Pas-de-Calais	350.59
Basses-Pyrénées	423.46	Rhône	347.86
Saône-et-Loire	418.89	Hautes-Pyrénées	316.75
Ain	408.65	Seine	216.41
Corrèze	405.98		

Voici, du reste, comment les départements peuvent être classés, à cet égard, en 1887.

Nombre de départements comptant un établissement :

Désignation.	
Par moins de de 100 kilomètres carrés ou au moins 100 établissements par 10,000 kilomètres carrés	4
Par 101 kilomètres carrés jusqu'à 125, ou par 10,000, *de 99 à 80* établissements	7

Par 126 kilomètres carrés jusqu'à 200, ou par 10,000, de 79 à 50 établissements	13
Par 201 kilomètres carrés jusqu'à 250, ou par 10,000, de 49 à 40 établissements	7
Par 251 kilomètres carrés jusqu'à 400, ou par 10,000, de 39 à 25 établissements	19
Par 401 kilomètres carrés jusqu'à 500, ou par 10,000, de 24 à 20 établissements	4
Par 501 kilomètres carrés jusqu'à 1,000, ou par 10,000, de 9 à 10 établissements	20
Par 1,001 kilomètres carrés jusqu'à 2,000, ou par 10,000, de 19 à 5 établissements	9
Par plus de 2,000 kilomètres carrés, ou par 10,000, moins de 5 établissements	4
Total	87

Nombre des établissements par rapport à la population. — Si l'on passe à la population, on trouve que, d'après le chiffre légal de la population, constaté par le recensement de 1886, et reproduit par l'*Annuaire statistique de* 1887 (38,218,903 habitants), le nombre d'habitants auquel correspond, en moyenne, un établissement, en comptant les 1,949 caisses d'épargne, succursales et perceptions en activité, est de 19,610 habitants ; autrement dit, il existe 51 établissements pour un million d'habitants.

En prenant seulement les caisses et leurs succursales, on trouve qu'il y a un établissement pour 24,963 habitants, soit 40.05 établissements pour un million d'habitants.

En 1886, le rapport était, dans le premier cas, de 19,640 habitants par établissements, ou 52.92 établissements pour un million d'habitants, et, dans le second, de 25,028 habitants, ou 39.95 établissements. Les résultats de 1887 sont sensiblement les mêmes que ceux de 1886. Les différences entre les deux années sont à peu près insignifiantes. Il ne pouvait guère, du reste, en être autrement, puisque le nombre total des établissements et bureaux d'épargne s'est accru de trois seulement et de quatre, si l'on ne tient compte que des caisses et succursales.

Dans 34 départements, on compte un établissement par moins de 19,610 habitants ou plus de 51 établissements pour un million d'habitants ; dans 53 départements, au contraire, les établissements sont tellement disséminés que le nombre des habitants desservi par un établissement s'élève jusqu'à plus de 100,000 et même 150,000 ; dans certains départements on ne compte pas plus de 8.7 et même 6 bureaux d'épargne pour un million d'habitants. L'action des caisses d'épargne s'y trouve forcément paralysée et ne produit des effets utiles que dans un cercle très restreint.

Tableau présentant, par département, le rapport du nombre des établissements (caisses d'épargne, succursales et perceptions), au 31 décembre 1887, avec la population.

Départements.	Nombre d'habitants pour un établissement.	Nombre d'établissements pour un million d'habitants.
34 *départements au-dessus de la moyenne générale* (19,610 habitants par établissement ou 51 établissements pour un million d'habitants).		
Haute-Marne	5,762	173.54
Sarthe	6,320	158.22
Loiret	6,354	157.39
Seine-et-Marne	6,457	154.87
Yonne	6,834	146.33
Marne	7,158	139.70
Meuse	7,194	139.42
Aube	8,302	120.45
Ardennes	8,532	117.20
Aisne	8,686	115.12
Charente-Inférieure	8,900	112.36
Gard	8,917	112.14
Eure-et-Loir	9,457	105.74
Oise	9,599	104.78
Vaucluse	9,672	103.40
Somme	10,358	96.54
Seine-et-Oise	11,238	88.98
Indre-et-Loire	11,364	88.00
Côte-d'Or	11,563	86.48
Haute-Vienne	12,524	80.00
Drôme	13,653	73.25

Meurthe-et-Moselle	13,925	71.81
Loir-et-Cher	14,695	68.05
Vosges	14,775	67.68
Doubs	15,548	64.32
Ain	15,844	63.29
Basses-Alpes	16,187	61.78
Seine-Inférieure	16,668	60.00
Eure	17,087	58.52
Rhône	17,180	58.22
Hautes-Alpes	17,561	56.94
Hérault	17,562	56.94
Vienne	19,044	52.51
Nièvre	19,314	51.78

53 départements au-dessous de la moyenne générale.

Indre	19,743	50.65
Cher	19,753	50.65
Gironde	19,893	50.27
Saône-et-Loire	20,190	49.53
Orne	20,403	49.02
Mayenne	21,254	47.05
Vendée	21,740	46.90
Loire-Inférieure	22,203	45.04
Basses-Pyrénées	22,789	43.88
Loire	24,135	41.43
Isère	24,337	41.26
Maine-et-Loire	25,128	39.80
Nord	25,306	39.52
Var	25,790	38.77
Haut-Rhin (Belfort)	26,586	37.61
Lot-et-Garonne	27,949	35.78
Bouches-du-Rhône	28,803	34.72
Deux-Sèvres	29,481	33.92
Allier	30,327	32.97
Calvados	31,223	32.02
Jura	31,255	32.00
Morbihan	31,486	31.76
Haute-Saône	32,328	30.93
Ariège	33,946	29.46
Pas-de-Calais	34,141	29.29
Finistère	35,391	28.26
Tarn	35,876	27.87
Charente	36,641	27.29
Gers	39,199	25.51
Alpes-Maritimes	39,676	25.20

Creuse	40,706	24.57
Corrèze	40,812	24 50
Aveyron	46,203	21.64
Lozère	47,088	21.23
Cantal	48,348	20 68
Pyrénées-Orientales	52,798	18.94
Ardèche	53,639	18.64
Manche	57,874	17.28
Dordogne	61,526	16.25
Ille-et-Vilaine	62,138	16.09
Haute-Loire	64,013	15.67
Savoie	66,857	14.96
Lot	67,879	14.73
Tarn-et-Garonne	71,349	14.02
Puy-de-Dôme	71,371	14.01
Landes	75,567	13.23
Seine	75,925	13.17
Aude	83,020	12.05
Côtes-du-Nord	89,751	11.14
Haute-Savoie	91,673	10.91
Hautes-Pyrénées	117,413	8.52
Corse	139,250	7.18
Haute-Garonne	160,390	6.24

D'après les résultats afférents à chaque département on trouve un établissement en 1887 :

Désignation.	Départements.
Par moins de 10,000 habitants, ou au moins 100 établissements pour un million d'habitants	15
Par 10,000 à 12,500 habitants, ou pour un million, de 99 à 80 établissements	5
Par 12,500 à 20,000 habitants, ou pour un million, de 80 à 50 établissements	17
Par 20,000 à 25,000 habitants, ou pour un million de 50 à 40 établissements	8
Par 25,000 à 40,000 habitants, ou pour un million, de 40 à 25 établissements	19
Par 40,000 à 50,000 habitants, ou pour un million, de 25 à 20 établissements	5
Par 50,000 à 100,000 habitants, ou pour un million, de 20 à 10 établissements	15
ar plus de 100,000 habitants ou moins de 10 établissements pour un million d'habitants	3
Total	87

Solde dû aux déposants par rapport à la population. — La moyenne, par habitant, des sommes déposées aux caisses d'épargne, moyenne obtenue par le rapprochement du solde dû aux déposants avec le chiffre légal de la population, a été de 61 fr. 87, soit une augmentation de 1 fr. 33 (2.20 p. 100).

Le montant des versements reçus par les caisses d'épargne, représenterait, en moyenne, par habitant, 16 fr. 87, et celui des remboursements effectués autrement qu'en rentes, 17 fr. 48. Ces deux dernières moyennes avaient été de 17 fr. 91 et de 17 fr. 19 en 1886.

Un calcul semblable, établi pour chaque département, en prenant pour base le chiffre de la population en 1887, fait ressortir que, dans 37 départements, la moyenne du département est supérieure à la moyenne générale (61 fr. 87), et que, au contraire, elle lui est inférieure dans 50, 35 départements, en 1885, de même qu'en 1884 et 1883, présentaient une moyenne supérieure à la moyenne générale.

Tableau présentant, par département, le rapport de la population avec le solde dû aux déposants au 31 décembre 1887.

Départements.	Moyenne par chaque habitant.	Départements.	Moyenne par chaque habitant.
37 départements au-dessus de la moyenne générale (61 fr. 87 par habitant).			
Loiret........	189.88	Hérault.............	86.42
Yonne..............	174.33	Gard...............	80.80
Aube...............	164.80	Alpes-Maritimes.....	80.59
Seine-et-Marne......	163.04	Var................	80.50
Oise...............	145 58	Gironde............	80.13
Meuse..............	137.63	Seine-et-Oise.......	78.97
Sarthe.............	132 42	Eure...............	76.39
Marne..............	130 35	Bouches-du-Rhône...	75.89
Eure-et-Loir.......	127.09	Loire.......... ...	74 31
Meurthe-et-Moselle..	124.69	Doubs..............	73.73
Côte-d'Or....	121.66	Tarn...............	71.95
Rhône..............	112.08	Jura...............	71.73
Haute-Marne........	*108.91*	Isère..............	68.66

Ardennes	106.96	Charente-Inférieure	66.95
Seine-Inférieure	95.82	Indre-et-Loire	66.44
Haut-Rhin (Belfort)	95.58	Maine-et-Loire	65.9[illegible]
Somme	94.61	Vaucluse	64.[illegible]
Aisne	92.02	Charente	62.[illegible]
Loir-et-Cher	86.43		

50 départements au-dessous de la moyenne générale (61 fr. 87 par habitant).

Cantal	60.90	Ardèche	34.92
Orne	60.04	Ille-et-Vilaine	34.87
Drôme	56.14	Lot-et-Garonne	34.83
Nord	55.38	Pas-de-Calais	34.64
Manche	54.84	Haute-Garonne	30.28
Deux-Sèvres	51.34	Pyrénées-Orientales	29.3[illegible]
Basses-Pyrénées	50.84	Cher	28.7[illegible]
Puy-de-Dôme	50.03	Allier	27.2[illegible]
Nièvre	49.76	Haute-Loire	26.76
Finistère	49.68	Lozère	25.40
Vosges	49.27	Tarn-et-Garonne	25.38
Aude	47.83	Haute-Vienne	21 »
Mayenne	47.35	Savoie	20.57
Haute-Saône	46.24	Aveyron	20.47
Hautes-Alpes	45.21	Landes	18.42
Calvados	43.41	Lot	18.14
Loire-Inférieure	42.20	Côtes-du-Nord	17.36
Creuse	42.11	Gers	16.66
Basses-Alpes	40.51	Hautes-Pyrénées	15.50
Seine	40.04	Vendée	15.25
Ain	39.66	Dordogne	14.84
Saône-et-Loire	37.63	Corrèze	13.60
Morbihan	36.65	Ariège	12.44
Indre	36.30	Corse	11.16
Vienne	35.97	Haute-Savoie	9.78

La moyenne, par tête, des sommes déposées aux caisses d'épargne n'a cessé, depuis 1873, de s'élever chaque année ; les progrès avaient été moins rapides en 1880 et en 1881 qu'en 1878 et en 1879; en 1882, de même qu'en 1884 et en 1885, des augmentations très importantes se sont produites ; elles ont été suivies en 1883 et en 1886 d'un ralentissement des plus sensibles qui a continué avec une aggravation, même notable, en 1887.

CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE (POSTALE)

(Extrait du *Rapport* au Président de la République.

OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 1888. — COMPTE GÉNÉRAL DES DÉPOSANTS.

Recettes. — Il a été effectué, dans le cours de 1888, 1 million 456,332 versements, dont le montant total s'est élevé à 169,348,619 fr. 19.

Ces chiffres se décomposent ainsi :

1°	261,966	premiers versements représentant une somme de...........	67,573,159 67
2°	1,193,814	versements ultérieurs pour une somme de....................	101,739,643 87
3°	52	comptes transférés de la caisse générale d'épargne et de retraite belge.........................	31,735 12
4°	500	parties d'arrérages perçus sur les inscriptions de rentes laissées en dépôt................	4,080 53
Soit	1,456,332	opérations formant un total de.	169,348,619 19

Dépenses. — D'autre part, il a été opéré 536,891 remboursements, dont le total a été de.................................... 133,291,211 15

Savoir :

1°	421,793	remb. partiels..	129,200,313 17
2°	111,579	remb. intégraux	
3°	3,293	achats de rentes pour lesquels il a été employé une somme de..	4,014,899 60
4°	32	comptes transférés à la caisse générale d'épar. et de ret. belge.	23,174 98
5°	189	remboursem. effectués en Belgique sur livrets de la caisse nation. d'épargne.	52,814 88

6° 5 régularisations d'intérêts......	8 52	
Soit 536,891 opérations formant un total de.	133,291,211 15	
Excédent des recettes. — L'excédent net des versements sur les remboursements a été, pendant l'année 1888, de..................		36,057,408 04
Total égal au montant des recettes......		169,348,619 19
Avoir des déposants. — Au 31 décembre 1887, le compte général des déposants était créditeur de..................................		223,519,666 19
Pour connaître le montant des sommes dues aux déposants au 31 décembre 1888, il convient d'ajouter :		
1° L'excédent des recettes en capital au 31 décembre 1888...............	36,057,408 04	
2° Les intérêts capitalisés au profit des déposants pendant l'année 1888...............	7,211,528 53	
Accroissement du compte général des déposants, en 1888.	43,268,936 57	43,268,936 57
L'avoir des déposants, au 31 décembre 1888, est de..................................		266,788,602 76

Placement des fonds. — L'actif de la caisse nationale d'épargne, au 31 décembre 1888, est représenté par les valeurs de l'Etat français qui lui appartiennent; par le solde, à cette date, de son compte courant à intérêts avec la Caisse des dépôts et consignations; par la valeur des immeubles dont elle a fait l'acquisition, et enfin par le montant des opérations réglées avec le Trésor public dans les premiers jours de l'année 1889, bien que se rapportant à l'année 1888.

1° *Valeurs de l'État français appartenant à la caisse nationale d'épargne.* — Au 31 décembre 1888, la caisse nationale d'épargne possédait, en valeurs de l'État français, un capital de............................		219,116,487 40
représenté par :		
a) 192,250 fr. de rentes 4 1/2 *p. 100* ayant coûté.........	4,504,903 54	

b) 333,099 fr. de rentes 3 p. 100 perpétuelles ayant coûté...	9,156,313 15	
c) 5,602,860 fr. de rentes 3 p. 100 amortissable pour l'acquisition desquelles il a été employé...............	153,217,973 19	
d) 2,078,000 fr. de rentes en bons du Trésor achetés pour.	52,237,297 52	
Total égal......	219,116,487 40	
2° *Solde du compte courant à intérêts avec la caisse des dépôts.* — Le solde du compte courant avec la caisse des dépôts et consignations s'élève à........................		48,126,589 78
ce qui ramène l'actif de la caisse au 31 décembre 1888 à la somme de........... ...		267,243,077 18

SITUATION FINANCIÈRE

Revenus de la caisse. — Les revenus de la caisse nationale d'épargne, pour l'année 1888, se sont élevés à.................		9,233,135 61
Savoir :		
1° Intérêts servis par la caisse des dépôts et consignations sur les capitaux placés en compte courant...........	1,497,752 13	
2° Arrérages des rentes achetées pour le compte de la caisse nationale d'épargne (coupons d'avril, juillet, octobre 1888, janvier 1889)...	7,551,757 57	
3° Primes d'amortissement sur le 3 p. 100.................	182,680 97	
4° Divers (vente de documents, etc.)..............	944 94	
Total égal.......	9,233,135 61	
Il convient d'en déduire les intérêts capitalisés au profit des déposants en 1888, soit.......		7,233,948 62
Reste comme revenus applicables aux frais d'administration.		1,999,186 99
Frais d'administration. — Les frais d'administration, pour l'année 1888, se sont élevés à...........		1,544,440 30

Savoir :

Dépenses du personnel........	1,179,919 22	
Dépenses du matériel.........	237,593 40	
Dépense relative à l'acquisition et à l'aménagement de l'immeuble, rue St-Romain....	116,494 18	
Dépenses accidentelles........	4,607 47	
Dépenses des exercices clos...	5,826 03	
Total égal.......	1,544,440 30	
Et comme les revenus applicables aux frais d'administ. ont été arrêtés à 1,999,186 fr. 99, il en résulte que le boni réalisé pendant l'année 1888 s'élève à....................		454,746 69

Compte de la dotation. — Ce compte se compose : 1° d'un compte courant avec la Caisse des dépôts et consignations; 2° d'un compte immeubles.

Le premier de ces comptes a été débité du montant des bénéfices réalisés :

En 1884..............................		64,836 54
En 1885..............................		412,097 51
En 1886..............................		228,991 10
En 1887..............................		255,382 37
Intérêts du compte dotation...............		33,700 88
		995,008 40
Le deuxième compte a été débité d'une somme de................................ représentant les sommes payées en 1886, 1887 et 1888 pour l'acquisition et l'aménagement de l'immeuble.		291,750 37
Total égal au chiffre du bilan........		1,286,758 77
Si à ce chiffre on ajoute :		
1° Le boni réalisé en 1888.....	454,746 69	
moins les intérêts dont le premier de ces comptes a déjà été débité, soit.......	33,700 88	
	421,045 81	
2° Les dépenses soldées sur l'exercice 1888 pour l'acquisition et l'aménagement de		

l'immeuble.................	116,494 18	
on a un total de............	537,539 99	537,539 9
Total......................		1,824,298 76

qui représentent la situation des deux comptes de la dotation au 30 juin 1889, date de la clôture de l'exercice 1888.

Comparaison des années écoulées entre elles. — La comparaison, par nature de recettes et de dépenses, des résultats acquis depuis la fondation de la caisse fournit le moyen de calculer le développement successif des opérations.

Les tableaux ci-après ont pour but de faire ressortir l'écart entre deux années consécutives, aussi bien qu'entre la première et la dernière année d'exercice.

Versements. — Les versements forment deux catégories : les premiers versements et les versements ultérieurs que nous examinerons successivement.

Années.	Premiers versements. Nombre.	Montant.	Chiffre moyen par versement.
1882..............	227,438	47,606,879 75	210
1883..............	207,827	40,440,833 07	194
1884..............	222,159	46,780,639 82	210
1885..............	221,107	52,185,749 17	236
1886..............	239,502	58,522,168 38	244
1887..............	236,888	58,640,041 71	247
1888..............	261,966	67,573,159 67	257
Totaux généraux et moy. générales...	1,616,887	371,749,471 57	229

Division des livrets nouveaux d'après la profession et le sexe des déposants.

Désignation.	Hommes.	Femmes.	Total.	Prop. p. 100.
Chefs d'établissem. agricoles, industriels et commerciaux.............	14,722	3,682	18,404	7.03
Journaliers et ouvriers *agricoles*..............	11,332	3,688	15,200	5.81

Ouvriers d'industrie......	24,932	14,654	39,586	15.13
Domestiques............	9,508	21,392	30,900	11.82
Militaires et marins......	6,394	»	6,394	2.65
Employés.	19,532	3,394	22,926	8.76
Professions libérales.....	9,716	3,292	13,008	4.97
Propriétaires, rentiers et personnes sans profession................	9,538	29,480	39,018	14.94
Mineurs n'exerçant aucune profession............	44,579	31,796	76,375	28.89
Totaux........	150,253	111,558	261,811	100.00

Division des livrets nouveaux délivrés aux sociétés de toute nature pendant l'année 1888.

Désignation.	Nombre.
Sociétés de secours mutuels......................	95
Sociétés assimilées	48
Autres associations..	12
Total....	155

Aux termes de l'article 13 de la loi du 9 avril 1881, les sociétés de secours mutuels peuvent se faire ouvrir un compte dans la limite d'un maximum de 8,000 fr. ; quant aux institutions de coopération, de bienfaisance et autres sociétés analogues, elles doivent obtenir l'autorisation de l'administration avant d'être admises à verser leurs fonds à la caisse nationale d'épargne. Cette autorisation est d'ailleurs accordée à toute société présentant un caractère d'utilité générale et l'existence légale est établie.

Le nombre total des livrets délivrés, depuis le 1er janvier 1882 jusqu'au 31 décembre 1888, aux sociétés désignées au tableau ci-dessus s'élève à 844.

Versements ultérieurs.

Années	Nombre.	Montant.	Moyenne par versement.
1882..................	245,717	17,027,502 06	69.29
1883..................	489,606	32,594,938 13	66.57
1884..................	694,972	47,316,475 »	68.80
1885..................	818,600	60,742,740 78	75.67
1886..................	956,846	74,710,132 09	78.07

1887	1,054,964	85,746,736 27	81.28
1888	1,193,814	101,739,643 87	85 22
Totaux et moy. générale.	5,454,519	419,878,168 20	76.97

Versements de toute nature.

Années.	Premiers versements et versements ultérieurs. Nombre.	Montant.	Chiffre moyen par versement.
1882	473,155	64,634,381 81	136.60
1883	697,433	73,035,771 20	104.72
1884	917,131	94,097.114 82	102.59
1885	1,039,707	112,928,489 95	108.61
1886	1,196,348	133,232,300 47	111.36
1887	1,291,852	144,386,777 98	111.76
1888	1,455,780	169,312.803 54	116.30
Totaux et moyenne par versement	7,071,406	791,627,639 77	111.94

Transferts.

Années.	Transferts opérés des caisses d'épargne privées à la caisse nationale. Nombre.	Montant	Chiffre moyen par chaque transfert.
1882	22,981	3,406,311 »	148.22
1883	13,847	2,447,688 »	176.76
1884	8,760	1,540,014 46	175.80
1885	6,885	1,439,499 71	209.07
1886	5,656	1,516,637 04	268.14
1887	5,364	1,359,176 92	253.38
1888	4,875	1,354,696 70	277.38
Tot. et moyenne par transfert.	68,368	13,064,023 83	191.08

REMBOURSEMENTS

Les remboursements se divisent en deux catégories principales, savoir : les remboursements ordinaires, qui se subdivisent eux-mêmes en remboursements partiels et en remboursements intégraux, et les achats de rentes effectués *pour le compte des déposants.*

Remboursements partiels et intégraux.

Années.	Nombre Partiels.	Intégraux.	Total.	Montant. fr.	c.	Moyenne des rembours. fr. c.
1882.	36,682	15,858	52,540	16,410,817	90	312.34
1883.	102,365	43,569	145,934	42,154,983	65	288.86
1884.	156,556	56,674	213,230	56,025,991	86	262.74
1885.	218,936	69,848	288,784	74,752,309	38	258.15
1886.	290,582	87,031	377,613	97,848,996	34	259.12
1887.	352,511	102,344	464,855	112,904,198	81	248.22
1888.	421,793	111,579	533,372	129,200,313	17	242.23
Tot..	1,579,425	486,903	2,066,328	529,297,611	11	256.15

Comparaison du nombre des comptes soldés avec le nombre des comptes existant au 31 *décembre* 1888.

Années.	Nombre des comptes existant au 1er janv.	des comptes ouverts.	Total.	Nombre des comptes soldés	des comptes existant au 31 déc.	Rap. p. 100 des comptes soldés aux compt. exist. au 31 déc.
1882..	»	227,438	227,438	15,858	211,580	7.4
1883..	211,580	207,827	419,407	43,569	375,838	11.5
1884..	375,838	222,159	597,997	56,674	541,323	10.4
1885..	541,323	221,107	762,430	69,848	692,582	10.0
1886..	692,582	239,502	932,084	87,031	845,053	10.3
1887..	845,053	236,888	1,081,941	102,344	979,597	10.4
1888..	979,597	261,966	1,241,563	111,579	1,129,984	9.8
Tot...	»	1,616,887	»	486,903	»	»

On voit par l'examen du tableau qui précède que depuis 1884 le rapport p. 100 des comptes soldés aux comptes existant au 31 décembre de chaque année tend à rester à peu près stationnaire; on constate cependant une légère décroissance en 1888.

Si maintenant on compare le nombre de versements annuels au nombre de remboursements intégraux, on remarque que pour :

100 clients nouveaux en 1882, 7 déposants se sont fait *solder leur compte.*

100 clients nouveaux en 1883, 21 déposants se sont fait solder leur compte.

100 clients nouveaux en 1884, 25 déposants se sont fait solder leur compte.

100 clients nouveaux en 1885, 31 déposants se sont fait solder leur compte.

100 clients nouveaux en 1886, 36 déposants se sont fait solder leur compte.

100 clients nouveaux en 1887, 43 déposants se sont fait solder leur compte.

100 clients nouveaux en 1888, 42 déposants se sont fait solder leur compte.

La progression des nouveaux comptes ouverts est donc toujours plus rapide que celle des comptes soldés; soit, pour l'année dernière, de près des trois cinquièmes. La proportion du nombre des comptes soldés est restée stationnaire, on a même constaté une légère diminution en 1888.

Achats de rentes sur la demande des déposants.

	Inscriptions nominatives.		Inscriptions mixtes.	
Années.	Nombre.	Montant.	Nombre.	Montant.
1882	602	597,118 75	814	802,503 50
1883	1,462	1,403,337 65	1,415	1,486,114 45
1884	1,320	1,436,920 80	1,341	1,490,337 45
1885	1,368	1,628,329 35	1,488	1,763,396 75
1886	1,678	1,993,939 55	1,518	1,939,848 20
1887	1,854	2,159,361 80	2,024	2,440,407 15
1888	1,684	1,984,914 60	1,609	2,029,985 »
Totaux	9,968	11,203,922 50	10,209	11,952,592 50

	Totaux.	
	Nombre.	Montant.
1882	1,416	1,399,622 25
1883	2,877	2,889,452 10
1884	2,661	2,927,258 25
1885	2,856	3,391,726 10
1886	3,196	3,933,787 75
1887	3,878	4,599,768 95
1888	3,293	4,014,899 60
Totaux	20,177	23,156,515 »

PLACEMENT DES FONDS

Inscriptions de rentes et bons du Trésor appartenant à la caisse nationale d'épargne.

Années.	Capital employé.	Montant des arrérages.	Cours moyen.
1882..................	37,393,057 90	1,354,357	82.82
1883..................	24,667,412 16	917,715	80.63
1884..................	29,928,228 95	1,138,035	78.89
1885..................	31,762,836 72	1,159,150	82.46
1886..................	31,436,445 57	1,123,727	83.03
1886..................	27,902,500 »	1,116,100	»
Totaux........	183,090,481 30	6,809,084	81.82
Amortissement en 1887 (à déduire)..........	795,783 07	29,190	»
Situation au 31 déc. 1887.	182,294,698 23	6,779,894	»
1888..................	40,252,528 29	1,560,405	»
Totaux........	222,547,226 52	8,340,299	»
Amortissement en 1888 (à déduire)..........	3,430,739 12	134,090	»
Résultats généraux....	219,116,487 40	8,206,209	»

Conformément aux prescriptions de la loi organique du 9 avril 1881, la caisse nationale d'épargne doit verser intégralement ses excédents de recette journaliers à la Caisse des dépôts et consignations, qui en fait emploi dans les conditions suivantes :

Les quatre cinquièmes sont convertis en valeurs de l'Etat français; le dernier cinquième est placé en compte courant à la Caisse des dépôts et consignations et rapporte 3 fr. 25 p. 100 d'intérêt annuel à la caisse nationale d'épargne.

Au 31 décembre 1888, la caisse nationale d'épargne possédait, en inscriptions de rentes 3 p. 100 perpétuelles, 3 p. 100 amortissables et 4 1/2 p. 100, un capital de 166,879,279 fr. 88, représentant 6,128,209 fr. d'arrérages.

A ces chiffres, il convient d'ajouter 52,237,297 fr. 52 en bons du Trésor à court terme, dont le revenu annuel *est de* 2,078,000 fr.

On peut voir par l'examen du tableau ci-dessus que si,

pendant l'annee 1888, la caisse a acheté des inscriptions de rentes 2 p. 100 amortissables, 4 1/2 p. 100 et des obligations du Trésor, les acquisitions portent principalement sur des valeurs de cette dernière catégorie, qui donnent un revenu sensiblement supérieur (4 p. 100 environ) au montant des arrérages perçus sur les diverses natures de rentes françaises.

On remarque égalem nt que la caisse a touché 3,564,829 fr. 12, représentant en capital et en intérêts le remboursement d'obligations du Trésor et le remboursement des rentes 3 p. 100 amortissables sorties aux tirages de l'année 1888.

Capitaux placés en compte courant. — Le solde des capitaux placés en compte courant à la Caisse des dépôts et consignations a été successivement :

Au 31 décembre	1882, de..............	9,547,768 13
—	1883, de..............	15,197,341 90
—	1884, de..............	22,385,673 97
—	1885 de..............	29,461,055 11
—	1886, de..............	35,775,653 14
—	1887, de..............	40,897,992 21
—	1888, de..............	48,126,589 78

Soit le cinquième de l'excédent net des versements sur les remboursements.

L'article 27 de la loi de finances du 26 février 1887 a ramené de 100 à 50 millions de francs le maximum de la réserve en compte courant destinée à faire face aux excédents de dépenses qui se produiraient en des circonstances exceptionnelles.

Lorsque ce maximum sera atteint, les excédents de recette seront intégralement convertis en valeurs de l'Etat français d'un revenu supérieur à l'intérêt de 3 fr. 25 p. 100 servi par la Caisse des dépôts et consignations.

Ressources annuelles de la caisse.

Années.	Arrérages des rentes appartenant à la caisse d'épargne.	(A déduire :) Intérêts servis aux déposants.	Revenus applicables aux frais d'administration.
1882........	*1,123,350 05*	775,949 68	347,400 37

1883........	2,439,324 01	1,831,120 44	608,203 57
1884........	3,684,021 66	2,810,053 46	873,968 20
1885........	5,266,791 60	3,985,256 90	1,281,534 70
1886........	6,620,206 65	5,074,851 16	1,545,355 49
1887........	7,755,742 51	6,107,771 34	1,647,971 17
1888........	9,233,135 61	7,233,948 62	1,999,186 99

Frais d'administration. — Situation financière.

Années.	Revenus applicables aux frais d'administration.	Dépenses de personnel.	Total des dépenses.
1882........	347,400 37	224,914 93	364,245 22
1883........	608,203 57	328,420 75	608,203 57
1884........	873,968 20	494,104 48	873,968 20
1885........	1,281,534 70	683,484 11	1,281,534 70
1886........	1,545,259 24	924,119 30	1,545,259 24
1887........	1,647,971 17	1,004,324 47	1,647,971 17
18 8........	1,999,186 99	1,179,919 22	1.999,186 99
otaux....	8,303,524 24	3,839,287 26	8,320,369 09

Effectif du personnel de la direction centrale au 31 décembre de chaque année.

Années.	Totaux.
1882................................	88
1883................................	136
1884................................	201
1885................................	278
1886................................	342
1887................................	413
1888................................	467

A l'occasion de ce tableau, il convient de rappeler que :

1° Pour les premières années, le nombre d'emplois s'est trouvé manifestement insuffisant pour satisfaire à la tâche courante, qui n'avait pu être évaluée à l'avance avec certitude ;

2° La direction a complété son organisation intérieure en 1888 de façon à donner plus de sûreté au travail, en multipliant les contrôles ;

3° Aux opérations de recette et de dépense qui servent

de point de comparaison, il faut ajouter, pour se rendre compte de l'augmentation réelle du travail, les opérations d'ordre telles que: le remplacement des livrets épuisés; le remplacement des registres des comptes courants individuels tenus en double expédition; le règlement annuel des livrets pour capitalisation des intérêts dus aux déposants, service qui s'accroît chaque année dans des proportions considérables;

4° L'accroissement rapide du nombre des opérations porte principalement sur les remboursements, et les opérations de cette nature entraînent un travail qui dépasse de beaucoup la moyenne du temps nécessaire pour les autres opérations;

5° L'augmentation annuelle des effectifs correspond seulement à l'accroissement des opérations journalières; mais le règlement annuel des comptes individuels, c'est-à-dire la vérification et le contrôle de l'actif en capital et en intérêts des déposants au 31 décembre, impose au personnel de la direction centrale une surcharge de travail qui, pour ne pas entraver la marche des opérations courantes, doit être assurée au moyen de vacations supplémentaires.

On peut évaluer l'importance de ces opérations en considérant qu'au 31 décembre 1888 il existait 1,129,984 comptes individuels tenus en double, et dont la concordance doit être constamment assurée.

Classement des principales villes de France d'après le nombre et le montant des opérations effectuées en 1888, eu égard au chiffre de la population. — Opérations effectuées du 1er janvier 1882 au 31 décembre 1888.

Villes principales classées d'après le chiffre de la population.	Dépôts reçus. Total.		Dépôts remboursés.	
	Nombre.	Montant.	Nombre.	Montant.
Lyon.......	6,762	825,715 »	4,189	741,031 »
Marseille...	15,999	1,732,572 73	7,104	1,513,149 72
Bordeaux..	8,071	802,860 87	3,733	708,189 10
Lille.......	9,796	584,530 »	2,609	444,182 60
Toulouse. .	6,558	1,142,042 73	3,284	920,955 75

Nantes.....	3,214	399,571 31	1,659	297,105 52
St-Étienne.	1,413	200,185 71	775	152,881 08
Le Havre..	4,778	507,025 49	2,320	403,777 06
Rouen.....	5,315	515,731 39	2,217	400,091 37
Roubaix...	1,656	164,524 02	563	128,850 53
Reims.....	5,144	506,641 74	2,072	387,523 74
Amiens....	1,210	119,164 95	559	82,898 77
Nancy.....	2,422	254,636 83	1,468	197,215 77
Nice.......	6,491	1,126,591 60	3,295	944,338 83
Angers.....	1,753	265,917 32	985	200,817 05
Brest......	1,618	220,542 69	868	163,347 17
Toulon.....	2,416	391,370 82	1,305	271,909 32
Nîmes.....	3,108	394,646 22	1,355	320,267 08
Limoges...	3,369	499,672 79	1,502	358,953 64
Rennes....	2,157	395,031 43	1,287	294,986 58
Dijon......	2,013	277,203 13	1,042	220,499 33
Orléans....	810	97,145 82	546	85,598 42
Tours......	2,441	298,939 78	1,263	262,241 51
Calais.....	2,219	222,919 61	786	181,207 29
Tourcoing..	693	50,836 »	204	31,574 20
Le Mans...	1,532	192,543 85	933	168,349 79
Montpellier.	3,179	515,600 12	1,647	399,485 08

Opér. effectuées du 1er janv. 1882 au 31 déc. 1888.	Dépôts reçus. Premiers versements.		Dépôts reçus. Versements ultérieurs.	
	Nombre.	Montant.	Nombre.	Montant.
Paris 1882...	27,546	4,071,882 »	48,105	2,970,486 06
— 1883...	30,557	4,316,073 79	94,390	6,200,781 13
— 1884...	36,603	4,865,686 28	153,076	9,500,469 »
— 1885...	32,662	5,564,791 19	183,257	12,326,296 92
— 1886...	41,248	6,260,449 03	223,531	15,688,118 78
— 1887...	42,692	6,165,612 90	259,189	18,639,160 70
— 1888...	49,009	7,661,331 43	299,563	22,201,999 31

Opér. effectuées du 1er janv. 1882 au 31 déc. 1888	Dépôts reçus. Total.		Dépôts remboursés.	
	Nombre.	Montant.	Nombre.	Montant.
Paris 1882...	75,651	7,042,368 06	16,632	2,425,724 41
— 1883...	124,947	10,516,854 92	42,411	6,551,149 43
— 1884...	189,679	14,366,155 28	63,350	10,091,305 79
— 1885...	215,919	17,891,088 11	83,308	13,550,208 80
— 1886...	264,779	21,948,567 81	108,570	18,214,254 69
— 1887...	301,881	24,804,773 60	132,328	21,477,836 71
— *1888*...	348,572	29,863,330 74	157,885	25,990,552 36

Villes principales classées d'après le chiffre de la population.	Excédents des versements sur les remboursem.	Proport. du montant par 1,000 hab.	Rang occupé en 1888.	Rang occupé en 1887.	Rangs gagnés.	Rangs perdus.
Lyon.......	84,684 20	3,898 06	22e	22e	»	»
Marseille....	219,423 01	8,628 95	10e	8e	»	2
Bordeaux...	94,671 77	6,280 39	16e	14e	»	2
Lille.........	140,347 40	5,463 97	14e	15e	1	»
Toulouse....	221,086 98	13,976 96	3e	3e	»	»
Nantes......	102,465 79	5,464 90	20e	21e	1	»
St-Étienne..	47,304 63	2,995 25	26e	26e	»	»
Le Havre....	103,248 43	8,126 79	11e	5e	»	6
Rouen......	115,640 02	8,546 07	7e	6e	»	1
Roubaix.....	35,673 49	2,924 96	24e	25e	1	»
Reims.......	119,118 »	9,133 17	5e	17e	12	»
Amiens.....	36,266 18	2,516 73	25e	24e	»	1
Nancy.......	57,421 06	5,716 90	17e	18e	1	»
Nice.........	182,252 77	26,729 27	1er	1er	»	»
Angers......	65,100 27	6,389 77	19e	20e	1	»
Brest.......	57,195 52	5,423 85	21e	19e	»	2
Toulon......	119,461 50	9,458 94	12e	13e	1	»
Nîmes......	74,379 14	10,227 94	6e	10e	4	»
Limoges.....	140,719 15	12,538 90	4e	4e	»	»
Rennes.....	100,044 85	10,432 84	9e	9e	»	»
Dijon.......	56,703 80	8,178 49	13e	12e	»	1
Orléans.....	11,547 40	3,004 37	23e	23e	»	»
Tours.......	36,698 27	9,418 16	8e	7e	»	1
Calais.......	41,712 32	6,853 19	15e	11e	»	4
Tourcoing...	19,261 80	1,401 53	27e	27e	»	»
Le Mans.....	24,194 06	6,265 50	18e	16e	»	2
Montpellier..	116,115 04	16,120 58	2e	2e	»	»

Opérations effectuées du 1er janvier 1882 au 31 décembre 1887.

Paris 1882..............	4,616,643 65	4,172 80
— 1883..............	3,965,705 49	7,522 25
— 1884..............	4,274,849 49	10,778 96
— 1885..............	4,340,879 31	13,856 75
— 1886..............	3,734,313 12	17,130 29
— 1887..............	3,326,936 89	19,740 50
— 1888..............	3,872,778 38	24,773 78

Service international. — En vertu d'un arrangement conclu, le 31 mai 1882, entre la Belgique et la France, les *déposants à la caisse* nationale d'épargne qui viennent à

fixer leur résidence en Belgique peuvent obtenir, sans frais, le transfert de leur compte à la caisse générale d'épargne et de retraite belge.

Ils ont encore la faculté, en prévision de leur retour en France, de conserver leur livret français et de se faire rembourser pendant leur séjour en Belgique, tout ou partie de leurs économies par l'intermédiaire des bureaux de poste belges.

Les mêmes avantages sont assurés, en France, aux titulaires de livrets émis par la caisse générale d'épargne et de retraite de Belgique.

Le service international d'épargne a été inauguré le 1er août 1882. Au 31 décembre 1888, 1,743 opérations, représentant un mouvement de fonds de 763,280 fr. 59, avaient été réalisées.

Transferts opérés.

Années.	De la caisse d'épargne belge à la caisse d'épargne française.		De la caisse d'épargne française à la caisse d'épargne belge.	
	Nombre.	Montant.	Nombre.	Montant.
1882..........	9	5,706 66	»	»
1883..........	30	20,040 76	13	4,595 40
1884..........	46	35,096 01	19	4,289 76
1885..........	34	20,979 13	19	9,678 91
1886..........	49	24,194 70	22	6,051 79
1887..........	35	14,010 55	18	9,580 33
1888..........	52	31,735 12	32	23,174 98
Totaux......	255	151,762 93	123	57 371 17

Opérations effectuées en Algérie et en Tunisie pendant l'année 1888.

Noms des succursales.	Dépôts reçus.	
	Nombre.	Montant. fr. c.
I. — *Sur livrets émis par les succursales algériennes.*		
Alger..........	15,799	1,519,713 93
Constantine..........	7,403	828,341 33
Oran..........	9,322	853,283 98
Tunis (1)..........	4,651	387,203 52
Totaux..........	37,175	3,588,542 76

II. — *Sur livrets des séries départementales.*

Alger	4,032	309,083 17
Constantine	1,912	199,782 »
Oran	1,961	158,538 42
Tunis (1)	927	87,092 »
Totaux	8,833	854,495 59

III. — *Récapitulation et comparaison des résultats de l'année* 1888 *avec les résultats de l'année* 1887.

Séries algériennes	37,175	3,588,542 76
— départementales	8,833	454,495 59
Totaux de 1888	46,008	7,343,038 35
— de 1887	38,027	3,583,742 50
Différences en faveur de 1888	7,981	759,295 95
— — de 1887	»	»

Les chiffres qui précèdent montrent que la création des succursales algériennes a eu pour conséquence de donner une nouvelle extension aux opérations de la caisse nationale d'épargne en Algérie et en Tunisie.

La vérification qui a été faite, à la fin de l'année 1887, par un agent supérieur de la direction centrale à Paris, a démontré que la gérance de ces établissements s'effectuait dans les conditions les plus satisfaisantes.

Le nombre de remboursements télégraphiques autorisés par les directeurs de ces succursales pendant l'année 1888 a été de 1,185, représentant une somme de 139,191 fr., savoir :

Succursale d'Alger, 353 remboursements pour 42,772 fr.

Succursale de Constantine, 288 remboursements pour 32,592 fr.

Succursale d'Oran, 283 remboursements pour 28,927 fr.

Succursale de Tunis, 261 remboursements pour 34,900 fr.

Au total, 1,185 remboursements pour la somme de 139,191 fr.

---

(1) Établissement, depuis le mois de juillet 1888, d'une caisse d'épargne tunisienne fonctionnant dans les mêmes conditions que les succursales algériennes.

Pendant l'année 1887, le nombre d'opérations de cet ordre n'avait été que de 740, représentant une somme de 81,203 fr. Ce rapprochement fait donc ressortir une augmentation très appréciable en faveur de 1888.

La succursale d'Alger a autorisé, pendant l'année 1888, 428 remboursements à vue, celle d'Oran 609, et celle de Tunis 103.

La succursale de Constantine n'a reçu aucune demande de cette nature ; toutefois les déposants en résidence ou de passage dans cette localité peuvent obtenir, le jour même où ils en font la demande, le retrait partiel ou intégral de leurs fonds.

Les livrets des séries départementales convertis en livrets algériens ont été au nombre de 576, représentant une somme de 113,465 fr. 28, savoir :

Succursale d'Alger, 166 livrets s'élevant à 33,458 fr. 69.

Succursale de Constantine, 82 livrets s'élevant à 22,157 fr. 46.

Succursale d'Oran, 292 livrets s'élevant à 49,739 fr. 93.

Succursale de Tunis, 36 livrets s'élevant à 8,109 fr. 20.

Au total, 576 livrets s'élevant à la somme de 113,465 fr. 28 c.

Pendant l'année 1887, le nombre de ces transferts n'avait été que de 291 pour une somme de 91,210 fr. 55. On peut donc entrevoir que dans un avenir prochain les livrets nationaux appartenant aux séries de la métropole seront, en grande partie, convertis en livrets de succursales algériennes.

Enfin, vingt-cinq livrets de séries algériennes ont été échangés contre des livrets d'une autre série algérienne.

Succursales étrangères. — Un décret, en date du 29 octobre 1885, a disposé que des succursales de la caisse nationale d'épargne pourraient être ouvertes, par arrêté du ministre des postes et des télégraphes, sur l'avis conforme du ministre des affaires étrangères et du ministre des finances, dans les villes, à l'étranger, où fonctionne un bureau de poste français.

Aux termes de ce décret, les succursales étrangères *sont placées sous* la surveillance du consul de France ; elles

tiennent, en capitaux seulement, le compte courant de leurs déposants; elles délivrent des livrets d'une série spéciale et autorisent les retraits de fonds partiels.

La direction centrale est chargée de l'examen des autorisations de remboursement intégral et des demandes ayant pour objet la couversion d'un livret de série étrangère en un livret d'une autre série.

Les succursales étrangères d'Alexandrie (Egypte) (1) et de Tanger (Maroc) sont ouvertes aux déposants de toute nationalité; la succursale de Constantinople, créée à partir du 1er septembre 1889, ne fonctionne, au contraire, que dans l'intérêt exclusif des Français et des protégés français. Les premiers résultats obtenus depuis l'ouverture de cette troisième succursale sont extrêmement satisfaisants.

Le tableau placé à la suite des annexes donne les produits des deux premières succursale étrangères depuis leur établissements.

En résumé, l'année 1888 a été plus favorisée encore que ses devancières au point de vue du développement de la caisse nationale, qui compte près de 1,300,000 déposants, dont la fortune dépasse aujourd'hui 300 millions.

— *Tableau présentant par département le nombre et le montant des opérations effectuées en* 1887.

Noms des départements.	Dépôts reçus.		Excédent des versements sur les remboursem.
	Nombre.	Montant.	
Ain................	15,003	1,709,390 39	385,427 66
Aisne..............	17,624	2,016,114 46	542,640 64
Allier.............	11,691	2,072,756 19	603,408 21
Alpes (Basses-).....	4,963	895,101 86	199,448 08
Alpes (Hautes-)....	4,337	746,419 28	128,481 44
Alpes-Maritimes....	14,677	2,515,339 47	460,426 37
Ardèche...........	7,835	1,157,073 67	221,228 55

(1) L'établissement de poste français de Port-Saïd (Égypte) participe au service de la caisse nationale d'épargne en qualité de correspondant de la succursale d'Alexandrie, à laquelle il rend compte de ses opérations.

Ardennes...........	14,574	1,376,806 22	302,731 58
Ariège.............	3,284	626,895 96	198,634 01
Aube...............	5,661	668,897 98	65,687 55
Aude...............	8,106	1,999,988 58	*35,664 41
Aveyron............	6,579	1,510,114 56	276,577 20
Bouches-du-Rhône..	26,176	3,249,970 96	656,848 54
Calvados...........	17,234	1,908,267 62	367,982 31
Cantal.............	4,275	816,885 88	101,409 01
Charente...........	9,916	1,767,590 58	400,855 90
Charente-Inférieure.	13,630	2,003,198 81	340,652 15
Cher...............	8,920	1,468,860 81	427,762 19
Corrèze.....	7,443	1,327,859 23	418,843 86
Corse........	2,840	614,960 20	156,785 27
Côte-d'Or..........	11,829	1,193,129 65	274,504 82
Côtes-du-Nord... .	9,888	2,000,692 61	337,277 21
Creuse.............	5,827	1,131,443 39	182,782 08
Dordogne..........	12,773	2,535,729 79	706,875 82
Doubs.............	8,155	633,981 90	79,693 34
Drôme.............	9,684	1,489,644 81	256,922 62
Indre..............	11,848	1,338,829 29	315,414 81
Indre-et-Loire......	8,764	1,129,770 88	266,577 17
Finistère...........	8,246	1,198,022 53	214,533 22
Gard...............	13,490	1,972,115 17	541,003 35
Garonne (Haute-)...	13,249	2,867,527 64	651,420 73
Gers...............	5,623	965,863 19	281,063 57
Gironde............	19,748	2,466,197 45	347,423 50
Hérault............	14,975	2,617,351 20	474,194 26
Ille-et-Vilaine......	9,043	1,646,747 91	333,075 85
Indre..............	5,732	848,948 83	303,162 43
Indre-et-Loire......	11,473	1,447,908 84	384,517 42
Isère..............	20,097	2,772,301 10	738,442 02
Jura...............	9,672	1,056,614 52	218,528 36
Landes........ ...	4,902	835,690 41	286,873 57
Loir-et-Cher........	8,192	1,131,250 62	235,393 23
Loire..............	6,997	1,138,642 72	286,709 82
Loire (Haute-)......	4,477	724,001 51	171,954 59
Loire-Inférieure....	12,908	1,765,437,96	486,856 95
Loiret.............	6,981	698,304 19	164,241 46
Lot................	5,443	1,167,428 59	54,921 88
Lot-et-Garonne.....	10,746	2,261,464 35	451,058 36
Lozère.............	3,187	645,891 67	126,443 34
Maine-et-Loire......	12,970	1,934,938 11	483,296 58
Manche............	12,688	2,368,730 36	302,902 36
Marne.............	15,714	1,324,628 37	279,867 90
Marne (Haute-)....	9,236	676,354 66	154,240 47

Mayenne............	8,646	1,349,406 17	355,192 20
Meurthe-et-Moselle.	8,917	939,105 72	240,189 46
Meuse.............	13,094	959,820 55	211,830 68
Morbihan..........	6,242	965,224 30	232,917 19
Nièvre............	11,570	1,655,212 04	353,122 48
Nord..............	47,635	4,276,787 31	1,153,107 87
Oise..............	16,689	1,315,676 87	307,673 55
Orne..............	10,010	1,556,449 54	255,303 02
Pas-de-Calais......	36,003	3,001,438 98	874,369 91
Puy-de-Dôme.......	10,921	2,212,686 93	334,039 13
Pyrénées (Basses-)..	7,949	1,017,977 41	291,262 66
Pyrénées (Hautes)...	4,094	754,421 01	199,009 80
Pyrénées-Orientales.	3,363	708,862 04	31,616 24
Rhône.............	12,060	1,567,984 53	224,981 77
Saône (Hte-) et Belf[t].	13,604	1,389,527 74	322,152 71
Saône-et-Loire.....	20,031	2,430,506 75	714,864 25
Sarthe............	8,931	984,607 25	169,724 40
Savoie............	11,366	1,150,634 69	220,037 33
Savoie (Haute-)....	12,924	1,018,108 79	273,017 51
Seine (Paris).......	348,572	29,863,330 74	3,872,778 38
Seine (banlieue)....	73,193	4,589,315 56	1,468,585 21
Seine-Inférieure....	20,138	1,920,835 39	329,764 34
Seine-et-Marne......	13,380	1,306,920 52	290,511 08
Seine-et-Oise......	50,760	4,026,778 21	1,397,323 13
Sèvres (Deux-).....	6,320	1,349,248 44	268,209 87
Somme............	11,183	967,029 68	200,674 19
Tarn..............	4,248	897,996 49	188,018 41
Tarn-et-Garonne....	6,354	1,202,476 64	222,488 21
Var...............	12,939	2,200,454 »	675,566 26
Vaucluse..........	10,431	1,785,553 67	282,369 17
Vendée............	10,305	1,414,621 04	401,059 48
Vienne............	9,428	1,507,224 96	481,111 »
Vienne (Haute-)....	9,108	1,391,229 04	406,568 19
Vosges...........	19,366	1,745,357 04	480,148 57
Yonne............	8,768	906,100 67	111,876 56
Alger............	4,032	309,083 17	*149,687 97
Constantine........	1,912	192,782 »	*19,019 7
Oran.............	1,962	158,538 42	*32,695 66
Tunisie...........	927	87,092 »	*4,965 85
Succurs. navales relevant des ports de :			
Cherbourg........	40	3,746 65	2,300 55
Brest............	554	40,595 »	30,728 »
Lorient..........	239	23,205 »	15,668 65

Rochefort..........	174	25,115 »	23,766 »
Toulon.............	122	14,268 »	*6,437 65
Succursales étrangères :			
Alexandrie.........	449	85,228 90	22,966 05
Tanger.............	57	10,619 »	4,820 69
Succursales algériennes :			
Alger..............	15,790	1,519.713 93	721,660 03
Constantine........	7,403	828,341 33	418,318 03
Oran...............	9,322	853,283 98	447,165 72
Tunisie............	4,651	387,203 52	170,196 63
Agent comptable....	»	»	*1,086 »
Totaux généraux..	1,455,780	169,312,803 54	36,097,590 77

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

OPÉRATIONS PENDANT L'ANNÉE 1886

(*Extrait du Rapport officiel*).

Notre institution mutualiste est régie par plusieurs lois et décrets, notamment par les articles 291 à 294 du Code pénal, qui soumettent à l'autorisation préfectorale les associations composées de plus de vingt personnes; par la loi du 15 juillet 1850, relative aux sociétés reconnues comme établissements d'utilité publique; par le décret du 26 mars 1852, qui accorde la personnalité civile dans une certaine mesure aux sociétés qui ont reçu l'approbation du Gouvernement, et par le décret du 26 avril 1856, qui leur constitue un fonds de retraites.

Il y a en réalité trois sortes de secours mutuels : 1° celles qui sont reconnues comme établissements d'utilité publique; 2° les sociétées approuvées; 3° les sociétés simplement autorisées. Au 31 décembre 1886, les premières étaient au nombre de 9; les secondes au nombre de 5.969; les troisièmes au nombre de 2.264.

Ces chiffres montrent que les sociétés approuvées et autorisées ne cherchent guère à se faire reconnaître comme établissements d'utilité publique. Les formalités à remplir sont compliquées et coûteuses. L'examen des qualités requises doit être fait par le Conseil d'État; il faut que les statuts sociaux soient notariés et qu'il en soit envoyé 100 exemplaires avec la demande de reconnaissance. Quant aux avantages attachés à cette reconnaissance, ils consistent dans la personnalité civile intégrale, c'est-à-dire avec le droit d'acquérir, d'échanger et de vendre des immeubles. User de ces avantages n'est, du reste, pas exempt d'inconvénients. La possession d'immeubles entraîne des frais de réparations et nécessite une surveillance à laquelle le caractère d'une société de secours mutuels ne se prête pas beaucoup. D'autre part, si ces immeubles sont des maisons de rapport, ils sont sujets aux non-valeurs. L'intérêt élevé accordé aux mutuelles qui placent leurs fonds à la Caisse des dépôts et consignations leur paraît préférable aux aléas du rapport des immeubles et aux ennuis de leur gestion. Les sociétés tiennent à avoir un local pour les réunions de leurs conseils d'administration et leurs assemblées générales. L'article 9 du décret du 26 mars 1852 obligeant les communes à mettre gratuitement ce local à leur disposition, elles n'ont pas besoin de posséder un immeuble en propre pour assurer cette partie de leur service. Cependant, depuis que, par un testament qui a donné lieu à une certaine émotion, des libéralités très importantes ont été faites à la plupart des sociétés de prévoyance ou de bienfaisance reconnues d'utilité publique, les sociétés qui ont l'espoir d'être l'objet de libéralités analogues manifestent l'intention d'obtenir cette reconnaissance.

Les sociétés approuvées sont de beaucoup les plus nombreuses, et cela se comprend aisément. Elles jouissent de la personnalité civile, sauf le droit de posséder des immeubles; elles peuvent recevoir des dons et legs, jusqu'à concurrence de 5,000 francs; au-dessus de cette somme le Conseil d'État doit être consulté. Elles ne sont *pas tenues de recourir* à l'office d'un notaire pour la

rédaction de leurs statuts, et elles bénéficient, en outre, des subventions de l'État. Le Gouvernement accorde à leurs administrateurs qui ont fait preuve de bonne gestion et de dévouement des récompenses honorifiques triennales. La Caisse des dépôts et consignations reçoit leurs fonds et leur garantit un intérêt de faveur. Ces fonds servent à constituer les pensions de retraite des sociétaires qui, en vertu de l'article 6 du décret du 26 avril 1856, ont rempli leurs engagements envers la société pendant la durée statutaire. La Caisse des dépôts et consignations a deux chapitres pour le crédit des sociétés approuvées : l'un pour les fonds libres qu'elle reçoit en compte courant et l'autre pour les fonds aliénés qui forment le capital servant aux pensions de retraite. Pour l'année 1886, les premiers se sont élevés à 18,727,078 fr. 23; les seconds ont monté à 61,687,275 fr. 25 et ont produit 2,804,373 fr. 80 d'intérêt.

Les sociétés autorisées sont placées sous la tutelle immédiate des préfets, qui en réfèrent cependant au ministère de l'intérieur pour les autoriser ou les dissoudre. Elles sont tenues, comme les sociétés approuvées, d'envoyer chaque année l'état de leur situation à l'autorité administrative (article 13 de la loi du 15 juillet 1850). Elles ne reçoivent pas de subventions de l'Etat, ni dons, ni legs, et ne garantissent pas les pensions de retraite à leurs membres, la Caisse des dépôts et consignations ne recevant pas leurs fonds. Les arrérages qu'elles payent à leurs pensionnaires — pour celles qui accordent des pensions — sont les intérêts des capitaux qu'elles administrent à leur guise et envers lesquels l'État n'a aucune responsabilité. Beaucoup d'entre elles sont transformées ou sont en instance pour se transformer en sociétés approuvées. Quelques-unes, qui sont professionnelles, c'est-à-dire composées de membres d'un même métier ou profession, après s'être constituées en syndicats conformément à la loi du 21 mars 1884, ont repris la forme mutuelle et ont également demandé l'approbation.

Beaucoup moins nombreuses que les sociétés *approuvées*, les sociétés de secours mutuels autorisées ont leur *raison d'être, en ce* qu'elles permettent l'extension de la

mutualité chez ceux qui préfèrent ce mode à celui de l'approbation.

I. — *Sociétés reconnues comme établissements d'utilité publique.* — Les sociétés qui se sont signalées par leur importance et les services qu'elles ont rendus peuvent être reconnues comme établissements d'utilité publique et recevoir, aux termes de la loi du 15 juillet 1850, par un décret rendu dans la forme des règlements d'administration publique, le droit d'acquérir des immeubles, à titre gratuit et onéreux ; c'est par ce privilège qu'elles diffèrent des sociétés approuvées.

9 sociétés ont été reconnues comme établissements d'utilité publique : 2 avant la promulgation de la loi du 15 juillet 1850 ; 7 depuis l'année 1854.

Le tableau suivant, qui présente un résumé succinct de la situation du personnel et des finances de ces associations, fait suffisamment ressortir leur importance et le degré de prospérité auquel elles sont parvenues.

Situation en 1886.

Désignation des sociétés reconnues comme établissements d'utilité publique.	Nombre des membres.					Montant des recettes.	Montant des dépenses.
	Honoraires.	Participants.					
		Hommes.	Femmes.	Enfants.	Ensemble.	r.	fr.
Protestante de prévoyance, à Paris......	371	258	244	»	502	20,308	22,625
Artistes dramatiques, à Paris.	»	1,681	1,557	»	3,238	259,150	184,459
Vrais Amis de la boucherie, à Paris......	30	399	30	»	429	50,210	69,209
Sauveteurs médaillés de la Seine, à Paris	55	272	»	»	272	24,613	16,828
Demoiselles employées dans le commerce, *à Paris*......	*228*	»	480	»	480	24,954	16,34

Notre-Dame-de-Bon-Secours, à Dieppe (S.-Inférieure)..	75	445	60	»	505	12,272	10,071
Émulation chrétienne, à Rouen (S.-Inférieure).	692	1,340	844	»	2,184	58,495	56,190
L'Union, à Versailles (S.-et-Oise).......	159	112	140	16	268	16,629	8,049
Arts-et-Métiers, à la Rochelle (Charente-Inférieure)....	169	217	267	278	762	9,846	11,665
Total...	2,079	4,724	3,622	294	8,640	476,477	395,443

Désignation des sociétés reconnues comme établissements d'utilité publique.	Fonds de réserve au 31 décembre. fr.	Pensions servies sur les fonds de réserve. Nomb. des pensionnaires.	Quotité moyen. de la pension. fr.	Mont. des rentes viagèr. fr.	Pensions servies sur les fonds de retraites. Nomb. pensionnaires.	Quotité moy. de la pension. fr.	Capital affecté au service de ces pensions fr.
Protestante de prévoyance, à Paris......	41,592	40	186	7,442	15	150	47,260
Artistes dramatiques, à Paris.	4,031,370	317	74	23,444	»	»	»
Vrais Amis de la boucherie, à Paris......	140,758	3	300	900	82	222	377,109
Sauveteurs médaillés de la Seine, à Paris.	7,784	»	»	»	14	120	35,157
Demoiselles employées dans le commerce, à Paris......	55,642	5	86	430	14	120	36,526
Notre-Dame-de-Bon-Secours, à Dieppe (S.-*Inférieure*)..	73,003	»	»	»	25	60	33,325

Émulation chrétienne, à Rouen (S.-Inférieure).	37,432	24	106	2,637	482	100	372,381
L'Union, à Versailles (S.-et-Oise)........	55,312	2	22	45	40	60	48,999
Arts et Métiers, à la Rochelle (Charente-Inférieure)....	47,474	1	10	10	18	62	23,562
Total...	4,460,367	392	89	34,908	390	»	974,319

II. — *Sociétés approuvées.* — Les sociétés approuvées ne jouissent pas de la personnalité civile complète ; elles ont néanmoins des droits importants. Elles peuvent louer des immeubles, posséder des objets mobiliers; accepter des dons et legs avec autorisation du préfet jusqu'à concurrence de 5,000 francs et par décret pour les sommes excédant ce chiffre. La loi met gratuitement à leur disposition pour leurs réunions, des locaux qui doivent leur être fournis gratuitement par les communes ainsi que les livrets et registres nécessaires à leur administration et à leur comptabilité (art. 9 du décret du 26 mars 1852). Elles bénéficient de la remise des deux tiers des droits municipaux sur les convois (art. 10 du décret du 26 mars 1852). Elles sont exemptes des droits de timbre et d'enregistrement, sauf les exceptions relatives aux transmissions de droits et aux timbres de quittance prévues par la loi du 23 août 1871 (art. 11 du décret du 26 mars 1852). Elles ont la faculté de déposer à un compte spécial de fonds libres, leurs capitaux disponibles, moyennant un intérêt annuel de 4 1/2 p. 100, à la Caisse des dépôts et consignations (art. 13 du décret du 26 mars 1852). Leurs fonds destinés aux pensions de retraites jouissent d'un intérêt de faveur de 4 1/2 p. 100 (art. 2 du décret du 26 avril 1856), jusqu'à la constitution de la pension, dont les arrérages sont calculés au taux fixé chaque année, pour la caisse des retraites, par la loi de finances. Ce taux est décidé par décret sur la *proposition de la commission* supérieure de la caisse des

retraites pour la vieillesse (art. 12 de la loi du 20 juillet 1886).

Elles reçoivent des subventions proportionnelles de l'État à raison du total de leurs versements annuels (art. 2 du décret du 26 avril 1856). Il leur est permis de contracter des assurances collectives en cas de décès, moyennant une prime proportionnelle à l'âge des sociétaires (loi du 11 juillet 1868). Les membres convalescents des sociétés de la Seine sont admis à prix réduits 0 fr. 75 par jour) dans les asiles du Vésinet et de la Seine (arrêté ministériel du 10 juillet 1874). Enfin, il est décerné à leurs sociétaires les plus méritants, par période triennale, des récompenses honorifiques (art. 19 du décret du 26 mars 1852).

Tels sont les avantages offerts aux sociétés de secours mutuels approuvées par les lois, décrets et arrêtés précités.

1° *Personnel.* — Les sociétés de secours mutuels *approuvées* étaient au nombre de 5,969.

Le rapport, sur les opérations de 1885, constatait l'existence de 5,744 sociétés ; c'est donc une augmentation de 225 sociétés sur l'année précédente:

Le total des sociétés *approuvées* au 31 décembre 1885 était de	5,744
217 sociétés ont reçu l'approbation en 1886	217
21 — autorisées ont sollicité l'approbation en 1886	21
Ensemble	5,982
Mais il faut déduire de ce chiffre les sociétés dissoutes pour cause de déficit, fusionnées ou retranchées du répertoire, comme ayant cessé d'exister	13
Total au 31 décembre	5,969

Les sociétés de secours mutuels, considérées au point de vue du personnel de leurs sociétaires, peuvent être classées en trois catégories :

1° Les sociétés composées exclusivement d'hommes;
2° Les — mixtes, compren. des hommes et des femmes ;
3° Les — ne comptant que des femmes.

Quant aux associations qui ont adopté l'agrégation des enfants, elles rentrent dans la même classification.

Les 5,969 sociétés approuvées existant au 31 décembre 1886 se répartissent entre les trois catégories précitées, savoir :

4,178 sociétés composées exclusivement d'hommes;
1,619 — comprenant des hommes et des femmes;
172 — composées exclusivement de femmes.

D'où il résulte que la première catégorie entre dans la totalité des associations pour une proportion de 70 p. 100; la deuxième catégorie, pour 27 p. 100, et la troisième catégorie, pour 3 p. 100 seulement.

L'Administration a constaté depuis plusieurs années un mouvement assez prononcé en faveur du régime de l'approbation. Les organisateurs de sociétés de secours mutuels, frappés des nombreux privilèges qu'il confère, se sont empressés de placer ces associations sous le bénéfice du décret organique du 26 mars 1852, qui leur attribue la personnalité civile et les avantages importants qui s'y rattachent.

C'est ainsi que 162 sociétés ont reçu l'approbation en 1879, 197 en 1880, 188 en 1881, 248 en 1882, 189 en 1883, 194 en 1884, 177 en 1885 et 217 en 1886.

Un certain nombre de sociétés autorisées en vertu des articles 291 et 292 du Code pénal se sont aussi transformées en sociétés approuvées. Dépourvues d'existence civile, l'arrêté préfectoral leur avait concédé seulement le droit de réunir, sous les conditions prescrites, leurs sociétaires, et d'agir dans la limite de leurs statuts.

Chaque année, un plus grand nombre de ces associaions ont adopté le régime de l'approbation ainsi qu'il suit :

4 en 1879, 8 en 1880, 4 en 1881, 11 en 1882, 16 en 1883, 26 en 1884, 19 en 1885, et 21 en 1886.

Nombre, par départements, des sociétées approuvées.

Départements.	Sociétés composées d'hom-mes.	d'hommes et de femmes.	de femmes.	En-sem-ble.
Ain	151	13	9	173
Aisne	34	27	1	62
Alger	»	17	»	17
Allier	12	7	3	20
Alpes (Basses-)	11	2	»	13
Alpes (Hautes-)	18	10	»	28
Alpes-Maritimes	16	15	»	31
Ardèche	37	3	4	43
Ardennes	21	34	»	55
Ariège	52	2	1	55
Aube	11	16	»	27
Aude	71	19	2	92
Aveyron	34	5	»	39
Belfort	»	6	»	6
Bouchcs-du-Rhôue	210	76	8	294
Calvados	38	18	»	56
Cantal	»	7	»	7
Charente	31	10	»	41
Charente-Inférieure	65	60	»	125
Cher	15	13	»	28
Constantine	5	11	»	16
Corrèze	»	13	»	13
Corse	»	4	»	4
Côte-d'Or	77	17	»	94
Côte-du-Nord	11	7	»	18
Creuse	5	2	»	7
Dordogne	48	12	»	60
Doubs	17	12	1	30
Drôme	54	7	»	61
Eure	13	23	»	36
Eure-et-Loir	17	9	1	27
Finistère	26	3	2	31
Gard	76	27	»	103
Garonne (Haute-)	80	27	8	115
Gers	36	23	4	63
Gironde	232	59	22	313
Hérault	64	12	1	77
Ille-et-Vilaine	36	6	»	42
Indre	25	11	»	36

Indre-et-Loire	99	13	»
Isère	120	18	22
Jura	49	29	2
Landes	55	13	2
Loir-et-Cher	52	12	2
Loire	79	13	»
Loire (Haute-)	8	»	»
Loire-Inférieure	68	12	1
Loiret	34	17	1
Lot	13	9	1
Lot-et-Garonne	53	5	4
Lozère	»	6	»
Maine-et-Loire	121	19	3
Manche	15	9	»
Marne	31	31	2
Marne (Haute-)	3	9	»
Mayenne	26	7	»
Meurthe-et-Moselle	3	16	»
Meuse	8	15	»
Morbihan	10	4	»
Nièvre	10	12	»
Nord	206	61	1
Oise	33	35	»
Oran	»	9	»
Orne	11	11	»
Pas-de-Calais	21	17	»
Puy-de-Dôme	29	7	»
Pyrénées (Basses-)	44	28	3
Pyrénées (Hautes-)	17	32	»
Pyrénees-Orientales	81	6	»
Rhône	241	34	7
Saône (Haute-)	10	4	»
Saône-et-Loire	177	21	»
Sarthe	33	8	»
Savoie	18	2	»
Savoie (Haute-)	11	4	»
Seine	147	145	6
Seine-Inférieure	54	34	1
Seine-et-Marne	58	64	2
Seine-et-Oise	87	75	4
Sèvres (Deux-)	21	7	»
Somme	24	17	»
Tarn	43	9	9
Tarn-et-Garonne	31	4	7
Var	98	13	24

Vaucluse	13	2	»	15
Vendée	63	2	1	66
Vienne	21	17	»	38
Vienne (Haute-)	23	1	1	25
Vosges	9	10	»	19
Yonne	58	26	2	86
Total	4,178	1,619	172	5,969

Si l'on compare le chiffre des sociétés approuvées existant au 31 décembre 1870, à celui constaté au 31 décembre 1886, on trouve une augmentation totale de 1,706 associations.

Dans les départements suivants, le nombre des sociétés approuvées a notablement augmenté pendant cette période de 1870 à 1886.

Seine	87	Maine-et-Loire	52
Ain	81	Isère	51
Saône-et-Loire	80	Haute-Garonne	48
Gironde	75	Var	46
Nord	62	Pyrénées-Orientales	41
Gard	59	Bouches-du-Rhône	39
Seine-et-Oise	58	Rhône	38
Indre-et-Loire	57		

Le département du Jura a, au contraire, subi une réduction de 76 sociétés.

Voici le nombre des sociétés approuvées depuis l'année 1860 (31 décembre) :

Années.	Nombre des sociétés.	Années.	Nombre des sociétés.
1860	2,514	1874	4,152
1861	2,653	1875	4,179
1862	2,892	1876	4,273
1863	3,031	1877	4,352
1864	3,356	1878	4,474
1865	3,631	1879	4,615
1866	3,916	1880	4,790
1867	4,127	1881	4,958
1868	4,272	1882	5,188
1869	4,398	1883	5,366
1870	4,279	1884	5,570
1871	4,263	1885	5,744
1872	4,237	1886	5,969
1873	4,194		

Si l'on met en regard le nombre des membres honoraires et celui des membres participants au nombre des sociétés approuvées qui ont produit leurs comptes de 1886, on obtient les compositions moyennes suivantes du personnel de leurs sociétaires :

Membres honoraires et membres participants.

1° *Sociétés d'hommes.* — Personnel, total moyen : 125 sociétaires, savoir : 22 membres honoraires et 103 membres participants (hommes) ;

2° *Sociétés mixtes.* — Personnel, total moyen : 262 sociétaires, savoir : 42 honoraires et 220 participants (148 hommes et 72 femmes) ;

3° *Sociétés de femmes.* — Personnel, total moyen : 156 sociétaires, savoir : 24 membres honoraires et 132 membres participants (femmes).

D'où il résulte que la composition moyenne de chaque société approuvée se trouve ainsi fixée :

Personnel, total moyen : 165 sociétaires, savoir : 28 membres honoraires et 137 membres participants (113 hommes et 24 femmes).

L'état ci-dessous représente le mouvement du personnel des sociétés approuvées du 1er janvier au 31 décembre 1886 :

		Participants.			
	Honorair.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
1er janvier 1886....	157,506	639,687	133,343	20,902	951,438
31 décembre 1886...	161,046	651,333	135,274	21,569	969,222
Augmentation...	3,540	11,646	1,931	667	17,784

Agrégation des enfants.

Enfants. — Dans ces dernières années, un assez grand nombre d'associations ont admis les enfants à titre d'agrégés. Les cotisations des enfants varient selon les associations et les localités : 1 fr. 20, 2 fr. 40, 3 francs, 4 francs, 5 francs, 6 francs, 7 francs, 8 francs et 9 francs *par an.*

L'Administration ne peut qu'encourager l'adoption de l'agrégation des enfants, favorisant ainsi pour l'avenir le recrutement de sociétaires initiés dès leur enfance aux notions d'une sage prévoyance et d'une épargne moralisatrice.

C'est dans ce but que le Gouvernement comprend, chaque année, dans le calcul des subventions allouées aux sociétés de secours mutuels approuvées, à raison de leurs versements effectués à leurs caisses de retraites, les enfants, à titre de membres participants, qui accroissent ainsi proportionnellement la quote-part revenant à ces associations.

Sur 5,969 sociétés approuvées, 464 associations, réparties dans 73 départements, soit une moyenne de 7.66 p. 100, ont adopté l'agrégation des enfants, tandis que, en 1880, on comptait seulement 296 sociétés ayant accueilli les enfants dans leur sein, 350 en 1881, 352 en 1882, 388 en 1883, 404 en 1884 et 440 en 1885.

Le nombre de ces derniers s'élève à 21,569, soit donc 145 enfants de plus qu'en 1885.

Dans certaines associations le nombre des enfants agrégés est très considérable, quelquefois même supérieur au nombre des sociétaires participants.

C'est ainsi que *la Terre-Promise*, à Paris, compte 698 enfants; *les Arts et Métiers*, à Alger, 381; *la Société communale*, à Arras, 377; *la Société de Saint-Éloi*, à Condé (Nord), 358, des ouvriers à Feurs (Loire), 305.

Dans d'autres, le nombre des enfants est très restreint. La moyenne générale est de 47 enfants par société.

La cotisation moyenne payée par chaque enfant est de 3 fr. 37, tandis que sa dépense effective est de 2 fr. 80, soit un excédent de 0 fr. 57 par enfant au profit des sociétés. Il n'est pas inutile de rappeler que certaines sociétés fournissent gratuitement les soins médicaux et pharmaceutiques.

Le tableau suivant établit d'une façon distincte, pour chaque catégorie d'associations, le nombre des enfants ainsi que le montant de leurs cotisations et de leurs dépenses.

Catégories d'associations.	Nombre des sociétés approuvées avec enfants.	sans enfants.	Nombre des enfants.
Sociétés d'hommes.............	50	4,128	2,687
— mixtes (homm. et femm.)	408	1,211	13,592
— de femmes.............	6	166	290
Ensemble.......	464	5,505	21,569

2° *Situation financière des sociétés approuvées.* — Les sociétés approuvées possèdent 111,671.152 fr. 05, savoir : au fonds de réserve, 47,179,503 fr., et au fonds de retraites, 64,491,649 fr. 05, ce qui constitue une augmentation totale de 7,274,793 fr. 62, sur l'année 1885.

Si l'on répartit cet avoir général des sociétés approuvées entre les 5,784 associations qui ont fonctionné en 1886, il en résulte un capital social moyen pour chacune d'elles de 19,307 francs, et la part afférente à chaque sociétaire participant s'élève à 142 francs.

Les sociétés approuvées possédaient, au 31 décembre 1886, en fonds disponibles, un total de 47,179,503 fr., ainsi réparti :

1° Sociétés composées d'hommes.............	29,548,713 fr.
2° — — d'hommes et de femmes.	16,611,379
3° — — de femmes............	1,019,411
Ensemble.....	47,179,503 fr.

De la comparaison de chacun de ces chiffres formant l'avoir disponible de chaque catégorie d'association avec le nombre des sociétés qui ont produit leurs comptes ainsi qu'au nombre des sociétaires de chacune de ces catégories, on obtient les résultats suivants :

Catégories de sociétés.	Nombre des sociétés ayant produit leurs comptes.	Nombre des sociétaires participants de catégorie.	Montant des fonds disponibles.	Avoir moyen par société.	par sociétaire.
Sociétés d'hommes.	4,045	419,446	29,548,713	7,305	70
— d'hommes et de femmes.. .	1,572	345,087	16,611,379	10,567	48

Sociétés de femmes.	167	22,074	1,019,411	6,104	46
Ensemble...	5,784	786,607	47,179,503	8,157	60

Le capital de ces associations s'est trouvé augmenté du 31 décembre 1885 au 31 décembre 1886, savoir :

Sociétés approuvées : Fonds de réserve.....	2,116,987 fr.	52
— — — de retraites....	5,157,806	10
Total..........	7,274,793 fr.	62

Recettes des sociétés approuvées. — Les recettes des sociétés approuvées se répartissent ainsi par catégories de sociétaires :

Désignation des recettes.	Sociétés composées d'hommes.	d'hommes et de femmes.	de femmes.	Ensemble.
Cotisations des membres :				
Honoraires........	943,473	786,252	49,580	1,779,305
Participants.......	6,214,099	4,903,563	258,381	11,376,043
Enfants......... .	10,200	61,185	1,372	72,757
Amendes..........	197,957	105,042	7,776	310,775
Droits d'entrée.....	167,794	113,125	6,153	287,072
Intérêts perçus des fonds placés.....	1,146,451	759,455	34,228	1,940,134
Subventions, dons et legs............	443,120	466,188	10,260	919,568
Recettes diverses..	749,108	448,529	16,864	1,214,501
Tot. des recettes.	9,872,202	7,643,339	384,614	17,900,155

L'exposé suivant fait ressortir, depuis 1884, la part contributive de chaque nature de ressources dans la constitution de la totalité des recettes.

Nature des recettes.	Tantièmes p. 100. 1884.	1885.	1886.
Subventions, dons et legs...........	3 1/2	6 1/2	6
Cotisations des membres honoraires.	10	10	10
— — participants.	64 1/2	63	64
Amendes.........................	2	2	1 1/2
Droits d'entrée...................	2	1 1/2	1
Intérêts des capitaux placés.........	9 1/2	10	11
ecettes diverses..................	8 1/2	7	6 1/2

Cotisations. — On comptait, au 31 décembre 1886, 161,046 membres *honoraires* ; leurs cotisations montaient à 1,779,305 fr. dont la moyenne est, pour chaque membre, de 11 fr. 05; en 1885, cette moyenne était de 11 fr. 10, soit une diminution de 5 centimes. Dans la Seine, cette moyenne s'élève, en 1886, à 17 fr. 24.

Le nombre des membres *participants* était, à la même date, savoir :

Hommes...	651,333
Femmes........	135,274
Total.........	786,607

Leurs cotisations ayant atteint le chiffre de 11,376,043 fr., la moyenne des versements est de 14 fr. 46 par chaque sociétaire ; en 1885, elle était de 14 fr. 25, soit une augmentation de 21 centimes par sociétaire.

Cette moyenne varie suivant les régions : elle s'élève, à Paris, à 26 fr. 50 ; à Marseille, à 16 fr. 87 ; à Lyon, à 18 fr. 26 ; à Bordeaux, à 15 fr. 81 ; à Rennes, à 15 fr. 46 ; elle descend à Rouen à 14 fr. 12 ; à Nancy, à 12 fr. 35, et à Lille à 11 fr. 02.

La cotisation moyenne se monte, en 1886, à 15 fr. 09 pour les hommes, et à 11 fr. 45 pour les femmes.

Dans le département de la Seine elle est de 29 fr. 16 pour les hommes, et de 19 fr. 04 pour les femmes.

Les membres honoraires ont concouru efficacement aux progrès des sociétés approuvées, par leur participation intelligente et éclairée dans l'administration et la gestion des intérêts sociaux aussi bien que par l'appui financier qu'ils leur ont donné. Les résultats généraux constatent l'influence qu'ils ont exercée sur la marche toujours croissante et progressive des sociétés de secours mutuels.

En effet, les recettes des sociétés approuvées se sont élevées, en 1886, à.................	17,900,155 fr.
Leurs dépenses (y compris les versements au fonds de retraites) à......................	16,220,839
L'excédent des recettes sur les dépenses a donc été de............................	1,679,316 fr.

Les cotisations des membres honoraires se sont élevées à..........................	1,779,305

L'excédent provenant des recettes sur les dépenses de ces sociétés est donc entièrement imputable aux cotisations des membres honoraires.

De plus, il faut remarquer que les sociétés de secours mutuels approuvées ont versé, pendant l'exercice 1886 (chiffres constatés sur les états statistiques fournis par ces associations), à leurs caisses de pensions de retraites une somme de 2,870,775 fr.

Ces chiffres attestent qu'écarter les membres honoraires des associations, ce serait tarir la source des versements à la Caisse des retraites.

Si l'on se reporte aux origines du fonds de retraites, cette démonstration est encore plus significative. En effet, les 64 millions qui représentent, au 31 décembre 1886, la dotation des membres âgés ou infirmes ont été produits par les éléments ci-après :

	fr. c.
Versements....................................	32,221,634 52
Subventions de l'État..........................	13,015,232 »
Dons et legs...................................	1,287,956 33
Intérêts capitalisés...........................	17,982,504 61
Ensemble..........	64,507,327 46
A déduire, pour remboursements en 1886 aux sociétés dissoutes (décret organique, art. 15) et réintégration au fonds de dotation des subventions, après dissolution et liquidation..................................	15,678 41
Reste..........	64,491,649 05

Le tableau suivant met en parallèle le produit des cotisations des membres honoraires et les versements effectués par les sociétés depuis 1871.

Années.	Versements effectués par les sociétés à leurs caisses de retraites.	Produit des cotisations des membres honoraires.
	fr. c.	fr. c.
1871..........................	281,474.22	999,633.82

1872	557,667.58	1.033,299.21
1873	675,902.25	1,075,256 38
1874	866,029.91	1.059,130.38
1875	858,872 58	1,271,402.51
1876	973,608.69	1,211,143.57
1877	1,051,242.40	1.314,884.52
1878	1,196.081.08	1,347,867.08
1879	1,260,799.70	1,394,587.23
1880	1.500,'86.47	1,456,109.14
1881	1,681,183 47	1,537,779.87
1882	2,221,268.35	1,587,710.81
1883	2,494.682.71	1,646,234.86
1884	2,757,564.69	1,725,680.41
1885	3,108,357.72	1,758,735.95
1886	2,870,775 »	1,779,305 »

Ce tableau établit que, pour les seize dernières années (1871-1886), les versements se montent à 24,355,996 fr. 82, tandis que les sociétés ont reçu de leurs membres honoraires 22,196,760 fr. 74.

De ces comparaisons il résulte que c'est presque exclusivement au concours financier des membres honoraires que sont dus, dans la plupart des sociétés les plus prospères, les versements à la Caisse des retraites, lesquels ont provoqué les subventions de l'État et produit les intérêts capitalisés.

Il faut toutefois excepter, depuis l'année 1882, plusieurs sociétés qui limitent leurs opérations aux versements à leurs caisses de retraites et dont les prélèvements ont atteint, en 1885, des chiffres très élevés, savoir : *la Marseillaise*, à Marseille (Bouches-du-Rhône), 250,000 fr.; *les Industries de Paris*, 210,000 fr.; *la Prévoyance en faveur de la vieillesse*, à Marseille, 160,000 fr., etc. Ce sont ces placements qui expliquent la différence dans le tableau ci-dessus entre le produit des cotisations des membres honoraires et les versements à la Caisse des retraites.

État comparatif, pour les sociétés approuvées, des cotisations des membres honoraires et des membres participants.

Années.	Cotisations des membres honoraires. fr. c.	Cotisations des membres participants. fr. c.	Proportion des cotisations des membres honorair. p. 100.	Proportion des cotisations des membr. particip. p. 100.
1884..........	1,725,680.11	11,132,344.59	13 42	86.58
1885..........	1,758,735.95	11,072,205.82	13.70	86.30
1886..........	1,779,305 »	11,376,043 »	13.52	86.48

Le tableau ci-après représente, pour chaque catégorie des sociétés approuvées, la moyenne du droit d'admission de leurs sociétaires participants :

Désignation des catégories.	Montant des droits d'admission en 1886. Hommes. fr.	Femmes. fr.	Ensemble. fr.
1° Sociétés d'hommes.........	167,794	»	167,794
2° — d'hommes et de femmes....... ..	86,837	26,288	113,125
3° — de femmes........	»	6,153	6,153
Ensemble.......	254,631	32,441	287,072

Désignation des catégories.	Moyenne des droits d'admission. Hommes. fr. c.	Femmes. fr. c.	Ensemb. fr. c.
1° Sociétés d'hommes..............	4 98	»	4 98
2° — d'hommes et de femmes.	4 59	3 10	4 13
3° — de femmes.......... ..	»	3 83	3 83
Ensemble.....	4 84	3 23	4 57

Dans les sociétés parisiennes on constate les résultats suivants :

Moyenne dans les sociétés d'hommes............	9.37
— — — et de femmes.	8.25
— — de femmes............	0.75
Moyenne.........	8 16

Les documents statistiques fournis par les sociétés approuvées donnent les renseignements ci-après, en ce qui concerne le chiffre des amendes imposées aux sociétaires pour infraction à certaines obligations statutaires.

Désignation des catégories d'associations.	Montant des amendes. fr.	Nombre des membres participants.	Moyenne par membre participant. fr. c.
1° Sociétés d'hommes........	197,957	419,446	0 47
2° — d'hommes et de femmes........	105,042	345,087	0 30
3° — de femmes........	7,776	22,074	0 35
Ensemble...	310,775	786,607	0 40

Subventions. — Dons et legs. — Les subventions de l'État sont réservées par le décret du 28 novembre 1853 aux sociétés *approuvées* en conformité du décret-loi du 26 mars 1852.

Parmi les nombreux avantages dont elles jouissent, elles ont capacité pour recevoir les libéralités entre-vifs et testamentaires, avec l'autorisation préfectorale jusqu'à concurrence de 5,000 francs, et par décret rendu dans la forme des règlements d'administration publique pour les sommes excédant ce chiffre (Conseil d'État : avis du 12 juillet 1864 ; Cassation : arrêts des 8 mai et 22 juillet 1878); les sociétés *reconnues* comme établissements d'utilité publique, en vertu de la loi du 15 juillet 1850, ont seules le droit de recevoir, avec l'autorisation préalable de l'autorité supérieure, des dons et legs immobiliers.

Ces libéralités, non compris celles qui ont été affectées spécialement aux caisses de retraites, suivant l'article 2 du décret réglementaire du 26 avril 1856, se sont élevées, en 1886, pour les sociétés *approuvées*, à 919,568 francs, soit une proportion de 6 p. 100 du total des recettes.

Désignation des catégories d'associations.	Sommes. fr.
Sociétés d'hommes........................	443,120
— — et de femmes..............	466,188
— de femmes........................	10,260
Ensemble........	919,568

Le tableau suivant rappelle, depuis 1871, le montant des subventions, dons et legs attribués chaque année aux sociétés *approuvées* :

Années.	Montant des subventions, dons et legs attribués aux approuvées.	Années.	Montant des subventions, dons et legs attribués aux approuvées.
1871........	468,624 50	1879........	631,827 82
1872........	567,099 75	1880........	616,596 67
1873........	546,385 93	1881........	787,853 78
1874........	532,194 70	1882........	743,334 33
1875........	541,906 48	1883........	877,803 19
1876........	598,798 57	1884........	876,423 45
1877........	654,502 58	1885........	1,170,281 44
1878........	658,394 58	1886........	919,568 »

Si l'on rapproche du nombre des sociétaires participants le chiffre total des recettes des sociétés approuvées (recettes composées des cotisations et des divers autres revenus perçus au profit des membres participants), on obtient une moyenne générale de 22 fr. 76 ; elle était de 22 fr. 70 en 1885.

Ces recettes moyennes au profit de chaque participant des sociétés approuvées se décomposent ainsi, suivant chaque catégorie :

Désignation des catégories d'associations.	Recettes diverses.	Nombre des membres participants.	Moyenne par membre participant.
	fr.		fr. c.
Sociétés d'hommes.........	9,872,202	419,446	23 54
— — et de fem.	7,643,339	345,087	22 15
— de femmes........	384,614	22,074	17 42
Ensemble.....	17,900,155	786,607	22 76

Dépenses des sociétés approuvées. — Le total des dépenses pour l'exercice 1886 a été de 16,220,839 francs, en accroissement, sur celles de l'année précédente, de 295,721 francs.

Sur ce total, il faut déduire la somme de 2,870,775 fr., *représentant le* total des versements faits, en 1886, par

les sociétés *approuvées* aux caisses de retraites, et qui doit être reportée à l'actif des sociétés ; les dépenses générales se réduiraient, par suite, à la somme de 13,350,064 francs, qui se subdivise ainsi par catégorie d'associations :

Spécialités des dépenses.	Sociétés composées d'hommes. fr.	d'hommes et de femmes. fr.	de femmes. fr.	Ensemble. fr.
Secours en argent aux malades...........	2,622,691	1,503,622	83,750	4,210,063
Honorair. des médec..	1,180,650	968,260	58,383	2,207,293
Frais pharmaceutiq...	1,300,180	1,276,934	96,959	2,674,073
Secours aux vieillards, infirmes et incurab.	845,699	197,053	9,974	1,052,726
Secours aux veuves et orphelins.......	267,255	98,395	1,110	366,760
Dépenses des enfants.	10,528	49,238	352	60,118
Versements aux fonds de retraites........	1,134,456	1,698,957	37,362	2,870,775
Frais funéraires.	374,113	327,369	13,022	714,504
— de gestion.....	338,945	358,078	19,801	716,824
Dépens. et payements divers............	700,018	618,641	29,044	1,347,703
Total des dépenses.	8,774,535	7,096,547	349,757	16,220,839

Le tableau suivant reproduit, pour l'année 1886, l'excédent des recettes totales, sur les dépenses totales dans les trois catégories des sociétés approuvées :

Catégories d'associations.	Recettes totales. fr.	Dépenses totales. (Y compris les versements aux fonds de retraites.) fr.	Excédent des recettes sur les dépenses. fr.	Excédent des dépenses sur les recettes. fr.
Sociétés d'hommes..	9,872,202	8,774,535	1,097,667	»
— d'hommes et de femmes.	7,643,339	7,096,547	546,792	»
— de femmes..	384,614	349,757	34,857	»
Ensemble...	17,900,155	16,220,839	1,679,316	»

Le tableau suivant reproduit, de 1871 à 1886, pour les

deux genres d'associations, les recettes et les excédents réalisés pour chaque exercice :

Années.	Recettes.	Excédents des recettes sur les dépenses.
	fr. c.	fr. c.
1871	8,808,278 88	667,314 08
1872	9,736,021 95	2,112,429 63
1873	10,002,196 70	2,169,375 40
1874	10,414,377 83	2,345,070 56
1875	11,070,092 27	2,250,227 58
1876	11,572,324 80	2,499,698 99
1877	12,068,261 59	2,713,952 33
1878	12,456,125 08	2,694,793 05
1879	12,946,488 71	2,616,263 79
1880	13,587,734 41	2,736,469 16
1881	14,806,021 11	4,057,595 71
1882	15,331,205 »	3,851,474 54
1883	16,312,467 26	4,076,488 67
1884	17,296,514 11	4,688,799 40
1885	17,629,865 34	4,813,105 05
1886	17,900,155 »	4,550,091 »

Si l'on compare le chiffre de chaque nature de dépenses à la totalité des dépenses, en ce qui concerne chacune des catégories des sociétés approuvées, on constate les variations suivantes :

Spécialités des dépenses.	Sociétés composées d'homm.	d'hommes et de femm.	de femmes.	Proportions pour les trois catégories réunies.
	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.
Secours en argent aux malades	29.88	21.19	23.94	25.95
Honoraires des médecins.	13.45	13.90	16.69	13.61
Frais pharmaceutiques	14.82	17.99	27.72	16.48
Secours aux vieillards, infirmes et incurables	9.64	2.78	2.85	6.49
Secours aux veuves et orphelins	3.04	1.39	0.32	2.26
Affectation aux fonds de retraites	12.93	23.94	10.68	17.69
Dépenses des enfants	0.12	0.69	0.10	0.37
Frais funéraires	4.26	4.61	3.72	4.40
Frais de gestion	3.86	5.04	5.66	4.42
Dépenses diverses	8 »	8.47	8.32	8.33

Si l'on compare le chiffre des dépenses (non compris les versements aux caisses de retraites) de chacune des trois catégories des sociétés approuvées au nombre correspondant de ses associés participants, on obtient pour chacun d'eux une dépense moyenne établie par le tableau suivant :

Spécialités des dépenses.	Sociétés composées d'homm.	d'hommes et de femm.	de femm.	Ensemble.
Indemnité aux malades...	6.25	4.36	3.79	5.35
Honoraires des médecins.	2.81	2.80	2.64	2.80
Médicaments............	3.10	3.70	4.39	3.40
Secours aux vieillards, infirmes et incurables....	2.01	0.57	0.45	1.34
Secours aux veuves et orphelins...............	0.63	0.29	0.05	0.47
Dépenses des enfants.....	0.02	0.14	0.02	0.07
Frais funéraires...... ...	0.89	0.95	0.59	0.90
— de gestion..........	0.81	1.04	0.90	0.91
Dépenses diverses........	1.67	1.79	1.31	1.71
Dépenses moy. générales.	18.19	15.64	14.14	16.95

Le tableau ci-après reproduit, pour les sociétés approuvées, la part moyenne incombant à chaque membre participant dans chacune des espèces de dépenses (non compris les versements aux fonds de retraites), ainsi que sa dépense totale moyenne pour les années 1870, 1875, 1880, 1885 et 1886 :

Dépenses moyennes pour chaque sociétaire des sociétés approuvées en 1870, 1875, 1880, 1885, 1885 *et* 1886. (Non compris les versements aux fonds de retraites.)

Spécialité des dépenses.	Dépenses moyennes en 1870. fr. c.	1875. fr. c.	1880. fr. c.	1884 fr. c.	1885. fr. c.	1886. fr. c.
Secours en argent aux malades............	6 35	5 81	5 58	5 39	5 35	5 35
Honoraires des médecins	2 31	2 54	2 66	2 64	2 72	2 80
Médicaments..........	2 62	3 06	3 39	3 29	3 33	3 40
Secours *aux vieillards, infirmes et incurables.*	1 13	1 34	1 45	1 36	1 23	1 34

Secours aux veuves et orphelins	0 34	0 36	0 35	0 44	0 38	0 47
Dépenses des enfants	»	»	»	0 09	0 09	0 07
Frais funéraires	0 89	0 86	0 88	0 98	0 87	0 90
Frais de gestion	0 84	0 97	0 97	0 95	0 94	0 91
Dépenses diverses	1 23	1 59	1 64	1 58	1 59	1 71
Dépenses totales moy.	15 71	16 53	16 92	16 72	16 50	16 95

Malades dans les sociétés approuvées. — Dans les sociétés *approuvées*, le nombre des membres participants atteints de maladies a été, pour l'année 1886, de 203,037, dont 167,161 hommes et 35,876 femmes, ce qui donne une moyenne de 25.81 par 100 sociétaires, savoir : 25.66 pour les hommes et 26.52 pour les femmes.

En 1885, cette moyenne était de 26.07 p. 100 (hommes, 25.82 ; femmes, 27.25).

La situation sanitaire générale a donc été meilleure en 1886.

Dans les sociétés parisiennes, cette situation est plus satisfaisante; elle n'est que de 17.86 p. 100, savoir : 15.82 p. 100 pour les hommes et 23.56 p. 100 pour les femmes.

Le tableau suivant reproduit, depuis l'année 1871, le nombre des malades dans les sociétés approuvées, avec la proportion pour 100 sociétaires participants :

Années.	Nombre des malades.	Malades sur 100 sociétaires.	hommes.	femmes.
1871	144,422	29.50 p. 100	29.25 p. 100	30.95 p. 100
1872	123,076	25 » —	24.48 —	27.05 —
1873	126,757	24.71 —	24 » —	28.36 —
1874	132,469	25.61 —	25.04 —	28.48 —
1875	145,002	27.18 —	26.63 —	29.94 —
1876	151,707	27.54 —	27.55 —	27.48 —
1877	141,014	24.59 —	24.34 —	25.84 —
1878	152,819	25.86 —	24.96 —	30.33 —
1879	156,875	25.85 —	25.25 —	28.83 —
1880	164,727	25.71 —	25.54 —	26.52 —
1881	162,859	24.55 —	24.77 —	23.52 —
1882	178,428	25.32 —	24.93 —	27.31 —
1883	184,394	25.64 —	25.52 —	26.23 —
1884	192,078	25.46 —	25.23 —	26.56 —

1885......	202,469	26.07 —	25.82 —	27.25 —
1886......	203,037	25.81 —	25.66 —	26.52 —

Nombre et moyenne des malades dans chaque catégorie des sociétés approuvées en 1886. — Le résumé ci-après fait ressortir, pour l'année 1886, le nombre des malades dans chacune des catégories des sociétés approuvées, ainsi que les moyennes respectives par 100 sociétaires :

Désignation des catégories d'associations.	Nombre des malades.		Nombre des sociétaires.	
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.
1° Sociétés d'hommes.......	109,318	»	419,446	»
2° — — et de femmes......	57,843	29,363	231,887	113,200
3° — de femmes......	»	6,513	»	22,074
Ensemble.....	167,161	35,876	651,333	135,274

Désignation des catégories d'associations.	Moyenne des malades pour 100 sociétaires.	
	Hommes. p. 100.	Femmes. p. 100.
1° Sociétés d'hommes..................	26.06	»
2° — — et de femmes......	24.94	25.94
3° — de femmes..................	»	29.50
Ensemble.......	25.66	26,52

Journées de maladie dans les sociétés approuvées. — Il a été payé, en 1886, aux membres de ces associations 3,450,552 journées de maladie, savoir :

3,024,439 aux hommes et 426,113 aux femmes ; d'où il résulte que la durée moyenne de maladie pour chaque malade a été, cette année, de 16.99 journées.

Pour les sociétés parisiennes, cette moyenne s'élève à 16.91, savoir : 18.42 pour les hommes et 14.08 pour les femmes.

En 1885, la moyenne générale était de 16.75.

En 1886, pour les hommes elle est de 18.09, et pour les femmes de 11.87 seulement.

En 1885, on constatait les résultats suivants : hommes, 17.70 ; femmes, 12.38.

Si l'on compare le nombre total des journées de maladie à celui des sociétaires participants, on obtient une durée moyenne de maladie pour chaque sociétaire de 4.39, soit 4.64 pour les hommes et 3.15 pour les femmes. Les résultats correspondants de l'année précédente étaient de 4.37, dont 4.57 pour les hommes et 3.37 pour les femmes. La moyenne pour les sociétés parisiennes ne s'élève qu'à 3.02, savoir : 2.91 pour les hommes et 3.32 pour les femmes.

Années.	Moyenne des journées payées à chaque malade.			Moyenne des journées de maladie par sociétaire participant.		
	Hommes.	Femmes.	Moyenne générale.	Homm.	Femm.	Moyenne générale.
1871........	20.35	13.42	19.14	5.95	4.15	5.65
1872........	20 81	13.70	19.54	5.09	3.69	4.87
1873........	21.47	14.44	20.16	5.15	4.09	4.98
1874........	20.30	14.42	19.23	5.09	4.12	4.92
1875........	19.30	13.72	18.27	5.14	4.11	4.97
1876........	18.31	14.61	17.69	5.04	4.01	4.87
1877........	19.59	15.08	18.81	4.77	3.89	4.62
1878........	19.51	12.64	18.16	4.87	3.83	4.69
1879........	19.73	13.50	18.57	4.68	3.89	4.80
1880........	18.73	14.41	17.95	4.78	3.82	4.62
1881........	18.65	14.97	18 05	4 62	3.52	4.43
1882........	19.52	12.59	18.24	4.86	3.44	4.62
1883........	17.91	12.85	17.02	4.57	3.37	4.36
1884........	18.52	12.51	17.44	4.67	3.32	4.44
1885........	17.70	12.38	16.75	4.57	3.37	4.37
1886........	18.09	11.87	16.99	4.64	3.15	4.39

Honoraires des médecins. — Les honoraires payés aux médecins, en 1886, par les sociétés approuvées, se sont élevés à la somme de 2,207,293 fr.

Le nombre des malades de ces associations ayant été de 203,037, il en résulte une moyenne de 10 fr. 87 pour chaque malade.

Les journées de maladie s'élevant à 3,450,552, il en résulte une dépense médicale moyenne de 0 fr. 64 pour chaque journée de maladie.

Répartis entre les 786,607 associés participants, ces honoraires médicaux donnent, pour chacun d'eux, une moyenne de 2 fr. 80.

Frais pharmaceutiques. — Les frais pharmaceutiques des sociétés de secours mutuels approuvées, en 1886, ont présenté les chiffres suivants : 2,153,729 fr. pour les hommes, et 520.344 fr. pour les femmes ; ensemble, 2.674,073 fr.

Le nombre des malades s'étant élevé, pendant cette même année, à 167,161 hommes et 35,876 femmes (ensemble 203,037), il en résulte une dépense pharmaceutique moyenne, pour chaque malade, de 12 fr. 88 par homme et de 14 fr. 50 par femme ; ensemble, 13 fr. 17.

Il a été constaté que le nombre total des journées de maladie, pendant l'année 1886, se répartit ainsi : 3,024,439 journées pour les hommes et 426,113 journées pour les femmes ; ensemble, 3,450,552 journées : soit une dépense pharmaceutique moyenne, par chaque journée de maladie, de 71 centimes pour les hommes et de 1 fr. 22 pour les femmes ; ensemble, 77 centimes.

Les médicaments payés pour le traitement de leurs malades par les sociétaires participants, dont l'effectif s'élevait, à cette époque, à 651,333 hommes et à 135,274 femmes (ensemble, 786,607 membres), présentent une dépense moyenne, pour chaque sociétaire, de 3 fr. 31 pour les hommes et de 3 fr. 84 pour les femmes ensemble, 3 fr. 40.

	Moyennes des frais pharmaceutiques					
	pour le département de la Seine			Moyennes générales		
Années.	par malade. fr. c.	par journée de maladie. fr. c.	par membre participant fr. c.	par malade. fr. c.	par journée de maladie. fr. c.	par membre particip. fr. c.
1881...	23 12	1 01	4 04	13 26	0 74	3 26
1882...	19 86	1 04	4 08	12 71	0 70	3 22
1883...	18 13	1 12	4 19	12 87	0 76	3 30
1884...	22 98	1 15	4 20	12 93	0 74	3 29
1885...	18 06	1 34	4 24	12 77	0 76	3 33
1886...	*26 02*	*1 54*	4 65	13 17	0 77	3 40

Indemnités de maladie. — Les sociétés approuvées ont alloué, en 1886, à titre d'indemnités de maladie, les sommes ci-après :

	fr.				
1°	3,784,837	à leurs	167,161	malades	hommes;
2°	425,226	—	35,876	—	femmes.
Soit....	4,210,063	—	203,037	—	réunis.

Il en résulte que la moyenne des indemnités accordées à chacun de leurs malades a été de 22 fr. 64 par homme et de 11 fr. 85 par femme. Indemnité moyenne générale, 20 fr. 73.

Les journées de maladie se sont élevées pour chaque sexe, à 3,024,439 journées pour les hommes et à 426,113 journées pour les femmes; dont l'ensemble est de 3,450,552 journées.

L'indemnité moyenne, pour chaque journée de maladie, se chiffre donc ainsi : 1 fr. 25 pour les hommes et 99 centimes pour les femmes; ensemble, 1 fr. 22.

Réparties entre le personnel de ces associations, soit 651,333 hommes et 135,274 femmes (ensemble, 786,607), ces indemnités de maladie frappent chaque associé participant d'une contribution moyenne de 5 fr. 81 pour les hommes et de 3 fr. 14 pour les femmes; ensemble, 5 fr. 35.

Années.	Indemnité moyenne par malade.			Indemnité moyenne par membre participant.		
	Hommes.	Femmes.	Ensemb.	Homm.	Femm.	Ensemb.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1880........	23 54	13 24	21 68	1 26	0 92	1 21
1881........	22 67	13 52	21 17	1 22	0 90	1 17
1882........	23 61	11 51	21 36	1 21	0 91	1 17
1883........	22 76	12 06	20 88	1 27	0 94	1 23
1884........	23 23	11 87	21 18	1 25	0 95	1 21
1885........	22 47	11 70	20 53	1 27	0 95	1 23
1886.... ...	22 64	11 85	20 73	1 25	0 99	1 22

Années.	Indemnité moyenne par membre participant.		
	Hommes.	Femmes.	Ensemble.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1880.......	6 01	3 51	5 57

1881	5 61	3 18	5 20
1882	5 88	3 14	5 48
1883	5 81	3 16	5 36
1884	5 86	3 15	5 39
1885	5 80	3 18	5 35
1886	5 81	3 14	5 35

Les tableaux suivants représentent, depuis l'année 1880, dans les sociétés approuvées, le total moyen, par malade et par journée de maladie, des dépenses résultant pour la société des frais médicaux et pharmaceutiques et des indemnités de maladie.

Désignation.	Dépenses générales des malades.					
	Moyenne par malade.		Moyenne par journée de maladie.		Contribution moyenne par sociét. particip.	
	1885. fr. c.	1886. r. c.	1885. fr. c.	1886. fr. c.	1885. fr. c.	1886. fr. c.
Honoraires médicaux.	10 43	10 87	0 62	0 64	2 72	2 80
Frais pharmaceutiques	12 77	13 17	0 76	0 77	3 33	3 40
Indemnités de maladie	20 53	20 73	1 23	1 22	5 35	5 35
Total.....	43 73	44 77	2 61	2 63	11 40	11 55

Chaque malade a occasionné, en 1886, à sa société une dépense moyenne de 44 fr. 77 dans les associations approuvées; la cotisation moyenne étant de 14 fr. 46, c'est donc une charge de 30 fr. 31 dont se trouvent grevées les finances de l'association pour chacun de ses malades; elle était de 31 fr. 01 en 1881, de 30 fr. 80 en 1882, de 30 fr. 21 en 1883, de 29 fr. 73 en 1884 et de 29 fr. 48 en 1885.

La contribution moyenne de chaque sociétaire participant dans les frais occasionnés par les malades de l'association étant de 11 fr. 55 en 1886 dans les sociétés approuvées, et la cotisation moyenne de 14 fr. 46, il reste seulement une somme de 2 fr. 91 par membre participant affectée aux autres dépenses diverses.

La dépense moyenne occasionnée par les maladies est très variable et présente des différences assez sensibles suivant les régions; généralement inférieure à la moyenne *générale dans le nord* de la France, elle lui est de beau-

coup supérieure dans le Midi; c'est ainsi que la statistique générale établit une dépense moyenne de maladie de 44 fr. 77 par malade; mais elle s'élève, à Paris, à 72 fr. 49; à Lyon, à 71 fr. 57; à Marseille, à 60 fr. 64; à Bordeaux, à 60 fr. 09; mais elle descend, à Rennes, à 40 fr. 68; à Rouen, à 35 fr. 80; à Lille, à 33 fr. 75, et à Nancy, à 30 fr. 93.

De même la dépense moyenne générale des frais divers par journée de maladie est de 2 fr. 63, mais elle monte, à Paris, à 4 fr. 29; à Marseille, à 3 fr. 81; à Bordeaux, à 3 fr. 27; à Nancy, à 3 fr. 06; à Rouen, à 3 fr.; à Lyon, à 2 fr. 86; elle descend, au contraire, à Rennes, à 1 fr. 86, et à Lille, à 1 fr. 66.

La part contributive moyenne à la charge de chaque sociétaire participant, dans les dépenses totales de maladie, est, en 1886, de 11 fr. 55; mais on constate qu'elle monte, à Bordeaux, à 15 fr. 12; à Rouen, à 13 fr. 55; à Lyon, à 13 fr.; à Paris, à 12 fr. 94; à Rennes, à 12 fr. 43; elle descend, à Lille, à 10 fr. 97; à Nancy, à 10 fr. 56, et à Marseille, à 9 fr. 63.

Si l'on compare la dépense moyenne de maladie de chaque malade au chiffre moyen de sa cotisation, on obtient comme moyenne générale, représentant l'excédent de ses dépenses de maladie sur ses cotisations, la somme de 30 fr. 31; mais cet excédent s'élève, à Lyon, à 53 fr. 51; à Paris, à 45 fr. 99; à Bordeaux, à 44 fr. 28; à Marseille, à 43 fr. 77; il descend, à Rennes, à 25 fr. 22; à Lille, à 22 fr. 73; à Rouen, à 21 fr. 68, et à Nancy, à 18 fr. 58.

Les documents statistiques fournis par les sociétés approuvées, pour l'exercice 1886, ont donné les résultats récapitulatifs suivants, en ce qui concerne les frais de gestion supportés par chacune des trois catégories de ces associations.

Désignation des catégories d'associations.	Montant des frais de gestion.	Nombre des sociétés approuvées ayant prod. leurs comptes.	Nombre des sociétaires particip. au 31 décemb.	Frais de gestion par société.	Frais de gestion par sociétaire particip.
	fr.	fr.	fr.	fr. c.	fr. c.
Sociétés d'hommes.	338,945	4,045	449,446	83 79	0 84

Sociétés d'hommes et de femm.	358,078	1,572	345,087	227 28	1 04
— de femm..	19,801	167	22,074	118 56	0 89
Ensemble...	716,824	5,784	786,607	123 93	0 91

Frais funéraires dans les sociétés approuvées, en 1886. — Conformément à leurs statuts et en exécution de l'article 6 du décret organique, les sociétés approuvées ont affecté, en 1886, une somme de 714,504 fr. aux frais funéraires de leurs 12,579 membres participants décédés, ainsi qu'il résulte du tableau suivant, pour chacune des catégories de ces associations.

Désignation des catégories d'associations.	Montant des frais funéraires.	Nombre des sociétés approuvées ayant prod. leurs comptes.	Nombre des membres participants au 31 décemb.	Nombre des décédés au 31 décemb.
Sociétés d'hommes.	374,113	4,045	419,446	6,870
— — et de femmes.	327,369	1,572	345,087	5,608
— de femmes.	13,022	167	22,074	281
Ensemble...	714,504	5,784	786,607	12,759

Désignation des catégories d'associations.	Moyenne des frais funéraires par société.	par sociétaire particip.	par décédé.
Sociétés d'hommes.	92.48	0.89	54.45
— — et de femmes.	208 25	0.95	58.38
— de femmes.................	77.98	0.59	46.34
Ensemble......	123.53	0.91	56 »

L'exposé suivant fait ressortir, pour l'année 1886, l'importance des secours alloués à ce titre, avec la moyenne du secours, et pour chaque catégorie des sociétés approuvées.

Désignation des catégories d'associations.	Montant des secours aux vieillards, infirmes et incurables. Hommes.	Femmes.	Nombre des vieillards, infirmes et incurabl secourus. Hommes.	Femmes.
	fr.	fr.		
Sociétés d'hommes......	845,699	»	5,007	»

Sociétés d'hommes et de femmes......	163,938	33,115	2,057	679
— de femmes......	»	9,974	»	157
Ensemble......	1,009,637	43,089	7,064	836
	1,052,726		7,900	

Désignation des catégories d'associations	Moyenne des secours alloués.		Part contributive de chaque particip	
	Hommes. fr. c.	Femmes. fr. c.	Hommes. fr. c.	Femmes. fr. c.
Sociétés d'hommes.......	168 90	»	2 01	»
— — et de emmes.......	79 70	48 70	0 70	0 29
— de femmes......	»	63 55	»	0 45
Ensemble...	142 92	51 54	1 55	0 32
	133 25		1 34	

La plupart des sociétés accordent, lors du décès d'un membre participant, une indemnité, fixée par les statuts de la société, à sa veuve et à ses enfants. Cette allocation, variable selon que la veuve a des enfants mineurs ou non, est réglée par le bureau, qui en rend compte à l'assemblée générale.

Désignation des catégories d'associations.	Montant des secours		Secours moyen		Moyenne à la charge de chaque particip.
	aux veuves. fr.	aux orphelins. fr.	aux veuves. fr. c.	aux orphelins. fr. c.	fr. c.
Sociétés d'hommes.	208,888	58,367	96 21	159 91	0 63
— — et de femmes.	83,363	15,032	57 30	40 30	0 29
— de femmes.	655	455	43 66	22 75	0 05
Ensemble...	292,906	73,854	80 45	97 43	0 46
	366,760		83 34		

Budget des sociétés en recettes et en dépenses, en 1886. — Le but des sociétés de secours mutuels, con*formément* à l'article 6 du décret organique du 26 mars *1852, est* de donner les soins du médecin et les médica-

ments aux membres participants malades; de leur payer une indemnité pendant la durée de leurs maladies, suivant les conditions prescrites par les statuts, et de pourvoir à leurs funérailles. Ces dépenses, provenant des engagements statutaires contractés par la société envers ses membres, sont obligatoires; on peut y ajouter les frais de gestion. Il existe d'autres dépenses purement facultatives, consacrées aux avantages qui sont fréquemment stipulés dans le pacte statutaire, telles que les secours alloués aux veuves et aux orphelins, les secours renouvelables accordés aux vieillards sur les fonds de réserve, les secours temporaires aux infirmes et aux incurables, et enfin le prélèvement effectué sur l'avoir social pour constituer un fonds de retraites pour la vieillesse.

Il est satisfait à ces dépenses diverses à l'aide des cotisations des membres participants, dont la quotité doit être fixée dans une sage proportion avec les charges que l'association s'impose; les sociétés prudemment administrées affectent ordinairement à la constitution d'un fonds de retraites pour leurs vieillards les revenus divers perçus au profit des membres participants, tels que cotisations des membres honoraires, donations et legs, et autres recettes éventuelles.

Toute société, pour constituer son budget en équilibre en recettes et en dépenses, doit mettre ses statuts en harmonie avec les utiles indications que lui fournissent l'analyse et l'étude approfondie de ses ressources et de ses obligations; c'est en appliquant les améliorations que lui inspire la statistique comparée des cotisations et des dépenses de ses membres qu'une société évite une organisation défectueuse, et arrive à une situation prospère en sauvegardant les finances sociales du hasard et de l'imprévu.

Budget général des sociétés approuvées, en 1886. — Il résulte de la statistique générale que la moyenne des cotisations a été, en 1885, pour les membres participants hommes, de 14 fr. 83, et pour les membres participants femmes, de 11 fr. 46.

Si l'on rapproche ces chiffres moyens de la moyenne

des dépenses par membre participant, on constate les résultats que voici :

En échange d'une cotisation moyenne, en 1886, de 15 fr. 09, le membre participant *homme* a motivé la dépense suivante :

	fr. c.
Indemnité pécuniaire de maladie................	5 81
Honoraires médicaux..........................	2 80
Médicaments..................................	3 31
Frais funéraires..............................	0 91
— de gestion.................................	0 91
Total.........	13 74

Si à ces dépenses obligatoires on ajoute les dépenses facultatives ci-dessous :

	fr. c.
Secours aux veuves et aux orphelins.............	0 46
— aux vieillards, infirmes et incurables.....	1 55
Dépenses diverses.............................	1 71
Total...........	3 72
on obtient une dépense totale de................	17 46

Le membre participant *femme*, en regard d'une cotisation moyenne de 11 fr. 45, a nécessité la dépense moyenne ci-après :

	fr. c.
Indemnités de maladie.........................	3 14
Honoraires médicaux...........................	2 80
Médicaments...................................	3 84
Frais funéraires..............................	0 91
— de gestion.................................	0 91
Total.............	11 60

Dépenses facultatives suivant les statuts :

	fr. c.
Secours aux veuves et aux orphelins.............	0 46
— aux vieillards, infirmes et incurables.....	0 32
Dépenses diverses.............................	1 71
Total.............	2 49
La dépense totale est de.......	14 09

Il faut, toutefois, remarquer que ces résultats statistiques sont basés sur la totalité des documents; or, un assez grand nombre de sociétés n'accordent pas à la femme, considérée alors comme simple agrégée, l'indemnité pécuniaire de maladie ; pour celles qui la doivent aux termes de leurs statuts, le chiffre de 3 fr. 14, fixé d'après répartition sur l'ensemble des femmes, doit être en réalité notablement augmenté.

Il résulte de ce qui précède que la cotisation moyenne du membre participant homme présente un excédent de 1 fr. 35 sur les dépenses obligatoires qu'il a occasionnées ; il ne peut pourvoir aux dépenses facultatives, s'élevant à 3 fr. 72, sans l'appoint des ressources aléatoires de la société.

Quant au membre participant femme, sa cotisation moyenne de 11 fr. 45 est même inférieure de 0 fr. 15 à sa dépense moyenne obligatoire; la cotisation moyenne de 11 fr. 45 est donc manifestement insuffisante.

Sociétés parisiennes. — La statistique sur les opérations des sociétés approuvées de la Seine fournit les résultats suivants :

	fr. c.
Cotisation moyenne du membre participant homme.	29 16
— — — — femme.	19 04

Dépenses par sociétaire homme :

	fr. c.
Indemnité pécuniaire de maladie................	6 55
Honoraires médicaux........................	2 41
Frais pharmaceutiques	4 28
— funéraires...........................	2 02
— de gestion...........................	2 67
Total............	17 93

Dépenses facultatives suivant les statuts :

	fr. c.
Secours aux veuves et aux orphelins......... ...	1 51
— aux vieillards, infirmes et incurables.....	6 58
Dépenses diverses...........................	4 37
Total.............	12 46
Montant de la dépense totale.....	30 39

Dépenses par sociétaire femme :

	fr. c.
Indemnité pécuniaire de maladie................	4 03
Honoraires médicaux...........................	2 41
Médicaments...................................	5 67
Frais funéraires..............................	2 02
— de gestion..................................	2 67
Total............	16 80

Dépenses facultatives :

	fr. c.
Secours aux veuves et aux orphelins............	1 51
— aux vieillards, infirmes et incurables.....	0 44
Dépenses diverses..............................	4 37
Total...............	6 32
Montant de la dépense totale......	23 12

Décès en 1886.

Désignation des catégories d'associations.	Nombre de décès.	Proportion pour 100 sociétaires.
Sociétés d'hommes....................	6,870	1.63 p. 100
— — et de femmes.........	5,608	1.62 —
— de femmes....................	281	1.27 —
Ensemble..........	12,759	1.62 p. 100

Décès de 1872 *à* 1886.

Années.	Nombre de décès.	Proportion pour 100 sociétaires.
1872......................	7,314	1.48 p. 100
1873......................	7,380	1.43 —
1874......................	7,663	1.43 —
1875......................	8,366	1.57 —
1876......................	8,556	1.55 —
1877......................	8,771	1.52 —
1878......................	8,848	1.49 —
1879......................	9,523	1.57 —
1880......................	9,776	1.52 —
1881......................	9,873	1.49 —
1882......................	10,958	1.55 —
1883......................	11,726	1.63 —
1884......................	12,053	1.60 —

1885	12,014	1.55 —
1886	12,759	1.62 —
Moyenne totale		1.54 p. 100

Désignation des catégories d'associations.	Nombre des membr. âgés de plus de 55 ans.	Proportion pour 100 sociétaires.
Sociétés d'hommes	74,437	18 p. 100
— — et de femmes	52,990	15 —
— de femmes	3,105	14 —
Ensemble	130,532	16 p. 100

Années.	Nombre des membres âgés de plus de 55 ans.	Proportion pour 100 sociétaires.
1871	62,356	13 p. 100
1872	69,246	14 —
1873	71,754	14 —
1874	76,236	15 —
1875	78,525	15 —
1876	83,980	16 —
1877	88,110	16 —
1878	92,778	15 —
1879	95,349	16 —
1880	99,834	16 —
1881	104,036	16 —
1882	111,108	16 —
1883	117,532	16 —
1884	120,575	16 —
1885	121,968	16 —
1886	130,532	16 —

Un arrêté ministériel du 10 juillet 1874 a fixé à 75 centimes le prix de séjour et de traitement, dans les asiles de Vincennes et du Vésinet, des membres participants convalescents des sociétés de secours mutuels approuvées du département de la Seine.

Asile national de Vincennes (*exercice* 1886). — Les sociétés de secours mutuels ont envoyé 33 convalescents, en 1886, à l'Asile national de Vincennes.

Ils ont occasionné une dépense de 334 fr. 50, à raison de 0 fr. 75 pour chacune des 446 journées de présence.

Asile national du Vésinet (exercice 1886). — 12 sociétés de secours mutuels ont envoyé à l'asile national du Vésinet 17 convalescents en 1886.

Il en est résulté pour les 302 journées de traitement une dépense totale de 226 fr. 50.

Fonds de réserve. — Aux termes de l'article 13 du décret organique du 26 mars 1852, les sociétés de secours mutuels approuvées doivent verser leurs excédents disponibles à la Caisse des dépôts et consignations, qui sert un intérêt de 4 1/2 p. 100. Cette disposition réglementaire a pour but, tout en assurant aux capitaux économisés par les sociétés un intérêt suffisamment rémunérateur, de les garantir contre l'éventualité de perte ou de soustraction frauduleuse.

Le solde créditeur des fonds de réserve existant à la Caisse des dépôts et consignations s'élevait :

		fr. c.
Il était, au 31 décembre	1872, de.........	4,907,636 07
—	1873, de.........	5,158,497 57
—	1874, de.........	5,650,867 45
—	1875, de.........	6,075,880 52
—	1880, de.........	10,433,036 25
—	1885, de.........	17,200,910 48
—	1886, de.........	18,727,078 23

Fonds de retraites. — Le rapport de 1885 constatait que 3,247 sociétés approuvées possédaient un fonds de retraites total de 59,333,842 fr. 95, ce qui portait à 18,273 fr. 43, la moyenne générale du fonds de retraites de chaque société.

Au 31 décembre 1886, le nombre de ces associations s'est élevé à 3,334 avec un fonds de retraites total de 64,491,649 fr. 05 et une moyenne générale de 19,343 fr. 63; soit donc 87 caisses en plus qu'en 1885, avec une augmentation de 5,157,806 fr. 10 sur le fonds de retraites et une augmentation de 1,070 fr. 20 sur la moyenne *générale.*

Si l'on compare ce chiffre de 3,334 aux 5,969 associations approuvées, existant au 31 décembre 1886, il en résulte que 55.85 p. 100 de ces associations possèdent un fonds de retraites.

Ces 3,334 sociétés possédant un fonds de retraites comprennent un personnel de 564,581 participants, soit une proportion de 72 p. 100 du nombre total des sociétaires composant le personnel des sociétés approuvées.

Il en résulte un fonds de retraite moyen de 114 fr. 23 pour chaque sociétaire.

Le nombre des pensions servies par la Caisse des dépôts et consignations s'élevait, au 31 décembre 1886, au chiffre de 21,651 ; soit une moyenne de 3.83 pensions pour 100 sociétaires.

Accroissement du nombre des pensionnaires depuis 1869. — Au 31 décembre 1885, le nombre des pensionnaires s'élevait à 19,904 ; au 31 décembre 1886, il avait atteint le chiffre de 21,651 ; soit en plus 1,747.

L'accroissement du nombre des pensionnaires depuis 1869 se décompose ainsi qu'il suit :

1869........................	2,302	pensionnaires.
1872........................	3,927	—
1875........................	6,589	—
1880........................	12,075	—
1885........................	19,904	—
1886........................	21,651	—

III. — SOCIÉTÉS AUTORISÉES

Les sociétés autorisées, en vertu des articles 291 et 292 du Code pénal sont dépourvues d'existence civile. L'arrêté préfectoral leur a seulement concédé le droit de réunir leurs sociétaires sous les conditions prescrites et d'agir dans la limite de leurs statuts; elles ne peuvent jouir des nombreux avantages réservés aux sociétés approuvées.

Nombre des sociétés au 31 décembre 1885..........	2,216
Sociétés autorisées en 1886......................	92
Total.............	2,308

A déduire les sociétés qui ont demandé l'approbation ou qui ont cessé de fonctionner.................. 44

Total au 31 décembre 1886........ 2,264

Ces 2,264 sociétés autorisées, existant au 31 décembre 1886, peuvent se répartir ainsi entre les trois catégories de sociétaires :

1,840 sociétés composées exclusivement d'hommes ;
297 sociétés comprenant des hommes et des femmes ;
127 sociétés composées exclusivement de femmes.

D'où il résulte que la première catégorie entre dans la totalité des associations autorisées pour une proportion de.................................. 81,28 p. 100 ;
la deuxième catégorie, pour........... 13,12 —
et la troisième catégorie, pour.......... 5,60 —

Il n'existe de sociétés autorisées que dans 79 départements ; 11 en sont donc dépourvus.

Nombre des sociétés autorisées par département au 31 décembre 1886.

Départements.	Sociétés composées d'hommes.	d'hommes et de femm.	de femmes.	Ensemble.
Ain	34	4	1	39
Aisne	3	2	»	5
Alger	»	1	»	1
Allier	3	6	»	9
Alpes-Maritimes	»	7	»	7
Ardèche	3	»	»	3
Ardennes	1	2	»	3
Ariège	13	1	»	14
Aube	5	»	»	5
Aude	25	3	»	28
Belfort	»	2	»	2
Bouches-du-Rhône	27	11	3	41
Calvados	7	4	»	11
Charente	6	»	»	6
Charente-Inférieure	15	11	»	26
Cher	13	1	»	14
Côte-d'Or	38	3	»	41
Côtes-du-Nord	1	1	»	2
Creuse	1	»	»	1

Dordogne	3	»	»
Doubs	4	1	»
Drôme	9	1	1
Eure	4	3	»
Eure-et-Loire	1	2	»
Finistère	7	»	»
Gard	12	3	»
Garonne (Haute-)	103	4	9
Gers	9	9	3
Gironde	173	17	16
Hérault	36	2	»
Ille-et-Vilaine	8	3	»
Indre	11	»	»
Indre-et-Loire	11	1	»
Isère	109	6	21
Jura	9	2	1
Landes	52	4	3
Loir-et-Cher	29	3	»
Loire	16	»	»
Loire-Inférieure	22	»	»
Loiret	12	»	»
Lot	»	»	1
Lot-et-Garonne	39	1	3
Maine-et-Loire	17	5	»
Manche	6	3	»
Marne	13	5	»
Mayenne	3	»	»
Meurthe-et-Moselle	3	2	»
Meuse	1	2	»
Morbihan	9	2	»
Nièvre	6	»	»
Nord	152	1	»
Oise	9	7	»
Orne	5	2	»
Pas-de-Calais	62	11	»
Puy-de-Dôme	3	»	»
Pyrénées (Basses-)	29	11	12
Pyrénées (Hautes-)	5	11	»
Pyrénées-Orientales	4	1	»
Rhône	36	3	3
Saône (Haute-)	5	2	»
Saône-et-Loire	59	4	1
Sarthe	7	1	»
Savoie	18	»	2
Savoie (Haute-)	37	1	»

Seine	308	66	6	380
Seine-Inférieure	22	4	1	27
Seine-et-Marne	3	3	»	6
Seine-et-Oise	11	3	»	14
Sèvres (Deux-)	»	4	»	4
Somme	5	1	»	6
Tarn	28	1	10	39
Tarn-et-Garonne	38	11	25	74
Var	11	2	5	18
Vaucluse	14	2	»	16
Vendée	4	»	»	4
Vienne	5	»	»	5
Vienne (Haute-)	8	»	»	8
Vosges	7	5	»	12
Yonne	6	»	»	6
Total	1,840	297	127	2,264

Si l'on compare le nombre des membres honoraires et celui des membres participants au nombre des sociétés autorisées qui ont produit leurs comptes en 1886, on obtient la composition moyenne suivante du personnel de leurs sociétaires :

1° *Sociétés d'hommes.* — Personnel, total moyen : 106 sociétaires, savoir : 9 membres honoraires et 97 membres participants (hommes);

2° *Sociétes mixtes.* — Personnel, total moyen : 389 sociétaires, savoir : 19 honoraires et 370 participants (289 hommes et 81 femmes);

3° *Sociétés de femmes.* — Personnel, total moyen : 135 sociétaires, savoir : 17 membres honoraires et 118 membres participants (femmes).

D'où la composition moyenne suivante pour chaque société autorisée :

Personnel, total moyen : 146 sociétaires, savoir : 11 membres honoraires et 135 membres participants (117 hommes et 18 femmes).

L'état ci-dessous représente le mouvement du personnel des sociétés des deux catégories du 1er janvier au 31 décembre 1886 :

	Effectif au		Augmentation.	Diminution.
	1er janv. 1886.	31 déc. 1886.		
Honoraires	23,055	23,902	847	»

Participants :				
Hommes.........	253,385	257,263	3,878	»
Femmes....... ..	38,132	36,626	494	»
Enfants..........	3,773	3,342	»	431
Totaux. ..	318,345	323,133	4,778	»

La comparaison des années 1869 et 1886 donne une différence en plus de 71,436 membres, dont :

Membres honoraires.....................	En plus	13,091
Membres participants (hommes)..........	—	52,519
— (femmes)...........	—	5,826
Total.........	—	71,436

Enfants dans les sociétés autorisées. — De même que ces associations ont jusqu'alors montré moins d'empressement à admettre les femmes parmi leurs membres participants, elles ont aussi moins bien accueilli le système de l'agrégation des enfants. C'est ainsi que 82 sociétés autorisées seulement, sur 2,264 associations de ce genre, ont adopté les enfants dans leur sein; soit une proportion de 3,62 p. 100 et une moyenne de 41 enfants pour chaque société.

La totalité des enfants annexés aux sociétés autorisées s'élève à 3,342, ainsi qu'il résulte du tableau suivant, qui met égalément en parallèle leurs cotisations et leurs dépenses par département.

Le tableau suivant établit d'une façon distincte, pour chaque catégorie d'associations, le nombre des enfants ainsi que le montant de leurs cotisations et de leurs dépenses.

Catégories d'associations.	Nombre des sociétés autorisées.		Nombre des enfants.	Cotisations des enfants.	Dépenses des enfants.
	avec enfants.	sans enfants.			
Sociétés d'hommes..	17	1,823	538	4,493	2,839
Sociétés mixtes (hommes et femmes...	63	234	2,800	14.305	34,956
Sociétés de femmes.	2	125	4	10	»
Ensemble.....	82	2,182	3,342	18,808	37,795

L'année 1886 présente sur l'année 1871 une augmentation dans le personnel, savoir :

Sociétés autorisées.

Membres honoraires................	12,860
Membres participants...............	100,921
Total..........	113,781

Si l'on étudie le mouvement du personnel par département, du 1er janvier au 31 décembre 1886, on constate les résultats analytiques suivants :

	Nombre des départements ayant éprouvé des variations dans le personnel de leurs membres.	
	Honoraires.	Participants
Augmentation.............	38	46
Diminution................	33	32
Sans changement..........	8	1
Ensemble.......	79	79

Situation financière des sociétés autorisées. — Le capital de ces associations, qui montait, au 31 décembre 1885, à.......................... .. 26,981,085 87
s'est élevé au 31 décembre 1886, à.... 27.611.130 00

soit une augmentation de............. 630.044 13

Il résulte de la comparaison de l'avoir de chacune de ces catégories avec le nombre de sociétés et des sociétaires qui la composent un avoir moyen par sociétés et par sociétaire, ainsi qu'il suit :

Catégories des sociétés.	Nombre des sociétés ayant produit leurs comptes.	Nombre des sociétaires participants de chaque catégorie.	Montant de l'avoir social. fr.
Sociétés d'hommes.....	1,785	173,559	16,461,663
Sociétés d'hommes et de femmes............	290	107,433	10,298,567
Sociétés de femmes....	127	14,897	850,900
Ensemble.....	2,202	295,889	27,611,130

Catégories des sociétés.	Avoir moyen par société. fr.	Avoir moyen par sociétaire. fr.
Sociétés d'hommes.............	9,222	95
Sociétés d'hommes et de femmes.	35,512	96
Sociétés de femmes............	6,700	57
Ensemble........	12,539	93

Si l'on compare la situation financière, par département, des sociétés de secours mutuels autorisées au 31 décembre 1875 à la situation constatée au 31 décembre 1886, on trouve pour les sociétés autorisées, une augmentation de 630,045 francs.

Recettes des sociétés autorisées. — Les recettes des sociétés autorisées se sont élevées pour l'exercice 1886 à.................................. 7.707.782
Celles de l'année 1885 s'élevaient à......... 7.658.891

C'est une augmentation de............... 48.891

Recettes pour l'année 1886. — Les recettes des sociétés autorisées se subdivisent ainsi par catégories de sociétaires :

Désignation des recettes.	Sociétés composées de Hommes. fr.	Hommes et femmes. fr.	Femmes. fr.	Ensemble. fr.
Cotisations des membres :				
Honoraires....	198,527	75,557	40,901	314,985
Participants...	2,799,511	1,944,264	134,010	4,877,785
Enfants.......	4,493	14,305	10	18,808
Amendes........	125,813	46,177	3,912	175,902
Droits d'entrée...	68,639	33,568	2,182	104,389
Intér. perçus des fonds placés...	637,158	426,293	31,677	1,095,128
Dons manuels...	136,130	488,529	2,906	627,565
Recettes diverses.	259,129	222,519	11,572	493,220
Tot. des recettes.	4,229,400	3,251,212	227,170	7,707,782

Cotisations dans les sociétés autorisées. — 314,985 fr. *ont été payés par les* 23,902 membres *honoraires* de ces

associations, ce qui donne une cotisation moyenne de 13 fr. 19 par membre honoraire.

En 1885 elle était de 13 fr. 49 : il y a donc une diminution, en 1886, de 0 fr. 30 par membre honoraire. Elle monte à 20 fr. 88 pour le département de la Seine.

Les membres *participants* de ces sociétés étaient au nombre de :

Hommes...........................	257,263
Femmes...........................	38,626
Total......... ..	295,889

Leurs cotisations ont fourni une somme de 4,877,785 fr., avec une moyenne de 16 fr. 49 par chaque sociétaire; en 1885 elle était de 16 fr. 47, soit une augmentation de 2 centimes par sociétaire.

Dans la Seine la moyenne est de 22 fr. 25.

La cotisation moyenne est de 17 fr. 39 pour les hommes et de 10 fr. 47 pour les femmes.

Dans le département de la Seine on obtient les moyennes suivantes :

Hommes...........................	22.85
Femmes...........................	16.66

Moyenne des cotisations des membres honoraires et des membres participants, depuis l'année 1880, dans les sociétés autorisées.

Années.	Cotisations moyennes des membres honoraires.	Cotisations moyennes des membres participants.			
		Hommes.	Femmes.	Ensemble.	Enfants.
1880.......	13.28	16.93	7.74	15.83	»
1881.......	16.26	17.40	9.87	16.44	4.20
1882.......	15.21	17.35	9.74	16.39	2.32
1883.......	13.44	17.76	11.78	17.03	2.55
1884.......	14.69	17.70	10.20	16.76	3.94
1885.......	13.49	17.37	10.42	16.47	3.41
1886.......	13.19	17.39	10.47	16.49	5.63

Années.	Cotisations moyennes pour le département de la Seine des membres honoraires.	membres participants. Hommes.	Femmes.	Ensemble.
1880	14.83	23,05	9.85	21.88
1881	35.45	23.45	15.83	22.71
1882	27.86	21.72	14.53	21.11
1883	20.38	22.94	17.31	22.42
1884	18.35	23.08	16.70	22.50
1885	19.00	22.63	17.00	22.08
1886	20.88	22.85	16.66	22.25

Moyennes des droits d'admission dans chaque catégorie des sociétés autorisées.

Désignation des catégories.	Montant des droits d'admission en 1886. Hommes. fr.	Femmes. fr.	Ensemble. fr.
1° Sociétés d'hommes	68,639	»	68,639
2° Sociétés d'hommes et de femmes	30,042	3,526	33,568
3° Sociétés de femmes.	»	2,182	2,182
Ensemble.	98,681	5,708	104,389

Désignation des catégories.	Moyenne des droits d'admission. Hommes. fr. c.	Femmes. fr. c.	Ensemble. fr. c.
1° Sociétés d'hommes	4.68	»	4.68
2° Sociétés d'hommes et de femmes	2.63	1.29	2.37
3° Sociétés de femmes	»	4.09	4.09
Ensemble	3.77	1.75	3.55

Dans les sociétés parisiennes on obtient les moyennes ci-après :

	fr. c.
Hommes	4.84
Femmes	3.76
Moyenne générale	4.78

Amendes dans les sociétés autorisées. — Les documents statistiques fournis par les sociétés autorisées donnent les renseignements ci-après, en ce qui concerne le chiffre des amendes imposées aux sociétaires pour infraction à certaines obligations statutaires.

Désignation des catégories d'associations.	Montant des amendes. fr.	Nombre des membres participants.	Moyenne par membre participant. fr. c.
1° Sociétés d'hommes.....	125,813	173,559	0.72
2° Sociétés d'hommes et de femmes................	46,177	107,433	0.43
3° Sociétés de femmes.....	3,912	14,897	0.26
Ensemble.......	175,902	295,889	0.59

Dons manuels. — Les libéralités faites à titre de dons manuels aux sociétés autorisées se sont élevées en 1886 à 627,565 fr.; soit une proportion de 8 p. 100 sur le montant des recettes, ainsi qu'il résulte du tableau suivant :

Désignation des catégories d'associations.	Sommes. fr.
Sociétés d'hommes....................	136,130
Sociétés d'hommes et de femmes.......	488,529
Sociétés de femmes....................	2,906
Ensemble....................	627,565

MONTANT DES DONS MANUELS AFFECTÉS AUX SOCIÉTÉS AUTORISÉES.

1880...........	568,787 63	1884...........	639,162 73
1881...........	607,370 91	1885...........	611,998 05
1882...........	594,969 69	1886...........	627,565 »
1883...........	672,662 08		

Relation entre le montant des recettes dans les sociétés autorisées, et le nombre de leurs associés participants. — Si l'on rapproche du nombre des sociétaires participants le chiffre total des recettes des sociétés autorisées (recettes composées des cotisations et des divers autres revenus perçus au profit des membres participants), on obtient une moyenne générale de 26 fr. 05; elle était de 26 fr. 07 en 1885.

Ces recettes moyennes au profit de chaque participant

des sociétés autorisées se décomposent ainsi, suivant chaque catégorie :

Désignation des catégories d'associations.	Recettes diverses. fr.	Nombre des membres participants.	Moyenne des recet. diverses par membre participant. fr. c.
Sociétés d'hommes....	4,229,400	173,559	24.37
Sociétés d'hommes et de femmes.........	3,251,212	107,433	30.26
Sociétés de femmes...	227,170	14,897	15.25
Ensemble.....	7,707,782	295,889	26.05

Dépenses des sociétés autorisées. — Le total des dépenses pour l'exercice 1886 a été de 6,731,762 fr., qui subdivise ainsi par catégorie d'associations.

Spécialité des dépenses.	Sociétés composées d'hommes. fr.	d'hommes et femmes. fr.	de femmes. fr.	Ensemble. fr.
Secours en argent aux malades...........	1,226,862	921,985	57,396	2,206,243
Honoraires des médecins..............	446,245	191,236	29,419	666,900
Frais pharmaceutiq..	573,523	366,980	48,937	989,440
Secours aux vieillards, infirmes et incurables............	358,579	270,933	12,884	642,396
Secours aux veuves et orphelins..........	132,791	199,272	2,990	335,053
Dépenses des enfants.	2,839	34,956	»	37,795
Affectation aux fonds de retraites.......	262,680	270,044	4,515	537,239
Frais funéraires.....	210,757	70,026	9,287	290,070
Frais de gestion.....	197,407	183,361	6,756	387,524
Dépenses diverses...	423,562	182,868	32,672	639,102
Total des dépenses.	3,835,245	2,691,661	204,856	6,731,762

Le résumé ci-après établit, pour chacune des trois catégories des sociétés autorisées, le montant de leurs recettes et de leurs dépenses ainsi que le chiffre des excédents de recettes.

Catégories d'associations.	Recettes totales.	Dépenses totales.	Excédent des recettes.
	fr.	fr.	fr.
1° Sociétés d'hommes.	4,229,400	3,835,245	394,155
2° Sociétés d'hommes et de femmes.......	3,251,212	2,691,661	559.551
3° Sociétés de femmes.	227,170	204,856	22,314
Trois catég. réunies.	7,707,782	6,731,762	976,020

Si l'on compare le chiffre de chaque nature de dépenses à la totalité des dépenses, en ce qui concerne chacune des catégories des sociétés autorisées, on constate les variations suivantes :

Indication des dépenses.	Montant des dépenses.	Proportion de chaque esp. de dépense. p. 100.
Secours en argent aux malades.....	2,206,243	32.77
Honoraires des médecins...........	666,900	9.91
Frais pharmaceutiques.............	989,440	14.69
Secours aux vieillards, infirmes et incurables........................	642,396	9.54
Secours aux veuves et orphelins....	335,053	4.98
Affectation au fonds de retraites...	537,239	7.98
Dépenses des enfants..............	37,795	0.56
Frais funéraires..................	290,070	4.31
Frais de gestion..................	387,524	5.76
Dépenses diverses.................	639,102	9.50

Si l'on compare le chiffre des dépenses (non compris les versements aux caisses de retraites) de chacune des trois catégories des sociétés autorisées au nombre correspondant de ces associés participants, on obtient pour chacun d'eux une dépense moyenne établie par le tableau suivant :

Indication des dépenses.	Sociétés autorisées composées d'hommes.	d'hommes et femmes.	de femmes.	Ensemble.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Indemnités aux malades.	7.07	8.58	3.85	7.45
Honoraires des médecins..	2.57	1.78	1.98	2.25
Médicaments............	3.30	3.41	3.28	3.34
Secours aux vieillards, infirmes et incurables...	2.06	2.52	0.87	2.17

Secours aux veuves et aux orphelins..............	0.77	1.85	0.20	1.13
Dépenses des enfants....	0.02	0.33	»	0.13
Frais funéraires...... ...	1.21	0.65	0.62	0.98
Frais de gestion.........	1.14	1.70	0.45	1.31
Dépenses diverses.......	2.44	1.70	2.19	2.16
Dép. moy. générales..	20.58	22.52	13.44	20.92

Malades dans les sociétés autorisées. — Dans les sociétés *autorisées*, le nombre des malades s'est élevé à 68,903 dont 61,042 hommes et 7.861 femmes.

Il en résulte une moyenne de 23,28 par 100 sociétaires, savoir : 23,73 pour les hommes et 20,35 pour les femmes.

En 1885 cette moyenne s'élevait à 24,95 p. 100; la situation est donc meilleure en 1886.

Dans les sociétés parisiennes la moyenne est de 18,49 p. 100, savoir : 19,35 p. 100 pour les hommes, 10,41 p. 100 seulement pour les femmes.

Nombre et moyenne des malades dans chaque catégorie des sociétés autorisées depuis 1871. — Le tableau suivant reproduit, depuis l'année 1871, le nombre des malades dans les sociétés autorisées, avec la proportion pour 100 sociétaires participants :

Années.	Nombre des malades.	Proportion par 100 sociétaires. p. 100.	Hommes. p. 100.	Femmes. p. 100.
1871..............	55,102	28 86	28 59	25.50
1872..............	46,825	23.76	23.76	23.79
1873..............	51,838	25.32	25.58	23.39
1874..............	50,520	23.67	23.89	22.00
1875..............	53,525	24.65	24.88	22.98
1876..............	53,985	23.92	24.06	22.44
1877..............	54,294	22.52	22.41	23.35
1878..............	57,498	22.87	22.79	23.46
1879..............	64,696	24.62	24.03	28.84
1880..............	67,607	24.06	23.98	24.62
1881..............	64,748	23.27	23.97	18.55
1882..............	66,660	23.83	24.19	21.28
1883..............	67,922	23.81	24.19	21.09
1884..............	70,410	24.19	24.41	22.66
1885..............	73,270	24.95	25.62	20.43
1886..............	68,903	23.28	23.73	20.35

Journées de maladie dans les sociétés autorisées. — Le nombre des journées de maladie payées aux membres de ces associations, s'est élevé, en 1886, savoir : pour les hommes, à 1,283,068; pour les femmes, à 116,873; ensemble, 1,399,941 journées.

Le nombre des malades de ces associations était à la même époque, de 61,042 hommes et 7,861 femmes; ensemble, 68,903. Il en résulte une durée moyenne de journées de maladie payées à chaque sociétaire malade de 20.32, savoir : 21,02 pour les hommes et 14,87 pour les femmes.

Pour les sociétés parisiennes, cette moyenne s'élève à 20.99, dont 21.20 pour les hommes et 15.61 pour les femmes.

Le nombre total des journées de maladie, comparé à celui des sociétaires participants, donne une moyenne générale de 4.73, savoir : 4,98 pour les hommes et 3.02 pour les femmes.

Les moyennes correspondantes des sociétés parisiennes sont : moyenne générale, 3.88, savoir : 4.12 pour les hommes et 1.62 pour les femmes.

Années.	Moyenne des journées de maladie par sociétaire participant.		
	Hommes.	Femmes.	Moyenne générale.
1871	6.16	6.30	6.18
1872	5.24	4.30	5 14
1873	5.15	4.53	5.07
1874	5.77	4.14	5.58
1875	5.10	4.29	5.00
1876	5.57	4.59	5.46
1877	5.00	4.19	4.90
1878	4.98	3.94	4.85
1879	5.15	3.15	4.90
1880	5.12	3.32	4.91
1881	5.19	3.71	4.99
1882	5.07	4.22	4.95
1883	4.80	3.84	4.67
1884	5.02	4.26	4.92
1885	5.01	3.38	4.80
1886	4.98	3.02	4.73

Honoraires médicaux. — Les honoraires médicaux payés, en 1886, par les sociétés de secours mutuels autorisées ont atteint le chiffre de 666,900 fr.

Le nombre des malades de ces associations s'étant élevé à 68,903, il en résulte une moyenne de 9 fr. 68 par chaque malade.

Le nombre des journées de maladie a été de 1,399,941, d'où la dépense moyenne de chaque malade, par journée de maladie, est de 0 fr. 48.

Comparés aux 295,889 membres participants de ces associations, ces honoraires médicaux frappent chaque associé participant d'une contribution moyenne de 2 fr. 25.

Le tableau suivant présente, pour l'année 1886, les moyennes pour chaque catégorie des sociétés autorisées :

Désignation des catégories d'associations.	Honoraires médicaux		
	par malade.	par journée de maladie.	par membre participant.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Sociétés d'hommes..........	10.91	0.52	2.57
Sociétés d'hommes et de femmes......................	7.81	0.39	1.78
Sociétés de femmes..........	8.36	0.49	1.98
Ensemble.........	9.68	0.48	2.25

Frais pharmaceutiques. — Les dépenses en médicaments se sont élevées, en 1886, pour les sociétés autorisées, à 887,112 fr. pour les hommes, et à 102,328 fr. pour les femmes ; ensemble, 989,440 fr.

Le nombre de leurs malades ayant été de 61,042 hommes et de 7,861 femmes (ensemble 68,903), la dépense pharmaceutique moyenne a donc été, pour chaque malade, de 14 fr. 53 par homme, et de 13 fr. 02 par femme ; ensemble, 14 fr. 36.

Le nombre des journées de maladie se décompose ainsi : pour les hommes, 1,283,068, et pour les femmes, 116,873 ; ensemble, 1,399,941.

La dépense pharmaceutique moyenne, pour chaque journée de maladie, a donc été de 69 centimes pour les hommes, 87 centimes pour les femmes ; ensemble, 70 centimes.

Le nombre des sociétaires participants sur lesquels a été répartie la dépense des médicaments s'élevait, en 1886, à 257,263 hommes, et à 38,626 femmes; ensemble, 295,889.

Le prélèvement sur la cotisation de chacun d'eux, pour sa contribution au payement des médicaments, se chiffrait donc ainsi : 3 fr. 45 par homme, 2 fr. 65 par femme; ensemble 3 fr. 34.

Indemnités de maladie. — Le montant des indemnités accordées aux malades, en 1886, dans les sociétés autorisées, se répartit de la manière suivante :

1° 2,088,525 fr. aux 61,042 malades hommes.
2° 117,718 fr. aux 7,861 malades femmes.
Soit 2,206,243 fr. aux 68,903 malades réunis.

L'indemnité moyenne, pour chaque malade, est donc fixée comme suit : hommes, 34 fr. 21 ; femmes, 14 fr. 97: indemnité moyenne générale, 32 fr. 02.

Le nombre des journées de maladie était, par chaque espèce de sociétaires, savoir : hommes, 1,283,068 journées; femmes, 116,873 journées ; ensemble, 1,399,941 journées.

Il en ressort que l'indemnité moyenne, pour chaque journée de maladie, s'est élevée : pour les hommes, à 1 fr. 63; pour les femmes, à 1 fr.; ce qui fait une indemnité moyenne générale de 1 fr. 57.

Le personnel des sociétés autorisées se composait de 257,263 hommes et de 38,626 femmes ; ensemble, 295,889 membres.

Chaque sociétaire participant contribue donc à l'allocation de ces indemnités pour une part moyenne se chiffrant ainsi : hommes, 8 fr. 12; femmes, 3 fr. 05; moyenne générale, 7 fr. 45.

Frais de gestion. — La centralisation des états produits par les associations autorisées présente les résultats correspondants ci-après en 1886 :

Désignation des catégories d'associations.	Montant des frais de gestion. fr.	Sociétés autorisées ayant produit leurs comptes.	Nombre des sociétaires particip.
Sociétés d'hommes.......	197,407	1,783	173,559

Sociétés d'hommes et de femmes	183,361	290	107,433
Sociétés de femmes	6,756	127	14,897
Ensemble	387,524	2,202	295,889

Désignation des catégories d'associations.	Moyenne des frais de gestion. par sociétaire.	par sociétaire participant.
	fr. c.	fr. c.
Sociétés d'hommes	110.59	1.14
Sociétés d'hommes et de femmes	632.28	1.71
Sociétés de femmes	53.20	0.45
Ensemble	175.99	1.31

Frais de gestion dans les sociétés parisiennes depuis 1884.

Moyenne des frais de gestion.	1884.	1885.	1886.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Par société	491.00	464.30	491.30
Par sociétaire participant	2.21	2.13	2.27

Frais funéraires. — Le résumé ci-après présente les frais funéraires concernant chacune des catégories des sociétés autorisées.

Désignation des catégories d'associations.	Moyenne des frais funéraires. par société.	par sociétaire participant.	par décédé.
Sociétés d'hommes	118.07	1.21	65.85
Sociétés d'hommes et de femmes	241.45	0.65	46.56
Sociétés de femmes	73.13	0.62	31.70
Ensemble	131.73	0.98	58.06

Secours aux vieillards, infirmes et incurables. — Le tableau ci-dessous établit par distinction de catégorie, pour les sociétés autorisées, en 1886, la totalité et la moyenne des secours accordés aux vieillards, aux infirmes *et aux incurables*.

Désignation des catégories d'associations.	Montant des secours aux vieillards, infirmes et incurables.		Nombre des vieillards infirmes et incurables secourus.	
	Hommes. fr.	Femmes. fr.	Hommes.	Femmes.
Sociétés d'hommes....	358,579	»	3,611	»
Sociétés d'hommes et de femmes..............	242,931	28,002	662	242
Sociétés de femmes....	»	12,884	»	285
Ensemble.....	601,510	40,886	4,273	527
	642,396		4,800	

Désignation des catégories d'associations.	Moyenne des secours alloués		Part contributive à la charge de chaque particip.	
	Hommes. fr. c.	Femmes. fr. c.	Hommes. fr. c.	Femmes. fr. c.
Sociétés d'hommes....	99.30	»	2.06	»
Sociétés d'hommes et de femmes........... .	366.96	115.71	2.90	1.18
Sociétés de femmes....	»	45.21	»	0.86
Ensemble.....	140.77	77.58	2.34	1.05
	133.83		2.47	

Secours aux veuves et aux orphelins. — Le résumé suivant présente les résultats correspondants des sociétés autorisées :

Désignation des catégories d'associations.	Montant des secours, aux veuves. fr.	aux orphelins. fr.
Sociétés d'hommes........... ...	125,995	6,796
Sociétés d'hommes et de femmes..	169,683	29,589
Sociétés de femmes......	2,950	40
Ensemble...........	298,628	36,425
	335,053	

Désignation des catégories d'associations.	Secours moyen aux veuves. fr. c.	aux orphelins. fr. c.	Contribut. à la charge de chaque particip. fr. c.
Sociétés d'hommes........... .	126.50	52.30	0.76
Sociétés d'hommes et de femm.,	207.18	103.10	1.85

Sociétés de femmes...........	12.61	40.00	0.20
Ensemble.	145.84	87.44	1.13
	135.81		

Désignation des catégories d'associations.	Montant des recettes diverses.	Moyenne par membre participant.
Sociétés d'hommes....	4,229,400	24.37
Sociétés d'hommes et de femmes..	3,251,212	30.26
Sociétés de femmes........	227,170	15.25
Ensemble......... ..	7,707,782	26.05

Désignation des catégories d'associations.	Dépenses autres que les versements aux fonds de retraite.	Dépense moyenne par membre participant.	Excéd. de la rec. moy. sur la dép. moy.
Sociétés d'hommes.......	3,572,565	20.58	3.79
Sociétés d'hommes et de femmes.................	2,421,617	22 52	7.74
Sociétés de femmes.......	200,341	13.44	1.81
Ensemble..... ..	6,194,523	20.92	5.13

Si l'on examine les recettes et les dépenses moyennes des sociétés autosirées, on constate des résultats encore plus accusés et des écarts plus sensibles que pour les sociétés approuvées.

	fr. c.
Montant de la cotisation moyenne des hommes....	17.39
Montant de la cotisation moyenne des femmes....	10.47

Dépenses du membre participant homme :

	fr. c.
Indemnité pécuniaire de maladie...............	8 12
Honoraires médicaux.........................	2 25
Médicaments.................................	3 45
Frais funéraires............................	0 98
— de gestion....	1 31
Total...........	16 11

Dépenses facultatives :

Secours aux veuves et aux orphelins.............	1 13
— temporaires aux vieillards, infirmes et *incurables*..................................	2 34

Dépenses diverses..............................	2 16
Total...........	5 63
Montant de la dépense totale.....	21 74

Dépenses par membre participant femme :

Indemnité pécuniaire de maladie.................	3 05
Honoraires médicaux..............................	2 25
Médicaments......................................	2 65
Frais funéraires.................................	0 98
— de gestion.....................................	1 3!
Total...........	10 24

Dépenses facultatives :

Secours aux veuves et aux orphelins.............	1 13
— temporaires aux vieillards, infirmes et incurables......................................	1 05
Dépenses diverses................................	2 16
Total...........	4 34
Montant de la dépense totale.....	14 58

Pour les hommes, la cotisation moyenne est supérieure de 1 fr. 28 à la moyenne de leurs dépenses obligatoires, mais inférieure de 4 fr. 35 à la dépense moyenne totale.

Pour les femmes, la cotisation moyenne est supérieure de 23 centimes à la dépense moyenne obligatoire, et inférieure de 4 fr. 11 à la dépense moyenne totale.

Sociétés parisiennes.

Cotisation moyenne des hommes....	22 fr. 85
— des femmes................	16 66

Dépenses par membre participant homme :

	fr. c.
Indemnité pécuniaire de maladie.................	9 90
Honoraires médicaux..............................	2 19
Médicaments......................................	4 54
Frais funéraires.................................	1 64
— de gestion.....................................	2 27
Total...........	20 54

Dépenses facultatives :

Secours aux veuves et aux orphelins	1 78
— temporaires aux vieillards, infirmes et incurables	1 46
Dépenses diverses	2 90
Total	6 14
Montant de la dépense totale	26 68

Dépenses par membre participant femme :

Indemnité pécuniaire de maladie	3 18
Honoraires médicaux	2 19
Médicaments	2 36
Frais funéraires	1 64
— de gestion	2 27
Total	11 64

Dépenses facultatives :

Secours aux veuves et aux orphelins	1 78
— temporaires aux vieillards, infirmes et incurables	1 61
Dépenses diverses	2 90
Total	6 29
Montant de la dépense totale	17 93

Il résulte de cet exposé que, dans les sociétés parisiennes autorisées, la cotisation moyenne des hommes a été supérieure de 2 fr. 31 à la moyenne de leurs dépenses obligatoires, mais inférieure de 3 fr. 83 à la moyenne totale de leurs dépenses.

Pour les femmes, la cotisation moyenne a été supérieure de 5 fr. 02 à la moyenne de leurs dépenses obligatoires, et inférieure de 1 fr. 27 à la moyenne totale de leurs dépenses.

Décès dans les sociétés autorisées.

Désignation des catégories d'associations.	Nombre de décès.	Proportion pour 100 sociétaires.
Sociétés d'hommes	3,199	1.84 p. 100

Sociétés d'hommes et de femmes......	1,504	1.40 —
— de femmes..................	293	1.97 —
Ensemble.......	4,996	1.69 p. 100

Années.	Nombre de décès.	Proportion pour 100 sociétaires.
1872..........................	3,182	1.61 p. 100
1873..........................	3,060	1.49 —
1874..........................	3,528	1.65 —
1875..........................	3,970	1.83 —
1876..........................	4,102	1.81 —
1877..........................	3,918	1.63 —
1878..........................	4,036	1.60 —
1879..........................	4,067	1.54 —
1880..........................	4,180	1.51 —
1881..........................	4,439	1.59 —
1882..........................	4,291	1.51 —
1883..........................	4,496	1.57 —
1884..........................	4,736	1.63 —
1885..........................	4,863	1.65 —
1886..........................	4,996	1.69 —
Moyenne totale.......		1.62 p. 100

Désignation des catégories d'associations.	Nombre des membres âgés de plus de 55 ans.	Proportion pour 100 sociétaires.
Sociétés d'hommes..................	30,210	17.41 p. 100
— — et de femmes.......	7,856	7.31 —
— de femmes..................	3,935	26.41 —
Ensemble.......	42,001	14.20 p. 100

Années.	Nombre des membres âgés de plus de 55 ans.	Proportion pour 100 sociétaires.
1871..........................	31,764	16 p. 100
1872..........................	32,220	16 —
1873..........................	33,269	16 —
1874..........................	35,200	16 —
1875..........................	35,182	17 —
1876..........................	36,741	17 —
1877..........................	36,983	16 —
1878..........................	37,869	15 —
1879..........................	39,283	15 —

1880	41,096	15	—
1881	40,940	15	—
1882	41,781	14	—
1883	41,108	14	—
1884	42,477	15	—
1885	44,401	15	—
1886	42,001	14	—

Récapitulation générale de la situation, en 1886, du personnel et des finances des sociétés de secours mutuels approuvées et des sociétés autorisées.

SOCIÉTÉS APPROUVÉES.

Nombre des sociétés approuvées au 31 déc.	5,969	
— des membres honoraires au 31 décembre		161,046
Nombre des membres participants :		
Hommes	651,333	
Femmes	135,274	
Enfants	21,569	
	808,176	808,176
		969,222

	fr.
Recettes des sociétés	17,900,155
Dépenses des sociétés	16,220,839
Excédent des recettes sur les dépenses	1,679,316
Montant des fonds de réserve au 31 décembre.	47,479,503
— de retraites au 31 décembre.	64,491,649
Nombre des pensionnaires	21,651
Arrérages des rentes viagères	1,582,607
Avoir total des sociétés approuvées au 31 décembre	111,671,152

SOCIÉTÉS AUTORISÉES.

Nombre des sociétés au 31 décembre	2,264	
— des membres honoraires au 31 décembre		23,902
Nombre des membres participants :		
Hommes	257,263	
Femmes	38,626	
Enfants	3,342	
	299,231	299,231
		323,133

	fr.
Recettes des sociétés	7,707,782
Dépenses des sociétés	6,731,762
Excédent des recettes sur les dépenses	976,020
Montant des fonds de réserve au 31 décembre	27,611,130

RÉSUMÉ.

Nombre des sociétés approuvées et des sociétés autorisées au 31 décembre	8,233
Nombre des membres des sociétés approuvées des sociétés autorisées au 31 décembre	1,292,355
	fr.
Avoir total des sociétés approuvées et des sociétés autorisées au 31 décembre	139,282,282

TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES MANUFACTURES EN 1888

(Extrait du *Rapport* officiel).

Le moment semble venu, alors qu'une législation nouvelle paraît devoir remplacer prochainement la loi du 19 mai 1874, de montrer quels résultats bienfaisants ont été obtenus depuis l'application de cette loi, et de faire, dans un rapide coup d'œil en arrière, l'historique de l'intervention du législateur pour réglementer en France les conditions du travail des enfants et des filles mineures.

La révolution qu'apporta dans l'industrie l'introduction des métiers mécaniques eut pour conséquence de permettre l'emploi régulier des enfants et des femmes à des travaux industriels.

« Alors, — dit l'honorable M. Tallon dans son rapport à l'Assemblée nationale sur le projet qui devint plus tard la loi du 19 mai 1874, — alors, un danger imprévu jusque-là a sollicité l'attention et la prévoyance du législateur.

« L'enfant et la femme, placés jadis en dehors de toutes les prévisions des lois industrielles qui n'attachaient de prix qu'à la force, ont pu trouver dans une infinie variété de travaux un emploi auquel s'était refusée jusque-là leur faiblesse naturelle.

« Puis les charges croissantes de la fabrication, les vicissitudes de la concurrence, l'infatigable et incessante activité des agents mécaniques, ont conduit l'industrie à mettre, parfois, de frêles créatures à son service au delà du temps que permettent leurs forces, jour et nuit, dans des ateliers dont l'atmosphère peut altérer leur délicate organisation. Ainsi on a pu craindre qu'entraînée par le mouvement qui la pousse sans cesse au plus grand développement possible, la production manufacturière ne sacrifiât, à l'accroissement de la richesse, des droits plus respectables encore dans la personne de l'enfant qu'en tout autre, et n'amenât, en absorbant les jeunes générations dans son immense effort, une dépression de leurs forces physiques et de leurs facultés intellectuelles.

« On sentit dès lors la nécessité de protéger l'enfance contre l'action dévorante du travail industriel. La vie de l'atelier peut porter atteinte à la santé de l'homme dans toute la vigueur de sa constitution, comment n'eût-on pas redouté son influence sur l'existence des êtres les plus faibles ? Les législateurs eussent gravement méconnu les devoirs de tutelle sociale qui sont imposés à chaque génération envers la génération qui s'élève, s'ils n'eussent songé à sauvegarder, dans la personne de l'enfant, les intérêts les plus sacrés de l'humanité. »

Tels ont été l'esprit et l'origine de la législation protectrice du travail des enfants et des filles mineures.

La première voix qui s'éleva en France pour la réclamer fut celle de Sismondi : Dans ses *Nouveaux principes d'économie politique*, publiés en 1819, il établit que le salaire des enfants est pris sur celui du père et n'augmente pas d'une obole le revenu total de la famille.

« C'est donc sans profit pour la nation, dit-il, que les enfants des pauvres ont été privés du seul bonheur de leur vie, la jouissance de l'âge où les forces de leur corps

et de leur esprit se développaient dans la gaieté et la liberté. C'est sans profit pour la richesse ou l'industrie qu'on les a fait entrer, dès six ou huit ans, dans ces moulins de coton, où ils travaillent douze ou quatorze heures au milieu d'une atmosphère constamment chargée de poils et de poussière, et où ils périssent successivement de consomption avant d'avoir atteint vingt ans. On aurait honte de calculer la somme qui pourrait mériter le sacrifice de tant de victimes humaines; mais ce crime journalier se commet gratuitement. »

Ainsi donc, dès 1819, le mal existait et il était éloquemment dénoncé; il ne fit que s'aggraver par la suite, et pourtant ce ne fut que longtemps après, en 1837, que les pouvoirs publics songèrent à y porter remède. La société industrielle de Mulhouse, à qui l'on est redevable de tant d'œuvres utiles à l'humanité et à l'industrie, prit l'initiative d'une pétition qui fut adressée aux deux Chambres, aux ministres de l'intérieur, de l'instruction publique et du commerce. Ce dernier commença une enquête à ce sujet, enquête dont l'ouvrage de M. Villermé (*Tableau de l'état physique et moral des ouvriers*), paru en 1840, fut, en quelque sorte, l'éloquent résumé. M. Villermé établit qu'on employait dans les ateliers des enfants de sept et même de six ans, que les ouvriers étaient retenus dans certaines filatures jusqu'à dix-sept heures par jour, ce qui, en défalquant une demi-heure pour le déjeuner et une heure pour le dîner, laissait quinze heures et demie de travail effectif. Il lui échappe, à ce sujet, une réflexion poignante : La journée des forçats n'est que de douze heures, dit-il, et elle est réduite à dix par le temps des repas. » Mais ce qui, dans son ouvrage, frappa surtout l'attention, ce furent les tables de mortalité qui l'accompagnaient. Elles portaient sur la période duodécimale comprise entre 1823 et 1834. Il établit que la vie moyenne était, à la naissance, de 28 ans et deux mois pour les manufacturiers, de 1 an et cinq mois pour les ouvriers tisseurs. La première année franchie, les résultats comparatifs donnaient encore 43 ans *de vie probable* pour les maîtres et seulement 19 ans et

trois mois pour les ouvriers. Ces chiffres disent plus que la plus triste description.

C'est à la suite de l'enquête dont nous venons de parler que le ministre déposa le projet qui devint la loi du 22 mars 1841 (1).

Quelque lamentable qu'ait été la situation signalée par l'enquête, cette loi rencontra de vives résistances. Les dispositions qu'elle édictait étaient cependant bien incomplètes et nous verrons plus loin que les résultats qu'elle a produits ont été à peu près nuls.

Cette loi fixait à huit ans l'âge d'admission des enfants dans les usines et manufactures; depuis cet âge jusqu'à 12 ans, les enfants ne pouvaient travailler que 8 heures par jour, ceux de 12 à 16 ans 12 heures par jour.

Le travail de nuit, c'est-à-dire celui entre 9 heures du soir et 5 heures du matin, était interdit aux enfants au-dessous de 13 ans; le travail du dimanche aux enfants âgés de moins de seize ans.

La loi du 22 mars 1841, bien qu'insuffisante, contenait donc d'excellentes prescriptions qu'elle permettait d'ailleurs de compléter par des règlements d'administration publique. Elle laissait, d'autre part, au gouvernement le soin d'organiser un service d'inspection.

Malheureusement, les règlements d'administration publique annoncés n'ont jamais été préparés et les prescriptions de la loi restèrent limitées à un nombre restreint d'établissements industriels. D'autre part, l'inspection ne fut pas régulièrement constituée ; on la confia successivement à des commissions locales, aux inspecteurs de l'instruction primaire, aux vérificateurs des poids et mesures et aux ingénieurs des mines. Dans quelques départements privilégiés, des inspecteurs spéciaux furent nommés par les conseils généraux.

Ce manque d'agents spécialement chargés de surveiller l'application de ses prescriptions fut, croyons-

(1) Il est juste de dire que les « bourgeois » ont proposé et voté ces lois protectrices de l'enfance, protectrices contre l'abus du droit paternel, car ce sont les parents qui envoient leurs *jeunes enfants à l'atelier.* M. B.

nous, la cause principale pour laquelle la loi de 1841 resta lettre morte.

Sauf quelques améliorations provenant des modifications des mœurs industrielles, la situation resta donc ce qu'elle était auparavant. Des projets de loi pour y porter remède furent présentés en 1847 et en 1870, mais à deux reprises les événements ne permirent pas de les discuter. Repris à l'Assemblée nationale en 1872, ils aboutirent enfin à la loi du 19 mai 1874, sous le régime de laquelle nous vivons encore aujourd'hui.

On peut donc dire que, lorsque cette loi fut promulguée, la protection du travail des enfants et filles mineures n'existait pas encore en France d'une manière effective. Aussi fallut-il au début montrer une grande tolérance. Ainsi que le permettait d'ailleurs la loi, des exceptions furent accordées soit en ce qui concerne l'âge d'admission dans les ateliers, fixé en principe à douze ans, soit pour le travail de nuit et du dimanche dans les usines à feu continu. Néanmoins, les inspecteurs chargés de la faire exécuter rencontrèrent encore des difficultés, des résistances, dont, avec le temps, ils parvinrent à triompher à force de persévérance, de tact et de fermeté. Il fallut, d'autre part, rechercher peu à peu les établissements à inspecter et sur lesquels, surtout en ce qui concerne les petits ateliers, on ne possédait que des indications insuffisantes. C'est ainsi que chaque année, en même temps que l'application de la loi devenait de plus en plus complète dans les usines, manufactures et ateliers déjà visités, son action s'étendait à d'autres établissements.

Le tableau suivant, indiquant le nombre des établissements inspectés chaque année de 1876 à 1888, montre clairement le développement progressif de l'action des inspecteurs.

Années.	Nombre des établissements visités.	Années.	Nombre des établissem. visités.
1876............	10,041	1884............	48,817
1877............	13,114	1885............	60,810
1878............	13,694	1886............	62,373

1879............	29,888	1887............	65,398
1880............	31,927	1888............	65,259
1881............	36,767		
1882............	46,314	Total des visites	
1883............	47,617	effectuées.....	513,019

Les établissements figurant dans ce tableau comprennent depuis le petit atelier occupant un enfant jusqu'à la grande usine dans laquelle sont employés des milliers d'ouvriers. Certaines catégories d'établissements s'étaient au début montrées particulièrement réfractaires à l'action des inspecteurs, soit que leurs directeurs soutinssent, comme pour les ouvroirs et établissements de charité, qu'ils étaient assimilables aux ateliers de famille, et par conséquent n'étaient pas soumis aux prescriptions de la loi, soit qu'ils prétendissent que les conditions de leur fabrication, les nécessités de la concurrence ne leur permettaient pas d'observer certaines prescriptions spéciales : par exemple, les verreries à bouteilles en ce qui concerne l'interdiction du travail du dimanche. Ces résistances sont aujourd'hui à peu près complètement vaincues.

Grâce à un récent arrêt de la cour de cassation, l'action des inspecteurs peut maintenant s'exercer dans les ouvroirs et ateliers de charité. En 1888, ces établissements ont été presque tous inspectés, et nous sommes heureux de constater que, sauf de bien rares exceptions, les inspecteurs y ont reçu le meilleur accueil. Leurs directeurs et directrices ont écouté avec déférence les observations qui leur ont été faites ; ils ont promis d'en tenir compte et de prendre les mesures nécessaires pour qu'à sa prochaine visite l'inspecteur n'ait plus à constater aucune contravention importante.

La statistique suivante, fournie par les inspecteurs divisionnaires, montre, bien qu'encore très incomplète, à quelle nombreuse population enfantine l'arrêt de la cour de cassation a permis d'étendre l'action protectrice de la loi de 1874 :

Circonscriptions.	Nombre des ouvroirs et ateliers de charité.	Enfants au-dessous de 12 ans.	Enfants de 12 à 15 ans.	Enfants de 15 à 16 ans.	Filles mineures de 16 à 21 ans.	Total du personnel non compris les adultes.
1re Paris.........	103	(a) »	1,412	567	1,623	3,602
2e Versailles......	63	693	660	348	321	2,022
3e Bourges.......	38	467	536	243	550	1,796
4e Dijon.........	48	501	302	211	144	1,158
5e Nancy.........	48	410	574	228	441	1,653
6e Reims.........	65	1,057	820	418	526	2,821
7e Saint-Quentin..	12	116	270	133	114	633
8e Lille..........	81	1,263	1,543	567	1,236	4,609
9e Amiens........	44	402	452	235	576	1,665
10e Rouen.........	67	828	860	303	822	2,813
11e Caen..........	30	1,073	481	173	521	2,248
12e Nantes........	115	749	(b)1,508	»	1,096	3,353
13e Angers........	44	668	605	255	828	2,356
14e Limoges.......	25	317	317	186	306	1,126
15e Bordeaux (c)...	»	»	»	»	»	»
16e Toulouse......	61	262	498	519	486	1,765
17e Nîmes.........	46	633	555	217	474	1,879
18e Marseille......	61	820	945	415	672	2,852
19e Grenoble......	31	427	387	205	341	1,360
20e Lyon..........	31	427	451	281	613	1,772
21e Saint-Étienne..	46	511	398	383	603	1,895
Totaux.....	1,062	11,624	13,574	5,887	12,293	43,378

En ce qui concerne les verreries, il a fallu entrer, en 1888, dans la période de répression. Nous avons exposé à plusieurs reprises dans nos précédents rapports les difficultés qu'avaient toujours rencontrées les inspecteurs en ce qui concerne l'emploi des enfants le dimanche. Nous avons longuement raconté les réclamations formu-

---

(a) Les enfants au-dessous de 12 ans ne pouvant pas être occupés dans les ateliers, l'inspecteur ne les a pas fait figurer dans la statistique.

(b) L'inspecteur a réuni dans une même colonne les enfants de 12 à 15 ans et 15 à 16 ans.

(c) L'inspecteur n'a pu encore fournir aucun renseignement statistique sur les ouvroirs.

lées à ce sujet, les enquêtes auxquelles elles ont donné lieu, les tolérances spéciales accordées, sans cependant arriver à obtenir l'obéissance aux prescriptions, bien réduites, imposées à ces industriels ; nous n'y reviendrons pas. Ces enquêtes successives, ces délais accordés montrent combien l'administration et la commission supérieure ont été soucieuses de concilier les intérêts industriels et le devoir de protection de l'enfance ouvrière qui leur a été imposé par le législateur. Ce n'est qu'après douze ans d'attente et de pourparlers que l'on s'est décidé à inviter les inspecteurs à une action plus vigoureuse à l'égard des maîtres verriers. En 1888, les inspecteurs divisionnaires, conformément aux instructions formelles qui leur avaient été adressées, ont eu recours aux mesures de répression que la loi met entre leurs mains, et onze procès-verbaux ont été dressés contre ceux des patrons de verreries qui, malgré les injonctions nombreuses qu'ils avaient reçues, refusaient de se soumettre à la loi. Nous sommes convaincus que ces mesures seront d'un salutaire exemple et produiront les résultats que la persuasion n'avait pu obtenir.

Établissements de l'État. — Si, en ce qui concerne les ouvroirs et établissements de bienfaisance, le droit de visite des inspecteurs du travail des enfants n'est plus maintenant contesté, il n'en est pas de même pour les établissements gérés par l'État, tels que les fabriques d'armes et de munitions dépendant des ministères de la guerre et de la marine, l'imprimerie nationale, les manufactures des tabacs, etc. Consultés à plusieurs reprises sur le point de savoir si ces établissements devaient être soumis à la loi de 1874, comme tous les établissements dans lesquels des enfants ou des filles mineures sont employés à un travail industriel, nous nous sommes toujours prononcés pour l'affirmative. Presque tous les départements ministériels desquels ces établissements dépendent l'ont du reste reconnu, mais plusieurs ont objecté qu'il y aurait des inconvénients à les soumettre à la visite des agents chargés de surveiller l'application de la loi de 1874, *cette surveillance leur* paraissant d'ailleurs pou-

voir être tout aussi utilement faite par les fonctionnaires chargés de la direction de ces établissements. Malgré des négociations très longues, engagées entre le ministère du commerce et les autres départements ministériels, l'accord n'a pu se faire sur ce point. Afin d'éviter tout conflit, nous avons laissé à la loi nouvelle le soin de trancher la question. Cette loi contient sur ce point des dispositions très nettes; elle assimile complètement les établissements de l'État aux autres établissements industriels, tant au point de vue des prescriptions qu'elle édicte que des agents chargés d'en assurer l'exécution. Les termes mêmes du rapport de M. Richard Waddington, que nous croyons intéressant de reproduire ici, ne peuvent laisser subsister aucun doute à cet égard : « Malgré les demandes de la commission supérieure, appuyées par le ministre du commerce, les manufactures de l'État relevant des départements des finances, de la guerre, de la marine et des beaux-arts, se sont soustraites à la surveillance des inspecteurs. Il y a lieu, selon nous, de faire cesser ces exceptions fâcheuses. L'État, dans les usines qui lui appartiennent, doit donner le bon exemple de la soumission aux lois et ne peut se dérober, en sa qualité de fabricant, à une surveillance qu'il impose à tous les commerçants. »

Nous avons montré plus haut que l'action protectrice de la loi s'était, d'année en année, étendue à un plus grand nombre d'établissements industriels. Comme conséquence, une augmentation s'est également produite dans le nombre des enfants et des filles mineures inspectés, mais dans une proportion relativement moins forte. Certaines années mêmes, alors que le nombre des établissements inspectés augmentait, celui du personnel protégé a diminué, ou est resté stationnaire. On peut s'en rendre compte par le tableau suivant :

Années.	Nombre des enfants et des filles mineures inspectés.	Proportion par établissement.
1876.........................	119,462	11.89
1877.........................	118,363	9.02

1878	113,531	8.29
1879	150,948	5.05
1880	172,848	5.41
1881	185,186	5.03
1882	203,909	4.40
1883	213,001	4.47
1884	193,258	3.95
1885	240,778	3.96
1886	206,010	3.42
1887	218,006	3.33
1888	241,761	3.70

Le nombre des enfants et des filles mineures protégés n'a pas augmenté proportionnellement à celui des établissements visités. En 1876, le nombre moyen des personnes protégées par établissement inspecté était de près de 12 (11.89); progressivement, il est descendu à 3.33 en 1887. Cette anomalie, qui peut étonner à première vue, s'explique tout naturellement par ce fait qu'au début, les visites des inspecteurs ont d'abord porté sur les grands établissements industriels occupant un personnel ouvrier important, dans lequel figurait généralement un assez grand nombre d'enfants et de filles mineures. Puis, peu à peu, leur action s'étendant aux petits ateliers n'occupant seulement qu'un ouvrier et un apprenti, la moyenne du personnel protégé par établissement inspecté devient moins élevée; il faut, d'autre part, tenir compte aussi de la crise industrielle, dont la première conséquence a été la diminution du personnel employé dans les usines et manufactures. Si, en 1888, la moyenne s'est relevée, cela tient à ce que l'inspection a porté sur une nouvelle catégorie d'établissements dont le personnel, souvent assez nombreux, est presque exclusivement composé d'enfants et de filles mineures. Nous voulons parler des ououvroirs et ateliers de charité dont nous avons donné plus haut le relevé statistique.

C'est également à cause de la visite de ces établissements qui admettent les enfants dès leur plus jeune âge, que le nombre de ceux au-dessous de douze ans, rencontrés dans les établissements inspectés, s'est relevé en 1888, alors qu'il avait régulièrement diminué depuis

l'application de la loi de 1874, ainsi que le montre le tableau suivant :

Années.	Nombre des enfants au-dessous de 12 ans.	Proportion p. 100 sur le nombre total du personnel protégé.
1876	7,780	6.5
1877	6,364	5.3
1878	5,249	4.6
1879	6,261	4.1
1880	6,055	3.5
1881	4,805	2.5
1882	4,868	2.3
1883	4,234	1.9
1884	1,775	0.91
1885	2,478	1.02
1886	1,904	0.87
1887	1,605	0.73
1888	2,839	1.17

On le voit, jusqu'en 1887, la diminution est constante. La proportion entre le nombre des enfants de 10 à 12 ans et le nombre total des enfants et des filles mineures inspectées, qui était, en 1876, de 6 1/2 p. 100, n'est plus, en 1887, que de 0.73 p. 100.

En 1888, cette moyenne remonte à 1.17 p. 100. Cela tient à ce que quelques inspecteurs ont compris dans leur statistique les enfants au-dessous de 12 ans rencontrés dans les orphelinats. Si l'on ne tient pas compte de ces derniers, il ne reste que 851 enfants de 10 à 12 ans pour les usines et manufactures appartenant aux 14 industries autorisées à les employer par les décrets des 27 mars 1875 et 1er mars 1877, soit seulement 0.35 p. 100 du nombre total des enfants et des filles mineures inspectés.

Les rapports des inspecteurs constatent également, depuis la loi de 1882 sur l'instruction obligatoire, une diminution progressive du nombre des enfants de 12 à 13 ans. Ces rapports ne contiennent pas tous, à ce sujet, des renseignements statistiques qu'il aurait été intéressant de faire connaître. Dans tous les cas, il est dès mainte-

nant permis d'affirmer que la loi en ce moment soumise au Sénat, qui porte uniformément à treize ans l'âge d'admission des enfants dans les ateliers, ne rencontrera pas sur ce point de difficultés sérieuses.

Durée du travail. — Nous n'avons pas la même certitude en ce qui concerne les dispositions contenues dans l'article 3 du texte voté par la Chambre des députés. Cet article limite à dix heures la durée du travail journalier pour les enfants au-dessous de dix-huit ans, et à onze heures pour les filles mineures et les femmes. Comme, d'autre part, la loi de 1848 qui ne serait pas modifiée fixe à douze heures par jour la durée du travail des ouvriers adultes, une même usine, pour se conformer aux prescriptions législatives. pourrait donc avoir dans le même atelier des ouvriers travaillant dix, onze et douze heures suivant qu'il s'agirait d'enfants, de filles mineures, de femmes et d'ouvriers adultes mâles. Cette situation sera peut-être difficilement conciliable avec la pratique industrielle. Dans la plupart des cas, en effet, la besogne de l'enfant, de la femme, est le complément de celle de l'ouvrier adulte et, quand le travail des uns cesse, celui des autres doit également s'arrêter.

C'est ce qu'a d'ailleurs victorieusement démontré l'expérience de la loi de 1874. En effet, bien que cette loi ait autorisé l'emploi, pendant 6 heures par jour, des enfants de 10 à 12 ans dans certaines industries, et en général des enfants de 12 à 15 ans non munis du certificat d'instruction primaire, le travail au demi-temps n'a pu s'acclimater en France. Ce qu'il n'a pas paru possible à l'industrie de faire, même dans le cas où la durée du travail des enfants, dont nous venons de parler, était fixée à la moitié d'une journée d'ouvrier adulte et permettait par conséquent la formation de deux équipes d'enfants travaillant un temps égal, — sera-t-il possible de le faire quand il faudra créer une équipe complémentaire pour une heure de travail par jour? Nous ne le pensons pas.

C'est pour ces diverses raisons que, dans le projet de loi dont M. le *ministre* du commerce et de l'industrie

nous avait confié l'élaboration, nous avions proposé de déterminer une limite uniforme pour tous les ouvriers industriels, y compris les enfants, dans tous les cas où ceux-ci sont les auxiliaires indispensables des travailleurs adultes.

Travail de nuit. — La loi du 19 mai 1874 interdit tout travail de nuit aux enfants, sauf dans les usines à feu continu, et aux filles mineures, lorsqu'elles sont employées dans une usine ou une manufacture.

En ce qui concerne les enfants, cette interdiction est maintenant très exactement observée. Même dans les usines à feu continu, autorisées à les employer la nuit, leur nombre dans l'équipe de nuit diminue de plus en plus, surtout dans les papeteries, les sucreries et les usines métallurgiques. Il convient cependant de faire une exception pour les verreries, où la situation est à peu près stationnaire. L'organisation du travail dans cette industrie, — où pour la plupart des établissements les ouvriers sont répartis en deux équipes travaillant de midi à minuit et de minuit à midi, — rend à peu près impossible, au moins dans la situation actuelle, la suppression complète du travail de nuit des enfants.

Quant aux filles mineures, leur emploi la nuit n'est nterdit que dans les usines et manufactures, mais les établissements rentrant dans cette catégorie ne peuvent jamais les occuper entre neuf heures du soir et cinq heures du matin, lorsqu'il s'agit d'usines à feu continu.

Au début de l'application de la loi de 1874, cette interdiction fut assez souvent violée dans quelques filatures et papeteries, et dans la plupart des sucreries, au moment de la fabrication. Les filatures et les papeteries se mirent assez rapidement en règle sur ce point, mais ce n'est que dans ces dernières années, grâce aux observations répétées des inspecteurs, aux mesures de rigueur auxquelles ils durent parfois avoir recours, surtout à la transformation du système de fabrication, que le nombre des filles mineures employées la nuit dans les sucreries diminua *sensiblement*. Actuellement, les inspecteurs n'ont plus

guère à relever à cet égard qu'un très petit nombre de contraventions.

Les difficultés rencontrées pour obtenir sur ce point des industriels l'obéissance aux prescriptions de la loi du 19 mai 1874, permettent de prévoir que l'interdiction du travail de nuit pour les femmes, inscrite dans la loi en discussion, rencontrera au début quelques résistances, alors surtout que cette interdiction s'appliquera, non seulement aux usines et manufactures, mais même aux simples ateliers.

Ces résistances, les débats oratoires auxquels la question a donné lieu devant la Chambre des députés nous les ont fait pressentir. En effet, les adversaires de l'interdiction du travail de nuit des femmes ont fait valoir, à côté des arguments de doctrine, des considérations tirées des nécessitées industrielles et professionnelles. Il leur a été répondu, et nous ne reproduirons pas ici les diverses considérations d'humanité, de prévoyance sociale qui plaident éloquemment en faveur de l'interdiction du travail de nuit des femmes. Sans doute, si cette interdiction devait être brusquement appliquée au lendemain du vote de la loi, sans adoucissements, sans mesures de transition, sans tolérance d'aucune sorte, il pourrait en résulter, nous ne le nions pas, une certaine perturbation dans diverses industries ou professions. Mais il n'en sera pas ainsi. En même temps qu'il pose le principe de l'interdiction de tout travail de nuit aux femmes, le texte de la loi adopté par la Chambre des députés donne la faculté d'accorder, pendant une période de trois ans, toutes les tolérances nécessaires. Pour les ateliers, c'est la faculté de prolonger le travail jusqu'à onze heures du soir à certaines époques de l'année, pendant une période qui pourra aller jusqu'à 60 jours. Pour les usines à feu continu, c'est la tolérance du travail de nuit, sous la condition que le travail ne dépassera pas 10 heures par journée de 24 heures.

Nous avons la conviction que, dans ces conditions, il en sera pour l'interdiction du travail de nuit des femmes comme il en a été pour les prescriptions analogues de la loi de 1874 et que les professions et industries qui sem-

blent actuellement ne pouvoir s'y soumettre sans préjudice sérieux s'en accommoderont progressivement et, nous l'espérons, rapidement (1).

Instruction primaire. — Parmi les prescriptions de la loi du 19 mai 1874, les plus fécondes en heureux résultats, il faut compter celles relatives à l'instruction élémentaire. Sans poser, comme l'a fait depuis la loi du 28 mars 1882, le principe de l'obligation, la loi de 1874 est parvenue indirectement à pousser en fait tous les jeunes ouvriers à s'y soumettre. En n'autorisant les enfants de 12 à 15 ans à travailler la journée entière que lorsqu'ils sont munis d'un certificat constatant qu'ils possèdent l'instruction élémentaire, elle a donné une sorte de prime à l'enseignement, et elle a fait pénétrer, jusque dans les milieux les plus réfractaires, l'idée de la nécessité de l'instruction pour tous les citoyens.

Elle a donc été une excellente préparation des esprits, — préparation utile, et peut-être même nécessaire, — à la loi établissant le principe de l'obligation.

Pour rendre plus évidents les services qu'elle a rendus à ce point de vue, il suffit de montrer la progression marquée qui s'est produite chaque année au point de vue de l'instruction élémentaire, dans la jeune population des ateliers et usines. C'est ce que nous allons faire dans le tableau suivant :

Proportionnalité des enfants de 12 à 15 ans munis du certificat d'instruction élémentaire.

Années.	Proportion p. 100 par établissem.	Années.	Proportion p. 100 par établissement.
1876............	26	1883...........	69
1877............	*36	1884...........	68
1878............	41	1885............	63.5
1879............	47	1886............	63
1880............	54	1887............	70
1881............	60	1888............	72
1882............	64		

(1) Il ne s'agissait pas de l'intérêt de l'industrie, mais de l'*intérêt des ouvrières* auxquelles on enlève leur gagne-pain. *M. B.*

On le voit, jusqu'à l'année 1884, la progression est constante. La diminution momentanée, qui s'est produite alors, a besoin d'être expliquée, car ce serait se tromper complètement que de l'attribuer à un recul dans les progrès réalisés chaque année en ce qui concerne l'instruction primaire des jeunes travailleurs. Les motifs de ce changement, nous les avons exposés dans de précédents rapports, mais il nous paraît utile de les reproduire brièvement ici.

La loi du 19 mai 1874 avait fixé à 15 le nombre des inspecteurs divisionnaires. La France fut donc divisée en un nombre égal de circonscriptions territoriales dont chacun avait une trop grande étendue pour qu'il fût possible à un seul inspecteur de visiter tous les établissements industriels qu'elle contenait. L'inspection s'exerça donc surtout dans les usines et manufactures, et les petits ateliers industriels furent forcément un peu négligés.

La loi du 16 février 1883, en chargeant les inspecteurs du travail des enfants d'assurer l'application de la loi du 9 septembre 1848 sur la durée du travail journalier des adultes, autorisa le Gouvernement à augmenter le nombre de ces inspecteurs, et il fut porté de 15 à 21 par un décret du 27 mars 1885.

Cette augmentation, bien qu'assez peu considérable, leur permet néanmoins d'étendre leur action à un plus grand nombre d'établissements, et notamment à des petits ateliers où la loi de 1874 avait jusqu'alors été à peu près inconnue. Les enfants qu'ils y rencontrèrent lors de leurs premières visites n'étaient naturellement pas en règle avec la loi, et presque aucun n'avait le certificat d'instruction primaire élémentaire, bien qu'un certain nombre possédassent des connaissances suffisantes pour l'obtenir.

D'où une première cause de diminution dans la proportion des enfants munis de ce certificat, sur le total des enfants inspectés.

D'autre part, la loi du 28 mars 1882, en rendant la fréquentation de l'école obligatoire jusqu'à 13 ans, et en *instituant le certificat* d'études primaires, jeta au début

un certain trouble dans l'application des prescriptions de la loi de 1874, relatives à l'instruction primaire. Un certain nombre d'instituteurs pensèrent, à tort, que ces prescriptions avaient été abrogées par le fait même de la promulgation de la loi plus générale de 1882, et refusèrent de délivrer aux enfants qui en faisaient la demande le certificat élémentaire institué par la loi de 1874. Des pourparlers furent engagés à ce sujet entre le ministère du commerce et celui de l'instruction publique ; elles aboutirent au maintien formel du certificat élémentaire et, en 1886, des instructions précises furent adressées dans ce sens à tous les fonctionnaires de l'instruction publique.

Ces difficultés ont donc heureusement disparu, et d'autre part les petits ateliers montrèrent la meilleure volonté à se soumettre aux prescriptions de la loi de 1874 et à tenir compte des observations faites par les inspecteurs. Aussi l'augmentation dans la proportion des certificats put de nouveau être constatée. En 1887, elle fut de 70 p. 100; et en 1888 elle a atteint 72 p. 100.

Ces résultats doivent être considérés comme très satisfaisants, surtout si l'on tient compte de ce fait que, ainsi que les inspecteurs le reconnaissent, parmi les enfants ne possédant pas le certificat, beaucoup ont des connaissances suffisantes pour l'obtenir, ou tout au moins savent lire et écrire.

En présence de la loi du 18 mars 1882 instituant l'instruction obligatoire jusqu'à l'âge de 13 ans, on a complètement fait disparaître de la loi nouvelle les prescriptions relatives à l'instruction primaire. Quelques inspecteurs semblent le regretter. Ils craignent que cela n'ait de fâcheux résultats et ne fasse perdre, au point de vue de l'instruction des jeunes ouvriers, un peu du terrain qui avait été si laborieusement conquis. Il faut remarquer, non sans quelque raison, que l'obligation de fréquenter l'école n'est pas l'obligation d'apprendre, et que beaucoup de parents que l'on oblige à envoyer leurs enfants à l'école s'inquiéteront peu de ce qu'ils y apprennent, *lorsqu'ils n'y verront* plus un intérêt immédiat comme *celui de l'admission* à l'atelier.

Sans méconnaître l'intérêt qu'il y aurait à pouvoir encourager et suivre l'instruction des jeunes ouvriers au delà de l'âge de 13 ans, intérêt qui existe d'ailleurs pour tous les enfants, ouvriers d'ateliers ou autres, il faut savoir se borner, et, comme le faisait très justement remarquer l'honorable rapporteur du projet de loi à la Chambre des députés, les pouvoirs publics n'exerçant plus d'action sur les enfants à partir de 13 ans, il serait injuste de maintenir pour les jeunes ouvriers de l'industrie « l'obligation de la fréquentation de l'école, et d'imposer aux patrons une surveillance difficile et une charge onéreuse. » Ajoutons que quand le législateur a inscrit dans la loi de 1874 les dispositions qu'elle contient relativement à l'instructiòn primaire, le principe général de l'obligation en matière d'enseignement n'était pas encore inscrit dans nos lois, et que c'est justement à cause de cette lacune que des règles spéciales ont été édictées pour les jeunes ouvriers. L'idée qui les a inspirées a maintenant été étendue à tous les enfants sans exception, et des différences dans la façon d'appliquer un même principe égal pour tous ne s'expliqueraient plus.

Sans doute, immédiatement après le vote de la loi du 28 mars 1882, il y aurait eu un inconvénient sérieux à faire disparaître tout de suite les prescriptions de la loi de 1874 relatives à l'instruction primaire. Une loi, comme celle de 1882, demande une certaine période de transition avant d'arriver à sa complète application, période pendant laquelle il eût été dangereux d'abandonner les mesures spéciales prises par le législateur de 1874, mesures dont les résultats ont été si féconds. Mais la loi sur l'instruction obligatoire tend de plus en plus à acquérir son plein développement; et il est certain qu'elle sera appliquée complètement et intégralement lorque la loi nouvelle sur la réglementation du travail deviendra exécutoire.

Nous sommes donc pleinement rassurés à ce point de vue et nous demeurons convaincus qu'en ce qui concerne l'instruction primaire, la loi de réglementation du travail aura alors fini son œuvre, et qu'il ne manquera pas d'au-

tres points sur lesquels son action pourra encore s'exercer utilement.

Inspection. — En constatant, comme nous venons de le faire, les résultats obtenus depuis la promulgation de la loi du 19 mai 1874, nous nous faisons un devoir de rendre hommage au zèle des agents chargés d'assurer l'application de cette loi. Malgré leur nombre relativement restreint, les inspecteurs du travail des enfants ont fait pénétrer peu à peu cette loi dans tous les ateliers. L'expérience de la loi de 1841 prouve suffisamment que, sans leur concours, la loi du 19 mai 1874 serait, comme celle qui l'a précédée, restée à peu près lettre morte. Aussi n'est-ce pas sans un certain étonnement que nous avons vu, lors de la discussion du nouveau projet de loi à la Chambre des députés, des partisans des mesures protectrices édictées par cette loi demander en même temps la suppression des agents spéciaux auxquels la loi de 1874 doit, pour la plus large part, d'être actuellement obéie dans l'immense majorité des ateliers. A ceux qui seraient tentés de les accuser d'inaction, d'impuissance, il suffira, croyons-nous, de rappeler que, depuis 1875, ils ont fait 513,019 visites d'ateliers, et dressé 3,335 procès-verbaux. Pendant ces dernières années, ils ont inspecté en moyenne par an environ 65,000 établissements industriels, et il ne leur sera guère possible de dépasser de beaucoup ce chiffre, tant que leur nombre ne sera pas augmenté. Or, comme le nombre des établissements soumis aux lois de 1874 et de 1848 dépasse certainement 100,000, tous, on le voit, ne sont même pas inspectés une fois par an. Nous avons montré dans nos précédents rapports combien pourtant cela serait nécessaire ; si une modification devait être apportée au service de l'inspection, ce serait incontestablement dans le sens d'une augmentation du personnel qu'il faudrait la faire.

Sans doute, le corps des inspecteurs divisionnaires serait numériquement suffisant, pour assurer partout l'obéissance aux lois protectrices dont ils doivent assurer l'application, si, conformément aux vœux du législateur de 1874, les conseils généraux de toutes les régions indus-

trielles avaient créé pour les seconder des inspecteurs départementaux. Malheureusement, malgré les efforts répétés qui ont été faits dans ce sens, un grand nombre d'assemblées départementales se sont refusées à entrer dans cette voie. Ces résistances nous font apprécier davantage le concours apporté par d'autres conseils généraux, et nous tenons à les en remercier. A côté du conseil général de la Seine, qui n'a pas hésité à inscrire à son budget une somme de 130,450 fr. et à créer un service complet d'inspecteurs et d'inspectrices composé de 27 personnes, il faut citer la Seine-Inférieure, le Nord, le Pas-de-Calais, les Bouches-du-Rhône, l'Oise, la Haute-Garonne, la Loire, la Meuse, le Puy-de-Dôme, les Pyrénées-Orientales, la Marne, la Charente et l'Aube, qui ont créé des inspecteurs spéciaux, les départements de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret, qui ont confié l'inspection départementale aux inspecteurs primaires.

Nous ne pouvons plus, à notre grand regret, comprendre dans cette énumération le département du Rhône qui pourtant avait, l'un des premiers, créé une inspection spéciale. Le crédit qui était affecté a été supprimé en 1888. Nous sommes convaincus que le conseil général d'un des départements les plus industriels de France tiendra à honneur de revenir sur cette décision.

Quant aux conseils généraux, qui jusqu'à présent se sont montrés réfractaires, il serait d'autant plus désirable qu'ils suivissent l'exemple donné par les départements que nous venons de citer, que les nécessités budgétaires ne permettent malheureusement pas d'espérer, en ce moment, une extension du cadre des inspecteurs divisionnaires.

D'ailleurs, les renseignements statistiques annexés à ce rapport montrent que, malgré l'insuffisance numérique de ces fonctionnaires, l'œuvre de protection des jeunes travailleurs se poursuit sans relâche.

(*Jour. offic.*, 4 juillet 1889.)

ASSURANCES SUR LA VIE EN 1888

OPÉRATIONS DES COMPAGNIES FRANÇAISES (1)

Assurances. — Le total des capitaux en cours, pour les Compagnies comprises cette année dans notre tableau, était au 31 décembre 1888, de.... 3.053.059.677 »

Les capitaux en cours correspondants s'élevaient à la fin de 1887, à. 2.997.285.750 »

Le portefeuille des Compagnies, en capitaux en cours, nets de réassurances, s'est donc accru en 1888, de. 55.773.927 »

Cet accroissement de portefeuille avait été, en 1887, de 42 millions environ et de 30 millions seulement en 1886.

La production brute de l'année 1888 a été de........................ 420.635.296 »

Celle de 1887 avait été de......... 406.880.733 »

L'augmentation, en affaires nouvelles, pendant 1888, a donc été de.. 13.754.563 »

En 1887, il y avait eu une diminution de 23,790,324 fr.

La production s'étant élevée à 420,635,296 francs et l'augmentation réelle n'étant en somme que de 55,773,927 francs, il en résulte que les capitaux disparus, pour quelque motif que ce soit, s'élèvent à. 364.861.369 »

C'est presque identiquement le chiffre de l'année dernière, soit........... 364.794.523 »

Les capitaux disparus en 1888 représentent 86.74 p. 100 de la production de l'année.

Ce rapport a été successivement de : 59.73 p. 100, en 1883 ; 72 p. 100, en 1884; 86.30 p. 100, en 1885 ;

(1) Extrait du *Moniteur des Assurances.*

91.10 p. 100, en 1886; 89.65 p. 100, en 1887; 86.74 p. 100, en 1888.

Le rapport des capitaux disparus à la moyenne des capitaux en cours pendant l'année 1888 a été de 12.06 p. 100. Ce rapport était de 12.15 p. 100 l'année précédente.

Pour trouver la proportion réelle des sinistres aux capitaux en cours, nous devons déduire du total de ces capitaux tous ceux qui ne sont pas exposés au risque de décès, c'est-à-dire les capitaux différés, les capitaux placés à intérêts composés et autres combinaisons de nature analogue.

Au 31 décembre 1887, les capitaux exposés au risque de décès s'élevaient à.............	2.919.608.143 »
Au 31 décembre 1888, ils formaient une somme de...................	2.951.504.561 »
Par suite, les capitaux en cours exposés au risque de décès pendant l'année se sont montés en moyenne à	2.935.556.352 »

Les sinistres de l'année s'étant élevés à 45.903.966 fr., le rapport des sinistres aux capitaux en cours a été de 1,563 p. 100, c'est-à-dire sensiblement plus élevé que tous les taux que nous avons eu à constater depuis dix ans. En 1887, ce taux avait été de 1,464 p. 100.

En comparant le montant des sinistres à celui des primes encaissées dans l'année, lequel s'élève à 119,239,552 francs, nous trouvons un rapport de 38.49 p. 100 au lieu de 35 84 p. 100, taux de l'année 1887.

Nous donnons ici, suivant notre habitude, les taux de sinistres observés pendant les dix dernières années.

	Rapport des sinistres	
Années	aux capitaux en cours.	aux primes encaissées.
1879.................	1.30 0/0	30 0/0
1880.................	1.24	30
1881.................	1.26	32
1882...............	1.20	32.50
1883.................	1.20	31.08
1884.................	1.30	29.37
1885.................	1.47	37

1886..................	1.47	35.84
1887..................	1.47	36.65
1888..................	1.56	38.49

Rentes viagères. — Les rentes viagères immédiates, en cours au 31 décembre 1888, se montent à .... 33.048.249 »

Elles étaient, au 31 décembre 1887, de 31.686.018 »

Il y a donc augmentation de........ 1.362.231 »

Les rentes différées, de survie, etc., se montaient au 31 décembre 1888, à.. 2.662.656 »

et au 31 décembre 1887, à........... 2.493.746 »

L'augmentation est de............. 168.910 »

Les rentes éteintes par suite de décès se sont élevées à 1,950,101 francs. Le chiffre moyen des rentes en cours, pendant l'année 1888, ayant été de 32,367,133 francs, le rapport des rentes éteintes par suite de décès aux rentes en cours est de 6.02 p. 100. Ce rapport avait été de 6.10 p. 100 l'année précédente et de 6.20 en 1886.

Les rentes immédiates constituées en 1888 ont été de..................... 3.498.205 »

et en 1887, de........................ 3.471.604 »

L'augmentation a été de........... 26.601 »

Les capitaux versés pour ces rentes ont été en 1888, de...... .... 38.903.633 »

et en 1887 de......................... 38.593.594 »

L'augmentation des capitaux versés a été de .... 310.039 »

Le taux viager moyen des rentes constituées en 1888 ressort à 3,498,205 : 38,903,633, soit 8.99 p. 100, ce qui, d'après le tarif des Compagnies, correspond à 60 ans environ.

Réserves. — Le montant des réserves pour risques en cours s'élève, au 31 décembre 1888, à .... 1.015.362.422 »

Il était au 31 décembre 1887, de 947.573.619 »

L'augmentation des réserves est de 67.788.803 »

L'augmentation de l'année précédente n'était que de............	56.624.367 »

Les réserves affectées aux assurances de toute nature sont comprises dans ce total pour une somme de 689,491,089 francs ; ce qui donne, pour ces réserves, un taux moyen de 22.58 p. 100. Ce taux était de 21.40 p. 100 en 1887.

Frais généraux et Commissions. — Nous ferons, au sujet du montant des frais généraux et des commissions, la même réserve que dans nos précédents comptes rendus.

Nous ne saurions donner ici des chiffres rigoureusement exacts. Bien que la plupart de nos compagnies fournissent leurs chiffres réels, quelques-unes cependant, soit par habitude, soit peut-être même avec intention, persistent à partager ces frais entre différents comptes, de telle sorte qu'il est impossible d'extraire des comptes rendus les chiffres exacts afférents à l'exercice écoulé. Nous avons dû compléter, comme précédemment, ces quelques lacunes, en faisant une évaluation par analogie.

Sous cette réserve, le montant des frais généraux, en 1888, a été de......................	7.975.561 »
Il s'était élevé, en 1887, à.........	8.155.186 »
Ils sont donc en diminution de......	179.625 »
Les commissions s'élèvent environ à.	9.700.000 »
Elles étaient, en 1887, de..........	9.500.000 »
Il y a donc eu augmentation de.....	200.000 »
L'ensemble des dépenses, frais généraux et commissions réunis, s'est élevé en 1888, à........................	17.675.500 »
Ces frais s'étaient élevés en 1887, à.	17.670.000 »

Étant donnée la légère incertitude qui pèse sur le compte de commissions, on peut dire que les frais de toute nature sont restés, en 1888, les mêmes que l'année précédente.

Le taux des commissions, par rapport à la production de l'année, a été de 2.31 p. 100 des capitaux assurés. Ce taux ressortait à 2.33 p. 100 en 1887.

État des opérations des Compagnies françaises d'assurances à primes fixes sur la vie au 31 décembre 1888.

Noms des Compagnies.	Capitaux en cours au 31 décembre 1887. (Réassurances déduites.)	Capitaux en cours au 31 décembre 1888. (Réassurances déduites.)	Rentes en cours au 31 décembre 1888. Immédiates.	Rentes en cours au 31 décembre 1888. différées de survie, etc.	Réserves pour risques en cours.
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
Assurances générales	752,608,116	758,918,307	15,761,633	945,476	355,694,129
Union	239,328,490	242,451,744	2,037,884	236,044	79,672,805
Nationale	553,653,823	565,341,812	9,637,286	617,835	239,291,343
Phénix	465,928,862	472,451,865	2,630,724	275,971	146,124,950
Caisse paternelle	85,639,755	85,747,723	453,305	63,621	23,286,339
Urbaine	201,221,927	217,725,884	716,302	124,992	43,428,621
Caisse générale des familles	116,827,395	111,073,800	564,142	85,071	21,849,680
Monde	76,457,722	73,286,615	256,885	48,601	19,265,760
Soleil	80,878,304	85,1[illegible]0,228	241,935	56,515	17,155,976
Aigle	59,185,134	61,718,644	90,358	33,531	11,004,457
Confiance	60,040,672	59,636,063	103,810	38,233	9,883,721
Patrimoine	25,396,923	26,098,912	70,819	49,557	4,705,129
Abeille	70,744,298	73,162,959	92,538	»	12,891,428
France	73,146,074	75,107,614	214,731	40,084	12,529,701
Foncière	60,991,307	63,200,685	49,669	13,045	8,123,367
Nord	19,105,208	21,215,876	19,664	8,150	2,492,588
Providence	56,031,730	60,850,946	99,264	25,933	7,962,462
Totaux	2,997,285,750	3,053,059,677	32,048,249	2,662,656	1,015,362,422

Résumé. — Il résulte des chiffres qui précèdent et des tableaux dont nous les accompagnons que, sauf en ce qui concerne les sinistres, dont le taux est tout à fait exceptionnel, l'exercice 1888 a présenté, pour nos Compagnies d'assurances sur la vie, une amélioration assez sensible sur les précédents.

La production annuelle a repris sa marche ascendante et il y a tout lieu de croire que l'année 1887 aura marqué le minimum de la production depuis une dizaine d'années.

Si le montant absolu des capitaux disparus par suite de résiliations, rachats, etc., est resté le même, son rapport au total des capitaux en cours a un peu diminué. Ce rapport, du reste, décroît, lentement il est vrai, mais d'une façon constante depuis 1886. C'est l'indice certain d'une plus grande stabilité dans les contrats et d'une gêne un peu moins intense dans la clientèle des Compagnies.

Il résulte de cette amélioration dans la situation générale des assurés une augmentation de portefeuille s'élevant, pour nos Compagnies, à près de 56 millions. Aussi, malgré la disparition d'une d'entre elles, *la Métropole*, le montant des capitaux assurés a-t-il pu se maintenir au delà du chiffre de 3 milliards.

Le point noir dans la situation actuelle, c'est l'augmentation continue du taux des sinistres. Il y a là un fait qui doit fixer l'attention de tous les assureurs. Il est très facile d'attribuer les taux, inconnus jusqu'alors, que nous avons eu à constater depuis quelques années, au vieillissement du portefeuille, et nous pensons qu'en effet cette cause doit avoir une action forcée et très sensible sur le taux des sinistres, mais nous ne croyons pas que cette cause soit la seule qui influe sur l'augmentation presque subite que nous constatons pour 1888.

Dans tous les cas, il nous paraît qu'il y a, pour ceux de nos collègues qu'intéresse plus spécialement que nous la prospérité des Compagnies d'assurances sur la vie, un travail utile à faire. Ce travail consisterait à rechercher, d'après la composition de l'ancienneté du portefeuille de chaque Compagnie, le taux de mortalité

qu'on était en droit d'attendre et celui qui résulte de l'exercice. La comparaison de ces taux montrerait si le vieillissement du portefeuille suffit pour justifier le montant des sinistres que nous avons le regret de constater, ou s'il faut attribuer une partie de ces sinistres à d'autres causes.

Les opérations de rentes viagères sont restées dans leur état normal. Les contrats ont quelque peu augmenté, mais les extinctions ont légèrement diminué. En somme, l'exercice n'a rien présenté de particulier.

Les réserves augmentent avec une rapidité considérable. Elles dépassent maintenant 1 milliard.

Quant aux frais généraux et aux commissions, on sent que toutes nos Compagnies résistent energiquement à la tentation qu'on éprouve généralement de les augmenter dans l'espoir de développer les affaires nouvelles. Les frais généraux ont même diminué quelque peu.

En résumé, et toute réserve faite au sujet du montant des sinistres, l'année 1888 nous paraît, au point de vue des affaires, sensiblement plus favorable aux Compagnies que les trois ou quatre précédentes.

Nous faisons des vœux pour que cet exercice marque le point de départ d'une période aussi prospère que celle qui s'est écoulée depuis 1875 jusqu'à 1882.

Actif des Compagnies au 31 *décembre* 1888. — Le total général de l'actif, compris dans les bilans des Compagnies, s'élève, au 31 décembre

1888, à..............................	1.306.101.759 »
Il était, au 31 décembre 1887, de.	1.264.869.960 »
Il y a donc une augmentation totale d'actif de....................	41.231.799 »
L'année précédente, l'augmentation avait été de..................	76.480.104 »

Il y a lieu de remarquer que cette différence assez sensible dans l'augmentation annuelle de l'actif provient presque entièrement de la disparition de deux Compagnies : *le Progrès National* et la Métropole, qui figu-

raient, à elles deux, pour 23 millions dans l'actif général.

Si l'on tient compte de ce que le chapitre des *Créances diverses et comptes débiteurs* contiennent forcément pour balance le montant des pertes faites par quelques Compagnies de formation nouvelle, on voit qu'il reste à nos Compagnies un actif réalisable s'élevant à près de 1 milliard 300 millions.

Toutes les Compagnies comprises dans nos tableaux, à l'exception de *la Caisse des Familles* et de *la Foncière*, ont vu cette année augmenter leur actif.

Compagnies.	Augmentation.
Compagnie d'Assurance générales	20,992,643
Union	3,406,500
Nationale	12,703,985
Phénix	11,147,427
Caisse Paternelle	3,046,599
Urbaine	4,724,526
Monde	352,354
Soleil	1,844,164
Aigle	1,200,771
Confiance	949,109
Patrimoine	301,041
Abeille	1,923,367
France	1,861,320
Nord	448,159
Providence	1,375,222

Compagnies.	Diminution d'actif.
Caisse Générale des Familles	542,425
Froncière	428,857

Il est juste de faire remarquer que cette diminution correspond en grande partie, pour ces deux Compagnies, à une diminution des comptes débiteurs. — (D'après M. *E. d'Audibert*.)

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE EN 1888 (1)

Recettes. — Les 21 Compagnies dont nous nous occupons ont encaissé, en 1883, une somme

(1) *Moniteur des Assurances*.

totale de...........................	97.499.862 39
en diminution de....................	955.196 45
sur l'encaissement de 1887, qui se chiffrait par...........................	98.455.058 84

Voici la composition de ces deux totaux :

	En 1887.	En 1888.
Primes nettes...........Fr.	91,883,059 31	90,692,483 55
Bénéfice sur polices et plaques.	779,688 23	863,221 19
Produit des fonds placés.....	5,685,979 00	5,618,256 89
Recettes diverses...........	106,332 30	325,900 76
Total.	98,455,058 84	97,499,862 39

La diminution de recettes de 955,000 francs porte sur le chiffre de primes encaissées. On verra plus loin que cette dimunition coïncide avec une notable augmentation sur les bénéfices industriels.

Les recettes diverses ont augmenté de 200,000 francs ; le bénéfice sur polices et plaques reste à peu près stationnaire. Le produit des fonds placés a diminué de 67,000 francs.

Dépenses. — Les charges que les mêmes Compagnies ont eues à supporter, en 1888, présentent

un total de....	77.540.545 39
en diminution de...........	5.421.989 76
sur celles de 1887, qui s'élevaient à...	82.962.535 15

Voici de quels éléments ces dépenses sont composées :

	En 1887.	En 1888.
Sinistres...............Fr.	51,752,446 13	46,877,014 47
Commissions aux agents....	20,755,964 66	20,716,348 13
Frais généraux et inpôt....	9,724,094 74	9 561,379 44
Dépenses diverses....... ..	730,029 62	385,803 35
Total.	82,962,535 15	77,540,545 39

Les recettes ayant atteint, en 1888..	97.499.862 39
et les dépenses.....................	77.540.545 39
le bénéfice réalisé ressort à.........	19.959.317 »

en augmentation de..................	4.466.793 31
sur celui de 1887, qui se chiffrait par..	15.492.523 69
Cette augmentation du bénéfice concorde, en effet, avec la diminution des dépenses..........................	5.421.989 78
atténuée par la diminution des recettes.	955.196 45
Somme égale...........	4.466.793 31
Faisons remarquer que si, du bénéfice total............................	19.959.317 »
on retranche le produit des fonds placés (qui est le fruit de la fortune personnelle de chaque Compagnie et des fonds versés par les actionnaires), soit.	5.618.256 89
on trouve pour le bénéfice industriel..	14.341.060 11

soit 15.80 p. 100 du montant des primes; il était, en 1887, de 10.13 p. 100; en 1886, de 7.61 p. 100.

Impôts. — La somme totale des impôts payés par les 21 compagnies qui font l'objet de la présente statistique peut être calculée approximativement de la manière suivante pour l'exercice écoulé :

1° *Impôts à la charge des Compagnies.* — Patente,

impôts sur valeurs diverses, timbre d'abonnement, environ..................	630.000 »
Impôt sur les bénéfices distribués....	422.000 »
Total..............	1.052.000 »
2° *Impôts à la charge des assurés.* — Timbre des polices et avenants, environ.........................	3.000.000 »
Enregistrement, environ...........	9.000.000 »
Total..............	12.000.000 »
Ensemble	13.052.000 »

Situation au 31 *décembre* 1888. — Nous avons, comme les années précédentes, éliminé des comptes rendus les articles valeur du portefeuille, c'est-à-dire les primes à recevoir *dans les années suivantes*, afin de pouvoir éta-

blir une comparaison avec les Compagnies qui ne font pas figurer ce compte d'ordre à leur bilan.

Passif

	Au 31 déc. 1887.	Au 31 déc. 1888
Capital social..........Fr.	180,000,000 »	180,000,000 »
Réserves..................	83,013,534 77	86,641,723 29
Sommes dues pour sinistres.	14,386,369 24	13,581,716 26
Divers créditeurs.........	35,550,228 55	38,130,838 57
Total.......	312,950,132 56	318,354,278 12

Actif

	Au 31 déc. 1887.	Au 31 déc. 1888.
Caisse, effets à recevoir. Fr.	127,651,304 75	134,445,417 10
Immeubles.................	17,003,027 84	17,005,397 84
Agences gén. et réassureurs	35.384,090 39	35,519,284 61
Actionnaires..............	114,787,105 66	114,614,900 32
Mobilier, jetons, etc......	393,469 10	401,969 89
Commissions escomptées..	11,509,569 45	11,162,307 61
Frais de 1er établissement..	6,221,565 37	6,205,000 75
Total......	312,950,132 56	318,354,278 12

La situation des 21 Compagnies offre à l'actif et au passif un total de..................	318.354.278 12
Ce total était, au 31 décembre 1887, de..............................	312.950.132 56
Il y a donc, pour 1888, augmentation de..............................	5.404.145 56

Capital social. — Le capital social des Compagnies s'élève à...........	180.000.000 »
sur lequel il a été versé.............	65.385.000 »

La Renaissance et *la Préservatrice* figuraient au tableau de 1887 pour 17 millions.

Compagnies en perte et Compagnies en bénéfice. — Rapport entre les dépenses et les primes. — Le bénéfice réalisé par nos 21 Compagnies s'élève à 19,959.317 francs. Ce résultat se décompose comme suit :

18 Compagnies sont en bénéfice de.	20.138.829 20
3 Compagnies sont en perte de....	179.512 20
Somme égale...............	19.959.317 »

Les espérances que le premier semestre 1888 permettait aux assureurs n'ont pas été déçues. La proportion moyenne des sinistres aux primes encaissées a été, en effet, de 51.68 p. 100; elle était, en 1887, de 56.67 p. 100.

La proportion des frais généraux est de 10.54 p. 100, en diminution constante depuis trois ans.

Nous avons le regret de constater une augmentation dans la proportion des commissions, que nous trouvons, cette année, à 22.84 p. 100; elle était, en 1887, de 22.49; en 1886, de 22.46. — Cette augmentation est considérable dans un certain nombre de Compagnies appartenant au groupe des Compagnies de formation récente : *la Rouennaise*, 34.71 p. 100; *la Métropole*, 29.99 p. 100; *la Foncière*, 28.21 p. 100; *la Clémentine*, 27.82 p. 100; *la Nation*, 27.28 p. 100.

Sur les 8 Compagnies nouvelles, 3 Compagnies seulement accusent des pertes. Les 5 autres Compagnies soldent en bénéfice : peut-être, pour certaines, ce bénéfice est-il plus apparent que réel.

Comptes à amortir. — 8 Compagnies figurent aux comptes à amortir, qui représentent, tant comme commissions escomptées que comme frais de premier établissement, 17 millions d'emprunts faits au capital social pour diverses raisons. *L'Abeille* amortit, cette année, ce compte de 400,000 francs d'un seul coup ; *la Foncière* l'amortit de 200,000 francs; on peut les en féliciter.

La Commerciale et *la Nation* ont augmenté leur compte de commissions escomptées. D'autres sont rivées à cette chaîne qui leur fait une existence précaire et un avenir plein de menaces. — (D'après *L. Warnier*.)

ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS (1)

Nous comprenons dans notre étude 12 Compagnies, qui figuraient aux tableaux publiés l'année dernière.

---

(1) D'après le *Moniteur des Assurances*.

1. — Opérations de 1888

Les opérations de 1888 se résument de la manière suivante :

Recettes. — Les 12 Compagnies ont reçu :

Primes....................................Fr.		12,178,105 86
Produit des fonds placés......	595,804 21	1,119.235 38
Divers........................	524,031 17	
Total..........Fr.		13,297,941 24

Dépenses. — Elles ont supporté les charges suivantes :

Sinistres et frais médicaux..................	6,890,342 76
Commissions..................................	2,355,255 81
Frais généraux...............................	2,696,173 78
Divers.......................................	513,492 68
Total..........Fr.	12,455,265 03
Les primes reçues s'étant élevées à.........	12,178,105 86
il en résulte une perte industrielle de....Fr. pour l'exercice de 1888.	277,159 17

Il est bon de constater que si l'on écartait les résultats de *La France Industrielle*, l'exercice 1888 se solderait par un bénéfice industriel de 100,000 francs.

Le produit des fonds placés et les recettes diverses représentent ensemble............	1,119,835 38
Si nous en retranchons la perte industrielle.......................	277,159 17
nous constatons un excédent de recette de..........................Fr.	842,676 21

Cet écart de 842,676 fr. 21 entre les dépenses totales et les recettes totales se vérifient par le décompte suivant, duquel il résulte que, dans onze Compagnies, les recettes ont excédé les dépenses, tandis que le contraire s'est produit dans une Compagnie seulement.

	Excédent	
	de recettes.	de dépenses.
Le Soleil-Sécurité Générale..	313,866 52	
La Préservatrice...........	231.898 64	
La Compagnie Générale....	3,924 13	

La France Industrielle.....		349,566 45
Le Secours.................	29,979 36	
L'Urbaine et la Seine.......	121,617 30	
Le Patrimoine.............	11,259 46	
La Prévoyance.............	51,975 »	
La Caisse Générale des Familles..................	48,795 54	
L'Abeille.................	59,820 32	
La Providence.............	10,415 64	
La Thémis.................	8,690 75	
Totaux....	1,192,242 66	349,566 45
Excédent de recettes..........	842,676 21	

Si l'on se référait aux comptes rendus, on trouverait, dans le plus grand nombre des cas, des soldes qui diffèrent de ceux que nous venons d'indiquer ; ces différences tiennent à ce que, dans beaucoup de Compagnies, le premier article porté en recette ou en dépense est un solde reporté du compte précédent ; or, nous en avons fait ici abstraction pour ne considérer que les résultats propres à l'exercice 1888.

Une seule Compagnie sur douze figure à notre tableau pour un excédent de dépenses. Il est vrai que c'est un véritable désastre qui entraîne, du reste, la chute de la Compagnie *la France Industrielle*.

Sur les onze Compagnies qui ont accusé un excédent de recettes, cinq seulement ont été en mesure de donner un dividende à leurs actionnaires.

Rapport entre les primes encaissées et les charges.

	Sinistres. p. 100.	Commis. p. 100.	F. gén. p. 100.	Divers. p. 100.	Total. p. 100.
Le Soleil-Sécurité Générale........	65,43	16,47	11,94	0,04	93,88
La Préservatrice.	51,69	19,74	71,53	0,00	142,96
La Compagnie Générale...........	46,31	16,08	43,20	1,11	142,85
La France Industrielle...........	80,09	24,58	23,13	15,05	106,70
Le Secours........	60,72	21,35	18,12	2,21	102,40
L'Urbaine et la Seine...........	49,77	19,45	18,84	1,97	90,03

Le Patrimoine....	44,75	16,81	16,62	24,87	103,05
La Prévoyance....	46,05	18,62	18,97	9,36	93,00
La Caisse Générale des Familles....	48,79	16,86	21,23	8,39	95,27
L'Abeille..........	53,95	18,05	24,28	0,45	96,73
La Providence....	55,87	20,72	25,09	1,44	103,12
La Thémis.......	38,14	33,90	10,35	17,37	99,76
Moyenne.....	56,57	19,34	22,14	4,21	102,26

II. — Situation au 31 décembre 1888

Les bilans des douze Compagnies, intégralement résumés par le tableau de la page 469, présentant, à l'actif comme au passif, un total général de 69,746,158 fr. 59 c., dont voici la décomposition :

PASSIF.

Capital social........................Fr.	59,800,000 00
Réserves..................................	6,769,989 02
Créditeurs divers..........................	3,176,169 57
Total.........Fr.	69,746,158 59

ACTIF.

Caisse banquiers, fonds divers, etc.....Fr.	13,173,674 54
Immeubles.................................	2,969,735 63
Agences, réassureurs et divers...........	5,296,946 90
Mobilier et matériel......................	121,612 07
Frais de premier établissement et commissions à amortir........................	3,334,189 45
Sommes dues par les actionnaires.........	44,850,000 00
Total.........Fr.	69,746,158 59

III. — Renseignements spéciaux

Depuis plusieurs années, nous relevons, dans les rapports des Conseils d'administration, les renseignements relatifs aux détails du fonctionnement industriel. Plusieurs de ces rapports annuels contiennent des renseignements assez explicites ; d'autres sont incomplets et leurs lacunes font obstacle à tout essai de statistique générale. Nous donnons donc, tel quel, un relevé qui présente, malgré tout, un ensemble de données intéressantes,

en ce qui concerne les divisions principales des assurances contre les accidents, savoir : les assurances collectives (assurances ouvrières), les assurances individuelles, l'assurance des chevaux et voitures et enfin l'assurance contre le bris des glaces.

Assurances collectives.

	Nombre de contrats en cours.	Primes brutes.		Sinistres Nombre.	Sinistres Sommes.	
Le Soleil-Sécurité gén.	7,462	»	»	»	»	»
La Préservatrice P.F.	123	68,802	30	208	60,610	90
Compagnie Générale.	»	»	»	»	»	»
La France Industr...	»	670,096	65	»	540,965	20
Le Secours...........	»	996,459	84	»	522,980	07
L'Urbaine et la Seine.	»	855,483	11	»	»	»
Le Patrimoine.......	2,100	383,533	30	3,705	159,927	26
La Prévoyance.......	»	363,528	10	»	»	»
Caisse génér. des Fam.	»	»	»	»	77,491	69
L'Abeille.............	»	540,495	45	»	»	»
La Providence.......	7,377	766,685	45	»	351,168	42
La Thémis...........	233	24,444	05	134	7,543	90

Assurances individuelles.

Le Soleil-Sécurité gén.	7,815	»	»	»	»	»
La Préservatrice P.F.	2,830	150,897	20	304	45,398	30
Compagnie Générale.	»	»	»	»	»	»
La France Industr....	»	101,879	»	»	33,892	20
Le Secours...........	»	255,623	67	»	80,864	75
L'Urbaine et la Seine.	»	127,421	12	»	»	»
Le Patrimoine.......	3,768	159,993	73	416	37,239	48
La Prévoyance.......	»	147,751	55	»	»	»
Caisse génér. des Fam.	»	»	»	»	8,329	34
L'Abeille.............	»	119,839	»	»	»	»
La Providence.......	5,750	375,936	02	»	150,311	»
La Thémis...........	134	8,298	90	11	554	70

Chevaux et voitures.

Le Soleil-Sécurité gén.	1,233	»	»	»	»	»
Préservatrice P. F...	5,824	447,694	75	3,507	197,138	25
Compagnie générale.	»	»	»	»	»	»
France Industrielle..	»	108,879	30	»	44,618	60
Le Secours...........	»	352,963	65	»	191,071	70

L'Urbaine et la Seine.	»	2,307,468	18	»	»	»
Le Patrimoine.......	1,078	92,666	20	508	31,796	85
La Prévoyance.......	»	»	»	»	»	»
Caisse gén. des Fam.	»	»	»	»	36,727	49
L'Abeille............	»	88,680	55	»	»	»
La Providence.......	3,305	375,373	10	»	237,819	00
La Thémis..........	347	83,322	30	218	12,446	75
		Bris de glaces.				
Compagnie Générale.	174	3,738	55	»	»	»
La France Industr...	»	28,890	60	»	8,184	55
Le Secours..........	»	37,482	50	»	13,012	20
Le Patrimoine.......	»	15,338	78	»	4,941	86
La Prévoyance.......	»	30,389	15	»	»	»
Caisse génér. des Fam.	266	6,430	35	»	4,762	47
L'Abeille............	»	47,510	65	»	»	»
La Thémis..........	137	2,524	75	30	323	95

(D'après M. Warnier.)

SALAIRES.

Il est difficile de comparer les salaires des différents corps de métiers et d'en tirer une moyenne générale s'appliquant à un ensemble de professions peu comparables entre elles. Nous essayerons néanmoins de donner ici la résultante des salaires des soixante-deux corps de métiers qui forment la petite industrie et dont les états statistiques sont transmis par les maires des villes chefs-lieux, Paris étant mis à part.

	Salaires journalier d'un ouvrier (non nourri).		
	Ordinaires.	Maximum.	Minimum.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.
En 1853..............	1 89	2 36	1 53
En 1887..............	3 20	3 90	2 65
Accroissement absolu...	1 31	1 54	1 12
— p. 100...	66 1	64 50	72 »

Les salaires moyens ordinaires, pris dans leur ensem-

ble, se sont donc accrus, en trente-cinq ans, de 66 p. 100, ce qui supposerait une augmentation annuelle de 2 p. 100 si les salaires avaient suivi une marche régulière. Depuis quelques années, les salaires sont restés stationnaires en général.

Dans le tableau ci-dessus ne figurent pas les salaires des ouvriers nourris, il suffira de dire que leur salaire s'est maintenu à peu près à la moitié de celui des ouvriers non nourris. Les métiers dans lesquels l'ouvrier est nourri sont de plus en plus rares.

Les deux sexes présentent, sous le rapport des salaires, des différences marquées. Pour les hommes, le salaire ordinaire a passé de 1 fr. 89 à 3 francs, en augmentation de 66 p. 100; celui des femmes a passé de 1 fr. 05 à 1 fr. 72, présentant une augmentation de 70 p. 100. Le salaire des femmes a donc suivi la même marche que celui de l'homme.

Les ouvriers dont le salaire est le plus rémunérateur sont les sculpteurs (ornemanistes), 5 fr. 25, en 1887, les bijoutiers, les orfèvres, les horlogers, les charpentiers. Les ouvrières les mieux payées sont les dentellières et les fleuristes (2 fr. 15 et 2 fr.).

SALAIRES DE LA PETITE INDUSTRIE A PARIS.

Les ouvriers de Paris reçoivent un salaire plus fort que ceux des chefs-lieux de département, dans la proportion de 5 à 3 en général. Il convient de remarquer que cette élévation même a eu pour conséquence que, depuis 1853, les salaires parisiens n'ont pas paru s'élever proportionnellement autant que ceux de la province, 50 p. 100, au lieu de 66 p. 100). La plus forte augmentation a eu lieu pour les salaires des ouvriers du bâtiment.

Comme en province, ce sont les ouvriers ornemanistes qui touchent le salaire le plus élevé (4 fr. en 1853 et 7 fr. en 1887).

Le salaire le plus faible se rencontre chez les ouvriers cordonniers, chez les perruquiers et les tisserands. Pour la plupart des autres professions, le salaire, à Paris, varie de 5 à 6 francs par jour.

Le salaire des femmes a augmenté de moitié à Paris et atteint, pour quelques métiers, le double du taux des salaires payés en province; leur salaire le plus fort atteint, à Paris, 4 fr. pour les blanchisseuses et les culottières, tandis que le salaire des corsetières et des couturières en robes n'atteint en moyenne que 2 fr. par jour.

SALAIRES DE LA GRANDE INDUSTRIE.

La statistique des salaires de la grande industrie, qui porte sur 32 industries distinctes, se résume, en 1887, par les chiffres suivants :

	Hommes.	Femmes.
	fr. c.	fr. c.
Département de la Seine..............	5 32	2 67
Autres départements.....	3 55	1 80

Ces salaires sont ceux des ouvriers proprement dits; mais pour embrasser les différentes spécialités de travail dans les grandes industries et tenir compte de la hiérarchie des emplois, les ouvriers dont on a relevé les salaires ont été subdivisés comme il suit :

Salaires.

	Paris.	départem.
	fr. c.	fr. c.
Contremaîtres..............................	7 15	5 45
Surveillants, marqueurs, etc................	5 55	4 25
Ouvriers proprement dits, de plus de 21 ans.	5 10	3 50
— — de 15 à 21 ans...	3 50	2 45
Femmes.....................................	2 60	1 80
Enfants : garçons..........................	1 80	1 35
— filles.............................	1 60	1 10
Ouvriers chargés de la marche des moteurs..	5 60	4 »
Manœuvres, homm. de peine, charretiers, etc.	4 60	3 »

Si l'on compare entre eux les chiffres de ces différents salaires, on voit que celui des ouvriers de moins de 21 ans (auxiliaires et apprentis) est inférieur d'à peu près un tiers au salaire moyen d'un ouvrier majeur. Quant aux contremaîtres, leur salaire dépasse celui des ouvriers majeurs de 42 p. 100, tandis que celui des

ouvriers marqueurs ne le dépasse que de 1 dixième environ.

Le salaire des femmes et la moitié de celui des hommes de 21 ans, celui des garçons équivaut, à très peu près, au tiers, et celui des filles à un peu plus du quart du même salaire.

Les manœuvres ont un salaire inférieur de 17 p. 100 à celui des ouvriers proprement dits; enfin, le salaire des ouvriers chargés de la marche des moteurs est à peu près équivalent à celui des marqueurs.

V. TURQUAN.

GRÈVES.

Le nombre des grèves ouvrières signalées à l'administration s'établit ainsi qu'il suit, pour la période 1874-1887 :

1874..........	21 grèves.	1883........ .	144 grèves.
1875..........	27 —	1884..........	90 —
1876..........	50 —	1885..........	108 —
1877..........	30 —	1886...... ...	161 —
1878..........	34 —	1887.....	108 —
1879..........	53 —		
1880..........	65 —	Tot. des grèves	
1882.	182 —	signalées...	1,073 grèves.

Sur ces 1,073 grèves, l'époque exacte à laquelle elles se sont produites a été comme pour 1,063. Voici comment ces 1,063 grèves se répartissent, d'après les mois de l'année pendant lesquels elles ont éclaté :

Janvier a vu éclater	....	90 grèves.
Février —	....	74 —
Mars —	....	109 —
Avril —	....	137 —
Mai —	....	119 —
Juin —	....	106 —
Juillet —	....	98 —
Août —	....	70 —

Septembre	—	....	54	—
Octobre	—	....	81	—
Novembre	—	....	68	—
Décembre	—	....	57	—
		Total..	1,063	grèves.

Les grèves sont donc plus fréquentes au commencement de l'année qu'à la fin, et surtout aux mois de mars, avril et mai; c'est en septembre, novembre et décembre que l'on en a signalé le moins.

Si l'on rapporte chacune des 1,073 grèves signalées pendant la période 1874-87 aux départements dans lesquels elles se sont produites, on constate des différences très sensibles dans les différentes parties de la France. Ces différences s'expliquent par le caractère plus ou moins industriel des départements. Il n'y a pas, en effet, d'exemples parmi ces 1,073 grèves, d'une grève agricole. Quinze départements, tous agricoles, n'ont enregistré aucune grève pendant la période considérée. On a compté, au contraire, 235 grèves dans le Nord, 139 dans la Seine, 76 dans le Rhône, 50 dans la Marne, 43 dans la Somme, 35 dans l'Isère, 28 dans la Loire, etc. Les 3/5e. des grèves ont été relevées dans ces sept départements.

Les causes les plus fréquentes des grèves sont les demandes d'augmentation de salaire, la diminution de salaire et les griefs des ouvriers relativement à certaines conditions du travail.

Considérées d'après leurs causes, voici comment se sont classées les grèves dont il s'agit :

Demande d'augmentation de salaire.	474	grèves, soit	44	p. 100
Diminution de salaire..............	267	—	— 22	—
Divers griefs concernant les conditions du travail..................	105	—	— 11	—
Demande de réduction des heures du travail......................	48	—	— 5	—
Demande de renvoi de directeurs, d'ingénieurs, employés, surveillants, contremaîtres............	40	—	— 4	—
Renvoi d'ouvriers, contremaîtres...	28	—	— 2	—
Réduction des heures du travail....	14	—	— 1	—

Durée des grèves. — Les 918 grèves dont il a été possible de connaître la durée se sont classées comme il suit, d'après cette durée :

Durée de 1 jours	...	115 grèves.
— 2 —	...	109 —
— 3 —	...	86 —
— 4 —	...	59 —
— 5 —	...	62 —
— 6 —	...	39 —
— 7 —	...	37 —
— 8 —	...	30 —
— 9 —	...	31 —
De 10 à 20 —	...	167 —
— 20 à 30 —	...	57 —
— 30 à 40 —	...	39 —
— 40 à 50 —	...	27 —
— 50 à 100 —	...	45 —
De plus de 100 —	...	15 —
	Total...	918 grèves.

Il convient de remarquer que 89 grèves ont eu une durée inférieure à 20 jours, et 15 seulement, soit 1,5 p. 100, ont eu une durée supérieure à 100 jours. Près de la moitié des grèves ont duré de 1 à 4 jours seulement.

Nombre des grévistes. — Il a été possible de réunir des renseignements en ce qui concerne le nombre des grévistes, pour 918 grèves. Voici comment se disposent ces grèves d'après le nombre des ouvriers :

De moins de 50 ouvriers	...	300 grèves.
50 à 99 —	...	206 —
100 à 149 —	...	110 —
150 à 199 —	...	81 —
200 à 249 —	...	46 —
250 à 299 —	...	35 —
300 à 349 —	...	26 —
350 à 399 —	...	16 —
400 à 449 —	...	19 —
450 à 499 —	...	8 —
500 à 599 —	...	9 —
600 à 699 —	...	10 —
700 à 799 —	...	3 —

800 à 899 —	....	3 —
900 à 999 —	....	2 —
1,000 à 5,000 —	....	38 —
5,000 à 10,000 —	....	4 —
De plus de 10,000	....	2 —

Un certain nombre de grèves se distinguent par le nombre relativement faible des ouvriers grévistes, puisque 506 sur 918, soit 56 p. 100, ont compté moins de 100 ouvriers; mais il y en a eu quelques-unes d'une gravité exceptionnelle, par exemple la grève des mineurs d'Anzin, en 1884 (10,150 ouvriers), et celle des ouvriers menuisiers, à Paris, en 1879 (20,000 ouvriers).

Si l'on divise le nombre total des grévistes par le nombre de grèves pour lesquelles ce nombre a été indiqué, on peut conclure que le nombre moyen d'ouvriers par grève a été de 272. Cette moyenne a été de 1,200 en 1879 (grèves de 20,000 menuisiers), et s'est abaissée à 114, en 1887. Le nombre total des grévistes ayant participé aux grèves, dont il s'agit, s'est élevé à 247,165, soit une moyenne de 19,000 par an.

Les journées de travail perdues ont été au nombre de 6,100,534 pour 836 grèves, dont on a connu à la fois la durée et le nombre des grévistes. On a calculé que chaque grève a fait perdre en moyenne 7,306 journées de travail à l'ensemble des participants, et 27 journées à chacun.

Classement des grèves par nature d'industrie.— Les grèves signalées se classent de la manière suivante, suivant l'industrie qu'elles ont frappée.

Industrie textile...................	425	grèves,	soit	40 p. 100
— minérale et métallurgique........................	207	—	—	19 —
Vêtement........................	59	—	—	6 —
Cuirs et peaux..................	67	—	—	6 —
Bâtiments et ameublement......	134	—	—	12 —
Terrassiers.....................	23	—	—	2 —
Autres industries..............	158	—	—	15 —
Total.......	1,073	grèves,	soit	100 p. 100

C'est dans l'industrie textile que les grèves sont le plus fréquentes.

Résultats des grèves. — Sur les 998 grèves dont les résultats ont été connus, 247 ont eu une issue favorable pour les ouvriers. Dans 25 p. 100 des cas, satisfaction a donc été donnée aux revendications des ouvriers. 170 grèves, soit 17 p. 100, ont abouti à des concessions matérielles, et enfin 581, soit 58 p. 100, ont eu un résultat défavorable, soit que les grévistes aient été remplacés, soit que, poussés par la nécessité, ils soient rentrés à l'atelier sans conditions.

V. TURQUAN.

ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Le nombre d'établissements hospitaliers (hôpitaux, hôpitaux-hospices et hospices) qui ont fonctionné en 1887, d'après les renseignements fournis par les préfets, s'élève à 1654; savoir : 428 hôpitaux, 780 hôpitaux-hospices et 456 hospices. Cette nomenclature ne comprend pas la maison municipale de santé et 7 établissements de service général, à Paris; mais, elle embrasse un certain nombre d'établissements provinciaux qui se bornent à distribuer des secours. Il résulte de ces nombres qu'il y a, en moyenne, un établissement hospitalier pour 25,000 habitants.

Le personnel chargé du service des établissements hospitaliers se compose de 30,009 personnes, 3,019 médecins et chirurgiens, 2,938 employés, 11,128 religieuses et 12,924 servants.

Ces établissements disposent de 174,705 lits, dont 73,790 pour le service des malades ; 59,025 pour celui des infirmes, vieillards et incurables ; 17,250 pour celui des enfants assistés ; et enfin, 24,640 lits sont affectés au personnel des établissements. En rapportant la partie de ce matériel affecté aux malades et aux infirmes, au nombre moyen des individus traités pendant toute l'an-

née, on trouve une la proportion des lits inoccupés, qui est de 40 p. 100 dans les hôpitaux, n'est que de 10 p. 100 dans les hospices. Il en résulte que si les hôpitaux ont un nombre de lits plus que suffisant, les hospices ne pourraient, sans difficulté, admettre un plus grand nombre d'assistés nouveaux.

Pour ce qui est du mouvement des hospitaliers, nous considérons successivement les malades proprement dits, les pensionnaires des hospices et les enfants assistés.

Mouvement des malades.

Années.	Présents au 1er janv.	Entrées.	Total des traités.	Sorties.	Restants au 31 déc.
1879.....	46,406	391,360	437,766	388,028	49,738
1880.....	49,709	412,642	462,357	414,867	47,490
1881.....	47,485	415,448	462,033	414,498	48,435
1882.....	48,502	412,468	460,970	412,096	48,874
1883.....	48,966	399,874	448,840	400,855	47,985
1884.....	47,968	405,848	453,816	406,298	47,518
1885.....	46,777	405,012	451,789	404,030	47,759
1886.....	47,761	414,517	462,278	413,445	48,833
1887.....	48,833	421,497	470,330	419,649	50,681

Si l'on rapporte pour chacune des neuf années observées le nombre des guérisons, ainsi que celui des décès, au nombre des individus *sortis définitivement de l'hôpital*, on obtient les rapports ci-après :

Rapport des guérisons et des décès aux sorties.

Années.	Guérisons.	Décès.	Proportion pour 100 sorties. des guérisons.	des décès.
1879.............	338,157	39,991	87.2	10.3
1880.............	366,003	42,011	88.2	10.1
1881.............	367,728	41,362	88.7	10.0
1882.............	366,278	42,687	88.9	10.4
1883.............	356,443	41,041	88.9	10.2
1884.............	359,706	44,487	89.5	11.0
1885........	354,943	42,910	88.7	10.6
1886.............	368,722	43,606	89.0	10.5
1887.......	366,012	43,708	87.8	10.4

On voit d'après les chiffres qui précèdent que les rapports annuels des guérisons et des décès se maintiennent dans les mêmes proportions respectives. Le chiffre relativement élevé de la mortalité en 1884 est imputable à l'épidémie cholérique qui a sévi cette année dans une partie de la France.

A l'expression de la mortalité qui vient d'être ainsi déterminée, on peut en substituer une autre, qui consiste à rapporter le nombre de décès à celui des malades traités dans l'année. Il est évident toutefois que si l'on avait à calculer la mortalité moyenne de la période, il ne faudrait tenir compte que des présents au 1er janvier de l'année initiale, car pour les années intermédiaires les présents feraient double emploi avec les malades restant de chaque année antérieure.

Le chiffre de la mortalité, déduit de cette méthode, fourni, pour les neuf années observées, varierait entre 8.9 et 9.8 p. 100.

La mortalité moyenne dépend essentiellement de la durée du traitement. Si l'on veut connaître le *risque mortuaire* (*chance de mourir*), propre au milieu hospitalier, la mortalité doit nécessairement être ramenée à l'unité de temps, c'est-à-dire à la journée du présent.

Le nombre des journées de présence étant connu, la durée moyenne du séjour à l'hôpital pendant une année s'en déduit en divisant le nombre des journées par le nombre des *traités*; on obtient alors successivement :

Durée moyenne du séjour pendant l'année.

Années.	Hommes. jours.	Femm. jours.	Enfants. jours.	Moyenne génér. jours.
1879	30	41	44	35
1880	30	40	45	34
1881	30	38	43	34
1882	30	36	41	33
1883	30	37	38	34
1884	31	37	39	33
1885	31	38	39	34
1886	30	37	36	33
1887	32	40	42	36

Les femmes et les enfants restent donc, en moyenne, plus longtemps à l'hôpital que les hommes adultes.

En ce qui concerne le danger de mourir du risque mortuaire afférent à chaque journée de présence, on l'obtient facilement en divisant la mortalité effective pour 100 traités, par la durée même du séjour :

Années.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Moyenne générale.
1879...............	0.00269	0.00260	0.00236	0.00262
1880...............	0.00270	0.00268	0.00231	0.00264
1881...............	0.00263	0.00275	0.00246	0.00263
1882...............	0.00279	0.00291	0.00350	0.00278
1883...............	0.00286	0.00270	0.00253	0.00272
1884...............	0.00301	0.00295	0.00259	0.00297
1885...............	0.00274	0.00274	0.00277	0.00279
1886...............	0.00277	0.00275	0.00279	0.00278
1887...............	0.00274	0.00272	0.00270	0.00273

Pour se rendre compte de la signification de ces chiffres, il convient de rappeler qu'en moyenne le danger d'une année pour la population générale est de 0 00063 ; ou le rapport moyen fourni par les hôpitaux étant de 0,00275, on peut en conclure qu'on meurt journellement dans les hôpitaux, dans une proportion quarante fois plus considérable que dans les conditions normales de l'existence humaine. Mais il y a lieu d'observer également que dans les hôpitaux la mortalité qui vient d'être indiquée n'agit que pendant 33 jours (moyenne générale du traitement d'ensemble des hôpitaux), tandis que pour avoir la mortalité annuelle de la population, il faut multiplier le rapport qui la concerne par les 365 jours de l'année.

Dans les hôpitaux de la Seine, la disproportion est encore plus considérable, puisque le danger de mourir y est par jour cinquante fois plus grand que dans la population générale des departements.

Mouvement dans les hospices. — Le mouvement des vieillards, infirmes et incurables traités dans les hospices *et dans les quartiers* qui leur sont réservés dans les *hôpitaux diffèrent* essentiellement de celui des malades

proprement dits. Dans les hospices, en effet, le nombre des entrées n'est pas inconnu, car il dépend essentiellement du nombre des places disponibles, enfin la plupart des infirmes font, dans les établissements, un séjour beaucoup plus prolongé.

Le tableau suivant montre que la population permanente des hospices est sensiblement égale à celle des hôpitaux, mais que le mouvement des entrées et des sorties y est beaucoup plus faible, les entrées dans les hôpitaux étant, en général, 8 ou 9 fois plus nombreuses que le chiffre de la population sédentaire, tandis que dans les hospices, les entrées ne sont guère plus du tiers de l'effectif total des hospitaliers.

Mouvement des vieillards, infirmes et incurables.

Années.	Présents au 1er janvier	Entrées.	Total des entrées.	Sorties.	Restant au 31 déc.
1879.........	49,984	14,905	64,389	14,647	49,742
1880.........	49,776	15,607	65,383	16,288	49,095
1881.........	49,170	14,444	63,614	14,478	49,136
1882.........	48,516	15,580	64,096	15,259	48,837
1883.........	48,961	15,008	63,969	14,907	49,062
1884.........	49,051	15,115	64,166	11,523	49,643
1885.........	50,011	15,440	65,451	14,749	50,702
1886.........	50,651	16,096	66,747	15,866	50,881
1887.........	50,881	15,556	66,437	15,484	50,953

Il résulte de ces chiffres que les pensionnaires des hospices font dans ces établissements un séjour qui, pour chaque année, dépasse 260 journées, de plus, malgré l'élévation apparente des taux de la mortalité sur 100 traités, le risque mortuaire de chaque jour est beaucoup plus faible.

Durée moyenne annuelle du séjour.

Années.	Hommes. jours.	Femmes. jours.	Enfants. jours.	Moy. génér jours.
1879........	269	288	232	273
1880..	261	278	191	260
1881............ .	265	280	200	264
1882..............	264	278	204	264
1883........	267	277	227	26

1884............. .	268	277	240	269
1885..............	266	280	285	268
1886..............	264	279	213	264
1887..............	255	262	163	249

Le danger de mourir pour une journée de présence à l'hospice est les suivant, en 1887 :

Hommes..........................	0.000514
Femmes..........................	0.000466
Enfants..........................	0.000254
Moyenne générale.......	0.000470

Cette dernière moyenne générale a varié, comme il suit, pendant les dernières années :

1879.............	0.00052	1884............	0.000477
1880.............	0.00049	1885............	0.000471
1881.............	0.00047	1886............	0.000472
1882.............	0.00049	1887............	0.000470
1883.............	0.00048		

La mortalité des pensionnaires des hospices est donc six fois plus faible que celle des malades des hôpitaux, bien que restant environ sept fois plus fort que la mortalité générale de la population.

Il convient de dire quelques mots de la situation financière des établissements hospitaliers.

Pendant que leur nombre restait à peu près stationnaire, leurs ressources n'ont cessé d'augmenter d'année en année, en 1853, leurs recettes étaient de 51,222,079 francs, en 1861, elles avaient doublé, et s'élevaient à 104,841,828 fr., en 1871, la réduction du territoire national les avait ramenées à 99,545,186 fr., mais s'élevaient à la dernière année connue à 136,144,177 fr.

Le détail de ces ressources est analysé dans le tableau suivant :

Recettes en 1887.

	fr.		p. 100.
Revenus propres aux établissements..	52,350,354	soit	44.5
Subventions en tout genres...........	28,587,672	—	24 »
Dons et legs......................	6,046,473	—	5.[illegible]
Droits des pauvres...................	3,137,984	—	2[illegible]

Recettes diverses.....................	6,364,094	—	5.4
Remboursements des frais de malades payants..........................	21,915,833	—	18.4
Total des recettes de l'année.....	118,402,610	soit	100.0
Fonds libres reportés des exercices précédents........................	17,741,867		
Total général..........	136,144,177		

Dans le chiffre total, les recettes des établissements du département de la Seine sont comprises pour une somme de 41,934,142 fr.

Les chiffres ci-après indiquent les modifications qui ce sont produites dans la fortune propre des établissements hospitaliers depuis 1852 :

Années.	Produits d'immeubles. francs.	Rentes. francs.	Aliénations d'immeubles, ventes, etc. francs.
1853..............	14,201,906	9,504,497	3,589,484
1861..............	15,700,099	12,315,212	13,331,761
1873..............	18,225,292	15,885,363	6,819,622
1879..............	19,197,272	19,173,372	8,886,556
1880..............	19,708,908	19,278,936	11,413,567
1881..............	19,466,835	19,363,067	7,310,442
1882..............	19 561,581	19,559,506	9,229,777
1883..............	19,208,928	20,497,043	9,527,536
1884..............	18,781,309	20,251,492	8,855,996
1885..............	19,330,278	24,497,041	6,525,128
1886..............	18,924,568	21,768,224	10,601,795
1887..............	18,704,907	22,049,881	11,595,766

Les dépenses de toutes sortes se sont élevées, en 1887, à la somme de 111,739,562 fr. pour tout l'ensemble des établissements hospitaliers.

Ce chiffre se décompose comme il suit :

Dépenses totales 1887.

	francs.		P. 100 du total.
Dépenses pour l'administration des biens et revenus..................	5,774,276	soit	5.2
Dépenses hospitalières.....................	67,478,097	—	60.5
Secours à domicile.....................	11,271.356	—	10 »

Dépenses diverses, y compris celles pour les enfants assistés..........	27,215,833	—	24.3
Totaux.......	111,739,562	soit	100.0

Dans ce chiffre, 39,317,712 fr. ont été dépensés dans le département de la Seine.

Les dépenses hospitalières se sont décomposées, en 1887, de la manière suivante :

	fr.		p. 100.
Personnel.......	11,677,861	soit	17.3
Matériel........................	16,675,485	—	24.7
Nourriture.................. ..	34,557,943	—	51.2
Pharmacie.....................	4,566,808	—	6.8
Total.... ..	67,478,097	soit	100.0

Si l'on divise le montant des dépenses hospitalières par le nombre total des journées de présence à l'hôpital et à l'hospice, on trouve que le coût moyen d'une journée revient à près de 3 fr., dans le département de la Seine, à 1 fr. 78 dans les autres départements. Pour l'ensemble de la France la dépense est de 2 fr. à peu près.

V. Turquan.

ENFANTS ASSISTÉS

Les enfants assistés comprennent deux catégories distinctes d'enfants :

1° Les enfants élevés à l'hospice (enfants *trouvés* ; enfants *abandonnés et orphelins*) ;

2° Les enfants secourus chez leurs parents.

Pour ne considérer d'abord que le premier groupe, nous trouvons que sa composition a varié comme il suit:

Années.	Enfants trouvés.	Enfants abandonnés.	Orphelins.	Total.
1861..............	42,194	26,156	9,716	78,066
1885............ ..	1,669	43,889	10,010	55,568
1887.............	1,789	55,993	12,705	70,487

Un fait très remarquable ressort de ces chiffres, c'est la diminution considérable des enfants trouvés, tandis que le nombre des enfants abandonnés a augmenté de moitié. Le nombre total des enfants assistés par l'hospice a diminué, somme toute, de 25,000 environ.

Mouvement général des enfants assistés, période 1873-1887.

Années.	Présents au 1er janvier.	Entrées.	Total des entretenus.	Sorties et décès.
1873	60,720	11,879	72,599	14,193
1874	56,568	10,879	67,447	12,737
1875	55,521	9,046	64,567	12,503
1876	52,164	9,906	62,069	14,129
1877	47,940	12,942	60,882	12,001
1878	48,881	10,536	59,417	11,479
1879	47,938	10,874	58,812	12,045
1880	47,767	10,188	57,955	11.065
1881	46,171	10,875	57.046	10,912
1882	46,134	12,470	58,604	11,056
1883	48,565	11,902	60,467	10,726
1884	49,512	11,558	61,070	10,503
1875	54,951	11,609	66,560	10,992
1876	55,514	12,030	67,544	11,167
1887	56,449	14,038	70,487	11,142

En rapprochant le décès de la population moyenne, on obtient pour la mortalité générale des enfants assistés les chiffres ci-après :

Années.	Populations moyennes.	Décès annuels.	Mortalité p. 100.
1873	59,563	4,532	7.6
1874	55,639	3,722	6.7
1875	53,792	3,292	6.1
1876	50,052	3,045	6.1
1877	48,400	3,043	6.3
1878	48,440	2,876	5.9
1879	46,352	2,930	6.3
1880	48,328	3,054	6.3
1881	46,152	2,935	6.3
1882	46,844	3,218	6.8
1883	49,653	3,307	6.7
1884	50,030	3,469	6.6

1885	55,400	3,670	6.6
1886	56,500	2,781	5.0
1887	59,000	2,295	4.0

La mortalité des enfants assistés est donc en décroissance manifeste.

D'autre part, la mortalité des enfants à l'hospice n'est que de 4 p. 100; si l'on recherche quelle est la chance de décès pour une journée de présence, on voit que le danger de mort est à l'hospice huit fois plus grand qu'à la campagne, ce qui s'explique par l'âge de l'enfant, qui passe par l'hospice avant d'aller en nourrice.

La mortalité des enfants assistés est en définitive une fois et demie plus forte que celle des enfants du même âge pris dans la population générale.

Enfants secourus.— Il nous reste à parler des enfants secourus chez leurs parents. Le tableau ci-dessous montre comment on a créé leur effectif, pour le département de la Seine, les autres départements et pour toute la France, au 1er janvier de chaque année, depuis 1881.

Années.	Seine.	Départements.	France entière.
1861	5,366	14,873	20,239
1871	8,039	22,805	30,894
1875	6,673	28,708	35,381
1881	10,000	34,971	44,971
1882	10,738	36,726	47,464
1883	10,900	37,780	48,380
1884	10,800	37,653	48,653
1885	10,646	39,536	50,182
1886	7,137	38,148	45,285

La dépense afférente aux secourus s'élève annuellement à 5,000,000 de francs pour les départements, et à 800,000 francs pour le département de la Seine.

V. TURQUAN.

BUREAUX DE BIENFAISANCE

L'assitance ne constitue pas, dans notre pays, une dé-pense obligatoire de l'État et des communes. Ce sont des Commissions particulières qui, sous le titre de Bureaux de bienfaisance et sous la surveillance de l'autorité publique, sont chargés d'assurer le soulagement des pauvres, soit avec la dotation appartenant en propre aux Bureaux, soit avec les dons de la charité privée, ou enfin avec des subventions des communes du département et de l'État.

Le nombre des Bureaux de bienfaisance légalement constitués s'élevait, au 31 décembre 1887, à 14,729, ce qui correspond à 4 Bureaux pour 10 communes. Ces Bu-reaux ont distribué des secours à 1,440,666 personnes, d'où il résulte qu'il y a eu en moyenne 102 personnes par Bureau et que, sur 100 habitants, la proportion des indi-vidus inscrits au Bureaux de bienfaisance et reconnus est de près de 4. Mais comme en réalité la population des communes rurales n'est que de 22 millions d'habi-tants, la proportion des inscrits s'élève à 6 1/2 pour 100 habitants.

Les ressources dont les Bureaux de bienfaisance ont disposé en 1887 s'élèvent à la somme de 37,843,331 fr., sans y comprendre 13,748,183 fr. de fonds libres prove-nant des exercices précédents.

Ce total se décompose ainsi :

Recettes de 1887.

1° NOMBRES ABSOLUS

Nature des recettes.	francs.
Revenus propres aux bureaux	15,537,175
Subventions de la commune	11,309,903
— extraordinaires	712,724
Charité privée : quêtes, troncs	2,593,616
Droits des pauvres	1,266,724
Dons et legs	2,050,683
Autres recettes	4,372,506
Total	37,843,331
Fonds libres	13,748,183
Total général	51,591,514

2° NOMBRES PROPORTIONNELS.

Nature des recettes.	P. 100.
Revenus propres aux bureaux	41 »
Subventions de la commune / — extraordinaires	32.3
Charité privée	6.9
Droits des pauvres	3.3
Dons et legs	5.4
Autres recettes	11.1
Total	100.0

Pendant cette même année, les Bureaux de bienfaisance ont placé, soit en rente, soit en immeubles, une somme de 17,510,331 fr. Si nous passons maintenant aux dépenses, nous trouvons qu'elles se sont élevées à 34,639,838 fr.

Ces dépenses se sont ainsi réparties : (1)

Nature des dépenses.	Seine. fr.	Autres départements. fr.	France entière. fr.
Entretien et constructions d'immeubles	9,310	2,782,406	2,791,716
Personnel	232,629	1,992,976	2,225,605
Matériel	163,325	512,903	676,228
Secours	7,411,705	21,534,584	28,946,289
Totaux	7,816,969	26,822,869	34,639,838

Nombres proportionnels.	Seine.	Autres départements.	France entière.
Entretien, constructions d'immeuble et personnel	5.8	20.0	16.5
Secours	94.2	80.0	83.5
Total	100.0	100.0	100.0

(1) Depuis le 1er janvier 1871, les bureaux de bienfaisance de Paris ont cessé d'avoir à leur charge les frais de personnel, du matériel et d'administration, qui incombent désormais à l'administration générale de l'Assistance publique. Les chiffres portés dans le département de la Seine ne concernent donc que les bureaux de banlieue.

Les secours forment naturellement la partie la plus importante des dépenses, mais, répartis entre les individus inscrits, ils ne donnent par tête qu'un peu plus de 20 francs, chiffres qu'il nous paraît utile de rapprocher de ceux des années précédentes.

Secours moyen par individu secouru.

Années.	Seine. fr. c.	Autres départements. fr. c.	France entière. fr. c.
1876	30 89	14 73	16 90
1877	31 87	16 14	18 27
1878	32 28	16 52	18 58
1879	33 09	17 04	19 02
1880	30 75	17 77	19 52
1881	32 74	16 18	18 53
1882	36 73	16 53	19 26
1883	42 75	16 47	20 03
1884	45 50	16 15	20 10
1885	45 30	15 80	19 80
1886	39 50	12 »	14 »
1887	32 »	11 50	13 20

On voit que le secours moyen tendrait plutôt à baisser en province alors qu'il a augmenté rapidement à Paris jusqu'en 1884.

Les secours ont été répartis en 1887, selon leur nature, de la manière suivante :

Nature des secours.	Nombres absolus. Seine. fr.	Autres départements. fr.	France entière. fr.
Secours en nature (évalué) :			
Aliments	1,226,901	11,502,479	12,729,380
Vêtements	191,737	1,124,984	1,316,721
Chauffage	109,075	1,294,397	1,403,472
Médicaments et soins médicaux	1,052,412	2,201,075	3,253,487
Autres secours	180,496	1,821,892	2,002,388
Secours en argent	4,651,084	3,589,757	8,240,841
Totaux	7,411,705	21,534,584	28,946,289

Nature des secours.	Nombres proportionnels. Seine.	Autres départements.	France entière
Secours en nature :			
Aliments....................	16.5	55.5	44.2
Vêtements..................	2.7	3.2	4.6
Chauffage...................	1.5	56.0	4.8
Médicaments et soins médicaux.....................	14.2	9.8	11.1
Autres secours..............	2.4	8.5	6.9
Secours en argent...........	62.7	15.0	28.4
Totaux.....	100.0	100.0	100.0

Cette répartition, qui est à peu près la même chaque année, indique qu'en province, plus de la moitié des secours son distribués sous forme d'aliments. Les secours en argent figurent au contraire au premier rang dans le département de la Seine.

V. TURQUAN.

ASILE D'ALIÉNÉS

Les aliénés se trouvent en traitement soit dans leurs familles, soit dans des asiles spéciaux. Le nombre des malades qui vivent dans leur famille n'a pas été relevé depuis le dénombrement de 1876. Il se montait, à cette époque, à 39,887, se décomposant ainsi : 7,931 fous proprement dits, et 31,956 idiots et crétins. Ce renseignement n'ayant pas été relevé lors des deux dénombrements suivants, on ignore dans quelle proportion ces nombres ont varié depuis 1876.

Nous ne nous occuperons que de la population des asiles.

En 1887, on comptait en France 62 asiles publics, savoir : l'Asile national de Charenton, 47 asiles départementaux et 14 quartiers d'hospice.

Il y avait en outre 42 asiles privés, dont 17 recevaient

des indigents, faisant ainsi fonction d'asiles publics, et 25 asiles privés ne recevant que des pensionnaires payants. 10 asiles sont exclusivement consacrés au service des hommes, 16 ne reçoivent que des femmes.

Les 78 asiles restant reçoivent indifféremment les malades des deux sexes.

Ces divers établissements sont répartis entre 63 départements. Il reste donc 24 départements (Belfort compris) qui en sont encore dépourvus.

Voici quel a été pendant les neuf dernières années le mouvement d'entrée et de sortie de tous les asiles réunis :

Mouvement d'entrée et de sortie.

Années.	Présents au 1er janv.	Entrées.	Total des traités.	Sorties et décès.	Restant au 31 déc.
1879........	46,079	13,340	59,419	12,507	46,912
1880........	47,065	16,535	61,600	16,042	47,558
1881........	47,858	14,616	62,474	13,661	48,813
1882........	48,910	14,187	63,097	13,189	49,908
1883........	49,555	14,946	64,501	14,083	50,418
1884........	50,713	15,205	65,922	13,894	52,024
1885........	51,842	15,417	67,259	14,383	52,876
1886........	53,340	15,666	69,006	15,092	53,914
1887........	54,017	15,308	69,325	14,944	54,381

Il en résulte que du 1er janvier 1879 au 31 décembre 1887, la population permanente des asiles s'est accrue de 7,469 individus.

L'augmentation a porté principalement sur les asiles départementaux et sur les asiles privés faisant fonction d'asiles publics.

La proportion du nombre des aliénés internés dans les quartiers d'hospices n'a pas sensiblement varié.

La statistique distingue quatre classes principales d'aliénés : les fous proprement dits, les déments paralytiques, ceux qui sont atteints de démence sénile, et enfin les idiots et les crétins.

Ce sont les paralytiques qui se sont accrus dans la *plus forte proportion.* D'autant que c'est parmi eux que *l'on compte le plus* grand nombre d'alcooliques.

En divisant le nombre des journées que les aliénés ont

passé chaque année dans les asiles, par le nombre des aliénés sortis, on se rend compte de la durée moyenne de leur séjour. Cette durée, qui est, pour tous les aliénés réunis, d'environ 283 jours, est pour les hommes de 279 jours et pour les femmes de 287 jours.

La durée de séjour varie suivant le genre d'asile et les types d'aliénation. C'est ainsi que, tandis que les quartiers d'hospice offrent une moyenne égale à la moyenne générale, soit 283 jours, l'Asile national ne garde ces malades que 276 jours en moyenne, et les asiles privés recevant des indigents, 306 journées. Dans les asiles départementaux, le séjour moyen s'abaisse à 277 jours, et à 259 seulement dans les asiles privés, qui ne reçoivent que des pensionnaires payants.

En ce qui concerne le genre de la folie, la durée moyenne du séjour varie de 309 jours pour les idiots et les crétins, à 240 jours pour les fous paralytiques. La durée moyenne du séjour des fous proprement dits (285 jours) et des malades affectés de démence sénile (276 jours) se rapproche davantage de la moyenne générale. Il faut remarquer que si les fous paralytiques font un court séjour, c'est qu'ils sont affectés de la plus forte mortalité. Il ne faut donc pas attribuer la courte durée de leur séjour à un état satisfaisant.

Le chiffre des admissions qui est donné ci-dessus comprend, outre les individus qui entrent pour la première fois dans un asile, ceux qui y reviennent pour cause de rechute ou qui y sont réintégrés pour cause de guérison incomplète ou évasion.

Ce mouvement se complique de transfèrement d'asile en asile, mais il n'est là, à vrai dire, qu'un mouvement intérieur qui ne change pas le chiffre d'ensemble de la population malade. Les rechutes n'ont une certaine importance que dans la folie simple. La folie simple est également la seule qui offre quelques chances de guérison, et encore ces chances favorables ne portent-elles que sur les fous admis tout récemment ; elles disparaissent à peu près complètement au bout d'un séjour prolongé : si, comme nous l'avons fait pour les hôpitaux et *hospices, nous* cherchons quel est, dans les asiles, le dan-

ger de mourir pour une journée de présence, nous trouvons les rapports ci-après, qui ne diffèrent que très faiblement de ceux des années antérieures.

Mortalité moyenne par journée de présence.

Folie simple	0.00023
— paralytique	0.00035
Démence sénile	0.00057
Idiotie	0.00017
Moyenne générale	0.00032

Ce qui frappe dans ces résultats, c'est la forte mortalité des fous paralytiques. C'est que la nature même de l'affection atteint à la fois la raison et la constitution physique du malade.

La mortalité générale des aliénés est cinq fois plus forte que celle de l'ensemble de la population ; elle affecte inégalement les malades des deux sexes, étant de 0,00038 pour les hommes et de 0,00029 pour les femmes par journée de présence.

Sur les aliénés présents dans les asiles, au 1er janvier 1887, on en comptait qui y étaient entretenus par les soins des départements, soit que le département fît tous les frais de leur entretien, soit qu'il y fût aidé par les communes, les associations charitables, ou même par les familles. Ces asiles départementaux reçoivent plus des deux tiers de cette catégorie d'aliénés ; la part de ceux qui sont envoyés dans les quartiers d'hospice est de 13 p. 100 et celle des asiles privés, de 18 p. 100.

Considérés au point de vue de leur origine, ces aliénés sont traités en proportion de 70 p. 100 dans leur département d'origine.

Suivant la nature des asiles, la proportion des aliénés à la charge de leurs familles est exprimée par les rapports suivants :

Asile national	87 p. 100
Asiles départementaux	14 —
Quartiers d'hospices	36 —
Asiles faisant *fonctions d'asiles publics*	22 —
— *privées proprements dits*	6 —

C'est donc à Charenton, et dans les asiles privés, que l'on compte le moins d'aliénés indigents.

V. TURQUAN.

LIBÉRALITÉS AUX ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Dons et legs. — Les départements, les communes et un certain nombre d'établissements de prévoyance, d'assistance ou d'instruction, déclarés d'utilité publique, sont autorisés à accepter les libéralités qui leur sont faites sous la forme de dons et legs sous certaines conditions déterminées.

Le montant des libéralités est variable, comme on peut le juger par les chiffres suivants, qui se rapportent aux douze dernières années.

Montant total des libéralités.

Années.	francs.	Années.	francs.
1875	31,926,566	1882	23,069,219
1876	26,499,034	1883	24,214,449
1877	29,546,490	1884	23,342,675
1878	24,373,630	1885	26,102,971
1879	28,892,126	1886	27,772,011
1880	27,200,868	1887	36,392,098
1881	25,603,429		

Le montant des libéralités, comme on le voit, tendrait à baisser plutôt qu'à monter; si on le prend dans son ensemble, si on le considère suivant la nature des établissements ou *personnes morales* qui en ont bénéficié, on verrait que les libéralités aux établissements religieux sont restées à peu près stationnaires tandis que celles qui s'adressent aux établissements hospitaliers et charitables, aux sociétés et institutions de prévoyance ou d'instruction, ont sensiblement augmenté. Les dons et legs faits aux *communes* et aux départements ont au contraire fléchi *de moitié* pendant les dernières années.

Si nous nous bornons à l'année 1887, nous trouvons que le montant total des libéralités s'est réparti ainsi qu'il suit, suivant la nature des établissements, en parties intéressées.

	Sommes. fr.	Proportion p. 100.
Établissements religieux.................	4,329,410	12 »
— hospitaliers et charitables.	18,194,839	50.1
— de prévoyance...........	402,335	1.1
— d'instruction publique....	1,315,183	3.6
Communes et départements.............	12,150,331	33.2
Totaux.........	39,392,098	100.0

Le classement des établissements, selon l'importance des libéralités, se modifie lorsqu'on a égard à l'importance de ces libéralités.

Nombre et importance moyenne des dons et legs.

	Nombre.	Valeur moyenne de l'impôt. francs.
Établissements religieux..............	3,116	1,390
— hospitaliers...........	2,768	6,560
— de prévoyance.........	199	2,010
— d'instruction...........	72	18,200
Communes et départements...........	704	17,200
Total et moyenne...	6,857	5,300

On voit que les dons les plus nombreux, mais aussi les plus faibles par leur importance moyenne, sont faits aux établissements religieux. On remarquera l'importance des libéralités faites aux communes et aux départements; il s'agit, en effet, pour eux comme pour les établissements hospitaliers, ordinairement de valeurs immobilières.

Le département de la Seine figure toujours au premier rang pour l'importance des libéralités. Il a accusé en effet, pour l'année 1887, un chiffre de 5,553.497 fr. soit 15 p. 100 du total général.

Plus des deux tiers de ce chiffre (3,636.067 fr.) ont été grossir les ressources des établissements charitables et *hospitaliers. Ces mêmes* établissements n'avaient bénéficié

que do 4,629,560 francs en 1886. de 7,179,630 francs en 1885, de 4,724,188 francs en 1884, de 2,090,269 fr. en 1883 et de 1,280,459 francs en 1882.

V. Turquan.

SINISTRES.

La statistique des sinistres est consacrée à l'évaluation des dommages causés par les incendies, la grêle, la gelée, les inondations et les pertes de bestiaux. Les pertes qui résultent de ces sinistres sont comparées en partie par des dégrèvements d'impôts, soit par des secours accordés aux sinistrés les plus malheureux par le ministère de l'agriculture.

Ajoutons que dans certains cas extraordinaires, comme les grandes inondations, les ravages d'une épizootie, un tremblement de terre, etc., des lois spéciales pourvoient dans une certaine mesure aux nécessités du moment.

Voici quel a été, depuis 1874, le montant annuel des dommages résultant de ces divers sinistres. Nous nous contenterons de les évaluer en millions de francs :

Années.	Incendies.	Grêle.	Gelée.	Inondations.	Pertes de bestiaux.
1874........	40.7	151.6	205.4	6.3	28.4
1875........	27.0	91.8	14.8	149.5	28.2
1876........	49.9	40.7	70.1	17.0	31.4
1877........	42.9	60.3	21.0	9.1	29.7
1878........	45.0	77.5	11.0	9.5	31.9
1879........	42.5	60.3	35.9	28.5	32.6
1880........	55.9	125.4	138.2	11.7	35.5
1881........	59.5	83.2	76.0	7.8	30.9
1882........	49.3	74.1	42.4	22.9	31.5
1883........	45.4	62.2	25.1	22.0	32.7
1884........	57.7	70.8	84.3	3.8	31.3
1885........	57.2	128.1	34.6	23.9	37.5
1886........	60.4	126.4	30.5	21.4	38.9
1887........	60.8	100.4	10.6	13.0	9.8

Les années se suivent et ne se ressemblent guère, sauf *peut-être en* ce qui concerne le sinistre du feu. En effet,

la grêle, la gelée, les inondations dépendent des influences climatériques susceptibles de changer chaque année, dans une sensible proportion. Jamais dans la période qui nous occupe le montant total du dommage causé par les inondations n'avait été plus fort qu'en 1875 et plus faible qu'en 1884.

L'ensemble des pertes provenant des cinq catégories de sinistres ci-dessus mentionnés a été évalué à 277 millions pour l'année 1887. Nous croyons utile de donner ci-après l'évaluation faite par le service des contributions directes, en vue des dégrèvements ainsi que le montant en capital des pertes admises au secours spécial par le ministère de l'Agriculture.

	Montant des pertes admises au dégrèvement.	Montant des pertes admises au secours.
Incendies..............	8,381,825	2,710,911
Grêle..................	100,436,229	24,682,806
Gelée (1)..............	10,604,908	1,503,052
Inondations...........	13,014,343	719,103
Pertes de bestiaux.....	»	9,854,773

Il faut remarquer que les évaluations de l'administration des contributions directes se rapprochent sensiblement du chiffre des pertes déclarées pour les sinistres agricoles, à l'enquête des préfets.

Les incendies ont été admis en dégrèvements dans la proportion de 1 cinquième seulement, par cette raison que les pertes qui en résultent sont en grande partie couvertes par les assurances. Il n'est pas fait de dégrèvement pour les pertes de bestiaux, mais, comme on le voit, elles participent aux secours accordés par le ministre de l'Agriculture.

Les pertes admises aux dégrèvements et aux secours s'étaient élevées respectivement à 132 millions, et à 39 millions celles qui ont été soulagées dans la proportion de 70 p. 100 pour les dégrèvements et de 23 p. 100 seulement pour les *secours*.

---

(1) *Non compris 1,689,688 fr.* de dégrèvement pour pertes de *185,090,000 francs par le* phylloxéra.

Les chiffres suivants (1) montrent quelle a été l'importance réelle et proportionnelle des dégrèvements et des secours qui ont été accordés en 1887 :

	Dégrèvement.	Secours.	Prop. p. 100 de perte du dégrèv.	du sec.
Incendies.......	29,044 42	135,545 55	0.03	0.50
Grêle...........	1,282,165 84	1,234,140 30	1.23	0.50
Gelée...........	143,263 51	75,152 60	1.27	0.49
Inondations.....	189,132 26	35,955 15	1.43	0.50
Pertes de bestiaux et Événements malheureux....	»	492,738 65	»	0.49
Total...	1,643,606 03	1,973,532 20	1.25	0.50

Il résulte de ce tableau que si l'on réunit le dégrèvement au secours, le dédommagement proportionnel total a été de 1.75 p. 100 francs de perte, ce qui correspond à peu près à 1/60ᵉ du dommage.

Il nous reste à parler des sinistres d'incendie de la ville de Paris. Cette ville ne figure pas dans la statistique générale des sinistres, mais la préfecture de police publie sur les incendies survenus à Paris, en 1889, les renseignements les plus circonstanciés.

Il résulte des renseignements contenus dans cette publication que dans l'année 1889, il a été constaté à Paris, 1,059 incendies ayant occasionné ensemble des dégâts estimés à 4,587,223 francs. Sur ces 1,059 incendies, 788 ont causé des dégâts inférieurs à 1,000 francs (total des dégâts causés par ces incendies, 147,498 francs, moyenne par cas, 186 francs).

Les 271 autres incendies ont causé ensemble 4,439,725 francs de pertes, soit 16,400 francs par incendie grave. Enfin, la moyenne générale a été de 4,300 francs par incendie.

Tremblement de terre des Alpes-Maritimes, survenu le 23 février 1887. — Le bureau de la statistique générale de France a recueilli des renseignements complets

(1) Non compris 1,689,688 fr. de dégrèvement pour pertes de 185,090,000 kilom. carrés par le phylloxéra.

sur les dommages causés par le tremblement de terre survenu à Nice et dans ses environs, le 23 février 1887. Il sera intéressant de donner les principaux détails sur cette catastrophe :

	fr.
Montant total des pertes immobilières	6,196,437
— — mobilières	549,989
Montant des secours accordés (quêtes et subventions de l'État	1,270,925
Nombre de personnes qui ont péri	8
— de constructions endommagées	7,678
— de communes atteintes	89
— de personnes atteintes qui se sont pourvues en dégrèvement	15,343

Montant du secours accordé par voies de dégrèvement :

	fr.
Contribution foncière des portes et fenêtres et mobilière	84,941
Patentes	189,508

V. TURQUAN.

MONTS-DE-PIÉTÉ.

Il existe en France 42 monts-de-piété ; leur nombre n'a pas varié depuis 1871.

Ces 42 établissements sont répartis entre 24 départements : le département du Nord en compte 6 ; les Bouches-du-Rhône et Vaucluse, chacun 4 ; le Pas-de-Calais, 3 ; le Gard, la Meurthe-et-Moselle, Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Var, chacun 2 ; enfin il y a un seul mont-de-piété dans chacun des départements suivants : Aisne, Alpes-Maritimes, Côte-d'Or, Doubs, Finistère, Haute-Garonne, Gironde, Hérault, Isère, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Marne, Rhône, Seine et Haute-Vienne.

Vingt monts-de-piété sont établis dans les chefs-lieux de département, 16 dans des chefs-lieux d'arrondissement, et 6 dans des chefs-lieux de canton. Le plus important de tous est celui de Paris ; ses opérations l'emportent sur celles de tous les autres établissements

réunis. Viennent ensuite par ordre d'importance ceux de Lyon, de Bordeaux, de Marseille, de Lille et de Rouen. Ces 5 établissements, joints à celui de Paris, entrent pour 82 p. 100 dans le total des sommes prêtées par tous les monts-de-piété réunis.

La population desservie par les 42 monts-de-piété en 1887 était de 5,215,000 âmes environ : 2,270,000 âmes pour Paris et 2,945,000 pour les 41 établissements de province.

Les chiffres suivants montrent quelles ont été les opérations faites par l'ensemble des monts-de-piété pendant la période 1879-1887 :

Nombre et montant des engagements.

Années.	Nombre des engagements.	Sommes prêtées.	Nombre de prêts p. 100 hab.
1879	3,120,077	55,191,325	62
1880	3,090,490	55,541,870	60
1881	2,994,606	55,454,590	58
1882	3,110,145	62,425,353	60
1883	2,274,933	62,760,745	63
1884	3,261,200	62,390,288	63
1885	3,108,883	60,121,442	60
1886	3,102,038	61,676,815	60
1887	3,134,113	60,770,006	61

Le nombre moyen des prêts n'est en province que de 52 p. 100 habitants, tandis qu'il s'élève à 73 à Paris.

Non seulement la population a recours plus souvent au mont-de-piété à Paris qu'en province, mais la somme prêtée y est aussi plus forte; c'est ainsi que pendant que pour l'ensemble des monts-de-piété, la quotité moyenne d'un prêt a varié pendant les dernières années de 17 à 19 francs, elle se maintient à peu près à 15 francs pour les monts-de-piété du département et à 23 francs pour celui de Paris.

La faiblesse relative de ces rapports s'explique par ce fait que sur 100 prêts, il y en a à peu près un tiers qui ne procurent pas 5 francs à l'emprunteur, puisque les *trois quarts* n'atteignent pas 10 francs. Sur un total de

3,134,113 prêts, il n'y en a que 1879 dont la valeur a dépassé 1,000 francs.

Les emprunteurs qui ne sont pas en mesure de dégager leur nantissement peuvent recourir au renouvellement de leur engagement.

Le tableau ci-dessous donne le nombre des renouvellement à côté de celui des engagements pendant la même période d'années :

Années.	Nombre des engagements.	Nombre des renouvellements.	Articles renouvelés p. 100 eng.
1879	3,120,077	1,103,648	35
1880	3,090,490	1,132,877	37
1881	2,994,606	1,097,757	36
1882	3,110,145	1,059,963	34
1883	3,274,933	1,103,617	34
1884	3,261,200	1,187,784	36
1885	3,108,883	1,278,871	41
1886	3,102,038	1,270,926	41
1887	3,134,113	1,283,922	41

Il en résulte que le tiers environ des engagements donne lieu à un renouvellement. Les renouvellements portent d'ailleurs sur des articles estimés relativement à un prix assez élevé. Ce qui le prouve, c'est la valeur moyenne des objets engagés étant inférieure à 20 francs, celle des objets renouvelés atteint environ 25 francs.

Voilà la même comparaison en ce qui concerne le dégagement :

Années.	Nombre des dégagements.	Art. dégagés p. 100 articles eng.
1879	2,755,775	88
1880	2,837,853	92
1881	2,776,130	90
1882	2,711,056	83
1883	2,709,432	85
1884	2,634,081	81
1885	2,588,250	82
1886	2,772,016	89
1887	2,770,631	88

La valeur des objets dégagés diffère peu, cela est naturel, de celle des objets engagés ; nous n'en parlerons *donc pas.*

Faute de dégagement et de renouvellement, les objets déposés au mont-de-piété sont vendus. Les 359,074 objets vendus en 1887 avaient été estimés à 5,944,930 fr., ce qui représente une valeur moyenne de 16 fr. 50 par article.

Les bonis résultant des ventes se sont élevés, pendant la même année, à 1,778,370 francs, somme sur laquelle 1,405,325 francs ont été payés aux emprunteurs, tandis que 373,045 francs n'ont pas été réclamés dans l'année et ont été gardés par l'administration.

Les bénéfices réalisés par établissement se sont montés en 1887 à 789,233 francs. Ces bénéfices ont servi à accroître la dotation des monts-de-piété, ou à reconstituer leur capital.

Toutefois il existe un certain nombre de ces établissements, celui de Paris, entre autres, qui attribuent une partie de leurs bénéfices aux hôpitaux ou à des œuvres de bienfaisance.

Les frais d'administration se sont élevés, pour l'ensemble des monts-de-piété, à 3,691,715 francs; les deux tiers ont été absorbés par le personneel.

V. TURQUAN.

OCTROIS.

Les comptes des octrois permettent d'apprécier l'importance relative des principales consommations dans les villes soumises à cette taxe; mais il convient d'examiner tout d'abord dans quelle mesure leur produit a augmenté dans le cours de ce siècle. On peut s'en faire une idée par le tableau suivant :

Années.	Nombre des communes à octroi.	Populations comprises dans le rayon de l'octroi.	Produit brut, y compris les recettes accessoires.	Taxe annuelle par habit.
1823........	1,434	5,997,600	64,874,443	10.32
1833........	1,448	6,306,378	65,937,727	10.46

1843	1,457	7,296,932	83,153,441	11.40
1853	1,435	7,329,782	94,337,858	13.16
1863	1,508	9,582,144	167,034,698	16.43
1873	1,516	10,517,440	211,089,234	20.08
1883	1,526	12,518,762	285.704,247	22 82
1885	1,529	12,537,421	278,262,902	22.20
1886	1,529	12,499,546	277,599,126	22.10
1887	1,530	12,360,830	284,600,873	23.00

En soixante-quatre ans, le nombre des communes à octroi a augmenté de 1/10e et la population comprise dans leur rayon a plus que doublé, pendant que le produit quintuplait. Par suite de ce mouvement ascendant, la taxe par habitant, qui n'était que de 10 francs en 1823, est aujourd'hui de 22 à 23 francs.

Pendant les dernières années toutefois, l'ensemble des recettes est resté stationnaire; cela tient à ce que les recettes de l'octroi de Paris ont momentanément fléchi, alors que celles des autres octrois continuaient à monter.

En 1887, le produit brut des octrois se décomposait ainsi, recettes accessoires non comprises :

	fr.
Vins	69,473,051
Cidres	3,494,181
Alcools	23,368,497
Huiles	5,221,718
Autres liquides	23,714,171
Comestibles	82,886,373
Combustibles	31,948,677
Fourrages	15,365,967
Matériaux	25,297.935
Objets divers	3,830,299
Produit total	284,600,873

Il convient d'ajouter à cette somme 2,191,780 francs formant le produit de la taxe de l'alcool dans les entrepôts de la banlieue de Paris.

Le total général précité se répartit ainsi entre l'octroi de Paris et ceux de la province.

Octrois de province	145,673,396
Octroi de la banlieue de Paris	2,191,780
Octroi de Paris	136,735,697

Il en résulte que le produit de l'octroi de Paris n'est que de 9 millions inférieur au produit de tous les octrois de province réunis.

Si l'on considère la répartition du produit, on constate que la plus grande part provient des boissons et liquides; mais tandis que pour ces objets le Parisien paye en moyenne 32 francs, les habitants des autres communes à octroi ne payent que 5 fr. 17 par tête; la différence est moindre pour les comestibles, qui, par ordre d'importance, viennent immédiatement après les liquides, et dont les taxes moyennes équivalent respectivement à 13 fr. 71 et 4 fr. 80.

Le tableau de la situation financière des octrois fait connaître les *quantités* soumises aux droits, en ce qui concerne le vin, le cidre et les alcools. On en déduit les consommations annuelles par tête d'habitant qui suivent :

	Paris. Litres.	Départements. Litres.
Vins	199 »	108 80
Cidres	11 80	37 75
Alcools	7 06	5 93

Il ne s'agit, bien entendu ici, que de la consommation moyenne des villes à octrois et non de celle de la population totale de la France. D'après l'enquête sénatoriale sur la consommation de l'alcool (1886-1887), la consommation moyenne générale de l'alcool en France est de 3 litres 83 par tête.

Voici, pour terminer, quelle a été la consommation moyenne des principales villes de France :

Villes.	Vin. Litres.	Alcool. Litres.	Bière. Litres.	Cidre. Litres.	Pain. Kil.	Viande. Kil.
Paris	194	6 20	11	11	156	76
Lyon	189	4 80	8	»	158	80
Marseille	184	6 45	9	»	226	65
Bordeaux	208	4 50	7	»	173	77
Lille	25	5 70	287	»	218	48
Nantes	*150*	5 »	3	35	285	47
Toulouse	*177*	2 40	10	»	237	60
Rouen	46	13 10	12	150	182	62

La consommation de la viande est beaucoup plus forte, toutes proportions gardées, dans les grandes villes que dans les petites, et surtout que dans les campagnes. La consommation de la viande fraîche, par tête, ne dépasse pas 25 à 30 kilogr. par année.

V. TURQUAN.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Voici quelques chiffres provisoires relevés dans les journaux quotidiens :

I. — L'Exposition a été ouverte pendant 185 jours, à partir du 6 mai jusqu'au 6 novembre inclusivement. Le chiffre exact des entrées de la journée d'hier n'a pu être encore relevé. En estimant qu'il s'élève à 300,000, le total des entrées pendant la durée de l'Exposition serait, en chiffres ronds, de 25,000,000, ce qui donne approximativement un excédent de 12,000,000 sur les chiffres des entrées en 1878. On peut donc dire que l'Exposition de 1889 a attiré deux fois plus de visiteurs que celle de 1878, qui, cependant, a eu une durée un peu plus longue, s'était ouverte le 1er mai et fermée le 10 novembre.

C'est le 10 mai 1889, un vendredi, que les entrées ont été les moins nombreuses, soit : 36,922. Le chiffre le plus élevé a été atteint le dimanche 3 octobre, soit : 387,877.

Sur les 185 jours d'ouverture, les entrées se répartissent ainsi :

8	jours jusqu'à	50,000
41	— de 50,000 à	100,000
86	— de 100,000 à	150,000
19	— de 150,000 à	200,000
19	— de 200,000 à	250,000
5	— de 250,000 à	300,000
6	— de 300,000 à	350,000
1	— de 350,000 à	400,000

II. — La direction de l'Exposition universelle vient d'établir la situation d'ensemble des entrées depuis l'ouverture jusqu'au 1er décembre dernier.

Du 6 mai, jour de l'ouverture, au 6 novembre, jour de la clôture, la récapitulation des entrées payantes et gratuites se présente ainsi :

Entrées avec	1 ticket du jour	22,576,878
—	1 ticket du soir	589,158
—	2 tickets du jour	879,167
—	2 tickets du soir	1,123,754
—	3 tickets	111,294
—	5 tickets	107,998
—	10 tickets	10,360
	Total des entrées payantes	25,398,609
pour lesquelles il a été déposé 28,151,350 tickets.		
Cartes d'abonnement, d'exposants et de service		2,723,366
	Total général des entrées	28,121,975

D'autre part, il convient de rappeler que, du 6 novembre au 1er décembre, l'enceinte du Champ de Mars est restée accessible moyennant le payement d'un ticket. Il y a eu 117,376 entrées de ce genre. Si l'on ajoute ce complément, on voit que le nombre total des entrées payantes et gratuites, du 6 mai au 1er décembre, s'est élevé à 28,239,351, et celui des tickets déposés à 28,268,726.

III. — On sait que, pour justifier l'émission des tickets, le Crédit foncier de France a versé dans les caisses de l'Exposition une première somme de 18,000,000 de francs, puis une seconde de 3,500,000 francs, soit un versement total de 21,500,000 francs. A cette première catégorie de recettes, constituée déjà par les entrées de l'Exposition, est venu s'ajouter le produit des concessions accordées aux restaurateurs, limonadiers, débitants de toutes sortes, marchands, etc. ; puis certaines sommes, relativement légères, diversement produites. En dernier lieu, enfin, il y faudra joindre celles qui seront obtenues par la vente des matériaux des constructions dont la conservation ne sera pas autorisée.

On a donc pu récapituler ainsi ces diverses sommes :

Montant des versements du Crédit foncier........	21,500,000
Concessions et recettes diverses, y compris le produit de 11,609 tickets du Trésor..............	2,000,000
(Cette somme est presque en totalité rentrée.)	
Vente de matériaux (estimation).................	1,000,000
Montant des subventions (État, 18,000,000 ; Ville de Paris, 7,000,000).........................	25,000,000
Total général des recettes.......	49,500,000

En ce qui concerne les dépenses, on avait estimé, d'après les devis et plans, que l'Exposition coûterait une somme totale de 43,000,000 de francs. D'après les prévisions actuelles, le total général n'excédera pas 41,500,000 francs. Toutefois, il est bien entendu que ces chiffres ne sauraient être considérés comme définitifs, certains chapitres n'ayant pu encore être relevés dans leur détail et apurés.

Le bilan de l'Exposition s'établirait donc de la façon suivante :

Recettes..................................	49,500,000
Dépenses..................................	41,500,000
Soit avec un excédent de recettes de...	8,000,000

Et ce résultat, annoncé déjà à plusieurs reprises, ne peut devenir inférieur. Les rectifications qui peuvent encore être apportées aux comptes sont seulement susceptibles d'augmenter cet excédent. (Il y a « excédent » parce qu'on a réduit les dépenses prévues, le mot *excédent* n'est donc pas le terme propre.)

Il n'est pas moins intéressant de publier, en regard des chiffres que nous venons de donner, ceux de 1878 et de 1867.

En 1878, on avait obtenu les résultats suivants :

Recettes (chiffre rond)....................	23,685,200
Dépenses..................................	55,390,000
Excédent des dépenses...	31,704,800

Et encore, dans cette somme de 23,685,200 francs, la subvention de l'État n'était-elle pas comprise.

En 1867, les résultats avaient été comparativement bien meilleurs. Il y avait eu :

Recettes..............................	27,144,660
Dépenses..............................	22,983,820
Excédent des dépenses......	4,160,840

IV. — On a enfin réuni les renseignements nécessaires pour établir le relevé total du mouvement des voyageurs dans Paris pendant l'Exposition. Il a été constaté qu'il était arrivé à Paris par les gares, 23,891,395 provinciaux ou étrangers. Le nombre des voyageurs qui ont été transportés dans Paris par les divers moyens mis à leur disposition a été de 162,732,408.

MÉTAUX PRÉCIEUX.

Relevé des objets d'or et d'argent présentés à la marque ou à la vérification, tant pour la consommation en France que pour l'exportation, du 1er janvier au 31 décembre 1889. (En hectogrammes.)

	Fabrication nationale aux titres légaux.					
	Objets marqués des poinçons intérieurs. Poids total.		Objets exportés avec remboursement des droits payés. Poids total.		Objets importés de l'étranger avec payement des droits de garant. Poids total.	
Bureaux de garantie.	Or.	Argent.	Or.	Argent.	Or.	Argent.
Bellegarde..	»	»	84	301	3,659	4,148
Marseille...	3,103	3,493	217	207	99	2,515
Besançon... Pontarlier.. Montbéliard	12,199	61,593	167	299	1,611	8,916
Nancy......	71	5,407	17	962	55	3,946
Paris.......	47,084	664,127	1,785	14,490	467	47,784
Lyon.......	7,584	8,364	244	594	1,975	2,516
Autr. bur...	5,735	24,216	101	1	210	4,076
Total...	75,776	767,200	2,615	16,854	8,076	73,901

Bureaux de garantie.	Exportation des bijoux à tous titres n'ayant pas été soumis à la marque et des montres au 4e titre. (Loi du 25 janvier 1884.) Objets à tous titres. Poids total.		Montres en or au 4e titre.	
	Or.	Argent.	Nombre.	Poids tot.
Bellegarde..........	»	»	»	»
Marseille...........	1	»	»	»
Besançon.......... / Pontarlier.......... / Montbéliard..........	4	»	387	48
Nancy..............	»	»	»	»
Paris...............	1,833	319	20	2
Lyon...............	2	»	»	»
Autres bureaux.....	1	4	»	»
Totaux........	1,841	323	407	50

CÉRÉALES.

RÉCOLTE DE 1889.

(Les départements ont été classés par régions.)

1° FROMENT.

Départements.	Surfaces ensemencées.	Produit en grains. Hectolitres.	Quint. métr.
Finistère.............	50,125	664,910	521,430
Côtes-du-Nord.......	94,000	1,800,000	1,400,000
Morbihan............	41,200	449,400	380,688
Ille-et-Vilaine.......	159,367	2,349,872	1,762,404
Manche.............	83,846	1,262,478	984,732
Calvados............	101,500	1,750,000	1,400,000
Orne...............	69,800	1,047,000	794,820
Mayenne............	103,600	1,761,200	1,338,512
Sarthe..............	79,505	934,880	706,516
Totaux......	782,943	12,064,739	9,289,102
Nord...............	136,400	3,356,400	2,584,428
Pas-de-Calais.......	172,352	3,582,472	2,722,679
Somme.............	123,945	3,080,400	2,402,700

Seine-Inférieure.....	119,148	2,335,960	1,852,700
Oise................	100,088	2,733,638	2,022,892
Aisne...............	138,940	3,562,700	2,751,000
Eure................	107,362	2,239,147	1,746,534
Eure-et-Loire........	120,408	2,591,751	2,013,482
Seine-et-Oise........	88,598	2,102,217	1,618,703
Seine...............	4,040	98,268	78,480
Seine-et-Marne......	107,750	2,621,652	2,004,400
Totaux......	1,219,031	28,304,605	21,797,998
Ardennes............	66,416	1,223,287	929,698
Marne...............	93,000	1,435,315	1,089,673
Aube................	82,371	1,434,564	1,090,652
Haute-Marne.........	90,338	1,445,408	1,127,418
Meuse...............	98,800	1,481,505	1,129,198
Meurthe-et-Moselle..	82,200	1,414,065	1,075,110
Vosges..............	45,990	585,950	444,235
Belfort (Haut-Rhin)..	4,680	88,920	70,136
Totaux......	563,795	9,109,014	6,956,120
Loire-Inférieure.....	150,000	2,400,000	1,800,000
Maine-et-Loire......	160,000	2,300,000	1,700,000
Indre-et-Loire.......	104,745	1,361,685	1,062,114
Vendée..............	166,700	2,169,564	1,624,596
Charente-Inférieure..	183,732	2,474,544	1,878,374
Deux-Sèvres.........	105,150	1,419,525	1,050,438
Charente............	177,565	1,864,452	1,459,850
Vienne..............	108,865	1,430,078	1,093,877
Haute-Vienne........	44,420	622,000	472,720
Totaux......	1,201,177	16,041,848	12,141,969
Loir-et-Cher.........	72,456	1,376,400	1,041,187
Loiret..............	84,000	1,512,000	1,156,680
Yonne...............	121,501	2,072,366	1,617,427
Indre...............	107,107	1,426,957	1,084,125
Cher................	100,534	1,574,362	1,228,002
Nièvre..............	85,031	1,615,589	1,260,159
Creuse..............	20,647	312,590	243,830
Allier..............	116,093	2,554,046	1,966,615
Puy-de-Dôme........	52,000	1,023,880	795,043
Totaux......	759,669	13,468,190	10,393,068
Côte-d'Or...........	130,000	1,709,000	1,281,750
Haute-Saône.........	64,089	990,529	736,458

Doubs...............	38,514	770,280	571,545
Jura.................	49,133	638,729	479,046
Saône-et-Loire......	146,215	2,047,010	1,545,492
Loire................	53,250	798,750	598,062
Rhône...............	50,500	913,000	703,000
Ain..................	98,716	1,307,987	980,990
Haute-Savoie........	33,993	400,187	304,746
Savoie..............	19,510	292,250	222,110
Isère...............	123,140	1,662,390	1,280,040
Totaux......	807,060	11,530,112	8,703,239
Gironde.............	85,400	1,650,262	1,324,209
Dordogne...........	142,220	1,327,387	1,022,188
Lot-et-Garonne......	170,000	1,033,600	795,872
Landes..............	35,000	470,000	361,900
Gers................	140,835	1,562,335	1,249,868
Basses-Pyrénées.....	49,130	619,560	477,961
Hautes-Pyrénées.....	30,000	390,000	292,500
Haute-Garonne......	122,627	1,716,778	1,373,422
Ariège..............	38,516	370,603	281,346
Totaux......	813,728	9,140.525	7,179,266
Corrège.............	21,080	238,836	184,871
Cantal..............	8,900	102,350	77,762
Lot..................	70,000	820,000	656,000
Aveyron............	87,355	687,980	536,624
Lozère..............	11,260	180,160	136,919
Tarn-et-Garonne.....	104,656	764,222	588,540
Tarn................	99,168	1,324,989	1,046,677
Hérault..............	19,500	195,000	152,100
Aude................	46,967	690,258	517,847
Pyrénées-Orientales..	6,000	108,000	84,000
Totaux......	474,886	5,111,715	3,981,340
Haute-Loire.........	13,685	198,920	150,980
Ardèche............	37,039	314,831	239,271
Drôme..............	112,500	1,800,000	1,368,000
Gard................	48,427	678,000	542,000
Vaucluse............	73,251	924,650	721,227
Basses-Alpes........	60,836	598,552	478,842
Hautes-Alpes........	24,592	196,730	149,840
Bouches-du-Rhône...	57,015	855,225	684,180
Var.................	67,382	679,354	526,420
Alpes-Maritimes......	29,000	203,000	162,400
Totaux......	523,727	6,449,262	5,023,160

Corse	14,040	240,208	192,175
Totaux généraux de la récolte de 1889.. (Évaluation.)	7,160,026	111,460,218	85,657,436
Rappel des quatre années précédentes (résultats définitifs). 1888...	6,978,134	98,740,728	74,969,693
1887...	6,967,466	112,456,107	87,794,682
1886...	6,956,167	107,287,082	82,357,588
1885...	6,956,765	109,861,862	85,181,797
	2° Méteil.		
Finistère	8,437	106,565	79,924
Côtes-du-Nord	10,000	150,000	112,000
Morbihan	»	»	»
Ille-et-Vilaine	500	8,250	6,187
Manche	6,550	117,075	85,465
Calvados	300	4,500	3,555
Orne	9,500	133,000	97,095
Mayenne	16,210	307,990	230,952
Sarthe	26,804	351,360	256,111
Totaux	78,301	1,178,740	871,289
Nord	1,500	40,750	29,340
Pas-de-Calais	9,304	158,932	117,854
Somme	16,645	392,400	296,300
Seine-Inférieure	744	16,368	12,277
Oise	7,708	170,744	122,503
Aisne	3,125	72,000	54,000
Eure	2,880	57,292	42,969
Eure-et-Loire	5,547	128,448	97,985
Seine-et-Oise	4,718	92,406	72,291
Seine	»	»	»
Seine-et-Marne	3,827	74,618	55,614
Totaux	55,998	1,203,958	901,133
Ardennes	1,407	25,181	18,347
Marne	2,100	34,000	26,000
Aube	669	13,933	10,531
Haute-Marne	353	4,942	3,706
Meuse	167	2,800	2,050
Meurthe-et-Moselle	310	4,247	3,074
Vosges	10,435	130,210	97,875
Belfort (Haut-Rhin)	650	11,050	8,477
Totaux	16,091	226,363	169,76[illegible]

Loire-Inférieure.....	1,500	30,000	22,200
Maine-et-Loire.......	3,500	56,000	42,000
Indre-et-Loire.......	3,200	42,400	32,224
Vendée..............	2,000	31,550	22,895
Charente-Inférieure..	1,789	25,526	18,512
Deux-Sèvres.........	1,475	22,125	15,266
Charente............	9,898	115,512	87,442
Vienne..............	5,091	72,105	53,930
Haute-Vienne........	700	10,000	7,500
Totaux......	29,153	405,218	301,969
Loir-et-Cher.........	9,758	196,375	144,617
Loiret...............	14,000	238,000	176,715
Yonne...............	4,548	84,595	63,446
Indre...............	2,348	25,128	18,852
Cher................	1,181	18,494	13,500
Nièvre..............	685	10,960	8,220
Creuse..............	23	391	295
Allier..............	»	»	»
Puy-de-Dôme........	2,500	44,250	33,143
Totaux......	35,043	618,193	458,788
Côte-d'Or...........	800	13,200	9,640
Haute-Saône.........	4,327	58,420	42,062
Doubs......	4,150	87,150	63,180
Jura................	415	4,565	3,412
Saône-et-Loire.......	305	4,575	3,431
Loire...............	1,746	27,063	19,755
Rhône.	950	14,700	11,000
Ain.................	3,800	52,440	38,071
Haute-Savoie........	3,509	42,534	30,908
Savoie..............	4,000	60,000	43,800
Isère...............	9,900	168,300	126,225
Totaux......	33,902	532,947	391,484
Gironde.............	1,000	10,500	7,550
Dordogne...........	5,100	54,268	40,186
Lot-et-Garonne.......	»	»	»
Landes..............	1,000	13,000	9,750
Gers................	»	»	»
Basses-Pyrénées.....	990	13,860	10,454
Hautes-Pyrénées.....	8,700	130,500	92,265
Haute-Garonne......	6,775	81,300	60,975
Ariège..............	4,312	48,806	35,702
Totaux......	27,877	352,234	256,882

Corrèze	3,275	41,952	31,734
Cantal	1,449	18,837	13,751
Lot	2,500	23,500	17,450
Aveyron	3,567	24,969	18,477
Lozère	6,020	108,360	78,019
Tarn-et-Garonne	1,568	16,038	11,868
Tarn	1,519	20,472	15,377
Hérault	10	95	75
Aude	581	9,954	7,376
Pyrénées-Orientales	1,000	17,000	12,750
Totaux	21,489	281,177	206,877
Haute-Loire	10,700	154,710	112,160
Ardèche	377	3,016	2,262
Drôme	1,000	19,000	13,870
Gard	1,205	14,500	10,900
Vaucluse	353	5,120	3,738
Basses-Alpes	743	9,984	7,488
Hautes-Alpes	2,482	24,800	18,370
Bouches-du-Rhône	127	2,032	1,565
Var	412	4,733	3,577
Alpes-Maritimes	400	3,200	2,140
Totaux	17,799	241,095	176,070
Corse	106	1,017	762
Totaux généraux de la récolte de 1889 (Évaluation.)	315,759	5,040,942	3,735,014
Rappel des quatre années précédentes (résultats définitifs). 1888	306,388	4,385,764	3,207,745
1887	327,480	5,118,663	3,801,192
1886	337,025	5,169,722	3,811,908
1885	330,953	5,190,771	3,880,896

3° Seigle.

Finistère	32,235	378,463	276,713
Côtes-du-Nord	27,000	500,000	365,000
Morbihan	67,125	939,750	657,825
Ille-et-Vilaine	7,000	112,000	84,000
Manche	3,702	74,904	52,430
Calvados	5,500	78,500	57,305
Orne	6,400	89,600	63,616

Mayenne..........	3,400	54,400	39,712
Sarthe..............	24,286	274,552	200,319
Totaux......	176,648	2,502,166	1,796,920
Nord................	10,750	240,280	170,210
Pas-de-Calais........	15,237	242,921	174,053
Somme..............	17,560	451,700	338,300
Seine-Inférieure.....	12,722	248,524	180,733
Oise................	14,854	331,740	229,808
Aisne...............	26,370	567,700	408,735
Eure................	11,335	224,446	166,090
Eure-et-Loire.......	9,582	188,422	140,194
Seine-et-Oise.......	18,696	321,905	238,210
Seine...............	1,125	25,185	19,965
Seine-et-Marne......	11,014	219,610	162,710
Totaux......	149,245	3,062,433	2,229,008
Ardennes............	13,099	210,940	151,306
Marne...............	69,900	1,387,519	984,147
Aube...............	33,755	492,213	376,813
Haute-Marne........	3,048	44,196	31,379
Meuse..............	3,801	56,118	41,386
Meurthe-et-Moselle..	5,020	77,170	53,603
Vosges.............	17,725	325,595	231,800
Belfort (Haut-Rhin)..	2,400	38,400	27,648
Totaux......	148,748	2,632,151	1,898,082
Loire-Inférieure.....	4,000	80,000	56,000
Maine-et-Loire......	9,000	144,000	97,920
Indre-et-Loire......	8,500	114,750	86,632
Vendée.............	2,200	36,000	25,170
Charente-Inférieure..	3,262	45,780	34,140
Deux-Sèvres........	4,380	72,270	50,589
Charente...........	15,514	153,364	111,331
Vienne..............	12,221	250,080	178,158
Haute-Vienne.......	62,350	935,000	673,200
Totaux......	121,427	1,831,244	1,313,140
Loir-et-Cher.........	32,073	423,580	305,547
Loiret..............	26,500	424,000	305,280
Yonne..........	15,785	250,566	180,408
Indre..............	11,947	124,498	89,226
Cher...............	14,605	204,470	147,218
Nièvre..............	15,045	270,840	197,691

Creuse...............	78,017	1,045,428	752,708
Allier...............	38,656	773,120	579,840
Puy-de-Dôme........	103,000	2,163,000	1,567,360
Totaux......	335,628	5,679,472	4,125,278
Côte-d'Or...........	7,800	112,140	81,860
Haute-Saône.........	10,293	144,017	101,029
Doubs...............	1,595	36,685	25,860
Jura................	2,026	28,392	19,874
Saône-et-Loire.......	18,435	276,525	196,332
Loire................	57,130	856,950	617,004
Rhône...............	16,500	280,000	207,200
Ain..................	6,977	101,166	71,018
Haute-Savoie.........	3,301	48,593	34,783
Savoie...............	16,200	243,000	170,100
Isère................	23,677	366,993	264,234
Totaux......	163,934	2,494,461	1,789,294
Gironde..............	19,500	337,942	241,385
Dordogne............	10,500	126,000	88,200
Lot-et-Garonne......	12,550	140,560	105,420
Landes..............	48,000	630,000	470,000
Gers................	960	10,560	7,392
Basses-Pyrénées.....	950	14,250	9,833
Hautes-Pyrénées.....	5,100	76,500	54,315
Haute-Garonne......	6,785	138,915	102,186
Ariège..............	9,698	138,646	97,713
Totaux......	114,043	1,613,373	1,176,444
Corrèze.............	64,215	740,398	536,837
Cantal..............	64,300	900,200	648,144
Lot.................	10,000	190,000	134,900
Aveyron.............	40,775	448,525	325,594
Lozère..............	42,500	935,000	654,500
Tarn-et-Garonne.....	2,980	23,412	17,090
Tarn................	20,265	237,897	170,015
Hérault.............	5,000	48,000	34,000
Aude................	4,807	54,873	38,547
Pyrénées-Orientales..	8,000	136,000	97,920
Totaux......	262,842	3,714,305	2,657,547
Haute-Loire.........	75,500	896,940	644,900
Ardèche............	52,481	419,848	304,290
Drôme..............	11,000	198,000	142,560

Gard	4,662	51,300	35,900
Vaucluse	1,325	16,140	11,298
Basses-Alpes	2,484	28,075	20,495
Hautes-Alpes	8,200	106,600	75,440
Bouches-du-Rhône	1,254	27,588	20,139
Var	540	5,218	3,616
Alpes-Maritimes	1,650	13,200	8,976
Totaux	159,096	1,762,909	1,267,614
Corse	2,598	35,760	25,747
Totaux généraux de la récolte de 1889 (Évaluation.)	1,634,209	25,328,274	18,279,074
Rappel des quatre années précédentes (résultats définitifs). 1888	1,628,842	22,187,822	15,797,976
1887	1,624,297	23,676,713	16,941,070
1886	1,634,283	22,610,273	16,226,710
1885	1,672,951	24,074,328	17,389,100

SUCRE

CAMPAGNE 1888-89.

I. — *Tableau de la production et du mouvement des sucres indigènes depuis le 1er septembre* 1888 *jusqu'à la fin d'août* 1889.

Départements.	Nombre de fabriques.	Quantités de betteraves mises en œuvre. kil.	Totaux. kil.
Aisne	81	960,434,140	98,261,863
Ardennes	9	80,129,640	8,095,591
Nord	98	871,990,143	86,043,873
Oise	34	416,595,980	45,833,160
Pas-de-Calais	51	472,394,870	49,476,504
Seine-et-Marne	13	319,385,790	32,337,447
Seine-et-Oise	8	102,572,030	10,479,626
Somme	58	653,817,440	69,506,685
Autres départements	26	339,530,495	36,422,052
Totaux	378	4,216,850,528	436,456,801

		Quantités de jus déféqués.	Degré moyen.	
Fabriques-distilleries.....	2	101,170	3°7	539,911
Ensemble...............	380	4,216,850,528		436,996,712
Résultats de l'époque correspondante de 1888....	375	3,614,632,010		372,636,406
Augmentation....	5	602,218,518		64,360,306

Départements.	Décharges exprimées en sucre raffiné afférentes aux charges. kil.	Restes en fabrique. Sucres achevés. kil.	Restes en fabrique. Produits en cours de fabrication. kil.
Aisne....................	96,928,986	238,755	1,094,122
Ardennes................	8,057,903	10,542	27,146
Nord.....................	84,390,848	693,746	959,279
Oise.....................	45,105,652	320,393	407,115
Pas-de-Calais...........	48,250,248	274,619	951,637
Seine-et-Marne..........	31,406,449	161,609	769,389
Seine-et-Oise............	10,387,137	54,552	37,937
Somme...................	67,765,171	594,265	1,147,249
Autres départements. ...	35,808,410	166,448	447,194
Totaux.....	428,100,804	2,514,929	5,841,068
Fabriques-distilleries.....	516,844	13,058	10,009
Ensemble.....	428,617,648	2,527,987	5,851,077
Résultats de l'époque correspondante de 1888....	362,553,232	4,271,364	5,811,810
Augmentation....	66,064,416	»	39,267
Diminution......	»	1,743,377	»

II. — *Entrepôts.*

Noms des entrepôts.	Charges. kil.	Décharges. kil.	Restes en entrepôt exprimées en sucre raffiné. kil.
Paris..................	219,600,312	182,333,417	37,266,895
Lille....................	3,568,402	3,229,702	338,700
Valenciennes...........	7,282,065	7,280,617	1,448
Douai..................	2,966,875	2,929,641	37,234
Dunkerque..............	8,448,654	6,031,630	2,417,024
Amiens................	2,158,776	2,137,343	21,433
Le Havre...............	»	»	»

Marseille	63,238	63,238	»
Bordeaux	2,412,660	2,412,660	»
Saint-Quentin	1,069,581	1,069,581	»
Rouen	»	»	»
Tergnier	8,396,875	8,380,580	16,295
Saint-Ouen	17,785,803	15,883,225	1,902,578
Totaux	273,753,241	231,751,634	42,001,607
Résultats de l'époque correspondante de 1888	264,124,213	209,217,338	54,906,875
Augmentation	9,629,028	22,534,296	»
Diminution	»	»	12,905,268

III. — *Admissions temporaires.*

Période.	Quantités soumissionnées — Quantités effectives. kil.	Quantités soumissionnées — exprimées en sucre raffiné. kil.
8 premiers mois de 1889 :		
Sucres indigènes	75,607,803	70,286,406
— coloniaux	29,349,938	26,906,943
— étrangers	28,288,504	25,678,776
Totaux	133,246,245	122,872,125
8 premiers mois de 1888 :		
Sucres indigènes	69,337,690	65,337,502
— coloniaux	25,961,760	24,100,130
— étrangers	37,779,592	32,976,133
Totaux	133,079,042	122,413,765
Augmentation	167,203	458,360
Diminution	»	»

VINS ET CIDRES

PRODUCTION EN 1889

La production des vins en 1889 est évaluée au chiffre de 23,223,600 hectolitres. Elle présenterait une diminution de *6,878,500 hectolitres* sur les résultats de l'année

précédente et de 6,708,100 hectolitres sur la production moyenne des dix dernières années.

Non seulement le phylloxéra a continué d'exercer ses ravages, mais encore les autres maladies parasitaires de la vigne, le *mildew* et le *black-rot*, notamment, favorisées par la température humide du printemps, ont généralement fait leur apparition avec une précocité inaccoutumée qui a surpris la plupart des viticulteurs et ne leur a pas permis d'effectuer à temps les traitements utiles.

A ces causes sont venues s'ajouter des perturbations atmosphériques particulièrement désavantageuses. Sur beaucoup de points, des pluies persistantes ont contrarié la floraison ; dans l'extrême Midi, la sécheresse exceptionnelle de l'été a nui au développement du raisin ; enfin, dans les régions du Centre, de l'Ouest et du Sud-Ouest, les grêles du mois d'août et les gelées hâtives de septembre et d'octobre ont mis obstacle à la maturation des grains et diminué dans de sérieuses proportions leur teneur en moût et en alcool.

D'après les renseignements fournis, la récolte est d'assez bonne qualité dans le Midi, en Champagne et en Bourgogne ; ailleurs elle est d'une valeur médiocre ; aussi la viticulture a-t-elle eu recours, bien que dans des proportions sensiblement moindres que les années précédentes, à l'emploi du sucre pour améliorer la qualité de ses produits ou en augmenter le rendement. A la fin d'octobre dernier, les quantités de sucre déclarées pour le sucrage étaient de 19,561,618 kilogrammes, tandis qu'à la même époque de l'année 1888 elles atteignaient 36,633,212 kilogrammes, soit une diminution de 17,071,594 kilogrammes.

De même que les années précédentes, le commerce a comblé le déficit de la production indigène au moyen des importations. Pour les onze premiers mois de 1889, les quantités tirées de l'étranger ont été de 9,504,000 hectolitres. Les vins d'Espagne figurent dans ce chiffre pour 6,372,000 hectolitres, les vins d'Algérie pour 1,346,000 hectolitres, les vins de Portugal pour 820,000 hectolitres et les vins d'Italie pour 92,000 hectolitres.

Un autre appoint a été fourni par la fabrication des

vins de marcs additionnés de sucre et par la fabrication des vins de raisins secs. Le ralentissement déjà signalé en 1888 dans les fabrications de l'espèce s'est encore accentué cette année : les résultats sont descendus de 4,693,000 hectolitres en 1888, à 3,305,000 hectolitres environ en 1889, savoir : vins de marcs, 1,479,000 hectolitres ; vins de raisins secs, 1,826,000 hectolitres.

Voici quel a été, depuis 1879, le mouvement de la production, de l'importation et de l'exportation des vins :

Années.	Nombre d'hectares plantés en vignes.	Vins de toutes sortes.		
		Production. hectol.	Importation. hectol.	Exportation. hectol.
1879........	2,441,477	25,770,000	2,938,000	3,047,000
1880........	2,204,459	29,667,000	7,219,000	2,488,000
1881........	2,699,923	34,139,000	7,839,000	2,572,000
1882........	2,135,349	30,886,000	7,537,000	2,618,000
1883........	2,095,927	36,029,000	8,980,000	3,093,000
1884........	2,040,759	34,781,000	8,115,000	2,470,000
1885........	1,990,586	28,536,000	8,182,000	2,580,000
1886........	1,959,102	25,063,000	11,011,000	2,704,000
1887........	1,944,150	24,333,000	12,277,000	2,402,000
1888........	1,843,580	30,102,000	12,064,000	2,118,000
Moyenne.	2,115,531	29,931,000	8,616,000	2,609,00

Les deux tableaux ci-après montrent quelle a été, par département, l'importance de la récolte des vins et des cidres, ainsi que la superficie plantée en vignes :

1. *Production des vins en* 1889 *et* 1888.

Noms des départements.	Nombre d'hectares plantés en vignes.	Production en 1889. hectol.	Production moyenne des dix dern. années (1879-1888). hectol.
Ain.....................	14,326	118,153	279,598
Aisne..................	3,314	44,800	64,722
Allier...................	14,101	114,093	184,425
Alpes (Basses-).........	14,584	18,632	61,015
Alpes (Hautes).........	4,015	29,339	67,301
Alpes-Maritimes........	22,176	20,840	64,646

Ardèche	12,887	87,576	86,249
Ardennes	602	6,079	11,785
Ariège	12,205	42,040	89,380
Aube	19,839	422,591	347,920
Aude	94,210	2,376,601	3,619,664
Aveyron	15,293	41,233	251,346
Bouches-du-Rhône	18,198	652,057	240,427
Calvados	»	»	»
Cantal	431	525	6,684
Charente	22,917	104,328	310,662
Charente-Inférieure	37,601	404,505	1,137,999
Cher	13,968	104,412	184,687
Corrèze	11,391	22.847	111,143
Côte-d'Or	31,252	501,357	717,261
Côtes-du-Nord	»	»	»
Creuse	16	121	111
Dordogne	16,000	101,715	222,055
Doubs	6,979	53,262	87,942
Drôme	13,006	74,635	82,759
Eure	384	5,364	6,538
Eure-et-Loir	1,277	17,856	15,511
Finistère	»	»	»
Gard	42,284	1,109,016	580.871
Garonne (Haute-)	72,675	391,329	820,947
Gers	101,566	943,387	1,037,438
Gironde	140,247	2,148,516	1,514,852
Hérault	131,442	4,418,495	3,545,383
Ille-et-Vilaine	33	308	552
Indre	15,753	56,287	178,641
Indre-et-Loire	57,892	416,620	604,288
Isère	29,372	206,961	376,049
Jura	18,532	94,259	164,362
Landes	18,464	281,289	194,626
Loir-et-Cher	43,220	519,620	675.396
Loire	15,910	239,006	241,645
Loire (Haute-)	10,132	46,936	86,369
Loire-Inférieure	31,000	372,000	804,300
Loiret	24,314	152,796	406,433
Lot	30,215	68,380	186,971
Lot-et-Garonne	57,026	224,998	437,790
Lozère	1,306	2,013	9,234
Maine-et-Loire	46,955	437,900	547,769
Manche	»	»	»
Marne	14,299	277,727	347,754
Marne (Haute-)	14,736	319,466	277,676

Mayenne................	393	4,310	2,814
Meurthe-et-Moselle......	15,921	493,200	435,840
Meuse..................	10,185	253,084	219,583
Morbihan...............	5,231	26,165	32,376
Nièvre.................	11,389	96,161	169,130
Nord...................	»	»	»
Oise...................	308	3,081	3,195
Orne...................	»	»	»
Pas-de-Calais..........	»	»	»
Puy-de-Dôme............	44,435	545,755	886,519
Pyrénées (Basses-)......	24,754	134,743	140,713
Pyrénées (Hautes).......	16,272	66,754	152,919
Pyrénées-Orientales.....	45,639	781,487	1,312,521
Rhône..................	28,679	250,708	417,582
Saône (Haute-)..........	11,459	70,810	131,646
Saône-et-Loire..........	31,604	465,234	651,905
Sarthe.................	9,248	80,380	82,158
Savoie.................	12,215	85,848	201,602
Savoie (Haute-).........	7,696	80,195	159,557
Seine..................	694	15,622	15,386
Seine-Inférieure........	»	»	»
Seine-et-Marne..........	7,492	53,060	113,522
Seine-et-Oise...........	6,498	138,251	137,653
Sèvres (Deux-)..........	9,258	50,508	130,384
Somme..................	»	»	»
Tarn...................	20,202	55,474	596,349
Tarn-et-Garonne........	35,670	217,371	344,384
Var....................	42,188	216,473	329,198
Vaucluse...............	15,648	103,023	131,740
Vendée.................	18,160	179,461	358,701
Vienne.................	23,749	156,056	724,373
Vienne (Haute-).........	993	385	9,013
Vosges.................	5,247	170,085	114,119
Yonne..................	38,215	537,618	635,635
Totaux.....	1,817,787	23,223,572	29,931,693

2. *Production des cidres en 1889.*

Noms des départements.	Production en 1889. hectol.	Moyenne des dix dernières années (1879-1888). hectol.
Ain................................	1,295	1,425
Aisne..............................	44,575	153,794

Allier	8,347	11,311
Alpes (Basses-)	»	»
Alpes (Hautes-)	135	15
Alpes-Maritimes	»	»
Ardèche	»	»
Ardennes	14,735	50,713
Ariège	»	227
Aube	26,458	18,210
Aude	»	»
Aveyron	19,561	19,869
Bouches-du-Rhône	140	1,464
Calvados	712,948	1,307,774
Cantal	5,053	3,606
Charente	2,534	3,190
Charente-Inférieure	»	»
Cher	2,252	19,945
Corrèze	10,597	32,219
Côte-d'Or	»	»
Côtes-du-Nord	94,615	896,599
Creuse	1,940	8,206
Dordogne	6,366	8,487
Doubs	185	124
Drôme	»	13
Eure	413,510	783,159
Eure-et-Loir	34,534	122,568
Finistère	87,479	147,040
Gard	»	»
Garonne (Haute-)	815	845
Gers	»	»
Gironde	»	»
Hérault	»	»
Ille-et-Vilaine	370,683	2,378,135
Indre	3,059	17,038
Indre-et-Loire	3,513	11,191
Isère	958	2,236
Jura	»	»
Landes	»	»
Loir-et-Cher	3,353	26,286
Loire	1,391	940
Loire (Haute-)	579	761
Loire-Inférieure	48,600	257,975
Loiret	2,302	23,893
Lot	3,479	3,062
Lot-et-Garonne	»	»
Lozère	»	»

Maine-et-Loire	13,330	56,111
Manche	184,944	1,163,925
Marne	5,855	16,373
Marne (Haute-)	»	250
Mayenne	115,512	683,721
Meurthe-et-Moselle	»	»
Meuse	407	581
Morbihan	221,990	804,308
Nièvre	2,540	6,996
Nord	2,265	5,732
Oise	82,802	376,060
Orne	286,503	1,003,851
Pas-de-Calais	18,369	52,592
Puy-de-Dôme	29,868	22,504
Pyrénées (Basses-)	3,787	5,174
Pyrénées (Hautes-)	3,465	1,063
Pyrénées-Orientales	»	»
Rhin (Haut-). (Territoire de Belfort.)	»	48
Rhône	»	»
Saône (Haute-)	804	2,227
Saône-et-Loire	»	»
Sarthe	38,350	477,204
Savoie	5,358	5,966
Savoie (Haute-)	43,883	41,651
Seine	109	325
Seine-Inférieure	518,773	988,364
Seine-et-Marne	32,090	85,848
Seine-et-Oise	43,913	138,876
Sèvres (Deux-)	1,794	8,584
Somme	70,998	162,150
Tarn	1,313	852
Tarn-et-Garonne	1,239	378
Var	»	»
Vaucluse	»	»
Vendée	»	25
Vienne	400	13,255
Vienne (Haute-)	7,268	36,067
Vosges	»	»
Yonne	37,422	77,121
Totaux	3,701,542	12,610,527

(D'après le *Bull. du Min. des fin.*)

PHYLLOXÉRA

(Extrait du *Rapport officiel*).

1. — Pendant les années 1888 et 1889, la présence du phylloxéra a eté signalée dans trois nouveaux départements : l'Aube, la Haute-Saône et la Sarthe. On a reconnu pour la première fois des foyers d'attaque dans onze arrondissements : Castellane (Hautes-Alpes); Mende (Lozère); Riom (Puy-de-Dôme); Joigny (Yonne); Troyes, Nogent-sur-Seine et Bar-sur-Aube (Aube); Vesoul et Gray (Haute-Saône); Bonneville (Haute-Savoie); Saint-Calais (Sarthe). De plus, l'insecte dévastateur a été découvert dans le canton de Moret (arrondissement de Fontainebleau) et sur les treilles de l'école nationale d'agriculture de Grignon.

A l'école de Grignon, l'administration n'a pas hésité à sacrifier, dans l'intérêt de la région avoisinante, les vignes atteintes. Elle en a prescrit la destruction en faisant procéder à un traitement d'extinction suivi d'arrachage de toutes les treilles et des vignes contiguës.

Dans les départements de l'Yonne, de l'Aube, de la Haute-Saône et de la Sarthe, des traitements administratifs ont été ordonnés et appliqués sur les parties contaminées.

Quant aux taches de l'arrondissement de Bonneville, comme elles se trouvent dans la zone franche, elles ont été soumises aux traitements d'extinction prévus par la loi du 5 décembre 1888.

2. — En dehors des traitements administratifs exécutés directement par l'État, le ministère de l'agriculture a continué à accorder, en exécution de l'article 5 de la loi des 15 juillet 1878, 2 août 1879, des subventions aux départements et aux communes qui ont voté des fonds destinés à la défense de leurs vignobles suivant l'un des modes recommandés par la commission supérieure du phylloxéra. Les subventions de l'État se sont élevées de ce chef en 1888 à 180,985 fr. et en 1889 à 193,852 fr. 50.

3. — Les traitements individuels ne se sont pas ralentis; ils s'effectuent sur des surfaces sensiblement les

mêmes que par le passé. En effet, il résulte de l'enquête à laquelle il est procédé chaque année, au moment de la réunion de la commission, que la défense s'étend sur près de 100,000 hectares, savoir : par la submersion, 30,000 hectares ; par le sulfure de carbone, 58,000 ; par le sulfocarbonate de potassium, 9,000. Ces chiffres prouvent la valeur des traitements insecticides, qui, sur certains points, et particulièrement dans le Médoc, aux environs de Béziers, dans l'Aude, dans le Gard, dans les Bouches-du-Rhône, dans le Rhône et dans la Côte-d'Or, ont permis, quand ils ont été judicieusement appliqués, de rétablir et de conserver des surfaces importantes de vignobles.

4. — Cet entraînement de l'exemple, qui est toujours si fructueux, nous en constatons tous les jours les effets dans les syndicats. La petite culture, pour qui la démonstration a besoin d'être faite et répétée, s'organise dans maints départements depuis longtemps attaqués et dans lesquels, jusqu'à ce jour, on n'avait constitué aucune association syndicale de défense.

Dans la Haute-Loire notamment, de nombreux syndicats se sont créés ; c'est le mouvement inauguré dans le Rhône qui se généralise. Ainsi que je vous l'avais fait remarquer dans un de mes précédents rapports, ce sont les petits propriétaires qui profitent surtout des bénéfices qui leur sont offerts par la loi du 2 août 1879. En 1888, la moyenne de la surface syndiquée par 21,394 propriétaires était de 1 hectare 8 ares 19 centiares.

Pendant l'année 1889, il y a eu 681 candidats subventionnés ; ces 681 candidats comprenaient 21,887 propriétaires avec 23,922 hectares de vignes pour lesquels il a été accordé, conformément à l'avis de votre section permanente, une allocation maxima de 25 fr. par hectare. C'est une moyenne de 1 hectare 11 ares 38 centiares par associé, et il convient de remarquer que les associations syndicales de défense, où la moyenne des surfaces syndiquées est inférieure à 30 ares, ne sont pas rares.

Les départements de grande et moyenne culture, tels que l'Hérault, le Gard, la Gironde, ne comptent pour ainsi dire *plus de syndicats*. Dans ces régions, leur œuvre est ter-

minée. Il ne faudrait pas en conclure que la défense y fût abandonnée; au contraire, chaque année les statistiques montrent une progression croissante. Là les moyens de lutte sont entrés définitivement dans la pratique et sont appliqués dans les mêmes conditions que toutes les opérations de la culture. Chacun agit à sa convenance, en son temps, à son heure.

L'énergie que les populations viticoles montrent pour la conservation des vignobles existants s'est encore surpassée quand il s'est agi de la reconstitution des surfaces détruites. Les résultats que vous suivez avec un si grand intérêt depuis plus de dix années continuent à s'affirmer; l'étendue des vignes reconstituées au moyen des cépages américains progresse avec une rapidité telle qu'il est permis d'entrevoir dans un temps peu éloigné l'époque à laquelle les vignes occuperont une superficie au moins égale à celle qu'elles couvraient avant la maladie.

5. — Quelques chiffres permettront d'apprécier les progrès accomplis :

En 1881, le total des vignes américaines plantées était de 8,904 hectares dans 17 départements.

En 1882, il en avait 17,096 hectares pour 22 départements.

En 1883, 28,012 hectares pour 28 départements.
En 1884, 52,777 hectares pour 34 départements.
En 1885, 75,292 hectares pour 34 départements.
En 1886, 110,787 hectares pour 37 départements.
En 1887, 165,517 hectares pour 38 départements.
En 1888, 214,787 hectares pour 43 départements.

6. Tandis que des études incessantes sont poursuivies en vue d'obtenir des producteurs directs par voie d'hybridation, la masse de nos vignerons s'efforce de conserver nos vins français au moyen du greffage.

Des pépinières et des champs d'expériences destinés à résoudre le problème d'adaptation existaient déjà dans beaucoup de départements: leur nombre s'est considérablement accru.

A côté d'elles, les professeurs d'agriculture ont installé *des écoles* de greffage qui comptent de nombreux

élèves. L'administration a largement encouragé par des subventions et des médailles l'organisation de ces écoles qui ont initié à cette pratique les viticulteurs.

Comme par le passé, le Gouvernement n'a pas marchandé ses subsides pour aider à la reconstitution des vignobles au moyen des cépages résistants. Il convient de rappeler ici, qu'en dehors des allocations fournies sur le chapitre spécial du phylloxéra, les viticulteurs ont trouvé un nouveau stimulant dans la loi du 1er décembre 1887 qui exonère pendant quatre ans de l'impôt foncier les terrains nouvellement plantés ou replantés en vignes dans les départements ravagés par le terrible insecte. En 1888, le bénéfice de ladite loi s'est étendu à 4,270 communes pour 321,335 parcelles de vignes d'une contenance totale de 108,396 hectares ; il en est résulté un dégrèvement total de 1,599,417 fr. 14 ; c'est 480,000 fr. de plus que la somme dépensée pendant l'année pour tout le service du phylloxéra. L'Hérault, pour sa part, a obtenu un dégrèvement de 855,839 fr. 75 ; l'Aude, 236,879 fr. 15 ; le Gard, 132,286 francs ; le Rhône, 75,149 francs ; les Pyrénées-Orientales, 52 895 francs ; le Var, 42,000 francs, etc. Il n'est pas douteux d'ailleurs, et les chiffres cités plus haut le démontrent, que la somme résultant des dégrèvements accordés pour l'année 1889 soit supérieure au chiffre de 1888.

Quoique nominalement la commission supérieure n'ait été instituée que pour l'étude des questions se rapportant au phylloxéra, vous vous êtes toujours occupés avec raison et compétence de tous les fléaux qui sont venus s'abattre sur la vigne. A votre dernière session, je vous avais entretenu des ravages du peronospora et du black-rot, et je vous avais laissé entrevoir l'espérance que nous avions d'être bientôt à même de triompher de ces nouveaux parasites.

Cette espérance n'a pas été déçue ; le mildew, qui se montrait naguère si menaçant, ne nous inquiète plus ; il est vaincu. L'emploi des sels de cuivre s'est généralisé d'une façon remarquable, inespérée, pourrais-je dire, et les vignerons consentent d'autant plus volontiers à leur application qu'ils en constatent les bienfaits immédiats.

En effet, dans ces deux dernières années, partout où l'usage des sels de cuivre a été fait rationnellement et en temps opportnn, la récolte a été préservée et le bois a bien mûri, tandis que, dans les vignobles abandonnés ou négligés, les vignerons ont vu leurs récoltes perdues et les brillantes espérances du printemps anéanties. Ces terribles désastres porteront un enseignement salutaire, et le moment est proche où tous les viticulteurs n'hésiteront pas à s'imposer un léger sacrifice pour sauver leur vendange. Il est incontestable que d'ici peu, comme le soufrage contre l'oïdium, les traitements cupriques figureront au nombre des façons que la vigne réclame.

Quant au black-rot, il a été l'objet de nombreuses recherches qui paraissent indiquer que la bouillie bordelaise à haute dose de sulfate de cuivre serait efficace pour en arrêter le développement. Les recherches seront poursuivies. Dès que les résultats seront définitivement acquis, des instructions spéciales seront rédigées et répandues, afin d'en vulgariser le mode d'emploi.

Depuis cinq ans que le phylloxéra a été découvert en Algérie, l'invasion a pu être localisée grâce aux mesures énergiques inscrites dans la loi du 21 mars 1883. Sans doute la défense a exigé de grands sacrifices; mais on ne saurait les regretter en présence des résultats obtenus et de l'extension sans cesse croissante du vignoble algérien. Les vignes couvrent maintenant une superficie de près de 100.000 hectares qui ont produit, en 1889, 2,500,000 hectolitres de vin.

ALCOOL.

PRODUCTION ET MOUVEMENT DES ALCOOLS A LA FIN DU MOIS DE SEPTEMBRE 1889.

Résultats afférents aux douze premiers mois de la campagne 1888-1889.

RESSOURCES (hectolitres).

	Du 1er oct. au 30 sept. 1888-1889.	Du 1er oct. au 30 sept. 1887-1888.
Stock à la fin de la campagne précédente.		
Dans les magasins généraux........	28,411	21,187
Dans les entrepôts réels de la régie..	59,268	63,050

Dans les entrepôts réels de la douane.	106,977	87,815
Chez les bouilleurs et les distillateurs.	288,746	197,003

Bouilleurs et distillateurs de profession.

Quantités d'alcool provenant de la distillation des :		
Vins	36,420	39,595
Cidres et poirés	925	662
Marcs et lies	8,542	6,337
Substances farineuses	747,977	822,614
Betteraves	739,672	533,416
Mélasses	576,290	579,215
Autres substances	16,607	29,282
Total	2,126,433	2,011,121
Importations (d'après les écritures de la douane)	137,627	151,980
Total des ressources d'après les constatations officielles	2,747,462	2,532,156

Bouilleurs de cru.

Quantités d'alcool (évaluées par approximation) :		
Stock à la fin de la précédente campagne	42,688	44,333
Distillation des vins	6,756	3,119
— des cidres et poirés	15.761	12,230
— des marcs et lies	40,364	42,949
Total général des ressources	2,853,031	2,634,787

STOCK, EXPORTATIONS ET LIVRAISONS AU COMMERCE INTÉRIEUR.

Stock effectif à la fin du mois de septembre 1889.

Dans les magasins généraux de vente.	35,230	28,411
Dans les entrepôts réels de la régie	58.173	59,268
— de la douane.	70,903	106,977
Chez les bouilleurs et les distillateurs de profession	342,764	288,746
Total	507,070	483,402
Stock chez les bouilleurs de cru (évalué par approximation)	39,421	42,688
Exportations (d'après les écritures de la douane)	300,923	272,218
Total du stock et de l'exportation.	847,414	798,308
Livraisons au commerce intérieur	2,005,617	1,836,479

SITUATION FINANCIÈRE DES DÉPARTEMENTS EN 1887

En voici d'abord le résultat d'ensemble :

	fr. c.
Excédent de recettes de l'année précédente...	52,231,145 76
Recettes propres à l'exercice................	273,460,079 61
Total des recettes.......	325,691,225 37
Dépenses payées pendant l'exercice....... ..	273,030,205 55
Reliquat disponible en clôture d'exercice.....	52,661,019 82

Le reliquat disponible de 1887 a reçu les affectations suivantes :

	fr. c.
Appliqué au payement des dettes des exercices précédents.................	5,303,188 66
Réservé pour la continuation des dépenses régulièrement autorisées (art. 63 de la loi du 10 août 1871).........................	30,978,302 30
Mis à la disposition des conseils généraux pour la dotation du budget rectificatif de 1888....	16,379,528 86
Total égal au reliquat.......	52,661,019 82

Parmi les 79 départements qui ont perçu en 1887 des centimes extraordinaires autorisés par des lois spéciales, on compte 41 départements imposés de 5 à 10 centimes (Charente, 5; Aisne et Meuse, 10) ; 33 imposés de 10.5 à 20 centimes (Charente-Inférieure, 10.5; Bouches-du-Rhône et Eure-et-Loir, 20); 3 imposés de 20.5 à 30 centimes (Alpes-Maritimes, 20.5; Savoie, 27) et 2 imposés de plus de 30 centimes (Haute-Savoie, 39; Corse, 43.58).

Nous donnons ci-après le développement des recettes et celui des dépenses de l'exercice 1887 :

DÉVELOPPEMENT DES RECETTES.

I. — *Revenus du patrimoine départemental :*

	fr. c.
Revenus des propriétés immobilières.........	527,610 77
— — mobilières............	485,099 98
Total..	1,012,710 75

II. — *Recettes provenant du concours de tiers (État, communes, particuliers, etc.) :*

Subventions et contingents pour les dépenses ordinaires autres que celles de la vicinalité :	
État	6,189,472 64
Communes	10,114,623 20
Particuliers	3,249,990 53
Ressources éventuelles du service vicinal (subventions de l'État, contingents des communes et des particuliers, produits divers)	30,952,418 35
Dons et legs	173,059 46
Produits éventuels divers	7,033,356 21
Total	57,712,920 39

III. — *Recettes constituées au moyen de sacrifices imposés aux contribuables des départements :*

Centimes ordinaires applicables aux dépenses autres que celles de la vicinalité	64,187,797 25
Centimes ordinaires applicables aux dépenses des chemins vicinaux	25,511,077 63
Centimes ordinaires applicables à l'instruction primaire	14,577,758 75
Centimes ordinaires applicables aux dépenses du cadastre	61,087 60
Centimes extraordinaires perçus en vertu de la loi de finances	35,692,513 49
Centimes extraordinaires perçus en vertu de lois spéciales	35,463,648 46
Centimes imposés d'office	»
Total	175,493,883 18

V. — *Recettes ayant pour conséquences de diminuer le patrimoine départemental ou d'aggraver la situation financière du département :*

Produit de l'aliénation de propriétés départementales	574,877 89
Réalisations sur emprunts	38,665,687 40
Total	39,240,565 29
Total général des recettes	273,460,079 61

DÉVELOPPEMENT DES DÉPENSES.

Personnel des préfectures et des sous-préfectures :

	fr. c.
Supplément au fonds d'abonnement	3,213,691 98
Subventions aux caisses de retraites, secours	

Propriétés départementales immobilières :

Entretien et grosses réparations..............	5,287,555 09
Acquisitions, constructions et installations....	9,880,809 48

Bâtiments pris à loyer :

Loyer....................................	4,391,119 27
Réparations locatives........................	45,770 28

Mobilier départemental :

Entretien..................................	578,440 16
Acquisitions.............................	466,823 01

Voirie :

Routes départementales :	
Entretien, travaux neufs, personnel et frais généraux..............................	20,671,428 47
Construction...............................	3,200 »
Chemins vicinaux...........................	98,214,736 81
— de fer d'intérêt local................	11,005,387 39
— — — général.............	3,838,127 47

Assistance publique :

Aliénés....................................	21,212,859 72
Enfants assistés...........................	17,186,066 32
— du premier âge.....................	1,521,770 38
Dépenses diverses d'assistance (malades et voyageurs indigents; vaccine, médecine gratuite, sourds-muets, aveugles, sociétés de secours mutuels)........................	7,155,007 45
Instruction publique.........................	17,930,561 94
Encouragements aux sciences, lettres et arts..	1,453,221 25
— à l'agriculture et à l'industrie.	3,675,193 80
Cultes......................................	82,638 49
Cadastre....................................	201,247 20
Service des emprunts départementaux........	34,698,431 65
Dépenses diverses..........................	10,316,117 94
Total des dépenses.......	273,030,205 55

Les deux tableaux ci-après indiquent, pour chaque département : 1° le montant des recettes et des dépenses et le montant du reliquat disponible de l'exercice 1887; 2° la situation des emprunts et la dette des départements à la clôture du même exercice.

Comparaison des recettes et des dépenses départementales.

(On a supprimé les centimes.)

Départements.	Reliquat disponible de l'exercice 1886. fr.	Recettes propres à l'exercice 1887. fr.	Total des recettes. fr.	Dépenses payées pend. l'exercice 1887. fr.
Ain...........	522,157	1,963,797	2,485,954	2,152,723
Aisne.........	286,447	4,103,842	4,390,289	4,062,745
Allier........	173,115	2,590,887	2,764,003	2,513,534
Alpes (Basses-).	616,148	1,025,980	1,642,128	1,188,098
Alpes (Haut-)..	250,294	1,043,603	1,293,898	959,798
Alpes-Maritim.	668,896	2,283,489	2,952,386	2,196,880
Ardèche.......	472,450	2,164,774	2,637,225	2,127,090
Ardennes......	542,530	2,178,263	2,720,794	2,185,328
Ariège........	310,412	1,046,052	1,356,464	1,127,841
Aube..........	300,839	1,870,192	2,171,032	1,936,802
Aude..........	231,184	2,201,617	2,432,801	2,301,359
Aveyron.......	713,610	2,048,301	2,779,912	2,296,212
Bouches-du-R.	1,965,115	6,039,483	8,004,599	5,556,121
Calvados......	792,553	4,743,104	5,535,657	4,940,510
Cantal........	508,018	1,290,733	1,798,752	1,347,713
Charente......	428,881	2,703,331	3,132,213	2,707,530
Charente-Infér.	416,275	2,896,271	3,312,547	3,010,414
Cher..........	180,461	2,676,425	2,856,887	2,457,941
Corrèze......	329,929	1,407,211	1,737,140	1,376,568
Corse.........	393,924	1,340,208	1,734,133	1,029,100
Côte-d'Or.....	472,652	2,246,642	2,719,294	2,119,250
Côtes-du-Nord.	109,080	1,613,945	1,723,025	1,600,324
Creuse........	395,076	1,224,448	1,619,524	1,276,823
Dordogne......	393,326	12,712,991	13,106,318	11,346,153
Doubs.........	363,122	1,789,626	2,152,748	1,837,883
Drôme.........	205,351	1,650,066	1,855,417	1,652,244
Eure..........	581,531	3,462,360	4,043,892	3,264,288
Eure-et-Loir..	366,486	3,371,606	3,738,093	3,322,472
Finistère.....	342,102	1,995,326	2,337,428	2,025,186
Gard..........	444,279	2,015,153	2,459,433	2,309,218
Garonne (H.-).	414,668	2,542,481	2,957,150	2,676,181
Gers..........	105,534	1,259,961	1,365,496	1,294,652
Gironde.......	717,017	4,891,527	5,608,545	5,021,007
Hérault.......	678,462	4,095,388	4,773,851	3,884,269
Ille-et-Vilaine.	896,100	3,353,164	4,249,265	3,370,736
Indre.........	268,657	1,653,588	1,922,246	1,597,937
Indre-et-Loire	*455,300*	2,734,692	3,189,993	2,823,990

Isère.........	635,089	4,112,150	4,747,240	4,034,240
Jura..........	170,073	1,844,066	2,014,140	1,783,578
Landes.......	524,114	1,306,755	1,830,869	1,464,447
Loir-et-cher..	170,567	4,410,382	4,580,949	4,180,047
Loire.........	416,050	3,249,519	3,665,569	3,165,714
Loire (Haute-).	322,469	1,616,164	1,938,633	1,675,509
Loire-Infér...	443,966	3,616,712	4,060,678	3,417,828
Loiret........	388,047	2,513,674	2,901,721	2,719,161
Lot...........	248,237	1,700,695	1,948,932	1,797,219
Lot-et-Garonne	560,149	1,992,905	2,553,055	1,975,075
Lozère........	204,272	959,928	1,164,200	1,024,392
Maine-et-Loire	1,301,350	3,579,907	4,881,258	4,181,959
Manche.......	674,185	3,894,977	4,569,162	4,082,511
Marne........	363,587	3,228,003	3,591,591	3,162,161
Marne (Haute-)	251,671	1,582,937	1,834,609	1,615,343
Mayenne.....	861,746	2,730,071	3,591,817	3,099,750
Meurthe-et-M.	577,122	2,354,562	2,931,685	2,273,443
Meuse........	333,570	2,581,734	2,917,304	2,657,395
Morbihan.....	276,137	1,698,523	1,974,661	1,719,761
Nièvre........	508,120	2,265,423	2,773,543	2,185,138
Nord.........	1,046,165	7,709,917	8,756,083	7,728,541
Oise..........	909,889	3,490,879	4,404,768	3,722,412
Orne.........	356,985	3,621,762	3,978,747	3,666,261
Pas-de-Calais.	651,649	5,657,305	6,308,955	5,776,868
Puy-de-Dôme.	328,568	3,459,419	3,787,987	3,549,122
Pyrénées (B.-).	407,083	1,854,183	2,261,267	1,855,738
Pyrénées (H.-).	201,608	1,258,438	1,460,047	1,259,806
Pyrénées-Or..	129,751	1,272,200	1,401,952	1,306,801
Territ. de Bel'f.	63,303	337,384	400,688	302,876
Rhône........	2,124,220	6,890,176	9,014,396	6,874,518
Saône (Haute-)	441,295	1,574,527	2,015,822	1,499,810
Saône-et-Loire	173,513	3,384,944	3,558,457	3,395,349
Sarthe........	732,415	3,857,030	4,589,446	4,062,487
Savoie........	858,192	2,207,705	3,065,898	2,373,981
Savoie (Haute-)	751,177	1,745,563	2,496,740	1,716,233
Seine.........	10,680,729	32,844,144	43,524,873	31,743,469
Seine-Infér...	1,697,191	7,667,215	9,364,407	8,268,068
Seine-et-Marne	627,947	4,188,033	4,815,980	4,121,952
Seine-et-Oise.	326,995	5,041,918	5,368,914	4,997,493
Sèvres (Deux-)	214,665	1,800,773	2,015,438	1,845,425
Somme.......	359,134	4,008,787	4,367,922	3,874,314
Tarn........ .	361,360	2,052,520	2,413,880	2,003,279
Tarn-et-Gar...	128,963	1,348,114	1,477,078	1,369,018
Var..........	207,677	2,503,407	2,711,084	2,434,587
Vaucluse.....	356,989	1,558,009	1,914,998	1,637,690
Vendée......	193,485	2,088,151	2,281,336	1,936,389

Vienne.......	443,040	1,911,269	2,354,310	1,873,533
Vienne(Haute-)	337,285	1,995,117	2,332,403	2,062,435
Vosges.......	399,903	1,916,811	2,316,715	1,979,109
Yonne........	157,722	2,744,721	2,902,443	2,681,049
Totaux...	52,231,145	273,460,079	325,691,225	273,030,205

Situation des emprunts et dette des départements, à la clôture de l'exercice 1887.

Départements.	Montant des emprunts autorisés.		Dont réalisations effectuées.	
	fr.	c.	fr.	c.
Ain........................	6,154,600	»	5,812,600	»
Aisne......................	4,606,150	»	3,879,758	»
Allier.....................	5,347,000	»	5,347,000	»
Alpes (Basses-)............	5,724,000	»	5,619,000	»
Alpes (Hautes-)............	3,323,100	»	3,131,100	»
Alpes-Maritimes............	10,468,800	»	10,173,500	»
Ardèche....................	8,455,400	»	8,325,500	»
Ardennes...................	1,700,000	»	1,617,000	»
Ariège.....................	6,835,300	»	6,135,600	»
Aube.......................	1,710,000	»	1,428,700	»
Aude.......................	6,960,000	»	6,172,800	»
Aveyron....................	6,340,000	»	5,053,400	»
Bouches-du-Rhône...........	14,795,386	»	13,006,786	»
Calvados...................	10,757,024	»	8,292,124	»
Cantal.....................	6 933,000	»	6,881,600	»
Charente...................	7,062,500	»	6,667,600	»
Charente-Inférieure........	5,117,500	»	4,544,327	»
Cher.......................	8,093,500	»	8,000,800	»
Corrèze....................	5,034,971	»	4,703,871	»
Corse......................	3,369,000	»	3,356,500	»
Côte-d'Or..................	1,436,400	»	1,332,900	»
Côtes-du-Nord..............	2,928,400	»	2,928,400	»
Creuse.....................	4,362,600	»	4,062,600	»
Dordogne...................	16,122,460	»	15,243,457	»
Doubs......................	4,191,090	»	2,931,090	»
Drôme......................	3,273,000	»	2,806,000	»
Eure.......................	18,470,285	»	17,741,303	13
Eure-et-Loir...............	4,192,000	»	3,357,800	»
Finistère..................	9,314,000	»	7,839,900	»
Gard.......................	3,890,400	»	2,599,833	»
Garonne (Haute-)...........	3,637,500	»	1,798,200	»
Gers.......................	1,406,780	»	1,280,480	»
Gironde..................	15,342,430	»	14,134,100	»

Hérault	31,976,100	»	24,548,200	»
Ille-et-Vilaine	10,922,800	»	10,575,800	»
Indre	5,263,200	»	4,534,600	»
Indre-et-Loire	8,310,350	»	7,725,850	»
Isère	14,617,600	»	13,487,100	»
Jura	5,302,000	»	4,796,160	»
Landes	6,087,100	»	5,595,881	»
Loir-et-Cher	9,902,959	»	6,704,766	»
Loire	9,934,675	»	7,603,700	»
Loire (Haute-)	5,055,100	»	5,014,800	»
Loire-Inférieure	8,656,881	»	8,509,281	»
Loiret	4,174,350	»	3,849,800	»
Lot	5,826,141	»	5,150,341	»
Lot-et-Garonne	4,789,000	»	4,383,600	»
Lozère	3,172,000	»	2,890,000	»
Maine-et-Loire	9,151,000	»	3,928,600	»
Manche	8,865,000	»	7,362,000	»
Marne	6,989,900	»	5,814,400	»
Marne (Haute-)	3,763,500	»	3,732,500	»
Mayenne	10,583,000	»	9,649,300	»
Meurthe-et-Moselle	5,500,898	»	4,480,990	»
Meuse	3,957,400	»	3,632,900	»
Morbihan	4,420,000	»	3,938,100	»
Nièvre	3,454,916	»	3,078,100	»
Nord	22,987,600	»	14,329,800	»
Oise	8,770,000	»	8,166,800	»
Orne	9,378,400	»	8,389,640	»
Pas-de-Calais	7,195,000	»	4,777,400	»
Puy-de-Dôme	8,654,300	»	7,187,600	»
Pyrénées (Basses-)	4,473,538	»	4,309,938	»
Pyrénées (Hautes-)	3,416,000	»	3,298,900	»
Pyrénées-Orientales	3,200,000	»	3,008,000	»
Territoire de Belfort	»		»	
Rhône	19,356,000	»	15,657,600	»
Saône (Haute-)	1,880,000	»	1,744,500	»
Saône-et-Loire	17,443,000	»	15,253,600	»
Sarthe	15,124,200	»	12,573,200	»
Savoie	10,525,800	»	9,396,700	»
Savoie (Haute-)	7,027,600	»	6,648,100	»
Seine	50,000,000	»	50,000,000	»
Seine-Inférieure	17,663,000	»	17,663,000	»
Seine-et-Marne	3,910,800	»	3,586,400	»
Seine-et-Oise	9,535,200	»	7,205,900	»
Sèvres (Deux-)	3,976,050	»	3,883,650	»
Somme	8,761,500	»	7,656,500	»
Tarn	4,032,500	»	3,317,800	»

Tarn-et-Garonne.	2,434,500 »	2,285,540 »
Var........................	5,665,950 »	3,936,800 »
Vaucluse.	7,721,900 »	6,444,000 »
Vendée..	3,230,100 »	2,422,100 »
Vienne.....................	7,620,000 »	7,237,500 »
Vienne (Haute-)............	6,118,050 »	6,043,100 »
Vosges.....................	7,185,500 »	6,598,500 »
Yonne......	5,252,100 »	5,127,900 »
Totaux.....	690,649,034 »	605,342,868 »

SITUATION FINANCIÈRE DES COMMUNES EN 1889

(Publiée par le ministère de l'Intérieur)

Le nombre total des communes de France qui était de 36,123 en 1888, se trouve porté à 36,131 : dix nouvelles communes ont été créées et deux anciennes ont été supprimées.

Depuis la dernière statistique, il a été procédé à de nouvelles opérations cadastrales dans onze départements; mais les modifications qu'elles ont amenées n'ont pas changé la moyenne générale de la superficie territoriale, qui reste fixée, comme en 1888, à 1,462 hectares par commune.

Les revenus annuels des communes (Paris compris), qui s'élevaient, en 1887, à 473,329,952 francs, sont montés, en 1888, à 478,379,973 francs, et en 1889, à 486,553,939 francs, soit une augmentation de plus de 8 millions en faveur de l'exercice courant, et de 13 millions par rapport à l'année 1887.

Le nombre total des centimes de toute nature s'élève, pour 1889, à....................................	1,993,875 fr.
En 1888, il n'était que de.....................	1,952,866
D'où une différence en plus de..............	41,009 fr.

Cette augmentation provient, jusqu'à concurrence de 36,167, des centimes ordinaires, et pour le surplus, soit 4,842, des centimes extraordinaires.

La moyenne des impositions communales se trouve

donc portée à 55 centimes additionnels, au lieu de 54, chiffre constaté par les situations de 1887 et de 1888.

Le groupement des communes en 1889 d'après la quotité de leurs impositions, subit les modifications suivantes par rapport à l'année 1888 :

3,539 communes imposées au-dessous de 15 centimes, au lieu de 3,723, soit une diminution de 184 ;

7,597 communes imposées de 15 à 30 centimes, au lieu de 7,679, soit une diminution de 82 ;

9,652 communes imposées de 31 à 50 centimes, au lieu de 9,712, soit une diminution de 60 ;

11,095 communes imposées de 51 à 100 centimes, au lieu de 10,969, soit une augmentation de 126.

4,248 communes imposées au-dessus de 100 centimes, au lieu de 4,040, soit une augmentation de 208.

Deux nouveaux octrois ont été créés, savoir : 1 dans le Finistère (Elliant) et 1 dans les Hautes-Pyrénées (Aureilhan). Par contre, on constate la suppression de deux octrois dans les départements de la Haute-Savoie (Saint-Julien) et de Vaucluse (Ménerbes). En résumé, le nombre des octrois est, comme l'année dernière, de 1,525. Le rendement des taxes d'octroi tant ordinaires qu'extraordinaires présente une augmentation assez sensible sur celui de l'année dernière.

Il s'élève pour 1889 à	283,706,268 fr.
tandis qu'en 1888, il n'était que de	279,603,722

Ce produit total de 283,706,268 francs se répartit entre les budgets ordinaires et extraordinaires des communes dans les proportions ci-après, savoir :

Budgets ordinaires	269,369,770 fr.
Budgets extraordinaires	14,336,498

Les revenus des bureaux de bienfaisance s'élèvent, d'après les comptes arrêtés au 31 mars 1888, à	34,715,025 fr.
Ceux du précédent exercice étaient de	34,851,425

Trois nouvelles communes ont été créées dans le département d'Alger. D'un autre côté, on constate la suppression de deux communes dans celui d'Oran, en

sorte que le nombre des communes est de 319, soit une de plus qu'en 1888.

La population totale de la colonie est de 3,312,748 habitants, dont 461,215 Européens et 2,851,533 Musulmans.

La superficie du territoire de l'Algérie s'élève à 12,624,678 hectares, ce qui donne une moyenne de 39,576 hectares par commune.

Le montant des revenus annuels, tant ordinaires qu'extraordinaires, est de...........................	22,164,573 fr.
Ces revenus n'étaient en 1888 que de........	21,113,424
Soit une augmentation de..................	1,051,149 fr.

en faveur de l'exercice 1889.

Quant aux revenus des bureaux de bienfaisance, ils s'élèvent à 310,423 francs.

Situation financière des communes par département.

Départements.	Nombre de communes.	Revenus annuels. fr.	Centimes pour dépenses ordinaires et extraordinaires. Nombre total.	Dont extraordinaires.	Revenus des bureaux de bienfaisance. fr.
Ain.........	453	1,371,533	37,800	8.170	171,502
Aisne........	840	2,819,381	67,879	8,887	750,325
Allier,.......	321	1,458,515	14,132	5,296	130,462
Alpes(Bas.-).	250	480,494	9,725	1,936	56,274
Alpes(Htes-).	188	781,238	10,694	2,574	33,226
Alpes-Marit..	152	3,682,116	5,783	1,011	190,174
Ardèche.....	339	791,354	21,644	5,313	104,582
Ardennes....	503	2,405,568	35,344	8,506	240,342
Ariège.... .	337	626,921	32,506	5,588	106,921
Aube........	446	1,525,170	37,228	6,926	205,968
Aude..	437	1,915,876	45,880	13,502	188,499
Aveyron.....	302	872,025	10,009	2,374	137,692
Belfort (territoire de)...	106	886,899	2,583	295	18,36
Bouc.-du-Rh.	109	14,656,463	4,962	1,212	517,583
Calvados....	763	3,745,873	28,106	9,039	440,779
Cantal.......	267	658,495	11,809	3,025	62,782
Charente....	*426*	1,672,869	21,488	5,494	108,646

Charente-Inf.	480	2,593,856	26,064	5,077	171,067
Cher........	292	1,797,074	17,806	5,016	111,452
Corrèze.....	287	640.590	10,586	5,060	40,946
Corse.......	364	819,087	60,366	10,488	11,369
Côte-d'Or...	717	4,112,358	25,805	6,522	216,580
Côt.-du-Nord.	389	890,953	11,026	2,397	169,119
Creuse......	266	421,635	7,691	3,829	38,352
Dordogne....	585	1,053,746	23,295	12,205	64,988
Doubs.......	638	4,273,076	12,384	2,207	222,343
Drôme......	379	1,645,802	32,698	5,312	155,374
Eure........	700	1,752,608	19,284	6,098	279,668
Eure-et-Loir..	426	1,137,066	30,500	6,257	218,988
Finistère....	291	2,472,589	7,748	2,184	184,014
Gard........	350	3,285,381	18,280	3,335	227,100
Garonne(H^te^)	587	4,512,916	29,181	4,645	682,147
Gers........	465	652,628	12,348	4,319	192,327
Gironde.....	552	10,587,859	31,212	6,449	551,332
Hérault.....	338	4,539,764	24,032	6,050	342,248
Ille-et-Vilaine	358	3,118,114	10,117	2,174	363,3[illegible]0
Indre.......	245	1,041,133	19,501	4,775	90,568
Ind.-et-Loire.	282	2,246,335	13,397	4,240	208,685
Isère........	563	3,058,588	43,418	12,027	300,338
Jura........	584	2,455,808	21,582	4,169	172,356
Landes......	333	1,207,481	6,689	1,793	66,298
Loir-et-Cher.	297	944,479	20,762	5,420	197,623
Loire.......	332	5,110,044	21,688	3.708	283,375
Loire (Hte-).	264	661,659	10,803	1,874	58,311
Loire-Infér..	217	4,007,654	8,121	2,804	285,199
Loiret.......	349	2,464,335	26,856	6,512	218,992
Lot.........	324	491,238	11,873	2,827	86,593
Lot-et-Gar...	326	1,197,200	9,380	4,174	184,457
Lozère......	198	138,998	8,271	2,119	73,235
Maine-et-L...	381	3,124,989	15,388	3,179	366,865
Manche.....	643	3,002,158	15,744	5,327	454,642
Marne.......	662	4,882,914	61,219	9,996	498,400
Marne(Hte-).	550	2,311,196	13,740	4,830	109,076
Mayenne....	276	1,212,046	8,832	3,053	296,660
Meurt.-et-M.	596	4,087,569	14,596	3,683	306,655
Meuse.......	586	3.414,755	16,556	3,758	252,562
Morbihan....	250	1,428,286	7,365	1,824	105,195
Nièvre.......	313	2,072,413	22,829	5,510	98,391
Nord........	665	20,358,077	62,727	10,179	3,867,821
Oise.........	701	2,121,053	59,750	4,230	366,768
Orne........	512	1,248,956	15,820	6,223	274,580
Pas-de-Calais	903	5,820,167	74,705	12,132	1,293,180
Puy-de-Dôme	469	1,934,195	18,455	5,169	275,454

Pyr. (Bses-)..	559	2,604,039	21,495	3,356	319,691
Pyr. (Htes-)..	480	1,476,395	16,100	2,083	97,367
Pyr.-Orient..	232	944,817	11,334	3,478	40,750
Rhône.......	267	12,658,313	16,504	3,384	991,280
Saône (Hte-).	583	3,021,431	10,218	1,799	122,376
Saône-et-L...	589	2,243,268	19,007	6,375	251,217
Sarthe.......	387	1,806,326	12,915	2,788	416,006
Savoie......	328	1,424,589	51,350	22,371	141,651
Savoie (Hte-).	314	890,354	50,002	23,679	197,359
Seine.......	75	242,721,108	5,889	1,396	8,691,147
Seine-Infér..	759	12,613,209	26,226	6,219	1,319,669
Seine-et-Me.	530	2,282,827	53,139	8,648	336,665
Seine-et-Oise.	688	5,343,815	70,517	9,231	1,091,112
Sèvres (Dx-).	354	1,258,804	20,533	4,085	83,793
Somme......	836	3,910,432	47,193	7,890	630,788
Tarn........	318	1,340,728	12,366	2,659	225,480
Tarn-et-Gar..	194	1,081,341	7,253	1,780	155,123
Var.........	145	3,696,292	5,495	1,834	183,838
Vaucluse....	150	1,776,659	7,294	1,099	138,817
Vendée......	300	1,391,213	11,092	3,499	141,457
Vienne......	300	1,478,844	14,430	4,656	88,778
Vienne (Hte-)	203	2.014,278	8,147	4,409	108,499
Vosges......	530	3,927,162	11,539	736	222,807
Yonne.......	486	1,946,079	45,785	7,809	220,187
Totaux...	36,131	486,553,939	1,993,875	459,270	34,715,025

ALGÉRIE.

Départements.	Nombre de commun.	Recettes ordinaires. fr.	Recettes extraordin. fr.	Tota général des recettes. fr.	Reven. des bur. de de bien-faisance. fr.
Alger........	120	7,976,708	1,620,823	9,597,531	135,056
Constantine..	105	6,167,305	863,016	7,030,321	127,031
Oran........	94	4,942,480	594,241	5,536,721	48,336
Totaux...	319	19,086,493	3,078,080	22.164,573	310,423

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

(Extrait du *Rapport officiel.*)

En exécution de la loi du 9 août 1879, il a été créé, de 1882 à 1887, sept écoles normales d'instituteurs et

quarante écoles normales d'institutrices dans les départements non encore pourvus de ces établissements. A la fin de l'année 1887, le nombre des écoles normales était de 172, dont 90 pour les instituteurs et 82 pour les institutrices. Le recrutement du personnel enseignant de ces écoles nouvelles a pu s'effectuer dans les conditions les plus favorables, grâce au contingent des professeurs sortis des écoles normales supérieures d'enseignement primaire de Fontenay et de Saint-Cloud.

L'enseignement primaire supérieur, consacré par la loi du 30 octobre 1886, a pris, depuis quelques années, un important développement. En 1887, les écoles primaires supérieures publiques et privées étaient au nombre de 302; en y ajoutant 431 cours complémentaires, l'enseignement primaire supérieur possédait un personnel enseignant d'environ 1,600 maîtres, sans compter les maîtres auxiliaires, et un effectif de plus de 38,000 élèves.

En ce moment, un mouvement de l'opinion publique pousse ces établissements dans le sens de l'instruction professionnelle et pratique; c'est-à-dire d'une éducation qui se propose, par dessus tout, de fournir au pays pour l'agriculture, l'industrie et le commerce, une élite de travailleurs constituant ce qu'on a appelé le cadre des sous-officiers de l'armée du travail. C'est à ce besoin qu'a répondu la création des trois grandes écoles nationales professionnelles d'Armentières, de Vierzon et de Voiron.

Dans la même période, la loi du 1er juin 1878 sur la caisse des écoles a étendu, sur tous les points du territoire de la République, ce vaste réseau de constructions scolaires qui est comme la preuve matérielle de l'établissement définitif de notre instruction nationale, si longtemps condamnée à un état précaire, faute d'une installation digne d'un grand service dans un grand pays.

Cinq cents millions affectés à la construction et à l'appropriation des locaux scolaires représentent un sacrifice que les générations futures ne reprocheront pas à la génération présente.

Voici, en quelques chiffres, les indices irrécusables des progrès accomplis dans l'instruction du peuple du commencement à la fin de la période qui nous occupe.

En 1882 il y avait en France (Algérie non comprise) (1) 75,000 écoles; on en compte 80,209 en 1887, soit une augmentation de 3,711 écoles publiques et de 863 écoles privées.

Le nombre des écoles primaires publiques dirigées par les congréganistes s'est abaissé de 11,265 à 9,097 par suite de l'application des lois.

Le nombre des écoles primaires publiques dirigées par des laïques s'est, au contraire, élevé de 51,732 à 57,611, soit par suite de la substitution du personnel laïque à un personnel congréganiste, soit par la création d'écoles nouvelles.

D'autre part, le nombre des écoles privées dirigées par des congréganistes était, en 1882, de 8,160; il est en 1887 de 9,565; dans ce nombre les écoles de filles comptent pour près de sept dixièmes. Au contraire, le nombre des écoles privées dirigées par des laïques est descendu de 4,478 à 3,936.

Le nombre total des maîtres ou maîtresses des écoles publiques ou privées, y compris les écoles maternelles, était, en 1882, de 132,536, et en 1887 de 145,668, dont 103,008 dans l'enseignement public et 42,660 dans l'enseignement privé. Ces chiffres représentent une augmentation de 13,132 dans l'effectif général. Le nombre des instituteurs laïques a augmenté de 5,372, et celui des institutrices de la même catégorie de 8,544.

L'effectif total du personnel congréganiste, — qui en 1882 comptait 52,450 maîtres et maîtresses tant dans les écoles publiques que dans les écoles privées primaires et

(1) Les chiffres relatifs à l'Algérie n'ont pu être compris dans cette récapitulation comparative, parce que c'est seulement depuis 1885 que les trois départements de l'Algérie entrent dans les cadres réguliers de la statistique scolaire annuelle. Aux chiffres ci-dessus indiqués pour la France, il convient d'ajouter, en 1886-87, pour l'Algérie : 959 écoles publiques primaires et maternelles ayant 1,757 instituteurs et institutrices (dont 177 congréganistes), et recevant 81,233 élèves des deux sexes; et 170 écoles primaires et maternelles privées avec 449 maîtres et 15,864 élèves.

maternelles, — n'a pas sensiblement varié; il est aujourd'hui de 51,666, dont 18,056 appartiennent encore à l'enseignement public et 33,610 à l'enseignement privé.

En regard du nombre des écoles et du nombre des maîtres, la statistique doit relever, aussi exactement que possible, le nombre des élèves qui fréquentent les divers établissements scolaires.

Les élèves inscrits, étaient, au total, en 1882 (non compris les écoles maternelles), au nombre de 5,341,211; ils sont, en 1887, au nombre de 5,526,365, soit une augmentation de 185,154 élèves, c'est-à-dire de 3 p. 100 pour la période quinquennale. Les écoles publiques laïques ont gagné 294,786 inscriptions; les écoles publiques congréganistes en ont perdu 209,474. Mais, dans le même temps, les écoles privées laïques comptent 43,537 élèves de moins, et les écoles congréganistes 143,379 élèves de plus. Il résulte de ces chiffres qu'un des effets de la concurrence de ces divers établissements scolaires a été d'élever, en somme, le chiffre total de la fréquentation, les deux écoles concurrentes réunissant, en général, à elles deux, plus d'élèves que n'en possédait, avant le dédoublement, l'école unique.

Mais le relevé des élèves inscrits ne suffirait pas à faire connaître l'exacte situation des écoles. Trois fois, dans cette période quinquennale, le ministère a fait procéder à une enquête, à jour fixe, qui a permis de constater les présences effectives. Il résulte de la dernière enquête, qui a porté sur les dates des 4 décembre 1886 et 4 juin 1887, que le rapport des élèves présents au nombre des élèves inscrits pour le mois correspondant était d'environ 91 p. 100 à la première date et de 88 p. 100 à la seconde.

Cet important service de l'instruction primaire comportait, à la fin de l'année 1887, un budget de dépenses de 173 millions, incombant tant à l'État qu'aux départements et aux communes. Sur cette somme, 38 millions environ représentent les dépenses diverses facultativement consenties par les communes pour le développement *et l'amélioration* des service scolaires. Ces augmentations *sont la conséquence* des lois votées pendant la dernière

période, ainsi que de l'accroissement numérique des écoles et des classes dont les chiffres qui précèdent donnent la mesure.

PATENTES.

Les patentes en 1886 (principal).

Catégories.	Nombre de droits fixes ou portions de droits fixes et de patente du tableau D.	Patente moyenne par établissement. fr. c.	Valeurs locatives servant de base au droit proportionnel francs.
1° Patentés du tableau A. — Commerçants ordinair. Artisans occupant des ouvriers	1,402,408	36 38	785,876,202
2° Patentés du tableau B. — Hauts commerçants	16,570	434 70	44,838,039
3° Patentés du tableau C. — Industriels	194,699	87 33	340,099,877
4° Patentés du tableau D. — Professions libérales	50,871	54 54	41,615,096
Totaux	1,664,548	46 86	1,212,429,214
Résultats de 1885	1,658,882	46 95	1,200,536,239
Différences pour 1886 :			
En plus	5,666	»	21,882,975
En moins	»	0 09	»

Contribution des patentes.

Nombre moyen annuel de demandes en dégrèvement :	
Décharge ou réduction	80,334
Remise ou modération	16,548
Total	102,882
Nombre moyen des articles de patentes pour la période qui a servi à déterminer les moyennes ci-dessus	1,774,511
Nombre moyen de réclamations par 100 articles :	
Décharge ou réduction	5
Remise ou modération	1
Total	6

Ces moyennes ont été déterminées d'après les statistiques les *plus récentes que l'administration* a pu établir (1870 à *1876 — 1884*).

Marchands forains.

Le *Bulletin de statistique des finances* de 1887, indique comme marchands forains colporteurs, tableau C, 1re partie :

Désignation.	Deux genres.	Droits fixes. Entiers.	Associés.	Total.
Marchands forains..	Ordinaires.....	20,950	26	20,976
	Sur bateaux...	42	»	»
	Total........	20,992	26	21,018

Rendement de la patente au Trésor.

PRÉVISIONS POUR 1389 (chiffres ronds).

	fr.
Principal..	82,200,000
Sur quoi il est prélevé pour les commun. (8 0/0).	6,576,000
Reste net à l'État.......	75,624,000
Centimes génér. sans affectation spéciale (14.6)..	12,000,000
— extraordinaires (20) (sauf certaines exceptions)..	16,269,000
Total.......	103,900,000

COMBUSTIBLES MINÉRAUX.

Tableau de la production des combustibles minéraux par département en 1889 (*chiffres provisoires*) *et en* 1888 (*chiffres définitifs*).

Départements.	Nature du combustible.	Produits. 1888. tonnes.	1889. tonnes.
Allier..........	Houille.......... .	851,311	843,095
Alpes (Basses-).	Lignite............	21,530	24,414
Alpes (Hautes-).	Anthracite.........	6,837	7,000
Ardèche.......	Houille et anthracite.	36,393	40,915
	Lignite............	2,007	618
Aude..........	Lignite............	149	»
Aveyron.......	Houille............	809,963	848,990
	Lignite............	3,437	2,420
Bouches-du-Rh.	Lignite............	364,852	382,398
Cantal........	Houille.......... .	34,618	50,247
	Lignite......... ...	180	215
Corrèze.......	Houille............	2,809	2,751

Côte-d'Or.......	Houille et anthracite.	11,139	7,900
Creuse........	Houille.............	172,566	199,138
Dordogne......	Houille.............	68	26
	Lignite.............	430	96
Drôme........	Lignite.............	271	234
Gard..........	Houille.............	1,814,215	1,957,249
	Lignite.............	17,391	19,262
Hérault........	Houille et anthracite.	217,431	304,556
	Lignite.............	231	425
Isère........	Anthracite.........	137,618	137,630
	Lignite............	998	1,000
Jura..........	Lignite.............	300	60
Landes.......	Lignite.............	663	»
Loire.........	Houille et anthracite.	3,139,655	3,378,138
Loire (Haute)..	Houille.............	190,859	248,749
Loire-Infer....	Anthracite........	11,025	8,696
Lot...........	Houille.............	2,875	1,675
Maine-et-Loire.	Anthracite..........	31,782	38,519
Mayenne......	Anthracite.........	49,687	45,504
Nièvre........	Houille.............	178,936	176,632
Nord..........	Houille et anthracite.	4,416,185	4,809,065
Pas-de-Calais..	Houile.............	7,877,213	8,646,919
Puy-de-Dôme..	Houille et anthracite.	193,883	190,913
Pyrénées-Or...	Lignite............	1,992	1,912
Rhône.........	Houille............	33,656	42,620
Saône (Haute-).	Houille............	202,836	221,740
	Lignite............	8,664	10,089
Saône-et-Loire.	Houille et anthracite.	1,359,798	1,491,279
Sarthe........	Anthracite.........	11,515	10,416
Savoie........	Anthracite.........	10,951	12,570
Savoie (Haute-).	Anthracite.........	50	125
Sèvres (Deux-).	Houille............	16,260	17,621
Tarn..........	Houille............	334,500	382,970
Var...........	Houille...........	589	1,760
	Lignite...........	494	40
Vaucluse......	Lignite............	6,769	5,334
Vendée........	Houille............	14,806	19,998
Vosges........	Lignite............	507	957

RÉCAPITULATION.

Houille et anthracite..........	22,172,029	24,139,406
Lignite......................	430,865	449,474
Totaux.......	22,602,894	24,588,880
Augmentation	»	1,985,986

Tableau comparatif de la production des combustibles minéraux par bassin en 1889 (chiffres provisoires) et en 1888 (chiffres définitifs).

Groupes géographiques de bassins.	Produits. 1888. tonnes.	1889. tonnes.
I. — HOUILLE ET ANTHRACITE.		
Nord et Pas-de-Calais	12,293,398	13,455,984
Loire	3,184,808	3,431,788
Gard	1,850,608	1,998,164
Bourgogne et Nivernais	1,593,571	1,718,246
Tarn et Aveyron	1,147,338	1,233,635
Bourbonnais	951,061	945,953
Auvergne	275,912	338,616
Hérault	217,431	304,556
Vosges méridionales	202,836	221,740
Creuse et Corrèze	175,443	201,915
Alpes occidentales	143,959	146,295
Ouest	135,075	140,754
Maures	589	1,760
Pyrénées	»	»
Totaux pour les houilles	22,172,029	24,139,406
II. — LIGNITE.		
Provence	386,876	406,852
Comtat	25,366	24,310
Vosges méridionales	9,171	11,046
Sud-ouest	7,883	5,972
Haut-Rhône	1,569	1,294
Totaux pour les lignites	430,865	449,474
Totaux généraux	22,602,894	24,588,880

I. — HOUILLE ET ANTHRACITE.

Bassins élémentaires (1).	Produits. 1888. tonnes.	1889. tonnes.
Valenciennes	12,293,398	13,454,850
Le Boulonnais (Hardinghen)	»	1,134

(1) *Les bassins* dont les mines n'ont pas été exploitées dans *l'année et les départements* correspondants ont leurs noms en *italiques.*

Saint-Étienne (et Rive-de-Gier).....	3,137,733	3,376,514
Sainte-Foy-l'Argentière............	33,656	42,620
Communay..........................	11,497	11,030
Le Roannais (Roanne)..............	1,922	1,624
Alais.............................	1,822,617	1,965,457
Aubenas...........................	23,300	28,914
Le Vigan..........................	4,691	3,793
Creuzot et Blanzy.................	1,204,127	1,334,230
Decize............................	178,936	176,632
Épinac et Aubigny-la-Ronce........	121,118	117,902
La Chapelle-sous-Dun..............	41,381	43,747
Bert..............................	43,698	42,435
Sincey, *Forges*..................	4,311	3,300
Aubin.............................	793,977	834,437
Carmaux...........................	334,500	382,970
Rodez.............................	15,986	14,553
Saint-Perdoux.....................	2,875	1,675
Commentry (et Doyet)..............	777,254	769,558
Saint-Éloy........................	143,448	145,293
L'Aumance (Buxière-la-Grue).......	30,359	31,102
La Queune (Fins et Noyant)......	»	»
Brassac...........................	206,750	248,025
Champagnac et Bourg-Lastic........	61,945	78,667
Langeac...........................	7,217	11,924
Graissessac, *Roujan*.............	217,431	304,556
Ronchamp..........................	202,836	221,740
Ahun..............................	163,892	190,022
Bourganeuf........................	8,674	9,116
Cublac (Terrasson), Meymac et Argentat........	2,877	2,777
Le Drac (La Mure).................	125,633	126,000
Maurienne-Tarentaise et Briançon...	17,788	19,570
Oisans et *la Grésivaudan*........	488	600
Chablais et Faucigny..............	50	125
Le Maine..........................	61,202	55,920
Basse-Loire.......................	42,807	47,215
Vouvant et Chantonnay.............	31,066	37,619
Saint-Pierre-la-Cour............	»	»
Le Cotentin.....................	»	»
Les Maures (Fréjus)...............	589	1,760
Ibantelly, Durban et Ségure.....	»	»
Totaux pour les houilles...	22,172,029	24,139,406

II. — LIGNITE.

Fuveau (Aix)....................	365,092	382,438

Manosque	21,530	24,414
La Cadière	254	»
Bagnols, Orange, *Banc-Rouge, Vagnas*	20,715	20,778
Barjac et *Célas*	1,627	1,892
Méthamis	3,024	1,640
Montoulieu	»	»
Gouhenans, *Gémonval*	8,664	10,089
Norroy	507	957
Millau et Trévezel	4,238	3,324
Estavar, Larquier, *Orignac, Saint-Lon*	2,655	1,912
La Caunette	380	425
Murat	180	215
Simeyrols et la Chapelle-Pèchaud	430	96
La Tour-du-Pin	998	1,000
Hauterives, *Montelimar*	271	234
Vercia, *Douvres*	300	60
Entrevernes et Chambéry	»	»
Totaux pour les lignites	430,865	449,474
Totaux généraux	22,602,894	24,588,880

FER, FONTES, ACIERS.

Tableau de la production des fontes en 1889 (chiffres provisoires) et en 1888 (chiffres définitifs).

1888.

Départements.	Fontes d'affinage. tonnes.	Fontes de moulage ou moulée en 1re fusion. tonnes.	Production totale. tonnes.
Allier, au coke	18,090	8,361	26,451
Ardèche, au coke	27,719	10,214	37,933
Ardèche, mixte	»	»	»
Ardennes, au coke	20,475	»	20,475
Ariège, au coke	6,341	1,023	7,364
Aveyron, au coke	6,467	»	6,467
Bouches-du-Rhône, au coke	14,414	»	14,414
Charente, au bois	11	286	297
Cher, au coke	»	7,500	14,525
Cher, au bois	800	»	
Cher, mixte	»	6,225	

Dordogne, au bois	225	»	225
Gard, au coke	48,625	4,738	53,363
Gironde, au bois	450	»	450
Isère, au coke	13,073	2	13,375
Isère, au bois	228	72	
Landes, au coke	45,216	8,560	59,396
Landes, au bois	5,052	568	
Loire, au coke	34,078	2,298	36,376
Loire-Inférieure, au coke	2,826	10,057	12,883
Lot-et-Garonne, au coke	»	14,357	14,357
Marne (Haute-), au coke	16,802	26,509	45,340
Marne (Haute-), au bois	»	»	
Marne (Haute-), mixte	»	2,029	
Meurthe-et-Mos., au coke	668,059	242,950	911,009
Meuse, au coke	»	2,948	3,090
Meuse, mixte	»	142	
Nord, au coke	206,120	25,683	231,803
Pas-de-Calais, au coke	85,391	»	85,391
Pyrénées-Orient., au coke	350	»	3,816
Pyrénées-Orient., au bois	3,391	»	
Pyrénées-Orient., mixte	75	»	
Rhône, au coke	10,400	2,300	12,700
Saône (Haute-), au bois	1,678	62	1,740
Saône-et-Loire, au coke	70,109	»	70,109
Tarn, au coke	»	»	»

RÉCAPITULATION.

Fonte, au coke	1,294,555	367,500	1,662,055
Fonte, au bois	11,835	988	12,823
Fonte, mixte	75	8,396	8,471
Totaux	1,306,465	376,884	1,683,349

1889.

Allier, au coke	23,539	9,655	33,194
Ardèche, au coke	23,891	5,320	29,342
Ardèche, mixte	131	»	
Ardennes, au coke	20,770	»	20,770
Ariège, au coke	3,153	41	3,194
Aveyron, au coke	11,988	»	11,988
Bouches-du-Rhône, au coke	14,933	839	15,772
Charente, au bois	»	»	»
Cher, au coke	»	7,681	10,351
Cher, au bois	»	»	
Cher, mixte	»	2,670	
Dordogne, au bois	450		450

Gard, au coke	44,605	4,366	48,971
Gironde, au bois	»	»	»
Isère, au coke	22,963	32	23,048
Isère, au bois	41	12	
Landes, au coke	48,204	3,800	56,331
Landes, au bois	2,415	1,912	
Loire, au coke	32,473	20	32,493
Loire-Inférieure, au coke	18,543	9,246	27,789
Lot-et-Garonne, au coke	»	13,590	13,590
Marne (Haute-), au coke.	23,417	31,311	57,843
Marne (Haute-), au bois.	1,165	125	
Marne (Haute-), mixte	658,430	1,825	
Meurthe-et-Mos., au coke	3,408	282,289	940,719
Meuse, au coke	»	183	3,591
Meuse, mixte	»	»	
Nord, au coke	178,306	38,408	216,714
Pas-de-Calais, au coke	84,315	»	84,315
Pyrénées-Orient., au coke.	»	»	3,095
Pyrénées-Orient., au bois.	3,095	»	
Pyrénées-Orient., mixte	»	»	
Rhône, au coke	8,340	1,780	10,120
Saône (Haute-), au bois	280	31	311
Saône-et-Loire au coke	75,654	»	75,654
Tarn, au coke	2,235	600	2,835

RÉCAPITULATION.

Fonte, au coke	1,299,167	409,161	1,708,328
Fonte, au bois	6,281	2,080	8,361
Fonte, mixte	1,296	4,495	5,791
Totaux	1,306,744	415,736	1,722,480
Augmentations	279	38,852	39,131

Tableau de la production des fers en 1889 (chiffres provisoires) et en 1888 (chiffres définitifs).

1888.

Mode de fabrication du fer.	Rails. tonnes.	Fers march. et spéciaux. tonnes.	Tôles. tonnes.	Product. totale. tonnes.
Aisne :				
Puddlage	»	»	371	371
Allier :				
Puddlage	334	24,412	6,885	31,631
Ardennes :				
Puddlage	»	43,338	10,095	67,85
Réch. de vieux fers et riblons.	»	9,278	5,140	

Ariège :				
Puddlage....................	»	4,234	»	5,330
Réch. de vieux fers et riblons.	»	1,096	»	
Aube :				
Puddlage....................	»	4,529	»	5,476
Affinage au charbon de bois...	»	467	»	
Réchauffage de vieux fers....	»	480	»	
Aveyron :				
Puddlage....................	99	3,800	1,194	10,207
Réch. de vieux fers et riblons.	100	3,820	1,194	
Bouches-du-Rhône :				
Puddlage....................	»	291	»	1,457
Réch. de vieux fers et riblons.	»	1,166	»	
Charente :				
Affinage au charbon de bois...	»	8	»	223
Réch. de vieux fers et riblons.	»	215	»	
Cher :				
Affinage au charbon de bois...	»	627	»	627
Côte-d'Or :				
Puddlage....................	»	4,550	600	7,870
Affinage au charbon de bois...	»	400	»	
Réchauffage de vieux fers.....	»	2,320	»	
Côtes-du-Nord :				
Puddlage....................	»	545	»	3,945
Réchauffage de vieux fers.....	»	3,400	»	
Dordogne :				
Puddlage....................	»	1,100	»	2,415
Affinage au charbon de bois...	»	1,145	»	
Réchauffage de vieux fers....	»	170	»	
Doubs :				
Puddlage....................	»	137	758	14,533
Affinage au charbon de bois...	»	5,307	412	
Réchauffage de vieux fers.....	»	3,100	4,819	
Eure :				
Réchauffage de vieux fers.....	»	2,900	»	2,900
Gard :				
Puddlage....................	43	11,421	»	14,089
Réch. de vieux fers et riblons.	59	2,566	»	
Garonne (Haute-) :				
Réch. de vieux fers et riblons.	»	1,286	»	1,286
Gironde :				
Réch. de vieux fers et riblons.	»	180	»	180
Ille-et-Vilaine :				
Réchauffage de vieux fers.....	»	130	»	130

Isère :				
Puddlage....................	»	1,136	»	4,006
Réchauffage de vieux fers.....	»	2,870	»	
Jura :				
Puddlage....................	»	7,528	2,181	12,358
Affinage au charbon de bois...	»	40	49	
Réchauffage de vieux fers.....	»	1,858	702	
Landes :				
Affinage au charbon de bois...	»	1,846	»	5,053
Réchauffage de vieux fers....	»	3,207	»	
Loir-et-Cher :				
Réchauffage de vieux fers.....	»	43	»	43
Loire :				
Puddlage....................	»	23,902	8,157	36,523
Réch. de vieux fers et riblons.	»	4,464	»	
Loire-Inférieure :				
Puddlage....................	»	4,066	1,071	11,196
Réch. de vieux fers et riblons.	»	6,059	»	
Lot-et-Garonne :				
Affinage au charbon de bois...	»	140	»	140
Marne (Haute-) :				
Puddlage....................	»	48,890	4,600	65,777
Affinage au charbon de bois...	»	»	45	
Réch. de vieux fers et riblons.	»	12,242	»	
Meurthe-et-Moselle :				
Puddlage....................	33,052	»	8,026	42,368
Réchauffage de vieux fers.....	»	1,200	»	
Meuse :				
Puddlage....................	»	7,022	»	7,022
Nièvre :				
Puddlage....................	»	5,278	»	6,672
Affinage au charbon de bois...	»	926	173	
Réch. de vieux fers et riblons.	»	295	»	
Nord :				
Puddlage....................	102	234,153	41,963	307,555
Réchauffage de vieux fers....	»	23,813	7,524	
Oise :				
Puddlage....................	»	10,070	1,301	13,027
Affinage au charbon de bois..	»	»	598	
Réchauffage de vieux fers.....	»	1,058	»	
Orne :				
Réchauffage de vieux fers.....	»	200	»	200
Pas-de-Calais :				
Réch. de vieux fers et riblons.	»	430	»	430

Pyrénées-Orientales :				
Affinage au charbon de bois (foyers catalans)...........	»	182	»	182
Rhin (H-.) [terr. de Belf.] :				
Affinage au charbon de bois...	»	170	»	170
Rhône :				
Réch. de vieux fers et riblons.	»	»	»	»
Saône (Haute-) :				
Puddlage.....................	»	»	»	1,075
Affinage au charbon de bois...	»	125	907	
Réch. de vieux fers et riblons.	»	»	43	
Saône-et-Loire :				
Puddlage.....................	»	63,575	7,371	71,044
Affinage au charbon de bois...	»	»	98	
Sarthe :				
Affinage au charbon de bois...	»	37	»	37
Savoie :				
Affinage au charbon de bois...	»	9	»	9
Savoie (Haute-) :				
Réch. de vieux fers et riblons.	»	1,106	775	1,881
Seine :				
Puddlage.....................	»	826	»	53,595
Réchauffage de vieux fers....	»	52,769	»	
Seine-Inférieure :				
Réchauffage de vieux fers....	»	336	»	336
Seine-et-Oise :				
Réchauffage de vieux fers....	»	2,572	»	2,572
Somme :				
Puddlage.....................	»	607	»	2,061
Réch. de vieux fers et riblons.	»	1,454	»	
Tarn :				
Puddlage.....................	»	673	»	1,105
Réch. de vieux fers et riblons.	»	432	»	
Vosges :				
Affinage au charbon de bois...	»	»	»	»
Yonne :				
Réchauffage de vieux fers....	»	15	»	15

RÉCAPITULATION.

Fer :				
Puddlé.......................	668	539,135	94,616	634,419
Affiné au charbon de bois.....	»	11,429	2,282	13,711
Obtenu par réchauffage de vieux fers et riblons.............	159	148,530	20,154	168,843
Totaux..	827	699,094	117,052	816,973

1889.

Aisne :				
Puddlage.....................	»	»	341	341
Allier :				
Puddlage.....................	197	19,368	7,888	27,453
Ardennes :				
Puddlage.....................	»	43,801	9,273	68,369
Réch. de vieux fers et riblons.	»	10,695	4,600	
Ariège :				
Puddlage.....................	»	4,811	»	5,664
Réch. de vieux fers et riblons.	»	853	»	
Aube :				
Puddlage.....................	»	3,849	»	5,091
Affinage au charbon de bois...	»	403	»	
Réchauffage de vieux fers.....	»	839	»	
Aveyron :				
Puddlage.....................	»	9,934	»	14,407
Réch. de vieux fers et riblons.	»	4,473	»	
Bouches-du-Rhône :				
Puddlage.....................	»	1,000	»	1,395
Réch. de vieux fers et riblons.	»	395	»	
Charente :				
Affinage au charbon de bois...	»	»	»	»
Réch. de vieux fers et riblons.	»	»	»	
Cher :				
Affinage au charbon de bois...	»	»	»	»
Côte-d'Or :				
Puddlage.....................	»	3,088	556	6,880
Affinage au charbon de bois. .	»	1,131	»	
Réchauffage de vieux fers....	»	2,105	»	
Côtes-du-Nord :				
Puddlage.....................	»	350	»	3,550
Réchauffage de vieux fers.....	»	3,200	»	
Dordogne :				
Puddlage.....................	»	700	»	2,990
Affinage au charbon de bois...	»	450	»	
Réchauffage de vieux fer......	»	1,840	»	
Doubs :				
Puddlage.....................	»	132	»	4,771
Affinage au charbon de bois...	»	1,950	853	
Réchauffage de vieux fers....	»	105	1,731	
Eure :				
Réchauffage de vieux fers.....	»	5,100	»	5,100

Gard :				
Puddlage....................	121	12,055	»	13,334
Réch. de vieux fers et riblons.	»	1,158	»	
Garonne (Haute-) :				
Réch. de vieux fers et riblons.	»	1,378	»	1,378
Gironde :				
Réch. de vieux fers et riblons.	»	75	»	75
Ille-et-Vilaine :				
Réchauffage de vieux fers.....	»	83	»	83
Isère :				
Puddlage....................	»	103	»	2,682
Réchauffage de vieux fers.....	»	2,579	»	
Jura :				
Puddlage....................	»	10,006	5,097	15,676
Affinage au charbon de bois...	»	573	»	
Réchauffage de vieux fers.....	»	»	»	
Landes :				
Affinage au charbon de bois...	»	2,181	»	6,691
Réchauffage de vieux fers.....	»	4,510	»	
Loir-et-Cher :				
Réchauffage de vieux fers.....	»	31	»	31
Loire :				
Puddlage....................	»	23,817	8,719	36,724
Réch. de vieux fers et riblons.	»	4,188	»	
Loire-Inférieure :				
Puddlage....................	»	5,389	1,246	11,580
Réch. de vieux fers et riblons.	»	4,945	»	
Lot-et-Garonne :				
Affinage au charbon de bois...	»	220	»	220
Marne (Haute-) :				
Puddlage....................	»	40,388	4,156	59,366
Affinage au charbon de bois...	»	»	»	
Réch. de vieux fers et riblons.	»	14,717	105	
Meurthe-et-Moselle :				
Puddlage....................	1	31,834	7,200	40,735
Réchauffage de vieux fers.....	»	1,700	»	
Meuse :				
Puddlage....................	»	8,757	»	8,757
Nièvre :				
Puddlage....................	231	3,338	»	6,310
Affinage au charbon de bois...	»	589	70	
Réch. de vieux fers et riblons.	»	2,082	»	
Nord :				
Puddlage....................	»	228,413	44,203	310,494
Réchauffage de vieux fers.....	»	31,518	6,360	

Oise :				
Puddlage....................	»	15,030	808	17,954
Affinage au charbon de bois...	»	»	792	
Réchauffage de vieux fers.....	»	1,324	»	
Orne :				
Réchauffage de vieux fers.....	»	250	»	250
Pas-de-Calais :				
Réch. de vieux fers et riblons.	»	521	»	521
Pyrénées-Orientales :				
Affinage au charbon de bois (foyers catalans)...........	»	177	»	177
Rhin (Ht-) [terr. de Belf.] :				
Affinage au charbon de bois...	»	160	»	160
Rhône :				
Réch. de vieux fers et riblons.	»	20	»	20
Saône (Haute-) :				
Puddlage....................	»	»	924	1,154
Affinage au charbon de bois...	»	11	184	
Réch. de vieux fers et riblons.	»	»	35	
Saône-et-Loire :				
Puddlage....................	»	57,915	11,626	69,541
Affinage au charbon de bois...	»	»	»	
Sarthe :				
Affinage au charbon de bois..	»	33	»	33
Savoie :				
Affinage au charbon de bois...	»	15	»	15
Savoie (Haute-) :				
Réch. de vieux fers et riblons.	»	1,010	854	1,864
Seine :				
Puddlage....................	»	»	»	34,261
Réchauffage de vieux fers.....	»	34,261	»	
Seine-Inférieure :				
Réchauffage de vieux fers.....	»	250	»	250
Seine-et-Oise :				
Réchauffage de vieux fers.....	»	2,500	»	2,500
Somme :				
Puddlage....................	»	797	»	2,561
Réch. de vieux fers et riblons.	»	1,764	»	
Tarn :				
Puddlage....................	»	1,284	»	1,816
Réch. de vieux fers et riblons.	»	532	»	
Vosges :				
Affinage au charbon de bois...	»	»	120	120
Yonne :				
Réchauffage de vieux fers.....	»	14	»	14

RÉCAPITULATION.

Fer :				
Puddlé	550	526,159	102,037	628,746
Affiné au charbon de bois	»	7,893	2,019	9,912
Obtenu par réchauffage de vieux fers et riblons	»	141,015	13,685	154,700
Totaux	550	675,067	117,741	793,358
Augmentation	»	»	689	»
Diminutions	277	24,027	»	23,615

Observation. — Les fers bruts ou massiaux transformés en produits marchands dans des départements autres que ceux où ils ont été fabriqués ne figurent pas sur le tableau, afin d'éviter un double emploi.

Tableau comparatif de la production des aciers en 1889 (*chiffres provisoires*) *et en* 1888 (*chiffres définitifs*).

1888.

Mode de fabrication de l'acier.	Rails. tonnes.	Aciers marchands. tonnes.	Tôles. tonnes.	Product. totale. tonnes.
Aisne :				
Fusion au foyer Bessemer	»	»	644	644
Allier :				
Fusion au foyer Bessemer	25	»	»	
Fus. au four Siemens-Martin	»	6,440	»	
Puddlage	»	981	2,874	10,360
Cémentation	»	20	»	
Fusion au creuset	»	180	»	
Ardennes :				
Fusion au foyer Bessemer	»	8,670	9,644	
Fus. au four Siemens-Martin	»	»	3,300	
Cémentation	»	7	»	22,038
Fusion au creuset	»	417	»	
Réchauffage au vieil acier	»	»	»	
Ariège :				
Fus. au four Siemens-Martin	»	1,357	»	
Puddlage	»	1,360	»	2,931
Cémentation	»	113	»	
Fusion au creuset	»	101	»	
Aube :				
Fusion au foyer Bessemer	»	2,950	»	2,950

Charente :				
Réchauffage de vieil acier. .	»	»	»	»
Côte-d'Or :				
Fusion au foyer Bessemer ..	»	70	»	
Fus. au four Siemens-Martin.	»	100	»	
Affinage au charbon de bois.	»	169	»	604
Cémentation................	»	»	»	
Fusion au creuset..........	»	90	»	
Réchauffage de viel acier...	»	»	40	
Côtes-du-Nord :				
Réchauffage de vieil acier ..	»	15	»	15
Doubs :				
Fusion au foyer Bessemer...	»	1,748	»	1,748
Pudd., affin. au charb. de b.	»	»	»	
Gard :				
Fusion au foyer Bessemer...	18,347	924	»	
Fus. au four Siemens-Martin.	5,254	10,318	»	32,247
Réchauffage de vieil acier...	»	»	»	
Ille-et-Vilaine :				
Réchauffage de vieil acier..	»	»	»	»
Isère :				
Fusion au foyer bessemer...	»	43	»	
Fus. au four Siemens-Martin.	»	2,666	»	
Puddlage................ ..	»	1,294	»	4,751
Cémentation................	»	241	»	
Fusion au creuset..........	»	507	»	
Jura :				
Fusion au foyer Bessemer...	»	»	»	3,672
Fus. au four Siemens-Martin.	»	3,672	1,824	
Landes :				
Fusion au foyer Bessemer...	30,303	2,191	»	34,378
Fus. au four Siemens-Martin.	»	1,884	»	
Loire :				
Fusion au foyer Bessemer...	588	7,939	604	
Fus. au four Siemens-Martin.	224	22,244	16,275	
Pudd., affin. au charb. de b.	»	3,038	»	68,490
Cémentation................	»	733	»	
Fusion au creuset..........	»	6,852	122	
Réchauffage de vieil acier...	»	9,871	»	
Loire-Inférieure :				
Fus. au four Siemens-Martin.	»	4,059	3,716	7,775
Marne (Haute-) :				
Fusion au foyer Bessemer...	»	10,741	831	14,637
Fus. au four Siemens-Martin.	»	3,065	»	

Meurthe-et-Moselle :				
Fus. Bessemer (pr. Thomas).	21,818	11,850	1,179	37,873
Fus. au four Siemens-Martin.	»	1,635	»	
Puddlage..................	»	799	535	
Fusion au creuset..........	»	59	»	
Meuse :				
Fus. Bessemer (pr. Thomas).	»	2,000	»	7,150
Fus. au four Siemens-Martin.	»	5,150	»	
Morbihan :				
Fus. au four Siemens-Martin.	»	»	10,000	10,000
Nièvre :				
Fus. au four Siemens-Martin.	»	9,541	216	11,112
Puddlage..................	»	1,140	181	
Fusion au creuset..........	»	27	7	
Nord :				
Fusion au foyer Bessemer...	39,730	27,539	5,825	84,988
Fus. au four Siemens-Martin.	3,550	7,447	647	
Fusion au creuset..........	»	250	»	
Oise :				
Fus. au four Siemens-Martin.	»	11,480	1,573	13,053
Pas-de-Calais :				
Fusion au foyer Bessemer...	48,917	2,085	»	51,002
Rhin (Ht-) [terr. de Belf.]:				
Fus. au four Siemens-Martin.	»	2,830	»	3,830
Rhône :				
Réchauffage de vieil acier...	»	364	»	364
Saône (Haute-) :				
Réchauffage de vieil acier...	»	»	»	»
Saône-et-Loire :				
Fusion au foyer Bessemer...	4,302	9,740	12,284	48,911
Fus. au four Siemens-Martin.	»	11,367	11,218	
Savoie :				
Fusion au foyer Bessemer...	»	»	»	81
Fus. au four Siemens-Martin.	»	81	»	
Seine :				
Fusion au foyer Bessemer...	»	2,125	»	2,176
Fus. au four Siemens-Martin.	»	51	»	
Fusion au creuset..........	»	»	»	
Seine-Inférieure :				
Réchauffage de vieil acier...	»	»	»	»
Tarn :				
Puddlage..................	»	909	»	1,934
Cémentation...............	»	228	»	
Fusion au creuset..........		797	»	

Vosges :				
Fusion au foyer Bessemer...	»	»	»	1,660
Usines secondaires non dénommées :				
Fusion au foyer Bessemer...	32,500	»	»	»
RÉCAPITULATION.				
Acier :				
Fondu au foyer Bessemer...	163,901	117,728	28,383	310,012
Fondu au four Siemens-Mart.	9,157	111,138	53,192	173,487
Puddlé et de forge.........	»	9,690	3,428	13,118
Cémenté..................	»	1,342	»	1,342
Fondu au creuset..........	»	9,280	129	9,409
Obtenu p. réch. de vieil acier.	»	9,886	40	9,926
Totaux.....	173,058	259,064	85,172	517,294
1889.				
Aisne :				
Fusion au foyer Bessemer...	»	»	702	702
Allier :				
Fusion au foyer Bessemer...	»	»	»	
Fus. au four Siemens-Martin.	70	8,400	»	
Puddlage.................	»	1,101	»	14,198
Cémentation..............	»	15	»	
Fusion au creuset..........	»	410	»	
Ardennes :				
Fusion au foyer Bessemer...	»	8,353	10,924	
Fus. au four Siemens-Martin.	»	»	2,977	
Cémentation..............	»	8	»	23,387
Fusion au creuset..........	»	254	»	
Réchauffage de vieil acier...	»	76	795	
Ariège :				
Fus. au four Siemens-Martin.	»	3,746	»	
Puddlage.................	»	695	»	4,576
Cémentation..............	»	94	»	
Fusion au creuset..........	»	41	»	
Aube :				
Fusion au foyer Bessemer...	»	3,048	»	3,048
Charente :				
Réchauffage de vieil acier...	»	168	»	168
Côte-d'Or :				
Fusion au foyer Bessemer...	30	2,035	»	
Fus. au four Siemens-Martin.	30	59	23	
Affinage au charbon de bois.	»	327	»	2,774
Cémentation..............	»	93	»	
Fusion au creuset..........	»	73	»	
Réchauffage au vieil acier..	»	»	104	

Côtes-du-Nord :				
Réchauffage de vieil acier..	»	18	»	18
Doubs :				
Fusion au foyer Bessemer...	»	7,331	»	8,766
Pudd., affin. au charb. de b.	»	»	1,435	
Gard :				
Fusion au foyer Bessemer...	17,418	171	»	32,247
Fus. au four Siemens-Martin.	1,012	13,530	»	
Réchauffage de vieux fers...	»	116	»	
Ille-et-Vilaine :				
Réchauffage de vieil acier...	»	9	»	9
Isère :				
Fusion au foyer Bessemer...	»	»	»	5,367
Fus. au four Siemens-Martin.	»	2,804	»	
Puddlage..................	»	1,811	»	
Cémentation...............	»	272	»	
Fusion au creuset..........	»	480	»	
Jura :				
Fusion au foyer Bessemer...	»	6,755	»	15,499
Fus. au four Siemens-Martin.	»	5,384	3,360	
Landes :				
Fusion au foyer Bessemer...	22,871	3,533	»	26,791
Fus. au four Siemens-Martin.	»	387	»	
Loire :				
Fusion au foyer Bessemer..	»	360	»	64,728
Fus. au four Siemens-Martin.	2,093	27,128	11,954	
Pudd., affin. au charb. de b.	»	3,260	»	
Cémentation...............	»	900	»	
Fusion au creuset..........	»	9,521	94	
Réchauffage de vieux fers..	»	9,288	130	
Loire-Inférieure :				
Fus. au four Siemens-Martin.	»	4,852	6,578	11,430
Marne (Haute-) :				
Fusion au foyer Bessemer...	»	10,937	721	14,632
Fus. au four Siemens-Martin.	»	2,974	»	
Meurthe-et-Moselle :				
Fus. Bessemer (pr. Thomas).	28,132	9,538	1,500	44,703
Fus. au four Siemens-Martin.	»	3,120	300	
Puddlage..................	»	1,171	942	
Fusion au creuset..........	»	»	»	
Meuse :				
Fus. Bessemer *(pr. Thomas)*.	»	4,850	»	8,819
Fus. au four Siemens-Martin.	»	3,969	»	
Morbihan :				
Fus. au four Siemens-Martin.	»	»	11,950	11,950

Nièvre :				
Fus. au four Siemens-Martin.	178	7,689	670	9,388
Puddlage..................	»	717	97	
Fusion au creuset..........	»	37	»	
Nord :				
Fusion au foyer Bessemer..	21,650	27,170	7,662	67,230
Fus. au four Siemens-Martin.	3,552	6,634	447	
Fusion au creuset..........	»	115	»	
Oise :				
Fus. au four Siemens-Martin.	»	16,825	1,108	17,933
Pas-de-Calais :				
Fusion au foyer Bessemer...	42,717	7,804	»	50,521
Rhin (Ht-) [terr. de Belf.] :				
Fus. au four Siemens-Martin.	»	3,224	»	3,224
Rhône :				
Réchauffage de vieil acier...	»	275	»	275
Saône (Haute-):				
Réchauffage de vieil acier...	»	»	30	30
Saône-et-Loire :				
Fusion au foyer Bessemer...	5,594	9,777	8,758	47,962
Fus. au four Siemens-Martin.	»	14,253	9,580	
Savoie :				
Fusion au foyer Bessemer...	»	13	»	80
Fus. au four Siemens-Martin.	»	67	»	
Seine :				
Fusion au foyer Bessemer...	»	752	»	2,942
Fus. au four Siemens-Martin.	»	2,173	»	
Fusion au creuset..........	»	17	»	
Seine-Inférieure :				
Réchauffage de vieil acier ..	»	4	»	4
Tarn :				
Puddlage..................	»	1,001	»	1,940
Cémentation	»	199	»	
Fusion au creuset..........	»	740	»	
Vosges :				
Fusion au foyer Bessemer..	»	»	1,680	1,680
Usines secondaires non dénommées :				
Fusion au foyer Bessemer...	»	32,000	»	32,000

RÉCAPITULATION.

Acier :				
Fondu au foyer Bessemer...	138,412	134,427	31,947	304,786
Fondu au four Siemens-Mart.	6,935	127,218	48,947	183,100
Puddlé et de forge.........	»	10,083	6,676	16,759
émenté.................	»	1,581	»	1,581

Fondu au creuset..........	»	11,688	94	11,782
Obtenu p. réch. de vieil acier.	»	9,954	1,059	11,013
Totaux.....	145,347	294,951	88,723	529,021
Diminution......	27,711	»	»	»
Augmentations...	»	35,887	3,551	11,727

APPAREILS A VAPEUR.

(Extrait du *Rapport* de la commission de statistique de l'industrie minérale et des appareils à vapeur, au ministre des Travaux publics.)

Le charbon constitue la principale richesse nationale de la France. On en a extrait 21,288,000 tonnes en 1887, près de 1,400,000 tonnes de plus que l'année précédente. Les renseignements provisoires concernant les deux semestres de 1888 portent la production de cette dernière année à un chiffre encore plus considérable, le plus fort qui ait jusqu'à présent été obtenu : 22,952,000 tonnes. En même temps la consommation de la houille a pris un grand développement ; si elle n'est pas tout à fait remontée au niveau exceptionnel qu'elle avait atteint en 1883, où elle dépassait 32 millions de tonnes, elle s'en est toutefois rapprochée, puisqu'elle s'élève, pour 1887, à 31,191,000 tonnes.

La crise qui a sévi sur notre industrie en général, à partir de 1884, semble donc toucher à sa fin.

La statistique des usines à fer confirme cette appréciation dans une certaine mesure. La fabrication des fontes, des fers et des aciers, qui avait considérablement décru, présente une reprise manifeste, mais beaucoup moins marquée toutefois que celle de l'exploitation de la houille.

Par rapport à l'année 1886, les progrès sont indiqués par les chiffres ci-dessous :

	Production en 1887. Tonnes.	Augmentation Tonnes.
Fontes..................	1,568,000	51,000
Fers.....................	772,000	5,000
Aciers..................	493,000	39,000

25

Les renseignements provisoires concernant 1888 accusent d'ailleurs, comparativement aux résultats de 1887, de nouvelles augmentations, dont les grands travaux entrepris pour l'Exposition universelle sont la cause principale, savoir : 121,000 tonnes pour les fontes, 62,000 pour les fers et 32,000 pour les aciers.

Mais les usines sidérurgiques souffrent du ralentissement que la situation économique du pays force d'imposer à la construction des chemins de fer. La fabrication des rails, principalement en acier, qui s'élevait à 410,000 tonnes en 1883, est descendue à 204,000 tonnes en 1887, soit à moitié. Elles souffrent plus encore de la baisse considérable et continue qui affecte depuis plusieurs années tous les produits dérivés des minerais de fer. Les prix ont diminué, en moyenne, de 21 p. 100 depuis 1883, c'est-à-dire dans une courte période de cinq années, et leur relèvement ne paraît guère probable, tant la concurrence est grande à l'intérieur de la France comme au dehors.

Si l'on consulte les statistiques étrangères, on constate 'atténuation de la crise métallurgique, qui sévissait encore en 1886 dans l'Europe entière, et le nouveau développement de l'extraction du charbon dans la plupart des régions du globe.

Dans les pays civilisés la production de la fonte atteint aujourd'hui 23 millions de tonnes, et celle de la houille près de 435 millions, au lieu de 21 et de 400 millions en 1883.

Il convient de signaler spécialement les progrès accomplis sous ce rapport aux États-Unis d'Amérique et de placer en regard la situation, relativement moins prospère, des îles Britanniques, pays où les houillères et les usines à fer présentent l'importance la plus grande :

	Houille. Tonnes.	Fonte. Tonnes.
Production des États-Unis en 1887..	117,900,000	6,520,000
— — en 1883..	104,454,000	4,697,000
— de l'Angleterre en 1887..	164,716,000	7,681,000
— — en 1883..	166,357,000	8,666,000

Les États-Unis, avec leur immense territoire, cons-

tituent d'ailleurs le principal centre de production des métaux usuels et des métaux précieux dans le monde entier.

Sous ce rapport, la France n'occupe qu'un rang tout à fait secondaire. Elle ne fournit que de médiocres quantités de minerais de plomb argentifère, de zinc, de manganèse, presque pas de minerais de cuivre. Par contre, l'exploitation des pyrites de fer et surtout du sel, qui est extrait par parties à peu près égales soit des eaux de la mer, soit des profondeurs du sol, présente une importance réelle.

Pour l'ensemble des substances minérales, les concessions de mines exploitées sont au nombre de 452, sans parler de l'Algérie.

On évalue à 250 millions la valeur des produits qu'on en a tirés en 1887.

Le nombre des mineurs s'est élevé à 112,000, sur lesquels 79,000 ont été occupés souterrainement. On compte en outre 110,000 ouvriers travaillant temporairement ou d'une manière continue dans les carrières et les minières de fer, parmi lesquels 13,000 sont employés à l'intérieur, dans les galeries et les cavages.

Il est impossible qu'une semblable armée industrielle se livre à ses pénibles et dangereux travaux sans que des accidents viennent annuellement frapper un certain nombre de ses pionniers, malgré toutes les mesures propres à les préserver. Sur les 222,000 travailleurs dont il s'agit, 323 ont été tués, soit une proportion de près d'un et demi par 1,000. Une grave explosion de grisou, suivie d'incendie, survenue au puits Châtelus (Loire), a fait 79 victimes. Mais 5 mineurs seulement ont dû la mort aux émanations de ce gaz inflammable, en dehors de cette catastrophe, qui a été causée par l'allumage intempestif d'un coup de mine dans un chantier grisouteux.

Les précautions à prendre à cet effet ont cependant été formulées avec le plus grand soin dans les « Principes à consulter » distribués en 1881 aux exploitants de mines de charbon, et ont été rendues obligatoires depuis lors. La difficulté *consiste* à les faire strictement ob-

server, et l'accident dont nous venons de parler a montré la nécessité de chercher encore d'autres garanties.

Une commission spéciale a été chargée d'examiner si l'on ne pourrait éviter le retour de semblables catastrophes en modifiant la nature ou le mode d'emploi des poudres de mine. De nombreuses expériences ont été entreprises à cet effet avec le concours de la commission des substances explosives. Ces remarquables travaux, dus à nos savants et à nos ingénieurs, ont conduit à des résultats nouveaux et ont permis de déterminer la nature des explosifs qui détonnent à une température assez basse pour ne pas enflammer le grisou, et qui par conséquent augmenteront notablement la sécurité. On peut donc concevoir de sérieuses espérances quant à la réduction des accidents occasionnés par le dégagement du grisou.

En dehors des moyens préservatifs, dont l'étude et l'application progressent incessamment, la question complexe des indemnités à allouer aux victimes des accidents du travail est une de celles qui méritent le plus la sollicitude d'un gouvernement démocratique....

La Commission se borne à signaler ici que, d'après ses résultats, la proportion des tués, dans l'industrie houillère, qui est une des plus dangereuses, ressort à 1.71 par 1,000 ouvriers ; celle des veuves des victimes à 1.07 ; celle des orphelins à 2.28.

Les blessés composent un effectif considérable : 175 par 1,000, si l'on compte les contusions les plus légères, les accidents ayant occasionné quelques jours seulement de chômage. Suivant qu'on limite le relevé aux ouvriers qui ont dû chômer plus de 20 jours ou plus de 3 mois, la proportion descend à 35.6 ou à 4.3 seulement. On y trouve 1 invalide, c'est-à-dire 1 mineur frappé d'une incapacité de travail permanente, absolue ou partielle.

Le nombre moyen des jours de chômage des blessés est de 20 à 21.

Les chiffres qui viennent d'être cités suffisent à montrer quel intérêt considérable et quelles sérieuses difficultés présente la recherche d'une solution à la fois équitable, *humanitaire* et pratique de la question des indemnités et

des pensions viagères à allouer aux victimes des accidents.

A la statistique des mines et des usines métallurgiques est annexée celle des appareils à vapeur employés dans les établissements industriels de toute sorte, sur les chemins de fer et à bord des bateaux. L'usage de la vapeur occasionne chaque année des accidents particuliers; mais ceux-ci sont bien moins fréquents que dans les mines. En 1887 il n'y a eu que 17 tués et 17 blessés, quoique le nombre des chaudières à vapeur, qui va toujours en augmentant, ait dépassé 80,000, sans parler des récipients... (1).

ACCIDENTS.

Répartition des accidents.

I. — Par nature d'établissements.

Désignation.	Nombre.	Tués.	Blessés (2).
Ateliers de chaudronnerie.....	1	1	2
Bateaux.....................	3	5	3
Battages.....................	2	10	4
Blanchisseries................	1	4	6
Chemins de fer...............	2	»	1
Distilleries....................	2	1	»
Fabrique de chapeaux.........	1	»	1
Fabrique de papiers...........	1	»	»
Filature.......................	1	»	»
Lavoir........................	1	»	»
Mégisserie....................	1	»	»
Mines........................	2	1	3
Minoterie.....................	1	1	»
Moulins à blé................	1	1	»
Moulins à huile...............	1	3	1
Station d'éclairage électrique..	1	»	1
Teintureries..................	3	1	1

(1) Il est *fort* regrettable que la Commission ne donne pas plus de renseignements sur les appareils à vapeur. M. B.

(2) On a inscrit dans cette colonne, non pas uniquement les personnes qui ont reçu des blessures graves, mais tous les blessés *qui ont eu plus de* vingt jours d'incapacité de travail.

Tissages	2	»	»
Usine à chaux hydraulique	1	1	»
Usine d'épaillage chimique	1	»	»
Totaux	29	29	23

II. — Par espèces d'appareils.

1° Chaudières sans foyer extérieur :			
Horizontales non tubulaires, avec ou sans bouilleurs	10	7	9
Verticales	1	»	»
2° Chaudières avec foyer intérieur :			
Horizontales non tubulaires	1	3	1
Horizontales plus ou moins tubulaires	7	11	6
Verticales	1	1	2
3° Récipients	5	2	»
4° Divers	4	5	5
Totaux	29	29	23

III. — D'après les causes présumées (1).

1° Conditions défectueuses d'établissement :	
Construction, disposition, installation ou matières défectueuses	9
2° Conditions défectueuses d'entretien :	
Usure. — Fatigue ou amincissemènt du métal	8
Réparations (pour d'autres causes) non faites ou défectueuses	2
3° Mauvais emploi des appareils :	
Manque d'eau (suivi ou non d'alimentation intempestive)	4
Excès de pression	4
Autres imprudences ou négligences	6
4° Causes restées inconnues	3

(1) Le nombre total des causes présumées est supérieur à celui des accidents, parce que le même accident a été quelquefois attribué à plusieurs causes réunies.

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

Recettes de l'exploitation des chemins de fer français d'intérêt général pendant les quatre trimestres des années 1889 et 1888.

RÉSEAU DE L'ÉTAT.

Noms des chemins.	Longueur moyenne exploitée pendant l'année		Recettes	
	1889. kil.	1888. kil.	en 1889. fr.	en 1888. fr.
Réseau de l'État.	2,624	2,597	35,556,023	34,209,989
COMPAGNIES PRINCIPALES.				
Nord............	3,587	3,521	187,296,215	169,083,620
Est..............	4,356	4,304	139,773,021	129,248,132
Ouest...........	4,633	4,495	144,807,520	133,788,673
Paris à Orléans..	6,019	5,949	168,154,026	156,616,752
Paris-Lyon-Méditerranée.......	8,024	7,847	345,524,569	321,574,707
Le Rhône au Mont Cenis.........	132	132	5,212,597	4,832,053
Midi.............	2,910	2,819	86,969,778	84,188,567
Ceinture de Paris (rive droite)....	20	20	5,169,102	4,834,928
(rive gauche)..	12	12	1,744,893	1,204,692
Grande ceinture de Paris.......	141	141	4,312,944	4,093,989
Totaux et moy.	29,783	29,189	1,088,964,665	1,009,466,113
COMPAGNIES DIVERSES.				
Somain à Anzin..	37	37	3,797,696	3,595,360
Chauny à Saint-Gobain........	15	15	346,175	341,614
Hazebrouck à la frontière belge.	15	15	76,478	83,465
Enghien à Montmorency......	3	3	122,812	126,682
Vassy à Saint-Dizier...........	22	22	121,362	168,374
Vassy à Doulevant-le-Château....	17	17	57,024	46,698
Bazancourt à Bétheniville......	17	17	122,459	122,077

Alais au Rhône..	59	59	167,866	113,005
Rhône (La Croix-Rousse à Sathonay).......	7	7	282,133	296,316
Arles à St-Louis-du-Rhône.....	41	41	206,489	163,451
Marseille (banl. sud et vieux port de)......	3	3	33,110	31,957
Sud de la France.	39	30	226,193	75,429
Médoc...........	100	100	1,079,129	1,024,849
Totaux et moy.	375	366	6,698,926	6,189,277

CHEMINS NON CONCÉDÉS.

Lagny à Villeneuve-le-Comte.	14	14	32,429	33,216
Chemins de fer de la Corse.......	213	124	536,821	405,492
St-Georges-de-Commiers à La Mure et embr..	32	13	378,535	186,320
Totaux et moy.	259	151	947,785	625,028

RÉCAPITULATION.

Réseau de l'État.	2,624	2,597	35,556,023	34,209,989
Compagnies principales........	29,783	29,189	1,088,964,665	1,009,466,113
Compagnies diverses........	375	366	6,698,926	6,189,277
Chemins non concédés.........	259	151	947,785	625,028
Totaux et moy.	33,890	32,152	1,132,167,399	1,050,490,407

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL.

Résultats de l'exploitation en 1888.

Désignation des hemins.	Longueur exploitée au 31 décemb.	Dépenses d'établiss. au 31 décemb.	Résultats de l'exploitation du 1er janvier au 31 décemb.	
	kil.	fr.	Recettes. fr.	Dépenses. fr.
Société générale des chemins de fer économiques :				
Nizan à Sore et à Luxey, Lesparre à Saint-Symphorien, Hostens à Beautiran et raccordement du port de Beautiran, Lacanau à Bordeaux (Gironde, Landes)................	260	18,851,848	980,362	1,006,317
Blaye à Saint-Ciers-la-Lande (Gironde)................	22	2,667.896	29,102	54,255
Valmondois à Epiais-Rhus (Seine-et-Oise)...............	13	1,590,621	26,772	78,000
Moulins à Cosne-sur-l'OEil (Allier).....................	57	3,415,625	158,002	208,259
Varennes-sur-Allier à Chantelle (Allier)................	28	2,140,853	88,735	121,682
Gudmont à Rimaucourt (Haute-Marne)..................	21	2,365,547	58,059	84,000
Noyelles au Crotoy (Somme)........................	7	477,995	16,628	19,546
Saint-Valéry à Cayeux (Somme)......................	12	790,639	26,299	31,869
Bourges à Dun-sur-Auron (Cher)......................	34	2,068,183	13,829	26,868
Compagnie de chemins de fer départementaux :				
Port-Boulet à Châteaurenault (Indre-et-Loire)............	104	5,264,000	129,258	244,953
Valognes vers Barfleur (Manche)......................	44	5,628,850	115,272	198,072

Laroche à l'Isle-sur-Serein (Yonne)......................	75	5,243,000	180,545	209,982
Montereau à Souppes (Seine-et-Marne).....................	45	2,527,983	35,093	34,149
Société des chemins de fer du Cambrésis :				
Denain au Catelet (Nord)..............................	24	2,227,455	48,944	52,395
Anvin à Calais (Pas-de-Calais).........................	94	7,699,980	234,297	272,801
Boisieux à Marquion (Pas-de-Calais).....................	26	3,498,549	124,610	98,554
Achiet à Bapaume : Achiet à Bapaume et Marcoing (Nord, Pas-de-Calais)......................................	32	3,215,391	259,628	176,907
Velu-Bertincourt à Saint-Quentin (Aisne, Pas-de-Calais, Somme)..	52	7,544,604	268,046	206,518
Saint-Quentin à Guise (Aisne)............................	40	5,970,971	571,974	300,000
Crécy-Mortiers à La Fère (Aisne)........................	21	2,455,428	117,590	82,246
Hermes à Beaumont (Oise, Seine-et-Oise).................	31	2,914,978	139,272	92,583
Est (Compagnie de l') :				
Pont-Maugis à Raucourt (Ardennes)......................	9	681,520	19,981	63,362
Moselotte (Chemin de la) : Remiremont à Cornimont (Vosges).	24	3,242,581	109,897	131,180
Ardennes (Chemin des) : Carignan à Messempré, Monthermé (station) à Monthermé (ville), Vrigne-Meuse à Vrigne-aux-Bois (Ardennes)................................	15	973,420	127,323	109,227
Avricourt à Blamont et Cirey (Meurthe-et-Moselle).......	18	1,642,693	144,688	79,884
Rambervilliers à Charmes (Vosges)......................	28	2,105,552	179,508	151,986
Etival-Clairfontaine à Senones et raccordement (Vosges)..	9	1,282,858	107,199	77,595
Ville de Langres : Langres-Marne à Langres-Ville (Haute-Marne)..	1	442,062	55,983	53,242

Naix-Menaucourt à Güe-Ancerville et embranchements (Haute-Marne, Meuse)	36	5,876,739	151,814	178,237
Haironville à Triaucourt (Meuse)	61	3,392,000	159,145	156,056
Bar-le-Duc à Vaubécourt et Rembercourt-aux-Pots à Clermont-en-Argonne (Meuse)	57	4,620,693	92,074	114,663
Gray à Gy et à Bucey-les-Gy (Haute-Saône)	22	3,735,730	57,266	56,427
Orléans à Châlons : Lignes du département de l'Eure (Eure, Oise, Seine-et-Oise)	237	58,904,720	1,835,003	1,518,815
Magny à Chars (Oise, Seine-et-Oise	12	1,602,230	118,208	82,071
Rouen au Petit-Quevilly (Seine-Inférieure)	3	331,308	55,479	61,733
Caen à la mer : Caen à Courseulles (Calvados)	28	4,510,336	424,370	264,450
Orne (Chemin de l') : Alençon à Condé-sur-Huisne (Orne)	66	10,292,209	295,323	253,384
Mamers à Saint-Calais (Sarthe)	77	7,825,317	258,768	259,085
Le Mans au Grand-Lucé (Sarthe)	31	1,201,281	102,086	65,811
Ballon à la Forge-d'Antoigné : Ballon à Antoigné (Sarthe)	7	363,353	22,302	18,148
Le Mans à Saint-Denis d'Orques (Sarthe)	47	1,077,471	36,724	25,718
Montsecret à Chérencé-le-Roussel : Montsecret à Chaulieu-Sourdeval (Calvados, Manche, Orne)	25	2,808,301	50,990	46,462
Paris à Orléans : La Flèche à Sablé et à La Suze (Sarthe, Loir-et-Cher)	54	17,328,211	198,197	276,981
Ligré-Rivière à Richelieu (Indre-et-Loire)	16	1,100,000	47,649	58,563
Barbezieux à Châteauneuf (Charente)	19	1,868,141	94,727	77,032
Fourvières à Ouest-Lyonnais (Rhône)	32	8,660,924	469,190	249,668
Rhône (Cᵉ du) : Sathonay à Trévoux (Ain, Rhône)	19	4,544,163	172,251	123,403

Est de Lyon (Cᵉ des chemins de l') : Lyon à Saint-Genix d'Aoste et Sablonnières à Montalieu-Vercieu (Isère, Rhône).	94	13,912,809	756,738	490,116
Marlieux à Châtillon-sur-Chalaronne (Ain)	11	682,869	30,483	23,780
Cours à Saint-Victor (Loire, Rhône)	13	2,374,000	130,825	83,626
Billom (chemin de) : Vertaizon à Billom (Puy-de-Dôme)	9	1,311,680	56,976	53,045
Société nouvelle des chemins de fer des Bouches-du-Rhône : Arles à Fonvieille, le Pas-des-Lanciers à Martigue et Tarascon à Saint-Remy (Bouches-du-Rhône)	44	4,775,385	235,038	181,846
Société des chemins de fer régionaux des Bouch.-du-Rhône : Fonvieille à Salon, La Ciotat (gare) à La Ciotat (ville), St-Remy à Orgon, Barbentane à Orgon (Bouches-du-Rhône).	85	9,093,141	196,865	365,560
Société des chemins de fer méridionaux français : Miramas à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône)	25	3,289,850	101,893	88,872
Hérault (Chemins de l') : Saint-Chinian à Montbazin, Montpellier à Palavas et abords de Montpellier (Hérault)	126	19,308,783	765,612	693,876
La Teste à l'Étang-de-Cazaux (Gironde)	13	800,112	8,264	22,347
Médoc (Cᵉ du) : Castelvau à Margaux, Pauillac au Port-des-Pilotes (Gironde)	10	414,322	22,193	36,416
Bayonne à Biarritz (Basses-Pyrénées)	8	1,923,222	291,599	138,062
Totaux et moyennes	2,433	296,860,385	11,604,948	10,330,685

TRAMWAYS.

Résultats de l'exploitation des tramways pendant l'année 1888, d'après les renseignements fournis par les compagnies.

1re Catégorie. — Tramways pour Voyageurs seulement.

I. — *Tramways à traction de chevaux.*

Désignation des lignes par départements.	Long. kilom. du réseau exploité.	Dépenses de premier établissement.	Dépenses d'exploitation.	Produit brut total.
Bouches-du-Rhône : Tramways de Marseille	23,208	10,118,033	1,347,233	1,779,284
Gard : Tr. de Nîmes	6,544	962,047	51,590	83,998
Gironde : Tr. de Bordeaux	39,263	3,234,238	1,495,480	2,318,340
Hérault : Tr. de Béziers à la mer	13,580	627,824	54,820	52,434
Indre-et-Loire : Tr. de Tours	5,245	736,419	125,831	122,744
Loiret : Tr. d'Orléans	7,156	839,857	136,248	147,070
Marne : Tr. de Reims	10,813	1,315,678	242,113	365,422
Meurthe-et-Moselle : Tr. de Nancy	7,467	1,005,500	190,129	262,975
Nord : Tr. de Dunkerque	2,644	221,565	73,936	80,214
— Tr. de Roubaix à Tourcoing	14,300	2,852,273	271,722	391,144
Pas-de-Calais : Tr. de Boulogne-sur-Mer	3,023	288,000	55,353	53,043
— Tr. de Calais à Guines	14,461	1,400,000	145,545	190,835
Rhône : Tr. de Lyon	41,623	8,887,00	1,711,151	2,475,717

TRAMWAYS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

1° *Lignes exploitées par la Compagnie générale des omnibus.*

Seine : **Lignes concédées directement à la Compagnie générale des omnibus.**

Du Louvre à Sèvres				
— à Saint-Cloud	29,738	5,977,583	2,020,071	1,676,750
— à Vincennes				

Lignes concédées au département de la Seine et rétrocédées à la Compagnie 'générale des omnibus.

Du rond-point de Boulogne à la gare d'Auteuil				
De l'église de Boulogne au pont de Billancourt				
Du Trocadéro à la Villette	28,628	7,411,403	2,758,685	2,804,850
De la place de l'Étoile à la Villette				
De la place de la Villette à la place de la Nation				
Du pont de Charenton à Créteil				

Lignes concédées à la ville de Paris et rétrocédées à la Compagnie générale des omnibus.

De Passy au Louvre				
De la station de la Muette (Passy) à la rue Taitbout				
De la porte de la Chapelle au square Monge				
Du cimetière de Saint-Ouen à la Bastille				
Du cours de Vincennes au Louvre	58,369	21,919,784	7,961,338	9,563,012
Du pont de Charenton au Louvre				
De la gare de Lyon à la place de l'Alma				
De la Bastille au pont de l'Alma				
De la porte de Montrouge à la gare de l'Est				

2° Lignes exploitées par la Compagnie des tramways extérieurs de Paris (réseau **Nord** *(1).*

De Suresnes à la place de l'Étoile	63,892	20,127,511	2,771,987	3,485,444
De Courbevoie à la Madeleine				
De Neuilly à la Madeleine				
De Levallois à la Madeleine				
De Gennevilliers à la rue de Rome				
De Saint-Ouen à la rue de Rome				
De Saint-Denis à la rue de Rome				
De Saint-Denis à la rue Taitbout				
D'Aubervilliers à la place de la République				
De Pantin à la place de la République				

3° Lignes exploitées par la Compagnie des tramways extérieurs de Paris (réseau Sud (2).

De Montreuil à la place de la Nation	
De Charenton à la place de la Bastille	
De Vitry au square Cluny	

(1) Ces lignes ont été concédées au département de la Seine; elles ont été rétrocédées par lui, savoir : les lignes ou sections de lignes situées dans l'intérieur de Paris, à la Compagnie générale des omnibus, et les sections *extra muros* à la Compagnie des Tramways-Sud. Cette dernière compagnie est tenue d'exploiter l'ensemble desdites lignes moyennant le payement d'une redevance à la Compagnie générale des omnibus pour les lignes ou sections de lignes situées dans Paris. L'exploitation par la compagnie des Tramways-Sud, de la partie de la ligne dite circulaire, comprise entre la place de l'Étoile et la place de la Nation (barrière du Trône), par le pont de l'Alma, les boulevards de la rive gauche et le pont de Bercy, a lieu en vertu d'un traité passé avec la Compagnie des omnibus et approuvé par décret en date du 22 avril 1876.

(2) Ces lignes ont été concédées au département de la Seine; elles ont été rétrocédées par lui, savoir : pour la

D'Ivry au square Cluny				
De Villejuif à la place Walhubert				
De Fontenay-aux-Roses à Saint-Germain-des-Prés				
De Clamart à Saint-Germain-des-Prés	71,192	17,960,479	3,101,471	3,741,423
De Vanves à l'avenue d'Antin				
De la place de l'Étoile à la gare Montparnasse				
De la gare Montparnasse à la Bastille				
De la place Walhubert à la place de la Nation				
Seine-Inférieure : Tr. du Havre	11,267	2,231,859	449,337	673,729
— Tr. de Rouen	23,314	4,132,760	689,070	861,797
Seine-et Oise : Tr. de Sèvres à Versailles	9,279	795,254	380,449	308,289
— Tr. de Versailles (ville)	7,049	116,920	111,903	108,500
II. — *Tramways à traction à vapeur.*				
Loire : Tr. de Saint-Étienne	6,024	876,614	346,207	459,842
— Tr. de Rive-de-Gier à St-Étienne et à Firminy	33,670	4,899,667	454,471	679,743
Loire-Inférieure : Tr. de Nantes	7,239	1,694,222	300,948	391,966
Seine-Seine-et-Oise : Tr. de Vincennes à Ville-Évrard	9,600	914,600	122,061	170,722
2e Catégorie. — Tramways à vapeur pour Voyageurs et Messageries ou Marchandises.				
I. — *Tramways n'ayant pas la garantie de l'État.*				
Nord : Tr. de Fourmies à Wignehies	5,999	769,475	58,076	71,437

partie située dans l'intérieur de Paris, à la Compagnie générale des omnibus, et, pour la partie *extra muros*, à la Compagnie des Tramways-Nord. Cette dernière compagnie est tenue d'exploiter l'ensemble desdites lignes, moyennant le payement d'une redevance à la Compagnie générale des omnibus pour les sections situées dans Paris.

Nord Tr. de Valenciennes et extensions...............	48,965	4,060,489	238,289	521,244
— Tr. de Lille (réseaux urbain et suburbain)........	48,622	8,603,559	1,065,663	1,387,335
Rhône-Loire : Tr. de Thizy à Saint-Victor......	6,858	505,269	44,368	70,111
Seine-et-Oise : Tr. de Rueil à Marly-le-Roi............	9,250	1,648,756	116,116	161,580
— Tr. de Villiers-le-Bel..................	3,092	250,000	19,204	28,209
II. — *Tramways ayant la garantie de l'État dans les conditions de l'article 36 de la loi du 11 juin 1880.*				
Nord : Tr. de Cambrai à Catillon......................	34,611	2,687,155	82,984	178,612
Sarthe : Tr. du Grand-Lucé à la Chartre...............	17,826	1,181,333	39,559	34,001

CHEMINS DE FER (APPROVISIONNEMENT DES)

Importations et exportations de combustibles minéraux, métaux et matériel de chemins de fer pendant l'année 1889.

Désignation des produits.	Importations: Commerce général.	Importations: Commerce spécial (1).	Exportations: Commerce général.	Exportations: Commerce spécial (2).	Admissions temporaires. Importations temporaires.	Admissions temporaires. Réexportations après main-d'œuvre.
	Combustibles minéraux. (Tonnes.)					
Houille :						
Crue..................	8.571.515.4	7.800.248.9	1.607.853.9	828.616.1	»	»

(1) Quantités livrées à la consommation.
(2) Marchandises françaises ou francisées exportées.

Carbonisée (coke)........	1.558.511.1	1,157.439.6	74.673.4	73.566.1	»	»
Cendres...........................	»	»	»	»	»	»
		Métaux.				
Fer :						
Minerai............................	1.550.111.0	1.545.363.0	266.371.0	261.563.0	»	»
Fonte de toute sorte.................	116.273 0	13.344,0	120.868.0	120.006.0	106.588.2	99.998.7
Brut en massiaux, prismes ou barres contenant 4 p. 100 de scories ou plus.	9.024.1	206.2	»	»	»	»
Etiré en barres, au bois..............	11.628.9	7.496.5	662.3	169.2	4.923.3	3.275.8
— au coke.............	12.132.8	4.034.4	59.764.1	41.399.1	4.729.7	5.587.3
D'angle et à T.......................	434.4	61.9	15.735.1	7.196.7	»	»
Dit machine.........................	3.952.1	152.1	»	»	»	»
Feuillard en bandes..................	462.8	80.4	2.974.8	1.998.9	»	»
Platiné ou laminé noir (tôle)..........	6.565.8	1.168.1	15.955.6	11.207.7	4.003.0	3.921.8
Étamé (fer-blanc), cuivré, etc.........	4.559.7	1.706.6	4.301.2	356.5	»	»
Fils de fer recouverts ou non..........	772.3	323.3	2.972.2	1.407.5	»	»
Acier :						
En barres et feuillards................	6.239.1	2.640.4	9.510.2	7.225.6		
Laminé en tôle ordinaire..............	431.9	138.5	2.389.3	603.8	4.769.7	9.581.6
— de toute espèce..............	160.3	155.0	68.2	31.2		
Filé de toute espèce..................	737.9	582.0	1.033.9	451.9		
Limailles, pailles, ferrailles, mâchefer.	33.078.4	27.600.0	190.177.3	188.617.7	»	»
Cuivre :						
Minerai............................	10.851.6	10.468.9	11.460.5	11.078.7	»	»

Pur ou allié de 1re fusion, en barres, masses ou plaques	13.757.4	12.645.8	9.448.6	7.036.2	»	»
Battu ou laminé	812.6	252.7	5.875.1	4.104.5	»	»
Filé de toute espèce	256.8	204.1	709.7	656.0	»	»
Débris de vieux ouvrages	1.988.0	1.923.0	1.931.9	1.466.5	»	»
Plomb :						
Minerai	3.347.0	3.275.4	12.666.7	12.595.0	»	»
En masses brutes, saumons, etc	62.937.8	61.604.1	11.228.6	9.894.9	»	»
Battu ou laminé	26.1	14.7	685.3	673.9	»	»
Étain						
Minerai	413.4	413.4	140.3	140.3	»	»
Brut	6.070.6	5.643.9	847.0	404.4	»	»
Battu ou laminé	128.5	33.0	292.3	166.0	»	»
Zinc :						
Minerai	35.701.4	35.583.2	20.486.0	20.468.0	»	»
De 1re fusion en masses brutes, etc	27.050.7	26,960.3	3.168.3	3.078.9	»	»
Laminé	469.1	48.9	2.170.0	1.743.0	»	»
	Matériel de chemins de fer.					
Traverses en chêne	486.0	486.0	41.501.0	41.247.0	»	»
» en autres bois	531.0	531.0	23.561.0	23.561.0	»	»
Rails en fer	943.2	62.1	4.883.0	3.820.9	»	»
— en acier	3.854.7	90.1	52.644.6	27.638.2	»	»
Bandages br. de forges, essieux en acier.	1.494.5	922.5	1.025.1	372.6	»	»

LES ROUTES NATIONALES EN 1888.

État de viabilité des chaussées. — La longueur totale des routes nationales de la France et de l'Algérie mesurait, au 31 décembre 1888, 40,098 kilom. 587, soit 37,799 kilom. 656 pour la métropole et 2,298 kilom. 931 pour l'Algérie.

La longueur au 31 décembre 1887, qui était de 39,974 kilom. 109 (dont 2,267 kilom. 794 pour l'Algérie), s'est donc accrue de 124 kilom. 478, se répartissant ainsi : France, 93 kilom. 341 ; Algérie, 31 kilom. 137.

En considérant cette augmentaion générale au point de vue de l'état des chaussées, on trouve les différences suivantes pour 1888 :

	France. kil.	Algérie. kil.	Ensemble. kil.
Chaussées en bon état....	+90 241	+125 372	+215 613
Chaussées laissant à désirer.	+26 613	— 53 898	— 27 285
Chaussées en mauvais état.	—23 513	— 40 337	— 63 850
Différence égale....	+93 341	+ 31 137	+124 478

Les longueurs qui viennent d'être indiquées sont développées dans le tableau suivant quant à la nature et à l'état de viabilité des chaussées.

Nature des chaussées.	Chaussées. en bon état. mètres.	laissant à désirer. mètres.	en mauvais état. mètres.	Ensemble. mètres.
France :				
Chaussées empierrées......	20,547,961	11,793,822	2,969,916	35,311,699
Chauss. pavées.	917,843	1,111,162	458,952	2,487,957
Ensemble...	21,465,804	12,904,984	3,428,868	37,799,656
Algérie :				
Chaussées empierrées......	1,111,548	817,002	370,221	2,298,771
Chauss. pavées.	160	»	»	160
Ensemble...	1,111,708	817,002	370,221	2,298,931
Fr. et Algér. :				
Chaussées empierrées......	21,659,509	12,610,824	3,340,137	37,610,470

Chauss. pavées.	918,003	1,111,162	458,952	2,488,117
Ensemble...	22,577,512	13,721,986	3,799,089	40,098,587

État de viabilité des chaussées au 31 décembre 1888.

FRANCE.

Départements.	Longueur des chaussées		
	Empierrées. mètres.	Pavées. mètres.	Ensemble. mètres.
Ain	451,868	»	451,868
Aisne	414,686	198,740	613,426
Allier	494,912	5,273	500,185
Alpes (Basses-)	559,665	»	559,665
Alpes (Hautes-)	386,684	»	386,684
Alpes-Maritimes	327,481	3,483	330,964
Ardèche	494,814	5,110	499,924
Ardennes	378,454	8,211	386,665
Ariège	272,182	»	272,182
Aube	368,799	10,042	378,841
Aude	362,625	»	362,625
Aveyron	598,317	102	598,419
Belfort (Territoire de)	41,920	»	41,920
Bouches-du-Rhône	268,382	15,466	283,848
Calvados	429,133	10,623	439,756
Cantal	382,189	»	382,189
Charente	347,871	1,787	349,658
Charente-Inférieure	428,649	4,062	432,711
Cher	485,740	7,005	492,745
Corrèze	371,945	285	372,230
Corse	1,131,693	»	1,131,693
Côte-d'Or	706,709	8,228	714,937
Côtes-du-Nord	475,282	4,100	479,382
Creuse	337,829	»	337,829
Dordogne	367,634	557	368,191
Doubs	301,692	6,919	308,611
Drôme	306,812	1,524	308,336
Eure	449,758	18,297	468,055
Eure-et-Loire	345,544	31,339	376,883
Finistère	406,603	11,143	417,746
Gard	529,785	810	530,595
Garonne (Haute-)	328,418	4,592	333,010
Gers	418,849	128	418,977
Gironde	276,531	114,427	390,958
Hérault	357,572	573	358,145
Ille-et-Vilaine	713,026	11,998	725,024

Indre..................	402,370	1,778	404,148
Indre-et-Loire..........	313,504	3,857	317,361
Isère....................	538,883	»	538,883
Jura.....................	353,694	1,777	355,471
Landes.................	375,010	81,259	456,269
Loir-et-Cher...........	301,467	4,163	305,630
Loire.....................	318,808	21,111	339,919
Loire (Haute-)..........	356,572	133	356,705
Loire-inférieure........	564,377	8,679	573,056
Loiret....................	412,250	24,325	436,575
Lot........................	277,874	»	277,874
Lot-et-Garonne..........	363,502	2,255	365,757
Lozère..................	463,415	»	463,415
Maine-et-Loire..........	542,092	21,568	563,660
Manche..................	368,664	9,054	377,718
Marne....................	546,413	43,857	590,270
Marne (Haute-)..........	411,473	»	411,473
Mayenne................	481,819	2,920	484,739
Meurthe-et-Moselle......	401,714	8,338	410,052
Meuse	506,942	1,713	508,655
Morbihan................	576,482	5,011	581,493
Nièvre...................	467,686	6,862	474,548
Nord,.....................	61,886	528,037	589,923
Oise......................	396,481	205,192	601,673
Orne......................	453,266	5,916	459,182
Pas-de-Calais...........	427,724	255,917	683,641
Puy-de-Dôme...........	470,580	2,768	473,348
Pyrénées (Basses-)......	428,877	5,132	434,009
Pyrénées (Hautes-)	306,545	92	306,637
Pyrénées-Orientales.....	329,467	1,047	330,514
Rhône..................	203,342	24,193	227,535
Saône (Haute-).........	333,639	2,464	336,103
Saône-et-Loire.........	575,622	13,892	589,514
Sarthe..................	394,852	9,334	404,186
Savoie..................	333,778	345	334,123
Savoie (Haute-).........	305,987	3,263	309,250
Seine....................	22,499	94,298	116,797
Seine-Inférieure........	568,257	26,900	595,157
Seine-et-Marne.........	396,278	121,035	517,313
Seine-et-Oise...........	392,741	343,161	735,902
Sèvres (Deux-).........	465,258	428	465,686
Somme................	547,099	72,839	619,938
Tarn....................	333,186	1,562	334,748
Tarn-et-Garonne.......	248,498	4,127	252,625
Var......	277,800	4,674	282,474
Vaucluse,............. ...	457,090	225	457,315

Vendée	339,435	»	339,436
Vienne	383,616	876	384,492
Vienne (Haute-)	275,830	1,154	276,984
Vosges	406,360	6,316	413,314
Yonne	500,054	19,249	519,303
Totaux	35,311,699	2,487,957	37,799,656
ALGÉRIE.			
Alger :			
Est	294,865	160	295,025
Ouest	423,496	»	423,496
Constantine :			
Constantine	580,507	»	580,507
Bône	127,400	»	127,400
Philippeville	190,247	»	190,247
Oran	772,286	»	772,286
Totaux	2,298,771	160	2,298,931

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

(Extrait des Documents parlementaires, Sénat.)

I. — *Objets de correspondance postale de toute nature.*

Exercices.	Correspondances postales intérieures.	Correspondances postales internationales.	Total.
1885	1,333,118,719	190,678,146	1,523,796,865
1886	1,295,693,409	198,041,147	1,493,734,556
1887	1,316,575,047	206,244,330	1,522,819,377
1888	1,362,552,502	217,631,790	1,580,184,292
1889	1,446,303,724	229,362,197	(1) 1,675,665,921

II. — *Mandats du service intérieur français émis et payés.*

Années.	Nombre des mandats émis.	Nombre des mandats payés.
1885	19,677,917	19,515,636
1886	20,761,121	20,670,836
1887	21,843,501	21,663,317
1888	22,839,909	22,623,976

(1) Chiffre provisoire.

III. — *Mandats internationaux émis et payés.*

1885..................	819,808	489,963
1886..................	826,210	520,405
1887.....	838,381	566,490
1888..................	891,648	600,434

IV. — *Recouvrements de valeurs déposées dans les bureaux français et payables en France et en Algérie.*

Années.	Nombre des envois de valeurs à recouvrer.	Valeurs à recouvrer. Nombre.	Valeurs à recouvrer. Montant.
1885............	3,594,904	8,022,611	200,908,664 12
1886............	4,096,831	8,880,677	219,704,425 18
1887...	4,503,271	11,478,655	238,622,351 41
1888......	4,914,713	10,230,532	250,787,328 91

Années.	Valeurs recouvrées. Nombre.	Valeurs recouvrées. Montant.	Sommes perçues au profit du Trésor.
1885..	5,391,432	140,686,093 15	1,988,030 28
1886.............	5,836,259	151,294,250 54	2,192,840 28
1887.............	6,581,088	164,241,543 39	2,427,479 48
1888.............	6,932,490	169,653,120 77	2,584,885 39

V. — *Valeurs expédiées de l'étranger et recommandées en France.*

Années.	Valeurs à recouvrer. Nombre.	Valeurs à recouvrer. Montant.	Dont recouvrées. Nombre.	Dont recouvrées. Montant.
1885..........	41,979	1,765,464 89	30,523	1,284,403 28
1886..........	42,438	1,855,911 38	30,583	1,350,515 11
1887..........	44,133	1,982,291 29	30,714	1,434,969 91
1888..........	47,423	2,039,899 84	31,860	1,575,927 »

VI. — *Télégrammes émis et reçus.*

Exercices.	Départ. Télégrammes. intérieurs.	Départ. Télégrammes internationaux.	Départ. Totaux.
1885..............	23,867,971	2,162,612	26,030,583
1886	24,891,372	2,277,751	27,169,123
1887..............	25,654,362	2,439,419	28,093,781
1888..............	26,703,597	2,603,115	29,306,712
1889..............	28,772,829	2,757,149	(1) 31,529,97

ARRIVÉE.

1885...............	23,867,971	2,035,226	25,903,197
1886...............	24,891,372	2,085,095	26,976,467
1887.......	25,654,362	2,172,907	27,827,269
1888...............	26,703,597	2,370,082	29,073,679
1879...............	28,772,829	2,567,401	(1) 31,340,230

Les statistiques relatives à l'année 1889 ne peuvent pas être complètement fournies, et les chiffres qui s'y rapportent dans les tableaux ci-dessus, sont provisoires; mais il est certain que le développement des services pendant cette année 1889 a dépassé toutes les proportions antérieures. L'administration déclare que cette progression sur 1888 varie de 8 à 17 p. 100, suivant la nature des correspondances. Elle se traduit d'ailleurs par la comparaison suivante des recettes postales et télégraphiques des cinq dernières années :

Exercices.	Postes.	Télégraphes.	Total.
1885......	137,707,227,71	29,287,769 57	166,994,997 28
1886......	139,786,558 98	29,661,953 33	169,448,512 31
1887......	142,537,176 77	30,520,363 54	173,057,540 31
1888......	148,368,487 08	32,567,558 44	180,936,045 52
1889......	156,215,500 »	36,586,200 »	(1) 192,801,700 »

(*Journal off.*, 8 mai 1890.)

Résultats de l'exploitation des petits paquets et des colis postaux transportés par les chemins de fer français pendant l'année 1888.

1° *Résultats d'exploitation en* 1888. — Les compagnies de chemins de fer français ont transporté, pendant l'année 1888, 28,169,264 petits paquets de toute nature et fait une recette brute de 22,718,062 fr. 70, représentant la somme déboursée par les expéditeurs.

Ces nombres se répartissent de la manière suivante par nature de colis, de livraison et de perception.

Désignation des paquets.	Nombre d'expéditions		
	en gare.	à domicile.	Ensemble.
Petits paquets de 0 à 3 k.	427,483	365,585	793,068

(1) Chiffre provisoire.

Petits paquets de 3 à 5 k.	2,393,166	2,067,715	4,460,881
Colis postaux.........	14,057,621	8,857,694	22,915,315
Totaux.......	16,878,270	11,290,994	28,169,264

Désignation des paquets.	Recettes brutes au profit des compagnies. fr. c.	au profit du Trésor. fr. c.	Ensemble. fr. c.
Petits paquets de 0 à 3 k...	525,204 45	359,259 80	884,464 25
Petits paquets de 3 à 5 k...	3,679,693 38	2,190,292 57	5,869,985 95
Colis postaux..	15,734,459 35	229,153 15	15,963,612 50
Totaux...	19,939,357 18	2,778,705 52	22,718,062 70

Le nombre des paquets livrés à domicile représente donc les 40 centièmes du nombre total des expéditions, et la plupart des recettes revenant au Trésor, 12.2 p. 100 des sommes versées par les expéditeurs pour l'affranchissement des 28,169,264 envois.

La part prise par chaque compagnie est indiquée dans le tableau suivant :

Désignation des compagnies.	Petits paquets de 0 à 3 kil. Nombre.	Produit. fr.	Petits paquets de 3 à 5 kil. Nombre.	Produit. fr.
Nord.......... . .	39,944	44,138	246,982	322,311
Est.......	62,304	70,796	428,780	572,900
Ouest............	96,152	107,209	432,441	568,660
Paris à Orléans....	188,289	209,001	950,283	1,244,871
Paris-Lyon-Méditer.	304,720	339,763	1,941,566	2,553,159
Midi........... ..	38,361	43,060	353,594	467,628
État..............	61,311	68,331	86,681	113,942
Ceinture de Paris..	1,987	2,166	20,554	26,515
Totaux.......	793,068	884,464	4,460,881	5,869,986

Désignation des compagnies.	Colis postaux. Nombre.	Produit. fr.
Nord............	2,952,902	2,021,833
Est...............	3,000,175	2,023,204
Ouest........	3,330,145	2,365,692
Paris à Orléans..	4,149,998	2,925,526

Paris-Lyon-Méditerr.....	7,252,221	5,047,569
Midi.....................	1,414,692	1,003,344
État.....................	715,640	508,115
Ceinture de Paris........	99,572	68,329
Totaux.........	22,915,315	15,963,612

2° *Résultats d'exploitation pour les années* 1881 *à* 1888. — En rapprochant les chiffres qui précèdent de ceux de l'année 1887, il ressort :

1° Pour les *petits paquets de* 0 *à* 3 *kilogrammes*, une différence en moins, pour 1888, de 8,698 expéditions et de 12,773 fr. 25 de recettes ;

2° Pour les *petits paquets de* 3 *à* 5 *kilogrammes*, une augmentation, en faveur de 1888, de 349,499 expéditions avec une recette correspondante de 444,447 fr. 30 ;

3° Pour les *colis postaux*, une augmentation, également en faveur de 1888, de 1,506,817 paquets et de 999,904 fr. 95 de recettes.

En consultant le tableau que nous donnons ci-après, qui résume, pour la période de 1881 à 1888 inclusivement, les résultats obtenus pour chaque catégorie de paquets, on voit que, tandis que les petits paquets de 0 à 3 kilogrammes ont toujours suivi une marche décroissante (sauf cependant un certain ressaut en 1887 et en 1888), les petits paquets de 3 à 5 kilogrammes et les colis postaux n'ont pas interrompu leur marche ascendante : les premiers passant de 1,213,358 expéditions avec une recette correspondante de 1,638,038 fr. 85, en 1881, à 4,460,881 expéditions et une recette de 5,869,985 fr. 95 en 1888 ; les colis postaux (et pour eux la progression est plus considérable encore) sautant de 4,518,513 paquets, avec une recette de 3,321,090 fr. 80, pour 10 mois d'exploitation en 1881, à 22,915,315 paquets et 15,963,612 fr. 50 de recettes en 1888.

Voici ce tableau :

Années.	Petits paquets de 0 à 3 kil.		Petits paquets de 3 à 5 kil.	
	Nombre.	Recettes brutes. fr.	Nombre.	Recettes brutes. fr.
1881........	*1,034,808*	1,187,285	1,213,358	1,638,039

1882........	969,186	1,108,072	2,040,461	2,745,668
1883........	888,998	1,012,618	2,519,261	3,378,252
1884........	862,360	978,865	3,101,920	4,143,807
1885........	827,630	932,343	3,667,993	4,865,699
1886........	774,944	870,435	3,777,659	5,000,255
1887........	801,766	897,237	4,111,382	5,425,539
1888........	793,068	884,464	4,460,881	5,869,986
Tot. pr les 8 années....	6,952,760	7,871,319	24,892,915	33,068,245

Années.	Colis postaux.		Les 3 catégories de paquets.	
	Nombre.	Recettes brutes. fr.	Nombre.	Recettes brutes. fr.
1881.......	4,518,513	3,321,091	6,766,679	6,146,415
1882.......	10,510,640	7,636,739	13,520,287	11,491,479
1883.......	13,371,949	9,641,357	16,780,208	14,032,227
1884.......	15,509,999	11,110,530	19,474,279	16,233,202
1885.......	17,723,496	12,549,535	22,219,119	18,347,577
1886.......	19,548,435	13,743,982	24,101,038	19,614,672
1887.......	21,408,498	14,963,708	26,321,646	21,286,484
1888.......	22,915,315	15,963,612	28,169,264	22,718,062
Tot. pr les 8 années...	125,506,845	88,930,554	157,352,520	129,870,118

Il a paru intéressant d'établir la part prise par chaque compagnie dans les résultats totaux accusés dans le tableau précédent, du moins en ce qui concerne le nombre des expéditions.

NAVIGATION INTÉRIEURE EN 1888.

NOMENCLATURE ET CONDITIONS DE NAVIGABILITÉ DES FLEUVES, RIVIÈRES ET CANAUX.

Longueurs du réseau. — Le réseau fluvial présente des longueurs qui varient suivant le point de vue particulier auquel on l'envisage.

Ainsi le développement total des cours d'eau classés atteint le chiffre de................ 16,704km.
tandis que celui du réseau habituellement fré-

quenté s'élève seulement à................ 12.776

la différence.............................. 3.928

se composant de rivières et canaux dont le trafic est exclusivement maritime, soit........ 365

et de rivières ou parties de rivières où la navigation est purement nominale, soit....... 3.563

somme égale.............................. 3.928

En outre, la longueur du réseau fréquenté peut varier d'une année à l'autre pour diverses causes: parfois des travaux de rectification abrègent les parcours, de nouveaux canaux sont livrés au commerce, ou encore le trafic abandonne certains cours d'eau, notamment les parties simplement flottables.

En 1888, la longueur totale fréquentée a été de................................. 12.499k

au lieu de 12,776 kilomètres portés ci-dessus comme habituellement utilisés.

Le tableau ci-après résume les différents états du réseau fluvial en 1888.

	Longueurs classées		
	comme flottables.	comme navigables.	Ensemble.
Fleuves, rivières, lacs et étangs.	2,992.0	8,866.8	11,858.8
Canaux......................	»	4,844.8	4,844.8
	2,992.0	13,711.6	16,703.6

	Longueurs fréquentées en 1888.		
	Flottables.	Navigables.	Ensemble.
Fleuves, rivières, lacs et étangs..	922.0	6,821.0	7,743.0
Canaux.......................	»	4,756.0	4,756.0
	922.0	11,577.0	12,499.0

Le réseau de navigation intérieure est presque en entier administré par l'État ; une fraction très petite seulement est concédée. A ce point de vue, le tableau ci-dessous indique comment se divisent les cours d'eau fréquentés en 1888.

	Longueurs		
	exploitées par l'État.	concédées.	Ensemble
1° *Fleuves, rivières,* lacs et étangs.	7,621.0	122.0	7,743.0

2° Canaux	3,966.0	790.0	4,756.0
	11,587.0	912.0	12,499.0

Conditions de navigabilité. — Au point de vue technique les 12,776 kilomètres de cours d'eau utilisés habituellement comme voie de transport se divisent comme il suit :

Rivières simplement flottables	1.012k
Rivières navigables naturellement	3.349
Rivières canalisées	3.598
Canaux sans bief de partage	2.085
Canaux à bief de partage	2.712
Total égal	12.776

Les rivières canalisées, dont le développement est de 3,598 kilomètres, comportent 609 écluses, ce qui donne pour le bief moyen une longueur de 5 kilom. 9.

Les canaux sans bief de partage, latéraux pour la plupart, présentant ensemble 2,085 kilomètres de longueur, seront munis de 471 écluses : d'où une longueur de 4 kilom. 4 pour le bief moyen.

Sur les canaux à bief de partage, qui ont 2,712 kilomètres de longeur, les pentes sont rachetées par 1,417 écluses et la longeur moyenne du bief tombe à 1 kilom. 9.

On sait que la loi de classement du 5 août 1879 a divisé le réseau de navigation intérieure en lignes principales et lignes secondaires.

Les voies constituant les lignes principales doivent, aux termes de ladite loi, avoir un mouillage de 2 mètres, des écluses de 38 m. 50 de longeur et 5 m. 20 de largeur, et les ponts fixes doivent laisser 3 m. 70 de hauteur libre au-dessus du plan d'eau réglementaire.

Actuellement le développement des voies navigables où le mouillage de 2 mètres est assuré en tout temps s'élève à 4,610 kilomètres ainsi répartis :

Fleuves et rivières (y compris les parties maritimes)	1.964k
Canaux	2.646
Total égal	4.610

Les rivières canalisées et les canaux dont les écluses ont au moins 38 m. 50 de longueur utile et 5 m. 20 de largeur représentent ensemble une longueur de 3,762 kilomètres savoir :

Rivières canalisées	1.656k
Canaux	1.106
Total égal	3.762

Enfin les voies remplissant les deux conditions nécessaires pour donner passage, en tout temps, aux bateaux de 38 m. 50 de longueur calant 1 m. 80 offrent un développement de 3,729 kilomètres, savoir :

Fleuves et rivières (y compris les parties maritimes)	1.884k
Canaux	1.845
Total égal	3.729

L'état actuel du réseau, considéré au point de vue technique et comparé à ce qu'il était en 1878, c'est-à-dire avant l'impulsion donnée aux travaux de navigation par le programme de 1879, fait ressortir les progrès considérables accomplis pendant cette période de dix années.

Voici les chiffres résumant les situations aux deux époques :

	Longueur totale des voies navig. ayant au minim. 2 m. de mouillage et des écluses de 38 m. 50 de longueur utile et 5 m. 20 de largeur.		
	Fleuv. et riv. kilom.	Canaux. kilom.	Ensemb. kilom.
Situation en 1878	996	463	1,459
Situation actuelle	1,884	1,845	3,729
Différ. en faveur de 1887	888	1,382	2,270

Si l'on *note enfin que, sur* les 463 kilomètres de canaux *figurant précédemment* comme offrant déjà en 1878 un *mouillage de 2 mètres*, 228 kilomètres environ avaient *encore des écluses dont* la longueur utile variait entre

34 m. 80 et 38 mètres, on voit que les canaux ont été transformés sur la presque totalité de leur parcours, soit par approfondissement, soit par l'allongement des écluses et, le plus souvent, au moyen de ces deux opérations exécutées simultanément.

Les 1,845 kilomètres de canaux relevés comme remplissant les deux conditions prévues par la loi de 1879, mouillage et dimensions des ouvrages, comprennent 566 kilomètres de voies nouvelles ouvertes depuis 1878. Ce sont :

Le canal de l'Est, sections ouverte de 1878 à 1887	361k
Le canal du Havre à Tancarville, ouvert en 1887.	25
Le canal de Lens (prolongement de la Souchez canalisée, embranchement de la Deule), ouvert en 1886	8
Le canal de la Haute-Marne (section de Couvrot à Marnaval), ouvert de 1879 à 1880.	38
Le canal de l'Oise à l'Aisne (en voie d'achèvement).	48
Le canal de Saint-Dizier à Vassy, ouvert en 1883.	23
Prolongement du canal de la Sauldre, mis en eau en 1885.	4
Une partie du canal de la Marne à la Saône (prolongement du canal de la Haute-Marne vers Chaumont sur 36 kilomètres, d'une part, et section sur le versant de la Saône, d'autre part, 23 kilomètres), longueur mise en eau.	59
Total égal.	566

TONNAGE DES MARCHANDISES.

Notice préliminaire.

Les voies navigables forment deux catégories :

1° Les fleuves, rivières, lacs et étangs ;

2° Les canaux.

Quelques-unes d'entre elles, à raison de leur importance ou de leur longueur, sont divisées en sections dont les limites coïncident, autant que possible, avec les points où les courants de transport varient d'intensité ; chaqu

section est alors considérée comme un cours d'eau particulier.

Les marchandises sont classées en neuf groupes ; les bois flottés forment une division spéciale.

Tonnage effectif. — Le poids total des marchandises embarquées sur les voies de navigation intérieure s'est élevé, pour l'année 1888, à. . . . . 23.319.700 t.

En 1887, ce poids ayant été de. . . . 23.028.436

la différence. 291.264

correspond à une augmentation de 1. 3 p. 100 par rapport au tonnage de l'année précédente.

Le tableau ci-dessous fait ressortir, pour chaque catégorie de cours d'eau et par nature de trafic, les variations que le tonnage des embarquements a subies d'une année à l'autre.

	Tonnage des embarquements.	
	1888.	1887.
FLEUVES ET RIVIÈRES.		
Trafic intérieur...............	2,620,156	2,618,308
Expéditions..................	7,355,856	7,092,900
Trafic total........	9,976,012	9,711,208
CANAUX.		
Trafic intérieur...............	3,350,273	3,242,403
Expéditions..................	9,993,415	10,074,825
Trafic total........	13,343,688	13,317,228
TOUS LES COURS D'EAU RÉUNIS.		
Trafic intérieur.............	5,970,429	5,860,711
Expéditions..................	17,349,271	17,167,725
Trafic total........	23,319,700	23,028,436

En comparant les résultats des années précédentes avec ceux de 1888, on constate que les transports effectués par les voies navigables consistent toujours, pour la plus grande partie, en marchandises lourdes ou encombrantes et que la part proportionnelle du tonnage de *chacune d'elles varie* peu d'une année à l'autre.

Les matériaux de construction, qui viennent au pre*mier rang, absorbent* le tiers du poids total des embar-

quements et les combustibles minéraux les 28 centièmes; on trouve ensuite les produits agricoles qui représentent 14.4 p. 100 du trafic; puis, successivement, les bois de toute espèce, y compris les bois flottés, avec 8.6 p. 100; la métallurgie avec 7 p. 100; les engrais et amendements avec 5.3 p. 100, etc.

La répartition, par groupe de marchandises, des embarquements effectués sur les cours d'eau pendant 1888, ainsi que les quantités correspondantes de l'année précédente, sont indiquées dans le tableau suivant :

Désignation des groupes de marchandises.	Nombre de tonnes embarquées en 1888. sur les fleuves et rivières.	sur les canaux.	sur l'ensemble des cours d'eau.
Combustibles minéraux....	1,850,060	4,754,155	6,604,215
Matériaux de construction, minéraux...............	4,036,330	3,429,638	7,465,968
Engrais et amendements...	828,319	397,219	1,225,538
Bois à brûler et bois de service....................	554,451	1,090,309	1,644,860
Machines..................	18,825	6,607	25,432
Industrie métallurgique....	395,145	1,208,352	1,603,497
Produits industriels........	259,772	447,091	706,863
Produits agricoles et denrées alimentaires.............	1,679,378	1,681,707	3,361,085
Divers....................	121,552	197,133	318,685
Bois flottés de toute espèce.	232,080	131,477	363,557
Totaux..........	9,976,012	13,343,688	23,319,700

Désignation des groupes de marchandises.	Nombre de tonnes embarquées en 1887 sur l'ensemble des cours d'eau.	Part proport. chaq. groupe dans le trafic total représ. par 100. 1888.	1887.
Combustibles minéraux........	7,095,223	28.3	30.8
Matériaux de construction, minéraux.....................	6,990,865	32.0	30.4
Engrais et amendements.......	1,175,227	5.3	5.1
Bois à brûler et bois de service.	1,551,025	7.0	6.7
Machines......................	30,018	0.1	0.1
Industrie métallurgique........	1,681,243	6.9	7.3
Produits industriels...........	639,994	3.0	2.
Produits agricoles et denrées ali-			

ıtaires....	3,150,246	14.4	13.7
....	329,907	1.4	1.4
lotté de toute espèce......	384,718	1.6	1.7
Totaux..............	23,028,436	100.0	100.0

afic né sur la voie. — Le trafic ainsi désigné se ose des transports locaux et de ceux qui, ayant eu ment leur point de départ sur la voie, en ont hi les limites ; il comprend donc la totalité des ırquements effectués sur la voie considérée.

r les 196 cours d'eau ou sections de cours d'eau qui té l'objet d'un recensement en 1888, on en compte 52 ivières et 30 canaux) ayant donné naissance à un supérieur à 100,000 tonnes et les embarquements ont été effectués représentent les 84 centièmes du s total des marchandises transportées par eau. Ces ctions sont énumérées ci-après dans l'ordre de leur rtance comme voies expéditrices ; en regard de chad'elles se trouve rappelé le chiffre correspondant année précédente.

Désignation des cours d'eau.	Année 1888. Embarquem.	Année 1887. Embarquem.
I. — Fleuves et rivières		
e, de Corbeil à Paris (amont).....	1,071,520	1,011,025
e, du confluent de l'Oise à Rouen.	1,041,350	928,416
e, traversée de Paris............	967,086	888,540
ut, d'Étrun à Condé..............	684,276	704,893
e, de Nantes à Saint-Nazaire.....	547,388	481,173
bre..............................	502,435	512,428
ne, de Lyon à Arles..............	438,545	224,779
e, de St-Jean-de-Losne à Lyon..	404,630	568,197
, de Janville à la Seine...........	282,689	269,455
ut, de Condé à la frontière belge..	245,555	231,039
ne, de Dizy à la Seine............	237,603	239,226
....	153,884	131,885
pe, de Fort-de-Scarpe à Mortagne.	150,115	129,172
Léman........................	149,180	155,899
....	147,367	163,193
e, de Montereau à Corbeil.......	143,638	130,232
ne, d'Arles à *la Méditerranée*.....	141,336	158,238
ne, de Joué à Malon.............	126,722	139,344
ne...........................	126,684	135,791
ne, de Castets à Bordeaux......	116,032	146,364

Scarpe, de Courchelettes à Fort-de-Scarpe	108,535	107,704
Scarpe, d'Arras à Courchelettes	103,057	96,923

II. — Canaux.

Aire et embranchements	1,457,240	1,318,374
Haute-Deule et embranchements	1,085,073	1,562,916
Marne au Rhin, de Troussey à la frontière allemande	903,580	921,339
Centre, ligne principale	781,727	781,071
Est, branche nord	672,168	636,738
Mons à Condé	664,280	701,670
Lens	663,580	582,436
Ourcq	486,743	440,933
Est, branche sud, de Toul à Messein	433,981	394,365
Bergues	406,128	106,863
Berry, 1re branche, de Montluçon à Fontblisse	344,164	361,987
Nivernais et embranchements	331,881	347,942
Bourbourg	326,832	594,135
Bourgogne	303,850	313,594
Berry, 2e branche, de Fontblisse à Noyers	236,224	236,219
Havre à Tancarville	232,639	43,291
Latéral à la Loire et embranchements	215,700	227,640
Loing	210,460	237,791
Haute-Marne, ligne principale	202,262	181,149
Rhône au Rhin	198,807	202,921
Saint-Martin	194,524	170,944
Calais et embranchements	194,316	154,498
Saint-Quentin	193,384	197,405
Rhône à Cette et embranchements	182,910	198,332
Saint-Denis	169,769	167,278
Marne au Rhin, de Vitry-le-François à Troussey et embranchements	165,963	204,644
Roanne à Digoin	155,911	166,332
Neuffossé	144,133	133,715
Hte-Marne, embranchement de Vassy	113,342	121,110
Charente à la Seudre, ligne principale	101,798	61,704
Totaux	19,662,996	19,323,272
Autres cours d'eau	3,656,704	3,705,164
Tous les cours d'eau	23,319,700	23,028,436

Trafic né hors de la voie. — Il comprend les mar-

chandises qui, venues d'autres voies, ont été débarquées sur la voie considérée et celles qui ont transité sur tout ou partie de son parcours.

C'est en envisageant le trafic à ces points de vue différents que l'on a dressé les deux tableaux qui vont suivre.

1° *Arrivages.* — Les voies sur lesquelles les débarquements ont dépassé 100,000 tonnes sont au nombre de 39 (16 rivières et 23 canaux); elles sont énumérées ci-après, d'après l'importance du tonnage des marchandises qui y ont été débarquées.

Désignation des cours d'eau.	Arrivages. 1888.	Arrivages. 1887.
I. — Fleuves et rivières.		
Seine, traversée de Paris............	2,155,217	2,095,784
Seine, de Paris (aval) à la Briche......	664,795	580,619
Seine, de Corbeil à Paris............	584,893	548,323
Escaut, d'Étrun à Condé.............	465,759	435,461
Saône, de St-Jean-de-Losne à Lyon...	331,238	260,956
Seine, du confluent de l'Oise à Rouen..	305,163	330,434
Lys..............................	247,674	279,240
Saône, de Corre à St-Jean-de-Losne..	162,976	156,320
Seine, de Montereau à Corbeil........	159,019	84,022
Sambre............................	146,654	162,766
Scarpe, d'Arras à Courchelettes.......	146,123	128,699
Rhône, de Lyon à Arles..............	120,608	103,558
Charente, de Port-du-Lys à Rochefort.	120,486	84,782
Scarpe, de Fort-de-Scarpe à Mortagne.	116,909	109,666
Oise, de Janville à la Seine..........	112,760	101,415
Adour, du confl. des Gaves à Bayonne.	110,369	112,016
II. — Canaux.		
Saint-Denis........................	1,452,783	1,511,885
Haute-Deûle et embranchements......	682,206	645,771
Marne au Rhin, de Troussey à la frontière allemande..................	609,772	623,455
Saint-Quentin......................	579,200	571,562
Saint-Martin.......................	518,642	466,360
Roubaix et embranchement...........	474,945	444,647
Centre, ligne principale.............	358,120	384,405
Aire et embranchement..............	305,540	347,746
Bourbourg..........................	292,269	382,078
Est, branche nord...................	249,089	192,036
Berry — 1re branche — de Montluçon à		

Fontblisse	243,909	230,680
Aisne à la Marne	232,848	207,815
Loire (Latéral à la) et embranchements	193,901	179,707
Bergues	190,990	30,681
Berry — 2e branche — de Fontblisse à Noyers	176,344	152,219
Haute-Marne, ligne principale	175,822	203,751
Garonne (Latéral à la) et embranchem.	173,773	225,678
Calais et embranchements	168,855	135,916
Somme, de Saint-Simon à Amiens	146,149	189,139
Sambre à l'Oise	130,325	128,452
Roanne à Digoin	117,584	122,807
Bourgogne	115,077	105,818
Marne au Rhin, de Vitry-le-François à Troussey et embranchement	111,061	94,041

2° *Transit.* — Les tonnages donnés dans les tableaux précédents permettent seulement de mesurer l'importance relative des principaux cours d'eau considérés comme voies d'expédition ou de destination, mais ils ne représentent pour la plupart d'entre eux qu'une fraction parfois très faible, du trafic dont ils sont l'objet, la plus grande partie de ce trafic étant fournie par les marchandises qui transitent sur ces cours d'eau.

On trouvera, dans le tableau ci-après, la liste des voies ou sections de voies (22 rivières et 25 canaux) qui ont donné passage en 1888 à un transit de plus de 100,000 tonnes.

Désignation des cours d'eau.	Transit. 1888.	1887.
I. — Fleuves et rivières.		
Escaut, de Cambrai à Étrun	3,104,774	2,998,663
Seine, de la Briche au confl. de l'Oise.	3,060,352	2,889,180
Oise, de Janville à la Seine	2,917,192	2,834,880
Scarpe, de Courchelettes à Fort-de-Scarpe	2,212,876	2,016,547
Seine, de Paris (aval) à la Briche	2,045,715	1,931,567
Seine, de Corbeil à Paris (amont)	1,385,466	1,286,623
Aa	1,357,550	1,166,817
Seine, traversée de Paris	1,194,440	971,622
Seine, de Montereau à Corbeil	996,010	944,314
Aisne	835,577	848,137
Escaut, d'Étrun à Condé	603,485	670,932
Yonne, de Laroche à Montereau	342,107	343,012

Scarpe, de Fort-de-Scarpe à Mortagne.	275,501	239,310
Saône, de Corre à St-Jean-de-Losne..	210,326	208,434
Seine, du confluent de l'Oise à Rouen..	193,682	130,925
Dordogne, de Libourne à l'embouchure dans la Gironde....................	189,594	160,360
Escaut, de Condé à la frontière belge..	188,801	172,248
Lys..............................	181,756	139,949
Marne, de Bizy à la Seine..	175,215	186,144
Saône, de St-Jean-de-Losne à Lyon...	138,629	164,201
Yonne, d'Auxerre à Laroche..........	138,465	141,809
Rhône, de Lyon à Arles..............	106,443	111,741

II. — Canaux.

Saint-Quentin.......................	3,214,279	3,131,486
Oise (Latéral à l') et Manicamp.......	3,067,776	2,944,381
Haute-Deûle et embranchement......	2,482,282	1,704,591
Sensée...........................	2,150,386	1,948,831
Neuffossé..........................	1,236,121	1,072,662
Aire et embranchement..............	1,021,185	869,454
Aisne (Latéral à l')..................	923,272	906,480
Marne (Latéral à la)..................	919,806	933,764
Loire (Latéral à la) et embranchem....	764,962	770,011
Haute-Marne (ligne principale.......	744,545	733,339
Aisne à la Marne....................	729,097	712,639
Marne au Rhin, de Vitry-le-François à Troussey et embr. d'Hondelaincourt.	646,798	625,537
Haute-Colme........................	602,318	122,972
Sambre à l'Oise.....................	488,441	509,849
Briare.............................	443,773	424,050
Marne au Rhin, de Troussey à la frontière allemande..................	431,548	416,045
Berry — 3e branche — de Fontblisse à Marseille-lès-Aubigny.............	395,762	407,377
Loing..............................	385,686	350,353
Est, embranchement de Nancy........	309,557	324,754
Basse-Deûle........................	309,114	287,111
Est, branche sud — de Messein à la Saône............................	218,487	201,685
Saint-Martin........................	158,720	59,916
Ardennes, ligne principale...........	147,013	140,839
Bourgogne.........................	102,361	83,968
Est, branche sud — de Toul à Messein.	101,614	74,347

Pour terminer cet examen sommaire des divers éléments qui constituent le tonnage absolu des cours d'eau, *on a énuméré dans le* tableau qui suit, en les classant

d'après l'importance de leur trafic, ceux d'eux ayant donné lieu en 1888 à une circulation supérieure à 100,000 tonnes (*trafic intérieur, expéditions, arrivages et transit réunis*) ; ces cours d'eau ou sections de cours d'eau sont au nombre de 90 (40 rivières et 50 canaux). Sur 50 d'entre eux le tonnage absolu a dépassé 500,000 tonnes ; sur 26, il a été supérieur à 1 million de tonnes et sur 12 voies, le tonnage a dépassé 2 millions de tonnes. On mentionnera particulièrement les voies dont le tonnage absolu a été supérieur à 3 millions de tonnes, ce sont : la Seine (traversée de Paris), l'Oise canalisée, le Haut-Escaut, la Seine (de la Briche à l'Oise), la Seine (de Corbeil à Paris), les canaux de la Deule, de Saint-Quentin et latéral à l'Oise.

Il importe de remarquer que les voies où le tonnage absolu a dépassé le chiffre de 500,000 tonnes appartiennent toutes, sauf le canal de l'Ourcq et le canal du Berry à la première catégorie, c'est-à-dire à celles qui remplissent les conditions de navigabilité prévues par la loi de classement du 5 août 1879 pour les lignes principales.

Désignation des cours d'eau.	Tonnage absolu. 1888.	Tonnage absolu. 1887.
I. — Fleuves et rivières.		
Seine, traversée de Paris	4,316,743	3,955,946
Oise, de Janville à la Seine	3,312,641	3,205,750
Escaut, de Cambrai à Étrun	3,223,643	3,098,044
Seine, de la Briche au confl. de l'Oise	3,194,213	3,037,727
Seine, de Corbeil à Paris (amont)	3,041,879	2,845,971
Seine, de Paris (aval) à la Briche	2,787,152	2,595,404
Scarpe, de Courchelettes à Fort-de-Scarpe	2,419,491	2,215,065
Escaut, d'Étrun à Condé	1,753,520	1,811,286
Aa	1,602,477	1,418,051
Seine, du confluent de l'Oise à Rouen	1,540,195	1,389,775
Seine, de Montereau à Corbeil	1,298,667	1,155,568
Aisne	1,013,877	990,890
Saône, de Saint-Jean-de-Losne à Lyon	874,497	993,354
Rhône, de Lyon à Arles	665,596	440,078
Sambre	649,089	675,494
Loire, de Nantes à Saint-Nazaire	610,400	533,322
Lys	583,314	551,074
Scarpe, de Fort-de-Scarpe à Mortagne	542,525	478,1[illegible]

Marne, de Dizy à la Seine.............	508,869	541,553
Escaut, de Condé à la frontière belge..	498,185	456,365
Saône, de Corre à Saint-Jean-de-Losne.	471,834	475,208
Yonne, de Laroche à Montereau........	423,099	431,560
Seine, de Rouen au Havre............	262,215	217,035
Scarpe, d'Arras à Courchelettes.......	249,180	225,622
Rhône, d'Arles à la Méditerranée......	229,984	248,699
Mayenne............................	202,049	207,776
Adour, du confl. des Gaves à Bayonne..	199,582	197,038
Dordogne, de Libourne à l'embouchure dans la Gironde....................	189,594	160,360
Charente, de Port-du-Lys à Rochefort.	188,630	149,454
Yonne, d'Auxerre à Laroche...........	172,238	173,392
Moselle, de Frouard à la frontière allemande............................	160,022	170,710
Vilaine, de Joué à Malon..............	156,109	162,217
Garonne, de Bordeaux au confluent de la Dordogne.......................	154,380	157,815
Garonne, de Castets à Bordeaux...... .	149,658	180,923
Léman (lac)........................	149,180	155,899
Isle................................	144,428	127,264
Adour, de Mugron au confluent des Gaves............................	114,124	118,823
Garonne, d'Agen à Castets............	112,912	122,475
Loire, de l'embouchure de la Maine à Nantes............................	110,652	113,967
Rhône, du Parc à Lyon...	100,663	89,722
II. — CANAUX.		
Haute-Deûle et embranchements.......	4,249,561	3,913,278
Saint-Quentin...................... .	3,986,863	3,900,453
Latéral à l'Oise et Manicamp..........	3,488,345	3,086,483
Aire et embranchement...............	2,783,965	2,505,574
Sensée.............................	2,256,815	2,052,402
Marne au Rhin, de Troussey à la frontière allemande....................	1,944,900	1,960,839
Saint-Denis........................	1,669,021	1,738,682
Neuffossé..........................	1,473,316	1,292,308
Latéral à la Loire et embranchements.	1,174,563	1,177,358
Centre, ligne principale..............	1,162,349	1,188,135
Haute-Marne, ligne principale.........	1,122,629	1,118,239
Latéral à l'Aisne....................	1,048,847	1,018,591
Latéral à la Marne..................	1,018,385	1,012,891
Aisne à la Marne....................	1,013,247	962,338
Marne au Rhin, de Vitry-le-François à *Troussey* et embranchement........	923,822	924,222

Est, branche nord	922,054	829,812
Saint-Martin	871,886	697,220
Haute-Colme	732,130	245,609
Mons à Condé	703,617	740,478
Loing	694,613	697,880
Lens	694,286	607,875
Sambre à l'Oise	670,466	702,143
Ourcq	625,231	450,285
Bourbourg	624,550	989,310
Bergues	623,241	160,856
Berry — 3e branche — de Montluçon à Fontblisse	588,073	592,667
Est, branche sud, de Toul à Messein	573,060	516,969
Briare	569,583	560,749
Roubaix et embranchements	523,672	499,988
Bourgogne	521,288	503,380
Berry — 3e branche — de Fontblisse à Marseille-lès-Aubigny	515,054	511,984
Basse-Deûle	442,034	410,457
Berry — 2e branche — de Fontblisse à Noyers	416,932	392,654
Nivernais et embranchement	389,383	406,868
Calais et embranchements	363,171	290,414
Latéral à la Garonne et embranchem.	328,342	380,180
Est, branc. sud, de Messein à la Saône	324,441	294,203
Est, embranchement de Nancy	317,192	331,317
Rhône au Rhin	297,576	310,283
Havre à Tancarville	292,126	54,612
Roanne à Digoin	273,495	289,139
Rhône à Cette	272,926	283,022
Somme, de Saint-Simon à Amiens	269,348	313,925
Ardennes, ligne principale	258,281	264,148
Nantes à Brest, de Nantes à Redon	196,697	202,134
Midi, ligne principale	157,758	159,793
Haute-Marne, embranchem. de Vassy	148,418	143,156
Nantes à Brest, de Redon à Châteaulin	116,237	107,110
Charente à la Seudre, ligne principale	109,203	65,565
Blavet	101,355	97,723

Trafic international. — La frontière du Nord-Est est traversée en plusieurs endroits par des voies de navigation donnant passage à des transports internationaux parfois considérables.

Les cours d'eau qui reçoivent la plus grande partie de ces transports internationaux sont d'une part l'Es-

caut, la Lys, la Sambre, le canal de l'Est (ou Meuse nalisée) et le canal de Mons à Condé qui relient le ré navigable français au réseau belge; d'autre part Moselle canalisée, les canaux de la Marne au Rhin e Rhône au Rhin qui desservent les relations avec l'A magne.

En 1888, le tonnage du trafic international pa voies fluviales s'est élevé à 2,992,722 tonnes, savoir :

Entrées ou importations de Belgique......	1,718,462	ton
— — d'Allemagne.....	447,408	-
Total.......	2,165,870	-
Sorties ou exportations en Belgique......	537,047	-
— — en Allemagne....	289,805	-
Total.......	826,852	-
Trafic international total avec la Belgique.	2,255,509	-
— — avec l'Allemagne.	737,213	-
Total.......	2,992,722	-

Bateaux chargés*, *nombre et chargement moye

Le tableau qui suit contient la liste des cours ou sections de cours d'eau ayant donné passage à pl 4,000 bateaux chargés.

Désignation des cours d'eau.	1888. Nombre de bateaux.	Chargem. moyen.	1887 Nombre de bateaux.	Ch m
I. — Fleuves et rivières.				
Seine, traversée de Paris....	22,863	187	21,407	
Seine, de Corbeil à Paris (amont).................	18,092	168	17,735	
Vendée....................	16,831	1	10,609	
Aa........................	14,443	111	14,129	
Seine, de la Briche au confl. de l'Oise................	14,309	223	13,097	
Escaut, de Cambrai à Étrun..	14,156	228	13,666	
Oise, de Janville à la mer....	13,898	238	13,699	
Seine, de Paris (aval) à la Briche..................	12,279	227	11,671	
Scarpe, de Courchelettes à Fort-de-Scarpe.........	10,838	223	10,22	

Seine, de Montereau à Corbeil.	9,199	141	8,546	135
Sèvre-Niortaise..............	8,533	4	7,533	4
Saône, de Saint-Jean-de-Losne à Lyon....................	8,343	105	9,920	100
Adour, du confluent des Gaves à Bayonne................	8,201	24	7,965	25
Escaut, d'Étrun à Condé.....	8,116	216	8,350	217
Seine, du confluent de l'Oise à Rouen..................	7,652	201	7,270	191
Rhône, de Lyon à Arles......	7,023	95	4,481	98
Loire, de Nantes à St-Nazaire.	5,441	112	5,231	102
Aisne......................	5,177	196	5,241	189
Mayenne....................	4,942	41	5,049	41
Lys........................	4,798	121	4,726	117
II. — CANAUX.				
Haute-Deûle et embranchem.	22,081	192	21,027	186
Saint-Quentin..............	16,826	237	17,007	229
Latéral à la Loire et embranchements................	16,119	73	16,243	72
Aire et embranchement.....	15,745	177	15,002	167
Latéral à l'Oise à Manicamp..	13,090	244	12,905	239
Centre, ligne principale.....	11,907	98	12,481	95
Marne au Rhin, de Troussey à la frontière allemande....	10,804	180	10,937	179
Neuffossé..................	10,559	139	9,808	132
Berry, 1re branche, de Montluçon à Fontblisse........	10,266	57	10,330	57
Sensée.....................	10,050	224	9,417	218
Ourcq......................	9,546	66	8,428	53
Saint-Denis................	9,072	184	8,493	205
Berry, 3e branc., de Fontblisse à Marseille-lès-Aubigny...	9,058	57	9,017	57
Latéral à la Garonne et embranchements............	8,944	37	11,091	34
Berry, 2e branche, de Fontblisse à Noyers...........	7,876	53	7,459	53
Haute-Marne, ligne principale.	6,773	165	6,970	160
Haute-Colme................	6,495	113	2,976	82
Briare.....................	6,231	92	6,052	93
Saint-Martin...............	6,070	144	4,971	141
Loing......................	6,034	115	6,073	115
Bourbourg..................	5,778	108	8,784	112
Latéral à l'Aisne............	5,520	190	5,615	182
Est, branche nord...........	5,426	170	5,507	151
Calais et embranchements...	5,363	68	4,714	61

Aisne à la Marne............	5,208	195	5,087	190
Latéral à la Marne..........	5,182	197	5,348	190
Bourgogne..................	4,991	111	4,891	103
Bergues..............	4,936	126	2,027	79
Rhône à Cette...............	4,896	56	4,900	58
Marne au Rhin, de Vitry-le-François à Troussey et embranchement.............	4,715	196	4,912	188
Midi, ligne principale........	4,284	37	4,406	36
Nivernais et embranchement.	4,274	91	4,702	87

NAVIGATION A VAPEUR.

Bateaux à vapeur dits « Porteurs ». — On distingue les marchandises transportées par les bateaux à vapeur dit *porteurs*, de celles qui sont embarquées à bord des bateaux ordinaires ayant recours à la vapeur comme moyen de traction, touage ou remorquage.

Réduite à ces termes, la part de trafic revenant à la navigation à vapeur est très faible.

Sur les 12,499 kilomètres de cours d'eau fréquentées en 1888, on trouve seulement 4,019 kilomètres (2,339 kilomètres pour les rivières et 1,680 kilomètres pour les canaux) ayant donné passage à des bateaux à vapeur porteurs.

Le poids des marchandises transportées par ces bateaux n'a été que de 604,239 tonnes correspondant à 2. 6 p. 100 du total des embarquements. En 1887, ce poids avait été de 602,937 tonnes ; l'augmentation n'a donc été que de 1,302 tonnes, quantité négligeable.

La répartition de ce tonnage par catégories de cours d'eau et sa comparaison avec l'ensemble des embarquements s'établit ainsi qu'il suit :

	Poids des marchandises transportées				
		par bateaux ordinair.		par bat. à vap.	
	Total.	Tonnes.	Proport. p. 1000.	Tonnes.	Proport. p. 1000.
Fleuves et rivières.	9,976,012	9,556,257	958	419,755	42
Canaux...........	12,343,688	13,159,204	986	184,484	14
Tout le réseau.	23,319,700	22,715,461	974	604,239	26

Les 604,239 tonnes embarquées à bord des bateaux à

vapeur porteurs se décomposent de la manière suivante, par nature de cours d'eau et par groupe de marchandises.

Désignation des groupes de marchandises.	Nomb. de tonnes embarq. en 1888. sur les fleuves et rivières.	sur les canaux.	sur l'ensemble des cours d'eau.
1. Combustibles minéraux.....	630	1,639	1,999
2. Matériaux de construction, minéraux...............	43,137	846	43,983
3. Engrais et amendements....	6,718	1,193	7,911
4. Bois à brûler et de service..	18,505	13,286	31,791
5. Machines..................	6,358	23	6,381
6. Industrie métallurgique....	25,136	7,569	32,705
7. Produits industriels........	56,162	17,083	73,245
8. — agricoles et denrées alimentaires.............	231,375	54,435	285,810
9. Divers.....................	31,734	88,680	120,414
Toutes les marchandises.	419,755	184,484	604,239

La comparaison de ces tonnages avec ceux des bateaux ordinaires fait ressortir le faible développement des transports par bateaux à vapeur.

Voici les résultats de cette comparaison :

Désignation des groupes de marchandises.	Poids des embarquements. Bateaux à vapeur. tonnes.	Bateaux ordinaires. tonnes.	Proportions pour 1,000 tonnes. Bateaux à vapeur.	Bateaux ordin.
1. Combustibles minéraux..	1,999	6,602,216	0.3	999.7
2. Matériaux de construct., minéraux.............	43,983	7,421,985	6	994
3. Engrais et amendements.	7,911	1,217,627	6	994
4. Bois à brûler et bois de service..............	31,791	1,976,626	16	984
5. Machines..............	6,381	19,051	251	749
6. Industrie métallurgique.	32,705	1,570,792	20	980
7. Produits industriels.....	73,245	633,618	103	897
8. — agricoles et denrées alimentaires.....	285,810	3,075,275	85	915
9. Divers.................	120,414	198,271	378	622
Toutes les marchandises.	604,239	22,715,461	26	974

Parmi les cours d'eau fréquentés par les bateaux à va-

peur porteurs, on compte seulement huit rivières et canaux ayant donné lieu, en 1888, à des embarquen de plus de 5,000 tonnes. Ces voies sont énumérées le tableau ci-après, où sont rappelés les tonnages coı pondants de l'année 1887.

Désignation des cours d'eau.	Tonnage des embarqu 1888. tonnes.	18 toı
I. — Fleuves et rivières.		
Seine, de l'Oise à Rouen....................	131,453	13'
Rhône, d'Arles à la Méditerranée..........	80,073	8(
Rhône, de Lyon à Arles....................	73,256	6(
Saône, de Saint-Jean-de-Losne à Lyon.....	50,773	5(
Seine, traversée de Paris.................	22,367	2!
Seine, de Rouen au Havre..................	21,170	5!
Garonne, de Castets à Bordeaux............	10,972	1!
Saône, de Corre à Saint-Jean-de-Losne.....	5,266	!
II. — Canaux.		
Saint-Denis................................	68,775	7(
Havre à Tancarville........................	61,836	1
Haute-Deûle...............................	16,140	1:
Saint-Martin...............................	11,588	(
Haute-Marne...............................	6,370	{
Ensemble.......	560,039	56(
Autres cours d'eau........................	44,200	4!
Tous les cours d'eau.......	604,239	60:

NAUFRAGES EN MER.

1° DES NAVIRES FRANÇAIS EN GÉNÉRAL.
2° DES NAVIRES ÉTRANGERS SUR LES CÔTES DE FR OU DE SES POSSESSIONS.

Désignation.	Nombre de navires. Voiliers.	Vapeurs.	Total génér.
1° *Bâtiments naufragés ou perdus corps et biens.*			
A. — Naufragés sur les côtes de France et d'Algérie :			
Navires français....	91	3	94

Navires étrangers..............	12	10	22	254
Totaux.........	103	13	116	946
B. — Bâtiments ayant fait naufrage sur les côtes des colonies françaises et des pays soumis au protectorat de la France :				
Navires français.................	16	»	16	81
Navires étrangers..............	7	1	8	83
Totaux.........	23	1	24	164
C. — Bâtiments français perdus en mer ou naufragés sur les côtes des pays étrangers..................	52	6	58	868
Récapitulation des bâtiments naufragés ou perdus corps et biens :				
Français......................	159	9	168	1,641
Étrangers.....................	19	11	30	337
Total des bâtiments naufragés ou perdus corps et biens..........	178	20	198	1,978
2° Échouements sans bris et autres accidents de mer.				
Navires français................	65	7	72	446
Navires étrangers..............	6	2	8	64
Total des échouements sans bris et autres accidents de mer........	71	9	80	510
Total général :				
Navires français................	224	16	240	2,087
Navires étrangers..............	25	13	38	401
Ensemble.........	249	29	278	2,488

Dans ces 278 naufrages, échouements ou autres accidents, les bâtiments français ont perdu .... 397 marins et les bâtiments étrangers................. 19

Il convient d'ajouter à ces chiffres les passagers qui ont péri à bord desdits navires 12

Ensemble......... 428

En résumé, au point de vue du genre de navigation, le chiffre des pertes en hommes se décompose par suite :

Long cours 45
Grande pêche.................................. 221
Cabotage 14

Bornage	12
Pilotage	7
Petite pêche	93
Plaisance	5
Total égal....	397

Secours aux familles des victimes. – Indépendmment des secours réglementaires accordés par la caisse des invalides pour subvenir aux premiers besoins des familles des nombreuses victimes appartenant aux ports de Dunkerque, de Granville, de Saint-Brieuc et de Paimpol, victimes dont le nombre s'est élevé à 221 pour les campagnes d'Islande et de Terre-Neuve, il a été distribué à ces mêmes familles une somme de 24,000 fr. provenant d'une souscription ouverte dans le département de la marine.

D'autre part, le Parlement a voté, pour venir en aide aux veuves, enfants et ascendants des marins qui ont péri, en 1888, victimes d'événements de mer, une somme de 50,000 francs.

Les caisses spéciales qui existent dans certains ports contribuent aussi au soulagement des infortunes de nos populations du littoral. C'est ainsi que la caisse de secours instituée à Dunkerque en faveur des familles des marins morts ou présumés péris à la pêche de la morue a pu distribuer, en 1888, aux familles des victimes de la campagne d'Islande, une somme de 128,533 fr. 31.

Enfin, la société de secours aux familles des marins naufragés a distribué, sur ses arrérages de rentes et obligations, sur les souscriptions et dons recueillis par elle à Paris et au Havre, ainsi que sur le produit net de l'exposition de caricature organisée par ses soins au palais des beaux-arts, une somme de 65,750 francs aux familles des nombreuses victimes des naufrages survenus en 1888.

Il convient d'ajouter que l'intervention bienfaisante du *département de la marine* ne se borne pas aux secours *d'urgence que la caisse* des invalides distribue après *chaque sinistre.*

Ces sortes d'allocations peuvent être renouvelées sur

la proposition des autorités maritimes locales, non seulement sur les fonds de la caisse des invalides, qui distribuent annuellement en secours plus d'un million, mais encore sur les revenus, répartis intégralement chaque année, des legs et donations faits audit établissement, par d'anciens officiers. fonctionnaires et particuliers, en faveur des populations maritimes. La régularité de ce double service, comme d'ailleurs celle de toutes les opérations de l'institution, est garantie par le contrôle de la commission supérieure des invalides, présidée par M. le contre-amiral marquis de Montaignac de Chauvance, sénateur, ancien ministre de la marine.

Les veuves des marins réunissant trois cents mois de navigation ont droit à une pension payée sur les fonds de la caisse des invalides, et dont le chiffre, déterminé par la loi du 11 avril 1881, varie de 192 à 534 fr. par an, suivant le grade du marin. En attendant la remise de leur brevet, elles reçoivent, pendant la durée de la liquidation de leur pension, des acomptes de ladite caisse.

Les marins, il est vrai, en vue des pensions dites demi-soldes qu'ils acquièrent à cinquante ans d'âge et trois cents mois de navigation, subissent une retenue sur leurs salaires ; mais celle-ci est bien minime comparativement au chiffre de la dépense ; car, pour des versements annuels qui atteignent à peine 1,900,000 *fr.*, la caisse des invalides leur sert des pensions dont le total est actuellement de près de 13 *millions* par an.

En outre, les orphelins qui réunissent les conditions d'âge et d'aptitude peuvent être admis à l'école des mousses ou à l'établissement des pupilles de la marine.

C'est enfin l'établissement des invalides qui, étant chargé de la gestion des successions maritimes, recueille le modeste héritage de nos marins morts à la suite d'événements de mer, et qui le transmet à leurs familles *Celles-ci sont*, en vertu de dispositions spéciales à l'institution, dispensées d'actes notariés quand les produits de succession sont inférieurs à 150 fr, et les payements sont effectués aux ayants droit sur preuve administrative de décès. Les mêmes facilités sont accordées pour la liqui

dation des pensions des veuves dont les maris ont dispa[illegible] en mer.

Espèce. — Tonnage. — Nationalité. — Les 278 bât[illegible] ments naufragés ou échoués en 1888, se décompose[illegible] comme suit :

Espèce.	Français.	Étrang.	Total.
Vapeurs	14	14	28
Trois-mâts	27	12	39
Bricks	7	5	12
Bricks-goélettes	11	»	11
Goélettes	42	5	47
Yachts	3	»	3
Cotres	7	1	8
Sloops	28	»	28
Lougres	8	»	8
Chasse-marée	1	»	1
Tartanes	4	»	4
Chaloupes de pêche	35	»	35
Bateaux de pêche	20	»	20
Flambard	1	»	1
Balancelles	2	1	3
Canots, bateaux de plaisance et embarcations diverses	30	»	30
Totaux	240	38	278

Causes et circonstances des sinistres. — Les doc[illegible] ments reçus par le département de la marine ont perm[illegible] de classer les sinistres ainsi qu'il suit :

Navires sombrés ou brises :

Remplis par la mer ou chavirés. . . . . [illegible]

Par suite de voie d'eau . . . . [illegible]

— d'échouements . . . . [illegible]

— d'incendie. . . . .

Perdus corps et biens, trouvés épaves à la côte ou dont on était sans nouvelles depuis plus d'un an au 1er janvier 1890. . . . . [illegible]

Par suite d'abordages . . . . [illegible]

Navires échoués :

A la voile par mauvais temps. . . . .

— *par beau temps* (dont 7 par abordage). .

— *par brume ou neige* . . . .

A la voile par suite de la violence des courants . .	10
— désemparés.	4
— par suite de voie d'eau (dont 1 par abordage)	7
Au mouillage ayant chassé sur leurs ancres . . .	6
Au mouillage ayant brisé leurs chaînes.	2
Total égal. . . .	278

On peut imputer d'une manière générale ces naufrages et échouements aux causes suivantes :

217 à des cas de force majeure ;
2 à de mauvaises conditions de navigabilité ;
20 à la négligence où à de fausses manœuvres ;
26 à des abordages ;
13 à des erreurs de feux ou de route.

STATISTIQUE MILITAIRE.

Effectif prévu au budget.

Désignation des chapitres.	Effectif d'après la loi des cadres.	
	Officiers.	Troupe.
États-majors.	3,199	848
Écoles militaires (personnel).	574	2,729
Personnels hors cadres ou non classés.	2,797	522
Solde de l'infanterie.	11,872	327,035
— des troupes d'administration.	»	16,134
— de la cavalerie.	3,922	74,635
— de l'artillerie.	3,719	75,815
— du génie.	439	11,402
— du train des équipages militaires.	412	11,428
— de la télégraphie militaire.	»	»
	20,364	516,449
Gendarmerie départementale, etc	651	22,096
Garde républicaine	82	2,966
	27,667	545,610
Total général.		573,277

Décomposition en hommes présents et absents de l'effectif prévu au budget.

	Total général des présents et absents. (Effectif brut.)			
	Intérieur.	Algérie.	Tunisie.	Total.
ARMÉE ACTIVE.				
Officiers :				
Administration centrale...	167	»	»	167
États-majors............	3,521	323	63	3,907
Écoles militaires.........	1,404	»	»	1,404
Personnels hors cadr., etc.	2,054	667	125	2,846
Corps de troupe..........	16,960	1,304	346	18,610
Invalides de la guerre....	2	»	»	2
Total.....	24,108	2,294	534	26,936
Troupe :				
États-majors.............	749	89	12	850
Écoles militaires........	4,361	»	»	4,361
Personnels hors cadres...	270	251	1	522
Corps de troupe..........	446,494	56,406	11,915	514,815
Total.....	451,874	56,746	11,928	520,548
Tot. de l'armée active.	475,982	59,040	12,462	547,487
GENDARMERIE ET GARDE RÉPUBLICAINE.				
Officiers................	701	28	2	731
Troupe..................	23,881	1,030	151	25,062
Total.....	24,582	1,058	153	25,793
Total général. Officiers.	24,809	2,322	536	27,667
Total général. Troupe..	475,755	57,776	12,079	545,610
Ensemble.....	500,564	60,098	12,615	573,277
A déd. : pour tenir compte de la formation de 2 régiments de cavalerie le 1er octobre au lieu du 1er janvier, compte tenu de la différence de déduction pour les troupes d'administration.......	1,230	»	»	1,230
Reste.....	499,334	60,098	12,615	572,047

Nota. — *Le* nombre des officiers absents de leurs

corps est présumé devoir s'élever à 5 p. 100 de l'effectif pour les états-majors, les personnels hors cadres et les écoles; mais comme ces officiers touchent alors généralement *demi-solde*, la déduction qui figure au tableau ci-dessus, établie *au point de vue de la dépense*, est de 2.5 p. 100 *seulement*. ainsi répartie :

Hôpitaux........................	1 p. 100
Congés............................	1.5 —

Pour les officiers des corps de troupe, la déduction est de 7 p. 100, soit en réalité 3.5 p. 100 qui se décompose ainsi :

Hôpitaux........................	1 p. 100
Congés ou vacances..................	2.5 —

Les déductions relatives à la troupe sont calculées conformément aux indications ci-après (approximativement), savoir :

États-majors et justice, 2.5 p. 100 :	
Hôpitaux........................	1.2 p. 100
Congé............................	1.3 —
Écoles, 5 p. 100 :	
Hôpitaux........................	1.5 —
Congés............................	3.5 —
Corps de troupe, 8.5 p. 100 :	
Hôpitaux........................	2.3 —
Congés............................	4.7 —
Jugement, détention ou désertion....	1.5 —

Troupes d'administration, 10 p. 100 (même décomposition que ci-dessus, sauf pour les congés qui s'élèvent à 6 2 p. 100).

En ce qui concerne la gendarmerie et la garde républicaine, le nombre des officiers absents est évalué à 2 p. 100 et, par la raison donnée plus haut, la déduction est réduite à 1 p. 100.

Quant aux gendarmes et aux gardes républicains, la *déduction totale* est fixée à 1 p. 100.

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

(Extrait du *Compte Rendu* sur le recrutement de l'armée en 1889.)

I. — DES APPELS.

Le nombre des jeunes gens admis à participer au tirage, après rectification des tableaux de recensement, s'est élevé à 295.707

Il était, pour la classe précédente, de . . . 308.215

Différence en moins. 12.538

Étrangers. — Parmi les jeunes gens susceptibles de faire partie de la classe 1888, se trouvaient 3,877 fils d'étrangers auxquels était applicable l'article 9 du Code civil.

Sur ce nombre, 937 ont été rayés des tableaux de recensement, parce qu'ils ont excipé de leur extranéité; 2,940, ayant profité du bénéfice de l'article 9 du Code civil, ont fait l'objet de décisions du conseil de revision, et 1,387 ont été compris dans la 1re partie de la liste du recrutement, c'est-à-dire dans le contingent mis à la disposition immédiate de l'autorité militaire.

582 jeunes gens nés en France d'étrangers qui eux-mêmes y étaient nés, auraient été susceptibles, par application de la loi du 16 décembre 1874, d'être compris dans la classe de 1888; mais 197 d'entre eux ont répudié la nationalité française, conformément à la faculté que leur en laisse ladite loi, et ils ont été rayés des tableaux de recensement. 385 ont conservé la qualité de Français, et, parmi eux, le conseil de revision en a inscrit 222 sur la 1re partie de la liste du recrutement.

Le chiffre des omis des classes antérieures, dont l'omission a été découverte depuis la formation de la classe de 1887, et qui ont été inscrits sur les tableaux de recensement de la classe de 1888, en conformité de l'article 12 de la loi, a été de 1,974. Il s'était élevé, en 1888, à 1,879.

Quant aux omis ayant atteint l'âge de trente ans, et *qui se trouvent, par suite,* affranchis du service dans

l'armée active, il en a été signalé 64 pendant l'année 1889.

Les 295,707 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage ont été individuellement convoqués devant le conseil de revision. Sur ce nombre, 8,739 ne se sont ni présentés, ni fait représenter. Il a été procédé à leur égard comme s'ils étaient présents (art. 28 de la loi). Ce chiffre avait été, l'année précédente, de 8,920.

30,632 jeunes gens ayant été exemptés comme impropres à tout service, le chiffre des jeunes gens inscrits sur les listes du recrutement se trouve réduit à 265,075.

Ce chiffre se répartit entre les cinq parties de la liste du recrutement :

1re *Partie de la liste.* — Hommes propres au service actif et ne rentrant dans aucune des catégories ci-après.	130.453
2e *Partie.* — Dispensés en vertu de l'article 17	44.405
3e *Partie.* — Dispensés conditionnellement en vertu de l'article 20, élèves des Écoles polytechnique et forestière, jeunes gens liés au service en vertu d'un engagement volontaire, d'un brevet ou d'une commission et inscrits maritimes.	32.505
4e *Partie.* — Services auxiliaires	18.481
5e *Partie.* — Ajournés.	39.231
Total égal	265.075

Sur la classe de 1887, le chiffre des inscrits, qui s'élevait à 308,245, comme on l'a indiqué ci-dessus, s'était trouvé réduit, par suite de 33,282 exemptions pour infirmités, au nombre de 274,963 hommes, qui avaient été répartis entre les cinq parties de la liste du recrutement de la manière suivante :

1re Partie.	140.049	hommes.
2e Partie.	44.698	—
3e Partie.	31.787	—
4e Partie.	18.263	—
5e Partie.	40.166	—

En comparant ces chiffres, on constate, dans le nombre des jeunes soldats de la classe de 1888 formant la 1re partie de la liste du recrutement, une diminution de 9,596 hommes.

Ajournés de la classe de 1886. — Le nombre de la classe 1886 s'élevait primitivement à . 43.115 hommes.

Par suite des décisions rendues en 1888, ont été :

Exemptés, ou rayés par suite de décès, condamnations, etc. . . .	3.167	
Inscrits sur la 1re partie de la liste du recrutement . .	12.973	
Inscrits sur la 2e partie de la liste du recrutement . .	3.280	
Inscrits sur la 3e partie de la liste du recrutement . .	167	
Inscrits sur la 4e partie de la liste du recrutement . .	1.777	
Total.	21.364	21.364 —
Reste		21.751 —

Ces 21,751 jeunes gens, ayant comparu de nouveau devant les conseils de revision en 1889, ont été classés de la manière suivante :

Exemptés, ou rayés par suite de décès, condamnations, etc.	2.872
Inscrits sur la 1re partie de la liste du recrutement.	5.043
Inscrits sur la 2e partie de la liste du recrutement.	1.036
Inscrits sur la 3e partie de la liste du recrutement.	29
Inscrits sur la 4e partie de la liste du recrutement.	12.771
Total.	21.751

Ainsi, après les deux ajournements prévus par la *législation de 1872*, 6,039 jeunes gens seulement, sur *43,115 qui auraient* échappé à toute obligation militaire

si le conseil avait dû, dès la première année, statuer définitivement, ont été reconnus impropres à tout service; 14,548, au contraire, entrent dans les services auxiliaires, et 22,528, réduits à 18,016 par suite de dispenses en temps de paix ou de dispenses conditionnelles, viennent grossir l'effectif de l'armée active. Ces résultats peuvent être considérés comme satisfaisants, et, sur ce point, le but que se proposait le législateur de 1872 est complètement atteint.

Quant aux 40,166 ajournés de la classe de 1887, examinés pour la seconde fois en 1889, ils ont été l'objet des décisions suivantes :

Exemptés, ou rayés par suite de décès, condamnations, etc.	2.887
Inscrits sur la 1re partie de la liste du recrutement	10.685
Inscrits sur la 2e partie de la liste du recrutement	2.766
Inscrits sur la 3e partie de la liste du recrutement	118
Inscrits sur la 4e partie de la liste du recrutement	1.953
Maintenus sur la 5e partie de la liste du recrutement	21.757
Total	40.166

Ces 21,757 jeunes gens comparaîtront de nouveau, en 1890, devant les conseils de revision.

L'article 28 de la loi du 27 juillet 1872 a maintenu la substitution de numéros entre frères concourant au même tirage. Cinq jeunes gens de la classe de 1888 ont usé de cette faculté.

Soutiens de famille et sursis d'appel. — Les conseils de revision, s'adjoignant deux membres du conseil général, conformément à l'article 32 de la loi, ont statué sur les hommes compris dans la 1re partie de la liste et présentés comme susceptibles d'être dispensés à titre de soutiens de famille ou d'obtenir des sursis d'appel.

Le nombre des dispensés à titre de soutiens de famille

a été de 5,234. 13 départements n'ont pas atteint le chiffre auquel ils avaient droit, à raison de 4 p. 100 du total des jeunes gens inscrits sur la 1re partie de la liste du recrutement.

Quant aux sursis d'appel qui pouvaient être accordés dans la même proportion, leur chiffre est de 407 seulement. Très peu de jeunes gens demandent des sursis d'appel, parce que le temps passé en sursis ne compte pas dans les années du service d'activité.

Pendant le cours de l'année 1889, 448 jeunes gens qui avaient été dispensés du service d'activité en temps de paix et 327 qui avaient obtenu la dispense temporaire à titre de soutiens de famille, aux termes des articles 17 et 22 de la loi du 27 juillet 1872, ont perdu leurs droits à la dispense, et ont été, en exécution de l'article 25 de ladite loi, appelés à rejoindre les drapeaux pour terminer le temps de service que leur classe doit à l'État.

Ces 775 hommes appartiennent, savoir : 117 à la classe de 1884, 172 à la classe de 1885, 210 à la classe de 1886, 200 à la classe de 1887 et 76 à la classe de 1888.

Le 31 juillet 1889, c'est-à-dire aussitôt que les résultats numériques des opérations du conseil de revision furent connus et centralisés au ministère de la guerre, une décision ministérielle divisa entre les armées de mer et de terre la 1re partie de la liste du racrutement.

Cette division a été ainsi opérée :

		Ajournés propres au service armé.		
	Classe de 1888.	Classe de 1886.	Classe de 1887.	Total.
Armée de mer	(1) 6,040	»	»	6,040
Armée de terre	124,413	5,043	10,685	140,141
Tot. égal au nombre des jeunes gens inscrits sur la 1re partie de la liste du recrutement	130,453	5,043	10,685	146,181

(1) *Soit, avec 1,491* jeunes soldats de la classe de 1888 qui *ont contracté, en 1889,* des engagements volontaires pour des *corps de l'armée de mer,* un total de 7,531 hommes formant le *contingent demandé* par le Ministre de la marine.

Ces 146,181 jeunes soldats ont été répartis entre les différents corps de la manière suivante :

Armée de mer.

Infanterie de la marine	5.090	
Régiment d'artillerie de la marine . .	950	
Total	6.040	6.040

Armée de terre.

Infanterie.	87.221	
Cavalerie	20.540	
Artillerie	21.600	
Génie.	3.400	
Équipages militaires	3.460	
Troupes d'administration.	3.920	
Total	140.141	140.141
Ensemble.		146.181

Permutations. — Les jeunes gens affectés, à la suite de cette répartition, à l'armée de mer, qui désiraient permuter pour servir dans l'armée de terre, et réciproquement, ont été invités à faire leurs demandes avant le 7 septembre.

Le chiffre des hommes de l'armée de mer demandant à permuter pour passer dans l'armée de terre s'est élevé à 1,219.

Les demandes formées pour passer de l'armée de terre dans l'armée de mer n'étaient que de 162.

En conséquence, et conformément aux prescriptions du règlement d'administration publique rendu le 18 juin 1873, en exécution de l'article 37 de la loi du 27 juillet 1872, il a été procédé, le 8 octobre 1889, au ministère de la guerre, en séance publique, à la désignation, par voie de tirage au sort, des hommes auxquels la faculté de permuter devait être accordée.

12,547 militaires ou jeunes soldats ont été réformés en 1889, dans les conditions déterminées par l'instruction ministérielle du 6 novembre 1875.

Les infirmités résultant du service militaire donnent

droit à des congés de réforme n° 1, dont les titulaires peuvent conférer la dispense prévue par le paragraphe numéroté 5° de l'article 17 de la loi du 27 juillet 1872.

493 militaires ont reçu des congés de cette nature.

Les 12,054 autres militaires ou jeunes soldats ont été réformés par congé n° 2, soit pour infirmités antérieures à l'incorporation, soit pour infirmités ne pouvant à aucun titre être attribuées au service militaire. Ces réformés ne procurent pas à leurs frères la dispense du service d'activité en temps de paix.

La situation de la classe de 1888, sous le rapport de l'instruction, est la suivante :

	Jeunes gens maintenus sur les tableaux de recensement.	Proportion sur 100.
Ne sachant ni lire ni écrire..........	27,401	9.27
Sachant lire seulement..............	6,595	2.23
Sachant lire et écrire..............	63,727	21.55
Ayant une instruction primaire plus développée......................	182,555	61.74
Ayant obtenu le diplôme ou le brevet institués par la loi du 21 juin 1865..	3,026	1.02
Bacheliers ès lettres, bacheliers ès sciences.........................	4,767	1.61
Dont on n'a pu vérifier l'instruction...	7,636	2.58
Totaux.........	295,707	100.00

La taille moyenne des jeunes gens maintenus sur les listes de tirage est de (1m,645).

Nombre des jeunes gens dans chaque profession.

	Total.	Proport. sur 100.
Ouvriers des travaux agricoles.............	135,864	45.95
— en pierres......................	12,205	4.13
— en bois.........................	15,808	5.35
— en métaux.......................	17,433	5.90
— en cuir.........................	6,656	2.25
— des manufactures................	9,787	3.31
— *meuniers et boulangers*...........	7,427	2.51
— *bouchers*.........................	4,065	1.37
— *rouliers, voituriers, postillons, cochers, palefreniers*.............	6,127	2.07

Ouvriers tailleurs d'habits	2,129	0.72
— bateliers, mariniers, calfats, pêch., débardeurs de bateaux	5,175	1.75
— employés de bureau	8,584	2.90
— — dans le service télégraph.	861	0.29
— — — des chemins de fer	1,642	0.55
Professions autres que celles qui sont spécifiées dans les colonnes précédentes	55,138	18.65
Sans profession	6,806	2.30
Total des jeunes gens	295,707	100

101,531 hommes ont été rayés, en 1889, des contrôles des corps de troupe et inscrits sur ceux de la réserve, ou ont été envoyés en congé jusqu'à l'époque de leur passage dans la réserve, savoir :

Militaires de la classe de 1883, rapatriés dans les premiers mois de 1889, par les soins du général commandant la division d'occupation du Tonkin et de l'Annam	327
Hommes des classes de 1884, 1885 et de 1886 et engagés volontaires renvoyés dans leurs foyers le 8 septembre 1889	101.204
Total	101.531

13,017 jeunes gens ont été classés, pendant l'année 1889, dans la disponibilité de l'armée active, savoir :

1° Le 8 septembre, 5,624 jeunes soldats de la deuxième portion du contingent des classes de 1887 et de 1885, renvoyés en exécution des articles 40 et 41 de la loi du 27 juillet 1872, ci	5.624
2° Le 15 novembre, 3,066 engagés conditionnels d'un an, ci	3.066
Enfin, 4,327 jeunes gens ont, après incorporation, été admis, en raison de changements survenus dans leur position de famille, à bénéficier des dispositions de la loi du 29 juillet 1886, ci	4.327
Total	13.017

DES ENGAGEMENTS, DES RENGAGEMENTS ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS D'UN AN.

Le nombre dss engagements volontaires contra en 1889, pour des corps français, s'est élevé à . 26
savoir : Pour l'armée de terre. 20.967
Pour l'armée de mer 5.944

Ces chiffres sont plus élevés que ceux de l'année précédente, pendant laquelle 21,620 engagements avaient été reçus pour les corps français. L'augmentation paraît provenir de la réduction de la durée de l'engagement à trois années.

Le chiffre des engagements contractés après la promulgation de la loi du 15 juillet 1889, est en effet, beaucoup plus élevé que celui de la période correspondante de 1888.

Il a, en outre, été souscrit, en dehors des conditions de la loi sur le recrutement de l'armée, 4,730 engagements pour les corps ci-après :

Régiments étrangers..	2.515	
Régiments de tirailleurs algériens . .	1.879	
Régiments de spahis	336	
	4.730	4

Ce qui élève le total des engagements volontaires contractés en 1889, à. 31

Le tableau ci-après indique le nombre des renga-ments signés en 1889, par des sous-officiers, capo ou brigadiers et soldats, ainsi que la durée de ces gagements.

	Nombre de rengagements contractés pour			
	2 ans.	3 ans	4 ans.	5 ans.
Sous-officiers.........	229	118	37	3,734
Caporaux ou brigadiers.	247	57	91	61
Soldats...............	571	34	976	27
Totaux.....	1,047	209	1,104	3,82

Les 4,118 rengagements de sous-officiers signés en 1889 se décomposent comme il suit :

Premiers rengagements	3.026
Rengagemenis complémentaires	47
Deuxièmes rengagements	1.045

Dans le chiffre des premiers rengagements, on en compte 682 qui ont été souscrits par des sous-officiers ayant quitté l'armée active.

Le nombre des engagements conditionnels souscrits en 1889, a été de 3,072 (1), dont 1,987 en vertu de l'art. 53 et 1,085 en vertu de l'art. 54 de la loi.

Le tableau ci-après fait ressortir les différences numériques qui existent entre les résultats de l'année 1889, au point de vue des engagements conditionnels d'un an et les résultats de l'appel fait en 1888 :

Nombre des jeunes gens engagés dans les conditions de l'article 53 de la loi, ayant obtenu des :

	1889.	1888.
Diplômes de bacheliers ès lettres...........	1,014	1,261
— de bacheliers ès sciences..........	580	685
— de fin d'études..................	137	145
Brevets de capacité......................	14	14
Élèves ou anciens élèves des écoles spécifiées audit article......	242	350
Total...........	1,987	2,455

Nombre des jeunes gens engagés dans les conditions de l'article 54 de la loi.

Agriculteurs..........................	136	132
Commerçants...........................	535	376

(1) Dans ce nombre sont compris 264 jeunes gens ayant participé au tirage de la classe de 1888, qui, ayant demandé, en 1888, à contracter des engagements conditionnels, n'ont pas été reconnus propres au service armé par les commandants des bureaux de recrutement, et qui, ayant été inscrits par le conseil de revision sur la première partie de la liste cantonale, ont obtenu d'être assimilés aux volontaires d'un an, conformément aux dispositions du dernier alinéa de l'article 54 de la loi.

Industriels..................................	414	305
Total....	1,085	813
Total général...........	3,072	3,268

210 jeunes gens appartenant aux catégories déterminées par l'art. 53 de la loi du 27 juillet 1872 ont, en vertu de l'art. 57, obtenu des sursis pour terminer leurs études.

224 jeunes gens ont obtenu l'exemption totale ou partielle de versement de la prestation exigée.

Cette prestation a été versée du 21 octobre au 9 novembre 1889.

Les 3,074 engagés conditionnels ont été répartis entre les différentes armes de la manière suivante :

Infanterie	2.288
Cavalerie	288
Artillerie	496
Total.	3.072

Ce chiffre ne comprend pas les engagés conditionnels des années précédentes dont les sursis expiraient en 1889.

DISPOSITIONS PÉNALES.

63 affaires judiciaires ont été déférées aux tribunaux civils en 1889, par application des articles 59 à 68 de la loi du 27 juillet 1862. Huit étaient encore en instance au 1er janvier 1890; les 55 autres avaient été jugées.

Dans ce nombre sont comprises 39 affaires concernant un pareil nombre de jeunes soldats prévenus de s'être rendus ou d'avoir tenté de se rendre impropres au service militaire; 13 d'entre ces jeunes gens ont été condamnés; 8 ont été acquittés; 18 ont été l'objet d'une ordonnance de non-lieu.

Parmi les autres condamnés, il y a lieu de signaler :

5 jeunes gens qui n'avaient pas fait les déclarations de changement de domicile prescrites par les articles 34 et 35 de la loi du 27 juillet 1872;

4 jeunes gens qui, à l'aide de fraudes ou de manœuvres, *se sont fait exempter* ou dispenser par le conseil de revision (art. 60 de la loi).

1,950 jeunes soldats et engagés volontaires ont été déclarés insoumis en 1889.

Sur ce nombre, 171 se sont présentés volontairement ou ont été arrêtés, 125 ont été l'objet de refus d'informer, d'ordonnances de non-lieu ou d'acquittements, 40 ont été condamnés par les conseils de guerre.

Il en restait 1,779 au 1er janvier 1890. Enfin 6 insoumis se trouvaient encore en jugement au 31 décembre 1889.

Les hommes qui ont profité de l'enseignement régimentaire, en 1889, sont au nombre de 43,844, savoir :

Hommes ayant suivi le cours primaire	36.035
Hommes ayant suivi le cours préparatoire . .	7.809
Total égal	43.844

L'instruction donnée dans le cours primaire avait, à la fin de l'année, produit les résultats suivants :

9,398 hommes ont appris à lire ;

6,441 ont appris à lire et à écrire ;

Et 4,038 ont perfectionné leur instruction en lecture, écriture et calcul.

L'instruction des 16,158 autres est restée à peu près stationnaire.

II. — *Le recrutement en Algérie.* — Le chiffre des jeunes gens qui, conformément à l'article 18 de la loi du 6 novembre 1875, ont été définitivement maintenus sur les tableaux de recensement par les conseils de revision a été de 2,631.

Sur ce nombre, 357 jeunes gens ont été exemptés comme reconnus impropres à tout service actif ou auxiliaire de l'armée (art. 8 de la loi).

233 jeunes gens ont été dispensés du service d'activité en temps de paix (art. 8 de la loi);

207 jeunes gens ont été annotés sur les listes comme présents sous les drapeaux.

17 jeunes gens ont été dispensés du service militaire à titre conditionnel (art. 9 de la loi).

Reste, déduction faite de tous les cas d'exemption ou de dispense, 1,240 hommes susceptibles d'être appelés

sur-le-champ, soit pour le service armé, soit pour les services auxiliaires.

Aussitôt après la revision effectuée, la liste du recrutement par commune a été divisée en cinq parties, conformément à l'article 21 de la loi.

Cette opération a donné lieu aux résultats suivants :

1re *Partie de la liste.* Hommes propres au service actif et ne rentrant dans aucune des catégories ci-après.	1.125
2e *Partie.* Dispensés en vertu de l'article 8...	233
3e *Partie.* Dispensés conditionnellement en vertu de l'article 9, élèves des Écoles polytechnique et forestière, engagés volontaires, hommes servant en vertu de brevets ou de commissions, inscrits maritimes.	594
4e *Partie.* Services auxiliaires.	115
5e *Partie.* Ajournés.	207
Soit, avec les 357 exemptés pour infirmités, qui ne figurent pas sur les listes du recrutement par commune, ci.	357
Un total de.	2.631

représentant le chiffre des jeunes gens maintenus sur les tableaux de recensement.

Le nombre des jeunes gens de la classe 1888 inscrits sur la liste des soutiens de famille a été de 72. Il aurait pu s'élever à 90, à raison de 8 p. 100 du total des inscrits figurant sur la 1re partie de la liste du recrutement.

Le nombre des hommes maintenus en sursis d'appel est de 14 seulement.

Les 1,125 jeunes soldats de la classe 1888 et les 90 ajournés des classes de 1886 et de 1887 (soit ensemble 1,215 hommes) classés dans la 1re partie de la liste du recrutement en 1889 ont été répartis dans les différentes armes de la manière suivante :

Infanterie	898
Cavalerie	60
Artillerie	150

Génie	27
Troupes d'administration	80
Total	1.215

Les israélites d'origine indigène ont été incorporés dans les corps de troupe de l'Algérie comme le reste du contingent algérien.

Le nombre des engagements souscrits en 1889, pour la durée d'une année, en vertu de l'article 31 de la loi du 6 novembre 1875, a été de 422, savoir :

Division d'Alger	164
— d'Oran	143
— de Constantine	115
Total	422

Rengagements. — 5 rengagements ont été contractés, dans le courant de l'année de 1889, par des hommes du contingent algérien.

Détails relatifs à l'instruction des jeunes gens de la classe de 1888.

Départements	Jeunes gens maintenus sur les listes.	Dont ne sachant ni lire ni écrire.
Ain	2,856	90
Aisne	4,160	415
Allier	3,859	468
Alpes (Basses-)	960	54
Alpes (Hautes-)	1,028	49
Alpes-Maritimes	1,630	222
Ardèche	3,355	381
Ardennes	2,312	68
Ariège	1,917	402
Aube	1,658	54
Aude	2,411	139
Aveyron	3,565	198
Bouches-du-Rhône	4,241	272
Calvados	3,122	200
Cantal	2,018	114
Charente	2,853	397
Charente-Inférieure	3,351	223
Cher	3,028	451

Corrèze	2,771	57
Corse	2,218	46.
Côte-d'Or	2,773	4
Côtes-du-Nord	6,043	1,31
Creuse	2,558	20
Dordogne	3,906	65
Doubs	2,430	3
Drôme	2,414	21
Eure	2,361	23.
Eure-et-Loir	2,129	9
Finistère	5,993	1,59
Gard	2,966	27
Garonne (Haute-)	3,414	25
Gers	1,805	13
Gironde	5,691	43
Hérault	3,024	2
Ille-et-Vilaine	5,320	64
Indre	2,585	41
Indre-et-Loire	2,234	15
Isère	4,602	12
Jura	2,370	3
Landes	2,627	71
Loir-et-Cher	2,293	23
Loire	5,151	45
Loire (Haute-)	2,922	52
Loire-Inférieure	5,513	63
Loiret	3,053	22
Lot	2,023	15
Lot-et-Garonne	2,005	16
Lozère	1,313	8
Maine-et-Loire	3,887	32
Manche	4,158	32
Marne	2,934	12
Marne (Haute-)	1,751	4
Mayenne	2,989	23
Meurthe-et-Moselle	3,400	5
Meuse	2,075	2
Morbihan	4,829	1,58
Nièvre	3,245	4
Nord	13,361	1,4
Oise	2,929	1
Orne	2,663	[illegible]
Pas-de-Calais	7,370	
Puy-de-Dôme	4,728	
Pyrénées (Basses-)	3,698	
Pyrénées (Hautes-)	1,744	

Pyrénées-Orientales	1,643	76
Rhin (Haut-). (Arrond. de Belfort.)	740	9
Rhône	5,003	106
Saône (Haute-)	2,319	64
Saône-et-Loire	5,422	382
Sarthe	3,274	422
Savoie	2,304	88
Savoie (Haute)	2,644	48
Seine	18,095	373
Seine-Inférieure	6,310	735
Seine-et-Marne	2,601	89
Seine-et-Oise	4,168	143
Sèvres (Deux-)	2,737	276
Somme	4,192	405
Tarn	2,812	272
Tarn-et-Garonne	1,503	87
Var	1,848	142
Vaucluse	1,689	144
Vendée	3,726	550
Vienne	2,808	367
Vienne (Haute)	3,162	838
Vosges	3,473	64
Yonne	2,672	79
Totaux	295,707	27,401

Classement, sous le rapport des professions, des jeunes gens de la classe de 1888 maintenus sur les listes de tirage.

Départements.	Total des jeunes gens.	Dont ouvriers agricoles.
Ain	2,856	2,097
Aisne	4,160	1,957
Allier	3,859	2,469
Alpes (Basses-)	960	627
Alpes (Hautes-)	1,028	727
Alpes-Maritimes	1,630	569
Ardèche	3,355	2,569
Ardennes	2,312	631
Ariège	1,917	1,186
Aube	1,658	657
Aude	2,411	1,346
Aveyron	3,565	2,591
Bouches-du-Rhône	4,241	1,089
Calvados	3,122	1,615
Cantal	2 018	1,383

Charente	2,853	1,54
Charente-Inférieure	3,351	1,83
Cher	3,028	71
Corrèze	2,771	1,71
Corse	2,218	1,04
Côte-d'Or	2,773	1,22
Côtes-du-Nord	6,043	4,44
Creuse	2,158	82
Dordogne	3,906	2,35
Doubs	2,430	87
Drôme	2,414	1,49
Eure	2,361	32
Eure-et-Loir	2,129	1,10
Finistère	5,993	3,04
Gard	2,966	1,24
Garonne (Haute-)	3,414	2,17
Gers	1,805	1,24
Gironde	5,691	3,41
Hérault	3,024	73
Ille-et-Vilaine	5,320	3,15
Indre	2,585	1,64
Indre-et-Loire	2,234	1,22
Isère	4,602	2,50
Jura	2,370	1,08
Landes	2,627	1,97
Loir-et-Cher	2,293	1,32
Loire	5,151	1,81
Loire (Haute-)	2,922	2,19
Loire-Inférieure	5,513	2,41
Loiret	3,053	1,62
Lot	2,023	1,40
Lot-et-Garonne	2,005	1,10
Lozère	1,313	1,0[illegible]
Maine-et-Loire	3,887	2,44
Manche	4,158	3,0[illegible]
Marne	2,934	1,2[illegible]
Marne (Haute-)	1,751	5[illegible]
Mayenne	2,989	1,7[illegible]
Meurthe-et-Moselle	3,400	1,2[illegible]
Meuse	2,075	6[illegible]
Morbihan	4,829	2,7[illegible]
Nièvre	3,215	1,[illegible]
Nord	13,361	1[illegible]
Oise	2,929	
Orne	2,663	
Pas-de-Calais	7,370	

Puy-de-Dôme	4,728	2,677
Pyrénées (Basses-)	3,698	2,566
Pyrénées (Hautes-)	1,774	897
Pyrénées-Orientales	1,643	822
Rhin (Haut-). (Belfort)	748	189
Rhône	5,003	1,251
Saône (Haute-)	2,319	1,205
Saône-et-Loire	5,422	2,890
Sarthe	3,274	1,807
Savoie	2,304	1,594
Savoie (Haute-)	2,644	1,693
Seine	18,095	221
Seine-Inférieure	6,310	1,372
Seine-et-Marne	2,601	371
Seine-et-Oise	4,168	736
Sèvres (Deux-)	2,737	1,970
Somme	4,192	1,434
Tarn	2,812	1,549
Tarn-et-Garonne	1,503	892
Var	1,848	596
Vaucluse	1,689	764
Vendée	3,726	2,496
Vienne	2,808	1,694
Vienne (Haute-)	3,162	1,484
Vosges	3,473	1,112
Yonne	2,672	1,590
Totaux	295,707	135,864
Proportion sur 100	100	45.95

Énumération des différents degrés de taille des jeunes gens de la classe de 1888 maintenus sur les listes de tirage.

Moins de 1 m. 54 centimètres	8,351
De 1 m. 54 à 1 m. 62	77,560
De 1 m. 63	20,698
De 1 m. 64	21,135
De 1 m. 65	21,580
De 1 m. 66	20,148
De 1 m 67 à 1 m. 69	42,008
De 1 m. 70 à 1 m. 72	32,228
Nombre des jeunes gens ayant au delà de cette dernière taille (1 m. 73 cent. et au-dessus)	27,668
Nombre des jeunes gens dont on n'a pu connaître la taille	24,331
Total des jeunes gens maintenus sur les listes de tirage	295,70

La taille moyenne des jeunes gens maintenus sur les listes de tirage de la classe de 1888 est de 1 m. 645 mill.

Détails sur les jeunes gens de la classe 1888 dispensés du service d'activité en temps de paix.

(Article 17 de la loi.)

	Nomb. de jeunes gens dispensés du service en temps de paix.	Proportion sur 100.
Aînés d'orphelins de père et de mère....	1,870	4.21
Fils ou petits-fils de veuves, ou d'une femme dont le mari a été décl. absent, ou d'un père aveugle, ou d'un père entré dans sa soixante-dixième année.......	15,816	35.62
Aînés de deux frères appelés à faire partie du même tirage......................	213	0.48
Frères de militaires dans l'armée active..	25,021	56.35
— — morts en activité de service ou réformés, ou admis à la retraite pour blessures reçues dans un service commandé, ou pour infirmités contractées dans les armées de terre ou de mer........................	1,485	3.34
Total.......	44,405	100.00

Détails sur les jeunes gens de la classe 1888 inscrits sur la 3e partie de la liste du recrutement.

(Articles 19, 20 et 21 de la loi.)

	Nombre de jeunes gens.	Proport. sur 100.
ART. 19 DE LA LOI DU 27 JUILLET 1872.		
Élèves de l'École polytechnique et de l'École forestière....................	166	0.51
ART. 20.		
Professeurs, maîtres d'études des collèges et lycées, élèves de l'École normale de Paris et de l'École de Cluny...........	220	0.68
Professeurs des institutions nationales des Sourds-Muets et des Jeunes Aveugles..	4	0.01
Artistes ayant remporté les grands prix de l'Institut..........................	»	»
Élèves pensionnaires de l'École des langues *orientales vivantes* et élèves de l'École *des chartes*........................	6	0.02

Membres ou novices des associations religieuses vouées à l'enseignement et reconnues comme établissements d'utilité publique, directeurs, maîtres adjoints, élèves-maîtres des écoles fondées et entretenues par les associations laïques..	169	0.52
Instituteurs et instituteurs adjoints et jeunes gens qui se préparent à l'enseignement primaire public..............	2,116	6.51
Élèves ecclésiastiques et jeunes gens autorisés à continuer leurs études pour se vouer au ministère dans les cultes salariés par l'État....................	1,785	5.49
ART. 21.		
Jeunes gens liés au service en vertu d'un engagement volontaire, d'un brevet ou d'une commission....................	20,336	62.56
Inscrits maritimes........................	4,834	14.87
Jeunes gens qui ont contracté des engagements conditionnels d'un an........	2,869	8.83
Total.......	32,505	100.00

BANQUE DE FRANCE

OPÉRATIONS PENDANT L'ANNÉE 1889.

(Extrait du *Compte rendu*)

On retrouve la trace du grand fait économique de 1889, l'Exposition universelle, dans plusieurs des parties du présent compte rendu : « l'accroissement de nos opérations, près de 800 millions sur le chiffre de l'année dernière ; l'augmentation de notre encaisse, notamment en or, la fixité du taux modéré de notre escompte, à côté du renchérissement général de l'argent chez les autres nations, sont liés intimement au mouvement d'affaires considérable qui en a été la conséquence et qui continue à se développer. »

Le compte rendu continue ainsi :

Quelques semaines avant l'ouverture de l'Exposition, *il s'est produit* un événement financier d'une gravité *exceptionnelle* : le Comptoir d'Escompte, après quarant

et un ans d'une existence honorée, jouissant d'un crédit universel, s'est vu, par suite de circonstances que nous n'avons pas à apprécier ici, mais qui sont dans la mémoire de tous, à la veille de suspendre ses payements et de fermer ses guichets à ses déposants.

Les circonstances étaient pressantes, l'inquiétude se généralisait, elle menaçait de dégénérer en panique ; il fallait, par des mesures vigoureuses, permettre le retrait des dépôts à guichet ouvert, afin de rétablir la confiance, et aussi pour que le commerce français composant la clientèle du Comptoir pût faire face à ses propres engagements.

Un appel fut fait à la Banque de France par le Ministre des Finances, qui sut intervenir dans ces redoutables conjonctures avec une patriotique décision, tout en respectant notre complète indépendance. Le Conseil général, après une délibération qui pour être efficace devait être rapide, mais qui n'en fut pas moins approfondie et complète, après avoir envisagé la situation avec sang-froid, sinon sans angoissse, le Conseil résolut de donner son concours.

Il estima que non seulement il ne pouvait se désintéresser de la crise qui s'annonçait menaçante, mais encore qu'il devait faire plus, en venant en aide au crédit public, à la veille d'être gravement atteint ; il pensa que la Banque ne pouvait s'abstenir sans trahir les devoirs auxquels elle ne s'est jamais dérobée.

La Banque a donc avancé au Comptoir d'Escompte une première somme de 100 millions, et quelques jours après une seconde de 40 millions : soit en tout 140 millions, ce qui a permis de rembourser tous les dépôts et de procéder à une liquidation qui, sans cette aide, aurait pu être désastreuse.

Outre les garanties que le Comptoir d'Escompte a pu nous donner, plusieurs grandes maisons de banque, ainsi que les principaux établissements de crédit de la capitale nous ont garanti, dans une certaine mesure, les pertes qui *pourraient résulter* de cette opération.

Ils nous ont garanti 20 millions sur les 100 premiers *millions avancés*, et c'est de compte à demi que s'est

faite la seconde avance de 40 millions. La liquidation se poursuit dans de bonnes conditions. Nous pouvons, sans témérité, vous annoncer aujourd'hui que nous avons la presque certitude de rentrer, grâce aux versements de la liquidation, dans l'intégralité des 100 premiers millions avancés.

La France a traversé cette crise sans de trop grands dommages, et surtout sans que le crédit public ait été un seul instant ébranlé. Il nous sera permis de dire que la Banque a largement contribué à cet heureux résultat ; elle a pu, grâce à la puissance de son organisation, sauver le crédit national et la fortune commerciale de la France.

Masse des Opérations. De leur importance, tant à Paris que dans les Succursales. — Les opérations

pour l'année 1888 présentaient un chiffre de.	12,005,003,600
Elles s'élèvent pour l'année 1889 à	12,803,360,100
Soit pour 1889 une différence en plus de	798,356,500

Cette importante augmentation confirme ce que nous venons de dire, à savoir que nous sommes entrés dans une période d'activité plus favorable aux affaires, ainsi du reste que les résultats relevés à la fin de l'année dernière le faisaient prévoir ; elle se décompose ainsi :

	Augmentations.	Diminutions.
Escompte des effets de commerce.	494,627,300	
Effets au comptant		48,340,400
Avances sur titres et en compte courant.	78,052,000	
Avances sur lingots . . .	17,489,200	
Billets à ordre, virements et chèques sur Paris et sur les succursales	262,932,700	
Opérations sur matières *d'or et d'argent*.		6,427,000
Encaissement d'arrérages		

de titres de chemins de fer	22,700	
TOTAUX. . . .	853,101,200	54,767,400
Augmentation des opérations en 1889	798,356,500	

Nous rappellerons que ce chiffre de 12 milliards 800 millions est loin de représenter la totalité des opérations de la Banque : nous avons coutume de n'y comprendre que nos opérations productives, faisant même exception pour nos dépôts de titres qui ne figurent pas dans notre bilan.

Deux chiffres nous paraissent utiles à indiquer pour montrer l'importance des services rendus par la Banque de France, en dehors de toute espèce de rémunération.

Les opérations de virements, faites gratuitement à Paris, dépassent le chiffre énorme de 40 *milliards.*

La Banque effectue de même gratuitement, pour le compte du Trésor, des opérations en recettes et en dépenses, dont le montant total est de 5,074,855,300 fr. Voici le détail de ces opérations :

Les recettes opérées au crédit du compte se décomposent comme suit :

1° A Paris : Ses remises en effets à l'encaissement.	131,837,600
Ses versements en espèces, billets et virements	1,224,610,700
2° Dans les succursales :	
Versements des trésoriers-payeurs généraux	1,218,158,900
Soit pour le crédit	2,574,607,200

Les payements faits par la Banque au débit du compte du Trésor se sont élevés :

1° A Paris, pour prélèvements du Trésor	1.562,359,900
2° *Dans les succursales :*	

Payements aux trésoriers généraux . . .	937,888,200	
Soit pour le débit.		2,500,248,100

Total général des opérations gratuites faites pour le compte du Trésor, égal à celui énoncé plus haut. 5,074,855,300

Réserves métalliques. — Les encaisses réunies de la Banque et des succursales étaient de 2 milliards 234,000,000 francs au 31 décembre 1888.

Le minimum, au 16 janvier 1889, était de 2 milliards 223,700,000 francs.

Le maximum de l'année 1889 a été, au 20 septembre, de 2 milliards 598,600,000 francs.

Au 31 décembre 1889, le chiffre total de l'encaisse s'élevait à 2 milliards 503,900,000 francs, en augmentation par conséquent de 269,900,000 francs sur celui de l'année 1888, à pareille date.

Nous donnons ci-après la composition de l'encaisse de la Banque, en or et en argent, à Paris et dans les succursales, pour les deux années 1888 et 1889.

Composition de l'encaisse or et argent, à Paris et dans les succursales, au 31 décembre des années 1888 et 1889.

		1888. millions.	1889. millions.
Or.......	Paris....................	329.8	564.6
	Succursales..............	676.2	697.1
Argent...	Paris....................	232.1	262.5
	Succursales..............	995.9	979.7
Total...	Or.......................	1,006 »	1,261.7
	Argent...................	1,228 »	1,242.2
	Total général.......	2,234 »	2,503.9

L'augmentation de 269,900,000 francs dans l'encaisse se répartit entre nos réserves d'or et d'argent :

L'or augmente de. 255,700,000
et l'argent seulement de. 14,200,000

Cette augmentation de notre encaisse or a eu pou[r] *cause principale* l'état des changes qui nous ont été fav[orables]

rables pendant l'année 1889 ; il a coïncidé avec le succès de notre Exposition et l'affluence des voyageurs qu'elle nous a amenés de tous les pays. Depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'août, nous avons eu à enregistrer des entrées d'or considérables, venant principalement de l'étranger, sous forme de lingots, et qui, conséquemment, n'ont pas appauvri la circulation intérieure ; ces entrées ont mis la Banque à l'abri d'un renchérissement de l'argent, et ont évité à la France la crise monétaire qui a sévi et qui sévit encore chez nos voisins.

Du taux de l'Escompte. — Dès les premiers jours de l'année dernière, la situation s'était légèrement détendue, au point de vue de l'escompte : nous avons pu, le 10 janvier, en même temps que la Banque d'Angleterre, abaisser de 1/2 p. 100 le taux de notre escompte, qui avait été porté à 4 1/2, le 4 octobre 1888 ; une nouvelle réduction de 4 1/2 p. 100 l'a fixé à 3 1/2 p. 100, le 24 janvier 1889 ; et enfin à 3 p. 100 le 7 février suivant. Depuis cette époque, il n'a subi aucune aggravation.

Le taux des avances, qui avait été élevé le 13 septembre 1888 à 4 1/2, a été réduit à 4 p. 100 le 24 janvier 1889 ; depuis il n'a pas varié.

L'argent a été pendant le cours de 1889 moins cher en France que partout ailleurs : en effet, à partir de septembre, un relèvement s'est produit sur presque toutes les places de l'Europe : l'escompte est monté à 4 p. 100 à Bruxelles, à 5 p. 100 à Berlin, Vienne, Hambourg, Francfort et Munich ; à 6 p. 100 à Londres, à Rome et à Saint-Pétersbourg.

De l'Escompte des effets de commerce et du portefeuille. — En 1888, le chiffre des effets escomptés s'élevait :

Pour Paris et les succursales, à.........	8,685,725,600
En 1889, il est de........................	9,180,352,900

Cette *comparaison* fait ressortir une différence, en *augmentation de* 494,627,300 francs.

Voici le relevé comparé des moyennes pour Paris et *pour les succursales*, dans les deux années 1888 et 1889 :

Effets escomptés à Paris. — Moyenne de l'échéance, 26 jours 1/2 en 1888, 31 1/4 en 1889. Moyenne des effets 759 fr. 90 en 1888, 815,29 en 1889.

Effets escomptés dans les succursales. — Moyenne de l'échéance, 26 jours en 188, 27 1/2 en 1889. Moyenne des effets, 683 fr. 15, en 1888, 680,46 en 1889.

Paris et succursales réunis. — Moyenne de l'échéance, 26 jours 1/2 en 1888, 29 1/2 en 1889. Moyenne des effets 717 fr. 95 en 1888, 742,24 en 1889.

PARIS

Le nombre des effets de commerce admis à l'escompte à Paris s'est élevé à 5,667,119 pour 4,620,348,900 fr.

Ces effets se subdivisent ainsi :

2,766,654 effets sur les villes des succursales, pour	1,596,047,100
2,900,465 effets sur Paris, pour	3,024,301,800
5,667,119 effets pour	4,620,348,900

Sur ce dernier nombre d'effets, il s'en est trouvé, savoir :

19,100 de 10 francs et au-dessous.
836,417 de 11 francs à 50 francs.
1,076,072 de 51 francs à 100 francs.
3,735,530 au-dessus de 100 francs.

Soit 1,931,589 effets inférieurs à 100 francs, c'est-à-dire plus du tiers.

En 1881, le nombre des effets de commerce au-dessous de 100 francs était de 1,160,945 ; en 1882, de 1,224,326 ; en 1883, 1,349,270 ; en 1884, de 1,581,515 ; en 1885, de 1,590,839 ; en 1886, de 1,592,675 ; en 1887, de 1,668,800 ; en 1888, de 1,820,473.

C'est l'année 1889 qui nous donne, conformément à la progression constante observée depuis 1881, le nombre d'effets au-dessous de 100 francs le plus considérable.

Ces chiffres montrent la part importante faite dans les *escomptes au petit* commerce de Paris ; ils sont la preuve *des services* que nous lui rendons ; depuis neuf ans, ils

n'ont pas cessé de s'accroître dans une proportion qui n'est pas moindre de 66 p. 100 (1).

SUCCURSALES

Pour les succursales, le nombre des effets admis est de 6,701,312, représentant une somme de 4,560,004,000 francs.

PARIS ET SUCCURSALES.

Au 2 avril 1889, les portefeuilles réunis de Paris et les succursales présentaient un chiffre de 1,076,700,000 francs.

C'est le maximum de l'année. Le minimum, au 18 septembre, était de 491,000,000 francs.

Ces deux portefeuilles présentent aujourd'hui, 30 janvier 1890, un chiffre de 852,978,400 65.

Sur une présentation à l'escompte de 12,457,921 effets pour une somme de 9,246,510,900 francs, il en a été admis 12,368,431 pour 9,180,352,900 francs.

Soit une différence de 89,490, effets rejetés pour 66,158,000 francs.

Les motifs de rejet sont très variables.

Sur 21,6111 effets refusés à Paris, pour 22,509,800 francs, 11,704 effets, pour 7,183,000 francs, ne l'ont été qu'en raison d'irrégularités de forme qui ont permis de les représenter après régularisation.

Le chiffre des effets véritablement rejetés se réduit à 9,907, pour une somme de 15,326,800 francs, soit à très peu près 1/3 p. 100 du total de la présentation à Paris.

Le nombre des effets rejetés dans les succursales est de 67,879, pour 43,648,200 francs, la plus grande partie pour irrégularités de forme.

Avances sur effets publics, chemins de fer, etc. (*Paris et succursales.*) — Le solde maximum des avances à Paris a été, le 5 janvier 1889, de 134,400,000 francs.

---

(1) *C'est que ce petit* commerce avait pu se procurer deux *signatures en sus de* la sienne ; ne faut-il pas tenir compte de *cette circonstance ?* M. B.

Le minimum, le 24 décembre 1889, de 109,400,000 fr.

Dans les succursales, le solde maximum des avances a été, le 5 janvier 1889, de 154,200,000 francs.

Le minimum, le 26 novembre 1889, de 128,600,000 fr.

Le solde maximum des avances réunies de Paris et des succursales a été, le 5 janvier 1889, de 288,600,000 francs.

Le minimum, au 27 novembre 1889, de 240,200,000 francs.

Le montant des opérations d'avances, qui s'était élevé, en 1888 :

Pour Paris, à..................	259,702,300	634,516,900
Pour les succursales, à.........	374,814.600	

a été, en 1889 :

Pour Paris, de............... ...	302,706,300	712,568,900
Pour les succursales, de........	409,862,600	
Soit en plus, pour 1889.......		78,052,000

Les comptes courants d'avances figurent dans le montant des opérations de 1889, savoir :

Ceux de la Banque centrale, pour.........	196,703,100
Ceux des succursales, pour...............	328,760,800
Ensemble.........	525,463,900

De la circulation des billets. — Le chiffre de la circulation des billets au porteur émis par la Banque centrale et par ses succursales était, au 26 décembre 1888, jour où a commencé l'exercice 1889, de 2,616.827,200 fr.

Le maximum, au 30 octobre 1889, a été de 3,123,101,500 francs.

Le minimum au 26 décembre 1888, de 2,616,817,200.

Il est aujourd'hui, 30 janvier 1890, de 3,198,939,215 se décomposant comme suit :

5	billets de	5,000	pour	25,000
1,292,800	—	1,000	—	1,292,800,000
470,314	—	500	—	235,157,000
2,485	—	200	—	497,000
15,054,742	—	100	—	1,505,474,200
3,227,661	—	50	—	161,383,050
18,267	—	25	—	456,675
97,531	—	20	—	1,950,620

152,899	— 5 —	764,495
1,216	— aux anciens types	431,175
20,317,920	billets pour..........	3,198,939,215

Mouvements généraux des Espèces, Billets et Virements de la Banque centrale. — L'ensemble de ces mouvements a été supérieur à celui de l'année 1888.

Il s'élevait, pour 1888, à...............	53,427,032,400
Pour 1889, il est de....................	60,707,181,000

Savoir :

	1888.	1889.
Pour les virements........	36,060,223,400	40,437,170,000
— billets...........	16,306,431,900	18,931,681,000
— espèces....	1,060,377,100	1,338,330,000
	53,427,032,400	60,707,181,000
Différ. en plus pour 1889.	7,280,148,600	

Elle se répartit comme suit :

En plus, sur les virements.................	4,376,946,600
— sur les espèces..................	277,952,900
— sur les billets...	2,625,249,100
Différence égale en augmentation.....	7,280,148,600

Des Effets au comptant. — En 1888, le nombre des effets remis à l'encaissement, à Paris,

Était de....................................		1,120,666
pour une somme de..............	603,517,400	
En 1889, le nombre des effets est de..		1,047,922
pour une somme de.............	563,026,000	
Soit, pour 1889 :		
En moins pour les effets...........		72,744
— pour la somme...........	40,491,400	

En 1888, le nombre des effets à l'encaissement dans les succursales

Était de....................................		211,749
pour une somme de..............	41,830,900	
En 1889, le nombre des effets est de..		176,781
pour une somme de.............	33,981,900	
Soit, pour 1889 :		
En moins pour les effets...........		34,968
— pour la somme...........	7,849,000	

Les effets au comptant remis en 1889, tant à Paris que dans les succursales, s'élèvent donc à 1,224, 703 effets pour 597,007,900 francs. C'est une diminution de 48,340,400 francs par rapport au chiffre correspondant de 1888.

Des Comptes courants. — En 1888, le maximum des soldes disponibles des comptes courants de Paris avait été, au 9 août, de 407,800,000 francs.

En 1889, il a été, au 4 avril, de 569,000,000 de francs.

En 1888, le minimum, au 30 novembre, était de 245,900,000 francs.

En 1889, il a été, au 31 janvier, de 283,400,000 fr.

Le maximum, pour les comptes courants des succursales s'élevait, le 27 mars 1889, à 83,800,000 francs et le minimum, au 9 janvier 1889, à 42,500,000 francs.

Le maximum, pour les comptes courants de Paris et des succursales, s'élevait, au 4 avril 1889, à 645,300,000 fr. et le minimum, au 31 janvier, à 343,100,000 francs.

Le nombre des comptes courants ouverts à Paris est de 4,157 ; celui des comptes courants dans les succursales, de 8,077, sur lesquels 1,208 sont ouverts à des personnes qui habitent en dehors du siège de la succursale et qui correspondent avec elle par l'entremise de la poste.

Le total des comptes courants ouverts par la Banque est de 12,234 ; c'est une augmentation de 1,182 par rapport au chiffre indiqué l'année dernière.

Le total du disponible des comptes courants réunis de Paris, des succursales et du Trésor public est ajourd'hui, 30 janvier 1890, de 671,742,306 fr. 62.

Des billets à ordre tirés de la Banque sur les succursales et vice versa. *Des virements et des chèques.*— En 1888, les billets à ordre, virements et chèques délivrés par la Banque centrale et ses succursales s'élevaient

En 1889, ils s'élèvent :

à la somme de..............................		1,992,248,500
Pour Paris, à................	953,680,700	2,255,181,200
Et pour les succursales, à....	1,301,500,500	
Soit, pour 1889, une augmentation de.....		262,932,700

Les chèques émis par les succursales sur Paris et sur elles-mêmes sont :

Au nombre de..................	76,573	pour	651,999,900
Ceux émis par Paris sur les succursales, de....................	21,328	pour	384,439,400
Ensemble........	97,901	pour	1,036,439,300

Si l'on se reporte aux chiffres indiqués l'année dernière, c'est une augmentation de 2,283 chèques et de 124,070,400 francs.

Nous croyons intéressant de rapprocher du montant des billets à ordre, virements et chèques délivrés par la Banque, le montant des commissions perçues par elle et qui s'élève à 179,769 fr. 85.

Si l'on tient compte du taux de la commission, qui est de 1/2 p. 100, c'est environ une somme de 1,895,641,500 fr. de chèques et de virements déplacés, qui ont été délivrés gratuitement par la Banque à ses clients, soit plus des 5/6es du total relevé plus haut.

Du service des recettes en ville à Paris (*Effets au comptant compris*). — En 1888, le nombre des effets encaissés s'était élevé

A..		4,567,296
pour une somme de...........	4,168,142,776	
En 1889, il s'élève à..............		4,749,215
pour une somme de...........	4,641,808,315	
En plus sur la somme...........	473,665,539	
Et sur le nombre d'effets........		181,919

La plus forte recette de l'année, tant au point de vue des sommes à encaisser que du nombre des effets à présenter depuis le 26 décembre 1888, jour où a commencé l'exercice 1889, a été celle du 30 novembre 1889, le 1er décembre étant un dimanche ; elle s'est élevée à 130,006,355 francs en 233,054 effets, répartis entre 74,672 domiciles.

Les agents de la Banque ont dû se présenter, pendant le cours de l'année, à 2,563,841 domiciles, tant pour encaissement que pour visa et acceptations des effets dont ils étaient porteurs. Ce chiffre est de 66,000 plus élevé que celui de l'année dernière.

Huit bureaux de quartier, à Paris, sont destinés à fa-

ciliter la recette dans les arrondissements excentriques, aux échéances des 5, 10, 15, 20, 25 et fins de mois; près de 80,000 personnes s'y sont présentées en 1889, dont 37,800 aux seules fins de mois.

Des effets en souffrances. — Paris. — Notre ancien compte : Effets en souffrance, comprenait les effets tombés en souffrance de 1871 à 1881, et de 1882 à 1886.

Aucun effet n'étant entré en souffrance pendant les années 1887 et 1888, il a été fermé à la fin de l'année 1888; le solde de ce compte était alors créditeur de 400,651 fr. 75 qui ont figuré dans les produits distribués et le compte s'est ainsi trouvé soldé. Les recouvrements opérés sur ces effets (1871–1888) se sont encore élevés cette année à 596,090 fr. 15 et viennent grossir d'autant les recouvrements sur effets en souffrance amortis, qui ne comprenaient précédemment que les rentrées faites sur les effets antérieurs à 1871.

Un nouveau compte d'effets en souffrance a été ouvert au début de l'année 1889.

Il est entré au débit de ce compte, en 1889, une somme d'effets s'élevant en principal et frais à...............	310,463 53
Les recouvrements, pendant la même période, ont été de....................................	159,107 27
d'où un solde débiteur, au 24 décembre 1889, de.	151,356 26

Succursales. — Le montant des effets s'élevait au moment où a commencé l'exercice 1889,

A..	2,416,108 49
Il est entré, pendant le cours de l'année.......	2,924,036 25
Ensemble..........	5,340,144 74
Sur cette somme, il a été recouvré............	2,269,241 90
Ce qui réduit le débit à.........................	3,070,902 84
Nous avons prélevé sur la réserve, aux deux arrêtés semestriels, pour atténuer les créances des succursales d'Annecy, Auch, Avignon, *Beauvais*, Bordeaux, Bourges, Châteauroux, *Laval*, *Marseille*, Mende, Montauban, Mont-de-*Marsan* et Périgueux, une somme de........	696,187 50
En sorte que le solde débiteur de ce compte est, *au 24* décembre 1889, de...................	2,374,715

Cette somme représente des créances dont la rentrée nous paraît à peu près certaine, au moins pour la plus grande partie.

Recouvrements opérés sur les effets en souffrance amortis. — Les recouvrements opérés, tant à Paris que dans les succursales, sur les effets de cette nature, pendant l'année 1889, se sont élevés à la somme de :

	599,587 55	pour Paris ;
	58,418 14	pour les succursales.
Ensemble.	658,005 69	

Ces recouvrements portent sur des effets qui avaient été complètement éteints par des prélèvements successifs, soit sur nos réserves, soit sur les produits annuels ; ils forment donc un bénéfice qui est entré dans la composition des dividendes en 1889.

Aux effets en souffrance dont nous venons de vous parler, et qui proviennent des opérations ordinaires de la Banque, il convient d'ajouter ceux qui ont pour origine notre intervention exceptionnelle en faveur du Comptoir d'Escompte, et que nous avons dû distinguer dans un compte spécial.

Nous vous avons dit, au commencement de ce rapport, dans quelles conditions, et moyennant quelles garanties la Banque a escompté au Comptoir 140 millions d'effets à trois mois, qui, n'ayant pas été payés à l'échéance, ont dû être entrés en souffrance.

Les recouvrements opérés à ce jour se sont élevés à la somme de 86 millions.

Du service des dépôts de titres. — Le nombre des déposants et celui des dépôts ordinaires continuent à augmenter. Il restait dans nos caisses à Paris, le 24 décembre 1889, 4,949,160 titres, dont la valeur s'élevait à 3 milliards 526 millions de francs. Ces titres, détaillés ci-après, représentent 289,480 dépôts, remis à nos guichets par 49,672 déposants.

1° Dépôts libres du public à Paris. — Le nombre des titres en caisse à Paris, au 24 décembre 1888, s'élevait à 2,956,087, correspondant à 198,589 dépôts.

Et à la même date de 1889, il était de 3,222,862, correspondant à 211,417 dépôts, pour une somme de 2,454,661,880 francs. C'est pour 1889 une augmentation de 366,775 titres, et de 12,828 dépôts. Ces titres, de 1,634 natures différentes, appartiennent à 35,271 déposants, soit 1835 de plus qu'en 1888.

Dans le courant de l'année, près de 263,000 personnes se sont présentées à nos guichets pour les diverses opérations concernant les dépôts.

Le solde des dépôts, au 24 décembre 1889, est supérieur de 12,828 dépôts à celui de décembre 1888, et l'accroissement du nombre des titres est de 366,775.

Les propriétaires de valeurs à lots de la Ville de Paris et du Crédit Foncier figurent dans notre solde pour 513,450 obligations, et pour 69,482 dépôts, représentant les 15 centièmes de nos dépôts libres.

2° *Dépôts reçus au nom du Syndicat des agents de change.* — Ces dépôts ont augmenté, comme nombre de titres, de catégories de valeur et comme nombre de dépôts.

Il nous a été remis, dans le cours de l'année, 19,409 dépôts, pour 592,595 titres. Le solde est de 40,325 dépôts pour 1,104,937 titres d'une valeur de 651.552.963 francs soit 1,707 dépôts et 160,955 titres de plus qu'au 24 décembre 1888.

3° *Titres remis en garantie pour avances, escompte, etc.* Il existe 37,738 dépôts, pour 521,361 titres, de 120 natures différentes, provenant de 14,341 déposants, pour une valeur de 419,607,463 francs, soit 16,567 titres de plus, avec 431 dépôts et 324 déposants de moins qu'en 1888.

Encaissement de titres sortis au tirages et d'arrérages de valeurs remises en dépôt libre et en garantie. — Le nombre des titres sortis au tirage, dont quelques-uns avec gros lots, s'est élevé à 30,956, pour lesquels il a été touché 23,184,915 francs.

Les arrérages encaissés représentent 103,890,418 fr. pour 7,508,705 coupons et titres nominatifs indépendamment de 1,934,583 coupons rendus aux déposants.

Les succursales ont transmis à la Banque, pour en faire le recouvrement, 122,737 coupons et titres, pour 2,025,566 francs, en augmentation de 33,396 coupons et titres, représentant 527,018 francs d'arrérages.

Caisse de dépôts des succursales de Bordeaux, Lyon et Marseille. — Le service de ces caisses est également en augmentation : au 8 décembre dernier, elles renfermaient 49,847 dépôts, pour 849,236 titres d'une valeur de 536,173,000 francs, appartenant à 9,703 déposants soit 461 déposants, 3,805 dépôts et 66,637 titres de plus qu'en 1888.

L'évaluation de ces titres en francs est supérieure de 46,235,379 francs à celle de l'année dernière.

Droits de garde et commissions (Paris et succursales). — Le montant des droits de garde et commissions pour diverses opérations s'est élevé, en 1889, pour Paris et les trois succursales qui ont des caisses de dépôts, à 1,388,013 fr. 96 dont 1,171,713 fr. 41 pour Paris.

Cette somme de 1,388,013 fr. 96 représente le produit brut de nos opérations de dépôts libres. Elle est supérieure de 193,953 fr. 01 au chiffre de l'année 1888.

Des succursales. — Les opérations des succursales qui représentaient en 1888 :

un chiffre de..................................	6,056,598,200
se sont élevées, en 1889, à....................	6,308,422,500
Soit, pour 1889, une augmentation de......	251,824,300
Bordeaux. — En 1888, ses opérations s'élevaient à	592,232,300
Elles s'élèvent en 1889 à........................	590,128,000
Soit, pour 1889, une diminution de.......	2,104,300

Comme en 1888, les cinq succursales de Bordeaux, Lyon, Marseille, Lille et le Havre occupent les premiers rangs par l'importance des opérations. Les chiffres suivants sont établis, déduction faite des versements des Trésoriers-payeurs généraux.

Lyon. — En 1888, ses opérations s'élevaient à..	513,076,200
Elles s'élèvent pour 1889 à.....................	586,427,200
Soit, pour 1889, une augmentation de....	73,351,000

Marseille. — En 1888, ses opérations s'élevaient à	498,225,600
Elles s'élèvent en 1889 à	494,214,100
Soit, pour 1889, une diminution de	4,011,500
Lille. — En 1888, ses opérations s'élevaient à	337,513,000
Elles s'élèvent en 1889 à	371,769,300
Soit, pour 1889, une augmentation de	34,256,300
Le Havre. — En 1888, ses opérations s'élevaient à	271,552,400
Elles s'élèvent en 1889 à	305,648,300
Soit, pour 1889, une augmentation de	34,095,900

Sept succursales sont en perte, cette année, savoir :

Aubusson	2,133	*Mende*	13,049
Digne	2,825	*Vesoul*	5,433
Foix	4,954		
Gap	2,028	Ensemble	40,433
Laval	10,012		

Cette situation constitue une réelle amélioration sur celle de l'année dernière, où l'ensemble des pertes s'élevait à 81,464 francs, répartis entre *treize* succursales.

Villes rattachées et bureaux auxiliaires. — Le tableau des opérations des bureaux auxiliaires annexé au compte rendu nous dispense de les relater à cette place.

Le nombre des villes rattachées n'a pas varié en 1889; voici comment se répartissent les 258 villes dont la devise est acceptée aux escomptes de la Banque :

Répartition des 258 places bancables. — Banque centrale . . . 1
Succursales . . . 94
Bureaux auxiliaires . . . 38
Places réunies chacune à un de ces établissements . . . 20
Villes rattachées . . . 105
Places bancables . . . 258

Des dépenses de la Banque centrale et de ses succursales. — Les dépenses se sont élevées savoir :

Celles de la Banque centrale à	6,656,760 »
Celles des succursales à	6,128,100 »

Celles ayant un caractère général (frais de transports d'espèces, de contributions, impôts) à	2,803,728 15
Ensemble	15,588,588 15

Dans cette somme figurent les frais de transport d'espèces et de billets, pour 136,967,65, et les impôts payés à l'Etat, pour 2,270,038 fr. 15.

La Banque a poursuivi la modification du type des différentes coupures de ses billets, en s'efforçant de réunir dans leur fabrication tous les procédés qui sont de nature à déjouer les tentatives des faussaires ; elle y a jusqu'à présent réussi avec les nouveaux types. Ces efforts montrent qu'elle n'épargne rien pour sauvegarder sa circulation fiduciaire.

Des dividendes. — Le dividende du premier semestre de 1889 a été de :

De	84.53	par action.
Celui du deuxième semestre de	72.16	—
Ensemble, pour l'année	156.69	—
L'impôt payé pour les deux semestres a été de	4.69	—
La somme distribuée pour l'année a donc été de	152 »	par action.

Elle est répartie entre 26,329 actionnaires représentant 182,500 actions, sur lesquelles 123,437 appartiennent à des propriétaires qui ont la libre disposition de leurs biens et 59,063 à des établissements publics, à des sociétés, à des femmes mariées, à des mineurs, à des interdits, etc., et dont l'aliénation est en conséquence soumise à certaines autorisations ou formalités : sur ce nombre 3,891 seulement sont inaliénables.

Avances à l'État. — Les avances à l'État sont restées au chiffre de 140 millions de francs ; elles se décomposent ainsi : 60 millions en vertu de la loi du 10 juin 1857 et 80 millions, conformément aux lois des 13 juin 1878 et 30 mars 1888, cette dernière prorogeant l'avance de 80 millions jusqu'au 31 décembre 1890.

Tableau général des opérations faites par la Banque et ses succursales pendant l'année 1889.

Opérations.	Paris.	Succursales.	Ensemble.
Escompte des effets de commerce	4,620,348,900	4,560,004,000	9,180,352,900
— de bons du Trésor	»	»	»
Effets au comptant	563,026,000	33,981,900	597,007,900
Avances sur titres	106,003,200	81,101,800	187,105,000
— en comptes courants	196,703,100	328,760,800	525,463,900
— sur lingots	33,476,100	2,671,000	36,147,100
Billets à ordre, virements et chèques sur Paris et sur les succursales	(1) 953,680,700	(2) 1,301,500,500	2,255,181,200
Opérations sur matières d'or et d'argent	21,699,600	»	21,699,600
Encaissement par l'entremise de la Banque centrale d'arrérages de titres de chemins de fer envoyés par les succursales	»	402,500	402,500
Totaux	6,494,937,600	6,308,422,500	12,803,360,100

(1) Émission de Paris.	S/Paris.	S/Succursales.	Ensemble.
Billets à ordre	2,034,800	83,080,500	85,115,300
Virements	»	484,126,000	484,126,000
Chèques	»	384,439,400	384,439,400
Totaux	2,034,800	951,645,900	953,680,700

(2) Émission des succursales.	S/Paris.	S/Succursales.	Ensemble.
Billets à ordre	58,799,700	57,903,000	116,702,700
Virements	319,844,400	212,953,500	532,797,900
Chèques	234,070,200	417,929,700	651,999,900
Totaux	612,714,300	688,786,200	1,301,500,500

Produits bruts des opérations faites par la Banque et ses succursales pendant l'année 1889.

Nature des produits.	Produits généraux.	Paris.	Succursales.	Ensemble.
Escompte d'effets de commerce	» »	12,395,429 65	10,991,133 03	23,386,562 68
— de bons du Trésor	» »	» »	» »	» »
Intérêts d'avances sur titres	» »	4,901,788 31	5,625,857 99	10,527,646 30
— sur lingots et monnaies	» »	97,069 72	11,473 60	108,543 32
Commission sur billets à ordre, virem. et chèques	» »	58,990 60	120,779 25	179,769 85
Droits de garde divers et commissions sur versements et échanges de titres	» »	1,187,289 66	212,960 02	1,400,249 68
Commission sur le recouvrement des coupons envoyés à Paris et sur encaissement d'arrérages payés dans les succursales	» »	» »	12,365 18	12,365 18
Primes sur matières d'or et d'argent	» »	73,410 06	» »	73,410 06
Commission sur colis de métaux précieux	» »	365 80	» »	365 80
— d'encaissement sur effets au comptant.	» »	121,684 79	19,274 26	140,959 05
Excédent de bénéfices non réparti aux précédents semestres	42,511 14	» »	» »	42,511 14
Excédent disponible sur les crédits des précédents exercices	248,751 25	» »	» »	248,751 25
Recouvrements sur les effets en souffrance	» »	599,587 55	58,418 14	658,005 69
Intérêts de retard sur les effets protestés	» »	43,797 35	67,944 09	111,741 44
Bénéfices divers	» »	» »	29,754 93	29,754 93
Intérêts sur avances au Trésor public	» »	89,221 40	» »	89,221 40
Rentes appartenant à la Banque	9,937,290 10	» »	» »	9,937,290 10
Effets en souffrance (1871-1881 et depuis 1882). Solde créditeur	» »	» »	» »	» »
Totaux	10,228,552 49	19,568,634 89	17,149,960 49	46,947,147 87

EXTRAIT DU RAPPORT DES CENSEURS.

Émission des billets. — Il a été émis, en 1889, 15,375,000 billets de diverses coupures, représentant une somme de 2,515,000,000 francs.

Savoir :

1,000,000	billets de 1,000 fr.	pour. Fr.	1,000,000,000
575,000	— 500	— . . .	287,500,000
10,750,000	— 100	— . . .	1,075,000,000
3,050,000	— 50	— . . .	152,500,000
15,375,000	billets pour	Fr.	2,515,000,000

En 1888, il avait été émis 13,875,000 billets de diverses coupures pour une somme de 2,275,000,000 de francs.

L'émission des billets de 1889 présente donc, sur celle de 1888, les augmentations suivantes : En plus pour les billets, 1,500,000; en plus pour les sommes, 240,000,000 de francs.

Annulations et destructions. — Elles se sont élevées, tant pour les billets de la Banque centrale que pour ceux des succursales, à 3,987,321 billets, représentant une somme de 1,967,466,875 de francs.

Billets de la Banque centrale.

Détail par coupures.		Billets.	Sommes.
Billets de..........	1,000 fr.	641,592	641,592,000
—	500	2,488,728	1,244,364,000
—	200	27	5,400
—	100	774,722	77,472,200
—	50	69,900	3,495,000
—	25	589	14,725
—	20	8,615	172,300
—	5	2,810	14,050
Billets des succursales.			
Billets de..........	1,000	337	337,000
—	200	1	200
Ensemble.....		3,987,321	1,967,466,875

Ces deux opérations, comparées à celles de 1888, présentent les différences suivantes : En moins, pour les

billets, 296,263; en plus, pour les sommes, 990,781,475 francs.

Billets retirés de la circulation. — Les billets retirés de la circulation s'élèvent, pour l'année 1889, à 14,014,957, ce qui représente, sur l'année 1888, une différence en plus de 3,676,535 billets; elle s'explique par la mise en circulation de nos nouveaux types.

Papier à billets. — L'usine de Biercy a produit, en 1889, 13,301,500 billets, ainsi décomposés :

Papier à billets de 1,000 francs . .	1,501,000
— 500 — . .	800,500
— 100 — . .	11,301,000
Ensemble	13,301,000

La fabrication de 1889 est encore supérieure à celle de l'année précédente. Il n'a pas été nécessaire de fabriquer de papier à billets de 50 francs, dont nous avons en serre une provision très suffisante pour parer aux besoins qui pourraient se produire. Cette usine assure largement la production de papier nécessaire à nos billets. Ses dépenses de premier établissement ont été amorties au cours de la présente année. Ce résultat, qui garantit à la Banque l'indépendance et le bon marché de sa fabrication, réalise ainsi le but qu'on s'était proposé d'atteindre et dépasse toutes les espérances.

Compte de bénéfices en addition au capital. — Au cours de l'année 1889, le taux de l'escompte a subi diverses variations : de 4 1/2 p. 100 il a été abaissé à 4 p. 100, puis à 3 1/2 p. 100, et enfin à 3 p. 100; celui des avances, fixé à 4 1/2 p. 100 depuis le 13 septembre 1888, a été réduit à 4 p. 100 le 24 janvier 1889. Le compte de bénéfices en addition au capital est, par conséquent, resté sans changement au chiffre de 8,002,213 fr. 54 c.

Hôtel de la Banque centrale et immeubles des succursales. — *L'hôtel* et le mobilier de la banque centrale *continuent à figurer* au bilan pour la somme de 4 *millions de francs*.

Les immeubles occupés par nos succursales avaient donné lieu, au 26 décembre, à une dépense de	Fr.	33,675,305 62
Il a été fait des amortissements pour	Fr.	24,413,895 62
Le chiffre pour lequel ces immeubles figurent au bilan est donc de. . . .	Fr.	9,261,410 »

Le service d'encaissement fonctionne régulièrement dans nos 105 villes rattachées; le nombre des places bancables est, comme l'année dernière, de 258.

Personnel de la Banque. — Il se composait, au 31 décembre dernier, de :

1,004 employés pour la Banque centrale;
1,221 employés pour les succursales;

Ensemble 2,225 employés, comprenant les directeurs, chefs, commis et agents de tous grades.

Caisse de réserve des employés. — Cette caisse possédait, le 31 décembre dernier :

225 actions de la Banque de France;
599,475 francs de rente 3 p. 100 amortissable;
22,000 — 3 p. 100;
13,050 — 4 1/2 p. 100;
3,613 obligations de divers chemins de fer français.

Le tout représentant, au cours du 31 décembre 1889, une somme de 21,870,644 francs.

Caisse de retraite des ouvrières. — Cette caisse possédait, le 31 décembre 1889, 5,580 francs de rente 3 p. 100 amortissable. Au 31 décembre 1888, elle n'avait que 4,920 francs de cette rente; son revenu s'est donc augmenté de 660 francs en 1889. Nous rappelons qu'elle est alimentée par le revenu d'un capital de réserve de 580,000 francs, affecté par la Banque à cette destination, et par une retenue de 1 p. 100 sur le salaire des ouvrières, à quoi viennent s'ajouter les arrérages des rentes 3 p. 100 amortissables, successivement achetées avec les sommes formant l'excédent des revenus. Le capital de 500,000 fr.

appartenant à la Banque a été employé à l'achat de 18,885 francs de rente 3 p. 100 amortissable.

Opérations générales. — En 1888, les opérations de

la Banque et de ses succursales s'étaient élevées à . . . . Fr.		12,005,003,600 »
En 1889, celles de la Banque centrale ont été de . . . . . Fr.	6,494,937,600	12,803,360,100 »
Et celles des 94 succursales de. . . . . . Fr.	6,308,422,500	
Soit, en plus, pour 1889. . . Fr.		798,356,500 »
Les frais ordinaires de la Banque centrale se sont élevés à. . . . Fr.		6,656,760 »
Ceux des succursales à . . . Fr.		6,128,100 »
Si l'on ajoute à ces deux chiffres les dépenses ayant un caractère général (frais de transport d'espèces, contributions, impôts, etc.), s'élevant à . . . . Fr.		2,803,728 15
on arrive à un total de . . . . Fr.		15,588,588 15
Il y a lieu de remarquer que, dans le chiffre de. . . . . Fr.		2,803,728 15
de dépenses ayant un caractère général, les droits payés à l'Etat (pour timbre de circulation de billets, contributions, impôts sur le dividende, etc.), figurent, à eux seuls, pour la somme de. . . . Fr.		2,270,038 15
Les bénéfices nets réalisés par la Banque centrale ont été de . . Fr.		12,892,445 80
Ceux des succursales, de . . Fr.		11,046,749 10
Les produits généraux, comprenant le revenu des rentes, déduction faite des charges générales, se sont élevés à . . . . Fr.		8,829,862 49
Total des bénéfices . . . . . Fr.		32,769,057 39

sur lesquels il a été émis :

1° A la réserve. Compte C	4,000,000 »	
2° A la réserve pour effets en souffrance	109,311 50	
Ensemble. . .	4,109,311 50	4,109,311 50
Les bénéfices à distribuer ressortent donc, en définitive, à . . . Fr.		28,659,745 89
En 1888, ils avaient été de. Fr.		26,758,439 40
D'où une augmentation en faveur de l'année 1889, de . . . . . . Fr.		1,901,306 49

MONNAIES.

(Extrait du *Rapport* de la commission de contrôle pour l'exercice 1889.) (1)

Pièces frappées et émises en 1889. — L'Administration des monnaies a fabriqué, en 1889, des pièces d'or, d'argent et de bronze pour la France, et des pièces d'argent et de bronze pour l'Indo-Chine.

Le tableau ci-dessous, dressé d'après les écritures de la direction générale, fait connaître l'importance de cette fabrication et la nature des monnaies sur lesquelles elle a porté :

I. — *Monnaies françaises.*

Dénomination des pièces.	Nombre de pièces.	Valeur nominale. fr. c.
Or.		
Pièces de 100 francs............	100	10,000 »
— de 50 —	100	5,000 »
— de 20 —	873,090	17,461,800 »
— de 10 —	100	1,000 »
Argent.		
Pièces de 2 francs..............	100	200 »

(1) *Loi du 31* juillet 1879.

— de 1 —	100	1(
— de 50 centimes...........	100	[illegible]
— de 20 —	100	[illegible]
Total des monnaies d'argent ..	400	37

Bronze.

Pièces de 10 centimes...........	1,010,000	101,0(
— de 5 —	1,660,000	83,0(
— de 2 —	600,000	12,0(
— de 1 —	400,000	4,0(
Total des monnaies de bronze.	3,670,000	200,0(

II. — *Monnaies coloniales* (Indo-Chine.)

Argent.

Pièces de 1 piastre.............	1,239,884	6,748,6[illegible]
— de 50/100 de piastre......	100	2[illegible]
— de 20/100 —	100	1(
— de 10/100 —	100	[illegible]
Total des monnaies d'argent.	1,240,184	6,749,1[illegible]

Bronze.

Pièces de 1/100 de piastre.......	1,573,464	85,6[illegible]
Total général des monnaies frappées...............	7,357,438	24,512,9

Échantillons choisis par la Commission de contrôle les fabrications monétaires effectuées dans l'année 1

I. — Monnaies françaises.

Nature des pièces. fr. c.	Numéros des brèves.	Poids. gr.	[illegible]
100 »	1	32 258	
50 »	1	16 130	
20 »	23	6 448	
	37	6 456	
	47	6 451	
	67	6 455	
	71	6 458	
	75	6 453	
	82	6 451	
	87	6 460	
10 »	1	3 227	
2 »	1	10 003	

1 »	1	5 005	837 3
0 50	1	2 502	837 8
0 20	1	1 006	837 5

Nature des pièces.	Numéros des brèves.	Poids. gr.	Titres. Cuivre.	Étain.	Zinc.
10 centimes	6	10 040	95 10	3 90	1 »
	21	9 990	95 15	3 90	0 95
5 —	5	5 020	95 05	4 »	0 95
	12	4 991	95 »	3 90	1 10
2 —	2	2 007	95 »	4 »	1 »
	6	2 006	95 05	4 »	0 95
1 —	3	1 002	95 »	4 »	1 »

II. — Monnaies coloniales.

Nature des pièces.	Numéros des brèves.	Poids. gr.	Titres. mill.		
1 piastre	3	27 246	900 6		
	17	27 220	900 0		
	28	27 215	900 2		
	35	27 227	900 2		
	42	27 200	900 1		
	50	27 250	900 3		
	55	27 230	901 0		
	59	27 227	900 6		
50/100 de piastre	1	13 570	901 0		
20/100 —	1	5 455	901 8		
10/100 —	1	2 736	901 7		
			Cuivre.	Étain.	Zinc.
1/100 —	13	10 030	94 6	4 3	1 01
	25	10 010	94 7	4 3	1 »

Le poids, la composition et les limites de tolérances pour les monnaies soumises cette année au contrôle de la Commission sont fixés par la loi comme suit :

I. — *Monnaies françaises.*

Nature des pièces.	Poids. Poids droit. gr.	Tolérance en plus ou en moins. mill.	Titre. Poids droit. mill.	Tolérance en plus ou en moins. mill.
Or.				
Pièces de 100 francs...	32 258 06	1	900	1
— *de 50 —* ...	16 129 03			

— de 20 — ...	6 451 6	2	900	1
— de 10 — ...	3 225 8			

Argent.

Pièces de 2 francs....	10 000	5	835
— de 1 —	5 000		
— de 50 centimes.	2 500	7	
— de 20 — ..	1 000		

Bronze.

Pièces de 10 centimes.	10 000	1 0/0	Cuivre 95	1
— de 5 — ..	5 000			
— de 2 — ..	2 000	1/12 0/0	Étain 4	1/2
— de 1 — ..	1 000		Zinc 1	

II. — *Monnaies coloniales.*

Argent.

Pièces de 1 piastre.....	27 215	3	900	2
— de 50/100.......	13 607 5			
— de 20/100	5 443	5		
— de 10/100.... ..	2 721 5	7		

Bronze.

			Cuivre 95	1 0/0
Pièce de 1/100.........	10,000	1 0/0	Étain 4	1/2 0/0
			Zinc 1	

Le rapprochement entre les chiffres consignés dans ce dernier tableau et les résultats de la pesée et de l'analyse des monnaies vérifiés par la commission montre une fois de plus la parfaite régularité de la fabrication.

II. — *Pièces provenant d'émissions antérieures à* 1889 *et extraites de la circulation.* — Le second paragraphe de l'article 5 de la loi du 31 juillet 1879 impose à la commission de contrôle l'obligation de faire porter ses vérifications sur les pièces extraites de la circulation.

Le Gouverneur de la Banque de France a fait prélever, sur ses recettes d'un jour, des échantillons de toutes les monnaies françaises, fabriquées en 1888, et, en même temps, il a mis à la disposition de la commission un groupe de 200,000 pièces de 20 francs prélevées au hasard dans la circulation courante.

Le résultat des vérifications de pesée et d'analyse *effectuées sur les* pièces émises en 1888 est donné par le *tableau ci-dessous.*

Monnaies nationales frappées en 1888, *prises dans la circulation et remises à la commission de contrôle de la circulation monétaire par la Banque de France le* 8 *janvier* 1890.

Nature des pièces.	Nombre de pièces.	Poids. grammes.	Titres. milliêmes.
20 francs.	6 pièces...	de 6,442 à 6,453	de 899.9 à 900.2
2 —	6 — ...	de 9,960 à 10,017	de 834.0 à 834.8
1 —	6 — ...	de 4,988 à 5,020	de 834.5 à 836.0

Le titrage des 200,000 pièces de 20 francs, appartenant à toutes les émissions qui se sont succédé depuis le commencement du siècle, était matériellement impossible dans les limites de temps que la loi assigne à la présentation du rapport de la commission de contrôle ; mais on a pu, avec le secours des machines de trébuchage, obtenir le comptage des pièces légères et fixer le frai qu'elles avaient subi. En ce qui concerne l'analyse chimique des pièces, on a dû se borner à la faire porter sur 26 échantillons appartenant autant que possible à des émissions espacées de cinq ans en cinq ans.

Les résultats obtenus par la pesée et l'analyse de ces pièces sont consignés dans le tableau suivant :

État des échantillons destinés à la Commission de contrôle de la circulation monétaire et prélevés, autant que possible, de cinq ans en cinq ans à partir de 1830, *sur* 4,000,000 *de francs, en pièces de* 20 *francs, pris dans la circulation et versés par la Banque de France en janvier* 1890.

Nombre de pièces.	Millésimes.	Poids. gr.	Titres. mill.
2 pièces..........................	1830	6 422	899 5
		6 411	899 2
1 —	1834	6 440	899 0
2 —	1835	6 440	899 0
		6 369	898 8
2 —	1840	6 431	899 5
		6 421	900 2
2 —	1844	6 448	900 2
		6 425	898 8
2 —	1850	6 424	899 0
		6 430	899 0

2 —	....	1855	6 415 6 425	899 2 899 0
2 —	....	1860	6 423 6 443	897 8 899 5
2 —	....	1865	6 440 6 463	897 4 899 3
2 —	....	1870	6 428 6 425	900 5 899 8
3 —	....	1875	6 430 6 449	900 3 899 5
1 —	....	1879	6 444 6 450	899 8 900 0
2 —	....	1886	6 443 6 445	899 8 899 5

Entretien de la circulation monétaire. — Nous nous sommes longuement étendus, dans notre rapport de l'année dernière, sur la question du frai, ou autrement dit de la perte de poids que subissent les monnaies en rendant les services pour le besoin desquels elles ont été créées. La loi de leur usure est évidemment impossible à déterminer *a priori*, à cause de la variété infinie des circonstances dans lesquelles elles sont utilisées.

Dans la première moitié de ce siècle, les monnaies d'or n'entraient que très exceptionnellement dans les payements ordinaires ; aujourd'hui elles font partie de l'argent de poche et sont employées pour les plus petits règlements de ménage ; mais, par contre, elles séjournent souvent inactives pendant une longue série d'années dans les réserves des grandes banques.

Ce n'est donc que par des vérifications souvent répétées et portant sur un très grand nombre de pièces que l'on peut se rendre un compte exact de l'état des monnaies composant notre circulation au point de vue de leur valeur intrinsèque et de leur puissance libératoire dans nos achats à l'étranger. Aussi, dans notre rapport de l'année dernière, nous avions émis le vœu que l'Administration des *Monnaies* poursuivît les constatations de *frai qu'elle avait* commencées en 1884 et renouvelées en *1888.*

Notre vœu a été exaucé, et l'Administration nous a

communiqué cette année les résultats d'une vérification effectuée sur 4,250,000 pièces de 20 francs prélevées dans la circulation par les soins de la Banque de France. Nous-mêmes, nous avons pu présider au contrôle de 200,000 de ces pièces.

Cette vérification avait ce mérite de porter avec elle une conclusion pratique; car, grâce à un premier crédit ouvert par les Chambres, les pièces légères, au lieu d'être simplement notées comme document statistique, étaient retirées de la circulation, refondues et transformées en des pièces nouvelles ayant le poids légal.

Quelle a été la proportion des pièces légères dans ce groupe de 4,250,000 pièces? Quel poids de fin a-t-il fallu leur ajouter pour les ramener au type légal? Quelle a été la dépense moyenne que cette opération a exigée?

Voilà autant d'informations précieuses (1) pour évaluer les frais d'une remise en état de notre monnaie d'or, que nous avons recommandée et que nous recommandons de nouveau à l'attention des pouvoirs publics.

La vérification de 200,000 pièces de 20 francs spécialement effectuée pour la commission de contrôle, donnant des résultats en parfaite concordance avec celle dont l'administration des monnaies avait pris l'initiative, c'est à l'ensemble des résultats mis en évidence par cette dernière que nous allons nous référer. Elle porte, en effet, sur une somme vingt fois plus forte que l'autre; elle donne donc des moyennes plus sûres, plus dignes de foi.

Le nombre des pièces vérifiées, avons-nous dit, est de 4,250,000, qui se sont décomposées de la manière suivante :

Pièces françaises.........	3,494,870, soit 82. 3 p. 100.
Pièces étrangères........	755,130, soit 17. 7 p. 100.

Ainsi les pièces étrangères pénètrent de plus en plus dans notre circulation. Elles figuraient pour 11.35 p. 100

---

1. *Mais très insuffisantes*, car beaucoup de maisons, et des *plus grandes* n'acceptent pas les pièces légères, il y a donc là *un premier triage*, de sorte que les évaluations officielles sont *un peu optimistes*. M. B.

dans une vérification effectuée en 1884 sur 101,000 pièces de 20 francs. Dans une vérification effectuée en 1888, sur 50,000 pièces, les monnaies étrangères entraient pour 16.35 p. 100. Enfin, dans la vérification de 1889, dont nous rendons compte aujourd'hui, nous constatons une proportion de 17.7 p. 100 de pièces étrangères. La progression est donc continue (1).

Les 3,494,870 pièces françaises soumises à la vérification ont donné :

3,147,942 pièces bonnes, formant 90.07 p. 100 du tout;

346,597 pièces légères, formant 9.92 p. 100 du tout;

266 pièces fausses et 65 altérées, formant 0.01 p. 100 du tout.

Ainsi, bien près du dixième des pièces françaises vérifiées a dû être refondu et soumis à une nouvelle frappe. Le poids moyen des pièces légères, évalué en millièmes du poids droit, est de 990.9; il avait été trouvé de 990.3 dans la vérification de 1884. Cette différence s'explique par ce fait que dans la vérification de 1889, exécutée en vue d'une refonte des pièces défectueuses, on avait réglé les balances automatiques de manière à rejeter dans la catégorie des pièces légères toutes les pièces qui ne différaient de la limite de poids légal (6 gr. 4065) que de 2 millièmes et demi, tandis que dans l'opération de statistique de 1884, les balances ne classaient comme légères que les pièces tombées au poids de 6 gr. 4065 ou à un poids inférieur.

---

(1) Les pièces d'or d'une valeur de 20 francs qui sont admises en France dans les caisses publiques sont, indépendamment des monnaies d'or de l'Union latine (Belgique, Suisse, Italie, Grèce) celles de l'Autriche-Hongrie, admises par décision ministérielle du 14 juin 1874, celles de la principauté de Monaco, admises par décision ministérielle du 6 septembre 1878, et *celles de la Russie*, admises par décision ministérielle du *17 octobre 1887.*

Ces monnaies sont soumises dans leurs fabrications aux *mêmes règles de poids* et de titre que les pièces françaises.

En 1888, une vérification de 50,000 pièces avait fait découvrir quatre pièces fausses en platine doré; c'est une pièce fausse pour 12,500 pièces.

En 1889, nous trouvons 266 pièces fausses dans un stock de 4,250,000 pièces; c'est une pièce fausse pour 16,000 pièces. Il y a donc amélioration de ce côté.

Les pièces altérées, soit par une usure mécanique artificielle, soit par l'immersion dans des dissolvants chimiques, étaient au nombre de 57 en 1888: c'est un peu plus de 1 p. 1,000. En 1889, le nombre des pièces altérées n'a plus été que de 1 sur 65,385.

Pour reconstituer les pièces légères ou altérées en leur substituant des pièces neuves au titre droit, il a fallu ajouter au métal qu'elles avaient fourni 28,966 gr. 261 d'or, et l'opération de leur remplacement a nécessité une dépense de 91,753 fr. 93 ainsi répartie :

Frais de triage	4,250 »
Frais de fonte.	443 19
Valeur du métal ajouté	72,061 03
Frais de fabrication.	14,999 71
Ensemble.	91,753 93

qui, répartis entre 346,597 pièces, font ressortir une dépense moyenne par pièce de 0 fr. 265, dans laquelle la fourniture de métal entre pour 0 fr. 2079, c'est-à-dire pour près des 4/5es.

Appuyés sur ces résultats, nous pouvons donc considérer comme à peu près certain qu'avec une dépense de 13 à 14,000,000 francs par milliard, nous arriverions aujourd'hui à rendre parfaites toutes les pièces de 20 fr. qui entrent dans notre circulation française.

Si, pour rendre ce sacrifice moins lourd pour deux à trois budgets, on répartit la dépense sur un grand nombre d'années, il faut se préparer à voir les frais de l'ensemble de l'opération croître en proportion de ces délais, chaque jour qui s'écoule tendant à diminuer le poids des pièces en circulation et à augmenter l'appoint de métal qu'il faudra leur ajouter pour les rendre conformes aux prescriptions de la loi.

LOIS ET DÉCRETS

D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER PROMULGUÉS EN 1889.

(L. = Loi; D = Décret.)

I. *Finances.*

9 janv. D. relatif aux attributions du contrôleur principal des monnaies.

25 — L. relative à l'exercice financier.

9 mars. D. qui fixe le minimum des remises des receveurs de l'enregistrement, des domaines et du timbre.

17 juill. L. portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1890. (Bulletin des Lois n° 1265).

II. — *Traités, postes, navigation.*

4 janv. D. fixe les taxes et conditions d'envoi des correspondances à destination ou provenant de divers pays.

7 mars. D. relatif au jaugeage des navires de commerce.

4 avril. Ratification des traités avec des chefs nègres. (Plusieurs décrets de même date.)

11 — L. portant approbation de la convention additionnelle du 28 août 1888 entre la France et les États-Unis d'Amérique.

19 — L. relative aux droits de douane sur les sels étrangers.

28 mai. L. portant approbation d'un arrangement relatif au mariage des indigents, signé le 12 décembre 1888 entre la France et la Belgique.

15 juill. L. qui approuve la convention conclue, le 29 novembre 1888, entre la France et les Pays-Bas (Guyane).

26 — L. qui approuve une convention avec la Grande-Bretagne, signée le 21 septembre 1887, sur les mandats postaux.

— — D. de même date.

18 — L. qui approuve la convention signée le 12 avril 1889 entre la France et la Roumanie (marques de fabrique).

26 août. D. relatif à l'échange de colis postaux avec Tahiti, l'Urugay et Héligoland.

23 sept. Convention du 1er juillet 1889 pour l'échange de colis postaux avec Malte.

27 — D. instituant une commission consultative des postes et télégraphes.

22 nov. D. qui approuve la déclaration du 23 octobre 1889 relative à la liquidation des sauvetages des navires naufragés sur les côtes de France et d'Angleterre.

31 déc. D. relatif à la répartition du produit des amendes et confiscations pour pour infraction aux lois de douane.

III. — *Divers*.

5 janv D. portant rattachement de l'hygiène publique au ministère de l'Intérieur et du service des Postes et Télégraphes au ministère du Commerce et de l'Industrie.

8 — D. qui modifie l'article 9 du D. du 30 septembre 1884 par le comité d'hygiène.

18 — D. qui applique à l'Algérie le D. du 4 juin 1888 sur les adjudications.

13 fév. L. portant modification de l'article 9 de la loi du 23 mars 1855 (hypothèse légale de la femme).

— — D. qui modifie l'article 8 du D. du 28 mars 1852 sur la pêche du hareng.

16 — D. qui modifie le D. du 10 juin 1879 relatif à la pêche de la morue.

4 mars. L. portant modification à la législation des faillites.

4 avril. L. sur le Code rural (T. VI). Des animaux employés en agriculture. Id. L. 18 juillet : Bail à colonat partiaire.

15 — L. relative aux récompenses à décerner à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889.

10 mai. D. prescrivant les procédés d'analyse à su pour la détermination des matières fe santes des engrais.

26 juin. L. sur les nationalités.

24 juill. L. sur la protection des enfants maltraité moralement abandonnés.

14 août. L. qui oblige d'indiquer au consommate nature du produit livré à la consomma sous le nom de vins, etc.

12 oct. D. qui réorganise l'École forestière.

19 déc. D. portant réorganisation du comité consu des chemins de fer.

DEUXIÈME PARTIE.

VILLE DE PARIS
(et département de la Seine)

Superficie de la ville : 7,802 hectares, dont 714 hectares sont couverts par le lit du fleuve. Superficie du département de la Seine : 47,550 hectares.

Population de Paris en 1876 : 1,988,806 habitants. En 1881, 2,269,023. — Population du département de la Seine en 1876 : 2,410,849 habitants. Dénombrement du 18 décembre 1881 : 2,799,329.

	Mètres.
Diamètre de Paris du nord au sud....................	8,330
— — du sud-ouest au nord-est..........	11,800
Longueur de la route militaire qui longe l'intérieur des fortifications....................................	33,330

Superficie de la Ville le 1er janvier 1888.

	hect. ares.
Voies publiques..............................	1,606,91.58
Squares et jardins publics......................	185,88.76
Cimetières (*intra muros*)....................	90,61.51
La Seine (entre parapets)......................	220,77.00
Canaux (entre bornes).........................	38,10.31
Propriétés publiques et privées................	5,659,70.84
Superficie totale.............	7,802,00.00

Population de Paris d'après le recensement de 1886.
(Population présente le 30 mai 1886.)

Population de nationalité française :		
Sexe masculin.......................	1,008,982	2,080,692
Sexe féminin........................	1,071,710	
Population étrangère :		
Sexe masculin.......................	94,032	180,253
Sexe féminin.......................	86,221	
Total général de la population :		
Sexe masculin.......................	1,103,014	2,260,945
Sexe féminin.......................	1,157,931	

Population du département de la Seine en 1886.

PARIS.

1er arrondissement.	69,252	11e arrondissem..	209,818
2e —	69,601	12e —	107,686
3e —	89,940	13e — ...	104,929
4e —	100,929	14e —	103,271
5e —	119,060	15e —	111,212
6e —	98,543	16e — ...	77,824
7e —	92,578	17e —	158,172
8e —	99,125	18e —	201,131
9e —	117,907	19e — ...	112,128
10e —	154,034	20e — ...	137,408
		Total.....	2,344,559

Arrondissement de Saint-Denis.

Canton de Courbevoie..................	78,853
— de Neuilly....................	119,070
— de Pantin.....................	52,011
— de Saint-Denis.................	102,007
Total...........	351,941

Arrondissement de Sceaux.

Canton de Charenton..................	76,012
— de Sceaux....................	58,275
— de Villejuif....................	64,662
— de Vincennes..................	65,650
Total...........	264,598
Total général du dép. de la Seine...	2,961,080

Mariages, Divorces, Naissances (selon le domicile de la mère), *Décès, Mort-Nés.*

Arrondissements.	Mariages.	Divorces.	Naissances.	Décès.
1er arrondissement.........	625	39	1,217	1,177
2e —	696	49	1,486	1,216
3e —	854	68	2,153	1,782
4e —	875	58	2,433	2,145
5e —	955	59	2,847	2,662
6e —	883	66	2,134	1,833
7e —	696	35	1,730	1,813
8e —	996	22	1,437	1,354
6e —	1,102	82	2,175	1,854

10e —	1,434	97	3,592	3,085
11e —	2,006	133	6,041	5,468
12e —	842	38	2,932	2,638
13e —	965	36	3,317	3,438
14e —	897	42	3,032	3,430
15e —	1,037	44	3,350	3,006
16e —	771	31	1,692	1,559
17e —	1,481	73	4,080	3,453
18e —	1,851	99	5,903	4,971
19e —	1,141	60	3,880	3,328
20e —	1,138	59	4,421	3,871
Domiciliés hors Paris.......	»	»	1,742	1,976
Totaux........	21,245	1,190	61,594	56,059

Age et État civil des époux.

Ages.	ÉPOUX. Célibataires.	Veufs.	Divorcés.	Total.
Moins de 16 ans............	»	»	»	»
De 16 ans.................	»	»	»	»
— 17 ans.................	»	»	»	»
— 18 ans.................	29	»	»	29
— 19 ans.................	76	»	»	76
— 20 ans.................	189	»	»	189
— 21 ans.................	393	1	»	394
— 22 ans.................	619	4	1	624
— 23 ans.................	984	6	»	990
— 24 ans.................	1,354	6	»	1,360
— 25 ans.................	2,015	12	3	2,030
— 26 ans.................	2,205	30	2	2,237
— 27 ans.................	1,822	40	4	1,866
— 28 ans.................	1,491	42	6	1,539
— 29 ans.................	1,197	54	3	1,254
— 30 à 35 ans.............	3,901	416	53	4,370
— 35 à 40 ans.............	1,218	352	75	1,645
— 40 à 45 ans.............	602	324	44	970
— 45 à 50 ans.............	341	308	38	687
— 50 à 55 ans.............	187	231	21	439
— 55 à 60 ans.............	91	160	17	268
— 60 à 65 ans.............	42	101	7	150
— 65 à 70 ans.............	22	61	3	86
— 70 à 75 ans.............	5	25	»	30
Plus de 75 ans.............	3	9	»	12
Totaux........	18,786	2,182	277	21,245

ÉPOUSES.

Ages.	Célibataires.	Veuves.	Divorc.	Total.
Moins de 16 ans............	58	»	»	58
De 16 ans..................	215	»	»	215
— 17 ans.................	414	1	»	415
— 18 ans.................	697	»	»	697
— 19 ans.................	1,172	2	»	1,174
— 20 ans.................	1,436	5	1	1,442
— 21 ans.................	1,620	5	»	1,625
— 22 ans.................	1,665	16	4	1,685
— 23 ans.................	1,517	23	5	1,545
— 24 ans.................	1,399	24	9	1,432
— 25 ans.................	1,256	43	12	1,311
— 26 ans.................	1,077	43	11	1,131
— 27 ans.................	995	42	9	1,046
— 28 ans.................	784	59	20	863
— 29 ans.................	684	70	19	773
— 30 à 35 ans.............	2,381	439	62	2,882
— 35 à 40 ans.............	869	337	66	1,272
— 40 à 45 ans.............	378	303	33	714
— 45 à 50 ans.............	224	238	21	483
— 50 à 55 ans.............	93	142	14	249
— 55 à 60 ans.............	45	85	5	135
— 60 à 65 ans.............	26	38	2	66
— 65 à 70 ans.............	12	9	»	21
— 70 à 75 ans.............	1	5	1	7
Plus de 75 ans............	1	3	»	4
Totaux........	19,019	1,932	294	21,245

Décès par âge et par sexe.

Age.	Masculin.	Féminin.
0 à 1 an.................	4,658	3,893
1 à 5 ans................	3,294	3,202
5 à 10 —	653	644
10 à 15 —	311	308
15 à 20 —	653	583
20 à 25 —	1,119	1,034
25 à 30 —	1,431	1,248
30 à 35 —	1,676	1,178
35 à 40 —	1,835	1,249
40 à 45 —	1,926	1,192
45 à 50 —	2,009	1,243
50 à 55 —	1,912	1,235
55 à 60 —	1,946	1,332
60 à 65 —	1,955	1,483

65 à 70 —	1,657	1,501
70 à 75 —	1,293	1,510
75 à 80 —	968	1,345
80 ans et au-dessus........	751	1,536
Age inconnu..............	149	177
Totaux.......	30,196	25,863

Naissances.

Légitimes :	Masculin................	22,783
—	Féminin.................	21,538
Illégitimes :	Masculin............ .. .	8,776
—	Féminin.................	8,497

Mort-Nés.

Légitimes :	Masculin................	1,689
—	Féminin......	1,265
Illégitimes :	Masculin................	783
—	Féminin................	688

Mariages. — Le nombre des mariages s'est élevé à 21,245, chiffre relativement élevé qui n'a été dépassé qu'en 1882. La nuptialité parisienne s'est donc élevée à 9.4 mariages pour 1,000 habitants. Cette proportion pourrait passer pour forte (car la France, en moyenne, ne compte que 7.5 mariages sur 1,000 habitants) si l'on ne savait que Paris, ville d'immigration qui attire de toutes parts des adultes, contient une faible proportion d'enfants et de vieillards.

Si l'on compare le nombre des mariages aux mariables, on trouve que pour 1,000 mariables (célibataires et veufs de 15 à 60 ans), il y a eu 26.6 mariages en 1889, proportion plutôt un peu inférieure à la moyenne de la France, qui est de 27.5. Comme toujours, la nuptialité des arrondissements du centre est plus faible que celle des faubourgs.

Divorces. — Le nombre des divorces (comme autrefois celui des séparations de corps) a quelque tendance à augmenter. Les mairies en ont signalé 1,190, nombre qui, proportionnellement, est beaucoup plus élevé que dans le reste de la France.

Naissances. — Il y a eu 61,594 naissances (dont 1,743

proviennent de femmes domiciliées dans la banlieue et accouchées dans les hôpitaux de Paris). Ce chiffre est un peu supérieur à celui des quatre années précédentes, mais inférieur à ceux des années 1882, 1883, 1884. Il porte la natalité parisienne à 27.4 p. 1,000 habitants, chiffre faible par lui-même, mais supérieur, au moins en apparence, à la natalité française moyenne ordinaire (24.8). La présence, à Paris, d'un très grand nombre d'adultes, tend tout naturellement à élever la natalité. Pour 1,000 femmes de 15 à 50 ans, il n'y a eu que 99.8 naissances en 1889, chiffre à peu près égal à la moyenne française générale.

La natalité légitime a été de 121 naissances pour 1,000 femmes mariées de 15 à 50 ans, chiffre très inférieur à la moyenne de la France (166).

La natalité illégitime, au contraire, a été de 68.6 naissances pour 1,000 femmes non mariées de 15 à 50 ans; cette proportion est quatre fois plus forte que dans l'ensemble de la France. Sur 61,594 naissances, il y a eu 17,273 illégitimes, soit 28 p. 100. Cette proportion est plutôt inférieure à celle que l'on observe dans les autres grandes capitales.

La natalité a été, comme toujours, beaucoup plus élevée dans les faubourgs pauvres que dans les quartiers du centre de la ville.

Mort-nés. — Il y a eu 4,425 mort-nés, chiffre un peu supérieur à celui de 1888 (4,355), mais inférieur à celui des sept années antérieures. La mortalité est toujours deux fois plus élevée à Paris que dans l'ensemble de la France. En 1889, elle a été de 66 mort-nés pour 1,000 naissances (mort-nés compris); cette proportion ne s'élève qu'à 62.5 pour les légitimes; elle atteint 78.4 pour les illégitimes.

Décès. — Le nombre des décès s'est élevé à 56,059 (dont 1,976 proviennent d'individus domiciliés dans la banlieue et qui étaient venus se faire soigner dans les hôpitaux de Paris). Ce nombre est supérieur à celui des deux années précédentes. L'état sanitaire avait pourtant été très favorable jusqu'en novembre. Une épidémie de

grippe très grave a considérablement accru le nombre des décès en décembre.

Le nombre des décès a pu aussi être légèrement accru par l'affluence des provinciaux et des étrangers accourus pour admirer l'Exposition universelle.

Décès pendant la période décennale de 1879 à 1888 inclus.

Années.	Totalité des décès.	Décès au-dessous de 5 ans.	Prop. des décès d'enfants au-dessous de 5 ans par rapport au nombre total des décès.
1879..........	51,095	15,559	3,045 pour 10,000 décès.
1880..........	57,466	17,970	3,127 —
1881..........	57,066	17,448	3,058 —
1882..........	58,702	17,411	2,966 —
1883..........	56,707	17,147	3,024 —
1884..........	56,970	17,305	3,038 —
1885..........	54,616	15,566	2,850 —
1886..........	57,092	16,914	2,963 —
1887..........	54,847	15,617	2,847 —
1888..........	53,303	14,909	2,797 —
Total......	557,864	165,846	2,973 —

JACQUES BERTILLON.

ENFANTS EN BAS AGE.

(Extrait du *Rapport officiel.*)

Mouvement général des nourrissons soumis à la protection pendant l'année 1887. — Au 31 décembre 1886, 1,644 nourrissons restaient en surveillance; pendant l'année 1887, 3,281 nourrissons sont entrés dans le service. Total : 4,925 nourrissons, dont 1,569 à Paris (32 p. 100), et 3,356 dans la banlieue (68 p. 100), auxquels a été appliquée, en 1887, la loi de la protection. La proportion entre Paris et la banlieue (un à deux) reste constante depuis plusieurs années; on peut en conclure que la loi est uniformément appliquée dans tout le département de la Seine.

Les arrondissements de Paris, qui ont compté le plus *grand nombre* de nourrissons, sont : le 16e arrondisse-

ment (80), le 12e (99), le 13e (123), le 18e (125), le 19e (139), le 17e (157), le 20e (179), le 14e (204) et le 15e (227). Tous ces arrondissements sont excentriques. De ceux du centre, quatre ont eu moins de 10 nourrissons et, dans les sept autres, le nombre des enfants a varié de 10 (3e arrondissement) à 59 (11e arrondissement).

Les communes de la Seine qui ont eu le plus grand nombre de nourrissons, sont: Aubervilliers (76), Courbevoie (79), Colombes (86), Vincennes (89), Ivry-sur-Seine (92), Neuilly-sur-Seine (93), Saint-Maur-des-Fossés (124), Puteaux (128), Saint Ouen (129), Clichy-la-Garenne (147), Levallois-Perret (158), Montreuil-sous-Bois (159), Boulogne-sur-Seine et Saint-Denis (204). Douze communes, enfin, ont eu moins de 10 nourrissons.

Des 4,925 nourrissons protégés, 3,206 sont sortis du service, au cours de l'année 1887, et ont cessé, en conséquence, d'être surveillés, savoir :

2,264 par suite de retrait effectué spontanément par les parents;

118 par suite de retrait provoqué par le service d'inspection;

128 par suite de changement de domicile de la nourrice;

363 par suite de décès;

333 par suite de limite d'âge.

Le nombre des nourrissons restant en surveillance, au 31 décembre 1887, se trouvait être, par suite, de 1,719, dont 534 à Paris et 1,185 dans la banlieue.

Comparaison entre les trois dernières années au point de vue du mouvement général des nourrissons soumis à la protection. — Le nombre des nourrissons protégés, qui avait été toujours en augmentant depuis l'année 1882, a subi, en 1887, une diminution, assez légère d'ailleurs (18), pour que l'on puisse dire que la progression du service a subi simplement un temps d'arrêt. Cette diminution provient du nombre des entrées dans le service, c'est-à-dire des nouveaux nourrissons inscrits, lequel est inférieur de 27 unités au chiffre correspondant de 1886.

L'année 1887 n'en offre pas moins un excédent de

103	nourrissons	par rapport	à	l'année	1885;
234	—	—		—	1884;
474	—	—		—	1883;
574	—	—		—	1882.

On voit ainsi le développement qu'a pris, d'année en année, l'application de la loi dans le département de la Seine.

D'autre part, le chiffre des sorties du service étant sensiblement inférieur (93) à celui de l'année précédente, il en résulte qu'au 31 décembre 1887, le nombre des nourrissons restant en surveillance offrait un excédent notable de 75 enfants sur le chiffre correspondant de l'année précédente. De sorte qu'au lieu d'avoir diminué, le service avait acquis, à la fin de 1887, une importance qu'il n'avait jamais encore présentée : en effet, comme on l'a vu, 1,719 nourrissons se trouvaient, à cette époque, soumis à l'inspection dans le département de la Seine.

Le nombre des enfants surveillés est resté identique dans une circonscription (la 7e circonscription, 2e section). Il a augmenté de 1 à 41 dans huit circonscriptions et diminué de 1 à 55 dans les neuf autres. L'augmentation la plus forte s'est produite dans la 5e circonscription, où les 14e et 15e arrondissements voient, chaque année, s'accroître leur population infantile. Par contre, une diminution très sensible, sur laquelle ne s'expliquent pas les rapports, s'est produite dans la 3e circonscription, qui comprend les 11e et 20e arrondissements.

Statistique des nourrissons au point de vue des modes d'élevage. — Des 4,925 nourrissons protégés en 1887,

2,352 étaient élevés par des nourrices au sein, soit 47.75 p. 100.

1,898 étaient élevés par des nourrices au biberon, soit 38.54 p. 100.

675 étaient élevés par des sevreuses ou gardeuses, soit 13.71 p. 100.

L'augmentation, par rapport à l'année 1886, porte sur les nourrissons élevés au biberon (76) et sur ceux pla-

cés en sevrage ou en garde (52). L'élevage au sein a donc subi une diminution assez sensible: 146 nourrissons de moins qu'en 1886, soit, en trois années, une perte de 5.28 p. 100. Cette diminution est telle que dans trois circonscriptions, le nombre des enfants élevés au biberon a été supérieur à celui des nourrissons allaités au sein.

A quelle cause attribuer cette particularité, si ce n'est à la différence de plus en plus sensible qu'offrent les prix des deux élevages? La nourrice au sein, d'une part, consciente de sa supériorité et des nécessités de situation qui font recourir à elle, tend à élever ses prétentions, sachant qu'on finira généralement par lui donner satisfaction dans une certaine mesure. La nourrice au biberon, d'autre part, a tout intérêt à modérer ses exigences, afin de détourner à son profit les familles auxquelles les difficultés toujours croissantes de la vie matérielle font, au grand détriment de la santé des enfants, préférer le mode d'élevage le moins coûteux.

I. — *Statistique des nourrissons au point de vue du sexe et de l'état civil.* — Au point de vue du sexe, sur les 4,925 nourrissons protégés en 1887, il y avait :

	2,463 garçons,
	2,462 filles.
Total....	4,925 nourrissons.

Inutile de calculer la proportion de ces deux chiffres; le hasard a voulu que cette année les nourrissons, à une unité près, se répartissent par moitié égale entre les deux sexes. Il n'en avait pas été ainsi jusqu'alors : le nombre des garçons était toujours plus considérable que celui des filles; l'écart, en 1886, avait été de 4.50 p. 100 et de 5.50 p. 100 en 1885.

II. — Au point de vue de l'état civil, sur les 4,925 nourrissons protégés en 1887, il y avait :

3,487 enfants légitimes, soit 70.80 p. 100,
1,438 — naturels, soit 29.20 p. 100.

La proportion des enfants naturels, qui avait légèrement diminué en 1886, redevient la même qu'en 1885

(29.09 p. 100). L'augmentation des nourrissons de cette catégorie, après avoir subi un temps d'arrêt en 1886, reprend donc la marche progressive par laquelle elle s'était signalée pendant le cours de chacune des trois années précédentes.

Résultats de la vaccination des nourrissons. — Au 31 décembre 1886, 629 nourrissons (1,644—1,015) restaient à vacciner.

Pendant l'année 1887, 2,361 nourrissons (3,281 —920) sont entrés non vaccinés.

Il y avait donc 2,990 nourrissons (4,925—1,935) à vacciner.

Sur ce nombre, 1,449 ont été vaccinés.

966 n'ont pas été vaccinés et sont sortis du service, soit par suite de décès (185), soit pour autres causes (781).

Il restait donc, au 31 décembre 1887, 575 nourrissons à vacciner.

Des chiffres qui précèdent, on peut déduire les conclusions suivantes :

1° Des nourrissons entrés dans le service, environ 72 p. 100 n'étaient pas vaccinés;

2° Le service d'inspection a eu à veiller à la vaccination des 3/5es des nourrissons soumis à son contrôle (60 p. 100);

3° Des nourrissons à vacciner, les 3/5es (proportion exacte) ont été vaccinés et les 2/5es ne l'ont pas été, parce que, soit par suite de décès (environ 20 p. 100), soit pour toute autre cause (environ 80 p. 100), ils ont cessé d'être surveillés avant d'avoir été l'objet de la mesure prophylactique prescrite par l'article 32 du règlement;

4° La moitié environ des nourrissons qui décèdent meurent sans avoir été vaccinés;

5° Un quart environ des autres nourrissons qui cessent d'être surveillés sortent également du service sans avoir été vaccinés;

6° *En résumé,* sur les 4,925 nourrissons surveillés en *1887, 3,384 (soit* un peu plus des deux tiers) étaient ou *ont été vaccinés;*

7° La proportion, enfin, du nombre des nourrissons à vacciner qui, au 31 décembre 1886, atteignait 38.26 p. 100 de l'effectif protégé, n'était plus, au 31 décembre 1887, que de 33.44 p. 100, soit une diminution assez notable des enfants de cette catégorie, lesquels n'atteignent plus que le tiers du chiffre quotidien des nourrissons en surveillance.

L'année 1887 a donc marqué un léger progrès sur sa devancière en ce qui touche les résultats de la vaccination. En 1886, cinq dixièmes seulement des nourrissons à vacciner avaient bénéficié de cette mesure préservatrice; en 1887, ce sont les 3/5es, soit six dixièmes, des nourrissons qui ont été vaccinés.

Toutefois, ce n'est pas sans peine que ces résultats, très appréciables, ont été obtenus par le service d'inspection. Comme toujours, il a fallu lutter contre les préjugés tenaces des parents qui, soutenus par leur propre médecin, et sans se soucier si l'épidémie menace ou sévit, temporisent, alléguant que l'enfant est trop jeune, que la saison n'est pas favorable, qu'il faut attendre le printemps, etc.

Contre la volonté paternelle explicitement formulée, que faire? Vacciner l'enfant d'office? Ne serait-ce pas imprudent, alors qu'aucune garantie, comme le fait remarquer un médecin-inspecteur, ne peut être offerte à la famille, ni sur la nature du vaccin employé, ni sur la manière dont la vaccination sera pratiquée? Poursuivre la nourrice par application de l'article 32 du règlement? Ce serait se montrer peut-être bien sévère, car cette femme n'est guère coupable: si elle ne fait pas vacciner son nourrisson, c'est par suite des ordres que lui ont donnés les parents, et, si elle n'ose transgresser cette défense, c'est dans la crainte que ceux-ci ne lui retirent l'enfant. La nourrice ne demanderait pas mieux au contraire, que de faire vacciner son élève; l'intérêt même de cette femme est en jeu, puisqu'une prime peut lui être accordée si la vaccination est faite dans certaines *conditions.*

Donc, à défaut de la nourrice, qu'il serait rigoureux *de punir dans la* circonstance, il faudrait pouvoir pour-

suivre les parents. Depuis longtemps, le service d'inspection réclame cette réforme qui le mettrait à même de vaincre les résistances sans cesse renaissantes opposées par les familles.

Un autre obstacle que rencontre la vaccination d'un certain nombre de nourrissons, c'est le défaut du vaccin dans la banlieue pendant la plus grande partie de l'année. Si, à Paris, des services de vaccinations gratuites existent en fait d'une façon permanente à l'Académie de médecine, dans les hôpitaux, les mairies, etc., il est loin d'en être de même dans les communes suburbaines. Les plus importantes organisent bien, au printemps, quelques séances de vaccinations, mais les vaccinations ainsi pratiquées ne sont pas toujours gratuites, et c'est là une nouvelle raison pour les parents de différer encore la mesure réclamée. D'ailleurs, ces communes exceptées, aucun service n'est organisé dans les autres localités et les nourrices sont dans la nécessité, ou de venir à Paris, ou de s'adresser, moyennant finances, à des médecins ou à des sages-femmes qui n'ont souvent à leurs disposition que du vaccin sans efficacité. Partout, enfin, dans la banlieue, la disette du vaccin est absolue en dehors des mois de mai et de juin.

Comme fait particulier, un médecin-inspecteur signale qu'à la fin de 1887, il a constaté une douzaine de cas plus ou moins graves de variole chez des enfants de douze à dix-huit mois qui, tous, avaient été vaccinés dans les premières semaines de leur vie.

Statistique des retraits provoqués par le service d'inspection. — Il y avait intérêt à se rendre compte du nombre des retraits provoqués par le service d'inspection, retraits qui ont sauvé la vie d'un certain nombre de nourrissons, et à examiner ainsi avec quelques détails l'un des principaux résultats produits par la loi de la protection.

L'article 7 du règlement du 27 février 1877 dit :

« *Si la commission locale juge que la vie ou la santé d'un enfant est compromise, elle peut, après avoir mis en demeure les parents et pris l'avis du médecin-inspec-*

teur, retirer l'enfant à la nourrice, sevreuse ou gardeuse, et le placer provisoirement chez une autre nourrice. Elle doit, dans les vingt-quatre heures, rendre compte de sa décision au préfet et prévenir de nouveau les parents.

« En cas de péril imminent, le président de la commission prend d'urgence et provisoirement les mesures nécessaires ; il doit, dans les vingt-quatre heures, informer de sa décision la commission locale, le médecin-inspecteur et le préfet, et avertir les parents.

« Dans les communes où il n'a pas été institué de commission locale, le maire exerce les pouvoirs conférés à ces commissions par le présent article.

« Les mesures prises par les autorités locales, en vertu du présent article, sont purement provisoires ; le préfet statue. »

Toute cette procédure est, comme on le voit, assez longue. Il y a, d'autre part, des difficultés pratiques que les précédents rapports de mon Administration ont signalées à plusieurs reprises et qui s'opposent, dans le plus grand nombre des cas, à l'exécution littérale de l'article 7. Aussi, le service d'inspection a-t-il reconnu plus expéditif d'agir lui-même par voie de persuasion, soit auprès des parents, soit auprès de la nourrice. Si quelques retraits ont pu être effectués dans les conditions prévues par l'article 7, le plus grand nombre en fait se sont réalisées de façon officieuse, c'est-à-dire sur la simple demande du médecin-inspecteur adressée aux parents, directement, ou par l'intermédiaire de la mairie. Les parents ont rarement résisté aux avis qui leur étaient donnés et une seule démarche auprès d'eux a généralement suffi pour faire obtenir la solution désirée.

118 nourrissons ont été l'objet d'une mesure de retrait provoquée par le service d'inspection. De ces 118 nourrissons :

55 étaient élevés au sein,
53 *étaient élevés* au biberon,
10 étaient élevés en sevrage ou en garde.

Statistique des déclarations de placement et d'éle-

vage. — Le dépouillement des registres de la Protection a permis de constater que dans trois communes de la Seine aucune déclaration de placement d'enfant en nourrice n'avait été reçue en 1887. Deux de ces localités, Bonneuil-sur-Marne et Fresnes-lès-Rungis, sont exclusivement agricoles ; le nombre des naissances y est peu élevé, et, sans qu'une enquête soit nécessaire, on peut admettre que tous les enfants nés pendant l'année 1887 ont été conservés dans leurs familles.

Il n'en est pas de même en ce qui concerne Épinay-sur-Seine, où 49 déclarations de naissances ont été enregistrées en 1887. Comme il paraissait peu vraisemblable qu'aucun de ces enfants n'eût été placé en nourrice, j'ai prescrit une enquête qui, en raison des délais écoulés, n'a pu donner tous les résultats que l'on pouvait désirer. Il a été établi, néanmoins, que trois enfants avaient été élevés hors du domicile paternel sans déclaration et qu'en outre le maire négligeait de se conformer aux prescriptions de l'article 20 du règlement du 27 février 1877. La mairie d'Épinay s'étant toujours montrée peu zélée pour l'exécution du service de la protection, j'ai chargé le juge de paix du canton de rappeler le maire à l'observation des règlements.

Ces réserves faites, il résulte de la statistique les faits suivants :

I. — *Déclarations de placement.* — Il y a eu, en 1887, 20,608 enfants (384 de plus qu'en 1886) que leurs parents ont déclaré placer, moyennant salaire, en nourrice, en sevrage ou en garde, savoir :

18,183 hors du département de la Seine,
2,425 dans le département de la Seine.

Des 18,183 enfants (129 de plus qu'en 1886) placés en nourrice hors du département de la Seine,

18,044 étaient originaires de la Seine,
139 n'étaient pas originaires de la Seine.

Le département de la Seine a donc eu à contribuer, *dans la* proportion des trois huitièmes de la dépense, aux *frais d'administration* et de surveillance médicale résul-

tant du placement en province de 18,044 enfants (166 de plus qu'en 1886).

A ces enfants se joignent ceux qui, mis en nourrice au cours des années 1885 et 1886, n'avaient pas encore, au début de l'année 1887, atteint la limite d'âge et se trouvaient toujours chez leur éleveuse. Si l'on estime que le nombre de nourrissons de cette dernière catégorie équivaut au moins au chiffre des placements d'une année, on voit que le département de la Seine aurait à payer annuellement pour environ 36,000 enfants.

Or, il a été dépensé de ce chef :

De 1878 à 1866, 465,005 fr. 40 c.;
En 1887, 94,875 fr. 49 c.;
Total, 559,880 fr. 89 c.,
soit une moyenne annuelle de 559,880 fr. 09 c.

Voici maintenant la répartition, par départements, des 18,183 enfants placés en nourrice hors du département de la Seine :

Ain, 8. — Aisne, 852. — Allier, 27. — Basses-Alpes, 0. — Hautes-Alpes, 0. — Alpes-Maritimes, 0. — Ardèche, 4. — Ardennes, 14. — Ariège, 2. — Aube, 117. — Aude, 3. — Aveyron, 29.

Territoire de Belfort, 3. — Bouches-du-Rhône, 0.

Calvados, 41. — Cantal, 15. — Charente, 0. — Charente-Inférieure, 6. — Cher, 49. — Corrèze, 19. — Corse, 0. — Côte-d'Or, 77. — Côtes-du-Nord, 24. — Creuse, 32.

Dordogne, 4. — Doubs, 15. — Drôme, 5. — Eure, 223. — Eure-et-Loir, 1,640. — Finistère, 2.

Gard, 1. — Haute-Garonne, 1. — Gers, 0. — Gironde, 0. Hérault, 0.

Ille-et-Vilaine, 33. — Indre, 51. — Indre-et-Loire, 93. — Isère, 2.

Jura, 16.

Landes, 4. — Loir-et-Cher, 1,018. — Loire, 12. — *Haute-Loire, 3,* — Loire-Inférieure, 1. — Loiret, 1,425. — *Lot, 3.* — *Lot-et-*Garonne, 0. — Lozère, 1.

Maine-et-Loire, 12. — Manche, 117. — Marne, 209. —

Haute-Marne, 20. — Mayenne, 438. — Meurthe-et-Moselle, 18. — Meuse, 29. — Morbihan, 5.

Nièvre, 573. — Nord, 260.

Oise, 661. — Orne, 1,542.

Pas-de-Calais, 631. — Puy-de-Dôme, 5. — Basses-Pyrénées, 3. — Hautes-Pyrénées, 1. — Pyrénées-Orientales, 0.

Rhône, 2.

Haute-Saône, 29. — Saône-et-Loire, 35. — Sarthe, 1,634. — Savoie, 27. — Haute-Savoie, 13. — Seine-et-Marne, 1,436. — Seine-et-Oise, 2,055. — Seine-Inférieure, 115. — Deux-Sèvres, 1. — Somme, 632.

Tarn, 1. — Tarn-et-Garonne, 0.

Var, 1. — Vaucluse, 4. — Vendée, 4. — Vienne, 6. — Haute-Vienne, 7. — Vosges, 22.

Yonne, 929.

Étranger, 11.

Les départements dans lesquels s'exerce plus particulièrement l'élevage des petits Parisiens sont donc les suivants :

Seine, 2,425 — Seine-et-Oise, 2,055. — Eure-et-Loir, 1,540. — Sarthe, 1,434. — Orne, 1,562. — Seine-et-Marne, 1,436. — Loiret, 1,425. — Loir-et-Cher, 1,018. — Yonne, 929. Aisne, 852. — Oise, 661. — Cher, 649. — Mayenne, 638. — Somme, 632. — Pas-de-Calais, 631. — Nièvre, 573. — Nord, 260. — Eure, 223. — Marne, 209. — Manche, 117. — Aube, 117. — Seine-Inférieure, 115. — Indre-et-Loire, 93. — Côte-d'Or, 77. — Indre, 51.

Ces 25 départements forment une zone qui s'étend en moyenne à 57 lieues de Paris à l'ouest, 50 lieues au nord, 43 lieues à l'est et 63 lieues au sud. En prenant la moyenne de ces quatre chiffres, on peut dire que les nourrissons de la Seine sont placés autour de Paris dans un rayon approximatif de 53 lieues; mais, pour un certain *nombre*, cette distance est dépassée et s'étend jusqu'à *75 lieues*.

Douze départements seulement n'ont reçu aucun nourrisson de la Seine ; ce sont : les Basses-Alpes, les Hautes-*Alpes*, les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, l

Charente, la Corse, le Gers, la Gironde, l'Hérault, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Orientales et le Tarn-et-Garonne. Tous ces départements, sauf un seul, sont situés dans le midi de la France, ce qui explique l'absence de tout placement.

Les 50 autres départements ont reçu accidentellement des nourrissons en nombre variant de 1 à 41 (Calvados); dans la plupart des cas, les enfants n'ont été envoyés, souvent à des distances considérables de la capitale, que parce que le lieu de placement choisi était le pays d'origine des parents.

Onze enfants, enfin, ont été placés en nourrice à l'étranger.

On a vu que le chiffre des placements de 1887 était supérieur de 384 unités au chiffre des placements de 1886. L'augmentation qui s'était manifestée en 1886 s'est donc continuée en 1887.

Si, maintenant, l'on compare le nombre des déclarations de placement au nombre des déclarations de naissance, on trouve qu'à Paris, où il y a eu 58,942 naissances (279 de moins qu'en 1886), la proportion des placements en nourrice a été de 30,17 0/0, proportion supérieure de 1,01 0/0 à celle de 1886.

Cette proportion, à l'inverse, est beaucoup moins élevée dans les communes de la Seine, où le chiffre des naissances a été de 15,170 (soit 121 de plus qu'en 1886); elle n'est plus que de 18.60 p. 100 et est inférieure de 1.02 p. 100 à la proportion de 1886.

Le total des naissances, pour tout le département de la Seine, s'étant élevé à 74,112 (soit 158 de moins qu'en 1886), la proportion générale des placements en nourrice est de 27.80 p. 100, soit 0.57 de plus qu'en 1886.

On peut donc dire que, dans le département de la Seine, un peu plus du quart des enfants qui naissent sont placés en nourrice; les proportions sont de 30 p. 100 à Paris, 18 p. 100 dans la banlieue. D'autre part, un huitième environ des enfants mis en nourrice sont placés *dans la Seine*, les sept autres huitièmes sont envoyés au-delà des limites de ce département, c'est-à-dire en *province*. Enfin, en tenant compte des omissions de décla-

rations qui se produisent encore, on peut dire que le département de la Seine exporte annuellement environ vingt mille nourrissons et qu'il n'en conserve guère plus de trois mille, comme on le verra plus loin.

II. — *Déclarations d'élevage.* — Il y a eu, en 1887, 3,266 enfants (soit 14 de plus qu'en 1886) que des femmes domiciliées dans le département de la Seine sont venues déclarer prendre en nourrice.

Ce chiffre est inférieur de 15 unités au nombre des nourrissons inscrits en 1887, qu'il devrait rigoureusement égaler (3,281); quinze nourrices ont donc négligé de faire la déclaration prescrite par l'article 9 de la loi, mais n'en ont pas moins été surveillées.

Des 3,266 nourrissons déclarés,
3,183 étaient nés dans le département de la Seine.
83 n'étaient pas nés dans le département de la Seine.

Le département de la Seine a donc eu à réclamer, soit à l'État, soit aux départements d'origine, les trois huitièmes de la dépense occasionnée par les frais d'administration et de surveillance médicale afférents aux 83 enfants nés en dehors de ses limites. En joignant à ces nourrissons ceux de même catégorie qui, placés en 1885 et en 1886, ont continué d'être protégés en 1887, on obtient un total de 102 enfants, dont 95 originaires de 28 départements et 7 nés à l'étranger.

Le département de la Seine a encaissé de ce chef:

De 1879 à 1886.	5,047 31
En 1887	446 59
Total.	5,493 90

soit une moyenne annuelle de 610 fr. 43.

Il convient d'ajouter, toutefois, qu'il restait à recouvrer, au 31 décembre 1887, 1,503 fr. 65 c.

BUDGET DE 1890.

Recettes à faire en 1890.

Recettes ordinaires.

Nature des recettes.	Fixations admises.
Centimes communaux, impositions spéciales, *taxes sur* les chiens.	31,376,900 »

Part revenant à la Ville dans le produit de diverses amendes et des permis de chasse, intérêts de fonds placés au Trésor, recouvrement sur les porteurs d'obligations municipales des droits avancés pour leur compte..	5,805,100 »
Octroi..................................	140,749,207 19
Droits d'expédition d'actes et prix de vente d'objets mobiliers.......................	251,500 »
Halles et marchés.........................	8,327,101 01
Poids public.............................	307,000 »
Abattoirs................................	3,470,000 »
Entrepôts................................	2,981,950 »
Produits des propriétés communales........	1,788,300 »
Taxes funéraires.........................	870,125 »
Concessions de terrains dans les cimetières..	2,302,458 »
Legs et donations pour des œuvres de bienfaisance..............................	28,236 »
Locations sur la voie publique et dans les promenades publiques......................	1,899,400 »
Voitures publiques........................	5,604,400 »
Droits de voirie..........................	605,000 »
Vente de matériaux provenant du service des travaux, cession de parcelles de terrain retranchées de la voie publique.............	387,200 »
Contributions dans diverses dépenses de voirie, d'architecture, de pavage, de nettoiement, d'éclairage, etc..................	4,643,240 »
Contributions de l'État et du département de la Seine dans les frais d'entretien et de nettoiement du pavé de Paris................	4,000,000 »
Taxe du balayage.........................	2,956,000 »
Redevances diverses payées par la Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz...................................	19,650,000 »
Abonnements aux eaux de la Ville, produit des canaux et de divers immeubles dépendant des établissements hydrauliques..........	12,374,710 »
Exploitation des voiries, vidanges, égouts...	2,422,100 »
Recettes et rétributions perçues dans divers établissements d'instruction publique, legs et donations............................	2,184,035 »
Contribution de l'État dans les dépenses de *la police municipale*.....................	7,693,825 »
Recettes diverses et imprévues.............	785,085 »
Total des recettes ordinaires.....	263,462,872 20

I. — *Dépenses propres à l'exercice* 1890.

Dépenses ordinaires.

Nature des dépenses.	Fixations admises.
Dette municipale	106,750,999 10
Charges de la Ville envers l'État, frais de perception par les agents du Trésor, restitution de sommes indûment perçues	5,871,300 »
Octroi	8,207,210 »
Administration centrale de la Préfecture, Caisse municipale, mairies d'arrondiss[t]	6,412,934 20
Dépenses pour le service du Conseil munic[l]	1,115,630 »
Pensions et secours	1,242,319 32
Dépenses des mairies d'arrondissement	901,400 »
Frais de régie et d'exploitation du domaine de la Ville, des halles, marchés, etc	1,330,530 »
Cultes	» »
Inhumations	1,317,618 »
Affaires militaires, sapeurs-pompiers, postes de sûreté, corps de garde et casernes	688,550 »
Garde républicaine	2,677,700 »
Travaux de Paris (personnel et matériel de la direction)	5,460,950 »
Architecture et beaux-arts	4,466,200 »
Voirie	2,599,150 »
Voie publique	20,280,700 »
Promenades et plantations, éclairage, voitures, etc	11,287,630 »
Eaux et égouts, vidanges et exploitation des voiries	8,253,250 »
Collège Rollin, bourses dans les lycées et dans divers établissements spéciaux, subventions à des établissements d'enseignement supérieur	1,455,823 »
Instruction primaire et écoles supérieures	21,974,821 »
Assistance publique, aliénés, enfants assistés, établissements de bienfaisance	22,490,050 50
Dépenses diverses	153,984 15
Préfecture de police	23,353,764 »
Dépenses des services des sapeurs-pompiers	2,679,731 60
Commission d'examen pour la constatation, par la préfecture de police, de la capacité professionnelle des cochers	30,000 »
Laboratoire municipal de chimie	281,340 »
Fonds de réserve	1,918,891 33

Réserve spéciale non disponible............	260,396 »
Total des dépenses ordinaires.....	263,462,872 20

Recettes extraordinaires.

1° FONDS GÉNÉRAUX.

Nature des recettes.	Fixations admises.
Contributions dans les frais de reconstitution des actes de l'état civil....................	35,000 »
Produits de placements temporaires de fonds provenant de ressources extraordinaires...	200,000 »
Produit de dons et legs....................	88,330 »
Produit des ventes d'immeubles du domaine de la Ville................................	81,300 »
Cession au département de la Seine de la caserne de la Cité et des hôtels d'état-major du boulevard du Palais..................	310,737 47
Produit de la vente d'immeubles et de matériaux de démolition provenant d'opérations de voirie non créditées sur fonds d'emprunt.	200,000 »
Produit de la vente d'immeubles et de matériaux de démolition provenant d'opérations de voirie créditées sur les fonds de l'emprunt de 1886..........................	100,000 »
Produit de la revente de terrains acquis pour la dérivation de la Vanne et pour les autres opérations du service des eaux et égouts...	5,000 »
Recettes diverses extraordinaires...........	90,000 »
Total des recettes extraordinaires sur fonds généraux....................	1,110,367 47

2° FONDS SPÉCIAUX.

Produit de l'emprunt autorisé par la loi du 13 juillet 1886..........................	17,000,000 »
Versements faits par l'État et par le département de la Seine avec affectation spéciale..	900,000 »
Total des recettes extraordinaires sur fonds spéciaux....................	17,900,000 »
Report des recettes extraordinaires sur fonds généraux....................	1,110,367 47
Total général des recettes extraordin..	19,010,367 47
Report des recettes ordinaires........	263,462,872 20
Total de la 1re partie des recettes.....	282,473,239 67

II. — *Recettes concernant les exercices clos.*

Recettes ordinaires.

Produits de l'exercice 1889 et des exercices antérieurs non constatés au compte........	110,000 »
Report de la 1re partie des recettes...	282,473,239 67
Total général des recettes........	282,583,239 67

Dépenses extraordinaires.

1° FONDS GÉNÉRAUX.

Nature des dépenses.	Fixations admises.
Reconstitution des actes de l'état civil.......	60,000 »
Emploi de dons et legs.....................	88,330 »
Emploi du produit de la vente d'immeubles et de matériaux de démolition provenant d'opérations de voirie créditées sur les fonds de l'emprunt de 1886......................	100,000 »
Acquisitions et travaux relatifs à la dérivation des eaux de la Vanne et autres opérations du service des eaux et égouts................	5,000 »
Acquisitions immobilières à terme...........	250,222 80
Fonds de réserve pour dépenses extraordin..	606,814 67
Total des dépenses extraordinaires sur fonds généraux.....................	1,110,367 47

2° FONDS SPÉCIAUX.

Emploi du produit de l'emprunt autorisé par la loi du 13 juillet 1886...................	17,000,000 »
Emploi de versements faits par l'État et par le département de la Seine avec affectation spéciale................................	900,000 »
Total des dépenses extraordinaires sur fonds spéciaux.....................	17,900,000 »
Report des dépenses extraordinaires sur fonds généraux..................	1,110,367 47
Total général des dépenses extraordin.	19,010,367 47
Report des dépenses ordinaires.......	263,462,872 20
Total de la 1re partie des dépenses....	282,473,239 67

II. — *Dépenses concernant les exercices clos.*

Dépenses ordinaires.

Dépenses des exercices clos non constatées au *compte* de 1889.........................	100,000

Dépenses extraordinaires.

FONDS GÉNÉRAUX.

Dépenses des exercices clos non constatées au compte de 1889	10,000 »
Total de la 2e partie des dépenses	110,000 »
Report de la 1re partie des dépenses	282,473,239 67
Total général des dépenses	282,583,239 67

COMPTE DE LA VILLE DE PARIS

POUR L'EXERCICE 1888.

Recettes.

Recettes ordinaires.

	Produits constatés
Centimes communaux. — Impositions spéciales, — Taxe sur les chiens	33,490,589 42
Part revenant à la Ville du produit des amendes et des permis de chasse. — Intérêts de fonds placés au Trésor. — Recouvrement sur les porteurs d'obligations municipales de droits avancés pour leur compte	5,576,798 54
Droits d'octroi	141,452,389 05
Droits d'expédition d'actes et prix de vente d'objets mobiliers	279,511 50
Halles et marchés	8,194,701 34
Poids publics	296,446 50
Abattoirs	3,535,598 19
Entrepôts	3,010,476 35
Produits des propriétés communales	1,450,946 59
Taxes funéraires	933,090 87
Concessions de terrains dans les cimetières	2,165,088 85
Legs et donations pour les œuvres de bienfaisance	21,669 96
Locations sur la voie publique et dans les promenades publiques	1,731,136 76
Voitures publiques	5,601,853 67
Droits de voirie	596,584 83
Ventes de matériaux provenant du service des travaux et cessions de partie de terrain retranchées de la voie publique	424,466 26
Contributions des particuliers et des administrations dans les dépenses pour travaux de	

voirie, d'architecture, etc., et dans les frais d'éclairage	2,925,400 72
Contribution de l'État et du département dans les frais d'entretien et de nettoiement du pavé de Paris	3,900,000 »
Taxe du balayage	2,866,672 03
Redevance payée par la compagnie du gaz en vertu du traité du 7 février 1870	18,989,134 34
Abonnements aux eaux de la Ville et produit de divers immeubles dépendant des établissements hydrauliques	12,155,236 01
Exploitation des voiries, vidanges, égouts	2,058,477 33
Recettes et rétributions perçues dans divers établissements scolaires, legs et donations concernant l'instruction publique	1,894,083 63
Contributions de l'État dans les dépenses de la police municipale	7,693;825 »
Recettes diverses et imprévues	817,715 50
Produits de l'exercice 1886 et des exercices antérieurs non constatés aux comptes	184,115 33
Total	252,246,008 57

Recettes extraordinaires.

1° Fonds généraux	5,195,508 18
2° Fonds spéciaux	42,650,000 »
Total des recettes extraordinaires	47,845,508 18
Total des recettes propres à l'exercice 1888.	310,091,516 75
Recettes concernant les exercices antérieurs.	33,051,582 97
Total général	343,143,099 72
Recettes réellement effectuées	343,143,099 72
Excédent des recettes de l'exercice 1887	57,797,349 29
Total	400,940,449 01

Dépenses.

Dépenses ordinaires.

	Dépenses constatées.
Dette municipale	105,039,596 44
Charges de la Ville envers l'État. — Frais de perceptions par les agents du Trésor. — Restitutions de droits indûment perçus	5,750,153 82
Octrois (frais de perception)	7,990,690 62
Préfecture, mairie centrale (personnel, matériel, frais divers)	5,891,592

Dépenses pour le service du Conseil municipal.	807,220 07
Pensions et secours	1,136,638 39
Mairies d'arrondissement	853,677 31
Frais de régie et d'exploitation du domaine de la Ville, des halles et marchés, etc	1,057,097 11
Cultes	» »
Inhumations	1,309,568 88
Affaires militaires, sapeurs-pompiers, postes de sûreté, corps de garde et caserne	697,423 82
Contribution de la Ville de Paris dans les dépenses de la garde républicaine	2,750,730 »
Travaux de Paris (personnel et matériel de la direction)	3,584,394 21
Architecture et beaux-arts	3,345,613 76
Voirie	2,161,236 22
Voie publique	20,267,018 36
Promenades, plantations, éclairage, voitures.	10,075,739 99
Eaux et égouts, vidanges ex exploitations des voiries	7,791,928 16
Collège Rollin. — Bourses dans les lycées et dans les établissements spéciaux	1,391,416 23
Instruction primaire et écoles supérieures	22,132,413 06
Assistance publique. — Aliénés. — Enfants assistés. — Établissements de bienfaisance.	22,007,195 58
Dépenses diverses	289,738 30
Préfecture de police	25,522,004 12
Fonds de réserve pour dépenses imprévues	59,415 36
Dépenses nouvelles de l'exercice 1886	1,385 10
— des exercices clos	872,499 91
Total des dépenses ordinaires	252,911,972 75
Dépenses extraordinaires sur fonds généraux.	7,121,558 70
Total des dépenses sur fonds généraux.	260,033,531 45
Fonds spéciaux	23,782,233 18
Total général des dépenses propres à l'exercice	283,815,764 63
Dépenses concernant les exercices antérieurs.	44,279,106 66
Total général	328,094,871 29
Dépenses mandatées et payées pour 1887	274,693,048 38
— pour les exercices antérieurs	42,370,160 55
Ensemble	317,063,208 93

CONSOMMATIONS D'APRÈS L'OCTROI DE 1888.

Désignation des objets.		Quantités soumises aux droits.	Produits perçus en principal et décime
Boissons.			
Vins en cercles et en bouteilles....	hectolit.	4,344,609 53	46,144,026 98
Alcool pur et liqu..	—	147,199 78.41	11,747,424 87
— pur contenu d. les vins alcool.	—	1,419 14.67	226,763 58
Cidres, poirés et hydromels :			
A l'entrée.........	—	177,211 63 1/2	708,846 54
A la fabrication....	—	1,538 88	6,155 52
Totaux...............			58,833,217 49
Alcools dénaturés.			
Alcool pur contenu dans les préparat. dites alcool dénat.	hectolit.	20,205 54.05	151,571 23
Alcool pur contenu dans les préparat. dites alcool dénat. (ancien tarif)....	—	1,672 66.06	133,500 70
Totaux................			285,071 93
Liquides autres que les boissons.			
Vinaigre contenant en acide :			
8 0/0 et au-dessous.	hectolit.	36,740 45	661,328 10
9 à 12 0/0.......	—	1,457 14	39,342 78
13 à 16 0/0.......	—	84	30 24
17 à 30 0/0.......	—	1 02	68 86
31 à 40 0/0.......	—	146 92	13,222 80
Au-dessus de 40 0/0.	—	57 44.75	10,340 55
Acide acét. cristall.	100 kil.	4,768 800	10,729 92
Fruits et conserves au vinaig., lie de vin, verjus, sureau, etc.	hectolit.	2,467 59 1/2	29,611 14
Huile d'olive.......	100 kil.	1,314,313 1/2	689,461 99
— de toute autre *espèce.....*	—	12,938,376 700	4,242,691 38
— *anim. sortant des abattoirs....*	—	66,273	21,749 96
Bière à l'entrée....	hectolit.	242,302 64	3,634,539 60

— à la fabricat.	—	19,541 24	293,118 60
Raisins...........	100 kil.	8,412,303	484,599 58
Huiles et essences minérales.......	hectolit.	227,653 24	4,917,375 08
Vernis gras........	—	7,166 67 1/2	154,819 88
Couleurs à l'huile.	—	14,139 87 1/2	161,232 17
Essences autr. que celles minérales.	—	26,427 75 1/2	269,616 96
Goudron liquide à l'état brut......	100 kil.	715,260	5,155 27
Éther et chlorofor.	hectolit.	165 42.47	13,206 55
Raisins secs......	100 kil.	1,811,906 1/2	577,285 85
	Totaux.................		16,229,527 26

Comestibles.

Enlèvement des abattoirs :			
Viande de boucher.	100 kil.	127,177,543	12,381,723 93
— de porc...	—	19,642,916	1,912,249 43
Provenances de l'extérieur :			
Viande de boucher.	—	34,756,314 1/2	4,033,894 69
— de porc....	—	2,784,504	323,237 18
Charcuterie......	—	2,238,772 1/2	509,860 99
Truffes, volaille et gibier truffés...	—	96,849 5	139,469 49
Viandes confites, poiss. marin., etc.	—	1,419,906 1/2	511,166 34
Volaille et gibier :			
1re catégorie......	—	642,385	481,802 15
2e —	—	13,408,504 1/2	4,022,551 35
3e —	—	4,046,950	728,451 »
4e —	—	6,523,911 1/2	587,152 04
Poissons :			
1re catégorie......	—	2,219,272 1/2	892,237 18
2e —	—	2,113,421	456,559 21
Huîtres à coquilles lourdes..	—	187,211	11,232 66
— à coquilles légères..	—	1,916,334	344,940 12
— d'Ostende.	—	14,492 1/2	5,109 30
— de Portug.	—	5,713,819	342,829 14
— marinées.	—	3,454	414 54
Beurre de toute espèce.........	—	18,823,870 1/2	2,710,832 81

Fromages secs....	—	5,380,837	613,479 85
OEufs (1)...... ..	—	21,469,885	901,921 14
		Totaux...............	31,911,114 94

Vente en gros du Poisson aux Halles centrales.

Espèces. Quantités introduites :	Provenances. France. kil.	Étranger. kil.	Total. kil.
Marée..................	19,253,287	3,988,660	23,241,947
Moules et coquillages....	1,276,620	4,513,140	5,789,760
Eau douce.............	533,247	1,440,305	1,973,552

Vente en gros des Huîtres aux Halles centrales.

Provenances.	Quantités introduites. cent.	Moyenne des prix maximum, le cent. fr. c.	Moyenne des prix minimum, le cent. fr. c.
Arcachon................	20,168	8 36	2 72
Portugal.................	160,395	4 52	2 49
Marennes................	54,110	15 74	4 94
Armoricaines............	337	9 04	4 66
Cancale............... .	7,486	17 16	11 19
Courseulles, etc..........	5,799	16 44	5 06
Total.....	248,345		

Ventes en gros des Beurres, Œufs et Fromages aux Halles centrales.

Espèces.	Quantités introduites. kil.	Moyenne des prix maxima, le kil. fr. c.	Moyenne des prix minima, le kil. fr. c.
Beurres.			
En mottes. Fermiers d'Isigny.	2,276,705	7 08	2 17
— — de Gournay.	1,317,496	4 23	1 67
— Marchands de toute provenance...............	4,566,520	4 03	1 39
En 1/2 kil..................	2,077,733	3 26	1 73
Petits beurres..............	1,836,795	2 53	1 41
Beurres salés ou fondus.....	682	1 52	1 15
Total.......	12,075,931		
Œufs.	kilog.	le mille.	le mille.
OEufs extra (en moy. 15 au k.).	3,476,003	108 68	105 84

(1) On estime que 20 œufs pèsent en moyenne 1 kil.

— moyens — 17 — .	9,962,001	94 44	74 67
— petits — 22 — .	1,758,093	70 22	58 29
Total.......	15,196,097		
Fromages frais.	kil.	le kil.	le kil.
Neuchâtel dit bondon (le cent).	»	15 78	3 92
Brie (la dizaine)............	»	31 28	3 92
Livarot (le cent)............	»	89 44	23 »
Fromages frais en général...	7,381,017	1 74	» »
— secs..............	632,136	2 28	» 82
Total.......	8,013,153		

Vente en gros des Fruits et Légumes aux Halles centrales.

Catégories.	Quantités introduites. kil.
1re catégorie :	
Ananas, amandes, asperges, champignons, framboises, fraises, figues vertes, grenades, groseilles, cassis, melons, truffes, abricots, pêces et raisins en boîtes..................................	1,533,860
2e catégorie :	
Cerises, merises, mandarines, noix, noisettes, prunes, pois verts, haricots verts, tomates, persil, conserves de fruits et de légumes, abricots, pêches et raisins en paniers, artichauts, pruneaux......	5,429,555
3e catégorie :	
Toutes autres denrées, à l'exception du cresson....	3,905,310
4e catégorie :	
Cresson..	4,824,975

Prix des principales espèces de fruits et légumes.

Espèces.	Unité.	Moyenne des prix maximum. fr. c.	Moyenne des prix minimum. fr. c.
Ananas.......	la pièce.	10 98	5 02
Amandes vertes..............	les 100 k.	177 20	97 »
Raisins (primeurs)...........	la b. de 500 g.	2 95	1 28
Artichauts....................	le cent.	27 60	12 64
Haricots verts (primeurs)......	les 100 k.	303 54	143 95
Noix.........................	—	64 75	32 37
Noisettes.....................	—	102 98	60 12
Pruneaux....................	—	165 57	64 15
Raisins (en paniers)...........	—	451 50	165 90
Tomates......................	—	115 98	69 42
Citrons......................	le cent.	12 14	5 76

Marrons......................	les 100 k.	46 12	20 86
Châtaignes....................	—	31 40	16 78
Oranges......................	le cent.	12 75	4 83
Cresson......................	les 100 b.	13 20	5 78

Marché forain du carreau des Halles.

Désignation des emplacements.	Espace occupé, mètres.
Forains non abonnés.	
Abrités..................................	217,433
Non abrités..............................	1,928,473
Forains abonnés.	
Horticulteurs............................	»
Jardiniers-maraîchers....................	1,312,459
Marchands de cresson.....................	397,901
Total des mètres occupés.....	3,856,266

Nombre des voitures d'approvisionnement....... 584,525

Poids total approximatif des denrées mises en vente sur le carreau........................ 237,543,100

Mouvement du marché aux bestiaux de La Villette.

Espèces.	Poids moyen des animaux sur pied.	Animaux introduits — par chemins de fer — de provenance indigène.	de provenance étrangère.	par les portes de Paris.	par l'intér. de Paris.	Totaux. (C).
Bêtes bovin.	326	331,214(A)	233	3,585	3,498	338,530
Veaux......	79	202,209	189	373	336	203,107
Moutons....	40	1,208,722(B)	605,917	18,503	43	1,833,185
Porcs......	80	399,908	»	4,003	145	404,056

Espèces.	Prix moyen des animaux sur pied.	Animaux sortis — pour les abattoirs.	pour toute autre destination.	Totaux (C).
Bêtes bovines.........	326	221,332	118,098	339,430
Veaux...............	79	160,455	42,710	203,165
Moutons..............	19	1,007,586	826,676	1,834,262
Porcs....	80	171,326	233,658	404,984

(A) Y compris 510 bœufs d'Algérie.

(B) Y compris 126,031 moutons d'Algérie.

(C) La différence entre les deux totaux représente le nombre des animaux restés au marché pour être remis en vente ultérieurement.

Les bestiaux introduits par les portes de Paris sont ceux qui peuvent venir à pied des départements de Seine, Seine-et-Oise et d'une partie du département de Seine-et-Marne. Le surplus du bétail entré par les portes, soit des départements, soit de l'étranger, a été réuni aux introductions par chemins de fer.

Mouvement des abattoirs.

Espèces.	Viandes sorties pour Paris. kil.	pour l'extérieur. kil.	Totaux. kil.
ABATTOIRS DE LA VILLETTE.			
Viande de boucherie.	110,403,005	15,862.719	126,265,724
Porcs...............	12,965,830	149,092	13,114,922
ABATTOIR DE GRENELLE.			
Viande de boucherie.	12,671,987	1,975,061	14,647,048
ABATTOIR DE VILLEJUIF.			
Viande de boucherie.	3,642,857	900,666	4,543,523
Chev., ânes, mulets..	3,325,050	»	3,325,050
ABATTOIR DES FOURNEAUX.			
Porcs...............	6,674,815	45,533	6,720,348
TOTAUX.			
Viande de boucherie..	126,717,849	18,738,446	145,456,295
Porcs.	99,640,645	194,625	19,835,270
Chev., ânes, mulets..	3,325,050	»	3,325,050

Viandes de Boucherie et de Charcuterie.

QUANTITÉS INTRODUITES.

Espèces	Halles centrales. Facteurs. kil.	Commissionnaires. kil.	Marché de l'abbattoir général de La Villette. kil.	Total général. kil.
Bœuf...	14,160,314.1	2,207,417.7	2,023,221.7	18,390,953.5
Veau...	11,663,278.1	3,497,997.8	248,371.5	15,409,647.4
Mouton.	8,027,779.7	535,222.1	299,095.2	8,862,097
Porc....	1,749,282.5	3,128,135.8	7,971.7	4,885,390

PRIX DU KILOGRAMME.

Espèces.	Catégories.	Halles centrales. Moy. des prix max. fr. c.	Moy. des prix min. fr. c.	Abattoirs de La Villette. Moy. des prix max. fr. c.	Moy. des prix min. fr. c.
Bœuf...	*1re qual. Aloyaux et filets.*	2 58	1 12	2 71	1 64

—	2e	—	Quart. de derrière.	1 64	» 80	1 41	1 14
—	3e	—	— de dev. et b.	» 88	» 42	1 07	» 74
Veau...	1re	—	Pans et cuissots..	2 27	1 11	2 24	1 61
—	2e	—	Entier...........	1 65	1 37	» »	» »
Mouton.	1re	—	Gigots et carrés..	2 82	1 30	3 41	1 66
—	2e	—	Entier...........	1 53	1 23	» »	» »
Porc....	1re	—	Reins, filets......	1 25	1 15	1 15	» 90
—	2e	—	Entier...........	1 12	» 98	» »	» »
—	3e	—	Salaison.........	1 45	» 93	» »	» »

Vente en gros de la Volaille et du Gibier aux Halles centrales.

Espèces.	Moy. des prix max. la pièce. fr. c.	Moy des prix min. la pièce. fr. c.	Quantités introduites. pièces.
Poulets gras : Houdan, etc...	8 29	5 12	
— en chair : Châteaudun, Caen, etc....	4 96	3 30	
— Bresse, Touraine, Nantes, etc.......	5 18	3 33	5,589,543
— ordinaires : Midi et autr. provenances.	3 84	2 29	
Canards de Rouen...........	7 78	4 70	
— de Nantes..........	5 45	3 17	771,618
— ordinaires..........	3 68	2 22	
— sauvages..........	4 19	2 62	
Oies grasses : Sarthe, Orne..	8 88	5 14	
— ordinaires : toutes provenances..................	6 88	4 22	565,031
Dindes grasses : Houdan, coqs.	16 85	11 95	
— Gâtinais, etc., poules..	13 13	9 40	288,582
— ordinaires, coqs.......	12 83	9 19	
— — poules.....	9 62	6 84	
geons de volière..........	1 59	» 90	2,289,959
— bisets.............	1 05	» 57	
Pintades.................	4 70	2 68	52,019
Faisans, coqs..............	6 41	4 64	164,284
— poules............	4 99	3 23	
Perdrix et perdreaux du pays.	3 89	2 22	
— — espagnols.	2 72	1 84	395,842
— — autr. prov.	2 39	1 60	
Alouettes (la douzaine)......	2 90	1 81	1,417,422
Bécasses..................	4 69	2 86	27,779
Bécassines.................	1 75	1 10	38,96
Cailles..................	1 73	» 92	215,6

Grives et merles	» 49	» 29	595,508
Sarcelles	1 59	» 83	19,706
Vanneaux et pluviers	1 17	» 55	51,093
Lapins de garenne	2 94	1 65	
— domestiques	5 04	2 11	2,684,514
— dépouillés	1 87	1 49	
Lièvres de pays	8 85	5 63	
— russes blancs	» »	» »	278,435
— autres provenances	5 82	3 64	
Chevreaux	8 36	1 91	134,444
Agneaux	18 34	1 15	14,575
Cochons de lait	15 71	10 06	2,046
Sangliers	58 58	39 12	1,378
Cerfs	113 06	68 34	4,543
Chevreuils	47 13	26 28	9,003
Pièces non classées, plume	8 66	1 82	257,467
— — poil	53 89	5 62	
Foie gras (le kilogramme)	10 72	6 19	51,754
Lots de crêtes (le kilogr.)	6 55	1 23	23,858

Poids des quantités vendues à la criée	17,260,548 kil.
— — à l'amiable	3,635,346
Poids total des quantités	20,895,894 kil.

OCTROI DE PARIS.

Produit des droits d'octroi pendant l'année 1889.

Matières imposées	1889 fr. c.	1888 fr. c.
Boissons	64,075,183 79	58,826,892 19
Alcools dénaturés et préparations à base alcoolique	333,354 50	285,068 29
Liqueurs autres que les boiss.	18,350,549 83	16,082,054 93
Comestibles	34,183,863 52	31,911,749 26
Droits sur bestiaux	»	»
Combustibles	13,774,119 79	13,750,279 33
Matériaux	6,740,374 15	7,365,074 92
Bois à ouvrer, bateaux, bois de déchirage	4,807,188 47	4,545,254 81
Fourrages	5,285,920 40	4,959,715 66
Objets divers	2,548,055 99	2,387,148 39
Forts *centimes provenant* du *petit comptant*	13,989 19	12,561 62
ntrepôts à domicile et usines : nits d'admission à la faculté		

d'entrepôt.................	321,000 »	323,100 »
Timbr. des bulletins de sortie.	69,333 »	65,613 »
Droits d'abonnement sur combustibles..................	271,472 49	275,072 18
Totaux au 31 déc. 1889...	150,774,405 12	140,789,584 58

NOTA. — La suite d'exercice de l'année 1889 ne pouvant être déterminée à la présente date, la récapitulation ci-dessus ne comprend que les produits constatés au 31 décembre des exercices 1888 et 1889.

Désignation des objets.	Quant. soumises aux droits pendant l'exercice 1888.	Prod. perçus en principal et décime pendant l'exercice 1888.
Droit fixe sur les bestiaux.		
Bœuf, tête................	2	106
Vache, id.................	24	840
Veau, id..................	15	165
Mouton, bouc ou chèvre, id.	82	328
Porc, id..................	39	546
Totaux............		1,985
Combustibles.		
Bois dur neuf ou flotté, stère.	377,818 56	1,133,455 68
— blanc neuf ou flotté, id.	290,483 65	644,987 70
Cotrets, menuise et fagots de toute espèce, id......	69,998 55	125,997 39
Charbon de bois, charbon artificiel, etc., hectol....	4,385,259 14	2,631,156 14
Poussier de charbon de bois, tan carbonisé, etc., id...	147,678 41	44,304 01
Houille, coke, 100 kil......	1,273,412,223	9,168,733 04
Totaux............		13,748,633 96
Matériaux.		
Chaux et ciments, 100 kil..	101,620,315	1,219,458 26
Plâtre, hectol.............	3,500,816 76	1,470,353 96
Moellons de toute espèce, mètre cube.............	321,995 34	386,394 41
Pierre de taille, dalles, etc., *id*....................	114,126 07	479,329 50
Marbre et granit, id.......	3,318 50	99,555 »
Fers et fontes employés dans les constructions :		

Fers, 100 kil.........	60,097,379	2,163,549 19
Fontes................	29,972,226	719,396 07
Ardoises, grande dimension (plus de 450c²), millier...	3,933,159	23,599 55
Ardoises, petite dimension, (moins de 450c²), id.....	148,294	533 93
Briques pleines, 100 kil...	125,880,167	377,644 60
— creuses, tuiles, id.	24,594,648	88,558 19
Carreaux et panneaux de terre cuite, id..........	11,068,413	66,414 34
Pots creux, mitres, etc., id.	13,698,133	82,193 07
Carreaux de faïence, id....	965,317	25,797 78
Argile, terre glaise et sable gras, mètre cube........	89,911 35	161,858 43
Totaux............		7,364,636 28

Bois à ouvrer, bateaux et bois de déchirage.

Chêne et autres bois durs, stère..................	139,496 79	1,573,802 02
Sapins et autr. bois blancs, id.....................	328,119 34	2,953,074 06
Lattes et treillages, par 100 bottes..............	130,228	14,695 27
Bateaux :		
En chêne, par bateau....	6	172 80
En sapin, id............	»	» »
Bois de déchirage :		
En chêne, mètre carré...	3.644	787 20
En sapin, id............	22,352 1/2	2,682 30
Totaux............		4,545,213 65

Fourrages.

Foin, par 100 bottes, de 5 k.	20,522,264	1,231,335 84
Paille, id.................	37,557,751	901,689 87
Avoine, par 100 kil........	182,333,699	2,735,097 66
Orge, id...................	4,752,881	91,272 22
Totaux............		4,959,395 59

Objets divers.

Sel gris ou blanc, 100 kil..	16,603,212 1/2	996,192 75
Cire blanche, cire jaune et *spermacéti raffiné, id....*	236,913	99,503 46
Acide et bougie stéariques, spermacéti brut, etc. ,id.	4,427,118 1/2	1,062,508 44

Suifs et graisses non comestibles, id...........	791,479 1/2	94,977 54
Suifs bruts ou fondus sortant des abattoirs, id....	8,841 1/2	1,060 98
Asphalte, bitume, etc., id..	18,437,861	132,765 75
Totaux...........		2,387,008 92
Forts centimes provenant du petit comptant..		12,552 91

Entrepôts et usines (entrepôts fictifs).

Droits d'admission à la faculté d'entrepôt.....	323,100
Timbres de bulletins de sortie................	65,821 50
Droits d'abonnement sur les combustibles.....	491,748 97
Totaux.....	880,670 47
Totaux généraux...	141,159,028 40
Comparaison avec l'exerc. précédent. Augment.	4,423,330 88

Tableau comparatif du produit mensuel des droits d'octroi et des évaluations de recettes correspondantes.

Mois.	Produits constatés.	Évaluations budgétaires.	Augmentations.
Recettes constatés le 31 décembre 1889 (jour de l'arrêté mensuel).			
Janvier.......	10,801,276 19	10,178,000 »	623,276 19
Février.......	11,385,912 10	10,808,000 »	577,912 10
Mars....	12,327,431 73	11,928,000 »	399,431 73
Avril.....	12,220,837 04	11,340,000 »	880,837 04
Mai...	12,532,508 51	11,494,000 »	1,038,508 51
Juin..........	12,139,290 99	11,130,000 »	1,009,290 99
Juillet...... ..	12,220,315 99	10,864,000 »	1,356,315 99
Août..........	11,670,984 84	10,360,000 »	1,310,984 84
Septembre....	12,900,155 82	10,878,000 »	2,022,155 82
Octobre.......	13,794,008 »	12,614,000 »	1,180,008 »
Novembre.....	13,966,454 48	13,244,000 »	722,454 48
Décembre.....	14,815,229 43	15,162,000 »	» »

Augmentation.................	11,121,175 69
Diminution....................	346,770 57
	10,774,405 12

GAZ.

Gaz distribué à Paris (en mètres cubes).

	Zone ancienne.	Zone annexée.	Total.
Voies publiques......	16,305,725	10,107,595	26,413,320

Étab. municicipaux..	13,272,935	5,013,461	18,256,396
Total.....	29,578,660	15,121,056	44,699,716
Admin., établ. publ..	3,996,681	211,520	4,208,301
Particuliers.........	168,501,014	44,547,686	213,048,700
Total général.	202,076,355	59,880,362	261,956,717

EAUX.

Mètres cubes débités par les sources, cours d'eau, machines.

Nature des eaux.	Dans l'année	Par 24 heures.
Dhuis...........................	7,388,642	20,188
Vanne...........................	39,832,276	108,831
Arcueil.........................	686,397	1,875
Sources du Nord.................	146,360	400
Total des eaux de source...	48,053,675	131,294
Puits de Grenelle...............	91,141	249
Puits de Passy..................	2,373,000	6,483
Total des puits artésiens...	2,464,141	6,732
Seine...........................	25,944,093	70,886
Marne...........................	27,061,906	73,939
Total des eaux de rivière...	53,005,999	144,825
Ourcq...........................	47,439,054	129,645
Total général.....	150,922,869	412,466

Situation des abonnements à la Compagnie des Eaux à la fin de l'année 1888.

Nature des eaux.	Nombre d'abonnements. Service jaugé.	Robinet libre.	au compteur.	Établissem. publics.	Total.	Vol. moy. journalier servi aux abonnés.
Source.....	3,250	2,406	42,924	412	48,992	87,000
Rivière.....	9,845	30	3,794	494	14,163	59,000
Ourcq......	90	39	5,597	331	6,057	40,000
Totaux.	13,185	2,475	52,315	1,237	69,212	186,000

VIDANGES.

Services des vidanges.

Nature des vidanges.	Nomb. d'enlèv.	Cube approx. m3. d3.
Fosses fixes......................	65,377	1,095,324,000

— mobiles..................	247,429	55,271,270
Tinettes filtrantes................	811,007	64,388,720
Total.......	1,123,813	1,214,983,990

ÉGOUTS.

EAUX D'ÉGOUT EN MÈTRES CUBES

	Dans l'année. m3 d3	Par 24 heures. m3 d3
Eaux débitées par le collecteur de Clichy..................	153,860,485,440	420,383,840
Eaux débitées par le collecteur départemental.............	15,811,200 »	43,200,000
Eaux débitées par les deux collecteurs..............	169,671,685,440	463,583,840
Eaux déversées dans la plaine de Gennevilliers par les machines.....................	15,117,616,800	41,304,964
Eaux déversées dans la plaine de Gennevilliers par la dérivation de Saint-Ouen.......	12,749,344 »	34,834,273
Total.....	27,866,960,800	76,139,237
Débit des drains de Gennevilliers......................	8,063,712 »	22,032 »

	h.	a.	c.
Surfaces irriguées de Gennevilliers à la fin de l'année 1888..............................	715	67	81
Surfaces irriguées de Gennevilliers à la fin de l'année 1887..............................	668	62	79

CAISSES D'ÉPARGNE DE PARIS.

Mouvement des Caisses d'épargne en 1888.

LIEU DES VERSEMENTS EFFECTUÉS A LA CAISSE D'ÉPARGNE DE PARIS.

Bureaux de recette.	Sommes versées.	Nombre des déposants.	Livrets nouveaux.
Caisse centrale.......	30,452,512.45	186,362	18,745
3e arrondissement....	904,739 »	14,764	1,045
4e —	836,748 »	7,374	582
5e —	796,750 »	8,311	676
6e —	1,026,495 »	11,486	894

7e	—	....	485,201 »	3,818	347
8e	—	....	636,644 »	5,453	413
9e	—	....	622,609 »	8,984	809
10e	—	....	1,250,835 »	11,310	858
11e	—	....	1,806,163 »	36,635	2,882
12e	—	....	860,289 »	12,702	1,248
13e	—	....	926,380 »	8,792	824
14e	—	....	765,016 »	7,107	588
15e	—	....	607,868 »	5,281	521
16e	—	....	496,161 »	5,557	569
17e	—	....	1,250,070 »	13,440	1,296
18e	—	....	959,377 »	10,505	991
18e bis	—	....	699,471 »	7,553	657
19e	—	....	694,769 »	6,197	581
20e	—	....	590,309 »	5,088	461
	Totaux.....		46,668,406 45	376,419	34,987

Opérations des Caisses d'épargne.	Caisse d'épargne de Paris.	Caisse nationale d'épargne *dite* Caisse d'épargne postale.
Versements :		
Sommes versées.........	46,668,406.45	29,863,330.74
Nombre des déposants....	376,419	348,372
Livrets nouveaux.........	34,987	49,009
Remboursements :		
Sommes remboursées....	43,997,847.33	25,914,614.47
Nombre des déposants....	203,752	157,574
Livrets soldés...........	22,091	21,526
Différence des versements et des remboursements :		
Sommes................	+ 2,670,559.12	+ 3,948,716.27
Livrets..................	+ 12,896	+ 27,483
Rentes achetées à la demande des déposants pour un capital de......	4,926,124	622,401.50

Observations. — Les règlements qui concernent la Caisse d'épargne de Paris et la Caisse d'épargne postale sont différents, et empêchent les résultats des deux caisses d'être absolument comparables. La première est exclusi*vement parisienne*, tandis que la seconde permet aux titu*laires de livrets* ouverts en province de faire des opérations *à Paris.*

Note sommaire sur les opérations de l'année 1889.

La Caisse d'épargne de Paris a reçu en 1889 :

1° En 440,519 versements, dont 44,168 nouveaux, la somme de 60,554,184 fr. 90;

2° En 2,341 transferts-recettes, provenant des caisses d'épargne départementales, la somme de 1,358,910 fr. 89;

3° En 51,491 parties d'arrérages de rentes appartenant aux déposants, la somme de 978,193 fr. 25;

4° En 32 versements provenant d'amortissement de rentes appartenant aux déposants, la somme de 57,500 fr.

Elle a, en outre, capitalisé pour le compte des déposants, les intérêts montant à la somme de 4,419,320 fr. 33.

Elle a remboursé par contre :

1° En 198,795 retraits, dont 23,681 pour solde, la somme de 43,217,393 fr. 78;

2° En 2,114 transferts-payements envoyés aux caisses d'épargne départementales, la somme de 881,344 fr. 72;

3° En achats de 231,977 fr. de rentes, pour le compte de 4,494 déposants, la somme de 6,351,853 fr. 05;

4° En 110 placements à la Caisse de retraites pour la vieillesse, la somme de 63,214 fr.

Au 31 décembre 1889, le solde dû par la Caisse d'épargne de Paris, à 582,043 déposants, s'élève à 139,804,413 fr. 19.

Le nombre des déposants était de 561,542 au 1er janvier 1889. Il s'est donc accru, dans l'année, de 20,501.

Le solde dû aux déposants qui était, au 1er janvier 1889, de 122,950,109 fr. 37, s'est augmenté, dans l'année, de 16,854,303 fr. 82.

Le nombre des inscriptions de rentes en portefeuille appartenant aux déposants s'élève à 26,722 pour la somme de 1,020,216 fr. de rentes 3 p. 100, 3 p. 100 amortissable et 4 1/2 p. 100.

MONT-DE-PIÉTÉ.

Mouvement des magasins.

	Articles.	Sommes.
Il y avait en magasin au 31 déc. 1887 ..	1,757,739	44,813,444

ENTRÉE.

Par engagements effectifs.......	1,510,959	35,633,291	2,291,343	56,770,548
Par renouvellem.	780,384	21,136,627		
Total.......			4,049,082	101,583,989

SORTIE.

Par dégagements effectifs.......	1,261,306	31,360,626	2,219,105	55,587,254
Par renouvellem.	780,384	21,136,627		
Par ventes......	177,415	3,090,001		
Liquidation de l'exercice 1884.........			13	591
Reste en magasin le 31 déc. 1888.			1,829,964	45,996,144

Mouvement des fonds.

ACTIF.

	Sommes.
Sommes représentées par les gages en magas..	45,996,144 »
Fonds déposés au Trésor....................	5,000,000 »
— en caisse..............................	1,339,371 24
Total de l'actif..	52,335,515 24

PASSIF.

Montant des bons en circulation.............	48,817,554 45

Intérêts des emprunts.

A un an.........................	3	p. 108
A six mois......................	2 1/2	—
A trois mois....................	2	—

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS.

Affaires portées devant le tribunal. — Le nombre des affaires restant à juger le 31 décembre 1888 était de 1.829

Ont été reprises après avoir été considérées comme abandonnées........................ 58

Ont été introduites pendant l'année 1889... 54.172

Total........ 56.059

Sur lesquelles :

31.282 *ont été* jugées par défaut ;

15.607	— contradictoirement;
3.455	ont été conciliées;
3.828	ont été retirées;
1.887	restent à juger.
56.059	Total égal.

Sur les 46.889 affaires jugées:

11.852	l'ont été en premier ressort;
35.037	— dernier ressort.
46.889	Total égal.

Le chiffre des affaires introduites pendant l'année 1888 avait été de....................	54.198
Il est cette année de....................	54.172
Différence......	26

En 1888, sur 56.207 affaires, le Tribunal en avait jugé 47.098.

En 1889, pour un chiffre de 56,059 affaires, il a été rendu 46.889 jugements, soit en moins 148 affaires et 209 jugements.

En 1888, les affaires jugées par défaut étaient au nombre de 30.813, et les affaires jugées contradictoirement, au nombre de 16.285.

En 1889, le Tribunal a rendu 31,282 jugements par défaut et 15.607 contradictoires, soit 469 jugements par défaut en plus, et 678 jugement contradictoires en moins.

Appels à la Cour. — Il restait à juger le 1er janvier 1888.............................. 1.673 affaires.

Il en a été inscrit pendant l'année 1888..............................		1.021	—
Ensemble.......		2.874	—
Sur ce nombre d'affaires il y a eu :			
Confirmations......	817		
Infirmations............	235		
Radiations	444		
Total....	1.496	1.496	—
Il restait donc à juger, le 1er janvier 1898..........................		1.378 affaires.	

Appels des sentences des Prudhommes. — Au 31 décembre 1888, il restait à juger .... 32 appels.
Il en a été formé en 1889............ 212 —

Soit au total..... 244 appels.

Sur lesquels :
91 ont été suivis de confirmation :
86 — d'infirmation;
45 affaires ont été retirées ou conciliées ;
22 restent à juger.

244 Total égal.

Assistances. — Les affaires à juger au 31 décembre 1888 étaient au nombre de.................... 11
Les affaires introduites en 1889 se sont élevées au chiffre de.................................. 100

Total....... 111

Sur lesquelles :
Ont été jugées contradictoirement :
En premier ressort............ 37
En dernier ressort...... 23

Soit.......... 60

Ont été jugées par défaut :
En premier ressort. 25
En dernier ressort........ 16

Soit..... 41 41

Ensemble...'.... 101 101

Restent à juger... 10

Rapports d'arbitres. — Les renvois devant arbitre se sont élevés cette année au chiffre de. 9.942
Savoir :

Devant les arbitres salariés..	6,647	soit 873 de plus qu'en 1888
— — négociants...	1,703	— 479 de moins —
— — syndicats profess.	1,592	— 931 de plus —
Total égal.....	9,942	soit........... 9,942

En 1888, le chiffre des renvois était de................ 8,617

Soit, pour 1889, un excédent de...... 1,325

Les 9,942 affaires ont donné lieu :

Par les arbitres salariés,

à 2.493 dépôts de rapports, soit 114 de plus qu'en 1888;

Par les arbitres négociants,

à 441 dépôts de rapports, soit 77 de moins qu'en 1888;

Par les syndicats professionnnels,

à 378 dépôts de rapports, soit 303 de plus qu'en 1888.

3.312 Total des rapports déposés.

Soit 340 de plus qu'en 1888.

Les conciliations opérées se sont élevées :

Par les arbitres salariés, à...................	3.313
— — négociants, à...............	450
Par les syndicats professionnels, à...........	364
Total............	4.127

Il restait aux mains des arbitres, savoir :

Arbitres salariés....................	841 affaires
— négociants.................	812 —
Syndicats professionnels.............	850 —
(Mais il est certain que, pour ces deux dernières catégories, la plupart des affaires sont terminées, et que le manque d'avis donné au Tribunal est la seule raison qui les fait figurer comme restant aux mains des arbitres.)	
Total.........	2.503 affaires

Nombre de dépôts de rapports..............	3.312
— de conciliations.....................	4.127
— d'affaires restant à terminer........	2.503
Total égal...............	9.942

Enfin, sur les affaires antérieures à 1889, il a été opéré par les arbitres :

125 conciliations;

418 dépôts de rapports.

Liquidations judiciaires (Première application de la *loi du 4 mars* 1889). — Du 4 mars au 31 décembre 1889, *il a été déclaré* 405 liquidations judiciaires, ci.. 405

162 faillites ont été converties en liquidations,

ci 162

Ensemble 567

Les liquidations judiciaires terminées pendant l'année s'élèvent à........................ 397

Il reste en cours.......... 170

Les 405 liquidations judiciaires déclarées se répartissent ainsi qu'il suit :

Alimentation..............................	116
Habillement et toilette......................	61
Luxe..	33
Transports et commissionnaires..............	35
Métaux.......................................	19
Bâtiment......................................	36
Cuirs et peaux................................	18
Ameublement..................................	22
Banquiers et agents d'affaires................	4
Libraires et imprimeurs......................	19
Bois et charbons.............................	10
Produits chimiques...........................	12
Industries textiles..........................	2
Céramique.....................................	2
Aubergistes et logeurs.......................	10
Total.........	405

Dans le cours de cette année, 74 sociétés ont été déclarées en état de liquidation judiciaire, savoir :

17 sociétés de fait;

57 sociétés régulières, dont 4 anonymes.

74 Total égal.

Les 397 liquidations judiciaires terminées pendant l'année qui vient de s'écouler ont pris fin, savoir :

Par concordat............................	139
Par concordat à la suite d'abandon d'actif...	30
Par rejets de concordat..................	34
Par conversions en faillite.................	140
Par rapport de conversion en liquidation....	53 (1)
Par rapport de jugement déclaratif.........	1
Total............	397

(1) *Au tableau* des faillites, ce même titre se retrouve avec

Les dividendes promis dans les 139 liquidations judiciaires terminées par concordat pur et simple présentent les résultats suivants :

2	de	5	à	10	p. 100
16	—	10	à	20	—
35	—	20	à	30	—
27	—	30	à	40	—
21	—	40	à	50	—
17	—	50	à	60	—
3	—	60	à	70	—
1	—	70	à	80	—
17				100	—
139 Total égal.					

Les 30 liquidations judiciaires terminées par concordat par abandon d'actif ont donné les résultats ci-après.

1	de	1	à	5	p. 100
4	—	5	à	10	—
12	—	10	à	20	—
5	—	20	à	30	—
2	—	30	à	40	—
1	—	40	à	50	—
1	—	50	à	60	—
4				100	—
30 Total égal.					

Dans 71 affaires, le Tribunal, usant de la faculté inscrite dans l'article 19 de la loi du 4 mars 1889, a maintenu l'état de liquidation judiciaire après rejet des propositions de concordat; 34 de ces liquidations, aujourd'hui terminées, ont donné les dividendes ci-après :

5	de	1	à	5	p. 100
4	—	5	à	10	—
11	—	10	à	20	—

un chiffre différent de 49; cela tient à ce que quatre membres de sociétés en faillite ont obtenu personnellement la conversion *en liquidation* judiciaire. Les sociétés dont ils faisaient partie *sont restées en* faillite. Les conversions ayant été rapportées, *il y a lieu de* les comprendre dans les liquidations terminées, *mais non* dans les faillites ouvertes. D'où cette différence entre *les deux* tableaux.

4........................	—	20 à	30	—
1........................	—	30 à	40	—
2........................	—	50 à	60	—
7 n'ont rien produit.				
34 Total égal.				

Comptabilité des liquidations judiciaires. — Le crédit des liquidations en cours, au 31 décembre 1889, s'élevait à.......................... 7.195.772 18

Et le montant des sommes déposées à la Caisse des consignations à........ 7.176.198 47

Excédent représentant les sommes laissées aux mains des liquidateurs.... 19.573 71

Représentant en moyenne 115 fr. par affaire.

Le montant des sommes à la Caisse des consignations à la disposition des créanciers dans les répartitions en cours, s'élève à.................... 248.279 64

71 répartitions ont été ordonnancées pendant l'exercice actuel, et leur montant s'est élevé à. 1.622.768 11

46 ont été soldées, et les mandats qui n'ont pas été retirés par les créanciers dans ses répartitions closes se sont élevés à. 39.164 43

Les liquidations judiciaires au 31 décembre 1889 ont donné lieu :

En première instance, à.............	128 procès.
Devant la Cour, à..................	32 —
Devant la Cour de cassation et le Conseil d'État, à....................	3 —
Total.............	163 procès.

Sur lesquels il a été :

Gagné............................	68 procès.
Perdu............................	12 —
Il en reste à juger..................	83 —
Total égal...........	163 procès.

Outre *ces procès, les* liquidations judiciaires ont subi *les causes de retard suivantes* :

Vente d'immeubles.........................	25
Actif à terme ou à l'étranger................	31

Production à des ordres ou contributions......	3
Liquidations de successions....................	5
Séparation de biens.........................	15
Instances correctionnelles ou criminelles	3

Les 170 liquidations judiciaires actuellement en cours se décomposent ainsi (y compris les faillites converties) :

1			est ouverte depuis plus de 3 ans.			
7	soit	4.12 p. 100	sont ouvertes	depuis plus	de	2 à 3 ans.
5	—	3.80	—	—	—	1 à 2 —
66	—	38.41	—	—	—	6 à 12 mois.
23	—	13.60	—	—	—	3 à 6 —
68	—	40.00	—	—	depuis moins de 3 mois.	
170	Total égal.					

Il est bien entendu que les affaires qui, dans le tableau ci-dessus, remontent au delà du mois de mars dernier, sont des faillites converties en liquidations.

Sur les 405 liquidations judiciaires, il y a 509 liquidés (en raison des associations).

Le relevé de leur origine et de leurs antécédents donne :

Nés dans le département de la Seine........................	135, soit 26,53 p. 100
Nés dans les autres départements	291, soit 57,17 —
Nés en pays étrangers et d'origine et antécédents inconnus....	83, soit 16,30 —
Total.......	509

Sur les 135 liquidés nés à Paris ou dans les départements de la Seine, les casiers judiciaires indiquent :

Ayant subi des condamnations.	18, soit 13,33 p. 100.
Ayant été déclarés en faillite.	4, soit 3,90 p. 100.

Sur les 374 liquidés nés dans les départements ou en pays étrangers, il s'en trouve :

Ayant subi des condamnations	27, soit 7,22 p. 100.
Ayant déjà été déclarés en faillite.........................	10, soit 2,67 p. 100.

Faillites. — Du 1er janvier au 31 décembre 1889,

a été déclaré 1,530 faillites, ci................. 1.530

140 liquidations judiciaires ont été converties en faillites, ci.................................. 140

49 jugements de conversions de faillite en liquidations ont été rapportés, ci............... 49

76 concordats ont été résolus, ci............ 76

86 jugements de clôture pour insuffisance d'actif ont été rapportés, ci.................... 86

2 faillites ont été rouvertes après union..... 2

Ensemble.......... 1.883

Au 31 décembre 1888 il restait à régler 1,223 faillites, ci.......................... 1.223

Total........... 3.106

Les faillites terminées pendant l'année s'élèvent à 2,077, ci.......................... 2.077

Il reste en cours........ 1.029

L'année dernière, où la liquidation judiciaire n'existait pas encore, le nombre des faillites dont le Tribunal avait eu à s'occuper s'élevait à 3,179, soit 73 de plus qu'au tableau qui précède; il en avait terminé 1.956 et laissé en cours 1,223.

Cette année, sur 3,106, il en a terminé 2,077, n'en laissant en cours que 1,029, ou, en faveur du dernier exercice, un excédent de 194 affaires terminées.

Les 1,530 faillites déclarées l'ont été, savoir :

555 sur dépôt de bilan ;
792 sur assignation ;
109 sur requête;
49 d'office ;
25 sur avis du parquet.

1.530 Total égal.

A signaler sur ces chiffres la diminution proportionnelle des dépôts de bilan ;

710 sur 1,692 en 1888, et 555 sur 1,530 cette année, et l'augmentation du nombre des faillites sur assigntaions 792 au lieu de 774, bien que le total ait baissé de 162.

Peut-être faut-il voir dans ce résultat un effet de l'institution de la liquidation judiciaire.

Ces faillites se répartissent ainsi qu'il suit :

Alimentation	645
Habillement et toilette	189
Luxe	112
Transports et commissionnaires	105
Métaux	89
Bâtiment	103
Cuirs et peaux	23
Ameublement	50
Banquiers et agents d'affaires	45
Libraires et imprimeurs	47
Bois et charbons	23
Produits chimiques	34
Industries textiles	5
Céramique	10
Aubergistes et logeurs	50
Total égal	1,530

Dans le cours de cette année, 102 sociétés ont été déclarées en état de faillite, savoir :

28 sociétés de fait :
74 sociétés régulières, dont 16 anonymes.

102 Total égal.

Les 2,077 faillites terminées pendant l'année qui vient de s'écouler ont pris fin, savoir :

Par concordat	161
Par concordat à la suite d'abandon d'actif	82
Par union	523
Par rapport du jugement déclaratif	46
Par clôture pour insuffisance d'actif	1.103
Par conversion en liquidation	162
Total	2.077

Les dividendes promis dans les 161 faillites terminées par concordat pur et simple présentent les résultats suivants :

1	de 5 à 100 p. 100
15	— 10 à 20 —
67	— 20 à 30 —
24	— 30 à 40 —
16	— 40 à 50 —

11	—	50	à	60	—
4	—	60	à	70	—
1	—	70	à	80	—
1	—	80	à	90	—
21				100	—
161 Total égal.					

Les 82 faillites terminées par concordat par abandon d'actif ont donné les dividendes ci-après :

13	de	1	à	5	p. 100
13	—	5	à	10	—
19	—	10	à	20	—
15	—	20	à	30	—
7	—	30	à	40	—
2	—	40	à	50	—
1	—	50	à	60	—
1	—	60	à	70	—
3	—	70	à	80	—
2	—	90	à	100	—
2				100	—
4 n'ont rien produit.					
82 Total égal.					

Les 523 faillites terminées par union ont donné les dividendes ci-après :

119	de	1	a	5	p. 100
94	—	5	à	10	—
113	—	10	à	20	—
39	—	20	à	30	—
19	—	30	à	40	—
10	—	40	à	50	—
10	—	50	à	60	—
4	—	60	à	70	—
1	—	80	à	90	—
2	—	90	à	100	—
5				100	—
107 n'ont rien produit.					
523 Total égal.					

345 faillis ont été *excusables*.

Sur ces 345 faillis, 179 ont obtenu le bénéfice de l'*article 25, § 6 de la loi* du 4 mars 1889 sur les liquidations *judiciaires*.

150 faillis ont été déclarés inexcusables.

605 faillis ont obtenu le bénéfice de la liquidation judiciaire, conformément à l'article 25, § 4 de la loi du 4 mars 1889.

Réhabilitations. — Dans l'année 1889 :

13 demandes en réhabilitation ont été formés ;

6 réhabilitations prononcées par la Cour ont été lues à l'audience de ce Tribunal.

Comptabilité des faillites. — Le crédit des faillites au 31 décembre 1889 s'élevait à 31.030.826 90

Et le montant des sommes déposées à la Caisse des dépôts et consignations à 30.850.126 80

Excédent représentant les sommes aux mains du syndic 180.700 10

Représentant une moyenne de 175 fr. par affaire.

Le montant des sommes à la Caisse pour le compte des répartitions est de 4.012.711 89

Ces sommes sont à la disposition des créanciers qui négligent de les retirer.

Au 1er janvier 1889, il y avait en cours 193 répartitions, ci 193

Il en a été ordonnancé pendant l'année 635

Total......... 828

Sur ce nombre ont été soldées 650

En cours à ce jour.... 178

Les 674 répartitions ouvertes en 1888 s'élevaient à................................ 25.476.714 19

Les 635 ouvertes en 1889 se sont élevées à......... .... 30.414.106 42

Différence en plus sur l'année précédente.............................. 4.937.392 23

Les mandats au profit des créanciers qui n'ont pas été retirés dans les répartitions closes en 1889 s'élèvent à................................ 602.263 63

Ils s'élevaient fin décembre 1888 à.. 639.765 40

Le montant total des sommes à la Caisse des dépôts

consignations appartenant aux faillites, en y comprenant les 4,012,711 fr. 89 s'appliquant au compte des répartitions en cours, s'élève au 31 décembre 1889 à.................................. 34.862.838 69

Au 31 décembre 1888, le montant des sommes à la Caisse s'élevait à....... 41.337.621 70

En moins à la Caisse fin 1889 .... 6.474.783 01

Les faillites au 31 décembre 1889 ont donné lieu :

En première instance à.........	5.410	procès.
Devant la Cour à............	629	—
Devant la Cour de cassation et le Conseil d'État à..............	72	—
Ensemble....	6.111	procès.

Sur lesquels les syndics ont :

Gagné....................	5.256	procès.
Perdu	431	—
Il en reste à juger	424	—
Total égal....	6.111	procès.

Outre ces procès, les faillites ont subi les causes de retard suivantes :

Ventes d'immeubles	291
Actifs à terme ou à l'étranger	216
Productions à des ordres ou contributions	115
Liquidations de successions.............	83
Séparations de biens	66
Instances correctionnelles ou criminelles.....	148

Les 1,029 faillites actuellement en cours se décomposent ainsi :

132	soit	13 p. 100	sont ouvertes	depuis	plus de 5 ans.	
38	—	3.50	—	—	4 à 5	ans.
44	—	4.10	—	—	3 à 4	—
74	—	7.10	—	—	2 à 3	—
125	—	11.50	—	—	1 à 2	—
146	—	14.40	—	—	6 à 12	mois.
150	—	*14.50*	—	—	3 à 6	—
320	—	*31.90*	—	depuis moins de 3		—
,029 Total égal.						

Sur les faillites en cours au 31 décembre 1889, 617, soit 59,09 p. 100 ne remontent pas au delà d'un an.

Sur 1,530 faillites, il y a 1,754 faillis.

Le relevé de leur origine et de leurs antécédents donne :

Nés dans le département de la Seine.	340, soit 19,38 p. 100.
Nés dans les autres départements.	1.042, soit 59,42 —
Nés en pays étrangers ou d'origine et antécédents inconnus.	372, soit 21,20 —
Total.	1.754

Sur les 340 faillis nés à Paris ou dans le département de la Seine, les casiers judiciaires indiquent :

Ayant subi des condamnations.	125, soit 36,76 p. 100
Ayant déjà été déclarés en faillite........................	55, soit 16,18 p. 100

Sur les 1.414 faillis nés dans les départements ou en pays étrangers, il s'en trouve :

Ayant subi des condamnations.	245, soit 17,32 p. 100
Ayant déjà été déclarés en faillite........................	109, soit 7,78 p. 100

Comptabilité des liquidations de sociétés. — Nombre d'affaires aux mains des liquidateurs au 31 décembre 1888.. 312

Liquidations déclarées pendant l'année 1889 ou reprises par les liquidateurs.	202
Total.	514
Affaires terminées ou non suivies en 1889. . . .	210
Reste au 31 décembre 1889. . . .	304

Ce dernier chiffre se décompose ainsi :

Affaires se suivant	212
Affaires arrêtées par opposition ou appel.	29
Affaires en état de liquidation judiciaire.	3
Affaires en faillite	20
Affaires dont l'état liquidatif est déposé greffe. .	40
Total égal.	304

Le total des liquidations est :

En espèces, de		11.487.473 21
Le trouvant :		
A la Caisse des dépôts et consignations.	10.194.092 06	
Dans les caisses tenues aux sièges des exploitations.	962.827 95	
Aux mains des liquidateurs	330.553 20	
Total égal. .	11.487.473 21	
En effets de portefeuille de.		3.116.679 66
Se trouvant :		
Déposés au Comptoir d'escompte.	1.171.742 69	
Aux mains des liquidateurs.	1.944.936 97	
Total égal. .	3.116.679 66	
Total du crédit des liquidations. . . .		14.604.152 87

Sociétés. — Du 1er janvier au 31 décembre 1889 il a été déposé au greffe :

1.032 actes de sociétés en nom collectif;
471 — — en commandite simple
15 — — — par action
148 — — anonymes dont 2 à capital variable.

1.666 Total.
1.577 actes avaient été déposés en 1888.

Soit 89 actes en plus en faveur du dernier exercice.

Apports sociaux (en capitaux et en valeurs).

	1888.	1889.
Janvier.	37.536.636 40	42.228.177 57
Février.	25.472.995 75	68.990.589 16
Mars.	14.239.856 85	69.595.280 29
Avril.	15.996.804 83	25.207.876 80
Mai.	36.184.391 65	30.167.680 94

Juin.	49,563.973 46	89.275.169 95
Juillet.	25.939.425 40	33.502.894 50
Août.	32.779.051 47	17.827.329 75
Septembre.	16.837.451 70	19.960.058 »
Octobre.	51.242.319 22	16.366.753 65
Novembre.	14.740.510 40	30.044.528 40
Décembre.	44.252.859 64	83.970.380 65
Totaux.	364.786.276 77	527.136.719 66
Année 1889.		527.136.719 66
— 1888.		364.786.276 77
Soit en plus pour 1889.		162.350.442 89

L'augmentation du nombre des actes constitutifs de sociétés n'est peut-être pas très significative.

Elle prend néanmoins une certaine importance, si on la rapproche de l'augmentation vraiment remarquable résultant du tableau qui précède.

La progression du chiffre des capitaux employés et apports estimés cette année dans les Sociétés est d'autant plus à signaler qu'elle s'ajoute à celle déjà relevée l'an dernier, qui s'élevait à la somme de 58.418.851 fr. 40.

Les exercices 1888 et 1889 réunis accusent donc un accroissement de 220.769.294 fr. 29, dont il est impossible de ne pas tenir compte et qui annonce par son importance, comme par sa continuité, une réelle amélioration dans l'activité du commerce et de l'industrie.

Voici, d'ailleurs, à titre de comparaison, le relevé du montant des apports sociaux (en capitaux et valeurs) depuis l'année 1881 jusques et y compris 1889.

Années 1881.	2.631.836.122 86
— 1882.	1.276.008.058 93
— 1883.	545.489.320 92
— 1884.	378.512.732 12
— 1885.	399.510.148 79
— 1886.	290.694.914 51
— 1887.	306.367.425 37
— 1888.	364.786.276 77
— 1889.	527.136.719 66

Il résulte de la comparaison de ces chiffres que la *moyenne* des apports, pendant les cinq dernières années, *a été de* 377.699.497 francs.

Dissolutions de sociétés. — Il avait été déposé, en 1888, 966 actes de dissolution, ci 966
Il en a été déposé, en 1889.................. 922

Soit en moins 44

Marques de fabrique. — Il a été déposé au greffe, du 1er janvier au 31 décembre 1889 :

Marques de fabrique françaises		2.512
— étrangères		396
Total.........		2.908
Il en avait été déposé en 1888 :		
Marques de fabrique françaises	2.253	
— étrangères	361	
Ensemble.......	2.614	2.614
Différence en plus pour 1889		294

VOYAGEURS.

Mouvement des voyageurs dans les hôtels, maisons meublées, garnis en 1888

Nombre de voyageurs entrés............ 1,312,863
— — sortis............ 1,303,514
Dont 516,497 Français ayant déclaré venir de l'extérieur de Paris.
Et 183,572 étrangers.

INCENDIES.

Incendies survenus à Paris.

Lieux des Incendies.	Nombre total des incendies.	Incendies dans lesquels les pertes ont été 1,000 francs et au-dessus.	Incendies dans lesquels les pertes ont été inférieures à 1,000 fr.	Autres.
Bâtiments, appartem. et chambres...	368	102	266	92
— *pans de bois, cloisons....*	36	4	32	»

— parquets, planchers......	93	25	68	6
— armoires, placards.......	»	»	»	»
Cuisines..........................	38	3	35	3
Caves..............................	91	19	72	39
Combles..........................	26	11	15	9
Autres............................	2	2	»	1
Total des locaux d'habitation.	654	166	488	150
Usines, fabriques, gares, grands bâtiments........................	9	8	1	3
Boutiques, bureaux................	52	18	34	14
Hangars, appentis, baraques........	19	7	12	9
Chantiers, dépôts de bois, combustibles..............................	5	1	4	2
Greniers à fourrage, meules, herbes sèches............................	7	6	1	5
Magasins d'alcool, produits chimiq...	6	3	3	2
— autres que les précédents...	41	21	20	16
Séchoirs, étuves..................	6	5	1	»
Fournils, fours à briques, à plâtre, à chaux..............................	34	13	21	4
Laboratoires......................	3	1	2	»
Ateliers d'ouvriers en bois..........	19	11	8	10
— autres que les précédents...	35	20	15	16
Voitures, wagons, bateaux..........	»	»	»	»
Théâtres, concerts, bals............	12	»	12	1
Explosions de gaz, de chaudières (sans incendie)..................	3	1	2	»
Autres............................	1	»	1	»
Total des locaux consacrés à l'industrie ou au commerce.......	252	115	137	82
Églises, temples..................	2	1	1	1
Autres bâtiments publics...........	1	1	1	»
Égouts, voie publique..............	4	»	4	2
Feux sur les personnes.............	1	»	1	»
Total des bâtiments publics...	8	1	7	3
Autres lieux d'incendies...	9	2	7	3
Total des incendies...	923	284	639	238

Heure du sinistre, incendies seulement.

De minuit à 6 heures du matin......	128	54	74	34
De 6 heures du matin à midi........	151	38	113	31
De midi à 6 heures du soir..........	251	53	198	71

De 6 heures du soir à minuit........	393	139	254	102

Feux de cheminées........ 1,912

Causes présumées des incendies.

Vices de construction..............	134	16	»	»	150
Instruments d'éclairage...........	171	31	1	1	204
— de chauffage	102	49	1	1	153
Allumettes.......................	33	13	»	2	48
Imprudences diverses, fumeurs, ivrognes, etc.....................	14	14	2	»	30
Exercice d'une industrie..........	10	30	»	1	41
Maniement de subst. dangereuses..	40	17	1	1	59

ACCIDENTS.

Relevé des accidents enregistrés à la Préfecture de police.

Nature des accidents.	Totaux.			
	Blessures accident.		Morts accidentelles.	
	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Voitures................	1,278	472	53	12
Machines...............	67	5	8	»
Chutes de haut.........	293	39	75	8
Accidents en rivière.....	161	13	23	4
Divers.................	1,165	294	137	57
Totaux.....	2,964	823	296	81

INSTRUCTION PRIMAIRE.

En 1870, Paris, comptait :

96 écoles maternelles (dites salles d'asiles) ; 127 écoles de garçons ; 129 écoles de filles.

En 1889, Paris possède :

129 écoles maternelles ; 194 écoles primaires ou enfantines de garçons ; 174 écoles de filles.

Dans les écoles de Paris, il y a [illegible] :

	En 1870.	En 1889.
Classes maternelles	108	331
Classes primaires de garçons	556	1,381
Classes primaires de filles	539	1,210

Dans les écoles maternelles :

120 directrices ; 329 institutrices.

Dans les écoles enfantines :

16 directrices ; 59 institutrices.

Dans les écoles primaires de garçons :

175 directeurs ; 1,332 instituteurs-adjoints.

Dans les écoles primaires de filles :

175 directrices ; 1,269 institutrices.

Un recensement de nos écoles publiques et privées, en novembre 1889, a procuré les données suivantes ;

Pour les écoles maternelles :

Sur 120,629 enfants de deux à six ans :

28,766 sont dans les écoles maternelles de la Ville ; 579 sont dans les écoles enfantines ; 19,507 sont dans les écoles libres ; 72,326 ne sont dans aucune école.

Pour les écoles de garçons :

Sur 100,442 enfants de six à treize ans :

64,230 sont dans les écoles primaires de la Ville ; 1,797 sont dans les écoles enfantines de la Ville ; 25,736 dans les écoles libres ; 8,679 ne sont dans aucune école.

Pour les écoles de fillles :

Sur 105,652 enfants de six à treize ans :

54,520 sont dans les écoles de la Ville ; 47,203 dans les écoles libres ; 3,929 ne sont dans aucune école.

Les écoles libres sont ou laïques ou congréganistes. Si nous cherchons à savoir comment se fait le départ entre le nombre des élèves des écoles congréganistes et celui des écoles laïques, publiques ou libres, voici le résultat qu'on obtient :

Écoles de garçons, laïques 74,464, congréganistes 17,299 ; écoles de filles, laïques 69,761 congréganistes 31,962 ; écoles maternelles, laïques, 36,819 congréganistes 12,033 ; ensemble, laïques 181,044 ; congréganistes 61,294.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

RÉSULTATS DU SCRUTIN DU 22 SEPTEMBRE 1889.

1er ARRONDISSEMENT.

Circonscription unique.

Inscrits 15,684. — Dont le quart est de 3,921. — *Votants* 12,420.

2ᵉ Arrondissement.

Circonscription unique.

Inscrits 15,768. — Dont le quart est de 3,942. — Votants 12,988.

3ᵉ Arrondissement.

Circonscription unique.

Inscrits 22,377. — Dont le quart est de 5,595. — Votants 17,849.

4ᵉ Arrondissement.

1ʳᵉ *Circonscription.*

Inscrits 13,397. — Dont le quart est de 3,350. — Votants 10,716.

2ᵉ *Circonscription.*

Inscrits 8,702. — Dont le quart est de 2,176. — Votants 7,018.

5ᵉ Arrondissement.

1ʳᵉ *Circonscription.*

Inscrits 12,738. — Dont le quart est de 3,185. — Votants 10,097.

2ᵉ *Circonscription.*

Inscrits 12,608. — Dont le quart est de 3,152. — Votants 9,750.

6ᵉ Arrondissement.

Circonscription unique.

Inscrits 23,217. — Dont le quart est de 5,805. — Votants 17,578.

7ᵉ Arrondissement.

Circonscription unique.

Inscrits 19,876. — Dont le quart est de 4,969. — Votants 14,892.

8ᵉ Arrondissement.

Circonscription unique.

Inscrits 18,402. — Dont le quart est de 4,601. — *Votants 12,665.*

9e Arrondissement.

1re *Circonscription.*

Inscrits 10,306. — Dont le quart est de 2,577. — Votants 7,955.

2e *circonscription.*

Inscrits 14,751. — Dont le quart est de 3,688. — Votants 11,371.

10e Arrondissement.

1re *circonscription.*

Inscrits 17,280. — Dont le quart est de 4,320. — Votants 14,276.

2e *circonscription.*

Inscrits 14,951. — Dont le quart est de 3,738. — Votants 12,223.

11e Arrondissement.

1re *circonscription.*

Inscrits 11,647. — Dont le quart est de 2,912. — Votants 9,334.

2e *circonscription.*

Inscrits 17,659. — Dont le quart est de 4,415. — Votants 14,387.

3e *circonscription.*

Inscrits 16,184. — Dont le quart est de 4,046. — Votants 13,219.

12e Arrondissement.

1re *circonscription.*

Inscrits 11,983. — Dont le quart est de 2,996. — Votants 10,044.

2e *circonscription.*

Inscrits 10,919. — Dont le quart est de 2,730. — Votants 9,204.

13e Arrondissement.

1re *circonscription.*

Inscrits 7,860. — Dont le quart est de 1,965. — *Votants* 5,963.

2e *circonscription.*

Inscrits 15,913. — Dont le quart est de 3,979. — Votants 12,407.

14e ARRONDISSEMENT.

1re *circonscription.*

Inscrits 15,160. — Dont le quart est de 3,790. — Votants 12,781.

2e *circonscription.*

Inscrits 7,929. — Dont le quart est de 1,983. — Votants 5,756.

15e ARRONDISSEMENT.

1re *circonscription.*

Inscrits 14,605. — Dont le quart est de 3,652. — Votants 11,786.

2e *circonscription.*

Inscrits 9,070. — Dont le quart est de 2,268. — Votants 7,377.

16e ARRONDISSEMENT.

Circonscription unique.

Inscrits 15,709. — Dont le quart est de 3,928. — Votants 12,171.

17e ARRONDISSEMENT.

1re *circonscription.*

Inscrits 12,166. — Dont le quart est de 3,042. — Votants 9,408.

2e *circonscription.*

Inscrits 21,843. — Dont le quart est de 5,461. — Votants 17,613.

18e ARRONDISSEMENT.

1re *circonscription.*

Inscrits 9,645. — Dont le quart est de 2,412. — Votants 7,549.

2e *circonscription.*

Inscrits 18,743. — Dont le quart est de 4,686. — *Votants 14,973.*

3ᵉ *circonscription.*

Inscrits 14,406. — Dont le quart est de 3,602. — Votants 11,507.

19ᵉ ARRONDISSEMENT.

1ʳᵉ *circonscription.*

Inscrits 17,881. — Dont le quart est de 4,471. — Votants 14,163.

2ᵉ *circonscription.*

Inscrits 6,535. — Dont le quart est de 1,634. — Votants 5,190.

20ᵉ ARRONDISSEMENT.

1ʳᵉ *circonscription.*

Inscrits 13,056. — Dont le quart est de 3,264. — Votants 10,482.

2ᵉ *circonscription.*

Inscrits 16,675. — Dont le quart est de 4,169. — Votants 13,334.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

1ʳᵉ *circonscription.*

Inscrits 12,161. — Dont le quart est de 3,041. — Votants 9,933.

2ᵉ *circonscription.*

Inscrits 22,005. — Dont le quart est de 5,502. — Votants 17,357.

3ᵉ *circonscription.*

Inscrits 25,431. — Dont le quart est de 6,358. — Votants 20,395.

4ᵉ *circonscription.*

Inscrits 18,277. — Dont le quart est de 4,570. — Votants 14,724.

ARRONDISSEMENTS DE SCEAUX.

1ʳᵉ *circonscription.*

Inscrits 29,141. — Dont le quart est de 7,286. — Votants 23,238.

2e *circonscription.*

rits 17,916. — Dont le quart est de 4,479. —
s 13,823.

3e *circonscription.*

rits 14,256. — Dont le quart est de 3,564. —
s 11,020.

POMPES FUNÈBRES.

Relevé des services funèbres.

1re classe.		2e classe.		3e classe.		4e classe.	
(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
»	»	12	»	36	1	49	»
»	»	1	»	17	»	32	1
»	»	4	»	21	»	41	2
»	»	4	»	25	»	53	»
»	»	2	»	10	2	55	3
»	»	8	»	28	1	77	1
1	»	10	»	38	2	58	1
»	»	48	»	124	»	119	3
4	»	27	»	122	1	145	4
»	1	6	»	49	»	91	2
»	»	7	1	18	»	54	2
»	»	2	»	5	»	25	4
»	»	1	»	2	»	16	1
»	»	2	»	7	»	35	1
»	»	1	»	5	»	32	1
1	»	13	»	46	2	92	»
1	»	7	»	26	»	92	3
1	»	2	»	10	»	30	»
»	»	2	»	5	»	14	»
»	»	»	»	4	»	12	1
8	1	157	1	608	9	1,122	30

5e classe.		6e classe.		7e classe.		8e classe.	
(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2
128	56	153	8	227	18	37	7
82	44	152	11	248	34	40	3

.vec cérémonie religieuse.
ans cérémonie religieuse.

3e...	96	47	192	23	347	59	59	7
4e...	102	70	220	15	426	70	171	30
5e...	111	69	223	17	508	74	175	29
6e...	164	71	268	14	380	35	87	12
7e...	126	101	228	10	373	29	98	12
8e...	148	114	192	11	266	19	94	17
9e...	199	78	277	11	337	33	35	4
10e...	248	167	482	50	838	134	88	22
11e...	155	58	368	46	750	200	134	46
12e...	81	54	217	28	556	111	147	36
13e...	38	39	129	12	350	65	147	32
14e...	86	58	240	23	487	66	190	36
15e...	90	51	219	19	571	51	162	28
16e...	172	63	160	4	280	12	51	6
17e...	246	88	414	15	731	70	125	18
18e...	105	56	344	34	836	132	236	60
19e...	53	18	147	15	453	56	145	36
20e...	60	36	163	33	394	114	180	76
Tot..	2,492	1,338	4,788	399	9,358	1,382	2,401	517

Arrondissements.	9e cl. et serv. ordin. avec cérémonie religieuse.	9e cl. et serv. ordin. sans cérémonie religieuse.	Total des convois avec cérémonie religieuse.	Total des convois sans cérémonie religieuse.	Total général.
1er..........	131	149	773	239	1,012
2e..........	144	143	716	236	952
3e..........	339	276	1,099	414	1,513
4e..........	844	497	1,845	682	2,527
5e..........	1,134	618	2,218	812	3,030
6e..........	639	258	1,651	392	2,043
7e..........	618	273	1,560	428	1,988
8e..........	380	223	1,371	387	1,758
9e..........	170	174	1,316	305	1,621
10e..........	1,224	745	3,026	1,121	4,147
11e..........	1,214	973	2,700	1,326	4,026
12e..........	1,946	998	2,979	1,231	4,210
13e..........	1,408	600	2,091	749	2,840
14e..	1,240	612	2,289	796	3,085
15e..........	1,959	988	3,039	1,138	4,177
16e..........	284	111	1,099	198	1,297
17e..........	738	418	2,380	612	2,992
18e..........	1,508	933	3,070	1,215	4,285
19e..........	1,333	493	2,152	618	2,770
20e..........	1,645	1,508	2,458	1,768	4,226
Totaux....	18,898	10,990	39,832	14,667	54,499

LA PROPRIÉTÉ BATIE.

(Extrait du *Bulletin municipal.*)

Statistique des maisons à Paris et dans le département de la Seine.— Emigration parisienne.

Le nombre des propriétés bâties, qui était de 74,740 en 1879, s'est élevé à 82,502 au 1er janvier 1888, et celui des locaux de toute sorte est monté de 1,022,539 à 1,157,729; de là une augmentation de la valeur locative matricielle, qui passe du chiffre de 579,887,641 francs à celui de 693,924,716 francs. Cette évaluation doit être augmentée d'un cinquième pour avoir la valeur locative réelle; celle-ci atteindrait donc plus de 832 millions, soit à 5 p. 100, un capital de 16 milliards environ, représentant l'estimation de la richesse immobilère de Paris, abstraction faite des monuments publics non susceptibles de revenus : églises, ministères, casernes, etc.

Voici comment le service des contributions directes de la ville de Paris établit le compte des maisons, d'après une note communiquée par le président de la commission de répartition, au chef des travaux de la statistique :

« L'administration des Contributions directes, dit-il, désigne sous l'appellation de « propriété bâtie » toute construction, quelle que soit d'ailleurs sa destination, appartenant à un seul propriétaire ou à plusieurs propriétaires indivis et donnant lieu à une cote spéciale, c'est-à-dire à un article de rôle foncier.

« Dans ses statistiques, le service ne tient pas compte des constructions assez nombreuses qui, réunissant les trois conditions suivantes : Propriété publique — Destinations d'utilité générale — Absence de revenus, bénéficient de l'exemption du crédit foncier (art. 105 de la loi du 3 frimaire an VII).

« Le nombre des propriétés bâties donné par les relevés de l'Administration des Contributions directes exprime seulement le nombre des propriétés bâties *imposées ou imposables* à la contribution foncière.

« *Exact au point de* vue de l'assiette de l'impôt, ce *nombre ne peut se comparer* à celui que peuvent donner

les relevés de la voirie ou ceux du service du recencement de la population.

« Quelques exemples le feront mieux comprendre.

« Dans une maison de cinq étages donnant sur la voie publique, il peut arriver qu'un photographe, autorisé par le propriétaire, construise à ses frais une cage vitrée sur la toiture. Cette addition de construction donne lieu à l'ouverture d'un article spécial au rôle foncier, au nom du photographe.

« Il est bien évident alors que l'administration des Contributions compte dans ce cas deux propriétés bâties, les agents du recensement de la population n'en comptent qu'une seule.

« On pourrait multiplier les exemples et montrer que dans les cas où les locataires élèvent sur le sol d'autrui des bâtiments, ateliers, écuries, remises, magasins, baraques, etc., ces constructions sont l'objet d'autant d'articles de rôle qu'il y a de constructions différentes.

« Le nombre des propriétés bâties est, par cela même, considérablement augmenté.

« D'autre part, alors que la voirie n'applique à un immeuble qu'un seul numéro sur la voie publique, on constate souvent en réalité, sous le même nnméro, l'existence de plusieurs propriétés bâties distinctes, principalement dans les cours, cités, passages, villas, etc.

« Boulevard de la Madeleine, 17, par exemple, se trouvent trois cours dans lesquelles sont élevées plusieurs maisons appartenant à cinq propriétaires différents et constituant, au point de vue des contributions, cinq propriétés bâties.

« Il est certain que ces modes différents de procéder, répondant à des nécessités spéciales, rendent très difficilement tout rapprochement entre les chiffres relevés par les divers services. (1) »

Cela est si vrai que M. le docteur Bertillon, au lieu de 82,088 propriétés bâties, compte 73,342 maisons (2),

---

(1) *Note* de M. Fontaine, président de la Commission des *contributions.*

(2) *Résultats* statistiques du dénombrement de 1886.

en prenant pour définition de la maison « tout immeuble habité, fût-ce seulement par un concierge, portant un numéro spécial, soit sur une voie publique, soit sur une voie privée non classée. »

Par contre, le nombre des logements recensés par le service de la Statistique atteint un chiffre beaucoup plus élevé (936,495 locaux, d'après M. Bertillon) que celui qui est fourni par la Commission des contributions (806,187 locaux d'habitation d'après M. Fontaine). C'est que, d'une part, les chambres de domestiques, chambres d'hôtel, etc., ont été comptées séparément, tandis que de l'autre elles ont été rattachées à la location principale ou particulière dont elles dépendent.

Il en est de même des maisons de tolérance, qui ont donné lieu récemment à un singulier procès avec l'État, celui-ci émettant la prétention d'appliquer aux tenanciers de cette population, de fait plutôt que de droit, une patente d'hôtelier-logeur, tandis que les répartiteurs s'obstinent à les inscrire seulement comme principaux locataires, astreints à la cote mobilière. Devant le Conseil de préfecture, l'Etat a été débouté de ses prétentions, mais le ministère des finances en rappelle et *adhuc sub judice lis est.*

De toutes ces difficultés d'appréciation et du défaut d'entente qui existe entre les différents services, qu'ils appartiennent à l'Etat ou à la Ville, résultent une foule d'inconvénients pour les contribuables et pour les administrateurs, obligés de s'appuyer sur des documents souvent contradictoires et presque toujours confus. Aussi faut-indiquer avec soin la source de ces renseignements.

Il n'est pas jusqu'aux modifications successivement apportées à l'étendue de la capitale qui ne viennent compliquer encore les comparaisons à faire entre les différentes époques.

Ainsi le Paris de 1817, qui renfermait 26,801 maisons d'après M. de Chabrol, n'est pas comparable comme surface même à celui de 1856 avec ses 30,175 maisons et à plus forte raison au Paris de l'annexion, le Paris de 1861, qui en contenait 55,160. Le département de la Seine a seul gardé les mêmes limites depuis le commencement du

siècle, aussi pouvons-nous, sans crainte de faire une grossière appréciation, analyser les résultats successifs que nous fournit le recensement à ce sujet.

Il ressort de cette étude que le nombre total des maisons a triplé depuis soixante ans; d'abord l'augmentation a été assez régulièrement d'un millier par an (1822-1856), puis de 2,000 environ (1861-1881), mais ce taux d'accroissement a été notablement dépassé dans l'intervalle des deux derniers dénombrements (1881-1886), où l'augmentation des constructions a atteint le chiffre de 17,939, soit environ 4,000 par an.

Cet accroissement successif porte surtout sur la banlieue de Paris. En effet, d'après M. Bertillon, on compte, en 1886, 137,130 maisons dans le département de la Seine, dont 73,342 dans Paris, et 63,788 dans la banlieue, tandis qu'en 1866 il y en avait 90,639, dont 57,686 dans Paris et 32,953 seulement dans la banlieue, soit une augmentation, pour les vingt dernières années, de 15,656 dans Paris, et de 38,835, le double environ, dans la banlieue.

Il est vrai de dire que ces habitations ne se ressemblent guère et que, si la moitié environ (48 p. 100) des maisons de Paris ont plus de quatre étages, dans l'arrondissement de Saint-Denis, au contraire, les constructions de cette nature tombent à 5 p. 100 et elles descendent même jusqu'à 3 p. 100 dans l'arrondissement de Sceaux.

Aussi l'accroissement de la population, plus considérable cependant dans la banlieue qu'à Paris, ne paraît-il pas, à première vue, en rapport avec le développement de la propriété bâtie.

Il résulte, en effet, du dernier recensement que, dans la période comprise entre 1881 et 1886, la population parisienne s'est accrue de 75,527 habitants (1), et, dans

---

(1) En 1872, la population parisienne était de 1,851,792 habitants; elle était, en 1886, de 2,344,550 habitants.

Quant au taux annuel d'accroissement, il était :

De 1872 à 1876, de 34,252 habitants.

De 1876 à 1881, de 56,043 habitants.

Pour redescendre, de 1881 à 1886, à 15,105 habitants.

le reste du département de la Seine, de 86,233 habitants, répartis par portions presque égales entre les deux arrondissements (arrondissement de Saint-Denis, 43,962 habitants; arrondissement de Sceaux, 42,271 habitants).

Mais l'intéressante publication du dénombrement de la population, faite en exécution d'une délibération du Conseil du 30 juillet 1887, et conformément au vœu exprimé par la Commission de statistique municipale, nous donne encore un grand nombre de résultats importants, corroborés d'autre part par les renseignements fournis par les répartiteurs. Parmi les données ainsi obtenues, se trouve la preuve de l'émigration de la population parisienne d'abord vers les faubourgs, puis vers la banlieue de Paris, ainsi que cela ressort du tableau suivant :

Population du centre de Paris, de ses faubourgs et de la banlieue depuis 1861. (*Population* de droit.)

Années de recensement.	Dix premiers arrondissements de Paris. Arrondissements du centre de la ville.		Dix derniers arrondissements de Paris. Faubourgs.	
	Nombres absolus.	Différences.	Nombres absolus.	Différences.
1861 (1)......	946,125	»	721,716	»
1866 (2)......	924,456	— 21,669	875,524	+ 153,808
1872.........	913,039	— 11,417	938,753	+ 63,229
1876.........	967,078	+ 54,039	1,021,728	+ 82,961
1881.........	1,029,286	+ 62,208	1,239,737	+ 218,009
1886.........	1,010,970	— 18,316	1,333,580	+ 93,843
Totaux...	»	+ 64,845	»	+ 611,850

Années de recensement.	Arrondissement de Saint-Denis. Banlieue.		Arrondissement de Sceaux. Banlieue.	
	Nombres absolus.	Différences.	Nombres absolus.	Différences.
1861 (1)......	135,434	»	122,085	»
1866 (2)......	178,359	+ 42,925	147,283	+ 25,198
1872.........	206,906	+ 28,547	161,362	+ 14,079

(1) *Non compris* la garnison de 28,300 hommes à Paris.
(2) — — de 25,294 —

1876.........	237,852	+ 30,946	184,191	+ 22,829
1881.........	307,979	+ 70,127	222,327	+ 38,136
1886.........	351,941	+ 43,962	264,598	+ 42,271
Totaux. .	»	+ 216,507	»	+ 142,513

On voit par ce tableau :

1° Que dans le centre de Paris, l'accroissement a été faible et irrégulier ; pendant dix ans (période des grandes démolitions du centre de Paris), la population a diminué ; elle a augmenté, il est vrai, de 1872 à 1881, mais pour diminuer encore depuis cette époque.

En somme, l'accroissement total a été de 64,845 habitants pour 946,125 habitants de population initiale, soit 6.8 p. 100 seulement.

2° Que dans les faubourgs la population n'a cessé de s'accroître avec rapidité, notamment pendant la période de 1861-1866 et plus encore pendant la période 1876-1881.

En somme, cet accroissement a été de 611,850 pour 721,716 habitants de population initiale, soit 84.8 p. 100.

3° Que dans la banlieue, la population s'accroît avec rapidité. La population s'y portait, avant 1881, avec moins d'empressement que dans les faubourgs de Paris, mais dans la période de 1881-1886, le gain de la banlieue est, en chiffres absolus (43,962 + 42,271 = 86,233 habitants), presque égal au gain des faubourgs intérieurs de Paris (93,853 habitants).

En somme, l'accroissement de la banlieue en 1861-1886 a été de 359,020 habitants pour une population initiale de 257,519 habitants, soit 139 p. 100.

On peut dire que, dans les dix dernières années, en dehors de trois petites communes rurales : Bagneux, Chevilly et Rosny, qui ont vu décroître leur population de quelques unités, toutes les autres communes du département de la Seine (on sait qu'il y en a maintenant 75 en comptant Paris), ont vu s'accroître le nombre de leurs habitants ; il faut se rappeler, en effet, que la diminution *apparente* que l'on remarque dans la population de *Vanves* (7,989 habitants en 1879, et 4,954 habitants en *1888*) et de Nogent-sur-Marne (7,559 en 1872 et 7,322 en

1888) s'explique par la séparation de Vanves et de Malakoff qui date de 1879, celle de Maisons-Alfort et d'Alfortville, de 1884, et que l'année dernière seulement Nogent-sur-Marne a été séparée en deux communes, celles de Nogent et du Perreux; encore voyons-nous que ces différentes agglomérations ont augmenté considérablement et que même Maisons-Alfort, qui ne comptait en 1879 que 6,189 habitants, alors que cette commune était unie à Alfortville, en compte maintenant à elle seule 6,722, tandis qu'Alfortville, de son côté, en réunit 6,603.

Les localités qui présentent la plus forte augmentation sont : Asnières, Aubervilliers, Boulogne, Charenton, Clichy, Colombes, Courbevoie, Gentilly, Issy, Levallois-Perret, Montrouge, Neuilly, Pantin, Puteaux, Saint-Denis, Saint-Mandé, Saint-Maur, Saint-Maurice, Saint-Ouen et Vincennes.

Dans quelques communes, comme à Saint-Ouen, la population a doublé (11,133 habitants en 1879, 21,270 habitants en 1888), elle a triplé à Villemomble (1,332 habitants en 1879, 3,064 en 1888).

Naturellement, les constructions se sont aussi multipliées et nous en trouvons la trace dans le produit des contributions foncières et mobilières; à Colombes, par exemple, le principal de la contribution foncière s'est élevé en 10 ans de 20,116 francs à 35,812 francs, et celui de la contribution mobilière de 24,220 francs à 63,993 francs, et la population est montée de 6,431 habitants à 14,071 habitants.

Il en est de même à l'autre extrémité du département, à Charenton-le-Pont ; le principal de la contribution foncière, qui était de 20,743 francs en 1879, atteint 34,030 rancs en 1888, et celui de la contribution mobilière passe de 21,030 francs à 43,640 francs, tandis que la population, qui était primitivement de 8,196 habitants, s'élève en 1888 à 13,535 habitants.

Si nous considérons les deux arrondissements suburbains dans leur *ensemble*, nous constatons que le principal *de la contribution* foncière, qui était de 1,164,794 *francs en 1879*, est monté à 1,556,185 francs en 1888, et *celui de la contribution* mobilière de 1,085,599 francs en

1879, à 1,706,803 francs; quant à la population, elle est passée, pendant le même espace de temps, de 396,064 habitants à 595,220 habitants.

Mouvements des constructions de 1879 *à* 1885. — *Ses conséquences.* — Un des résultats qu'ils ont encore obtenus est de nous montrer la perturbation produite dans la valeur mobilière par l'activité prodigieuse qu'a déployée l'industrie du bâtiment de 1879 à 1885, et surtout dans les années 1882 et 1883.

La fièvre de construction qui a régné pendant cette période de cinq à six ans a modifié la physionomie d'un grand nombre de quartiers et a amené des variations considérables dans le prix des loyers. Il ne pouvait en être autrement alors que, sur certains points, le nombre des locaux affectés soit à l'habitation, soit au commerce ou à l'industrie, se trouvait presque doublé et que, dans d'autres endroits, ces éléments restaient stationnaires ou diminuaient sensiblement.

A aucune époque, le mouvement des constructions et des démolitions n'a déterminé, en un laps de temps aussi court, des changements aussi importants dans la situation de la propriété foncière.

Depuis 1879 et en moins de deux années, l'augmentation qui s'est produite dans le montant des valeurs locatives représente le dixième de l'ensemble des valeurs locatives de Paris.

La moyenne du prix de location à Paris, qui ressortait le 1er janvier 1879 à 484 francs, peut être évalué pour les locaux d'habitation créés depuis neuf ans à 671 francs.

Le montant des loyers matriciels imposés à la contribution mobilière était en 1879 de 185,297,100 francs.

Il est aujourd'hui, en tenant compte des mêmes exemptions, de 232,652,745 francs. D'où une différence en plus de 47,355,645 francs. C'est là une augmentation de valeurs locatives imposables de plus d'un quart sur le montant des loyers matriciels de 1879.

Si cette proportion est aussi forte, cela tient tout à la fois à ce qu'un nombre considérable d'appartements nouveaux ont été créés et aussi à ce qu'une hausse, d'abord très importante, bien moindre aujourd'hui, s'est produite

sur le prix des anciens loyers, surtout dans les quartiers où de nouvelles voies ont été ouvertes et où de nouvelles constructions ont été élevées.

On constate, en effet, que les prix de loyers sont restés plus stationnaires dans les quartiers dont la physionomie n'a pas été modifiée par la création de voies nouvelles.

Des hausses de loyers considérables de 15, 20, 30 et même 40 0/0 se sont produites dans certains quartiers, comme la Plaine-Monceau, le Faubourg-du-Roule, l'Europe, Clignancourt, les Ternes, etc.

La Plaine-Monceau est un de ceux où les variations des valeurs locatives ont été le plus sensibles : on constate qu'au 1er janvier 1879 le montant des valeurs locatives était de 3,733,000 francs et qu'il dépasse aujourd'hui 13,000,000 de francs. En ne prenant que les valeurs locatives qui servent de base à la contribution mobilière, le chiffre, qui était de 1,673,630 francs en 1879, est monté à 8,251,120 francs en augmentation de 6,577,000 francs. C'est la plus forte hausse qui se soit produite dans un quartier, car le nombre qui vient immédiatement après est celui de 4,455,200 francs représentant l'élévation des loyers dans le quartier des Bassins (16e arrondissement), où de 3,108,240 francs le montant des loyers matriciels s'est élevé à 7,563,440 francs.

Par contre, dans d'autres quartiers il n'y a pas eu de hausse et l'on se trouve plutôt au niveau des prix de 1876 et même au-dessous ; nous citerons parmi les quartiers qui ont le moins varié, le Mail, Vivienne, les Halles, Notre-Dame, etc. Dans le quartier du Mail, la baisse des valeurs locatives mobilières se chiffre par plus de 300,000 francs et celle du quartier des Halles est supérieure à 137,000 fr.

LA RAGE A PARIS EN 1889

Le Dr Dujardin-Beaumetz vient d'adresser au préfet de police son rapport sur les cas de rage humaine observés pendant l'année 1889 dans le département de la Seine.

Il résulte de ce rapport que, pendant l'année 1889, il

s'est produit dans le département de la Seine six cas de rage, alors que l'année précédente on avait observé dix-neuf cas.

La nomenclature suivante permet de comparer la mortalité par la rage dans ces dix dernières années :

En 1880, 4 cas; 1881, 21 ; 1882, 9 ; 1883, 4; 1884, 3 ; 1885, 22 ; 1886, 3; 1887, 9 ; 1888, 19 ; 1889, 6.

Cette diminution dans les cas de rage humaine marche de pair, bien entendu, avec un amoindrissement des cas de rage chez les animaux. En effet, on a constaté pendant l'année qui vient de s'écouler 367 cas de rage animale, dont 356 chez le chien, 9, chez le chat, 1 chez le mouton et 1 chez le cheval, tandis que, l'année précédente (en 1888), le nombre des animaux enragés s'était élevé à 863. On se rendra compte de cette diminution très sensible sur le chiffre des animaux enragés en examinant le tableau suivant :

En 1883, 182 ; 1884, 301 ; 1885, 518 ; 1886, 604;1887 644; 1888, 863 ; 1889, 367.

Le docteur Dujardin-Beaumetz se demande comment on peut expliquer une pareille décroissance de cas de rage pendant cette année de 1889.

On ne peut invoquer une application nouvelle de certaines prescriptions de la loi de 1881. En effet, la préfecture de police, impuissante à faire adopter par la population parisienne les dispositions qui ont débarrassé les villes d'Allemagne du fléau de la rage, et dont vont bénéficier les habitants de Londres, n'a pris, pendant l'année 1889, aucune mesure de rigueur particulière. Les choses se sont passées comme les années précédentes et les chiens errants ou semi-errants ont continué à parcourir en liberté nos différentes rues.

La fourrière n'a pas reçu un contingent plus élevé d'animaux, puisque 5,583 chiens y ont été conduits pendant cette année.

Comme, d'autre part, la spontanéité n'existe pas pour la rage et que les influences atmosphériques et telluriques n'ont aucun rôle dans son développement, il fau bien admettre pour expliquer les différences si tranchées au point de vue de la rage, des années 1888 et 1889,

qu'elles résultent de la sévérité plus ou moins grande que l'administration a mise à exécuter la loi qui veut que tout chien mordu par un animal enragé soit déclaré et immédiatement abattu.

Il suffit, en effet, soit par la négligence du représentant de l'autorité, soit surtout par l'extrême affection que portent certaines personnes à leurs chiens et qui leur fait inventer les ruses et les subterfuges les plus incroyables pour épargner à leurs bêtes cette immolation nécessaire, que quelques animaux mordus par des chiens enragés restent en liberté pour multiplier aussitôt les cas de rage.

Les observations de rage humaine faites en 1889 à Paris comprennent trois enfants et trois adultes.

Sur ces six personnes qui ont succombé à l'hydrophobie rabique, trois avaient suivi le traitement, trois ne s'étaient pas présentées à l'Institut Pasteur.

Pendant cette même année, 236 personnes habitant le département de la Seine se sont présentées à l'Institut Pasteur, ce qui donne une mortalité de 1,27 p. 100.

Voici comment se répartissent les insuccès à la suite du traitement pastorien :

	Personnes traitées.	Décès.	Mortalité p. 100.
En 1887....................	306	3	0.97
En 1888....................	385	5	1.29
En 1889....................	236	3	1.27

Grâce à la liste dressée par l'administration, on peut comparer la mortalité qui frappe ceux qui n'ont suivi aucun traitement à celle des individus traités. Pou l'année 1887, cette mortalité avait été de 15,90 p. 100 et en 1888 elle était de 13,33 p. 100. Pour 1889, on trouve que sur 40 personnes mordues par des chiens enragés et n'ayant suivi aucun traitement, 3 sont mortes, ce qui ferait une mortalité de 7,50 p. 100.

En terminant, le rapporteur constate que le traitement n'empêche pas la persistance de la rage ; pour la supprimer, il faudrait que les prescriptions de la loi du 21 juillet 1881 et du décret du 22 juin 1882 fussent rigoureusement appliqués.

OMNIBUS ET TRAMWAYS DE PARIS

OMNIBUS DE PARIS

Voitures en service. — Le nombre maximum des voitures Omnibus mises en service en 1889 a été de 639. Il était de 593 en 1888.

Travail des voitures. — Chaque voiture omnibus a parcouru par jour, terme moyen, 88 kilomètres 511 mètres. Les 639 voitures employées journellement ont fourni 54,787 kilomètres par jour et 19,997,420 kilomètres 837 mètres pendant l'année entière. En 1888, on comptait 88 kilomètres 481 mètres par voiture, 52,064 kilomètres par jour et 19,055,466 kilomètres 542 mètres pour l'année entière.

Effectif des Chevaux. — L'effectif moyen des chevaux présents dans les écuries et affectés aux voitures omnibus a été de 9,257 par jour. Il était de 8,543 en 1888.

Travail des chevaux. — Le travail moyen des chevaux de rang et de relais a été par jour de 16 kilomètres 183 mètres. En 1888, il avait été de 16 kilomètres 614 mètres pour chaque cheval.

Nombre de chevaux par voiture. — Le nombre de chevaux par voiture, y compris ceux d'infirmerie, de labour, de corvée et d'inspection, a été pour chaque journée de voiture omnibus de 15 $^{27}/_{100}$. Il était de 14 $^{94}/_{100}$ chevaux en 1888.

Voyageurs. — Les voitures omnibus ont transporté 121,157,979 voyageurs, soit 331,940 par jour, 536 par voiture et 37 par course. En 1888, on comptait 109,068,354 voyageurs, soit 298.000 par jour, 506 par voiture et 35 par course.

Sur ces 121,157,979 voyageurs, 71,125,431 ont pris l'intérieur de la voiture, et 50,832,548 sont montés sur l'impériale. En 1888 on comptait 64,655,448 voyageurs d'intérieur, 44,412,906 d'impériale.

En 1889, 19,552,332 voyageurs ont fait usage de la correspondance, au lieu de 18,572,669 en 1888.

Produit moyen par voyageur. — La recette moyenne

par voyageur a été de 0 fr. 19 c. 18/100. ; elle était de 0 fr. 18 c. 93/100 en 1888.

Produit moyen par kilomètre. — La recette moyenne réalisée par chaque kilomètre parcouru par les voitures a été de 1 fr. 16 c. ; elle était de 1 fr. 08 c. en 1888.

TRAMWAYS OMNIBUS.

Voitures en service. — Le nombre maximum des voitures tramways mises en service en 1889 a été de 300; il était de 265 en 1888.

Travail des voitures. — Chaque voiture tramway a parcouru par jour, terme moyen, 94 kilomètres 047 mètres, les 300 voitures employées journellement ont fourni 25,450 kilomètres par jour et 9,289.152 kilomètres 831 mètres pendant l'année entière. En 1888, on comptait 93 kilomètres 376 mètres par voiture, 23,248 kilomètres par jour et 8,508,890 kilomètres 604 mètres pour l'année dernière.

Effectif des chevaux. — L'effectif moyen des chevaux présents dans les écuries et affectés aux tramways a été de 3,650 par jour ; il était de 3,214 en 1888.

Travail des chevaux. — Le travail moyen des chevaux de rang et de relais a été par jour de 16 kilomètres 070 mètres. En 1888, il avait été de 16 kilomètres 444 mètres pour chaque cheval.

Nombre de chevaux par voiture. — Le nombre moyen de chevaux par voiture, y compris ceux d'infirmerie, de labour, de corvée et d'inspection, a été pour chaque journée de voiture tramway de 13 80/100 ; il était de 12 87/100 chevaux en 1888.

Voyageurs. — Les voitures tramways ont transporté 80,263,615 voyageurs, soit 219,900 par jour, 812 par voiture et 51 par course. En 1888, on comptait 71,348,133 voyageurs, soit 194,940 par jour, 782 par voiture et 48 par course.

Sur ces 80,263.615 voyageurs 45,769,389 ont pris l'intérieur de la voiture et 34,494,226 sont montés sur

l'impériale. En 1888, on comptait 48,880,698 voyageurs d'intérieur et 30,467,435 d'impériale.

En 1889, 13,700,184 voyageurs ont fait usage de la correspondance, au lieu de 12,797,945 en 1888.

Produit moyen par voyageur. — La recette moyenne par voyageur a été de 0 fr. 18 c. 08/100, elle était de 0 fr. 17 c. 74/100 en 1888.

Accroissement progressif de l'exploitation de la Compagnie

Années.	Nombre maximum de voit. en service.	Nombre maximum des chevaux.	Nombre des voyag. transportés — Omnibus, tramw. et serv. spéc. du matin.	Nombre des voyag. transportés — Banlieue.
1872.........	719	9,181	108,754,561	2,399,058
1873.........	716	8,597	111,035,901	2,268,582
1874...... ...	713	8,618	113,294,020	2,049,925
1875..	736	9,755	117,748,577	2,057,272
1876.........	771	9,385	123,882,527	1,352,081
1877	793	10,352	128,513,576	997,529
1878.........	966	13,116	161,418,596	516,434
1879....... ..	917	13,007	149,655,303	424,980
1880.........	930	13,201	174,528,546	511,477
1881.........	911	13,735	180,369,105	381,309
1882.........	942	14,085	187,285,862	293,778
1883.........	921	13,673	194,394,568	345,099
1884.........	923	13,919	191,210,946	330,723
1885.........	896	12,976	179,802,295	293,432
1886.........	916	12,805	180,200,051	312,667
1887.........	911	13,115	177,519,455	572,201
1888.........	913	13,529	180,538,708	676,580
1889.........	996	14,254	201,945,280	740,009

TRAMWAYS.

Compagnies des chemins de fer parisiens.

Intra-muros et extra-muros.

RÉSEAU NORD.

	Voyageurs transportés.
Courbevoie-Étoile...........................	3,225,787
Suresnes-Courbevoie........................	323,264

Courbevoie-Madeleine	1,998,966
Boulevard Bineau-Madeleine	2,125,207
Levallois-Madeleine	2,091,954
Gennevilliers-Asnières-Boulev. Haussmann	3,299,937
Saint-Denis-Boulevard Haussmann	2,432,865
Saint-Denis-St-Ouen-Boulevard Haussmann	108,081
Saint-Denis-Rue Taitbout	3,313,546
Aubervilliers-Place de la République	3,917,725
Pantin-Place de la République	2,342,211
Total	25,179,543

RÉSEAU SUD.

Saint-Germain des Prés-Fontenay	4,096,427
Étoile-Montparnasse	4,081,088
Montparnasse-Bastille	4,387,812
Place Walhubert-Villejuif	934,158
Saint-Germain-des-Prés-Clamart	2,379,528
Place de la Nation-Montreuil	1,347,417
Bastille-Charenton	2,903,384
Place de la Nation-Place Walhubert	455,865
Cluny-Ivry	1,321,115
Cluny-Vitry	2,578,574
Avenue d'Antin-Vanves	349,280
Total	24,834,648

VOITURES DE PLACE A PARIS

Nous ne donnons ici que les chiffres les plus importants du compte rendu de la Compagnie générale des voitures de Paris, mais l'on sait qu'il y a d'autres compagnies, et même des cochers qui conduisent leur propre voiture.

État des propriétés de la Compagnie. — La Compagnie possède dans Paris 214,833 mètres de terrain pour une valeur de 29,458, 085 fr. 34, soit à 137 fr. 12 le mètre.

Voitures et harnais. — L'effectif au 31 décembre 1889 était de 6,713 voitures de place, soit 2 de plus qu'en 1888. Plus 1,184 voitures de grande remise. Ensuite 4,750 harnais de place et 977 harnais de grande remise.

Cavalerie. — Au 1er janvier 1889 il y avait 11,226

chevaux de place. Au 31 décembre 1889 il en reste 10,154 chevaux de place. Au 31 décembre 1887 l'effectif était de 9,916 chevaux.

La cavalerie était donc déjà au premier janvier 1890 revenue, à 238 chevaux près, à son effectif normal. La campagne d'Exposition s'est faite sans que l'exploitation reste surchargée ni de chevaux ni de voitures.

Compte d'exploitation

Recettes.

Recettes générales, salaire des cochers compris...........	23,679,187 37	28,341,954 23

Dépenses.

Frais génér. d'administration..	574,493 09	612,318 52
Frais de trésorerie...........	32,911 47	»
Service des obligations.......	596,104 15	669,682 48
Frais généraux d'exploitation.	763,315 72	965,974 53
Personnel d'exploitation.....	6,056,705 72	6,440,676 59
Taxes, impôts, octroi........	2,124,433 44	2,180,165 62
Entretien et renouvellement de la cavalerie...............	7,054,548 47	8,236,984 73
Entretien et renouvellement du matériel...............	3,209,918 52	4,143,978 84
Entretien des bâtiments......	135,383 09	147,928 34
	20,547,813 67	23,397,709 65
Bénéfices........	3,131,373 70	4,944,244 58

Soit :

Impôts.........	2,180,165 62	soit 7.69 p. 100	de la recette
Frais d'emprts...	669,682 48	— 2.36	—
Frais généraux..	613,534 46	— 2.17	—
Matières prem..	10,239,735 14	—36.13	—
Appointem. et salaires......	9,694,591 95	—34.21	—
Bénéfices.......	4,944,244 58	—17.44	—
	28,341,954 23		

Le bénéfice représente 17,44 p. 100 de la recette brute.

Le bénéfice sur la recette normale de 1888 était de *13,22 p. 100* : sur l'excédent de recette dû à l'*Exposition* il atteint 38 p. 100, et au total, le bénéfice de

l'Exercice 1889 est de 17,44 p. 100 de la recette, en augmentation de 4,22 p. 100 sur une année ordinaire.

Voici, maintenant, une série de tableaux qui représentent toute l'exploitation de 1881 à 1889, salaire des cochers compris :

Années.	Recettes.	Dépenses.	Bénéfices.	Taux d'exploit. p. 100 de la recette.
1881.......	27,778,088	23,476,170	4,301,918	84.51
1882.......	27,491,578	24,197,002	3,294,575	88 »
1883.......	27,060,886	23,981,342	3,079,543	88.62
1884.......	24,947,662	22,124,454	2,823,208	88.68
1885.......	23,454,415	20,478,671	2,975,744	87.31
1886.......	23,357,305	20,282,840	3,074,464	86.84
1887.......	23,103,368	20,024,449	3,078,919	86.67
1888.......	23,679,187	20,547,814	3,131,373	86.78
1889.......	28,341,954	23,397,710	4,944,244	82.56

Pour rendre comparable le taux d'exploitation pour 100 de la recette à celui des chemins de fer, il faut retrancher de la dépense le service des obligations et nous aurons alors les chiffres suivants :

Recette brute.

	p. 100.		p. 100.
1881................	82.51	1886................	83.82
1882................	85.99	1887................	83.52
1883................	86.13	1888................	84.12
1884................	85 69	1889................	80.20
1885................	84.25		

En 1889, le nombre moyen de voitures en roulement par jour a été de 3,365, soit 188 de plus. Le bénéfice brut par voiture et pour l'année entière a été de 2,117 fr. 21, d'où il faut défalquer pour les impôts (État et ville) 647 fr. 60. Reste comme bénéfice net 1,469 fr. 31.

Ce benéfice net était, en 1888, de 985 fr. 64; l'année de l'Exposition a donc apporté une augmentation de bénéfice pour la voiture de 483 fr. 67, soit 49 p. 100.

Les impôts de toutes sortes payés par la Compagnie *représentent 30 p. 100* du bénéfice de la voiture. Ce *chiffre, avec la* recette normale de 1888, représentait *36 p. 100.*

Le tableau qui suit présente la décomposition des dépenses des neuf derniers exercices en trois chapitres.

Années.	Frais génér.	Personnel.	Chev.-voit.	Total.
1881........	4,219,155	6,807,049	12,449,966	23,476,170
1882........	4,424,183	6,907,053	12,865,766	24,197,002
1883........	4,627.591	6,894,200	12,459,551	23,981,342
1884........	4,353,526	6,407,861	11,363,067	22,124,454
1885........	4,180,155	5,978,586	10,319,930	20,478,671
1886........	4,093,857	5,915,886	10,273,097	20,282,840
1887........	4,208,055	5,967,646	9,848,748	20,024,449
1888........	4,226,641	6,056,706	10,264,467	20,547,814
1889........	4,576,070	6,440,676	12,380,964	23,397,710

Profits et pertes comparés.

(Évaluation approximative par mois.)

Mois.	1888. Profits.	1888. Pertes.	1889. Profits.	1889. Pertes.
Janvier.......	205,681 70	» »	105,364 96	» »
Février......	53,241 90	» »	» »	48,699 64
Mars.........	134,541 18	» »	33,276 82	» »
Avril..	372,301 40	» »	287,797 29	» »
Mai..........	655,230 85	» »	807,255 48	» »
Juin.........	580,583 21	» »	713,401 41	» »
1er semestre.	2,001,580 24	» »	1,898,396 32	48,699 64
Juillet.......	294,505 35	» »	844,048 27	» »
Août.........	14,191 58	» »	691,656 73	» »
Septembre...	95,473 94	» »	759,993 59	» »
Octobre......	259,875 21	» »	714,701 52	» »
Novembre....	276,685 79	» »	133,795 01	» »
Décembre....	189,061 59	» »	» »	98,346 86
2e semestre.	1,129,793 46	» »	3,045,848 26	98,346 86
Totaux pr les 2 semestres.	3,131,373 70	» »	5,091,291 08	147,046 50

Situation comparative au 31 *décembre* 1888 *et au* 31 *décembre* 1890.

VOITURES.

Désignation.	Nombre 1888.	Construction 1889.	Total.	Casse en 1889.	Reste au 31 déc. 1889.
Coupés 2 places.......	3,515	21	3,536	151	3,385
Milords..............	3,011	160	3,171	28	3,143

VOITURES DE PLACE A PARIS

Cabs..................	72	»	72	»	
Voitures fermées à 4 places..............	88	»	88	»	
Paniers 2 places......	10	»	10	»	
— 4 places......	5	»	5	»	
Voitures à 6 places....	10	»	10	»	
Totaux.......	6,771	181	6,892	179	6
Voitures de grande remise...............	1,184	29	1,213	29	1

Cavalerie.

SERVICE DE LA PLACE.

Entrées.

	Nombre de chevaux.	Pri par cheva fr. (
Effectif au 1er janvier 1889........	11,226	457 9
Achetés en 1889................	910	847 3
Total..........	12,136	
Sorties.		
Réformés......................	1,372	76 9
Morts et abattus................	610	27 9
Total..........	1,982	

Valeur du capital. — Il reste au 31 décembre 10,154 chevaux à 457 fr. 92 l'un, pour 4,649,716 fr.

SERVICE DE LA GRANDE REMISE.

Entrées.

	Nombre de chevaux.	Prix par cheval. fr.
Effectif au 1er janvier 1889.........	268	1,047 4
Achetés en 1889..................	22	1,207 9
Total...........	290	
Sorties.		
Réformés......................	31	460
Morts et abattus................	6	28
Total...........	37	

...ur du capital. — Il reste au 31 décembre ...x à *1,043 fr.* 11 l'un, pour 263,909 fra...

BATEAUX PARISIENS.

Service de Charenton à Auteuil (1).

Mois.	Journées de service.	Journées de bateaux.	Kilomètres parcourus.	Voyageurs transportés.
Janvier	31	775	65,747	480,935
Février	29	692	60,329.5	395,942
Mars	17	399	34,772	279,983
Avril	25	612	58,465	482,866
Mai	31	781	85,241.5	750,701
Juin	30	792	86,218	663,548
Juillet	31	865	95,208	765,057
Août	31	868	95,141	741,012
Septembre	30	830	90,973	732,767
Octobre	31	808	86,523.5	674,693
Novembre	30	758	82,845.5	780,132
Décembre	30	735	74,967	731,594
Totaux	346	8,915	916,431	7,479,230

Du pont d'Austerlitz à Auteuil (2).

Mois.	Journées de service.	Journées de bateaux.	Kilomètres parcourus.	Voyageurs transportés.
Janvier	31	589	42,066	395,942
Février	29	511	36,898	352,078
Mars	17	289	21,714	222,499
Avril	25	475	37,474	390,660
Mai	31	538	48,867	617,793
Juin	30	562	51,726	558,093
Juillet	31	634	49,060	625,378
Août	31	628	58,269	592,394
Septembre	30	610	56,862	612,959
Octobre	31	592	52,461	567,089
Novembre	30	556	49,265	542,782
Décembre	30	540	45,507	462,835
Totaux	346	6,524	550,169	5,940,502

Des Tuileries à Suresnes (3).

Mois.	Journées de service.	Journées de bateaux.	Kilomètres parcourus.	Voyageurs transportés.
Janvier	31	186	22,229	49,241
Février	29	174	21,000	40,983

(1) Service interrompu du 15 au 25 mars inclus et du 28 mars au 5 avril pour causes de grosses eaux.
Interrompu le 23 décembre pour cause de brouillard.

(2) Mêmes observations que ci-dessus.

(3) Mêmes observations que ci-dessus.

Mars	17	102	12,336	27,469
Avril	25	197	22,789	90,597
Mai	31	377	42,881	265,112
Juin	30	365	43,159	212,802
Juillet	31	381	54,343	212,030
Août	31	351	41,495	211,388
Septembre	30	433	48,057	281,839
Octobre	31	284	32,998	111,120
Novembre	30	195	24,161	79,209
Décembre	30	181	20,528	62,450
Totaux	346	3,226	385,976	1,644,268

THÉATRES DE PARIS.

Recettes brutes des théâtres et spectacles de Paris.

RÉSULTATS GÉNÉRAUX POUR LA PÉRIODE 1848-1889.

Années.	Recettes brutes. francs.	Années.	Recettes brutes. francs.
1848	5,553,411	1869	15,198,000
1849	6,431,251	1870 (Guerre)	8,107,285
1850	8,206,818	1871 (Guerre)	5,715,113
1851	8,661,916	1872	16,144,597
1852	9,537,993	1873	16,504,373
1853	11,352,222	1874	18,368,279
1854	10,738,078	1875	20,907,391
1855 (Exposition)	13,828,123	1876	21,663,662
1856	12,186,125	1877	20,978,180
1857	12,722,501	1878 (Exposition)	30,657,499
1858	12,737,498	1879	20,619,310
1859	12,452,314	1880	22,614,018
1860	14,432,944	1881	27,434,418
1861	13,704,501	1882	29,068,592
1862	14,506,683	1883	29,144,609
1863	15,800,517	1884	25,984,054
1864	16,023,665	1885	25,590,077
1865	15,907,006	1886	25,074,458
1866	16,962,502	1887	22,062,440
1867 (Exposition)	21,983,867	1888	23,007,074
1868	13,361,020	1889 (Exposition)	32,138,998

Recettes brutes des théâtres et spectacles de Paris

DÉTAILS POUR LES ANNÉES DE 1887 A 1889.

Désignation des établissements.	1887. francs.	1888. francs.	1889. francs.
Opéra (2,200 places	2,946,078	2,844,376	3,979,670

Théâtre-Français (1,400 p.).	1,761,606	1,741,350	2,364,407
Opéra-Comique (1,800 pl.).	1,182,214	1,314,585	1,926,779
Odéon (1,467 places)......	585,708	616,603	820,979
Vaudeville (1,200 places)..	656,793	1,247,650	755,529
Châtelet (3,600 places).....	857,024	994,413	1,937,342
Gymnase (1,150 places)....	778,527	826,970	1,106,677
Porte-St-Martin (1,800 pl.).	858,138	1,017,776	1,149,409
Palais-Royal (850 places)..	813,969	716,650	935,666
Variétés (1,250 places)....	972,898	967,430	1,395,049
Nouveautés (1,000 places).	510,362	361,685	774,417
Renaissance (1,200 places).	386,579	347,807	270,477
Bouffes-Parisiens (1,100 p.).	343,993	286,312	418,784
Ambigu (1,900 places).....	467,043	568,934	772,781
Gaîté (2,000 places).......	836,091	575,363	1,032,290
Folies-Dramat. (1.600 pl.).	514,682	526,021	670,097
Menus-Plaisirs (1,000 pl.)..	387,594	334,978	409,330
Nations (1,800 places).....	204,252	»	»
Château-d'Eau (1,900 plac.).	187,037	155,858	105,898
Cluny (1,100 places).......	297,092	319,845	298,212
Beaumarchais............	42,817	6,747	61,816
Déjazet..................	166,879	101,134	210,387
Folies-Belleville..........	100,682	108,732	101,109
Cirque Franconi..........	842,705	746,378	788,736
— Fernando..........	201,062	170,217	182,242
Nouveau Cirque...........	947,845	856,964	1,285,787
Hippodrome..............	1,148,086	1,499,435	2,838,191
Folies-Bergère...........	701,202	743,231	1,364,753
Eden-Théâtre............	724,751	1,422,610	1,737,513
Robert-Houdin............	48,836	45,603	53,661
Musée Grévin......	494,655	460,468	1,156,468
Panorama des Champs-Élys.	32,884	28,121	49,021
— des Champs-Élys.	47,225	33,510	40,935
— de la rue de Berri.	86,569	42,561	52,563
— de la Bastille...	59,154	60,743	164,190
— Carré-Marigny..	14,045	21,759	12,977
Théâtre de Belleville......	187,452	212,865	201,524
— des Batignolles...	151,888	153,664	149,226
— de Grenelle.......	96,223	107,542	114,453
— des Gobelins......	94,870	111,920	124,654
— Montmartre......	113,883	98,816	108,184
— Montparnasse.....	125,894	141,748	154,788
— de La Villette.....	85,153	67,691	52,037
Totaux généraux.....	22,062,440	23,037,074	32,138,998

RECRUTEMENT

Les soutiens de famille et les sursis d'appel. — Le conseil de revision a rendu 21,964 décisions intéressant les jeunes gens qui ont satisfait à la loi du recrutement du département de la Seine. Il a, en outre, émis 7,126 avis (1,263 de plus qu'en 1888) concernant des jeunes gens qui, ayant tiré au sort en province, ont été autorisés à se faire examiner à Paris. Six séances ont été spécialement consacrées à cet examen.

Sur les 18,365 inscrits du département de la Seine pour la classe de 1888, on compte :

6,809 jeunes gens appelés à faire, suivant leur numéro de tirage au sort, un service militaire de cinq ans ou d'un an; 2,354 ayant obtenu des dispenses légales en qualité d'aînés d'orphelins, fils de veuve, frères de militaire ; 3,598 engagés pour cinq ans ou pour un an, commissionnés, membres de l'instruction publique, étudiants ecclésiastiques, etc.; 988 classés dans le service auxiliaire; 2,304 ajournés à un an pour faiblesse de constitution ou défaut de taille; 2,042 exemptés pour infirmités, et 270 rayés des listes du recrutement à divers titres.

Cette année, les jeunes gens ajournés des classes antérieures étaient au nombre de 3,599, dont 2,315 de 1887 et 1,284 de 1886. En comparant ces chiffres à ceux de l'année précédente, on constate une diminution de 479.

TROISIÈME PARTIE.

ALGÉRIE ET COLONIES.

ALGÉRIE.

DIVISIONS TERRITORIALES AU 31 DÉCEMBRE 1889.

1° *Territoires administrés par l'autorité civile.*

17 arrondissements.	Superficie.
247 communes de plein exercice (1)...	2,338,571 hectares.
73 — mixtes................	10,308,679 —

2° *Territoires administrés par l'autorité civile.*

6 communes mixtes d'une superficie approximative de.............	5,796,000 hectares.
11 communes indigènes, id.........	29,000,000 — (2)

DÉNOMEMBRENT.

Résultats comparés (Algérie entière).

	1886.	1876.	1866.
Français d'origine ou naturalisés..................	219,071	156,365	122,119
Français nés d'israélites indigènes naturalisés......	19,275	»	»
Israélites indigènes naturalisés par décret du 24 octobre 1870.............	23,320	33,312	36,952
Indigènes musulmans.....	3,264,879	2,462,936	2,652,072
Étrangers Tunisiens (3)....	4,893	155,072	95,871
— Marocains (3)...	17,442		
— nationalités div.	203,154		

(1) Les communes de plein exercice sont des communes régies par la loi municipale de la Métropole modifiée suivant certaines nécessités locales. Les communes mixtes sont des circonscriptions administratives qui n'ont guère de communes que le nom et qui sont administrées par un fonctionnaire qui porte le titre d'administrateur.

(2) Cette superficie, parcourue par des populations en majeure partie romades, n'est donnée ici qu'à titre d'indication.

(3) Beaucoup de ces Marocatns et de ces Tunisiens sont des *israélites*.

Population comptée à part (armée, etc.)...........	65,269	59,941	17,232
Totaux......	3,817,306	2,867,626	2,921,246

La population des territoires administrés par l'autorité militaire est de 492,990 individus dont 1,420 Français, 1,332 indigènes israélites, 477,846 indigènes musulmans, 2,272 étrangers et 10,120 personnes comptées à part.

La population coloniale (Français et étrangers européens, déduction faite de la population comptée à part) se répartit ainsi :

	Départements		
	d'Alger.	d'Oran.	de Constant.
Français....................	91,037	64,715	63,319
Étrangers..................	68,411	93,262	41,481

Étrangers européens classés par nationalités.

Espagnols....................	58,510	92,510	144,530
Italiens......................	16,655	25,759	44,315
Anglo-Maltais................	10,627	14,220	15,553
Allemands..................	5,436	5,722	4,863
Autres nationalités...........	4,643	16,861	(1) 30,683

Mouvement de la population en 1887.

Entre Français et Françaises..............	1,500	69
— étrangers et étrangères.............	1,248	2
— Français et étrangères..............	450	10
— étrangers et Françaises..............	140	1
— Européens et musulmanes..........	1	»
— musulmans et Européennes.........	3	»
— juifs indigènes et juives............	320	20
— juifs et chrétiennes.................	5	»
— chrétiens et juives.................	3	»
Totaux..	3,670	99

NAISSANCES.

	Légitimes.	Naturels reconnus.	Natures non reconnus
Français......................	7,079	417	335

(1) Dont 22,538 *Marocains* et Tunisiens parmi lesquels un *grand nombre d'israélites.*

Israélites indigènes............	2,404 (1)	»	»
Maltais..........................	539	23	10
Espagnols.......................	5,003	343	240
Italiens..........................	1,348	116	39
Allemands.......................	70	»	11
Autres nationalités.............	177	11	9

Les naissances avaient été de 11,902 en 1877, dont 10,873 légitimes et 583 naturels reconnus.

DÉCÈS.

Français.........................	7,087	5,632
Israélites indigènes.............	1,108	1,188
Maltais..........................	497	407
Espagnols.......................	4,269	3,011
Italiens..........................	1,315	785
Allemands.......................	154	197
Autres nationalités.............	257	191
Totaux.......	14,687	11,411

Mouvement de la population musulmane.

En l'absence d'état civil régulièrement constitué chez les indigènes, on évalue, pour la période triennale 1885, 1886 et 1887, les mariages entre musulmans à 117,971 ; les divorces à 45,451, les naissances à 251,024, les décès à 216,312.

Naturalisation. — L'acquisition de la nationalité française est actuellement réglée par la loi du 26 juin 1889 et par un sénatus-consulte, spécial à l'Algérie, du 14 juillet 1865.

Aux termes de ce sénatus-consulte, l'étranger qui justifie de trois années de résidence en Algérie peut être admis à jouir des droits de citoyen français ; quant à l'indigène musulman il est français, mais il ne peut être admis que par la naturalisation à jouir des droits de citoyen.

(1) L'état civil des enfants n'est pas indiqué dans les statistiques officielles.

Naturalisations accordées de 1865 à 1888 inclus.

Nationalités.	1865-1887.	1888.
Allemands (1)	3,508	467
Anglais et Anglo-Maltais	338	100
Espagnols	1,572	194
Italiens (2)	2,860	808
Marocains et Tunisiens	553	65
Musulmans Algériens	705	27
Divers	1,049	138
Totaux	10,585	1,79)

État civil des indigènes. — Les indigènes musulmans de l'Algérie, n'ont pas de noms patronymiques. Une loi de 1882 a édicté les dispositions à prendre pour la constitution de l'état civil des indigènes. Cette loi, faute de crédits, n'a pu commencer à être mise à exécution que dans les derniers mois de 1885.

Actuellement (1890) la population indigène dont l'état civil a été constitué, atteint le chiffre de 492,209 individus. Les dépenses ont été jusqu'au 31 décembre 1889, de 390,931 francs.

L'état civil une fois constitué dans une circonscription, le registre-matrice sur lequel sont inscrits les noms patronymiques devient registre de l'état civil et est tenu par les maires sous la surveillance de l'autorité judiciaire ; il est vivement à souhaiter que cette surveillance s'exerce effectivement si l'on ne veut pas que cette laborieuse entreprise soit avant peu à recommencer.

Statistique électorale.

ÉLECTEURS INSCRITS.

	Français et israélites naturalisés.	Indigènes (4).
Alger	26,979	36,705
Oran	20,666	12,293
Constantine	20,658	19,664

(1) Presque tous Alsaciens-Lorrains appartenant à la Légion étrangère.

(2) Augmentation, en 1888, par suite de restriction au droit de pêche des étrangers sur les côtes d'Algérie.

(3) La plupart israélites.

(4) Les *indigènes mulsulmans* sont seulement électeurs mu-

BUDGET DE L'ALGÉRIE

Le relevé que nous donnons ci-après ne comprend pas la part de dépenses afférente aux pouvoirs publics (Chambre et Sénat), aux administrations centrales (ministères de l'Intérieur, de la Justice, etc.), aux magistratures supérieures (Conseil d'État, Cour de cassation, etc.), aux comités, aux inspections générales (finances, ponts et chaussées, etc.); il ne comprend pas — ces dépenses n'étant pas distinguées dans les comptes — les dépenses communes à certains services métropolitains et algériens, le prix de revient des poudres, timbres-poste, etc., dont le prix de vente est porté en recettes. Ce relevé comprend, en recettes, les retenues pour pensions civiles, mais il ne comprend pas, en dépenses les pensions des fonctionnaires ayant accompli, en tout ou en partie, leur temps de service en Algérie.

Les garanties d'intérêt des chemins de fer algériens forment, comme les garanties des chemins de fer métropolitains, un compte spécial alimenté au moyen d'émissions d'obligations à court terme. L'intérêt de ces obligations est compris dans les crédits budgétaires, mais rien dans les comptes des finances ne permet de déterminer la charge incombant au budget du chef de l'Algérie.

La subvention pour les services postaux entre la France et l'Algérie, la Tunisie et la côte de Barbarie est de 880,000 francs, mais la part proportionnelle de l'Algérie dans cette dépense ne doit pas être comptée pour plus de 580,000 francs et la moitié seulement de cette dépense devrait être mise à la charge de l'Algérie, qui perçoi dans ses bureaux la recette corrélative.

Note sur les contributions arabes. — Les contribu-

---

nicipaux. Pour être inscrits sur les listes électorales, ils doivent être âgés de vingt-cinq ans, avoir une résidence de deux années consécutives dans la commune et remplir l'une des conditions suivantes : être propriétaire foncier ou fermier, être employé de l'État, du département ou de la commune, être membre de la Légion d'honneur. — Ils élisent des conseillers spéciaux dont le nombre est fixé pour chaque Conseil municipal.

tions arabes frappent exclusivement les indigènes ; elles sont au nombre de quatre, savoir :

Achour, impôt sur les grains ; Zekkat, impôt sur le bétail ; Hockor, loyer des terres ; Lezma, impôt sur les palmiers, les valeurs mobilières, etc.

L'Achour est établi sur la récolte des terres ensemencées ; la base est la charrue, quantité de terrain variable suivant les régions, qui peut être labourée chaque année par une charrue, cette quantité varie de 12 à 15 hectares.

Le Zekkat est perçu par tête de bétail, bœufs, moutons chèvres et chameaux.

Le Hockor représente le loyer des terres sur lesquelles la tribu n'a qu'un droit de jouissance ; cet impôt n'existe que dans le département de Constantine.

Sous le nom de Lezma on comprend certaines contributions spéciales, perçues sous diverses formes : impôt sur les palmiers, capitation, droits mobiliers ou immobiliers.

En territoire civil, le recensement de la matière imposable, ainsi que les divers travaux se rattachant à l'assiette des impôts arabes, est effectué par des agents des contributions directes, d'après les renseignements fournis par les chefs indigènes ; les rôles sont établis par le directeur de cette administration pour l'Algérie, rendus exécutoires par le préfet et envoyés, pour être mis en recouvrement au service des contributions diverses.

En territoire militaire, la matière imposable est recensée par les chefs indigènes, sous la surveillance des officiers des bureaux arabes ; les rôles établis par le service des contributions directes, sont rendus exécutoires par le général commandant la division.

L'impôt arabe est soumis à un prélèvement de un dixième au profit des chefs collecteurs.

Le produit net est partagé par moitié entre le Trésor et les départements.

Les impôts arabes sont accrus de centimes additionnels affectés, partie aux communes constituées, partie au service de *l'assistance* hospitalière, partie au service de *la constitution* de la propriété indigène.

BUDGET DE L'ALGÉRIE.

Recettes.

	Recouvrements effectués pendant l'exercice 1888.	Evaluations proposées au budget de 1891.
Impôts ndirects		
Patentes	1,744,846	1,738,700
Taxes spéciales (mines, etc.)	179,800	180,900
Contributions arabes (1)	6,870,089	7,194,700
Impôts indirects:		
Produits de l'enregistrement	3,854,758	3,557,300
— du timbre	4,143,584	4,110,100
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières	197,522	197,600
Droits de douane	9,835,574	9,827,000
— de navigation	134,165	
— produits accessoires	360,021	
— sanitaires et de port	107,622	
Contributions diverses	1,587,731	1,558,300
Produit de la vente de tabacs des manufactures de France	469,192	427,000
— de la vente des poudres	1,001,313	923,100
— des postes	2,493,534	2,535,900
— des télégraphes	1,276,995	1,261,800
— du domaine	2,249,030	2,333,400
— des forêts	532,737	611,200
— divers du budget	1,213,490	884,400
— universitaires	41,315	40,000
Amendes, condamnations pécuniaires	805,389	817,454
Retenues pour pensions civiles	898,493	871,400
Diverses recettes d'ordre	12,397	5,200
Fonds de concours	»	»
Prélèvement du sixième du produit de l'octroi de mer	»	1,021,000
Totaux	40,009,597	40,096,454

Dépenses.

	Dépenses effectuées en 1888.	Évaluations pour 1891.
Ministère des Finances.		
Annuité à la Compagnie du chemin de fer P.-L.-M (subvention)	3,661,032	3,661,032

(1) Part de l'État dans le produit net de l'impôt arabe.

Annuité à la Compagnie algérienne.	4,997,765	4,997,765
Frais de la Trésorerie d'Algérie.....	493,895	502,250
Contributions directes et cadastre...	677,773	680,220
Service de la topographie...........	706,345	712,540
Liquidation des suites de séquestre..	141,254	»
Frais de perception des amendes....	38,367	50,000
Enregistrement, domaine et timbre..	1,061,437	1,073,400
Impositions à la charge de l'État...	35,533	50,000
Douanes...........................	1,258,270	1,289,540
Contributions diverses.............	1,274,692	1,293,000
Manufactures de l'État (personnel)..	»	45,500
Remboursement de droits, répartition de produits d'amendes, etc.......	397,662	592,700
Totaux......	14,744,025	14,947,947

Ministère de la Justice.

Justice française en Algérie.........	1,829,834	1,860,900
Frais de justice criminelle..........	548,049	600,000
Justice musulmane.................	97,231	103,050
Constitution de l'état civil des indigènes..........................	98,150	75,000
Totaux.....	2,573,264	2,638,950

Cultes.

Culte catholiq. (personnel et matériel).	702,308	752,100
Entretien des édifices diocésains	36,284	»
Secours pour les églises et presbytèr.	12,890	»
Cultes protestants.................	94,449	93,500
Culte israélite.....................	26,568	25,000
Culte musulman....................	210,870	216,340
Frais de passage en Algérie.........	13,905	13,000
Totaux...	1,097,184	1,099,940

Ministère de l'Intérieur.

1re SECTION.

Frais des élections sénatoriales......	10,462	»
Personnel du service pénitentiaire...	619,494	654,443
Entretien des détenus, transport....	1,395,331	1,271,656
Bâtiments, matériel, dépenses diverses de l'administrat. pénitent..	128,271	153,600
Secours aux hospices, etc., allocation pour la fête nationale............	5,340	»
Remboursements sur le produit du travail des *détenus*..............	211,764	210,500

2e SECTION.

Gouvernement général de l'Algérie.

Administration centrale en Algérie..	638,236	635,250
Subsides, secours, récompenses.....	128,440	125,950
Administration civile...............	2,093,406	2,072,400
Polices centrales, force publique....	413,201	435,727
Assistance publique (subvention)....	488,089	694,130
Administration militaire............	369,720	374,758
Colonisation.......................	2,920,414	2,815,000
Dépenses secrètes..................	80,000	80,000
Participation de l'Algérie à l'Exposition universelle..................	104,088	»
Secours aux victimes des sauterelles.	499,650	»
Subvention aux établissements thermaux..........................	3,000	3,000
Service sanitaire maritime.........	34,594	43,920
Visite des pharmacies..............	10,338	11,500
Totaux.......	10,153,838	9,581,834

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Administration académique.........	79,659	(1) 80,000
Écoles supérieures d'Alger (personnel et matériel).....................	551,160	534,283
Bibliothèque d'Alger...............	15,200	15,200
Subventions aux lycées, bourses nationales...........	339,563	340,000
— aux collég. communaux.	35,253	(1) 35,000
Enseignement secondaire des jeunes filles............................	20,492	(1) 20,000
Inspection primaire................	58,973	(1) 60,000
Écoles normales primaires.........	4,842	(1) 110,000
— d'enseignement primaire supérieur..........................	8,188	»
Enseignement primaire.............	1,733,592	2,500,000
— — des indigènes.	218,084	(1-2)
Cours d'adultes....................	3,544	(1) »
Secours et allocations..............	12,596	(1) »
Instruction publique musulmane....	46,564	49,000
Construction des écoles supérieures d'Alger.........................	127,315	»
Frais de passages..................	32,204	(1) 24,000

(1) Les crédits nécessaires pour assurer ces divers services sont confondus avec les crédits demandés pour la Métropole.

(2) Application de la loi du 19 juillet 1889.

Beaux-Arts.		
Monuments historiques............	51,022	(1) »
Travaux ordinaires (bâtiments civils).	196,208	180,000
Totaux.......	3,534,419	3,947,483
Ministère de l'Agriculture.		
Enseignement agricole.............	109,437	83,440
Phylloxera	220,527	200,000
Encouragements, subventions......	162,279	162,500
Encouragem. à l'industrie chevaline.	48,230	50,000
Travaux hydrauliques..............	860,160	600,000
Personnels des forêts..............	1,364,226	1,378,000
Travaux et dépenses diverses des forêts.	500,798	587,000
Totaux.......	3,265,657	3,060,940
Ministère du Commerce.		
École d'apprentissage de Dellys.....	99,971	100,000
Enseignement commercial et industriel............................	20,000	»
Service des poids et mesures.......	66,325	68,300
Postes et télégraphes :		
Subvention pour le service entre la France et l'Algérie...............	580,000	580,000
Pesonnel de l'Algérie..............	2,382,469	2,583,291
Matériel de l'Algérie...............	1,359,367	1,475,821
Dépenses diverses..................	35,643	47,650
Totaux.......	4,543,775	4,855,062
Ministère des Travaux publics.		
Personnel des Travaux publics......	1,415,822	1,331,315
Travaux ordinaires (routes)........	4,551,199	4,551,367
— — (ports et phares).	453,679	471,442
Études, dépenses relatives aux ponts et chaussées et au contrôle des chemins de fer..................	73,197	70,000
Mines et forages....................	79,859	80,000
Amélioration des ports..............	1,632,955	1,163,884
Remboursement d'avances affectées à l'amélioration des ports.........	628,787	922,728
Totaux............	8,835,498	8,590,736
Total des dépenses des services *civils*..........................	48,747,660	48,722,892

Ministère de la Guerre.

Services géographique et télégraph..	88,007	79,700
États-majors et personnel hors cadr.	4,701,896	5,033,660
Solde..............................	19,875,167	21,192,058
Gendarmerie.................... ..	1,766,026	1,975,950
Vivres, fourrages, chauffage, habillement, campement, transports.....	16,386,123	19,523,412
Service de santé....................	1,680,429	1,519,247
— de marche...................	1,680,429	1,519,247
Justice militaire....................	161,025	187,235
Remonte et harnachement..........	1,360,453	1,232,348
Artillerie (établissements)..........	250,465	227,920
Établissement du génie (personnel).	65,551	75,700
Génie (fortifications, bâtim. milit.).	2,332,212	2,316,000
Recensement des chevaux..........	18,354	20,000
Secours...........................	72,065	»
Totaux....	(1) 50,503,687	(2) 55,114,730

Ministère de la Marine.

Dépenses d'un aviso...............	511,171 (total des trois articles)	236,711
Magasins.........................		20,400
Services administratifs, pêches		167,556
Totaux..........	511,171	424,667

Budget des dépenses sur ressources spéciales.

	Recouvrements effectués en 1888.	Évaluation pour 1891.
Contribution foncière sur la propriété bâtie..............................	1,330,804	1,367,100
Centimes additionnels aux impôts arabes pour l'assistance hospitalière (6 cent.).	842,499	786,500
Dixième du principal de l'impôt arabe attribué aux chefs collecteurs.......	1,459,496	1,361,100
Décime sur le principal des droits d'enregistrement pour l'assistance hospitalière..............................	370,831	340,000
Ressources pour dépenses des écoles		

(1) L'effectif moyen a été, en 1888, de 2,027 officiers et de 51,531 hommes de différentes armes dont 10,725 tirailleurs indigènes et 3,000 spahis.

(2) Pour un effectif brut prévu de 2,322 officiers et de 57,776 hommes de troupes.

normales primaires................	1,820	»
Produits affectés au service de l'assistance hospitalière	847,538	733,779
Produit de la taxe sur les vignobles...	176,646	196,600
Totaux.......	5,029,634	4,785,079

DÉPENSES DE L'ALGÉRIE

Voici, d'après un relevé fait par l'administration des Finances, d'après les comptes définitifs des ministères, quelles auraient été les recettes et les dépenses totales de l'Algérie depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 1886.

Dépenses.

Dépenses ordinaires des services civils.

Dépenses d'administration générale............	176,844,025
Justice française et musulmane..............	58,149,260
Cultes (catholique, protestant, israélite et musulman).................................	38,382,366
Instruction publique.......................	28,393,528
Services maritime et sanitaire................	21,142,868
Agriculture, commerce et industrie...........	11,168,268
Travaux publics ordinaires...................	145,076,035
— extraordinaires, bâtim. civils.	251,558,446
Colonisation.................................	138,575,504
Services financiers.........................	247,717,204
Dépenses exceptionnelles diverses............	36,477,665
— sur ressources spéciales...........	51,004,679
Total.........	1,204,486,848
Dépenses civiles extraordinaires :	
arantie d'intérêts aux Compagnies de chemins de fer................................	98,569,467
nnuités à la Cie des chemins de fer P.-L.-M...	80,542,704
— à la Société algérienne.........	86,076,904
Totaux.........	1,469,675,923
penses de l'armée et de la marine..........	3,300,736,110
Total général des dépenses......	4,770,412,033

Recettes.

luits et revenus ordinaires................	882,871,131
ributions de guerre......................	93,140,559
es produits ordinaires....................	35,337,172
ttes de fonds de concours.................	18,000,345

Recettes spéciales..........................	50,751,545
Versements à la Société algérienne...........	87,000,000
Total des recettes.......	1,167,100,162
Excédents des dépenses civiles sur les recettes.	302,575,761
— — totales — .	3,603,311,271

Régime douanier. — Le régime douanier de l'Algérie a été assimilé au régime douanier de la métropole par l'article 10 de la loi de finances du 29 décembre 1884. Seules les denrées coloniales continuent à jouir d'un traitement privilégié.

Recettes des douanes.

1831..........	324,448	1867..........	2,469,431
1837..........	990,419	1877..........	6,076,648
1847..........	2,517,709	1887..........	9,401,897
1857..........	2,960,110	1888..........	10,437,358

Recettes et dépenses des départements algériens en 1888.

	Alger.	Oran.	Constantine
Recettes ordinaires........	5,284,789	3,468,409	6,673,517
Dépenses —	3,737,714	2,684,528	5,886,526
Excédent des recettes.	1,547,075	783,881	786,991
Recettes extraordinaires...	2,260,192	316,207	4,973,588
Dépenses — ...	954,717	299,522	4,913,333
Excédent des recettes.	1,305,475	16,685	60,255

Octroi de mer. — Les communes de l'Algérie tirent leurs principales ressources d'une taxe d'octroi qui frappe à leur entrée en Algérie, les alcools, les bières et les denrées coloniales et qui est perçue également sur les alcools et les bières produits par l'industrie locale.

Le montant de la taxe recouvrée dans chaque département, déduction faite des frais de perception (5 0/0), est réparti entre les communes au prorata de la population ; dans les communes de plein exercice, les européens et les israélites indigènes sont comptés pour une unité; les indigènes musulmans pour 1/7e. Dans les communes mixtes, les musulmans sont comptés seulement pour 1/28e de leur effectif.

Départements.	Recettes encaissées par le service des douanes.	le service des contributions diverses (1).	Totaux.
Alger	2,326,731	411,826	2,738,557
Oran	2,203,995	31,460	2,235,455
Constantine	1,407,171	54,468	1,461,639
Totaux	5,937,897	497,754	6,435,651

Situation financière des communes du territoire civil de l'Algérie.

RECETTES RÉALISÉES ET DÉPENSES EFFECTUÉES (Exercice 1888).

Recettes ordinaires.

Taxe sur les loyers	1,780,300
Droits de marché et d'abatage	5,985,631
Produit de l'octroi de mer	6,134,555
Taxe sur les chiens	188,513
Taxes communales diverses	1,142,210
Chemins vicinaux (évaluations des prestations en nature)	5,723,623
Revenus et recettes diverses	2,132,143
Total	23,086,975

Dépenses ordinaires.

Indemnités aux maires et aux adjoints	324,119
Dépenses des bureaux des mairies	1,521,201
Police locale	1,830,816
Salubrité, voirie, édifices communaux	3,212,384
Chemins vicinaux	7,116,350
Bienfaisance	1,663,445
Instruction publique	3,678,197
Cultes	122,847
Autres dépenses	3,622,081
Total	23,091,440

Recettes extraordinaires.

Impositions extraordinaires	260,007
Emprunts	2,279,771
Subventions de l'État	1,672,679
— du département	1,133,810
Aliénations d'immeubles	531,728
Excédent de recettes de l'exercice précédent	11,454,175

(1) Chargé de percevoir la taxe sur la production locale.

Restes à recouvrer de l'exercice précédent.......	1,716,162
Autres ressources extraordinaires................	5,902,172
Total...........	24,950,541

Dépenses extraordinaires.

Culte..	55,050
Instruction publique.............................	1,221,172
Chemins vicinaux.................................	381,757
Dépenses diverses................................	10,768,700
Intérêts et amortissement d'emprunts............	2,369,819
Restes à payer de l'exercice précédent...........	1,008,086
Total...........	15,804,585

COMMERCE, INSTITUTIONS DE CRÉDIT.

COMMERCE

Importations et exportations. — On a signalé pendant longtemps les divergences existant entre les chiffres portés dans les statistiques algériennes et ceux qui figuraient aux statistiques métropolitaines. Ces divergences tenaient principalement au mode d'évaluation des valeurs. A partir de l'année 1885, cette évaluation a été faite en Algérie d'après les taux fixés annuellement par la commission permanente du ministère des Finances. Il y a lieu de tenir compte de cette particularité pour la comparaison des valeurs des importations et exportations antérieurement et postérieurement à 1885.

Commerce général.

	Importations.	Exportations.	Total.
1831.......	6,504,000	1,479,600	7,983,600
1837.......	33,055,246	2,946,691	36,001,937
1847.......	96,181,534	9,863,348	106,044,882
1857.......	104,796,365	33,877,915	138,674,280
1867.......	187,677,007	97,161,983	284,838,990
1877.......	216,589,241	133,601,898	350,191,139
1887.......	220,094,772	200,441,457	420,536,229
1888..... .	»	»	432,607,685

Principales marchandises importées en 1887
(Commerce général).

Denrées alimentaires.........	12,653,626	Spiritueux (28,098 hec.)...	3,702,702

Sucres...	5,315,003	Tissus	42,900,585
Café	7,906,543	Peaux préparées et ouvrées	16,057,256
Tabac en feuilles.	1,559,803	Machines et mécaniques	5,617,838
Tabac fabriqué...	2,197,569	Ouvrages en métaux	3.990.294
Huiles	3,832,435	Ouvrages en bois.	2,381,786
Bois de construction	5,522,690	Effets à usage...	7,022,823
Houille	2,125,275		
Fonte, fers, aciers.	3,373,967		
Vins (154,711 h.).	6,678,101		

Principales marchandises exportées.

Bétail	Bêtes de somme	1,742....	1,022,100
	Bœufs	9,272....	3,700,270
	Moutons	541,809....	20,588,482

Peaux brutes....	4,698,899	Tabac en feuilles.	4,316,877
Laines	17,077,097	— — fabriqué	3,241,985
Poissons de mer secs, salés ou fumés	2,621,336	Huile d'olive	5,530,587
Céréales et farines	41,267,336	Alfa (83,180 t.)..	10,001,107
Fruits frais	2,450,146	Crin végétal	2,265,618
— secs	1,343,607	Légumes verts...	660,438
		Vins (793,305 h.).	27,923,619

Importations. — Pays de provenance.

France	Consommation	157,035,342
	Entrepôts	21,780,670

Allemagne	170,351	États-Unis	1,476,746
Angleterre	7,525,592	États barbaresques	10,908,600
Possessions anglaises de la Méditerranée	2,237,378	Italie	2,789,975
Autriche	1,697,164	Russie	1,087,118
Espagne	10,237,375	Turquie	865,232
		Autres pays	2,283,229

Exportations. — Pays de destination.

France	151,478,690	États-Unis	1,466,737
Allemagne	603,162	États barbaresques	2,509,896
Angleterre	15,106,523	Italie	4,894,320
Possessions anglaises de la Méditerranée..	5,211.741	Russie	988.341
Autriche	181,077	Turquie	15,440
Espagne	13,189,305	Autres pays	4,795,225

Mouvement de la navigation.

Français........	2,231	navires.	1,492,539	tonneaux.
Anglais.........	853	—	689,419	—
Italiens.........	452	—	54,213	—
Espagnols......	873	—	101,718	—
Autres..........	351	—	128,027	—
Totaux.....	4,760	—	2,465,916	—

INSTITUTIONS DE CRÉDIT

Banque de l'Algérie. — La Banque de l'Algérie a été créée par la loi du 4 août 1851 ; son privilège expire le 1er novembre 1897.

Son capital est de 20,000,000 représenté par 40,000 actions entièrement libérées, émises successivement à des taux divers et dont le cours moyen a été de 620 francs en 1857, de 1,206 francs en 1867, de 1,284 francs en 1877 et de 1,687 francs en 1887.

La circulation moyenne des billets a été, en 1882, de 63,628,250 francs; en 1887, de 62,810,875 francs ; en 1889 de 67,672,000 francs.

Opérations d'escompte.	Nombre d'effets.	Sommes.
En 1851-52..........	11,906	8,755,964
1858-59..........	66,233	43,342,538
1868-69..........	146,385	125,525,782
1878-79..........	337,659	265,431,242
1888-89..........	386,375	430,324,194

Comptoirs d'escompte et caisses agricoles. — On comptait, au 31 décembre 1887, 21 comptoirs d'escompte et caisses agricoles fondés au capital de 6,725,000 francs dont 1,781,250 francs à verser. Ces établissements prêtent généralement à 3 mois, à l'exception de ceux de Souk Ahras, Saint-Denis du Sig et Saint-Cloud, qui prêtent à long terme. Le taux varie de 7 à 10 p. 100.

Le nombre des effets escomptés a été de 98,785 en 1887 pour une somme de 91,548,124 francs ayant donné 1,319,751 francs.

Magasins généraux. — Les six magasins généraux existant en Algérie ont reçu pendant l'année 1887

9,228,121 kil. de marchandises d'une valeur de 4,325,290 francs. Les restants en magasin au 31 décembre étaient de 4,462,453 kil. valant 1,524,712 fr. Il a été fait, en outre 161 dépôts sur lesquels 1,219,173 francs ont été avancés par warrants.

Crédit foncier et agricole d'Algérie. — Fondé en 1880, au capital de 60,000,000 dont un quart seulement a été appelé.

Depuis le 15 mars 1881, époque où elle a commencé ses opérations jusqu'au 31 décembre 1887, cette société a consenti 4,486 prêts à long et à court terme à un taux variant de 5 à 7 p. 100 pour une somme de 79,807,298 sur laquelle il a été remboursé 12,836,679 francs.

Les prêts consentis, pendant la même période aux départements, aux communes, etc., se sont élevés à 25,948,917 francs dont 6,801,842 francs ont été remboursés. La Société se livre aussi a des opérations de banque et reçoit des dépôts. Le dividende moyen pour la période de 1881-1887 a été de 7.33 par action, soit 5.86 p. 100. Le surplus des bénéfices a servi à constituer une réserve de 1,368,892 francs.

Compagnie algérienne. — La Compagnie algérienne a un capital versé de 15,000,000 de francs.

Les opérations d'escompte en 1887 se résument ainsi : effets escomptés, 208,126 ; sommes : 140,833,119 francs, agios perçus : 1,541,121 francs.

Crédit lyonnais. — Le Crédit lyonnais a escompté, en 1887, 229,593 effets montant à 135,708,915 francs et pour lesquels il a perçu 419,022 francs d'intérêt.

MINES.

3 mines de fer, 5 mines de plomb et de zinc et 1 mine de zinc ont été exploitées en 1887. Elles ont occupé 1,249 ouvriers. Les quantités de minerais exportées ont été de 373,979 tonnes de fer, 15,978 tonnes de cuivre et 38,002 tonnes de plomb.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Il existe actuellement (1890) 202 bureaux mixtes des postes et télégraphes, 235 bureaux postaux, et 78 bureaux télégraphiques. Ce nombre, qui n'était que de 400 au 31 octobre 1884, va chaque jour s'augmentant et on ne peut que regretter que les ressources nécessaires aux créations indispensables ne soient pas plus libéralement mises à la disposition de l'administration ; les dépenses qu'entraînent ces créations sont rapidement couvertes par les plus-values qui en résultent, ainsi qu'on peut s'en assurer par l'examen du tableau suivant :

	1878.	1883.	1888.
Recettes postales.........	1,273,807	1,983,324	2,496,281
Recettes télégraphiques...	943,958	1,155,646	1,276,982
	2,217,765	3,138,970	3,773,263

La longueur des lignes télégraphiques aériennes était à la fin de 1887, de 6,633 kil. avec 17,016 kil. de conducteurs. Cinq câbles, trois appartenant au gouvernement français et deux à la Cie de l'Eastern Telegraph, relient en outre l'Algérie à la France. Ces câbles ont servi en 1886 à la transmission de 742,461 télégrammes ayant produit 590,769 francs.

Recouvrements par la poste.

	Valeurs recouvrées.		Valeurs non recouvrées.	
	Nombre.	Montant.	Nombre.	Montant.
1880..........	13.162	426,279	8,848	269,431
1882..........	92,823	3,632,164	43,673	1,751,254
1887..........	223,998	12,792,992	129,815	4,903,409

COLIS POSTAUX.

	Exportés de l'Algérie.	Importés en Algérie.	De l'Algérie pour l'Algérie.
1881.............	11,043	27,613	2,628
1883........... .	88,499	185,407	18,352
1888.............	173,815	340,900	68,784

CHEMINS DE FER, ROUTES.

CHEMINS DE FER ALGÉRIENS.

Conditions financières de leur établissement.

Compagnies et lignes.		Longueur kilométrique.	Dépenses d'établissem.
Paris-Lyon-Méditerranée :			
Philippeville à Constantine.		87	59,219,200
Alger à Oran..............		426	107,858,700
	Totaux...	513	167,077,900
Capital maximum garanti...	80,000,000		
Intérêt garanti............	4,000,000		
Est-Algérien :			
Maison-Carrée à Constantine....................		452	99,678,173
El-Guerra à Biskra.........		201	27,506,081
Ouled-Rahmoun à Aïn-Beïda..................		92	10,235,000
Beni-Mansour à Bougie.....		88	24,000,000
Menerville à Tizi-Ouzou....		53	15,476,734
	Totaux...	886	176,895,988
Capital maximum garanti..	194,942,272		
Intérêt garanti............	9,845,663		
Ouest-Algérien :			
Sainte-Barbe du Tlélat à Ras-el-Mâ...............		151	25,991,324
Tabia à Tlemcen..........		64	19,680,000
La Sénia à Aïn-Témouchent.		70	9,036,095
	Totaux...	285	54,707,419
Capital maximum garanti..	59,606,360		
Intérêt garanti............	3,012,368		
Bône-Guelma (*Réseau Algérien*) :			
Bône à la front. tunisienne.		160	79,538,809
Duvivier au Kroub.........		148	
Souk-Ahras à Tébessa......		128	14,558,885
	Totaux...	436	94,097,694
Capital maximum garanti...	98,746,114		
Intérêt garanti............	5,500,267		
Franco-Algérienne :			
Arzeu à Aïn-Sefra..........		454	43,385,700
Tizi à Mascara.............		12	1,634,205
Mostaganem à Tiaret.......		197	21,656,000
	Totaux. .	663	66,675,905

Capital maximum garanti...	34,081,000		
Intérêt garanti......... ..	1,691,862		
Mokta-el-Hadid :			
Bône à Aïn-Mokra.........		33	4,232,000
Chemin industriel, sans garantie.			
Totaux généraux...		2,816	563,686,906

Le montant total du capital garanti est de 467,375,746 francs, l'intérêt garanti est de 24,050,160 fr.

La Cie P.-L.-M. reçoit, de l'État, etc., une subvention de 81,510,800 fr., représentée, pour partie, jusqu'à l'expiration de sa concession (1956), par une annuité de 3,661,032 fr. Elle a dépensé en sus de cette subvention et des 80,000,000 garantis une somme de 5,567,100 fr., qui n'est pas garantie par l'État.

La Cie Bône-Guelma possède, en Tunisie, la ligne de la Medjerda (212 kil.) dont la concession est *perpétuelle*, avec faculté de rachat par la Régence à partir du 6 mai 1926. L'État français a garanti à cette ligne jusqu'en 1976, époque de l'expiration de la concession du réseau algérien, un revenu annuel net de 2,226,840 fr. équivalant à 6 0/0 d'un capital de 37,114,000 fr.

La Cie Franco-algérienne n'a pas reçu la garantie de l'État pour la ligne d'Arzeu à Kralfalla (214 hilom.)

. La Cie de l'Ouest Algérien construit une ligne de Blida à Berouaghia (87 kilom.) ; l'intérêt garanti est de 1,309,500 fr. ; le capital d'établissement a été fixé, à forfait, à 27,000,000.

Recettes et dépenses en 1888.

Compagnies et lignes.	Moyenne kilométrique exploitée.	Recettes.	Dépenses.
P.-L.-M.:			
Philippeville à Constantine..................	87	1,930,800	1,334,500
Alger à Oran...........	426	7,098,500	4,232,000
Totaux...	513	9,029,300	5,576,500
Garantie d'intérêts à payer par l'État......		547,000	
Est-Algérien :			
Alger à Maison-Carrée..	11 (1)	173,173	267,502
Maison-Carrée à Constan-			

tine..................	452	3,082,130	3,374,711
El-Guerra à Biskra.....	173	762,469	1,026,181
Menerville à Tizi-Ouzou.	43	183,934	309,270
Bougie à Beni-Mansour.	5	10,691	36,250
Totaux...	684	4,212,397	5,013,914
Garantie d'intérêts.....................		8,507,000	
Ouest-Algérien :			
Sainte-Barbe du Tlélat à Ras-el-Ma............	151	1,931,916	1,141,647
Oran à Aïn-Témouchent.	81 (1)	575,516	496,592
Tabia à Tlemcen........	27	91,230	130,472
Totaux...	259	2,598,662	1,768,711
Garantie d'intérêts......................		1,623,000	
Bône-Guelma :			
Bône au Kroub et Bône à la frontière tunisienne.	308	1,688,900	2,074,700
Souk-Ahras à Tébessa..	77	179,200	511,500
Totaux...	385	1,868,100	2,586,200
Garantie d'intérêts..............		6,165,000	
Franco-Algérienne :			
Arzeu à Aïn-Sefra......	454	2,073,000	2,217,900
Tizi à Mascara.........	12	54,100	93,800
Mostaganem à Tiaret....	47	71,600	352,600
Totaux...	513	2,198,700	2,664,300
Garantie d'intérêts......................		805,254	
Totaux généraux...	2,332 (2)	19,907,159	17,609,625

Nota. — Pour la détermination du montant des sommes à payer par l'État à titre de garantie d'intérêts, le produit net de l'exploitation est calculé, pour toutes les compagnies algériennes (à l'exception de la Cie P.-L.-M.), en déduisant des recettes brutes le chiffre des dépenses d'exploitation d'après un barême fixé à forfait. Ce forfait d'exploitation varie, suivant les lignes, de 5,000 à 7,700 f. par kilom. pour une recette brute de 5,000 à 11,000 fr.; il s'élève proportionnellement au chiffre de la recette brute.

Lorsque les recettes brutes sont inférieures au chiffre

(1) 11 kilomètres appartenant à la Compagnie P.-L.-M.
(2) *Déduction faite des* 22 kilomètres de parcours commun.

de dépenses fixé à forfait, l'État est tenu de parfaire la différence, en sorte que la garantie d'intérêt se trouve augmentée d'autant. — Pour quelques lignes seulement il a été stipulé que, dans ce cas, l'État n'aurait à payer que la différence entre les recettes brutes et les dépenses *effectives* de l'exploitation.

Le compte de la garantie d'intérêts des chemins de fer algériens était le suivant au 31 décembre 1888 :

	Sommes dues par les Compagnies.	
	En capital.	En intérêts.
Paris-Lyon-Méditerranée.........	27,166,012	10,504,524
Bône-Guelma (lignes algériennes).	36,489,938	4,735,668
Est-Algérien..,..................	26,785,359	2,047,005
Ouest-Algérien..................	4,757,799	363,759
Franco-Algérienne...............	2,298,730	95,578
Totaux.........	97,497,838	17,746,534

Tableau comparatif des recettes des chemins de fer algériens depuis l'origine.

Années.	Longueur moyenne exploitée.	Recettes totales.	Recettes kilométriques.
RÉSEAU ALGÉRIEN DE LA COMPAGNIE P.-L.-M.			
1862..........	16 kil.	176,397	10,462
1872..........	513 —	5,386,213	10,500
1882..........	513 —	8,493,879	16,557
1888..........	513 —	9,029,300	17,601
RECETTES DE TOUTES LES COMPAGNIES ALGÉRIENNES.			
1877..........	626 kil.	6,438,253	10,285
1882..........	1,460 —	16,413,319	11,265
1888..........	2,332 —	19,907,150	8,537 (1)

Routes et chemins. — L'ensemble du réseau des routes et chemins atteignait au 31 décembre 1887, 13,812 kilomètres ; la moitié environ était empierrée, le reste en terrain naturel ou en lacunes. Nous donnons ci-après la répartition de ces routes et chemins (longueurs empierrées seulement).

Routes nationales (10)..................	2,309 kil.
Routes non classées (9).................	252 —
Routes départementales et chemins de grande communication..............	3,766 —

(1) Diminution causée par l'ouverture de nouvelles lignes moins productives.

COLONISATION, AGRICULTURE, FORÊTS.

COLONISATION

A proprement parler, tous les travaux publics faits en Algérie sont des travaux de colonisation; toutefois, on réserve plus particulièrement cette qualification aux travaux spécialement entrepris en vue de la fondation d'un village (chemins d'accès, rues, fontaines, édifices communaux, etc.). Les terres sont vendues (ou concédées gratuitement à charge de résidence) aux colons, qui doivent les mettre en valeur et construire leurs habitations et dépendances. Ces terres sont d'origine domaniale ou proviennent d'achats aux indigènes ou de confiscations opérées à la suite d'insurrections.

Travaux de colonisation de 1871 *à* 1887 *inclus.*

Nombre de villages créés (1).................	246
— agrandis.................	73
Superficie totale............................	541,845 hect.
— concédée ou vendue...............	390,497 —
Nombre de lots concédés ou vendus...........	13,964
— de personnes installées..............	37,174
Dépenses pour achat de terres (lorsque les terres ne faisaient pas déjà partie du domaine de l'État).........................	6,071,997
Dépenses pour travaux d'installation..........	23,269,793

STATISTIQUE AGRICOLE.

Superficie des propriétés rurales possédées par des Européens à la fin de 1887.........	1,355,606 hect.
Id. par des indigènes......	9,310,955 —
Population européenne agricole (hommes, femmes, enfants au-dessus de 15 ans).....	206,958
Id. indigène..............	3,029,341

(1) Certains de ces villages, placés dans de mauvaises conditions ou peuplés d'éléments manquant des aptitudes et surtout des ressources indispensables, ont à peu près disparu ou sont en voie de décadence; d'autres, au contraire, sont en pleine prospérité et tendent à devenir de véritables villes.

Bétail.

	Chez les Européens.	Chez les indigènes.
Chevaux, ânes, mulets	74,051	556,906
Chameaux	191	298,886
Bœufs	138,536	1,071,623
Moutons	315,510	10,538,578
Chèvres	93,465	4,798,684
Porcs	86,901	100

Cultures. — 1° Blé.

		Par les Européens.	Par les indigènes.
1872	Ensemencé (hectares)	158,609	693,991
	Récolté (quintaux métriq.)	1,363,676	3,411,031
1877	Ensemencé (hectares)	197,990	1,152,370
	Récolté (quintaux métriq.)	1,273,471	2,556,668
1882	Ensemencé (hectares)	271,843	973,608
	Récolté (quintaux métriq.)	2,141,443	4,458,410
1887	Ensemencé (hectares)	232,747	1,002,830
	Récolté (quintaux métriq.)	1,480,111	4,293,921

2° Orge.

		Par les Européens.	Par les indigènes.
1872	Ensemencé (hectares)	66,213	766,916
	Récolté (quintaux métriq.)	671,805	5,594,919
1877	Ensemencé (hectares)	98,937	1,307,330
	Récolté (quintaux métriq.)	560,880	4,501,615
1882	Ensemencé (hectares)	120,486	1,164,217
	Récolté (quintaux métriq.)	1,210,472	6,694,702
1887	Ensemencé (hectares)	98,945	1,200,312
	Récolté (quintaux métriq.)	1,006,011	7,923,932

3° Autres céréales.

		Par les Européens.	Par les indigènes.
1872	Ensemencé (hectares)	27,474	102,653
	Récolté (quintaux métriq.)	302,775	955,956
1877	Ensemencé (hectares)	47,866	105,942
	Récolté (quintaux métriq.)	394,547	410,844
1882	Ensemencé (hectares)	47,965	88,673
	Récolté (quintaux métriq.)	591,972	477,398
1887	Ensemencé (hectares)	61,575	78,293
	Récolté (quintaux métriq.)	674,902	349,470

Cultures industrielles. — 1° Vignes.

		Européens.	Indigènes.
1872	Superficie plantée	10,069	6,619
	Hectolitres récoltés	227,840	(1)

(1) *Les indigènes auxquels la religion interdit l'usage du vin vendent leurs* produits comme raisins de table.

1877.....	Superficie..................	13,056	4,072
	Hectolitres récoltés.........	260,875	»
1882.....	Superficie..................	35,583	4,183
	Hectolitres récoltés.........	672,030	»
1887.....	Superficie..................	83,738	4,057
	Hectolitres récoltés.........	1,896,612	»

2° *Tabac.*

		Européens.	Indigènes.
1872.....	Superficie (hectares)......	1,496	3,513
	Quantités récoltées (kil.)..	1,508,787	2,546,553
1877.....	Superficie (hectares)......	2,460	4,158
	Quantités récoltées (kil.)..	2,782,497	1,889,124
1882.....	Superficie (hectares)......	2,371	6,292
	Quantités récoltées (kil.)..	2,239,025	3,260,029
1887.....	Superficie (hectares)......	2,485	7,755
	Quantités récoltées (kil.)..	2,411,979	2,563,421

FORÊTS

3.247.692 hectares sont placés sous le régime forestier, mais les peuplements vraiment dignes du nom de forêt sont loin de couvrir cette vaste superficie.

Les forêts domaniales ont une superficie de 1.754.256 hectares.

Les forêts de chênes-lièges occupent une étendue de 400,000 hectares environ. 150,000 hectares appartiennent à des particuliers. 54,854 hectares ont été amodiées pour 14 ans. L'administration des forêts a entrepris la mise en valeur du surplus.

En 1887, 395 incendies ont dévasté 119,326 hectares de forêts et ont causé des dommages évalués à 1,560,920 francs.

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Ventes de terrains faites de 1877 à 1887 par les	Terrains urbains.		Terrains ruraux.	
	Superficie hectares.	Valeur. francs.	Superficie. hectares.	Valeur. francs.
Européens (1) aux indigènes musulmans............	1,243	5,904,378	35,406	8,232,727
Indigèn. aux européens (1).	996	4,187,695	329,080	31,500,320

(1) Les israélites indigènes paraissent compris sous la qualification *d'Européens. Il* eût été cependant très intéressant de *les distinguer des Français* d'origine.

Européens aux israélites..	1,876	9,597,573	17,933	4,792,232
Israélites aux Européens..	1,095	8,288,112	41,833	4,312,700

Il ressort des chiffres ci-dessus que les propriétés rurales détenues par les Européens se sont augmentées de 1877 à la fin de 1887 de 317.573 hectares.

CONSTITUTION DE LA PROPRIÉTÉ INDIVIDUELLE CHEZ LES INDIGÈNES.

Dans une grande partie du territoire algérien, les indigènes vivent depuis un temps immémorial dans l'indivision, et les terres qu'ils détiennent se trouvent ainsi frappées d'une sorte de mainmorte. Pour remédier à cette situation, une loi du 26 juillet 1873 a prescrit la constitution de la propriété individuelle. Cette opération a été commencée en 1874. Depuis cette époque jusqu'au 31 décembre 1889, la propriété a été constituée et les titres délivrés aux intéressés dans 203 douars (fractions de tribus), pour une superficie de 1,440,540 hectares; les titres sont en préparation et les opérations sont en cours dans 116 douars pour 1,080,000 hectares environ.

La dépense de la constitution de la propriété atteignait, dès 1888, la somme de 12,162,550 francs. Jusqu'en 1887, il a été fait face à cette dépense au moyen de centimes additionnels à l'impôt arabe. Mais on a fait remarquer que cette manière de procéder faisait payer la constitution de la propriété à des populations indigènes, aux tribus nomades par exemple, chez lesquelles la propriété individuelle ne serait jamais constituée, et une loi du 28 avril 1887 a mis à la charge des seuls douars intéressés les frais de constitution de la propriété, mais l'énormité de la dépense qui atteint presque, dans certains cas, la valeur vénale de la terre (v. ci-dessus : Transactions immobilières) a fait reculer devant l'application de cette loi, et l'administration algérienne propose d'en revenir au sytème des centimes additionnels.

La constitution de la propriété individuelle doit avoir *pour conséquence* nécessaire la réforme de notre régime *hypothécaire*, la constitution d'un crédit agricole réclamé

par les colons et les indigènes et la réduction des frais de justice infiniment plus élevés devant nos tribunaux que devant la juridiction sommaire des cadis : Sans ces réformes, la constitution de la propriété chez les Arabes aboutira fatalement à une complète dépossession. L'administration algérienne a fait étudier, il y a quelques années, pour répondre à ces *desiderata*, un projet d'application du *Système Torrens* élaboré par M. Dain, professeur à l'École de droit d'Alger. Ce projet n'a pas encore été soumis à la sanction législative.

Un autre danger menace cette œuvre coûteuse. La propriété individuelle paraît avoir été constituée dans des territoires qui ne sont guère susceptibles d'appropriation individuelle; les indigènes, soit pour ce motif, soit parce que les mœurs sont plus fortes que les lois qui les devancent, restent dans l'indivision et refont lentement et sûrement ce qui a été défait à grands frais.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

École de Médecine. — L'enseignement médical est donné à Alger par une école de médecine et de pharmacie créée en 1857 et transformée en école de plein exercice par décret du 31 décembre 1888. Cette école a compté, pendant l'année scolaire 1888-89, 42 élèves suivant les cours du doctorat, 19 se préparant en vue du grade d'officier de santé, 31 élèves en pharmacie et 11 élèves sages-femmes.

École de droit. — L'École de droit, créée le 20 décembre 1879, a été autorisée par la loi du 5 décembre 1885 à décerner le diplôme de licencié. 77 élèves ont suivi ses cours en 1888-89; 68 élèves, dispensés de l'assiduité à raison notamment de leurs fonctions, ont reçu ses leçons. Elle a délivré 28 diplômes de bachelier, 24 diplômes de licencié, 5 brevets de capacité et 37 certificats d'études de droit administratif et de coutumes indigènes.

L'École de droit publie sous la direction de M. Estou-

blon, son directeur, avec le concours de magistrats et de fonctionnaires, une *Revue algérienne et tunisienne de législation et de jurisprudence* qui a déja édité de remarquables travaux sur les questions juridiques spéciales à nos possessions du nord de l'Afrique.

École des sciences. — L'École des sciences, qui est privée du droit de conférer le diplôme de licencié, a compté 28 auditeurs. Le laboratoire de zoologie marine a été particulièrement fréquenté. Les jurys d'examen formés du personnel de l'école ont délivré 33 diplômes de bacheliers ès sciences; 8 diplômes pour le baccalauréat restreint et 6 diplômes de bacheliers de l'enseignement spécial.

L'École des lettres a reçu 62 élèves dont 13 pour les diverses licences ou agrégations, 40 pour le cours d'arabe et 9 pour ceux de kabile. 82 élèves se sont en outre fait inscrire pour la préparation aux grades par correspondance.

Les jurys ont examiné, pour la première partie du baccalauréat ès lettres, 152 candidats, en ont admis 48 ; pour la deuxième partie, 69 examinés, 28 admis; pour le brevet d'arabe, 36 examinés, 16 admis ; pour le brevet de kabile, 6 examinés, 2 admis ; pour le diplôme supérieur d'arabe, 3 examinés, 1 admis ; pour le diplôme de dialectes berbers, 1 examiné, 1 admis.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

L'Algérie possède 3 lycées (Alger, Oran, Constantine) et 8 collèges. Le nombre des élèves (2,091 au 1er mai 1889) se répartissait ainsi :

Français.........	2,354	Musulmans.......	81
Israélites........	277	Autres...........	189.

L'Algérie possède, pour les jeunes filles, 1 collège communal à Oran, 2 cours secondaires à Constantine et à Philippevile, 1 école secondaire libre entretenue par la *Ligue de* l'enseignement à Alger. Ces divers établissements comptaient 420 élèves en 1889.

Les 3 médersas (établissements destinés à former le

personnel de la justice et du culte musulmans) ont reçu 81 élèves, dont 13 ont obtenu le diplôme de fin d'études.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Le nombre d'enfants du sexe masculin en âge scolaire (6 à 13 ans) est évalué à 325,340 se décomposant ainsi:

		Inscrits dans les écoles primaires
Français	18,000	17,683
Étrangers européens	16,551	12,263
Israélites	4,969	4,649
Musulmans	285,820	9,146

Le nombre des filles inscrites dans les écoles primaires est de 34,260 se répartissant ainsi:

Françaises	18,109	Israélites	3,949
Étrangères	11,398	Musulmanes	804

Le nombre des écoles primaires publiques et privées est de 958.

	Publiques.	Privées.
Laïques	788	21
Congréganistes	57	92

Il y a lieu d'y ajouter 154 écoles maternelles.

Pour l'enseignement des indigènes on ne compte encore que 103 écoles et 42 classes annexées aux écoles françaises. Bien qu'il ait été beaucoup fait pour tirer les indigènes de l'ignorance où ils croupissent, il semble, en présence de l'œuvre qui reste à accomplir, que rien n'ait été fait. La faute n'en est ni aux municipalités ni à l'administration algérienne. Les autorités locales sont disposées, en général, à créer des écoles; de nombreux projets ont été préparés, présentés, approuvés, mais il a été impossible de les mettre à exécution faute de ressources au budget de l'État pour payer les dépenses de personnel. Pour créer chaque année de 60 à 80 écoles nouvelles et augmenter le nombre des élèves indigènes de 3 à 4,000, il faudrait une augmentation annuelle de *crédit de 100,000 à 120,000* francs: il semble impossible *que l'on refuse* à des populations qui payent chaque

année une vingtaine de millions d'impôts directs ce léger témoignage d'intérêt.

Les dépenses totales de l'instruction primaire en Algérie se sont élevées, en 1889, à 3,230,000 francs environ.

A partir du 1er janvier 1890, en vertu des dispositions de la loi du 19 juillet 1889, l'État a à sa charge les dépenses du personnel ; les dépenses du matériel incombent aux départements et aux communes. Au lieu des 8 centimes communaux et départementaux que l'Etat perçoit en France, il perçoit, en Algérie, le sixième du produit de l'octroi de mer.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE.

On comptait, en Algérie, à la fin de 1887, 14 hôpitaux ou hospices civils subventionnés par l'état, 2 hôpitaux communaux, 1 ambulance communale, 1 hôpital privé (Saint-Cyprien des Attafs), fondé par le cardinal Lavigerie, et 3 hospices de vieillards.

Le tableau suivant donne le nombre de malades traités dans ces établissements en 1887.

Français	27,525	Italiens	8,349
Juifs indigènes	699	Allemands	777
Musulmans	5,924	Divers	3,002
Maltais	991		
Espagnols	6,691	Total	53,958

Le nombre des décès a été de 3,958 ; la durée moyenne du séjour de 21 jours.

Vieillards et incurables. — Le nombre des vieillards et incurables traités en 1887 a été de 1,071 contre 400 en 1877; 136 sont décédés contre 53 en 1877.

Les recettes des différents établissements hospitaliers de l'Algérie se sont élevées, en 1887, à 2,907,244 fr.; les dépenses à 2,522,179 fr. Cette situation n'est satisfaisante qu'en apparence ; un certain nombre d'établissements sont en déficit, les autres n'équilibrent qu'à grand'-peine leur budget.

Le coût moyen de la journée d'hopital ressort à 2 fr. 22

Aliénés. — Le nombre des aliénés entretenus dans les asiles de la Métropole par les départements algériens était de 718 en 1887 contre 295 en 1877.

Hopitaux militaires. — On comptait, en Algérie, au 31 décembre 1887, 60 hôpitaux ou ambulances militaires qui ont traité, 24,912 malades contre 27,086 en 1877. La durée moyenne du séjour a été de 23 jours; le nombre des décès de 565.

Orphelinats. — Il existe en Algérie, 10 orphelinats; 2 pour les garçons, 6 pour les filles et 2 mixtes, qui comptaient, au 31 décembre 1887, 257 orphelins et 621 filles.

Enfants assistés. — Le nombre des enfants assistés était, à la même époque, de 1,215.

Maisons de refuge. — Les maisons de refuge de Beni-Messous et El Arrouch ont reçu, en 1887, 831 indigents.

Bureaux de bienfaisance. — Les 30 bureaux de bienfaisance de l'Algérie ont distribué 244,148 fr. de secours à 16,515 indigents, se répartissant ainsi :

Français, 4,518 ; Espagnols, 5,218 ; Italiens, 1,930 ; Musulmans, 2,429 ; Israélites, 539 ; Autres nationalités, 1,891.

Le bureau de bienfaisance musulman d'Alger a secouru en outre 3,897 individus, Ses recettes ont été de 145,531 fr. Ses dépenses de 99,760 fr.

Sociétés de secours mutuels.

	En 1878.	En 1881.
Nombre	44	43
Membres honoraires	1,501	1,950
Participants	8,495	5,456
Sociétaires secourus	»	3,285
Recettes de l'année	137,601	143,900
Dépenses de l'année	126,868	138,279
Avoir disponible au 31 décembre	243,320	304,365

Monts-de-Piété. — Les deux monts-de-piété d'Alger

et d'Oran ont fait, en 1887, les opérations résumées ci-après :

Engagements (nombre)...........	74,092	40,814
Sommes prêtées..................	2,234,948	1,015,817
Dégagements......................	53,360	28,242
Sommes............................	1,422,139	548,474
Ventes (nombre)..................	4,596	1,344
Produit............................	426,221	44,996

Caisses d'épargne. — Il existe en Algérie 9 caisses d'épargne privées qui ont reçu, pendant l'année 1887, 1,942,950 fr.; les retraits et transferts se sont élevés à 2,286,426 fr. : il restait dû aux déposants, au 31 décembre (y compris les intérêts capitalisés) une somme de 4,433,900 fr.

Les déposants se divisent, par sexe et par nationalité, en :

	Hommes.	Femmes.
Français..........	990	773
Juifs indigènes.....	61	28
Maltais............................	32	25
Espagnols..........................	74	103
Italiens............................	95	54
Musulmans.........................	93	5
Autres.............................	35	16

La Caisse nationale d'épargne, qui a commencé à fonctionner le 1er avril 1884, a reçu, en 1887, 3,165,376 fr. Elle a remboursé 1,984,447 fr. Le nombre des livrets délivrés a été de 7,757 en 1885 et 7,893 en 1887. Les livrets remboursés intégralement on été de 1,025 et de 3,103 dans ces deux années. Le solde dû aux déposants serait de 4,233,748 fr. en admettant que les livrets délivrés en Algérie et remboursés dans la métropole et les livrets délivrés dans la métropole et remboursés en Algérie se compensent.

JUSTICE CIVILE ET COMMERCIALE.

La justice civile et commerciale est rendue par une cour d'appel dont le siège est à Alger et qui étend s

juridiction sur la Tunisie; par 16 tribunaux de 1re instance, 4 tribunaux de commerce et 111 justices de paix dont 85 sont à compétence étendue (décret du 19 août 1854.) Les musulmans auxquels le maintien du statut personnel (dont les prescriptions ont pour eux un caractère religieux) a été garanti, sont soumis, en ce qui concerne l'état des personnes et les successions, à la juridiction des cadis.

La justice criminelle est administrée par la cour d'appel (appels de police correctionnelle) par les tribunaux de 1re instance, par 4 cours d'assises siégeant avec l'assistance d'un jury composé des seuls Français ou israélites naturalisés, par les tribunaux de simple police (justices de paix); par six conseils de guerre qui, outre les crimes et délits commis par les militaires, connaissent encore des crimes et délits commis en territoire de commandement, par les indigènes musulmans et enfin par les commissions disciplinaires des cercles, également en territoire de commandement, lesquelles connaissent de certains actes délictueux commis par les indigènes musulmans de ce même territoire.

Cour d'appel. — La cour d'appel d'Alger, qui n'avait eu à juger en 1881 que 1,584 affaires civiles commerciales et musulmanes, s'est trouvée, dans le cours de 1887 en présence de 2,306 procès d'appel, soit 45 p. 100 de plus; le nombre des causes ordinaires était monté de 895 à 1,405 et celui des affaires musulmanes de 689 à 901.

Près des six dixièmes des procès de 1887 ont été terminés, savoir : 962 (72 p. 100) par des arrêts contradictoires; 249 (18 p. 100) par des arrêts de défaut et 134 (10 p. 100) par transaction ou désistement, soit ensemble 1,345. Des 961 affaires restant au rôle à la fin de l'année, 523 ou 54 p. 100 y étaient inscrites depuis moins de trois mois; l'arriéré proprement dit se chiffre donc par 46 p. 100.

En matière *civile*, la proportion des arrêts de confirmation est de 76 p. 100, tandis qu'en matière commerciale elle n'est que de 72 p. 100.

Tribunaux civils. — Devant les tribunaux civils de

première instance d'Algérie, l'augmentation de 1881 à 1887, pour les affaires portées sur les rôles pour la première fois, a été de 27 p. 100 : 10,332 au lieu de 8,066.

Aux 10,332 causes nouvelles de 1887, il faut ajouter 3,372 affaires provenant de l'année précédente, réinscrites ou revenues sur opposition à d'anciens jugements par défaut.

Les tribunaux en ont rayé 2,042 (19 p. 100) dans lesquelles les parties ont transigé ou le demandeur s'est désisté ; ils en ont jugé contradictoirement 5,216 (49 p. 100) et par défaut 3,486 (32 p. 100).

Un tiers des causes restant à juger, 990 sur 2,960, étaient arrêtées jusqu'à l'exécution des mesures d'instruction qu'elles avaient nécessitées.

Ces 2,960 affaires restées sans solution au 31 décembre avaient été inscrites au rôle : 1,405 (47 p. 100) depuis moins de trois mois; par conséquent, en première instance, le chiffre proportionnel des causes réputées arriérées excède la moitié : 53 p. 100.

Le nombre des affaires non inscrites au rôle a plus que doublé pendant les sept années; il n'avait été, en 1881, que de 1,663, il est, en 1887, de 3,394, dont 604 seulement ont été jugées en chambre du conseil.

Ventes judiciaires d'immeubles. — Ces procédures sont devenues de jour en jour plus nombreuses : de 408 seulement en 1881, le chiffre total est arrivé, par une gradation régulière, à 1,116 en 1887; celui des ventes sur saisies-immobilières a plus que triplé : 713, au lieu de 206 et celui des ventes sur licitations a doublé : 347 au lieu de 168.

Les 1,116 ventes de 1887 ont provoqué 1,126 incidents, dont 434 sursis à l'adjudication et 331 surenchères.

Elles ont produit 18,982.745 francs, soit en moyenne par vente 17,009 francs; le montant total des frais a été de 1,164,668 francs, et le montant moyen de 1,043 fr.

Juridiction commerciale. — *Affaires contentieuses à juger.* — En matière commerciale, l'augmentation du nombre des affaires contentieuses inscrites au rôle a été de 30 p. 100 : 10,161 en 1881 et 13,298 en 1887.

Indépendamment de ces causes nouvelles, les quatre tribunaux spéciaux de commerce et les 16 tribunaux civils jugeant commercialement avaient aussi à statuer, en 1887, sur 978 affaires pendantes au 1[er] janvier et 380 réinscrites pendant l'année, soit en tout 14,656. Il n'en est resté sans décision à la fin de l'année que 830; les tribunaux en avaient radié 2,911 (21 p. 100) après désistement ou transaction, et jugé 10,915, dont 4,261 (31 p. 100) contradictoirement, et 6,654 (48 p. 100) par défaut.

Outre ces 10,915 jugements, les mêmes tribunaux en ont rendu sur requête ou sur rapport 1,766, parmi lesquels 1,514 se rapportaient à des faillites.

Sociétés commerciales. — Le nombre des actes constitutifs de sociétés commerciales déposés aux greffes est descendu de 136 en 1881 à 94 en 1887. Ces 94 sociétés étaient : 75 en nom collectif, 15 en commandite (dont 2 par actions) et 6 anonymes.

Les dissolutions constatées avaient été en 1882 au nombre de 45; on n'en a relevé que 38 en 1887.

Faillites. — Ces sinistres commerciaux présentent pour 1887 un chiffre deux fois plus fort que pour 1881 (473, au lieu de 233).

Les 473 faillites de 1887 ont été ouvertes : 190 sur la déclaration du failli, 258 sur les poursuites des créanciers et 25 d'office.

Il y avait en cours de règlement, au commencement de l'année, 431 faillites, ce qui constitue, avec les 473 nouvelles, un ensemble de 904 procédures.

Moins de la moitié, 403 ou 45 p. 100, ont été closes : 75 par concordat; 6 par liquidation de l'actif abandonné; 106 par liquidation de l'union ; 154 par suite de l'insuffisance de l'actif; 59, le jugement déclaratif ayant été rapporté, et 3 par jonction.

Dans 187 faillites terminées par concordat ou par liquidation soit de l'actif abandonné, soit de l'union, l'actif, *après vérification*, n'était que de 3,078,445 fr., se *composant de 1,302,929* francs d'actif immobilier, et *1,775,516 francs d'actif* mobilier, tandis que le passif *s'élève à 6,715,897* francs, savoir : passif privilégié,

226,115 francs; passif hypothécaire, 895,588 francs, et passif chirographaire, 5,594,194 francs. Si l'on défalque de l'actif total le montant des créances privilégiées et hypothécaires, on voit qu'il restait, pour être distribué aux créanciers chirographaires, 1,956,742 francs représentant 35 p. 100 des sommes dues, soit, pour eux, une perte de 65 p. 100.

Conseils de prud'hommes. Il existe, en Algérie, 4 conseils de prud'hommes siégeant à Alger, à Oran, à Constantine et à Bône. Celui de cette dernière ville n'a pas fonctionné en 1887; les trois autres ont été saisis de 1,758 contestations, dont 1,582 ont été terminées : 810 (53 p. 100) par la conciliation des parties et 772 par le renvoi, après tentative infructueuse d'arrangement, devant le bureau général; mais celui-ci n'a reçu que 541 affaires et statué que sur 223 d'entre elles par 171 jugements en dernier ressort et 52 susceptibles d'appel.

JUSTICES DE PAIX. — *Attributions judiciaires.* — Le personnel des juges de paix a été porté de 77 en 1881 à 103 en 1883, par suite de la création de nouveaux cantons et de l'adjonction au ressort de la cour d'appel d'Alger du tribunal de Tunis et des justices de paix y ressortissant; il est aujourd'hui de 113. Aussi le nombre des affaires de la compétence des juges de paix portées à l'audience s'est-il élevé de 25,260 en 1881 à 32,060 en 1887. Celles-ci ont été presque toutes terminées. Les parties en ont abandonné 3,265 (10 p. 100); il en a été arrangé à l'audience 1,435 (5 p. 100) ; les autres ont été jugées : 14,954 (48 p. 100) contradictoirement et 11,701 (37 p. 100 par défaut).

Des 26,655 jugements définitifs, 7,129 ou 27 p. 100 étaient susceptibles d'appel; les parties en ont attaqué 435, soit 5 p. 100. Et les tribunaux civils ont confirmé 249, un peu plus des trois cinquièmes, des 405 décisions qui leur ont été soumises.

Attributions conciliatoires. — Bien que l'usage de l'assignation à bref délai soit encore plus répandu en Algérie qu'en France (52 fois sur 100 en 1881 et 60 fois sur 100 en 1887, au lieu de 48 et 50 p. 100 sur le conti

nent), le nombre des affaires portées en conciliation à l'audience a suivi une marche ascensionnelle : 996 en 1881 et 1,283 en 1887. Les parties s'abstiennent de comparaître dans les deux cinquièmes des affaires. En 1887, les juges de paix n'ont vu venir à l'audience que 815 causes, et ils ne sont parvenus à concilier les plaideurs qu'une fois sur cinq (dans 161 affaires).

En dehors de l'audience, les juges de paix auraient eu à connaître, en 1887, de 66,144 contestations, si les parties avaient répondu aux 70,146 lettres d'avertissement qui leur avaient été délivrées; mais elles s'y sont refusées dans 25,241 affaires; c'est donc à l'égard de 40,903 différends seulement qu'ils ont essayé la conciliation; ils ne l'ont réalisée que pour 15,250 ou 37 p. 100. En 1881, le nombre des affaires appelées en conciliation en dehors de l'audience avait été de 57,318 ou 8,826 de moins, et les parties avaient comparu dans 32,123 (56 p. 100, au lieu de 62 p. 100 en 1887); la conciliation s'était chiffrée par 38 p. 100.

Le nombre des conseils de famille convoqués et présidés par les juges de paix a été, à 36 près en moins, le même en 1887 qu'en 1881 (1,544, au lieu de 1,580); celui des actes de notoriété délivrés est monté de 996 en 1881 à 1,655 en 1887; le nombre des actes d'émancipation de 67 à 114, et celui des appositions et levées de scellés de 884 à 1,208.

Il n'avait été opéré, en 1881, par les greffiers ayant qualité à cet effet, que 448 ventes publiques d'objets mobiliers; ces ventes ont été, en 1887, au nombre de 1,040 ayant produit 637,709 francs et coûté 37,288 francs, soit, en moyenne par vente, 613 et 36 francs.

Actes notariés. — Bien que le nombre des notaires et greffiers-notaires se soit élevé de 96 en 1881, à 118 en 1887, celui des actes reçus par eux est descendu de 50,257 à 47,306, soit 122 actes de moins par officier public.

Nationalité des parties. — Depuis 1872, la statistique fait connaître la nationalité des parties engagées dans les affaires civiles et commerciales jugées, ainsi que dans les

actes notariés. Cette indication ressort des chiffres proportionnels du tableau ci-après :

Nationalité des parties.	1886.	1887.
Français entre eux	521	521
— et autres Européens	102	107
— et Musulmans	170	157
Autres Européens entre eux	59	68
— et Musulmans	29	28
Musulmans entre eux	119	119
Total	1,000	1,000

Le chiffre proportionnel des affaires jugées et des actes passés entre Musulmans, qui n'avait été que de 66 sur 1,000 de 1872 à 1875, a été, en 1886 et 1887, de 119 sur 1,000, près du double.

Justice musulmane. — La cour d'appel d'Alger et les tribunaux d'arrondissement de son ressort ont eu à juger 3,871 affaires musulmanes ou kabyles portées devant eux : 2,139 par application du décret du 10 septembre 1886 et 1,732 en vertu du décret du 27 août 1874. Les 2,139 appels avaient été dirigés contre 993 jugements de tribunaux civils ou de paix, 997 décisions de cadis du territoire civil et 149 décisions de cadis en territoire militaire. Plus des sept dixièmes des 2,585 affaires sur lesquelles il a été statué, 1862 ou 72 p. 100, ont été suivies de confirmation ; 723 (28 p. 100) l'ont été d'infirmation.

Ces résultats diffèrent très peu de ceux de 1886 ; il en est autrement à l'égard des travaux des juges de paix. De 1881 à 1885, la moyenne annuelle des affaires musulmanes et kabyles n'avait été que de 20,904 ; on relève un total de 25,534 pour 1886 et de 60,354 en 1887. Cet accroissement considérable est la conséquence forcée du décret du 10 septembre 1886. La compétence des cadis est réduite, en effet, aux questions de statut personnel, de successions et d'immeubles dont la propriété n'est pas *établie conformément* à la loi du 26 juillet 1873 ou par un *titre français* administratif, notarié ou judiciaire ; en dehors de ces matières, toutes les contestations entre Musulmans doivent être portées devant le juge de paix.

Ces magistrats ont terminé par jugement 25,694 des 60,352 affaires de 1887, soit 43 p. 100. Il a été interjeté 2,172 appels ou 8 p. 100.

Un décret du 17 avril 1889 a remplacé celui du 10 septembre 1886 sur la justice musulmane en Algérie.

Tunisie. — Les travaux accomplis par le tribunal de Tunis et les tribunaux de paix de la Régence, en matière civile et commerciale, sont compris plus haut dans ceux du ressort de la Cour d'appel d'Alger; ils se trouvent néanmoins résumés dans le tableau suivant, pour l'année 1887.

Tribunal de Tunis statuant au civil :	
Affaires nouvelles inscrites au rôle	1,096
— du rôle jugées contradictoirement	450
— non inscrites et jugées	187
Ordonnances du président	1,761
Tribunal de Tunis statuant au commercial :	
Affaires contentieuses nouvelles	721
Tribunaux de paix :	
Affaires appelées en conciliation en dehors de l'audience	14,153
— — à l'audience	179
Affaires à juger	8,282

JUSTICE CRIMINELLE.

Cours d'assises. — Pendant l'année 1887, les quatre cours d'assises d'Algérie et le tribunal de Tunis jugeant au criminel ont statué contradictoirement sur 506 accusations, dont 381, les trois quarts, concernaient des crimes contre les personnes, notamment des meurtres, 147; des assassinats, 104 et d'autres faits de violence, 89. Les accusations de crimes contre les propriétés étaient au nombre de 125 et relevaient principalement des vols, 82; les faux étaient au nombre de 21.

Ces 506 affaires s'appliquaient à 730 accusés jugés : 287 à Alger; 209 à Constantine; 120 à Oran; 62 à Bône et 52 à Tunis. 23 femmes seulement figuraient parmi eux, c'est 3 p. 100. Un dixième des accusés, 72, n'avaient pas encore vingt et un ans; 523 (71 p. 100) étaient âgés de

vingt et un à quarant ans; 113 (16 p. 100) avaient de quarante à soixante et 22 (3 p. 100) étaient au moins sexagénaires. On comptait parmi eux 44 Français ou 17 sur 100,000 ; 70 autres Européens ou 34 sur 100,000 et 614 indigènes musulmans ou 19 sur 100,000.

Les verdicts du jury ont été entièrement négatifs pour 210 accusés, près des trois dixièmes, 29 p. 100 ; 2 mineurs de seize ans ont été acquittés comme ayant agi sans discernement et envoyés dans une maison de correction ; le jury a répondu affirmativement sur tout ou partie des questions posées à l'égard de 518 accusés, que les cours d'assises ont condamnés : 26 à la peine de mort (dont 3 ont été exécutés); 38 aux travaux forcés à perpétuité; 177 aux travaux forcés à temps; 112 à la reclusion et 165 à l'emprisonnement.

De ces 518 accusés condamnés, 68 l'ont été pour des faits ayant dégénéré en délits et 450 pour des crimes. L'existence de circonstances atténuantes a été déclarée en faveur de 313 de ces derniers; c'est 70 p. 100 ou 3 centièmes de moins qu'en France.

Il n'a été jugé par contumace que 27 accusés, qui ont été condamnés : 6 à mort, 10 aux travaux forcés à perpétuité, 7 aux travaux forcés à temps et 4 à la reclusion.

Tribunaux correctionnels. — En 1887, les 17 tribunaux correctionnels ressortissant à la cour d'appel d'Alger ont eu à connaître de 9,683 affaires concernant 12,741 prévenus. Ce résultat, comparé à celui de l'année précédente, accuse en moins 289 affaires et 677 prévenus. Les parties civiles ont poursuivi 186 affaires et les administrations publiques, 830; les 8,667 affaires qui ont été jugées à la requête du Ministère public avaient été introduites : 3,608 (42 p. 100) par voie de citation directe, 2,691 (31 p. 100) en vertu de la loi des flagrants délits et 2,368 (27 p. 100) après instruction préalable. Ces deux dernières proportions s'étaient présentées en sens inverse, en 1886; il a donc été réalisé un réel progrès, qui dénote le soin que mettent les parquets à se conformer aux recommandations de la Chancellerie.

Les femmes, au nombre de 437, n'entrent dans le total des prévenus que pour quatre centièmes.

Les 12,741 individus traduits devant les tribunaux correctionnels se groupent comme suit au point de vue de l'âge :

	Hommes.		Femmes.	
Moins de seize ans.......	283 ou	2 p. 100	12 ou	3 p. 100
Seize à vingt et un ans..	1,036 —	9 —	39 —	9 —
Plus de vingt et un ans..	10,985 —	89 —	386 —	88 —

Eu égard à leur nationalité, 2,254 prévenus (18 p. 100) étaient Français, soit 831 sur 100,000 ; 2,493 (19 p. 100 appartenaient à d'autres nationalités européennes, soit 1,049 sur 100,000 et 7,994 (63 p. 100) étaient indigènes musulmans, soit 236 sur 100,000. Par département, les proportions sont celles-ci :

	Français.	Autres Européens.	Indigènes Musulmans.
Alger....................	1,044	816	245
Oran....................	671	971	331
Constantine.............	706	1,613	191

(Sur 100,000.)

Quant aux 670 individus qui ont comparu devant le tribunal de Tunis jugeant au correctionnel, ils se classent ainsi : Français, 78 ou 12 p. 100 ; autres Européens, 360 ou 54 p. 100 et indigènes 232 ou 34 p. 100; mais il n'a pas été possible de connaître la proportion de chaque catégorie par rapport à la population correspondante.

Ces 12,741 prévenus étaient poursuivis : 1,955 pour des contraventions fiscales ou forestières et 10,786 pour des délits communs. Près des deux tiers de ces derniers avaient à répondre de l'une des trois infractions ci-après : vol, 3,799 (35 p. 100); coups et blessures volontaires, 2,284 (21 p. 100) et rébellion ou outrages à des agents 749 (7 p. 100).

Les tribunaux correctionnels ont acquitté purement et simplement 1,160 prévenus (9 p. 100); ils ont également acquitté, mais comme ayant agi sans discernement, 97 mineurs de seize ans, dont 54 ont été remis à leurs familles et 43 envoyés en correction. Ils ont condamné les autres : *784 à plus d'un an* d'emprisonnement, 6,754 à un

an au moins de cette peine et 3,946 à l'amende. L'interdiction de résidence n'a été prononcée que contre 57 condamnés. Les circonstances atténuantes sont admises par les tribunaux correctionnels de l'Algérie dans une proportion de 64 p. 100, qui est, à un centième près en moins, la même que celle qui a été relevée pour la France ; mais les acquittements sont relativement plus nombreux dans la colonie que sur le continent (9 p. 100, au lieu de 5 p. 100). Ce résultat tient sans doute aux variations que les témoins indigènes apportent à leurs dépositions.

Les appels formés contre les décisions des tribunaux correctionnels sont un peu plus fréquents en Algérie qu'en France (66 sur 1,000 au lieu de 57) et les arrêts de confirmation le sont moins (65 sur 1,000 au lieu de 75).

Récidive et relégation.— Sur 518 accusés condamnés contradictoirement par les cours d'assises d'Algérie et de Tunisie, 106 (20 p. 100) étaient des repris de justice. La proportion n'est que de 14 p. 100 à l'égard des prévenus condamnés pour des délits communs par les tribunaux correctionnels, 1,495 sur 9,621. Parmi ces 1,601 récidivistes, 53 seulement ou 3 p. 100 se trouvaient dans les conditions exigées par la loi du 27 mai 1885 et ont vu les tribunaux correctionnels d'Algérie prononcer contre eux la relégation. Ils s'étaient rendus coupables : 6 de crimes, 40 de vol (délit), 3 d'escroquerie, 3 d'abus de confiance et 1 de vagabondage simple. Le tribunal de Tunis n'a pas eu à appliquer cette peine accessoire en 1887.

Justices de paix à compétence étendue. — Il a été porté, en 1887, devant les tribunaux à compétence étendue, 2,860 affaires dans lesquelles étaient impliqués 3,903 prévenus poursuivis notamment pour contraventions aux lois sur les forêts, 1,129 ; délits de chasse, 797 ; incendie volontaire de broussailles dans les champs, 480 ; outrages envers des agents, 309 ; refus de se rendre au poste-vigie, 308 ; ivresse, 129, etc.

Pour 53 prévenus, les juges de paix ont décliné leur compétence, 320 (8 p. 100) ont été acquittés et 3,530 condamnés, savoir : 913 à un emprisonnement maximum

de six mois et 2,617 à une amende ne dépassant pas 500 francs.

Tribunaux de simple police. — Comme juges de simple police, les mêmes magistrats ont vu porter devant eux 44,060 contraventions imputées à 60,778 inculpés. Ils se sont reconnus incompétents à l'égard de 386 inculpés; ils en ont renvoyé des poursuites 4,358 (7 p. 100) et condamné 56,034, dont 7,285 à l'emprisonnement.

Un peu moins du quart des jugements de simple police, 10,215, ou 23 p. 100, étaient en premier ressort; mais les parties n'ont interjeté appel que contre 192. Les juges du second degré en ont confirmé près des deux tiers, 64 p. 100.

Agissant au cas de flagrant délit ou en vertu de commissions rogatoires des juges d'instruction, les magistrats cantonaux ont procédé à 10,428 informations au criminel, dans lesquelles ils ont entendu 63,198 témoins.

Instruction criminelle. — Les procureurs de la République ont eu à s'occuper en 1887 de 24,157 plaintes, dénonciations ou procès-verbaux, qu'ils ont reçus directement de la partie lésée ou qui leur ont été transmis par les divers agents de la police judiciaire. Le concours de ceux-ci ne se traduit pas de la même manière en Algérie qu'en France. Ce n'est pas par la gendarmerie que la justice est principalement informée des infractions commises, c'est par les juges de paix et les commissaires de police ; les maires, qui, sur le continent, contribuent dans une faible mesure à l'action de la justice, y participent, au contraire, très activement en Algérie.

Comme toujours, les affaires laissées sans poursuites par les magistrats du Ministère public représentent près de la moitié du total, 11,577 ou 48 p. 100; celles qui sont renvoyées directement devant les tribunaux correctionnels ou de simple police forment le tiers, 7,954 ou 33 p. 100, et les affaires communiquées à l'instruction complètent l'ensemble, 4,463 ou 19 p. 100. Ces deux derniers chiffres avaient été, en 1886, de 5,231 et de 21 p.

100. Il restait, à la fin de l'année, 163 affaires attendant une décision.

Dans 4,921 (42 p. 100) des 11,577 affaires classées sans suite, les faits n'avaient aucune gravité ou leur existence même était douteuse; dans 2,656 (23 p. 100), ils ne constituaient ni crime ni délit, et dans 4,000 (35 p. 100), il avait été impossible de découvrir les vrais coupables; de 1881 à 1886, le chiffre proportionnel des affaires non suivies de poursuites, faute de connaître les auteurs des infractions, avait été de 38 p. 100.

Les juges d'instruction ont été, comme il a été dit ci-dessus, un peu moins occupés en 1887 qu'en 1886: ils n'ont rendu que 4,508 ordonnances, au lieu de 5,206; le chiffre des non-lieu est descendu de 1,646 à 1,522; mais, proportionnellement, il se maintient au tiers des décisions. Les ordonnances devant la chambre d'accusation ont motivé 494 arrêts définitifs de cette chambre, qui a prononcé, en outre, 45 arrêts en matière de réhabilitation, dont 37 accueillant les demandes.

Le nombre et la durée des détentions préventives se sont ressentis du soin que les membres des parquets ont mis à n'envoyer les affaires à l'instruction que dans les cas d'absolue nécessité; il a été soumis à l'arrestation préalable 400 individus de moins qu'en 1886, et une amélioration de trois centièmes s'est produite dans la proportion des détenus qui ont vu statuer sur leur sort dans la quinzaine.

Tunisie.—Les travaux du tribunal de Tunis et des tribunaux de paix y ressortissant sont réunis, dans les chapitres précédents, à ceux des tribunaux d'Algérie; mais il est intéressant de les résumer dans un tableau dont les indications sont de nature à justifier les mesures prises en 1887 pour alléger le lourd fardeau qui pesait sur l'unique tribunal de la Régence.

	1884.	1885.	1886.	1887.
Affaires jugées :				
Par le tribunal statuant au criminel.	4	7	24	35
— — au correc-*tionnel*	138	408	421	539
Par les tribunaux de paix à compé-				

tence étendue..	13	27	54	80
— de simple police.	767	1,283	1,388	1,568
Totaux.......	922	1,725	1,887	2,222

Cette progression ne pouvait manquer de frapper l'attention du Gouvernement. Il a été créé, en 1887, six nouvelles justices de paix qui ont été confiées à des contrôleurs civils ; ces créations portent à 16 le nombre des justices de paix, dont 6 sont administrées par des magistrats titulaires, 3 par des officiers ayant au moins rang de capitaine et 7 par des contrôleurs civils. L'institution d'un tribunal de première instance à Sousse (décret du 1er décembre 1887) accordera une légitime satisfaction aux intérêts du sud de la Régence et donnera, sans nul doute, une forte impulsion à la police judiciaire de cette région.

Conseil de prudhommes. — Les quatre conseils de prudhommes d'Alger, Constantine, Oran et Bône ont été saisis de 1,759 affaires à concilier et de 541 affaires à juger. Il a été statué sur 810 affaires de la première catégorie, et sur 223 affaires de la seconde. Le surplus a été retiré.

Établissements pénitentiaires. — Il y a en Algérie 1 pénitencier agricole, 2 maisons centrales, une colonie pénitentiaire de jeunes détenus, 17 prisons civiles et 3 pénitenciers agricoles indigènes.

Population en 1882 et en 1887.

	1882.	1887.
Travaux forcés....................	82	196
Détention.........................	7	1
Réclusion.........................	426	743
Correction (enfants)................	160	118
Condamnés à l'emprisonnement....	2,467	2,290
En prévention......................	1,484	1,200

Cette population se décompose ainsi par nationalités :

Français..........................	563	925
Israélites indigènes................	80	95
Musulmans algériens...............	3,302	2,870
Espagnols.........................	111	142

Italiens	73	122
Marocains et tunisiens	242	219
Autres	255	175

Considérée au point de vue des sexes, elle se décompose en hommes et garçons, 4,494 en 1882 et 4,424 en 1887 ; femmes et filles, 133 et 124.

ANTOINE BERNARD.

TUNIS (Beylik ou Régence de)

SOUS LE PROTECTORAT DE LA FRANCE

Superficie, 116,000 kilomètres carrés. — Population, 1,500,000 habitants environ, dont 45,000 israélites et 40,000 chrétiens, le reste est composé de musulmans.

Capitale : Tunis, 135,000 habitants.

Budget de l'exercice 1307 (1888-1889)

Recettes.

CHAPITRE Ier. — CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Section I. — Medjba.

	Piastres (1).
Produit de la Medjba	5,000,000 »

Section II. — Dîmes.

Kanoun des oliviers et dattiers	2,000,000 »
Dîmes sur les oliviers	300,000 »
Achour payable en nature	1,200,000 »
Achour payable en argent	500,000 »

Section III. — Mradjas.

Produit des Mradjas	60,000 »

CHAPITRE II. — CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Section I.

Douanes :

Droits à l'exportation	1,800,000 »
Droits à l'importation et droits assimilés	1,200,000 »
Droits sur les vins et spiritueux	300,000 »
Carroube sur la vente et les loyers des immeubles	500,000 »
Timbre	600,000 »

(1) La piastre équivaut à 0 fr.60 c. de notre monnaie.

Section II.

Monopoles et marchés affermés..............	4,000,000 »
Monopoles et marchés non affermés.........	820,000 »

Section III.

Produits des mahsoulats....................	2,000,000 »
Khodors....................................	95,000 »

CHAPITRE III. — DROITS MARITIMES ET DE PORT.

Droits sanitaires..........................	80,000 »
Droits de port.............................	16,000 »

CHAPITRE IV. — PRODUITS DIVERS.

Section I.

Produits des domaines......................	502,000 »
Produits des forêts........................	200,000 »
Produits des mines.........................	»

Section II.

Droits et taxes divers, amendes, revenus éventuels..................................	800,000 »
Certificats de coupons antérieurs à 1870 appartenant à l'État et sortis aux tirages.......	1,500,000 »
Produit de la vente des valeurs appartenant aux fonds de réserve.....................	Mémoire.
Contribution de l'Administration des habous.	180,000 »
Solde disponible, reporté de 1306 à 1307, des crédits sans emploi de 1305...............	1,193,348 97
Excédent probable des recettes de 1306.....	Mémoire.

CHAPITRE V. — PRODUITS DE L'OFFICE DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Produits des postes........................	620,000 »
Produits des télégraphes...................	490,000 »
Subvention reçue de la Caisse d'épargne de France.................................	14,000 »

CHAPITRE VI. — RECETTES CONSACRÉES AUX DÉPENSES D'EXERCICES CLOS.

Rappel des recettes non employées pendant les exercices antérieurs..................	Mémoire.

CHAPITRE VII. — DOTATIONS SPÉCIALES.

Port de Tunis (somme restant disponible à la *clôture de l'exercice 1306*)................	Mémoire.
Soulte de la conversion de 1889 : Fonds spé*cial à employer* en *travaux* extraordinaires *d'intérêt public* (somme restant disponible *à la clôture* de l'exercice 1306)...........	Mémoire.

CHAPITRE VIII. — BUDGET SUR RESSOURCES SPÉCIALES.

Recettes réalisées pour le compte du fonds de réserve (décret du 20 chaoual 1303)....	Mémoire.
Recettes affectées au remboursement des certificats de coupons antérieurs à 1870, sortis aux tirages..............................	Mémoire.
Recettes affectées au payement des dettes antérieures à l'exercice 1299 (suite de l'ancien compte de liquidation de l'emprunt de 1884).	Mémoire.
Recettes affectées à la continuation des opérations de remboursement et d'échange des obligations de la dette 4 p. 100 (suite du compte de la liquidation de la conversion de 1889)................................	Mémoire.
Total du budget des recettes.....	25,970,348 97

Dépenses.

CHAPITRE Ier. — MINISTÈRE DES FINANCES.

	Piastres.
Liste civile de S. A. le Bey................	1,500,000 »
Dotation des princes et princesses de la famille husseinite..........................	1,200,000 »
Personnel et service des Palais..............	200,000 »
Décorations tunisiennes......................	30,000 »
Pensions civiles et militaires................	240,000 »
Direction des finances et régies financières..	3,009,452 69
Cour des comptes...........................	23,980 »
Hôtel de la Monnaie.........................	7,500 »
Administration de la forêt des oliviers de Tunis.	99,000 »
Remboursement au Trésor français des frais du service médical des indigènes nécessiteux..................................	10,000 »
Rente 3 1/2 p. 100 : intérêts et amortissement (annuité de 6,307,520 francs)............	10,512,534 »
Commission allouée (5/16 p. 100) pour le payement en France des coupons et autres frais pour le même service....................	34,000 »
Total du chapitre Ier.............	16,866,466 69

CHAPITRE II. — OFFICE DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Personnel des postes et télégraphes.........	780,000 »
Frais divers d'exécution du service.........	70,000 »
Transport des dépêches......................	430,000 »
Dépenses de matériel........................	114,000 »
Travaux neufs...............................	30,000 »
Total du chapitre II............	1,424,000

CHAPITRE III. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

Traitement du premier ministre, du ministre de la plume et du personnel de l'Administration centrale	584,074 »
Matériel et frais de bureau, dépenses diverses d'administration générale	350,082 »
Dépenses de sûreté	80,000 »
Contrôles civils	379,335 »
Gendarmerie indigène	221,268 »
Prisons	400,000 »
Résidence générale et affaires consulaires (frais d'hôpitaux, de service et de secours)	145,659 »
Service sanitaire	50,404 »
Gouvernements de Tunis et de la Goulette	97,592 »
Indemnités à des fonctionnaires et établissements religieux	156,047 »
Remboursement au gouvernement français des dépenses pour la magistrature française	650,643 »
Subventions aux communes	1,400,000 »
Total du chapitre III	4,515,104 »

CHAPITRE IV. — ENSEIGNEMENT PUBLIC.

Unique	784,485 »

CHAPITRE V. — ARMÉE TUNISIENNE.

Section I — Personnel.

Dépenses du personnel de l'Administrat. centr.	62,690 »
Solde et indemnités des officiers sans troupe et employés militaires	176,736 »
Solde et indemnités des officiers et hommes de troupe	216,500 »

Section II. — Matériel.

Matériel de l'Administration centrale et dépenses diverses	3,500 »
Vivres	145,883 »
Chauffage et éclairage	12,726 »
Fourrages	41,871 »
Service de santé	8,883 »
Transports et indemnités de route	7,000 »
Habillement, équipement, campement et objets mobiliers	76,775 64
Remonte et harnachement	9,574 »
Armes et matériel de l'artillerie	7,000 »
Casernement et fortifications	8,683 »

Recrutement	19,000	»
Instruction	200	»

Section III. — Pensions et secours.

Secours à des invalides	10,761	25
— à d'anciens militaires	3,333	»

Section IV.

Solde et indemnités des Maghzen du Sud	160,000	»
Prix de location d'immeubles affectés aux services militaires français	66,908	»
Total du chapitre V	1,038,023	86

CHAPITRE VI. DIRECTION GÉNÉRALE DES TRAVAUX PUBLICS.

Section I. — Direction générale.

Personnel de l'Administration centrale	177,000	»
Frais généraux, matériel, missions et dépenses diverses	90,000	»

Section II. — Service des ponts et chaussées.

Personnel du service des ponts et chaussées	620,000	»
Matériel et dépenses diverses	120,000	»
Routes et ponts	2,400,000	»
Chemins de fer	50,000	»
Ports maritimes, phares et fanaux	1,050,000	»
Aménagement des eaux	637,500	»
Palais nationaux	50,000	»
Bâtiments civils	1,000,000	»
Bâtiments domaniaux	175,000	»
Travaux des villes non érigées en communes	50,000	»

Section III. — Section des mines.

Personnel du service des mines	60,000	»
Matériel et dépenses diverses	35,000	»
Établissements thermaux	80,000	»
Forages	45,000	»

Section IV. — Service de la police des ports et de la navigation.

Personnel du service de la police des ports et de la navigation	86,000	»
Matériel et dépenses diverses	45,000	»

Section V. — Service topographique.

Personnel du service topographique	40,000	»
Matériel et dépenses diverses	45,000	»
Part contributive du gouvernement tunisien dans les frais de confection de la carte de la Régence	120,000	»

Section VI. — Service des forêts.

Personnel du service des forêts...............	295,000 »
Amélioration des forêts domaniales...........	146,600 »
Entretien des forêts domaniales..............	100,000 »
Fixation des dunes..........................	20,000 »
Dépenses diverses...........................	30,000 »
Total du chapitre VI.......	7,567,100 »

CHAPITRE VII.

Unique. Dépenses imprévues.................	600,000 »

CHAPITRE VIII.

Unique. Dépenses des exercices clos.........	Mémoire.

CHAPITRE IX.

Unique. Dépenses des exercices périmés......	—

CHAPITRE X. — DOTATIONS SPÉCIALES.

Port de Tunis (somme restant disponible à la clôture de l'exercice 1306)..................	—
Soulte de la conversion de 1889 : Fonds spécial à employer en travaux extraordinaires d'intérêt public (somme restant disponible à la clôture de l'exercice 1306)..................	—

CHAPITRE XI. — DÉPENSES SUR RESSOURCES SPÉCIALES.

Fonds de réserve.............................	—
Certificats de coupons antérieurs à 1870, sortis aux tirages..............................	—
Services des dettes antérieures à l'exercice 1299 (faisant suite à l'ancien compte de liquidation de l'emprunt de 1884)................	—
Compte de liquidation de la conversion de 1889 :	—
Suite des remboursements et échanges des obligations de la dette 4 p. 100..............	—
Total du chapitre XI.......	Mémoire.

RÉCAPITULATION DE LA DÉPENSE.

Chapitre	I.	Ministère des finances.........	16,866,466 69
—	II.	Office des postes et télégraphes.	1,124,000 »
—	III.	Administration générale.......	4,515,104 »
—	IV.	Enseignement public..........	784,485 »
—	*V.*	*Armée tunisienne*.............	1,038,023 86
—	*VI.*	*Direction générale des travaux publics*......................	7,567,100 »
—	*VII.*	*Dépenses imprévues*...........	600,000 »

— VIII.	—	des exercices clos....	Mémoire.
— IX.	—	— périmés.	—
— X.	Dotations spéciales...........		—
— XI.	Dépenses sur ressources spéciales.......................		Mémoire.
Total général du budget des dépenses...			32,495,179 55

BALANCE.	Piastres.
Recettes........................	25,970,348 97
Dépenses........................	32,495,179 55
Déficit.........	6,524,830 58

COMMERCE EXTÉRIEUR.

Le *Journal officiel tunisien* du 7 février dernier a publié les résultats du commerce extérieur de la Tunisie pendant l'exercice 1887-88 (année 1305). Voici d'abord les chiffres des importations et des exportations totales pendant les deux derniers exercices (1).

	1887-88. francs.	1886-87. francs.	Différences en 1887-88. francs.
Importations.........	31,334,403	26,894,475	+ 4,439,928
Exportations	19,654,978	20,557,762	— 902,784
Ensemble.....	50,989,381	47,452,237	+ 3,537,144

Voici maintenant la répartition par pays des valeurs importées et exportées en 1887-88 :

Pays.	Importations. francs.	xportations. francs.
France..................	17,175,632	5,242,557
Algérie..................	1,237,300	4,308,793
Malte....................	4,231,798	927,245
Italie....................	4,077,647	5,517,460
Russie...................	1,198,903	»
Autriche................	1,013,170	28,883
Angleterre..............	608,745	2,101,612
Autres pays.............	1,791,208	1,528,428
Ensemble.....	31,334,403	19,654,978

(1) La statistique tunisienne chiffre le mouvement du commerce extérieur en piastres que nous avons converties en francs, *à raison de 60* centimes de franc pour 1 piastre, conformément *au décret* beylical du 26 juillet 1888.

Voici l'indication des principales marchandises importées et exportées ainsi que des principaux pays de provenance ou de destination :

Importations. — Tissus de coton et toileries, 4.3 millions de francs (Malte, 2.5 millions ; France, 922,000 francs) ; farines, 3.8 millions (France, 3.7 millions) ; céréales, 3.5 millions (Russie, 1 million ; France, 947,000 fr.) denrées coloniales, 2.4 millions (France 1.5 million) ; vins et spiritueux, 1.8 million (Italie, 854 000 fr. ; France 762,000 fr.).

Exportations. — Huiles d'olives, 4.5 millions de francs (France, 2.8 millions ; Italie, 592,000 fr.) ; blés, 3.1 millions (Italie, 1.5 million ; Algérie, 1.2 million) ; tan, 2.5 millons (Algérie, 1.3 million ; Italie, 1.2 million) ; alfa, 1.8 million (Angleterre, 1.7 million) ; orges, 1.3 million (Italie, 504,000 fr. Algérie, 486,000 fr.) ; laines en suint, 1.1 million (France, 653,000 fr.) ; éponges lavées. 734,000 fr. (France 686,000 fr.) ; tissus de laine, 697,000 francs (Egypte, 241,000 fr.).

COLONIES FRANÇAISES.

MARTINIQUE.

Superficie : 98,782 hectares. — Population : habitants, 1881 : 169.232. — 1888 : 175.863. Dont : fonctionnaires et leurs familles, 1.299 ; troupes, 547 ; émigrants, 2.456.

	1885.		1887.	
Cultures.	Hectares.	Produits.	Hectares.	Produits.
Canne à sucre.	21,142	13,004,097	21,300	13,040,000
Café..........	200	1,180,780	201	58,500
Coton.........	77	1,161,000	20	4,995
Cacao........	939	95,343	975	663,500

	1885.	1887.
Habitations rurales..................	7,089	9,267
Travailleurs..........................	50,809	52,905

	fr. 1887.
Valeur *approximative des propriétés*............	87,580,000
— *des produits nets*......................	14,221,010

Commerce.	fr.	fr.
Importations	23,461,450	22,916,449
Exportations	18,197,946	23,445,102
Totaux	41,659,396	46,371,551
Commerce avec la France	25,442,987	30,208,214

	1887.		1888.	
Navigation.	Entrées.	Sorties.	Entrées.	Sorties.
Navires français	338	342	276	313
— étrangers	365	383	309	245
Totaux	703	725	585	558

GUADELOUPE ET DÉPENDANCES.

Superficie : 265.123 hectares.

Guadeloupe. — *La Désirade.* — *Les Saintes.* — *Saint-Martin* (partie française). — *Saint-Barthélemy.*

Population.	1887.	1888.
Habitants	152,751	149.071
Immigrants	16,196	16,083
Troupes	769	604
Fonctionnaires et leurs familles	1,123	1,196
Population flottante	11,349	4,663
Totaux	182,188	165,154

	1887.		1888.	
Cultures.	Hectares.	Produits.	Hectares.	Produits.
Canne à sucre	22,958	13,680,368	23,856	65,512,188
Café	3,540	921,029	3,392	653,683
Coton	197	28,985	188	57,585
Cacao	979	376,243	1,119	212,277

	1887.	1888.
Nombre des habitations rurales	6,925	7,615
— des travailleurs	71,229	71,709

	fr.	fr.
Valeur approximative des propriétés	125,665,755	147,387,312
— des produits nets	5,011,311	»

Commerce.	fr.	fr.
Importations	20,587,284	24,333,319
Exportations	22,159,653	26,040,881
Totaux	42,746,937	50,374,206
Commerce avec la France	30,314,367	36,068,344

Navigation.	1887. Entrées.	1887. Sorties.	1888. Entrées	1888. Sorties
Navires français..........	229	310	216	211
— étrangers........	138	122	270	267
Totaux.....	367	432	486	478

GUYANE FRANÇAISE.

Superficie : 77.700 kilomètres carrés. (sauf règlement diplomatique avec le Brésil d'une région entre l'Oyapock et l'Amazone).

La population était en 1886 de 26.905 âmes, en 1887 de 25.769, ainsi répartie : fonctionnaires, 1.437; habitants, 13.716; émigrants, travailleurs loués, 6.877; indiens aborigènes, 2.530; troupes, 634; transportés libérés, 3.225.

Culture.	1885. Hectares.	1885. Produits.	1887. Hectares.	1887. Produits.
Canne à sucre.......	27	23,400	42	68,900
Café...............	349	25,500	205	8,100
Cacao	245	23,400	375	23,500

	1885.	1887.
Hectares cultivés..................	3,334	3,093
Habitations......................	1,414	1,166
Travailleurs......................	6,200	1,900
	fr.	fr.
Valeur des propriétés..............	4,041,070	22,632,600
— dee produits............ ...	341,070	937,530

Commerce.	1887.	1888.
Importations......................	8,633,071	12,272,225
Exportations......................	5,300,083	6,013,922
Totaux.......	15,933,154	18,286,147
Commerce avec la France...... ...	11,011,592	14,042,102

Navigation.	1887. Entrées.	1887. Sorties.	1888. Entrées.	1888. Sorties.
Navires français..........	45	39	72	72
— étrangers........	31	12	53	42
Totaux.....	76	51	125	114

Transportation en 1887.

	Guyane.	Nouvelle-Calédonie.	Total.
Condamnés en cours de peine et libérés astreints à la résidence..................	3,568	7,122	»
Femmes transportées.......	»	2,438	»

LA RÉUNION.

Superficie : 251.160 hectares.

Population.	1887.	1888.
Habitants (blancs et affranchis)......	114,668	126,282
Émigrants.........................	38,997	38,727
Fonctionnaires et leurs familles.....	3,092	3,100
Troupes..........................	694	680
Population flottante................	6,430	5,046

	1887.		1888.	
Cultures.	Hectares.	Produits.	Hectares.	Produits.
Canne à sucre.....	37,350	33,995,260	39,315	36,627,515
Café..............	4,468	908,275	4,214	521,349
Cacao.............	58	2,107,354	27	3,300
Tabac.............	»	183,691	3,305	149,710
Vanilliers.........	3,765	»	»	»

	1887.	1888.
Hectares cultivés..................	53,250	64,967
Habitations........................	5,940	6,007
Travailleurs.......................	42,426	40,511

	1887.	1888.
Valeur des propriétés............	96,744,962	97,741,124
— des produits..............	7,350,603	6,039,218

	fr.	fr.
Importations....................	17,523,621	22,516,003
Exportations....................	14,827,265	15,594,763
Totaux.......	32,350,886	38,104,766
Commerce avec la France.........	17,577,283	19,944,326

	1887.		1888.	
Navigation.	Entrées.	Sorties.	Entrées.	Sorties.
Navires français......	141	134	150	153
— étrangers	8	3	85	82
Totaux.....	149	137	235	235

SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES.

(Saint-Louis et Gorée.)

La population était en 1888 de 134.635 habitants, dont 542 fonctionnaires avec leurs familles ; 2.710 hommes de troupe et 21.400 de population flottante.

Cultures (vins, maïs, arachides, sésame, etc.).	1887.	1888.
Hectares cultivés...................	145,720	179,985

Habitations	30,000	44,000
Travailleurs	250,000	270,000
Valeurs des propriétés	26,000,000	31,088,750
Frais d'exploitation	3,912,850	2,852,500
Valeur des produits	3,997,150	4,323,500

Commerce. **Saint-Louis et Gorée.**	1885. fr.	1887. fr.
Importation	15,037,301	25,812,675
Exportation	17,242,476	13,944,042
Totaux	42,279,777	39,756,717
Commerce avec la France	27,554,224	24,011,094

Navigation.	1888. Entrées.	Sorties.
Navires français	1,378	1,269
— étrangers	190	155
Totaux	1,568	1,424

RIVIÈRES DU SUD.

La population est évaluée ainsi en 1887 : Cazamance, 4.891 ; Rio-Nunez, 3.354 ; Rio-Pungo, 33.375 ; Mellacorée, 5.921 ; en tout, 47.541.

Les fonctionnaires et employés sont au nombre de 17, les troupes, 210 ; la population flottante de 3.750.

Commerce.	Importations. Marchandises étrangères.	Exportations. Marchandises du crû.
Mellacorée	567,149	530,364
Marchandises d'exportation		26,805
Rio-Pongo	610,551	485,434
Cazamance	263,749	78,803
Marchandises françaises	246,917	
Forecaréah	323,232	329,045
Rio-Nunez	705,223	1,152,671
	2,716,824	2,603,998

Navigation.	1887. Cazamance. Entrées.	Sorties.	1887. Rio-Nunez. Entrées.	Sorties.
Navires français	54	56	101	103
— étrangers	27	27	126	125
	Rio-Pungo.		**Mellacorée.**	
Navires français	41	34	8	12
— *étrangers*	106	73	105	117

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DU GOLFE DE GUINÉE.

(*Gabon. — Assinie. — Grand Bassam.*)

La population française était en 1888 de 225 habitants, dont 17 fonctionnaires; 23 hommes de troupe. Les indigènes occupés étaient au nombre de 359 : la population flottante, 413.

Commerce avec la France.	1887. fr.	1888. fr.
Importations de France............	638,379	1,317,680
Exportations pour France...........	259,692	173,271
Totaux.......	898,089	1,490,951
Importations dans la colonie........	2,919,254	2,372,260
Exportations pour l'étranger........	4,455,586	2,718,190
Totaux.......	7,373,840	5,090,450

Navigation.	1888. Entrées.	1888. Sorties.
Navires français.................	16	14
— étrangers...............	81	129
Totaux.......	97	146

MAYOTTE.

Superficie : 53.858 hectares.

Population en 1881 : 8.794 colons, immigrants ou indigènes. En 1885 : colons, 7.152; immigrants ou indigènes, 2.897. En 1887 : immigrants, 2,814; population flottante, 7.650; fonctionnaires et troupes, 78; population totale : 10.551.

On comptait en 1888 9,598 âmes, dont 71 fonctionnaires et leurs familles; 2 hommes de troupe; 1.965 immigrants et 1.556 de population flottante.

Cultures.	Hectares.	Produits. kil.	Hectares.	Produits. kil.
Canne à sucre...	1,714	91,026	1,418	1,165,000
Petites cultures..	1,184	144,930 fr.	2,563	219,009 fr.

	1887.	1888.
Nombre d'habitations..............	117	116 fr.
— des travailleurs......... ..	4,137	3,802
Valeur des propriétés.............	3,253,000	3,013,000

Commerce entre la France et Mayotte.	1887.	1888.
Importations	12,400	163,880
Exportations	1,094,256	922,012
Totaux	1,106,656	1,085,892
Commerce avec les autres colonies françaises.		
Importations	241,900	72,781
Exportations	200,211	12,780
Totaux	342,111	85,561
Commerce avec l'étranger.		
Importations	872,048	293,308
Exportations	216,847	107,716
Totaux	1,088,895	402,424

	1887.		1888.	
Navigation.	Entrées.	Sorties.	Entrées.	Sorties.
Navires français	81	80	83	76
— étrangers	93	93	108	113
Totaux	174	173	191	189

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCÉANIE.

Iles de la Société. — Iles Marquises.

Population en 1881 (recensement).	Tahiti.	Mouréa.
Français et Tahitiens	7,229	1,116
Océaniens	1,105	248
Asiatiques	396	53
Européens	580	11
Totaux	9,380	1,428

Population de toutes les îles.

Français	991
Autres Européens	615

Population par archipel.	1881.	1888.
Tahiti et Mouréa	10,682	11,181
Iles Tubuaï et Raivataï	679	685
Tuamotu	7,270	6,091
Marquises	5,776	5,145
Gambier	547	445
Rapa	176	196
Totaux	25,130	22,743

En 1888, on dénombrait, sur ce total :

	Tahiti et Mouréa.	Marquises.	Autres îles.
Fonctionnaires et leurs familles....	282	39	26
Troupes et marins...	1,539	29	26
Population flottante...............	206	»	»

Cultures.	1887.	1888.
Cocos....................	18,421 fr.	240,962 fr.
Coprah..................	56,206	59,508
Coton....................	34,127	595,786

Commerce.	1887.	1888.
Importations de France à la colonie...	426,706	661,622
Exportations de la colonie en France..	»	»
Importation de l'étranger.............	2,631,791	2,724,633
Exportation à l'étranger..............	3,222,045	2,626,248

	1887.		1888.	
Navigation commerciale.	Entrées.	Sorties.	Entrées.	Sorties.
Navires français..........	35	17	24	17
— étrangers........	110	128	58	65
Totaux.....	145	135	82	82

NOSSI-BÉ.

Superficie ; 20.300.

En 1888, la population totale était de 7.803 âmes, dont 135 fonctionnaires; 113 immigrants et 6.955 de population flottante.

En 1883, on comptait : 238 Européens ou créoles. Indigènes : population urbaine, 1.907 ; population rurale, 6.188 ; immigrants africains, 1.206. En 1884, on comptait : Français, 41 ; autres Européens, 12 ; Créoles, 255 ; Indiens, 452 ; Malgaches, 2.640 ; Comoriens, 943 ; Howas, 148; Africains 2.840; fonctionnaires, 101 ; population flottante, 1.579.

Cultures : — Environ, 2.500 hectares. En 1885 : Hectares cultivés 2.243 ; environ 4.000 hectares de forêts et savanes.

Canne à sucre. — 900 à 1.000 hectares produisant *1.098.312* kilogrammes. En 1885 : 673 hectares.

DIÉGO-SUAREZ.

Population : Français et créoles de l'île Maurice, 527

Européens, 93 ; Malgaches et Comoriens, 2.689 ; fonctionnaires, 31 ; troupes, 1.051 ; marins, 76 ; population flottante, 50 ; en tout : 4.607

Commerce.	1883.	1887.
Importations de France............	1,481,920	42,278
Exportations pour France.........	1,905,598	82,167
Importations des colonies françaises.	»	94,765
Exportations aux colonies..........	117,775	33,055
Importations de l'étranger.........	2,042,534	1,708,055
Exportations pour l'étranger.......	2,725,650	2,117,076

	1887.		1888.	
Navigation.	Entrées.	Sorties.	Entrées.	Sorties.
Navires français.............	50	32	50	52
— étrangers..........	185	191	190	183
Totaux................	235	223	240	235

SAINTE-MARIE DE MADAGASCAR

Superficie : 90.957 hectares.

Population 1882 : 7.179 hab. ; 1887, 7.478 ; 1888, 7.667, ainsi répartis : 14 Créoles : 1.452 Malgaches ; 122 Mozambiques, etc.

On comptait en 1888, 1.442 hectares cultivés sur 6.600 de savanes et forêts.

Commerce.	1887.	1888.
Importations de France............	290,260	150,500
Exportations en France............	»	12,289
Importations des autres colonies françaises..........................	38,669	39,423
Exportations aux colonies.........	16,816	36,316
Importations de l'étranger...	173,700	106,588
Exportations pour l'étranger.......	174,196	82,960

La navigation a compté en 1888 deux navires venus de France ; 4 des colonies voisines, 75 de la grande île de Madagascar, dont six navires de guerre et 27 navires étrangers.

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DANS L'INDE.

Superficie : 48,962 hectares.

Population en 1871 : Européens, 1,160 ; métis, 1,535 ; *indigènes, 281,927.*

	1887.	1888.
Pondichéry	148,862	150,894
Chandernagor	25,451	25,395
Karikal	91,752	81,466
Mahé	8,758	8,349
Yanaon	4,241	4,199
Totaux	279,066	270,303

	1887.		1887	
Cultures.	Hectares.	Produits.	Hectares.	Produits.
Pondichéry..	19,144	377,411	19,252	250,802
Karikal......	8,360	141,941	8,789	169,738
Maké.......	5,454	138,240	5,909	189,132
Yanaon.....	601	14,966	601	28,643

Commerce.	1887.	1888.
Importations de France	577,681	524,376
Exportations de France	10,427,760	10,125,669
Importations des colonies françaises..	440,391	24,430
Exportations aux colonies françaises.	664,476	797,908
Importations à l'étranger	4,929,387	3,679,424
Exportations de l'étranger	10,323,978	10,474,731

	1887.		1888.	
Navigation.	Entrées.	Sorties.	Entrées.	Sorties
Navires français	97	322	54	56
— étrangers	68	304	276	278
Totaux	165	626	330	334

NOUVELLE-CALÉDONIE.

En 1883, on avait dénombré ainsi la population :

Population civile, 4.165; population libérée, 1.168, indigènes, îles Loyalty, 16.520; îles des Pins, 1,400; Grande-Terre, 23.100 ; émigrants français, 241 ; émigrants européens, 234.

En 1885 on avait trouvé : population civile, 6.437; officiers, troupes et leurs familles, 2.158; surveillants, 860; libérés, 3.814; transportés, 7.544; indigènes, 35.650.

En 1887 la population blanche était *:* personnel libre, *9.061 ; libérés*, 2.515 ; condamnés, 7.477. Population de *couleur :* réglementée, 1.825; dans les tribus, 41.874.

En 1888 on trouve :

Population civile, nés en France, 6.776 ; nés en Nou-

velle-Calédonie, 1.692 ; nés dans les autres colonies françaises, 2.170 ; étrangers, 376 ; en tout, 9.061 transportés ; libérés astreints à la résidence, 2.515 ; condamnés en cours de peine, 74.771 ; fonctionnaires et leurs familles, 1.762 ; troupes, 1.714 ; immigrants réglementés, 3.825; immigrants dans les tribus, 7.197 ; en tout 49.314.

Cultures.	1884. Hectares.	1884. Produits.	1885. Hectares.	1885. Produits.
Sucre	123	»	10	140,500
Café	542	110,680	568	105,198
Maïs	803	703,100	71	168,467
Plantes vivrières	339	672,500	462	70,964

Mines.	Hectares.	Tonnes extraites.	Travailleurs blancs.	Travailleurs noirs.
Nickel	1,079	8,423	535	169
Cobalt	3,287	3,020	166	89

	1884.	1885.
Habitations	1,068	1,161
Valeur des propriétés	8,448.100	7,915
Nombre d'engagés	2,246	2,629

Commerce.	1887.	1888.
Importations de France dans la colonie	3,767,218	4,786,339
Importations en France	177,000	1,160,436
Exportations de l'étranger	4,286,100	1,821,296
Importations à l'étranger	2,707,621	5,325,920

Navigation.	1887. Entrées.	1887. Sorties.	1888. Entrées.	1888. Sorties.
Navires français	31	77	31	26
— étrangers	29	22	77	20
Totaux	60	99	108	46

ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

Population sédentaire en 1885 : 6,300; population flottante, 1,304.

	1886.	1888.
Population sédentaire	6,251	5,983
— flottante	»	769
Fonctionnaires et leurs familles	262	267
Troupes et gendarmerie	112	112

Divers	»	»
Immigrants	61	105

Commerce.	1887.	1888.
Importat. de France dans la colonie.	3,508,177	3,722,577
Exportations de la colonie en France.	11,947,454	9,927,142
Importations des colonies françaises..	44,687	50,834
Exportations aux colonies françaises..	2,147,941	1,857,435
Importations de l'étranger	10,193,723	9,805,206
Exportations à l'étranger	4,134,877	5,930,500

	1887.		1888.	
Navigation.	Entrées.	Sorties.	Entrées.	Sorties.
Navires français	802	800	468	645
— étrangers	1,181	1,168	1,116	1,080
Totaux	1,983	1,968	1,584	1,725

COCHINCHINE FRANÇAISE.

Superficie : 5.945.797 hectares, y compris les îles.

Population.	1887.	1888.
Français	2,381	2,537
Européens	166	114
Annamites	1,635,864	1.678,907
Cambodgiens	153,509	153,244
Chams	2,323	2,896
Moïs	9,446	9,446
Chinois	56,528	55,741
Malabares	1,073	911
Malais	2,872	2,940
Tagals	42	14
Autres Asiatiques ou Africains	10	(1) 9,639
Total	1,864,214	1,910,778
Troupes	2,064	1,692
Fonctionnaires	1,113	1,817

Cultures : en 1888 : Riz 748.035 hectares ; maïs 3.472 hectares; sucre, 8.726 hectares; tabac 5.639 hectares; cocotiers 20,657 hectares; aréquiers 31.076 hectares; bétel 14.867; étendue générale des cultures 915.099.

En 1888, on évalue la superficie cultivée à 995.931 *hectares, ainsi* divisée : plantes alimentaires, riz, maïs,

(1) *Chiffres officiels.* La cause de cet écart n'est pas connue.

haricots, 838.887 hectares ; jardins maraichers et fruitiers, 51.699 ; la superficie non cultivée à 4.635.265 hectares dont : broussailles, 800.375 ; terrains de montagnes, marécageux, incultes, 2.968.884 ; salines, 654 ; enfin le territoire occupé par les bâtiments et par le domaine public est de 348.803 hectares ; en tout, 5.980.000 hectares. Le riz occupe 820.000 hectares, la quantité de semence par hectare est de 80 litres, le rendement 32 hectolitres, le poids de l'hectolitre 56 kilogrammes, le prix de l'hectolitre 18 fr. 50.

La canne à sucre occupe 6.474 hectares avec un rendement de 18.600 kilog. à l'hectare, au prix de 0 fr. 10 par kilog. ; le tabac, 3.816 hectares ; l'indigo, 1.378 hectares, etc.

Commerce.	1888. Piastres.
Importations de France : Cochinchine.......	962,773
— — Annam............	10,354
— — Tonkin...........	1,593,653
Exportations en France : Cochinchine.......	1,970,842
— — Annam............	232
— — Tonkin.......... .	51,305
Avec les autres colon. franç. : Importations..	15,351
— — Exportations..	600
Avec l'étranger : Importations..............	44,785,120
— Exportations....	68,998,306

Mouvement maritime du port de Saïgon.

Navigation.	1885. Entrées.	1885. Sorties.	1888. Entrées.	1888. Sorties.
Navires français.....	151	148	172	174
— étrangers....	2,067	1,936	348	358
Total..........	2,218	2,084	520	532

Le commerce est fait en outre par environ 1.500 barques annamites et 50 jonques chinoises.

Commerce général des colonies françaises pour 1887.

Commerce général des colonies françaises.

Commerce avec la France.

	1887.
Importations de France...............	70,165,980
Exportations pour France.............	100,526,594
Total......................	170,692,572

Commerce des colonies entre elles.

Importations	3,013,991
Exportations	3,857,956
Total	6,871,947

Commerce avec l'étranger.

Importations	129,598,835
Exportations	105,302,579
Total	235,001,414
Total général	412,565,934

Sucres des colonies françaises.

	1888.
Exportations pour la France	114,619,141
— les colonies françaises	25,995
— l'étranger	6,867,429
Total	121,512,567

BANQUES COLONIALES.

(Extrait du *Rapport* de la Commission de surveillance, *Journal officiel* du 1er février 1890.)

Colonies.	Exercice 1887-1888. fr. c.	Exercice 1888-1889. fr. c.
Avances, prêts et escomptes des banques coloniales.		
Martinique	16,712,614 16	14,291,122 38
Guadeloupe	12,900,923 82	11,263 205 05
Réunion	13,189,473 66	18,073,465 15
Guyane	4,787,786 55	4,692,278 11
Sénégal	2,577,440 »	3,577,440 »
	1887.	*1888.*
Indo-Chine	79,549,451 85	83,503,805 50
Effets sur place à deux signatures.		
Martinique	11,781.570 25	10,190,660 38
Guadeloupe	4,234,740 82	3,423,082 05
Réunion	6,569,823 01	10,332,805 47
Guyane	3,593,105 21	3,557,806 48
Sénégal	2,300,762 96	3,657,390 88
	1887.	1888.
Indo-Chine	49,611,114 80	60,909,795 2[illegible]

Obligations garanties par actions de la Banque.

Martinique	1,024,415 »	1,022,310 »
Guadeloupe	138,187 »	135,000 »
Réunion	587,742 75	1,135,325 50
Guyane (1)	1,174,367 22	1,121,442 65
Sénégal	61,400 »	92,230 »

Prêts sur marchandises déposées dans les magasins publics.

Martinique	2,000 »	»
Guadeloupe	266,700 »	44,100 »
Réunion	4,665,718 80	4,722,357 96
Guyane	»	»
Sénégal	25,000 »	34,200 »

Prêts sur cessions de récoltes pendantes.

Martinique	3,630,007 91	2,769,105 »
Guadeloupe	8,171,200 »	7,579,300 »
Réunion	1,210,590 »	1,542,626 »
Guyane	»	»
Sénégal	»	»
	1887.	*1888.*
Indo-Chine	457,644 10	935,618 70

Prêts sur matières d'or et d'argent.

Martinique	274,621 »	305,047 »
Guadeloupe	41,896 »	50,423 »
Réunion	108,199 10	12,171 45
Guyane	20,314 12	13,028 98
Sénégal	190,140 »	194,645 »
	1887.	*1888.*
Indo-Chine	435,515 35	563,446 80

Opérations de change.

ÉMISSIONS.

Martinique	4,969,571 18	4,463,525 60
Guadeloupe	12,674,599 87	13,319,419 67
Réunion	4,881,740 53	4,309,030 22
Guyane	5,790,838 19	5,710,434 34
Sénégal	3,672,776 65	2,794,676 83

(1) *Ce chiffre comprend les obligations garanties par actions de la Banque et les prêts sur marchandises. Le compte rendu aux actionnaires de la Banque a réuni en une seule rubrique ces deux natures d'opérations.*

	1887.	1888.
Indo-Chine..................	25,851,683 25	37,581,777 30

REMISES.

Martinique............... ...	6,424,199 57	5,010,114 69
Guadeloupe..................	17,716,213 »	16,744,482 25
Réunion.....................	5,761,060 53	3,947,165 88
Guyane......................	6,563,928,31	5,866,162 43
Sénégal.....................	6,658,900 »	3,188,250 »
	1887.	1888.
Indo-Chine..................	45,363,088 35	49,543,461 80

Comptes courants

Martinique..................	38,153,885 74	42,935,351 88
Guadeloupe..................	57,061,305 13	50,337,804 27
Réunion.....................	8,924,179 87	9,548,200 79
Guyane......................	3,591,761 03	5,177,935 80
Sénégal.....................	1,576,731 20	1,263,580 45
	1887.	1888.
Indo-Chine..................	35,008,978 45	45,519,671 75

Dividendes p. 100 du capital versé.

Martinique..................	14 50	14 »
Guadeloupe..................	19 »	23 »
Réunion.....................	»	»
Guyane......................	19 »	7 34
Sénégal.....................	16 20	9 »
Indo-Chine..................	28 »	24 »

Taux des principales opérations.

Colonies.	Effets sur place à 2 signatures. p. 100 l'an.	Prêts sur récoltes. p. 100 l'an.	Prêts sur marchandises importées. p. 100 l'an.	Prêts sur marchandises coloniales. p. 100 l'an.
Martinique............	6 »	5 »	6 »	» »
Guadeloupe............	6 »	6 »	6 »	6 »
Réunion..............	7 50 8 50	6 »	9 »	6 »
Guyane...............	8 »	» »	» »	» »
Sénégal..............	6 » 8 »	» »	6 » 8 »	» »
Indo-Chine...........	8 et 9 fr.	10 »	7 à 9 fr.	7 à 9 fr.

	Dépôt d'or et d'argent. p. 100 l'an.	Autres opérations. p. 100 l'an.	Mandats.
Martinique........	8 »	6 »	2 p. 100 à 90 jours.
Guadeloupe.......	6 »	6 »	2 — à 90 jours.

COLONIES FRANÇAISES

Réunion..........	4 » / 8 »	7 50 / 9 »	1 1/2 p.100 à 90 j
Guyane...........	» »	6 »	1 p.100 à 40 jou
Sénégal..........	9 »	6 » / 8 »	1 — à 45 jou
Indo-Chine.......	8 et 9 fr.	4 à 7 fr.	

Montant de l'encaisse métallique et des billets en circul des banques coloniales au 30 juin **1889.**

MARTINIQUE.

Encaisse métallique........................	2,312,5
Billets en circulation......................	6,058,1

GUADELOUPE.

Encaisse métallique........................	2,721,5
Billets en circulation......................	7,334,9

RÉUNION.

Encaisse métallique........................	2,782,5
Billets en circulation......................	5,176,3

GUYANE.

Encaisse métallique........................	1,108,2
Billets en circulation......................	1,408,6

SÉNÉGAL.

Encaisse métallique........................	530,6
Billets en circulation......................	779,0

INDO-CHINE (31 décembre 1888).

Encaisse métallique........................	5,956,4
Billets en circulation......................	13,047,0

Montant cumulés des dettes des banques coloniales et limites légales.

Banques	Montant des dettes.	Limites lé
AU 30 JUIN 1889.		
	fr. c.	f
Martinique..................	8,835,776 01	14,918.1
Guadeloupe..................	11,003,896 30	14,901,5
Réunion.....................	10,140,712 45	12,222,1
Guyane......................	2,827,351 44	3,252,9
Sénégal....................	1,996,704 21	2,758.
AU 31 DÉCEMBRE 1888.		
Indo-Chine..................	22,171,850 04	39,0

Montant des dettes des banques coloniales au Comptoir d'escompte de Paris, et limites de ces dettes.

Banques.	Montant des dettes.		Crédits ouverts.	
AU 30 juin 1889.				
	fr.	c.	fr.	c.
Martinique (créd. de 1,475,605 f. 36).	»		9,019,750	»
Guadeloupe (— 6,510,841 f. 57).	»		9,079,900	»
Réunion	1,797,792	79	1,800,000	»
Guyane	897,706	94	1,437,400	»
Sénégal	999,577	51	818,500	»

QUATRIÈME PARTIE.

PAYS ÉTRANGERS.

ALLEMAGNE (EMPIRE D') (1)

Superficie : 540,514 kilomètres carrés. — Capitale : Berlin, 1,315,297 habitants.

Population de l'Empire Allemand.

États.	Kilomètres carrés.	Population en déc. 1885.
Prusse	348,330.67	28,318,470
Bavière	75,859.71	5,420,199
Saxe	14,992.94	3,182,003
Wurtemberg	19,503.69	1,995,185
Bade	15,081.13	1,601,225
Hesse	7,681.98	956,611
Mecklembourg-Schwérin	13,303.77	575,152
Mecklembourg-Strélitz	2,939.50	98,371
Oldenbourg	6,442.52	341,525
Brunswick	3,690.43	372,452
Saxe-Weimar	3,594.86	313,946
Saxe-Meiningen	2,468.45	214,884
Saxe-Altenbourg	1,323.75	161,460
Saxe-Cobourg et Gotha	1,968.05	198,829
Anhalt	2,347.35	248,166
Schwarzbourg-Sondershausen	862.11	73,606
Schwarzbourg-Rudolstadt	940.42	83,836
Waldeck	1,121 »	56,575
Reuss (ligne aînée)	316.39	55,904
Reuss (ligne cadette)	825.67	110,598
Schaumbourg-Lippe	339.71	37,204
Lippe	1,222 »	123,212
Lubeck	297.70	67,658
Brême	255.56	165,628

(1) *Empire Allemand* est plus exact que : Empire d'Allemagne.

Hambourg	409.78	518,620
Alsace-Lorraine	14,509.42	1,564,355
Empire	540,598.56	46,855,704

Population des principales villes.

Hambourg	305,690	Aix-la-Chapelle	95,669
(avec Altona 411,000)		Crefeld	90,241
Breslau	299,405	Brunswick	85,174
Munich	261,981	Halle	81,939
Dresde	245,515	Dortmund	78,435
Leipzig	170,076	Mulhouse	69,760
Cologne	161,266	Posen	68,318
Francf.-sur-le-Mein.	154,513	Mayence	65,701
Kœnigsberg	151,177	Augsbourg	65,476
Hanovre	139,746	Essen	65,074
Stuttgart	125,906	Cassel	64,088
Brême	118,615	Manheim	61,210
Dusseldorf	115,183	Carlsruhe	61,074
Dantzick	114,822	Erfurt	58,385
Nuremberg	114,632	Gœrliz	55,705
Magdebourg	114,298	Wiesbade	55,457
Strasbourg	111,987	Lubeck	55,399
Chemnitz	110,808	Wurzbourg	55,109
Elberfeld	106,492	Francf.-sur-l'Oder	54,084
Altona	104,719	Metz	54,072
Barmen	103,066	Kiel	51,707
Stettin	99,550	Potsdam	50,887

Émigration allemande, par pays de destination.

Années.	États-Unis.	Brésil.	Autres pays d'Amérique.	Australie.	Afrique.	Asie.
1877.	18,240	1,069	568	1,396	750	31
1878.	20,373	1,048	634	1,718	394	50
1879.	30,808	1,630	561	274	23	31
1880.	103,115	2,119	761	132	27	36
1881.	206,189	2,102	1,162	754	314	35
1882.	189,373	1,286	1,588	1,247	335	40
1883.	*159,894*	1,583	1,716	2,104	772	50
1884.	*139,339*	1,253	2,063	666	230	35
1885.	*98,628*	1,713	2,331	604	294	72
1886.	*72,403*	2,045	1,398	534	191	116
1887.	*95,976*	1,152	1,555	500	302	227
1888.	*94,364*	1,129	1,922	539	331	230

Cultes.

Il y a en Allemagne 28,330,967 protestants, 16,232,606 catholiques, 78,395 autres chrétiens, 561,612 israélites, 80,481 individus de cultes inconnus.

FINANCES (en marks de 1 fr. 25 c.).

Budget de l'année 1889-90.

Recettes (1).

Douanes	270,800,000
Tabac	10,023,000
Sucre	51,390,000
Sel	40,312,000
Eaux-de-vie	135,332,000
Bière (Nord)	20,229,410
Timbre des cartes à jouer : 1,102,950, dont pour l'Empire	1,102,000
Timbre des lettres de change : 6,646,000, dont pour l'Empire	6,326,000
Timbre des valeurs, bordereaux de courtier, comptes, billets de loterie	19,961,000
Droit de statistique : 617,000, dont pour la caisse de l'Empire	586,000
Postes et télégraphes (produit net) (2)	29,234,417
Imprimerie de l'Empire (3)	1,150,150
Chemins de fer (net) (4)	19,202,000
Banque de l'Empire et autres	1,715,000
Recettes diverses	9,203,195
Fonds des invalides	26,267,332
Intérêts de capitaux de l'Empire (fonds de construction du palais du parlement de l'Empire..	636,000
Recettes extraordinaires	96,451,591

(1) La Bavière, le Wurtemberg, Bade et l'Alsace-Lorraine restent en possession du produit des droits sur la bière. La Bavière et le Wurtemberg ont gardé l'administration des postes et télégraphes de leurs territoires. En compensation, ces États fournissent des contributions matriculaires proportionnellement plus élevées.

	Recettes brutes.	Dépenses.
(2) Postes et télégraphes	201,362,290	172,127,873 M.
(3) Imprimerie de l'Empire.	4,422,000	3,271,850
(4) Chemins de fer	49,101,000	29,898,900

Contributions matriculaires (1).................	228,132,691
Total des recettes.......	968,053,886

Dépenses.

	Ordinaires.	Extraordin.
Parlement..........................	383,370	»
Chancelier et chancellerie de l'Empire..........................	147,960	»
Affaires étrangères et consulats....	8,518,854	1,804,000
Département de l'intérieur de l'Empire..........................	8,373,172	14,998,189
Postes et télégraphes..............	»	5,726,860
Imprimerie de l'Empire...........	»	719,000
Administration militaire............	370,171,807	84,746,271

(1) Les contributions matriculaires se répartissent ainsi (en marks) :

Prusse..............................	134,259,967
Bavière..............................	29,294,459
Saxe..............................	15,080,580
Wurtemberg..........................	10,798,719
Bade..............................	7,716,921
Hesse..............................	4,536,362
Mecklembourg-Schwérin...........	2,726,857
Mecklembourg-Strélitz.............	466,389
Oldenbourg..........................	1,619,201
Brunswick..........................	1,765,814
Saxe-Weimar.......................	1,488,446
Saxe-Meiningen....................	1,018,781
Saxe-Altenbourg....................	765,493
Saxe-Cobourg et Gotha.............	942,665
Anhalt..............................	1,176,570
Schwarzbourg-Sondershausen......	348,970
Schwarzbourg-Rudolstadt...........	397,474
Waldeck..............................	268,227
Reuss (ligne aînée)..................	265,043
Reuss (ligne cadette)...............	524,347
Schaumbourg-Lippe................	176,388
Lippe..............................	584,159
Lubeck..............................	320,770
Brême..............................	785,252
Hambourg..........................	2,458,781
Alsace-Lorraine....................	8,436,056
Total.......	228,132,691

Administration de la marine.......		35,733,320	15,372,770
— de la justice de l'Empire.........................		1,851,596	450,000
Trésorerie de l'Empire............		286,733,966	7,145,900
Office des chemins de fer de l'Empire.........................		298,240	»
Dettes de l'Empire................		37,583,500	»
Cour des comptes..................		555,048	»
Administration des chemins de fer..		»	3,357,900
Pensions..........................		34,510,836	»
Armée...............	32,643,018		
Marine...............	1,068,068		
Administration civile impériale..........	799,750		
Fonds des invalides...............		26,174,843	»
Déficit de l'exercice 1887-88........		»	22,696,484
		811,036,512	157,017,374

Total des dépenses..... 968,053,886

Dettes de l'Empire.

Dettes contractées pour subvenir à divers besoins de l'Empire : La valeur nominale de 450 millions de marks a été réalisée sur des obligations à 4 p. 100 émises en vertu de différentes lois; 368,787,000 marks, valeur nominale, ont été réalisés sur des obligations à 3 1/2 p. 100, tandis que la valeur effective de 711,119,921 47 marks, est encore à réaliser.

Billets de l'Empire en circulation au 1er avril 1889 : 126,552,405 marks.

Budget de l'année 1890-91.

Dépenses.

1,193,082,262 *M.*, savoir :

Ordinaires....................	852,151,865
Exceptionnelles	74,323,368
Extraordinaires...............	266,607,053

Recettes.

1,193,082,286 *M.*

ARMÉE EN 1889.

	Officiers.	Hommes.	Chevaux.
États-majors, etc...............	1,996	65	»
Infanterie......................	11,195	326,779	»

Cavalerie	2,359	64,163	62,450
Artillerie	2,722	58,173	22,473
Pionniers	562	12,247	»
Train	256	6,053	3,360
Formations spéciales	367	929	»
Totaux	19,457	468,409	88,283

	Officiers.	Hommes.	Chevaux.
Dont fournis par la Prusse	15,166	362,468	69,576
— Bavière	2,206	54,185	9,226
— Saxe royale.	1,271	31,810	5,695
— le Wurtemberg.	814	19,946	3,786
Totaux	19,457	468,409	88,283

La landwehr est divisée en deux bans. Le 1er ban est formé par les hommes qui ont fini le service de 7 ans dans l'armée permanente et la réserve de cette armée; ils y restent pendant 5 ans. Au 2e ban appartiennent ceux qui sortent du 1er, ainsi que les hommes qui ont été 12 ans dans la réserve de remplacement et qui ont reçu une instruction militaire.

Le landsturm (armée territoriale) se compose également de deux bans. Le premier comprend tous les hommes obligés au service militaire, mais sans instruction militaire, qui ont achevé leur 17e année jusqu'à l'âge de 39 ans; le 2e ban est formé par tous les hommes capables de servir de la 39e à la 45e année achevée.

MARINE DE GUERRE EN 1889.

	Total des		
	canons.	chevaux.	hommes.
12 vaisseaux blindés	145	69,400	5,928
14 navires blindés	17	11,900	1,124
22 croiseurs, savoir :			
8 frégates	121	25,100	3,309
10 corvettes	120	32,900	2,730
4 corvettes	26	3,936	504
3 canonnières	12	1,020	249
7 avisos	18	21,850	825
10 navires-école	70	10,360	1,268
8 navires de destination diverse	8	6,867	615
76 vapeurs	537	183,597	16,552

RÉCOLTE EN ALLEMAGNE EN 1888.

(En tonnes de 1,000 kilogr.)

	Total de la récolte en 1888.	Rendement moyen par hectare. en 1888.	Rendement moyen par hectare. période 1878-87
Céréales (grains).			
Froment	2,530,842	1.31	1.33
Seigle	5,522,740	0.95	1.00
Orge	2,260,590	1.31	1.31
Avoine	4,647,583	1.21	1.15
Épeautre	336,017	0.92	1.21
Sarrasin	111,966	0.54	0.60
Légumes à cosses.			
Pois	299,933	0.75	0.81
Haricots et fèves	183,669	1.22	1.37
Vesces	109,731	0.68	0.85
Lupines	98,894	0.63	0.75
Racines.			
Pommes de terre	21,910,996	7.50	8.21
Betteraves pour fourrage	6,165,060	15.85	18.63
Plantes commerciales.			
Graines oléagineuses	133,398	1.08	1.09
Houblon	22,339	0.48	0.57
Vin (hectolitres)	2,859,998	23.7	19.6
Plantes fourragères.			
Trèfle (en foin)	4,981,605	2.75	3.21
Luzerne (id.)	837,170	3.27	4.47
Esparcette (id.)	315,776	2.91	3.22
Foin et regain	15,469,931	2.62	3.12

Consommation.

(En tonnes de 1,000 kilogr.)

En tenant compte de l'importation et de l'exportation, ainsi que de la quantité nécessaire pour l'ensemencement, on trouve les quantités suivantes :

	Seigle.	Froment.	Orge.
Produit de la récolte	5,522,740	2,530,842	2,260,590
Importation	777,963	335,502	635,856
Exportation	1,922	11,211	30,487
Ensemble...	6,298,781	2,855,133	2,865,959

Réservé pour semence.....	989,142	331,064	259,591
Reste pour la consommation	5,309,639	2,524,099	2,606,368

	Avoine.	Pommes de terre.
Produit de la récolte.................	4,647,583	21,910,996
Importation.........................	218,159	59,927
Exportatation.......................	713	143,060
Ensemble.....	4,865,029	21,827,863
Réservé pour semence...............	614,322	5,840,659
Reste pour la consommation.........	4,250,707	15,987,204

INDUSTRIE MINÉRALE EN 1888.

I. — Production des mines.

Combustibles minéraux et bitumes.

Matières extraites et exploitations.	Poids. 1888. Tonnes.	Valeur. 1888. Milliers de francs.	Prix moyen de la tonne. 1888. fr. c.
Houille................	65,386,120	426,329	6 52
Lignite................	16,573,963	51,120	3 09
Graphite..............	3,353	235	70 »
Asphalte..............	41,534	319	7 69
Huile minérale........	11,920	1,285	407 79
Totaux.........	82,016,890	479,288	5 93
Sels minéraux.			
Sel gemme............	414,557	2,270	5 48
Kainit................	318,576	5,834	18 31
Sels potassiques.......	916,759	12,810	13 98
Sel de Glauber, etc...	13,269	131	9 88
Borate de magnésie....	180	72	399 46
Totaux..........	1,663,341	21,116	13 »
Minerais.			
Minerais de fer (1).....	10,664,307	49,951	4 69
— de zinc.......	667,761	17,184	25 74
— de plomb.....	161,777	20,855	128 91
— de cuivre.....	530,956	21,900	41 25
— d'argent et d'or.	20,390	5,086	249 43
— d'étain.......	152	»	1,502 93
— de manganèse.	28,710	835	29 09

(1) La production du grand-duché de Luxembourg est comprise dans ces chiffres.

Pyrite de fer..........	109,516	1,061	9 69
Minerais divers........	»	»	»
Totaux..........	12,185,987	117,981	12 26
Product. tot. des mines.	95,866,220	618,385	6 50
II. — Salines traitant des eaux salées.			
Chlorure de sodium....	496,388	13,328	26 85
— de potassium.	142,765	22,950	160 76
— de magnésie..	16,643	230	13 79
Sel de Glauber........	52,203	1,665	31 90
Sulfate de potasse.....	33,412	6,216	186 05
— double de potasse, magnésie.....	11,478	1,141	99 39
Sulfate de magnésie...	25,110	356	14 18
— d'alumine......	24,641	2,676	108 59
Alun.........	3,999	651	129 14
Totaux..........	806,639	49,214	61 01
III. — Usines.			
Fontes.			
Fonte de moulage (en gueuses et moulage de 1re fusion)...........	597,851	34,823	58 25
Fonte d'affinage pour acier fondu..........	1,794,806	98,484	54 88
Fonte d'affinage pour puddlage............	1,898,125	100,125	52 75
Fonte de 1re fusion....	30,442	4,803	157 75
Vieux fers, loupes, riblons, etc...........	15,897	916	57 64
Totaux..........	4,337,121	239,150	55 14
Zinc...................	133,224	54,530	409 31
Plomb......	96,995	31,060	320 23
Cuivre.........	4,571	1,454	318 »
Cuivre (Mattes de).....	21,569	39,424	1,827 76
Argent................	406,603	64,345	158 25
Or....................	1,793	6,255	3,489 11
Étain.................	84	233	2,794 »
Produits arsenicaux...	1,931	583	304 73
Acides sulfuriques et sels vitrioliques.........	399,938	16,906	42,28
Product. tot. des usines et valeur totale des produits...........	5,018,040 413,489	462,337	92 13

IV. — Transformation de la fonte.

Moulage de 2e fusion...	838,251	172,071	205 28
Fer et acier puddlés....	1,644,443	248,461	151 10
Fer et acier fondu......	1,862,677	287,228	154 20

Production totale des mines et usines de 1884 à 1888.

Mines :

	1884.	1885.	1886.
Poids extrait.............	84,077,160	85,817,938	85,153,752
Valeur (milliers de francs)..	545,840	549,845	538,184

	1887.	1888.
Poids extrait......................	88,872,991	95,866,220
Valeur (milliers de francs).........	561,007	618,395

Usines :

	1884.	1885.	1886.
Tonnes..................	4,211,144	4,298,241	4,148,936
Kilogrammes.............	251,468	314,064	325,627
Valeur (milliers de francs).	389,553	380,582	353,065

	1887.	1888.
Tonnes..........................	4,679,250	5,018,010
Kilogrammes.....................	377,194	413,189
Valeur (milliers de francs............	399,128	462,337

Production et consommation de la bière.

	(En hectolitres).			Consommation probable.	
Années.	Production.	Importation.	Exportation.	Totale.	Par tête.
1872.........	33,544,700	57,446	317,229	33,284,917	81.7
1873.........	37,684,386	76,383	311,741	37,449,028	90.6
1874.........	38,887,539	106,424	344,791	38,649,172	92.6
1875.........	39,605,078	128,195	416,196	39,317,077	93.3
1876.........	39,507,897	141,507	614,423	39,034,981	91.6
1877-78......	38,921,012	123,624	707,671	38,336,965	88.7
1878-79......	38,810,738	111,096	725,264	38,196,570	87.4
1879-80......	37,243,030	93,952	724,231	36,612,751	82.8
1880-81......	38,572,121	100,986	889,817	37,783,290	84.6
1881-82......	39,109,178	102,842	1,023,580	38,188,440	84.9
1882-83......	39,323,968	107,681	1,034,902	38,396,747	84.8
1883-84......	40,873,112	115,818	1,123,372	39,865,558	87.5
1884-85......	42,373,686	112,430	1,200,090	41,286,026	90.»
1885-86......	41,857,098	111,319	1,249,697	40,718,720	88.»
1886-87......	45,068,030	135,164	1,070,993	44,132,201	94.6
1887-88......	47,094,377	142,422	1,064,236	46,172,563	98.»
Moyenne de 16 années..	39,904,747	110,456	801,140	32,214,063	88.8

NAVIGATION

Effectif de la marine marchande au 1er janvier 1889.

Au 1er janvier	Voiliers.		Vapeurs.	
	Nombre des navires.	Tonnes de registre jaugeant.	Nombre des navires.	Tonnes.
1884............	3,712	894,778	603	374,699
1885............	3,607	880,345	650	413,943
1886............	3,471	861,844	664	420,605
1887............	3,327	830,789	694	453,914
1888............	3,094	769,818	717	470,364
1889............	2,885	731,315	750	502,579

L'accroissement du nombre des vapeurs explique la diminution du nombre des voiliers, car le vapeur peut faire plusieurs voyages pendant que le voilier en fait un.

COMMERCE.

Le commerce extérieur de l'Allemagne depuis 1872.

Années.	Commerce général		Commerce spécial.	
	Importations. (millions de marks).	Exportations.	Importations. (millions de marks).	Exportations.
	MARCHANDISES.			
1872..........	4,378.8	3,407.3	3,256.8	2,317.7
1873..........	4,994.1	3,510.3	3,752.8	2,277.6
1874..........	4,788.0	3,440.1	3,599.4	2,342.3
1875..........	4,744.4	3,709.1	3,527.6	2.491.8
1876..........	4,908.2	3,643.2	3.798.2	2,545.7
1877..........	4,813.3	3,822.8	3,768.7	2,760.4
1878..........	4,517.4	3,883.6	3,506.2	2,885.1
1879..........	4,780.3	3,850.7	3,767.3	2,774.5
1880..........	4,364.8	4,358.1	2,819.0	2,892.8
1881..........	4,558.1	4,540.6	2,961.8	2,974.6
1882..........	4,858.7	4,886.9	3,128.3	3,188.3
1883..........	5,049.7	5,016.5	3,262.5	3,269.9
1884..........	4,842,4	4,792.1	3,260.1	3,203.4
1885..........	*4,317,1*	4,262.1	2,944.4	2,860.2
1886..........	*4,296.9*	4,382.8	2,888.2	2,985.5
1887..........	»	»	3,124.7	3,135.3
1888..........	»	»	3,290,7	3,205.9

MÉTAUX PRÉCIEUX.

1872..........	219.9	179.7	207.7	174.4
1873..........	505.2	190.6	501.8	187.5
1874..........	84.0	122.8	71.1	117.2
1875..........	57.3	81.9	45.7	68.8
1876..........	156.3	103.8	113.2	59.2
1877..........	126.5	89.4	103.6	66.5
1878..........	239.9	61.3	209.4	30.1
1879..........	144.0	83.6	120.7	46.2
1880..........	60.8	73.3	40.8	53.3
1881..........	46.0	83.1	28.4	65.4
1882..........	53.2	72.7	36.2	55.8
1883..........	36.5	73.1	28.3	65.0
1884..........	27.9	68.9	24.8	65.9
1885..........	56.9	59.6	45.5	55.0
1886..........	68.0	67.7	56.6	65.8
1887..........	»	»	64.1	54.9
1888..........	»	»	185.2	146.7

COMMERCE EN 1888.

Valeur de l'importation et de l'exportation en marks.

Articles.	Importation.	Exportation.
Céréales......................	233,800,000	61,900,000
Boissons fermentées.........	43,700,000	52,500,000
Denrées coloniales...........	208,400,000	206,500,000
Tabac......................	70,400,000	4,300,000
Semences, fruits, herbes.....	158,500,000	41,800,000
Animaux et vivres animaux...	271,300,000	147,400,000
Matières combustibles.......	71,500,000	115,400,000
Minéraux, pierres, terres....	145,400,000	60,000,000
Métaux bruts................	52,300,000	52,100,000
Crins, peaux, cuirs.........	193,100,000	119,200,000
Matières textiles............	750,400,000	185,600,000
Bois.......................	138,100,000	37,900,000
Poteries, verreries, porcelaines....................	14,300,000	82,100,000
Métaux demi-bruts..........	8,600,000	102,800,000
Objets métalliques...........	18,700,000	187,700,000
Machines....................	47,600,000	114,900,000
Objets en cuir, pelleteries...	20,400,000	151,300,000
Filés........................	174,300,000	79,000,000
Tissus, corderies confections.	72,600,000	774,300,000
Objets de caoutchouc et toiles cirées.....................	4,800,000	21,000,00

Papier, objets de carton.....	7,700,000	91,400,000
Articles en bois et en paille...	21,500,000	81,900,000
Bijouteries, œuvres d'art....	40,900,000	121,400,000
Manuscrits, imprimés.......	12,000,000	38,400,000
Engrais et rognures.........	46,000,000	9,600,000
Drogueries, matières colorantes et chimiques...........	201,500,000	203,300,000
Résines, graisses, huiles......	261,600,000	58,100,000
Objets divers................	1,300,000	4,100,000
Total des marchandises..	3,290,700,000	3,205,900,000
Monnaies, métaux précieux...	145,200,000	146,700,000
Total général.........	3,435,900,000	3,352,600,000
Admissions temporaires......	59,600,000	91,700,000

Navigation des ports allemands.

ENTRÉES.

	Navires chargés.		Sur lest.	
Années.	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.
1884...............	49,452	9,319,900	10,920	900,261
Dont vapeurs..	19,231	7,086,730	1,407	572,485
1885...............	49,753	9,244,504	10,966	945,579
Dont vapeurs..	20,104	7,167,748	1,553	608,367
1886...............	47,856	9,222,134	9,158	826,102
Dont vapeurs..	20,584	7,217,796	1,302	547,358
1887...............	50,124	9,840,927	9,768	892,257
Dont vapeurs..	22,074	7,785,025	1,644	597,131
1888...............	50,032	10,432,571	10,049	1,188,356
Dont vapeurs..	22,535	8,349,971	2,174	891,139

Mouvement des ports allemands de la Baltique.

1884...............	21,524	3,790,480	5,500	459,012
Dont vapeurs..	9,779	2,946,925	843	273,599
1885...............	21,143	3,732,997	5,602	546,991
Dont vapeurs..	10,203	2,959,025	1,051	355,292
1886...............	20,494	3,685,589	4,559	433,955
Dont vapeurs..	9,862	2,939,170	813	291,147
1887...............	21,994	3,894,816	5,252	559,778
Dont vapeurs..	10,855	3,141,435	1,148	389,564
1888...............	22,121	3,972,671	5,881	791,909
Dont vapeurs..	10,647	3,161,102	1,623	600,652

Mouvement des ports allemands de la mer du Nord.

1884...............	27,947	5,531,876	5,420	441,249

Dont vapeurs..	9,461	4,141,854	564	298,886
1885..............	28,658	5,522,923	5,364	398,588
Dont vapeurs..	9,940	4,219,728	502	253,075
1886..............	27,422	5,553,490	4,599	392,147
Dont vapeurs..	10,774	4,295,186	489	256,211
1887..............	28,217	5,968,155	4,516	332,479
Dont vapeurs..	11,291	4,665,057	496	207,567
1888..............	28,004	6,478,740	4,169	397,210
Dont vapeurs..	11,951	5,206,324	552	291,250
SORTIES.				
1884..............	44,339	7,133,357	15,837	3,055,199
Dont vapeurs..	16,640	5,463,288	3,968	2,197,428
1885..............	45,544	7,513,140	15,095	2,696,471
Dont vapeurs..	18,189	5,828,671	3,450	1,947,868
1886..............	42,883	7,455,334	14,145	2,618,778
Dont vapeurs..	18,530	5,858,547	3,371	1,917,829
1887..............	45,076	7,966,526	14,769	2,802,243
Dont vapeurs..	19,891	6,306,183	3,797	2,078,520
1888..............	44,512	8,353,935	15,719	3,259,168
Dont vapeurs..	20,472	6,751,484	4,185	2,456,323

Mouvement des ports allemands de la Baltique.

1884..............	19,582	2,828,891	7,160	1,402,568
Dont vapeurs..	8,199	2,168,134	2,393	1,044,328
1885..............	20,123	3,115,526	6,490	1,184,853
Dont vapeurs..	9,289	2,472,106	1,957	846,354
1886..............	18,233	2,919,094	6,586	1,212,072
Dont vapeurs..	8,833	2,364,122	1,842	882,432
1887..............	19,860	3,215,093	7,249	1,278,244
Dont vapeurs..	9,789	2,614,005	2,211	927,714
1888..............	19,993	3,314,466	8,068	1,457,757
Dont vapeurs..	9,900	2,684,493	2,328	1,053,323

Mouvement des ports allemands de la mer du Nord.

1884..............	24,777	4,306,964	8,677	1,652,631
Dont vapeurs..	8,450	3,297,203	1,575	1,153,100
1885..............	25,468	4,409,090	8,605	1,511,618
Dont vapeurs..	8,938	3,367,636	1,493	1,101,514
1886..............	24,711	4,556,065	7,559	1,406,706
Dont vapeurs..	9,750	3,513,865	1,529	1,035,397
1887..............	25,303	4,773,477	7,520	1,523,999
Dont vapeurs..	10,174	3,713,645	1,586	1,150,806
1888..............	24,613	5,059,072	7,651	1,801,411
Dont vapeurs..	10,636	4,085,209	1,857	1,403,000

CHEMINS DE FER.

Lignes en exploitation en 1889.

	Total. Kilomètres.	Dont de l' Kilor
Alsace-Lorraine	1,467	1,
Prusse	25,601	23,
Bavière	5,395	4,
Saxe	2,437	2,
Wurtemberg	1,598	1,
Bade	1,393	1,
Hesse	1,016	
Mecklembourg-Schwérin	889	»
Mecklembourg-Strélitz	26	»
Saxe-Weimar	283	
Oldenbourg	389	
Anhalt	18	»
Brunswick	134	»
Saxe-Meiningen	257	
Saxe-Altenbourg	35	
Saxe-Cobourg-et-Gotha (1)	»	»
Schwarzbourg-Sondershausen	33	»
Reuss (ligne cadette)	9	
Hambourg	4	
Empire	40,983	35,[illegible]

POSTES EN 1888.

	Emp d'Allem
Bureaux de poste	2[illegible]
Boîtes aux lettres	7[illegible]
Employés (2)	10[illegible]
Lettres	955,51[illegible]
Cartes postales	296,45[illegible]
Sous-bandes	294,53[illegible]
Échantillons	22,48[illegible]
Assignations postales	71,82[illegible]
Mandats de poste	5,26[illegible]
Lettre d'avance postale	3,677
Journaux	683,037

(1) Administrés par la Prusse.

(2) Y compris le personnel des télégraphes, 1,376 re[illegible] *et 5,391 postillons.*

Annexes de journaux	41,743,525
Paquets sans déclaration de valeur	101,740,850
— avec — —	3,290,625
Lettres avec — —	8,736,784
Valeur des envois d'argent (marks)	18,671,840,914
Poids total des paquets (kilog.)	423,593,680

TÉLÉGRAPHES EN 1888.

	Empire d'Allemagne.
Longueur des lignes (kil.)	92,382.79
— des fils (kil.)	329,563.40
Nombre des bureaux de l'État	11,759
— des chemins de fer et particuliers	3,976
Total des bureaux	15,735
Nombre des dépêches :	
a) à l'intérieur :	
Dépêches particulières	15,515,351
— officielles	1,086,814
b) internationales :	
Dépêches envoyées	3,127,716
— arrivées	3,359,255
— en transit	1,001,187
Total	24,090,323

ALSACE-LORRAINE (PAYS DE L'EMPIRE.)

Superficie : 14,508 kilomètres carrés. — Population en décembre 1875 : 1,531,804 habitants; en décembre 1880, 1,566,670; en décembre 1885, 1,564,355. — Capitale : Strasbourg, 111,987 habitants. Villes les plus importantes : Mulhouse, 69,760; Metz, 54,072; Colmar, *26,537.*

Cultes. — Il y a en Alsace-Lorraine 1,200,000 catholiques, 313,000 protestants, 37,000 israélites, et quelques milliers d'individus appartenant à d'autres cultes.

FINANCES EN 1889-90 (en marks)

BUDGET ORDINAIRE.

Recettes.

Lieutenant de l'Empereur	500
Conseil d'État, etc	300
Ministère	30,580
Instruction	1,440,000
Intérieur	819,352
Justice et cultes	243,070
Administration des forêts	5,220,000
Excédents de la manufacture de tabac de Strasbourg	400,000
Douanes, impôts indirects et enregistrement	25,052,304
Impôts directs	11,277,630
Agriculture	130,895
Recettes générales	303,240
Total	44,917,871

Dépenses.

	Permanentes.	Extraord.
Lieutenant de l'Empereur	316,000	»
Conseil d'État et conseil impérial	20,000	»
Représentation au Conseil fédéral	20,000	»
— du pays	157,700	350,000
Ministère	904,740	»
Instruction, science et beaux-arts	5,197,150	935,508
Intérieur (y compris les établissements de correction et les travaux publics	6,624,015	689,718
ustice et cultes	5,857,570	401,200
Administration des finances, de l'agriculture et des domaines	21,603,898	270,300
Totaux	40,701,073	2,646,726

Total des dépenses..... 43,347,799

BUDGET EXTRAORDINAIRE.

Recettes.......... 944,571 Dépenses........ 5,514,643

DETTE PUBLIQUE.

790,575 marks de rente 3 p. 100 qu'on peut capitaliser à *26,077,975 francs.*

CHEMINS DE FER.

Voyez plus haut.

ANHALT (DUCHÉ D').

Superficie : 2,347 kilomètres carrés. — Population en décembre 1885 : 248,166 habitants. — Capitale : Dessau, 27,584 habitants.

FINANCES.

Budget de 1889-1890 (en marks).

Recettes (dont : 3,039,000 provenant des domaines et 3,404,000 d'une mine de sel, y compris 6,677,000 de recettes opérées pour l'Empire, qui figurent aussi en dépenses, et qu'il faut naturellement défalquer)	16,929,000
Dépenses (y compris les 6,677,000 destinées à l'Empire)	16,897,000

DETTE PUBLIQUE EN 1886.

Passif	2,916,000
Actif	2,787,000

AUTRICHE-HONGRIE (EMPIRE D').

Superficie : territoire cisleithans, 300,232 kilomètres carrés : territoire transleithans (Hongrie et Croatie), 322,328 kilomètres carrés; ensemble, 622,560 kilomètres carrés.

POPULATION (recensement du 31 décembre 1880.)

Autriche. (Population de fait.)

Autriche (Basse-)	2,330,621	Vorarlberg	107,373
— (Haute-)	759,620	Bohême	5,560,819
Salzbourg	163,570	Moravie	2,153,407
Styrie	1,213,597	Silésie	565,475
Carinthe	348,730	Galicie	5,958,907
Carniole	481,243	Bukovine	571,671
Trieste et territoire	144,844	Dalmatie	476,101
Gœritz et Gradisca	211,084		
Istrie	292,006	Total	22,144,24[illegible]
Tyrol	805,176		

Hongrie.

Hongrie et Transylvanie	13,728,622
Fiume et territoire	20,981
Croatie et Esclavonie	1,194,415
Confins militaires	698,084
Population civile	15,642,102
Militaires actifs, Honveds et Gendarmes	96,366
Total	15,738,468
Ensemble de la monarchie	37,887,712

En outre :

Bosnie et Herzégovine, 51,109 kilomètres carrés et 1,336,091 habitants.

Population de droit en 1880.

	Pays Autrichiens.	Pays Hongrois.
Nationaux :		
Des pays Autrichiens	21,794,231	198,114
— Hongrois	183,422	15,406,677
De la Bosnie et Herzégovine	1,087	»
Autres étrangers	165,504	43,311
Total	22,144,244	15,642,102

Capitale : Vienne, 1,103,857 habitants. — Capitale de la Hongrie : Budapest, 360,551.

Autres villes : Prague, 162,323, Trieste, 144,437 habitants ; Lemberg, 110,250 habitants ; Agram, 28,789 habitants ; Gratz, 97,791 ; Brunn, 82,600 ; Cracovie, 66,095

POPULATION SELON LE CULTE EN 1880.

Pays autrichiens.

Catholiques romains	17,693,648
— grecs et arméniens	2,536,177
Orientaux grecs et arméniens	493,542
Protestants	401,479
Israélites	1,005,394
Autres	14,004
Total	22,144,244

Pays de la couronne hongroise.

Catholiques romains	7,849,692

Catholiques grecs	1,497,268
— arméniens	3,223
Orientaux grecs	2,434,890
Évangéliques	1,122,849
Calvinistes	2,031,803
Unitariens	55,792
Autres sectes chrétiennes	4,645
Israélites	638,314
Autres	3,626
Total	15,642,102

FINANCES. — *Budget de* 1890.

(En florins d'une valeur nominale de 2 fr. 50) (1).

I. — *Pour toute la monarchie.*

Dépenses.

	Ordinaires.	Extraordin.	Total.
Ministère des affaires étrangères	4,512,900	173,400	4,686,300
Administration centrale, service diplomatique, consulats, etc. 3,212,900			
Subvention au Lloyd autrich. 1,300,000			
Ministère de la guerre :			
Pour l'armée de terre	100,799,630	13,358,948	114,158,578
— de mer	9,354,877	1,889,200	11,244,077
Ministère des finances	2,006,810	»	»
Administration centrale, et dépenses div. 686,810			
Pensions milit. 1,320,000			
Cour des comptes	128,574	»	128,574
Total des dépenses	116,802,791	15,421,548	132,224,339

Recettes.

Recettes des diverses branches de l'administrat.		2,872,631
Ministère des affaires étrangères	327,800	
— *de la guerre*	2,438,810	
— *de la marine*	100,000	
— *des finances*	5,847	

(1) *En fait*, 2 fr. à 2 fr. 10.

Cour des comptes	174	
Recettes nettes des douanes		39,733,750
Payement du trésor hongrois		1,792,359
Quotes-parts matriculaires		87,825,599
— des pays cisleithanies (70 p. 100)	61,477,919	
— des pays transleithanies (30 p. 100)	26,347,680	
Total des recettes		132,224,339

Non compris les dépenses extraordinaires pour l'entretien des troupes dans la Bosnie, etc.		4,470,000
Recettes : Administration militaire	100,000	
Payement du trésor hongrois	87,400	
Quotes-parts matriculaires	4,282,600	
		4,470,000

II. — *Pays réprésentés au Reichsrath.*

Budget de 1889.

Recettes.

	Recettes brutes.	Frais de perception et d'exploitation.
Ministère des finances :		
Contributions directes :		
Impôt foncier	35,190,000	626,400 (ensemble)
— sur les bâtiments	31,058,000	
— industriel	11,000,000	
— sur le revenu	25,170,000	
Arrérages, etc.	898,000	
Contributions indirectes :		
Douanes	40,156,787	14,874,120
Impôt de consommation, savoir : bière, 24,480,500 ; eau-de-vie, 32,375,000; vin et moût, 4,393,320; bétail 5,569,900; sucre 20,368,800; autres objets de consommation, 6,392,000; amodiations 3,663,400; recettes diverses, 3,443,380	100,686,300	2,155,000
Monopole du sel	20,325,000	2,988,000
— *du tabac*	81,463,000	29,907,800
Timbre	18,800,000	384,000
Droits de justice	34,000,000	800,000
Loterie	21,500,000	13,500,000

Octroi............................	2,478,000	27,000
Etalonnage........................	233,540	83,340
Licences des march. de boissons...	1,268,050	13,000
Produit des biens de l'État, etc....	2,563,555	2,552,297
Recettes de l'administrat. centrale.	4,406,922	»
Total du ministère des finances.	431,197,154	67,910,957
Ministère du commerce :		
Administration centrale..........	322,220	»
Péages des ports..................	469,960	»
Postes et télégraphes.............	28,589,900	24,814,000
Caisses d'épargne postales........	1,037,770	660,000
Chemins de fer de l'État..........	46,726,080	35,348,640
Total du ministère du commerce.	77,145,930	60,822,640
Ensemble.......	508,343,084	128,733,597
	Ordinaires.	Extraordin.
	501,058,445	7,284,639
Ministère de l'agriculture :		
Administration centrale, etc.......	4,009,660	2,250
Domaines et forêts................	6,904,702	»
Mines.............................	672,782	606,999
Tot. du ministère de l'agriculture.	11,587,144	609,249
Conseil des ministres.............	722,000	»
Ministère de l'intérieur..........	1,144,206	»
— de la défense du pays....	269,279	
— des cultes et de l'instruction publiq. (y compris les recettes de divers fonds)................	5,574,849	208,572
— de la justice............	859,140	»
Recettes diverses :		
Caisse des pensions..............	83,716	»
Subventions et dotations.........	»	2,687,400
Fonds d'amortissement de la dette.	»	10,054,715
Administration de la dette publiq..	522,590	»
Vente de biens de l'État..........	»	150,000
Total.......	521,821,369	20,994,575

Total des recettes brutes.......	542,815,944
— nettes.......	444,082,347

Dépenses.

	Ordinaires.	Extraordin.
Maison de l'Empereur	4,650,000	»
Chancellerie du cabinet	73,380	»
Diète (*Reichsrat*)	706,135	4,360
Cour de justice de l'Empire	22,600	»
Conseil des ministres	1,042,017	»
Part dans les dépenses communes	101,621,824	3,034,178
Ministère de l'intérieur	16,391,687	2,719,562
— de la défense du pays	12,599,264	1,154,155
— des cultes et de l'instruction publique	19,972,718	1,451,949
Dont : Cultes	6,419,810	243,483
Instruction	12.119,078	983,401
Ministère des finances	82,777,856	5,605,935
Administration :		
Administration centrale	1,027,700	62,800
Directions financières, etc	4,522,568	11,198
Corps des douaniers	5,826,600	12,700
Bureaux des contributions	4,064,800	21,290
Administration des douanes	1,506,300	27,800
Bureaux du cadastre	789,490	58,490
Comptabilité générale	1,215,565	1,325,533
Frais de perception, etc., des recettes	63,824,833	4,086,124
Ministère du commerce	56,433,800	14,264,580
Dont : Postes et télégraphes	23,697,910	1,116,090
Caisses d'épargne postales	652,000	8,000
Chemins de fer	30,302,680	5,045,960
Construction de chemins de fer	»	6,124,710
Ministère de l'agriculture	11,900,175	2,599,080
Dont : Administration	1,219,070	2,252,957
Haras	1,630,000	19,925
Domaines et forêts	3,441,470	163,540
Mines	5,609,635	162,658
Ministère de la justice	20,097,400	775,985
Dont : Administration judiciaire	17,768,900	560,845
Prisons	2,328,500	215,140
Cour des comptes	167,000	700
Pensions civiles	17,097,000	1,535
Dotations et subventions	1,318,030	11,338,250
Aux fonds provinciaux	305,400	»
— *voies de communication*	882,630	8,341,250
— *fonds de rachat, etc*	130,000	2,997,000

Dette publique....................	143,196,551	6,042,929
Administrat. de la dette publique..	905,300	79,950
Total.....	490,972,737	49,073,148

Total des dépenses...........	540,045,885
— des recettes............	542,815,944
Excédent des recettes.....	2,770,059

III. — *Pays de la couronne de Hongrie.*

Compte de l'exercice 1887 (en florins autrichiens).

	Ordinaires.	Extraordinaires.	Total.
Recettes.........	322,658,145	54,121,689	376,779,834
Dépenses........	324,465,144	43,680,505	368,145,649
Excédent des recettes.....			8,634,185

Budget des pays de la couronne de Hongrie en 1889.

Recettes.

Contributions directes.........................		97,733,000
Impôt foncier..................	35,000,000	
— sur les bâtiments.........	10,000,000	
Droit d'industrie................	18,400,000	
— des sociétés avec comptabilité obligatoire...........	2,800,000	
— sur les capitaux et rentes...	5,450,000	
Impôt sur le revenu.............	16,623,000	
— minier...................	90,000	
Droit de transports..............	5,600,000	
Taxe militaire..................	3,050,000	
Autres impôts.................	720,000	
Arriéré..................................		1,227,000
Droit de perception et reliquat.................		440,000
Contributions indirectes.......................		146,434,323
Impôts de consommation......................		39,685,000
Bière.........................	3,040,000	
Eau-de-vie	20,000,000	
Vin et moût....................	5,800,000	
Bétail.........................	3,090,000	
Sucre..........................	3,690,000	
Pétrole, etc.....................	4,095,000	
Douanes.................................		457,550
Monopole du sel...........................		14,923,838
— du tabac.......................		46,256,700
Timbre.................................		9,594,000
Droits de justice.........................		17,600,00[illegible]

Loterie		2,511,000
Octroi		25,000
Étalonnage		24,265
Bonifications sur les impôts de consommation, etc.		15,356,970
Produit des biens et des établissements de l'État.		42,805,896
Domaines	2,464,419	
Forêts	6,542,720	
Imprimerie de l'État	670,000	
Mines et monnaies	17,110,340	
Recettes nettes des chemins de fer de l'État	16,018,417	
Recettes des autres ministères (non compris les recettes des fonds pour les services des cultes et de l'enseignement		55,216,017
Postes, télégraphes	12,351,000	
Couverture des frais d'exploitation des chemins de fer	23,897,490	
Autres recettes	18,967,527	
Total des recettes ordinaires et extraordin.		343,856,236
Recettes d'ordre		6,806,988
Total des recettes		350,663,224

Dépenses.

Maison du roi	4,650,000
Chancellerie du cabinet	73,380
Diète hongroise et délégations	1,253,671
Présidence du ministère	104,800
Ministre *a latere*	54,020
— de la Croatie et de l'Esclavonie	36,080
— de l'intérieur	11,525,154
— de la guerre	9,814,121
— des cultes et de l'enseignement (sans les fonds des cultes et de l'enseignement)	6,707,788
— de la justice	12,095,282
— de l'agriculture, de l'industrie et du commerce	11,639,472
— des voies de communication	43,475,523
— des finances	56,699,137
Administration de la Croatie et de l'Esclavonie	6,063,530
— de Fiume	30,130
Pensions	5,789,142
Dette générale hongroise	82,825,282
Rachat des rentes foncières	17,136,194
Part dans les dépenses communes	23,027,919
— *dans la dette publique autrichienne*	30,312,920

Contrôle des comptes	110,100
Rachat de la dîme des vignes	2,367,588
Avances d'intérêts à des chemins de fer garantis.	4,865,691
Dépenses ordinaires	330,656,924
— d'ordres	4,238,243
Inféodations	13,238,870
Dépenses extraordinaires communes	8,670,245
Total des dépenses	356,804,282
Déficit	6,141,058

DETTE PUBLIQUE (en florins).

État de la dette flottante commune au 1er janvier 1889.

Assignations hypothécaires partielles (1) :		
Ne portant pas d'intérêts	31,697	75,154,997
A 3 p. 100 et 2 1/2 p. 100	75,123,300	
Billets de l'État (papier-monnaie à 1 fl., 72,811,040, à 5 flor. 124,863,335, à 50 flor. 139,168,800 fl.).		336,843,175
Total		411,998,172

Dette publique en 1889 (en florins).

	Portant intérêts.	Ne portant pas d'intérêts.	Total.
Dette générale :			
Dette consolidée	2,666,842,343	30,803,031	2,697,645,374
— flottante	75,908,215	528,967	76,437,182
Rentes d'indemnité.	11,960,471	»	11,960,471
— due à la Bavière	1,750,000	»	1,750,000
Total de la dette générale	2,756,461,029	31,331,998	2,787,793,027

Dettes des pays représentés au Reichsrath.

Dette consolidée en florins autrichiens :			
Capitaux non remboursables (dette unifiée)	511,557,260	»	511,557,260

(1) Comprises dans la dette flottante générale.

Capitaux remboursables	464,711,024	79,389,020	544,100,044
Dette consolidée	976,268,284	79,389,020	1,055,657,304
— flottante	2,979,223	»	2,979,223
Total	979,247,507	79,389,020	1,058,636,527
Ensemble 1889.	3,735,708,536	110,721,018	3,846,429,554
En outre :			
Rachat des rentes foncières	87,090,003	5,730,029	92,820,032
Dette garantie de la Galicie	»	20	20

Dépenses pour les dettes.

(Intérêt, primes, rentes, etc., pour un an, en florins).

		Capital.	Dépenses.
Dette consolidée :			
Dettes portant intérêts en papier		1,891,733,711	81,071,806
Capitaux non remboursables	1,669,378,956		
Capit. remboursabl.	222,354,755		
Dettes portant intérêts en argent		1,329,343,756	57,055,488
Capitaux non remboursables	1,000,673,697		
Capit. remboursabl.	328,670,059		
Dettes portant intérêts en or		422,033,160	19,936,268
Capitaux non remboursables	272,680,160		
Capit. remboursabl.	149,353,000		
Dettes ne portant pas d'intérêts		110,192,051	»
Total 1. Dette consolidée		3,753,302,678	158,063,562
— 2. — flott. (en papier)		79,416,405	2,430,151
— 3. Indemnités (en papier)		11,960,471	485,403
— 4. Rente due à la Bavière (en argent)		1,750,000	87,500
— 5. Rachat des rentes foncières (en papier)		92,820,032	4,354,500
Total général		3,939,249,586	165,421,116

Dépenses pour la dette publique d'après la loi financière de 1889.

	Total.	Part des pays hongrois.	Part des pays autrichiens.
Dette générale :			
Intérêts	115,701,920	30,162,921	85,538,999

Amortissement...........	10,098,916	150,000	9,948,916
Agio....................	843,972	»	843,972
Total.......	126,644,808	30,312,921	96,331,887
Dettes des pays représentés au Reichsrath :			
Intérêts.................	45,928,393	»	45,928,393
Amortissement..........	1,780,243	»	1,780,243
Agio....................	5,198,957	»	5,198,957
Total.....	52,907,593	»	52,907,593
Administration...	985,250	»	985,250
Total général...	180,537,651	30,312,921	150,224,730

Dette des pays de la Couronne hongroise au commencement de l'année 1888.

(Non compris la part de la Hongrie dans les dettes communes de la Monarchie austro-hongroise).

Divers emprunts, etc........................ 1,545,792,269

A ajouter la part dans la dette commune autrichienne (environ 30 p. 100 du montant de la dette avant l'année 1868) et la part de la dette flottante commune (voir ci-dessus).

État des biens publics de la Hongrie à la fin de 1888.

(En florins autrichiens.)

Domaines..........................	49,800,000
Forêts............................	103,700,000
Mines.............................	210,400,000
Chemins de fer....................	485,300,000
Bâtiments, etc....................	83,500,000
Pont-aux-chaînes et pont de Marguerite.	15,000,000
Propriétés diverses...............	69,400,000
1. Immeubles......................	1,017,100,000
2. Meubles........................	109,900,000
3. Créances......................	405,900,000
4. Reliquats.....................	168,300,000
5. Espèces.......................	32,800,000
6. Valeurs.......................	20,500,000
Total.........	1,754,500,000

ARMÉE DE L'AUTRICHE-HONGRIE EN 1888.

I. — *Pied de paix.*

	Officiers.	Hommes.	Chevaux.
L'armée active :			
États-majors, etc.	2,352	1,538	»
Gardes	116	540	92
102 régiments d'infanterie	6,698	168,520	800
1 régim. de chasseurs tyroliens	180	3,836	21
32 bataillons de chasseurs	560	16,439	64
41 régiments de cavalerie	1,604	54,471	49,000
14 régim. d'artillerie de corps	645	15,475	6,270
28 batteries d'artill. de division	450	10,320	3,900
12 bataill. d'artill. de forteresse	358	6,999	51
2 régiments du génie	270	4,900	12
1 régiment de pionniers	124	2,744	6
1 régiment de chemin de fer et de télégraphes	46	1,360	3
Trains	275	2,556	1,337
Corps médical et sanitaire	70	2,619	1
Etablissements militaires divers	2,332	6,360	163
Total	16,080	298,677	61,720
La landwehr	574	3,878	167
La landwehr hongroise	1,269	8,977	1,516
Formations spéciales	6,254	569	»
Total du pied de paix	18,492	317,786	63,403

II. — *Pied de guerre.*

	Officiers.	Hommes.	Chevaux.
L'armée active :			
États-majors, etc.	2,760	3,394	6,000
Gardes	116	540	92
102 régiments d'infanterie	10,658	513,840	25,670
1 régim. de chasseurs tyroliens	275	23,318	380
32 bataillons de chasseurs	838	51,718	1,200
41 régiments de cavalerie	2,357	68,586	70,300
14 régim. d'artillerie de corps	998	48,494	46,100
28 batteries d'artillerie de divis.	664	36,284	30,200
12 bataillons d'artill. de forter.	527	18,107	400
2 régiments du génie	347	18,900	1,814
1 régiment de pionniers	181	8,202	676
1 — de chemins de fer et de télégraphes	117	11,874	347
Train	974	42,943	52,000
Corps médical et sanitaire	273	20,209	»

Amortissement...........	10,098,916	150,000	9,948,916
Agio....................	843,972	»	843,972
Total.......	126,644,808	30,312,921	96,331,887
Dettes des pays représentés au Reichsrath :			
Intérêts................	45,928,393	»	45,928,393
Amortissement..........	1,780,243	»	1,780,243
Agio....................	5,198,957	»	5,198,957
Total.....	52,907,593	»	52,907,593
Administration...	985,250	»	985,250
Total général...	180,537,651	30,312,921	150,224,730

Dette des pays de la Couronne hongroise au commencement de l'année 1888.

(Non compris la part de la Hongrie dans les dettes communes de la Monarchie austro-hongroise).

Divers emprunts, etc........................	1,545,792,269

A ajouter la part dans la dette commune autrichienne (environ 30 p. 100 du montant de la dette avant l'année 1868) et la part de la dette flottante commune (voir ci-dessus).

État des biens publics de la Hongrie à la fin de 1888.

(En florins autrichiens.)

Domaines..........................	49,800,000
Forêts............................	103,700,000
Mines.............................	210,400,000
Chemins de fer....................	485,300,000
Bâtiments, etc....................	83,500,000
Pont-aux-chaînes et pont de Marguerite.	15,000,000
Propriétés diverses...............	69,400,000
1. Immeubles......................	1,017,100,000
2. Meubles........................	109,900,000
3. Créances......................	405,900,000
4. Reliquats.....................	168,300,000
5. Espèces.......................	32,800,000
6. Valeurs.......................	20,500,000
Total........	1,754,500,000

ARMÉE DE L'AUTRICHE-HONGRIE EN 1888.

I. — *Pied de paix.*

	Officiers.	Hommes.	Chevaux.
L'armée active :			
États-majors, etc.	2,352	1,538	»
Gardes	116	540	92
102 régiments d'infanterie	6,698	168,520	800
1 régim. de chasseurs tyroliens	180	3,836	21
32 bataillons de chasseurs	560	16,439	64
41 régiments de cavalerie	1,604	54,471	49,000
14 régim. d'artillerie de corps	645	15,475	6,270
28 batteries d'artill. de division	450	10,320	3,900
12 bataill. d'artill. de forteresse	358	6,999	51
2 régiments du génie	270	4,900	12
1 régiment de pionniers	124	2,744	6
1 régiment de chemin de fer et de télégraphes	46	1,360	3
Trains	275	2,556	1,337
Corps médical et sanitaire	70	2,619	1
Etablissements militaires divers	2,332	6,360	163
Total	16,080	298,677	61,720
La landwehr	574	3,878	167
La landwehr hongroise	1,269	8,977	1,516
Formations spéciales	6,254	569	»
Total du pied de paix	18,492	317,786	63,403

II. — *Pied de guerre.*

	Officiers.	Hommes.	Chevaux.
L'armée active :			
États-majors, etc.	2,760	3,394	6,000
Gardes	116	540	92
102 régiments d'infanterie	10,658	513,840	25,670
1 régim. de chasseurs tyroliens	275	23,318	380
32 bataillons de chasseurs	838	51,718	1,200
41 régiments de cavalerie	2,357	68,586	70,300
14 régim. d'artillerie de corps	998	48,494	46,100
28 batteries d'artillerie de divis.	664	36,284	30,200
12 bataillons d'artill. de forter.	527	18,107	400
2 régiments du génie	347	18,900	1,814
1 régiment de pionniers	181	8,202	676
1 — de chemins de fer et de télégraphes	117	11,874	347
Train	974	42,943	52,000
Corps médical et sanitaire	273	20,209	»

Établissements militaires divers.	5,804	12,820	1,075
Total.........	26,889	878,729	236,254
La landwehr....................	2,948	231,978	6,496
La landwehr hongroise.........	4,178	167,188	14,814
Gendarmerie, etc..............	34,448	1,298,000	257,564
Le landsturm..................	9,582	431,540	7,500
Total du pied de guerre.....	44,030	1,729,540	265,064

MARINE DE GUERRE. (Janvier 1889.)

	Tonneaux.	Canons.	Équipages.
Navires blindés :			
2 vaisseaux à tour................	11,930	43	»
8 — à casemates..........	42,930	182	3,944
1 frégate........................	5,140	25	420
Navires non blindés :			
2 frégates........................	6,860	40	914
3 corvettes à pont couvert........	6,450	39	903
5 — à pont ras............	7,810	28	1,154
12 navires torpilleurs (croiseurs)...	10,125	114	1,000
6 canonnières....................	3,470	19	644
6 vapeurs à aubes et yachts......	5,890	15	600
42 bateaux porte-torpilles........	1,960	7	512
4 navires de train................	6,010	14	332
5 bâtiments pour le service côtier.	1,200	10	100
Sur le Danube :			
2 monitors......................	620	6	98
98 navires de guerre..............	110,395	542	10,621
En outre :			
10 vaisseaux-école, etc............	13,480	43	650
6 hulks..........................	11,090	»	318
114 navires.......................	134,965	585	11,589

COMMERCE.

(Valeur en florins)

Développement du commerce spécial depuis 1882.

Années.	Marchandises.		Métaux précieux.		
	Importation.	Exportation.	Importation.	Exportation.	Recettes douanières.
1882.	654,200,000	781,900,000	22,500,000	48,900,000	37,800,000
1883.	624,900,000	749,900,000	21,700,000	4,200,000	45,100,000
1884.	612,600,000	691,500,000	12,700,000	9,900,000	44,700,000

Navires au cabotage	1.752	39,688	4,531
Barques de pêcheurs, alléges	7.819	17,962	20,086
ou			
Vapeurs	163	94,371	3,371
Navires à voiles	9,729	168,200	25,858
Total	9,892	262,571	29,229

CHEMINS DE FER EN 1889 (en kilomètres).

En exploitation :			
Lignes de l'État admin. par l'État	3,973	4,517	8,490
— — — les Compagnies	84	»	84
Lignes des Compagnies admin. par l'État	1,918	916	2,834
Lignes admin. par les Compagnies	8,292	4,732	13,024
Total	14,267	10,165	24,432

POSTES.

	Autriche 1888.	Hongrie 1887.
Bureaux de poste	4,434,000	4,242,000
Lettres :		
Lettres particulières	352,662,000	101,857,000
Cartes postales	91,217,000	30,758,000
Correspondances officielles	36,702,000	24,710,000
Échantillons	9,780,000	3,715,000
Imprimés	49,902,000	16,745,000
ou		
Lettres internes	394,548,000	163,456,000
Lettres internationales	145,715,000	14,329,000
Journaux	93,845,000	53,500,165

	Autriche 1888. (millions de flor.)	Hongrie 1887.
Lettres chargées internes	4,636	979
— internationales	877	86
Total	5,513	1,065

TÉLÉGRAPHES.

		Autriche 1888.	Hongrie 1887.
Longueur des lignes	(kilom.).	39,847	18,449
Longueur des fils	—	104,750	68,434
Bureaux *télégraphiques*		3,589	1,547

Dépêches :

Expédiées à l'intérieur y compris la taxe :		
Sujettes à la taxe....................	5,940,776	1,936,720
Exemptes de taxes....................	148,710	1,410
Expédiées en Autriche...............	»	543,010
— pour l'extérieur.........	938,893	170,576
Reçues de l'extérieur................	994,699	171,289
— de l'Autriche.................	»	551,616
Dépêches en transit..................	561,154	195,538
— de service..................	614,806	154,211
Total des dépêches.........	9,199,038	3,724,370

BADE (GRAND-DUCHÉ DE)

Superficie : 15,263 kilomètres carrés. — Population (fin 1885), 1,601,255 habitants, dont 500,000 protestants. — Capitale : Carlsruhe, 61,074 habitants. Autres villes : Mannheim, 61,210; Fribourg, 41,310; Heidelberg, 26,927.

FINANCES. — (*Budget de* 1888 (en marks de 1 fr. 25).

Recettes brutes ordinaires.

Ministère d'État (part du Grand-Duché du produit des douanes et de l'impôt sur le timbre de l'Empire)............................	8,741,000
Ministère de la justice, des cultes et de l'instruction publique.................	1,564,786
— de l'intérieur......................	2,605,488
— des finances, savoir :	
Domaines et forêts........................	7,331,981
Impôts directs............................	11,369,051
— indirects..........................	8,221,663
Droits de justice et de police..................	3,456,398
— forestière......................	56,363
Recettes diverses..........................	382,056
Salines..................................	712,218
Douanes..................................	2,083,422
Monnayage................................	23,440
Administration générale du Trésor............	361,891
Cour des comptes..........................	140
Total............	46,929,66

Dépenses ordinaires.

Ministère d'État	10,998,140
— de la justice, des cultes et de l'instruction publique	9,039,670
— de l'intérieur	10,247,727
— des finances	15,312,398
Cour des comptes	90,554
Total	45,688,489

Budget extraordinaire.

Recettes	504,558
Dépenses	4,644,219

DETTE PUBLIQUE EN 1889.

Dette générale.

Passif (dont 29.8 millions ne portant pas d'intérêts)	46,700,861
Actif	38,408,057
Différence	8,292,804

Dette des chemins de fer.

Dettes portant intérêt	339,113,335
— ne portant pas d'intérêts	1,866,101
Total du passif	340,979,436
Montant de l'actif	6,773,082
Excédent du passif	334,206,354

BAVIÈRE (ROYAUME DE).

Superficie : 75,859 kilomètres. — Population (fin 1885), 5,420,199 habitants. — Capitale : Munich, 261,981 habitants; Nuremberg, 114,632 habitants; Augsbourg, 65,476 habitants; Wurzbourg, 55,109 habitants, 71 p. 100 de la population bavaroise sont catholiques.

FINANCES (en marks de 1 fr. 25).

Budget annuel de la 19e période financière de 1888 et 1889.

Recettes.

	Recettes brutes.	Frais de perceptions, etc.
Reliquats de la 18e période financière	105,752	»

Contributions directes	26,934,000	832,050
— diverses	19,239,700	690,953
Douanes et contributions indirectes..	66,014,360	9,955,500
Chemins de fer, postes, etc	113,037,969	74,486,808
Domaines de l'État	33,570,349	14,291,385
Intérêts, rentes, droits particuliers et recettes accidentelles	844,170	14,540
Recettes pour la Société générale des secours	293,830	2,430
Total des recettes...	260,037,121	100,273,666
Recettes nettes.....	159,763,455	

Dépenses.

Liste civile, apanages	5,647,912
Dette publique	51,765,364
Conseil d'État	35,400
Diète	428,500
Ministère de la maison du roi et des affaires étrangères	571,784
Justice	12,980,045
Intérieur	19,095,222
Cultes, enseignement	20,549,910
Finances	3,588,401
Pensions	9,046.766
Quotes-parts matriculaires, etc	30,741,850
Subventions aux chemins de fer du Palatinat....	200,000
Dépenses diverses	5,112,301
Total des dépenses	159,763,455
Frais de perception	100,273,666
Total	260,037,121

DETTE PUBLIQUE EN 1889.

Dette générale	215,723,663
Dettes des chemins de fer	967,460,400
Rachat des rentes foncières	155,509,359
— pour l'amélioration du sol...	319,000
Total	1,342,012,422

BELGIQUE (ROYAUME DE).

Superficie: 2,945,539 hectares.
Population selon le recensement du 31 décembre 1880

5,520,009 habitants. — Évaluation pour le 31 décembre 1887 : 5,974,743.

Capitale : Bruxelles, 177,253 habitants, et avec les communes adjacentes, près de 400,000. — Principales villes : Anvers, 210,534 ; Gand, 147,912 ; Liège, 140,261 ; Bruges, 46,821 ; Malines, 48,950 ; Verviers, 47,744 ; Louvain, 38,689.

FINANCES. — *Budget de* 1889.

Recettes brutes.

Impôts directs	50,382,000
Contributions indirectes :	
Douanes (droits d'entrée) (1)	27,067,807
Droits de consommation	40,602,718
Accises sur les vins étrangers (1)	2,926,950
— eaux-de-vie indigènes (1)	23,863,143
— sur les bières et vinaigres (1)	9,056,125
— sur les sucres (1)	3,856,500
— — tabac	90,000
Droits d'enregistrement, etc	50,814,000
Enregistrement, hypothèques, etc	24,060,000
Droits de succession	19,740,000
Timbre	5,834,000
Amendes, etc	1,210,000
Etalonnage et recettes diverses	360,000
Péages	142,011,000
Domaines (rivières et canaux)	1,085,000
Chemins de fer	127,000,000
Télégraphes	3,400,000
Postes (1)	9,686,000
Paquebots (Ostende-Douvres)	840,000
Capitaux et revenus	15,531,500
Remboursements et autres recettes	3,745,877
Total des recettes	330,514,902

Dépenses.

	1888.
Dette publique	99,673,646
Dotations	4,740,752
Ministère de la justice	15,722,075
— *des affaires étrangères*	2,427,720

(1) *Dont une partie est défalquée pour les caisses communales.*

Ministère de l'intér. et de l'instruct. publique...	22,777,261
— de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics....................	16,984,032
— des chemins de fer, des postes et télégraphes..........................	91,815,535
— de la guerre..........................	46,834,732
Budget de la gendarmerie......................	4,178,300
Ministère des finances.........................	15,603,585
Remboursements et non-valeurs................	1,656,500
Total des dépenses....................	322,414,138

DETTE PUBLIQUE (en francs).

Service de la dette............................	80,962,649
Pensions.......................................	16,248,997
Fonds de dépôt et consignations...............	2,462,000
Total général..........................	99,673,646
Évaluation du capital de la dette publique....	2,180,172,684

Budget des voies et moyens pour l'exercice 1890.

I. — IMPÔTS.

Désignation des produits.	Montant des évaluations de recettes.
Contribution foncière.....................	24,172,000
Contribution personnelle..................	19,039,000
Droit de patente..........................	6,680,000
Redevances sur les mines..................	600,000
Douanes.................................(1)	21,733,322

(1) Déduction faite de la recette intégrale sur les cafés, soit 2,550,000 francs; de 35 p. 100 du produit des droits d'entrée sur les bières venant de l'étranger, soit 140,000 francs; de 29,936,086 p. 100 du produit des mêmes droits sur les eaux-de-vie, soit 389,169 francs; de 35 p. 100 du produit des mêmes droits sur les sucres raffinés, soit 87,500 francs, et de 35 p. 100 du produit des mêmes droits sur les vinaigres et acides ascétiques, soit 210,000 francs; ensemble une somme de 3 millions 376,669 francs attribuée au fonds communal créé par la loi du *18 juillet 1860*. Déduction faite du produit probable du droit *d'entrée sur* les bestiaux et les viandes, soit 2,000,000 de *francs et* du produit du droit d'entrée sur les autres marchandises, *soit* 3,020,009 francs; ensemble une somme de 5,020,009 *attribuée* au fonds spécial créé par la loi du 19 août 1889.

Accises :		
Vins étrangers	(1)	2,938,000
Eaux-de-vie indigènes	(2)	23,863,769
Bières	(3)	9,131,200
Vinaigres de bières	(4)	10,400
Vinaigres autres que de bières	(5)	1,755
Acide acétique	(6)	3,380
Sucres de canne et de betterave	(7)	3,737,500
Glucoses et autres sucres non cristallisables.		398,500
Tabacs indigènes		850,000
Recettes diverses	(8)	360,000
Enregistrement		20,400,000
Greffe		1,270,000
Hypothèques		3,300,000
Successions, etc		19,710,000
Timbre		5,800,000
Naturalisations		28,000
Amendes en matières d'impôts		390,000
Amendes de condamnations en matières diverses et dommages-intérêts		690,000
Total des impôts		165,106,826

II. — Péages.

Rivières et canaux	1,230,000
Routes appartenant à l'État	5,000
Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers	300,000
Chemins de fer	131,000,000

(1) Déduction faite de 35 p. 100 du produit probable, soit 1,582,000 francs.

(2) Déduction faite de 29,936,086 p. 100 du produit probable, soit 10,196,231 francs.

(3) Déduction faite de 35 p. 100 du produit probable, soit 4,916,800 francs.

(4) Déduction faite de 35 p. 100 du produit probable, soit 5,600 francs.

(5) Déduction faite de 35 p. 100 du produit probable, soit 945 francs.

(6) Déduction faite de 35 p. 100 du produit probable, soit 1,820 francs.

(7) Déduction faite de 35 p. 100 du produit probable, soit *2,012,500 francs.*

(8) Déduction faite du produit probable du droit de licence, *soit 500,000 francs.*

Télégraphes électriques.................. ...	3,800,000
Postes..(1)	9,946,600
Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres......................	775,000
Produit du passage d'eau d'Anvers à la Tête de Flandre............................	65,000
Total des péages..............	147,121,600

III. — Capitaux et revenus.

Domaines (valeurs capitales)...............	500,000
Forêts..	800,000
Dépendances du chemin de fer.............	200,000
Établissements et services régis par l'État..	130,000
Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires.........	500,000
Revenus des domaines......................	560,000
Abonnement au *Moniteur*, etc., perçus par l'Administration des postes..............	125,000
Produits divers des prisons.................	310,000
— de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations................	3,000,000
Produits des actes des commissariats maritimes......................................	120,000
Produits des droits de chancellerie.........	8,500
— des droits de pilotage.............	2,340,000
— des droits de fanal................	1,000,000
— de la régie du *Moniteur* (arrêté royal du 21 juin 1868)....................	83,000
Produits des écoles agricoles..............	281,000
Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque nationale..	1,200,000
Produit du placement des fonds disponibles du Trésor..............................	500,000
Bonification de 1/4 p. 100, par semestre, sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets	

(1) Le produit brut des postes est évalué à 16,400,000 francs, comprenant une recette de 660,000 francs à provenir de l'encaissement et de l'acceptation des effets de commerce. Ce dernier produit appartient intégralement à l'État. La part de 41 p. 100, dévolue au fonds communal, s'établit donc sur 15,740,000 francs et s'élève ainsi à 6,453,400 francs.

de la Banque nationale (loi du 20 mai 1872, art. 1er, nº 4)	400,000
Fonds d'amortissement demeurés sans emploi	3,821,000
Total des capitaux	15,878,500
Remboursements	3,245,276
Total du budget des voies et moyens...	331,352,202

ARMÉE.

L'effectif de l'armée, y compris les officiers et les non-combattants, est en temps de paix de 44,610 hommes, 8,929 chevaux et 204 canons de campagne.

La gendarmerie compte 53 officiers, 2,351 hommes et 1,576 chevaux.

La garde civique active compte 27,125 hommes d'infanterie et quelques corps spéciaux : 1,502 chasseurs-éclaireurs, 254 chasseurs belges, 1,580 artilleurs, 400 cavaliers et 193 sapeurs-pompiers. Total : 30,954. Il y a, en outre, 90,000 hommes de garde civique non active.

COMMERCE EXTÉRIEUR EN 1888.

Voici d'abord les résultats généraux des huit années 1881-1888 en millions de francs :

Marchandises importées et exportées.
(Numéraire non compris.)

	Commerce général.			Commerce spécial.		
Années.	Importation.	Exportation.	Total.	Importation.	Exportation.	Total.
1881	2,787.8	2,460.6	5,248.4	1,629.9	1,302.7	2,932.6
1882	2,851.6	2,563.9	5,415.5	1,607.6	1,325.9	2,933.5
1883	2,805.4	2,605.5	5,410.9	1,552.1	1,343.1	2,095.2
1884	2,772.5	2,677.7	5,450.2	1,425.7	1,337.5	2,763.2
1885	2,577.6	2,419.5	4,997.1	1,347.0	1,200.0	2,587.0
1886	2,662.7	2,512.1	5,174.8	1,335.0	1,182.0	2,517.0
1887	2,906.6	2,715.3	5,621.9	1,431.9	1,240.6	2,672.5
1888	*3,087.3*	*2,800.0*	5,887.3	1,534.4	1,243.7	2,778.1

Les droits d'entrée perçus par la douane ressortent, *en 1888, à 30,994,317* fr. (contre 28,775,262 fr. en 1887.

27,850,446 en 1886, 28,401,400 en 1885, 25,678,154 en 1884)... Sur les 30,994,317 francs de 1888, les tabacs ont donné 6,159,272 francs, les bois de construction, 3,105,146, les cafés, 2,562,566, les bestiaux, 2,488,597.

Pour le *commerce spécial*, les échanges avec les pays d'Europe représentent 83.4 p. 100 du mouvement des importations et exportations réunies.

L'importation française en Belgique monte à 289 millions et l'exportation belge en France à 342.7, d'après la statistique belge. Les chiffres correspondants sont : pour l'Angleterre, 182.6 et 256.1 ; pour les Pays-Bas, 216.4 et 172 ; pour l'Allemagne, 168.9 et 200.1 ; pour les pays d'Amérique, considérés dans leur ensemble, 258.1 et 105.4.

Donnons, enfin, les principaux éléments de l'importation et de l'exportation belges pour l'année 1888.

Principales importations. — Commerce spécial.

Marchandises.	Unités.	Valeurs.	Quantités.
Grains de toute espèce (alimentaires	Kil.	263,315,000	1,515,840,185
Matières textiles brutes	Fr.	186,782,000	186,782,000
Produits chimiques	—	68,579,000	68,579,000
Résines et bitumes	Kil.	65,373,000	286,093,081
Bois de construction	M. cb.	61,337,000	649,527
Peaux brutes	Kil.	52,791,000	42,232,482
Bestiaux de toute espèce (vivants)	Tête.	51,834,000	367,545
Graines oléagineuses	Kil.	46,471,000	185,885,003
Café	—	44,449,000	25,543,084
Matières minérales brutes non dénommées	Fr.	38,371,000	38,371,000
Farine, son, fécules et moutures	Kil.	30,051,000	75,126,938
Beurres frais et salé	—	26,082,000	10,031,673
Drogueries	Fr.	23,710,000	23,710,000
Graisses	Kil.	23,692,000	31,173,390
Vins	Hectol.	22,710,000	202,091
Minerais de fer et limailles.	Kil.	20,964,000	1,746,997,287
Denrées alimentaires : Riz.	—	19,885,000	88,256,468
Tissus de laine (non compris *les châles*)	Fr.	19,820,000	19,820,0[illegible]

Denrées aliment.: Viandes.	Kil.	19,072,000	10,595,383
Tissus de coton............	—	17,037,000	2,905,560

Principales exportations. — Commerce spécial en 1888.

Matières textiles brutes.....	Franc.	79,485,000	79,485,000
Fils de lin ou d'autres filaments végétaux..........	Kil.	75,084,000	20,751,346
Grains de toute espèce (alimentaires)..............	—	68,995,000	406,029,643
Pierres brutes, taillées et sciées..................	—	59,214,000	845,919,312
Fils de laine et de poils de chèvre, etc..............	—	55,677,000	11,994,051
Houille et briquette de houille..................	Tonne.	58,885,000	4,466,801
Peaux brutes..............	Kil.	48,038,000	38,430,200
Verres (non compris le verre cassé ou groisil)........	Franc.	45,312,000	45,312,000
Fer battu, étiré et laminé..	Kil.	39,039,000	309,697,381
Produits chimiques........	Franc.	28,912,000	28,912,000
Machines et mécaniques non dénommées.............	—	28,155,000	28,155,000
Zinc non ouvré............	Kil.	28,019,000	62,264,271
Papiers de toute espèce.....	—	26,902,000	28,931,037
Tissus de laine (non compris les châles)...............	—	25,346,000	2,341,414
Sucres bruts...............	—	23,889,000	68,254,872
Voitures pour chemins de fer et tramways.............	Franc.	23,862,000	23,862,000
Graisses....................	Kil.	23,170,000	30,487,324
Farines, son, fécules et moutures....................	—	22,108,000	96,123,243

MINES ET USINES EN 1888.

I. — *Charbonnages et hauts fourneaux.*

Charbonnages.	Nombre en activité.	Production totale.	Stocks à la fin de l'année.
Premier semestre 1888........	129	9,610,669	826,866
Deuxième *semestre*...........	130	9,574,512	377,653
Ensemble pour 1888.....	130	19,185,181	377,653
Totaux pour l'année 1887..	»	18,378,624	»

Hauts fourneaux.	Fonte de moulage.	Fonte d'affinage.	Fonte pour acier.	Totaux.
Premier semestre 1888...	23,875	302,181	80,133	406,189
Deuxième semestre......	29,009	312,176	79,610	420,795
Ensemble pour 1888.	52,884	614,357	159,743	826,984
Totaux pour l'année 1887.	67,311	516,518	171,952	755,781

II. — *Fabriques de fer et aciéries.*

Fabriques de fer.	Nature des produits. Rails et tôles.	Fers divers.	Production totale.
Premier semestre 1888......	58,590	211,080	269,670
Deuxième semestre..........	56,263	222,122	548,055
Ensemble pour 1888...	114,853	433,202	548,055
Totaux pour l'année 1887 : Résultats rectifiés d'après le travail général de la statistique annuelle.............	113,358	420,498	534,056

Aciéries.	Prod. fondus, lingots, etc.	Prod. forgés, rails, tôles, etc.
Premier semestre 1888...............	108,443	90,852
Deuxième semestre...................	115,195	97,736
Ensemble pour 1888.........	223,638	188,588
Totaux pour l'année 1887 : Résultats rectifiés d'après le travail général de la statistique annuelle.....	216,186	191,445

NAVIGATION.

Mouvement des ports belges en 1887.

ENTRÉES.

Années.	Navires. Chargés.	Sur lest.	Total.	Tonnage.
Vapeurs...............	4,362	1,196	5,558	4,079,993
Navires à voiles.........	1,174	15	1,189	491,712
Total..............	5,536	1,211	6,747	4,571,705

SORTIES.

Vapeurs...............	3,575	1,991	5,566	4,114,219
Navires à voiles.........	835	379	1,214	470,078
Total...............	4,410	2,370	6,780	4,584,29[illegible]

EFFECTIF DE LA MARINE MARCHANDE.

	Navires à voiles.		Vapeurs.		Total.	
Années.	Nombre.	Tonn.	Nombre.	Tonnn.	Navires.	Tonn.
1885.......	13	5,925	51	74,667	64	80,592
1886.......	11	5,053	54	79,809	65	84,862
1887.......	12	5,554	55	81,283	67	86,837
1888.......	10	5,500	55	80,891	65	86,391

Barques de pêcheurs au 1er janvier 1887 : 344 jaugeant 12,191 tonneaux.

CHEMINS DE FER EN 1888.

Etendue des lignes en exploitation à la fin de l'année.	par l'État...	3,201	4,447 kilom.
	par les Compagnies....	1,246	

Réseau de l'État : Nombre des stations.........	827
— Recettes .... fr.	131,525,110
— Dépenses....................	69,922,322
Réseau des Compagnies : Nombre des stations...	348
— — Recettes.......... fr.	38,037,337
— — Dépenses.............	18,545,658

POSTES EN 1888.

Nombre des bureaux, 819; lettres particulières, 90,940,333; cartes postales, 27,484,548; correspondances administratives, 15,977,216; journaux, 95,837,755; imprimés, 59,960,862.

TÉLÉGRAPHES EN 1888.

Longueur des lignes, 6,426 kil.; des fils, 30,452 kil. (non compris 1,163 kil. de fils établis aux frais des concessionnaires de chemins de fer).

Nombre des bureaux, 931; des dépêches, 4,953,907; des dépêches de service, 2,562,923.

Mouvement et recettes des chemins de l'État en 1888.

1. — *Mouvement à toute distance*

Nature des transports.	Unités.	1887.	1888.
Voyageurs............	Voyag.	54,064,304	57,833,610
Bagages..............	Quint.	242,418	247,797
Petites marchandises..	Kilog.	318,262,848	327,476,721
Grosses marchandises.	Tonn.	(1) 22,984,175	(1) 25,145,560

(1) *Non compris* 1,349,809 tonnes en 1888 et 1,516,823 tonnes

Finances	Group.	768,696	800,009
Voitures	Voit.	1,392	1,495
Chevaux et bestiaux	Expéd.	53,951	55,893

II. — *Recettes de l'exploitation.*

Nature des transports.	Recettes brutes. (État et sociétés concessionnaires.) 1887. fr.	1888. fr.
Voyageurs	40,124,496	42,266,311
Bagages	996,135	1,030,412
Petites marchandises	8,358,598	8,487,352
Grosses marchandises	70,212,821	75,195,709
Finances	198,611	209,781
Voitures	45,780	56,690
Chevaux et bestiaux	1,324,045	1,373,718
Produits extraordinaires	2,797,278	2,905,137
Totaux	124,057,764	131,525,110
Différence en faveur de 1888	+ 7,467,346	

Nature des transports.	Recettes nettes. (Au profit du Trésor.) 1887. fr.	1888. fr.
Voyageurs	38,590,843	40,762,941
Bagages	965,192	994,141
Petites marchandises	8,166,835	8,295,000
Grosses marchandises	67,971,319	72,856,710
Finances	192,604	205,077
Voitures	43,851	55,519
Chevaux et bestiaux	1,285,154	1,330,520
Produits extraordinaires	2,787,232	2,895,178
Totaux	120,003,030	127,395,086
Différence en faveur de 1888	+ 7,392,056	

BOLIVIE (RÉPUBLIQUE DE).

Superficie : 1,200,000 kilomètres carrés. — Population

---

en 1887, représentant les transports intérieurs effectués sur *les chemins* de fer industriels du Flénu, du Centre et de Saint-*Ghislain*.

d'après le recensement de 1882, 1,192,000 habitants, sans les Indiens sauvages. — Capitale: Sucre, 23,207 habitants; la Paz, 26,000 habitants.

FINANCES. — *Budget de 1887-88*

Recettes (en bolivianos de 5 fr.).

Recettes, environ	4,000,000
Dépenses	4,500,000

DETTE PUBLIQUE.

En 1881, 6,500,000 bolivanos.

ARMÉE.

L'armée permanente se compose de 8 généraux, 359 officiers supérieurs, 654 officiers subalternes et de 2,000 soldats.

COMMERCE EN 1885.

Importation, environ 6 millions de bolivanos. Les principaux articles d'exportation sont: l'argent, le quinquina, le cacao, le café, le cuivre, l'étain, etc.

CHEMINS DE FER.

En exploitation, 50 kilomètres.

TÉLÉGRAPHES.

Longueur, 290 kilomètres.

BRÈME (VILLE LIBRE DE).

Superficie: 255 kilomètres carrés. — Population (fin de 1885), 165,628 habitants. Brême (ville), 118,615 habitants.

FINANCES. — *Compte de 1888-89* (en marks de 1 fr. 25).

Recettes	13,554,813
Dépenses	24,796,690
Dont dépenses extraordinaires	12,369,370

Parmi les impôts, nous remarquons: 4,739,703 marks

de contributions directes et 4,330,580 marks de contributions indirectes. Parmi les dépenses, signalons : l'administration intérieure, 2,137,410; les travaux publics, etc., 14,593,607; l'instruction, 1,576,655; les finances, 5,361,650.

DETTE EN 1886.

68 millions de marks, dont les 2/3 contractés pour constructions de chemins de fer.

COMMERCE.

A partir de l'année 1889, le commerce de Brême sera confondu dans le commerce allemand.

Valeur de l'importation et de l'exportation en 1888.

(En marks.)

Pays.	Importation.	Exportation.
Zollverein	178,900,000	306,200,000
Grande-Bretagne	34,900,000	23,200,000
Hambourg	27,800,000	30,100,000
Autriche-Hongrie	9,100,000	29,000,000
Suisse	700,000	7,900,000
Russie	14,300,000	13,300,000
Scandinavie	1,500,000	8,600,000
Pays-Bas, Belgique	15,600,000	8,500,000
France	4,600,000	1,200,000
Reste de l'Europe	8,500,000	9,800,000
États-Unis	199,200,000	92,800,000
Mexique et Amérique centrale	1,700,000	500,000
Antilles	9,200,000	1,400,000
République Argentine, Uruguay	21,300,000	9,200,000
Colombie	2,000,000	600,000
Brésil	18,400,000	2,000,000
Reste de l'Amérique	900,000	1,500,000
Asie	48,000,000	13,800,000
Afrique	8,500,000	900,000
Australie, etc.	7,800,000	10,300,000
Objets d'équipement pour la marine	»	6,500,000
Total	612,900,000	577,300,000

BRÉSIL (RÉPUBLIQUE DU).

Superficie : 8,380,000 kilomètres carrés. — Population en 1884 : on a évalué la population libre à 10,684,000 habitants et les esclaves (actuellement libres) à 1,240,806. — Indiens, 700,000. — Population actuelle, 12,233,375. — Capitale : Rio-de-Janeiro, 357,000 habitants.

Autres villes : Bahia, 140,000 habitants; Fernambouc (Recife), 130,000; Belem, 40,000.

Provinces ou États.	Kilomètres carrés.	Population.
Amazonas	1,897,020	80,654
Para	1,149,712	407,350
Marauhao	459,884	488,443
Piauhy	301,797	266,933
Ceara	104,250	952,625
Rio Grande do Norte	57,485	308,852
Parahyba	74,731	496,618
Pernambouc	128,395	1,110,831
Alagoas	58,491	459,371
Sergipe	39,090	232,640
Bahia	426,427	1,821,089
Espirito Santo	44,839	121,562
Rio de Janeiro	68,982	1,164,438
Municipio Neutro	1,394	406,958
Sao Paulo	290,876	1,306,272
Parana	221,319	187,548
Santa Catharina	74,156	236,346
Rio Grande do Sul	236,553	643,527
Minas Geraes	574,855	3,018,807
Goyaz	747,311	211,721
Matto Grosso	1,379,651	79,750
Totaux	8,337,218	14,002,335

IMMIGRATION.

En 1882 : 27,197, 1883 : 28,670, 1884 : 20,087, 1885 : 30,135, 1886 : 25,741, 1887 : 54,990. Parmi les immigrants de l'année 1887, il y avait 14,245 Italiens, 13,785 Portugais, 2,696 Espagnols, 1,987 Allemands, 404 Autrichiens, 294 Français, 282 Belges, 196 Anglais, 168 Américains et 20,930 autres.

FINANCES.

(En francs, au change de 2 fr. 50 c. par milreïs.)

Budget pour l'année 1889.

Recettes.

Droits d'importation	210,000,000
— de port	1,100,000
— d'exportation	40,100,000
Chemins de fer	32,500,000
Postes et télégraphes	7,000,000
Droits de succession	11,500,000
Impôt sur la propriété urbaine	8,750,000
Autres recettes	38,750,000
Total	349,700,000

Dépenses.

Ministère de l'intérieur	22,320,000
— de l'extérieur	1,937,000
— de la justice	17,832,000
— de la guerre	36,445,000
— de la marine	28,142,000
— de l'agriculture	91,715,500
— des finances	146,870,000
Total	345,261,000

DETTE PUBLIQUE EN 1888 (en francs).

Dettes extérieures	574,522,500
— intérieures	1,101,083,000
Total	1,675,605,500

ARMÉE.

L'effectif de paix était, en 1886, de 1,520 officiers et de 13,528 hommes. L'effectif du pied de guerre doit être fixé à 30,000 hommes.

MARINE MILITAIRE EN 1889.

La flotte active compte 52 navires (dont 9 cuirassés), 5 croiseurs, 16 canonnières, 2 vapeurs, 5 navires-école, 13 navires auxiliaires, navires torpilleurs et 2 remorqueurs à vapeur, avec 222 canons.

COMMERCE (en francs).

Années.	Importation.	Exportation.
1885-86	493,752,000	503,469,000
1886-87	523,515,000	658,877,000

Valeur des principaux articles d'exportation (en francs).

	1885-86.	1886-87.
Café	312,500,000	467,500,000
Sucre	35,250,000	40,500,000
Gomme élastique	28,750,000	13,000,000
Coton brut	28,580,000	37,800,000
Tabac	18,250,000	15,600,000
Peaux	19,000,000	13,400,000
Cacao	5,422,000	4,077,000
Châtaignes	3,210,000	300,000
Or en poudre	4,122,000	3,000,000
Crins	2,355,000	600,000
Diamants	1,000,000	1,000,000
Thé du Paraguay	5,750,000	8,500,000
Autres marchandises	39,280,000	53,600,000
Total	503,469,000	658,877,000

NAVIGATION EN 1888.

Entrés.

Pavillon.	Navires.	Tonneaux.
Long cours étranger	2,858	2,416,464
— brésilien	385	174,558
Cabotage étranger	1,545	861,648
— brésilien	3,279	1,269,725
Total	8,067	4,722,395

Sortis.

Long cours étranger	2,267	2,346,682
— brésilien	123	70,103
Cabotage étranger	1,342	1,006,820
— brésilien	3,290	1,403,186
Total	7,022	4,826,796

EFFECTIF DE LA MARINE MARCHANDE EN 1888.

115 navires à voiles et 89 vapeurs.

CHEMINS DE FER.

En 1889 (mai) il y avait 8,586 kil. en exploitation, 3,845 kil. en construction.

POSTES EN 1889.

Nombre des bureaux, 1,994. Nombre des expéditions *officielles*, 687,869; des lettres particulières, 12,987,653;

des imprimés, 501,041 ; des journaux, 16,149,092 ; des échantillons, etc., 783,404.

TÉLÉGRAPHES EN 1889.

Nombre des bureaux, 173. Longueur des lignes, 10,720; des fils, 18,489 kil. Nombre des dépêches, 567,935.

BRUNSWICK (DUCHÉ DE).

Superficie : 3,690 kilomètres carrés. — Populatiou (fin 1885), 372,452 habitants. — Capitale : Brunswick, 85,174 habitants.

FINANCES EN 1889 (en marks).

Recettes..........................	11,073,100
Dépenses..........................	11,073,100

Parmi les recettes, nous signalons : impôt foncier, 961,000; annuités pour la vente des chemins de fer, 2,625,000; domaines, 762,800. — Parmi les dépenses, la dette, pour 2,783,040, et la justice pour 1,341.300 fr. Il y a un fonds pour le culte et l'instruction, dont les revenus s'élèvent à plus d'un million et demi de marks.

DETTE EN 1889.

Dette, 69 millions; créances, 41,800,000 marks.

CHILI (RÉPUBLIQUE DU).

Superficie : 655,341 kilomètres carrés. — Population, recensement de 1875 : 2,075,971 habitants, recensement de 1885, 2,527,320. — Capitale : Santiago, 200,000 habitants Valparaiso, 104,952.

FINANCES. — *Budget de* 1888.

Recettes.

Solde de l'année 1887..........................	8,775,546
Recettes ordinaires..........................	38,000,000
Total...........	46,775,546

Dépenses.

Ministère de l'intérieur	3,913,449
— de l'extérieur et des cultes	865,948
— de la justice et de l'instruct. publique	7,094,138
— des finances	10,596,299
— de la guerre	4,609,058
— de la marine	4,255,029
— de l'industrie, des travaux publics et des colonies	8,281,849
Total	39,615,770

ARMÉE.

Armée active, 5,547 hommes.

Garde nationale, 40,641 hommes d'infanterie, 1,730 hommes de cavalerie et 6,483 hommes d'artillerie. Total, 48,854 hommes.

MARINE MILITAIRE EN 1888.

2 frégates blindées, 1 monitor, 3 corvettes, 2 canonnières, 3 croiseurs, 3 pontons portant ensemble 85 canons. En outre, des bateaux porte-torpilles.

COMMERCE.

Commerce spécial.

Années.	Importation. Pesos.	Exportation. Pesos.
1870	28,224,139	26,975,819
1884	52,886,847	68,061,091
1885	40,096,629	51,259,623
1886	44,170,147	51,260,149

Commerce par pays (en milliers de pesos).

	Importation.	Exportat.
Pérou	3,612	1,694
États-Unis	2,623	2,650
République Argentine	4,125	33
Équateur	222	353
Brésil	574	89
Uruguay	439	331
Reste de l'Amérique	110	279
Angleterre	16,823	38,250
Allemagne	8,346	3,195
France	5,792	2,850

Italie	658	196
Espagne	213	49
Belgique	168	8
Reste de l'Europe	11	40
Pêcheries	43	»
Approvisionnement des vaisseaux	»	1,181
Total : 1886	44,170	51,240

L'exportation se répartit ainsi :

Produits indigènes (Milliers de pesos).

	1885.	1886.
Mines (cuivre en barres 8.2, salpêtre 19.2, argent 6.6, iode 1.8 mill.)	42,050	40,264
Agriculture (céréales 4.9)	7,927	9,711
Autres produits	159	174
Argent en papier et en monnaie	711	682
Total	50,847	50,831
Marchandises étrangères naturalisées au Chili	412	409
En y ajoutant l'exportation	51,259	51,240
L'importation	40,096	44,170
Le transit	1,338	1,195
Et le commerce côtier	73,269	76,116
Total général	165,962	172,721

NAVIGATION EN 1886.

Entrés : 9,568 navires jaugeant 8,081,229 tonneaux.
Sortis : 9,654 — 8,368,887 —

EFFECTIF DE LA MARINE MARCHANDE.

Elle comptait, en 1887, 179 navires jaugeant en tout 78,716 tonneaux, y compris 37 vapeurs jaugeant 18,769 tonneaux.

CHEMINS DE FER EN 1887.

Lignes de l'État, 1,096 kilomètres ; lignes des compagnies, 1,597 kilomètres. Total : 2,693 kilomètres en exploitation.

POSTES EN 1887.

Nombre des bureaux : 484 (en 1884) ; des lettres expé-

diées, 15,491,873; échantillons, 45,571; procédı judiciaires, 15,280; expéditions officielles, 810,7 journaux, 22,360,137.

TÉLÉGRAPHES EN 1888.

Nombre des bureaux : 313, dont 240 appartenaı l'État. Longueur des lignes : 17,023 kilomètres, ı 11,247 kilomètres lignes de l'État. — Nombre dépêches en 1887 : 572,383, dont 95,486 dépêches service.

CHINE (EMPIRE DE).

Superficie : environ 4 millions de kilomètres carré Population : 382,070,860 habitants, plus pour la M cheurie, la Mongolie, Thibet (6 millions), 21,180,000 bitants; ensemble, 403,259,000 habitants.

Capitale : Pékin, 1,650,000 habitants (évaluation).

Ports ouverts aux étrangers.

	Habitants.		Hab
Canton	1,600,000	Wên-tchéou	8
Tien-tsin	930,000	Niou-Tchouang	6
Han-kéou	750,000	Wonhou	6
Fou-tchéou	630,000	Kiou-kiang	5
Shang-haï	355,000	Kioung-Tchéou	4
Ning-po	240,000	Itchang	3
Takao et Taiwan	235,000	Tchè-fou	3
Tchin-king	135,000	Swa-tao	3
Amoy	95,600	Pakhoï	2
Tamsouï	95,000		

FINANCES (en taëls de Haïkouan valant 7 fr. 25).

Évaluation, savoir :

Impôt foncier	18,0[illegible]
Likin (impôt sur les marchandises)	20,0[illegible]
Douanes sous l'administration des étrangers	12,[illegible]
— — — des indigènes	3,[illegible]
Sel	[illegible]
Vente des classes de rang	
	[illegible]

Diverses	1,400,000
Total payé en argent	66,400,000
Impôt foncier en nature	13,100,000
Total	79,500,000

Le montant des recettes des autorités douanières est publié tous les ans dans les ports ouverts aux étrangers.

Années.	Recettes totales.	Dont droits d'importations.
1882	14,085,672	4,684,007
1883	13,286,757	4,401,387
1884	13,510,712	4,375,372
1885	14,472,766	5,072,770
1886	15,144,678	5,018,156
1887	20,541,499	5,700,462
1888	23,167,892	

Le droit d'exportation rapporte environ un tiers de plus que le droit d'importation; les droits sur l'opium produisent de 4 à 6 millions, le cabotage, le transit, etc., le reste.

DETTE PUBLIQUE.

En 1874, le gouvernement chinois a émis le premier emprunt extérieur s'élevant à 13,500,000 taëls, dont 7 millions de taëls ont été payés; reste une dette de 6,500,000 taëls. Les dettes intérieures s'élèvent à 30 millions de taëls.

ARMÉE.

Pied de paix, environ 300,000 hommes. L'effectif de guerre est évalué à un million d'hommes. Le vice-roi de la province de Petchili entretient 10,000 hommes de troupes organisées à l'européenne.

MARINE MILITAIRE.

Elle est en formation. Elle comprend déjà une vingtaine de grands navires et plusieurs canonnières, etc.

COMMERCE EXTÉRIEUR. (Valeur en taëls.)

Années.	Importations nettes.	Exportations.
1880	79,293,452	77,883,587

1881	91,910,877	71,452,[illegible]
1882	77,715,228	67,336,[illegible]
1883	73,567,702	70,197,[illegible]
1884	72,760,758	67,147,[illegible]
1885	88,200,018	65,005,[illegible]
1886	87,479,323	77,206,[illegible]
1887	102,263,669	85,860,[illegible]
1888	124,782,293	92,401,[illegible]

Il ne s'agit ici que des marchandises transportée[illegible] navires étrangers (non chinois).

Voici, pour 1888, la répartition du commerce d[illegible] avec l'étranger entre les 19 ports intéressés :

Commerce avec l'étranger par ports, en 1888 (en ta[illegible]

	Importation.	Export[illegible]
Niou-tchouang	326,000	3[illegible]
Tien-tsin	1,981	4,77[illegible]
Tchi-fou	1,016	41[illegible]
Han-kéou	»	4,14[illegible]
Kiou-kiang	»	[illegible]
Wouhou	2,000	
Tchin-kiang	22,000	
Shang-haï	68,434,000	36,46[illegible]
Ning-po	21,000	
Fou-tchéou	3,304,000	8,84[illegible]
Tamsouï (Formosa)	1,465,000	5[illegible]
Takao	1,117,000	83[illegible]
Amoy	6,502,000	4,35[illegible]
Swa-tao	7,347,000	1,60[illegible]
Canton	11,775,000	14,22[illegible]
Kaoulouné	15,637,000	14,38[illegible]
Lappa	3,485,000	1,63[illegible]
Kioun-tchéou	1,243,000	26[illegible]
Pakhoï	3,150,000	36[illegible]
Total	126,827,000	92,40[illegible]
Réexportation	2,044,000	
	124,783,000	92,40[illegible]

Principales marchandises en 1888 (en taels).

IMPORTATION.

Opium	32,33[illegible]
Marchandises de coton	[illegible]
[M]archandises de laine	5,[illegible]

Tissus divers	122,000
Métaux	6,887,000
Marchandises diverses	35,908,000
Total	124,783,000

EXPORTATION.

Soie et soieries	32,180,000
Thé noir	23,740,000
— vert	4,087,000
— en briques	2,453,000
Nattes de paille	1,990,000
Sucre	2,490,000
Marchandises diverses	25,461,000
Total	92,401,000

Principaux pays de provenance et de destination en 1888 (en taëls).

Pays de provenance et de destination.	Importation.	Exportation.
Grande-Bretagne	30,393,000	16,701,000
Hongkong	69,841,000	33,552,000
Indes orientales	6,628,000	1,037,000
Straits et Singapore	2,041,000	1,352,000
États-Unis	3,146,000	8,963,000
Continent européen (sans la Russie)	2,954,000	12,945,000
Russie (Odessa)	292,000	1,927,000
Russie et Sibérie, via Kiachta	»	4,699,000
Japon	5,775,000	3,562,000
Autres pays	5,757,000	7,663,000
Totaux	126,827,000	92,401,000
Réexportation	2,044,000	»
Totaux nets	124,783,000	92,401,000

NAVIGATION.

Mouvement des ports chinois en 1888.
(Entrées et sorties réunies.)

Pavillon.	Navires.	Tonneaux.
Britannique	15,115	14,069,260
Allemand	2,762	1,570,035
Français	176	268,644
Américain	234	84,455
Chinois	9,054	5,744,529
Japonais	326	281,900
Autres	494	289,036

Dont :

Vapeurs	23,249	21,311,65
Navires à voiles	4,912	996,20
Total	28,161	22,307,85

CHEMINS DE FER.

En exploitation 130.5 kil.

COLOMBIE (RÉPUBLIQUE DE LA).

Superficie : 1,010,160 kilomètres carrés. — Popul: en 1870 : 3,403,532 habitants. Capitale : Bogota, 40 habitants. Panama, 18,378 habitants.

FINANCES. — *Budget biennal de* 1890 *et* 1891.
(En pesos de 2 fr. 50.)

Recettes	19,540
Dépenses	10,448

DETTES EN 1887.

Dette publique (dont 8 millions de papier-monnaie). Intérieur	22,21
Extérieur ... liv. st.	2,900

ARMÉE.

Pied de paix, 5,500 hommes.

COMMERCE EN 1888 (en pesos).

Importation	10,642,63
Exportation	14,702,28

PRINCIPALES EXPORTATIONS.

Métaux, peaux, tabac, café, cacao, etc.

NAVIGATION EN 1888.

Entrées : 215 navires à voiles et 557 vapeurs.

CHEMINS DE FER.

342 kilomètres (Panama).

POSTES EN 1888.

Environ 1,200,000 lettres.

TÉLÉGRAPHES EN 1884.

Longueur des lignes, 3,771 kilomètres; 300,813 dépêches.

CORÉE (ROYAUME DE).

Superficie : 218,000 kilomètres carrés. — Population en 1883 : 10,519,000.

FINANCES.

Les revenus sont évalués à environ 9 millions et demi de francs, dont près de 8 millions payés en nature (surtout en riz).

ARMÉE.

7,000 hommes.

COMMERCE EN 1888.

Importations, évaluées à 3 millions de dollars.
Exportations, — à 867,000 dollars.

NAVIGATION.

Dans les trois ports ouverts au commerce étranger (Chemoulpe, Fousan, Vœnsan) en 1878. Entrées: 1,004 navires, dont 221 vapeurs.

COSTA-RICA (RÉPUBLIQUE DE).

Superficie : 55,393 kilomètres carrés. — Population, 210,177.

FINANCES.

Compte de l'exercice finissant le 31 mars 1889.

Recettes brutes. (En dollars de 4 fr. 60.)

Douanes	1,649,750
Monopoles : Eaux-de-vie	1,136,853
— Tabac	559,503

Biens nationaux (dont : monnaie, 122,850 ; chemins de fer du Pacifique, 29,573 ; postes et télégraphes, 62,530)	2
Timbre et papier timbré	7
Patentes pour la vente d'eau-de-vie	9
Droits hypothécaires	1
— judiciaires et amendes	
Recouvrements et dépôts	24
Recettes diverses	21
Total	4,14

Dépenses.

Intérieur	30
Police	13
Finances et commerce	23
Justice	13
Guerre	43
Travaux publics	41
Instruction publique	43
Affaires étrangères	7
Marine	1
Cultes	1
Bienfaisance	
Frais d'exploitation	58
Dette	63
Dépenses générales	28
— diverses	63
Total	4,158

DETTE PUBLIQUE EN 1889.

Dette	12,917,036 p
Papier-monnaie en circulation	870,245
Total	13,787,281 p

ARMÉE.

Lignes : 600 hommes; milices : 12,000 hommes.

COMMERCE.

	1885.	1886.	1887.	18
Importation	3,660,931	3,537,651	5,601,225	5,201
Exportation	3,296,508	3,225,807	6,236,563	5,71

Principales exportations en 1888 (en pesos).

Café	4,74
Bananes	3

Numéraire	259,000
Peaux	64,000
Écaille de tortue	19,000
Caoutchouc	11,000
Articles divers	88,000
Total	5,714,000

NAVIGATION EN 1888.

Entrés à Punta-Arenas : 144 vapeurs jaugeant 150,539 tonneaux; à Limon : 149 navires jaugeant 303,553 tonneaux.

CHEMINS DE FER EN 1886.

282 kilomètres.

POSTES EN 1885.

34 bureaux, 2,437,639 lettres, 1,411;602 journaux.

TÉLÉGRAPHES EN 1885.

622 kilomètres. Nombre des dépêches, 79,000.

DANEMARK (ROYAUME DE).

Superficie : 38,208 kilomètres carrés. — Population, selon le recensement de 1880 : 1,969,454 habitants.

Voici quelques chiffres sur les possessions danoises :

Kilomètres carrés.	Superficie.	Population.
Iles Féroé	1,333	11,221
Islande	102,471	72,000
Groënland (partie habitable)	88,100	9,531
Sainte-Croix	218	»
Saint-Thomas	86	37,600
Saint-Jean	54	»
Dépendances	192,262	130,350

Capitale : Copenhague, 235,254 habitants. — Autres villes importantes : Aarhuus, 24,881; Orense, 20,804; Aalborg, 14,152.

FINANCES (en couronne de 1 fr. 39.)

Compte de l'année financière 1887-88.

Recettes (br. = brutes, n. = nettes).

Domaines (br. 601,175), n. 497,97

Forêts (br. 930,819), n	119,510
Actifs de l'État	3,162,079
Impôts directs	9,624,498
Impôts indirects	34,565,830
Postes (1), n	8,834
Télégraphes (1), n	178,679
Loterie	948,673
Recettes des Féroé	61,584
Recettes diverses	2,224,749
Remboursements, etc	3,128,391
Total des recettes	54,333,290

	Recettes brutes.	Frais d'exploitation.
Chemins de fer	13,426,118	11,694,567
Postes	4,491,443	4,500,277
Télégraphes	669,182	847,861

Dépenses.

Liste civile et apanages	1,223,618
Rigsdag (Diète)	345,000
Conseil d'État	106,616
Dette publique	9,700,505
Pensions ordinaires	2,517,507
Pensions militaires	923,014
Affaires étrangères	364,393
Cultes, instruction	2,064,507
Justice	3,032,155
Intérieur	3,312,957
Guerre	10,563,443
Marine	6,257,101
Finances	3,083,966
Administration d'Islande	100,464
Dépenses extraordinaires	12,248,435
Travaux publics	2,936,743
Avances, subventions	1,088,699
Total	59,868,223

DETTE PUBLIQUE AU 1er AVRIL 1888.

PASSIF.

Dette intérieure	179,839,558
— extérieure	13,319,667
Total	193,159,225

(1) La comparaison des recettes brutes et des frais d'exploitation fournit les chiffres suivants :

ACTIF.

Fonds d'exploitation..................	52,483,644
Fonds de réserve :	
Obligations et actions diverses.......	17,821,340
Actif divers........................	19,620,659
Total.....................	89,925,643

Les frais de la construction, etc., des chemins de fer de l'État, s'élevaient au 31 mars 1888 à 158,160,545 couronnes.

ARMÉE EN 1889.

	1er ban.		2e ban.	
	Offic.	Sous-offic. et soldats.	Offic.	Sous-offic. et soldats.
Infanterie............	801	33,192	245	13,525
Cavalerie............	139	2,420	»	»
Artillerie.............	175	4,755	49	2,793
Troupes du génie.....	61	1,366	»	»
Total ligne et réserve.	1,176	41,733	294	16,318
— pied de guerre y compris l'état-major.		59,562		

LA MARINE DE GUERRE EN 1889.

Navires.	Canons.
5 navires cuirassés de 1er rang....	89
3 — — 2e rang....	28
1 croiseur de 1re classe..........................	26
2 — 2e —	36
5 — 3e —	44
8 canonnières en fer.........	34
9 bateaux torpilleurs de 1re classe...............	13
10 bateaux torpilleurs de 2e classe..	10
43 vapeurs.	280

COMMERCE EN 1887 (en couronnes).

	Importation.	Exportation.
Angleterre..	56,692,000	82,079,000
Allemagne.....................	90,582,000	60,148,000
Suède............	35,801,000	22,188,000
Norvége.	5,266,000	7,064,000
Russie......................	15,873,000	2,615,000
Pays-Bas.............	7,262,000	1,140,000
Belgique.....	5,568,000	1,559,000

France	5,005,000	2,324,000
Islande	1,680,000	2,332,000
Grënland	539,000	472,000
États-Unis	14,867,000	2,823,000
Antilles danoises	341,000	317,000
Iles de Féroé	291,000	489,000
Autres pays	10,931,000	2,294,000
Total	250,698,000	187,844,000

Principales catégories de marchandises en 1867.

	Importation.	Exportation.
Objets alimentaires	88,300,000	139,700,000
Matières brutes	84,000,000	25,500,000
Objets manufacturés	64,300,000	10,300,000
Machines, ustens. et autres moyens de production	14,100,000	12,300,000
Total	250,700,000	187,800,000

NAVIGATION EN 1887.

(Cargaison en tonnes de registre.)

	Navires à voiles.		Vapeurs.		Total.	
	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.
ENTRÉE.						
Cabotage	14,486	182,169	12,751	273,637	27,237	455,806
Long cours.	13,958	657,785	11,337	1,097,693	25,295	1,755,478
SORTIE.						
Cabotage	15,543	166,920	12,337	270,719	27,880	437,639
Long cours.	13,346	135,599	11,829	391,537	25,175	527,136

EFFECTIF DE LA MARINE MARCHANDE.

(Tonnage en tonnes de registre anglais.)

	Navires à voiles.		Vapeurs.			Total.	
1er janvier.	Nav.	Tonn.	Nbre.	Tonn.	Chev.	Nav.	Tonn.
1886.	3,046	188,923	281	89,815 1/2	22,122	3,327	278,738
1887.	3,043	184,677 1/2	281	87,822 1/2	22,110	3,324	272,500 1/2
1888.	3,042	180,526	284	89,989	22,728	3,326	270,515

Il y avait en outre des embarcations jaugeant 4 tonneaux et au-dessous au nombre de 11,059.

CHEMINS DE FER.

Longueur des lignes en exploitation à la fin de 1888 : 1,942 kilomètres.

POSTES EN 1887.

Nombre des bureaux ; 774, celui des lettres et cartes postales, 42,000,465; des échantillons et imprimés, 3,819,344; des journaux, 43,921 018.

TÉLÉGRAPHES DE L'ÉTAT EN 1888.

Longueur des lignes, 4,318 kil.; des fils, 11,687 kil.; nombre de bureaux, 161. Ces lignes télégraphiques des chemins de fer comptent 199 bureaux et sont ouverts à la correspondance privée. — Nombre des dépêches : 590,858 intérieures; 945,824 internationales; 33,130 dépêches de service.

ÉQUATEUR (RÉPUBLIQUE DE L')

Superficie : 643,280 kilomètres carrés. — Population, en 1885, 1,004,651 habitants, plus 200,000 Indiens (évaluation). Capitale : Quito, 80,000 habitants. Autres villes : Guayalquil, 40,000 habitants, Cuenca, 30,000 habitants.

FINANCES (en sucre, 1 sucre vaut 5 francs).

Compte de l'exercice 1887.

Recettes.

Solde de l'année 1886	167,954
Douanes	3,385,411
Dîmes	561,647
Eau-de-vie, tabac, poudre	178,842
Sel	205,911
Timbre et enregistrement	173,984
Recettes diverses	2,565,900
Ressources extraordinaires	2,534,528
Total	9,774,177

Dépenses.

Dette publique	4,436,147
Intérieur et instruction publique	349,319
Justice et police	251,009
Finances et autres dépenses	2,594,049
Postes et télégraphes	122,040
Guerre et marine	1,309,249

·avaux publics	511,555
·porté à l'année 1888	200,017
Total	9,774,177

DETTE PUBLIQUE AU 1er JANVIER 1888.

Dette extérieure, 9,396,554 sucres; dette intérieure, 4,820,648 sucres; total, 14,217,202 sucres.

ARMÉE ET MARINE.

L'armée compte 4,730 hommes, dont 3,320 fantassins, 1,060 artilleurs et 350 cavaliers. La garde nationale comprend 68 bataillons d'infanterie, 2 bataillons d'artillerie et 9 bataillons de cavalerie.

La marine ne compte que quelques petits navires avec 6 canons.

COMMERCE EN 1887.

L'importation s'est élevée à 11,462,523, l'exportation à 10,119,478 sucres; Guayaquil a participé à l'exportation pour 6,347,078 sucres.

Les principaux articles d'exportation de Guayaquil ont été le cacao (34,186,302 livres, valant 5,000,000 sucres); le café (2,105,456 livres, valant 420,000 sucres), le caoutchouc (240.000 sucres); puis les métaux précieux, les peaux, les chapeaux de paille, l'ivoire végétal, l'orseille, le quinquina, etc.

NAVIGATION.

Sont entrés en 1887 dans les ports de la République 550 navires (dont 227 vapeurs) jeaugeant 253,947 tonneaux et dans le seul port de Guayaquil 204 navires (dont 102 vapeurs) de 137,083 tonneaux.

CHEMINS DE FER EN EXPLOITATION EN 1887.

212 kilomètres.

POSTES EN 1887.

Nombre de lettres, cartes postales et échantillons expédiés 3,024,034.

TÉLÉGRAPHES EN 1887.

Longueur des fils, 1,600 kilomètres. Nombre des *bureaux, 33.*

ESPAGNE (ROYAUME D').

Superficie : 507,045 kilomètres carrés. — Population en décembre 1877, 16,631,869 habitants. — Population évaluée pour 1887, 17,545,160 (les îles Canaries comprises pour 287,728 habitants). — Capitale : Madrid, 397,816 habitants.

Autres villes : Barcelone, 248,000 ; Séville, 134,000 ; Valence, 143,000 ; Malaga, 115,008 ; Murcie, 91,000 ; Cadix, 65,000 ; Saragosse, Grenade, 76,000.

FINANCES. — *Budget de l'exercice finissant le 30 juin 1888.* (En pesetas de 1 franc).

Recettes.

Contributions directes	310,983,000
— indirectes	314,294,394
Douanes	172,993,000
Timbre et entreprise en régie	21,198 038
Recette des biens nationaux	7,944,000
Revenu du trésor public	24,255,500
Total	851 667,932

Dépenses.

Liste civile	9,350,000
Corps législatifs	1,940,205
Dette publique	279,099,611
Dépenses judiciaires	1,361,276
Indemnités et pensions	50,593,826
Présidence du conseil des ministres	1,148,959
Ministère des affaires étrangères	5,300,620
Grâce et justice	59,092,859
Ministère de la guerre	154,720,262
— de la marine	26,683,627
— de l'intérieur	31,186,581
— des travaux publics	100,385,507
— des finances	20,826,781
Contributions et rentes	106,967,871
Total	848,657,985

DETTE PUBLIQUE EN 1888.

Dette consolidée à 5 p. 100 due aux *États-Unis* de l'Amérique Nord..	3,000,000	150,000

Dette perpétuelle extérieure à 4 p. 100	1,971,151,000	78,84[illegible]
Dette perpétuelle intérieure à 4 p. 100	1,942,397,654	77,69[illegible]
Dette inscrite en faveur des corporations civiles	372,325,938	14,89[illegible]
Dette inscrite en faveur du clergé.	357,160,000	»
— amortissable à 4 p. 100	1,630,785,000	65,231
— extérieure amortissable à 2 p. 100	53,940,000	1,07[illegible]
Actions des travaux publics	1,007,000	2[illegible]
— des routes	513,000	1[illegible]
Arriéré dû aux fonctionnaires	2,075,120	
Total	6,334,354,742	237,93[illegible]

ARMÉE

Effectif de paix : 131,400, les colonies comprises [illegible] 31,400 hommes. L'effectif de guerre serait de 8[illegible] hommes.

MARINE MILITAIRE EN 1889.

Navires.	Cano[illegible]
2 frégates cuirassées	55
1 croiseur ponté	22
3 — de 1re classe	35
6 — de 3e classe	66
4 avisos et goélettes	15
2 vapeurs à aubes	4
4 canonnières	22
1 chasse-torpilleur	7
23	226
En réserve :	
1 frégate cuirassée	23
8 canonnières	14
44 petites embarcations	56
1 aviso-transport	5
2 transports	4
8 bateaux-torpilleurs	15
2 pontons	»
66	117
29 navires-école, de dépôt, etc	[illegible]
6 bateaux-torpilleurs	
En carène :	
1 frégate cuirassée	

En construction :

2	croiseurs pontés	36
3	— de 1re classe	65
6	— de 3e classe	76
11		177

COMMERCE EN 1878.

Pays.	Importation.	Exportation.
France	234,700,000	308,900,000
Grande-Bretagne	116,300,000	185,600,000
Allemagne	82,900,000	9,600,000
Belgique	24,400,000	12,300,000
Portugal	6,700,600	22,000,000
Suède et Norvège	31,900,000	1,500,000
Russie	40,700,000	700,000
Italie	16,600,000	12,300,000
Turquie	5,700,000	»
Pays-Bas	»	17,100,100
Amérique	165,700,000	123,700,000
Asie	26,100,000	4,100,000
Afrique	10,800,0,0	7,800,000
Autres	48,700,000	16,700,000
Total	811,200,000	722,200,000

Principales marchandises importées et exportées en 1887.

Classes.	Importation.	Exportation.
Céréales	62,800,000	5,200,000
Boissons fermentées	45,000,000	281,800,000
Denrées coloniales	43,400,000	»
Tabac	30,300,000	»
Semences, fruits, herbes	»	56,600,000
Animaux et vivres animaux	46,900,000	12,400,000
Houille	25,600,000	»
Minéraux et métaux	16,900,000	140,700,000
Peaux, cuirs	19,400,000	6,200,000
Étoffes à filer	67,800,000	15,800,000
Sparterie	»	8,900,000
Bois, liège	35,400,000	»
Machines, vaisseaux, voitures, etc.	25,200,000	»
Objets en cuir	»	12,400,000
Filés	15,800,000	»
Tissus, corderies	50,200,000	»
Bouchons de liège	»	16,800,000
Papier	6,000,008	4,700,000

Drogueries, matières colorantes et chimiques	15,800,000	3,400,000
Résines, graisses, huiles	11,200,000	13,500,000
Objets divers	273,500,000	139,200,000
Total (1)	791,200,000	717,600,000

NAVIGATION EN 1887.

Pavillon.	Tonnes anglaises.
Entrés.	
Espagnol	4,264,482
Étranger	6,900,492
Total	11,164,974
Sortis.	
Espagnol	4,420,130
Étranger	6,696,443
Total	11,116,573

EFFECTIF DE LA MARINE MARCHANDE.

En 1886 le nombre des navires à voiles jaugeant plus de 50 tonneaux était de 1,450 avec 269,578 tonneaux ; celui des vapeurs d'au moins 100 tonneaux était de 356, jaugeant 260,308 tonneaux nets.

Statistique de l'industrie minérale et métallurgique en 1886.

La propriété minière était répartie en 1886 sur 16,987 mines comprenant une superficie de 522,557 hectares. Le nombre des exploitations en activité était représenté par 2,276 mines et 2 minières comprenant une superficie de 257,852 hectares. Le personnel ouvrier des mines employé pendant l'année 1886 comprenait 50,841 hommes, 2,086 femmes et 8,209 enfants, soit en tout 62,936 personnes, 6,088 de moins qu'en 1885.

On comptait en 1886 dans les mines en exploitation 555 machines à vapeur en activité. La force collective de ces machines était de 13,884 chevaux vapeur, soit 73 machines et 913 chevaux-vapeur de plus qu'en 1885.

(1) *Les métaux* précieux ne sont pas compris dans ces *deux nombres.*

Les usines en activité étaient au nombre de 132 et occupaient un personnel ouvrier de 14,530 personnes, dont 12,424 hommes, 509 femmes et 1,597 enfants. Ces établissements employaient 54 machines hydrauliques d'une force de 1,537 chevaux-vapeur et 338 appareils à vapeur représentant 14,302 chevaux-vapeur, ce qui constitue en faveur de 1886 une augmentation de 4 machines à vapeur et de 4,717 chevaux-vapeur.

La valeur de la production s'est élevée, pendant l'année 1886, à 108,129,000 fr. pour les mines, et à 104,168,000 francs pour l'ensemble des usines métallurgiques et autres.

Les accidents signalés pendant l'année 1886 ont occasionné la mort de 112 ouvriers et des blessures graves pour 430 autres. Le nombre total de victimes, y compris les ouvriers blessés légèrement ou contusionnés, s'est élevé à 1,260, chiffre qui représente 3 1/2 p. 100 du nombre d'ouvriers employés.

Statistique de l'industrie minérale en 1886.

Matières extraites.	Nombre de mines en activité.	Nombre d'ouvriers.	Production en tonnes totale en 1886.	Valeur sur le carreau de la mine, pesetas.
Minerais :				
Fer	526	13,682	4,166,946	14,247,509
Plomb	814	17,690	342,200	42,781,037
— argentifère	86	2,258	23,246	4,685,786
Argent	13	240	1,531	188,264
Cuivre	42	10,566	2,376,381	26,367,177
— argentifère	10	37	51	320
Zinc	84	1,785	39,810	1,145,929
Mercure	14	3,594	25,286	6,163,266
Antimoine	2	16	8.2	809
Cobalt	3	63	132	85,800
Manganèse	3	49	400	7,275
Sel	53	569	124,851	1,674,120
Sulfate de soude	6	19	3,155	18,275
— de baryte	1	6	13	39
Phosphorite	8	370	11,839	118,390
Alun	4	92	7,000	17,500
Soufre	28	935	45,669	1,866,590
Houille	502	9,309	977,559	8,486,674
Lignite	54	497	23,873	395,119

Asphalte..........	2	9	159	1,3
Kaolin et terres réfractaires........	3	31	946	28,9
Eaux souterraines..	16	4	»	137,6
Produits divers....	2	14	2,100	11,(
Totaux.....	2,276	61,835	»	108,128,8

Usines métallurgiques et autres en 1888.

Matières produites.	Nombre d'usines.	Nombre d'ouvriers. Hommes.	Femmes.	Enfants.	Ensem
Fer...............	33	5,316	254	740	6,31
Acier..............	1	4	»	273	
Plomb..............	37	874	2	94	1,1
— argentifère...	14	1,107	7	»	1,2(
— et antimoine..	»	»	»	»	
Argent.............	1	21	»	»	
Cuivre.............	7	4,009	180	70	4,2
Zinc...............	5	399	56	22	4
Mercure............	3	306	2	283	5
Arsenic............	1	27	»	»	
Sulfate de soude anhydre......	2	21	»	13	
— de baryte....	1	4	»	»	
Alun...............	4	64	»	20	
Soufre.............	12	142	»	56	1
Asphalte...........	2	5	»	»	
Ciment hydraulique.	9	125	8	26	1
Ensemble...	132	12,424	509	1,597	14,5

Usines métallurgiques et autres. Production en 1888

Matières produites.	Production.	Valeur d producti
Fonte.........................	56,204	12,021,
Fer...........................	1,524	415,
Acier.........................	20,261	2,572,
Plomb.........................	94,895	25,053,
— argentifère..............	11,047	4,128,
— et antimoine..............	260	70,
Argent........................	39,065k	9,635,
Cuivre........................	41,870	37,843
Zinc..........................	4,327	2,37
Mercure.......................	1,846	8,3
Arsenic.......................	77	

Sulfate de soude	325	32,500
— de baryte	13	683
Alun	560	70,000
Soufre raffiné	9,041	1,133,568
Asphalte	117	5,300
Ciment hydraulique	31,945	405,222
Total		104,167,974

Principaux produits miniers et métallurgiques exportés en 1886.

Principaux produits exportés.	Poids. tonnes.	Valeur totale.
Minerais de cuivre	671,897	18,813
— de fer	4,187,526	35,594
Plomb en saumons	58,334	19,250
— argentifère	56,137	20,209
Galène argentifère	8,640	5,184
Mercure	541	2,707
Argent	»	2,581
Fonte	49,420	3,212
Calamine	26,623	932
Mattes de cuivre	27,003	16,202

CHEMINS DE FER.

En exploitation au 31 décembre 1886 : 9,309 kil.

POSTES EN 1887.

Nombre des bureaux : 3,072. Service intérieur : Nombre des lettres, 90,627,452; cartes postales 342,103; imprimés et échantillons de marchandises 10,580,254; envois recommandés 1,258,424; lettres avec déclaration de valeur 75,123 (valeur, 155,729,779 francs); service international : nombre des lettres, 11,990,397; cartes postales 39,468; imprimés et échantillons de marchandises, 7,935,130; envois recommandés, 765,512; lettres avec déclaration de valeur, 14,680 (valeur 18,556,028 francs).

TÉLÉGRAPHES EN 1885.

Nombre des bureaux, 914 (dont 502 bureaux de l'Etat); *longueur des lignes*, 17,839; des fils, 43,301 kilomètres. *Nombre des dépêches*, 3,322,687, dont 655,276 dépêches *internationales* et 89,691 de transit.

Colonies espagnoles.

SUPERFICIE ET POPULATION.

	Kil. carré.	Habitants.
Cuba	118,833	1,521,684 (1)
Puerto-Rico	9,620	754,313 (2)
Philippines	293,726	5,559,020 (3)
Iles Sulu (Jolo)	2,456	75,000 (4)
Iles Mariane-	1,140	8,665 (5)
— Carolines	700	22,000
— Palaos	756	14,000
La côte occidentale de l'Afrique. Le territoire d'Ifni	40	1,000
Territoire de Rio de Oro et Adrar	700,000	100,000
Guinée : Fernando-Po, Corisco, Elobey et Annobom	2,105	45,106
Total	1,129,370	8,100,800

CUBA.

Villes importantes.

La Havane	198,721
Matanzas	87,760
Santiago de Cuba	71,307
Cienfuegos	65,067
Puerte Principe	46,641
Holguin	34,767
Sancti Spiritu	32,608
Guanabacoa	29,789
Trinidad	27,654

PORTO-RICO.

Ponce	375,545
San German	30,146
Mayanguez	26,446
Arecibo	25,754
Utuado	24,912
San Juan de P.-R. (capitale)	23,414

(1) 977,992 Espagnols, 10,632 étrangers blancs, 43,811 Asiatiques, 489,249 hommes de couleur.

(2) Recensement de 1880.

(3) Au 31 décembre 1877.

(4) D'après le *Bulletin de la Société géographique de Madrid*, août 1881.

(5) Recensement de 1877.

PHILIPPINES.

Manille (1)	182,242
Laoag	36,639
San Miguel	34,672
Bauang	33,106
Cabecera	29,057
Polotan	24,794

FINANCES ET COMMERCE DE CUBA.

Projet de budget pour l'année 1888-89 (en pesos).

Recettes.

Contributions directes et indirectes	8,572,160
Douanes	11,883,000
Timbre	2,400,445
Loterie	2,402,612
Des biens nationaux	160,750
Recettes éventuelles	204,000
Total	25,622,967

Dépenses.

Obligations générales	143,168
Grâce et justice	774,239
Guerre	6,500,818
Marine	1,424,370
Finances	11,640,599
Intérieur	4,251,949
Travaux publics	879,351
Total	25,614,494

L'article d'exportation de Cuba le plus important est le sucre; il en a été exporté (en milliers de kilogrammes) :

1886	668,533
1880	460,000
1870	873,197

De cette marchandise 77 à 95 p. 100 sont exportés aux États-Unis.

La Havane a exporté en 1887 : 262,452 barriques, *40,918 caisses* et 623,453 tonneaux de sucre.

(1) Y compris les faubourgs, dont Binondo compte 24,788 et Tondo 26,415.

Entrée des navires au port de la Havane en 1887.

Pavillon.	Navires.	Tonneaux.	
Espagnol...	411	541,482	1,068 nav. jaug. 1,351,732 tonn.
Étranger...	657	810,250	

CHEMINS DE FER.

Il y a dans l'île de Cuba 1,499 kilom. de chemins de fer en exploitation et 240 kilom. en construction.

ÉTATS-UNIS (RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DES)

Superficie des Etats : 2,084,351 milles carrés anglais; superficie des territoires : 1,206,019 milles carrés, soit environ 3,290,000 (les chiffres qui précèdent sont les évaluations du bureau de la statistique). Le mille carré équivalant à 2,58 kilomètres carrés, c'est donc à 8,483,000 kilomètres carrés que nous devons établir la superficie totale des États-Unis.

Population en 1880, 50,155,783 habitants ; avec Alaska et quelques autres dépendances, 50,445,336 habitants. En 1887, le nombre des habitants était évalué à 61,702,000.

Accroissement de la population des États-Unis.

Recensement de :	Habitants.	Accroissement annuel p. 100.
1790	3,929,827	»
1800	5,305,925	2.98
1810	7,239,814	3.08
1820	9,654,596	2.86
1830	12,866,020	2.86
1840	17,069,453	2.81
1850	23,191,876	3.04
1860	31,445,080	3.02
1870	38,558,371	2.04
1880	50,155,783	2.61

Capitale fédérale : Washington, 147,293 habitants.— *Principales villes : New-York* (N.-York), 1,206,299 ; *Philadelphie (Pensylv.)* 847,170; Brooklyn (N.-York), 566,663 ; *Chicago (Illin), 503,185*; Boston (Mass.), 362,839 ;

Saint-Louis (Missouri), 350,518; Baltimore (Maryl.), 332,313; Cincinanti (Ohio), 255,139; San-Francisco (Californie), 233,959; Nouvelle-Orléans, 216,090; Cleveland (Ohio), 160,146; Pittsbourg (Pensylvanie), 156,396; Buffalo, 155,135 habitants.

Voyez dans l'*Annuaire* de 1882 la population des 100 principales villes d'après le recensement de 1880.

Superficie et population par État en 1880.

États.	Kilomètres carrés.	Habitants. Total.
Alabama	135,322	1,262,505
Arkansas	139,466	802,525
Californie	410,135	864,694
Caroline du Nord	135,322	1,399,750
— du Sud	79,173	995,577
Colorado	269,154	194,327
Connecticut	12,924	622,700
Delawarre	5,309	146,608
Dakota Nord et Sud	386,153	135,177
Floride	151,975	269,493
Géorgie	154,034	1,542,180
Idaho	219,623	32,610
Illinois	146,717	3,077,871
Indiana	94,143	1,978,301
Iowa	145,099	1,624,615
Kansas	212,578	996,096
Kentucky	104,632	1,648,690
Louisiane	126,180	939,946
Maine	85,570	648,936
Maryland	31,623	934,943
Massachusetts	21,535	1,783,085
Michigan	152,584	1,636,937
Minnesota	215,907	780,773
Mississipi	121,232	1,131,597
Missouri	179,778	2,168,380
Montana	378,331	39,159
Nébraska	199,046	452,402
Névada	286,701	62,266
New-Hampshire	24,099	346,991
New-Jersey	20,240	1,131,116
New-York	127,345	5,082,871
Ohio	106,344	3,198,062
Orégon	248,707	174,768

Pensylvanie	117,102	4,282,891
Rhode-Island	3,237	276,531
Tennessee	108,905	1,542,359
Utah	220,063	143,963
Texas	688,343	1,591,749
Vermont	24,772	332,286
Virginie	109,942	1,512,565
— occidentale	64,178	618,457
Washington	179,169	75,116
Wisconsin	145,137	1,315,497
Wyoming	253,525	20,789
Territoires.		
District de Colombie	181	177,624
Nouveau-Mexique	317,469	119,565
Arizona	292,709	40,440
Territoire indien	167,540	76,895
Territoire non organisé, Alaska, etc.	1,393,023	212,658
Total : États-Unis	9,212,270	50,445,336

Répartition de la population d'après la couleur et la nationalité en 1880.

Indigènes	43,475,840
Étrangers	6,679,943
Blancs	43,402,970
Hommes de couleur	6,580,793
Asiatiques	105,613
Indiens	66,407

Des 6,679,943 étrangers, étaient nés dans l'Empire d'Allemagne : 1,966,742; en Irlande, 1,854,571; Amérique britannique, 717,084; Angleterre, 662,676; Suède, 194,337; Norvège, 181,729; Écosse, 170,136; Autriche-Hongrie, 135,550; France, 106,971; Chine, 104,541; Suisse, 88,621; Galles, 83,302; Mexique, 68,399; Danemark, 64,196; Pays-Bas, 58,090; Pologne, 48,557; Italie, 44,230; Russie, 35,722; Belgique, 15,535; Luxembourg, 12,836; Indes occidentales, 9,484; Portugal, 8,138; Iles atlantiques, 7,512; Cuba, 6,917; Espagne, 5,121; Australie, 4,906; Amérique du Sud, 4,566; Afrique, 2,204, etc.

Nombre des voyageurs et immigrants arrivés aux États-Unis dans les années ci-après :

Années.	Nombre des passagers.	Dont immigrants.
1867	303,044	298,967

1868	288,088	282,189
1869	363,074	352,768
1870	402,920	387,203
1871	342,609	321,350
1872	422,978	404,806
1873	473,141	459,802
1874	327,949	313,339
1875	244,632	227,498
1876	189,991	169,886
1877	165,019	141,857
1878	157,776	138,469
1879	197,954	177,826
1880	484,196	457,257
1881	695,163	669,431
1882	816,272	788,992
1883	645,232	603,323
1884	560,563	518,592
1885	437,758	395,346
1886	358,281	334,203
1887	513,038	490,109
1888	»	546,889

FINANCES.

Résultats de l'exercice 1888-89.

Le tableau ci-dessous résume les résultats budgétaires de l'exercice qui a pris fin le 30 juin 1889 et les compare tant aux évaluations qu'aux résultats de l'exercice précédent.

Recettes.

	Recettes en 1888-89. Effectuées. liv. st.	Recettes en 1888-89. Évaluées. liv. st.	Recettes de l'exercice précédent 1887-88. liv. st.
Douanes	45,000,000	43,400,000	43,818,000
Revenus intérieurs	26,330,000	25,000,000	24,859,000
Divers	6,390,000	7,000,000	7,176,000
Total	77,720,000	75,400,000	75,853,000

Dépenses.

Administration civile	17,590,000	18,000,000	15,842,000
Armée	8,860,000	8,800,000	7,704,000
Marine	4,300,000	4,200,000	3,385,000
Pensions	17,600,000	15,400,000	16,057,000

Intérêts de la dette publ..	8,210,000	8,200,000	8,943,000
Total.. ..	56,560,000	54,600,000	51,931,000
Excédent disponible.	21,160,000	20,800,000	23,922,000

État de la dette au 1er juillet 1887.

	Capital.	Intérêts.
Dettes portant intérêts :		
A 4 1/2 p. 100	250,000,000	
A 4 p. 100	737,975,850	
A 3 p. 100	33,716,500	
	1,021,692,350	41,780,529
Dettes à intérêts éteintes	6,115,165	
— ne portant pas d'intérêts..	629,795,077	
	1,657,602,592	41,780,529
Actif en caisse	482,433,917	
Dette proprement dite au 1er juillet 1887	1,175,168,675	
Dette proprement dite au 1er juillet 1886	1,282,145,841	

Aperçu de dettes des différents États de l'Union.
(En dollars.)

États.	Dettes.
Alabama, 1er octobre 1887	12,193,000
Arkansas, 1er octobre 1885	5,108,000
Californie, 1er juillet 1887	2,698,000
Caroline du Nord, 1er décembre 1886	15,422,000
— du Sud, 1er novembre 1887	6,198,000
Colorado, 1er décembre 1886	»
Connecticut, 1er janvier 1887	4,270,000
Delaware, 22 décembre 1887	465,000
Floride, 1er janvier 1887	431,000
Géorgie, 1er octobre 1887	8,734,000
Illinois, 1er octobre 1885	»
Indiana, 1er novembre 1886	6,007,000
Iowa, 1er juillet 1887	245,000
Kansas, 1er novembre 1887	815,000
Kentucky, 1er juillet 1887	1,180,000
Louisiane, 1er janvier 1887	11,983,000
Maine, 1er janvier 1887	5,157,000
Maryland, 1er octobre 1887	10,960,000
Massachusetts, 1er janvier 1887	31,430,000

Michigan, 1er juillet 1887	242,000
Minnesota, 1er août 1887	3,965,000
Missīssipi, 1er janvier 1886	3,179,000
Missouri, 1er janvier 1887	10,537,000
Nébraska, 1er novembre 1887	449,000
Névada, 5 janvier 1887	484,000
New-Hampshire, 1er juin 1887	2,913,000
New-Jersey, 1er novembre 1886	1,496,000
New-York, 1er octobre 1887	7,444,000
Ohio, 15 novembre 1886	3,845,000
Orégon, 1er janvier 1885	110,000
Pensylvanie, 1er décembre 1887	15,861,000
Rhode-Island, 23 octobre 1887	1,341,000
Tennessee, 1er janvier 1886	17,000,000
Texas, 1er septembre 1885	4,238,000
Vermont, 1er août 1886	»
Virginie, 1er octobre 1887	29,096,000
— de l'Ouest, 1er octobre 1886	»
Wisconsin, 1er octobre 1887	2,252,000
États	228,348,000

(*American almanac.*)

ARMÉE EN 1888.

L'armée régulière, réduite, par la loi, a un effectif normal de 2,174 officiers et 25,000 hommes, ne forme que le noyau, autour duquel se groupent les milices en cas de guerre.

MARINE MILITAIRE EN 1888.

	1re classe.		2e classe.		3e classe.		4e classe.	
Espèce.	Nomb.	Can.	Nomb.	Can.	Nomb	Can.	Nomb.	Can.
Navires blindés..	5	20	5	10	8	16	»	»
Vapeurs à hélice.	8	102	4	48	21	114	4	9
— à aubes.	»	»	»	»	1	6	1	4
Navires à voiles..	3	16	2	6	5	46	1	1
Bateaux-torpilles.	»	»	»	»	1	»	1	1
Remorqueurs....	»	»	»	»	»	»	13	3
Total......	16	138	11	64	36	182	20	18

	Nombre.	
Espèces.	Nombre.	Canons.
Navires blindés	18	46
Vapeurs à hélice	37	273
— à aubes	2	10

Navires à voiles	11	6
Bateaux-torpilles	2	
Remorqueurs	13	
Total	83	40

Voyez dans l'*Annuaire* de 1889, de nombreux d
sur la production des métaux précieux aux États-U
dans le monde entier.

COMMERCE.

Importation totale et exportation de produits indi du 1er juillet 1887 au 30 juin 1888 (en dollars).

(Les métaux précieux non compris.)

Pays de provenance ou de destination.	Importation.	Expor
Grande-Bretagne	177,898,000	358,23
Allemagne	78,422,000	55,62
France	71,365,000	37,78
Pays-Bas	12,356,000	15,98
Belgique	9,837,000	24,63
Suisse	13,711,000	2
Autriche-Hongrie	8,684,000	33
Russie	3,465,000	11,20
Italie	18,402,000	12,72
Espagne	5,190,000	14,31
Portugal	1,464,000	4,91
Reste de l'Europe	6,258,000	6,95
Europe	407,052,000	542,72
Amérique du Nord anglaise	43,084,000	34,43
Mexique	17,330,000	9,24
Amérique centrale	7,623,000	4,13
Cuba, Portorico	53,732,000	11,64
Antilles anglaises	12,551,000	7,45
Haïti et république Dominicaine	4,378,000	5,11
États-Unis de Colombie	4,393,000	4,92
Vénézuela	10,051,000	3,00
Brésil	53,710,000	7,06
République Argentine	5,902,000	6,09
Reste de l'Amérique	11,421,000	10,19
Amérique	224,175,000	103,7
Iles Sandwich	11,060,000	3,[illegible]
Japon	18,622,000	[illegible]
Chine (y compris Hong-kong)	18,136,000	[illegible]

Iles Philippines	10,268,000	166,000
Indes orientales anglaises	18,406,000	3,746,000
Australie anglaise	5,028,000	11,076,000
Autres pays	11,210,000	7,282,000
Autres contrées	92,730,000	37,431,000
Total	723,957,000	683,862,000

Principales marchandises en 1887-88 (en dollars).

Articles.	Importation.	Exportation.
Céréales	12,800,000	127,200,000
Boissons	13,500,000	1,800,000
Denrées coloniales	158,200,000	4,800,000
Tabac	14,400,000	25,500,000
Semences, fruits, herbes	33.900,000	6,600,000
Animaux et vivres animaux	17,300,000	100,200,000
Matières combustibles	2,800,000	6,300,000
Minéraux, pierres, terres	11,100,000	5,600,000
Métaux bruts et demi-bruts	51,100,000	5,300,000
Crins, peaux, cuirs	41,600,000	15,100,000
Étoffes à filer	54,600,000	223,100,000
Bois	15,300,000	19,000,000
Poteries, verreries	14,300,000	1,600,000
Objets métalliques, quincaillerie, machines, etc.	15,900,000	25,600,000
Objets en cuir, gomme, etc.	16,800,000	2,000,000
Filets, tissus, corderies, etc.	138,700,000	14,900,000
Papier, objets de carton	2,400,000	1.100,060
Articles en bois, en paille, etc.	2,100,000	6,100,000
Bijouterie, œuvres d'art	21,200,000	1,600,000
Imprimés	3,900,000	1,800,000
Engrais, rognures	1,100,000	7,700,000
Drogueries, matières colorantes et chimiques	41,800,000	7,400,000
Résines, graisses, huiles	19,800,000	61,200,000
Autres marchandises	19,400,000	2,400,000
Total des marchandises	724,000,000	683,900,000
— métaux précieux	59,300,000	33,200,000
Total général	783,300,000	717,100,000

Le commerce de transit a été en 1887-88 de 33,343,209 *doll.*

Valeur du commerce aux années ci-après :
(En dollars).

Années.	Importations franches.	Importations imposées.	Total.	Taux moy. des droits.
1843........	11,571,486	25,722,643	37,294,129	29.19
1844........	16,684,902	79,705,646	96,390,548	36.38
1845........	15,664,548	89,934,993	105,599,541	34,45
1846........	18,647,378	91,401,481	110,048,859	33.35
1847........	15,838,500	100,419,095	116,257,595	28 02
1448........	14,946,012	125,705,826	140,651,838	26.28
1849........	13,740,610	118,854,498	132,565,108	26.11
1850........	15,982,458	148,051,575	164,034,033	27.14
1851.... ...	17,910,930	182,565,378	200,476,308	26.63
1852........	21,649,731	173,737,583	195,387,314	27.38
1853..... ..	24,732,643	225,424,532	250,157,145	25.93
1854........	22,552,835	253,535,495	276,088,330	25.61
1855........	29,913,974	201,736,366	231,650,340	26.82
1856........	49,603,470	246,047,468	295,650,938	26.05
1857........	49,942,107	283,569,188	333,511,295	22.45
1858........	55,292,929	187,385,484	242,678,413	22.43
1859........	66,856,406	249,966,964	316,823,370	19.56
1860........	68,391,038	267,891,447	336,282,485	19.67
1861........	67,421,022	207,235,303	274,656,325	18.84
1862........	49,842,947	128,487,253	178,330,200	36.20
1863........	30,026,756	195,348.524	225,375,280	32.62
1864........	38,162,565	262,950,757	201,113,322	36.69
1865.... ...	40,097,208	169,559,317	209,656,525	47.56
1866........	57,121,369	366,349,277	423,470,646	48.35
1867.... . .	17,033,130	361,125,553	378,158,683	46.67
1868........	15,147,618	329,661,302	344,808,920	48.63
1869........	21,692,532	372,756,642	394,440,174	47.22
1870.......	20,214,105	406,131,905	426,316,010	47.08
1871........	40,619,064	459,597,058	500,216,122	43.95
1872........	47,683,747	512,735,287	560,419,034	41.35
1873........	178,399,796	484,746,861	663,146,657	38.07
1874........	151,694,834	415,748,693	567,443,527	38.53
1875........	146,465,463	379,795,113	526,260,576	40.62
1876........	140,561,381	324,024,926	464,586,307	44.74
1877........	140,840,149	298,989,240	439,829,389	42 89
1878........	141,339,059	297,083,409	438,422,468	42.75
1879........	142,550,159	296,742,215	439,292,374	44.87
1880........	*208,049,180*	419,506,091	627,555,271	43.48
1881........	*202 557,412*	448,061,588	650,619,000	43.20
1882........	*210,724,981*	505,491,967	716,213,948	42.66
1883........	*206,913,289*	493,916,384	700,829,673	42.45

1884........	211,280,265	456,295,124	667,575,389	41.61
1885........	192,912,234	386,667,820	579,580,054	43.86
1886........	211,530,759	413,778,055	625,308,814	45.55
1887........	233,093,659	450,325,322	683,418,981	47.10

Valeurs par catégories de marchandises (en dollars.).

Années finissant le 30 juin.	Céramique, porcelaine, etc.	Objets de fantaisie, parfumeries, etc. (Valeurs.)	Lin, chanvre brut.
1875......................	4,441,215	5,071,588	5,307,495
1876......................	4,112,955	4,177,364	6,050,882
1877......................	3,772,124	3,380,775	5,649,347
1878......................	3,996,738	3,572,131	5,254,773
1879......................	4,044,876	3,441,259	6,797,954
1880......................	5,500,994	5,205,363	8,871,485
1881......................	6,383,874	7,084,302	9,659,780
1882......................	6,873,076	9,654,979	11,342,807
1883......................	8,693,273	7,908,102	11,245,584
1884......................	4,613,607	8,052,914	11,251,618
1885......................	4,843,106	5,449,375	11,980,115
1886......................	4,992,215	5,934,380	10,242,118
1887......................	5,708,023	7,185,999	11,880,121

Années.	Lin, chanvre, jute, fils et tissus.	Fruits de toute sortes. (Valeurs.)	Verres et objets en cristal.
1875..............	19,190,664	12,104,760	5,756,706
1876..............	16,607,799	11,915,267	4,804,544
1877..............	16,460,149	9,524,247	3,952,751
1878..............	16,203,558	10,084,839	3,331,980
1879..............	16,842,860	10,295,775	3,281,453
1880..............	23,276,964	12,695,779	5,133,285
1881..............	21,928,917	12,511,806	5,862,270
1882..............	23,222,506	18,047,937	6,753,537
1883..............	24,458,700	18,157,687	7,597,897
1884..............	22,562,653	16,500,859	7,553,185
1885..............	20,706,298	13,005,595	3,714,068
1886..............	21,370,523	12,973,308	6,344,058
1887..............	21,927,162	15,088,074	7,301,340

Années.	Ouvrages en fers et aciers.	Cuirs et objets en peau. (Valeurs.)	Soie brute et ouvrée.
1875..................	20,474,244	9,840,483	24,516,416
1876..................	12,871,385	8,987,930	23,709,220
1877..................	10,222,220	8,088,351	21,749,828

1878	8,528,541	7,338,127	20,548,583
1879	9,694,365	7,532,194	28,630,411
1880	45,466,986	11,769,482	31,460,947
1881	51,454,574	10,522,601	32,377,226
1882	53,998,267	12,215,203	38,328,251
1883	40,837,376	12,653,722	33 307,112
1884	42,917,647	11,362,891	38,030,574
1885	33,903,258	10,262,615	28,106,798
1866	38,631,777	11,466,414	28,055,855
1887	50,618,986	10,933,570	31,264,277

Années.	Vins et spiritueux.	Sucre et mél., confiseries. (Valeurs.)	Étain ouvré.
1875	7,887,072	82,209,853	12,624,816
1876	6,743,601	75,742,467	10,373,875
1877	6,120,061	81,116,024	9,860,214
1878	5,764,373	87,237,898	9,952,434
1879	6,050,707	74,077,046	10,302,004
1880	7,578,282	77,039,788	16,580,097
1881	8,762,763	89,811,785	14,714,147
1882	9,453,593	94,523,797	16,634,009
1883	12,586,869	91,406,718	16,797,322
1884	6,792,109	94,392,570	53,725
1885	8,214,341	73,517,063	51,848
1886	8,579,531	76,746,461	40,293
1887	8,923,637	74,242,279	38,829

Années.	Tabac brut et manufacturé.	Laine brute. (Valeurs.)	Laine manufact., filée, tissée, etc.
1875	7,142,890	10,228,622	45,627,923
1876	6,187,481	7,887,616	34,372,726
1877	5,734,370	7,012,972	26,452,207
1878	6,073 322	6,995,367	25,703,392
1879	5,675,407	5,516,813	25,037,110
1880	6,179,239	17,913,666	31,834,547
1881	6,474,939	12,060,827	33,103,322
1882	8,216,132	10,333,359	37,284,823
1883	10.516,806	8,491,988	42,552,456
1884	8,697,751	13.593,299	44,484,872
1885	9,121,869	9,471,264	36,176,705
1886	10,315,311	13,794,213	40,536,509
1887	10,955,125	16,351,370	44,235,[illegible]

Années.	Autres articles imposés. Valeurs.	Total des marchandises imposées. Valeurs.	Total des marchandises imposées. Montant du droit.
1875	61,199,120	379,795,113	154,271,805
1876	49,765,653	334,024,926	144,982,442
1877	44,762,646	298,989,240	128,223,207
1878	44,594,233	297,083,409	127,015,185
1879	48,669,099	296,742,215	133,139,025
1880	66,361,406	419,506,091	182,415,162
1881	73,166,889	448,061,588	193,561,011
1882	86,684,673	505,491,967	215,617,669
1883	85,543,438	493,916,384	209,659,699
1884	80,476,950	456,295,124	189,844,995
1885	69,986,991	386,667,820	177,319,550
1886	74,561,268	413,778,855	188,379,397
1887	84,849,370	450,325,322	212,032,424

COTON. — *Récolte.*

Voici le montant des récoltes, année par année, depuis 1837 :

Années.	Balles.	Années.	Balles.	Années.	Balles.
1888-89.	6,935,082	1871-72.	2,974,351	1851-52.	3,090,029
1887-88.	7,017,707	1870-71.	4,352,317	1850-51.	2,415,257
1886-87.	6,513,623	1869-70.	3,154,946	1849-50.	1,171,706
1885-86.	6,550,215	1868-69.	2,439,039	1848-49.	2,808,596
1884-85.	5,669,021	1867-68.	2,498,895	1847-48.	2,424,113
1883-84.	5,714,052	1866-67.	2,059,271	1848-47.	1,860,479
1882-83.	6,992,234	1865-66.	2,228,987	1845-46.	2,170,537
1881-82.	5,435,845	1861-65.	»	1844-45.	2,484,662
1880-81.	6,589,329	1860-61.	3,826,086	1843-44.	2,108,579
1879-80.	5,757,397	1859-60.	4,823,770	1842-43.	2,394,203
1878-79.	5,073,531	1858-59.	3,994,481	1841-42.	1,688,675
1877-78.	4,811,265	1857-58.	3,238,902	1840-41.	1,639,353
1876-77.	4,485,423	1856-57.	3,056,519	1839-40.	2,181,749
1875-76.	4,669,288	1855-56.	3,645,345	1838-39.	1,363,403
1874-75.	3,832,991	1854-55.	2,932,339	1837-38.	1,804,797
1873-74.	4,170,388	1853-54.	3,035,027		
1872-73.	3,930,508	1852-53.	3,352,882		

CONSOMMATION.

Coton en balles de 400 livres.

Années.	Europe. Grande-Bretagne.	Europe. Continent.	Total de l'Europe.
1888-89	3,908,000	3,978,000	7,886,00[illegible]

87-88	3,861,000	3,770,000	7,631,000
86-87	3,694,000	3,640,000	7,334,000
85-87	5,628,000	3,465,000	7,093,000
884-85	3,433,000	3,255,000	6,688,000
1883-84	3,666,000	3,380,000	7,046,000
1882-83	3,744,000	3,380,000	7,124,000
1881-82	3,640,000	1,198,000	6,838,000
1880-81	3,572,000	2,956,000	6,528,000
1879-80	3,350,000	2,750,000	1,100,000
1878-79	2,843,000	2,596,000	5,439,000
Moyenne de 6 années	3,469,000	3,043,000	6,512,000

Voyez pour les années 1866 à 1878 l'*Annuaire* de 1889.

	États-Unis.			
Années.	Nord.	Sud.	Total des États-Unis.	Le monde entier.
1888-89	2,130,000	555,000	2,685,000	10,421,000
1887-88	2,030,000	500,000	2,530,000	10,161,000
1886-87	1,972,000	451,000	2,423,000	9,757,000
1885-86	1,890,000	388,000	2,278,000	9,371,000
1884-85	1,608,000	301,000	1,909,000	8,597,000
1883-84	1,865,000	379,000	2,244,000	9,290,000
1882-83	1,993,000	382,000	2,375,000	9,499,000
1881-82	1,931,000	266,000	2,197,000	9,035,000
1880-81	1,884,000	234,000	2,118,000	8,646,000
1879-80	1,779,000	202,000	1,981,000	8,081,000
1878-79	1,615,000	169,000	1,784,000	7,223,000
Moy. de 6 années.	1,845,000	272,000	2,117,000	8,629,000

Si l'on ajoute l'Inde, la consommation s'établit à peu près ainsi :

Consommation générale.	Grande-Bretagne.	Continent européen.	États-Unis.	Indes.	Total.
1888-89	3,908,000	3,978,000	2,685,000	850,000	11,421,000
1887-88	3,861,000	3,770,000	2,530,000	750,000	10,911,000
1886-87	3,694,000	3,640,000	2,423,000	711,800	10,468,000
1885-86	3,628,000	3,465,000	2,278,000	630,300	10,001,300
1884-85	3,433,000	3,255,000	1,909,000	584,800	9,181,000
1883-84	3,666,000	3,380,000	2,244,000	520,700	9,810,700
1882-83	3,744,000	3,380,000	2,375,000	447,400	9,946,400
1881-82	3,640,000	3,198,000	2,197,000	389,600	9,424,600
1880-81	3,572,000	2,956,000	2,118,000	371,400	9,017,400
1879-80	4,350,000	2,750,000	1,981,000	301,480	8,382,480
1878-79	2,843,000	2,596,000	1,784,000	262,230	7,485,230

FER. — *Production de la fonte.*

Années.	Tonnes.	Années.	Tonnes.
1889	7,605,000	1884	4,098,000
1888	6,490,000	1883	4,596,000
1887	6,417,000	1882	4,623,000
1886	5,683,000	1881	4,144,000
1885	4,045,000		

Combustible employé.	1889.	1888.
Charbon bitumineux	5,315,000	4,234,000
Anthracite et coke	1,715,000	1,718,000
Charbon de bois	575,000	538,000
Total	7,605,000	6,490,000

Production par Etat.

	Tonnes. 1889	Tonnes. 1888.
Massachusetts	7,000	11,800
Connecticut	21,500	19,300
New-York	265,500	229,600
New-Jersey	112,300	90,900
Pennsylvanie	3,733,300	3,204,000
Maryland	30,200	15,800
Virginie	224,500	176,200
Géorgie	24,600	35,300
Alabama	706,600	401,300
Virginie occidentale	105,300	85,000
Kentucky	38,200	50,800
Tennessée	263,100	239,200
Ohio	1,085,300	985,600
Illinois	537,500	517,400

NAVIGATION EN 1887-1888.

(Le tonnage est exprimé en milliers de tonneaux.)

Pavillon.	Entrés. Nombre.	Entrés. Tonneaux.	Dont chargés. Nombre.	Dont chargés. Tonneaux.
Américain	9,534	3,364	7,298	2,813
Étranger	21,720	12,026	16,970	10,199
Long cours	31,254	15,393	24,268	13,012

Pavillon.	Sortis. Nombre.	Sortis. Tonneaux.	Dont chargés. Nombre.	Dont chargés. Tonneaux.
Américain	9,608	3,445	5,856	2,759
Étranger	21,804	12,254	13,241	10,704
Long cours	31,412	15,669	19,097	13,463

EFFECTIF DE LA MARINE MARCHANDE AU 30 JUIN 1888.

Vapeurs	5,694	1,648,069
Voiliers	15,579	2,124,351
Bateaux de canal	833	86,757
Barges	1,175	332,739
ou		
Navires de long cours. (Enregistrés).	1,433	919,303
Baleiniers (Enregistrés).	97	24,482
Navires de cabotage	20,162	3,172,120
Barques de pêcheurs de la morue	1,589	76,012
Total	23,281	4,191,916

Répartition de la marine marchande en 1888.

(En milliers de tonneaux.)

	Navires à voiles.		Vapeurs.	
	Nombre.	Tonneaux.	Nombre.	Tonneaux.
Océan Atlantique	13,459	1,584	2,763	785
Mississipi, etc.	1	»	1,122	214
Lacs intérieurs	1,277	315	1,342	480
Océan Pacifique	842	225	467	169
Total	15,579	2,124	5,694	1,648

	Bateaux de canal et barges.		Total.	
	Nombre.	Tonneaux.	Nombre.	Tonneaux.
Océan Atlantique	1,198	243	17,420	2,612
Mississipi, etc.	131	91	1,254	305
Lacs intérieurs	671	79	3,290	874
Océan Pacifique	8	6	1,317	400
Total	2,008	419	23,281	4,191

CHEMINS DE FER AU 1er JANVIER 1889.

Dans les États :	Milles anglais.	Kilomètres.
De la Nouvelle-Angleterre (1)	6,654	10,708
Du Milieu (2)	20,483	32,964

(1) Maine, New Hampshire, Vermont, Massachusetts, Rhode-Island, Connecticut.

(2) New-York, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, District de Colombie, Virginie occidentale.

Du Sud (3)	25,633	41,251
De l'Ouest (4)	95,210	153,223
Du Pacifique (5)	9,020	14,516
Total : 1888	157,000	252,662

	1888.	1887.
Nombre de voyageurs	451,353,000	428,225,000
Tonnes transportées	589,398,000	552,074,000
	Pesetas.	Pesetas.
Produit des places de voyageurs	251,356,000	240,542,000
— des transports	639,201,000	636,666,000
Autres recettes des marchandises	69,699,000	62,943,000
Total	960,256,000	940,151,000
Frais d'exploitation	658,625,000	605,162,000
Produit net	301,631,000	334,989,000
Intérêts à payer	207,124,000	203,790,000
Montant des dividendes	80,243,000	91,575,000

POSTES EN 1888.

Nombre des bureaux de poste, 57,376 ; valeur des timbres-poste, 1886-87 : 50,636,322 dollars ; nombre des lettres recommandées, 13,677,169 ; des expéditions tombées au rebut, 6,217,876 ; des assignations postales à l'intérieur, 9,659,207 (valeur 119,649,065 dollars) ; internationales, 759,636 (valeur 11,293,870 dollars.

TÉLÉGRAPHES EN 1888.

	Bureaux.	Lignes. kilom.	Fils. kilom.
Western Union Telegraph Company.	17,241	275,797	991,737
Mutual Union Tel. Co.	1,200	12,870	96,560
Baltimore and Ohio RR. Tel.	1,143	10,800	87,043
The Bankers' and Merchants' Tel. Co. et American Rapid. Tel. Co.	»	6,437	45,544
The Postal Telegr. Co. of New-York.	»	2,414	7,242

---

(3) Virginie, Kentucky, Caroline du Nord, Tennessée Caroline du Sud, Géorgie, Floride, Alabama, Mississipi, Louisiane.
(4) Ohio, Michigan, Indiana, Illinois, Wisconsin, Minnesota, *Dakota, Iowa*, Missouri, Indian Terr., Arkansas, Texas, *Nébraska, Kansas*, Colorado, Nouveau-Mexique, Wyoming, *Montana, Idaho*, Utah.
(5) *Névada*, Californie, Arizona, Orégon, Washington.

Le total des lignes en exploitation est évalué à plus 306,000 kilom., non compris les télégraphes des chemi le fer du gouvernement, etc.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

SUPERFICIE ET POPULATION.

	Kilomètres carrés.	Population en 1881.
Angleterre	131,628	24,613,9
Galles	19,069	1,360,5
Écosse	78,895	3,735,5
Irlande	84,252	5,174,8
Ile du Man	558	53,5
Iles Normandes	196	87,7
Soldats et marins hors du pays	»	215,3
Total	314,628	35,241,4

Population probable en 1887.

(D'après les évaluations annuelles du régistreur général.)

Angleterre et Galles	28,247,1
Écosse	3,991,4
Irlande	4,852,9
Royaume-Uni	37,091,5
Iles adjacentes	141,2
Soldats et marins hors du pays	215,3
Total	37,448,1

Émigration du Royaume-Uni en 1887 *et* 1888.

	Aux États-Unis.	Canada, etc.	En Australie.	Autres pays.	Totaux
Anglais	107,069	24,611	25,085	11,456	168,22
Écossais	25,373	3,612	3,847	1,533	34,36
Irlandais	69,084	3,802	5,251	764	78,91
Étrangers	92,994	12,381	1,015	2,182	108,57
D'origine inconnue	2,381	»	»	4,054	6,43
Total	296,901	44,406	35,198	19,989	396,49
Année 1880	*293,087*	49 107	31,725	24,575	398,49

Immigration dans le Royaume-Uni en 1880 : 68,3

en 1881, 77,105; en 1882, 82,804; en 1883, 100,503; en 1884, 122,466; en 1885, 113,549, en 1886, 108,879; en 1887, 119,013; en 1888, 128,879.

Accroissement de la population depuis le dénombrement de 1821.

Années.	Population.	Accroissement total.	Accroissement par an p. 100.
1821.............	21.272.187	»	1.37
1831.............	24,392,485	3,120,298	1.04
1841.............	27.057.923	2,665,438	0.25
1851.............	27,745,949	688,026	0.55
1861.............	29,321,288	1,577,339	0.82
1871.............	31,845,379	2,524,091	1.01
1881.............	35,246,562	3,401,183	

Le Royaume-Uni compte à peine 6 millions de catholiques, dont la plupart habitent l'Irlande.

Capitale : Londres, en 1871, 3,251,804 habitants. Selon le recensement de 1881, 3,815,483.

La superficie de Londres est de 122 milles carrés (139,175,282 mètres carrés, en y comprenant les 10,997,028 mètres carrés couverts par la Tamise).

Voyez dans l'*Annuaire* de 1884 : Les incendies de Londres; dans l'*Annuaire* de 1886 : L'accroissement de Londres de 1801 à 1881, et dans l'*Annuaire* de 1888 : La police de Londres.

Population des villes de plus de 100,000 habitants selon le recensement de 1881.

Liverpool.........	542,425	Stoke-sur-Trent...	152.457
Glascow (Écosse)...	511,532	Newcastle.........	145,224
Birmingham.......	400,757	Dundee (Écosse). .	142,454
Manchester........	341,508	West Ham........	128,692
Salford...........	176,233	Portsmouth........	127,953
Dublin (Irlande)...	338,579	Leicester..........	122,351
Leeds..............	309,126	Sunderland.......	116,262
Sheffield..........	284,410	Nottingham.......	111,631
Édimb. (Écosse)...	228,190	Oldham...........	111,343
Bristol...........	206,503	Brighton..........	107,528
Bradford..........	183.032	Bolton............	105,422
Belfast (Irlande)...	174,394	Aberdeen (Écosse).	105,054
Hull..............	154,250	Blackburn........	104,012

Voyez dans l'*Annuaire* de 1886 : *Le paupérisme* de 1757 à 1886 (nombre de pauvres secourus), et dans l'*Annuaire* de 1887 : *Les élections anglaises.*

FINANCES (en livres sterling).

(*L'année commence au 1er avril*).

Recettes.

	Compte de 1888-89.	Évaluations pour 1890-91.
Douanes. Versé à l'Échiquer (1)....	**20,067,000**	20,836,000
— *Produit brut*...........	20,207,488	
Dont : café........................	188,211	
— spiritueux..................	4,297,438	
— thé..........................	4,630,316	
— tabac.......................	9,012,400	
— vin..........................	1,213,435	
Accise. Versé à l'échiquier.........	**25,600,000**	23,652,000
— *Produit brut*.............	26,410,432	
Dont : chemins de fer.............	311,648	
— licences pour cabarets et fabrication de spiritueux...	1,726,474	
— bière......................	8,938,438	
— spiritueux.................	13,634,246	
Timbre. Versé à l'Échiquier.......	**12,270,000**	13,642,000
— *Produit brut*............	13,805,460	
Dont ; testaments et successions...	8,089,447	
— lettres de change..........	706,846	
— quittances, etc., à 1 d......	1,047,950	
— assurances maritimes......	129,479	
— garantie (or et argent)......	78,918	
— abonnements de la banque et des banquiers...........	122,443	
Taxes. Land-tax (impôt foncier) Versé.................	**1,020,000**	1,030,000
— *Produit brut*..............	1,053,289	
— Maisons habitées. Versé....	**1,940,000**	1,460,000
— *Produit étranger*.........	1,924,432	

(1) Nous avons fait mettre en caractère gras les chiffres indiquant les versements effectués dans les caisses du Trésor (Échiquier) par des receveurs, défalcation faite de ce qui reste dans *leurs caisses spéciales.*

Income-tax. Imp. s. le revenu. Versé.	**12,700,000**	13,200,000
— — — *Prod. brut.*	12,986,277 (1)	
Postes. Versé à l'Échiquier........	**9,400,000**	9,670,000
— *Produit brut*............	10,340,279	
Télégraphes......................	**2,080,000**	2,470,000
— *Produit brut*........	2,310,327	
Domaines. Versé à l'Échiquier.....	**430,000**	430,000
— *Produit brut*.........	556,827	
Intérêts d'avances aux travaux publics locaux, et sur le canal de Suez. Versé à l'Échiquier........	**240,957**	240,000
— *Produit brut*............	240,957	
Divers. Versé à l'Échiquier........	**3,861,412**	2,700,000
— *Produit brut*............	2,995,573	
Total. Versé à l'Échiquier..........	89,309,369	87,640,000
— *Produit brut*............	92,781,343	
A ajouter aux sommes versées à l'Échiquier, emprunts, etc., ci..	**36,541,000**	
Reliquat à la Banque...............	**7,647,072**	
Total général.......	**133,497,441**	

Dépenses.

	1888-89.	1890-91.
Dette consolidée..................	18,361,288	
— viagère......................	5,907,495	
Intérêt de la dette flottante........	369,932	
Administration....................	197,347	
Fonds d'amortissem. (dit nouveau)..	1,163,938	
Total de la dette publique...	26,000,000	25,000,000
Dépenses annuelles pour le canal de Suez, etc......................	200,000	
Intérêts d'emprunts pour des services locaux....................	»	
Autres............................	24,593	214,000
Total général de la dette...	26,224,593	25,204,000

(1) Produit net en 1888-89, 14,275,501 liv. sterl., se divisant *ainsi :*

A *propriété foncière*................	4,211,922
B *fermages*..........................	265,667
C *rentes*, dividendes...............	1,137,117
D *bénéfices*.........................	6,055,527
E *traitements*......................	805,066
Total.........	12,475,369

Autres charges des fonds consolidés :		
Liste civile	410,555	
Annuités et pensions diplomatiques comprises	325,682	
Traitement et allocations	88,802	
Cours de justice	505,252	
Services divers	149,695	
Dépenses extraordinaires	150,000	
Total	1,629,986	(1)3,554
Total des fonds consolidés	27,854,580	28,76[illegible]
Dépenses votées annuellement :		
Armée	15,957,738	17,82[illegible]
Marine	12,999,895	13,78[illegible]
Services civils divers (V. plus loin)	17,872,986	15,85
Traitements, etc., des administrations financières, douanes, etc.	2,718,322	2,66[illegible]
Traitements de l'administration des postes	5,667,848	5,54[illegible]
Télégraphes	1,965,000	2,24
Subvention aux paquebots-poste	637,502	68
Total des dépenses votées annuellement	57,819,292	58,60
Ensemble	85,819,872	87,37
Divers	2,009,558	23
Total des dépenses	87,683,838	87,61
Balance en caisse	40,221,617	
Inscrit pour ordre	5,592,004	
Total général	133,497,441	

Détails sur les services civils en 1890-91 :

1re classe. Travaux publics, total		1,59
Dont : palais royaux (entretien)	36,725	
— parcs	90,775	
— impositions locales sur les propriétés de l'État	239,453	
— *Irlande*	272,873	
2e classe. Administration proprement dite. Les *ministères, administrations centrales, etc.*)		2,[illegible]
Secret service (fonds secrets)	35,000	

(1) Dont 1,664,000 liv. st. pour le service ordinaire

3e classe. Justice et prisons		4,505,963
4e — Instruction publique (éducation) et beaux-arts		6,087,520
Dont instruction primaire :		
En Angleterre	3,782,224	
En Écosse	611,581	
En Irlande	918,316	
Départements des sciences et des arts	474,896	
Bristish Museum	155,145	
5e classe. Services diplomatiques		651,344
6e — Pensions		639,385
7e — Divers		42,112
Total		15,660,959

DETTE PUBLIQUE.

Capital de la dette publique.

Au 31 mars.	Dette consolidée.	Annuités. (approxim.).	Dette non-consolidée.	Total.
1885	640,181,896	86,115,658	14,033,100	740,330,654
1886	638,849,694	85,829,917	17,602,800	742,282,411
1887	637,637,640	81,123,148	17,517,900	736,278,688
1888	609,740,743	78,449,230	17,385,100	705,575,073
1889	607,057,811	75,279,438	16,093,322	698,430,571

Détails sur la dette en 1889.

	Capital.	Charges.
2 1/2 0/0 dette de la Gde-Bretagne	32,535,162	815,224
2 3/4 0/0 id.	495,608,114	9,585,631
3 0/0 empr. fait à la banq. d'Angl.	11,015,210	335,543
3 0/0 annuités	40,659,492	6,787,465
3 1/2 0/0 annuités nouvelles	225,746	7,901
Total : Dette de la Gde-Bretagne	580,043,614	17,531,674
2 1/2 0/0 annuités irlandaises	636,572	15,170
2 3/4 0/0 id.	23,189,006	366,525
3 0/0 empr. fait à la banq. d'Irl.	2,630,769	78,923
3 0/0 annuités	557,850	368,996
Total : Dette d'Irlande	27,014,197	829,614
Dette consolidée	607,057,811	18,261,288
Capital approximatif des annuitée	75,279,438	5,907,495
Ensemble	682,337,249	24,268,783
Bons du trésor	9,200,000	369,932
Bons de l'échiquier	4,583,200	

Dettes à intérêts non fixés par le budget	2,310,122	2[illegible]
Dette non consolidée	16.093,322	5[illegible]
Total	698,430,571	24,86[illegible]
Autres obligations de l'État	870,198	»
Total général	699,300,769	»
A déduire le montant probable des recouvrements, la valeur des actions du canal de Suez, etc	10,903138	»
	688,397,631	»

TAXES LOCALES.

Voyez un travail très développé dans l'*Annuai*[illegible] 1889.

LE MONNAYAGE DEPUIS DIX ANS.

D'après le rapport annuel du directeur de la Mo[illegible] royale de Londres, les frappes des dix dernières a[illegible] ont atteint les chiffres qui suivent (valeurs nominale[illegible]

Monnaies frappées pendant les dix années 1879-1[illegible]

I. — *Valeurs des monnaies d'or frappées.*

Années.	Pièces de 5 liv. st. liv. sh. d.	Pièces de 2 liv. st. liv. sh. d.	Pièces de 1 liv. st. (Souverain[illegible]) liv. s[illegible]
1879	»	»	17,524 1[illegible]
1880	»	»	3,645,852 1[illegible]
1881	»	»	»
1882	»	»	»
1883	»	»	»
1884	»	»	1,763,191 1[illegible]
1885	»	»	706,655 1[illegible]
1886	»	»	»
1887	265,996 17 10	170,567 1 11	1,051,523
1888	»	»	2,032,954 1[illegible]
Total	*265,996 17 10*	170,567 1 11	9,217,703

Années.	Demi-souverains. liv. sh. d.	Total. liv
9[illegible]	17,525 9 3	35,0[illegible]
[illegible]	504,199 14 4	4,150,[illegible]

1881	»	
1882	»	»
1883	1,403,713 4 4	1,403,713 4 4
1884	560,823 11 7	2,324,015 1 7
1885	2,266,796 18 11	2,973,452 16 3
1886	»	r
1887	450,59 17 8	1,908,672 5 »
1888	»	2,032,954 16 11
Total	5,173,653 16 1	14,827,921 » »

II. — *Valeurs des monnaies d'argent frappées.*

Années.	Couronnes.	Doubles florins.	Demi-couronnes.	Florins.
		(En livres sterling.)		
1879	»	»	112,662	135,432
1880	»	»	168,102	232,254
1881	»	»	280,170	256,806
1882	»	»	108,306	»
1883	»	»	372,438	355,410
1884	»	»	196,020	144,738
1885	»	»	190,476	175,626
1886	»	»	124,344	59,202
1887	66,132	96,426	179,190	177,408
1888	40,392	41,976	178,398	154,638
Total	106,524	138,402	1,910,106	1,691,514

(*Suite.*)

Années.	Shillings.	Pièces de 6 pence.	Pièces de 3 pence.	Valeur tot. y compris les *maundy* (1).
	liv. st.	liv. st.	liv. sh. d.	liv. st.
1879	180,576	83,160	37,082 2 »	549,054
1880	242,154	96,426	22,430 2 »	761,508
1881	262,548	156,816	40,646 2 »	997,128
1882	80,586	14,850	5,996 2 »	209,880
1883	364,122	127,710	54,506 2 »	1,274,328
1884	196,218	79,794	41,636 2 »	658,548
1885	166,716	123,156	64,802 2 »	720,918
1886	88,704	68,112	76,880 2 »	417,384
1887	217,206	90,288	34,706 » »	861,498
1888	232,254	100,386	6,392 2 »	756.578
Total	2,031,084	941,698	385,077 » »	7,206,824

(1) *Pièces de* 4 pence, 2 pence et 1 penny, en argent, exclusivement destinées aux aumônes de la reine.

Le métal consacré à la fabrication de ces 7,206,824 livres de monnaie d'argent (valeur nominale) n'a coûté que 3,344,288 liv. st.

III. — *Valeurs des monnaies de bronze frappées.*

Années.	Pence. liv. st.	Halfpence.	Farthings. (En liv. sh. d.)	Valeur totale.
1879.....	32,704	7,466 13 4	4,480 » »	44,650 13 4
1880.....	12,544	4,853 6 8	1,866 13 4	19,264 » »
1881.....	25,536	8,213 6 8	5,600 » »	39,349 6 8
1882.....	31,360	9,333 6 8	1,866 13 4	42,560 » »
1883.....	25,984	6,346 13 4	1,120 » »	33,450 13 »
1884.....	48,384	14,560 » »	6,346 13 4	69,290 13 4
1885.....	34,048	17,920 » »	5,600 » »	57,568 » »
1886.....	25,536	18,293 6 8	7,840 » »	51,669 6 8
1887.....	22,400	21,653 6 8	1,120 » »	45,173 6 8
1888.....	21,952	15,306 13 4	2,240 » »	39,498 13 4
Total...	280,448	123,946 13 4	38,080 » »	442,474 13 4

Le métal employé à cette fabrication a coûté 72,230 liv. sterling.

Comme contre-partie des frappes d'argent, voici quels ont été les retraits annuels de monnaies d'argent devenues trop légères :

Monnaies d'argent usées retirées de la circulation.

Années.	Valeur nominale.	Valeur à la monnaie (5 s. 6 d. l'once. (En liv. sh. d.)	Perte.
1879.....	495,054 16 9	440,352 17 8	54,701 19 1
1880.....	485,815 6 6	427,219 13 11	58,695 12 7
1881.....	382,391 15 6	336,326 6 1	46,065 9 5
1882	91,926 » 2	79,935 » 3	11,990 19 9
1883.....	383,414 11 2	333,941 18 3	49,472 12 11
1884.....	207,933 9 10	182,189 8 1	25,744 1 9
1885.....	284,238 10 »	249,267 3 6	34,871 6 6
1886.....	185,115 19 9	162,492 16 3	22,623 3 6
1887.....	353,831 7 6	309,711 16 8	44,119 10 10
1888.....	235,681 11 5	207,479 14 9	28,201 16 8
Total..	*3,105,403* 8 5	2,728,916 15 5	376,486 13 »

Pour l'année 1888, en particulier, les frappes d'or, d'argent et de bronze se répartissent comme suit :

Monnaies d'or.	Valeurs. liv. st.	sh.	d.
Souverains	2,277,424	»	»
Monnaies d'argent.			
Couronnes	32,974	15	»
Doubles florins	48,668	»	»
Demi-couronnes	178,598	7	6
Florins	154,754	»	»
Shillings	226,342	16	»
Pièces de 6 pence	104,942	9	»
— 4 — (pour 19 Guyane)	2,000	»	»
— 4 — (Maundy)	159	14	4
— 3 —	6,533	11	9
— 2 — —	79	8	»
— 1 penny —	60	6	8
Total	755,113	8	»
Monnaies de bronze.			
Pence	21,354	5	»
1/2 pence	14,195	19	»
Farthings	1,965	17	8
Total	37,516	2	3
Total général	3,070,053	10	6

Les chiffres de ce tableau représentent les fabrications de pièces bonnes à émettre et ceux des tableaux précédents représentaient les pièces effectivement émises. De là certaines discordances.

Le rapport de M. Fremantle fait connaître, année par année, le prix moyen des lingots d'argent achetés par la Monnaie. Il est intéressant de rapprocher ces prix d'achat des cours moyens du marché de Londres, les voici :

Prix de l'once standard d'argent
(31.1 grammes à 925/1,000).

Années.	Cours moyens du marché de Londres. Pence.	Achats de la monnaie. Pence.
1879	51 1/4	52 7/8
1880	52 »	52 1/8
1881	51 3/4	51 13/16
1882	51 1/2	51 1/2
1883	50 »	50 3/4

1884....................	» »	50 1/2
1885....................	48 »	48 9/16
1886....................	45 1/4	46 »
1887....................	44 »	44 5/8
1888....................	42 14/16	42 15/16

Les banques du Royaume-Uni en 1889.

Désignation des banques.	Offices ouverts tous les jours.	Offices non ouv. tous les jours.	Total
Londres..........................	393	»	3(
Angleterre et pays de Galles (sauf Londres)........................	2,395	320	2,71
Ile de Man........................	15	»	1
Écosse............................	937	28	9(
Irlande...........................	409	127	5:
Totaux...........	4,149	475	4,6:

D'après le *Banker's Magazine*, le capital et les réserv(des banques par actions dans le Royaume-Uni, en 188(s'élevaient en tout à plus de 100 millions sterling, savoir

	Capital. liv. st.	Fonds d réserve. liv. st.
Banque d'Angleterre................	14,553,000	3,000,0(
Autres banques par actions en Angleterre............................	38,911,600	20,764,5(
Banques par actions (île de Man)......	91,900	60,5(
— (Écosse)..........	9,052,000	4,631,2(
— (Irlande).........	7,163,800	2,635,8(
	69,772,300	31,092,0(
	100,0864,300	

En 13 ans, de 1876 à 1888, l'augmentation du capit: a été de 16,470,101 livres sterling, savoir : Angleterr(16,303,424 ; île de Man. 76,404 ; Écosse, 111,967 ; Irland(21,694.

En 1887, l'augmentation n'avait été que de 81,674 li(sterling ; en 1888, elle a été de 346,424 livres sterlin(

Évaluation des dépôts et comptes courants dans les banques par action.

	Décembre 1887.	Juin 18
	(En livres sterling	
gleterre et Galles...............	339,000,000	346,0

Écosse (y compris les dépôts des succursales de Londres)	83,000,000	82,000,000
Irlande	34,500,000	34,200,000
Ile de Man	900,000	800,000
Totaux	457,400,000	463,000,000

	Décembre 1888.	Juin 1888.
	(En livres sterling.)	
Angleterre et Galles	363,000,000	359,000,000
Écosse (y compris les dépôts des succursales de Londres	85,000,000	83,500,000
Irlande	36,500,000	35,300,000
Ile de Man	900,000	900,000
Totaux	485,400,000	478,700,000

	Déc. 1887.	Déc. 1888.	Augmentation.
	(En livres sterling.)		
Encaisses, avances remboursables à toute réquisition et sur avis	68,000,000	76,000,000	8,000,000
Placements	66,700,000	71,200,000	4,500,000
Escomptes et avances	232,200,000	247,300,000	15,100,000
Divers	19,800,000	21,300,000	1,500,000
Totaux	386,700,000	415,800,000	29,100,000

Le chiffre qui a reçu la plus grande augmentation est celui des escomptes et avances; l'augmentation de 15 millions sterling se réduit toutefois à douze, si l'on déduit 3 millions afférents à trois banques qui ont publié leurs comptes pour la première fois en 1888.

Les bénéfices nets de l'année 1888 se sont élevés aux chiffres suivants :

Banques par actions	Bénéfices des 12 mois. liv. st.
Angleteterre	6,997,400
Écosse	1,423,300
Irlande	782,700
Total	9,203,400

Rapport des bénéfices nets au capital versé.

Désignation des banques.	Capital versé. liv. st.	Bénéfices nets. liv. st.	Rapport p. 100. liv. s. d.
ANGLETERRE.			
Banque d'Angleterre	14,553,000	1,491,800	10 5 6

Banques simplement métropolitaines..........	10,055,000	1,257,000	12 10 »
Banques métropolitaines avec succursales......	6,130,000	1,225,000	19 19 8
Banques provinciales....	20,214,000	3,023,600	14 19 2
Total..............	(1) 50,952,000	6,997,400	13 14 8
Banques écossaises....	9,052,000	1,142,300	12 12 4
IRLANDE.			
Banque d'Irlande........	2,769,000	306,500	11 1 5
Autres banques..........	4,179,000	476,200	11 8 »
Total...... ..	6,948,000	782,700	11 5 3
Total pr le Royaume-Uni..	66,952,000	8,922,400	13 6 6

Rapport des bénéfices nets aux ressources totales.

Désignation des banques.	Ressources totales. liv. st.	Bénéfices nets. liv. st.	Rapport p. 100. liv.	s.	d.
ANGLETERRE.					
Banque d'Angleterre.....	70,018,000	1,491,800	2	2	8
Banques purement métropolitaines.............	94,495,000	1,257,000	1	6	8
Banques métropolitaines avec succursales en province.................	107,630,000	1,225,000	1	2	9
Banques de province.....	186,224,000	3,023,600	1	12	6
Tot. pour l'Angleterre.	458,367,000	6,997,400	1	10	6
Écosse..................	108,871,000	1,143,000	1	1	»
IRLANDE.					
Banque d'Irlande........	16,201,000	306,500	1	17	10
Autres banques..........	36,527,000	476,200	1	6	1
Total pour l'Irlande.	52,728,000	782,700	1	9	8
Tot. pour le Royaume-Uni.	619,966,000	8,923,100	1	8	9

(1) *Ce chiffre diffère de celui qui a été donné ailleurs (53,866,000 livres), parce qu'il a fallu déduire le capital de certaines banques qui ne font pas connaître leurs bénéfices nets.*

ARMÉE.

D'après les Army Estimates 1889-90.

ARMÉE RÉGULIÈRE.

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Total.	Chevaux.
Cavalerie	848	18,488	19,336	12,407
Artillerie	1,451	35,502	36,953	10,990
Génie	932	6,530	7,462	380
Infanterie	4,739	142,213	146,952	513
Corps coloniaux	147	4,070	4,217	»
Services administratifs	1,880	7,906	9,786	1,294
Armée régulière	9,997	214,709	224,706	25,584
Réserve	248	60,600	60,848	»
Milice	4,531	145,654	150,185	14,000
Volontaires	8,435	249,240	257,675	(1) 430
Milices et volont. réunis	12,966	394,894	407,860	14,430

ARMÉE IMPÉRIALE INDIGÈNE DE L'INDE.

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Total.	Chevaux.
Gardes du corps	4	136	140	60
Cavalerie : 40 régiments	280	20,540	20,820	21,000
Artillerie	»	1,300	1,300	800
Génie	»	3,000	3,000	200
Infanterie : 126 régim.	1,050	100,000	101,050	2,000
Officiers d'état-maj., etc.	1,500	»	1,500	»
Armée indigène	2,834	124,976	127,810	24,060
Total général	26,045	795,179	821,224	64,674

Il y a en outre en Irlande un corps de police armé et organisé militairement, fort de 13,000 hommes et de 400 chevaux, aux Indes orientales une police militaire indigène de 190,000 hommes, dont certaines places d'officiers sont réservées aux Anglais, une milice et des corps de volontaires dans la plupart des colonies.

(1) Ces chevaux sont fournis par les volontaires eux-mêmes.

MARINE MILITAIRE.

***Navires en activité en septembre* 1888.**
(Torpilleurs non compris.)

Stations.	Total.	Dont cuirassés.
des ports	21	»
ıx-école	45	»
.	5	»
de la Manche	5	4
e réserve (1)	19	9
côtes	25	»
hydrographique	2	»
; divers	5	»
ɔnibilité	3	3
Au Royaume-Uni	130	16
d'instruction	4	»
·anée	22	6
ɹe, côte orientale	13	1
Brésil	3	»
côte occidentale	8	1
méridionale et occidentale	9	»
Afrique orientale	13	1
.	20	1
e	7	»
hydrographique	5	»
de retour	5	»
ırts	11	»
A l'étranger	120	10
Total	250	26
.	1,460	290

ɑarine entière, y compris les bâtiments en cons-
ɑ, compte environ 733 bâtiments en 1889, savoir :

Bâtiments.	
rassés :	
de 1re classe	27
de 2e —	[illegible]
de 3e —	8

9 bâtiments de la 1re réserve sont, en temps de paix
ux-capitaines des 9 districts des gardes-côtes.

Croiseurs	11
Garde-côtes	10
Total	70
Vapeu non cuirassés :	
Croiseurs de 1re classe	5
— de 2e —	51
— de 3e —	41
Sloops	25
Canonnières de 1re classe	49
— de 2e —	26
— de 3e —	43
Navires de destination spéciale	21
Yachts	10
Transports	16
Remorqueurs, etc	32
Total	319
Voiliers	30
Pontons, écoles pour la marine marchande, etc	137
Total	556
Paquebots-croiseurs de la marine marchande retenus par l'État	23

En outre :

100 bateaux-torpilleurs de 1re classe et 50 de 2e classe.

4 bâtiments cuirassés qui ne peuvent plus tenir à la mer.

ENTREPRISE DE GAZ DANS LE ROYAUME-UNI.

1. *Montant des capitaux mis en œuvre.*

	1888. liv.	1887. liv.
Par des Compagnies	37.739.000	37.397.000
Par des autorités locales	21.334.000	20.081.000
Total	59.073.000	57.478.000

	1886. liv.	1885. liv.
Par des Compagnies	36.639.856	35.513.670
Par des autorités locales	19.723.046	19.619.416
Total	55.362.902	56.132.986

2. *Production par les Compagnies.*

	1888.	1887.
Tonnes de houille employées..	6.050.588	5.977.254
Nombre de pieds cubes de gaz produit....................	62.328.542.470	61.266.055.857
Nombre de pieds cubes de gaz vendus....................	57.475.515 329	56.240.641.312
Nombre de consommateurs....	1.103.198	1.152.119

	1886.	1885.
Tonnes de houille employées..	5.977.966	5,777.961
Nombre de pieds cubes de gaz produit..	59.051.111 814	56.903.060.788
Nombre de pieds cubes de gaz vendu....................	54.309.760.430	52.192.002.283
Nombre des consommateurs..	1.133.897	1.115.223

3. *Recettes et dépenses des Compagnies.*

Années.	Recettes. liv.	Dépenses. liv.	Recettes nettes. liv.
1888..............	10.534.721	7.101.974	3.432.747
1887..............	10 433.522	7.143.083	3.290.439

Entreprises établies par des autorités publiques.

	1888-89.	1887-88.
Tonnes des charbons employés.	3.204.982	2.985.577
Gaz produit (pieds cubes).....	32.381.124.770	30.105.457.962
Gaz consommés (pieds cubes).	29.547.773.376	27.418.049.872
Nombre de consommateurs...	1.089.748	1.011.139

	1886-87.	1885-86.
Tonnes des charbons employés.	2.879.765	2.783.533
Gaz produit (pieds cubes).....	28.880.425.240	27.734.666.850
Gaz consommés (pieds cubes).	26.370.710 862	25.201.667.909
Nombre de consommateurs...	996.480	979.802

Montant des recettes de ces entreprises.......	4.817.269
— des dépenses.......................	3.375.197

LES CAISSES D'ÉPARGNE AU 1er JANVIER.

	1890. liv.	1889. liv.	1888. liv.
Caisses d'épargne privées, montant des dépôts....	44.861.448	45.959.856	47.156.131
Caisse d'épargne postale..	63.020.925	58.614.600	53.904.127
Ensemble.....	107.882.373	104.574.456	101.060.258

Augmentation d'une année à l'autre..............	3.307.917	3.514.198	3.524.721

	1887. liv.	1886. liv.
Caisses d'épargne privées, montant des dépôts......................	46.653.154	46.133.869
Caisse d'épargne postale..........	50.882.383	47.694.167
Ensemble.....	97.535.537	93.828.036
Augmentat. d'une année à l'autre..	3.707.501	3.387 052

PRODUCTION MINÉRALE DANS LE ROYAUME-UNI.

	Quantité.	Valeur à la mine. livres.
1888.		
Minerai d'antimoine, cwts (1)......	7 3/4	7
Arsenic, tonnes..................	4.624	35.197
Pyrite arsenical, id..............	5.325	4.240
Baryte, id.......................	25.191	26.147
Argile plastique, id...............	2 562.792	653.419
Minerai de charbon (houille), id...	169.935.219	42.971.276
— de cobalt et de nickel, id..	152	746
— de cuivre, id.............	15.132	60.930
Sulfate de chaux, id..............	130.082	58.998
Minerai de fer, id................	14.590.713	3.501.317
— de pyrites, id............	23.507	11.302
— de plomb, id.............	51.259	438.383
Lignite, id......................	971	437
Manganèse, id...................	4.342	1.934
Ocres, etc., id..................	7.573	13.387
Pétrole et huiles de schiste, id....	2.076.504	519.126
Phosphate de chaux, id...........	22.500	43.312
Sels, id........................	2.305.569	700.829
Ardoises, id....................	471.788	1.057.535
Pierre, id......................	»	8.694.697
Sulfate de strontiane, id..........	7.064	3 532
Minerai d'étain, id...............	14.370	894.665
Wolfram, id.....................	60	1.625
Zinc, id......................	26.408	96 984
Total.......	»	59.834.997

(1) *Quintaux anglais de 50 kilog. 80.*

Aluminium, livres	5.000	[illegible]
Antimoine, cwts	3 3/4	
Cuivre, tonnes	1.456	11[illegible]
Or, onces	8.745	2[illegible]
Fer, tonnes	5.130 861	9.49[illegible]
Plomb, id	37.578	52[illegible]
Magnésium	»	[illegible]
Argent, onces	321.425	5[illegible]
Soude, livres	30.000	[illegible]
Étain, tonnes	9.241	1.08[illegible]
Zinc, id	10.002	19[illegible]
Total : valeurs	»	11.50[illegible]
1887.		
Minerai d'antimoine, cwts	»	
Arsenic, tonnes	4.618	3[illegible]
Pyryte arsenical, id	4.364	[illegible]
Barytes, id	24.813	2[illegible]
Argile plastique, id	2.413.693	59[illegible]
Minerai de charbon (houille), id	162.119 812	39.09[illegible]
— de cobalt et de nickel, id	154	
— de cuivre, id	9.079	2[illegible]
Sulfate de chaux, id	120.783	4[illegible]
Minerai de fer, id	13.098.041	3.23[illegible]
— de pyrites, id	22 079	1[illegible]
— de plomb, id	51.563	42[illegible]
Lignite, id	1.764	
Manganèse, id	13.777	11
Ocres, etc., id	8.293	1[illegible]
Pétrole et huiles de schiste, id	1.411 444	35[illegible]
Phosphate de chaux, id	9.894	1[illegible]
Sels, id	2.193.951	73[illegible]
Ardoises, id	464.334	1.11[illegible]
Pierre, id	»	8.60[illegible]
Sulfate de strontiane, id	15.169	7
Minerai d'étain, id	14.189	878
Wolfram, id	54	1
Minerai de zinc, id	25 445	76
Total	»	55.323
Aluminium, livres	»	
Antimoine, cwts	»	
Cuivre, tonnes	889	4
Or, onces	58	
Fer, tonnes	4.703.994	11.[illegible]

Plomb, id.	37.890	486.886
Magnésium	»	1.000
Argent, onces	320.345	59.564
Soude, livres	»	»
Étain, tonnes	9.282	1.048.633
Zinc, id.	9.760	156 850
Total : valeurs	»	12.795.393

COMMERCE.

La valeur actuelle du commerce a atteint dans les trois années ci-après :

	1889.	1888. (En livres sterling.)	1887.
IMPORTATION			
De l'étranger	329.986.000	299.745.000	278.137.000
Des possessions britanniques	97.136.000	86.982.000	83.845.000
Total	427.122.000	386.727.000	361.982.000
EXPORTATION			
A l'étranger	165.230.000	149.792.000	146.278.000
Aux possessions britanniques	82.862.000	83.942.000	75.136.000
Total	248.092.000	233.734.000	221.414.000

COLONIES ANGLAISES.

	1889.	1888. (En livrus sterling.)	1887.
IMPORTATION.			
Afrique du Sud	6.118.000	5.614.000	5.081.000
Indes, etc.	44.396.000	38.716.000	37.621.000
Australie	26.820.000	25.960.000	23.395.000
Hong-Kong	1.134.000	1.192.000	1.424.000
Amérique du Nord	12.184.000	9.230.000	10 542.000
Indes occidentales	2.171.000	2.242.000	1.734 000
Autres colonies	4.313.000	3.928.000	4.048 000
Total	97.136.000	86.982.000	83.845.000
EXPORTATION.			
Afrique du Sud	8.947.000	5.914.000	4.990.000
Indes, etc.	34.141.000	35.829.000	33.683.000
Australie	22.754.000	25.411.000	19.736.000

Hong-Kong............	2.172.000	2.804.000	2.547.000
Amérique du Nord.....	8.115.000	7.757.000	8.094.000
Indes occidentales.....	2.174.000	2 272.000	1.983.000
Autres colonies........	4.559.000	4.151.000	1.103.000
Total.......	82.862.000	83.938.000	75.136.000

PAYS ÉTRANGERS.

	1889.	1888.	1887.
		(En livres sterling.)	
IMPORTATION.			
France................	45.723.000	38.766.000	37.090.000
Allemagne............	27.045.000	26.614.000	24.412.000
Hollande..............	26.658.000	26.030.000	25.318.000
Belgique..............	17.661 000	15 588 000	14.723.000
Russie.................	27.160 000	26.239.000	15.992.000
Italie..................	3.203 000	3 400.000	3.060.000
Autriche..............	2.284 000	1.135.000	1.585 000
Espagne..............	11.548,000	11.007.000	10.119 000
Portugal..............	3.107.000	3 098 000	2 826.000
Danemark.............	7 850.000	7.061 000	5.203.000
Norvége et Suède......	12.709.000	11.239 000	10 104.000
Turquie................	5.250.000	4.231 000	3.725.000
Égypte.................	8.495.000	7.105 000	7.582 000
Chine..................	6.178.000	6.578.000	6.799.000
Japon..................	989 000	1.028.000	491 000
Indes occidentales.....	161.000	371 000	320 000
Mexique...............	466.000	453.000	472.000
Amérique du S. et A. C.	13.866.000	15.384.000	14.363.000
États-Unis.............	95.340.000	79.314.000	82.932.000
Autres contrées........	14.293.000	14.104.000	11.021.000
Total...........	329.986.000	299.745.000	278.137.000
EXPORTATION.			
France................	14.555 000	14.810.000	13.659.000
Allemagne............	18.382 000	15.732.000	15.617.000
Hollande..............	9.705.000	8.512.000	8 186.000
Belgique..............	7.147 000	6.790 000	6.831.000
Russie................	5.337.000	4.810.000	4.167.000
Italie.................	7.116.000	5.763.000	7.794.000
Autriche..............	1.021.000	930.000	875.000
Espagne..............	4.215.000	3.523.000	3.333.000
Portugal..............	2.527.000	2.209.000	2.142.000
Danemark.............	2.356.000	2.083.000	1.845.000
Norvége et Suède......	4.488.000	3.748.000	3.232.000

Turquie	6.162.000	5.073.000	5.634.000
Égypte	2.941.000	2.903.000	3.004.000
Chine	5.047.000	6.204 000	6.243.000
Japon	3.889 000	3.977.000	3.535 000
Indes occidentales	2.303.000	2.006 000	1.935.000
Mexique	1.514.000	1.258 000	1.107 000
Amérique du S. et A. C.	26 435 000	22.168 000	19.818.000
États-Unis	30.299.000	28 897 000	29.548.000
Autres contrées	9.802.000	8.508.000	7.773.000
Total	165.231.000	149.904.000	146.278.000

La douane anglaise répartit le commerce du Royaume-Uni en neuf groupes principaux à l'importation et en quatre groupes à l'exportation.

Voici les résultats de ce classement pour les années 1889 et 1888 :

Catégories.	1888. liv. st.	1889. liv. st.
IMPORTATION.		
Animaux de boucherie vivants	7.727.307	10.360.087
Denrées solides et liquides :		
Denrées entrant en franchise	124.281.097	134.860.525
— taxées à l'entrée	24.958.798	26.210.774
Tabac taxé à l'entrée	2.821 318	3.973.925
Métaux	23.242.958	22.084.845
Produits chimiques, tinctoriaux et pour le tannage	8.114.439	8.635.378
Huiles	6.432.871	7.122.998
Matières textiles brutes	80.468.675	91.307.086
Matières brutes pour diverses industries et manufactures	35.722.501	43.694.671
Objets fabriqués	57.793.604	64.263.411
Objets divers	14.018.458	14.697.130
Totaux	386.582.026	427.210.830
EXPORTATION.		
Animaux vivants	1.040.174	1.172.063
Denrées solides et liquides	10.238 121	10.718.662
Matières brutes	13.979.881	17.357.920
Objets fabriqués finis ou par-*tiellement finis :*		
Fils et objets de l'industr. textile.	108.870.150	110.210.184

Métaux et objets en métal (machines exceptées).............	37.155.581	40.945.735
Machines et ouvrages pour la minoterie........................	12.939.267	15.254.658
Vêtements et objets pour l'usage personnel........................	11.194.320	11.425.731
Produits chimiques et pharmaceutiques........................	7.436.071	7.933.519
Objets non dénommés, finis ou partiellement finis........................	30.989.042	33 073.187
Totaux..........	233.842.607	248.091.959

Les principales importations en 1889 et 1888 concernent les articles suivants : coton brut, 45.3 millions sterling en 1889 contre 39.4 millions en 1888; blé, 22.5 millions contre 22.0; farine de blé, 8.6 millions contre 9.6; laine brute, 29.4 millions contre 25.9; thé, 10.0 millions contre 10.2; sucre raffiné, 8.9 millions contre 6.0; brut, 13.6 millions contre 12.1; bois d'œuvre et de construction : scié en morceaux, 13.1 millions contre 9 6; dégrossi, 5.6 millions contre 4 0; animaux de boucherie, 10.4 millions contre 7.7; beurre, 10.2 millions contre 8.9; vins, 5 9 millions contre 5.4; étoffes de soie, 5.8 millions contre 5.1; rubans de soie, 3 0 millions contre 2.8.

Voici les chiffres les plus importants de l'exportation : cotonnades, 51.4 millions sterling en 1889 contre 52.6 en 1888; fils de coton, 11.7 millions contre 11.6; autres articles en coton, 8.1 millions contre 7.8; fils de laine et lainage, 21.3 millions contre 20.0; fils de lin et lingerie, 5.8 millions contre 5.6; fers et aciers, métal et objets (machines exceptées), 29.2 millions contre 26.4.

Voici le détail des recettes douanières de 1889, 1888 et 1887 :

Articles imposés.	Droits perçus en 1889.	en 1888.	en 1887.
	(En livres sterling.)		
Chicorée...	64.671	66.814	71.052
Cacao....................	76.934	75.946	67.141
Café....................	182.379	194.775	187.869
Fruits secs :			
Raisins de Corinthe....	315.246	356.296	323.402

Figues, pruneaux......	55.671	52.682	44.800
Raisins secs..........	163.141	171.652	179.910
Spiritueux :			
Rhum.................	2.092.870	1.995.302	2.016.141
Cognac...............	1.293.825	1.263.154	1.316.077
Genièvre et autres eaux-de-vie..............	1.101.319	1.002.401	908.367
Thé..................	4.640.535	4.636.749	4.590.970
Tabacs :			
Tabac brut............	8.647.418	8.422.228	8.547.609
Tabac manufacturé....	569.698	519.736	481.723
Vins..................	1.258.110	1.201.434	1.092.038
Articles divers........	41.218	36.231	34.655
Rec. autres que droits sur les marchandises.	13.448	11.074	14.156
Totaux..........	20.516.483	20.006.474	19.875.910

Les drawbacks et autres remboursements, qu'il convient de déduire des totaux ci-dessus, ont atteint 176,791 livres en 1889 contre 163,952 en 1888 et 152,446 en 1887. Le produit réel de la douane, pendant ces trois années, ressort donc, frais de perception non défalqués, à 20,339,692 livres en 1889 contre 19,842,512 en 1888 et 19,723,464 en 1887.

I. — *Importations et exportations réunies.*

Années.	Colonies et pays étrangers. liv. st.	Colonies seules. liv. st.	Rapport du comm. colonial au commerce total. p. 100.
1879................	611.775.236	145.451.611	23.8
1880................	697.644.031	174.046.374	24.9
1881................	694.105.264	178.220.852	25.6
1882................	719 680.322	191.768 514	26.6
1883................	732.328.649	189.082.426	25.8
1884................	685.986.152	184 116.545	26.8
1885................	642.371.649	169.825 951	26.4
1886................	618.530 489	163.951.754	26.5
1887................	642.990.725	165.834.322	25.8
1888................	685.520.979	178.340.596	26.»

II. — *Importations.*

1879................	362.991.875	78.942.638	21.8
1880................	411.229.565	92.518.805	22.5

1881	397.022.489	91.539.660	23.1
1882	413.019.608	99.430.897	24.1
1883	426.891.579	98.681.505	23.1
1884	390.018.569	95.812.911	24.6
1885	370.967.955	84.401 733	22.8
1886	349.863.472	81.884.043	23 4
1887	362.227.564	83.798.665	23.2
1888	387.635.743	86.915.738	22.4

III. — *Exportations* (produits anglais ou autres).

1879	248.783 364	66.508.973	26.7
1880	286.414.466	81.527.569	28.5
1881	297.082.775	86.681.192	29.2
1882	306.660.714	92.337.617	30.1
1883	305.437.070	90.400.921	29.6
1884	295.967.583	88.303.634	29.8
1885	271.403.694	85.424 218	31.5
1886	268.667.017	82.067.711	30.5
1887	280.763.161	82.035.657	29.2
1888	287.885.236	91.424.858	30.7

IV. — *Exportations* (produits anglais seuls).

1879	191.531.758	61.002.111	31.8
1880	223.060.446	75.254.179	33.7
1881	234.022.678	79.364.595	33.9
1882	241.467.162	84.826.435	35.1
1883	239.799.473	83.477.552	34 8
1884	233.025.242	80.875.946	34.7
1885	213.044 500	77 929.626	36.6
1886	212.432.754	75.506.637	35.5
1887	221.414.186	75.135.849	33.9
1888	233.842.607	83.938.478	35.9

Le mouvement commercial du port de Londres et du port de Liverpool (en livres sterling).

A l'occasion de la grève qui vient de se produire dans les docks de Londres, le *Times* du 22 septembre a publié une série de tableaux faisant ressortir la part du port de Londres et celle du port de Liverpool dans le mouvement commercial du Royaume-Uni.

Nous détachons de ce travail les données suivantes :

Voici d'abord l'indication des valeurs importées de 1884 *à 1888* :

Années.	Importations. Londres.	Liverpool.	Royaume-Uni.
1884	141.901 000	105.036.000	390.018 000
1885	132.699.000	94.912.000	370 967 000
1886	128.008.000	88.931 000	349.863.000
1887	129 430.000	92.490.000	362.227.000
1888	138.183.000	97.235.000	387.635.000

Le tableau suivant présente la valeur des exportations de produits indigènes, d'une part, et, d'autre part, la valeur des réexportations de produits étrangers ou coloniaux :

Années.	Exportations des produits indigènes. Londres.	Liverpool.	Royaume-Uni.
1884	54.407.000	86.913.000	233.025.000
1885	50.517.000	79.765.000	213.044 000
1886	46.125 000	86.029 000	212. 32.000
1887	46.023.000	91 432.000	221.414 000
1888	50.211.000	97.187.000	233 842.000

Années.	Réexportations de produits étrangers ou coloniaux. Londres.	Liverpool.	Royaume-Uni.
1884	39.594.000	10 944 000	62.942.000
1885	34.845.000	10.189 000	58.359.000
1886	34.455 000	10 013.000	56.234 000
1887	35.339.000	11.051.000	59.348.000
1888	37.572.000	14.043.000	64.042.000

En totalisant les importations, exportations et réexportations des deux principaux ports de l'Angleterre, on trouve que le chiffre du mouvement commercial de 1888 s'est élevé à 226 millions sterling pour Londres, et à 208.5 millions pour Liverpool.

Voici maintenant les principales marchandises importées par Londres et Liverpool, et l'importation totale de ces mêmes marchandises :

Désignation des marchandises importées.	Londres.	Liverpool.	Royaume-Uni.
Cacao	26.911.000	1.722.000	29.648.000
Café	817.000	60.000	949.000
Thé	222.118.000	100.000	222.758.000

Sucre raffiné.........	2.663.000	206.000	6.871.000
Beurre................	227.000	19.000	1.671.000
OEufs................	960 000	12.000	9.390 000
Poisson..............	500.000	385.000	1.907.000
Porc, jambons........	433.000	1.974.000	3.594 000
Bœuf frais, salé......	126.000	717.000	1.063 000
Fromage..............	418.000	793.000	1.917.000
Saindoux.............	83.000	612.000	885.000
Riz..................	2.752.000	3.126.000	6.189.000

Donnons ensuite quelques chiffres relatifs au mouvement de la navigation en 1888.

Durant cette année, Londres aurait vu entrer ou sortir 79,000 navires jaugeant 20,609,000 tonneaux, soit 216 navires en moyenne par jour, dimanches compris; à Liverpool, le tonnage total aurait atteint 16,135,000 tonneaux.

Voici les chiffres concernant spécialement le commerce du Royaume-Uni avec l'étranger :

	Commerce avec les ports de l'Atlantique.		Avec les autres contrées.		Commerce total.	
Pays.	Entrées.	Sorties.	Entrées.	Sorties.	Entrées.	Sorties
	(En milliers de tonneaux.)					
Londres.........	726	525	4.924	3.430	5.650	3.955
Liverpool.......	2.500	1.832	2.085	2.098	4.585	3.930

Voici les chiffres concernant le commerce avec les pays du continent européen pendant l'année 1888 :

Pays.	Londres.	Liverpool.
	Tonneaux.	
Russie......................	997 000	156.000
Suède........................	593.000	70.000
Norvége.....................	421 000	108.000
Danemark....................	99.000	42.000
Allemagne...................	1.339 000	178 000
Pays-Bas....................	2.117.000	112 000
Belgique....................	647.000	161 000
France......................	798 000	278 000
Espagne.....................	252.000	369 000
Italie......................	141.000	107.000

Le mouvement maritime entre les colonies anglaises et

les ports précités en 1888 comprend 3,335,000 tonneaux pour Londres et 1,793,000 pour Liverpool.

Le cabotage, en ce qui concerne le trafic avec Londres, est principalement alimenté par le transport du charbon de terre. En 1888, la navigation côtière figure dans les entrées du port de Londres pour 5,475,000 tonneaux correspondant à 44,025 navires, soit 110 en moyenne par jour.

NAVIGATION (tonnage seulement).

Années.	Entrées sous pavillon.		
	britann.	étranger.	Total.
COMMERCE INTERNATIONAL.			
Entrées et sorties totales.			
1887....................	23.646.444	8.530.937	32.177.381
1888....................	24.943.324	9.003.418	33.952.742
Entrées et sorties de navires chargés.			
1887....................	19.388.550	6.715.621	26.104.171
1888....................	20.115.720	6.961.462	27.077.182
Entrées et sorties de vapeurs.			
1887....................	20.818.192	4.879.836	25.698.028
1888....................	22.134.773	5.335.649	27.470.422
CABOTAGE.			
1887....................	44.429.730	1.057.375	45.487.105
1888....................	46.582.193	990 792	47.572.985

Années.	Sorties sous pavillon		
	britann.	étranger.	Total.
Entrées et sorties totales.			
1887....................	24.303.493	8.680.900	32.984.333
1888....................	25.445.930	9.120.773	34.566.403
Entrées et sorties de navires chargés.			
1887....................	23.171.892	7 064.593	30.236.485
1888....................	24.126.806	7.537.634	31.664.440
Entrées et sorties de vapeurs.			
1887....................	21.339.132	4.929.032	26.268.164
1888....................	22.533.264	5,415,613	27.948.877
CABOTAGE.			
1887....................	38.200.703	793.378	38.994.08
1888....................	41.222.471	721.918	41.944.3

EFFECTIF DE LA MARINE MARCHANDE EN 1888.

(En milliers de tonneaux.)

Nombre de navires enregistrés.

	Navires à voiles.		Vapeurs.		Total.	
	Nombre et tonnage.					
Royaume-Uni..	14.685	3.083	6.839	4.345	21.524	7.428
Colonies......	12.334	1.145	2.604	337	14.938	1.782

Nombre des navires employés en 1888.

	Navires à voiles.		Vapeurs.	
	Nombre et tonnage.			
Cabotage....................	9.199	597	1.760	290
Grand Cabotage...............	428	55	248	106
Long cours...................	2.665	2.402	3.284	3.902
Total................	12.292	3.054	5.292	4.298

	Total.		
	Nombre.	Tonn.	Equipages.
Cabotage........................	10.959	887	60.045
Grand cabotage..................	676	161	6.259
Long cours......................	5.949	6.304	157.369
Total................	17.584	7.352	223.673

CHEMINS DE FER EN 1888.

	Kilom. en exploit.	Frais de construc.	Recettes brutes.	Recettes nettes.
		(en milliers de liv. st.)		
Angleterre et Galles......	22.502	714.037	62.006	29.614
Écosse..................	4.984	114.120	7.994	4.149
Irlande.................	4.398	36.539	2.895	1.369
Total 1888.......	31.884	864.696	72.895	35.132
Total 1887.......	31.507	845.972	70.943	33.880

Recettes.	1888. liv. st.	1887. liv. st.
Voyageurs........................	30.984.000	30.573.000
Marchandises......................	38.756.000	37.344.000
Divers..........................	3.155.000	3.029.000
Total...........	72.895.000	70.943.000
Dépense d'exploitation.............	37.762.000	37.063.000
Revenu net...........	35.133.000	33.880.000
Pour 100 du capital......	4.06	4.00

Le capital total versé ou réalisé pour l'établissement des chemins de fer du Royaume-Uni formait, au 31 décembre 1887, un total de 21 milliards 149 millions de francs, ou de 671,370 francs par kilomètre. De 1875 à 1887, le montant du capital réalisé a augmenté de plus de 5 milliards de francs ou de 34 p. 100, ainsi qu'il résulte du tableau suivant :

Capital versé depuis 1875.

Années.	Montant réalisé.	Augmentation totale depuis 1876. annuelle.	totale.	p. 100.	Capital versé ou réalisé par kilom. francs.
	En millions de francs.				
1875	15.756	»	»	»	587.830
1876	16.456	700	700	4.5	606.150
1877	16.852	396	1.096	6.9	613.300
1878	17.464	612	1.708	10.9	626.200
1879	17.925	461	2.169	13 8	629.550
1880	18.207	283	2 452	15.6	631.000
1881	18.638	430	2.882	18.4	637.340
1882	19.198	560	3.441	21.3	646.430
1883	19.623	425	3.866	24.6	652.830
1884	20.037	414	4.280	23.3	660.130
1885	20.396	359	4.640	29.4	661.300
1886	20.709	313	4.952	31.5	665.750
1887	21.149	441	5.393	34.2	671.370

Le montant des intérêts servis aux actions et obligations en 1887 s'est élevé aux sommes suivantes :

	mill. de fr.	p. 100.
Actions ordinaires	320.825	4 08
Actions garanties ou privilégiées	330.000	4.14
Obligations simples et consolidées	221.800	4.18
Total	872.625	4.13

Produit brut de la grande vitesse en 1877 et en 1887.

Désignation des recettes.	Recette perçue	en 1887.	Augment. ou dimin. p. 100.
	milliers de francs.		
1re classe	110.676	77 038	— 30.4
2e classe	90.925	69.720	— 28.3
3e classe	348.950	457.326	31.4

nements..................	32,100	49 325	53.
essoire de la grande vitesse.	80.700	88 977	37.
Recettes totales......	663,350	761,332	15.

Marchandises. — Le tonnage total de la petite vitess est élevé en 1887 à 273 millions de tonnes, 14 million le tonnes de plus qu'en 1886. Sur ce total, la classe miné rale représente 196 millions de tonnes ou 72 p. 100 (1)

Les recettes de la classe minérale ont été particulière- ment satisfaisantes : elles ont atteint en 1887 le chiffre l plus élevé qu'on ait constaté depuis dix ans. Comparée aux recettes de 1886, celles de la classe minérale on augmenté de 15,450,000 francs, tandis que les recette totales de la petite vitesse présentent un excédent d 24,275,000 francs.

Progression des recettes brutes d'exploitation depuis 1877 (en millions de francs).

Années.	Recettes totales de la grande vitesse.	Recettes totales de la petite vitesse.	Recettes brutes totales.
1877..............	663.4	852.7	1.516.1
1878..............	672.2	839.2	1.511.4
1879..............	647.9	837.0	1.484.9
1880..............	680.0	894.0	1.576.5
1881..............	692.3	920.0	1.612.3
1882..............	719.9	943.5	1.663.4
1883..............	737.7	967.5	1.705.3
1884..............	750.8	941.8	1.692.5
1885..............	744.3	921.8	1.666.1
1886..............	756.1	909.3	1.615.4
1887..............	764.3	953.5	1.697.8

Le parcours kilométrique des trains a constammen augmenté depuis 1877, ainsi qu'il résulte des chiffres du tableau suivant :

(1) *En 1887, il a été* extrait 165,000,000 de tonnes de houil *les mines du Royaume-Uni;* la production de la fonte s *evée à 7,680,000 tonnes.*

Parcours kilométrique des trains de 1877 à 1887.

Années.	Trains de voyageurs.	de marchandises.	mixtes.	Ensemble des trains.
	millions de trains kilomètres.			
1877..............	117	173	4	354
1878..............	182	171	5	358
1879..............	185	173	5	363
1880..............	197	186	4	387
1881.	203	192	5	400
1882..............	213	198	4	415
1883..............	222	206	5	433
1884..............	230	204	5	439
1885..............	235	203	4	442
1886.......	240	202	4	446
1887..............	244	207	4	455

Les tableaux suivants résument les résultats généraux d'exploitation des chemins de fer anglais de 1884 à 1887 et donnent l'analyse des renseignements que fournit le compte rendu du *Board of Trade* pour l'année 1887.

Résultats généraux d'exploitation anglaise des chemins de fer.

Longueur exploitée, mouvement.	Angleterre et pays de Galles.	Écosse.	Irlande.	Royaume-Uni.
	(En kilomètres.)			
Longueur exploitée au 31 déc. 1887 :				
Ligne à simple voie.....	8.090	3.007	3.361	14.458
Lignes à 2 ou plusieurs voies................	14.155	1.947	941	17.043
Total..........	22.245	4.954	4.309	31.501
Longueur livrée à l'exploit. pend. l'année..	237	92	67	31.501
Effectif du matériel roulant :				
Locomotives...........	13.134	1.752	666	15.552
Voitures à voyageurs....	29.524	3.914	1.583	35.021
Fourgons de bagages, etc.	10.407	1.509	751	12.667
Wagons à marchandises et à bestiaux.........	366.908	93.724	13.696	474.[illegible]

Véhicules divers........	11.437	1.178	294	12.
Ensemble (Voitures, wagons, trucks.........	418.276	100.325	16.324	534.
Nombre de locomotiv., voit. et wagons par kilom. :				
Locomotives......	59	36	16	
Voitures à voyageurs....	1.33	79	37	1
Fourgons, etc..........	47	31	17	
Wagons	16.49	18.92	3.18	1[illegible]
Véhicules divers........	52	24	7	
Total de voitures et wag. de toute nature.......	18.80	20.25	3.79	1[illegible]

	Voyageurs transporté[illegible]	
	1888.	1887.
	Nombre.	
1re classe........................	30.262.000	31.324.
2e —	63.304.000	64.139.
3e —	648.933.000	638.215.
Total...	742.499.000	733.678

	Recettes en provena[illegible]	
	1888.	1887
	Livres	
1re classe........................	3.040.000	3.081
2e —	2.693 000	2.789.
3e —	18.690.000	18.2 3
Billet de saison et d'abonnement....	2.051.000	1.973
Total.....	26.474.000	26.136
Transport grande vitesse...........	891 000	878
Divers...........................	3.619.000	3.559
Total général...........	30.984.000	30.573

Tonnage des transports.

	1888.	1887.
	Tonnes.	
Minéraux........................	201.576.000	193.255
Marchandises générales..........	80.172.000	75.672

Recettes.	1888.	1887
	Livres.	
Marchandises générales...........	21 240.000	20.[illegible]
Minéraux........................	16.159.000	15.6[illegible]
Bétail..........................	1.357.000	1.[illegible]

TRAMWAYS.

Année finissant le 30 juin.	Milles exploités.	Capital autorisé.	Capital dépensé.	Dépense moy. par mille.
		(En livres.)		
		ANGLETERRE.		
1889.........	758	14.808 295	11.171.451	14.659
1888.........	736	15.094.710	11.315.740	15.374
1886.........	706	14.427.909	10.345.879	14.654
1885.........	656	14.051.846	9.813.074	14.959
1880.........	269	6.710.596	4.160.590	15.467
		ÉCOSSE.		
1889.........	81	1.673.919	1.287.125	15.507
1888.........	79	1.643.478	1.246.593	15.779
1886.........	73	1.678.413	1.157.559	15.857
1885.........	70	1.555.041	1.122.231	16.032
1880.........	50	1.429.385	843.959	16.879
		IRLANDE.		
1889.........	110	1.645.666	1.206.015	10.963
1888.........	89	1.645.666	1,173,352	13.183
1886.........	86	1.534.465	1.069.603	12.437
1885.........	85	1.527.166	1.032.324	12.145
1880.........	48	1.070.777	660.916	13.456
		ROYAUME-UNI.		
1889.........	949	18.127.880	13.664.591	14.399
1888.........	904	18.383 854	13.735.685	15.194
1886.........	865	17.640.488	12.573 041	14.535
1885.........	811	17.134.053	11.967.629	14.757
1880.........	368	9.210.758	5.665.465	15.395

	Angleterre.	Écosse.
Nombre de voyageurs en 1889.......	379.580.965	70.583.156
— 1888.......	340.511.905	63.744.042
Recette brute 1889.................	2.375.032	396.971
— 1888.................	2.248.117	359.333

	Irlande.	Royaume-Uni.
Nombre de voyageurs en 1889......	27.432.147	477.596.268
— 1888......	24.740.098	428.996,045
Recette brute en 1889.............	208.221	2.980.224
— 1888.............	188.849	2.796.299

POSTES EN 1887.

Nombre des bureaux au 31 mars 1888 : 17,587.

Nombre des	Total.
Lettres	1.558.000.0
Cartes postales	201.000.0
Journaux et imprimés	564.000.0
Mandats postaux :	
Pour le royaume	9.300.0
Pour l'étranger et les colonies	330.0
De l'étranger et des colonies	940.0
Valeur des mandats :	
Pour le royaume	22.928.000.0
Pour l'étranger et les colonies	888.000.0
De l'étranger et des colonies	2.785.000 0

TÉLÉGRAPHES EN 1887.

Nombre des bureaux de l'État : 5,208. Longueur d lignes (de l'État), 48,659; des fils, 260,679 kil. — Nomb des dépêches en 1888-89 : 57,765,347, dont 48,532,669 Angleterre et en Galles, 5,991,223 en Écosse, 3,241,4 en Irlande.

PRINCIPALES COLONIES EN POSSESSIONS ANGLAISES

AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZÉLANDE.

SUPERFICIE ET POPULATION.

Colonies.	Kil. carrés.	Total.
Nouvelle-Galles du Sud	800.730	1.085.7
Victoria	227.610	1.090.8
Queensland	1.730.630	387.4
Australie méridionale	2.339.775	318.3
— occidentale	2.527.530	42.1
Tasmanie	68.309	146.1
Nouvelle-Zélande	269.957	607.3
Indigènes Nouvelle-Zélande	»	41.9
— Australie	»	55 (
Total	7.954.541	3.775 (

Immigration et émigration.

Colonies.	Immigration. 1887.	Immigration. 1888.	Émigration. 1887.	Émigration. 18
Nouvelle-Galles du Sud	67.605	65.226	44.039	43.(
Victoria	90.147	102.032	68.121	60 :
Queensland	32.393	34.864	16.414	23.(
Australie méridionale	15.468	12.637	17.687	12.'
Australie occidentale	4.450	1.598	2.400	2.'
Tasmanie	14.980	18.866	12.288	17
Nouvelle-Zélande	13.689	13.606	12.712	2
Total	238.732	248.829	173.694	1

Principales villes.

Melbourne	391.546
Sidney	348.695
Adélaïde	111.300
Dunedin	42.794
Ballarat	41.087
Sandhurst	38.420
Brisbane	55.475
Auckland	30.952
Christchurch	30.715
Hobart	26.004

FINANCES.

Recettes et dépenses à la fin de 1888.

(En livres sterling.)

Colonies.	Recettes — Total.	Recettes — Dont impôts.
Nouvelle-Galles du Sud	8.886.360	2.681.883
Victoria	7.607.598	3.081.003
Queensland	3.463.097	1.577.671
Australie méridionale	2.494.556	793.353
— occidentale	357.003	179.944
Tasmanie	640.068	405.807
Nouvelle-Zélande	3.791.883	2.200.000
Total	27.240.565	10.855.661

Colonies.	Dépenses.	Dettes 1887.
Nouvelle-Galles du Sud	8.778.851	44.100.149
Victoria	7.287.151	34.627.382
Queensland	3.368.405	25.840.080
Australie méridionale	2.376.390	19.147.700
— occidentale	385.129	1.275.200
Tasmanie	709.486	4.390.920
Nouvelle-Zélande	3.725.555	40.225.537
Total	26.630.976	169.607.858

COMMERCE.

Importation et exportation en 1887.

(Y compris les métaux précieux et en livres sterling.)

Colonies.	Importation. Total.	Importation. Pour l'Angleterre.	Exportation. Total.	Exportation. Pour l'Angleterre.
Nouvelle-Galles du Sud	18.806	7.999	18.497	6.966

Victoria	19.022	8.290	11.351	5.47
Queensland	5.822	2.297	6.454	2.00
Australie méridionale	5.096	1.958	5.331	2.93
— occidentale	666	269	605	38
Tasmanie	1.597	4.173	6.866	4.84
Nouvelle-Zélande	6.246	436	1.449	35
Total 1887	57.255	25.422	50.553	22.95

Exportation de la laine.

	1887.	1886.
Nouvelle-Galles du Sud	9.200	7.202
Victoria	5.073	5.000
Queensland	2.369	1.414
Australie méridionale	2.037	1.955
— occidentale	334	332
Tasmanie	415	311
Nouvelle-Zélande	3.321	3.073
Total	22.749	19.287

Mouvement des ports en 1888.

Colonies.	Entrées et sorties. Nav.	Tonn.
Nouvelle-Galles du Sud	5.927	4.755.419
Victoria	5.354	4.307 883
Queensland	1.864	996.229
Australie méridionale	1.988	1.973.651
— occidentale	529	812.293
Tasmanie	1.565	762.278
Nouvelle-Zélande	1.384	1.057.913
Total	18.611	14.689.766

CHEMINS DE FER EN EXPLOITATION EN 1888.

Nouvelle-Galles du Sud	3.550	kilom.
Victoria	3.526	—
Queensland	3.107	—
Australie méridionale	2.443	—
— occidentale	438	—
Tasmanie	526	—
Nouvelle-Zélande	2.963	—
Total	16.553	—

POSTES EN 1887.

Colonies.	Bureaux.	Lettres et cartes postales arrivées et expédiées.	Journaux arrivés et pe[r]dis
velle-Galles du Sud	1.167	44.845.900	34.18

Victoria	1.492	41.287.972	18.869.055
Queensland	716	11,586.807	9 752.563
Australie méridionale	585	15 181.309	7.376.953
— occidentale	79	2.217.175	1.123.050
Tasmanie	258	4.549.899	3.960.859
Nouvelle-Zélande	1.117	40 985.467	15 381.323
Total	5.414	160.645.529	90.645.403

TÉLÉGRAPHES EN 1887.

Colonies.	Lignes en exploitat. kil.	Long. des fils. kil.	Stations.	Dépêches.
Nouvelle-Galles du Sud	17.253	34.510	425	2.876.504
Victoria	6.622	16.375	420	2 260.480
Queensland	14.120	25.229	282	1.515.357
Australie méridionale	8.828	15.108	200	757.363
— occidentale	4.100	4.540	38	174.116
Tasmanie	2.922	3.874	144	233.798
Nouvelle-Zélande	7.476	18.306	412	1.835.394
Total	61.321	117.942	1.921	9.653.012

CANADA (Le dominium de).

SUPERFICIÉ ET POPULATION.

Provinces.	Kilom. carrés.	Population en 1881.
Ontario	374.499	1.923.228
Québec	500.769	1.359.027
Nouveau-Brunswick	70.761	321.233
Nouvelle-Écosse	56.281	440.572
Manitoba (1)	190.927	65 954
Ile du Pr. Edouard	5.524	108.891
Colombie britannique	1.010 949	49.459
Territoires du N.-O	6.612.873	56.446
Total	8,822.583	4.324.810

IMMIGRATION.

1881 : 47,991 ; 1882 : 212,458 ; 1883 : 133,624 ; 1884 : 103,824 ; 1885 : 79,169 ; 1886 : 69,152 ; 1887 : 84,526 ; 1888 : 88,766.

Principales villes.

Montréal	200.000	habitants.
Toronto	140.000	—

(1) *Le recensement* de 1886 a donné 108.640 hab.

Québec	62.446	—
Halifax	36.100	—
Hamilton	43.082	—
Ottawa	27.412	—
Saint-John	26.127	—

FINANCES. — *Compte de l'année* 1887-88 (en dollars).

Recettes brutes.

Douanes	22.105
Accise	6.071
Postes	2.379
Travaux publics y compris les chemins de fer	3.556
Primes et escomptes	47
Intérêts	932
Terres publiques	217
Droits de tonnage	62
Autres recettes	536
Total des recettes ordinaires	35.908
Emprunts	24.395
Placements, fonds divers	3.819
Comptes des provinces	3.904
Autres recettes	3.904
Total	68.02

Dépenses.

Dette publique	12.10
Subventions aux provinces	4.18
Gouvernement civil	1.25
Justice	67
Police et prisons	33
Législation	80
Immigration, quarantaine	31
Pensions et fonds de retraite	33
Milice et défense	2.13
Travaux publics	2.33
Service par vapeur	55
Phares etc	48
Indiens	1.00
Territoires du Nord-Ouest	53
Dépenses diverses	8
Frais de perception	8.7
Total des dépenses ordinaires	36
Rachats	1
Subventions aux chemins de fer	

Placements, fonds divers	5.592.776
Chemins de fer et canaux	2.798.704
Dépenses diverses	6.184.110
Total	68.027.918

DETTE PUBLIQUE.

Passifs (dont payables à Londres 176.601.775).	284.513.842
Actifs	49.982.484
Total	234.531.358

INDES ANGLAISES.

SUPERFICIE ET POPULATION.

Provinces et États.	Kilom. carrés.	Total.
ÉTATS INDIGÈNES.		
Baroda	22.195	2.185.005
L'Inde centrale	194.447	9.261.907
Hyddrabad	185.879	9.845.594
Mysore	64.030	4.186.188
Rajputana	336.038	10.268.392
Kashmir	209.520	1.534.972
Manipur	20.720	221.070
ÉTATS TRIBUTAIRES.		
Madras	20.955	3.001.436
Bengale	94.878	2.845.405
Provinces du Nord-Ouest	13.273	741.750
Panjab	92.762	3.861.683
Provinces centrales	74.677	1.709.720
Bombay	191.013	6.941.249
Etats indigènes	1.520.387	56.604.371
Total	3.769.620	255.647.863

CULTES EN 1881.

Hindous	187.937.450
Mahométans	50.121.585
Adorateurs de la nature	6 426.511
Bouddhistes	3.418.875
Chrétiens	1.862.634
Sikhs	1.853.385
Jaïns	1.221.896
Parses	85.350
Israélites	12.008
Autres	952.127

Principales villes.

..	773.196	Jeypore...........	142.578
..	766.298	Rangoon...........	134.176
..	405.848	Poona.............	129.751
..	354.962	Ahmedabad.... ..	127.621
..	261.303	Bareilly...........	113.417
..	199.700	Surat..............	109,844
..	173.393	Howrah............	105.206
..	170.654	Baroda.............	101.818
..	160.203	Meerut...	99.565
..	155.857	Nagpua............	98.299
..	151.896	Lashkar...........	88.066
..	151,444	Trichinopol........	84.449
..	149.369	Peshawar..........	79.982
..	148.547	Dacca..............	79.076

ıpte de l'année finissant le 31 *mars* 1878.
(En livres sterling.)

Recettes.

....	23.189.292
ı..............................	8.515.462
....	6.670.728
....	3.876.298
....	4.534.655
x..............................	3.035.323
....	1.348.837
....	1.431.436
....	1.124.125
....	311.253
utions..................	743.597
....	746.555
ɔs, monnaie..................	2.229.546
tice......................	571.850
....	350.293
....	195.027
ue.......................	378.572
....	16.839.972
a guerre....................	1.060.815
....	1.606.108
recettes ordinaires (1).......	78,759.744

Dépenses.

....	5.444.754
....	1.692.945

Frais de perception	7.745.218
Impôt foncier	3.486.658
Impôt sur l'opium	2.424.575
Monopole du sel	410.704
Forêts	719.794
Autres	703.487
Postes, télégraphes, monnaie	2.255.829
Administration	1.769.935
Législation et justice	3.422.923
Police	3.693.621
Marine	670.845
Instruction publique	1.740.313
Affaires étrangères	684.660
Affaires ecclésiastiques et médicales	924.067
Pensions, secours	3.891.067
Imprimerie, etc	870.063
Secours à la famine	91.408
Armée	20.873.951
Travaux publics	24.649.386
Dépenses diverses	370.591
Total des dépenses (2)	80.788.576
Dépenses qui ne sont pas à la charge du budget des recettes	10.585.030

DETTE PUBLIQUE EN 1888.

Dette consolidée	182.230.010
— payable dans l'Inde	98.089.862
— — en Angleterre	84.140.148
— non-consolidée	9.715.834
Total	374.175.854

Valeur de l'importation totale et de l'exportation de produits indigènes en 1887-88 (Livres sterling).

Marchandises.	Importation.	Exportation.
Riz, paddy, céréales	535.000	15.777.000
Semences, fruits	320.000	9.452.000
Denrées coloniales :		
Thé, café, tabac et autres	3.5 0.000	7.821.000
Boissons	1.507.000	»
Animaux et vivres animaux	1.237.000	429.000

(1) Dont 370,741 en Angleterre.
(2) Dont 21,855,698 en Angleterre.

Houilles	1.743.000	»
Métaux, terres, pierres	1.212.000	159.000
Bois, matières dures à tailler	344.000	749.000
Étoffes à filer (coton, jute, etc.)	1.420.000	22.037.000
Peaux, cuirs	119.000	4.910.000
Drogueries, résines, huiles, etc.	3.397.000	6.293.000
Opium	»	10.068.000
Filés et tissus	31.280.000	7.759.000
Autres objets manufacturés	18.119.000	660.000
Marchandises diverses	212.000	408.000
Total des marchandises	65.005.000	86.422.000
Métaux précieux	13.826.000	1.605.000
Total	78.831.000	88.027.000

NAVIGATION.

Commerce étranger en 1887-88.

Pavillon	Entrées. Nombre.	Entrées. Tonneaux.	Sorties. Nombre.	Sorties. Tonneaux.
Britannique	1.898	2.823.712	1.791	2.949.035
Indo-britannique	1.043	136.968	1.078	140.229
Étranger	740	470.223	731	498.780
Indigène	1.627	83.311	1.805	87.207
Total	5.308	3.514.214	5.585	3.675.251

CHEMINS DE FER EN 1889.

En exploitation : 24,534 kilomètres.

POSTES EN 1887-88.

Bureaux, 7,263 ; lettres, 244,204,771 ; journaux, 21,832,775.

TÉLÉGRAPHES EN 1887.

Nombre des bureaux, 745, non compris les bureaux télégraphiques des chemins de fer. Longueur des lignes, 51,327 kil.; des fils, 93,517, = 150,498 kil., 364 kil. de câbles. Nombre des dépêches payées, 2,825,691.

GRÈCE (ROYAUME DE)

Superficie : 64,668 kilomètres carrés. — Population : *2,067,000 habitants.* — Capitale : Athènes, 84,903 habi-

tants; le Pirée, 21,055 habitants. — Autres villes : Patras, 25,494; Corfou, 16,515: Zante, 16,250; Argos, 9,861.

FINANCES (en drachmes ou francs.)

Budget de l'année 1888.

Recettes.

Impôts directs	21.452.967
Douanes et impôts de consommation	30.354.700
Taxes diverses	14.381.860
Monopoles	9.618.000
Rentes des biens de l'État	3.365.441
Ventes de biens de l'État	4.232.972
Remboursements	1.760.000
Recettes diverses	4.025.000
Caisse des ponts et chaussées	5.718.373
Caisse des phares	450.000
Versement des communes	732.000
Taxes télégraphiques internationales	358.140
Total	96.449.453

Dépenses.

Dette publique	38.663.636
Liste civile du roi et du prince royale	1.212.500
Pensions et dotations	4.623.664
Corps législatifs	401.658
Ministère des affaires étrangères	2.216.160
— de la justice	4.843.730
— de l'intérieur	4.650.870
— des cultes	3.106.658
— de la guerre	17.131.000
— — marine	4.241.486
— des finances	1.510.218
Frais d'Administration	7.654.200
Dépenses diverses	5.718.640
Total	95.974.420

DETTE PUBLIQUE EN 1889.

Emprunts divers (y compris 91 millions) en papier-*monnaie* 669,484,168 francs.

ARMÉE EN 1889.

26,113 hommes, dont 1,956 officiers.

MARINE.

2 grands cuirassés et plusieurs navires de moindre mension.

COMMERCE.

Commerce spécial de l'année 1888.

(En drachmes ou francs.)

Pays.	Importation.	Exporta
Grande-Bretagne	28.910.000	40.614
Russie	25.320.000	1.342
France	10.933 000	17.906
Autriche-Hongrie	15.755.000	7.668
Turquie et Égypte	13 332 000	6.018
Belgique	2.048.000	10.16[illegible]
Italie	4.139.000	908
Allemagne	4 065.000	3.46[illegible]
Pays-Bas	80.000	2.384
États-Unis	1.891.000	4 711
Autres pays	2.676 000	47[illegible]
Total	109.149.000	95.65[illegible]

Valeur des principaux produits importés et expor

IMPORTATION.

Céréales et riz	32.88[illegible]
Denrées coloniales	6.92[illegible]
Animaux et produits animaux	10.73[illegible]
Minéraux et métaux	7.25[illegible]
Bois de construction, etc	7.65
Poteries, verreries	1.43[illegible]
Objets en métal, machines	4.99[illegible]
Filés et tissus	26.09
Papier	1.28
Drogueries, couleurs	2.15
Huiles, résines, parfum	77
Marchandises diverses	6.97
Total	109.14

EXPORTATION.

Corinthes (raisins secs)	[illegible]
Autres *fruits*	3.8[illegible]
Vin	[illegible]
Tabac	2
Animaux et produits animaux	

Minerais	13.696.000
Plomb	7.640.000
Peaux	1.259 000
Drogueries, couleurs	3.962.000
Huiles, résines, parfum	2.570 000
Étoffes à filer	759.000
Autres marchandises	1.902.000
Total	95.654.000

NAVIGATION EN 1888.

	Navires.	Tonneaux.
ENTRÉS.		
Navires grecs	2.524	333.122
— étrangers	3.452	2.039.951
Total	5.976	2.373.073
SORTIS.		
Navires grecs	2.156	366.369
— étrangers	3.306	2.054.161
Total	5.462	2.420.530

EFFECTIF DE LA MARINE MARCHANDE EN 1888.

5,074 navires à voiles jaugeant 227,306 tonneaux et 83 vapeurs jaugeant 31,451; total, 5,157 navires de long cours jaugeant 258,756 tonneaux.

CHEMINS DE FER EN 1889.

En exploitation : 708 kilomètres.

POSTES EN 1887.

Nombre des bureaux, 249; des lettres, 5,668,443; des cartes postales, 179,033; des lettres recommandées, 323,655; journaux, échantillons et imprimés, 6,602,269.

TÉLÉGRAPHES EN 1888.

Nombre des bureaux de l'État, 169. Longueur des lignes, 6,979 kil.; des fils, 8,100 kil. Nombre des dépêches internes, 678,511; internationales, 258,127; de service, 12,888; total des dépêches, 949,526.

GUATÉMALA (RÉPUBLIQUE DE)

Superficie : 120,000 kilomètres carrés. — Popula en 1888 : 1,427,116 habitants. — Capitale : Guatém 65,796 habitants.

FINANCES. — *Compte de* 1888 (en francs).

Recettes.

Douanes	10.204
Contributions	2.118
Monopoles	5.844
Recettes diverses et extraordinaires	1.080
Total	19.247

Dépenses.

Département du gouvernement et de la justice	1.71[illegible]
— des affaires étrangères	69[illegible]
— des travaux publics	2.20[illegible]
— du trésor	5.16[illegible]
— de l'instruction publique	2.70[illegible]
— de la guerre	4.46[illegible]
Dépenses diverses	67[illegible]
Total	17.61[illegible]

DETTE PUBLIQUE EN 1889.

Dette intérieure	32.62[illegible]
— extérieure	23.06[illegible]
Total	55.68[illegible]

ARMÉE.

Troupes actives, 12,500 hommes, milice, 20,000 hom

COMMERCE (en dollars).

Importation	4.241.000	5.460.000
Exportation	9.039.000	7.240.000

Principaux articles d'exportation en 1888 : café (6,595,181 dollars), sucre (pour 308,829 dollars), [illegible] *(pour 143,406 dollars)*, toile cirée (pour 88,448 dol *bananes, lainages, salsepareille*, cochenilles, taba *gares, cacao, laine, etc.*

NAVIGATION EN 1888.

Entrés : 443 navires (dont 408 vapeurs), jaugeant 547,911 tonneaux. Sortis : 442 navires (dont 407 vapeurs), jaugeant 546,515 tonneaux.

CHEMINS DE FER.

117 kilomètres.

POSTES EN 1888.

Nombre des bureaux, 157, des envois, 2,764,889, et des réceptions, 2,336,453.

TÉLÉGRAPHES EN 1887.

Nombre des bureaux, 89 ; longueur des lignes, 3,269 kilomètres ; nombre des dépêches, 406,533, dont dépêches officielles, 152,757 ; dépêches de service, 19,230, et dépêches particulières, 234,546.

HAÏTI (RÉPUBLIQUE DE).

Superficie 26,036 kilomètres carrés. — Population, environ 600,000 habitants (évaluation officielle de 1887. — Capital : Port-au-Prince, 30,000 habitants.

FINANCES. — *Budget de* 1885-86 (en piastres de 5 francs).

Recettes.

Douanes (dont : droits d'exportation, 3,178,410 ; et droit d'exportation, 1,917,002)	5.095.412
Autres recettes	1.317.545
Total	6.412.957

Dépenses.

Finances et commerce	520.825
Affaires étrangères	89.070
Guerre et marine	1.096.134
Intérieur et police	981.479
Justice	316.198
Instruction publique	698.138

Cultes	67.649
Agriculture	254.972
Dettes, dépenses diverses	2.388.491
Total	6.412.956

DETTE.

La dette publique s'élève à 13,500,000 piastres, savoir : dette extérieure, dite « emprunt de 1875 », 4,320,000 piastres ; dette intérieure, 9,180,000 piastres.

ARMÉE.

Effectif de l'armée : 6,828 hommes.

MARINE.

La marine de l'État compte 2 navires de guerre (dont 1 cuirassé) armés de 4 canons.

COMMERCE EN 1887.

La valeur des importations a été de 6,854,597 piastres celle des exportations de 10,185,366 piastres. Les principaux articles d'exportation ont été : le café (49,811,781 livres), le bois de campêche (227,295,803 livres), le cacao (3,634,860 livres), le coton (2,255,540 livres), les peaux et les cuirs, le bois jaune, le bois de gaïac, le miel, les graines de coton, l'écaille, l'acajou, la cire, les os, le vieux cuivre, les écorces d'orange, etc.

NAVIGATION EN 1887.

Ports.	Navires. Nombre.	Navires. Tonneaux.	Dont vapeurs. Nombre.	Dont vapeurs. Tonneaux.
	ENTRÉS			
Cap haïtien	266	239.257	163	180.651
Port-au-Prince	227	246.014	146	225.754
Gonaïves	134	111.244	83	100.116
Aux Cayes	99	94.635	71	87.777
	SORTIS.			
Cap haïtien	265	228.667	163	180.681
Port-au-Prince	227	246.014	146	225.754
Gonaïves	134	111.244	83	100.116
Aux Cayes	98	93.977	71	87.777

POSTES EN 1886.

Nombre des bureaux : 31 ; des lettres et cartes postales, 233,872 ; des imprimés et échantillons, 181,520 ; des envois recommandés, 7,520.

HAMBOURG (VILLE LIBRE DE).

Superficie : 410 kilomètres carrés. — Population : 518,620 habitants au 31 décembre 1885 ; 337,940 habitants au 31 décembre 1871. — Hambourg (ville), 305,690 habitants en 1885 (avec les faubourgs et la ville d'Altona qui fait partie du Holstein (Prusse), l'agglomération hambourgeoise atteint 500,000 âmes).

FINANCES. — *Budget de* 1888 (en marks de 1 fr. 25).

Recettes.

Domaines, etc.	11.440.400
Impôts divers (dont : impôt foncier, 8,770,000, et impôt sur le revenu, 8,000,000)	29.219.800
Taxes et droits	2.366.200
Recettes diverses	3.690.300
— extraordinaires	140.400
Total	46.857.100

Dépenses.

Ensemble, 49,213,800 marks, dont 10,102,000 marks pour la dette, 4,733,900 marks pour l'instruction publique, 4,978,400 marks pour la bienfaisance publique, 2,431,100 marks pour les dépenses de l'empire, et le reste pour l'administration de la ville.

DETTE PUBLIQUE.

236,817,000 de marks.

COMMERCE EN 1888 (en marks).

Pays de provenance.

Par mer :	
Grande-Bretagne	421.300.000
France	58.500.000

Pays-Bas	33.400.000
Belgique	17.700 000
Ports allemands	36.800.000
Europe septentrionale	27.400.000
Italie	10.700.000
Espagne	12.900.000
Autres pays d'Europe méridionale	42.100.000
États-Unis	104 500 000
Brésil	83.200.000
Vénézuela	6.200 000
Haïti, République Dominicaine	13.500 000
Cuba, Portorico	9 900.000
Mexique, Honduras	12.900.000
Côte occidentale de l'Amérique	93.600.000
Autres pays d'Amérique	59 900 000
Asie	46.200.000
Afrique	21.700.000
Australie	2.500.000
Total par mer	1.114.900.000
Importation par les chemins de fer et par l'Elbe supérieure	955 000 000
Métaux précieux	56.200.000

L'exportation par mer n'est relevée qu'au poids; elle a été en 1888 de 42,885,852 quintaux métriques.

Importation des marchandises :	1887	2.285.700.000
— —	1886	2.129.900.000
— —	1885	2.045 900.000
— —	1871-80	1.727.800.000
— —	1861-70	996.900.000
— —	1851-60	670.200.000

HAWAÏ (ROYAUME DE). (*Iles Sandwich.*)

Superficie et population. — Les huit îles Hawaï, Manoui, Malokaï, Lanaï, Ooahu, Kaouoi, Nihaou, Kagoulahi, avaient ensemble, en 1884, 19,556 kilomètres carrés et 80,578 habitants, dont environ 44,000 indigènes.

Capitale : Honolulu, 20,487 habitants.
Immigration en 1888, 5,532 ; émigration, 2,890.

FINANCES. — *Budget de* 1888-89 (en dollars).

Recettes.

Douanes, droit de port	1.027.000
Commerce intérieur	166.000
Impôts intérieurs	747.000
Réalisations du gouvernement	430.000
Recettes diverses	185.000
Encaisse du trésor	63.913
Total	2.618.913

Dépenses.

Liste civile, apanages	76.800
Corps législatif, conseil privé	25.300
Justice	183.600
Affaires étrangères	191.633
Intérieur	1.377.816
Finances	608.504
Police et ministère public	268.680
Instruction publique	239.670
Bureau de santé	320.920
Dépenses diverses	102.000
Total	3.394.932

DETTE PUBLIQUE EN 1888.

1,936,500 dollars.

ARMÉE.

400 hommes.

COMMERCE (en dollars).

Années.	Importation.	Exportation totale.	Exportation de produits indigènes.
1888	4.541.000	11.903.000	11.631.000
1887	4.944.000	9.529.000	9.435.000
1866	4.878.000	10.457.000	10.340.000
1862	998.000	838.000	587.000

NAVIGATION.

Années.	Navires.	Tonneaux.
ENTRÉS.		
1888	246.000	221.148.000

1887	254.000	210.703.000
1886	310.000	222.372.000
1862	113.000	48.687.000

Pays de provenance et de destination.

Pays.	Importation.	Exportation.
États-Unis de l'Amérique	3.330.000	11.671.000
Grande-Bretagne	652.000	»
Chine et Japon	200.000	»
Allemagne	183.000	»
Australie	111.000	232.000
Autres pays	65.000	»
Total	4.541.000	11.093 000

Principales marchandises exportées en 1888.

Sucre	10.818.000
Riz	578.000
Peaux	86.000
Bananes	69.000
Laine	41.000
Autres	311.000
Total	11.903.000

En 1887 la valeur des métaux précieux importés était de 900,353 dollars et celle des métaux précieux exportés de 21,276 dollars.

Parmi les 246 navires de 221,148 tonneaux entrés en 1888, il y avait 163 navires américains de 113,459 tonneaux, 25 navires anglais de 29,519 tonneaux, 8 navires allemands de 5,820 tonneaux, 42 navires hawaïens de 64,607 tonneaux et 8 autres navires de 8,076 tonneaux.

EFFECTIF DE LA MARINE MARCHANDE EN 1888.

61 navires enregistrés (dont 15 vapeurs) jaugeant 15,496 tonneaux.

CHEMINS DE FER.

En exploitation : total 90 kilomètres.

POSTES EN 1887.

Nombre des bureaux, 54. Service intérieur : Lettres, *941,148; imprimés*, 640,776; Service extérieur : Lettres

reçues, 146,556 ; imprimés, 288,276 ; lettres expédiées, 127,188 ; imprimés, 30,456.

HESSE (GRAND-DUCHÉ DE).

Superficie : 7,676 kilomètres carrés. — Population au 31 décembre 1875, 884,218 habitants ; et en 1885, 956,611 habitants. — Capitale : Darmstadt, 50,609 habitants ; Mayence, 65,852 habitants.

FINANCES (en marks de 1 fr. 25 c.).

Budget de la période financière du 1er avril 1888 au 31 mars 1891.

Recettes annuelles.

Domaines et forêts	5.309.951
Droits régaliens	5.300
Impôts directs	8.000.186
— indirects	7.756.442
Recettes diverses	812.846
Total des recettes	21.884.025

Dépenses annuelles.

Charges et non valeurs	1.327.950
Dette publique	1.210.028
Pensions	1.035.000
Maison grand-ducale, apanages	1.230.002
Diète	45.660
Ministère d'État	322.440
Intérieur et justice	6.817.952
Finances	5.464.942
Contributions matriculaires	4.000.000
Total des dépenses	21.453 974

Les dépenses extraordinaires de la période financière 1888-1891 s'élèvent à 1,714,672 marks ; pour les couvrir il existe des fonds disponibles au montant de 11,761,159 marks, il restera à la fin de la période une somme de 10,046,487 marks.

DETTE EN 1888.

Dette proprement dite.

Passif	35.6
Actif	6.0
Ent outre :	
Rachat de rentes foncières (obligations à 4 p. 100)	5.2
Dette contractée pour l'amélioration du pays (obligations à 4 p. 100)	5

Cette dernière dette est couverte par des acti même montant.

HONDURAS (RÉPUBLIQUE DE).

Superficie : 121,382 kilomètres carrés. — Popul environ 400,000 habitants. — Capitale : Teguci 12,000 habitants.

FINANCES. — *Budget du 1er août 1886 au 31 juillet 1*
(En pesos.)

Recettes.

Douanes	1.1
Monopoles	1.3
Papier timbré	
Ventes de terres	
Recettes diverses	1
Total	2.8

Dépenses.

Dette publique	6
Monopoles	4
Impôts	
Président et Assemblée législative	
Intérieur	1
Affaires étrangères	
Justice	
Guerre	7
Finances	1
Instruction publique	
Travaux publics	
Total	2

DETTE.

Dette intérieure	1.499.621
— étrangère	37.000
Total	1.536.621

ARMÉE.

Troupes actives : 500 hommes. — Milice ; 3,000 hommes.

COMMERCE

Exportation en 1887-88.

Pays de destination.	Pesos.
États-Unis	2.790.405
Amérique centrale	331.959
Grande-Bretagne	105.088
France	81.566
Belgique	30.345
Allemagne	6.004
Autres pays	5.297
Total	3.350.664

Produits.	Pesos.
Bananes	866.714
Noix de coco	110.231
Indigo	78.645
Gomme élastique	38.928
Salsepareille	36.282
Bois de cèdre	32.482
Autres produits	2.187.382
Total	3.350.664

ITALIE (ROYAUME D').

Superficie : 286,588 kilomètres carrés. — Population en 1871 : 26,801,154 habitants. — Population recensée, fin 1881 : 28,459,628. Population calculée au 31 décembre 1889, 30,947,306. — Capitale : Rome, 244,484 habitants dans la commune et 219,608 dans la ville en 1871, 300,467 dans la commune et 273,268 dans la ville en 1881 et 373,975 dans la commune en 1888.

Voici la division par compartiments (1) :

Compartiments.	Kil. carrés selon Strelbitsky (2).	Population. recensée à la fin de 1881.	Population. calculée. à la fin de 1889.
Piémont	29.494	3.070.250	3.297.157
Ligurie	5.407	892.373	947.300
Lombardie	24.205	3.680,615	4.013.973
Vénétie	24.025	2.814.173	3.101.867
Émilie	20.750	2,183.391	2.352.497
Ombrie	9.474	572.060	624.039
Marches	9.836	939.279	1.021.597
Toscane	24.062	2.208.869	2.391.291
Rome	12.170	903.472	982.581
Abruzzes et Molise	17.008	1.317.215	1.434.351
Campanie	16.556	2.896.577	3.128.809
Pouilles	20.510	1.589.064	1.734.387
Basilicate	10.354	524.504	556.309
Calabre	15.049	1.257.883	1.359.872
Sicile	25.798	2.927.901	3.265.688
Sardaigne	23.842	682.002	735.588
Total	288.540	28.459.628	30.947.306

(1) L'Italie se subdivise administrativement en 69 provinces, dont 9 (province de Mantoue et provinces du Vénitien) se subdivisent en *districts* et les autres en arrondissements (*circondari*). Il y avait en 1890, 197 arrondissements, 87 districts et 8,256 communes. Les compartiments ne sont que des divisions historiques adoptées pour le groupement des provinces.

(2) Le calcul officiel n'a porté que sur l'ensemble de la partie continentale et péninsulaire et sur chacune des îles. En voici les résultats :

	kil.
Italie continentale et péninsulaire	236.402
Ile de Sicile	25.461
— Sardaigne	23.800
Autres îles	925
Total	286.588

A défaut des chiffres officiels, nous donnons dans le tableau les chiffres de Strelbitsky, qui s'approchent assez du résultat total obtenu par l'Institut géographique italien. Le calcul officiel de la superficie des provinces est en voie d'exécution.

Population des villes les plus importantes.

	1882 (1).	1888 (2).
Naples	463.172	480.858
Milan	295.543	380.296
Rome (capitale)	273.268	373.975
Turin	230.183	282.495
Palerme	205.712	225.292
Gènes	138.081	164.654
Florence	134.992	148.874
Venise	129.445	144.270
Messine	78.438	91.685
Bologne	103.998	117.332
Catane	96.017	111.265
Livourne	78.998	87.895

ÉMIGRATION.

Années.	Europe.	Afrique.	Amérique.	Autres pays.	Totale.
1876	86.379	2.544	19.610	238	108.771
1877	76.515	1.313	21.169	216	99.213
1878	72.367	2.944	20.743	214	96.268
1879	80.004	2.679	37.075	73	119.831
1880	84.224	2.555	33.080	42	119.901
1881	92.107	2.792	40.871	62	135.832
1882	93.930	7.855	59.695	82	161.562
1883	98.665	6.835	63.388	213	169.101
1884	87.558	3.754	55.467	238	147.017
1885	78.232	6.217	72.490	254	157.193
1886	80.406	4.964	82.166	293	167.829
1887	82.474	3.451	129.463	277	215.665
1888	82.941	3.334	204.264	197	290.736
1889	92.631	2.413	123.181	187	218.412

FINANCES. (En lires ou francs.)

Budget de l'année finissant le 30 juin 1890.

Recettes ordinaires.

1re catégorie (3) recettes effectives.

Revenus de l'actif de l'État, savoir :

(1) Population de la *ville* selon le recensement.

(2) Population de la *commune* selon les registres municipaux.

(3) Les recettes et les dépenses du budget italien se divisent en quatre catégories, savoir :

1° Recettes (ou dépenses) effectives.
2° Mouvement de capitaux.
3° Construction de chemins de fer.
4° Virements.

Revenus des biens de l'État	11.220.591
— des biens ecclésiastiques	3.480.000
— des biens administrés par l'État	827.493
Intérêts divers	344.593
Chemins de fer	72.336.630
Impôts directs, savoir :	
Impôt foncier	106.341.360
— sur les bâtiments	68.700.000
— — revenus de la propriété mobilière	229.601.515
Impôts sur les affaires :	
Droits de succession	36.800.000
— sur les revenus de la main-morte	6 400 000
Enregistrement	69.700.000
Timbre	73.000.000
Droits sur les opérations de banque et des compagnies commerciales	8.890.550
Droits hypothécaires	7.000.000
Concessions diverses	6.400.000
Droits sur les recettes des chemins de fer	18.500.000
Taxes consulaires	670 000
Impôts sur les consommations :	
Douanes	265.000.000
Octrois ou accises	81 577.245
Monopole du tabac	189.000.000
— sel	63.000.000
Fabrication de l'alcool, de la bière, de l'eau gazeuse, de la poudre à canon, du sucre, etc.	34.000.000
Taxes diverses :	
Loterie	76 300.000
Amendes des receveurs des impôts	2.000
Produits des services publics :	
Postes	46.500.000
élégraphes	15.150.000
ervices divers	17.189.865
emboursements	34.432.139
cettes diverses	6.776.880
4e catégorie. Recettes d'ordre :	
ermage de biens domaniaux au service de l'État	12.619.275
érêts de la vente consolidée déposée en cau- onnement du papier-monnaie	14.909.419
sement par la caisse des dépôts et prêts des nds pour le payement des pensions	36.187.334
ttes diverses	2.273.622
Total des recettes ordinaires	1.615.130.511

Population des villes les plus importantes.

	1882 (1).	1888 (2).
Naples	463.172	480.858
Milan	295.543	380.296
Rome (capitale)	273.268	373.975
Turin	230.183	282.495
Palerme	205.712	225.292
Gênes	138.081	164.654
Florence	134.992	148.874
Venise	129.445	144.270
Messine	78.438	91.685
Bologne	103.998	117.332
Catane	96.017	111.265
Livourne	78.998	87.895

ÉMIGRATION.

Années.	Europe.	Afrique.	Amérique.	Autres pays.	Totale.
1876	86.379	2.544	19.610	238	108.771
1877	76.515	1.313	21.169	216	99.213
1878	72.367	2.944	20.743	214	96.268
1879	80.004	2.679	37.075	73	119.831
1880	84.224	2.555	33.080	42	119.901
1881	92.107	2.792	40.871	62	135.832
1882	93.930	7.855	59.695	82	161.562
1883	98.665	6.835	63.388	213	169.101
1884	87.558	3.754	55.467	238	147.017
1885	78.232	6.217	72.490	254	157.193
1886	80.406	4.964	82.166	293	167.829
1887	82.474	3.451	129.463	277	215.665
1888	82.941	3.334	204.264	197	290.736
1889	92.631	2.413	123.181	187	218.412

FINANCES. (En lires ou francs.)

Budget de l'année finissant le 30 juin 1890.

Recettes ordinaires.

1re catégorie (3) recettes effectives.

Revenus de l'actif de l'État, savoir :

---

(1) Population de la *ville* selon le recensement.

(2) Population de la *commune* selon les registres municipaux.

(3) Les recettes et les dépenses du budget italien se divisent en quatre catégories, savoir :

1° Recettes (ou dépenses) effectives.
2° Mouvement de capitaux.
3° Construction de chemins de fer.
4° Virements.

Revenus des biens de l'État	11.22(
— des biens ecclésiastiques	3.48(
— des biens administrés par l'État	82[illegible]
Intérêts divers	34[illegible]
Chemins de fer	72.33(
Impôts directs, savoir :	
Impôt foncier	106.34[illegible]
— sur les bâtiments	68.70(
— — revenus de la propriété mobilière	229.60[illegible]
Impôts sur les affaires :	
Droits de succession	36.80[illegible]
— sur les revenus de la main-morte	6 40[illegible]
Enregistrement	69.70[illegible]
Timbre	73.00[illegible]
Droits sur les opérations de banque et des compagnies commerciales	8.89[illegible]
Droits hypothécaires	7.00
Concessions diverses	6.40
Droits sur les recettes des chemins de fer	18.50
Taxes consulaires	67
Impôts sur les consommations :	
Douanes	265.00
Octrois ou accises	81 57
Monopole du tabac	189.00
— sel	63.00
Fabrication de l'alcool, de la bière, de l'eau gazeuse, de la poudre à canon, du sucre, etc.	34.00
Taxes diverses :	
Loterie	76 30
Amendes des receveurs des impôts	
Produits des services publics :	
Postes	46.50
Télégraphes	15.15
Services divers	17.18
Remboursements	34.43
Recettes diverses	6.77
4e catégorie. Recettes d'ordre :	
Affermage de biens domaniaux au service de l'État	12.6[illegible]
Intérêts de la vente consolidée déposée en cautionnement du papier-monnaie	14.9[illegible]
Versement par la caisse des dépôts et prêts des *fonds pour le payement des pensions*	3[illegible]
Recettes diverses	[illegible]
Total des recettes ordinaires	1.6[illegible]

Recettes extraordinaires.

1re catégorie. Recettes effectives :	
Concours et remboursements	14.661.654
Recettes diverses	799.000
2e catégorie. Mouvement de capitaux :	
Vente de biens et achat de redevance	12.360.580
Recouvrement de créances	3.177.259
Nouvelles dettes	16.330.000
3e catégorie. Construction de chemins de fer	138 938.768
Total des recettes extraordinaires	186.267.261

Récapitulation des recettes.

	Ordinaires.	Extraordinaires.	Total.
1re catégorie	1.549.140.861	15.460.654	1.564.601.515
2e —	»	31.867.839	31.867.839
3e —	»	138.938.768	138.938.768
4e —	65.989.650	»	65.989.650
Totaux	1.615.130.511	186.267.261	1.801.397.772

Dépenses.

	Ordinaires.	Extraordin.
Ministère du Trésor :		
1re catégorie	716.925.417	7.438.425
2e —	»	33.015.803
3e —	»	22.187.000
4e —	53.886.248	»
Total	770.811.665	62.641.228
Ministère des finances :		
1re catégorie	196.795.062	1.942.942
2e —	»	1.770.000
4e —	1.654.313	»
Total	198.449.375	3.712.942
Ministère de grâce, de la justice et des cultes :		
1re catégorie	33.734.779	68.211
4e —	138.992	»
Total	33.873.771	68.211
Ministère des affaires étrangères :		
1re catégorie	8.400.345	18.467
4e —	145.150	»
Total	8.545.495	18.46[illegible]

Ministère de l'instruction publique :		
1re catégorie	39.955.676	1.151
4e —	1.043.238	»
Total	40.998.914	1.151
Ministère de l'intérieur, 1re catégorie :		
Administration générale	12.638.736	2.85
Service sanitaire	1.658.109	»
Police	14.301.885	»
Administration des prisons	29.973.069	49
Services divers	1.080.950	25
4e catégorie	1.287.324	
Total	60.940.073	3.61
Ministère des travaux publics : 1re catégorie :		
Administration centrale	1.016.430	»
Routes, canaux, ports	26.892.653	42.18
Chemins de fer	1.008.737	64
Dépenses diverses	»	2.50
2e catégorie	»	2.50
3e —	»	116.75
4e —	396.404	»
Total	29.314.224	164.58
Ministère des postes et télégraphes : 1re catégorie :		
Administration générale	2.819.800	
Postes	37 850.903	»
Télégraphes	12.924.819	59
4e catégorie	201.089	»
Total	53.796.611	59
Ministère de la guerre :		
1re catégorie	251.228.500	28.53
4e —	4.774.459	»
Total	256.002.959	28.53
Ministère de la marine :		
1re catégorie	104.541.688	14.70
2e —	»	2.5
4e —	2.318.031	
Total	106.859.719	17

Ministère de l'agriculture, etc.:		
1re catégorie.....................	13.819.876	2.227.746
4e —	144.402	»
Total............	13.964.278	2.227.746
Total des dépenses.......	1.573.557.084	284.349.766

Récapitulation générale du budget.

	Ordinaires.	Extraordinaires.	Total.
Recettes.......	1,615,130,511	186,267,261	1,801,397,772
Dépenses.......	1,573,557,084	284,349,766	1,857,906,850
Différence...	+ 41,573,427	—98,082,505	—56,509,078

Développement du budget du ministère du Trésor.

Dépenses ordinaires.

1re catégorie..................................	73,553 34
Intérêts de la dette consolidée..................	437,918,909
— remboursable...............	77,263,009
Annuité pour le rachat des chemins de fer de l'Italie supérieure...........................	28,112,371
Dette flottante, pensions anciennes et garantie des chemins de fer..........................	109,766,124
Annuités fixes..................................	25,000,000
Liste civile et apanages........................	15,050,000
Sénat et Chambre des députés............	2,200,000
Dépenses générales..............................	13,268,745
Services divers.................................	2,346,259
Fonds de réserve pour dépenses imprévues.... .	6,000,000
4e catégorie:	
Intérêts divers.................................	17,183,042
Affermage des biens domaniaux au service de l'État..	515,872
Service des pensions nouvelles..................	36,187,334
Total des dépenses ordinaires........	770,311,665

Dépenses extraordinaires.

1re catégorie:	
Dettes et dépenses diverses.....................	7,438,425
2e catégorie:	
Annuité d'amortissement pour le rachat des chemins de fer de l'Italie supérieure.......... ..	5,047,840
Amortissement des dettes......................	23,507,963
Remboursements................................	460,000
Vente des obligations pour la bonification de	

Naples (1/2 à charge de la commission de Naples)	4,00
3e catégorie	22,18
Total des dépenses extraordinaires	62,64
— — ordin. et extraordin.	833,45

Développement du budget du ministère des financ

Dépenses ordinaires.

1re catégorie :	
Dépenses générales (administration centrale et provinciale)	17,21
Annuités et dettes diverses	3,55
Frais de perception, savoir :	
Domaines, mutations, etc	16,81
Biens ecclésiastiques	2,22
Impôts directs et cadastre	15,84
Douanes	15,21
Octrois	11,36
Droits de fabrication	5,23
Monopole du tabac	45,96
— sel	10,84
Loterie	52,53
4e catégorie	1,65
Total des dépenses ordinaires	198,44

Dépenses extraordinaires.

1re catégorie	3,71
Total des dépenses	202,16

DETTE PUBLIQUE EN 1889.

Intérêts (y compris les primes) et amortissement 1888-

I. — DETTE CONSOLIDÉE.

Dettes.	P. 100.	Rentes, [in]térêts, e[tc.]
Rentes à 5 p. 100	5	442,437
— à 3 p. 100	3	6,408
Total	»	448,84
II. Rente permanente due au Saint-Siège	5	3,22

III. — DETTES SÉPARÉMENT INSCRITES.

		Rentes, intérêts, etc.	Amortissem. 1888-89.
1. Sardaigne :			
Dette de 1851	5	1,630,850	181,600

2. Toscane :				
Emprunt de 1861......	5	2,155,750	3,350	1959
3. Modène :				
Emprunt de 1825.....	3	13,963	»	»
4. Parme :				
Emprunt de 1827.....	5	24,463	15,610	1895
5. Rome :				
Empr. Rothschild 1857.	5	2,468,250	252,250	1896
— de 1860 et 1864.	5	1,798,212	94,095	1907
— de 1864........	5	1,843,369	100,200	1944
6. Royaume d'Italie :				
Empr. garanti par les biens de l'Église de 1867 et 1870.........	5	7,864,055	»	1911
Emprunt du chemin de fer de Novara.......	5	182,992	7,296	1917
Emprunt de Cuneo....	5-3	380,045	4,590	1948
— V. Emmanuel.	3	3,769,305	15,165	1961
Total............	»	22.131.254	674.156	
IV. Dettes diverses....	»	83,916.427	247.409	
V. — flottante....	»	13.153,635	»	
Totaux......	»	571,272,225	921,565	

Le budget rectificatif de l'exercice 1889-90.

Voici les chiffres principaux des recettes et des dépenses rectifiées rapprochées des chiffres du budget primitif :

	Budget rectificatif de 1889-90.	Budget primitif 1889-90. (En francs.	Augm. du budget rectificatif.
Dépenses.....	1,865,824,997	1,857,906,850	7,918,147
Recettes.....	1,865,824.997	1,801,397,772	64,427,225
Déficit...	»	— 56,509,078	+ 56,509,078

Les augmentations, en ce qui concerne les dépenses, se répartissent ainsi ;

Ministère du Trésor..............................	666,166
— *des finances*..............................	4,920,606
— *des affaires étrangères*..............	480,000
— *de l'instruction publique*................	»

— de l'intérieur	270
— des travaux publics	721
— des postes et télégraphes	80
— de la guerre	»
— de la marine	»
— de l'agriculture, de l'industrie et du commerce	779
Total	7,918

ARMÉE.

Effectif de l'armée au 30 juin 1889

	Armée permanente		Milice	
	sous les drapeaux.	en congé.	mobile.	te r
Officiers actifs	14.593	»	441	[illegible]
— de complém	»	4,411	2,901	
— du service auxiliaire	»	2,395	»	
— de réserve	»	4,120	»	
Total des officiers	14.593	10,926	3,342	[illegible]
Carabiniers	24,287	3,725	371	[illegible]
Infanterie	107,208	202,574	210,383	56
Bersaglieri	13,064	29,339	21,630	3
Troupes alpines	9,592	17,723	25,646	3
Districts militaires	9,784	26,152	»	86
Cavalerie	25,563	10,367	433	3
Artillerie	33.398	60,379	24,868	4
Génie	8,230	15,079	5,922	
Établissements d'instruction	1,592	»	»	
Corps sanitaire	2,362	7,830	5,102	
— de l'intendance	2,394	3,071	1,203	
— des invalides	359	»	»	
Troupes complémentaires de 2e catégorie	»	201.486	»	
Établissem. pénitenciaires et compagnie de discipline	2.992	»	»	
Sous-officiers et soldats.	240,825	577,725	295,558	1,6
Total général	255,418	588,651	298,900	1.
Ensemble		2,765,373		

MARINE MILITAIRE EN 1889 (31 décembre).

	Nbre.	Canons.	Chevaux indiqués.	Équipages.
Navires de 1re classe (cuirassés)..	12	132	87,942	5,658
— 2e — (dont 3 cuir.)	13	102	63,543	3,415
— 3e —	19	89	31,591	1,927
Navires de combat....	44	323	183,076	11,000
Transports de 1re classe.........	5	23	15,077	1,004
— 2e —	7	16	5,391	411
— 3e —	5	8	1,311	201
Transports...........	17	47	21,779	1,616
Navires-école.......	6	40	3,376	1,456
— centrales pour la défense locale (dont 3 cuirassés)........	5	23	10,663	1,198
Navires pour le service local.....	46	31	5,535	1,074
Canonnières de lagunes à aubes..	6	6	390	72
Avisos-torpilleurs...............	7	20	15,600	230
Bateaux-torpilleurs de mer......	50	100	51,500	856
— côtiers 1re cl.	38	38	16,800	418
— — 2e —	21	»	4.050	210
Barques porte-torpilles..........	12	»	270	120
Navires de diverses destinations..	191	258	108.184	5,634
Total............	252	628	313,039	18,250

COMMERCE

Le commerce extérieur en 1888 et 1889.

Les importations et les exportations réunies se sont élevées en 1889 à 2,445 millions et présentent une augmentation de 237 millions par rapport aux chiffres de l'année 1888.

Les métaux précieux figurent pour 65 millions dans le chiffre total du commerce en 1889.

Voici le mouvement particulier du numéraire depuis 1882 :

	Importations.			Exportations.		
Années.	Or.	Argent.	Total.	Or.	Argent.	Total.
	(Millions de francs.)					
1882..	62.2	54.4	116.6	1.0	2.9	3.9
1883..	39.0	50.7	89.7	8.2	3.8	12[illegible]

1884..	16.1	4.6	20.7	11.6	13.7
1885..	6.1	103.7	109.8	101.3	82.2
1886..	5.5	42.0	47.5	8.9	38.6
1887..	2.2	77.0	79.2	23.9	82.9
1888..	3.6	59.6	63.2	19.1	52.8
1889..	12.0	33.6	45.6	16.9	36.8

Le tableau suivant présente pour les dix-sept cat
ries du tarif les valeurs importées et exportées d
les années 1888 et 1889 :

Mouvement du commerce spécial en 1888 et 188

Groupes des marchandises.	Années. 1888. francs.	188 fran
IMPORTATIONS.		
Spiritueux, boissons et huiles...	32,342,165	34,23
Denrées coloniales, épices, tabacs..........................	65,[illegible]86,926	83,70
Produits chimiq., médicaments, résines et parfumerie........	41,497,568	39,67
Couleurs et ingrédients pour la teinture et la tannerie........	21,940,454	23,24
Chanvre, lin, jute et autres végétaux filamenteux, sauf le coton.	21,673,784	24,63
Coton......................	134,205,303	172,25
Laines, crins et poils..........	78,376,431	93,46
Soie......................	76,608,447	113,80
Bois et paille...................	48,146,062	43,76
Papier et livres...............	11,310,192	11,60
Peaux......................	39,011,624	42,56
Minerais, métaux et leurs produits......................	174,877,252	194,80
Pierres, terres, poterie, verreries et cristallerie..............	123,005,268	135,22
Céréales, farines, pâtes et produit végétaux................	183,097,773	244,21
Animaux, produits et dépouilles d'animaux................	101,640,241	111,39
Objets divers................	21,484,122	19,3
Totaux des 16 premiers groupes............	1,474,601,582	1,591

Métaux précieux	67,030,400	49,612,800
Totaux généraux	1,241,631,982	1,440,767,046

EXPORTATIONS.

Spiritueux, boissons et huiles	129,416,128	128,495,911
Denrées coloniales, épices, tabacs	5,306,281	6,670,939
Produits chimiq., médicaments, résines et parfumerie	44,647,657	45,566,945
Couleurs et ingrédients pour la teinture et la tannerie	9,268,539	9,482,139
Chanvre, lin, jute et autres végétaux filamenteux, sauf le coton	42,773,851	41,283,964
Coton	20,699,210	27,781,186
Laines, crins et poils	8,489,354	10,026,945
Soie	309,546,011	353,165,652
Bois et paille	40,607,343	37,479,980
Papier et livres	11,920,690	15,274,044
Peaux	19,329,673	22,917,591
Minerais, métaux et leurs produits	29,035,601	26,525,830
Pierres, terres, poterie, verreries et cristallerie	48,918,353	50,935,145
Céréales, farines, pâtes et produits végétaux	81,362,144	74,609,025
Animaux, produits et dépouilles d'animaux	83,885,520	92,778,371
Objets divers	6,728,184	7,652,093
Totaux des 16 premiers groupes	*891,934,539*	*950,845,760*
Métaux précieux	75,478,700	55,058,100
Totaux généraux	967,413,239	1,005,703,860

Principaux pays de provenance et de destination en 1889.

	Importation.	Exportation.
France	206,755,000	199,408,000
Autriche	165,355,000	95,476,000
Angleterre	313,712,000	115,294,000
Allemagne	156,516,000	95,145,000
Suisse	65,550,000	237,273,000
Russie	153,587,000	9,895,000
Turquie, Serbie et Roumanie	50,302,000	10,828,000
Reste de l'Europe	84,867,000	67,527,000
États-Unis et Canada	75,352,000	75,586,00[illegible]

Reste de l'Amérique..........	32,920,000	70,78
Asie........................	105,119,000	14,71
Afrique....................	30,824,000	13,20
Australie..................	8,000	561
Total.....	1,440,767,000	1,005,70

NAVIGATON PAR OPÉRATIONS DE COMMERCE EN 1889.

	Navires chargés et su	
	Navires.	Tonne
ENTRÉES.		
Pavillon italien.....................	8,961	1,83
— étranger...................	7,153	5,35
Nav. internat...	16,114	7,19
Pavillon italien.....................	98,227	11,47
— étranger...................	2,449	2,23
Cabotage...	100,676	13,71
Total des entrées....	116,790	20,90
SORTIES.		
Navigation internationale............	15,365	6,67
Cabotage...........................	100,394	14,08
Total des sorties.......	115,759	20,79

	Dont chargés.		Dont vapeur	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonn
ENTRÉES.				
Pavillon italien....	7,568	1,567,261	1,580	1,28
— étranger..	6,184	4,946,908	4,972	5,06
Navig. internat....	13,752	6,514,169	6,552	6,34
Pavillon italien....	68,031	9,003,320	21,360	8,84
— étranger..	1,710	1,581,958	2,157	2,18
Cabotage..	69,741	10,585,278	23,517	11,02
Tota des entrées..	83,493	17,099,447	30,069	17,37
SORTIES.				
Navig. internat...	9,180	3,910,271	6,15[illegible]	5,85
Cabotage.........	69,244	10,796,774	23,845	11,[illegible]
Total des sorties...	*78,424*	14,707,045	29,999	[illegible]

Au mouvement des ports participent les navir

grande pêche, dont 1,388 jaugeant 11,176 tonneaux sont entrés et 1,388 jaugeant 11,176 tonneaux sont partis en 1889.

EFFECTIF DE LA MARINE MARCHANDE EN 1888.

	Navires.	Tonneaux.
Navires à voiles	6,544	677,933
— vapeur	266	175,100
Total	6,810	853,033

A cette date l'inscription maritime donnait un total de 198,337 hommes.

CHEMINS DE FER.

En 1889 (31 décembre) il y avait en exploitation 13,063 kilomètres.

POSTES EN 1889.

Nombre des bureaux : 4,358 dans le royaume et 6 à l'étranger (y compris ceux de Massaoua et d'Assab), au 30 juin 1889. Nombre des lettres, cartes postales et manuscrits, 170,789,794 ; des imprimés et échantillons, 171,253,623; des mandats-poste 5,139,103 pour une valeur de 529,335,217 lires, pendant la période du 1er juillet 1888 au 30 juin 1889.

TÉLÉGRAPHES.

Longueur des lignes au 30 juin 1889 : 35,322, celles des fils 126,122 kil., non compris 146 kil. de câbles sous-marins. Nombre des bureaux de l'État 2,477; nombre des bureaux dépendant des administrations des chemins de fer et d'autres sociétés 1,806.

Nombre des dépêches :

Années.	Dépêches privées		Dépêches officielles.
	internes.	internat.	
1883	5,819,010	580,227	379,480
1884	6,260,853	596,385	456,303
1885	6,506,345	640,659	469,974
1er semestre 1886	3,261,966	317,645	239,960
Exercices 1886-87	7,024,614	686,042	516,510
— 1887-88	7,217,973	727,035	548,990
— 1888-89	7,078,009	684,050	583,246

Années.	Dépêches de service.	Dépêches de transit. internat.	Total
1883	172,363	166.299	7,117,[illegible]
1884	186,274	174.937	7,674,[illegible]
1885	194,384	179,036	7,960,[illegible]
1er semestre 1886	92,690	81,575	3,993,[illegible]
Exercices 1886-87	206,374	280,882	8,714,[illegible]
— 1887-88	220,615	194,513	8,909,[illegible]
— 1888-89	216,860	131,482	8,693,[illegible]

JAPON (EMPIRE DU).

Superficie : environ 370,000 kilomètres carrés. — P pulation en 1887 : 38,507,877 habitants. — Capital Tokio appelée autrefois Yedo, 1,552,457 habitar en 1887.

Autres villes : Kioto, 255, 403 habitants ; Osak 353,970 habitants : Nagoya, 126,898 habitants ; Kan zava, 104,320 ; Hirochima, 77,344 ; Yokohama 70,019.

FINANCES (en yens de 5 fr.15).

Budget de l'année finissant le 30 juin 1889.

Recettes.

Douanes	2,999,6
Impôt foncier	42,089,1
— sur les produits obtenus par fermentation (sake, etc.)	14,252,5
— sur le tabac	1,244,6
— sur les timbres, timbres-poste et licences, taxes diverses	5,703,5
Postes et télégraphes	3,217,5
Autres revenus	1,853,8
Recettes judiciaires	2,115,7
Revenus des domaines et revenus divers	1,921,2
Des obligations de l'emprunt de marine	5,357,9
Recettes	80,755,9

Dépenses.

Dette publique	20,[illegible]
Liste civile, apanages et temples	2,7[illegible]

Pensions diverses	986,351
Conseil d'État et Sénat	946,052
Ministère des affaires étrangères	833,955
— de l'intérieur	8,481,315
— des finances	9,143,825
— de la guerre	12,156,474
— de la marine	12,256,555
— de l'instruction publique	854,835
— de l'agriculture et du commerce	486,202
— des communications	4,411,597
— de la justice	3,167,636
Office de Hokkaïdo	2,066,150
Dépenses diverses	2,204,742
Dépenses	80,747,854

DETTE EN 1887.

Dette intérieure	299,555,493
— ne portant pas d'intérêts	7,680,908
— portant intérêts	225,478,640
Papier-monnaie	66,395,645
Dette extérieure	7.522,032
Total	307,077,525
Actif	54,052,986

ARMÉE.

L'armée comptait, sans les réserves, en 1886, 41 généraux, 1,266 officiers supérieurs (y compris les capitaines), 1,995 officiers subalternes (y compris les médecins), 7,189 sous-officiers, 43,897 soldats et 15,000 non-combattants, de plus 2,057 élèves des écoles militaires.

MARINE MILITAIRE EN 1886.

Navires actifs	Canons.	Chev.
1 navire cuirassé	3	»
1 frégate	6	3,500
3 croiseurs	26	17,400
11 corvettes	84	3,696
1 yacht	27	1,400
1 aviso	5	1,200
5 canonnières	19	1,183
1 transport	2	»

service local................	»	»
....	172	34,379
's de 1re, 2e et 3e classe......	»	430
ion :		
....	16	7,800
....	21	4,800
....	8	2,800
›rpilles....................	»	1,200
....	4	»
ıtruction....................	49	46,600

COMMERCE.

'ce par pays en 1888 (en yens).

's.	Importation.	Exportation.
....	28,694,000	8,710,000
....	4,125,000	13,636,000
....	5,261,000	1,618,000
....	650,000	356,000
....	596,000	30,000
....	128,000	94,000
....	50,000	296,000
....	200,000	706,000
....	101.000	6,000
....	236,000	289,000
....	10,360,000	11,427,000
....	1,042,000	707,000
....	213,000	70,000
....	?,689,000	457,000
....	219,000	638,000
ique............	5,749,000	22,618,000
....	25,000	857,000
....	217,000	1,166,000
....	»	2,025,000
Total.....	65,455,000	65,706,000

'ticles d'importation et d'exportation en 1888 (en yens).

IMPORTATION.

....	20,576,000
....	7,017,000
....	6,955,000

Armes et munition	6,744,000
Fer	6,189,000
Huile et suif	3,752,000
Objets divers	2,031,000

EXPORTATION.

Soie et coton	28,784,000
Vivres	11,580,000
Thé	6,125,000
Objets divers	6,011,000
Métaux	3,835,000
Draps et vêtements	2,056,000
Drogues	1,533,000

NAVIGATION EN 1887.

ENTRÉES.

	Japonais.		Etrangers.	
Ports.	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.
Yokohama	2	2,417	234	376,237
Kobé	8	4,266	104	136,620
Osaka	3	242	»	»
Nagasaki	170	151,875	423	414,628
Hakodata	1	433	19	15,667
Simonosiki	97	7,740	105	1,861
Hakata	»	»	20	241
Izuhara	18	15,381	197	2,151
Total	299	182,354	1,102	947,405

SORTIES.

	Japonais.		Etrangers.	
Ports.	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.
Yokohama	3	2,532	129	226,331
Kobé	1	465	125	176,219
Osaka	11	1,493	1	22
Nagasaki	171	152,103	482	506,925
Hakodata	12	7,491	31	25,773
Simonosiki	87	6,955	98	2,056
Hakata	1	25	12	76
Izuhara	22	14,564	234	2,420
Total	308	185,628	1,112	939,822

MARINE MARCHANDE (1er janvier 1887).

Navires de construction européenne : 460 vapeurs, *jaugeant* 63,314 tonneaux (15,107 chevaux, et 688 navi-

ile jaugeant, 56,927 tonneaux navires de construc-
onaise.

HEMINS DE FER EN EXPLOITATION EN 1889.

s de l'Etat en exploitation, 811; lignes de com-
649; Total, 1,460.

POSTES EN 1887.

re des bureaux, 3,916. Service intérieur: nombre
es 106,605,629; des échantillons, etc., 20,060,298;
is recommandés, 2,935,059. Service international
ons envoyées: ordinaires, 897,111 et recomman-
34; expéditions arrivées: ordinaires, 752,386 et
andées, 20,418.

TÉLÉGRAPHES EN 1886.

re des bureaux ouverts à la communication géné-
8. Longueur des lignes, 9,468 kilomètres; des fils,
kilomètres. Nombre des dépêches expédiées: in-
2,383,585; internationales, 30,364.

LIPPE (PRINCIPAUTÉ DE).

ficie: 1,222 kilomètres carrés. — Population en
23,212 habitants. — Capitale Detmold, 8,916 ha-

CES. — *Exercice* 1889 (en marks de 1 fr. 25).

tes, 1,082,309. — Dépenses, 1,035,013. — Dettes
32,907.

LUBECK (VILLE LIBRE DE).

ficie: 283 kilomètres carrés. — Population (dé-
885) : 67,658 habitants, dont 55,399 dans la

FINANCES. — *Exercice* 1889 (en marks).

Recettes. — 3,230,309 marks, dont 551,030 provenant de domaines, 750,069 d'intérêts de capitaux placés, 1,255,008 d'impôts directs et indirects.

Dépenses. — 3,230,309 marks dont 766,469 pour la dette.

Dette en 1882. — 13,847,632 marks.

LUXEMBOURG (GRAND-DUCHÉ DE).

Superficie : 2,554 kilomètres carrés. — Population (décembre 1885), 213,283 habitants. — Capitale : Luxembourg, 17,964.

FINANCES. — *Budget de* 1889.

Recettes.

	Francs.
Reliquat de 1887	1,021,000
Contributions directes, accise	2,038,900
Douanes	1,800,000
Enregistrement et domaines	1,738,000
Postes	520,000
Télégraphes et téléphones	90,000
Prisons, hospice central, etc	211,000
Recettes diverses	375,200
Total des recettes	7,794,100

Dépenses.

Liste civile	200,000
Gouvernement	139,150
Chambre des députés	30,000
Conseil d'État	17,000
Affaires étrangères	38,400
Justice	356,600
Cultes	409,200
Dépenses militaires :	
Gendarmerie	397,900
Chambre des comptes	36,660
Pensions	482,000
Travaux publics	1,045,03[illegible]

Travaux communaux..............................	1:
Agriculture, commerce, industrie................	3'
Instruction publique, arts, sciences..............	6:
Prisons..	2(
Intérieur (y compris police).....................	6'
Enregistrement, domaines et forêts..............	2'
Dette publique..................................	7'
Frais de perception..............................	1,2'
Autres dépenses.................................	(
Total des dépenses..............	7,5'
Budget pour ordre.........	1,3(
Total général..................	8,81

DETTE PUBLIQUE.

16,170,000 francs.

ARMÉE.

400 hommes.

COMMERCE.

Le Grand-Duché fait partie du Zollverein allemand

CHEMINS DE FER

En 1889, 398 kilomètres étaient en exploitation.

POSTES EN 1888.

Nombre des bureaux, 69; nombre des lettres, 3,301 cartes postales, 907,080; échantillons et imprimés 1. 587, journaux 1,527,865, colis 217,600; total 7,89(expéditions.

TÉLÉGRAPHES EN 1888.

Longueur des lignes de l'Etat, 373 kilomètres ; de 667 kilomètres; des fils des chemins de fer; 736 kilo tres; nombre des bureaux de l'Etat, 32; des chemin: fer, 43. Nombre des dépêches, 87,512; dont 21,708 in nes, 61,247 internationales, 4,557 franches de port e pêches de service.

MAROC (EMPIRE DU).

Superficie : 752,130 kilomètres carrés. — Population : 7 à 8 millions d'habitants. — Capitale : Fez, 88,000 habitants ; Maroc, 78,000 habitants.

FINANCES.

On ne connait pas le chiffre des revenus du sultan.

ARMÉE.

12,000 hommes environ.

COMMERCE EN 1887 (en francs).

IMPORTATION.

Coton brut et cotonnades	14,169,000
Sucre	4,639,000
Soie brute et soieries	1,734,000
Lainages	1,521,000
Thé	1,504,000
Fer, acier et objets en acier	629,000
Bougies	566,000
Epices	326,000
Verreries	316,000
Vin et boissons spiritueuses	238,000
Café	178,000
Papier	99,000

EXPORTATION.

Pois, fèves	4,165,000
Laine	4,151,000
Maïs	3,356,000
Peaux et crins de chèvre	2,361,000
Bœufs	2,104,000
Amandes	1,218,000
Oeufs	984,000
Huile d'olive	810,000
Gomme	775,000
Chaussures	706,000
Cire	381,000
Tapis	333,000

NAVIGATION EN 1887.

	Entrées		Sorties	
Pavillon	Nav.	Tonn. de rég.	Nav.	Tonn. de rég.
Français	332	214,123	335	216,551

Anglais	655	190,371	646	189
Espagnol	662	51,863	661	51
Allemand	34	13,268	29	12
Portugais	109	8,267	112	8
Suédois-Norvégien	15	2,249	14	1
Danois	10	1,415	11	1
Autre	5	1,938	4	1
Total	1,822	483,494	1,812	483

COMMERCE PAR PORT (en francs).

Ports.	Importation.	Exporta
Tétuan	1,232,000	325
Tanger	10,650,000	5,056
Larache	2,279,000	1,921
Rabat	2,829,000	1,233
Casabianca	4,991,000	5,473
Mazagan	4,581,000	4,105
Safi	1,427,000	2,316
Mogador	4,564,000	4,494
Total	32,556,000	24,923

MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN (GRAND-DUCHÉ D

Superficie : 13,442 kilomètres carrés. — Popula en décembre 1885 : 575,152 habitants. — Capit Schwérin, 31,532 habitants. — Rostock, port de me ville universitaire, 39,374 habitants.

FINANCES.

Le grand-duché de Mecklembourg n'a pas de bu général, mais on évalue ainsi les revenus du gr duc :

Domaines	7,500
Douanes et transit	1,500
Péages et contributions indirectes	1,800
Divers	1,000
Total	12,60
Caisse des États	2,0
Total	14,

DETTE PUBLIQUE

Environ 20 millions de marks. — Ce passif, dit-on, est plus que compensé par l'actif.

Les états (*ou ordres*) et les communes ont séparément quelques dettes (près de 4 millions et demi de marks).

EFFECTIF DE LA MARINE MARCHANDE EN 1888.

266 navires jaugeant 93,559 tonneaux dont 21 vapeurs d'une capacité de 7,546 tonneaux.

NAVIGATION EN 1887.

Entrées,	1,698	navires jaugeant	258,290	tonneaux.
Sorties,	1,709	—	264,771	—

MECKLEMBOURG-STRÉLITZ (GRAND-DUCHÉ DE).

Superficie : 2,725 kilomètres carrés. — Population en décembre 1885, 98,371 habitants. — Capitale : Neu-Strélitz, 9,366 habitants.

FINANCES.

Il n'y a pas de budget. On croit seulement savoir que le produit des douanes est de..............	5,040,000
Produit d'autres taxes..........................	720,000
Revenus du comté de Ratzbourg.................	810,000
Divers..	180,000
Total.......	6,750,000

DETTES.

Environ 6 millions de marks.

La marine marchande et la navigation sont comprises dans les chiffres du Mecklembourg-Schwérin.

MEXIQUE (RÉPUBLIQUE DU).

Superficie : 1,921,240 kilomètres carrés. — Popula-

tion en 1882, 10,447,974 habitants. — Capitale: Mexico, 250,000 habitants. — Villes principales : Guadalajara, 90,000 habitants ; Puebla, 85,000 habitants; Guanajuata, 48,954 habitants ; San-Luis, 40,000 habitants.

FINANCES. — *Budget de* 1888-89 (en dollars de 4 fr. 35)

Recettes.

Droits d'importation	22,000,000
Contributions intérieures	2,500,000
— directes	1,500,000
Postes et télégraphes	1,000,000
Monnaie	1,000,000
Loterie	600,000
Timbre	8,000,000
Recettes diverses	1,300,000
Total	37,900,000

Dépenses.

Pouvoir législatif	1,053,839
— exécutif	49,848
Cour de justice supérieure	464,095
Affaires étrangères	434,783
Intérieur	3,606,330
Justice et instruction publique	1,421,205
Travaux publics	5,965,451
Finances	12,059,536
Guerre et marine	13,482,152
Total	38,537,239

Les budgets spéciaux des 27 Etats s'élèvent ensemble à environ 10 millions de dollars.

ARMÉE.

Environ 32,000 hommes.

La *marine militaire* se compose de 5 canonnières.

COMMERCE (en dollars.)

Années.	Importation.	Exportation.		
		Marchandises.	Mét. précieux.	Total.
1883-84...	34,025,000	13,252,213	33,473,283	46,725,496
1884-85...	35,839,000	14,513,880	32,156,965	46,670,845
1885-86...	38,715,000	12,741,316	29,906,401	43,647,717

Exportation en 1886-87.

PAR PAYS DE DESTINATION.

Pays.	Marchandises.	Métaux préc.	Total.
États-Unis.............	11,007,000	16,576,000	27,583,000
Grande-Bretagne......	2,397,000	11,122,000	13,519,000
France................	717,000	4,401,000	5,118,000
Allemagne............	891,000	1,290,000	2,181,000
Espagne..............	499,000	104,000	603,000
Autres pays..........	125,000	68,000	193,000
Total.....	15,636,000	35,561,000	49,197,000

PAR NATURE DES PRODUITS.

Chanvre....................................	3,901,000
Café..	2,627,000
Peaux.......................................	2,211,000
Bois..	1,849,000
Tabac.......................................	851,000
Vanille......................................	694,000
Ixtle (1)....................................	349,000
Animaux...................................	471,000
Plomb......................................	323,000
Autres marchandises.....................	2,360,000
Métaux précieux..........................	33,561,000
Total......	49,197,000

NAVIGATION EN 1886-87.

1,240 navires au long cours jaugeant 1,032,725 tonneaux (dont 653 vapeurs avec 877,518 tonneaux) sont entrés, et, 1,204 navires jaugeant 1,024,522 tonneaux (dont 642 vapeurs avec 875,378 tonneaux) sont partis.

EFFECTIF DE LA MARINE MARCHANDE.

Elle est composée de 421 navires au long cours et de grand cabotage et de 847 barques employées au petit cabotage.

CHEMINS DE FER EN 1888.

Étendue des lignes en exploitation, 7,500 kilomètres.

POSTES EN 1887.

Nombre des bureaux principaux, 300 ; des agences, 724.

(1) Ce mot ne se trouve dans aucun de nos dictionnaires.

Nombre des lettres et cartes postales internes, 22,885,092 des expéditions internationales, 1,345,720. Nombre des employés, 1,528.

TÉLÉGRAPHES EN 1888.

Ligne du gouvernement fédéral, 21,453 kilomètres, des Etats, 6,887 kilomètres ; des chemins de fer, 6,143 kilomètres ; particulières, 4,098 kilomètres ; câble mexicain, 2,926 kilomètres. Total, 41,507 kilomètres. Nombre des bureaux du gouvernement fédéral, 339.

MONTÉNÉGRO (PRINCIPAUTÉ DE).

Superficie : 9,033 kilomètres carrés. — Population : 236,000 habitants. — Capitale : Cétinié, 2,000 habitants. — Autres villes : Antivari, 8,000 habitants ; Potogoriça, 6,000 habitants.

FINANCES.

On évalue les recettes à plus de 1,200,000 francs, non compris la subvention russe, qui est de 80,000 roubles, et la subvention autrichienne, qui est de 20,000 florins.

ARMÉE.

Le nombre des soldats possibles est évalué à 25,000 combattants en première ligne et à 8,400 combattants en deuxième.

COMMERCE.

On en évalue le montant à 2 millions de florins. On exporte surtout des animaux, des peaux, de la laine, etc.

NICARAGUA (RÉPUBLIQUE DU).

Superficie : 159,650 kilomètres carrés. — Population en 1884 : 260,000 habitants.

Siège du gouvernement : Managua, 9,000 habitants.
Ancienne capitale : Léon, 34,000 habitants.

FINANCES EN 1888-79 (en pesos).

Recettes	8,339,000
Dépenses	8,050,000

DETTE PUBLIQUE.

Dette intérieure	1,592,000 dollars.
— extérieure	1,200,000 —

ARMÉE.

Pied de paix, 12,000 hommes ; pied de guerre : réserve 10,000 hommes ; milice, 5,000 hommes.

COMMERCE (en pesos).

Importations en 1888	2,146,000
Exportations en 1888	1,522,000

Principaux articles d'exportation : gomme élastique, café, bois jaune du Brésil, puis de l'indigo, des peaux, de l'or, du bétail, du bois, du cèdre, etc.

NAVIGATION EN 1885-86.

150 navires de 170,658 tonneaux sont entrés dans les ports du Nicaragua.

CHEMINS DE FER.

En exploitation, 159 kilomètres.

POSTES EN 1886.

Nombre de lettres à l'intérieur, 2,480,000 ; lettres internationales, 826,500.

TÉLÉGRAPHES EN 1886.

57 bureaux, 2,520 kilomètres de fil, 85,826 dépêches.

NORVÉGE (Voy. Suède).

OLDEMBOURG (GRAND-DUCHÉ DE).

Superficie : 6,429 kilomètres carrés. — Population en décembre 1885, 341,525 habitants. — Capitale ; Oldenbourg, 21,438 habitants.

FINANCES. — (*Budget de* 1889 (en marks de 1 fr. 25).

Recettes.

Caisse centrale	1,964,600
Les trois grandes divisions du territoire	6,047,610
Total	8,012,210

Dépenses.

Caisse centrale	1,964,600
Les trois grandes divisions du territoire	6,566,829
Total	8,531,420

Chaque division territoriale (duché d'Oldenbourg, principauté de Lubeck, principauté de Birkenfeld) a sa caisse spéciale, et il peut en résulter dans les comptes rendus des doubles emplois qui ne ressortent que dans les états très détaillés.

Parmi les recettes, 1,563,245 marks proviennent de domaines et forêts, 2,262,050 d'impôts directs, 1,152,000 (produit net) des chemins de fer, le reste de sources diverses. Parmi les dépenses, la dette absorbe 1,590,000 marks.

DETTE EN 1889.

Environ 37,006,600 marks.

MARINE ET NAVIGATION.

Voy. *Allemagne*.

PARAGUAY (RÉPUBLIQUE DU).

Superficie : 238,000 kilomètres carrés. — Population *en 1886, 329,600* habitants, non compris les Indiens

demi-civilisés, 60,000 et les sauvages peut-être, 70,000 âmes. — Capitale Assuncion, 25,000 habitants.

FINANCES EN 1888 (en piastres de 5 fr.).

Recettes................................ 3,551,445 piastres.
Dépenses.......... (A peu près la même somme).

Parmi les recettes, les douanes entrent pour 1,389,000 piastres de 5 francs, la vente des terres rapporte une somme plus forte encore.

DETTE EN 1888.

Dette intérieure.................... 1,068,000 piastres.
— extérieure.................. 4,250,000 —

ARMÉE.

1,400 hommes non compris la garde nationale.

MARINE.

3 petits navires.

COMMERCE EN 1888 (en piastres fortes).

Importation....... 3,289,000 Exportation....... 2,588,000

Les principaux articles d'exportation sont le tabac, le yerca (maté), les peaux, les oranges, le bois.

NAVIGATION EN 1887.

Le nombre des navires entrés dans les ports de Montévidéo et de Buénos-Ayres avec cargaisons destinées au Paraguay était de 392 (dont 278 vapeurs) de 93,545 ton. et celui des navires sortis de 392 (dont 263 vapeurs) de 93,936 tonn. — La navigation fluviale est représentée à l'entrée par 1,110 navires de 41,259 tonn. et à la sortie par 1,046 navires de 41,624 tonneaux.

CHEMINS DE FER EN 1888.

En exploitation, 150 kilomètres.

POSTES EN 1888.

Nombre des expéditions, 807,562.

TÉLÉGRAPHES EN 1888.

Nombre des dépêches, 31,857.

PAYS-BAS (ROYAUME DES).

Superficie : 32,841 kilomètres carrés. — Populati 1887, 4,450,870 habitants. Le dénombrement de avait donné 4,012,693 habitants. — Capitale de d Amsterdam, 390,016 habitants. — Capitale de fait Haye, 149,447 habitants. — Autres villes : Rotte 193,658; Utrecht, 81,398; Groningue, 53,050; Ha 49,713; Arnheim, 48,297; Leyde, 46,079.

La population se répartit ainsi, en 1881, sel culte : 2,469,814 protestants ; 1,439,137 catholi 81,693 israélites et 22,049 individus professant d'a cultes.

FINANCES. — *Budget de* 1889 (en florins de Hollande

Recettes.

Impôts fonciers	11,84
Impôt personnel	11,01
Patentes	4,34
Accises	43,25
Dont : spiritueux	23,60
Timbre, enregistrement, droit de succession	22,50
Douanes	5,01
Garantie d'ouvrages d'or et d'argent	23
Domaines	2,70
Postes	6,55
Télégraphes	1,21
Loterie	66
Droits de chasse et de pêche	14
Pilotage et côtier	1,20
Droits des mines	
Chemins de fer	2,56
Recettes diverses	7,63
Total des recettes	120,85

Dépenses.

Maison du roi	65
Autorités supérieures de l'État; cabinet du roi	64
Affaires étrangères	7
Justice	5,
Intérieur	10
Marine	14

Guerre	20,772,947
Dette publique	33,450,711
Finances, cultes	23,520,730
Dont : payement aux communes	8,572,000
Cultes	1,976,937
Colonies (administration centrale)	1,231,039
Waterstaat, travaux publics, commerce et industrie	23,184,214
Dépenses imprévues	50,000
Total des dépenses... ...	133,596,613

DETTE PUBLIQUE EN 1889.

	Capitaux.	Intérêts.
Dette publique	1,052,825,750	30,459,900
Papier-monnaie	15,000,000	»
Amortissement	»	2,390,800
Total de la dette en 1889...	1,067,825,750	32,850,700

ARMÉE.

	Officiers.	Soldats.
Infanterie	1,037	42,843
Cavalerie	143	3,988
Artillerie	502	13,826
Génie, etc.	125	2,011
Total	2,342	63,391
Milices actives et sédentaires	116,177 hommes.	

Armée des Indes orientales en 1888.

L'armée des Indes orientales se recrute exclusivement par des engagements volontaires d'Européens ou d'indigènes.

	Officiers.	Soldats.
États et services spéciaux	536	2,593
Infanterie	711	25,529
Cavalerie	28	829
Artillerie	115	2,770
Génie	12	569
Total	1,402	32,290

Ce nombre comprend 14,607 Européens; la milice *compte* 8,905 hommes (3,546 Européens et 5,359 indigènes).

MARINE MILITAIRE EN 1889.

23 navires blindés; 25 croiseurs de diverses classes, 8 vapeurs à roues, 31 canonnières gardes-côtes, 32 torpilleurs; 5 stationnaires; 1 garde-pêche à vapeur; 1 goélette garde-pêche; 4 navires de pont; 12 bâtiments-école; 4 bâtiments pour le service hydrographique; total 146 navires.

COMMERCE EN 1888 (en florins de 2 fr. 10).

	Importation.	Exportation.
Grande-Bretagne	341,400,000	298,300,000
Allemagne	317,700,000	350,200,000
Belgique	157,300,000	146,400,000
France	17,700,000	11,000,000
Suède et Norvège	13,100,000	7,800,000
Russie	126,200,000	4,500,000
États du Danube	17,800,000	100,000
Turquie	3,900,000	400,000
Italie	4,600,000	8,200,000
Espagne	20,700,000	600,000
Indes orientales hollandaises	118,200,000	47,000,000
— britanniques	29,500,000	300,000
Afrique	700,000	3,500,000
États-Unis d'Amérique	62,200,000	38,400,000
Brésil	100,000	»
Pérou et Bolivie	9,300,000	27,100,000
Autres pays	25,400,000	
Total	1,272,100,000	1,114,800,000

Principales marchandises.

	Importation.	Exportation.
Céréales	234,100,000	25,100,000
Boissons	6,600,000	9,200,000
Produits coloniaux	31,900,000	29,900,000
Tabac	7,900,000	3,900,000
Semences, fruits	31,800,000	30,200,000
Animaux et vivres animaux	4,100,000	62,300,000
Charbons	40,600,000	1,600,000
Fer et pierres	1,000,000	900,000
Métaux	185,100,000	125,600,000

Peaux, cuir, etc.	28,900,000	29,700,000
Étoffes à filer.	28,500,000	36,300,000
Bois, etc.	20,900,000	10,800,000
Poteries, verreries.	2,000,000	7,600,000
Objets métalliques.	2,900,000	5,200,000
Machines, voitures.	7,600,000	5,700,000
Objets en cuir, etc.	800,000	200,000
Filets.	38.800,000	24,600,000
Tissus.	28,300,000	39,200,000
Papiers.	2,900,000	12,300,000
Bijouteries.	3,800,000	3,900,900
Objets en bois, paille.	2,200,000	3,900,000
Engrais, rognures.	4,400,000	2,600,000
Drogueries, etc.	249,800,000	199,800,000
Résines, graisses, etc.	78,700,000	36,500,000
Autres marchandises.	218,500,000	289,900,000
Marchandises.	1,262,100,000	1,096,900,000
Métaux précieux.	10,000,000	17,900,000
Totaux.	1,272,100,000	1,114,800,000

Le transit a été évalué en 1887 à 2,170,043,097 et en 1888 à 2,374,632,270 kilogrammes.

NAVIGATION.

Tonnage des navires de commerce depuis 1850.

Années. (moyenne).	Voiliers. mètres cubes.	Vapeurs. mèt. cubes.	Ensemble. mèt. cubes.
1851-55.	1,142,000	11,000	1,153,000
1856-60.	1,415,000	31,000	1,446,000
1861-65.	1,275,000	34,000	1,309,000
1866-70.	1,221,000	51,000	1,273,000
1871-75.	1,127,000	143,000	1,270,000
1876-80.	884,000	172,000	1,056,000
1881.	659,747	204,000	863,000
1882.	615,603	241,321	856,924
1883.	587,473	288,009	875,482
1884.	560,303	311,441	871,744
1885.	550,003	306,833	856,837
1886.	502,266	308,403	810,669
1887.	440,430	284,927	725,357

Le mouvement de la navigation dans les ports hollandais, en 1887, est représenté, tant à l'entrée qu'à la

sortie, par 17,265 navires d'une capacité de jauge de 26,752,100 mètres cubes.

Comparé aux chiffres de l'année précédente, le mouvement maritime de 1887 présente une augmentation de 1,895 navires et de 3,628,845 mètres cubes, à savoir :

Sous pavillon national. 5,255 navires jaug. 8,254,200 mètres cubes (30.9 p. 100).

Sous pavillon étranger. 12,010 navires jaug. 18,497,900 mèt. cubes (69.1 p. 100).

La part prise par le pavillon anglais figure pour plus de 51 p. 100 dans le tonnage total; les pavillons allemand, norvégien et danois, qui viennent ensuite, représentent respectivement 8.1, 3.6, et 2.2 p. 100 de la capacité de l'ensemble des navires entrés et sortis.

Les principaux pays de provenance sont la Grande-Bretagne et l'Irlande avec 5,400,000 mètres cubes, l'Espagne avec 1,326,000 mètres cubes, la Russie (1,985,000m3) et les États-Unis (1,036,000m3). Quant aux pays de destination, ce sont les colonies orientales des Pays-Bas qui tiennent la tête avec un tonnage de 5,623,000 mètres cubes; viennent ensuite la Suède (695,000m3). la Russie (511,000m3) et la Norvége (291,000m3).

Les trois ports principaux, Rotterdam, Amsterdam et Flessingue participent respectivement pour 51, 20 et 14 p. 100 dans le mouvement total. Le mouvement à l'entrée et à la sortie des navires chargés a atteint 10,754,000 mètres cubes pour Rotterdam, 4,247,000 mètres cubes pour Amsterdam et 3,044,000 mètres cubes pour le port de Flessingue.

Au 31 décembre 1887, l'effectif de la marine marchande de Rotterdam comptait 135 navires jaugeant 122,715 mètres cubes, dont 50 vapeurs jaugeant 69,627 mètres cubes. Amsterdam comptait à la même époque 55 voiliers d'un tonnage de 34,849 mètres cubes et 41 vapeurs jaugeant 62,160 mètres cubes.

Les tableaux ci-après résument le mouvement de la *navigation dans les* ports hollandais en 1887 et pendant *les années* antérieures et font ressortir la répartition

par pavillon, par pays de provenance et de destination et par port.

Mouvement des ports en 1888.

	Chargés.		Sur lest.		Total.	
	Nav.	Mèt. cub.	Nav.	Mèt. cub.	Nav.	Mèt. cub.
NAVIRES A VOILES.						
Entrés.......	1,822	1,515,051	242	51,301	2,064	1,566,352
Dont néerland.	691	488,350	147	31,265	838	519,623
Sortis........	1,325	765,932	779	872,087	2,104	1,638,019
Dont néerland.	602	243,475	268	297,834	870	541,309
VAPEURS.						
Entrés.......	6,526	12,357,610	486	532,142	7,012	12,889,752
Dont néerland.	1,841	3,895,613	64	118,344	1,905	4,013,957
Sortis........	4,720	7,701,643	2,194	5,074,006	6,914	12,775,640
Dont néerland.	1,770	3,700,059	135	307,075	1,905	4,007,134

EFFECTIF DE LA MARINE MARCHANDE EN 1889.

502	navires à voiles jaugeant	396,676	mètres cubes.
407	vapeurs —	297,851	—
609		694,527	—

CHEMINS DE FER.

En exploitation au 31 décembre 1889 2,602 kilomètres.

POSTES EN 1888.

Nombre des bureaux......................	1,265
Nombre de lettres particulières :	
De et pour l'intérieur........................	50,640,696
De et pour l'étranger........................	15,158,746
Cartes postales................................	27,127,733
Total.........	92,927,175
Nombre des journaux :	
De et pour l'intérieur........................	49,122,082
De et pour l'étranger........................	6,785,870
Total.........	55,907,952

TÉLÉGRAPHES EN 1888.

Longueur des lignes de l'État : 4,982,0 kilomètres, *celle des fils* : 17,514,5 kilomètres. — Nombre des bu-

reaux : 657, dont 378 appartenant à l'État, 309 compagnies. — Nombre des dépêches : 4,093,777 2,070,283 intérieures, 1,987,391 internationales, 3 dépêches de service.

PÉROU (RÉPUBLIQUE DU).

Superficie : 1,072,496 kilomètres carrés. — Po tion : 260,600 habitants. — Capitale : Lima, 10 habitants.

FINANCES (en soldes de 5 fr.).

Budget 1887-88	16,183,674	13,63

DETTE PUBLIQUE AU 1er JUILLET 1886.

Dette extérieure	252,11
— intérieure consolidée y compris les intérêts non payés depuis 1880	27,80
Papier-monnaie	88,54
Total général	368,45

ARMÉE 1887-88.

Effectif de l'armée, 4,000 hommes ; troupe de p 3,371 hommes, dont 843 à cheval. Total général, ' hommes.

MARINE.

2 transports jaugeant 1,300 tonneaux.

COMMERCE EN 1884.

Importation, 11,064,744 soles, exportation, 7,95 soles.

Les principaux articles d'exportation sont le gua le nitrate de soude. Les autres produits d'export sont : le sucre, les métaux, le sel, les laines de vigo d'alpaga et de lama, le coton, le riz, le quinquina, et

MOUVEMENT DU PORT DE CALLAO EN 1887.

Entrées : 473 navires de mer (dont 293 vapeur

geant 339,276 tonnes et 823 navires de cabotage jaugeant 8,996 tonnes, sortis 470 navires de mer (dont 270 vapeurs) jaugeant 294.705 tonneaux et 865 navires de cabotage jaugeant 9,606 tonneaux. La plupart des navires sortant du Callao sur lest prennent leur cours vers les îles Guano pour être chargés de guano.

Effectif de la marine marchande, 147 navires jaugeant 49,860 tonneaux.

Exportation du salpêtre en 1879.

Iquique	2,831,469	quintaux.
Mollendo	309,009	—
Pisagua	1,161,059	—
Mejillones	278,819	—
Total	4,580,356	—

CHEMINS DE FER.

En exploitation, 1883, 2,600 kilomètres.

POSTES EN 1886.

Nombre de bureaux, près de 300; nombre des lettres expédiées, 865,823; nombre des imprimés, 386.145.

TÉLÉGRAPHES EN 1878.

Longueur des fils 2,211 kil. Nombre des bureaux, 34; des dépêches particulières, 94,210; des dépêches officielles, 16,455; total, 110,669 dépêches.

PERSE (ROYAUME DE).

Superficie : 1,427,000 kilomètres carrés. — Population, 8 à 9 millions d'habitants, dont 3 millions environ vivent en nomades.— Capitale : Téhéran, 200,000 habitants; Thauris, 165,000; Ispahan, 60,000.

FINANCES (1) (en tomans d'environ 11 fr.).

Revenus.

Impôt en argent exigé des provinces	3,825,000

(1) On ne possède sur les finances de la Perse que des évaluations.

Douanes	53(

Dépenses.

Armée	1,75(
Apanages, traitement des ministres et employés	75(
Pensions des prêtres	25(
Dépenses privées du schah	50(
— extraordinaires	50(
Excédent	50(
Total	4,25(

ARMÉE.

Quarante et quelques mille hommes; en temps guerre, plus du double.

COMMERCE.

Importation, 125 millions de francs ; exportation, millions.

POSTES EN 1885.

Nombre des bureaux, 74; des lettres, 1,468,934.

PORTUGAL (ROYAUME DE).

Superficie : continent, 91,013 kilomètres carés ; 3,836 kilomètres carrés. — Population en 1878 : 4,74 habitants, dont 396,573 dans les îles. En 188 population a été évaluée à 4,708.000 habitants. — pitale : Lisbonne avec les faubourgs, 265.032 habita Porto, 105,838 habitants; Coïmbre, 13,369 habitants

FINANCES. — *Budget pour l'exercice* 1889-90.

(En milreïs de 5 francs 68 cent.)

Recettes.

Impôt foncier	3,26
Revenu payé en nature (orge et blé, 494,000; *riz, 25,000; paille, 29,250;* pois, 300; soie, *4,790)*	
Total	4

Taxe sur la vente des tabacs	85,250
— sur l'industrie (patente)	1,180,400
— sur les loyers des maisons	443,700
— sur les objets de luxe	84,600
— sur les banques	127,000
— sur les intérêts de capitaux	457,400
— sur les rentes des terres	428,100
Retenue sur les traitements des consuls	80,600
— — des employés	129,450
Impôts additionnels	1,400
Droits sur les mines	19,600
Intérêts des dettes au trésor	50,200
Inscriptions dans les écoles et brevets	148,800
Amendes, etc	42,000
3 p. 100 sur les impôts arriérés	55.000
Impôts directs	6,785,500
Enregistrement	2,212,000
Papier-timbré	1,780,000
Droits d'importation sur les céréales	2,633,000
— — sur les tabacs	4,266,000
— — autres	11,443,000
— d'exportation	434,600
— de quarantaine	54,700
— de tonnage	100,000
Octroi de Lisbonne	2,102,000
Autres droits de douanes	361,000
Droit sur le transport des chemins de fer	176,000
Droits spéciaux sur le vin entré à Porto, etc	104,500
— sur la pêche	158,000
Taxes sur le vin et la viande	1,231,000
Recettes diverses	520,450
Contributions indirectes	23,305,250
Impôts additionnels	584,000
Biens nationaux	67,800
Chemins de fer	1,468,500
Forêts, établissements d'agriculture	139,400
Établissements industriels	349,115
Péages sur les ponts et bacs	41,500
Postes et télégraphes	990,000
Vente de biens nationaux	19,400
Recettes éventuelles	130,300
Subside des fonds des couvents supprimés au clergé paroissial des îles	176,000
Recettes de la caisse du recrutement	150,000

Recettes diverses	86,402
Biens nationaux, etc.	3,618,417
Recettes d'ordre	2,407,364
Total	40,692,531

Dépenses.

Charges générales	3,932,505
Liste civile et apanages	291,000
Cortès	120,575
Intérêts et amortissements à la charge du trésor	2,200,300
Charges diverses, pensions	1,122,630
Dette publique	17,700,628
Administration des finances	3,713,107
Ministère des finances	25,348,240
— de l'intérieur	2,176,589
Savoir : Administration intérieure	218,667
Sûreté publique	552,624
Santé publique	68,148
Instruction publique	1,031,709
Bienfaisance publique	287,345
Traitements et pensions	8,846
Charges diverses	9,250
Ministère des cultes et de la justice	697,511
— de la guerre	5,004,831
— de la marine et des colonies	2,144,139
— des travaux publics	4,917,910
Dont : Routes	570,000
Chemins de fer	868,736
Postes, télégraphes, phares	1,073,497
Travaux divers	779,480
Services agricoles, etc.	631,356
Établissements d'instruction industrielle et commerciale	247,703
Caisse générale de dépôts	62,665
Total des dépenses ordinaires	40,736,871
Dépenses extraordinaires	3,403,000
Total des dépenses	44,139,871

DETTE PUBLIQUE AU 1er JANVIER 1888.

Dette nouvelle.

Dette intérieure	261,836,308
— extérieure	228,607,095
Total	490,443,403

Dette à convertir.

Dette intérieure	132,075
— extérieure	2,252,588
Total	2,384,663

ARMÉE.

Officiers	2,129
Hommes	31,165
Total	33,294

Troupes dans les possessions d'outre-mer.

Officiers	470
Hommes	8,356
Total	8,826

MARINE MILITAIRE EN 1889.

Vapeurs.	Chevaux.	Canons.
1 corvette blindée	500	7
6 corvettes	1,540	55
19 canonnières	1,760	55
7 vapeurs	377	8
2 transports	420	4
5 bateaux porte-torpilles	1,330	3
2 remorqueurs	124	»
42 vapeurs	6,051	132

Navires à voiles.	Canons.
1 frégate	19
2 corvettes	11
9 schooners et cutters	7
1 barque	2
13 navires à voiles	39

COMMERCE EXTÉRIEUR.

Commerce spécial depuis 1872 (Marchandises et numéraire). (Milreïs de 5 fr. 56.)

Années.	Importation.	Exportation.
1873	3,404,640	2,361,480
1874	2,833,640	2,299,890
1875	3,606,370	2,438,220
1876	3,455,840	2,267,440
1877	3,197,940	2,458,690

1878	3,221,450	2,010,150
1879	3,404,630	2,050,220
1880	3,494,800	2,493,110
1881	3,643,310	2,077,910
1882	3,707,970	2,516,020
1883	3,515,930	2,325,890
1884	3,534,270	2,186,390
1885	3,690,560	2,349,390
1886	4,669,410	2,613,040

Numéraire.

	1883.	1884.	1885.	1886
IMPORTATION.				
Or	3,884.3	2,714.5	4,064.3	8,748
Argent	35.8	42.7	85.0	619
Or et argent	3,920.1	2,757.2	4,149.3	9,367
EXPORTATION.				
Or	452.9	271.9	820.3	3
Orgent	15.4	10.9	13.3	3
Or et argent	468.3	282.8	833.6	7

Commerce spécial en 1888 (en milreïs).

Pays.	Importation.	Exportatio
Grande-Bretagne	12,174,000	6,722,0
France	5,130,000	9,494,0
Allemagne	4,695,000	1,318,0
Espagne	2,594,000	1,155,0
Belgique	1,537,000	349,0
Italie	799,000	164,0
Suède, Norvège	741,000	213,0
Russie	471,000	296,0
Pays-Bas	423,000	206,0
Brésil	2,014,000	4,575,0
États-Unis	4,978,000	647,0
Possessions portugaises	1,532,000	557,0
Autres pays	238,000	430,0
Total	37,326,000	26,123,0

Principales marchandises.

Classes.	Importation.	Exportati
Vivres	10,729,658	16,095
nimaux	2,322,573	250
bacs	706,989	

50.

Soie	1,222,352	25,741
Coton	3,491,187	116,467
Lin	880,663	25,741
Laine, peaux, cuirs	1,903,663	266,961
Bois	1,326,177	122,237
Minéraux, verrerie	2,955,019	515,751
Métaux	2,476,946	175,368
Instruments, machines	2,537,825	152,366
Objets manufacturés	1,040,726	2,149,643
Sacs, caisses (Taras)	82,175	»
Ouvrages en matières diverses	2,090,742	244,279
Marchandises exemptes de droits	4,189,340	2,931,317
Total des marchandises	37,956,035	23,446,264
Métaux précieux	6,684,908	621,228
Total général	44,640,943	24,067,492

NAVIGATION EN 1888 (en milliers de tonneaux).

	Navires à voiles.		Vapeurs.	
	Nombre.	Tonneaux.	Nombre.	Tonneaux.
ENTRÉS.				
Long cours	2,413	405,000	3,805	3,554,000
Cabotage	4,475	277,000	1,031	602,000
Total	6,888	682,000	4,836	4,156,000
SORTIS.				
Long cours	2,490	391,000	3,787	3,529,000
Cabotage	4,398	269,000	1,014	589,000
Total	6,888	660,000	4,801	4,118,000

EFFECTIF DE LA MARINE MARCHANDE EN 1889.

43 vapeurs jaugeant 19,354 mètres cubes et 400 navires à voiles de 58.552 mètres cubes, total 443 navires de long cours et de grand cabotage jaugeant 77,906 mètres cubes.

CHEMINS DE FER EN 1888.

En exploitation 1,906.2 kilomètres.

POSTES EN 1887.

Nombre des bureaux : 1,636. Service intérieur : *Lettres ordinaires*, 15,906,792; cartes postales, 2,944,476; *imprimés et échantillons*, 15,605,752; envois recomman-

dés, 448,795. Service international : Lettres ordin 3,927,606 ; cartes postales, 116,799; imprimés et é tillons, 2,789727 ; envois recommandés, 222,369.

TÉLÉGRAPHES EN 1885.

Longueur des lignes de l'État, 5,137 kil.; longue fils, 11,948 kil. Nombre des bureaux, 274. Nombr dépêches, 919,560.

Possessions d'outre-mer.

SUPERFICIE ET POPULATION (évaluation).

	Kilom. carré.	Hal
Possessions en Afrique :		
Iles du Cap Vert	3,851	11
Guinée (Sénégambie, Bissao, Cacheo, Bolama, etc)	69	
Iles de Saint-Thomé et du Prince :		
Ile de Saint-Thomé	929.19	1
Ile du Prince	151.37	
Angola	809,400	2,0
Mozambique	991,150	2,00
Total	1,805,550	4,13
Possessions en Asie et en Océanie :		
Inde :		
Goa, Salcète et Bardez; Angedive (l'île d') et nouvelles conquêtes	3,270	41
Damao et son territoire	(1) 80	5
Diu (l'île de) et Gogola	5	1
Macao et Timor :		
Macao Taipa et Colovane	11	5
Timor et Cambing	16,300	30
Total	19.666	84
Total général	1,825,220	4,98

Budget des colonies pour 1889-90 (en milreïs).

Provinces.	Recettes.	Dép
Iles du Cap Vert	269,788	26
Guinée	46,477	18

(1) Résultats d'un calcul planimétrique opéré à l'In *Gotha.*

Saint-Thomé et Prince	200,697	214,208
Angola	837,962	1,269,580
Mozambique	688,500	969,953
Inde	884,776	861,509
Macao et Timor	416,592	527,558
Total	3,344,710	4,305,425

Recettes.

Impôts directs	745,837
— indirects	1,874,807
Domaines nationaux et recettes diverses	607,394
Recettes avec application spéciale	116,672
Total	3,444,710

Dépenses.

Administration générale	1,241,931
Finances	406,004
Justice et culte	344,676
Guerre et marine	1,369,375
Dépenses générales	362,702
— diverses	580,737
Total	4,305,425

CHEMINS DE FER EN 1888.

	Kilomètres en exploitation.
En Angola	60
En Mozambique	91
Aux Indes	54

POSTES EN 1886.

Colonies.	Nombre des bureaux.	Nombre des lettres et cartes postales.	Nombre des imprimés et échantillons.
Cap Vert (Iles du)	15	150,900	38,775
Inde portugaise	23	832,326	266,996
Macao	1	27,080	31,474
Iles de Saint-Thomé et du *Prince* et leurs dépend.	3	51,900	232,904

PRUSSE (ROYAUME DE).

Superficie (celles des lagunes et autres eaux défalq 347,509 kilomètres carrés. — Population en déce 1867 : 24,039,668 hab.; en déc. 1871, 24,693,966 l tants; en décembre 1875, 25,742,404 habitants décembre 1885, 28,318,470 habitants. — Capit: Berlin, 702,437 habitants en 1867, et 826,341 à l: de 1871, 968,634 à la fin de 1875 et 1,315,287 er cembre 1880.

Population par cultes en 1885 : protestants, 18,243, catholiques, 9,621,624; israélites, 366,543 ; dissid 83,020; 3,684, cultes inconnus.

FINANCES (en marks de 1 fr. 25).

Budget de l'année financière 1889-90 (1er avril).

Recettes.

	Recettes brutes.	Frais d cept. et d
Domaines et forêts	(1) 79,407,454	38,85
Domaines	29,146,750	6,806,030
Forêts	57,980,090	32,050,000
Divers	2,000,150	44:
Impôts directs	159,403,000	11,71
— indirects	64,691,200	31,01
Loterie	8,287,500	17
Seehandlung	1,720,000	
Administration monétaire	245,340	22
— des mines, usines et salines	111,540,610	95,80
— des chemins de fer	775,023,674	496,46
Dotations et administration générale des finances :		
Dotations	183,864	

(1) Déduction faite de la rente de 7,719,296 marks, a par la loi du 17 janvier 1820 au fonds du fidéicomm couronne.

Administr. gén. des finances.....		245,779,707	»
— de l'État :			
Ministère d'État.....		1,373,134	»
Bureau.................	215		
Archives................	4,715		
Comm. gén. des ordres.	13,520		
Cabinet civil............	6,500		
Cour des comptes........	950		
Comm. d'examen, etc...	7,200		
Bulletin des lois.........	172,830		
Moniteur officiel.........	675,500		
Colonisation de la Prusse occid. et de la Posnanie.	491,704		
Ministère des affaires étrangères..		4,600	»
— finances...........		1,631,268	»
— travaux publics.....		1,624,000	»
— du comm. et de l'indust.		1,025,138	
— de la justice............		49,572,000	»
— de l'intérieur...........		3,954,423	»
— de l'agriculture, des domaines et forêts................		3,815,634	»
Agricult. dom. et for..	1,695,166		
Haras.................	2,120,468		
Ministère des cultes, etc.........		2,611,353	»
— de la guerre............		830	»
Perçu par des admin. de l'État....		65,612,380	»
Total général des recettes..		1,513,894,879	674,709,656
Recettes nettes......		839,185,223	

Dépenses.

Dépenses ordinaires.

Frais d'exploitation et de perception des différentes branches des recettes..............		674,709,656
Dotations et administr. génér des finances....		444,203,543
Savoir :		
Supplém. à la rente du fonds des fidéicommis de la couronne..........................		8,000,000
Dette publique..............................		210,054,622
Intérêts.....	176,956,958	
Amortissement................	30,847,514	
Rentes........................	1,426,113	
Administration.................	824,037	
Chambre des seigneurs..........................		172,9

— députés		1,21
Administration générale des finances		224,76
Contributions matriculaires	134,259,967	
Apanages, indemnités, subvent.	90,503,714	
Administration de l'État :		
Ministère d'Etat		3,81
Bureau	298,610	
Archives	337,459	
Commission gén. des ordres	196,460	
Cabinet civil	133,160	
Cour des comptes	795,788	
Dépenses diverses	28,370	
Bulletin des lois et Monit. offic.	732,520	
Triangulation	800,000	
Colonisation de la Prusse occid. et de la Posnanie	491,704	
Ministère des affaires étrangères		50
— finances		52,74
Entretien du Thiergarten à Berlin	143,200	
Pensions civiles et gratificat.	30,595,084	
Fonds généraux	2,812,000	
Ministère des travaux publics		20,61
— du commerce et de l'industrie		4,01
— de la justice		86,37
— de l'intérieur		43,46
Dont adm. générale	8,440,356	
Police	14,014,869	
Gendarmerie	10,135,226	
Prisons	9,254,202	
Bienfaisance	872,765	
Ministère de l'agriculture, des domaines et des forêts (dont 4,284,680 pour les haras)		14,80
Ministère des cultes et de l'instruct. publique.		91,58
—	1,019,630	
Culte évangélique	2,729,015	
— catholique	2,550,732	
Instruction publique	69,180,522	
Sciences, beaux-arts	3,790,847	
Instruction technique	1,467,829	
Dépenses communes aux cultes et à l'instruction	9,088,703	
Affaires médicales	1,568,795	
Fonds généraux	184,878	
Ministère de la guerre (v. Allemagne)		
Total des dépenses ordinaires		1,436

Dépenses extraordinaires.

Ministère d'État		160,700
— des finances		36,422,934
— travaux publics		25,714,900
Mines, usines, salines	2,902,000	
Chemins de fer	11,321,000	
Travaux publics	11,491,900	
Ministère du commerce et de l'industrie		419,570
— de la justice		2,712,000
— de l'intérieur		955,035
— de l'agriculture, etc		4,248,850
— des cultes		6,198,407
— de la guerre		110,000
Total des dépenses extraordinaires.		76,942,396
Total des dépenses		1,513,894,879

DETTE PUBLIQUE (en marcks).

Dettes générales.	Capital.	Amortiss.
Billets de l'État	66,842,700	6,294,650
Emprunt consolidé à 4 0/0	3,592,667,850	»
— à 3 1/2 0/0	668,753,900	»
Emprunts non consolidés à 4 0/0.	34,843,500	8,198,673
— à primes de 1855	11,400,000	1,996,500
Dette de guerre de la Marche électorale et de la Nouv.-Marche	956,817	151,815
Actions et obligations du chemin de fer de la Basse-Silésie et de la Marche et du chemin de fer du Taunus	19,310,100	614,657
Bons du Trésor	»	»
Total	4,394,774,867	16,256,295
Dettes provinciales.		
Hanovre	3,973,075	46,538
Hesse électorale	30,162,300	2,219,970
Nassau	15,228,686	383,314
Francfort-sur-Mer	13,043,143	739,446
Total	62,407,204	3,389,268
Total général	4,457,182,071	19,645,563

Les routes et chemins en Prusse 1882 *et en* 1887.
(En kilomètres.)

	1887.	1882.	Accroiss.
Routes provinciales et départementales	31,413.1	30,125.8	1,287.3

Routes des arrondissements...	26,379.0	22,823.0	3,556.0
— communes.........	4,456.1	3,434.5	1,021.6
Routes privées par actions, etc.	3,005.8	2,562.4	443.4
Total............	65,254.0	58,945.7	6,308.3
Répartition par provinces :			
Prusse orientale..............	4,870.6	4,412.4	458.2
— occidentale............	3,552.7	3,052.8	499.9
Brandebourg (Berlin compris).	5,363.0	4,885.8	477.2
Poméranie....................	3,677.4	3,391.5	285.9
Posnanie.....................	3,575.9	3,515.1	60.8
Silésie......................	8,493.7	6,781.9	1,711.8
Saxe.........................	5,501.1	4,842.3	658.8
Schleswig-Holstein...........	2,781.5	2,431.5	350.0
Hanovre......................	10,695.1	9,723.5	971.6
Westphalie...................	5,922.9	5,519.9	403.0
Hesse-Nassau.................	2,834.1	2,727.1	107.0
Province rhénane.............	7,670.7	7,349.3	321.4
Hohenzollern.................	315.3	312.6	2.7

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Superficie : 1,805,800 kilomètres carrés, d'après l'évaluation officielle, 3,108,000 kilomètres carrés. — Population, selon le recensement de 1869 : 1,877,490 habitants, y compris les territoires nationaux de Chaco, Mission, Pampa et Patagonie. En 1882, la population de la République a été évaluée à 2,942,000 habitants. — Capitale : Buénos-Ayres, 398,500 habitants, selon les calculs du Dr Émile R. Coni. — Autres villes : Cordoba, 50,000, Rosario, 43,000 habitants.

IMMIGRATION.

Immigration aux années suivantes : 1876, 30,965 ; 1877, 28,798 ; 1878, 35,876 ; 1879, 50,205 ; 1880, 41,615 ; 1881, 47,489 ; 1882, 59,843 ; 1883, 73,210 ; 1884, 103,189 ; 1885, 130,222 ; 1886, 93,116 ; 1887, 98,059 ; *1888, 155,632.*

Sur ce dernier nombre on compte 67,139 Italiens, *15,618 Espagnols,* 7,036 Français, 1,420 Suisses, etc.

Budget de l'année 1889 (en piastres nationales).

Recettes.

Droits d'importation	38,800,000
— d'entrepôts	950.000
Timbre et papier timbré	3,750,000
Patentes	1,000,000
Impôts directs	2,300,000
Postes et télégraphes	1,550,000
Phares, droits de quai, etc	215,000
Chemins de fer	520,000
Ponts et ports	750,000
Dépôts judiciaires	80,000
Banques	1,154,000
Abatage	15,000
Actions de la banque nationale	2,900,000
Recettes diverses	120,000
— accidentelles	300,000
Agio de 15 0/0	5,820,000
Total	60,224,000

Dépenses.

Affaires étrangères		1,446,120
Intérieur		15,611,213
Président et Congrès	1,491,102	
Postes et télégraphes	3,315,576	
Chemins de fer et travaux publics	4,555,358	
Police de la capitale	3,055,748	
Autres dépenses	3,193,429	
Armée		8,310,781
Marine		2,908,712
Justice, cultes et instruction publique		8,757,830
Finances		24,746,772
Dette publique	17,842,760	
Autres dépenses	6,907,012	
Total		61,781,428

DETTE PUBLIQUE AU 31 MARS 1888 (en piastres fortes).

Dettes extérieures	92,427,160
— intérieures	47,928,612
— *à diverses* banques	5,807,897
Lettres de change échues du trésor	1,763,003
Dette flottante	4,745,444
Total	152,672,116

Outre le budget général, chacune des 14 provinces a son budget particulier, les voici :

Budgets des provinces pour 1888.

	Recettes.	Dépenses.
Buenos-Ayres	15,670,123	15,325,329
Entre-Rios	2,202,000	2,198,848
Santa-Fé	2,605,000	2,664,026
San-Louis	217,640	216,690
Mendoza	535,000	534,369
San-Juan	320,480	319,117
Santiago-del-Estero	428,940	396,171
Tucuman	637,429	602,681
Catamarca	387,400	338,270
La Rioja	406,300	331,810
Cordoba	2,218,373	2,044,165
Corrientes	912,188	787,840
Salta	253,100	280,967
Jujuy	80,742	80,742

ARMÉE.

6,514 hommes, non compris la garde nationale.

MARINE MILITAIRE EN 1888.

	Nbre.	Can.	Chevaux (indiq.).
Navires blindés	3	26	6,000
Croiseurs	4	22	4,200
Canonnières	4	8	1,600
Bateaux porte-torpilles	7	2	325
Transports à vapeur	4	4	680
Avisos —	3	3	150
Autres navires à vapeur	7	»	100
Navires à voiles	6	8	»
Total	38	73	13,055

COMMERCE.

Commerce aux années ci-après (sans les mét. précieux).
(Valeur officielle en milliers de pesos nationaux.)

	Par l'ensemble des ports.		Par Buenos-Ayres.	
Années.	*Import.*	*Export.*	Import.	Export.
1885	*92,221,000*	*83,879,000*	69,787,000	51,997,000
1886	*95,467,000*	*69,669,000*	74,940,000	47,194,000
1887	*166,292,000*	*82,827,000*	97,370,000	53,125,000
1888	*127,608,000*	*108,279,000*	93,989,000	66,312,000

Commerce par pays en 1888 (En piastres).
(Y compris les métaux précieux.)

Pays.	Importation.	Exportation.
Angleterre	63,721,000	17,698,000
France	27,782,000	28,131,000
Belgique	11,178,000	16,683,000
Allemagne	29,115,000	13,247,000
Italie	7,733,000	2,735,000
Espagne	3,902,000	3,310,000
États-Unis	9,935,000	6,668,000
Brésil	2,439,000	4,802,000
Uruguay	8,874,000	7,925,000
Chili	25,000	1,682,000
Paraguay	1,724,000	409,000
Antilles	2,000	2,047,000
Autres pays	5,981,000	3,742,000
Total	172,411,000	108,279,000

Commerce par principales marchandises.

IMPORTATION.

Animaux vivants	234,000
Vivres	14,492,000
Boissons	12,336,000
Tabac	1,587,000
Filets et tissus	21,170,000
Vêtements	7,573,000
Drogueries, etc	4,272,000
Bois et articles en bois	8,378,000
Papier, etc	3,382,000
Cuir et objets en cuir	1,906,000
Fer et objets de fer	17,553,000
Matériaux de bâtisse	15,461,000
Métaux et objets s'y rapportant	47,534,000
Pierres et verreries	5,908,000
Matières combustibles	4,271,000
Objets divers	6,353,000
Total	172,410,000

EXPORTATION.

Animaux, peaux, laine, etc	71,057,000
Produits de l'agriculture	16,229,000
— *de l'industrie*	8,019,000
— *des forêts*	761,000
Métaux	1,519,000

Gibier et plumes d'autruche	461,000
Objets divers	10,233,000
Total	108,279,000

NAVIGATION

Commerce étranger.

Années.	Navires à voiles.		Dont chargés.		Vapeurs.	
	Nombre.	Tonn.	Nombre.	Tonn.	Nombre.	Tonn.
Entrés.						
1888...	7,558	1,192,852	6,813	1,155,151	5,935	3,692,925
1847...	5,694	1,010,731	5,172	990,647	6,607	3,460,870
Sortis.						
1888...	5,212	1,001,937	1,159	269,345	5,598	3,317,502
1887...	3,940	795,623	1,041	281,446	5,584	2,928,346

CHEMINS DE FER EN 1888.

	Kilom.
Chemins de fer de l'État	1,374
— la province de Buénos-Ayres	989
Liste des compagnies	4,892
Total	7,255
Lignes en construction	4,790

POSTES EN 1887.

Nombre des bureaux de poste, 659, des lettres ordinaires, 32,233,932, lettres recommandées, 1,310,909, cartes de correspondance, 626,595, imprimés, 27,974 999, échantillons, 165,195, lettres officielles; total : 62,827,819, Nombre des paquets : 20,876.

TÉLÉGRAPHES EN 1888.

	Longueur en kilomètres.			
	lignes.	fils.	câbles.	Bur.
Télégraphes de l'État	16,318	36,753	96	262
Autres télégraphes	13,258	31,898	63	?
Total	29,576	68,651	159	?

TÉLÉGRAPHES DE L'ÉTAT.

Province Buénos-Ayres. Dépêches privées : 485,738 ; *officielles : 23,888 ;* du service : 370,515 ; total : *880,141.*

TÉLÉGRAPHES DES CHEMINS DE FER.

Déqêches privées : 218,570 ; officielles, 1,194 ; du service, 1,020,002 ; total, 1,239,766.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Superficie : 53,343 kilomètres carrés. — Population : évaluée à 504,000 habitants. — Capitale : Santo Domingo, 20,000 habitants.

FINANCES. — *Budget de l'année* 1887 (en dollars).

Recettes.

Droits d'importation	1,190,671
— d'exportation et taxe additionnelle de 6 0/0	293,763
Total	1,484,434

Dépenses.

Intérieur et police	180,611
Affaires étrangères	28,900
Justice, instruction publique	160,831
Finances, commerce	85,438
Guerre et marine (y compris les dépêches extraordinaires)	322,384
Total	787,164

DETTE PUBLIQUE EN 1888.

Dette à la Société de crédit et à la Banque nationale : 1,648,424 doll.; dette intérieure : 1,282,952 doll.; dette extérieure : 234,250 doll. Actif : 824,378 dol.

COMMERCE EN 1887.

Importation, 2,057928 ; exportation, 2,660,471 dollars. Principaux articles d'exportation : tabac, sucre, miel, cire, bois d'acajou, bois de teinture. L'exportation du *guano qui* avait cessé s'est ranimée et se fait avec activité.

NAVIGATION EN 1887.

Entrés 586 navires.

CHEMINS DE FER.

En exploitation, 115 kilomètres.

POSTES EN 1887.

Nombre des bureaux, 88, des expéditions, 271,727.

TÉLÉGRAPHES.

115 kilomètres.

ROUMANIE (ROYAUME DE).

Superficie : 127,584 kilomètres carrés. — Population : 5,376,000 habitants. — Capitale : Bucharest, 221,000 habitants. Autres villes : Jassy, 90,000; Galatz, 80,000; Botochani, 39,941 : Ploesti, 33,000; Braïla, 28,000.

FINANCES (En leï de 1 franc).

Budget pour l'année finissant le 30 *mars* 1890.

Recettes.

Contributions directes	27,500,000
— indirectes	36,805,000
Des monopoles d'État	42,000,000
Revenus domaniaux	22,950,500
Travaux publics	11,724,700
Ministère de l'intérieur	5,900,000
— des finances	1,920,000
— de la guerre	1,369,000
— des affaires étrangères	126,000
— des cultes et de l'instruction publique	242,500
— de la justice	1,500
Divers revenus	9,088,800
Total	159,628,000

Dépenses.

Dette publique	62,780,487
Conseil des ministres	62,360
Ministère des domaines	3,763,598
— *des travaux publics*	5,211,520
— *de l'intérieur*	10,827,032
— *des finances*	21,248,487

Ministère de la guerre..........................	34,169,180
— des affaires étrangères...............	1,473,013
— des cultes et de l'instruction publique..	15,056,816
— de la justice.........................	4,722,950
Fonds pour les crédits supplémentaires et extraordinaires..................................	312,557
Total...............	159,628,000

DETTE EN 1890.

Capital : 851,412,000 fr. — Annuité à payer, 54,500,000 fr.

ARMÉE.

L'armée permanente compte, en temps de paix, 2,666 officiers, 284 employés, 35,921 hommes, 8,124 chevaux et 573 canons.

L'armée territoriale, en temps de guerre, est de 81,843 hommes et 4,401 chevaux.

MARINE MILITAIRE.

Plusieurs petits bâtiments.

COMMERCE EN 1887 (en leï).

Pays.	Importation.	Exportation.
Grande-Bretagne.................	86,787,000	154,243,000
Autriche-Hongrie.................	53,455,000	21,229,000
Allemagne..........................	90,05[illegible],000	8,764,000
France.............................	25,017,000	19,751.000
Turquie et Bulgarie...............	10,290,000	10,868,000
Russie.............................	8,776,000	7,896,000
Belgique...........................	16,616,000	15,702,000
Italie...............................	3,664,000	17,225,000
Grèce..............................	1,979,000	4,146,000
Suisse..............................	15,632,000	179,000
Autres pays........................	2,412,000	5,724,000
Total.......	314,681,000	265,727,000

Principales marchandises (en leï).

Catégorie des marchandises.	Importation.	Exportation.
Céréales...........................	3,700,000	214,700,000
Fruits, légumes, etc..............	26,800,000	6,800,000
Boissons..........................	600,000	16,500,00

Animaux et produits alimentaires d'animaux	4,800,000	8,500,000
Matières combustibles	4,400,000	1,700,000
Minéraux, industrie céramique et vitrification	16,300,000	200,000
Métaux et ouvrages en métal	54,200,000	2,300,000
Peaux, cuirs et ouvrages en cuir	18,300,000	2,600,000
Bois et ouvrages en bois	6,000,000	4,100,000
Matières textiles et industries qui en dérivent	138,800,000	4,800,000
Papier	92,400,000	200,000
Drogueries, etc	7,200,000	200,000
Graisses, huiles, etc	14,500,0 0	600,00
Autres objets	6,700,000	2,500,000
Total	314,700,000	265,000,000

NAVIGATION EN 1888.

Ports.	Entrées. Navires.	Entrées. Tonneaux.	Sortis. Navires.	Sortis. Tonn.
Galatz	1,104	657,498	1,108	658,140
Braïla	1,049	780,251	1,044	780,364
— (cabotage)	2,275	241,845	2,192	231,740
Giurgevo	78	31,956	79	32,090
Soulina	619	520,561	620	521,454

CHEMINS DE FER EN EXPLOITATION EN 1889.

En exploitation en 1889 : 2,452 kilomètres.

Service postal en 1888 (Nombre des bureaux : 300).

Lettres particulières, 11,454,270; Lettres officielles, 2,952,337; lettres recommandées, 1,318,756 ; imprimés et échantillons, 6,135,942; lettres tombées en rebut, 58,950; Cartes postales, 3,436,453.

Service des messageries.

Messageries particulières, 472,086 ; messageries officielles, 96,941 ; messageries en transit, 10,294 ; colis postaux, 14.051.

Mandats postaux, 216,566.

Service télégraphique.

Nombre des bureaux d'État. 118; de voies ferrées, 205

de police. 39. Longueur des lignes, 5,234 kilomètres; longueur des fils, 12,935 kilomètres.

Télégrammes particuliers internes	870,343
— — externes	295,734
— officiels internes	105,862
— — externes	3,402
— en transit	42,348
Total	1,317,689

Commission européenne du Danube.

Après l'expiration des pleins pouvoirs de la Commission au 13 mars 1883, on a constitué une nouvelle Commission européenne du Danube. La régularisation du bras d'embouchure de Cilia a été abandonnée à la Russie.

FINANCES.

Compte rendu de l'année financière 1885 (en francs).

Dépenses.

dministration	389,968
Service technique	345,449
— des emprunts	360,000
Charges diverses	55,146
Budget spécial	495,051
Autres dépenses	160,210
Total	1,805,824

Recettes.

Taxes perçues	1,430,958
udget spécial	1,196,400
Total	2,627,358
Excédent	821,534

Mouvement de la navigation à Soulina en 1888 (1).

Pavillons.	Vapeurs. Nombre.	Vapeurs. Tonn.
Anglais	823	947,533
Grec	66	88,828

(1) *Comme* la plupart des navires arrivent sur lest, les *données suivantes* ne concernent que les vaisseaux sortis, sans les *paquebots*.

Autrichien	112	81,639
Turc	39	17,517
Français	55	61,348
Italien	31	29,298
Russe	57	20,743
Norvégien	13	13,800
Allemand	6	4,659
Espagnol	2	2,844
Belge	2	1,996
Roumain	2	151
Samiote	»	»
Total	1,208	1,240,346

Pavillons.	Navires à voiles. Nombre.	Tonn.	Total. Nbre.	Tonn.
Anglais	»	»	823	947,533
Grec	196	37,523	262	96,361
Autrichien	6	1,603	118	83,242
Turc	347	49,950	368	67,467
Français	»	»	55	61,328
Italien	8	2,743	39	32,041
Russe	5	622	62	21,365
Norvégien	»	»	13	13,800
Allemand	»	»	6	4,659
Espagnol	»	»	2	2,844
Belge	»	»	2	1,996
Roumain	»	»	2	151
Samiote	1	120	1	120
Total	563	92,561	1,771	1,332,907

Le principal article d'exportation est le grain. Froment 1888, 8,599; 1887, 5,269; seigle 1888: 2,296; 1887, 1407; maïs 1888, 4,358; 1887, 7,258; orge 1888, 2,617 1887, 2,312 milliers de quarters.

RUSSIE (EMPIRE DE).

TERRITOIRE ET POPULATION.

Russie d'Europe	4,888,713	81,725,185
Royanme de Pologne	127,310	7,960,304
Grand-duché de Finlande	373,603	2,232,378

Caucase	472,666	7,284,547
Sibérie	12,822,177	4,313,680
Asie centrale	3,017,760	5,327,098
Total	21,702,229	108,843,192

Capitale : Saint-Pétersbourg, 929,000 habitants. Voici la population de quelques villes importantes :

Moscou, 752,000 ; Varsovie, 406,000 ; Odessa, 217,000; Riga, 169,000 ; Kasan, 141,000 ; Kharkof, 133,100, Kichenew, 130,000; Kiew, 127,251 ; Tiflis, 104,024 ; Saratow, 109,000 ; Vilna, 88,000 ; Nicolaiew, 82,805 ; Tachkent, 81,951 ; Nijni-Novgorod, 57,000 : Poltava, 41,000 ; Smolensk, 35,000.

FINANCES. — *Budget de* 1890 (en roubles).

Recettes ordinaires.

Impôts directs.

	Prévisions de 1890.	Prévisions de 1889.
Impôts personnels et fonciers	42,822,184	42,526,769
Droits sur le commerce et l'industrie	32,750,000	31,746,000
Droits sur les revenus de capitaux.	11,557,800	11,415,000
Total	87,129,984	85,687,769

Impôts indirects.

Boissons	253,338,580	256,927,880
Accise des tabacs	26,705,000	26,173,000
— des sucres	20,185,000	17,192,000
— des huiles minérales d'éclairage	9,029,500	8,024,000
— des allumettes chimiques	3,829,000	3,029,000
Douanes	121,474,000	121,012,500
Droits de timbre	20,100,000	19,800,000
— d'enregistrem. et de greffe	10,496,000	10,356,000
Droit sur les successions et mutations d'immeubles à titre gratuit.	4,300,000	3,650,000
Passeports	3,870,000	3,500,000
Droit sur les voyageurs et les transports en grande vitesse par chemins de fer	8,100,000	8,100,000
Droits sur les assurances contre l'incendie	3,547,000	3,547,000

Droits sur les augmentations de traitement des fonctionnaires de l'État	1,101,000	1,139,000
Droits divers	5,185,188	4,895,220
Total	491,259,268	487,345,600
Ensemble des impôts	578,389,252	573,033,369
Droits régaliens.		
Redevances des mines	2,764,100	2,580,589
Monnaie	853,953	250,782
Postes	20,572,000	19,479.000
Télégraphes	10.475,000	10,020,000
Total pour les droits régaliens.	34,665,053	32,330,371
Domaines.		
Produits de fermages	10,696,575	10,289,285
Ventes d'immeubles	965,447	922,390
Forêts	14,461,520	12,772,012
Mines et établissements métallurgiques	6,136,830	6.428,139
Chemins de fer de l'État	51,505,862	25,586,402
Total des domaines	83,766,234	55,998,228
Annuités de rachat.		
Des anciens paysans seigneuriaux	42,244,157	42,557,811
— de la couronne.	53,557,932	53,509,858
Total	95,802,089	96,067,669
Recettes diverses.		
Établissements techniques, publications officielles	1,300,842	1,322,376
Ventes de matériel	2,024,644	2,413,363
Payements obligatoires des Compagnies de chemins de fer	36,373,900	41,293,604
Revenu des capitaux et bénéfices d'opérations de Banque	12,155,359	9,743,287
Rétributions scolaires des élèves des établissements d'instruction de l'État	858,868	796,967
Recouvrements de prêts et d'avances	18,590,077	21,909,470
Amendes, dommages et intérêts	1,337,769	1,325,384
Fonds de concours au Trésor sur les revenus des villes et sur d'autres ressources	16,300,188	14,763,049

Perceptions diverses	7,353,776	10,406,084
Total pour les recettes diverses.	96,275,423	103,883,584
Total des recettes ordinaires.	888,898,051	861,313,221
Recettes d'ordre	2,593,257	4,149,744
Total	891,491,308	865,462,965
Ressources extraordinaires.		
Indemnité de guerre	3,439,584	30523,650
Dépôts perpétuels de la Banque de Russie	600,006	770,000
Payements à effectuer par des Compagnies de chemins de fer en remboursement des prêts du Trésor	9,600,000	1,085,136
Économies réalisées sur les crédits affectés à l'amortissement des emprunts d'Orient de 1878 à 1886 inclusivement	2,229,882	»
Dans le budget de 1889 il avait été inscrit en recette, sur des fonds spéciaux disponibles et reportés aux fonds généraux du Trésor	Mémoire.	4,000,000
Total des ressources extraordinaires	15,869,465	9,378,786
	907,360,773	874,841,751
Prélèvement sur l'encaisse disponible du Trésor pour couvrir les dépenses extraordinaires	40,508,466	20,320,059
Total général des recettes	947,869,239	895,161,810

Dépenses.

DÉPENSES ORDINAIRES.

	Crédits alloués pour 1890.	Crédits alloués pour 1889.
Dette publique :		
Service des emprunts affectés aux besoins généraux du Trésor	203,254,765	205,848,211
Services des obligations de chemins de fer	62,891,427	66,720,628
Grands Corps de l'État	2,025,313	2,033,695
Saint-Synode et culte orthodoxe	11,197,315	11,174,659
Ministère de la cour impériale	10,560,000	10,560,000

Ministère des affaires étrangères...	4,833,883	4,507,193
— de la guerre............	222,041,314	215,569,510
— de la marine............	39,193,553	39,583,129
— des finances............	114,413,569	112,053,369
— des domaines............	24,526,997	24,119,597
— de l'intérieur...........	77,154,875	75,533,660
— de l'instruction publique.	22,908,625	22,068,597
— des voies de communication..................	55,089,857	34,918,763
— de la justice............	23,205,236	21,783,787
Contrôle de l'Empire.............	4,024,783	3,527,835
Direction générale des haras......	1,135,770	1,131,551
Total.......	878,457,282	850,934,184
Dépenses à prévoir dans l'éventualité d'une hausse des prix des vivres et des fourrages.........	3,000,000	»
Dépenses imprévues, pouvant résulter de besoins extraordinaires.	6,000,000	6,000,000
Total des dépenses ordinaires.	887,457,282	856,934,184
Dépenses d'ordre.................	2,593,257	4,149,744
DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.		
Travaux des chemins de fer et des ports.........................	45,318,700	34,077,882
Transformation de l'armement....	10,500,000	»
Préparation de réserves spéciales de subsistances militaires.......	2,000,000	»
Total...	57,818,700	34,077,882
Total général des dépenses.	947,869,239	895,161,810

Mouvement de la production de l'industrie minérale et sidérurgique de 1877 à 1886.

Années.	Or.	Platine. (kilogrammes.)	Argent.
1877....................	40,992	1,694	11,155
1878....................	42,135	2,068	11,450
1879....................	43,105	2,264	11,417
1880....................	43,276	2,947	10,107
1881....................	36,762	2,986	9,435
1882....................	36,151	4,084	8,010
1883....................	35,734	3,536	7,371
1884....................	35,673	2,237	9,664
1885....................	33,012	2,591	11,253
1886....................	33,448	4,317	13,336

Années.	Plomb.	Cuivre.	Charb. de terre.	Sel.
		(Tonnes.)		
1877..........	1,204.2	3,504.2	1,787,700	474,240
1878..........	1,396.9	3,521.3	2,522,200	781,000
1879..........	1,357.0	3,123.4	2,920,300	817,860
1880..........	1,145.8	3,202.6	3,288,800	779,240
1881..........	986.4	3,464.0	3,493,300	831,040
1882..........	572.6	3,591.9	3,770,700	1,667,000
1883..........	543.2	4,356.1	3,977,100	1,138,000
1884..........	632.3	6,219.4	3,930,000	1,024,800
1885..........	715.0	4,721.7	4,268,300	1,133,200
1886..........	777.4	4,571.0	4,576,500	1,196,900

Années.	Naphte.	Huile d'éclairage.	Fonte.	Fer.	Acier.	Fonte ouvrée.
			(Tonnes.)			
1877.	204,940	76,010	399,730	266,360	44,274	54,662
1878.	251,010	102,960	417,290	273,520	64,231	53,196
1879.	351,780	108,230	432,630	280,130	210,010	51,784
1880.	352,140	130,160	448,230	292,070	307,310	52,557
1881.	662,970	210,430	469,490	292,200	293,310	60,039
1882.	827,350	269,100	462,520	297,340	247,670	54,620
1883.	988,960	248,080	481,700	322,810	221,880	57,353
1884.	1,478,000	333,190	579,520	362,230	206,960	60,691
1885.	1,904,500	559,350	527,550	362,290	192,900	57,537
1886.	1,972,400	619,770	531,640	362,990	241,710	63,486

Commerce extérieur des produits de l'industrie minière russe en 1886.

	Importation. tonnes.	Exportation. tonnes.
Fer en barres, façonné, etc...........	54,891.0	3,423.2
Fer en feuilles et fer fin.............	22,934.0	2,033.2
Rails en fer........................	372.3	»
Débris de fer.......................	116.2	1,173.4
Totaux......	78,313.5	7,229.8
Métaux composés et alliages....	213.8	77.5
Fonte en morceaux et en débris........	265,010.0	»
Fer-blanc...........................	2,922.0	»
Acier en barres façonné et en feuilles..	10,893.0	321.2
Rails d'acier........................	718.3	»
Débris d'acier........................	13.4	78.8
Cuivre rouge et vert..................	2,196.6	207.1
Étain................................	1,756.0	»
Platine brut..........................	»	4.7

Mercure	47.1	
Plomb	13,521.0	
Zinc en morceaux	2,476.7	
— en feuilles	2,157.3	
Houille	1,754,200.0	4,4
Soufre	8,500.6	
Sel	19,700.0	9,[illegible]
Naphte brut	»	20,[illegible]
Produits de naphte	714.4	225,[illegible]
Minerai graphite, etc	9,888.0	66,[illegible]
	Roubles.	Rou
Objets en métaux	16,898,947	2,17[illegible]
Machines	14,628,478	38[illegible]

NAPHTE.

Production dans le Caucase aux années ci-aprè
(D'après *the Economist.*)

Années.		Production Gallons (1).	Prise à Bak par 10 gallo d.	d.
1889	environ	850,000,000	7/8	2 3
1888	—	834,900,000	7/16	7/
1887	—	723,800,000	1 1/8	2 1
1886	—	543,700,000	1 1/8	2 1
1885	—	506,600,000	2 3/8	
1884	—	391,500,000	2	
1883	—	263,300,000	1 1/8	
1882	—	220,200,000	1 1/8	
1881	—	175,300,000	1 1/8	
1880	—	93,000,000	1 3/4	
1879	—	85,400,000	2 7/8	
1878	—	66,700,000	4	
1877	—	51,900,000	4 3/4	
1876	—	46,000,000	2 7/8	
1875	—	28,800,000	5 3/4	
1874	—	22,200,000	2 3/8	
1873	—	17,900,000	2 7/8	

ARMÉE EN 1890.

Pied de paix.

	Ho
Troupes de campagne	5(

(1) *Le gallon anglais* est égal à 4.54 litres.

Troupes de réserve	73,634
— locales	112,850
— Cosaques	51,953
Total de l'armée régulière	800,937
Effectif de guerre de l'armée régulière	1,715,350

MARINE MILITAIRE EN 1889.

Dans la Baltique :	
Navires blindés	33
Vapeurs armés	32
— non armés	45
Navires à voiles	4
Bateaux porte-torpilles	97
Dans la mer Noire :	
Navires blindés	6
Vapeurs armés	18
— non armés	23
Chaloupes à vapeur	28
Bateaux porte-torpilles	21
Dans la mer Caspienne :	
Vapeurs armés	10
— non armés	7
En Sibérie :	
Vapeurs armés	7
— non armés	8
Chaloupes à vapeur	9
Bateaux porte-torpilles	8
Navires à voiles	2
Total	358

COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA RUSSIE.

Développement du commerce depuis 1879 (1).
(En millions de roubles).

IMPORTATION.

Années.	Europe.	Finlande.	Asie.	Total.
1879	548.2	9.2	30.3	587.7
1880	578.3	11.5	33.0	622.8
1881	476.1	10.4	31.2	517.7
1882	518.3	15.6	32.9	566.8
1883	508.6	15.7	33.0	557.3

(1) *Non compris* les métaux précieux.

1884......	486.3	15.4	36.3	538.0
1885......	379.8	14.5	39.9	434.2
1886......	382.9	9.9	45.4	438.2
1887......	333.2	10.8	49.2	393.2
1888......	332.3	11.4	47.0	390.7

EXPORTATION.

1879......	606.4	10.8	10.5	627.7
1880......	476.4	9.6	12.7	498.7
1881......	481.3	12.0	13.1	506.4
1882......	590.7	13.3	13.8	617.7
1883......	607.8	15.5	17.0	640.3
1884......	550.5	14.7	24.7	589.9
1885......	497.9	17.1	23.6	538.6
1886......	436.5	16.6	35.4	488·5
1887......	568.5	17.0	37.4	622,9
1888......	728.1	19.3	46.5	793.9

Pays de provenance et de destination en 1888.
(Non compris les métaux précieux.)

Pays.	Importation.	Exportation.
Allemagne........................	122,624,000	182,790,000
Grande-Bretagne..................	101,223,000	236,373,000
France...........................	13,944,000	59,036,000
Autriche-Hongrie....	14,878.000	26,953,000
Belgique.........................	6,812,000	32,968,000
Pays-Bas.........................	4,551,000	53,428,000
Turquie..........................	5,312,000	24,178,000
Italie...........................	6,632,000	27,442,000
Suède et Norvège.................	4,717,000	16,706,000
Danemark.........................	2,144,000	12,268,000
Grèce............................	733,000	9,231,000
Roumanie.........................	1,750,000	5,484,000
États-Unis.......................	20,783,000	155,000
Chine............................	28,175,000	2,504,000
Perse............................	11,295,000	3,006,000
Autres pays......................	45,172,000	45,336,000
Totaux..........	390,745,000	793,864,000

Importation et exportation par régions.

Ports de la Baltique (sans la Finlande)........................	154,400,000	201,100,000
Frontières de terre...............	125,300,000	177,800,000

Ports de la mer Noire	51,700,000	342,200,000
— Blanche	900,000	7,000,000
Frontière d'Europe	322,300,000	728,100,000
— de Finlande	11,400,000	19,300,000
— d'Asie	47,000,000	46,500,000
Total	390,700,000	793,900,000

Principales marchandises en 1888.

(Frontière d'Europe.)

Céréales	788,000	427,032,000
Boissons et esprit-de-vin	7,861,000	8,078,000
Thé et café	21,900,000	97,000
Tabac, etc	1,507,000	1,097,000
Fruits et légumes	5,709,000	1,029,000
Sucre, etc	2,000	16,398,000
Denrées diverses	13,709,000	23,171,000
Produits alimentaires	51,476,000	476,902,000
Houille	13,010,000	86,000
Métaux bruts	17,110,000	1,574,000
Linette, etc	»	43,264,000
Peaux, cuirs, pelleteries	10,113,000	8,939,000
Crins, soies de porc	»	10,834,000
Étoffes à tiler, filés	126,941,000	97,733,000
Bois	5,296,000	38,204,000
Substances tinctoriales, etc	15,307,000	132,000
Naphte pétrole, etc	52,000	7,794,000
Matières diverses	30,821,000	10,645,000
Matières brutes et demi-brutes	218,650,000	219,205,000
Poteries, verreries	2,371,000	216,000
Tissus, corderies, confections	7,577,000	10,992,000
Ouvrages en métal, machines	33,192,000	1,069,000
Fabrications diverses	18,387,000	6,774,000
Objets manufacturés	61,527,000	19,051,000
Animaux	640,000	12,855,000
Marchandises	332,293,000	728,013,000
Métaux précieux	29,519,000	34,452,000
Total	361,812,000	762,465,000

(Frontière de Finlande.)

Produits alimentaires.............	2,889,000	10,243,000
Matières brutes et demi-brutes...	3,852,000	3,124,000
Objets manufacturés.............	4,166,000	5,912,000
Animaux.........................	521,000	49,000
Total.................	11,428,000	19,328,000

(Frontière d'Asie.)

Thé..............................	18,259,000	9,000
Tissus...........................	1,571,000	3,841,000
Matières textiles................	7,479,000	2,511,000
Cuirs, pelleteries...............	3,313,000	1,037,000
Fruits et légumes................	3,326,000	99,000
Céréales, etc....................	2,013,000	8,418,000
Autres marchandises..............	11,063,000	30,608,000
Marchandises...............	47,024,000	46,523,000
Métaux précieux...........	2,115,000	4,001,000
Total..........	49,139,000	51,124,000

Commerce de transit en 1887..........	3,479,000
— — 1888.........	3,361,000

NAVIGATION EN 1887.

Ports.	Navires entrés chargés.	sur lest.	Total.
Mer Blanche......................	297	358	655
— Baltique.......................	3,742	2,682	6,424
— Noire et d'Azov................	1,466	3,968	5,434
— Caspienne......................	1,046	100	1,146
Total..............	6,651	7,108	13,659
Dont vapeurs.............	4,086	4,774	8,860

Ports.	Navires sortis chargés.	sur lest.	Total.
Mer Blanche......................	643	1	644
— Baltique.......................	5,690	659	6,349
— Noire et d'Azov................	4,545	830	5,375
— Caspienne......................	916	150	1,066
Total............	11,794	1,640	13,434
Dont vapeurs.............	7,525	1,171	8,696

Dont : 2,650 navires russes ; 3,619 anglais ; 1,651 alle-

mands; 1,706; suédois et norvégiens; 801 turcs; 917 danois; 683 autrichiens; 207 hollandais, etc.

Le cabotage est représenté par 38,295 voyages, dont 18,340 de vapeurs.

EFFECTIF DE LA MARINE MARCHANDE EN 1886.

2,157 navires à voiles de 469,098 tonneaux et 218 vapeurs de 108,295 tonneaux.

CHEMINS DE FER.

En exploitation en 1889 : 30,731 kil., sans les chemins de fer de Finlande et la ligne transcas. (1,064 kilomètres.)

POSTES EN 1887.

Nombre des bureaux, 5,429. Nombre des correspondances.

Lettres simples	152,616,013
Cartes postales	17,596,779
Correspondances recommandées	14,221,720
Lettres avec déclaration de valeur	11,292,988
Valeur (roubles)	39,001,144,420
Journaux	106,217,068
Envois sous bande	23,819,895

TÉLÉGRAPHES EN 1887.

	Longueur (en kil.) des lignes.	Longueur (en kil.) des fils.	Nombre des bureaux.
Télégraphes de l'État	110,212	211,026	1,800
— des compagnies de chemins de fer	26,211	56,078	1,776
Ligne Anglo-Indienne	3,635	7,777	53
Câble des îles d'Aland	99	99	»
Lignes particulières	620	758	53
— militaires et de police	470	470	102
Total	141,247	276,208	3,784

DÉPÊCHES.

Dépêches expédiées à l'intérieur	8,534,323
— internationales envoyées	622,726
— — reçues	658,00

transit	134,359
service	527,644
Total	10,477,049

FINLANDE (Grand-Duché de).

e : 373,536 kilomètres carrés (y compris la des lacs pour 41,670 kilomètres carrés). — (1885), 2,203,358 habitants. — Capitale : Hel- 1,1&4 habitants. — Autres villes : Abo (Obo), borg, 16,258.

s. — *Compte de* 1889 (en marks de 1 fr. 25).

cettes (br. = prod. brut., n. = prod. net.).

:tat	5,685,637
res domaniales et forêts	1,890,000
fer (n.)	2,200,000
	501,000
fonds divers	1,094,637
er	4,280,620
uelques industries et le commerce	365,000
unel	1,890,000
	13,500,000
eau-de-vie	3,935,000
a bière	470,000
e tabac	1,300,000
es cartes à jouer	24,000
	1,256,000
	1,150,000
its de tonnage)	540,000
	300,000
les élèves des écoles	58,000
inlande	1,822,375
sur le fonds de réserve	1,950,000
ments	131,519
ers et accidentels	497,111
l'année précédente	7,196,000
Total des recettes	46,351,262

Dépenses.

la disposition de l'Empereur de	
	280,000
	1,635,867

Justice	1,270,618
Administration civile	7,060,952
Cultes, instruction publique	5,630,382
Hygiène publique	1,635,351
Prisons	1,061,187
Dette publique, intérêts, amortissements	4,483,000
Travaux publics et agriculture	2,399,709
Chemins de fer	1,610,780
Dotations et pensions	1,817,876
Part des communes dans le droit sur l'eau-de-vie.	400,000
Affaires militaires	6,117,703
Dépenses diverses et extraordinaires	1,088,896
A défalquer des recettes	149,260
Frais de contrôle et de perception	294,320
Boni pour l'année 1888	9,415,360
Total des dépenses..	46,351,262

Les appointements du clergé, des juges de première instance et de quelques fonctionnaires civils proviennent de contributions livrées directement auxdites personnes sans être portées au budget général.

DETTE PUBLIQUE EN 1889 (En marks).

Dettes de toutes dénominations......... 72,500,000

NAVIGATION EN 1887.

Pavillon.	Chargés.		Sur lest.		Total.	
	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.
ENTRÉES.						
Finlandais.	6,577	830,786	2,822	316,075	9,399	1,146,561
Russe.....	701	15,768	491	44,265	1,192	60,033
Étranger..	637	186,321	962	320,992	1,599	507,313
Total..	7,915	1,032,575	4,275	681,332	12,190	1,713,907
SORTIES.						
Finlandais.	8,379	991,028	809	131,634	9,188	1,122,662
Russe.....	652	47,057	188	7,506	840	54,563
Étranger..	1,432	468,559	165	44,404	1,597	512,963
Total..	10,463	1,506,644	1,162	183,544	11,625	1,690,188

EFFECTIF DE LA MARINE MARCHANDE EN 1888.

1,835 navires à voiles jaugeant 251,142 tonneaux

318 vapeurs de 17,058 tonneaux d'une force collective de 7,814 chevaux ; total, 2,153 navires jaugeant 258,200 tonneaux.

CHEMINS DE FER.

Il y avait en exploitation, 1,586 kilomètres.

POSTES EN 1887.

Nombre des bureaux, 305 ; nombre des lettres et cartes postales arrivées, 5,143,195 ; des échantillons et imprimés arrivés, 760,712 ; des journaux, 5,118,845 : total, 11,023,252 expéditions arrivées.

SAN-SALVADOR (RÉPUBLIQUE DE)

Superficie : 18,906 kilomètres carrés. — Population en 1887, 664,513 habitants. — Capitale San-Salvador, 20,000 habitants.

FINANCES. — *Budget de l'année* 1888 (en dollars).

Recettes.

Douanes	2,215,000
Monopoles	1,102,000
Postes et télégraphes	111,000
Droits de timbre	50,000
Impôt sur la consommation de bétail	34,000
Taxes cadastrales	11,000
Recettes diverses	80,000
Total	3,603,000

Dépenses.

Ministère de la guerre	756,000
— de l'intérieur	1,048,000
— des finances	330,000
— de la justice	174,000
— de l'instruction publique	273,000
— des affaires étrangères	41,000
ette publique	964,000
Total	3,586,000
Comptes antérieurs	63,000
Total des dépenses	3,523,000

DETTE PUBLIQUE.

La dette intérieure s'élevait en 1888 à 6,723,590 doll., une dette extérieure n'existe pas.

ARMÉE.

Troupes actives................	2,000 hommes.
Milice.........................	12,000 —

COMMERCE.

Importation 1887....................	3,343,820
— 1888....................	4,076,404
Exportation 1887....................	5,242,697
— 1888....................	6,707,024

Détails par pays relativement à 1888.

Pays.	1888. Importation.	1889. Exportation.
Grande-Bretagne.....................	1,236,000	1,572,000
France..............................	344,000	1,004,000
Allemagne...........................	291,000	1,111,000
Italie..............................	57,000	380,000
Reste de l'Europe...................	21,000	51,000
États-Unis..........................	704,000	2,092,000
Amérique Centrale et du Sud.........	1,423,000	497,000
Total............	4,076,000	6,707,000

Principales exportations, 1888 (en dollars) : café, 4,603,000 ; indigo, 1,385 ; argent, 171 ; sucre, 136, tabac, 90, beaume de Pérou, 78 ; or, 38; autres marchandises, 109,000.

Principales importations 1888 (en dollars) : Tissus coton et de lin, 1,303,000; farine, 213; articles de fer et machines, 188 : boissons fermentées, 170; denrées, 110; drogueries, etc., 110, autres marchandises, 596,000.

NAVIGATION.

Entrés dans les 3 ports de la république de Salvador : *329 vapeurs et* 39 voiliers; le tonnage n'a pu être évalué.

CHEMINS DE FER.

En exploitation, 95 kilomètres.

POSTE EN 1885.

Nombre des bureaux, 38.

TÉLÉGRAPHES.

Nombre des bureaux, 83; longueur des fils, 2,323 kil., Nombre des dépêches, 356,779.

SAXE (ROYAUME DE).

Superficie : 14,867 kilomètres carrés. — Population fin 1875, 2,760,342 habitants; fin 1885, 3,182.003; habitants. — Capitale : Dresde, 246,086 habitants. Autres villes : Leipzig, 170,340 habitants; Chemnitz, 110,817 habitants. — La population est presque entièrement luthérienne.

FINANCES. — *Budget de* 1889 (en marks).

Recettes nettes

Forêts	7,499,100
Domaines	487,405
Houillères	668,650
Manufacture de porcelaine	365,000
Chemins de fer	28,012,715
Mines et usines	527,500
Loterie, etc	4,592,234
Comptabilité générale	1,551,000
Autres recettes	189,638
Impôts directs	20,939,640
Douanes, etc	19,580,432
Total	83,358,314

Dépenses.

Liste civile	2,940,000
Apanages	392,036
Musées royaux	417,879
Dette *publique : intérêts*	22,276,423
— amortissable	8,705,972
Rentes, etc	407,060
Diète	126,900

Administration générale	82,300
Dépenses diverses	32,250
Ministère général	191,535
Justice	3,586,232
Intérieur	9,887,165
Culte et instruction	8,540,529
Affaires étrangères	148,970
Finances	6,203,924
Contributions matriculaires	14,088,891
Pensions	3,291,589
Dotations	1,494,245
Fonds de réserve	541,414
Total	83,358,314

Budget extraordinaire de 1888 et 1889.

Recettes : Excédents de l'année 1884-85 et biens meubles de l'État	28,744,500
Dépenses : Travaux publics	28,744,500

DETTE PUBLIQUE.

Environ 633 millions de marks.

SAXE-WEIMAR-EISENACH (GRAND-DUCHÉ DE).

Superficie : 3 617 kilomètres carrés. — Population fin 1875, 292,933 habitants; fin 1885, 313,946 habitants. — Capitale : Weimar, 21,565 habitants.

FINANCES. — *Exercice* 1887-1889 (en marks de 1 fr. 25).

Recettes annuelles.

(Dont : domaine, 2,543,625 *M.* ; impôt foncier, 588,000; autres impôts directs, 1,675,050)	6,746,544

Dépenses annuelles.

(Dont : liste civile, 930,000; dette publique, 325,283; culte et instruction, 935,897)	6,746,544

DETTE PUBLIQUE EN 1889.

Près de 6 millions, mais l'actif du Trésor dépasse cette *somme.*

SAXE-ALTENBOURG (DUCHÉ DE).

Superficie : 1,315 kilomètres carrés. — Population fin 1875, 145,844 habitants; fin 1885, 161,460 habitants. — Capitale : Altenbourg, 29,110 habitants.

FINANCES. *Budget de* 1887-89 (en marks).

Recettes.

(Dont : provenant des domaines, 1,005,776; impôts divers, 811,462)	2,743,303

Dépenses.

(Dont : pour la dette, 73,745; la justice, 384,650; sciences et arts, 229,313; routes et chemins, 259,773)	2,732,680

Situation au 1er janvier 1886.

Actif	7,250.000
Passif	1,312,000

Depuis 1874, le duc n'a plus de liste civile; elle est remplacée par les domaines qualifiés du fidéicommis.

SAXE-COBOURG-GOTHA (DUCHÉ DE).

Superficie : 1,970 kilomètres carrés. — Population fin 1875, 182,599 habitants; fin 1885, 198,829 habitants. — Gotha, 27,802 habitants; Cobourg, 16,210.

FINANCES. — *Budget de* 1889-93 (en marks).

Recettes communes (dont versements de la Caisse de l'Empire	1,647,800
Dépenses (dont versements à la Caisse de l'Empire, 899,860)	2,074,408

Le budget général est complété par deux budgets spé*ciaux, dits budgets (états)* domaniaux.

Cobourg : Recettes	414,000
— Dépenses	238,000
Gotha : Recettes	2,032,693
— Dépenses	1,191,680

DETTE EN 1888.

Cobourg (l'actif défalqué)	2,304,510
Gotha —	1,777,551

SAXE-MEININGEN (DUCHÉ DE).

Superficie : 2,466 kilomètres carrés. — Population fin 1875, 194,463 habitants ; fin 1885, 214,884 habitants. — Capitale : Meiningen, 11,450 habitants.

FINANCES. — *Exercice* 1887-1889 (en marks).

Recettes.

(Dont : provenant des domaines, 2,220,900 ; impôts directs, 1,225,200 ; impôts indirects, 299,000)	5,550,920

Dépenses.

(Dont : liste civile, 394,286 ; dette, 619,156 ; culte et instruction, 454,000)	4,946,340

DETTE PUBLIQUE EN 1887.

Passif	11,992,317
Actif (environ)	10,105,189

SERBIE (ROYAUME DE).

Superficie : 48,555 kilomètres carrés. — Population au *1 décembre* 1878, 1,669,337 habitants ; évaluée en décembre 1887, à 2,010,000. Religion grecque orthodoxe. — *Capitale* : Belgrade, 36,177 habitants.

FINANCES. — *Budget de l'exercice de* 1886-87.
(En dinars ou francs).

Recettes.

Impôts directs	23,280,000
Douanes	6,160,000
Tabac, sels et boissons	4,410,000
Taxes judiciaires	2,200,000
Biens de l'État : domaines, postes, télégraphes	2,970,000
Fonds de l'enregistrement	600,000
Recettes diverses	4,140,000
Total	42,760,000

Dépenses.

Liste civile	1,200,000
Service des dettes	15,303,174
Skoupchtina	100,000
Conseil d'État	157,377
Dépenses générales	437,000
Pensions et subventions	908,796
Ministère de la justice	1,837,208
— des cultes et de l'instruction publique	3,075,652
— des affaires étrangères	807,462
— de l'intérieur	2,500,000
— des finances	1,430,490
— de la guerre	14,000,093
— des travaux publics	1,070,383
— de l'industrie et de l'agriculture	2,611,148
Dépenses diverses	21,217
Total	44,460,000

DETTE EN 1889.

Chemin de fer de Belgrade à Vragna	85,860,000
— Nich à Pirot	29,395,000
— Smédérevo à Velika, Plana et de Lapovo à Kragouyévatz	12,385,000
Emprunt russe	4,310,520
— pour dédommager les propriétaires turcs qui ont émigré	7,114,000
— à lots	32,335,000
— de juin 1884	39,944,000
— *d'octobre 1885*	39,376,500
Monopole du sel	4,426,500
Total	255,146,520

ARMÉE.

Pied de paix, 13,000 hommes; pied de guerre, 70,000 hommes.

COMMERCE EN 1888.

Importation, 33,127,250 fr.; exportation, 38,872,725 fr. Les principaux objets d'exportation sont des céréales, du bétail et autres produits agricoles.

CHEMINS DE FER.

En exploitation : 526 kilomètres.

POSTES EN 1887.

Nombre des bureaux, 92; nombre des expéditions internes, 6,068,928; des expéditions internationales, 1 million 265,788 lettres, 81,836 cartes postales, 208,241 échantillons, 519,324 imprimés, 62,178 lettres officielles, 181,927 lettres recommandées.

TÉLÉGRAPHES EN 1888.

Longueur des lignes, 2,908, celle des fils, 4,908 kil. Nombre des bureaux de l'État, 116; dépêches expédiées, 394,018, dont 285,841 internes, 91,539 internationales, 10,505 dépêches de transit, 6,133 dépêches de service.

SIAM (ROYAUME DE).

Superficie, environ 800,000 kilomètres carrés. — Population, 6 millions d'habitants. — Capitale : Bangkok, 400,000 habitants, dont près de 200,000 Chinois.

FINANCES.

Les revenus sont évalués par les uns à 20 millions, et par les autres à 75 millions de francs, dont les 5/6 proviendraient d'un impôt de capitation. Le reste consisterait en tribut des princes vassaux, en droits sur le sol cultivé, et principalement sur les plantations d'arbres. Les

douanes, les droits de navigation et les amendes fournissent également leur contingent au Trésor. Le chiffre de 20 millions paraît le plus vraisemblable.

ARMÉE.

Quelques milliers d'hommes et une milice.

MARINE MILITAIRE.

Elle se compose de 2 sloops de 1,620 tonneaux avec 18 canons, et 6 canonnières avec 23 canons.

COMMERCE EN 1888 (en dollars).

Importation	10,900,000
Exportation	16,300,000

PRINCIPAUX ARTICLES D'EXPORTATION (VALEUR EN DOLLARS).

Riz, 12,500,000 dollars; bois de teck, 940,000; poivre, 320,000; sésame, 129,575; bois de sapan, 112,000; peaux, 237,000; poissons, 508,000 dollars.

De plus, des poissons salés et séchés, de la soie brute, du bois de rose, du coton, des cornes, des nids d'oiseau, de l'ivoire, du bétail.

Mouvement du port de Bangkok en 1888.

Pavillons.	Entrés.		Sortis.	
	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.
Britannique	291	226,058	284	228,499
Allemand	90	74,706	92	73,867
Siamois	50	29,755	52	21,632
Français	17	8,992	17	8,998
Suédois et Norvégien	8	6,832	13	9,198
Italien	8	5,917	11	7,978
Néerlandais	4	4,781	2	1,514
Américain	1	1,704	1	759
Total 1888	469	358,745	472	352,445
— 1887	432	328,224	423	322,412

EFFECTIF DE LA MARINE MARCHANDE.

39 navires à voiles de construction européenne jaugeant environ 15,000 tonneaux, 3 petits vapeurs de 996 tonneaux, et un grand nombre de navires indigènes.

POSTES EN 1887.

Nombre des bureaux : 75. Service intérieur : nombre des lettres et cartes postales, 103,116 ; des imprimés, 166,010 ; des expéditions recommandées, 232. Service extérieur : nombre des lettres et cartes postales, 108,856 ; des imprimés, 72,085 ; des expéditions recommandées, 4,881.

SUÈDE ET NORVÈGE (ROYAUMES DE).

UNION DYNASTIQUE.

1° SUÈDE.

Superficie : 442,818 kilomètres carrés (Statistik Thidskrift). — Population évaluée en décembre 1888 à 4,748,257 ; recensée en 1880, 4,565,668 habitants ; en 1750, 1,763,338 ; en 1800, 2,347,207 ; en 1870, 4,168,525. — Capitale : Stockholm, 234,990 habitants. Autres villes : Gothembourg, 92,805 ; Malmœ, 45,346 ; Norrkœping, 28,993.

ÉMIGRATION.

En 1883, 31,600 ; en 1884, 25,560 ; 1885, 23,493 ; 1886, 32,889 ; 1887, 50,786 individus.

FINANCES. — *Budget de l'année* 1890.
(En couronnes de 1 fr. 40)

Recettes.

	Couronnes.
Excédents des exercices antérieurs	5,582,000
Recettes ordinaires :	
Impôt foncier	4,435,000
Droits de tonnage	1,200,000
Domaines en ferme	2,700,000
Cote personnelle	665,000
Chemin de fer (nettes)	6,500,000
Télégraphes	1,260,000
Forêts	2,000,000
Recettes diverses	1,225,00

Recettes extraordinaires :	
Douanes	37,00
Postes	6,90
Papier-timbré	3,70
Impôt sur l'eau-de-vie	13,70
— sur le sucre de betteraves	55
— sur le revenu	3,70
Recettes diverses	35
Profit de la Banque de l'État en 1888	1,30
Total	92,76

Recettes.

	Couro
Le déficit du budget de 1887 à combler	4,75
Dépenses ordinaires :	
Maison du Roi	1,32
Justice	3,81
Affaires étrangères	61
Armée	20,20
Marine	6,15
Intérieur	4,72
Culte, instruction	11,67
Pensions	2,91
Finances	15,67
Douanes	2,53
Postes	6,72
Contrôle des accises	45
Télégraphes	1,26
Forêts	94
Autres dépenses	3,75
Dépenses extraordinaires :	
Armée et flotte	2,43
Dépenses diverses	7,67
Dette publique, amortissements, etc	10,37
Construct. d'un palais pour la Diète et la Banque de l'État	25
Rachat de rentes foncières	10
Porté au fonds de roulement de l'État	8
Total des dépenses	92,76

DETTE PUBLIQUE AU 1er JANVIER 1882.

Dette intérieure	28,487,30
— *extérieure*	236,405,43
Total	264,893,3

ARMÉE.

Effectif des troupes enrôlées et cantonnées en 1888.
(Sans les officiers et les employés.)

	Troupes enrôlées.	Troupes cantonnées.
Infanterie	2,324	23,576
Cavalerie	1,036	3,586
Artillerie	4,079	»
Génie	895	»
Train	277	»
Totaux	8,661	27,162
	35,823	

MARINE MILITAIRE EN 1889.

	Vapeurs.	Canons.
2	canonnières cuirassées de 1re classe	12
4	canonnières cuirassées de 2e classe	8
10	— — 3e —	10
9	chaloupes canonnières de 1re classe	18
5	— — 2e —	5
1	vaisseau-école	16
1	frégate	16
3	corvettes	27
3	avisos	»
1	navire-torpilleur-école	»
18	torpilleurs	»
6	transports	»
63	navires à vapeurs	106
	Navires à voiles.	Canons.
2	corvettes	34
4	bricks	8
6	navires à voiles	42
	Ensemble	148

COMMERCE EN 1887 (en couronnes).

	Importation.	Exportation.
Norvège	23,435,000	12,363,000
Finlande	6,860,000	4,267,000
Russie	20,980,000	3,023,000
Danemark	47,474,000	32,029,000
Allemagne	88 88,000	24,275,00

Pays-Bas	5,518,000	8,486,000
Belgique	9,547,000	9,567,000
Grande-Bretagne	73,695,000	110,051,000
France	6,218,000	27,226,000
Portugal	1,220,000	1,318,000
Espagne	972,000	6,465,000
Méditerranée	661,000	2,297,000
États-Unis	6,611,000	2,806,000
Indes occidentales	2,196,000	38,000
Brésil	»	279,000
Australie	45,000	880,000
Asie orientale	2,509,000	162,000
Autres pays	584,000	1,146,000
Total	297,410,000	246,678,000

Principales marchandises (en couronnes).

Classes.	Importation.	Exportation.
Céréales	25,700,000	28,500,000
Boissons fermentées	5,600,000	2,200,000
Denrées coloniales	35,500,000	»
Tabac	8,400,000	»
Animaux et vivres animaux	10,000,000	31,400,000
Houille	15,800,000	»
Métaux	»	32,300,000
Peaux, cuirs	8,000,000	»
Étoffes à filer	16,400,000	»
Bois	»	78,100,000
Verreries	»	800,000
Objets métalliques	8,400,000	5,100,000
Tissus	38,700,000	2,000,000
Papier	»	10,700,000
Engrais	2,200,000	»
Drogueries, etc	1,600,000	10,500,000
Huiles et graisses	10,300,000	»
Marchandises diverses	111,400,000	26,600,000
Total	296,000,000	228,200,000

NAVIGATION EN 1887 (en tonneaux).

ENTRÉS.

Pavillon.	Navires.	Tonneaux.	Dont chargés. Navires.	Tonneaux.
Suédois	12,808	1,696,000	6,371	1,073,000
Norvégien	2,203	492,000	845	452,000

Étranger.............	12,882	2,431,000	3,831	871,000
Total	27,893	4,619,000	11,047	2,096,000
Dont vapeurs.........	12,172	3,121,000	4,473	1,570,000
SORTIS.				
Suédois..............	11,706	1,746,000	9,108	1,391,000
Norvégien............	2,161	486,000	1,550	437,000
Étranger.............	12,776	2,431,000	6,506	1,601,000
Total.....	26,643	4,663,000	17,164	3,429,000
Dont vapeurs.........	12,152	3,155,000	4,775	2,007,000

EFFECTIF DE LA MARINE MARCHANDE.

Navires employés :	Navires à voiles.		Vapeurs.		Total.	
	Nomb.	Tonn.	Nomb.	Tonn.	Nomb.	Tonn.
Au commerce intérieur.......	1,121	46,194	316	10,574	1,437	56,768
Au commerce extérieur.......	1,615	329,103	219	85,311	1,834	414,414
Total en 1888.	2,736	375,297	535	95,885	3,271	471,182

CHEMINS DE FER EN EXPLOITATION EN DÉCEMBRE 1887.

	Kilomètres.
Chemins de fer de l'État........................	2,531
— des compagnies..................	4,996
Total.......	7,527

POSTES EN 1888.

Nombre des bureaux : 2,187. Nombre des envois, 113,061,236, dont 54,211,227 lettres et cartes postales, 5,731,013 imprimés et échantillons, 47,164,882 journaux. Recettes, 6,598,040 couronnes; dépenses, 6,561,924 couronnes.

TÉLÉGRAPHES DE L'ÉTAT EN 1888.

Longueur des lignes : 8,190 kil., dont 101 kil. de *câbles* sous-marins : celle des fils, 21,354 kil. Nombre des *bureaux*, 174 (outre les 238 bureaux des chemins de fer *de l'État*). *Dépêches* payées : 617,333 intérieures, 569,862 *internationales*, 181,023 en transit; télégrammes de service, 238,832.

2° NORVÈGE.

Superficie : 322,963 kilomètres carrés. — Popula 1865, 1,701,478 habitants; 1871, 1,760,000; 1 1,806,900; évaluation pour la fin de 1880, 1,913 habitants. — Capitale : Christiania, 128,302 habitant Autres villes : Bergen, 46,552; Trondhjem, 22,624.

ÉMIGRATION.

En 1885, 13,981 individus; en 1886, 15,158; en 1 20,741; en 1888, 21,452.

FINANCES (en couronnes de 1 fr. 40).

Compte de l'année finissant le 30 *juin* 1888.

Recettes brutes.

Douanes		20,54
Impôts sur l'eau-de-vie		2,29
Impôt sur le malt		1,91
Timbre, cartes à jouer		47
Droits de justice		99
— de succession		29
Biens de l'État		1,43
Savoir : Domaines et forêts	547,100	
Mines	887,600	
Revenus de capitaux actifs		1,94
Postes		2,43
Télégraphes		86
Chemins de fer		6,39
Université, enseignement, cultes		1,29
Produits des prisons, travaux des détenus		27
Hôpitaux, maisons d'aliénés		77
Recettes diverses		2,05
Recettes ordinaires		43,98
Souscriptions locales pour construction de chemins de fer		38
Total		44,3[illegible]

Dépenses.

Liste civile et apanages	47
Storthing	[illegible]
Conseil d'État et ministères	[illegible]
Cultes, instruction publique	[illegible]
Université, enseignement, cultes	
Autres dépenses	

Justice, police, service sanitaire.................		4,308,100
Savoir : Prisons....................	704,000	
Service sanitaire...........	1,602,400	
Autres dépenses...........	2,001,700	
Intérieur..		5,442,000
Savoir : Administration.............	260,300	
Agriculture, bétail, etc.....	460,300	
Pêches....................	123,700	
Industrie, commerce.......	85,700	
Forêts.....................	195,400	
Postes.....................	2,469,600	
Télégraphes..............	1,048,400	
Subventions aux communications.................	592,700	
Autres dépenses...........	205,900	
Travaux publics.................................		8,391,100
Dont : Exploitat. des chemins de fer.	5,860,900	
Chaussées, ponts, canaux....	1,995,200	
Ports......................	449,400	
Finances..		9,170,800
Dont : Dette nationale, amortissem..	704,700	
— intérêts, etc.	4,410,400	
Armée..		7,049,500
Marine...		2,788,600
Affaires étrangères...............................		656,000
Dépenses accidentelles..........................		97,900
Dépenses ordinaires.......		44,510,100
Construction de chemins de fer.................		85,600
Total.......		44,595,700

DETTE PUBLIQUE EN 1888.

Passif...............................	105,283,300
Actif................................	138,231,800

Ce dernier chiffre comprend la valeur des chemins de fer, estimée à près de 93 millions.

ARMÉE.

750 officiers et 18,000 soldats.

MARINE DE GUERRE EN 1889.

Vapeurs.	Canons.
4 *monitors*................................	8
2 *frégates*................................	73

1	corvette à pont couvert	16
1	— à pont ras	12
3	canonnières de 1re classe	14
11	— de 2e —	10
17	— de 3e —	17
9	bateaux porte-torpilles	»
1	vapeur (remorqueur)	2
49	vapeurs	157
6	voiliers	12

COMMERCE EN 1888 (en couronnes).

Pays.	Importation.	Exportation.
Grande-Bretagne	44,224,000	39,768,000
Allemagne	42,591,000	16,328,000
Suède	19,444,000	17,022,000
Russie et Finlande	20,552,000	2,828,000
Danemark	8,977,000	6,002,000
France	3,222,000	8,886,000
Hollande	5,751,000	5,701,000
Belgique	4,411,000	5,665,000
Espagne	443,000	10,499,000
Portugal	1,334,000	460,000
Italie, Autriche	317,000	4,481,000
États-Unis	6,308,000	1,361,000
Autres pays	823,000	3,356,000
Total	158,397,000	122,357,000

Principales marchandises (en couronnes).

Classes.	Importation.	Exportation.
Céréales	24,500,000	400,000
Boissons fermentées	2,600,000	3,000,000
Denrées coloniales	10,900,000	»
Tabac	1,800,000	»
Animaux et vivres animaux	8,600,000	34,700,000
Houille	7,000,000	»
Métaux	3,300,000	»
Peaux, cuirs	3,600,000	1,600,000
Étoffes à filer	5,400,000	»
Bois	»	27,700,000
Objets métalliques	5,700,000	3,000,000
Tissus	12,300,000	»
Drogueries, etc	1,700,000	3,400,000
Huiles	»	4,600,000
Marchandises diverses	46,300,000	30,900,000
Total	133,700,000	106,600,000

NAVIGATION EN 1888.

	Navires norvégiens.		Navires étrang.		Total.	
Arrivages.	Nombre.	Tonneaux.	Nomb.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux
Chargés....	3,399	799,934	2,297	577,765	5,696	1,377,699
Sur lest....	3,096	707,099	2,677	243,036	5,773	950,135
Ensemble.	6,495	1,507,033	4,974	820,801	11,469	3,327,834
Départs.						
Chargés....	5,891	1,341,749	4,370	655,655	10,261	1,997,404
Sur lest....	659	255,996	557	161,486	1,216	417,482
Ensemble.	6,550	1,597,745	4,927	817,141	11,477	2,414,886

EFFECTIF DE LA MARINE MARCHANDE EN 1888.

(En « register tons ».)

7,269 navires jaugeant 1,503,572 tonnes, dont 514 navires à vapeur d'une force collective de 24,040 chevaux et d'un tonnage de 121,794 tonnes.

CHEMINS DE FER EN 1889.

En exploitation : 1,562 kilomètres.

POSTES EN 1888.

Nombre des bureaux : 1,336.

	Nombre des lettres.	Dont lettres de valeur.	Contenant couronnes.	Nombre des journaux.
Service intérieur.	16,840,800	1,330,900	196,751,100	21,875,100
— extérieur expédiés.	3,008,500	43,100	9,763,500	463,700
— arrivés...	3,579,700	11,200	5,620,600	531,400
Total....	23,429,000	1,385,200	212,135,200	22,870,200

TÉLÉGRAPHES EN 1888.

Télégraphes de l'État : longueur des lignes, 7,486; des fils, 14,012 kilomètres. Nombre des bureaux, 149. Nombre des dépêches envoyées à l'intérieur, 772,208; à l'étranger, 215,680; reçues de l'étranger, 257,384; en transit, 250; total, 1,245,522.

Télégraphes des chemins de fer : nombre des bureaux, 179; longueur des lignes, 1,585; des fils, 2,532 kilom. Nombre des dépêches, 69,061

SUISSE (RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DE).

Superficie : 41,418 kilomètres carrés. — Population en décembre 1880, 2,846,104 habitants. — Capitale : Berne, 47,793 habitants. Autres villes : Zurich, 84,785; Genève, 71,453: Bâle, 68,992 ; Lausanne, 31,856; La Chaux-de-Fonds, 23,621.

Détails par cantons (décembre 1880).

Cantons.	Superficie en kilomèt. carrés.	Population.
Zurich	1,724.7	317,476
Berne	6,889.0	532,164
Lucerne	1,500.8	134,806
Uri	1,076.0	23,694
Schwyz	908.5	51,235
Unterwalden-le-Haut	474.8	15,356
Unterwalden-le-Bas	290.5	11,992
Glaris	691.2	34,213
Zug	239.2	22,994
Fribourg	1,669.0	115,400
Soleure	783.6	80,424
Bâle-Ville	35.8	65,101
Bâle-Campagne	421.6	59,271
Schaffhouse	294.2	38,348
Appenzell-Rh. Extérieure	260.6	51,958
— Intérieure	159.0	12,841
Saint-Gall	2,019.0	210.491
Grisons	7,184.8	94,991
Argovie	1,404.0	198,645
Thurgovie	988.0	99,552
Tessin	2,218.4	130,777
Vaud	3,222.8	238,730
Valais	5,247.1	100,216
Neuchâtel	807.8	103,732
Genève	279.4	101,595
Suisse	41,389.8	2,846,102

dont 2,030,792 parlent allemand, 608,007 français, 161,923 italien, 38,705 romanche, 6,675 d'autres langues.

ÉMIGRATION.

Émigration de la Suisse pour les pays d'outre-mer en 1888.

Canton.	Nombre annuel. 1888.	1887.	1886.	Émigrants de 1888 répartis selon le canton d'origine.
Zurich	961	939	712	718
Berne	2,166	1,846	1,525	2,218
Lucerne	99	129	108	120
Uri	78	108	58	77
Schwyz	127	184	103	127
Obwalden	27	201	20	27
Nidwalden	20	17	8	31
Glaris	167	137	153	150
Zoug	36	30	28	34
Fribourg	98	52	29	102
Soleure	178	165	141	214
Bâle-Ville	436	385	351	137
Bâle-Campagne	236	184	142	216
Schaffhouse	152	184	121	154
Appenzell-Rh. Extérieure	168	130	62	138
— Intérieure	12	»	8	12
Saint-Gall	438	393	273	352
Grisons	244	234	170	221
Argovie	424	425	353	555
Thurgovie	148	142	130	181
Tessin	794	578	621	772
Vaud	397	263	363	329
Valais	274	216	411	255
Neuchâtel	420	452	314	210
Genève	246	164	138	91
Suisse	8,346	7,558	6,342	7,432

Le nombre total des émigrants fut en 1885, 7,583; en 1884, 9,608; en 1883, 13,502; en 1882, 11,962.

Les émigrants de l'année 1888 selon le sexe et l'état civil.

MASCULINS.

Célibataires	4,370
Mariés	808
Veufs	73
Divorcés	6
Total	5,257

FÉMININS.

Célibataires	2,159
Mariées	796
Veuves	125
Divorcées	9
Total	3,089

Port de débarcation.	Nombre des émigrants.
New-York (États-Unis)	6,677
Buenos-Ayres (République Argentine)	1,334
Les autres à des ports divers	
En tout	8,346

FINANCES. — *Budget de l'exercice* 1888 (en francs).

Recettes.

Produit des immeubles		300,344
— capitaux		885,767
— — d'exploitation et de subvention		251,654
Administration générale (Chancellerie fédérale et tribunal fédéral)		22,679
Département politique		90,807
Justice, police		11,434
Militaire		6,309,987
Savoir :		
Haras fédéral	272,379	
Dont :		
Ateliers de construction	355,221	
Laboratoires, etc	2,340,642	
Fabriques d'armes	906,639	
Poudres	639,175	
Taxe militaire	1,339,359	
Autres recettes	456,572	
Finances et douanes		26,432,441
Savoir :		
Monnaie	195,977	
Billets de banque	150,320	
Administration des douanes	26,086,144	
Industrie et agriculture		149,086
Postes et chemins de fer		25,424,254
Savoir :		
Postes	21,591,832	
Télégraphes et téléphones	3,729,246	
Chemins de fer	103,176	

Recettes imprévues		4,411
Total		59,882,864

Dépenses.

Intérêts et amortissement de la dette publique		1,773,184
Administration générale		789,200
Savoir :		
Conseil national	195,673	
— des États	15,954	
— fédéral	91,092	
Chancellerie fédérale	336,990	
Tribunal —	150,091	
Département politique		689,977
— intérieur		4,466,613
Savoir :		
Bureau de statistique	119,022	
Ecole polytechnique	542,000	
Constructions	3,434,944	
Autres dépenses	370,647	
Justice, police		99,157
Militaire		22,824,366
Savoir :		
Administration	18,637,214	
Haras fédéral	228,885	
Ateliers de construction	315,444	
Laboratoire	2,264,037	
Fabrique d'armes	905,516	
Poudres	473,270	
Finances et douanes		3,475,329
Savoir :		
Monnaie	195,977	
Administration des douanes	1,130,776	
— finances	1,148,576	
Industrie et agriculture		1,224,478
Postes et chemins de fer		23,204,596
Postes	19,837,573	
Savoir :		
Télégraphes et téléphones	3,148,353	
Chemins de fer	218,670	
Recettes imprévues		8,188
Total des dépenses		58,555,088
Excédent des recettes		1,327,776

Passif et actif de la Confédération au 1er janvier 1889.

Actif de l'État	82,577,811

Passif de l'État		40,492,868
Emprunts de l'État	30,572,000	
Fonds de réserve des monnaies	3,883,219	
Obligations et coupons échus	406,161	
Emprunt pour le fonds d'amortissement	431,488	
Emprunt pour l'affaire de l'alcool	5,200,000	
Excédent de l'actif		42,084,943

EFFECTIF DE L'ARMÉE SUISSE (1888).

	Armée régulière.	Landw.	Total.
États-major	757	223	980
Fusiliers	88,236	60,104	148,340
Carabiniers	7,415	5,222	12,637
Infanterie	95,651	65,326	160,977
Dragons	2,668	2,544	5,212
Guides	253	241	494
Cavalerie	2,921	2,785	5,706
Batteries de campagne	10,019	2,133	12,152
— montagne	367	324	691
Compagnies de position	1,566	2,334	3,900
Colonnes de parc	3,146	2,055	5,201
Bataillons de train	2,267	2,785	5,025
Compagnies d'artificiers	428	157	580
Artillerie	17,793	9,783	27,576
Génie	5,037	1,644	6,681
Troupes sanitaires	1,880	741	2,621
— d'administration	1,149	213	1,362
Officiers et sous-officiers en disponibilité	382	»	382
Total	125,570	80,715	206,285

COMMERCE EN 1888.

Commerce spécial d'après les pays de provenance et de destination (en francs).

Pays.	Importation.	Exportation.
Allemagne	253,771,000	164,487,000
France	202,817,000	142,010,000
Italie	115,841,000	51,436,000
Grande-Bretagne	43,861,000	104,735,000
Autriche-Hongrie	95,964,000	33,165,000
Belgique	27,867,000	10,933,000

Russie et l'Asie russe..............	25,044,000	10,992,000
Pays-Bas.........................	8,082,000	4,299,000
Reste de l'Europe.................	5,929,000	21,876,000
États-Unis.........................	21,949,000	87,036,000
Reste de l'Amérique..............	4,467,000	11,861,000
Asie (sans les possessions russes)..	6,952,000	24,246,000
Afrique...........................	13,065,000	3,457,000
Australie et Polynésie............	1,470,000	2,527,000
Total........	827,079,000	673,060,000

Principales marchandises (en francs).

Marchandises.	Importation.	Exportation.
Produits de l'agriculture..........	7,462,000	580,000
Denrées diverses.................	220,825,000	71,833,000
Animaux et produits en provenant.	40,790,000	23,988,000
Minerais et prod. s'y rapportant...	37,271,000	2,924,000
Métaux..........................	41,211,000	5,471,000
Cuirs et objets en cuir............	19,536,000	7,521,000
Matières textiles et filés..........	299,433,000	392,679,000
Bois et ouvrages en bois..........	16,293,000	7,299,000
Poteries et verreries..............	5,881,000	677,000
Objets en métal et machines......	19,987,000	104,259,000
Papier...........................	5,232,000	3,906,000
Objets d'art et de science.........	9,304,000	5,921,000
Engrais, déchets..................	8,629,000	1,912,000
Drogueries, matières chimiques et colorantes....................	29,203,000	13,478,000
Résines, huiles...................	8,907,000	515,000
Objets divers.....................	7,499,000	1,455,000
Total des marchandises.....	777,463,000	644,418,000
Métaux précieux..................	49,616,000	28,642,000
Total.......	827,079,000	673,060,000

CHEMINS DE FER EN 1888.

En exploitation : 2,812 kilomètres.

POSTES EN 1888.

Nombre des bureaux : 815; des dépôts de lettres, 2,248; des bureaux à l'étranger, 13.

EXPÉDITIONS INTERNES.

Lettres et cartes postales...................	65,001,864
— *officielles*........................	7,025,190

Imprimés, échantillons, etc.	17,752,199
Colis postaux	8,852,055
Assignations postales	2,644,089
Valeur (francs)	294,137,045

EXPÉDITIONS INTERNATIONALES.

Lettres et cartes postales	30,055,083
Imprimés, échantillons	13,829,224
Journaux	69,519,813
Colis postaux	2,698,111
Assignations postales, valeur (francs)	34,542,457

TÉLÉGRAPHES EN 1888.

Longueur des lignes, 7,115; des fils, 17,341 kilom. Nombre des bureaux, 1,325; des employés, 1,826; des dépêches, 3,494,596, dont 1,805,473 dépêches internes expédiées, 1,105,827 internationales (expédiées et arrivées), 468,759 en transit, et 114,537 dépêches de service.

L'exploitation du chemin de fer du Gothard pendant l'année 1887.

Le montant total du capital-subvention, du capital-actions et des emprunts de l'entreprise s'élevait au 31 décembre 1887, à		244,044,500
Sur cette somme il a été dépensé :		
Pour le chemin de fer et les installations fixes	207,210,271	
Pour le matériel roulant	10,102,906	
Pour le mobil. et les menus objets.	1,209,579	
Total pour le compte construction.	218,522,756	
Pertes de cours sur les actions et obligations	15,340,353	
Dépenses pour travaux divers	1,729,630	
Total		235,592,739
Reste : capital disponible		8,451,761
Fonds de construction, formé du tiers des intérêts accumulés depuis 1882		1,141,364
Capital de construction disponible		9,593,126

Exploitation. — Le mouvement et les recettes des *voyageurs présentent* une augmentation assez notable, *ainsi qu'il résulte des tableaux* ci-après :

	Voyageurs à toute distance.			
	1886.		1887.	
		p. 100.		p. 100.
1re classe..........	68,458	6.9	83,741	8.0
2e —	281,275	28.3	295,632	28.3
3e —	644,247	64.8	666,194	63.7
Total.....	993,980	100.0	1,045,567	100.0

	Produits.			
	1886.		1887.	
	francs.	p. 100.	francs.	p. 100.
1re classe........	814,650	23.8	1,001,833	27.0
2e —	1,593,853	46.5	1,662,667	44.9
3e —	1,017,911	29.7	1,042,230	28.1
Total......	3,426,414	100.0	3,706,732	100.0

Mouvement et produit des transports de marchandises.

	Tonnes à toute distance.	
	1886.	1887.
Bagages (tonnes).................	4,412	4,396
Animaux (têtes)..................	39,229	36,359
Marchandises (tonnes)............	521,225	675,998

	Produit.		
	1886.	1887.	Différence.
	francs.	francs.	francs.
Bagages (tonnes).......	396,440	408,050	11,610
Animaux (têtes)........	146,039	137,313	*-8,726*
Marchandises (tonnes)..	5,852,581	7,201,145	1,348,564
Total.....	9,821,475	11,453,240	1,631,765

	1886.	1887.
Tonnes à la distance entière.............	308,819	402,260
Parcours moyen d'une tonne..............	157.60	158.29

Objets transportés.

	Tonnes à toute distance.		Rapport 0/0.	
	1886.	1887.	1886.	1887.
Denrées alimentaires et objets mobiliers..................	124,791	150,011	23.9	22.3
Produits métallurgiques......	118,772	169,665	22.8	25.1
Combustibles................	100,722	135,554	19.3	20.1
Matériaux de construction....	43,134	67.012	8.3	9.9

Matériaux divers pour l'agriculture et l'industrie.......	37,579	36,327	7.2	5.4
Produits textiles............	37,551	42,761	7.2	6.3
Divers......................	58,676	74,668	11.3	11.0
Totaux.......	521,225	675,998	100.0	100.0

Le trafic des quatre catégories principales se répartit comme il suit :

	1886.	1887.
	p. 100.	
Grande vitesse..........................	3.97	3.57
Expéditions partielles......................	8.20	6.88
Wagons complets..........................	24.39	23.79
Tarifs exceptionnels......................	63.44	65.96

Le trafic le plus important est celui qui est dirigé vers l'Italie; les exportations italiennes à destination de l'Allemagne, de la Hollande, de la Belgique et de la Suisse sont bien moins considérables :

	1886.	1887.
	tonnes.	
De l'Allemagne, la Hollande et la Belgique vers l'Italie..........................	221,972	302,780
De la Suisse vers l'Italie..................	41,095	42,933
De l'Italie vers la Suisse..................	74,813	89,261
De l'Italie vers l'Allemagne, la Hollande et la Belgique..........................	36,630	43,557

Recettes brutes totales perçues en 1886 et 1887.

	1886.	
	francs.	p. 100.
	3,426,414	34.3
Bagages, animaux, marchandises..........	9,821,475	62.9
Recettes diverses........................	347,838	3.4
	10,169,313	

	1887.		Augmentat.
	francs.	p. 100.	francs.
	3,706,732	31.3	280,318
Bagages, animaux, marchandises..................	11,453,240	65.3	1,631,765
Recettes diverses.............	399,842	3,4	52,004
	11,853,082		1,682,769

Les recettes des transports par chemins de fer présentent, comparativement à l'année précédente, une plus-value de 1,673,765 francs ou de 16.6 p. 100. C'est la recette du mois d'octobre qui a été la plus forte (1 million 175,940 fr.), et celle de janvier la plus faible (700,440 fr.).

Dépenses de l'exploitation.

Administrat. générale..	390,230	7.4	386,352	7.0
Surveillance et entretien de la ligne..........	1,410,380	26.7	1.249,607	22.6
Expédition et mouvement................	1,113,166	21.0	1,180,649	21.4
Traction..............	1,582,735	29 9	1,788,720	32.4
Dépenses diverses.....	794,882	15.0	922,616	16.7
Total...........	5,291,393	100.0	5,527,944	100.0

Résultats financiers. **— Le compte d'exploitation pour l'année 1888 a donné les résultats ci-après.**

Recettes sur transports par chemins de fer......		11,453,240
Recettes diverses..........................		399,843
Recettes brutes d'exploitation..................		11,853,083
Dépenses totales.................		5,527,944
Excédent des recettes sur les dépenses..........		6,325,139
Solde actif de 1886....................	94,715	
Produit des capitaux disponibles, interêt des fonds de réserve et de renouvellement............................	610,182	
Prélèvement sur le fonds de renouvellement, etc..........................	241,161	946,058
Produit net total....................		8,271,197

Répartition du produit net total.

Provisions et service des emprunts...	3,806,741	
Service de l'amortissement...........	221,319	
Versement au fonds de construction..	134,539	
— aux fonds spéciaux.......	933,034	
Dépenses diverses...................	3,037	5,098,640
Reste à la disposition des actionnaires...........		2,172,557

dont 1,700,000 francs ont été affectés à la distributio

d'un dividende de 5 p. 100 et 472,557 francs reportés comme solde actif au 1er janvier 1888.

Au 31 décembre 1887, le nombre des employés de l'exploitation était de 1,161 et celui des journaliers de 459, soit un total de 1,820 personnes ou en moyenne 6.84 par kilomètre de ligne.

Établissements de pisciculture en Suisse.

Actuellement la Suisse possède 71 établissements de pisciculture en exploitation contre 66 en 1886-87. Dans 69 établissements, l'incubation a produit 12 espèces de poissons s'élevant au nombre de 12,207,987 alevins (9,607,738 en 1886-87). Ce nombre se répartit comme suit :

Saumons	2,079,985
— bâtards	119,000
Truites des lacs	1,041,597
— de rivière et de ruisseau	1,713,940
— arc-en-ciel (Salmo irideus Gibb)	15,000
Lochleventrout (Trutta lovenensis)	22,135
Rœthel (Salmo salvelinus L)	1,254,700
Bachrœthel (Salmo fontinalis)	12,000
Ombres	626,630
Corégones	5,253,000
Brochets	65,000
Sandres (Lucioperca sandra Cuv.)	5,000
Total	127,207,987

10,956,317 alevins ont été déposés dans des eaux publiques; la Confédération a contribué aux dépenses pour une somme de 11,035 francs.

La surface d'incubation des 69 établissements s'élève à 416 mètres carrés et le nombre des verres à incubation à 44. Malheureusement, quelques-uns des plus grands cantons en possèdent un nombre trop restreint : trois cantons ne se sont pas encore occupés de pisciculture.

TURQUIE (EMPIRE DE).

SUPERFICIE ET POPULATION.

On évalue la superficie de la Turquie à environ 3 millions 500,000 kilomètres carrés, ainsi répartis :

	Kilom. carrés.	Population.
Possessions immédiates en Europe..	166,000	4,600,000
Roumélie orientale, province autonome.........................	35,387	751,000
Bulgarie, principauté tributaire....	63,972	1,859,000
Possessions immédiates en Asie....	1,882,278	17,500,000
Samos, principauté tributaire......	550	37,080
Villayet de Tripoli................	892,050	1,010,000
Khédivat d'Égypte................	458,676	5,200,000

Capitale : Constantinople, 600,000 habitants. — Autres villes : Salonique, 60 à 80,800 ; Andrinople, 60 à 62,000 ; Philoppopolis, 30,000 ; Smyrne, 150,000 ; Damas, 150,000 ; Alep, 70,000 ; Beyrouth, 70,000 ; Brousse, 60,000 ; Erzéroum, 60,000 ; Kaisarié, 60,000, Trébizonde, 50,000 ; Bagdad, 40,000 ; Diarbékir, 40,000 ; Mossoul, 40,000 ; Ourfax, 40,000 ; Jérusalem, 28,000 habitants.

FINANCES.

On évalue en gros le budget de 1888 à 1,750 millions de piastres turques, monnaie qui vaut 22 centimes 1/2 ; nous reproduisons le budget de l'année 1296 (1880-1881), pour pouvoir énumérer les impôts et taxes en vigueur :

Recettes.

	Piastres.
Verghi (impôt sur le revenu foncier)..........	225,000,000
Taxe de l'exonération militaire...............	46,000,000
Dîmes...	500,000,000
Douanes.......................................	180,000,000
Taxe sur les moutons..........................	165,000,000
Tabac...	100,000,000
Droits divers.................................	96,993,000
Propriétés de l'État..........................	5,200,000
Forêts..	6,070,00

Salines et mines	72,309,000
Postes	6,300,000
Télégraphes	15,700,000
Recettes de la marine	36,505,000
— du ministère de la guerre	28,500,000
— de la grande maîtrise et de l'artillerie	4,009,000
Droits sanitaires	5,135,000
Tribut de l'Égypte	76,500,000
— de la Roumanie orientale	24,000,000
Autres tributs	13,372,000
Produits divers	8,991,000
Total	1,615,584,000

Dépenses.

Dette extérieure	209,647,961
— intérieure	39,812,441
— flottante	241,863,946
Dotations (dont : liste civile, apanages, 86,497,324)	98,444,364
Premier ministre et son personnel	2,291,364
Magistrature	15,081,848
Restitution	575,000
Ministère de l'intérieur (dont : administration, 52,704,152; postes et télégraphes, 24,959,098)	87,067,230
Ministère des affaires étrangères	19,810,232
— de la justice	32,809,850
— de l'instruction publique	8,400,093
— des travaux publics	10,330,004
— du commerce et de l'agriculture	15,463,720
— des finances (dont : administration, 25,212,359; contributions indir., 36,631,640; moutons, 46,638,016)	133,200,717
Ministère de la guerre	536,304,944
— de la marine	81,154,650
Grande maîtrise de l'artillerie	86,144,487
Dotations pieuses	33,573,414
Pensions et secours	52,552,854
Total des dépenses ordinaires	1,703,925,116
Dépenses extraordinaires	210,951,243
Total	1,914,876,359
Déficit	299,292,359

DETTE PUBLIQUE.

Elle a été évaluée en 1887 à 104,458,706 l. sterl. (après conversion et amortissement partiel.

ARMÉE.

Pied de paix, 150,000 hommes; pied de guerre, 610,000 hommes.

MARINE MILITAIRE.

15 navires cuirassés, 46 navires en bois de différentes grandeurs et plusieurs bateaux-torpilleurs.

COMMERCE EXTÉRIEUR EN 1887-88 (en piastres).

Pays de provenance et de destination (en piastres).

Pays.	Importation.	Exportation.
Grande-Bretagne	851,812,000	357,444,000
France	242,483,000	420,701,000
Autriche-Hongrie	284,771,000	99,314,000
Russie	226,155,000	28,910,000
Grèce	37,739,000	59,108,000
Égypte	1,770,000	87,765,000
Italie	48,977,000	33,461,000
Perse	53,403,000	1,206,000
Bulgarie	50,974,000	2,292,000
Belgique	42,913,000	203,000
Roumanie	25,903,000	13,094,000
États-Unis	15,596,0 0	12,751,000
Pays-Bas	2,878,000	10,245,000
Tunisie	10,353,000	382,000
Serbie	7,006,000	623,000
Allemagne	3,802,000	216,000
Autres pays	4,010,000	1,198,000
Total 1887-88	2,010,545,000	1,128,913,000

Principales marchandises.

	Importation.	Exportation.
Céréales	260,026,000	77,061,000
Denrées coloniales	187,470,000	48,222,000
Fruits et semences	11,775,000	291,898,000
Boissons	28,856,000	28,577,000
Animaux et vivres animaux	68,730,000	31,505,000
Houille	14,807,000	6,657,000
Métaux, minerais	79,140,000	26,089,000

Crins, peaux, cuirs	20,907,000	40,522,000
Matières textiles	16,606,000	263,081,000
Bois et autres matièr. à sculpter	21,807,000	14,261,000
Drogueries, matières chimiques, huiles, etc.	143,309,000	177,372,000
Filés et tissus	253,211,000	6,036,000
Autres objets manufacturés	83,794,000	19,186,000
Objets divers	820,107,000	98,446,000
Total	2,010,545,000	1,128,913,000 (1)

NAVIGATION EN 1887-88.

Entrées et sorties réunies.

Pavillon.	Navires.	Dont vapeurs.	Tonneaux.
MÉDITERRANÉE.			
Angleterre	13,126	13,010	9,274,752
Turquie	130,044	7,448	4,810,533
Autriche	4,415	3,922	3,722,122
France	2,379	2,365	2,979,457
Grèce	14,627	4,264	2,425,124
Russie	2,454	2,082	2,030,714
Italie	1,750	843	956,537
Égypte	805	781	749,366
Suède et Norvège	219	216	208,587
Allemagne	206	192	163,833
Pays-Bas	77	76	72,335
Belgique	44	44	55,477
Danemark	40	39	42,086
Samos	3,218	»	35,836
Roumanie	288	257	22,110
Espagne	9	9	12,301
Monténégro	366	»	11,551
Autres pays	271	»	9,206
Total	174,338	35,548	27,581,927
MER ROUGE.			
Angleterre	159	145	162,489
Turquie	2,934	48	119,538
Égypte	376	137	92,484
Autriche	89	89	83,349
Pays-Bas	21	21	50,940

(1) En comptant le tabac il y a environ 12 millions de plus.

France	12	12	15,027
Autres pays	59	9	15,118
Total	3,650	461	538,945
GOLFE PERSIQUE.			
Angleterre	250	94	102,458
Perse	460	»	29,143
Turquie	460	»	27,162
Autres pays	3	2	3,396
Total	1,173	96	162,159

EFFECTIF DE LA MARINE MARCHANDE EN 1886.

La marine marchande se composait, d'après l'évaluation du *Bureau Veritas*, de 416 navires à voiles d'au moins 50 tonneaux jaugeant 69,627 tonneaux et de 17 vapeurs d'au moins 100 tonneaux jaugeant 7,297 tonneaux nets.

CHEMINS DE FER EN 1889.

Exploitation : 963 kilom.

POSTES EN 1886.

En Europe, 408 bureaux ; en Asie, 746 ; en Afrique, 33.

TÉLÉGRAPHES EN 1886.

Nombre de bureaux : 683.

ÉGYPTE (khédivat d').

Superficie de l'Égypte proprement dite : 27,800 kilomètres carrés. — Population en 1882 : 6,817,265 habitants, dont plus de 90,000 Européens. — Capitale : Le Caire, 375,000 habitants. — Autres villes : Alexandrie, 227,000 ; Damiette, 34,000 ; Port-Saïd, 16,500 ; Suez, 11,000 habitants, etc.

FINANCES. — *Budget de l'année* 1889.

(En livres égyptiennes de 25 fr. 92. La livre se divise en 100 piastres.)

Recettes.

Contributions directes	5,624,000
— *indirectes*	1,940,00[illegible]

Revenus des administrations de recettes..........	1
Recettes des services administratifs.............	
Produit des propriétés du gouvernement.........	
Recettes du territoire de Souakin.................	
Retenue sur les traitements......................	
Total.......	10
Dont : non-valeurs............................	
	9

Dépenses.

Liste civile, allocations et cabinet du Khédive.....	
Frais d'administration et de perception..........	1
Dépenses des administrations de recettes........	
Sécurité publique..............................	
Dépenses pour Souakin..........................	
Pensions..	
Tribut et dette publique.................. .. .	5
Dépenses diverses.	
Total.....	9
A déduire les économies.........................	
	9

Dette publique en 1889 (En livres sterling)

Emprunt garanti de 1885 à 3 0/0...............	9
Dette unifiée à 4 0/0..........................	55
— privilégiée à 5 0/0......................	22
— domanial à 5 0/0........................	5
Daïra-Sanieh et Daïra-Khassa (à taux divers).....	8
Emprunt du 30 avril 1888 à 4 1/2 0/0...........	2
Total.................	103

A ajouter la dette, dite Moukabalah, qui est ...runt intérieur à cours forcé, remboursable en ...uités de 150,000 livr. égypt., ainsi les inté... ...ctions du canal de Suez achetées par l'Angleterre ...oit 393,858 livr. égypt. par an.

COMMERCE EN 1888 (En livres égyptiennes)

Pays.	Importations.	Ex...
...nde-Bretagne et possessions britanniques......................	3,483,000	6
...nce et possessions françaises.....	822,000	
...quie, côtes égyptiennes de la mer ...ouge.........................	1,502,000	

Russie	398,000	955,000
Autriche-Hongrie	754,000	664,000
Italie	250,000	630,000
Grèce	98,000	32,000
Belgique	126,000	60,000
Amérique	30,000	11,000
Espagne	»	104,000
Allemagne	44,000	3,000
Autres pays	231,000	61,000
Total	7,738,000	10,418,000

Le transit est de 698,992 livres égyptiennes.

Principales marchandises.

Marchandises.	Importations.	Exportations.
Céréales et farine	622,000	2,513,000
Denrées coloniales et drogueries	455,000	576,000
Tabac	270,000	»
Boissons et huiles	560,000	3,000
Animaux et vivres animaux	382,000	27,000
Bois et charbons	949,000	18,000
Pierres, terres, poteries, verreries	176,000	2,000
Métaux et objets métalliques	642,000	166,000
Peaux et objets en cuir	158,000	76,000
Autres produits et dépouilles d'animaux	67,000	19,000
Industrie textile	2,597,000	6,934,000
Chiffons, papier, livres	104,000	33,000
Matières tinctoriales et couleurs	276,000	12,000
Produits chimiques	158,000	6,000
Articles divers	322,000	33,000
Total	7,738,000	10,418,000
Numéraire	2,039,000	2,643,000
	9,777,000	13,061,000

Le port d'Alexandrie a participé à l'importation avec 6,387,899 livr. égypt. et à l'exportation avec 10,242,404 livr. égypt.

Mouvement du port d'Alexandrie en 1888.

	Vapeurs.	
Entrés sous pavillon.	Navires.	Tonn.
Anglais	545	693,102
Turc	155	147,972

Autrichien	118	157,716
Français	148	251,477
Russe	78	115,027
Italien	54	51,879
Grec et scandinave	29	23,119
Danois, hollandais et espagnol	3	3,616
Allemand et belge	5	5,481
Monténégrin, samiote et de Jérusalem	»	»
Total 1888	1,135	1,449,389

	Navires à voiles.		Total.	
	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.
Anglais	»	»	545	693,102
Turc	860	104,594	1,015	252,566
Autrichien	13	6,264	131	163,980
Français	»	»	148	251,477
Russe	3	909	81	115,936
Italien	13	5,398	67	57,277
Grec et scandinave	127	18,664	156	41,783
Danois, hollandais et espagnol	»	»	3	3,616
Allemand et belge	»	»	5	5,481
Monténégrin, samiote et de Jérusalem	31	2,340	31	2,340
Total 1888	1,047	138,169	2,182	1,587,558

CHEMINS DE FER EN 1887.

En exploitation : 2,012 kilomètres.

POSTES EN 1887.

Nombre des bureaux, 165. Nombre des expéditions en 1886 et 1887 :

Service intérieur.	1886.	1887.
Lettres particulières	3,283,000	3,500,000
— officielles	1,400,000	1,557,000
— recommandées et chargées	343,000	361,000
Cartes postales	217,000	292,000
Journaux et imprimés périodiques	1,936,000	1,980,000
Imprimés non périodiques	400,000	436,000
Échantillons	41,000	48,000
Mandats de poste	94,469	111,294
Valeur en livres égyptiennes	830,000	865,998
Envois d'argent	33,174	37,174

Valeur en livres égyptiennes........	7,113,174	8,105,246
Colis postaux..........................	72,730	76,623
Service international.		
Lettres particulières et cartes postales.	3,037,400	2,873,000
— recommandées...............	191,204	162,060
— chargées.....................	796	940
Journaux et imprimés périodiques....	1,465,000	1,394,000
Imprimés non périodiques............	260,000	217,000
Échantillons..........................	121,000	95,000
Mandats de poste.....................	47,500	44,638
Valeur en livres égyptiennes........	261,027	214,032
Colis postaux..........................	50,580	54,053

TÉLÉGRAPHES EN 1888.

Longueur des lignes, 5,526; des fils, 10,404 kilom. Nombre des bureaux, 136. Nombre des dépêches internes, 270,306; des dépêches internationales : envoyées, 8,387; reçues, 8,954; des dépêches de service : 374,288.

CANAL DE SUEZ.

FINANCES EN 1888.

En 1888, les recettes ont été de 67,705,348 fr. (dont 63,037,618 provenant du service de la navigation et les dépenses de 31,433,901 (dont 7,743,064 pour travaux).

Mouvement de la navigation dans le canal.

Années.	Navires.	Tonneaux nets.	Tonneaux bruts.
1880...............	2,026	3,057,422	4,344,519
1881...............	2,727	4,136,780	5,794,401
1882...............	3,198	5,074,809	7,122,116
1883...............	3,310	5,775,862	8,051,317
1884...............	3,284	5,871,501	8,319,967
1885...............	3,624	6,335,753	8,985,411
1886...............	3,100	5,767,656	8,183,313
1887...............	3,137	8,430,043	5,903,024

Navigation par pavillon en 1888.

Pavillon	Navires.	Tonn. nets.
Anglais...............	2,625	5,222,854
Français................	187	387,486
Italien.................	146	267,738
Allemand................	163	238,045

Hollandais..................	121	217,911
Autrichien..................	58	112,741
Espagnol....................	26	63,478
Norvégien...................	39	49,259
Russe.......................	16	27,593
Turc........................	39	27,462
Japonais....................	3	5,667
Portugais...................	7	3 030
Chinois.....................	6	2,991
Hawaïen.....................	1	2,228
Belge.......................	1	967
Danois......................	1	863
États-Unis..................	1	789
Total.......	3,440	6,631,102
Tonneaux bruts..........................		9,438,114

Voyageurs. — Dans la même année, 183,895 personnes ont passé le Canal.

Voir l'*Annuaire* de 1889.

BULGARIE

Superficie : 63,972 kilomètres carrés, avec la Roumélie, 99,872 kilomètres carrés. — Population : 3,154,375 habitants. — Capitale : Sofia, 30,428 habitants. — Autres villes : Routschouck, 27,500; Varna, 25,250; Philippopolis, 33,242 habitants.

FINANCES. — *Budget* 1889 (En leï de 1 franc.)

Recettes.

Contributions directes..........................	32,190,000
— indirectes..........................	12,649,266
Revenus provenant des voies de comunication et recettes diverses..........................	18,645,686
Arriérés..........................	15,011,466
Total...........	78,496,418

Dépenses.

Administration supérieure..........................	1,598,500
Dette publique..........................	12,532,471
Cour des comptes..........................	233,937
Finances..........................	12,936,847
Intérieur..........................	8,875 743
Affaires étrangères..........................	4,7[illegible]

Instruction publique	4,472,355
Justice	3,512,086
Guerre	23,954,044
Travaux publics	6,070,377
Total	78,496,418

ARMÉE EN 1889.

	Officiers.	Soldats.
Pied de paix	1,604	34,203
— guerre	2,304	122,703

COMMERCE EN 1888 (En leï).

Pays.	Importation.	Exportation.
Turquie	9,871,000	27,748,000
Angleterre	19,519,000	10,276,000
Autriche-Hongrie	18,187,000	2,629,000
France	3,892,000	13,883,000
Roumanie	2,204,000	2,376,000
Allemagne	4,390,000	265,000
Russie	3,008,000	31,000
Italie	1,017,000	1,020,000
Autres pays	4,274,000	5,971,000
Total en 1888	66,362,000	64,199,000
— 1887	64,742,000	45,747,000
— 1886	64,286,000	37,767,000

Le blé est le principal article d'exportation; les autres marchandises sont la laine, le fromage, les peaux, le beurre, les prunes, etc. Les principaux articles d'importation sont le coton, le fer, le vin, l'alcool, le bois de construction, le sucre, le sel, le pétrole, etc.

CHEMINS DE FER EN 1888.

En exploitation, 692 kilomètres.

POSTES EN 1887.

Nombre des bureaux, 110; employés, 811. Nombre des lettres particulières, 3,622,521; des échantillons, imprimés et journaux, 1,884,301.

TÉLÉGRAPHES EN 1888.

Nombre des bureaux de l'État, 108; longueur des lignes de l'État, 4,402 kil., des fils, 6,002 kilom. Service inté-

rieur : dépêches de l'État, 121,002; dépêches particulières, 371,413; dépêches de service, 22,264. Service international : dépêches expédiées, 59,629; dépêches reçues, 46,384.

URUGUAY (RÉPUBLIQUE DE L').

Superficie : 186,920 kilomètres carrés. — Population : 650,000 habitants (évaluation).

Capitale : Montévidéo. — Population en 1818, 3,500 habitants; 1829, 9,000 habitants; 1843, 31,189 habitants; 1860, 49,553 habitants; 1869, 95,036 habitants; 1875, 105,711 habitants; en 1880, 111,500 habitants; 125,241 habitants en 1884, dont la moitié peut-être est composée d'étrangers.

IMMIGRATION.

Nombre total des immigrants. — De 1866 à 1871, 103,682 personnes; en 1872, 15,515; en 1873, 24,339; en 1874, 13,757; en 1875, 5,298; en 1876, 5,570; en 1877, 6,168; en 1878, 9,464; en 1879, 10,710; en 1880, 28,005; en 1881, 25,628; en 1882, 31,383; en 1883, 31,276; en 1884, 41,624; en 1885, 15,679; en 1886, 12,291; 1887, 12,867. (Les trois quarts des émigrants vont à l'intérieur ou passent dans d'autres pays.)

FINANCES (En pesos de 5 fr. 38).

Les recettes de l'Uruguay proviennent principalement des droits de douanes

Budget de **1887-88.**

Recettes.

Droits de douanes	9,000,000
Contributions directes	1,900,000
Autres recettes	3,839,000
Total	14,739,000

Dépenses.

Dette publique	5,399,000
Armée et flotte	3,190,000

Ministère, etc.	4,833,000
Total	13,422,000

DETTE PUBLIQUE EN 1889 (En pesos).

Dette extérieure (unifiée)	50,821,570
— intérieure	19,800,000
— internationale et autres	8,532,020
Total	79,153,590

Le montant du papier-monnaie était au 1er janvier 1888 de 578,818 pesos.

ARMÉE 1887.

L'armée permanente comprend 4 bataillons de tireurs, 5 régiments de cavalerie et 2 régiments d'artillerie; total, 257 officiers et 3,795 hommes. En outre, il y a des troupes de police de 3,200 hommes. La garde nationale compte environ 20,000 hommes.

La *marine* comprend 5 petits vapeurs et 3 canonnières.

COMMERCE.

Commerce spécial en 1887 *et* 1888.

Importation	24,600,000	29,477,000
Exportation	18,700,000	28,008,000

Commerce par pays en 1887.

Pays.	Importation.	Exportation.
Angleterre	6,711,000	4,125,000
France	4,114,000	2,477,000
Belgique	1,196,000	3,354,000
Allemagne	2,839,000	322,000
Espagne	2,149,000	153,000
Italie	1,697,000	317,000
Portugal	25,000	148,000
Brésil	1,826,000	2,564,000
États-Unis	1,702,000	1,523,000
République Argentine	443,000	1,122,000

Commerce par pays en 1888.

Angleterre	9,527,000	5,088,000
France	4,532,000	4,558,000
Belgique	1,594,000	3,430,000
Allemagne	3,042,000	1,243,0[illegible]

Espagne	2,209,000	230,000
Italie	2,400,000	369,000
Portugal	23,000	291,000
Brésil	2,624,000	5,432,000
États-Unis	1,585,000	2,327,000
République Argentine	763,000	2,057,000
Cuba	190,000	623,000
Chili	120,000	387,000
Paraguay	131,000	2,000
Autres pays	737,000	1,971,000
Total	29,477,000	28,008,000

Principaux produits exportés en 1888.

Animaux	854,000
Viande salée et séchée	4,951,000
— en conserves	33,000
— en extrait	1,152,000
Peaux de vache et de veau	6,695,000
Autres peaux	775,000
Suif	2,287,000
Laine	7,588,000
Crin de cheval	192,000
Os et cendres d'os	153,000
Guano	166,000
Plumes d'Autruche	19,000
Produits de l'agriculture	1,723,000
Autres produits	1,420,000
Total	28,008,000

Navigation du port de Montévideo en 1888.

	Navires à voiles.	
	Navires.	Tonn.
Long cours, entrés	592	360,000
— sortis	504	324,349
Cabotage et navigation fluviale, entrés	2,090	169,075
— — sortis	2,155	169,677

	Vapeurs.		Total.	
	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.
Long cours, entrés	765	1,264,919	1,357	1,624,928
— sortis	777	1,265,197	1,281	1,589,546
Cabotage et navigation fluviale, entrés	1,450	1,380,702	3,540	1,549,777
Cabotage et navigation fluviale, sortis	1,454	1,421,340	3.609	1,590,987

CHEMINS DE FER EN 1889.

En exploitation, 642 kilomètres.

POSTES EN 1887.

Nombre des bureaux, 465. Nombre des expéditions. Lettres particulières, 4,742,271; lettres recommandées, 142,400; correspondances officielles, 306,869; cartes postales, 21,917; imprimés, 11,756,171; échantillons, 187,717.

TÉLÉGRAPHES EN 1888.

En exploitation: 3,165 kil., y compris 3 câbles submarines de 218 kil.

VÉNÉZUÉLA (RÉPUBLIQUE DE).

Territoire: 1,137,000 kilomètres carrés. — Population d'après le dénombrement du mois d'avril 1886: 2,198,320 habitants. — Capitale: Carcas, 70,509 habitants. — Autres villes: Valencia, 36,145; Barquisimelo, 28,918; Guyra, 7,500 habitants. — Nombre des étrangers à Vénézuéla, 34,916.

FINANCES (En bolivars de 1 franc).

Compte de l'année financière 1887-88.

Recettes.

Douanes	19,425,000
Contributions intérieures	4,470,000
Recettes des États	3,800,000
Total	27,695,000

Dépenses.

Intérieur	5,636,793
Extérieur	1,460,218
Fomento, postes, etc.	1,991,968
Instruction publique	3,343,992
Travaux publics	4,529,908
Finances	2,993,562
Crédit public	4,234,320
Guerre et marine	2,362,70[illegible]

Remboursements	576,000
Dépenses imprévues	565,540
Total	27,695,000

DETTE PUBLIQUE EN 1885.

Dette intérieure, 38,760,269 bolivars; dette extérieure, 67,565,213 bolivares.

ARMÉE.

2,000 hommes.

MARINE.

3 vapeurs.

COMMERCE EN 1885-86.

Importation, 47,168,277 b.; exportation, 82,304,289 b. A l'importation participent les Etats-Unis, avec 15,296,873 bolivars, l'Angletèrre avec 9,690,105 bolivars, la France avec 9,272,379 bolivars, l'Allemagne avec 8,949,085 bolivars, les Antilles avec 1,680,691 bolivars.

Les principaux articles d'exportation sont : café, 35,733,423 bolivars; cacao, 8,447,986 bolivars; peaux de vaches, 3,695,312 bolivars; autres peaux, 2,877,746 b.; minerais, 3,263,900 bolivars; animaux vivants, 834,366 bolivars; bois de menuiserie, fèves de tonca. Quant aux métaux précieux, on a exporté de l'or pour 20,036,043 bolivars, et des espèces monnayées pour 4,442,706 bolivars.

NAVIGATION EN 1886.

Entrés : 2,460 navires, dont 637 vapeurs. Le port de La Guayra a été fréquenté en 1884 par 298 navires de long cours (dont 234 vapeurs). La marine marchande comptait en 1882-83 2,492 navires, jaugeant 24,924 tonneaux, dont 20 vapeurs jaugeant 2,139 tonneaux.

CHEMINS DE FER.

En exploitation, 164 kilomètres; en construction, 434 kilomètres.

WURTEMBERG (ROYAUME DE).

Superficie : 19,450 kilomètres carrés. — Population fin 1871, 1,818,484 habitants; fin 1875, 1,881,505 habitants ; en 1885, 1,995,185 habitants. — Capitale : Stuttgart, avec les faubourgs, 125,906 habitants. — Autres villes : Ulm, 33,610; Tubingue, 12,551 habitants.

FINANCES (En marks).

Budget de la période financière finissant le 31 mars 1891.

Recettes.

	1889-90.	1890-91.
Biens de l'État	23,958,359	24,386,981
Impôts directs	12,253,330	12,271.330
— indirects	12,988,000	12,988,000
Versements de la caisse de l'Empire.	11,984,530	11,984,530
Excédents de budgets antérieurs	90,631	309,340
Total	61,274,850	61,940,181

Dépenses.

Liste civile	1,796,200	1,796,209
Apanages	293,601	293,601
Dette publique	20,330,657	20,395,263
Rentes	462,132	425,272
Indemnités	64,485	64,485
Pensions	2,256,030	2,320,873
Gratifications	405,032	410,032
Conseil privé	59,850	60,250
Tribunal administratif	24,050	24,050
Justice	3,865,529	3,865,529
Affaires étrangères	189,876	390,075
Intérieur	6,049,470	6,065,785
Cultes et instruction	8,413,870	8,430,089
Administration génér. des finances	2,908,791	2,925,194
Diète et administrat. de la dette	366,651	353,523
Fonds de réserve	100,000	50,000
Contributions matriculaires	10,755,064	11,318,000
Port des lettres, etc., officielles	350,000	350,000
Augmentation des appointements	2,583,562	2,601,962
Total	61,274,850	61,940,181

DETTE PUBLIQUE AU 1er AVRIL 1889.

En tout........................	425,471,326
Dont dettes de chemin de fer.....	382,643,823

ZANZIBAR (SULTANAT DE).

Superficie de l'île : 1,600 kilomètres carrés, environ 150,000 habitants. La superficie de la partie tinentale de l'État et le chiffre de sa population inconnus. — Capitale : Zanzibar, 100,000 habita autres villes : Monbaz, 12,000 hab.; Quilon, 10,000 h Bagamojo, 10,000 habitants.

FINANCES.

Les recettes sont évaluées à 1,250,000 dollars. principaux revenus du sultan proviennent des dou qui fournissent environ 2,300,000 francs.

ARMÉE.

L'armée se compose de 1,400 hommes.

COMMERCE.

D'après les *United States Consular reports*, l'im tation a été en 1883 de 6,100,000 dollars et l'export de 4,000,000 de dollars. Les principaux articles d'exp tion ont été les clous de girofle (pour 1,050,000 doll la gomme de copal (pour 196,850 dollars), la go (pour 750,000 dollars), les peaux (pour 184,123 dol le poivre rouge (pour 36,000 dollars), les noix de l'orseille, etc. Les dents d'éléphant ne sont qu'un a de transit dont l'exportation de Zanzibar a une v d'environ 1,500,000 dollars.

NAVIGATION.

Mouvement du port de Zanzibar en 1887.

ENTRÉES.

Pavillons.	Navires.	Ton
Anglais........................	44	3[illegible]
Français........................	13	[illegible]

Allemand	9	5,586
Américain	8	6,302
Scandinave	1	270
Arabe	45	28,898
Total	(1) 120	102,770

En 1887, 54 navires de guerre ont fréquenté le port de Zanzibar.

(1) Dont 50 vapeurs.

CINQUIÈME PARTIE.

VARIÉTÉS.

COMPARAISONS INTERNATIONA[redacted]

CHEMINS DE FER DE L'EUROPE.

Situation au 31 décembre 1888. — Ouvertures [redacted]

(En kilomètres.)

Désignation des États.	Long. des chem. de fer livrés à l'exploitation.	
	1887.	1888.
Allemagne :		
Alsace-Lorraine	1,337	1,347
Bade	1,395	1,395
Bavière	5,323	5,389
Brunswick	124	124
Hesse-Darmstadt	937	981
Mecklembourg	890	914
Oldenbourg	354	394
Prusse	24,718	25,419
Saxe royale	2,346	2,388
Saxe (duchés de), v. libres, etc.	587	631
Wurtemberg	1,585	1,593
Ensemble	39,596	40,575
Autriche-Hongrie	24,705	25,731
Belgique	4,682	4,828
Danemark	1,969	1,969
Espagne	9,492	9,669
France	34,227	35,263
Grande-Bretagne et Irlande	31,698	32,054
Grèce	605	625
Italie	11,590	12,351
Pays-Bas et Luxembourg	2,952	3,000
Portugal	1,829	1,913
Roumanie	2,351	2,47[redacted]
Russie et Finlande	28,518	29,41[redacted]
Serbie	517	5[redacted]
Suède et Norvège	8,950	9,[redacted]

Suisse	2,723	2,792	69
Turquie, Bulgarie et Roumélie.	1,393	1,649	256
Malte (île de)	11	11	»
Taux et moyennes...	207,808	213,925	6,117

NOTA. — Il résulte du tableau ci-dessus que la longueur totale des chemins de fer exploités en Europe, qui était, au 31 décembre 1887, de 207,808 kilomètres, se trouve portée, au 31 décembre 1888, au chiffre de 213,925; l'accroissement total en 1888 est donc de 6,117 kilomètres, soit 2.94 p. 100 du réseau exploité à la fin de 1887.

UNION POSTALE UNIVERSELLE.

LES RÉSULTATS FINANCIERS DU SERVICE POSTAL EN 1887.

Le tableau suivant résume, au point de vue financier, la statistique générale publiée par le bureau international de Berne.

Pays.	Années financières.	Recettes. (en francs.)	Dépenses.
1° *États où les services postaux et télégraphiques sont fusionnés.* (Postes et télégraphes réunis.)			
Allemagne	1887-88	266,808,057	228,931,176
Autriche	1887	66,893,047	55,535,272
Bulgarie	1886	1,234,275	2,320,240
France (y compris l'Algérie et la Tunisie	1887	177,064,400	137,656,903
Portugal	»	4,575,774	4,862,295
Roumanie	»	5,049,219	3,168,466
Russie	»	79,329,690	92,257,884
2° *États où les services postaux et télégraphiques sont distincts.* (Poste seule.)			
Belgique	1887	15,328,474	9,831,484
résil	1886-87	5,107,121	12,198,777
Chili	1887	2,322,156	2,646,711
Danemark	1887-88	6,271,493	6,283,773
Républ. Dominicaine	1886-87	124,969	88,249
Égypte	1887	3,165,510	2,343,738
Espagne	?	165,308	14,420,994
États-Unis	1886-87	253,044,608	274,643,494
Grande-Bretagne	1887-88	217,633,425	148,345,500
Grèce	1887	1,052,176	1,237,239

Haïti	»	79,300	
Hongrie	»	23,334,280	
Inde britannique	1886-87	30,207,980	
Italie	»	42,164,860	
Japon	1er avril 86 / 31 mars 87	9,423,619	
Luxembourg	1887	539,845	
Norvège	»	3,286,511	
Paraguay	»	50,841	
Pays-Bas	»	12,507,660	
Pérou	»	451,102	
Siam	1887-88	61,536	
Suède	1887	9,005,820	
Suisse	»	21,103,869	
Uruguay	»	989,115	

Pays.	Recettes.
3° Colonies.	
Colonies britanniques :	
Chypre	55,243
Guyane britannique	246,021
Laboan	3,005
Nevis	3,411
Terre-Neuve	179,858
Colonies françaises :	
Guadeloupe	80,400
Inde (Établissements français de l'...	8,559
Martinique	108,733
Réunion	»
Saint-Pierre et Miquelon	18,418
Sénégal	129,871
Colonies néerlandaises :	
Curaçao	42,366
Indes orientales néerlandaises	1,707,161
Surinam	30,923

MARINE MARCHANDE.

EFFECTIF DES PRINCIPALES MARINES MARCHA[...] DU GLOBE AU 30 JUIN 1888.

Relevé général, par pavillons, des navir[...] à voiles inscrits.

Pavillons.	Navires de 50 ton[...] et au-dessus — Nombre.	Tonn[...]
Angl[...]	13,146	[illegible]

Américain	5,764	1,913,090
Norvégien	3,529	1,328,296
Allemand	1,907	737,028
Italien	2,549	718,889
Russe	2,142	459,228
Suédois	1,873	382,017
Français	2,005	352,418
Grec	1,401	284,173
Espagnol	1,403	261,312
Hollandais	878	243,873
Danois	925	147,933
Autrichien	379	143,257
Turc	459	79,960
Chilien	154	77,474
Portugais	346	75,209
Brésilien	265	56,661
Japonais	112	29,291
Péruvien	30	23,858
Argentin	86	20,125
Hawaïen	46	12,766
Uruguay	37	11,136
Nicaragua	24	9,864
Mexicain	15	7,958
Siamois	17	7,753
Belge	15	6,879
Guatemala	17	5,044
Haïtien	22	4,236
Bolivien	5	3,469
Roumain	19	3,354
Vénézuela	13	2,287
San Salvador	5	1,770
Ecuador	3	1,345
Colombien	7	1,334
Chinois	4	1,169
Costa-Rica	4	948
Libéria	3	916
Saint-Domingue	5	854
Monténégrin	3	412
Jérusalem	1	293
Tunisien	3	258
Tahitien	1	209
Inconnu	4	2,309
Total	39,663	11,636,289

Relevé général, par pavillons, des navires à vapeur.

Pavillons.	Valeurs de 100 tonneaux net et au-dessus. Nbre de nav.	Tonn. brut.	Tonn. net.
Anglais..............	4,885	6,873,552	4,424,933
Français.............	450	752,028	491,444
Allemand.............	559	662,231	476,720
Américain............	417	535,345	371,772
Espagnol.............	343	395,685	259,347
Italien..............	193	276,326	174,986
Hollandais...........	160	197,748	132,813
Russe................	217	163,556	110,160
Norvégien............	281	160,558	116,905
Suédois..............	370	153,374	114,199
Autrichien...........	111	146,566	95,349
Danois...............	174	132,305	87,850
Japonais.............	140	115,088	73,230
Belge................	62	106,887	79,203
Brésilien............	121	66,778	44,487
Grec.................	64	60,120	36,870
Chinois..............	31	42,793	28,317
Chilien..............	38	35,226	23,170
Portugais............	34	31,585	20,912
Égyptien.............	30	29,201	19,864
Turc.................	28	28,176	18,667
Argentin.............	48	23,075	14,069
Havaïen..............	15	10,992	6,671
Zanzibar.............	9	9,328	6,042
Péruvien.............	7	8,418	5,429
Mexicain.............	10	4,885	3,305
Haïtien..............	7	4,780	2,960
Guatemalien..........	2	4,422	2,823
Uruguay..............	10	4,159	2,643
Costa-Rica...........	3	2,654	1,699
Roumain..............	3	2,154	1,500
Vénézuélien..........	5	1,902	1,215
Tunisien.............	2	1,762	1,204
Persan...............	1	838	579
Siamois..............	2	547	351
Équateur.............	1	329	249
San Domingo..........	1	167	103
Inconnu..............	1	297	137
Total........	8,835	11,045,937	7,251,747

MÉTAUX PRÉCIEUX.

LA PRODUCTION ET LE MONNAYAGE DES MÉTAUX PRÉCIEUX DANS LE MONDE ENTIER (1).

I. — *Production de l'or par pays* (1885-1888).
(Quantités en kilogr.)

Pays.	1885.	1886.	1887.	1888.
États-Unis d'Amérique.	47,848	52,663	49,654	49,917
Australie	41,287	39,761	41,119	41,119
Mexique	1,304	924	1,240	1,465
Russie	36,864	30,872	30,232	32,052
Allemagne	1,378	1,065	2,251	1,840
Autriche-Hongrie	1,774	1,774	1,877	1,877
Suède	47	67	84	76
Italie	195	195	195	160
Turquie	10	10	10	10
Angleterre	»	»	2	220
Canada	1,679	2,002	2,061	2,061
Républ. argentine	118	30	45	47
Colombie	3,762	3,762	4,514	2,257
Bolivie	109	109	109	»
Chili	500	500	2,395	2,395
Brésil	1,204	1,502	1,502	331
Venezuela	7,033	5,020	5,020	1,424
Pérou	226	170	170	158
Amérique centrale	226	226	226	226
Japon	265	492	564	564
Afrique	2,083	2,163	2,888	6,771
Chine	15,047	15,800	13,294	12,542
Inde anglaise	203	634	481	1,008
Totaux	163,162	159,741	160,963	159,490

II. — *Production de l'argent par pays* (1885-1888).
(Quantités en kilogr.)

Pays.	1885.	1886.	1887.	1888.
États-Unis d'Amér.	1.241.578	1.227.141	1.283.855	1.424.326
Australie	25.220	29.403	6.422	120.308
Mexique	772.670	794.033	904.000	995.500
Russie	15.550	12.707	13.522	14.523

(1) *Ces chiffres sont empruntés au 70e rapport annuel que M. E.-O. Leech*, directeur des Monnaies américaines, vient de *publier*.

Allemagne........	24.567	25.650	23.929	23.412
Autriche-Hongrie..	52.748	52.748	53.391	53.391
Suède............	2.326	3.084	5.828	4.648
Norvège..........	7.200	7.200	7.200	7.200
Italie............	33.839	33.839	33.839	34.280
Espagne..........	54.335	51.502	51.502	51.502
Turquie...........	1.323	1.323	1.323	1.323
France............	51.000	46.789	54.314	54.314
Angleterre........	7.607	10.124	9.964	6.723
Canada...........	5.030	5.030	10.865	10.865
Répub. argentine..	11.500	1.444	722	10.226
Colombie..........	9.625	9.625	24.061	28.874
Bolivie...........	240.616	240.616	240.616	264.678
Chili..............	210.000	210.000	205.422	205.422
Brésil.............	2.640	141	141	»
Pérou.............	47.840	96.246	49.750	75.263
Amér. centrale....	8.422	8.422	8.422	8.422
Japon.............	23.085	32.242	32.065	32.065
Afrique...........	1.274	3.165	432	»
Totaux....	2.849.995	2.902.471	3.021.585	3.427.265

III. — *Production de l'or par pays* (1885-1888).
(Valeurs en dollars.)

Pays.	1885.	1886.	1887.	1888.
Ét.-Un. d'Am.	31,800,000	35,000,000	33,000,000	33,175,000
Australie....	27,439,000	26,425,600	27,327,600	27,327,600
Mexique.....	867,000	614,000	824,000	974,000
Russie.......	24,500,000	20,518,000	20,092,000	21,302,000
Allemagne...	916,000	708,000	1,496,000	1,203,000
Autr.-Hongr.	1,179,000	1,179,000	1,247,450	1,247,450
Suède.......	31,000	45,000	55,550	50,000
Italie........	129,600	129,600	129,600	106,000
Turquie......	7,000	7,000	7,000	7,000
Angleterre...	»	»	1,000	146,000
Canada......	1,116,000	1,330,442	1,369,700	1,369,700
Rép. argent.	78,000	20,000	30,000	31,000
Colombie.....	2,500,000	2,500,000	3,000,000	1,500,000
Bolivie......	72,000	72,000	72,000	»
Chili........	332,000	332,000	1,591,400	1,591,400
Brésil.......	800,000	998,000	998,000	220,000
Vénézuéla...	4,674,000	3,336,000	3,336,000	944,000
Pérou.......	150,000	113,000	113,000	105,000
Amér. cent..	150,000	150,000	150,000	150,000
Japon.......	176,000	327,235	375,000	375,000
Afrique......	1,384,000	1,438,000	1,919,600	4,500,000
Chine.......	10,000,000	10,500,000	9,500,000	9,000,[illegible]

Inde angl....	135,000	421,000	320,000	670,000
Totaux...	108,435,600	106,163,877	106,955,900	105,994,150

IV. — *Production de l'argent par pays* (1885-1888).
(Valeurs nominales en dollars.)

Pays.	1885.	1886.	1887.	1888.
Ét.-Un. d'Am.	51,600,000	51,000,000	53,357,000	50,195,000
Australie....	1,048,000	1,222,000	266,900	5,000,000
Mexique.....	32,112,000	33,000,000	37,570,000	41,473,000
Russie.......	646,000	528,100	562,000	604,000
Allemagne...	1,021,000	1,066,000	994,500	973,000
Autr.-Hongr.	2,192,200	2,192,200	2 218,900	2,218,900
Suède.......	96,000	128,000	242,250	193,000
Norvège.....	299,000	299,000	299,000	299,000
Italie........	1,406,350	1,406,350	1,406,350	1,424,600
Espagne.....	2,258,000	2,140.400	2,140,400	2,140,400
Turquie......	55,000	55,000	55,000	55,000
France......	2,120,000	1,944,550	2,257,300	2,257,300
Angleterre...	316,000	420,750	414,100	279,400
Canada......	209,000	209,000	451,550	451,550
Républ. arg.	478,000	60,000	30,000	425,000
Colombie....	400,000	400,000	1,000,000	1,200,000
Bolivie......	10,000,000	10.000,000	10,000,000	11.000,000
Chili........	8,727,600	8,727,600	8,537,350	8,537,350
Brésil.......	110,000	5,850	5,850	»
Vénézuela....	»	»	»	»
Pérou.......	1,988,000	4,000,000	2,067,650	3,128,000
Amér. centr.	350,000	350,000	350,000	350,000
Japon.......	960,000	1,340,000	1,332,650	1,332,650
Afrique......	53,000	132,000	17,960	»
Totaux..	118,445,450	120,626,800	125,576,710	142,437,150

V. — *Monnayage de l'or par pays* (1865-1888).

Ét.-Un. d'Am.	27,773,012	28,945,542	23,972,383	31,380,808
Mexique.....	423.250	367,490	398,647	300,480
Angleterre..	14,366,677	»	9,728,498	9,893,375
Australie....	21,694,857	22,524,595	24,122,267	24,415,230
Indes.......	406,987	»	4,249	»
France......	55,854	4,455,733	4,760,960	106,949
Monaco......	164,648	289,500	»	»
Italie........	635,873	227,771	»	469,750
Suisse.......	»	965,000	»	16,984
Espagne.....	2,435,108	2,369,765	»	»
Portugal.....	246,240	179,626	270,000	102,600
Pays-Bas....	280,000	217,647	163,831	143,054

Allemagne...	1,939,443	8,306,210	28,135,270
Autr.-Hongr.	2,791,958	2,684,139	2,669,750
Norvège.....	»	539,484	»
Suède.......	33,500	982,188	314,830
Russie.......	20,685,852	14,761,717	20,109,276
Turquie.....	»	3,652,000	»
Égypte......	»	»	246,354
Japon.......	1,004,005	900,165	897,420
Chili........	77,580	37,210	25,360
Rép. argent..	984,000	1,988,670	9,173,370
Colombie....	»	26,965	»
Vénézuela...	»	»	»
Brésil.......	58,738	20,653	»
Perse.......	»	»	»
Totaux....	95,757,582	94,642,070	124,992,465

VI. — *Monnayage de l'argent par pays* (18

Ét.-Un. d'Am.	28,962,176	32,086,709	35,191,081
Mexique.....	25,840,727	26,991,804	26,844,031
Angleterre...	3,540,719	2,031,194	4,142,136
Indes........	48,487,114	27,121,414	44,142,013
Canada......	»	225,000	85,000
France.......	»	29,795	1,719,742
Cochinchine..	1,279,511	3,215,771	3,126,410
Belgique....	»	921,768	583,632
Italie.......	230,831	1,795,364	6,253,200
Suisse......	»	501,800	270,200
Espagne.....	3,678,314	5,057,506	11,389,444
Portugal.....	»	299,765	960,120
Pays-Bas.....	80,400	»	76,380
Allemagne...	577,664	1,153,963	715,343
Autr.-Hongr.	4,147,659	4,384,433	5,556,395
Norvège.....	53,600	»	80,400
Suède.......	78,281	»	56,082
Danemark...	»	13,624	»
Russie.......	964,769	1,304,101	1,551,710
Turquie......	»	880,000	»
Siam........	»	»	2,216,065
Égypte.......	»	3,204,151	2,159,690
Japon........	6,320,927	9,086,077	10,279,555
Chili........	»	144,750	500,000
Rép. argent..	564,080	966,080	333,000
[illegible]ou......	»	»	»
Colombie....	1,326,266	592,065	1,685,000

Vénézuèla....	»	1,354,826	663,069	272,000
Guatemala...	»	1,286,345	»	»
Brésil........	»	27,387	»	883,555
Perse.........	12,090	30,373	»	»
Honduras.....	106,510	»	71,978	»
Congo........	»	»	19,300	»
Nicaragua.....	400,000	»	400,000	»
Établiss. des détroits....	»	»	177,000	244,000
Écuador......	»	»	»	473,177
Hong-Kong...	»	»	400,000	1,105,000
Costa-Rica...	112,936	148,036	»	»
Bolivie......	»	»	1,763,451	1,763,452
Totaux...	126,764,574	124,854,101	163,411,397	149,737,442

LES ÉMISSIONS PUBLIQUES EN 1889.

Nous empruntons au *Moniteur des intérêts matériels* de Bruxelles la statistique approximative des émissions de l'année 1889.

Rappelons d'abord les totaux des années antérieures :

1871..................	15.6	1880..................	5.5
1872..................	12.6	1881..................	7.2
1873..................	10.9	1882..................	4.7
1874..................	4.2	1883..................	4.2
1875..................	1.7	1884..................	4.9
1876..................	3.2	1885..................	3.3
1877..................	7.9	1886..................	6.7
1878..................	4.6	1887..................	5.0
1879..................	9.4	1888..................	7.9

Le chiffre des émissions de 1889 est le plus élevé qui ait été atteint depuis 1871 : 12.7 milliards. En voici la répartition :

Émissions de l'année 1889 (En milliers de francs).

Pays emprunteurs.	Empr. d'États et de villes.	Établiss. de crédit.	Ch. de fer et soc. ind.	Totaux de 1889.
Allemagne....	254,688	139,846	500,020	894,554
Autr.-Hongr..	740,000	167,500	340.590	1,248,090
Amérique.....	1,042,273	94,485	1,454,665	5,591,423
Belgique......	»	»	45,497	45,497
Congo........	»	»	11,600	10,600
Danemark.....	»	33,469	»	33,469

Égypte........	»	»	2,000	2,000
Espagne et colonies.......	35,000	»	234,000	269,000
France et colonies.......	274,320	95,500	341,518	712,338
Grande-Bretagne et colon.	636,227	85,405	2,009,519	2,231,151
Grèce.........	155,000	»	27,900	182,900
Italie.........	38,181	5,000	554,700	597,881
Pays-Bas et Luxembourg.	17,331	26,631	61,162	105,124
Perse.........	»	16,637	8,550	25,187
Portugal et colonies.......	230,293	24,234	125,479	380,106
Roumanie.....	82,500	»	»	82,500
Russie........	»	322,500	2,310,496	2,632,996
Serbie.........	»	»	2,631	2,631
Suisse.........	»	»	9,867	9,867
Transvaal et S. de l'Afrique..	70,697	»	15,000	85,697
Turquie.......	10,000	16,637	8,550	35,187
Totaux.....	3,586,510	1,028,944	8,062,744	12,678,198

LE TAUX DE L'ESCOMPTE EN EUROPE.

Le *Moniteur des intérêts matériels* du 5 janvier chiffre comme suit les moyennes annuelles du taux de l'escompte depuis quelques années :

	1885.	1886.	1887. (Pour 100.)	1888.	1889.
Amsterdam..................	2.71	2.50	2.50	2.50	2.50
Berlin......................	4.14	3.29	3.40	3.33	3.68
Bruxelles....................	3.23	2.75	3.06	3.27	3.54
Londres......................	2.91	3.04	3.38	3.30	3.56
Paris........................	3.00	3.00	3.00	3.10	3.10
Rome........................	»	»	5.50	5.50	5.22
Saint-Pétersbourg...........	»	»	5.05	5.34	5.75
Vienne......................	4.04	4.00	4.12	4.16	4.19

Voici, d'après le journal belge, les moyennes mensuelles de l'année qui vient de finir :

Le taux de l'escompte est resté sans variations pendant toute l'année dernière à Amsterdam (2 1/2 p. 100) *à Madrid (4 p. 100)*, et à Bucharest (6 p. 100).

LES FORÊTS EN EUROPE (1).

États.	Superficie des territoires en hect.	Contenance des forêts en hectares. millions.	Proport. 0/0 des forêts sur la superficie totale.
Allemagne..........	54.052.200	13.900	25
Angleterre..........	31.495.100	1.261	4
Autriche...........	30.002.000	9.777	32
Belgique............	2.495.500	489	16.6
Danemark..........	3.955.70	190	4.8
Espagne...........	49.724.400	8.484	17
France.............	52.840.100	9.388	17.7
Grèce..............	6.468.800	850	13
Hollande...........	3.296.800	230	7
Hongrie............	32.311.400	9.168	29
Italie..............	29.632.200	3.656	12
Norvège............	31.819.500	7.806	24
Portugal...........	8.962.600	471	5
Roumanie..........	13.140.100	2.000	15
Russie d'Europe....	541.963.700	200,000	37
Serbie.............	4.859.000	969	20
Suisse..............	4.139.000	781	19
Suède..............	44.281,800	17.569	39
Turquie, Bulgarie, Bosnie et Herzégovine.............	33.405.200	»	»

Les pays de l'Europe, au point de vue de leurs richesses forestières, peuvent se diviser en deux groupes :

1° Les pays dans lesquels la production est inférieure à la consommation; ce sont : la France, l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Grèce, le Danemark;

2° Ceux dans lesquels la production est égale ou même supérieure à la consommation; ce sont : la Russie d'Europe, la Suède, la Norvège, l'Autriche, la Hongrie, l'Allemagne, la Suisse.

Les forêts appartenant à l'État, en France, ont une superficie de .... 997,768 hectares.

(1) Renseignements extraits du Rapport de M. Émile Jamais *sur le budget* du Ministère de l'agriculture. (*Journal officiel du 6 décembre* 1887.)

Les forêts appartenant aux communes et aux établissements publics ont une superficie de............	1,959,747
Les forêts appartenant à des particuliers ont une superficie de.....	6,500,000
Total................	9,457,515

Publications de Juillet 1889 à Juillet 18

BIBLIOGRAPHIE ÉCONOMIQUE.

Album de statistique graphique. In-8 de 60
Impr. nat.

Alix (Gabriel). — *Les facultés de droit et l'e*
ment des sciences politiques. In-8 de 32 p. Pa

Almanach du commerce du Havre pour 1889-18
in-8 de 740 et 752 p. Le Havre, Impr. du Co

Amagat. — *Les finances françaises sous l'A*
nationale et les Chambres républicaines. L
conservatrice et la gestion républicaine jusqu'
ventions (1872-83). In-8 de iv-506 p. Paris,

Annuaire de l'économie politique et de la sta
46e année, 1889. Par Maurice Block, J. de B
Jos. Lefort, Edm. Renaudin, V. Turquan.
1136 p. Paris, Guillaumin.

— *du ministère du commerce, de l'industr*
colonies (1889-90). In-8 de xii-670 p. Paris
Levrault.

— *du commerce des soies et soieries de Fra*
l'étranger (1889). In-16 de 248 p. Lyon, Ga

rces et Marot (Léon). — *Démonstration d*
lisme par le droit national. In-8 de 178
Marot.

ubert (V.-S.). — *La république sud-africa*
tuation économique et commerciale en 1889.
viii-204 p. Paris, Chamerot.

bry (Albert). — *Les finances de l'État en 18*
e 66 p. Paris. Guillaumin.

Aucoc (Paul). — *La mutualité au Congrès des voyageurs de commerce de Belgique.* In-8 de 8 p. Paris, Berger-Levrault.

Aynard (B.). — *Lyon en* 1889. Introduction au Rapport de la section d'économie sociale à l'Exposition universelle de 1889. In-4 de 72 p. Lyon, Mougin-Rusand.

Badon-Pascal (Ed.). — *De la responsabilité des chambres syndicales d'agents de change.* In-8 de 20 p. Paris, 18, rue St-Marc.

Bal (Ernest). — *De la transmission des droits de l'auteur et de l'artiste sur son œuvre*, thèse de doctorat. In-8 de 250 p. Bourg, Villefranche.

Bance (V. et F.). — *Situation des trésoriers des caisses d'épargne de France.* In-4 de 42 p. Paris, Masson.

Barrière-Flavy (C.). — *Dénombrement du comté de Foix sous Louis XIV* (1670-74). In-8 de xxxviii-166 p. Toulouse, impr. Chauvin.

Bastiat (F.). — *Œuvres choisies*, par A. de Foville. In-32 de xliv-292 p. Paris, Guillaumin.

Batteur (E.). — *De la nouvelle loi sur les accidents industriels*, conférence. In-8 de 20 p. Lille, Danel.

Beauregard (P.). — *Eléments d'économie politique.* In-8 de 348 p. Paris, Quantin.

Beaurepaire (Ch. de). — *Renseignements statistiques sur l'état de l'agriculture vers* 1789. [Seine-Inférieure]. In-8 de 114 p. Rouen, Cagniard.

Benoit (J.-René). — *Rapport sur les nouveaux prototypes métriques*, présenté à la conférence générale des poids et mesures (sept. 1889). In-4 de 136 p. Paris, Gauthier-Villars.

Bayle (W.-E.). — *Practical exercises in commercial french*, designed to enable the student to read and write in french. Market Reports, Commercial news, shipping intelligence. In-8 de 104 p. Boulogne-sur-Mer, Simonnaire.

Bérard (Alexandre). — *Une loi anti-économique* (la *loi* Javal), rapport à la Société d'économie politique

de Lyon (7 mars 1890). In-8 de 24 p. Lyon, Mougin-Rusand.

BERNARDOT (Fr.). — *Le Familistère de Guise.* Association du capital et du travail et son fondateur J.-B.-André Godin. In-8 de 244 p. et pl. Guise, Baré.

BERT (Émile). — *Les traités de commerce.* Étude sur le régime douanier et le commerce international de 1789 à 1890. In-8 de 30 p. et pl. Paris, Chaix.

BERTRAND. — *La Viticulture algérienne.* In-8 de 48 p. Alger, Giralt.

BILLIOUD (G).— *Rapport de la commission des soies sur ses opérations en* 1889. — In-8 de 28 p. Lyon, Pitrat.

BLANC (Charles). — *La suppression des octrois.* In-8 de 60 p. Paris, Berger-Levrault.

BLOCK (Maurice). — *Les Progrès de la science économique depuis Ad. Smith.* 2 vol. in-8 de XII-558 VI-598 p. Paris, Guillaumin. — V. *Annuaire.*

BOHMERT (V.). — V. TROMBERT.

BOISJOLIN (J. DE). — V. *Annuaire.*

BOITEAU (Paul). — *Etat de la France en* 1789, avec notice de Léon Roquet et annotations de Grassoreille. 2e éd., in-8 de XII-580 p. Paris, Guillaumin.

BONFILS (DE). — *Réorganisation du service des trésoreries générales,* réponse au Rapport de M. Pauliat. In-8 de 24 p. Nancy, Berger-Levrault.

BOUCHET (H.). — *Solution de la question sociale.* Conférence sur le crédit gratuit ou crédit impôt par le Trésor public (système A. Lagrue). In-8 de 16 p. Paris, Marpon.

BOUCTOT (I.-G.). — *Études de sociologie.* Histoire du communisme et du socialisme. T. I. In-18 de XII-456 p. Paris, Ghio.

BONNEFONT (G.). — *Les écoles professionnelles de la France.* In-8 de 240 p. et gr. Limoges, Ardant.

BORDET (E.). *Essai sur la Banque de France,* à propos du renouvellement du privilège. In-8 de 68 p. Paris, Rousseau.

Boulard (Édouard). — *Études scientifiques sur une organisation sociale logique*, etc. 11e éd. In-18 de 138 p. Paris, Lecourtois.

Bowler (Arthur). — *Haïti*, étude économique et politique. In-8 de 32 p. Paris, Bayle.

Bremond d'Ars (comte Guy de). — *La vertu morale et sociale du christianisme*. In-18 de iv-444 p. Paris, Perrin.

Brentano (Lujo). — *La réglementation internationale de l'industrie*. In-8 de 24 p. Paris, Larose et Forcel.

Brosselard (H.). — *La Guinée portugaise et les possessions françaises voisines*; conférence. In-8 de 116 p. et 2 cartes. Lille, Danel.

Bruguier (Victorien). — *Étude historique sur la Bourse du travail et son utilité économique*. In-8 de 30 p, Nîmes, impr. Roger.

Burggraeve (Dr). — *Études sociales*. 5e édit., in-18 de xii-418 p. Paris, Carré.

Bulletin socialiste, organe du comité central des républicains socialistes. N° 1 [15 sept. 1889]. In-8 de 4 p. à 3 col. Saint-Etienne, impr. Leuvrey.

Burdeau (A.). — *Le budget républicain*. In-12 de 24 p. Paris, Boullay.

Busto (Emiliano). — *La administracion publica de Mejico*. Avec la trad. franç. In-4 de xx-292 p. Paris, P. Dupont.

— *L'administration publique au Mexique*. In-4 de ii-225 p. Ibid.

Cadoux (Gaston). — *L'influence française à l'étranger*. Notre commerce d'exportation et nos consuls. In-8 de 30 p. Paris, Quantin.

Camescasse. — *Discours à propos du budget de* 1890 (5 juin 1889). In-32 de 48 p. Paris, au « Journal officiel. »

Carlier (Fr.). — *Études de pathologie sociale*. Les *deux* prostitutions (1869-70). 2e éd., In-8 de 516 p. *Paris*, Dentu.

CÉE (Jean-Paul). — *Avant-projet d'un Code lois morales*, fondé sur les principes démocrat et socialistes. In-8 de VIII-186 p. Paris, Pasquier.

Cent ans. — La Halle au blé en 1789. La Bours commerce en 1889. In-f° de 140 p. et grav. I libr. des Halles.

CHAILLEY (Joseph). — V. *Nouveau Dictionnaire.*

Chambre de commerce de Paris. — *Avis exprimé les principales questions soumises à son exame* 1886-87-88. 3 vol. in-8 de XX-330-450-340 p. I Bourloton.

— *d'Abbeville.* — *Exposé de ses travaux en* 188 In-8 de 220 p. Abbeville, Paillart.

— *de Beauvais.* — V. DUPONT.

— *de Bône.* — *Compte rendu de ses travaux en* In-8 de 114 p. Bône, Impr. centrale.

— *de Caen.* — *Compte rendu sommaire de ses tra en* 1886. In-8 de 142 p. Caen, imp. Delesques.

— *Chalon-sur-Saône.* — *Compte rendu de ses tra en* 1886-88. In-4 de VIII-188 p. Chalon, Sordet-Monta

— *Réponse au Questionnaire du Conseil supérie commerce sur le régime douanier.* In-4 de 16 p.

— *de Cognac.* — *Compte rendu de ses travaux en et* 1889. In-8 de 36 p. Cognac, imp. Bérauld.

— *de Dieppe.* — *Compte rendu sommaire de ses tra en* 1889. In-8 de 170 p. Dieppe, Levasseur.

— *d'Elbeuf.* — *Compte rendu de ses travaux en* In-8 de VIII-126 p. Elbeuf, Crepel.

— *du Havre.* — *Extrait des procès-verbaux, le mémoires, etc.*, pour 1887-1888. 2 vol. de 320-3 Le Havre, Costey.

— *de Lille.* — *Archives.* T. XXIV (1889). In-8 de 3 Lille, Danel.

— *de Lyon.* — V. ENQUÊTE.

— *de Marseille.* — *Compte rendu de ses travaux e*

et 1889. 2 vol. in-8 de 340 et 300 p. Marseille, Garry. — V. Guérard.

— *du Loiret. — Exposé de ses travaux en* 1888. In-8 de 114 p. Orléans, Michau.

— *de Marseille. — Compte rendu sur la situation commerciale et industrielle de sa circonscription en* 1888. In-4 de VIII-186 p. Marseille, Barlatier.

— *de Morlaix. — Réponse au Questionnaire du conseil supérieur du commerce.* — In-8 de 24 pages. Morlaix, Chevalier.

— *de Nantes. — Exposé de ses travaux en* 1889. In-4 de 190 p. Nantes, Forest.

— *de Nevers. — Réponse au Questionnaire du conseil supérieur du commerce sur le régime économique.* In-8 de 22 pages. Nevers, impr. Vallière.

— *de Rouen. — Compte rendu de ses travaux en* 1889. In-4 de 172 p. Rouen, Lapierre.

— *Notice sur le port de Rouen.* 2 vol. in-18 de 124 et 126 p. et pl. Rouen, Lapierre.

— *de Saint-Nazaire. — Compte rendu sur ses travaux en* 1887-88. Renseignements généraux, statistiques commerciales et maritimes, budget, etc. In-8 de 252 p. Saint-Nazaire, Fronteau.

— *de Toulouse.— Compte rendu de ses travaux et études en* 1888. In-8 de 110 p. Toulouse, Douladoure-Privat.

— *de Troyes. — Compte rendu de ses travaux en* 1888. In-8 de 138 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

— *Valenciennes. Compte rendu de ses travaux en* 1887. In-8 de 36 pages. Valenciennes, Henry.

Chamoin (E.). — *Mœurs et caractères de notre société moderne.* In-8 de IV-126 p. Troyes, au « Petit Troyen. »

— *Solution du problème social par les réformes économiques.* In-8 de VIII-206 pages. Ibid.

Chauveau (Louis). — *Traité des impôts et des réformes à introduire dans leur assiette et leur mode de perception.* In-8 de 420 p. Paris, Pedone-Lauriel.

CHERVIN (Dr Arthur). — *Histoire statistique de la population française*, conférence. In-8 de 64 p. Paris, Quantin.

CHEVILLOTTE. — *Discours sur le budget de* 1890 (juillet 1889). In-32 de 48 p. Paris, au « Journal officiel ».

CHEYSSON (Émile). — *Rapport au Congrès de l'assistance publique de* 1889 *sur l'organisation de l'assurance*. In-8 de 16 p. Paris, Baudry.

— *L'économie sociale à l'Exposition universelle de* 1889. In-8 de 24 p. Paris, Guillaumin.

Code de commerce portugais de 1888. Trad. et annoté par Ernest Lehr. In-8 de 2-266 p. Paris, Impr. nat.

COGORDAN (Georges). — *Droit des gens*. La nationalité au point de vue des rapports internationaux. 2e éd. In-8 de 580 p. Paris, Larose et Forcel.

Colonies (les) françaises à l'Exposition coloniale de 1889. Notices publiées par Louis Henrique. Indo-Chine, Cochinchine, Cambodge, Annam, Tonkin. In-18 de 430 p. avec gr. et cartes. Paris, Quantin.

Combat (le), organe socialiste algérien. Paraît le dimanche. No 1 [25 août 1889]. In-fo de 4 p. à 3 col. Constantine, Poulet.

COMBE (Ad.). — *Les forêts de l'Algérie*. In-8 de 72 p. Alger, Giralt.

COMETTE (Ch.). — *Géographie commerciale des colonies françaises*. In-8 de VI-226 p. Paris, Challamel.

Comité international des poids et mesures. Procès-verbaux de ses séances de 1888. In-8 de 204 p. Paris, Gauthier-Villars.

Commerce (le) franco-russe, journal économique, littéraire et politique. Hebdomadaire. No 1 [26 oct. 1889]. In-4 de 16 p. à 2 col. Paris, 53, rue Blanche.

Compte rendu in extenso *des séances du Congrès international de la participation aux bénéfices* (16-19 juillet 1889). In-8 de 340 pages. Paris, Guillaumin.

— *sommaire du Congrès international des grains et farines* (août 1889). In-8 de 30 p. Paris, Impr. nat.

Congrès (1er) *des banques populaires françaises* (associations coopératives de crédit), tenu à Marseille du 2 au 5 mai 1889. In-8 de 180 p. Paris, Guillaumin.

Congrès international de l'assistance publique (Paris, 1889). In-8 de 28 p. Le Mans, Monnoyer.

— (Paris, févr. 1889). *Procès-verbaux et annexes.* 2 vol. in-8 de 460 p. Le Mans, Monnoyer.

Congrès international d'assistance (28 juill.-4 août 1889). Procès-verbaux sommaires. In-8 de 66 p. Paris, Impr. nat.

— *des mines et de la métallurgie* (2-11 sept. 1889). Procès-verbaux résumés. In-8 de 24 p. Ibid.

— *de la propriété foncière. Résumé.* In-8 de 40 p. Paris, Rougier.

— *Compte rendu.* T. I. In-8 de XXXII.-560 p. Ibid.

CONVERT (FR.). — *Les entreprises agricoles ; organisation, direction* (capital, travail et crédit). In-12 de VIII-484 p. Paris, Masson.

CORDELET (L.-A). — V. *Réponses.*

COSSON (Emile). — *L'agiotage et les syndicats financiers*, étude de droit pénal. In-8 de 24 p. Paris, Chevalier-Maresq.

— *Les femmes et la question sociale.* In-4 de 12 p. Paris, impr. Mersch.

COSTE (Dr Adolphe). — *La question monétaire en* 1889. 1° Discours au Congrès de 1889 ; 2° Compte rendu des débats ; 3° les métaux précieux et la question monétaire, rapport sur les « Materialen » du Dr Soetbeer. In-8 de 88 p. Paris, aux « Annales économiques ».

— *Nouvel exposé d'économie politique et de physiologie sociale.* In-18 de XXII-208 p. Paris, Berger-Levrault.

Crédit (le) financier, paraissant le dimanche. N° 1 [7 janv. 1890]. In-4 de 8 p. à 4 col. Paris, 8, rue Drouot.

COUPUT (Gustave). — *Les laines et l'industrie lainière de l'Algérie à l'exposition* de 1889. In-8 de 104 p. *et carte.* Alger, Giralt.

Crédit foncier de France. Statuts et législation. I de 148 p. Paris, Dupont.

— (*le*). 1878-1889. In-18 de 54 p. Paris, Chaix.

CRISENOY (Jules DE). — Questions d'agriculture tra dans les conseils généraux en 1888. In-8 de 11 Paris, Berger-Levrault.

— *Questions d'assistance publique.* In-8 de 212 p.

CROS (Félix). — *Note sur le commerce d'exportati d'importation du 2e arrondissement du Sén* In-8 de 38 p. Paris, au « Journal officiel ».

CROS-MAYREVIEILLE (Gabriel). — *Le droit des pau sur les spectacles en Europe.* In-8 de XXII-20 Paris, Berger-Levrault.

DEJACE (Ch.). — *La responsabilité des accident travail et le risque professionnel, rapport au co international.* (9-14 sept. 1889). In-8 de 72 p. P Baudry.

DELAIRE (A.). — *Les Unions de la paix sociale, programme d'action et leur méthode d'enquête.* In duction de F. Le Play. 4e éd. In-32 de 36 p. P Levé.

DELALAIN (Paul). — V. *Lois.*

DELHUMEAU (Emmanuel). — *De la propriété in trielle au point de vue international,* thèse de d In-8 de 232 p. Poitiers, impr. Blais.

DESCHANEL (Émile). — *Benjamin Franklin.* 3e éd. I de 192 p. Paris, Hachette.

Dictionnaire d'économie politique. — V. *Nouveau*

DOMERGUE (Jules). — *La révolution économique.* Le préface de J. Méline. In-8 de CXIV-430 p. Paris, C. L

DONIOL (Henry). — *L'introduction par la France droit des neutres dans le droit public maritime.* de 20 p. Paris, Picard.

DUCROCQ (Théod.). — *La statistique des libéralités personnes morales et les améliorations dont ell susceptible.* In-8 de 4 p. Paris, Berger-Levrault.

Duponchel (A.). — *La colonisation africaine.* In-8 de VIII-56 p. Paris, Camut.

— *Percement définitif du canal de Panama par un torrent artificiel.* In-8 de 48 p. et carte. Paris, Hachette.

Dupont (A.). — *La nouvelle Chambre de commerce de Beauvais.* In-4 de 8 p. Beauvais, impr. Schmutz.

Durand (Julien). — *Code de l'étranger en France* (décret du 2 oct. 1889). In-12 de 64 p. Paris, Pedone-Lauriel.

Durand-Gréville (E). — *L'Éducation des classes populaires en Russie.* In-8 de 16 p. Paris, Plon.

Duroselle (E). — *La crise agricole* : causes, conséquences, remèdes. In-8 de 8 p. Nancy, Hinzelin.

Ecole (l') libre des sciences politiques (1871-89). In-8 de VIII-144 p. Paris, Chamerot.

Économie (l') sociale. N° 1 [janv. 1890]. In-8 de 16 p. Paris, Marchal et Billard.

Enquête sur le régime économique de la France. Réponses adoptées par la Chambre de commerce de Lyon (6 mars 1890). In-4 de 26 p. Lyon, Pitrat.

Evansy (G.). — V. Maillard.

F... (A. de). — *La question ouvrière.* In-8 de 8 p. Paris, Chaix.

F. I. C. (1). *Instruction morale et civique.* 2e partie. Notions sommaires de droit pratique et entretiens préparatoires à l'étude de l'économie politique. In-12 de 120 p. Paris, Poussielgue.

Fabrique (la) Lyonnaise de soieries et l'industrie de la soie en France (1789-1889) *à l'Exposition* de 1889. In-4 de 94 p.). Lyon, Pitrat.

Fauvel (A.-A.). — *Rapport sur la colonisation au point de vue des intérêts religieux des émigrants français.* In-18 de 16 p. Paris, impr. Levé.

---

(1) Frères de l'Instruction Chrétienne.

FERRAND (Louis). — *Réforme de l'impôt des boissons.* In-4 de 16 p. Lyon, Impr. nouvelle.

Finances (les) de la Russie. Budgets, dette publique, chemins de fer, commerce extérieur, production de l'or. In-4 de 258 p. Paris, Chaix.

FLACH (Aug.) — *Société pour la défense du commerce de Marseille.* Réponse au questionnaire du Conseil supérieur du commerce pour l'article soies. In-4 de 12 p. Paris, Baudry.

FLOUR DE SAINT-GENIS. — *Le crédit territorial en France et la réforme hypothécaire.* 2e édit. In-8 de LXIV-274 p. Paris, Guillaumin.

FOURNIER DE FLAIX (Em.). — *Rapport sur l'enquête monétaire anglaise,* présenté au Congrès monétaire de 1889. In-8 de 52 p. Paris, Guillaumin.

— *Les Congrès d'économie sociale à l'Exposition universelle* de 1889. In-18 de 36 p. Ibid.

— *Le Problème monétaire.* In-8 de 168 p. Ibid.

— *L'indépendance de l'Égypte et le regime international du canal de Suez.* In-18 de 222 p. Ibid.

FOVILLE (A. DE). — *L'épargne en France.* In-8 de 32 p. Paris, Impr. nat.

— *La France économique.* Année 1889. In-8 de 578 p. Paris, Colin. — V. BASTIAT.

FRANQUEVILLE (comte DE). — *Les droits politiques des femmes en Angleterre.* In-8 de 14 p. Paris, Picard.

FUNK-BRENTANO. — V. MONT-CHRÉTIEN.

GARNIER (Joseph). — *Premières notions d'économie politique, industrielle et sociale,* et *Vocabulaire de la science économique.* Suivi de « Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas », par Bastiat, et de « la Science du bonhomme Richard », par Franklin. In-12 de XII-340 p. Paris, Guillaumin.

GARNIER (J.). — V. *Réponses.*

GEORGIADES (Dem.). — *La Grèce économique, son commerce avec la France.* In-4 de 12 p. à 2 col. Paris, Levé.

GEPH (Noë). — *La colonisation.* Guide de l'émigrant en Algérie. In-8 de 78 p. Paris, au « Cosmos ».

GODIN. — V. BERNARDOT.

GRANDGEORGE (Gaston). — *Les industries textiles en France de* 1848 *à* 1888. In-8 de 48 p. Paris, Imp. nat.

GRASSOREILLE. — V. BOITEAU.

GRÉARD (Oct.). — *Éducation et instruction.* 2e édit. In-18 p. et 9 pl. Paris, Hachette.

GRUNENBERG Dr Carl). — *La question agraire et les projets de réforme agraire en Roumanie.* In-8 de 16 p. Bar-le-Duc, Coutant-Laguerre.

GUÉRARD (Ad.). — *La Chambre de commerce et le port de Marseille à l'Exposition de* 1889. In-8 de 92 p., fig. et pl. Marseille, Barlatier.

GUERNAUT (H.). — V. MARCILLAC.

GUILBAULT. — *La lutte pour la vie et la concurrence industrielle.* In-8 de 16 p. Marseille, Barlatier. — V. LÉAUTEY.

GUYAU. — *L'art au point de vue sociologique.* In-8 de XLVIII-388 p. Paris, Alcan.

HÉDIARD (H.). — *Les produits coloniaux dans l'alimentation.* In-32 de 72 p. Paris, Cerf.

HÉDIN. — V. *Réponses.*

HEUMANN (A.). — *La marine et les colonies de l'Allemagne.* In-32 de 124 p. Paris, Lavauzelle.

HILL (George-William). — *Les céréales aux États-Unis.* In-8 de 22 p. Paris, Noblet.

HOEL (Dr). — *Rapport annuel du bureau d'hygiène et de statistique de Reims.* 1886 (6e année). In-8 de 200 p. et pl. Reims, Matot.

HOUDARD (Adolphe). — *Premiers principes de l'économie politique.* In-18 de XXXVI-336 p. Paris, Guillaumin.

HOUZÉ DE L'AULNOIT (Aimé). — *La finance d'un bourgeois de Lille au* XVIIe *siècle.* Livre de raison de Fr.-D.

Le Comte, escuyer, etc. In-8 de 132 p. Lille, D

JANNET (Claudio). — *L'organisation du travail d'*
F. Le Play et le mouvement social contempo
In-8 de 34 p. Paris, impr. Levé.

— *Le socialisme d'Etat et la réforme sociale.* 2ᵉ
In-8 de XII-610 p. Paris, Plon.

— *Les faits économiques et le mouvement soci*
Italie. In-8 de 50 p. Paris, Larose et Forcel.

JEANNEMEY (Jules). — *Le crédit agricole mobilier.*
de 186 p. Paris, Guillaumin.

JOURDAN (Alfred). — *Cours analytique d'économie*
litique. 2ᵉ édit. In-8 de VIII-574 p. Paris, Rousse

— (Gustave).— *Législation sur les logements insalu*
4ᵉ édit. In-16 de VI-168 p. Paris, Berger-Levraul

JUNG (Th.). — *La guerre et la société.* In-8 de 3
Ibid.

LA CHAPELLE (L. DE). — *De la colonisation en Alg*
In-8 de 32 p. Alger, Giralt.

LACOUR (A.). — *L'esclavage africain.* In-8 de (
Dunkerque, impr. Michel.

LAGRUE (A.). — *Le crédit gratuit en France et ail*
par le Trésor public ; solution de la question s
par le crédit-impôt, etc. In-8 de 24 p. Paris, M

LALANDE (A.). — *Rapport sur la question des su*
In-8 de 16 p. Paris, Chaix.

LALONDE (A.-Philippe DE). — *Le crédit agricole*
loi du 19 *février* 1889. in-8 de 38 p. Bernay, i
Lefèvre.

...RY D'ARC (Pierre). — *Histoire de la propriété*
...ienne à Rome. In-8 de 104 p. Paris, Roussea

...SSAN (J.-L. DE). — V. TEMPLE.

...INA (Fr.). — *L'agriculture et l'élevage da*
...blique Argentine. In-8 de XII-394 p. I
...llot.

Laurent-Hanin. — *Histoire municipale de Versailles* (politique, administration, finances, 1787-1799). T. III et IV. 2 vol. in-8 de 452-440 p. Paris, Cerf.

Laurin (Auguste). — *Cours élémentaire de droit commercial*. 3e édit. In-8 de VIII-30 p. Paris, Larose et Forcel.

Léautey (Eugène) et Guilbault (Adolphe). — *La science des comptes mise à la portée de tous*. 2e édit. In-8 de XVIII-196 p. Paris, Pouponneau.

Leclerc (Max). — *Lettres du Brésil*. La Révolution..., les mœurs..., questions économiques. In-18 de IV-272 p. Paris, Plon.

Le Cour. — *Discours prononcé dans la discussion du budget de* 1889 [26 juin 1889]. In-8 de 32 p. Paris, au « Journal officiel ».

Ledoux (Ch.). — *L'organisation du travail dans les mines* et particulièrement dans les houillères, tant en France qu'à l'étranger; conférences (févr. 1890). In-8 de 64 p. Paris, Chaix.

Le Feuvre (René-Fr.). — *L'agriculture au Chili*. In-8 de 54 p. Paris, Roger et Chernoviz.

Lefébure (Léon). — *De l'organisation de la charité à Paris*; conférences. In-8 de 52 p. et 5 cartogr. Paris. impr. Levé.

Lefort (Joseph). — V. *Annuaire*.

Lehr (E.). — V. *Code*.

Le Monnier (P.-L.). — V. Mill.

Le Play (Fr.). — *L'organisation du travail selon la coutume... et la loi du Décalogue, etc.* 5e édit. In-18 de 552 p. Tours, Mame. — V. Delaire.

Leroi (Maurice). — *Les armements maritimes en Europe*... Les budgets des marines européennes, etc. In-18 de 328 p. Paris, Berger-Levrault.

Le Roy (P.-A.). — *L'assistance publique en Allemagne*. Législation; statistique de 1885. In-8 de X-134 p. Paris, Berger-Levrault.

LEROY-BEAULIEU (Anatole). — *L'empire des tsars et les Russes*. 3ᵉ édit. In-8 de XVI-612 p. Paris, Hachette.

— (Paul). — *L'État moderne et ses fonctions*. In-8 de VI-464 p. Paris, Guillaumin.

LEUSSE (comte Paul DE). — *Union douanière agricole du centre de l'Europe*. 2ᵉ étude (1890). In-8 de 52 p. Paris, Bouillon.

LEVASSEUR (Émile). — *La population française*. Son histoire avant 1789, démonographie des nations au XIXᵉ siècle. T. I. In-8 de 472 p. et cartes. Paris, Rousseau.

— *La France et ses colonies*. Géographie et statistique. Nouv. édit. In-8 de XIV-156 p. Paris, Delagrave.

LÉVY (R.-.G). — V. SIEGFRIED.

LÉVY-BRULH (L.). — *La théorie de l'État dans Hegel*. In-8 de 24 p. Paris, Picard.

Lois françaises et étrangères sur la propriété littéraire et artistique, suivies de conventions internationales, etc., recueillies par Ch. Lyon-Caen et Paul Delalain. Lois des États de l'Europe. In-8 de VIII-570 p. Paris, Pichon.

LUCAS (Ch.). — *L'enseignement professionnel en France depuis* 1789; Conférence. In-8 de 30 p. Paris, Impr. nat.

LUÇAY (comte DE). — *Les dégrèvements d'impôts*. La nouvelle évaluation des propriétés bâties. In-8 de 20 p. Paris, Noizette.

LULLIN (Ed.) — *La nouvelle loi sur le transport des marchandises et ses avantages pour les négociants et industriels*. In-8 de 8 p. Grenoble, imp. Breynat.

LYON-CAEN (Ch.) et RENAULT (L.). — *Traité de droit commercial*. In-8 de 324 p. Paris, Pichon. — V. *Lois*.

MAGER (Henri). — *Les droits coloniaux de la France*. In-32 de 200 p. Paris, Bayle.

MAILLARD (E.). — *Le prolétariat international et la journée de 8 heures*, avec préface de G. Evansy. In-8 de 34 p. Bordeaux, à la « Bibliothèque socialiste ».

MAMY (Henry). — *Les accidents du travail devant la lé-*

gislation et l'initiative privée. In-8 de 20 p. Paris, Levé.

MARCILLAC (Ch. DE) et GUERNAUT (Henri). — *La Caisse centrale du Trésor public.* In-8 de xxx-650 p. Paris, Berger-Levrault.

MARÈS (Dr Paul). — *L'agriculture en Algérie.* In-8 de 80 p. Alger, Giralt.

MAROT (Léon). — V. ARCES.

MARPEAUX (Alfred). — *Parti ouvrier dijonnais* : le droit au travail, la journée de 8 heures, etc. In-12 de 32 p. Dijon, impr. Carré.

MARTEAU (Charles). — *Documents de statistique commerciale.* Importation et exportation en laine, etc., de 1869 à 1888. In-8 de 72 p. Reims, Masson-Gérard.

MATHIEU (A.). — *Les forêts de la province d'Oran.* Statistique et questions forestières. In-8 de 136 p. Alger, Fontana.

MAZE (Hippolyte). — *Discours prononcé dans la discussion du projet de loi sur les accidents* (Sénat, 1889). In-8 de 16 p. Paris, Berger-Levrault.

Mémoires de la Société de statistique, sciences, lettres et arts... des Deux-Sèvres. 3e série. T. VI. In-8 de VIII-504 p. et pl. Saint-Maixent, impr. Reversé.

MIASKOWSKI (Aug. DE). — *Problèmes agraires en Allemagne et en Angleterre.* In-8 de 6 p. Bar-le-Duc, Contaud-Laguerre.

MILL (John-Stuart). — *L'utilitarisme*, trad. par P.-L. Le Monnier. 2e édit. In-8 de 132 p. Paris, Alcan.

— *Principes d'économie politique.* — Notice et notes de Léon Roquet. In-32 de 224 p. Paris, Guillaumin.

Ministère (le) des finances à l'Exposition universelle de 1889. Monnaies et médailles [1789-1889]. In-8 de 18 p. Paris, Impr. nat.

MILLET (René). — *Le commerce français en Orient.* La Serbie économique et commerciale. Avec le concours du marquis de Torcy. 2 cartes in-8 de x-388 p. Paris, Berger-Levrault.

MONNOYER (D.). — V. *Réponses.*

Mont-de-piété (le) de Paris. In-8 de 112 p. Paris, Barré.

MONTCHRÉTIEN (Antoine DE). — *L'économie politique patronale*, traité de l'économie politique dédié en 1615 au roy et à la reyne, mère du roy. Introduct. et notes de Th. Funk-Brentano. In-8 de cxx-404 p. Paris, Plon.

MULEY (G.). — *Le crédit à l'agriculture.* Son organisation en France. In-folio de 12 p. à 3 col. Paris, 11, rue de Bourgogne.

MURILLO (Adolphe). — *Hygiène et assistance publique au Chili.* Trad. d'Émile Peut. In-8 de VIII-460 p. et pl. Lagny, impr. Roger.

NAPIAS (Henri). — *L'assistance publique dans la Saône-et-Loire.* In-8 de VIII-92 p. Paris, Lecrosnier et Babé.

NEYMARCK (Alfred). — *Ce que la France a gagné à l'Exposition de* 1889. In-8 de 20 p. Paris, Guillaumin.

— *L'Epargne française et les compagnies des chemins de fer.* In-8 de 16 p. Paris, Ibid.

Nouveau dictionnaire d'économie politique, publié sous la direction de MM. Léon Say et Joseph Chailley. Livraisons 1 à 8. Gr. in-8 de 1,024 p. à 2 col. Paris, Ibid.

OLIVIER (Édouard). — *La France avant et après la Révolution.* Les classes, les droits féodaux, les services publics. In-18 de VIII-632 p. Paris, Ibid.

PAINCHON (L.). — *Moyen de faire entrer 4 milliards et demi* dans les caisses de l'État, sans emprunts, sans impôts. In-18 de 32 p. Paris, impr. Michels.

PASCAL (r. p. G. DE). — *Le pouvoir social et l'ordre économique.* In-12 de 144 p. Lyon, Vitte et Perrussel.

PAULIAT. — V. BONFILS.

PÉNAUD (Édouard). — V. VINCENT.

PÈNE-SIEFER (S.). — V. TEMPLE.

PERROT (Joseph). — *Nos utopies politiques et socialistes* devant le sens commun, ou nos cahiers en 1889. In-8 de 342 p. Ghio.

PEUT (Émile). — V. MURILLO.

Piche (A.). — *Essai de synthèse de groupements sociaux*. In-8 de 14 p. Pau, Ribaut.

— (Louis) [Piccio]. — *Étude sur la question sociale*. In-8 de 64 p. Toulouse, Foa.

Plichon (J.). *La situation des ouvriers mineurs en France et à l'étranger*. In-8 de 76 p. Paris, Noizette.

Potel (A.). — *Le socialisme en Allemagne*. In-8 de 46 p. Paris, Thorin.

Prat (J.-G.). — *L'assistance sous la Convention*. In-18 de 64 p. Paris, Leroux.

Progression des dépenses publiques (1800-1886). In-pl. en coul. Paris, impr. Marchadier.

Questionnaire relatif à la suite donnée aux vœux du Congrès international de la protection de l'enfance. In-4 de 116 p. Paris, impr. Mouillot.

Raffalovich (Arthur). — *Congrès de l'intervention des pouvoirs publics* dans le prix des denrées. In-8 de 12 p. Paris, Guillaumin.

— *Le congrès monétaire international de* 1889. In-8 de 32 p. Ibid.

Ralliement (le), organe d'action socialiste, etc. Parait tous les samedis. In-folio de 4 p. à 4 col. Lyon, Impr. nouvelle.

Rapport (XIIe) au Comité international des poids et mesures (exercice 1888). In-4 de 84 p. Paris, Gauthier-Villars.

Rapports, notes et documents de la section d'économie sociale et d'assistance à l'Exposition universelle de 1889. Comité départemental du Rhône. In-8 de LXXVI-388 p. Lyon, Mougin-Rusand.

Renaudin (Edmond). — V. Annuaire.

Renault (L.). — V. Lyon-Caen.

Renouard (Alfred) et Moy (L.). — *Les institutions ouvrières et sociales* du département du Nord. In-4 de XII-416 p. Lille, Danel.

Réponses au Questionnaire de l'Enquête sur l'économie sociale. Rapports de L.-A. Cordelet, Hedin, J. Gasnier,

D. Monnoyer, L. Séguin. In-4 de 198 p. Le Mans, « l'Avenir de la Sarthe ».

République (la) sociale, organe hebdomadaire des tr vailleurs de la région de l'Est. N° 1 [25 nov. 188(In-folio de 4 p. à 5 col. Arcis, Detable.

Révolution (la) sociale, organe des travailleurs alg riens. N° 1. [21 avril 1882]. Bi-mensuel. In-folio 4. p. à 3 col. Constantine, impr. Poulet.

Ricaud (J.-A.). — *Étude commerciale, industriell économique, etc., de la grande république américain* In-18 de viii-316 p. Paris, Beaudelot.

Robert (Charles). — *Le contrat de participation au bénéfices*, ses résultats, etc. conférence. In-8 de 62 Paris, Chaix.

— *La participation aux bénéfices*, conférence. In-8 72 p. Paris, Impr. nation.

Rochaïd. — *Commerce extérieur*. In-8 de 32 p. Paris, Chai

Roquet (Léon). — V. Boiteau, Mill.

Rouard de Card (E.). — *Études de droit social*. In de viii-232 p. Paris, Pedone-Lauriel.

Roy (Gust.). — V. Yver.

Saint-Marc (H). — *Les progrès graphiques d'analy sociale à l'Exposition universelle*. In-8 de 36 Paris, Larose et Forcel.

Say (Léon). — V. *Nouveau Dictionnaire...*

Schancke (Herman). — *La politique douanière de Norvège depuis* 1814. In-8 de 28 p. Paris, Kugelmar

Séguin (L.). V. *Réponses*.

Sérullaz (Georges). — *Les Sociétés de secours mutu de la question des retraites*, thèse de doctorat. In-8 vi-422 p. Lyon, Pitrat aîné.

Siegfried (Jacques) et Lévy (Raph.-Georges). — *relèvement du marché financier français*. In-8 76 p. Paris, Guillaumin.

Silvy (A.). — *L'histoire de l'éducation et la scien sociale*. In-8 de 2 p. Paris, à « la Réforme sociale

Société d'économie politique de Lyon. Compte rendu analytique de ses séances en 1888-89. In-8 de 344 p. Lyon, Bonnaviat.

SOETBER (Adolphe). — Matériaux pour faciliter l'intelligence et l'examen... de la question monétaire. 2e éd. In-4 de 112 p. et pl. Paris, Berger-Levrault.

Solidarité (*la*), journal agricole, économique, politique et d'intérêt social, paraissant le samedi. N° 1 (23 nov. 1889.) In-f° de 4 p. à 4 col. Montluçon, Prot.

SPITZER (Ch.). — *Projet de solution de la question monétaire.* In-8 de 8 p. Paris, Blot.

Statistique de l'enseignement primaire. T. IV (1886-87). In-4 de CXLVIII-404 p. Paris, Impr. nat.

— *de l'enseignement supérieur* (1878-1888). In-4 de XXXIV-792 p. Paris, Ibid.

— *universelle des métaux précieux.* In-8 de 16 p. Ibid.

— *agricole annuelle* (1888). In-8 de 218 p. Paris, Ibid.

— *du port de Marseille pour* 1889 (18e année). In-4 de 18 p. et pl. Marseille, Barlatier.

— *générale de la France.* T. XVI et XVII. Années 1886-87. In-8 de 522 p. et tabl. Paris, Berger-Levrault.

— *coloniale pour* 1888. In-8 de IV-946 p. Paris, Impr. nat.

— *de l'industrie minérale et ses appareils à vapeur en France et en Algérie pour* 1888, avec un appendice concernant la statistique minérale internationale. In-4 de XVI-316 p. et 3 cartes. Paris, Impr. nat.

— *générale de l'Algérie.* Années 1885 à 1887. In-4 de VI-486 p. Alger, Bouyer.

— *de la navigation intérieure.* Année 1887. — In-4° de 568 p. et 2 cartes. Paris, Imp. nat.

— *des pêches maritimes et de l'ostréiculture pour* 1887 (France et Algérie). In-8 de 252 p. Paris, Impr. nat.

SUMNER-MAINE (Henry). — *Le droit international. La Guerre.* Traduit de l'anglais. In-8 de XXXIV-318 p. *Paris, Thorin.*

Tableau général du commerce de la France avec les colonies et les puissances étrangères en 1888. In-4 de LXXXVIII-768 p. Paris, Impr. nat.

Tables de mortalité de la caisse nationale de retraites pour la vieillesse. Notices et tableaux. In-8 de 20 p. Paris, Berger-Levrault.

Tablettes statistiques, administratives et commerciales des Côtes-du-Nord 1889 (48e année). In-16 de 212 p. Saint-Brieuc, Guyon.

TEMPLE (sir Richard). — *L'Inde britannique ; type de colonisation moderne.* Trad. par S. Pène-Siefer ; introd. de I.-L. de Lanessan. In-18 de XXIV-546. La « Nouvelle Librairie parisienne ».

TORAY (marquis DE). — V. MILLET.

Travailleur (le) socialiste. In-fo de 4 p. à 4 vol. No 1. 18 mars 1890. Bordeaux, 4, rue de la Boétie.

Trésoriers (les) généraux devant le Parlement en 1890. In-8 de 48 p. Paris, Chaix.

Travaux (les) publics en Algérie. In-8 de 104 p. et pl. en coul. Alger, Giralt.

TRAVERS TWISS (sir). — *Le droit des gens ou des nations... Des droits et des devoirs des nations en temps de guerre.* Nouv. éd. In-8 de XXXIV-598 p. Paris, Pedone-Lauriel.

TRIGAUT-GENESTE (Edgar). — *Entretiens familiers sur l'administration de notre pays.* Le budget communal, etc. In-8 de 162 p. Paris, Hetzel.

TROMBERT (Albert). — *La participation aux bénéfices,* appendice à l'ouvrage de V. Böhmert. In-8 de 40 p. Paris, Chaix.

TROUILLET (J.-Paul). — *Questions coloniales.* In-18 de VIII-462 p. Paris, Lanier.

TURQUAN (V.). N. *Annuaire.*

VAUGHAN VASH. — *La coopération dans ses rapports avec le commerce international* (congrès d'Anvers 1889). In-8 de 16 p. Paris, Le Clerc.

VERNE (Charles). — *De l'enseignement de la législation et de l'économie politique à l'École supérieure de commerce de Marseille.* In-8 de 14 p. Marseille, Barlatier.

VILLARD (Th.). — *La géographie et la statistique*, conférence (Juil. 1889). In-8 de 56 p. Paris, Jouaust.

— *Les associations du travail en France et à l'étranger*, conférence. In-8 de 46 p. Paris, Barré.

VEUCLIN (V.-E.). — *Les confréries anti-esclavagistes du XVIIe siècle.* In-8 de 16 p. Bernay, impr.

VINCENT (René) et PÉNAUD (Édouard). — *Dictionnaire de droit international privé.* In-8 de 144 p. à 2 col. Paris, Larose et Forcel.

WEISS (André). — *Traité élémentaire de droit international privé.* 2e éd. In-8 de L-898 p. Paris, Larose et Forcel.

YVER (G.). — *Traités de commerce. Réponse au Rapport de M. Gust. Roy sur les tissus de coton.* In-8 de 40 p. Rouen, impr. Lapierre.

ZAYAS-ENRIQUEZ (R. DE). — *Statistique de l'État de Vera-Cruz.* In-8 de 32 p. Paris, impr. Beillet.

EDMOND RENAUDIN.

REVUE

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

(AVRIL 1889 — AVRIL 1890).

Comme d'habitude, les séances de l'Académie des sciences morales et politiques ont été remplies par des communications pleines d'intérêt à différents titres : plusieurs mériteraient certainement d'être analysées ici. Mais ce serait s'exposer à dépasser les limites de cet article. Il faut donc nous borner à une simple mention. Toutefois

Économistes; tous les trois mois nous y donnons le compte rendu des travaux de la savante compagnie.

Au mois d'avril 1889, M. Waddington a lu une notice sur M. Caro, et M. Baudrillart a communiqué un intéressant Rapport sur la condition des populations rurales de la Provence.

M. Ch. Lucas a fait lire une note sur la mort et les funérailles nationales de M. Chevreul; M. Aucoc a lu quelques passages de sa brochure sur l'Institut de France et les anciennes académies.

M. Arthur Desjardins a communiqué un fragment sur le Droit maritime au XVIIIe siècle, et M. Barthélemy Saint-Hilaire un long mémoire sur la philosophie dans ses rapports avec les sciences et la religion.

M. de Franqueville a présenté une notice sur le barreau en Angleterre; M. Doniol, un travail sur l'introduction par la France du droit des neutres dans la législation moderne; M. Glasson, une étude sur les institutions primitives du Brésil; M. Gréard, un mémoire sur l'éducation physique et morale dans les lycées.

Le mémoire de M. de Franqueville sur les droits politiques des femmes en Angleterre a été retenu pour être lu au nom de l'Académie à la séance publique annuelle des cinq Académies.

MM. Arthur Desjardins, Maurice Block, Courcelle-Seneuil, Levêque, ont entretenu leurs collègues du socialisme d'État, de la loi allemande de 1887 sur la marine marchande, des progrès de l'économie politique depuis Adam Smith, de la souveraineté du peuple, du « Banquet » de Platon; M. Dareste, du droit de représailles; M. Glasson, des rapports spirituels et temporels de l'Église et de l'État au moyen âge : M. Aucoc, des acquisitions d'eaux par les villes; M. de Franqueville, de la profession d'avoué en Angleterre.

M. Perrens a présenté une note sur des lettres relatives à l'insurrection de Livourne ; M. le duc d'Aumale a lu une notice sur M. Rosseeuw Saint-Hilaire.

M. Picot a communiqué une note sur le rôle des bibliothèques publiques; MM. Charmes, Colmet de Santerr ,

Baudrillart et Himly ont présenté des observations à la suite de cette lecture.

M. Naville, associé étranger, a donné un mémoire sur la personnalité.

L' « Esthétique » d'Aristote et de ses successeurs a fourni à M. Vacherot la matière d'un essai.

Des savants étrangers ont été admis à faire des communications : MM. Picavet, A. Bertrand, Bénard, Huit, Fagniez, Stourm, L. Lallemand, H. Joly, Lagneau, Nachtel, René Lavollée, ont entretenu l'Académie de la Mettrie, de la théorie métaphysique des rapports d'Ampère, de l'esthétique ancienne après Aristote, des lettres attribuées à Platon, du père Joseph et de Richelieu, des origines et du développement en France du droit des représentants du pays de voter les recettes et les dépenses publiques, des grands problèmes sociaux à l'Académie royale d'Espagne, des études de Maine de Biran sur l'habitude, de l'accroissement de la criminalité chez les mineurs, de l'introduction des exercices physiques dans l'éducation, des ambulances urbaines, de la loi d'airain du salariat et de l'accroissement des salaires en Angleterre.

En outre, M. Bénard a adressé une communication sur l' « Esthétique » d'Epicure et de ses disciples.

L'Académie a perdu MM. Beaussire, Fustel de Coulanges, Charles Lucas, Havet, Czœrnig et Torrès-Caïcedo, correspondants pour la section d'économie politique ; elle a nommé M. Alb. Sorel à la place de M. Fustel de Coulanges dans la section d'histoire.

Le 7 décembre 1889, l'Académie a tenu sa séance publique annuelle sous la présidence de M. Bouillier. M. Jules Simon a lu une notice historique sur la vie et les travaux de M. Michel Chevalier.

Dans le concours sur l'examen des doctrines philosophiques modernes concernant la pénalité, le prix a été partagé entre MM. Proal et G. Vidal. Le prix Bordin pour la philosophie de Bacon a été décerné à M. Ch. Adam ; une mention très honorable a été donnée à

M. L. Lescœur. Le prix Gegner a été maintenu à M. Picavet. Le prix Odilon Barrot sur l'histoire de l'enseignement du droit en France avant 1789 a été attribué à M. Marcel Fournier. Le montant du prêt Kœnigswarter a eté réparti entre MM. Beaune et A. Tardif; une mention honorable a été décernée à M. Lanéry d'Arc. L'Académie n'a pas décerné le prix Audiffret, mais elle a accordé des récompenses à MM. Joly, Wahl, G. Carré et Legoux. Le concours Audéoud a fait l'objet de nombreuses récompenses : des médailles d'or ont été décernées à MM. Maze, Rostand, Lavollée, à la Société internationale des études pratiques d'économie sociale, et des mentions honorables à MM. Crouzel et Trombert; en outre, des médailles d'or ont été décernées à la Société philanthropique, à la Société mulhousienne des cités ouvrières, à la Compagnie des mines d'Anzin, à la blanchisserie et teinturerie de Thaon, à la maison Baille-Lemaire, à l'ancienne maison Leclaire, à la maison du Bon Marché. Le prix de Lissez de Penanrum a été décerné à M. H. Doniol.

Le 4 janvier 1890, M. F. Passy remplace à la Présidence M. Bouillier; M. Aucoc a été nommé vice-président.

M. Baudrillart a continué la lecture de son Rapport sur les populations agricoles de la Provence et a commencé celle du Rapport sur les classes rurales du Comtat Venaissin.

M. Janet a lu un essai sur la responsabilité philosophique.

M. Colmet de Santerre a lu une notice sur M. Pont; M. Lévêque, un mémoire sur les idées philosophiques de Léonard de Vinci.

M. Moynier, correspondant de l'Académie, a adressé une notice sur l'Institut de droit international.

M. Léon Say a communiqué un fragment inédit des Mémoires de J. B. Say.

MM. Proust, Bénard, Funnck-Brectano, ont été autorisés à lire devant l'Académie des travaux. Ces mémoires portaient sur l'automatisme ambulatoire, les rapports de l'esthétique et de la morale dans la philosophie contemporaine, la logique de Port-Royal et la science moderne.

L'Académie a perdu MM. Chéru, Charton, membres libres, et M. Nasse, correspondant de l'Académie pour la section d'économie politique.

Elle a élu MM. Pressensé, Bérenger, dans la section de morale à la place de MM. Beaussire et Charles Lucas; MM. Bodio et Lorenz von Stein, correspondants pour la section d'économie politique en remplacement de MM. Torrès-Caïcedo et Czœrnig, M. Legrand, correspondant pour la section de morale à la place de M. de Holtzendorff.

JOSEPH LEFORT.

COMPTE RENDU DES SÉANCES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE (1).

ANNÉE 1889.

5 *janvier*. — Présidence de M. Fr. Passy.

Annonce du concours Marcoartù « sur les effets économiques du militarisme ». Discussion : sur les syndicats de producteurs. Parlent tour à tour MM. Raffalovich, Limousin, Passy, Guyot, Courtois, Lodin de Lépinay, Delatour, Roy, de Labry, Baudrillart.

5 *février*. — Présidence de M. Fr. Passy.

Séance consacrée à la liberté d'association, sur laquelle discutent MM. Baudrillart, Passy, Ducrocq, Cheysson, Maze, Ameline de la Briselaine.

8 *mars*. — Présidence de M. Léon Say.

Lecture, par M. Courtois, d'une notice sur la vie et les travaux de Michel Chevalier.

5 *avril*. — Présidence de M. Léon Say.

La réunion s'occupe de la gratuité des canaux, ques-

---

(1) Le *Journal des Économistes* publie mensuellement le compte rendu complet des discussions de la Société.

tion abordée par MM. Limousin, Beaurin-Gressier, Delatour, Cheysson, Heurtean, Captier, Villain.

4 *mai*. — Présidence de M. Léon Say.

Discussion sur la propriété minière. M. Gomel occupe seul toute cette séance.

5 *juin*. — Présidence de M. Léon Say.

Reprise de la discussion sur la propriété minière, traitée par MM. Lodin, Krantz, Beaurin-Gressier, Gomel.

5 *juillet*. — Présidence de M. Léon Say.

Les « Caisses d'épargne » sont discutées par MM. Courtois, L. Say, Mahillon, Dumond, Lavollée, Levasseur, Cheysson, Maze, Limousin.

5 *août*. — Présidence de M. Léon Say.

Discussion sur les Caisses de retraite. Y prennent part MM. L. Say, Fontaine, C. Lavollée, Courtois, Thomereau, Liégeois, Badon-Pascal.

5 *septembre*. — Présidence de M. Fr. Passy.

La question du prix des marchandises et du taux des salaires, est discutée entre MM. Passy, Juglar, Giffen, Rawson-Rawson, Cheysson, Dana-Horton, Bodio.

5 *octobre*. — Présidence de M. Léon Say.

La réunion s'occupe de l'impôt, sur lequel parlent MM. Raffalovich, Delombre, Brelay, Delatour, L. Say, Stourm, Arnauné.

5 *novembre*. — Présidence de M. G. de Molinari.

On s'occupe du vagabondage et de la mendicité, question que traitent successivement MM. Raffalovich, Lallemand, Thierry-Mieq, Leroy-Beaulieu et Coste.

5 *décembre*. — Présidence de M. Léon Say.

Il est traité des taxes municipales spéciales. Parlent sur ce sujet MM. L. Say, Villain, Passy, Coste et Neymarck.

EDMOND RENAUDIN.

NÉCROLOGIE ÉCONOMIQUE DE 1889

BEZOBRAZOW (Vladimir Pavlovitch), né à Vladimir en 1828. Attaché, dès 1847, à la chancellerie, puis aux domaines, nommé en 1867 professeur d'économie politique au lycée Alexandre, en même temps qu'il enseignait cette science aux membres de la famille impériale, il devint conseiller d'État, fut du conseil des finances, secrétaire de la Société de géographie, membre de l'Académie des sciences et fonda la Société d'économie politique de Saint-Pétersbourg. — Sans parler de nombreux articles dans *le Messager Russe* et la *Gazette de Moscou*, il a publié : *Théorie de l'impôt de l'État* (1854), diverses études sur le *Crédit foncier*, quelques-unes avec Milutine, des *Voyages* dans les principales provinces de la Russie, des *Rapports* sur ces missions; il a laissé inachevées des *Études sur l'économie nationale de la Russie*, dont le *Journal des Économistes* a publié des extraits en février 1883. — Mort le 29 août 1889.

BORDET (Henri), né vers 1828, ancien maître des requêtes au conseil d'État, ancien député; membre de la Société d'Économie politique depuis 1869. Il s'était occupé surtout des questions agricoles et monétaires; il a publié : *Revue de dix ans* (1860); *L'or et l'argent en* 1864. — Mort en mai 1889.

BRIGHT (John), industriel et économiste anglais, né près de Rochdale en 1811, un des chefs d'une des plus importantes filatures du comté. Ami de Cobden depuis 1834, son premier lieutenant dans la Ligue de Manchester; député, de 1843 à 1870, de Durham, de Manchester et de Birmingham; un moment directeur du *Board of trade* et membre du conseil privé. Apôtre aussi éloquent que convaincu de la réforme électorale, de l'arbitrage et de la suppression de la guerre, « grand cœur, esprit libéral, profond économiste », a dit de lui M. Léon Say, démocrate, libre échangiste, sincèrement religieux, quaker irréprochable, il aura

son monument à Westminster, comme un des plus zélés défenseurs de la paix et du *free trade*. Ses discours ont formé, dès 1868, 2 volumes publiés sous le titre de *Speeches on questions of public policy* (Manchester). — Mort en avril 1889.

Czoernig (baron Karl), né à Czernhausen (Bohême) en mai 1804. Publia en 1829, encore étudiant, une description de Reichenbach et de Gablenz qui le fit attacher aux consulats de Trieste, de Milan et au secrétariat général du gouvernement de Lombardie. En 1840, nommé directeur du bureau de statistique de Vienne et secrétaire de l'empereur, il devint président de la Société du Danube, représentant à la Diète de Francfort en 1848, chef du comité des monuments publics, directeur général des comptes et des chemins de fer, etc. Il fut un des vice-présidents du congrès de statistique de Paris en 1855; l'Académie des sciences morales et politiques l'élut correspondant en 1872. — Le baron de Czoernig a fondé, dès 1840, les *Tables de statistique de la monarchie autrichienne*, parvenues à leur 50e année, l'*Austria* (en 1850) et publié : *Étude sur la liberté du commerce à Venise* (Vienne, 1831); *Esquisses italiennes* (Milan, 1835); *Histoire de la constitution municipale de Lombardie* (Heidelberg, 1844); *Carte ethnographique de l'Austro-Hongrie* (1852), suivie de l'*Etnographie de la monarchie autrichienne* (1855-1858, 3 vol. in-4°); *Du percement de l'isthme de Suez* 1858), etc. — Mort en octobre 1889.

Gagneur (Vladimir), né à Poligny en août 1807; un moment avocat, mais tourné dès 1830 vers les études sociales et les questions d'association agricole. Arrêté, au 2 décembre 1851, les armes à la main et condamné à dix ans de déportation commués en exil, il passa un an à Bruxelles, où il publia un *Rapport sur les associations agricoles françaises* qui lui valut sa rentrée en France. Député du Jura en mai 1869, il fut élu par le même département en 1873, 1876 et 1877. Il a laissé : *les Fruitières* (1839); *le Crédit à bon marché, ou*

Guerre à l'usure (1849); *le Socialisme pratique* (1856). — Mort en mai 1889.

JAMETEL (Maurice), né en 1856, avait voyagé fort jeune en Orient, d'où il revint pour professer le chinois à l'école des Langues orientales; il se fit, dès 1882, à vingt-cinq ans, recevoir de la Société d'Économie politique. Il a laissé, mort si jeune, plusieurs volumes intéressants : l'*Encre de Chine, son histoire et sa fabrication* (1882); la *Politique religieuse de l'Occident en Chine* (1883); la *Chine inconnue* (1885); un commencement d'*Epigraphie chinoise au Thibet.* — Mort en juin 1889.

LAIR (Joseph), né à Saint-Jean-d'Angély en 1834, s'y fixa comme avocat; il en était devenu maire et conseiller général de la Charente-Inférieure; de la Société d'Économie politique depuis 1864. Il a publié : *les Lois sur l'intérêt examinées au point de vue de l'Économie politique, de l'histoire et du droit* (1864); *Jacques Bonhomme et son régisseur* (1869). — Mort en juillet 1889.

LUCAS (Charles-Jean-Marie), né à Saint-Brieuc en mai 1803. Avocat, il plaida pour le fameux « Evangile » Touquet, puis s'occupa uniquement de questions pénitentiaires et de la peine de mort. Inspecteur général des prisons de 1830 à 1865, élu membre de l'Académie des sciences morales en 1836, il a consacré presque toute sa vie au même sujet et publié, entre autres ouvrages : *Du système pénitentiaire en Europe et aux Etats-Unis* (1826); *Du système pénal et de la peine de mort* (1827); *Dissertation sur l'usure* (1830); *De la réforme des prisons* (1836); *la Civilisation de la guerre par la codification du droit des gens* (1872); *la Conférence de Bruxelles sur les lois et coutumes de la guerre* (1874); *l'Ecole pénale italienne* (1877). — *Mort le 14 octobre* 1889.

SIKES (Charles), né à Huddersfield en 1822. Directeur *d'une maison* de banque importante, il avait vulgarisé dans nombre de brochures les maximes de Franklin

lorsqu il provoqua, en 1859, le bill ou loi organique des Post-office Savings Bank, rendu en 1861. Fait « kninght » et député-lieutenant d'York, il vint à Paris lors du congrès des institutions de prévoyance et vit prospérer sa fondation des caisses d'épargne postales au point d'atteindre, en 1888, le chiffre de 421,000 déposants, répartis entre plus de 9,000 bureaux-agences et représentant plus d'un million et demi de sommes déposées. — Mort en juin 1889.

TORRES-CAÏCEDO (José-Maria), né à Bogota en mars 1830. Dès dix-sept ans, il publiait des poésies et collaborait au *Progresso*, au *Dia*, où sa polémique faillit lui coûter la vie. La république de Grenade lui confia depuis nombre de missions et de fonctions importantes, les légations de Paris et de Londres, l'intendance des finances de Bolivar, des traités à conclure à Washington et à La Haye; il se retira de tout en 1864 et ne reprit qu'en 1872 le titre modeste de chargé d'affaires de San Salvador. Un des plus anciens membres de la Société d'Économie politique (1860), correspondant de l'Académie des sciences morales depuis mai 1872. Auteur de *Religion, patrie et amour*, poésies (Paris, 1862); *Essais biographiques sur les littérateurs latino-américains* (Ibid., 2 vol., 1863); *De la peine de mort* (1864); *les Principes de 1789 en Amérique* (1865). — Mort en septembre 1889.

VIGNES (Édouard), né à Auch en 1828. Quelque temps attaché à l'administration des finances, il s'était fixé à Troyes, où il dirigeait depuis longtemps une maison de banque; de la Société d'Économie politique depuis 1872. Fort versé dans les questions économiques, il a publié : *Traité élémentaire des impôts en France* (1862), parvenu en 1880 à sa quatrième édition sous le titre de *Traité des impôts* (2 vol.); *Du paupérisme à Troyes* (1864); *De la réforme de l'impôt* (1865); *Sur le taux de l'intérêt* (1866). — Mort en novembre 1889.

EDMOND RENAUDIN.

BUDGET DE L'ÉTAT (FRANCE ET ALGÉRIE).

EXERCICE 1889. — RÉSULTATS PROVISOIRES.

Désignation des produits.	Recouvrements effectués.	Évaluations. (En francs).	Recouvrements de 1888.
	FRANCE (Douze mois.)		
Impôts directs :			
Impôt de 3 0/0...	49,164,500	48,878,000	50,424,000
Enregistrement..	502,322,500	513,080,000	509,104,300
Timbre.........	160,412,500	157,604,000	159,822,400
Douanes (sels et sucres non compris)..........	340,659,000	325,130,600	350,305,300
Contr. indirectes (sels, sucres et monopoles non compris)......	578.791,000	564,690,000	553,142,900
Sels............	32,834,000	32,378,000	32,758,100
Sucres..........	138,009,000	164,678,100	145,190,700
Tabacs..........	372,774,000	369,126,000	368,477,800
Allumettes, poudres, etc......	23,091,500	24,101,200	23,448,000
Postes et télégr.	189,541,600	172,196,100	178,821,600
Dom. non forest.	16,031,500	12,283,000	12,115,500
Forêts..........	24,510,200	24,785,100	26,037,600
Produits divers..	16,961,700	15,980,000	17,156,500
Ressourc. exceptionnelles.....	408,800	393,000	515,900
Recettes d'ordre.	36,865,000	36,270,000	39,656,500
Tot. pr la France.	2,482,377,700	2,461,573,100	2,466,977,100
	ALGÉRIE (Douze mois).		
Impôts directs.........	8,987,700	9,430,500	8,779,700
Impôt de 3 0/0.........	197,600	204,500	197,500
Enregistrement........	3,557,300	3,868,000	3,839,900
Timbre................	4,110,100	4,135,500	4,134,000
Douanes..............	9,827,000	9,342,800	10,411,300
Contributions diverses.	1,558,300	1,635,000	1,584,500
Tabacs...............	427,000	495,500	467,900
Poudres..............	923,100	1,036,900	998,000
Postes et télégraphes...	3,830,000	3,683,000	3,774,500

ALGÉRIE (Onze mois).

Domaine non forestier.	1,772,500	1,639,000	1,621,500
Forêts..................	374,000	537,000	396,500
Produits divers.........	670,000	649,000	616,800
Recettes d'ordre........	1.259,800	1,139,500	1,286,100
Totaux pour l'Algérie..	37,494,400	37,795,600	38,109,300

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

DES RENTES FRANÇAISES

Comment se répartissent entre nos divers départements ou colonies les 857 millions de rentes perpétuelles ou amortissables dont l'État fait le service ? L'Administration des finances ne peut répondre à cette question en ce qui touche les rentes au porteur ou mixtes, dont les coupons sont payables dans toutes les parties du territoire.

Il y a même une partie des rentes nominatives qui échappent à toute classification géographique : ce sont les rentes appartenant aux établissements publics ou particuliers, aux agents de change, banquiers, etc., qui ont un compte courant au Trésor ; les rentes classées au compte spécial des portions non réclamées et enfin les promesses nominatives.

Voici d'abord le décompte de ces divers éléments :

	Montant des rentes 3 p. 0/0 francs.	Montant des rentes 4 1/2 p. 0/0. francs.
Total général des rentes perpétuelles et amortissables......	433,854,369	305,540,302
A déduire :		
Titres mixtes..................	12,108,406	14,366,894
Titres et promesses au porteur.	94,920,176	144,455,523
Reste rentes nominatives.......	326,825,787	146,717,885
Rentes des établissements publics ou particuliers, compte		

57

courant des agents de change, etc.	64,759,137	28,165,520
Total des rentes des départements et colonies	262,066,650	118,552,365
	Montant des rentes amortissables	Montant des rentes françaises
Total général des rentes perpétuelles et amortissables	117,755,550	857,150,221
A déduire :		
Titres mixtes	»	26,475,300
Titres et promesses au porteur.	32,967,615	272,343,314
Reste rentes nominatives	84,787,935	558,331,607
A déduire :		
Rentes des établissements publics ou particuliers, compte courant des agents de change, etc.	66,732,795	159,657,452
Total des rentes des départements et colonies	18,055,140	398,674,155

C'est la répartition, par départements et par colonies, de ces 398,674,155 (1) francs qui fait l'objet du tableau I ci-après :

Le tableau II montre comment se répartissent, entre le Trésor, les percepteurs du département de la Seine et les trésoriers-payeurs généraux, les payements effectués sur les rentes au porteur et mixtes.

Il donne aussi, à titre de renseignement, les payements effectués dans les trois départements les plus riches et dans les trois départements les plus pauvres en titres de ce genre.

I. — *Répartition par département ou par colonie du montant annuel des rentes nominatives.*

Situation arrêtée aux échéances ci-après : 1er avril 1889

(1) Rentes perpétuelles 3 0/0 262,066,650
— — 4 1/2 0/0 118,552,365
380,619,015

pour le 3 p. 100 ; 16 février 1889 pour le 4 1/2 p. 100 ; 16 janvier 1889 pour le 3 p. 100 amortissable.

Départements.	Montant des rentes perpétuelles.	Montant des rentes 3 p. 100 amortissables.	Total des rentes nominatives
	fr.	fr.	fr.
Ain	950,210	12,255	962,465
Aisne	5,749,362	238,650	5,988,012
Allier	1,077,220	26,670	1,103,890
Alpes (Basses-)	661,739	35,490	697,229
Alpes (Hautes-)	479,063	8,115	487,178
Alpes-Maritimes	1,941,681	86,160	2,027,841
Ardèche	623,629	8,820	632,449
Ardennes	2,893,682	146,640	3,040,322
Ariège	428,752	11,955	440,707
Aube	2,573,038	73,230	2,646,268
Aude	5,345,662	181,455	3,527,117
Aveyron	954,281	16,920	971,201
Bouches-du-Rhône	5,784,833	146,730	5,931,563
Calvados	5,527,824	131,520	5,659,344
Cantal	1,060,201	17,565	1,077,766
Charente	2,426,120	189,285	2,615,405
Charente-Inférieure	2,233,106	91.710	2,324,816
Cher	1,245,329	34,035	1,279,364
Corrèze	492,671	16,455	509,126
Corse	264,187	8,040	272,227
Côte-d'Or	2,691,876	94,350	2,786,226
Côtes-du-Nord	1,300,917	38,475	1,339,392
Creuse	418,827	12,810	431,637
Dordogne	1,207,634	35,340	1,242,974
Doubs	1,456,221	35,460	1,491,681
Drôme	1,257,398	32,910	1,290,308
Eure	4,565,042	83,760	4,648,802
Eure-et-Loir	2,773,386	80,145	2,853,531
Finistère	2,492,985	53,925	2,546,910
Gard	2,639,858	117,345	2,757,203
Garonne (Haute-)	3,583,954	86,910	3,670,864
Gers	887,132	9,315	896,447
Gironde	10,744,251	303,795	11,048,046
Hérault	5,353.118	289,455	5,642,573
Ille-et-Vilaine	2,522,378	42,510	2,564,888
Indre	988,026	15,030	1,003,056
Indre-et-Loire	4,695,895	160,860	4,856,755
Isère	2,473,504	69,555	2,543,05

9

Jura	1,045,812	65,300	1,112,112
Landes	1,168,401	11,400	1,179,801
Loir-et-Cher	2,209,266	68,265	2,277,531
Loire	1,598,992	53,940	1,652,932
Loire (Haute-)	601,748	12,060	613,808
Loire-Inférieure	3,947,263	200,205	4,147,468
Loiret	3,979,256	132,090	4,111,346
Lot	552,645	16,110	568,755
Lot-et-Garonne	1,253,264	27,990	1,281,254
Lozère	237,709	9,720	247,429
Maine-et-Loire	3,962,728	121,875	4,084,603
Manche	3,811,017	52,560	3,863,577
Marne	5,399,872	227,355	5,627,227
Marne (Haute-)	1,847,876	36,465	1,884,341
Mayenne	1,715,561	19,950	1,735,511
Meurthe-et-Moselle	4,967,855	268,500	5,236,355
Meuse	3,350,096	101,970	3,452,066
Morbihan	1,418,120	26,355	1,444,475
Nièvre	1,009,413	29,835	1,039,248
Nord	8,727,007	333,795	9,060,802
Oise	5,750,945	156,405	5,907,350
Orne	2,144,748	72,045	2,216,793
Pas-de-Calais	4,318,509	163,830	4,482,339
Puy-de-Dôme	2,662,829	55,860	2,718,689
Pyrénées (Basses-)	4,100,811	136,965	4,237,776
Pyrénées (Hautes)	740,724	20,790	761,514
Pyrénées-Orientales	829,197	54,660	883,857
Rhin (Haut-)	330,421	8,325	338,746
Rhône	7,234,845	340,830	7,575,675
Saône (Haute-)	1,313,065	18,315	1,331,380
Saône-et-Loire	1,825,694	29,160	1,854,854
Sarthe	3,022,846	62,430	3,085,276
Savoie	633,024	27,195	600,219
Savoie (Haute-)	559,374	5,025	564,399
Seine-Inférieure	15,643,787	688,905	16,332,692
Seine-et-Marne	5,428,071	159,690	5,587,761
Seine-et-Oise	8,111,600	209,865	8,321,465
Sèvres (Deux-)	1,110,589	25,350	1,135,939
Somme	5,859,183	172,830	6,032,013
Tarn	1,665,782	41,850	1,707,632
Tarn-et-Garonne	854,753	23,415	878,168
Var	2,862,741	70,665	2,933,406
Vaucluse	1,805,120	47,055	1,852,175
Vendée	742,753	12,015	754,768
Vienne	1,872,263	63,345	1,935,608

Vienne (Haute-).....	1,213,824	53,880
Vosges...............	1,487,263	91,950
Yonne..............	3,215,945	99,180

ALGÉRIE ET COLONIES.

Alger...............	355,797	14,550
Oran.................	60,552	4,035
Constantine.........	82,383	1,365
Martinique..........	53,586	360
Guadeloupe..........	39,582	360
Guyane.............	40,565	2,100
Réunion............	58,973	7,965
Sénégal............	7,457	»
Gorée..............	41	»
St-Pierre et Miquelon.	10,782	60
Nossi-Bé...........	924	»
Mayotte............	1,776	»
Océanie............	4,547	180
Inde...............	46,674	»
Nouvelle-Calédonie...	34,057	11,325
Cochinchine.........	33,865	2,340
Tonkin.............	»	300
Gabon..............	728	»
Obock..............	377	»
Tunisie............	»	300
Totaux.......	233,742,265	7,817,460
Seine...............	146,876,750	10,237,680
Total des départem. et des colonies.....	380,619,015	18,055,140

II. — *Payements effectués pendant la gesti[...] lés rentes au porteur et mixtes.*

Payements effectués au Trésor.............	10
Payements effectués par les percepteurs du département de la Seine................	1
Total.................	12
Payements effectués par les trésoriers-payeurs généraux............................	18
Total.................	30

Les éléments de cet article ont été emprun[...]
letin du Ministère des finances

BUDGET DE 1891.

Nous donnons, brièvement résumées, dans les tableaux qui suivent, les grandes lignes du budget de 1891, telles qu'elles ressortent des chiffres donnés par M. Rouvier, ministre des finances, dans le projet qu'il a déposé sur le bureau de la Chambre, dans le courant du mois d'avril de cette année (1890). Les chiffres ci-après, bien qu'ils ne paraissent pas devoir être acceptés par le Parlement sans modification, permettront cependant, si on les compare à ceux du budget précédent, de se rendre un compte exact des projets de réforme du ministre des finances. C'est dans ce but que nous avons extrait du volumineux budget les états suivants :

I.—BUDGET ORDINAIRE DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1891

1. — Ministère des Finances.

1re partie. — Dette publique perpétuelle......	753,059,835
Dette remboursable............	325,126.924
Dette viagère...................	222,382,926
2e partie. — Dépenses des pouvoirs publics...	13,051,940
3e partie. — Services généraux des ministères	20,873,370
4e partie. — Frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics.................	185,490,125
5e partie. — Remboursements et restitutions, non-valeurs et primes.........	13,118,700
Total.........	1,533,103,820

2. — Ministère de la justice et des cultes.

1re section. — Service de la justice...........	37,636,301
2e section. — Service des cultes.............	45,067,003
Total.........	82,703,304

3. — Ministère des affaires étrangères.

Dépenses.......................................	15,288,800
Total........	15,288.800

4. — Ministère de l'intérieur.

Service du ministère de l'intérieur...........	63,257,242

Service de l'Algérie	7,291,635
Remboursements et restitutions, non-valeurs et primes	3,650,000
Total	74,198,847

5. — **Ministère de la Guerre.**

Service ordinaire	578,470,845
Dépenses extraordinaires	130,000,000
Total	708,470,845

6. — **Ministère de la Marine.**

Dépenses de personnel, traitements et soldes	57,906,514
— de main-d'œuvre, salaires	27,811,246
— de matériel, travaux et fournitures	114,509,877
— communes	18,540,065
Total	218,767,702

7. — **Ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts.**

Service de l'instruction publique	173,734,849
— des beaux-arts	12,083,905
Total	185,818,754

8. — **Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Colonies.**

Service du commerce et de l'industrie	20,555,483
— des postes et des télégraphes	143,953,135
— des colonies	55,748,920
Total	220,257,538

9. — **Ministère de l'Agriculture.**

Service général	21,080,330
Frais de régie, de perception	15,524,930
Remboursements et restitutions	40,000
Total	36,645,260

10. — **Ministère des Travaux Publics.**

Service ordinaire	113,978,624
Travaux extraordinaires	57,936,473
Total	171,915,097
Total du budget ordinaire des dépenses de l'exercice 1891	3,247,169,967

II. — TABLEAU DES VOIES ET MOYENS DE L'EXERCICE 1891.

1. — Impôts directs.

1. Contributions directes (France).	
Contribution foncière	
Propriétés non bâties	110,748.600
bâties...	88,334,000
Contribution personnelle mobilière	81,562,500
— des portes et fenêtres	53,234,000
— des patentes	111,548,400
Taxe de premier avertissement	628,500
Total	446,066,000
2. Taxes assimilées	29.462,700
3. Contributions directes (Algérie)	9,114,300
Total	484,643,000

2. — Impôts et revenus indirects.

1. Produits de l'enregistrement	508,879,[illegible]00
2. — du timbre	164,522,600
3. Taxe de 3 °/o sur le revenu	49,362,100
4. Produits des douanes	372,118,900
5. Contributions indirectes et diverses	724,570,800
6. Sucres coloniaux, étrangers et indigènes	178,000,000
Total	1,997,454.200

3. — Produits des monopoles et exploitations industrielles de l'Etat.

1. Allumettes, poudres, tabacs	410,007,100
2. Produits des postes	155,806,500
3. — des télégraphes	35,097,000
4. — de diverses exploitations	8,931,090
Total	609,841,690

4. — Produits et revenus du domaine de l'Etat.

1. Produits du domaine	17,844,600
2. — des forêts	25,545,450
Total	43,090,050

5. — Produits divers du budget	22,790,160
6. — Ressources exceptionnelles	27,174,981
7. — Recettes d'ordre	62,114,744
Total général des voies et moyens ordinaires du budget de l'exercice 1891	3.247,408,825

III. — BUDGET DES DÉPENSES SUR RESSOURCES SPÉCIALE DE L'EXERCICE 1891.

1° — TABLEAU DES VOIES ET MOYENS.

1. Impôts directs.	
Contributions directes	367,704,2
Taxes assimilées	1,320,0
Contributions directes (Algérie)	1,367,1
— arabes	2,147,6
Total	372,539,0
2. Impôts indirects (Enregistrement)	340,0
3. Produits divers	76,247,1
Total des ressources spéciales de l'exercice 1891	449,126,1

2° — TOTAL PAR CHAPITRE DES DÉPENSES.

1. Ministère des finances	205,618.2
2. — de l'intérieur et Algérie	240,321,3
3. — du commerce, de l'industrie et des colonies	494,0
4. — de l'agriculture	2,692,5
Total des dépenses sur ressources spéciales de l'exercice 1891	449,126,1

IV. — BUDGETS ANNEXES RATTACHÉS POUR ORDRE AU BUDGET GÉNÉRAL DE L'EXERCICE 1891.

TABLEAU DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

	Recettes.	Dépense
1. Ministère des finances.		
Fabrication des monnaies et médailles	1,658,100	1,574,9
2. Ministère de la justice.		
Imprimerie nationale	9,307,500	9,124,5
Légion d'honneur	16,753,150	16,753,1
3. Ministère de la marine.		
Caisse des Invalides de la marine	14,707,633	14,707,6
4. Ministère du commerce, de l'industrie et des colonies.		
Ecole centrale des arts et manufactures	622,000	607,5
Totaux	43,048,383	42,767,6

BOURSE.

Résultats comparés des bilans mensuels de la Banque de France et de ses succursales.

Époque des bilans mensuels (2e jeudi de chaque mois.)		Nombre de succursales en activité.	Espèces en caisse. Or.	Espèces en caisse. Argent	Effets en portefeuille.	Avance sur lingots et monnaies.	Avance sur titres mobiliers.	Avance à l'État.	Capital social et réserve capitalisée.	Billets en circulation.	Comptes courants créditeurs du Trésor.	Comptes courants créditeurs de particuliers.	Rapport de l'encaisse au Passif à vue.	Taux moyen mensuel de l'escompte.
			millions.	millions.	millions.	millions	millions.	millions.	millions	millions.	millions.	millions.	°/o.	°/o.
10 janvier	1889.	94	1,000	1,224	745	10.5	279	140	191	2,743	207	425	66.65	4 1/2
14 février	—	94	1,006	1,228	619	9.4	250	140	191	2,710	174	356	69.70	4 »
14 mars	—	94	1,007	1,228	760	8.3	254	140	191	2,812	78.3	470	66.65	4 »
11 avril	—	94	1,006	1,200	576	8.9	260	140	191	2,916	72.7	581	64.29	4 »
9 mai	—	94	1,016	1,241	518	8.8	250	140	191	2,879	140.5	475	64.29	4 »
10 juin	—	94	1,093	1,246	663	9.4	248	140	191	2,825	145	509	64.26	4 »
11 juillet	—	94	1,210	1,251	658	11.8	262	140	191	2,876	200.8	531	61.25	4 »
8 août	—	94	1,280	1,254	576	13.1	257	140	191	2,841	276.4	500	70.00	3 »
12 septembre	—	94	1,329	1,254	510	16.6	250	140	191	2,866	285.6	438	72.07	3 »
10 octobre	—	94	1,298	1,256	609	20.0	255	140	191	2,993	276.3	400	69.60	3 »
14 novembre	—	94	1,290	1,252	690	22.0	246	140	191	3,029,6	338.9	393	67.60	3 »
12 décembre	—	94	1,271	1,246	665	19.7	254	140	191	3,016,6	320.0	385	67.66	3 »
9 janvier	1890.	94	1,225,9	1,239,0	816	22.2	263	140	191	3,157,4	244	450	64.80	3 »
13 février	—	94	1,234,0	1,245,0	723,2	24.5	241	140	191	3,139,8	192.3	419	66.66	3 »
13 mars	—	94	1,250,3	1,250,2	641	19.0	239	140	191	3,078,4	128.1	392.4	69.44	3 »
10 avril	—	94	1,255,7	1,257,2	610	18.6	242	140	191	3,074,0	107.1	392.0	70.40	3 »
8 mai	—	94	1,285,9	1,265,5	582	21.0	244	140	191	3,054,7	129.2	402	71.26	3 »
12 juin	—	94	1,310,1	1,273,3	510	21.5	276	140	191	3,025,4	100.6	419	73.00	3 »
10 juillet	—	94	1,314,6	1,268,0	609	19.5	281	140	191	3,084,5	117.6	401.4	71.70	3 »

… mensuel de la Banque d'Angleterre.
… e métropolitaine et ses neuf succursales provinciales.

Département de l'émission.				Époques des bilans mensuels (2e mercredi de chaque mois).	Département des opérations de banque.										Taux 0/0 moyen mensuel de l'escompte.
					Actif.				Passif.						
							Reserve (de banque).				Comptes-courants.				
Dette du gouvernement.	Rente sur l'État.	Espèces métalliques.	Billets créés.		Rentes sur l'État appartenant à la Banque.	Portefeuille et avances sur titres.	en billets.	en espèces métalliques.	Capital social (actions).	Réserve statutaire des actionnaires.	publics.	particuliers.	Mandats à 7 jours.	Rap. 0/0 de la rés. (c. 8, 9) aux disponibilités (c. 12, 13, 14)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
11.02	5.18	19.48	35.68	9/1 1889	17.16	20.45	11.50	0.99	14.55	3.44	6.46	25.44	0.21	37.50	4 »
11.02	5.18	20.62	36.89	13/2 —	14.50	21.71	13.57	1.10	14.55	3.51	9.41	23.20	0.20	45.40	3 »
11.02	5.18	21.04	37.24	14/3 —	15.50	23.83	14.14	1.12	14.55	3.79	11.10	24.96	0.19	44.40	3 »
11.02	5.18	21.35	37.55	11/4 —	15.95	21.90	13.16	1.25	14.55	3.14	9.28	25.09	0.21	42	3 »
11.02	5.18	20.92	37.42	9/5 —	15.95	21.27	12.52	0.97	14.55	3.15	8.43	24.38	0.20	38.80	3 »
11.02	5.18	21.85	38.05	13/6 —	15.01	22.16	13.48	1.02	14.55	3.10	9.29	24.55	0.19	42.90	3 »
11.02	5.18	22.02	38.22	14/7 —	18.71	20.65	12.80	0.95	14.55	3.33	6.95	28.05	0.20	39.32	3 »
11.02	5.18	20.15	36.35	14/8 —	17.58	20.53	11.40	0.80	14.55	3.40	3.62	28.16	0.23	37.18	4 »
11.02	5.18	20.05	36.25	11/9 —	14.56	20.68	11.58	0.84	14.55	3.74	4.40	24.76	0.21	42.40	5 »
11.02	5.18	18.81	35.01	9/10 —	17.66	20.67	9.80	0.71	14.55	3.09	4.44	26.56	0.20	33.80	5 »
11.02	5.18	19.08	35.28	13/11 —	15.62	19.00	11.01	0.96	14.55	3.14	4.19	24.53	0.18	44.56	5 »
11.02	5.18	18.75	34.95	11/12 —	15.81	20.43	11.07	0.89	14.55	3.12	4.28	26.05	0.20	39.20	5 »
11.02	5.18	17.28	33.48	8/1 1890	17.07	23.13	8.97	0.86	14.55	3.40	6.28	25.62	0.18	30.60	6 »
11.02	5.18	21.02	37.22	12/2 —	13.86	20.94	13.75	1.03	14.55	3.50	8.42	22.88	0.23	47.00	5 »
11.02	5.18	22.73	39.18	12/3 —	13.97	20.59	15.88	1.02	14.55	3.79	9.50	23.39	0.23	48.40	4 1/2
11.02	5.43	22.42	38.87	9/4 —	15.76	21.23	14.14	0.97	14.55	3.14	7.72	26.52	0.17	43.10	3 1/2
11.02	5.43	20.91	37.36	14/5 —	15.61	21.04	12.54	1.14	14.55	3.15	6.03	26.34	0.22	42.00	4 »
11.02	5.43	20.53	36.98	11/6 —	15.50	21.10	12.30	1.47	14.55	3.44	7.07	25.20	0.28	44.20	4 »

Taux °/₀, ramenés à l'année, des reports mensuels des rentes françaises 4 1/2 °/₀ 1883 3 °/₀ perpétuels et du 3 °/₀ amortissable.

Liquidation.	4 1/2 °/₀ 1883 perpétuel.				3 °/₀ perpétuel.				3 °/₀ amortissable.			
	1886.	1887.	1888.	1889.	1886.	1887.	1888.	1889.	1886.	1887.	1888.	1889.
	°/₀.	°/₀.	°/₀.	°/₀.	°/₀.	°/₀.	°/₀.	°/₀	°/₀.	°/₀.	°/₀	°/₀.
Janvier........	1.42	3.49	2.82	4.42	0.66	3.85	1.44	3.90	2.13	3.65	2.50	3.20
Février........	1.81	1.13	1.20	2.25	0.95	2.93	1.80	0.87	1.21	1.83	0.525	0.82*
Mars..........	2.49	0.34*	1.02	2.54	1.49	0.50	1.35*	1.15	1.46	Pair.	0.65	0.14*
Avril..........	4.70	1.44	1.02	3.17	3.85	1.62	0.25	1.81	3.93	1.78	0.65	0.61
Mai...........	0.61	0.99	1.98	3.30	Pair.	0.74	0.60	2.89	1.13	1.21	1.80	3.34
Juin...........	1.90	1.43	1.02	3.61	0.80	1.31	0.30*	3.09	1.76	1.78	0.825	3.58
Juillet.........	1.59	2.72	2.28	3.33	1.83	2.10	1.35	3.27	2.06	1.87	1.95	3.33
Août..........	1.81	2.08	1.32	2.25	1.81	1.80	0.45	2.11	1.35	2.25	1.31	1.71
Septembre......	0.87	1.53	1.50	2.31	1.37	1.57	0.25	2.18	1.76	1.87	1.30	0.54
Octobre........	1.46	1.48	3.42	2 95	2.40	0.63	2.62	3.00	2.26	1.43	2.70	1.20
Novembre......	1.37	2.69	3.84	2.70	2.54	1.80	2.85	3.02	1.90	2.47	3.30	1.74
Décembre......	2.13	2.82	3.42	3.02	3.10	1.85	2.52	2.94	2.43	2.85	1.95	1.04
Moyenne...	1.85	1.79	2.07	3.00	1.73	1.80	1.47	2.52	1.95	1 66	1.62	1.61

N. B. — Tout nombre accompagné d'un Astérisque (*) marque un déport.

TABLEAU DES FLUCTUATIONS MENSUELLES AU COMPTANT

des rentes perpétuelles 4 1/2 °/₀ 1883 et 3 °/₀ et du 3 °/₀ amortissable

Pendant l'année 1889 et 1890 (6 premiers mois.)

		3 °/₀ PERPÉTUEL.		3 °/₀ AMORTISSABLE.		4 1/2 °/₀ 1883.	
		Pl. h.	Pl. b.	Pl. h.	Pl. b.	Pl. h.	Pl. b.
Janvier .	1889	83.10	82.50	87 »	86.25	105 »	103 30
Février .	—	84.25	82.70	88.25	86.70	104.90	103.70
Mars....	—	85.75	84.60	89.20	87.50	104.80	104.05
Avril....	—	87.50	85 »	89.80	87.75	106.30	104.10
Mai.....	—	87.65	87.20	89.70	89.15	106 »	104.80
Juin....	—	86.57 1/2	84.65	88.75	88 »	104.80	104.15
Juillet..	—	84.72	83 »	87.50	86 »	105.25	104.10
Août....	—	85.95	84.45	89.50	87.50	104.50	103.65
Septemb	—	86.17	85.17	91 20	89.40	104.85	104 »
Octobre.	—	87.60	86.50	90 95	89.90	106 »	104.70
Novemb.	—	87.85	86.75	91.90	90 »	105.40	104.40
Décemb.	—	88.40	87.30	93 »	91.50	106 »	105.05
Janvier .	1890	88.20	87.30	93.40	91.80	107 »	105.80
Février .	—	88.20	87.60	92.60	91.10	107.10	105.10
Mars....	—	88.75	87.65	92.80	91.40	106 »	105.20
Avril...	—	89.20	87.95	93 »	92 »	107 »	105.70
Mai	—	90.15	88.95	93.65	92.85	106.075	105.55
Juin....	—	93 »	91.20	96 »	94.30	106.60	106 »
Juillet..	—	92.80	90.85	94.90	93.40	107.40	106.10

Tableau des plus hauts et plus bas cours au comptant

DES PRINCIPALES VALEURS

Cotées aux Bourses de Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille et Toulouse

PENDANT L'ANNÉE 1889.

1° *Fonds français, publics et municipaux.*

		Plus haut.		Plus bas.
3 °/₀ perpétuel.....	décembre	88 40	janvier...	28.50
Prom. d'insc. 3 °/₀...	juillet....	0.86	juin......	0.80
3 °/₀ amortissable...	décembre	93 »	juillet....	86 »
4 1/2 °/₀ 1883.......	avril.....	106.30	août.....	103.05
Oblig. Trésor 1907...	novembre	530 »	juillet....	505 »
Bons de liquidation..	décembre	545 »	janvier...	514 »
V. de Paris 1855-60..	juillet....	545 »	mars.....	520 »
— — 1865.....	décembre	537 »	août.....	517 »
— — 1869.....	mars.....	425 »	août.....	401 »
— — 1871.....	avril.....	412 »	juillet....	392 »
— — 1871 1/4.	mars.....	108 »	juillet....	100 »
— — 1875.....	mars.....	530 »	octobre..	514 »
— — 1876.....	mars.....	530 »	octobre..	514 »
— — 1886.....	juin......	400 »	juillet....	373 »
— — 1886 1/4.	janvier...	102 »	septemb..	93.50
Bons de liquidation.	mars.....	540 »	janvier...	518 »
Ville de Marseille...	mars.....	400 »	août.....	387 »
Dép. de Constantine.	décembre	1066 »	janvier...	1005 »
— de la Dordogne.	novembre	405 »	janvier...	361 »
— de Loir-et-Cher	décembre	507 »	janvier...	485 »
V. d'Amiens 4 °/₀....	janvier...	114 »	juillet....	105 »
— d'Armentières....	septemb..	479 »	septemb..	479 »
— de Béziers 1881...	juin......	960 »	décembre	950 »
— de Blois 1879......	juillet....	505 »	août.....	450 »
— de Bordeaux 3 °/₀	juin......	110 »	janvier...	100 »
— de — 4 °/₀ 1881	juin......	510 »	février...	491 »
— de Cannes........	décembre	950 »	janvier...	935 »
— de Constantine....	décembre	1055 »	janvier...	995 »
— de Lille 1860......	janvier...	112 »	avril.....	105 »
— — 1863.....	mars.....	127 »	janvier...	112 »
— — 1868.....	février...	525 »	janvier...	500 »
— — 1877.....	février...	525 »	avril.....	505 »
— de Lyon 1880.....	mai......	100 »	octobre..	95 »
— de Montpell. 1882.	décembre	500 »	décembre	500 »
— d'Oran 1887......	décembre	520 »	août.....	480 »
— *de Roub.-Tourc...*	novembre	49.25	août.....	44 »
— *de Tourcoing.....*	novembre	425 »	novembre	425 »

2° *Fonds étrangers publics et municipaux.*

Tunisien 3 1/2 °/₀...	janvier...	507 »	juillet....	464 »
Angleterre 3 °/₀.....	janvier...	100.20	novembre	96.80
Argentin 1881.....	avril.....	560 »	décembre	496 »
— 1884.....	février...	514 »	septemb..	435 »
— 1886.....	mai......	505 »	septemb..	440 »
utriche 5 °/₀ pap..	decembre	75.30	janvier...	68.75
— 4 °/₀ or....	septemb..	95.80	juin......	91.50
Belgique 2 1/2 °/₀...	mai......	82.60	décembre	80.50
— 3 °/₀ 1873..	novembre	95.75	mai......	93.10
— 3 1/2 1re s.	novembre	104.05	juillet....	101.50
— 3 1/2 2e s..	octobre..	104.65	mai......	101.65
— 3 1/2 3e s..	décembre	104 »	octobre..	102.35
Brésil. 4 1/2 °/₀ 1883	mai......	103.25	novembre	91.75
— 5 °/₀ 1886....	janvier...	105.50	janvier...	101 »
— 4 1/2 °/₀ 1888	avril.....	104.40	novembre	90.20
— 4 °/₀ 1889....	décembre	89.50	décembre	72.25
Cordoba............	février...	485 »	septemb..	400 »
Égypt. Daïra Sanieh.	avril.....	450 »	janvier...	400 »
Dette unif. n. oblig.	mai......	475 »	janvier...	420 »
Chem. de fer égypt.	septemb..	530 »	janvier...	515 »
Egypt. Doman......	mai......	533 »	janvier...	508 »
— 1885. gar....	décembre	105 »	mars.....	101.50
Espagne 4 °/₀ ext...	mai......	78 »	juillet....	71 »
— 4 °/₀ intér..	octobre..	74 »	juillet....	68.50
Cuba 1886.....	septemb..	520 »	juillet....	499 »
États-Unis 4 1/2 °/₀.	février...	113 »	décembre	107 »
— 4 °/₀......	avril.....	135 »	janvier...	130 »
Hellénique 1881....	mai......	507 »	mars.....	415 »
— 1884....	mai......	484 »	mars.....	410 »
— 1887....	mai......	415 »	mars.....	370 »
Hollande 3 1/2 °/₀...	septemb..	104.85	janvier...	101.75
Hongrie 4 °/₀ or.....	décembre	92.10	mars.....	84 »
Indien 1880.........	décembre	72 »	décembre	72 »
Italie 5 °/₀...........	mai......	98.15	septemb..	90.80
— coup. 50 fr....	mai......	98 »	septemb..	90.80
— — 3 °/₀....	mai......	62.75	octobre..	57.25
Victor-Emmanuel...	avril.....	322 »	octobre..	300 »
Norvège 3 1/2 °/₀....	octobre..	104 »	novembre	99.75
— 3 °/₀ 1888...	juillet....	92 »	septemb..	85.50
Pérou 6 °/₀.........	août......	18.90	juillet....	15 »
— 5 °/₀..........	décembre	14 »	décembre	14 »
Portugal 1853 à 1884	juillet....	69.95	janvier...	63.50
— 4 1/2 1888-89	février...	521 »	novembre	485 »
Roumain 1875......	novembre	100.50	avril.....	95.50

Roumain oblig. 1880.	mai......	108 »	décembre	100 »
Russe 1850.........	mai......	100.50	avril.....	98 »
— 1862.........	avril.....	106.70	juin......	100.50
— 1867-69......	mai......	96 »	janvier...	88.25
— 1870.........	janvier...	107 »	mars.....	100.25
— 1873.........	mai......	105.50	mars.....	100 »
— 1875.........	mars.....	102 »	janvier...	95 »
— 1878.........	juillet....	90.75	janvier...	64.40
— 1879.	mars.....	69.50	janvier...	64.40
— 1880.........	mai......	97.10	janvier...	87.50
— 1881.........	décembre	230 »	décembre	230 »
— 1883.........	mai......	118.75	juin......	111 »
— 1884,........	mai......	104.10	mai......	100.20
— 1889 4 °/o.....	mai......	95.50	janvier...	87 »
Russes c. 1re, 2e sér.	décembre	93.50	juillet....	88.30
Serbie 5 °/o........	mai......	460 »	mai......	415 »
Dette ott. 4 °/o sér. B.	décembre	24 »	mars.....	14.75
— — C.	décembre	18.10	mars.....	14.50
— — D.	décembre	18 »	mars.....	14.50
Turquie, priorité....	décembre	490 »	février...	420 »
Oblig. des douanes..	décembre	410 »	janvier...	342 »
Ott. 5 °/o 1877 déf...	juin......	101 »	février...	98.50
C. de fer transc. 3 °/o	novembre	81.25	novembre	74.25
Anglais 2 1/2 °/o....	février...	100 »	octobre..	94.25
— consol. 3 °/o.	mai......	101.10	juillet....	99.45
Gouv. argentin 1868.	décembre	100 »	décembre	100 »
— 1871.	février...	105 »	mars.....	100 »
Emp. autric. 1860..	mars.....	1547 »	juillet....	1450 »
— 5es....	septemb..	272 »	septemb..	272 »
— dom. 1886.	janvier...	330 »	mars.....	305 »
Dette aut. 5 °/o fl. a.	juin......	80 »	janvier...	69.15
— 5 °/o fl. p.	mai......	74 »	février...	68.45
Brésil 5 °/o 1875....	juin......	106 »	octobre..	100.50
Buenos-Ayres 6 °/o.	juillet....	102 »	novembre	95.10
Canada 4 °/o........	octobre..	111.75	octobre..	111.75
Congo-E. 1888 Tr...	avril.....	84.75	décembre	72 »
Danubien 3 1/2 1886.	octobre..	96 »	octobre..	96 »
— Amort 1886...	octobre..	96 »	octobre..	96 »
Danubien 3 °/o.......	octobre..	105 »	août.....	100.50
Espagne ext. 2 °/o..	octobre..	50 »	juin......	46 »
Haïti 1825..........	avril.....	800 »	décembre	725 »
Holl. 2 1/2 °/o C. F..	juillet....	81.25	mars.....	74.55
— 2 1/2 °/o C. H..	novembre	83 »	mars.....	75 »
— 1844 C. H.....	décembre	98.75	avril.....	78.30
Honduras..........	décembre	40 »	mars.....	13 »

Norvège 1880........	décembre	520 »	juin......	500 »
Piémont 1851........	février...	98 »	février...	98 »
Emp. romain 5 °/°..	mai......	100 »	janvier...	95.30
— pont. 1860-64..	octobre..	98 »	octobre..	94 »
— — 1866.....	février...	97.05	octobre..	90.25
Québec 1880 4 1/2...	mars.....	550 »	janvier...	498 »
— 1888 4 °/°.....	mai......	2700 »	octobre..	2550 »
Emp. suédois 1878..	juin......	106 »	juillet....	102 »
— 1880..	avril.....	540 »	juin......	518 »
Suisse 3 1/2 °/°......	mars.....	106.75	avril.....	105.50
Tun. B. de C.. 87.50	septemb..	71 »	mai......	68.50
— — 105...	mai......	87.50	octobre...	75 »
Uruguay 1888......	août.....	91.85	mars.....	83 »

Obligations de Compagnies de chemins de fer.

Alais au Rhône......	janvier...	57 »	octobre..	20 »
Argentins 5 °/°......	janvier...	468 »	décembre	390 »
Bône-Guelma.......	décembre	420 »	février...	383 »
Bordeaux à Sauve...	mai......	50 »	juin......	40 »
Bourges à Giens....	décembre	30 »	décembre	30 »
Brésiliens 4 1/2 °/°..	mai......	492 »	décembre	436 »
Charentes 3 °/°......	décembre	31.50	janvier...	30 »
— bons.....	janvier...	35 »	janvier...	35 »
Colonies françaises..	décembre	339 »	avril.....	312 »
Dép. n° 1 à 13.855...	décembre	390 »	mars.....	350 »
— n° 13.856 à 35.494	avril.....	380 »	août.....	345 »
— Titres rouges..	décembre	376 »	août.....	345 »
Chemins économiq..	octobre...	391 »	janvier...	355 »
Est algérien........	décembre	403 »	janvier...	365 »
Est 5 °/°............	mai......	635 »	juin......	600 »
Est 3 °/°............	mai......	418 »	janvier...	388 »
Est 3 °/° nouvelles..	décembre	413 »	mars.....	390 »
Ardennes..........	décembre	415 »	janvier...	385 »
Bâle à Strasb. 1843.	novembre	1270 »	janvier...	1235 »
— R. à 625.	décembre	615 »	janvier...	597 »
Dieuze.............	novembre	380 »	février...	367 »
Montereau, R. à 1.250	décembre	1230 »	juillet....	1150 »
Aïn Thizy à Mascar..	juin......	380 »	juin......	360 »
Mécheria Aïn Sefra..	décembre	384 »	janvier...	352 »
Modzbah-Mecheria...	novembre	382 »	janvier...	350 »
Mostaganem Tiaret..	décembre	395 »	janvier...	366 »
Grande Ceinture....	décembre	424 »	avril.....	405 »
Hérault............	septemb..	72.50	juillet....	40 »
Lisieux à Orbec.....	—	—	—	—
Lyon 5 °/°.........	mars.....	1285 »	avril.....	1225 »

Lyon 1883 à 3 °/o...	décembre	430	»	janvier...	398	»
Bessèges à Alais....	novembre	410	»	janvier...	385	»
Bourbonnais........	décembre	425	»	juillet....	395	»
Dauphiné...........	décembre	424	»	janvier...	390	»
Dombes S.-E. 3 °/o..	novembre	408	»	mars.....	397	»
— 3 °/o nouv..	novembre	408	»	février...	395	»
Genève 1855........	juin......	427	»	janvier...	391	»
— 1857........	décembre	426	»	janvier...	389	»
Méditerran. R. 625..	septemb..	640	»	janvier...	618	»
— 1852-55..	décembre	425	»	janvier...	395	»
Lyon, fusion........	décembre	426	»	janvier...	395	»
— 1866....	décembre	422	»	janvier...	399	»
Rhône et Loire 4 °/o..	octobre..	624	»	août.....	600	»
— 3 °/o..	juin......	413	»	janvier...	390	»
Saint-Etienne......	mai......	1225	»	janvier...	1175	»
Victor-Emmanuel...	décembre	420	»	janvier...	396	»
Médoc..............	mai......	330	»	janvier...	242	»
Mérid. Français.....	décembre	35	»	octobre..	25	»
Midi 3 °/o...........	décembre	427	»	janvier...	398	»
— 3 °/o nouv......	décembre	422	»	janvier...	402	»
Teste...............	—	—		—	—	
Nord...............	décembre	434	»	juillet....	408	»
N.-E. Français......	décembre	423	»	janvier...	388	»
Lille et Béthune.....	décembre	420	»	janvier...	394	»
Picardie et Flandres.	décembre	424	»	février...	390	»
Orléans 1842.......	décembre	1255	»	janvier...	1220	»
— 1848.......	décembre	1260	»	janvier...	1200	»
— 3 °/o.......	décembre	430	»	janvier...	400	»
— 3 °/o 1884....	décembre	424	»	janvier...	401	»
Grand Central......	décembre	424	»	janvier...	396	»
Orsay 1855 4 °/o	avril.....	480	»	janvier...	460	»
Or. ch. 1re émission.	janvier...	90	»	décembre	74	»
— 2e —	janvier...	80	»	mai......	60	»
— 3e et 4e —	janvier...	72.50		juin......	55	»
Orl.-Rouen-Nord....	février...	120	»	avril.....	105	»
Gisors à Vernon.....	février...	160	»	août.....	130	»
G.-Mon. à Pont-Aud.	—	—		—	—	
Pont-de-l'A. à Gisors	janvier...	125	»	octobre..	92.50	
Orne...............	janvier...	40	»	janvier...	40	»
Ouest 3 °/o.........	décembre	426	»	janvier...	397	»
— 3 °/o nouv....	décembre	422	»	janvier...	398	»
— 5 °/o 1852-54..	décembre	1275	»	janvier...	1205	»
— 1853.........	décembre	1250	»	janvier...	1205	»
— 1855.........	décembre	1255	»	avril.....	1212	»
— 4 °/o 1855.....	février...	490	»	avril.....	474	»

Havre 1845-1847	août.....	1245	»	mars.....
— 1848........	décembre	1282	»	janvier...
Rouen 1845	novembre	1090	»	avril.....
— 1847-49 et 54.	novembre	1250	»	janvier...
Saint-Germain......	décembre	1240	»	juillet....
Versailles.........	décembre	1250	»	janvier...
Ouest Alg. 3 °/o.....	décembre	399	»	mars.....
— 4 °/o.....	novembre	500	»	janvier...
R. des B.-du-Rhône.	avril.....	375	»	février...
La Réunion.........	décembre	415	»	janvier...
Rio Grande du sud..	avril.....	377	»	octobre..
Santa-Fé...........	juin......	423	»	septemb..
Sud de la France....	décembre	385	»	janvier...
Andalous 3 °/o......	août.....	91.85		mars.....
Autr. anc. rés. 1re h.	janvier...	428	»	novembre
— 2e h..	mai......	413	»	janvier...
10e Em. 4e h..	août.....	408	»	novembre
Autr. nouv. réseau..	août.....	407	»	janvier...
Beira-Alta..........	octobre..	207	»	janvier...
Cacérès-Portugal...	septemb..	356	»	avril.....
Est de l'Espagne....	janvier...	260	»	juin......
Lombardes 3 °/o....	mai......	322	»	janvier...
— série X..	mai......	318	»	janvier...
Nord-Belge 3 °/o....	avril.....	460	»	mai......
Nord-Est 1re hypoth.	octobre..	393	»	avril.....
— 2e —	novembre	375	»	janvier...
— 3e —	novembre	372	»	janvier...
— 4e —	décembre	356	»	janvier...
— 5e —	décembre	350	»	janvier...
Pampelune-Sarag....	avril.....	368	»	février...
Barcelone Prior.....	novembre	374	»	janvier...
Segovie-Medina	décembre	350	»	janvier...
Asturies 1re hypoth.	septemb..	367	»	janvier...
— 2e —	octobre..	355	»	janvier...
— 3e —	septemb..	342	»	janvier...
Ouest de l'Esp. 4 °/o.	mai.......	438	»	avril.....
Portugais 3 °/o.....	octobre...	376	»	janvier...
— 4 °/o.....	avril.....	480	»	janvier...
Saragosse 1re hypot.	mai......	379	»	janvier...
— 2e —	octobre..	375	»	janvier...
— 3e —	octobre..	377	»	janvier...
Cordoue-Séville.....	mai......	385	»	janvier...
Badajoz............	septemb..	535	»	juillet....
Transafricains......	juin......	500	»	janvier...

Obligations de Sociétés diverses.

Ob. 3 °/° remb. à 1200	janvier...	1210 »	août......	1160 »
— 500 à 4 °/°......	février...	525 »	juillet....	505 »
— 1/10 à 4 °/°.....	décembre	112 »	juin......	102 »
— 3 °/° remb. à 600	février...	606 »	avril.....	575 »
— 1/10 3 °/°.......	février...	123 »	mars.....	114 »
— 1863............	mars.....	530 »	avril.....	495 »
— Commun. 3 °/°..	mars.....	505 »	juin......	480 »
— — 5es...	février...	108 »	avril.....	95 »
Commun. 1875 4 °/°.	décembre	526 »	juillet....	500 »
Fonc. 1877.........	avril.....	400 »	avril.....	360 »
Commun. 1879......	mars.....	486 »	juillet....	443 »
Fonc. 1879.........	février...	488 »	avril.....	443 »
Commun. 1880......	février...	479 »	avril.....	440 »
Fonc. 1883.........	avril.....	395 »	avril.....	340 »
Fonc. 1885.........	février...	472 »	avril.....	438 »
Bons à lots 1887....	janvier...	114 »	juillet....	65 »
— 1888....	janvier...	103 »	septemb..	60 »
Bq. hyp. R. à 1000..	janvier...	507 »	avril.....	470 »
— 3 °/° R. à 500	février...	405 »	avril.....	355 »
Immeub. R. à 1000.	février...	383 »	janvier...	362 »
— 250 fr. p.	février...	382 »	septemb..	355 »
Soc. alg. r. à 150...	mai......	155 »	février...	141 »
— 5 °/° r. à 500	décembre	535 »	mai......	500 »
Tr. Ce Ge Fr. 6 °/°..	juin......	525 »	janvier...	496 »
— — 5 °/°..	février...	490 »	juillet....	458 »
Tr. du dép. du Nord.	décembre	460 »	décembre	460 »
Wassy à St-Dizier..	—	—	—	—
Cr. Fonc. Col. 6 °/°..	février...	585 »	avril.....	392 »
— — 5 °/°..	janvier...	490 »	avril.....	320 »
Cr. f. de la Marine..	—	—	—	—
Soc. fonc. Lyonnaise.	novembre	360 »	janvier...	325 »
Cr. fonc. Algérien..	janvier...	85 »	juillet....	60 »
Docks Havre.......	octobre..	380 »	janvier...	356 »
— Marseille....	novembre	390 »	janvier...	366 »
— Rouen........	juillet....	515 »	mars.....	500 »
Mag. gén. de Paris..	juin......	510 »	janvier...	500 »
Eaux Ce Gle 3 °/°....	mai......	435 »	janvier...	388 »
— — 5 °/°....	avril.....	550 »	mai......	510 »
— — 4 °/°....	décembre	505 »	mars.....	485 »
— pour l'étranger	avril.....	520 »	mars.....	500 »
— banl. de Paris.	février...	540 »	février...	505 »
— min. et b. de m.	novembre	480 »	octobre..	470 »
Industrie linière....	mars.....	290 »	août......	275 »
Ecl. Ce fr. et contin.	février...	303 »	septemb..	288 »

500	»	janvier...	465	»
530	»	octobre...	509	»
533	»	juillet....	510	»
318	»	juillet....	300	»
525	»	janvier...	500	»
513	»	janvier...	489	»
310	»	janvier...	285	»
350	»	mai......	191	»
310	»	octobre...	280	»
500	»	novembre	500	»
525	»	octobre..	500	»
525	»	décembre	525	»
120	»	janvier...	100	»
270	»	février...	230	»
305	»	janvier...	230	»
1000	»	décembre	1000	»
1175	»	décembre	1175	»
450	»	décembre	450	»
500	»	décembre	500	»
—		—	—	
—		—	—	
465	»	octobre..	447	»
1155	»	août.....	1135	»
466	»	décembre	466	»
480	»	juillet....	458	»
489	»	mars.....	51	25
475	»	janvier...	427	»
510	»	janvier...	484	»
530	»	janvier...	505	»
508	»	juillet....	470	»
491	»	janvier...	467	»
422	»	juillet....	300	»
376	»	avril.....	340	»
420	»	mai......	220	»
443	»	juillet....	443	»
170	»	décembre	170	»
530	»	janvier...	508	»
440	»	janvier...	375	»
470	»	mai......	410	»
465	»	octobre..	440	»
295	»	avril.....	280	»
625	»	janvier...	595	»
130	»	octobre..	100	»
21.25		juillet....	13.50	
555	»	décembre	552	»

58.

G. Tuil. de Bourg....	octobre..	40 »	avril.....	35 »
Canaux agricoles....	décembre	15 »	juin......	3 »
C. Corinthe T. P....	janvier...	460 »	juillet....	170 »
— 295 P...	janvier...	448 »	mars.....	305 »
Ce Panama 5 °/₀....	janvier...	132 »	juillet....	30 »
— 3 °/₀....	janvier...	98 »	août......	25 »
— 5 °/₀....	janvier...	98 »	août.....	25 »
— 6 °/₀ 1e s.	janvier...	151 »	juillet....	34 »
— 6 °/₀ 2e s.	janvier...	145 »	juillet....	35 »
Oblig. à lots T. P...	janvier...	235 »	juillet....	105 »
— 322 50 P	janvier...	240 »	mai.... .	146 »
Bons à lots 1889....	novembre	96.50	septemb..	79 »
Canal Suez 5 °/₀....	février...	605 »	juin......	585 »
— 3 °/₀ 80.	février...	448 »	juin......	420 »
— 2e série.	janvier...	440 »	septemb..	412 »
Bons de coupons....	novembre	93.50	janvier...	88 »

Banques et caisses (actions).

Banque de France...	avril.....	4350 »	février...	3600 »
— d'escompte..	mars....	560 »	juillet....	500 »
— Paris. P.-B.	janvier...	910 »	mars.....	635 »
— transatlant..	février...	488 »	juillet....	440 »
Ce Algérienne......	février...	420 »	août.....	375 »
— foncière de Fr...	mai......	370 »	août.....	345 »
Comptoir d'escompte	janvier...	1080 »	octobre..	50 »
Comp. nat. d'esc....	octobre...	700 »	juillet....	520 »
Crédit algérien.....	mai......	580 »	septemb..	560 »
Cr. fonc. ag. d'Algér.	janvier...	485 »	septemb..	390 »
Cr. fonc. colonial...	janvier...	226 »	janvier...	220 »
Cr. fonc. de France.	février...	1380 »	mai......	1190 »
Crédit industriel....	février...	612 »	avril.....	570 »
Soc. mars. de cr. ind.	septemb..	585 »	août.....	530 »
Crédit Lyonnais....	janvier...	727 »	janvier...	623 »
Crédit Mobilier.....	octobre..	495 »	mars.....	380 »
Dép. et compt. cour.	février...	608 »	mars.....	590 »
Soc. fonc. Lyonnaise.	mars.....	350 »	juillet....	317 »
— Générale..	février...	498 »	avril... .	447 »
Banque commerc...	janvier...	250 »	mai......	90 »
— int. de Paris	décembre	555 »	juillet....	491 »
— Maritime...	février...	390 »	mai......	302 »
— Parisienne .	janvier...	430 »	juillet....	370 »
— Romaine...	février...	284 »	octobre..	262 »
— Russe et Fr.	janvier...	570 »	septemb..	498 »
— A.N. 375 f.P.	octobre..	540 »	septemb..	490 »
— de l'Ep.....	décembre	490 »	décembre	490 »

Banque d'Algérie...	octobre..	1550	»	juillet....	1400	»
— de la Guadel	décembre	685	»	décembre	685	»
— de la Guyane	décembre	1050	»	décembre	1050	»
— de la Martin.	décembre	850	»	décembre	850	»
— de la Réun.	août.....	550	»	août.....	550	»
— de l'Indo-Ch.	janvier...	750	»	mars.....	650	»
— de consign..	juin......	420	»	juin......	420	»
— c. de crédit.	décembre	255	»	décembre	255	»
— d'es. de Par.	décembre	425	»	octobre..	400	»
— Franco-Égp.	août.....	165	»	août.....	101	»
— nat. d'Haïti.	novembre	700	»	avril.....	600	»
— pr. à l'ind..	décembre	125	»	décembre	125	»
Ce fr. de pr. act. anc.	novembre	435	»	janvier...	415	»
Caisse Lécuyer......	janvier...	472	»	janvier...	472	»
Cr. fonc. et ag. d'Alg.	février...	490	»	avril.....	440	»
— marseillais.	décembre	310	»	décembre	310	»
— T. payé....	décembre	60	»	avril.....	40	»
Crédit mobilier.....	décembre	75	»	décembre	75	»
S. Compt. du Com.	mars.....	305	»	décembre	250	»
— des Entr.	novembre	246	»	septemb..	217	»
Moitessier et Ce....	avril.....	80	»	avril.....	50	»
Nand..............	janvier...	122	»	avril.....	105	»
S. franç. financ...	novembre	60	»	avril.....	42	50
— de Reports	novembre	495	»	avril.....	465	»
La Nouvelle Union..	décembre	31	»	décembre	31	»
Banq. I. R. P. P. A.	octobre..	570	»	janvier...	478	»
— Gén. d'Égypte	décembre	462	»	décembre	462	»
— Hyp. d'Espag.	janvierr..	571	»	septemb..	540	»
— Hell. de Cr. g.	octobre..	397	»	novembre	386	»
— d. Pays Hong.	mai......	75	»	janvier...	60	»
— Nat. du Mex.	octobre..	612	»	janvier...	562	»
— Ottomane....	avril.....	562	»	juillet....	500	»
— de Roumanie.	décembre	510	»	avril.....	475	»
Cr. Fonc. d'Autriche	décembre	960	»	janvier...	865	»
— Égyptien.	novembre	485	»	juillet....	450	»
— Fr.-Canad.	avril.....	495	»	avril.....	465	»
— de Hongr.	novembre	582	»	août.....	545	»
C. M. Espag. jouis.	septemb..	225	»	mars.....	137	»
Banque de Tunisie..	février...	550	»	octobre..	450	»
Cr. F. de Hongrie..	février...	540	»	février...	530	»
Soc. Als. de Banq.	décembre	550	»	juin......	500	»

Assurances.

Assurances agric...	janvier ..	115	»	janvier...	115	»
— colon....	décembre	385	»	décembre	385	»

Assurance financière	janvier...	32	»	octobre..	12	»
La Capitalisation...	février...	526	»	janvier...	515	»
La Fonc. transp....	septemb..	585	»	août.....	545	»
La Métropole......	juin......	275	»	septemb..	270	»
Le Monde accidents.	décembre	10	»	décembre	10	»
— incendie..	décembre	301	»	juin......	270	»
Le Phénix incendie..	décembre	6400	»	avril.....	5950	»
Le Progrès National	décembre	56	25	décembre	56	25
Réassur. Générales.	décembre	340	»	décembre	340	»
Urbaine et S. accid.	décembre	150	»	avril.....	120	»
L'Aigle incendie....	octobre..	3650	»	mai......	3450	»
— vie.........	juillet ...	182	»	juillet....	182	»
Ass. Gén. incendie.	août.....	28350	»	mai.....	27000	»
— maritime	février...	12250	»	février...	12250	»
— vie	mars	43500	»	octobre..	41300	»
Cais. Gén. des Fam.	décembre	25	»	décembre	25	»
Caisse Patern. vie..	mai......	100	»	août.....	85	»
La Centrale vie.....	décembre	90	»	décembre	90	»
La Clémentine,.....	mars......	17	»	avril.....	5	»
La Confiance incend.	juin......	160	»	décembre	140	»
La Foncière vie....	février...	900	»	juin......	870	»
La France incendie.	décembre	7500	»	janvier...	6500	»
— vie......	avril.....	120	»	avril.....	120	»
Le Monde vie.......	juin......	120	»	décembre	90	»
La Nationale incend.	septemb.	21100	»	mai......	20000	»
— vie....	juin.....	19300	»	septemb.	19000	»
Le Nord incendie...	septemb..	1280	»	février...	1200	»
— vie.........	novembre	131	»	septemb.	117	»
La Paternelle incen.	novembre	2990	»	février...	2710	»
Le Patrimoine vie..	avril.....	80	»	avril.....	80	»
Le Phénix vie......	août.....	23400	»	août.....	23400	»
La Protection trav..	décembre	350	»	décembre	350	»
La Providence accid.	janvier...	75	»	avril.....	70	»
— vie,..	mai......	210	»	avril.....	195	»
Réass. et coassur..	janvier...	102	»	janvier...	102	»
Le Soleil incendie..	novembre	3355	»	mai......	2050	»
— vie.	janvier..	231	»	avril.....	180	»
La Sphère maritim.	janvier...	»	»	avril.....	»	»
Le Temps vie.	janvier..	»	»	avril.....	»	»
Union incendie.....	juillet....	14020	»	juillet....	14020	«
— vie.........	juillet....	4020	»	juillet....	4020	»
Urbaine incendie...	mars.....	3220	»	mars.....	3220	»
— vie T. P...	janvier...	1175	»	juillet....	840	»
— vie 200 f. P.	décembre	1700	»	décembre	1700	»

ins de fer (actions).

ovembre	665	»	juin......	630	»
écembre	660	»	septemb..	625	»
ai......	850	»	janvier...	781	»
ai......	1423	»	juillet....	1285	»
ai......	1250	»	janvier...	1145	»
ai......	1847	»	janvier...	1620	»
vril.....	1395	»	juin.....	1315	»
ars.....	990	»	janvier...	906	»
ars.....	»	»	janvier...	»	»
écembre	506	»	décembre	506	»
écembre	475	»	décembre	475	»
écembre	540	»	décembre	540	»
tobre...	580	»	mai......	530	»
nvier..	581	»	septemb..	545	»
écembre	38	»	décembre	38	»
ai......	570	»	avril.....	535	»
vrier...	150	»	janvier...	57	50
ai......	43	»	juin......	25	»
ai......	565	»	janvier...	535	»
écembre	505	»	décembre	505	»
écembre	140	»	décembre	140	»
écembre	»	»	décembre	»	»
nvier...	650	»	juillet....	500	»
ars.....	505	»	juillet....	470	»
nvier...	200	»	janvier...	160	»
vrier...	20	»	janvier...	5	»
ovembre	390	»	septemb.	350	»
écembre	700	»	décembre	700	»
vrier...	532	»	septemb.	510	»
écembre	416	»	janvier...	382	»
écembre	560	»	août.....	540	»
ars.....	365	»	juillet....	300	»
vril.....	660	»	juillet....	550	»
écembre	1310	»	juillet....	1141	»
ars.....	975	»	août.....	910	»
vril.....	500	»	janvier...	455	»
tobre..	415	»	janvier...	310	»
in......	310	»	juin......	240	»
nvier...	555	»	août.....	472	»
ai......	232	»	août.....	202	»
écembre	295	»	janvier...	219	»
tobre..	430	»	janvier..	322	»
vril.....	660	»	décembre	605	»
tobre..	327	»	janvier...	270	»

Est de l'Espagne....	décembre	208	»	décembre	208	»
Lemb. Czernow....	mai......	530	»	janvier...	457	»
Lérida à Renss	octobre..	342	»	février...	317	»
Chem. Portugais...	décembre	150	»	décembre	150	»

Ponts, Canaux, Voitures, Navigations, etc.

Ce Transatlantique.	avril.....	630	»	janvier...	560	»
Messageries Maritim.	janvier...	680	»	juillet....	620	»
Omnibus de Paris..	octobre...	1325	»	mars.....	1150	»
Voitures à Paris...	février...	860	»	août.....	740	»
Canal de Corinthe..	janvier...	190	»	mars.....	65	»
— Panama..	janvier...	130	»	février...	35	»
— Suez......	mai......	2450	»	janvier...	2185	»
Délégations........	juin......	975	»	juillet....	875	»
Parts fondateurs...	mai......	920	»	janvier...	795	»
Bons Trentenaires..	août.....	144	»	juillet....	136	»
Soc. civ. des 15 0/0	mai......	1608	»	janvier...	1385	»
— 1/5.......	mai......	320	»	janvier...	270	»
An. d'Aire à la B...	décembre	4540	»	décembre	4540	»
— 5es.....	décembre	»	»	décembre	»	»
An. Arles à Bône..	mai......	8150	»	mai.....	8150	»
» can. des Arden.	décembre	17	»	décembre	17	»
» » de la Som.	décembre	55	»	décembre	55	»
» nav. de l'Oise..	décembre	1100	»	décembre	1100	»
» C. R. à Digoin	mai......	300	»	mai.....	300	»
Bons can. de l'Ourcq	décembre	500	»	décembre	500	»
— St-Martin	décembre	975	»	décembre	975	»
Canaux Agricoles..	décembre	2	»	décembre	2	»
— de la Bourne.	décembre	21	»	décembre	21	»
Canal de Corinthe..	janvier...	790	»	septemb..	340	»
— Pan. p. fr.	janvier...	1190	»	mars.....	250	»
— Pierrelatte	février...	55	»	janvier...	40	»
Sambre franç. can.	décembre	665	»	décembre	665	»
Sambre à l'Oise....	avril.....	340	»	février...	310	»
An. des Trois Ponts	octobre..	455	»	octobre..	455	»
Bateaux Parisiens..	mai......	500	»	janvier...	350	»
Chargeurs réunis...	décembre	985	»	janvier...	850	»
Ce Havr. de navigat.	mai......	605	»	janvier...	500	»
Compag. Insulaire.	décembre	545	»	décembre	545	»
— Nationale.	décembre	290	»	décembre	290	»
N. à v. Fabre et Ce	décembre	»	»	décembre	»	»
N. Havr.-Par.-Lyon	décembre	390	»	mars.....	300	»
Steam de l'Ouest...	décembre	550	»	décembre	550	»
L'Urbaine voitures.	avril.....	240	»	novemb..	75	»
Touage de Bas.-Seine	décembre	450	»	décembre	450	»

ier...	105	»	févrie....	100	»
rier...	590	»	juin.....	555	»
ier...	590	»	janvier...	009	»
ier...	720	»	mars.....	600	»
ier...	360	»	juillet....	275	»

onnages (actions).

embre	30	»	décembre	30	»
embre	355	»	décembre	355	»
embre	670	»	janvier...	520	»
embre	560	»	décembre	560	»
l.....	860	»	mars.....	850	»
embre	600	»	décer	[illegible]	
t.....	1200	»	septe	[illegible]	

étallifères et autres.

embre	1995	»	janvi	[illegible]	
embre	1570	»	janvi	[illegible]	
vier...	390	»	septe	[illegible]	
embre	135	»	mars	[illegible]	
embre	580	»	mars.....	320	»
il.....	40	»	avril.....	5	»
embre	200	»	décembre	200	»
embre	180	»	décembre	180	»
embre	2020	»	octobre..	1850	»
vembre	595	»	juillet....	495	»
rier...	162	»	octobre..	115	»
obre..	840	»	janvier...	812	»
embre	10	»	octobre..	7	»
ivier...	270	»	octobre..	235	»
vembre	805	»	juillet....	580	»
vier...	780	»	novemb..	490	»
cembre	595	»	juin.....	480	»
embre	540	»	février...	490	»
embre	200	»	décembre	200	»
obre..	255	»	juillet. ..	105	»
embre	260	»	décembre	260	»
cembre	251	»	décembre	251	»
ivier...	195	»	septemb..	60	»

aux, forges et fonderies.

ivier...	845	»	mai......	5	»
ivier...	600	»	mai......	475	»
ril.....	150	»	août.....	150	»
vembre	170	»	février...	70	»

Atel. de Saint-Denis	octobre...	150 »	avril.....	70 »
Anc. établiss. Cail	novembre	250 »	mars....	180 »
Ch. de la Gironde..	novembre	450 »	décembre	370 »
Châtill.-Commentry	février...	335 »	février...	335 »
Com.-Fourchamb..	novembre	210 »	août.....	182 »
Dyle et Bacalan....	janvier...	618 »	décembre	618 »
Fives-Lille........	octobre..	680 »	janvier...	607 »
Ac. du N. et de l'Est	décembre	403 »	décembre	400 »
» de la Marine...	décembre	540 »	décembre	540 »
H.-F. de Maubeuge.	juillet...	190 »	juillet....	190 »
Méditerranée (forg.)	novembre	681 »	janvier..	575 »

Sociétés Immobilières

Docks de Marseille..	mars.....	510 »	juillet....	440 »
Magas. Généraux...	janvier...	550 »	juillet....	430 »
Docks du Havre.....	décembre	787 »	décembre	787 »
— de Rouen.. .	mars.....	470 »	mars.....	400 »
Marchis (Cie Gén.).	décembre	402 »	décembre	402 »
M. du T. St-Honoré	décembre	320 »	décembre	320 »
C. du P. de Bercy..	juin......	520 »	juin.....	520 »
Franco-Algérien.	décembre	36 »	février...	4 »
Rente foncière.....	mars.....	260 »	juillet....	200 »
Soc. des Immeubles	février...	480 »	août	420 »
Nouv. Cie Immobil.	janvier...	465 »	juillet....	405 »
Nouv. cie imm.(jouis.)	décembre	15 »	décembre	15 »

Gaz et Eaux.

Gaz pour l'étranger.	octobre..	565 »	janvier...	495 »
— Ce Parisienne...	mars.....	1460 »	juillet....	1305 »
Eaux Ce Générale...	décembre	1330 »	septemb..	1245 »
— pour étranger.	février...	415 »	mai......	360 »
— pour banlieue.	avril.....	770 »	janvier...	701 »
— Min. B. de M..	juin......	260 »	décembre	245 »
— ther. de Vichy.	décembre	4400 »	juillet....	4000 »
Éclair. Ce Générale.	novembre	350 »	septemb..	300 »
Gaz et eaux........	juin......	430 »	mars.....	350 »
— de Bordeaux....	décembre	1750 »	janvier...	1500 »
— de Bucharest...	—	—	—	—
— Ce Centrale.....	octobre..	1100 »	janvier...	998 »
— Ce Française....	octobre..	655 »	septemb..	630 »
— de Gand........	mars.....	70 »	juin......	15 »
— Génér. Paris...	novembre	370 »	juillet....	290 »
— d'huile.........	janvier...	375 »	novembre	340 »
— *de Marseille* ...	décembre	1070 »	mars.....	990 »
— *de Mulhouse*....	novembre	1380 »	janvier...	1230 »

1450	»	janvier...	1275	»
1445	»	janvier...	1250	»
800	»	janvier...	700	»
—		—	—	
1175	»	juin......	1015	»
1200	»	janvier...	940	»
460	»	janvier...	422	»
950	»	février...	880	»
515	»	janvier...	415	»
625	»	février...	525	»
650	»	juin......	610	»

phonie (actions).

157	»	mars.....	80	»
545	»	août.....	352	»
520	»	décembre	520	»
412	»	janvier...	368	»

rses (actions).

760	»	novembre	605	»
780	»	juillet....	485	»
625	»	mars.....	555	»
1400	»	juin......	1000	»
483.75		août.....	83.75	
200	»	février...	150	»
300	»	juillet....	220	»
250	»	novembre	240	»
742	»	juillet....	600	»
240	»	mars.....	200	»
555	»	avril.....	460	»
2340	»	juillet....	1900	»
230	»	janvier...	165	»
1400	»	janvier...	1200	»
130	»	mai......	100	»
700	»	novembre	500	»
530	»	juin......	400	»
540	»	mai......	440	»
500	»	janvier...	420	»
562	»	septemb..	500	»
400	»	décembre	400	»
370	«	juillet....	330	»
530	»	janvier...	495	»
25	»	avril.....	20	»
340	»	janvier...	300	»
425	»	octobre...	425	»

Petit Journal.....	mai......	1180 »	janvier...	1035 »
Printemps.........	mai......	548 »	décembre	475 »
Salins du Midi......	novembre	1910 »	juin......	1800 »
Tour Eiffel.........	juillet....	1005 »	novembre	325 »

BUDGET.

Règlement définitif du budget de 1876, indiquant le chiffre des dépenses et des recettes effectives.

Dépenses.

La loi du 3 août 1875 avait provisoirement arrêté les dépenses à faire en 1876 à 2,775,521,724 fr. 43.

La loi du 6 mars 1890 qui a réglé définitivement l'exercice 1876 a arrêté à 2,680,146,977 fr. 38 le montant des payements effectués.

Quant aux dépenses restant à payer et montant à 9,318,830 fr. 61 ; elles seront ordonnancées sur les fonds des exercices courants.

Voici le tableau comparatif des dépenses présumées et des crédits accordés par la loi du 3 août 1875 et des dépenses payées et arrêtées définitivement par la loi du 6 mars 1890.

	Loi de 1875.	Loi de 1890.
Dette publique et dotations............	1,495,491,008.62	1,165,739,750.72
Ministère de la justice.	35,247,445.23	35,005,389.79
— des affaires étrangères.	11,450,455.94	11,269,453.12
— de l'intérieur.	100,105,322.64	98,337,586.24
Gouvernement de l'Algérie...............	29,063,160.12	28,356,242.41
Ministère des finances..	24,854,360.43	24,287,015.26
— de la guerre..	548,103,965.66	522,457,186.44
— de la marine et des colonies.......	173,076,172.68	170,075,339.97
— de l'instruction publique, des cul-		

tes et des Beaux-Arts.	102,201,674 20	100,665,782.85
Ministère de l'agriculture et du commerce..	19,402,672.92	18,363,349.82
— des travaux publics....	238,705,155.80	215,499,538.57
Frais de régie, de perception et d'expropriation, des impôts et revenus..........	251,926,701.61	245,556,286.25
Remboursements et restitutions, non-valeurs et primes...........	45,893,628.58	44,534,056.24
Totaux.......	2,775,521,724 43	2,680,446,977.38

Recettes.

La loi du 3 août 1875 avait approximativement évalué les recettes du budget de 1876 à 2,561,412,102 fr. 41.

La loi du 6 mars 1890 a fixé les recettes effectuées à la clôture de l'exercice à 2,778,351,801 francs.

Voici le tableau des recettes présumées d'après la loi du 3 août 1875 et de celles arrêtées définitivement d'après celles du 6 mars 1890.

	Loi du 3 avril 1875.	Loi du 6 mars 1890.
Contributions directes (fonds généraux)....	384,339,700 »	388,217,505.03
Taxes spéciales assimilées.................	23,069,000 »	24,606,118.22
Produits des domaines.	13,332,369,90	14,122,412.98
Produits des forêts....	338,064,600 »	41,083,720.40
Impôts et revenus indirects :		
Enregistrement et timbre................	606,159,000 »	624,505,941.14
Douanes et sels........	236,933,250 »	289,695,351.87
Contributions indirectes	998,615,455 »	1,081,249,981.37
Produits des postes...	110,176,000 »	114,329,081.52
Produit de la taxe sur le revenu des valeurs mobilières..........	35,174,000 »	34,972,383,45
Produit des taxes de la télégraphie privée		

française et internationale..............	16,580,000 »	18,718,567.50
Produits universitaires.	4,352,347 »	4,369,475 »
Produits et revenus de l'Algérie............	23,708,100 »	28,041,520.16
Retenues et autres produits affectés au service des pensions civiles................	17,623,000 »	18,986,164.89
Produits divers........	49,403,735 »	92,307,363.92
Totaux........	2,557,530,636 90	2,775,205,587.15
Ressources extraordinaires..............	3,500,000 »	3,232,495.51
Totaux........	2,561,030,636.90	2,778,438,082.66
Fonds reportés de l'exercice 1875 (cadastre)..	382,465 51	382,465.51
Totaux........	2,561,413,102.41	2,778,820,548.17
A déduire : Fonds généraux transportés au budget général de l'exercice 1877........................		468,747.17
Total de la recette de l'exercice 1876.		2,778,351,801 »

Budget des dépenses sur ressources spéciales et recettes corrélatives.

Dépenses.

	Loi de 1875.	Loi de 1890.
Ministère de l'intérieur et Gouvernement civil de l'Algérie...................	278,539,290.70	231,434,980.82
Ministère des finances	165,825,339.98	160,000,598.08
— de la marine et des colonies.......	150,141.46	77,436.24
— de l'instruction publique........	18,205,659.73	15,469,884.91
— de l'agriculture et du commerce..	2,480,420.04	2,047,579.30
— des travaux publics	3,383,113.65	2,519,479.72
Total........	468,583,964.96	411,749,959.07

Recettes.

Contributions directes (fonds spéciaux)......	309,025,970.87
Taxes spéciales assimilées aux contributions directes (fonds spéciaux)..................	1,187,296.21
Produits éventuels départementaux.........	92,174,128.21
Produits divers spéciaux	11,241,667.05
Fonds reportés des exercices 1874 et 1875...	54,954,902.62
Total.................	468,583,964.96
Si de ce chiffre..........................	468,583,964.96
on déduit les fonds portés aux budgets sur ressources spéciales des exercices 1877 et 1878, soit..	56,834,005.89
on obtient, somme égale aux dépenses réglées..................................	411,749,959.07

Services spéciaux rattachés pour ordre au budget.

Recettes et Dépenses.

	Recettes.	Dépenses.
Imprimerie nationale........	5,635,035.54	5,643,723.61
Légion d'honneur............	22,654,543.41	22,644,267.03
Chancelleries consulaires....	1,935,357 18	2,178,808.95
Service de la fabrication des monnaies et médailles......	1,616,252.39	1,452,540.99
Caisse de la dotation de l'armée......................	10,760,864.58	5,725,651.19
Caisse des invalides de la marine	23,927,479.66	23,166,089.17
École centrale des Arts et Manufactures.................	561,559.69	442,730.90
Totaux..........	67,091,092.45	61,253,811.84

Règlement définitif du budget de 1877, indiquant le chiffre des dépenses et des recettes effectuées.

Dépenses.

La loi du 29 décembre 1876 avait provisoirement arrêté les dépenses à faire en 1877 à 2,821,025,561 fr. 53.

La loi du 12 mars 1890, qui a réglé définitivement l'exercice 1877, a arrêté à 2,732,173,813 fr. 09 le montant des payements effectués.

Quant aux dépenses restant à payer et montant à

10,307,397 fr. 22, elles seront ordonnancées sur les fonds des exercices courants.

Voici le tableau comparatif des dépenses présumées et des crédits accordés par la loi du 29 décembre 1876 et des dépenses payées et arrêtées définitivement par la loi du 12 mars 1890.

	Loi de 1876.	Loi de 1890.
Dette publique et dotations	1,205,554,146 »	1,189,022,907,77
Ministère de la justice..	35,587,401.70	35,372,286.84
— des affaires étrangères.	12,854,986.38	12,781,652.72
— de l'intérieur.	88,310,249.34	86,470,627.50
et Gouvernement général civil de l'Algérie	26,990,176.85	26,209,755.59
Ministère des finances..	24,472,571.07	23.974,227.70
— de la guerre..	567,337,597.96	540,127,153.21
— de la marine et des colonies........	196,440,748.76	192,690,912.61
— de l'instruction publique	50,113,768.08	48,057,581.44
— des cultes...	54,069,828.73	53,133,200.89
— des Beaux-Arts.......	7,774,902,06	7,742,628.81
— de l'agriculture et du commerce..	33,589,711.10	31,682,259.40
— des travaux publics.....	257,057,009.26	229,998,536.17
Frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics.... ...	240,940,414.24	236,650,316.97
Remboursements et restitutions, non-valeurs et primes...........	19,962,000 »	18,259,765.47
Totaux........	2,821,025,561.53	2,732,173,813.09

Recettes.

La loi du 29 décembre 1876 avait approximativement évalué les recettes du budget de 1877 à 2,737,500,878 francs 49.

La loi du 12 mars 1890 a fixé les recettes effectuées à la clôture de l'exercice à 2,795,985,121 fr. 93.

Voici le tableau des recettes présumées d'après la loi du 26 décembre 1876 et de celles arrêtées définitivement d'après la loi du 12 mars 1890.

	Loi de 1876.	Loi de 1890.
Contributions directes (fonds généraux).....	388,179,000 »	391,553,966.29
Taxes spéciales assimilées..................	24,291,600 »	25,731,083.34
Produits des domaines..	14,014,770 »	16.104,608.21
Produits des forêts.....	38,548,680 »	35,616,186.87
Impôts et revenus indirects :		
Enregistrement et timbre..................	620,619,000 »	625,991,376.85
Douanes...............	268,355,800 »	297,643,440.64
Contributions indirectes	1,039,293,800 »	1,045,751,400.10
Produits des postes....	116,126,000 »	119,521,076.98
Impôt de 3 °/₀ sur le revenu des valeurs mobilières..........	35,676,000 »	34,139,579.65
Produits des taxes de la télégraphie privée française et internationale..............	16,600,000 »	19,164,747.21
Produits universitaires.	4,471,660 »	4,507,255 »
Produits et revenus de l'Algérie............	24,483,400 »	27,167,783.51
Retenues et autres produits perçus en vertu de la loi du 9 juin 1853 sur les pensions civiles...............	18,044,000 »	19,491,102.31
Produits divers.........	55,367,739 »	117,563,595.89
Ressources extraordinaires...............	72,960,682.32	16,074,247.53
Totaux........	2,737,032,131.32	2,796,041,450.38
Fonds reportés de l'exercice 1876 (cadastre)..	468,747.17	468,747.17
Totaux........	2,737,500,878.49	2,796,510,197.55
A déduire : Fonds généraux transportés au		

budget général de l'exercice 1878 (cadastre)	525,075.62
Total de la recette de l'exercice 1877.	2,795,985,121.93

Budget des Dépenses sur ressources spéciales et Recettes corrélatives.

Dépenses.

	Loi de 1876.	Loi de 1890.
Ministère de l'intérieur et Gouvernement général civil de l'Algérie	264,626,813.85	218,622,157.15
Ministère des finances	170,881,031.91	163,377,824.06
— de la marine et des colonies	221,099.76	123,940.34
— de l'instruction publique	19,940,429.90	17,117,034.28
— de l'agriculture et du commerce	2,660,423.83	1,365,834.48
— des travaux publics	3,600,778.87	2,633,520.06
Totaux	461,930,578.12	403,240,310.37

Recettes.

Contributions directes (fonds spéciaux)	315,270,558.20
Taxes spéciales assimilées aux contributions directes	1,209,414.91
Produits éventuels et départementaux	77,718,057.32
Produits divers spéciaux	10,917,035.69
Fonds reportés des exercices 1875 et 1876	56,815,512 »
Totaux	461,930,578.12
Si de ce chiffre de	461,930,578.12
on déduit les fonds transportés aux budgets sur ressources spéciales des exercices 1878 et 1879, soit	58,690,267.75
on obtient, somme égale aux dépenses réglées	403,240,310.37

Services spéciaux rattachés pour ordre au Budget.

Recettes et Dépenses.

	Recettes.	Dépenses.
Imprimerie nationale	6,036,064.05	5,949,091.94

Légion d'honneur............	21,684,442.27	21,542,9
Service de la fabrication des monnaies et médailles.....	1,455,859.59	1,302,0
Caisse de la dotation de l'armée........................	5,995,001.63	790,6
Caisse des invalides de la marine........................	24,780,425.59	24,551,2
Ecole centrale des arts et manufacctures...............	599,020.36	407,5
Totaux...........	60,550,813,49	54,543,5

Règlement définitif du budget de 1878, *indiquan chiffre des dépenses et des recettes effectuées.*

Dépenses.

La loi du 30 mars 1878 avait provisoirement a les dépenses à faire en 1878 à 3,179,228,130 fr. 67.

La loi du 19 mars 1890, qui a réglé définitive l'exercice 1878, a arrêté à 3,108,758,696 fr. 02 le m tant des payements effectués.

Quant aux dépenses restant à payer et monta 8,142,471 fr. 49, elles seront ordonnancées sur les f des exercices courants.

Voici le tableau comparatif des dépenses présu et des crédits accordés par la loi du 30 mars 1878 et dépenses payées et arrêtées définitivement par la lo 19 mars 1890.

	1878.	1890.
Dette publique et dotations................	1,223,405,041 89	1,206,306,51
Ministère de la justice..	35,636,535 08	35,333,78
— des affaires étrangères..	13,818,396 20	13,769,50
— de l'intérieur et gouvernement général civil de l'Algérie....	97,823,835 67	95,908,15
— des finances..	23,836,407 93	23,277,48
— des postes et télégraphes.	827,832 23	827,71
— de la guerre..	575,553,006 85	556,634,891
— *de la marine et*		

des colonies.	200,325,190 99	197,466,009 11
— de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts..	118,142,950 20	116,200,321 17
— de l'agriculture et du commerce..	46,483,092 43	44,820,635 65
— des travaux publics.....	548,393,602 69	539,425,468 91
Frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts......	268,869,610 67	257,257,356 95
Remboursements et restitutions, non-valeurs, primes..............	19,556,627 84	16,612,782 44
Dépenses sur ressources extraordinaires......	6,556,000 00	4,918,059 97
	3,179,228,130 67	3,108,758,696 02

Recettes.

La loi du 30 mars 1878 avait approximativement évalué les recettes du budget de 1878 à 2,793,774,241 fr. 76.

La loi du 19 mars 1890 a fixé les recettes effectuées à la clôture de l'exercice à 3,169,933,507 fr. 86.

Voici le tableau des recettes présumées d'après la loi du 30 mars 1878 et de celles arrêtées définitivement d'après la loi du 19 mars 1890.

	1878.	1890.
Contributions directes (fonds généraux)....	392,114,000 »	395,192,432 92
Taxes spéciales assimilées................	25,615,800 »	25,500,582 91
Produits des domaines..	14,970,000 »	12,999,911 64
Produits des forêts.....	38,072,600 »	33,641,688 03
Enregistrement et timbre.................	623,070,000 »	646,386,779 99
Douanes...............	284,020,000 »	313,758,505 26
Contribut. indirectes...	1,065,628,000 »	1,084,096,248 76
Produits des postes....	113.876,000 »	102,355,650 05
Produits des télégraphes...............	18,882,409 »	21,204,627 07

Impôt de 3 p. 100 sur le revenu..............	34,972,000 »	34,275,8
Produits universitaires..	5,063,010 »	4,532,3
Amendes et condamnations................	10,302,880 »	8,078,(
Produits et revenus de l'Algérie............	25,891,400 »	26,309,3
Retenues (pensions civiles)...............	18,358,000 »	19,912,3
Produits divers........	49,389,885 14	123,207,9
Ressources extraordinaires...............	73,023,182 »	318,569,9
	2,793,249,166 14	3,170,021,3
Fonds reportés de l'exercice 1877 (cadastre)..	525,075 62	525,(
	2,793,774,241 76	3,170,546,(
Portion de l'excédent de recette de l'exercice 1876, destiné à faire face au crédit ouvert par la loi du 18 mai 1878 pour la liquidation du compte d'expropriation des fabriques d'allumettes chimiques........		1,182,(
		3,171,728,'
A déduire : fonds généraux transportés au budget ordinaire de l'exercice 1879 (cadastre)............................		613,9
Total de la recette de l'exercice 1878..		3,171,115,3

Budget des dépenses sur ressources spéciales et recettes corrélatives.

Dépenses.

	1878.	1890
Ministère des finances.....	177,561,627 10	168,300,'
Ministère de l'intérieur et gouvernement de l'Algérie......................	271,188,145 21	224,883,'
Ministère de la marine et des colonies................	183,096 54	33,.
Ministère de l'instruction publique..................	20,789,423 06	17,748,
Ministère de l'agriculture et du commerce...........	3,582,327 33	1,562.

Ministère des travaux publics	3,773,379 31	2,812,052 69
	477,077,998 55	415,346,529 60

Recettes.

Contributions directes (fonds spéciaux)	322,092,964 37
Taxes spéciales assimilées aux contributions directes	1,233,650 90
Produits éventuels départementaux	83,803,702 68
Produits divers spéciaux	11,240,139 29
Fonds reportés des exercices 1876 et 1877	58,707,541 31
	477,077,998 55
A déduire : fonds transportés aux budgets sur ressources spéciales des exercices 1879 et 1880	61,731,468 95
Total égal aux dépenses réglées	415,346,529 60

Services spéciaux rattachés pour ordre au budget.

Recettes et dépenses.

	Recettes.	Dépenses.
Imprimerie nationale	6,434,589 16	6,101,746 73
Légion d'honneur	21,645,385 86	21,508,900 89
Fabrication des monnaies et médailles	1,612,255 69	1,480,644 20
Caisse de la dotation de l'année	5,972,337 49	442,641 23
Caisse des invalides de la marine	24,976,697 74	24,219,989 32
École centrale des arts et manufactures	691,755 77	423,502 64
	61,333,021 71	54,177,425 01

Règlement definitif du budget de 1879, indiquant le chiffre des dépenses et des recettes effectuées.

Dépenses.

1878. 1890.

La loi du 22 décembre 1878 avait provisoirement arrêté les dépenses à faire en 1879 à 2,951,143,906 fr. 28.

La loi du 26 mars 1890, qui a réglé définitivement *l'exercice* 1879, a arrêté à 2,869,344,705 fr. 89 le montant des payements effectués.

s restant à payer et montant à
s seront ordonnancées sur les fonds
.

nparatif des dépenses présumées et
ar la loi du 22 décembre 1878 et
t arrêtées définitivement par la loi

1,279,063,312 75	1,258,839,602 81
35,478,595 39	35,498,939 92
14,588,360 54	14,470,108 99
158,643,274 37	156,799,352 81
29,138,485 11	28,798,773 51
53,957,260 27	52,727,194 »
48,920,985 05	48,235,103 15
1,479,387 73	1,478,691 70
562,823,081 77	536,930,818 23
168,747,673 09	162,146,517 51
32,465,612 09	32,222,002 21
60,070,827 19	59,535,675 77
7,903,866 02	7,882,412 91
35,364,827 28	34,293,496 52
83,768,543 18	81,625,787 96
85,025,198 55	80,975,927 67
1,378,375,977 63	1,333,320,802 86

Frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus :		
Finances (3e section)..	171,969,473 64	159,471,118 52
Postes et télégraphes (2e section).........	101,162.206 26	100,584,286 38
	273,131,679 90	260,055,404 90
Remboursements et restitutions. — Non-valeurs. — Primes :		
Finances (4e section)..	15,995,000 »	12,750,116 20
Postes et télégraphes (3e section).........	4,577,936 »	4,378,779 12
	20.572,936 »	17,128,895 32
Totaux généraux...	2,951,143,906 28	2,859,344,705 89

Recettes.

La loi du 22 décembre 1878 avait approximativement évalué les recettes du budget de 1879 à 2,701,775,710 francs 63.

La loi du 26 mars 1890 a fixé les recettes effectuées à la clôture de l'exercice à 2,965,551,890 fr. 84.

Voici le tableau des recettes présumées d'après la loi du 22 décembre 1878 et de celles arrêtées définitivement d'après la loi du 26 mars 1890.

1° BUDGET ORDINAIRE.

Contributions directes (fonds généraux).....	395,894,760 »	398,247,090 36
Taxes spéciales assimilées aux contributions directes.............	25,182,400 »	25,885,334 15
Produits du domaine autres que le domaine forestier............	14,772,000 »	14,823,153 85
Produits des forêts.....	38,102,600 »	33,899,843 60
Enregistrement et timbre................	613,776,000 »	666,818,283 78
Douanes..............	283,982,000 »	328,367,716 08
Contribut. indirectes...	1,035,997,600 »	1,085,680,858 63
Produits des postes....	108,763,000 »	104,713,588 31

Produits des télégraphes	19,101,157 »	22,913,939 13
Impôt de 3 p. 100 sur le revenu	34,142,000 »	36,447,857 83
Produits universitaires	4,540,559 »	4,527,460 »
Produits des amendes et condamnations pécuniaires	9,217,300 »	8,542,272 31
Produits et revenus de l'Algérie	27,552,100 »	28,382,137 77
Retenues et autres produits (pensions civiles)	18,891,000 »	20,745,518 55
Produits divers	52,248,100 »	66,097,233 »
	2,682,162,577 »	2,846,092,287 35
Prélèvement sur l'excédent de recette du budget de 1876 pour faire face aux dépenses résultant de la réforme postale	19,000,000 »	19,000,000 »
	2,701,162,577 »	2,865,092,287 35
Fonds reportés de l'exercice 1878 (cadastre)	613,133 63	613,133 63
	2,701,775,710 63	2,865,705,420 98

A ajouter :

Portion de l'excédent de recette de l'exercice 1875 (appliquée à la garantie d'intérêts à l'Ouest)	20,530,978 10
Portion de l'excédent de recette de l'exercice 1876 (appliquée à la Caisse des chemins vicinaux)	60,022,756 54
Portion de l'excédent de recette de l'exercice 1877 (appliquée à la Caisse des chemins vicinaux)	19,977,243 46
	2,966,236,399 08

A déduire :

Fonds généraux transportés au budget ordinaire de l'exercice 1880 (cadastre)	684,508 24
Total de la recette de l'exercice 1879	2,965,551,890 84

2° BUDGET EXTRAORDINAIRE. (Évaluations et résultats.)

Recettes.

Reliquat du produit de la négociation des obligations du Trésor, émises en 1877	32,007,786 46

Reliquat du produit de l'emprunt émis en 1878 en rentes 3 p. 100 amortissables..........	94,318,052 49
Prélèvement, sur le produit de l'emprunt, de 1 milliard émis en 1881, en rentes 3 p. 100 amortissables..........................	107,713,829 42
Produits des fonds de concours pour travaux publics extraordinaires..................	51,356,074 50
	285,395,742 87

Dépenses.

Gouvernement général civil de l'Algérie.....	2,389,535 01
Ministère de la guerre......................	41,128,420 14
— de la marine et des colonies.......	4,132,307 08
— des travaux publics...............	237,745,480 64
	285,395,742 87

Budget des dépenses sur ressources spéciales et recettes corrélatives.

Dépenses.

	1878.	1890.
Ministère des finances......	183,030,202 44	172,555,733 37
Ministère de l'intérieur et des cultes :		
Intérieur................	269,728,083 06	230,813,814 22
Algérie.................	4,802,545 38	3,917,735 34
Ministère des postes et télégraphes.................	5,000 »	5,000 »
Ministère de la marine et des colonies.............	266,202 91	108,053 20
Ministère de l'instruction publique.................	21,879,634 39	18,380,047 41
Ministère de l'agriculture et du commerce...........	4,317,572 24	1,608,591 95
Ministère des travaux publics....................	3,845,392 80	2,844,080 14
	487,874,633 22	430,233,055 63

Recettes.

Contributions directes.................. ...	327,783,560 51
Taxes spéciales assimilées..................	1,248,966 15
Produits éventuels départementaux.........	85,044,131 70
Produits divers spéciaux....................	12,007,910 17
Fonds reportés des exercices 1877 et 1878....	61,790,064 69
	487,874,633 22

Si de....................................	487,874,633 22
duit les fonds transportés aux exercices 80 et 1881....................................	57,641,577 59
On a :	
mme égale aux dépenses réglées.........	430,233,055 63

Services spéciaux rattachés pour ordre au budget.

	Recettes.	Dépenses.
primerie nationale........	5,874,324 90	5,804,209 54
gion d'honneur............	20,255,221 35	19,954,442 78
abrication des monnaies....	2,038,596 13	1,949,859 17
Caisse de la dotation de l'armée......................	6,102,881 21	317,281 93
Caisse des invalides de la marine......................	25,814,235 01	23,447,389 62
École centrale des arts et manufactures................	787,885 24	416,791 20
	60,873,146 84	51,889,974 24

Règlement définitif du budget de 1880 indiquant le chiffre des dépenses et des recettes effectuées.

Dépenses.

La loi du 21 décembre 1879 avait provisoirement arrêté les dépenses à faire en 1879 à 2,889,190,211 fr. 29.

La loi du 27 juin 1890, qui a réglé définitivement l'exercice 1880, a arrêté à 2,826,611,137 fr. 45, le montant des payements effectués.

Quant aux dépenses restant à payer et montant à 7,855,749 fr. 88, elles seront ordonnancées sur les fonds des exercices courants.

Voici le tableau comparatif des dépenses présumées et des crédits accordés par la loi du 21 décembre 1879 et des dépenses payées et arrêtées définitivement par la loi du 27 juin 1890.

	Loi de 1879.	Loi de 1890.
Dette publique, dotations et dépenses des pouvoirs législatifs. (Ministère des finances. — 1re section)...	1,270,444,403.71	1,256,278,243,19

SERVICES GÉNÉRAUX DES MINISTÈRES.

Ministère de la justice..	35,773,778.46	35,552,827.96
— des affaires étrangères.	15,785,674.65	15,415,123.19
— de l'intérieur en des cultes :		
1re section. — Service de l'intérieur......	51,021,198.57	63,426,732.65
2e section. Service du gouvernement général civil de l'Algérie..............	26,382,448.61	25,867,529.15
3e section. — Service des cultes........	53,795,609.48	52,407,611,56
Ministère des finances. 2e section...........	24,694,530.34	24,057,439.94
Ministère des postes et des télégraphes.— 1re section.............	1,618,018.77	1,615,852.30
Ministère de la guerre.	580,315,490.74	558,535,256.72
— de la marine et des colonies :		
Service marine......	164,709,992.26	161,136,360.41
Service colonial......	33,906,993.66	32,542,220.17
Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts :		
1re section. — Service de l'instruction publique......	80,703,455.88	79,953,835.20
2e section. — Service des beaux-arts....	8,712,160.99	8,655,994.57
Ministère de l'agriculture et du commerce.	38,237,200.04	37,479,530.85
Ministère des travaux publics :		
1re section. — Service ordinaire..........	99,945,297 »	97,030,060.98
2e section.— Travaux *extraordinaires*....	76,912,466.65	75,716,685.39
Totaux........	1,306,514,316.10	1,269,392,611.04

ET D'EXPLOITATION
ENUS.

361.50	165,843,705.40
974.98	106,055,178.93
36.48	271,398,884,33

ONS, NON-VALEURS

555 »	26,208,893.85
100 »	2,832,505.04
555 »	29,041,398.39
11.29	2,826,611,437.45

ait approximativement

es recettes effectuées à

umées d'après la loi du
irrêtées définitivement

IRE.

	1890
)0 »	376,815,247.58
)0 »	24,380,673.60
00 »	14,062,093.33
00 »	36,202,986.78
00 »	550,037,382.23
00 »	147,427,393.69

Douanes..............	311,499,000 »	367,477,174.65
Contributions indirectes	1,059,853,000 »	1,077,937,484.62
Produits des postes....	108,763,000 »	112,682,492.55
Produits des télégraphes	21,746,157 »	25,612,426.14
Impôt de 3 °/₀ sur le revenu des valeurs mobiliaires...........	34,274,000 »	39.101,092.13
Produits universitaires.	4,620,365 »	4,514,729.49
Produits des amendes et condamnations.......	9,165,180 »	7,538,362.70
Produits et revenus de l'Algérie.............	27,937,700 »	29,266,400,53
Retenues et autres produits (pensions civiles)	19,438,000 »	22,011,045.11
Produits divers........	61,663,622.75	55,618.682,37
Totaux.........	2,741,938,523.75	2,890,720,667.50
Prélèvement sur l'excédent de recette du budget de 1876 pour faire face à l'augmentation des dépenses et à la diminution des recettes résultant des réformes postale et télégraphique..........	18,000,000 »	18,000,000 »
Prélèvement sur la première partie du compte de liquidation, par suite du dégrèvement sur les sucres.......	17,780,952.84	17,780,952.84
Totaux.........	2,777,719,476.59	2,926 501.620.34

FONDS REPORTÉS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS NON ÉVALUÉS AU BUDGET PRIMITIF.

Fonds reportés de l'exercice 1879 (cadastre)..	684,508.24	684,508.24
Totaux.........	2,778,403,984.83	2,927,186,120.58

Portion de l'excédent de recette de l'exercice 1877 affectée comme *ressource* par l'article 7 de la loi des

[C]omptes de 1877 à la [s]ubvention accordée [à] la caisse des lycées, [c]ollèges et écoles pri[m]aires par la loi du [1]3 juillet 1880........	17,000,000 »	17,000,000 »
[P]ortion de l'excédent de recettes de l'exercice 1878 que l'article 6 de la loi des comptes de 1878 a affectée comme ressource pour le payement des intérêts arriérés des annuités dues à la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, en vertu de la loi du 24 juin 1880.........	13,475,548.76	13,475,548.76
Totaux.........	2,808,879,533.59	2,957,661,677.34
A déduire: Fonds généraux transportés au budget ordinaire de l'exercice 1881.........................		737,729.72
Total de la recette de l'exercice 1880.		2,956,923,947.62

2° BUDGET EXTRAORDINAIRE.

Recouvrements effectués sur droits constatés au profit du budget extraordinaire de l'exercice 1880 :

Recettes.

Reliquat du produit de la négociation des obligations du Trésor, émises en 1877.........	7,710.55
Reliquat du produit de l'emprunt émis en 1878, en rentes 3 p. 100 amortissables...........	22,499,476.76
Prélèvement sur le produit de l'emprunt de 1 milliard émis en 1881, en rentes 3 p. 100 amortissables............................	391,350,407.76
Prélèvement sur le produit de l'avance de 80 millions faite au Trésor par la Banque de France................................	8,398,187.66
Prélèvement sur le produit de la consolidation de la dette flottante.................	7,058,888.18

Produit des fonds de concours pour travaux publics extraordinaires..................	50,178,705.27
Total....................	479,493,076.18

Dépenses.

Ministère des finances......................	1,500,000 »
Gouvernement général civil de l'Algérie.....	2,907,412.62
Ministère des postes et des télégraphes......	1,128,309.86
— de la guerre....................	107,949,561.03
— de la marine et des colonies........	19,347,669.14
— des travaux publics...............	346,660,123.53
Total....................	479,493,076.18

Budget des dépenses sur ressources spéciales et recettes corrélatives.

Dépenses.

	1879.	1890.
Ministère des finances......	185,283,318.10	175,547,733.68
— de l'intérieur et des cultes :		
Service du ministère de l'intérieur....	290,430,311.97	247,738,066.91
Service du gouvernement général civil de l'Algérie	4,363,978.25	3,633,801.54
Ministères des postes et des télégraphes............	30,350.63	30,350.63
Ministère de la marine et des colonies................	380,313.04	178,282.37
Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts :		
Service de l'instruction publique................	22,928,562.53	20,417.156.79
Ministère de l'agriculture et du commerce...........	4,991,833.58	4,161,377.93
Ministère des travaux publics..................	3,947,463.38	2,885,320.49
Totaux........	512,356,131.48	454,592,090.34

Recettes.

Contributions directes (Fonds spéciaux)......	330,612,893.08
Taxes spéciales assimilées aux contributions directes (Fonds spéciaux).................	1,151,272.87
Produits éventuels départementaux.........	110,749,354.92

Produits divers spéciaux....................	12,217,276 »
Total......................	454,730,796.87

FONDS SPÉCIAUX REPORTÉS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS.

Fonds reportés des exercices 1878 et 1879:		
Exercice 1878............	2,857.77	57,625,334.61
Exercice 1879............	57,622,476.84	
Total......................		512,356,132.48
Si de ce chiffre on déduit les fonds transportés aux exercices 1881 et 1882...............		57,764,041.14
On a......................		454.592,090.34

Somme égale aux dépenses réglées.

Services spéciaux rattachés pour ordre au budget.

MINISTÈRES ET SERVICES.

	Recettes.	Dépenses.
Imprimerie nationale.........	6,718,189.19	6,368,452.78
Légion d'honneur............	19,516,873.27	19,154.132 »
Service de la fabrication des monnaies et médailles......	1,267,711.95	1,096,790.34
aisse de la dotation de l'armée	6,363,229.62	334,761.02
Caisse des Invalides de la marine......................	28,776,391,55	26,614,613.39
Ecole centrale des arts et manufactures................	961,691.01	414,566.20
Totaux...........	63,604,086 59	53,983,315.73

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

CINQ PARTIES DE L'ANNUAIRE

I. France.

60

II. — Ville de Paris

le et Colonies.

IV. — Pays étrangers.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

DU CATALOGUE

d'Économie politique, publié
ÉON SAY et JOSEPH CHAILLEY
Prix. . . . . 25 »
ons au prix de 3 fr.
. . . . 50 »

rce et de la Navigation
M. GUILLAUMIN, 2 très forts vol.
. . . . 60 fr.
. . . . 69 fr.

DE JOSEPH GARNIER
l'Institut

n, augmenté d'une introduc-
DE MOLINARI, correspondant
. . . . 10 fr.
ème édition.) 1 vol. in-8.
. . . . 8 fr.

e, sociale ou indus-
in-18. Prix. . . 7 fr. 50

mie politique, sociale
qu'on voit et ce qu'on
ue en une leçon, par Pré-
Bonhomme Richard, par
ulaire de la langue éco-
-18. Prix . . 2 fr. 50

ion, considérablement
. . . . 10 fr.

héorique et appli-
Finances et à l'Indus-
sures, un Recueil de
s et Notices, 4e édition.
ol. in 8. Prix. 8 fr.

ANNUAIRE

DE

nomie politique et de la Statistique

44 à 1855, par MM. Joseph Garnier et Guillaumin.
856 à 1864, par MM. Maurice Block et Guillaumin.
puis 1856, par M. Maurice Block.

44 (rare)	3 fr.	Année	1874	4 fr.
45	1 50	—	1875	5
46 et 1847, chacune	2 50	—	1876	6
48 et 1849 —	3	—	1877	6
50 à 1854 —	4	—	1878	7 fr.
55 à 1870 —	5	—	1879	8
71-1872	7 fr. 50	—	1880	9
73	5	—	1881 à 1890	9

ALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES conte-
ns les vingt-quatre volumes parus de 1844 à 1867,
e in-18 .... 5 fr.
fait une remise de 20 % aux personnes qui prendront
la Collection.

OURNAL DES ECONOMISTES

REVUE MENSUELLE

SCIENCE ÉCONOMIQUE ET DE LA STATISTIQUE

(Quarante-neuvième année)

ne paraît le 15 de chaque mois par livraison de dix à douze
0 ou 192 pages), format grand in-8°, du grand raisin, conte-
natière d'un volume in-8° ordinaire.

trimestre forme un volume, et l'année entière à [illegible]

5 fr. par an pour la France et l'Algérie;
5 fr. pour tous les pays d'Europe;
4 fr. pour les autres pays étrangers.

Prix du numéro : **3 fr. 50.**

ie : 1842 à 1853, 37 volumes	336 fr.
ie : 1854 à 1865, 48 volumes	432
ie : 1866 à 1877, 48 volumes	432
ie : 1878 à 1889	432

générale des matières contenues dans les deux pr[illegible]
séries (années 1841-1865) 1 vol. gr. in-8. Prix .... 10 fr.

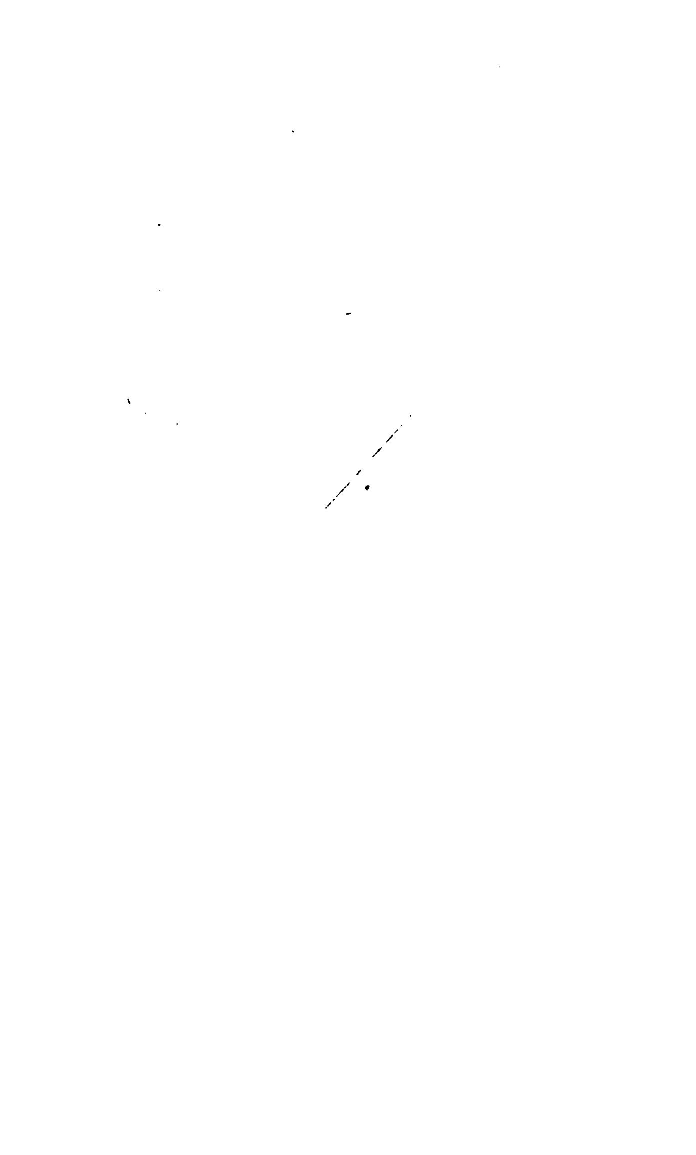
décennales de 1866 à 1885. 1 vol. gr. in-8. Prix. 10 fr.

IMPRIMERIE DE SAINT-DENIS, — BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.









[illegible]
[illegible] ONLY


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06268 8356